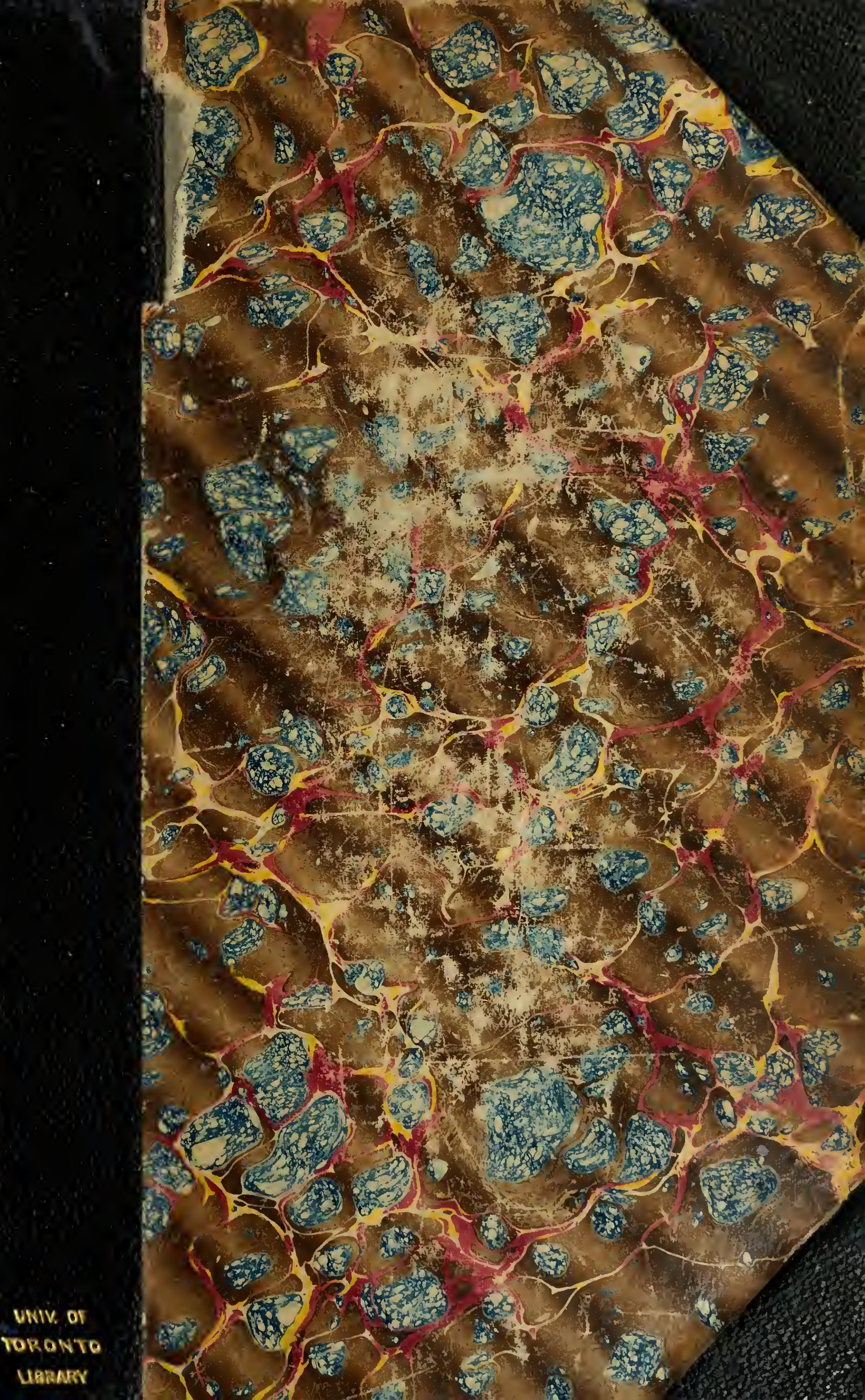

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXII[e] ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXIIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME SEPTIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1902

LA CRISE EUROPÉENNE

DE 1621

I

LE PROBLÈME PROTESTANT EN EUROPE
LES AFFAIRES DE LA VALTELINE

Luynes l'emportait. Maître de la Cour depuis longtemps, il devenait, par la victoire des Ponts-de-Cé (août 1620), le maître du royaume. Le parti des Grands s'était brisé au premier choc. La reine Marie de Médicis et son favori, l'évêque de Luçon, savaient maintenant ce que pesait leur opposition : la mère n'avait, décidément, d'autorité dans le royaume que celle que lui laissait la condescendance du fils. Or, celui-ci venait de faire l'épreuve de sa puissance. Rouen, Caen, Angers avaient ouvert leurs portes. Les provinces avaient acclamé son passage. En son absence, Paris n'avait pas bougé. Le Roi était à la tête d'une armée peu nombreuse, mais solide et dévouée.

Luynes eut dû se sentir rassuré : il restait troublé et inquiet. Son succès même l'effrayait. Il craignait tout ; il craignait que Louis XIII ne prît goût à son métier de roi ; il appréhendait ses adversaires de plus en plus nombreux, déclarés ou cachés, et, non moins, ses amis, les zélés, les violens et surtout les tortueux, cherchant, parmi les aventures, quelque chemin obscur pour leurs ambitions. Condé l'appuyait trop ; les catholiques l'entraînaient ; et puis il s'était mesuré avec ce dangereux évêque que la voix publique lui donnait pour rival et pour successeur. Deux fois, il avait cru l'abattre ; deux fois, à Angoulême et à Brissac, il avait dû recourir à lui.

Et voilà que Richelieu se tirait encore à son honneur de cette affaire des Ponts-de-Cé où il eût dû périr! Les habiles avaient les yeux fixés sur un homme qui savait tirer un tel parti de ses défaites. Parmi ses agitations politiques, le pays s'est toujours intéressé à ces vaincus redoutables qui, selon l'expression de Bossuet, « semblent se soutenir seuls et menacent les favoris victorieux de leurs tristes et intrépides regards. »

Mais, surtout, le trouble où était Luynes venait de la situation exceptionnelle où le progrès fatal de ses ambitions l'avait porté. Il était le maître absolu ; tout dépendait de lui. Il n'était pas seulement le favori, mais bien le ministre. On ne pouvait plus agir que par lui. La Cour et le royaume ne demandaient qu'à lire, dans ses yeux, sa volonté : mais sa volonté se cherchait elle-même. Il avait le vertige de sa propre grandeur. L'habile fauconnier sentait que le cercle des responsabilités s'élargissait trop pour son envergure. Assez intelligent pour suivre les affaires, trop ombrageux pour ne pas les retenir toutes, il était trop indécis pour les trancher, prendre un parti et courir le risque. Des deux confidens qui l'avaient soutenu d'abord, il avait dû congédier le plus habile, Déagent ; l'autre, Modène, « le gros Modène, » comme on l'appelait, était une fidélité, mais non une force. Le fameux Ruccellaï s'était attaché à lui, en abandonnant décidément le parti de la reine mère. Mais il avait le mauvais œil, il attirait les inimitiés, et il était suspect. Quant aux ministres, selon le mot de Fontenay-Mareuil, « ils lui servaient plutôt de couverture que de guide. » Il était donc seul et obligé de tout tirer de lui-même. Sa gravité, son charme discret, sa séduction attentive pouvaient faire illusion au Roi et à la Cour. Il ne se trompait pas lui-même, et il hésitait; car sa prudence était supérieure à sa capacité.

Pourtant, le moment était venu de s'arracher à ces éternelles temporisations. Des événemens graves surgissaient. Au dedans et au dehors, les difficultés s'amoncelaient; une immense agitation parcourait l'Europe comme de ces coups de vent rapides qui se lèvent à l'approche des orages.

Les affaires intérieures sont toujours liées aux affaires extérieures. Rarement elles le furent autant qu'à cette époque : la France, comme l'Europe, était divisée en deux camps, et ces deux camps ne pouvaient plus supporter la trêve que la lassitude

seule avait souscrite. Les cœurs, à peine reposés, étaient de nouveau gonflés de haine, les esprits et les courages prêts à la lutte : tant le monde supporte mal le repos!

Revenons un peu en arrière. Au commencement de l'année 1617, le jeune prince palatin du Rhin, Frédéric V, gendre du roi d'Angleterre Jacques Ier, et l'un des chefs du calvinisme en Allemagne, voulant être renseigné exactement sur la situation de l'Empire, avait envoyé deux ambassadeurs, l'un en Bohême et l'autre en Autriche. Au retour, l'un de ses ambassadeurs, Christophe de Dohna, avait déclaré « que la monarchie autrichienne était en pleine décomposition et qu'après la mort de l'empereur Mathias, elle serait démembrée. »

L'Autriche traversait, en effet, à cette époque, une crise très grave et où son existence était en jeu.

Les peuples qui composent l'Empire sont de races différentes; ils parlent des idiomes divers; ils sont attachés à des religions rivales. Aucun centre important ne se subordonne les diverses provinces. Ni la mer, ni les montagnes, ni les vallées n'imposent à ces peuples une étroite union géographique, économique ou politique ; le lien qui les attache menace toujours de se rompre.

En 1617, l'unité de l'Empire ne paraissait plus dépendre que de la vie de l'empereur Mathias. Celui-ci avait arraché successivement, à son frère Rodolphe, les couronnes de Bohême, de Hongrie, d'Autriche, et enfin lui avait succédé à la couronne impériale (13 juin 1612). Mais le cadet s'était montré presque aussi incapable que l'aîné. Il avait déjà dépassé soixante ans; il était de santé débile ; il n'avait pas d'enfans. Sa mort, que l'on sentait prochaine, allait tout mettre en question. Les lois de l'hérédité et celles de l'élection n'étaient ni assez claires ni assez autorisées pour qu'on fût assuré que les vastes possessions sur lesquelles régnait Mathias passeraient sans trouble aux mains de ses successeurs.

Ce grave problème politique se compliquait de la plus redoutable question religieuse. L'Allemagne subirait-elle l'influence du Nord protestant, ou bien resterait-elle attachée à la religion catholique qui dominait dans les provinces du Sud? Le procès était pendant, depuis Charles-Quint. La paix d'Augsbourg n'avait été qu'un armistice. La question des biens ecclésiastiques n'était pas réglée : les laisser aux détenteurs protestans, c'était dépouiller des propriétaires qui se proclamaient légitimes; les réclamer,

c'était déchaîner la guerre. En fait, des rancunes et des luttes sans nombre entretenaient, de part et d'autre, dans le détail de la vie journalière et locale, des sentimens hostiles. L'Allemagne souffrait d'un désaccord universel. Les doctrines, les intérêts généraux et les intérêts particuliers, tout se heurtait, et, pour comble, leur discorde provoquait, au dedans et au dehors, un effroyable choc de passions rivales. Les catholiques appelaient à l'aide la papauté et l'Espagne; les protestans, l'Angleterre et les puissances du Nord.

Face à face, sur un large front de bandière qui prenait en écharpe toute l'Europe, les deux camps se mesuraient du regard et surveillaient l'agonie de l'empereur Mathias avec la perspective et l'appréhension, dès qu'il serait mort, d'une mêlée générale. Lui, goutteux, et tellement affaibli qu'il fallait le nourrir comme un enfant, accablé par la mort de sa femme, se promenait parmi les œuvres d'art de ses collections, regardant ses mains pâles, et toujours en larmes, comme s'il pleurait d'avance les misères effroyables que sa mort allait déchaîner sur ses peuples et sur l'Europe. Il mourut, le 20 mars 1619.

Avant de mourir, il avait connu les douleurs dont il avait accablé, lui-même, les dernières années de son frère Rodolphe Il avait vu sa succession dépecée en quelque sorte de son vivant, et il avait dû, par respect pour les intérêts de la famille des Habsbourg, assurer, autant que possible, la succession de ses trois couronnes, Bohême, Hongrie et Autriche, à un cousin qu'il détestait, Ferdinand de Styrie. Mais sa mort ouvrait une question plus haute. L'Empire était électif; il s'agissait de savoir si la couronne impériale serait maintenue dans la famille des Habsbourg, alors même qu'il n'y avait plus de descendance directe. Le protestantisme, maître de l'Allemagne du Nord, sentait bien que l'occasion était unique pour briser l'unité du parti catholique dans l'Empire et arracher celui-ci à l'influence des provinces du Sud. Il eût voulu imprimer, dès lors, à l'Allemagne le mouvement de bascule que la main d'un grand homme d'État devait déterminer deux cent cinquante ans plus tard.

L'homme que les circonstances désignèrent pour tenter l'entreprise était Frédéric V, comte palatin du Rhin. Ce jeune prince, né en 1596, avait succédé, en 1610, à son père Frédéric IV, petit-fils lui-même de Frédéric *le Pieux*, qui avait embrassé la religion

réformée et s'était allié, pendant tout le cours des guerres de religion, avec les protestans de France. Ces comtes palatins régnaient à Heidelberg. Leur magnifique château, planté sur la colline, dominait le cours du Rhin et « cette agréable campagne que le fleuve le plus noble va arrosant. » De là, ils étaient en relation continuelle avec l'autre rive. En religion, les princes palatins s'étaient attachés plus particulièrement au calvinisme. Leur histoire était étroitement unie, depuis cinquante ans, à celle du protestantisme français et à celle des protestans de Hollande. Allemands, ils étaient donc, par leur situation et par leurs relations, un peu extérieurs à l'Allemagne.

La mère du comte palatin Frédéric V, Loyse Juliane, appartenait à cette illustre famille d'Orange-Nassau qui réunissait en elle toutes les gloires du protestantisme occidental. Son père étant mort en 1610, il avait eu pour tuteur son parent et voisin Henri de la Tour d'Auvergne, comte de Turenne, duc de Bouillon et prince de Sedan, chef reconnu du protestantisme français.

Ce dernier était un personnage considérable. Converti au protestantisme, autant par ambition que par conviction, il s'était, par son mariage avec Charlotte de la Marck, héritière des Bouillon, et par la condescendance du roi Henri IV, assuré de la forte place de Sedan que sa femme, en mourant, après deux ans de mariage, lui avait léguée. Installé dans ce pays de « marche » qui avait su garder son indépendance, il avait épousé, en secondes noces, Elisabeth de Nassau, fille de Guillaume d'Orange, et ainsi il servait de trait d'union entre les différentes familles souveraines, toutes calvinistes, qui dominaient les régions d'entre Meuse et Rhin. Il est difficile de démêler ses ambitions secrètes. Homme d'État renommé, il caressait probablement, en ses méditations profondes, le souvenir de cette maison de Bourgogne qui, un moment, s'était taillé un empire entre l'Allemagne et la France. Son génie inquiet intriguait sans cesse dans les affaires des deux pays voisins. Conjuré toujours prêt, mais jamais sûr, le protestantisme lui était un précieux auxiliaire. Il avait lié partie avec ses parens, les Nassau de Hollande, et il était en communication constante avec les directeurs de tout le mouvement anticatholique en Europe. Il avait vécu en mauvaise intelligence avec Henri IV. Mais celui-ci l'avait ménagé. Le Roi craignait l'humeur entreprenante du duc, l'influence qu'il exerçait, l'autorité qu'il savait prendre sur les es-

prits. Bouillon, en effet, parlait bien, dissertait abondamment, et prodiguait les conseils hardis, tout en se ménageant lui-même.

Pour un tel homme, c'était une chance rare que l'ascendant qu'il exerçait sur le jeune comte palatin. Il mettait ainsi la main dans les affaires de l'Empire. Au point où en étaient les choses, peu de temps avant la mort de l'empereur Mathias, Bouillon voyait quelque chance de réaliser le projet hardi qu'il avait conçu de mettre la couronne impériale sur la tête d'un prince protestant. Ce n'est pas qu'il se fît illusion sur son neveu le comte palatin Frédéric. Celui-ci, joli blond, à la moustache fine, était, pour le moins, un téméraire : « Bon prince, disait de lui Bouillon, et tout au plus propre à gouverner un petit État comme le sien. » Mais il n'avait pas d'autre instrument et son imagination aventureuse laissait, dans ses calculs, une part à l'imprévu.

Ainsi le prince palatin, flatté et excité par ses deux oncles, le comte Maurice de Nassau et le duc de Bouillon, « politiques aussi pénétrans et aussi raffinés qu'il y en eût alors en Europe, » animé par sa femme, l'ambitieuse fille de Jacques Ier, se croyait appelé aux plus hautes destinées. Une situation exceptionnelle qu'il occupait parmi les protestans d'Allemagne lui imposait, d'ailleurs, des responsabilités particulières. En 1608, quelques-uns des princes réformés, effrayés des progrès de la contre-révolution catholique, s'étaient assemblés et avaient jeté les bases d'une « Union » qui, dans leur pensée, devait grouper toutes les forces du protestantisme en Allemagne. Elle n'entraîna pas, il est vrai, les élémens luthériens, et elle resta plutôt calviniste ; mais elle avait su se concilier des appuis à l'étranger. Henri IV et Jacques Ier l'introduisirent, comme un élément précieux, dans le calcul de leurs combinaisons politiques. Aussi obtenait-elle une certaine influence internationale. D'ailleurs, elle avait su constituer une armée ; les élémens qui la composaient étaient actifs et entreprenans ; elle s'était déclarée hostile à la monarchie des Habsbourg. En somme, c'était une force. Or, cette Union avait pris pour directeur le comte palatin du Rhin.

Frédéric V, élevé dans les idées de ses oncles de Hollande et de France, avait donc les meilleures raisons de se considérer comme appelé à jouer un rôle décisif dans le grand conflit politique et religieux qui menaçait l'Allemagne. En 1617, persuadé, comme le lui avait rapporté son ambassadeur, le comte de Dohna, que

c'en était fait de la maison d'Autriche, il se fit l'instrument de la vaste conjuration calviniste et libérale dont il se croyait le chef.

Il avait affaire à forte partie. Avant la mort de Mathias, la maison d'Autriche avait pris ses précautions et, par de sages arrangemens de famille, elle avait ramassé tous les titres et toutes les chances sur la tête d'un de ses membres, Ferdinand de Styrie, cousin de l'Empereur. Celui-ci était le héros catholique par excellence. Sa mère, Marie-Anne, était fille de cet Albert V, duc de Bavière, qui avait tant fait pour la cause romaine en fondant, à Ingolstadt, le premier collège de Jésuites (1555). Ferdinand était lui-même élève des Jésuites. On peut dire que c'est le triomphe de l'Ordre d'avoir préparé deux princes comme Ferdinand d'Autriche et Maximilien de Bavière. A eux deux, ils changèrent certainement les destinées de l'Allemagne. Les progrès du protestantisme dans cette contrée avaient été tels, en effet, que Rome avait pu croire, un moment, que sa cause était perdue là comme dans tous les pays du Nord. Ce furent les Jésuites qui se jetèrent en travers du torrent et qui l'arrêtèrent. Loyola avait écrit, en 1553 : « Notre Compagnie doit se porter avec un dévouement particulier, d'après la faible mesure de nos forces, au secours de l'Allemagne que le mal de l'hérésie expose au plus grand danger. » Le succès avait dépassé ses espérances.

Ferdinand était un prince froid, concentré, inébranlable, impassible, plein de confiance dans son droit, dans sa cause et dans sa mission. Dans un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette, il avait fait vœu de maintenir la religion catholique dans ses États : Dieu ne pouvait l'abandonner. C'était un mystique calculateur. Il avait la figure longue et forte, le menton des Habsbourg avec la moustache et la barbiche, le front haut et couturé, l'œil terne et intérieur. Homme de cabinet et de confessionnal, il se livrait, par une volonté réfléchie, à la direction des Jésuites et donnait ainsi une grande unité de mouvement à la campagne engagée, partout à la fois, contre le protestantisme. Vienne, Madrid, Lisbonne, Paris et Rome étaient en communication constante par les allées et venues des Pères, qui se déplaçaient rapidement, se dépaysaient facilement, se mêlaient de tout, se renseignaient sur tout, connaissaient l'intérieur des familles, les secrets des consciences royales, se substituaient, autant qu'ils le pouvaient, aux anciens ordres en s'attribuant leurs richesses,

montraient aux peuples la face rose et souriante d'une religion nouvelle, et, par les prédications et surtout par les collèges, préparaient les générations à venir.

Ferdinand étant à eux, ils étaient à lui. Ce fut une belle lutte que celle qu'ils engagèrent ensemble, sous la direction de Rome, pour le salut de l'Allemagne. La mémoire du grand empereur catholique en réclame l'honneur et en porte la responsabilité : « Les Habsbourg, dit un écrivain protestant, visaient à faire, de l'Empire, leur chose. Ferdinand II, dans son fanatisme, brocha sur le tout : le fauteur moral de la guerre, c'est lui. »

L'empereur Mathias ne l'aimait pas. Cependant, bon gré mal gré, il avait dû, dès le mois de juin 1617, le proposer comme héritier présomptif et comme roi à la Diète de Bohême, et Ferdinand avait été couronné en cette qualité. On avait pris une précaution analogue pour le royaume de Hongrie et le même Ferdinand avait été élu roi par les États rassemblés à Presbourg, le 16 mai 1618. Par lui-même, l'archiduc était souverain de la Styrie, de la Carniole et de la Carinthie; l'Autriche devait lui revenir par héritage à la mort de Mathias. Ainsi la réunion de tous les États de la maison de Habsbourg avait été refaite, pour ainsi dire, entre ses mains, avant même que la vacance se produisît. Mais il n'était pas élu roi des Romains. Mathias étant mort, il lui restait à obtenir l'Empire.

D'après la Constitution et la fameuse Bulle d'Or, l'Empereur était nommé, à la majorité, par le collège des sept princes électeurs : trois ecclésiastiques, les archevêques de Mayence, de Cologne, et de Trèves, et quatre laïcs : le comte palatin du Rhin, le duc de Saxe, le margrave de Brandebourg, et le roi de Bohême. En 1619, de ces sept électeurs, les trois ecclésiastiques étaient, naturellement, catholiques; des laïcs, trois étaient protestans; c'étaient le Palatin, le duc de Saxe et le margrave de Brandebourg. On peut donc dire qu'au point de vue religieux, le roi de Bohême était maître de l'élection. Or, quoique Ferdinand eût été élu et couronné roi de Bohême, le 19 juin 1617, à Prague, dans les formes accoutumées, son élection était contestée par les protestans de Bohême, qui formaient, dans le royaume, un parti redoutable. Ils avaient donné la mesure de leur énergie par la fameuse *Défénestration de Prague* du 23 mai 1618, et avaient ainsi engagé les hostilités qui devaient, pendant trente ans, ensanglanter l'Allemagne.

Toute la cause protestante et le sort de la maison d'Autriche étaient pendus, en quelque sorte, à ce qui allait se passer en Bohême. Cette formidable forteresse de la race slave, établie au cœur du monde germanique, sera toujours une cause de trouble dans l'histoire de l'Allemagne. Quand cette population s'agite, — et elle s'agite souvent, — tout s'émeut autour d'elle. A cette époque, il n'y avait encore, en Bohême, qu'un Allemand contre neuf Slaves. Aussi les sentimens d'autonomie naturels à la race tchèque, les vieilles traditions religieuses remontant à la guerre des Hussites, l'hostilité soulevée par les tentatives de restauration catholique et par le retour des Jésuites, le libéralisme de l'aristocratie et de la bourgeoisie des villes, enfin l'éclat terrible de la rupture accomplie par l'attentat contre les fonctionnaires impériaux, tout concourait à engager les États de Bohême dans les résolutions extrêmes.

Donc, aux deux bouts de l'Allemagne, en Bohême, d'une part, et, d'autre part, dans le Palatinat, des sentimens violens s'amassaient contre la maison d'Autriche. Dans la pensée des chefs du mouvement, le rôle du jeune comte palatin devait être de les rapprocher et de combiner leur explosion.

Le duc de Bouillon énumérait, dans sa pensée, les forces qui pouvaient se réunir soudainement, au cas où il faudrait en venir aux armes : les protestans de Bohême étaient prêts; l'armée de l'Union, commandée par le terrible Mansfeld, pourrait immédiatement leur prêter la main; un autre secours se préparait dans l'ombre : Bethlen Gabor, prince de Transylvanie, zélé calviniste, réunissait une armée formidable et comptait bien, le cas échéant, se tailler sa part, à la mort de l'empereur Mathias. Enfin, on pouvait compter sur des concours étrangers. L'Angleterre, la Hollande, la France n'abandonneraient pas un parti qui aurait pour programme la ruine de la maison d'Autriche. Plus on creusait l'idée, plus le succès paraissait probable. Pour des esprits profonds et imaginatifs, il y avait une séduction puissante dans la grandeur même de l'entreprise. Détruire le Saint-Empire romain, c'eût été ébranler Rome une seconde fois.

C'est donc la Bohême qui avait donné le signal. En chassant les fonctionnaires impériaux, en expulsant les Jésuites, les protestans de Bohême avaient manifesté ce que tant d'autres avaient dans le cœur : qu'on en avait assez, et qu'on était résolu, s'il le fallait, à en venir aux coups. La Diète de Prague s'était pro-

clamée « diète provinciale ; » elle avait confié le gouvernement à un « directoire ; » elle avait levé une armée qu'elle avait placée sous le commandement d'un des principaux chefs de la conjuration, le comte Henri Mathias de Thurn. L'empereur Mathias, pris au dépourvu, s'était montré hésitant. Il avait fallu que Ferdinand, visé personnellement, intervînt et prît la direction de la résistance. Une armée, levée en grande hâte, avait été mise sous les ordres du comte de Bucquoy. Les hostilités s'étaient poursuivies, entre Thurn et Bucquoy, avec diverses alternatives, pendant l'hiver de 1618-1619. Cependant, peu après la mort de l'empereur Mathias, et au moment où l'élection à l'Empire était en suspens, Thurn avait battu Bucquoy, il était aux portes de Vienne, et on pouvait croire à la prochaine et définitive victoire des armées bohémiennes. On peut juger de la joie et de la confiance qui emplissaient le cœur des chefs de la grande conjuration.

Et c'est précisément à cette heure que la voix dont Ferdinand disposait en sa qualité de roi élu de Bohême allait lui assurer la couronne impériale !... Les électeurs impériaux étaient convoqués à Francfort, pour le 28 juillet. Les catholiques, joignant leur voix à celle du nouveau roi de Bohême, étaient maîtres du vote. Que faire ? Les chefs du mouvement n'hésitèrent pas. Avant tout, il fallait empêcher l'élection ou, du moins, l'entacher de nullité. A tout prix, il fallait enlever à Ferdinand la voix qui allait faire de lui un empereur. La Diète de Bohême se réunit donc, à Prague, au mois de juillet 1619. Puisqu'il fallait aller jusqu'au bout, on irait jusqu'au bout. Ferdinand fut déposé le 17 août, et on fixa la date de l'élection d'un nouveau roi au 26 août suivant.

Il était déjà bien tard. En effet, les électeurs impériaux étaient réunis à Francfort, depuis le 28 juillet, l'élection à l'Empire devant avoir lieu le 28 août. Le 28 août, Ferdinand votait pour lui-même, en qualité de roi de Bohême, et il obtenait, dans des conditions qu'il faut rappeler maintenant, l'unanimité des suffrages.

Les trois électeurs ecclésiastiques, en tant que catholiques, lui étaient naturellement acquis. Mais les trois électeurs laïcs étaient protestans. Comment se décidèrent-ils à donner leur voix au chef avéré de la cause catholique en Allemagne ?

Quelle que fût l'ardeur de leurs ambitions, les chefs de la

cause protestante avaient compris qu'il n'était pas possible d'enlever, du premier coup, la couronne impériale pour un des leurs. L'élection immédiate d'un empereur protestant, à supposer qu'elle fût possible, c'eût été probablement la fin de l'Empire. On voulait seulement, pour cette fois, arracher le sceptre à la maison d'Autriche. Tout concourait : l'empereur Mathias mourait sans héritier direct ; Ferdinand de Styrie n'avait pas été élu roi des Romains. Les peuples souffraient et leur inquiétude était grosse d'un changement. Dans ces conditions favorables, il était possible, il était habile, et il était suffisant d'opposer à Ferdinand un prince, fût-il catholique, à la condition qu'il ne fût pas un Habsbourg. La difficulté était de trouver un candidat.

Du temps de François Ier, dans des conditions analogues, on avait pensé au roi de France. Henri IV eût peut-être osé ; mais il ne pouvait être question de son frêle et timide héritier. Il y avait bien, en Europe, un prince qui muguetait tous les bons morceaux et notamment ceux qui provenaient du lent délabrement de la maison d'Espagne : c'était Charles-Emmanuel, duc de Savoie. Il avait l'appétit très éveillé du côté de l'Allemagne, et il rappelait volontiers ses origines germaniques et son titre de vicaire de l'Empire en Savoie et en Piémont, ce qui le rattachait suffisamment à la hiérarchie germanique ; dans le plus grand secret, il soutenait, de ses subsides, l'armée de Mansfeld qui pouvait être d'une singulière utilité à l'heure opportune ; mais il était Italien ; son frère était cardinal et les protestans endurcis ne lui pardonnaient pas son manque de foi et ses entreprises réitérées à l'encontre de la Rome huguenote, Genève.

Il y avait, enfin, un candidat qui eût eu les plus grandes chances : c'était Maximilien de Bavière. Par la situation de ses États en Allemagne, par son autorité personnelle, par l'unanime attention qui se tournait vers lui, il était comme désigné. On n'attendait qu'un signe de sa part. Mais la Bavière, sous sa direction, allait jouer, une fois de plus, le rôle ambigu qui lui est réservé en Allemagne, entre le Nord et le Midi, suscitant bien des espérances, n'en réalisant que peu et ne tirant, en fin de compte, de son avantageuse position et de sa double politique, qu'un bien mince profit : « Bavière, comme dit le document contemporain, prompte à changer de roupille et à faire un demi-tour à gauche, inopinément. »

Politique moins simpliste que Ferdinand, Maximilien était

aussi un élève des Jésuites. Son père, Guillaume V, s'était démis en sa faveur, et il avait pris la couronne ducale, en 1598, à l'âge de vingt-cinq ans ; c'était un homme svelte, au long nez, les cheveux bouclés, une tête à la don Quichotte, des yeux perçans et pleins de flamme ; d'une piété insigne, il s'était, par un engagement écrit de son sang et qu'il portait toujours sur lui, dévoué à la Vierge. Ses mœurs étaient pures ; il n'aimait guère, sur terre, que les affaires, les fleurs et la chasse. Dans toute la force du terme, un homme d'action ; instruit, de jugement prompt et décidé, il était excellent au conseil, excellent à la guerre, écoutant, consultant, mais se décidant par lui-même. Comme sa famille et comme la Bavière tout entière, il restait fortement attaché au catholicisme ; cependant, il était toujours disposé à accueillir les ouvertures d'où qu'elles vinssent et à prendre des voies diverses pour arriver à ses fins qui étaient immuables : en cela, excellent élève des Jésuites.

Tout l'effort du protestantisme n'en consista pas moins à essayer de le détacher des Habsbourg, par l'alléchante tentation de la couronne impériale. Il n'était pas électeur ; mais son frère, l'électeur de Cologne, lui eût donné sa voix. Si, en outre, les trois électeurs protestans votaient pour lui, l'élection était faite. Il est vrai qu'il était le propre beau-frère de Ferdinand de Styrie. On eût passé outre. Mais, — et c'était là le principal et véritable obstacle, — ses desseins et ses ambitions étaient ailleurs.

Il ne se nourrissait pas de fumée. Avec son camarade Tilly, qui n'était pas non plus un songe-creux, il armait et se tenait prêt pour intervenir, au besoin, dans les grands mouvemens qu'il était facile de prévoir. En 1609, il s'était mis à la tête de la *Ligue catholique* allemande constituée spécialement pour défendre le catholicisme contre l'*Union protestante*. Ainsi, il était exactement à l'opposite de son voisin, le comte palatin. Or, celui-ci, suivant l'idée de détruire l'unité du parti catholique, ne cessait de le harceler pour lui offrir la couronne impériale. Il accueillait d'un sourire le bouillant jeune homme et le laissait dire, pensant, à part lui, que la dignité électorale de Frédéric V et même tout ou partie du Palatinat feraient parfaitement son affaire. Ainsi, tandis que le Palatin s'employait si activement à le faire élire empereur, il ne songeait qu'à dépouiller le Palatin. Jamais, le chat n'a joué plus froidement avec la souris.

Maximilien de Bavière était trop bien renseigné sur les pensées

intimes des différens princes allemands pour croire à l'unité de vues chez les électeurs protestans. Une scission qui subsiste toujours, à l'état latent, dans le protestantisme prenait, à cette époque, les proportions d'une crise terrible. En lutte contre l'Église romaine, le protestantisme sera toujours embarrassé de déterminer le point exact où il doit s'arrêter pour constituer une église à son tour. S'il verse dans l'individualisme, il n'est plus une religion; s'il invoque une discipline, il reconstitue, qu'il le veuille ou non, la tradition. Dans cet embarras, il a fini, le plus souvent, par lier son sort à celui de la puissance temporelle; mais, du même coup, il a diminué son principe et limité son action. Luthériens contre calvinistes, modérés contre intransigeans, arminiens contre gomaristes, le protestantisme était et sera toujours divisé en deux camps. Ayant rejeté la solution de la monarchie spirituelle, il est ballotté entre les princes et les peuples.

Les haines entre frères sont les plus violentes. La Hollande, qui donnait alors le branle à toute la cause protestante, était déchirée par des partis atroces et elle venait d'assister à l'horrible supplice de Barnevelt (13 mai 1617). Ces querelles avaient leur suite en Allemagne. Saxe et Brandebourg étaient luthériens. Ils n'avaient nulle envie de se mettre à la remorque du calviniste comte palatin et des princes de la maison de Nassau. Maximilien n'avait donc aucune certitude au sujet de leur vote en sa faveur; tout au contraire. Aussi, au lieu de se risquer dans une dangereuse compétition à la couronne impériale, se rapprochait-il de son beau-frère Ferdinand de Styrie, quitte à lui vendre, le plus cher possible, son concours.

Ainsi se trouvent très brièvement expliqués les incidens qui se produisirent à Francfort, le 28 août 1619. Les trois électeurs ecclésiastiques désignèrent Ferdinand de Styrie. L'ambassadeur du Palatin vota, d'abord, pour le duc de Bavière, Maximilien; l'ambassadeur de Jean-Georges de Saxe, voyant la majorité se dessiner, donna sa voix à Ferdinand, et, enfin, l'ambassadeur de Jean-Sigismond de Brandebourg, faisant observer que Maximilien de Bavière n'était pas candidat à l'Empire, vota comme la Saxe. Ferdinand, en qualité de roi de Bohême, vota pour lui-même, le dernier. On demanda alors à l'ambassadeur du comte palatin s'il persistait dans son vote. Il déclara que, puisque la majorité était acquise à Ferdinand, il avait pour instruction de s'y rallier.

Ferdinand était donc nommé à l'unanimité. Quel succès pour la maison de Habsbourg et pour la cause catholique !

On apprit, il est vrai, aussitôt après l'élection, que Ferdinand avait été déposé, en sa qualité de roi de Bohême, par la Diète, le 17 août, et qu'il avait été, le 26 août, remplacé par le comte palatin Frédéric. Cette décision pouvait fournir un argument aux polémistes pour plaider la nullité de l'élection à laquelle le prince déposé avait pris part. Mais il était bien tard, et, en somme, Ferdinand gagnait la partie à Francfort.

Il était sur le point de la perdre à Vienne. En effet, le comte de Thurn, commandant en chef de l'armée bohémienne qui, avant la mort de Mathias, avait, une première fois, pénétré jusqu'à la capitale de l'Autriche, avait su, après une courte période de revers, reprendre l'offensive. Le 27 août, la veille de l'élection, il avait battu, à Znaïm, Dampierre, l'un des généraux impériaux, et il marchait de nouveau sur Vienne, à la tête d'une armée de 50 à 60 000 hommes, ayant donné rendez-vous, sous les murs de cette ville, à son redoutable allié, Bethlen Gabor.

Celui-ci, s'appuyant sur les Turcs, appelant les protestans à l'aide, avait réuni une puissante armée et envahi la Haute-Hongrie. Il convoquait une diète qui aurait à décider si Ferdinand avait été élu régulièrement roi de Hongrie et il marchait sur Vienne, bousculant tout devant lui. Au début de l'automne, une double armée de 122 000 hommes menaçait la ville. Le 18 novembre, la Diète réunie à Presbourg déposait Ferdinand comme roi de Hongrie, et elle allait bientôt nommer Bethlen Gabor « prince et chef du pays. » Jamais partie plus critique et plus compliquée ne s'était jouée sur un plus vaste espace et n'avait remué à la fois de plus puissans intérêts.

Voici donc quelle était la situation du nouvel empereur, Ferdinand II. Son élection à l'Empire était discutée. La Bohême et la Hongrie rejetaient son autorité et réclamaient leur indépendance, les armes à la main ; une bonne partie de ses États autrichiens, répondant au mot d'ordre protestant, s'étaient soulevés. En Allemagne, l'Union des protestans se prononçait contre lui ; enfin son rival, Frédéric, Palatin du Rhin, était élu, à sa place, roi de Bohême.

Des armées puissantes, commandées par des chefs comme Thurn, Bethlen Gabor, Mansfeld, opéraient contre lui ; sa capitale était bloquée. Il était presque sans ressources, sans armée, sans

argent. Et, cependant, il ne désespérait pas. Dans un moment aussi critique, il avait prié Dieu et il avait entendu une voix qui lui disait : « *Ferdinande, non te deseram;* Ferdinand, je ne t'abandonnerai pas. »

Il comprit vite que sa seule chance de salut était auprès de Maximilien de Bavière. Celui-ci l'avait sauvé, une fois déjà, en déclinant la candidature à l'Empire. Il fallait obtenir, de lui, quelque chose de plus, son concours effectif contre les protestans et contre le Palatin. Lui seul avait une armée assez forte et une autorité assez grande pour contre-balancer, en Allemagne, les efforts réunis de tous les adversaires de la maison d'Autriche.

Huit jours après son élection, Ferdinand quittait Francfort pour se rendre en Bavière. Le 28 septembre, il se rencontrait avec Maximilien, venu au-devant de lui, à Augsbourg et, le 8 octobre, un traité secret était signé à Munich, par lequel Maximilien s'engageait à lui venir en aide. Mais celui-ci tirait tout le parti possible de la situation désespérée de son impérial beau-frère. Ferdinand le reconnaissait comme chef de la Ligue catholique; il s'engageait « à lui rembourser tous les frais de la guerre, à lui laisser en gage, en attendant, tout ce qu'il enlèverait aux rebelles, à le dédommager en Autriche de toute perte de territoire; enfin, il promettait, verbalement il est vrai, de lui transférer la dignité électorale du Palatin. » Maximilien avait dévoilé ses trames et perçu ses arrhes.

Ferdinand s'adressait, en même temps, à tous les princes catholiques de l'Europe, au Pape, au roi d'Espagne pour obtenir des secours, ou du moins des subsides. Il envoyait des ambassades auprès des princes hésitans, en Allemagne et hors d'Allemagne, c'est-à-dire en Saxe, en Danemark, en Pologne. Mais, surtout, il s'adressait à la France. Dès le mois d'octobre 1619, il avait envoyé à Paris le comte Wratislas de Furstemberg pour demander à Louis XIII non seulement sa neutralité, mais aussi un secours en argent et en hommes. L'ambassadeur avait été reçu en audience solennelle par Louis XIII, le 5 décembre.

Ainsi, le nouvel Empereur, le chef de la lignée impériale d'Autriche, en était réduit à implorer le fils de ce roi Henri IV qui avait fait trembler sa maison et qui avait prétendu la ruiner. Au milieu de l'Europe attentive, et dans le silence qui précède

les grandes crises, tous les yeux étaient tournés vers Paris. Le grand conflit religieux qui divisait les puissances était traduit au tribunal de la France. Après de longues guerres inutiles, elle ne s'était pas prononcée entre les deux causes et s'était ralliée, la première, au principe de la tolérance. Sa neutralité faisait sa force. Le sort de l'Europe était entre ses mains.

On pense bien que, de leur côté, les adversaires de l'Empire, les protestans de Hollande et d'Allemagne et, surtout, le Palatin, élu récemment roi de Bohême, n'étaient pas restés inactifs. Le Palatin avait hésité longtemps avant d'accepter cette couronne de Bohême qui lui était offerte dans des circonstances si précaires. L'ambition le poussait : mais, si mince que fût son jugement, il ne pouvait se dissimuler les risques de l'aventure. Il consultait tout le monde. Son conseil même était partagé : cette grande résolution, qui allait ébranler le monde civilisé, se débattait entre quelques perruques et quelques jupes, au château d'Heidelberg. La mère du Palatin, cette touchante Loyse Juliane, le dissuadait : « ses larmes y effaroient ses pensées, et ses soupirs ses appréhensions. » Mais sa femme, Élisabeth d'Angleterre, le poussait, disant « qu'elle aimait mieux manger de la choucroute avec un roi que du rôti avec un prince. »

Enfin, il avait pris son parti et avait accepté. Comte palatin, chef de l'Union protestante et roi de Bohême, gendre du roi d'Angleterre, neveu du duc de Bouillon et du comte Maurice de Nassau, il devenait le lien vivant de toutes les oppositions contre la maison d'Autriche. Mais, non moins que l'empereur Ferdinand, il avait besoin de la France.

Aussi, il se hâta d'écrire au roi Louis XIII pour lui exposer les motifs de sa décision : il insistait particulièrement sur la nécessité où s'étaient trouvés lui et ses alliés de défendre « la liberté commune » contre les progrès menaçans de la maison d'Autriche ; il rappelait au Roi l'alliance qui, du temps de Henri IV, avait uni la France et les protestans d'Allemagne. Il réclamait conseil, appui, secours. Dans une lettre à Bouillon qu'il appelait « mon père, » il s'expliquait avec plus de confiance encore : « Je vous supplie de croire que cette résolution ne procède d'ambition ou désir d'agrandir ma maison, mais que mon unique but est de servir à Dieu et à l'Église... » Lui aussi, comme son rival Ferdinand, croyait à sa mission, tant la religion est indulgente aux passions humaines : « C'est une vocation divine

laquelle je ne dois rejeter. » ... « Je vois bien force incommodités et traverses devant les yeux... Mais il s'agit d'abattre « cette maison d'Autriche qui a toujours tâché d'opprimer l'Église de Dieu... » Il rappelait aussi les raisons qu'il avait d'espérer : il se promettait l'alliance de son beau-père, Jacques Ier; il escomptait le concours de tous les princes de l'Union ; il tablait sur les succès de Bethlen Gabor qui allait, disait-il, se faire couronner roi de Hongrie, à Presbourg. Il invoquait, maintenant, comme décisive, l'intervention du roi Louis XIII ou du moins la promesse de rester neutre. Il faisait appel à toute l'amitié de Bouillon pour disposer en sa faveur les sentimens de la cour de France (octobre 1619).

Bouillon était le grand artisan de la machination : il ne pouvait pas manquer à son pupille. Si bien qu'en décembre 1619, et dans les premiers jours de l'année 1620, avant que le roi Louis XIII eût pris le parti de briser par la force la coalition des grands et de la Reine mère, il avait vu plaider en quelque sorte, devant lui, la grande cause politique et religieuse qui partageait l'Europe, le comte de Furstemberg parlant au nom de l'empereur Ferdinand et des catholiques, le duc de Bouillon parlant au nom du Palatin et des protestans.

Le débat était solennel. Les défenseurs de l'une et de l'autre thèse ne furent pas inférieurs à leur tâche. Non seulement la cour de France, mais l'opinion publique était saisie. Paris était rempli d'agens plus ou moins avoués qui se glissaient partout et cherchaient à remuer les passions; des libelles sans nombre circulaient; les deux mémoires soumis au Roi furent immédiatement répandus dans le public.

L'évêque de Luçon, ancien secrétaire d'État aux Affaires étrangères, suivait le procès avec une attention singulière; car c'est à ce moment précis que se déposent en lui les premiers germes de ce qui sera, plus tard, la politique européenne du cardinal de Richelieu.

Le mémoire présenté au nom de l'Empereur par le comte Wratislas de Furstemberg avait été rédigé, paraît-il, par le vieux baron Alerimand Conrad de Fridembourg. Sur un ton de burgrave, il rappelait son âge de quatre-vingt-trois ans passés, son indépendance, ses services; il se vantait d'avoir, « depuis la journée de Pavie jusqu'en l'année 1586, continuellement porté

les armes, reçu vingt-cinq plaies le visage tourné vers l'ennemi et été récompensé treize fois extraordinairement. » C'est ce Nestor qui dévoile, en un large tableau, tout le plan de campagne du grand parti qui agite et soulève l'Europe. Par une vue profonde, il découvre la politique, où la foule ne voit que la religion. Pour lui, il s'agit non pas tant d'une lutte de doctrines que d'une compétition pour le pouvoir. La conjuration est toute républicaine; c'est aux trônes et aux couronnes qu'on en a.

Il signale le péril au Roi Très Chrétien et développe, point par point, tous les élémens du complot. Venise est l'origine; la Hollande est le foyer. On prétexte la religion; mais ces deux républiques, qui sont de religion différente, se soutiennent. Les Suisses en sont aussi, et ce sont des républicains; en Italie, c'est Gênes, c'est Pise, Florence, Lucques; en Allemagne, ce sont les villes hanséatiques et les villes libres dont l'indépendance énerve l'Empire : protestantes ou catholiques, elles n'ont d'autres visées que de secouer la domination des Princes. « Une seule espérance les nourrit, de pouvoir, en brief, chasser les rois d'Europe. » Si la noblesse d'Allemagne s'engage dans le même parti, c'est que l'aristocratie est volontiers républicaine.

Le vieux comte s'adresse à tous les membres de la conjuration : « Quelle peut donc être la cause qui vous y a invités? La haine seule que vous portez à la royauté et l'amour que vous avez pour établir l'aristocratie et la démocratie. » C'est là la véritable cause de la levée de boucliers universelle contre la maison d'Autriche, ou plutôt contre l'Empire : car, à leurs yeux, il est le principal et le plus ferme boulevard de la monarchie en Europe. Les monarchies, elles-mêmes, sont englobées dans cette immense machination. Le prince palatin et ses alliés en sont les instrumens aveugles et en seront les premières victimes; partout, la conjuration a pénétré : « Ceux qui traitent aujourd'hui les grandes affaires au conseil secret des Princes sont volontiers contraires aux monarchies et principautés et n'approuvent que le gouvernement de plusieurs. »

Pour détruire les monarchies, ils emploient des moyens divers : les calomnies par lesquelles ils rendent les monarques odieux, les séditions qu'ils allument en leur pays et les guerres, par lesquelles ils font saccager les peuples; la religion est un manteau : « tous leurs desseins ne tendent qu'à réduire les royaumes et les principautés en *Ordres* et *Estats*, afin que ceux

qui seront *élus* par le peuple aient le commandement absolu. » Par un coup droit à l'adresse du roi de France, le défenseur de la cause impérialiste cite l'exemple des huguenots de France : « Que prétendent-ils donc, aussi? n'ont-ils pas ensemblement conspiré, fait des assemblées secrètes et collectes de deniers afin d'ébranler, s'ils pouvaient, le royaume de France et de rendre la puissance des rois énervée? » Et il conclut avec force : « Qui défend les rebelles, il apprend à ses propres sujets à se révolter. Qui prête l'oreille aux étrangers qui calomnient leur magistrat, il ouvre la porte aux séditions intestines, et, si vous portez secours aux rebelles contre leur Roy, quand ils auront vaincu leur naturel seigneur, ils armeront les vôtres contre vous. »

Un exposé aussi complet et aussi pénétrant de la situation générale de l'Europe, un appel aussi grave à la solidarité monarchique et catholique, ne pouvaient être réfutés que par la considération des intérêts particuliers et pratiques de la politique française. C'est ce point de vue réaliste que Bouillon développa dans le mémoire extrêmement adroit et véritablement diplomatique qu'il soumit à Louis XIII. Il se garde de découvrir toute sa pensée : On vous trompe, sire; on veut transformer une lutte d'intérêts, à laquelle vos ancêtres ont pris part, en un débat de doctrines. La vérité est que la maison d'Autriche, accablée sous le poids des hostilités que son ambition a suscitées, prête à succomber, fait appel aux principes, quand la force lui manque La bête est aux abois; un seul effort, et la grande campagne engagée contre elle va s'achever par un succès éclatant. Elle essaye de s'échapper par cet habile subterfuge. Quelle témérité de joindre le sort de la religion catholique ou de la cause monarchique à celui de la maison d'Autriche! En ce moment, un prince qui fut, de tous temps, des alliés de votre maison, poursuit la campagne commencée par les François Ier, les Henri II, les Henri IV. Aidé de ses alliés, il traque la bête et la tient sous ses pieds. Est-ce le moment que vous allez choisir pour venir en aide à votre mortel ennemi? On vous prie d'intervenir : d'accord, intervenez. Demandez la tenue d'une Diète, recherchez, du commun consentement, les moyens les plus propres à établir la paix, à rassurer les consciences, s'il le faut, même à raffermir l'autorité de l'Empereur ébranlée; mais que cela soit fait par vous, sans rien changer à la ligne politique adoptée par vos ancêtres, sans rien abandonner de votre sys-

tème et de vos alliances. Soyez, comme vous l'avez été, le pacificateur et le protecteur des « communes libertés du pays. »

L'idée d'une intervention conciliatrice et, en quelque sorte, arbitrale (le mot est prononcé) de la France était lancée par Bouillon avec une habileté consommée. Dans les affaires, les propositions les plus douces sont les plus facilement accueillies : si le Roi suivait ce conseil, il était presque fatalement amené à prendre, tôt ou tard, position contre la maison d'Autriche. Bouillon, par ce mémoire d'une très haute portée pratique, insinuait en quelque sorte la politique protestante dans la politique française ; il les mêlait l'une et l'autre dans la mesure où elles peuvent s'unir ; il signalait, pour la première fois, ce rôle savant d'arbitre intéressé et de protectrice attentive que la France pouvait jouer dans les affaires germaniques.

Ces vues ne furent pas adoptées par le Conseil du Roi. C'est ici que se précisent les responsabilités de Luynes. Né dans le Comtat-Venaissin et, par conséquent, soumis dès l'enfance à l'autorité pontificale, ménageant avec soin les influences religieuses qui s'exerçaient autour du Roi et notamment celle du confesseur, le Père Arnoux, soucieux de s'assurer la bienveillance de la jeune reine Anne d'Autriche, d'autant plus qu'il était en rupture ouverte avec la Reine mère, Marie de Médicis, et, par-dessus tout, appréhendant la coalition des grands et des protestans qui se formait contre lui, à l'intérieur du royaume, il avait toutes les raisons de chercher son point d'appui du côté catholique et espagnol. Il s'en défendait pourtant, au début de sa faveur, « de peur que l'accusation qu'il faisoit contre la Reine et les ministres qui avoient gouverné sous son autorité d'avoir trop incliné vers l'Espagne ne fût rétorquée contre lui-même. » Mais la force des choses et sa propre inclination l'avaient emporté sur les hésitations de cet esprit précautionneux qui eût voulu éviter de se prononcer, par souci de ménager tout le monde.

Le nonce du pape, Bentivoglio, avait pris sur lui la plus grande influence. Rome, naturellement, était, plus que toute autre puissance, en éveil sur les projets de Bouillon et elle avait pris, de bonne heure, ses mesures pour les contrecarrer. Dès le mois de mai 1617, deux ans avant la mort de l'empereur Mathias, une lettre du nonce près de l'électeur de Cologne, transmise confidentiellement à Bentivoglio, lui avait dénoncé

tout le plan de la conjuration; et on lui avait donné, en même temps, les instructions nécessaires pour y parer : « On dit ici, écrivait le nonce de Cologne, comme venant de Hollande, que la mort du maréchal d'Ancre est sortie de la boutique de Bouillon et du comte Maurice. Leurs adhérens dans les conseils du Roi ont pour but d'amener une rupture entre la France et l'Espagne, de façon à réussir, par l'intrigue, là où les armes ont échoué. Sous le prétexte de faire suivre par le Roi les conseils de son père, on l'engagera dans les affaires d'Allemagne de façon à débarrasser la France de ses humeurs intestines et à faire poursuivre, pour son roi, l'Empire ou le titre de Roi des Romains. D'où l'alliance avec les hérétiques d'Allemagne. Le Roi, joignant ses forces aux leurs et à celles des Hollandais, pourra, sans grande difficulté, exécuter le dessein, dès longtemps caressé, d'abaisser la maison d'Autriche. Ainsi se trouverait bouleversé tout l'état actuel de la Chrétienté. Il faut travailler à mettre la Chrétienté à l'abri de si grands malheurs... » Évidemment, Bouillon, entouré d'agens suspects, avait trop parlé. Parmi les plus chauds défenseurs de la cause protestante, il y en avait qui étaient en relations étroites avec l'archevêque de Cologne. Rome était instruite par ce canal. Bentivoglio, averti de longue main, avait eu tout le temps de prendre ses mesures dans la cour de France, dans le Conseil, et notamment auprès du favori. Il avait celui-ci dans la main; ce n'est pas seulement Rohan qui l'affirme avec une précision difficilement contestable, c'est la correspondance de Bentivoglio qui le prouve.

D'ailleurs, Luynes s'était lié les mains, en quelque sorte, par une décision capitale qu'il avait prise, dès le mois de février 1618, celle de donner aux Jésuites l'autorisation d'enseigner à Paris, autorisation qu'ils n'avaient pu obtenir, malgré une insistance journalière, depuis l'année 1604, où Henri IV les avait rétablis. En ouvrant le collège des Jésuites, malgré l'opposition désespérée de l'Université et du Parlement, Luynes avait, en connaissance de cause, assumé une haute responsabilité; un acte pareil est de ceux qui engagent. Il était donc dans la logique de son rôle quand il donnait, à la politique extérieure, une impulsion analogue et qu'il l'inclinait vers le parti catholique, autrichien et espagnol en Europe.

Aussi, quand les deux thèses rivales furent soumises à la délibération du Conseil, chacun savait-il, d'avance, quelle était l'opi-

nion du favori. On se régla sur elle. D'ailleurs, la thèse catholique ne comptait guère, auprès du Roi, que de zélés défenseurs. Personnellement, le Roi était porté vers elle : assurément, il n'aimait pas « l'Espagnol ; » les impressions qu'il avait recueillies du vivant de son père n'étaient pas entièrement effacées de son esprit; mais, jeune, ignorant et timide comme il était, il n'avait guère d'autres ressources intellectuelles et morales que celles de la religion et il était sans défense contre l'action journalière qu'exerçait sur lui un entourage tout ecclésiastique : son confesseur, le Jésuite Arnoux, les cardinaux de la Rochefoucauld et de Retz, membres influens du Conseil, le Père Bérulle, le Père Joseph, et bien d'autres qui, sous des prétextes divers, avaient continuellement accès auprès de lui.

La reine Anne d'Autriche était tout naturellement attachée à la couronne d'Espagne; sa nouvelle patrie lui donnait trop peu de satisfaction pour qu'elle n'eût pas les yeux sans cesse tournés vers son passé et vers la cour dont l'ambassadeur, duc de Monteleone, était, auprès d'elle, l'assidu représentant.

Le prince de Condé était absolument dévoué à la cause catholique et son premier acte, en sortant de prison (2 janvier 1620), avait été d'écrire au Pape une lettre solennelle pour l'assurer de son filial dévouement. Parmi les ministres, Sillery était, depuis son ambassade à Rome (et cela remontait au règne d'Henri IV), l'homme de la Papauté; son fils, Puisieux, secrétaire d'État chargé des Affaires étrangères, et qui eût dû éclairer ses collègues, était un de ces hommes médiocres dont l'habileté consiste à écouter le vent : « Vis-à-vis de ceux avec qui il négocie, il le fait avec tant d'incertitude et d'irrésolution que, quelle que soit l'issue d'une affaire, il veut faire paraître qu'il a tout prévu; car il est jaloux de conserver au moins l'apparence de son autorité. » Le garde des sceaux, Du Vair, était un ennemi déclaré des huguenots. C'était un sectaire de très grande éloquence et de très belle barbe. Arrivé à la fin d'une longue vie laïque, il avait la bizarre ambition de se faire nommer évêque et même cardinal, et il multipliait les preuves de son dévouement à l'Église pour obtenir, de Rome, les dispenses nécessaires.

Restait le plus sage et le plus expérimenté des ministres, le président Jeannin. Seul, l'illustre négociateur de la trêve des Provinces-Unies eût pu, avec l'autorité attachée à ses services, tenir les esprits en suspens. Mais il était bien vieux, bien timoré;

il avait bien des intérêts à ménager pour assurer la fortune de ses enfans; il était à bout de force et de vie. Ce n'était plus qu'un fantôme. On le consulta, mais pour l'engager. On sut couvrir de son nom la décision qui fut prise. On le chargea, en effet, de rédiger l'avis du Conseil qui trancha le différend solennel soumis au roi Louis XIII et qui détermina la politique de la France.

La fortune voulut que la France, à cette heure décisive, fût conduite par un adolescent ignorant, un favori inquiet et des ministres timorés. La décision prise par eux sauva la Maison d'Autriche.

Le président Jeannin était trop avisé pour ignorer et trop loyal pour dissimuler la portée de la question soumise au Conseil. Son mémoire rappelle d'abord « que la Maison d'Autriche est montée à un si haut degré d'autorité et de pouvoir qu'elle en est devenue formidable, odieuse et suspecte à tous les autres souverains de la Chrétienté; » il reconnaît le danger que font courir aux autres puissances, et notamment à la France, les ambitions et les appétits territoriaux de la couronne d'Espagne. Mais, aussitôt, il tourne court et il affirme que la France ne peut pas l'abandonner dans les circonstances critiques qu'elle traverse. Il s'appuie sur une seule considération : celle de la religion : « Sa Majesté est obligée de secourir la Maison d'Autriche contre un si grand nombre d'ennemis fort puissans qui ne peuvent être les maîtres par une victoire absolue, sans que la religion dont Elle fait profession ne soit en très grand danger. » Il serait à craindre, en effet, que la victoire des protestans en Allemagne n'encourageât les huguenots de France : « et peut-être que Sa Majesté ne seroit, elle-même, exempte de ce danger en ses États. » C'est bien la solidarité monarchique et religieuse. Le vieux ministre avait oublié le temps où Henri IV appuyait, contre l'Espagne, les républicains de Hollande !

Il insiste beaucoup sur l'idée que la Maison d'Autriche est maintenant trop abattue pour obtenir un succès complet et qu'en tous cas, elle restera toujours très affaiblie. Le mémoire contient une erreur d'appréciation très grave sur la force respective du Palatin et de la Maison d'Autriche : « La puissance du nouvel élu roi de Bohême doit être plus suspecte que celle de la Maison d'Autriche, à cause des grands appuis qu'il a, tant en Allemagne qu'au dehors, tandis que la Maison d'Autriche vieillit, ayant déjà passé le temps de son accroissement et étant

sur le déclin : au contraire, la grandeur du Palatin est en son orient et n'a pas encore atteint sa vigueur : par ainsi, est plus à craindre. »

Le président Jeannin ne manque pas d'invoquer le fameux argument, traditionnel alors, qui réunissait l'Europe chrétienne en une solidarité du moins nominale contre les Turcs, et ainsi, il se conciliait le duc de Nevers, le Père Joseph et les confidens intimes qui remuaient, une fois encore, l'illusoire dessein d'une nouvelle croisade. « C'est donc avec grande raison que le Roi doit désirer de voir cette guerre finie par quelque composition et accommodement tolérable plutôt que par quelque victoire absolue, » et, en concluant, le président résumait en ces termes l'avis du Conseil : envoyer, en Allemagne, une ambassade solennelle qui s'efforcerait de prendre autorité sur les belligérans, de pacifier le différend et de mettre fin aux hostilités. Il ajoutait même, que, si l'ambassade ne réussissait pas, le Roi devait se préparer à secourir effectivement l'Empereur, soit par des subsides, soit même par l'envoi d'une armée. « La religion, ajoute-t-il, en manière d'argument réitéré et décisif, y invite Sa Majesté et l'oblige à mépriser toute considération contraire. »

Intervention dans les affaires d'Allemagne au moyen d'une ambassade chargée de s'entremettre pour la paix, telle était donc la conclusion du vieux Jeannin. Or, c'était précisément le conseil qu'avait donné Bouillon. Mais les deux avis, identiques dans la forme, étaient diamétralement opposés au fond. Bouillon ne voyait, dans le roi de France, que « le protecteur des libertés germaniques ; » le président Jeannin réclamait, pour le roi, l'honneur de sauver l'Empire. Ce fut naturellement l'opinion de Jeannin qui rallia tout le Conseil. Ainsi la cause catholique et impériale l'emportait auprès du roi de France, fils de Henri IV. Que les temps étaient changés!

Le nonce Bentivoglio, quand il apprit, de la bouche de Puisieux, la résolution du Conseil approuvée par le Roi, s'écria : « C'est un miracle et une intervention manifeste de la Providence divine. »

A la tête de l'ambassade solennelle envoyée en Allemagne fut placé Charles de Valois, duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX, un des plus hauts personnages du royaume et traité en cousin par le Roi. On lui adjoignit deux diplomates expéri-

mentés, le comte de Béthune, frère du duc de Sully, et l'abbé de Préaux, prieur de l'Aubespine et de Châteauneuf. Leurs instructions leur prescrivaient de se rendre en Allemagne par la Lorraine, en voyant sur leur route les princes, magistrats des villes et autres souverains, de travailler partout à la paix et surséance d'armes, « pour faire comprendre à tous, avec plus d'efficace, le trouble et péril certain et inévitable auquel le pays de Germanie est porté à tomber si, par une prévoyance générale, un concert prompt et unanime, les intéressés ne s'efforcent de pourvoir à ce désordre, et déposant les considérations privées, n'embrassent vivement les publiques, pour éviter un si grand désordre et malheur. »

Les ambassadeurs devaient se rendre, le plus tôt possible, près de l'Empereur, le féliciter de son assomption à l'Empire « dont les épines et difficultés présentes seront bientôt, s'il plaît à Dieu, changées en contentement. » A l'Empereur, ils déclareront qu'il doit compter le Roi au nombre de ses amis, et qu'il pourra se servir de la bonne volonté et des forces de Sa Majesté, s'il entre dans les voies de l'entente et de la conciliation que l'ambassade est chargée de préparer entre tous les princes de l'Allemagne. Les instructions ajoutaient, d'ailleurs, que la cour de France refusait de reconnaître le Palatin en qualité de roi de Bohême; celui-ci était le seul que les ambassadeurs dussent s'abstenir de visiter.

On voit quel réconfort ce dut être pour la Cour Impériale de recevoir de pareils encouragemens dans une heure si critique et, au contraire, quel désastre pour la cause protestante, stupéfaite de recevoir un tel coup d'une telle main.

Les princes de l'Union protestante étaient réunis à Ulm; les ambassadeurs s'y rendirent en grande hâte; ils arrivèrent dans cette ville, le 6 juin 1620. Les deux armées étaient en présence et sur le point d'en venir aux mains. Les protestans d'Allemagne étaient décidés à combattre pour secourir leurs frères de Bohême : « L'un d'eux nous dit, écrivent bientôt les ambassadeurs, qu'il fallait que les armes fussent teintes du sang de quelques-uns devant que les articles d'une paix pussent être accordés, et qu'elle ne pouvait se faire qu'entre deux armées (juin 1620). »

C'est cette disposition des protestans allemands qui tenait tout en suspens. L'Empereur suppliait Maximilien de Bavière de l'aider en Autriche et en Bohême. Mais celui-ci, après avoir tout

promis, ne bougeait pas. Il déclarait qu'il ne s'engagerait à fond que s'il obtenait préalablement toute sécurité au sujet de ses possessions héréditaires. Il craignait, en effet, que, s'il s'avançait au secours de l'Empereur en Bohême, les protestans d'Allemagne ne le prissent à revers et ne pénétrassent dans ses États. Avec une habileté profonde, il s'efforçait de séparer l'affaire de Bohême des affaires d'Allemagne et de rompre le faisceau que l'habileté contraire de Bouillon avait su nouer par l'élection du Palatin. Déjà, l'électeur de Trèves, soufflé par Maximilien, avait dit aux ambassadeurs du Palatin : « Qu'ils se battent en Bohême, tant qu'ils voudront; nous autres, nous resterons bons voisins en ces quartiers. » Cela voulait dire qu'on travaillait à isoler le Palatin, à le réduire à ses propres forces. La partie diplomatique qui se jouait, à Ulm, entre les deux renards, était donc décisive.

C'est l'ambassade française qui décida du succès. A peine arrivée à Ulm, elle s'emploie avec une activité singulière auprès des princes de l'Union protestante, pour leur faire accepter l'idée d'un armistice s'appliquant aux princes allemands *seuls*, et laissant *l'Empereur et la Bohême en dehors*.

La diplomatie du Palatin, dirigée par Bunichhausen, homme avantageux et imprudent, ne vit pas le piège : on dit même qu'un des principaux chefs de l'Union protestante, le margrave d'Anhalt, se laissa corrompre par l'argent du roi de France. D'ailleurs, les princes protestans d'Allemagne n'étaient pas sans inquiétude pour leurs propres États. Ils craignaient de tirer les marrons du feu au profit du Palatin. Celui-ci n'était ni aimé, ni craint.

Donc, sous l'autorité du roi de France et suivant les conseils subtils de Maximilien, on signa, à Ulm, un traité par lequel les princes protestans et les princes catholiques allemands s'engageaient respectivement à ne pas recourir aux armes les uns contre les autres. Et, par les termes mêmes du traité, l'Empereur et la Bohême étaient formellement exclus de cet arrangement.

Laissons les ambassadeurs expliquer eux-mêmes la portée de cet acte : « La paix est confirmée parmi tous les États de la Germanie, sans priver toutefois l'Empereur de porter ses armes et celles de ses parens et amis qui sont de la Ligue catholique dans le Palatinat, et lui, garde, par contre, la faculté d'être secouru en Bohême de toutes les forces levées par la dite Ligue. » Les princes protestans déposaient les armes. Bavière était rassuré. Le Palatin demeurait seul Ses ennemis l'avaient à leur

merci. Les ambassadeurs purent se vanter d'avoir rempli les vues de la cour de France; l'Empereur était sauvé par leur entremise; la cause catholique avait, désormais, tous les atouts dans la main.

Les ambassadeurs se hâtèrent d'annoncer ces bonnes nouvelles à Paris. Mais le traité d'Ulm était à peine signé, le 3 juillet 1620, qu'ils virent se développer, sous leurs yeux surpris, ses funestes conséquences.

Dès le 5 juillet, Maximilien, se sentant en sûreté pour ses États et n'ayant plus rien à craindre des protestans d'Allemagne, se mit en marche à la tête de l'armée admirablement exercée qu'il avait préparée avec Tilly et il se porta au secours de l'Empereur. Un mouvement général d'offensive des forces impériales se dessine alors. Le roi d'Espagne, qui avait hésité à intervenir, donne l'ordre à Spinola de quitter Bruxelles avec une armée de 25 000 hommes parfaitement organisée et d'envahir le Bas-Palatinat. L'électeur de Saxe, quoique protestant, pénètre en Bohême par la Lusace dont il comptait s'emparer pour arrondir ses États. Bethlen Gabor, craignant, à ce qu'il semble, une intervention polonaise, vient de signer un armistice, et sa défection a contraint le comte de Thurn d'abandonner Vienne et de se replier sur la Bohême. Mansfeld, lui-même, reste neutre à Pilsen, attendant les événemens. Maximilien fait alors sa jonction avec le comte de Bucquoy et tous deux, disposant d'une armée de 50 000 hommes, s'avancent sur le Palatin, réduit à ses seules forces en Bohême.

Les ambassadeurs de France, un peu inquiets du succès si rapide de leur intervention, quittent Ulm en hâte pour se rendre à Vienne. Ils n'ont pas oublié que leur mission est de devenir, en Allemagne, les arbitres de la paix. Ils ont désarmé les protestans; ils veulent obtenir le même avantage auprès des Impériaux. Mais ils s'aperçoivent bientôt qu'on ne les écoute plus; on les tient à l'écart; on les traite en suspects; on craint d'éveiller les susceptibilités de l'ambassadeur d'Espagne. Laissons-les parler : « Dès lors, nous commençâmes à connaître que l'on nous avait dit vrai, étant certain que l'ambassadeur d'Espagne est si puissant dans les conseils de cette Cour qu'il ne s'y agit plus que par ses seuls avis, pour ne pas dire par ses ordres (7 août 1620). » C'est que, en effet, l'Espagne agit, tandis que la France parle.

Au moment même où les ambassadeurs écrivent cette lettre,

Spinola quitte l'archiduc Albert et commence la campagne d'invasion du Palatinat. Au fur et à mesure que les événemens se précipitent, les ambassadeurs, ballottés entre des sentimens contraires, se sentent inutiles, un peu ridicules. Ils en sont encore à prêcher la paix, tandis que le bruit des armes retentit de toutes parts; ils voudraient prendre et surtout faire prendre au sérieux ce rôle d'arbitre de l'Allemagne que la Cour de France s'était si légèrement attribué. Pour cela, ils frappent à toutes les portes. On refuse d'examiner leurs propositions. On les traîne. Ils languissent. L'Empereur ne les voit que dans des audiences d'apparat et sans confidence. Et encore, il se plaint de ne pas recevoir le secours que le roi de France lui avait fait espérer. Leur cœur éclate : « Toutes ces considérations nous font croire, écrivent-ils au ministre Puisieux, que vous aurez soin, comme nous vous en supplions, de nous envoyer avec diligence les ordres et commandemens du Roi afin que son autorité ne paraisse pas ici languissante et inutile (2 septembre 1620). » Ils essayent de poursuivre la négociation de la paix avec Bethlen Gabor. L'Empereur répond à leurs ouvertures d'une façon dérisoire : « Pour ne rompre pas, nous fûmes obligés de dissimuler notre ressentiment... » « L'ambassadeur d'Espagne dit tout haut que nous ne viendrons pas à bout de la paix et que l'autorité du Roi son maître ne peut permettre que l'autorité du Roi réussisse les affaires... » « Nous pouvons dire, en vérité, que nous sommes, ici, sans aucune consolation ni satisfaction que celle de servir au gré de notre maître. »

Et encore, ce maître ou, du moins, ses ministres ne sont pas contens. De la Cour, on les accuse de voir les choses en noir, de se laisser influencer par l'ambassadeur d'Angleterre. Puisieux leur écrit, assez naïvement, de persévérer, qu'ils vont réussir, que la saison qui approche « est plus propre aux traités qu'aux combats. »

Or, au même moment, ils apprennent et ils annoncent à la Cour l'inévitable catastrophe : le prince palatin a été battu, à plate couture, à la Montagne Blanche, près de Prague. Tandis que le prince d'Anhalt, général de l'armée bohémienne, réduit à une armée de 24 000 hommes, par suite de la neutralité de Mansfeld, essayait de se dérober, Maximilien de Bavière, sur les conseils de Tilly et contrairement à l'avis de Bucquoy, l'avait attaqué résolument. La déroute fut complète. Neuf mille Bohémiens

restaient sur le carreau. Le duc Ernest de Weimar et le jeune prince d'Anhalt, celui-ci grièvement blessé, étaient prisonniers. Le prince palatin, « roi d'un hiver, » ne s'était pas battu. Surpris par la défaite, il avait fui, en abandonnant Prague. Le 9 novembre 1620, l'armée catholique entrait dans la ville, et bientôt toute la Bohême faisait sa soumission.

Les ambassadeurs de France ne pouvaient pas en croire leurs yeux. Mais le fait était là; il fallait bien comprendre sa portée. Alors, ils sentirent leur devoir grandir avec leurs responsabilités. Dans une lettre magistrale adressée au Roi, ils osèrent dévoiler l'erreur commise et conseillèrent de prendre exactement le contre-pied de la politique pour laquelle on les avait envoyés : ils montrent la grandeur de la Maison d'Autriche, soudain reconstituée : ils demandent qu'on l'arrête dans son triomphe. Ils rappellent leur gouvernement aux traditions, qui, en France, depuis François Ier et Henri IV, ont passé pour maximes d'État : « Car, enfin, si la Maison d'Autriche manioit à son gré et sans aucune contradiction le sceptre de l'Empire, elle répandroit la terreur par toute la Chrétienté. Chacun devroit être en garde contre le projet ambitieux et chimérique de la monarchie universelle. Il faut prévenir ce juste sujet de crainte par une résolution ferme et hardie de rompre l'entreprise sur le Palatin. »

Ils en sont là, maintenant. Ces gens envoyés pour secourir l'Empereur demandent qu'on l'arrête et qu'on l'attaque au besoin. Ils prévoient, de loin, ce qui doit se passer, c'est-à-dire l'agrandissement de la Bavière assuré par la protection de la Maison d'Autriche et, par conséquent, toute l'Allemagne du Centre placée sous l'influence de Vienne : « Ce qui seroit encore plus à craindre et à regretter seroit de voir porter la dignité électorale sur la tête du duc de Bavière, acquis depuis si longtemps, de père en fils, à la Maison d'Autriche. » Ils s'en prennent à « ceux qui voudroient voir régler les affaires d'État par les seuls intérêts et avantages de la religion catholique. » Ils affirment que l'intérêt du roi Louis XIII est de maintenir les « alliances » du roi Henri IV. Ils conseillent, enfin, d'intervenir en faveur du Palatin, et, au besoin, par les armes : « Le Roi, par les raisons précédentes, de son intérêt est convié et même tenu de favoriser le Palatin et de le sauver d'une ruine quasi inévitable. Il le doit, par le titre glorieux qu'il possède d'arbitre de la Chrétienté. Sa Majesté est conviée par toutes sortes de considérations d'amitié,

d'honneur et de raison d'État à entrer dans sa querelle, à le secourir, et, si son entremise auroit peu profité, il doit tâcher d'y amener *par de justes armes* ceux que des raisons et prières n'auroient pu fléchir, appelant et surveillant sous son autorité, *par une conspiration nécessaire,* toutes les puissances de l'Europe intéressées en ce fait et directement opposées au dessein d'Espagne. »

Luynes recevait donc cette lettre de Vienne et, en même temps, la nouvelle de la bataille de Prague; et cette dure leçon des faits était encore plus éloquente que la parole des ambassadeurs. La Maison d'Autriche rétablie; l'Espagne maîtresse du Rhin et menaçant l'Alsace dont elle avait tant envie; la Hollande, inquiète, cherchant de toutes parts du secours; le Palatin chassé de la Bohême et traqué dans ses États; l'Europe envahie, soudain, par l'ombre grandissante de l'Empire de Charles-Quint reconstitué : tels étaient les résultats de l'habile manœuvre diplomatique accomplie à Ulm!

Si encore on avait su ce qu'on voulait, où on allait; si on avait fait payer à la Maison d'Autriche ce secours inespéré; mais non; on avait été surpris, même par le succès. On était battu par sa propre victoire. On avait tout compromis, même l'honneur. Le dessein avait été nul, les actes étaient dérisoires, les hommes restaient ridicules. Ulm sera, pour la mémoire de Luynes, une tache ineffaçable.

L'histoire, abusée par les témoignages contemporains et mal renseignée d'ordinaire sur le secret du cabinet, est, d'ailleurs, si négligente qu'elle sait à peine démêler, dans l'entassement des faits qui la sollicitent, ceux qui sont d'une importance décisive. D'ailleurs, quand il s'agit de politique internationale, les conséquences des résolutions prises ne se développent que lentement. Il faut des années pour que le germe devienne fleur ou fruit; il y a beau temps que ceux qui l'ont déposé ont disparu de la scène du monde!

Si, dans cette crise de 1621, qui est à peine mentionnée par nos histoires, la France eût eu à sa tête un gouvernement ferme ou prévoyant, les maux de trente ans de guerre eussent probablement été évités. A cette date, une parole dite par le roi Louis XIII, une attitude prise par lui, un langage ferme tenu par ses ministres, eussent changé le cours des choses. Par la suite, il a fallu la double et étonnante carrière d'un Richelieu et d'un Mazarin, il a fallu le génie militaire des Gustave-Adolphe, des

Condé et des Turenne pour réparer le mal que la négligence ou l'incapacité d'un Luynes ou d'un Puisieux, soucieux uniquement de se maintenir au pouvoir, ont, sans même s'en apercevoir, laissé commettre.

L'art de la diplomatie est un art secret; s'il fait bien, il est peu apprécié, ses succès restant cachés dans le mystère des archives et dans une heureuse suite d'événemens prospères qu'on attribue au cours naturel des choses ou à la fortune. S'il fait mal, ses fautes, qui ont des conséquences incalculables, ne sont aperçues que par quelques-uns et, quand ils parlent à temps, on ne les croit pas. Il est bien rare que les catastrophes se précipitent avec une rapidité telle que les Cassandre aient la douleur de voir leurs prophéties funestes se réaliser et d'être appelés à réparer le mal qu'ils ont prévu et annoncé.

La Maison d'Autriche, sauvée par Luynes, en 1621, imposa à la France plus d'un siècle de sanglans efforts. Le favori ne pouvait guère se douter de la portée d'une résolution qu'il avait prise en se jouant.

Pourtant les événemens se chargeaient bientôt de dévoiler, même à son aveuglement, d'autres suites non moins graves et immédiatement préjudiciables aux intérêts du pays. Un plus habile eût peut-être ouvert les yeux et se serait repris; mais la sottise ne se corrige pas; il s'enfonça dans son erreur; et il ajouta une nouvelle honte et de nouvelles fautes à la première honte et aux premières fautes : c'est ce qu'il faut essayer d'expliquer maintenant.

II

La France, si petite en Europe, trouvait en face d'elle, au XVIIe siècle, la double menace de l'une et l'autre dynasties héritières de Charles-Quint, la Maison d'Autriche et la Maison d'Espagne. L'Espagne était véritablement l'ennemie héréditaire. Au temps de la Ligue, elle avait mis le royaume à deux doigts de sa perte. Elle était partout, sur nos frontières : du côté des Pyrénées où la grave question de la Navarre et du Béarn, pas plus que celles du Roussillon et de la Catalogne, n'était entièrement réglée; du côté des Alpes, où elle occupait le Milanais, et où, par son établissement dans le royaume de Naples, d'où elle nous avait chassés, elle dominait la péninsule; en Franche-Comté et dans les

Flandres, où elle détenait la partie la plus importante et la plus grasse de l'héritage de Bourgogne.

Elle était, alors, à l'apogée de sa puissance et elle poursuivait, dans ses fameux Conseils, le fastueux dessein de la monarchie universelle : ses intérêts étaient si nombreux dans le monde qu'elle n'aurait eu de repos que dans la conquête du monde. Le roi qui s'appelait « très catholique » n'avait-il pas, d'ailleurs, une sorte de mandat universel ? Partout, en Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique, il prenait position de défenseur attitré de l'Église romaine. De cette immense domination et de cette orgueilleuse prétention, il subsiste encore, aujourd'hui, le fait considérable que, sur la surface du globe, de vastes contrées restent attachées à la religion catholique.

Or, ces trois grands intérêts de la royauté espagnole, héritage de Bourgogne, monarchie universelle, défense de la catholicité, étaient engagés dans la crise germanique. Non sans un amer regret, la branche espagnole des héritiers de Charles-Quint avait dû, au moment où la succession de l'empereur Mathias était en suspens, renoncer aux États autrichiens, à la Bohême, à la Hongrie et surtout à la couronne impériale. Évincée par l'hostilité des peuples et par l'habileté de Ferdinand, elle avait prétendu faire ses conditions : elle avait réclamé le Tyrol et surtout cette province d'Alsace, voisine de son comté de Bourgogne et de ses États de Flandre. Obtenir ces provinces, c'eût été, en effet, assurer la continuité de sa domination européenne depuis l'Italie jusqu'aux Pays-Bas, et fermer le cercle autour de la France.

La négociation relative au Tyrol et à l'Alsace n'avait pas réussi. On avait objecté, alors, que les sentimens des peuples n'étaient pas favorables. Mais l'ambitieuse politique ne se décourageait pas. Habituée à compter avec les hésitations et les lenteurs de la Fortune, en raison même de l'immensité d'un Empire qui couvrait toute la planète, elle attendait patiemment une occasion nouvelle.

Le massif des Alpes opposait un obstacle naturel à ces projets. Les Républiques suisses avaient, depuis le temps de Charles le Téméraire, une réputation militaire qui les gardait, non moins sûrement que leurs montagnes. Mais, si cet obstacle ne pouvait être emporté de haute lutte, encore pouvait-il être tourné, et le gouvernement espagnol avait toujours les yeux fixés sur cette fameuse vallée de la Valteline qui forme, au pied de la Maloja,

comme un étroit corridor, assurant les communications entre le Milanais et le Tyrol.

Par ce couloir, l'Italie essayait, depuis longtemps, de se glisser en Allemagne. Mais, en sens inverse, par ce même couloir, l'Allemagne s'efforçait de descendre en Italie. La France, de son côté, avait le plus grand intérêt à ce que ni l'une ni l'autre de ces communications ne s'établît d'une façon durable. De sorte que, la géographie, l'histoire, la politique et la religion s'en mêlant, elles avaient, toutes ensemble, embrouillé à plaisir la toile compliquée que la diplomatie internationale filait dans les détours de cette étroite vallée.

La Valteline n'a guère que vingt lieues de long sur à peine une lieue de large. Se dirigeant de l'Ouest à l'Est, elle remonte le cours de l'Adda depuis son embouchure, dans le lac de Côme, jusqu'à sa source, non loin de Bormio; elle se rapproche, alors, par un coude vers le Nord, de la vallée de l'Engadine et de l'Inn supérieur. Elle est le nœud d'un continent; d'après la parole d'un contemporain, « elle est l'enfant né des relations de l'Italie et de l'Allemagne. »

Les Valtelins prétendaient se rattacher aux Étrusques. Jusqu'au début du XVI[e] siècle, ils dépendaient du Milanais. Après les guerres où la France prit part et où le sort du Milanais fut si longtemps disputé, les Valtelins, par une cession du duc Maximilien Sforza (1513), devinrent les sujets ou, du moins, les vassaux de l'évêque de Coire et des Trois Ligues Grises. Cette région éminemment italienne fut donc détachée de l'Italie et subordonnée à des populations plus septentrionales.

Les Grisons étaient d'une autre race : c'étaient des gens rudes, vivant en république démocratique. Si près des Italiens, ils pouvaient, par comparaison, passer pour des barbares. Tandis que les Valtelins étaient restés catholiques, les Grisons, plus voisins de l'Allemagne, s'étaient faits protestans. Les ministres grisons, les « prédicans, » disaient « qu'ils étaient prédestinés pour aller planter leur religion en Italie; » ils affirmaient que, par eux, la réforme prendrait racine à Venise et que, de là, elle s'épandrait par toute la péninsule. Leur prosélytisme était audacieux et heureux. Si on n'y mettait une bonde, la religion nouvelle pouvait couler, par là, sur toute l'Italie. Cette bonde, l'Espagne l'avait appliquée, si j'ose dire, en construisant, en territoire espagnol, mais au débouché de la

vallée sur le Milanais, le fort Fuentès. Cela se passait en 1603.

Les Grisons connaissaient bien l'importance de la vallée dont ils étaient les suzerains. L'eussent-ils ignorée, que les hautes compétitions qui se disputaient l'alliance de ces « Honorables Seigneurs » la leur eussent enseignée. Depuis le temps où les rois de France avaient commencé de recruter des soldats en Suisse, c'est-à-dire depuis le temps de Charles VII et de Louis XI, ils avaient des relations particulières avec les Grisons. En 1509, une alliance formelle avait été conclue, à Crémone, avec les Trois Ligues Grises. Pendant les guerres d'Italie, nos rois avaient apprécié tout particulièrement l'importance de cette entente traditionnelle qui leur assurait, à la fois, un excellent recrutement pour leurs armées et le privilège exclusif du précieux passage. La France est, de tous les pays de l'Europe, le plus intéressé à la neutralité suisse. Rien ne lui est plus précieux que l'amitié de ces montagnards qui forment la plus solide de toutes les gardes alpines. Aussi l'argent français se répandait-il, comme une manne annuelle, parmi ces populations très pauvres; les traités avaient été renouvelés avec soin, et, après une courte interruption sous Henri III, ils avaient été renoués par Henri IV, à Soleure, en 1602.

Les Italiens n'étaient qu'à demi satisfaits d'une combinaison qui livrait à un prince étranger, puissant et entreprenant, les clefs de la maison : Venise surtout, dont la politique avait de la mémoire, n'oubliait pas les temps du roi Louis XII qui l'avait mise à deux doigts de sa perte. Elle travaillait obstinément, depuis un demi-siècle, à s'assurer la domination d'une vallée qui était comme un pistolet braqué au cœur de la République. Venise avait un autre intérêt non moins considérable. Posée sans défense et sans territoire sur la rive Adriatique, enveloppée de toutes parts par les possessions de la Maison d'Autriche et de la Maison d'Espagne, elle se sentait en grand péril. Quoique toujours catholique, elle représentait, en Italie, l'opposition à l'Espagne et à la Papauté, de même qu'elle représentait, en Europe, l'idée républicaine et le libéralisme. Or, ses lagunes, son port, sa flotte, ses palais, ses richesses, sa prudente et dangereuse propagande libérale, tout était à la merci d'un coup de main.

En cas de péril, elle n'avait qu'une ressource; faire appel aux Suisses et aux protestans du Nord et de la Hollande : car la France, elle-même, n'était pas une amitié sûre pour elle. Mais le

secours suisse, le secours hollandais, le secours anglais même, ne pouvaient arriver jusqu'à Venise que par la vallée de la Valteline. La Valteline, c'était donc, pour les Vénitiens, et le danger de tous les jours et le salut des heures critiques.

Ainsi, quatre intérêts contraires se coupent et se recoupent sur cet étroit territoire : l'Espagne veut rejoindre ses possessions du Nord avec celles de l'Italie; le protestantisme essaye de s'ouvrir cette voie vers le Sud, tandis que le catholicisme essaye de lui barrer le chemin; la République de Venise prétend assurer ses communications avec l'Europe septentrionale. Quant à la France, elle prétend maintenir, sous sa protection, le *statu quo* et l'indépendance des populations locales.

Au moment où Henri IV avait renouvelé le traité d'alliance, Venise était au mieux avec le Bourbon qu'elle avait aidé de son influence, de ses ressources et de son argent. La République avait profité de ces circonstances pour obtenir, des Grisons, par le traité de Davos, conclu le 5-15 août 1603, la promesse d'un secours militaire, en cas de besoin, et, en plus, le bénéfice du passage à travers les montagnes; elle portait ainsi quelque atteinte au privilège de la France; mais, surtout, elle détruisait toutes les espérances de l'Espagne.

Le gouverneur du Milanais, qui avait la garde des intérêts espagnols dans cette région, répondit donc à cette offensive par la construction du fort Fuentès. L'influence de l'Espagne avait même été assez grande pour obtenir l'envoi à Milan d'une ambassade des Grisons, et cette ambassade, en échange de la promesse de démolir le fort Fuentès, s'était engagée dans une sorte de confédération avec l'Espagne. La réplique était terrible pour la diplomatie vénitienne. Les Grisons eux-mêmes comprirent le danger. Ils désavouèrent l'ambassade et se retournèrent du côté de la France. Il est vrai qu'en même temps, ils avaient déchiré le pacte avec Venise; somme toute, à la fin du règne de Henri IV, tout était rentré dans l'ordre. Mais le fort Fuentès restait debout.

Les vice-rois qui gouvernaient le Milanais au nom de l'Espagne se transmettaient, comme un devoir impérieux, le projet d'arracher la Valteline et, si possible, les Ligues Grises, aux influences rivales. La construction du fort avait été, à la fois, un coup d'audace et un coup de parti. En interdisant, par le moyen de ce fort, toute communication et tout commerce entre le

Milanais et les Ligues Grises, on prenait celles-ci par la famine. Si bien qu'en l'année 1617, la faiblesse et la négligence du gouvernement du maréchal d'Ancre ayant un instant laissé ces graves questions sans surveillance, le gouverneur du Milanais, au contraire, ne les perdant pas de vue un seul instant, celui-ci avait su obtenir des Grisons un nouveau projet de traité qui livrait à l'Espagne le privilège des passages et celui du recrutement, en échange du simple engagement pris de nouveau par elle de démolir le fort.

Ce fut la répétition de ce qui s'était passé dix ans plus tôt. Le projet fut rédigé; mais il ne fut jamais ratifié. Les brigues, la cupidité, les passions, les haines agitèrent terriblement ces populations que leur pauvreté et leur séjour même eussent dû mettre à l'abri de ces maux. A partir de 1617, la vie, dans ces vallées, fut intolérable. Bientôt, des signes célestes annoncèrent les catastrophes qui allaient se produire. La fameuse comète de 1618 jeta l'effroi dans les âmes; la ville de Pleurs, dont le nom parut prédestiné, fut écrasée par une montagne, et pas un de ses habitans n'échappa. Enfin, en mai 1619, les ministres protestans ayant décidé d'instituer une église de la Religion au village de Boatz près de Tell, les passions atteignirent au paroxysme. Protestans et catholiques, Espagnols, Vénitiens et Français, les partisans des diverses factions se subdivisèrent en des partialités atroces : on ne pouvait plus se tolérer. On en vint aux armes. Les catholiques eurent le dessous d'abord. On poursuivit et on exila les deux frères Planta, qu'on accusait d'aspirer à la tyrannie. Avec leurs compagnons ou leur complices, ils durent se réfugier au Tyrol. Mais là, à l'abri en territoire autrichien, encouragés et stipendiés sous main par l'Espagne, ils préparèrent leur revanche. Le 9 juillet 1620, les catholiques, commandés par un certain Robustel, pénétrèrent en armes dans la Valteline, par Tiran, et ils parcoururent le pays, d'un bout à l'autre, de l'Est à l'Ouest, en poursuivant et massacrant les protestans. Ce fut une véritable Saint-Barthélemy. Plus de quatre cents personnes périrent; les familles furent détruites ou dispersées, les temples et les maisons des huguenots brûlés et démolis, les biens confisqués. La Valteline se retrouvait catholique et italienne.

Les Grisons furieux prétendirent la traiter en insurgée. Une armée de 6 000 hommes, commandée par un capitaine hollandais, descendit par la rive du lac de Côme et s'abattit sur la

vallée. C'était la réplique du Nord. Ces troupes s'approchèrent même du fort Fuentès. Mais le gouverneur du Milanais, le duc de Feria, avait donné l'ordre de tirer le canon. Il prêta la main aux Valtelins et leur fournit des hommes et de l'argent. Robustel avait envoyé à Milan une ambassade composée de Valtelins pour demander franchement la protection de l'Espagne. Les Grisons furent battus à diverses reprises et, en fin de compte, refoulés. Au mois d'août 1620, à la suite d'une double opération, l'une sur la Valteline, dirigée par Robustel, et l'autre sur l'Engadine, commandée par Planta, l'Espagne arrivait à ses fins; elle était entièrement maîtresse des défilés.

C'était le moment même où Louis XIII battait Marie de Médicis aux Ponts-de-Cé, et c'était le moment où Maximilien de Bavière, marchant au secours de la Maison d'Autriche, commençait la campagne qui allait décider du sort de l'Allemagne.

Il y avait donc un immense mouvement d'offensive simultanée de toutes les forces catholiques sur le large front de bandière qui partageait l'Europe. Comme naguère la Maison d'Autriche, maintenant c'était le parti adverse qui implorait le roi de France. Les Grisons invoquaient les vieilles alliances. Venise oubliait sa querelle particulière pour ne plus songer qu'au péril commun. Le duc de Savoie armait, hésitant sur le parti à prendre.

En Europe, tout ce qui était attaché à la cause libérale, tout ce qui s'était compromis contre la Maison d'Autriche ou contre la Maison d'Espagne, se sentait menacé. D'ailleurs, les ministres du roi de France ne pouvaient rester indifférens; c'était de leur cause qu'il s'agissait; c'étaient les intérêts français qui étaient visés directement. L'occupation de la Valteline par les Espagnols, ce n'était pas seulement une humiliation, c'était une blessure et une diminution.

L'ambassadeur de Venise nous tient au courant des démarches qu'il multiplie auprès du gouvernement français : Sillery, qui était resté à Paris, tandis que le Roi et le duc de Luynes étaient dans l'Ouest, à la tête de l'armée, rendait compte à la Cour de ces démarches. Sous le coup de la première émotion, il déclare lui-même, que « le Roi ne peut tolérer cela. » Mais, bientôt, il se modère; il a eu probablement quelque nouvelle des sentimens du favori ; en tous cas, il ne veut pas s'engager. Il louvoie, fait appel à la conciliation, à l'équité : « J'ai dit au Nonce que le Roi ne pourrait

souffrir que les protestans suisses et grisons se rendent maîtres du pays pour opprimer notre religion et les catholiques. Mais il ne voudrait pas non plus que les Espagnols se saisissent des passages et de ce qui appartient à ses alliés. » C'est bien faible... En un mot, à Paris, on gagne du temps, en attendant que Luynes se décide.

Il faut se représenter maintenant la situation de Luynes et l'importance de la décision qu'il va prendre. Il est à Brissac, au lendemain de la bataille des Ponts-de-Cé. Le Roi est à la tête d'une armée forte et disciplinée. Les uns lui conseillent de s'enfoncer dans le Midi et de marcher sur les protestans français. Les autres sont d'avis qu'il se retourne vers la frontière de l'Est et qu'il menace la Valteline.

Le grand problème qui se débat au dehors, en Bohême et sur les Alpes, il est posé devant lui, au cœur de la France : ce sont les mêmes principes qui sont en lutte; ce sont les mêmes camps qui sont en présence; ce sont presque les mêmes troupes qui combattent. Bouillon, installé sur la frontière, à cheval sur les deux pays, mentor du Palatin et général-généralissime des protestans français, surveille le combat engagé sur les deux ailes.

Une fois encore, Luynes a le sort de l'Europe entre les mains. S'il entame la lutte contre les protestans de France, il se dérobe à l'appel de nos alliés d'Allemagne; il retient en France une partie des forces qui se porteraient à la défense du Palatin; il accorde à la Maison d'Autriche l'appui moral de la politique française; il décourage la Hollande, l'Angleterre, tout ce qui serait tenté de venir au secours des protestans d'Allemagne, et, surtout, il laisse sans vengeance l'affront fait à la France, par l'audace milanaise, en Valteline.

S'il suspend seulement sa marche, et s'il fait mine de revenir vers la frontière des Alpes, tout change, tout s'incline, sur ce seul mouvement. L'Espagne n'est pas prête; elle n'insistera pas. L'Autriche, inquiète, hésitera à s'engager vers ses possessions orientales de Bohême et de Hongrie. Toutes les puissances indépendantes reprendront une vigueur soudaine, comme si le soleil réapparaissait sur les nuages.

Luynes hésite. Se rend-il compte de la grandeur du duel engagé? Non. Son esprit léger, sa préparation superficielle n'ont pas de ces préoccupations, ni de ces tourmens. Mesure-t-il de l'œil les deux camps? Voit-il le heurt magistral du Nord et du

Midi et la conjuration républicaine qui menace les rois? Se rend-il compte du rôle de la France entre les deux partis? Elle peut arracher le sceptre à la Maison d'Espagne; mais, c'est le donner à l'Angleterre; elle peut consolider, dans le monde, la tradition romaine et latine; mais c'est sa vieille rivale catholique, la Maison d'Espagne, qui recueille les bénéfices.

Se glisser entre les causes et les deux forces rivales, les laisser s'user l'une par l'autre, s'établir sur leur ruine, introduire dans le monde le règne de la modération et de la tolérance, et dans la politique internationale, au lieu des violences sectaires, la loi d'un équilibre bienveillant : cela, elle le peut. L'heure est favorable. Elle peut avoir sa politique à elle, choisir sa destinée, devenir l'ouvrière de sa propre grandeur. C'est une de ces heures où sa carrière se décide. Parmi les peuples rivaux et parmi les principes contradictoires et excessifs elle deviendrait l'arbitre de l'humanité, la conseillère et l'inspiratrice de la mesure, elle se manifesterait *France*.

Mais ces vues sont trop hautes et trop longues pour le regard d'un Luynes. Il hésite. Il consulte. Son attention est fixée sur les affaires du dedans. Le sort de l'Europe se ramène pour lui à sa situation entre les partis et à sa faveur auprès du Roi. Il écoute tout le monde et subit toutes les influences. Surtout, il regarde dans les yeux de ce jeune homme morose qui est le Roi; il essaye de deviner cette pensée hésitante, cherche à démêler un caprice là où il eût dû donner une direction.

Nous avons le récit d'un de ses confidens. Nous voyons à nu son âme : « Tous les anciens conseillers lui disoient que la guerre contre les protestans étoit non seulement sa ruine assurée, mais celle de l'État, alléguant l'expérience des autres guerres civiles sous les trois derniers rois... Pour son particulier, ses créatures lui disoient que, dans la guerre, il n'auroit plus ni autorité, ni argent... et qu'il perdroit assurément la faveur du Roi... Il demeuroit tout interdit et ne savoit à quoi se résoudre... enfin, il se découvrit à un gentilhomme de ses amis; il lui dit que *Sa Majesté vouloit absolument aller à l'armée...* » Cette raison parut décisive! Luynes comprenait que le jeune roi, aveuglé par la facile victoire des Ponts-de-Cé, lui échappait, s'il s'opposait à la guerre, et que les partisans de la guerre contre les huguenots, les catholiques, le prince de Condé, le ruineraient dans la faveur royale, s'il hésitait à suivre les impres-

sions qu'ils avaient su faire naître dans l'esprit de Louis XIII.

Il pourrait, il est vrai, faire luire aux yeux du jeune roi l'honneur d'une intervention contre l'étranger, la hardiesse d'une campagne brusque contre l'envahisseur de la Valteline, la grandeur des intérêts en cause, la gloire de devenir, effectivement, l'arbitre de l'Europe et de réparer, d'un seul coup, l'échec d'Ulm et l'affront de la Valteline. Tous les hommes qui, autour de lui, ont gardé la tradition de la politique française le supplient, lui montrent la route et lui crient le devoir.

Mais il n'a ni le cœur assez haut, ni l'esprit assez large pour assumer de telles décisions. Il n'est pas homme de guerre, il n'est pas homme d'État; il reste ce qu'il est, un favori, un fauconnier. La pression du parti catholique, l'assiduité du Nonce, l'habile et tortueuse politique de l'Espagne, la crainte du risque, et, il faut bien le dire, la funeste et inexplicable témérité du parti protestant, tout le pousse dans le sens où il s'est engagé déjà.

Il se détourne donc de l'affaire de la Valteline; il biaise là, comme il a biaisé dans les affaires d'Allemagne. Pour les gouvernemens à court de résolution, l'envoi d'une ambassade est un moyen de gagner du temps. On a déjà envoyé une ambassade en Allemagne : avec quel succès, nous le savons. On se décide à en envoyer une autre en Angleterre et une autre en Espagne.

S'il s'agit de négocier, l'Espagne est sur son terrain. En attendant, elle détient le gage; elle garde la Valteline; le temps va désormais travailler pour elle. Elle peut voir venir les événemens : car Luynes, faisant largesse à sa propre erreur, se décide à engager les forces royales dans la difficile affaire du Béarn. Au moment même où une intervention énergique en Europe assurerait la prépondérance de la France, le déplorable favori rouvre la période des discordes civiles et, bientôt, l'ère des guerres de religion.

Gabriel Hanotaux.

LE
MÉCANISME DE LA VIE MODERNE

LE THÉATRE

III [1]

AUTEURS, PUBLIC ET DIRECTEURS

Il est connu que, dans le royaume des lettres, le théâtre est le département le plus lucratif, comme la poésie est celui qui rapporte le moins. Les auteurs dramatiques ont, en effet, un champ fructueux : s'ils peuvent monnayer leur gloire, c'est d'abord au goût du public pour les spectacles qu'ils en sont redevables; mais ils le doivent aussi à eux-mêmes, je veux dire à la façon dont ils gèrent leurs intérêts.

Les premiers, bien avant qu'il ne fût question de syndicats professionnels ou de coopératives de production, ils avaient noué entre eux une ligue si solide et l'avaient conduite si énergiquement, qu'ils réalisaient, dans cette industrie de l'intelligence, l'idéal des ouvriers du fer ou du charbon : le travail donnant des lois au capital. Lois humaines et raisonnables à la vérité sont celles qu'a édictées la Société des Auteurs, dont le caractère est de niveler, en faveur des faibles, des jeunes et des inconnus, le taux des prélèvemens que la corporation opère sur les recettes des entreprises théâtrales.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 1er septembre.

I

Aux siècles passés, il n'existait d'autre propriété littéraire que celle des manuscrits. Sitôt publiée, tous les théâtres pouvaient s'emparer de la pièce sans rien payer à l'auteur. Celui-ci traitait de son œuvre inédite, tantôt pour un prix fixe, — Racine vendit *Andromaque* pour 1000 francs de notre monnaie actuelle et *Bérénice* pour 2000, — tantôt moyennant une redevance modique pour chaque représentation, dont la perception n'était jamais de longue durée.

A la Comédie-Française, le chiffre de cette redevance était invariable, tant que les recettes atteignaient un *quantum* déterminé; descendaient-elles au-dessous, ne fût-ce qu'un jour, l'ouvrage tombait dans ce qu'on appelait « les règles, » et l'auteur en était dépossédé à perpétuité. Encore ce contrat usuel, dont *les Rivales* de Quinault, en 1653, avaient fourni le type original, était-il tout à fait facultatif; de sorte qu'un certain nombre d'auteurs n'en avaient pas le bénéfice. Quant aux théâtres de province, il va de soi qu'ils ne payaient rien.

Telle était la situation à la fin de l'ancien régime. Pour *le Barbier de Séville*, en 1777, après trente-deux représentations, les comédiens avaient offert 4500 livres à Beaumarchais. Mais celui-ci, qui, sur les questions d'argent, n'était pas toujours de composition facile, refusa et, d'après le conseil du maréchal duc de Duras, provoqua une réunion de ses confrères. Une commission de défense fut constituée, dont firent partie Sedaine et Marmontel et dont Beaumarchais demeura l'âme. Il déploya dans cette lutte une énergie persévérante. « Au foyer des théâtres, disait-il en un de ses nombreux mémoires contre les comédiens, on prétend qu'il n'est pas noble aux auteurs de plaider pour le vil intérêt, eux qui se piquent de prétendre à la gloire; on a raison, la gloire est attrayante; mais on oublie que, pour en jouir seulement une année, la nature nous condamne à dîner 365 fois; et si le guerrier, le magistrat, ne rougissent pas de recueillir le noble salaire dû à leurs services, pourquoi l'amant des Muses, incessamment obligé de compter avec son boulanger, négligegerait-il de compter avec les comédiens? »

La persévérance de Beaumarchais ne fut pas immédiatement récompensée; deux arrêts du Conseil lui accordèrent quelques

satisfactions insuffisantes. La Révolution arriva; en 1790, une députation composée de Laharpe, Ducis, Lemierre et Champfort, demanda à l'Assemblée constituante que les auteurs eussent sur leurs œuvres un droit exclusif et absolu pendant leur vie, et que même droit appartînt, pendant cinq ans après leur mort, à leurs héritiers. Après un rapport favorable sur cette pétition et une discussion, à laquelle prirent part Maury, Mirabeau et Robespierre, fut votée la loi qui défendit, à peine de confiscation de la recette, de jouer une pièce sans la permission écrite de son auteur. Réunis, quelques semaines plus tard, dans la maison qu'habitait, près de l'ancienne Bastille, le père de *Figaro*, les écrivains en renom de l'époque ébauchèrent, d'un commun accord, les tarifs qu'une agence devait à l'avenir exiger des différens théâtres et centraliser à leur profit.

Cet accord ne reçut une forme définitive qu'en 1829, lorsque fut fondée, sur l'initiative de Scribe, l'association actuelle; il ne prit une valeur légale qu'à dater de 1837, quand tous les membres s'engagèrent par acte notarié dans les liens d'une société civile, qui ne laissait à aucun des adhérens la faculté de décliner l'autorité de la compagnie, et d'agir, si bon lui semblait, à sa guise. Jusqu'alors les écrivains, sauf quelques privilégiés du succès, se trouvaient plus ou moins dans la dépendance des directeurs. D'un homme comme Dumas père, auquel l'économe Billion allait demander un drame pour la Porte-Saint-Martin, parce qu' « on l'avait assuré que ce M. Dumas était une bonne plume, » il fallait bien se résigner à subir les conditions, quelque onéreuses qu'elles parussent; mais les impresarios se rattrapaient sur le commun des producteurs et Mourier, par exemple, aux Folies-Dramatiques, ne payait pas plus de 30 francs par soirée pour trois actes, 24 francs pour deux, et 12 fr. 50 pour un, avec promesse d'une petite prime si la pièce réussissait. Il se faisait entre les auteurs une sorte de concurrence à la baisse; rien ne les entravait, rien ne les enchaînait, mais aussi rien ne sauvegardait leurs droits, et les plus favorisés n'avaient aucun moyen pratique d'aller contrôler les livres de comptabilité. C'est ainsi que Désaugiers, ayant donné aux Variétés *la Chatte merveilleuse*, qui obtint cinq cents représentations et produisit deux millions, reçut 20 francs par soirée à partager avec un collaborateur, soit pour chacun 5000 francs.

Par les statuts de la « Société des auteurs et compositeurs

dramatiques, » il fut interdit à tous ses membres de faire représenter aucun ouvrage sur un théâtre qui n'aurait pas traité avec la commission à laquelle était dévolu le pouvoir exécutif. Il leur fut également défendu de consentir privément à aucune administration théâtrale des conditions inférieures à celles fixées par les tarifs généraux. Enfin toute collaboration fut prohibée avec les directeurs ou employés du théâtre sur lequel la pièce devait être montée. Cette dernière clause a pour objet d'empêcher les directeurs trop avides de reprendre, sous couleur d'une collaboration imaginaire aux pièces qu'ils acceptent, une partie des droits qui appartiennent légitimement aux auteurs.

Ces clauses, objecte-t-on, ne gênent que les impresarios honnêtes; les autres usent de prête-noms pour atteindre le même but : certains débutans se laissent volontiers juguler par des directeurs indélicats; ils subissent des collaborateurs factices et, s'ils sont riches, vont jusqu'à donner de l'argent pour être joués. Il n'est pas moins vrai que la règle, fût-elle violée parfois, est le plus souvent observée; la Société, lorsqu'elle vient à en avoir la preuve, punit avec rigueur les infractions : elle frappait, l'an dernier, de 12 500 francs d'amende le directeur d'une des scènes du boulevard, pour avoir indûment touché des droits dans son théâtre. Les tarifs uniformes qu'elle impose profitent à la moyenne des auteurs; ils font payer les gros pour les petits. Les dramaturges célèbres pourraient exiger sans doute davantage; le plus grand nombre des littérateurs n'obtiendrait jamais autant.

La *quotité* de ces droits a augmenté, en effet, en même temps que s'accroissait leur rendement *proportionnel :* voici un demi-siècle, les salles consacrées au vaudeville payaient seules 12 pour 100 de la recette brute; les petits théâtres avaient passé des marchés insignifians. Le Théâtre-Français et l'Opéra-Comique versaient 8 pour 100. Quant à l'Opéra, il ne devait, aux ouvrages en trois actes et au-dessus, que 500 francs pour chacune des *quarante premières* représentations et 100 francs seulement pour les suivantes. Les scènes de province, suivant une division en cinq classes, qui datait de 1791, étaient soumises aussi à des taxes fixes, qui variaient de 36 francs, pour Lyon, Bordeaux ou Marseille, jusqu'à 2 francs pour la cinquième catégorie. Les prélèvemens fixes ont depuis lors disparu à peu près partout. Les théâtres des départemens sont aujourd'hui astreints à 6 pour 100 de leur recette, et le produit de ce droit, presque

dérisoire dans des bourgades où la comédie est chose tout exceptionnelle, flotte entre 500 et 5000 francs par an dans les villes secondaires, et s'élève à 16000 francs au Théâtre des Arts de Rouen, à 35000 francs aux Célestins de Lyon, à 43000 francs aux Variétés de Marseille. Il arrive en bloc à près d'un million. Les théâtres parisiens, y compris la banlieue, rendent un peu plus de 2200000 francs. L'Opéra, où le droit est maintenant de 8 pour 100, tient la tête avec une moyenne de 240 000 francs. Le Théâtre-Français fournit une somme à peu près égale, bien que ses recettes soient moitié moindres; mais il est soumis à un régime particulier : les droits y sont de 15 pour 100 sur les pièces modernes et « le répertoire » est exempt.

Partout ailleurs, à Paris comme en province, les ouvrages des auteurs morts ainsi que leurs veuves depuis plus de cinquante ans, et par conséquent tombés dans le domaine public, sont néanmoins sujets au droit. Racine tire aujourd'hui de *Phèdre* des revenus bien meilleurs que de son vivant. *Tartuffe* peut rapporter à Molière dans les bonnes années près de 7000 francs et *l'Avare* plus de 1000 francs. Et cela, en vertu des stipulations de la Société des Auteurs. Elle prolonge, par des traités librement consentis, la durée que la loi en vigueur assigne à la propriété littéraire et fait gagner de l'argent aux gloires défuntes au profit des vivans besogneux, car les sommes ainsi perçues tombent dans sa caisse de secours. Ce qui ne l'empêche pas de rechercher les descendans des maîtres de la comédie et de la musique, pour leur servir, lorsqu'il s'en trouve, la rente du génie de leurs ancêtres. Elle fait pour eux ce que le Roi avait fait pour les petits-fils de La Fontaine, auxquels un arrêt du Conseil, en 1761, continuait le « privilège » de leur aïeul, soixante-six ans après sa mort. Elle paie des droits à la postérité de Boïeldieu, d'Hérold et de Grétry, ce dernier représenté par un fonctionnaire des finances. Elle en paie à l'étranger; elle découvrirait demain des héritiers de Mozart, qu'elle leur offrirait le tribut de *Don Juan* et de *la Flûte enchantée*.

Dans les divers théâtres de la capitale le droit varie de 10 à 12 pour 100. Il est rare qu'un directeur vienne spontanément, comme Antoine, offrir de porter à 12 le prélèvement qui n'était chez lui que de 10; mais les administrateurs des grandes scènes, quoiqu'ils se plaignent souvent des exigences de la Société des Auteurs, vivent en bons termes avec elle... parce qu'ils ne pour-

raient au reste faire autrement : une rupture ne leur laisserait presque aucun ouvrage à représenter. Leur charte se formule en un traité qui fixe les délais, — deux ou trois ans au maximum, — dans lesquels doit être jouée la pièce reçue par eux, sous peine d'une indemnité qui va jusqu'à 3 000 francs pour cinq actes. Il est stipulé que la chute d'un ouvrage n'est acquise et constatée qu'après la troisième représentation. Les auteurs d'une pièce mal accueillie peuvent donc toujours exiger ces trois épreuves. En revanche, ils ne peuvent retirer un ouvrage du répertoire lorsque, dans l'espace d'un an, il a eu dix représentations consécutives. Dans le cas où les auteurs, jugeant leur pièce imparfaite, voudraient en retarder la « première, » le directeur peut les mettre en demeure de la rendre jouable dans un délai de dix jours, au bout desquels il lui est permis de passer outre.

La Société a su étendre son autorité aux cafés-concerts, qui longtemps avaient prétendu s'y soustraire, et où elle prélève environ 260 000 francs ; son activité s'exerce à l'étranger, dans les pays qui ont avec le nôtre des conventions littéraires, et dont les théâtres versent annuellement 300 000 francs à nos compatriotes.

Par sa surveillance, au delà de nos frontières, elle découvre et démasque ce qu'on nommait d'un euphémisme poli les « adaptations ; » lesquelles n'étaient autre chose que la contrefaçon de nos pièces françaises, dont on changeait les titres et les noms de personnages pour esquiver le paiement des droits. Là où nul traité international ne garantit leur propriété, nos auteurs doivent se défendre eux-mêmes et n'y parviennent pas toujours : telle pièce en vogue, comme *le Tour du monde*, fut sténographiée à l'audition et envoyée à une troupe des États-Unis qui en tira d'amples recettes.

Le montant global des droits perçus par la Société des auteurs, qui n'était en 1855 que de 1 300 000 francs et en 1866 de 1 920 000 francs, s'élève aujourd'hui à 3 740 000 francs. Si l'on y joint les « billets d'auteur, » dont le montant varie de 80 à 120 francs par soirée suivant les théâtres, et que l'on évalue à 500 000 francs par an, on constate que, de toutes les productions littéraires, celles qui revêtent la forme scénique sont, au point de vue de la rémunération, les plus favorisées. Les « billets d'auteur » avaient été dans le principe un cadeau de la direction, destiné aux amis de celui qui tenait l'affiche. Ils devinrent un

droit stipulé par traité; un sieur Porcher s'enrichit en créant une agence, qui revendit en détail au public ces billets qu'elle acheta en bloc aux auteurs. Et l'usage s'établit que ces derniers demandèrent d'autres billets « de faveur, » lorsqu'ils voulurent faire des politesses autour d'eux.

Les écrivains dramatiques ne sont pas partout aussi bien traités que chez nous, et, par exemple, en Allemagne, où il n'existe aucune société qui règle leurs rapports avec les directeurs, ceux-ci paient fort peu de chose aux éditeurs pour les œuvres anciennes qui composent leur répertoire, et de 5 à 7 pour 100 pour les œuvres nouvelles, suivant leur importance et la réputation de l'auteur. Si la situation en France est tout autre, nos confrères le doivent à leurs aînés et à leur commission exécutive; et celle-ci, à son tour, a eu la chance de mettre la main sur des agens généraux, actifs et fidèles, dont l'un, Alexandre Roger, après l'avoir servie pendant quarante ans, est remplacé depuis dix-sept ans par son fils. Ces agens, par les yeux et les mains de correspondans multiples qu'ils stimulent et contrôlent, arrivent à percevoir partout et sur tous, depuis les sociétés d'amateurs jusqu'aux troupes foraines qui jouent sous la tente.

La répartition des droits offre quelques anomalies : le librettiste d'une opérette reçoit même part que le musicien, ce qui est équitable parce que l'un et l'autre ici contribuent au succès dans une égale mesure : mais on est surpris de voir qu'un opéra, comme *Faust* ou *les Huguenots*, rapporte autant au parolier qu'à Gounod ou à Meyerbeer. Aussi Castil-Blaze disait-il plaisamment que chaque vers de *Freyschütz* lui avait rapporté 1 000 écus.

Parmi les pièces à succès, les gros bénéfices ne sont pas toujours pour celles qui ont le plus de mérite. Une féerie, un mélodrame ou une farce qui réussit, enrichit bien davantage son auteur qu'un ouvrage en cinq actes à la Comédie-Française. Les droits d'une année heureuse, qui atteignent 120 000 francs aux Nouveautés, 160 000 francs au Vaudeville, 185 000 francs à la Porte-Saint-Martin, peuvent entrer dans une seule poche, si, comme il arrive exceptionnellement, le spectacle n'a pas changé durant 300 jours. Mais, si les gains sont moindres aux Français, dans le début, les pièces y restent plus longtemps sans épuiser leur public. Sur les sommes qu'elle encaisse, la Société des Auteurs sert annuellement 110 000 francs de pensions et distribue

30 000 francs de secours ; le reste est divisé, à proportion de leurs droits, entre les intéressés.

Une somme d'environ 1 250 000 francs forme la part des veuves, enfans et autres héritiers des auteurs défunts. Parmi les auteurs vivans, 7 ont touché l'an dernier plus de 100 000 francs ; 8 ont reçu de 50 000 à 100 000 francs ; 27, de 20 000 à 50 000 francs ; 28, de 10 000 à 20 000 francs, 39, de 5 000 à 10 000 francs ; enfin, 1 025 ont reçu moins de 5 000 francs. En résumé, une dizaine d'auteurs se partagent le premier tiers ; une trentaine le second tiers ; le troisième fournit à 200 « sociétaires » des revenus de quelques milliers de francs et disperse un peu de menue monnaie sur des centaines de « stagiaires, » — le stagiaire est celui qui n'a pas encore cinq actes à son actif, — créateurs de vagues revues, proverbes, pochades ou « à-propos, » représentés un soir devant des rampes lointaines et ignorées.

II

Bien que le chiffre ait de quoi surprendre, une moyenne de 700 « pièces » *inédites*, issues du cerveau d'un ou plusieurs de nos concitoyens, — les collaborateurs sont parfois trois ou quatre, — sollicitent chaque année les applaudissemens du public. Pourtant il se trouve des directeurs pour prétendre que la « crise du théâtre » vient du manque d'auteurs dramatiques. Sans doute ils ne sont pas aussi féconds qu'au temps des spectacles « coupés, » où Clairville, en douze mois, écrivait vingt pièces nouvelles. Nous n'avons plus l'équivalent d'un d'Ennery, qui donna le jour à 210 œuvres scéniques, des genres les plus divers, formant un total de 659 actes.

Des 700 pièces montées en un an, et dont j'ai sous les yeux la liste, une centaine seulement appartiennent aux théâtres parisiens. Il en est vingt dont on se rappelle le titre, l'année d'après ; il en est cinq qui firent de l'argent. Le mot de Voltaire est toujours actuel : « Combien avez-vous de pièces de théâtre en France ? — 5 ou 6 000. — C'est beaucoup, dit Candide. — Et combien de bonnes ? — 15 ou 16. — C'est beaucoup, dit Martin. »

Quand l'auteur, sous la dernière ligne, a écrit et souligné le mot : *Rideau*, il s'occupe de faire copier son manuscrit. Il n'a que l'embarras du choix entre les agences, surtout depuis la

diffusion de la machine à écrire; mais rien ne vaut la calligraphie en belle ronde, dont trois ou quatre maisons sérieuses se font honneur, chacune copiant en moyenne 2 000 actes par an. La besogne est payée 5 francs à l'entrepreneur, qui emploie une dizaine de « belles mains, » dont les plus laborieuses n'abattent pas plus d'un acte par jour. Il faut une certaine habitude pour tenir compte des indications, distinguer les vers de la prose, et ne pas attribuer au dialogue ce qui appartient aux jeux de scène.

Alors commence pour le débutant, qui n'est attendu nulle part et ne sait où frapper, la tournée des directeurs ou simplement des concierges de théâtre. Il est présenté aux Français 250 à 300 pièces par an ; elles passent d'abord sous les yeux des deux « lecteurs, » dont les rapports, en général, ne sauraient être taxés de sévérité. S'ils sont favorables, ou si l'auteur, ayant été représenté antérieurement à la Comédie-Française, est par là même dispensé des formalités de l'examen préliminaire, la pièce était, jusqu'à la suppression récente de cet organisme, soumise au comité de lecture. L'administrateur jouissait du droit de reprendre, comme bon lui semblait, toute pièce qui avait été jouée dans la maison, ne fût-ce qu'un soir; mais il ne pouvait, de son autorité privée, admettre aucune œuvre nouvelle.

Ce n'est pas au reste que les comédiens aient été accusés d'exclusivisme ; ils auraient plutôt péché par excès d'indulgence, plus portés à recevoir une mauvaise pièce qu'à en refuser une bonne. Sauf des exceptions assez rares, parmi lesquelles on cite *l'Honneur et l'Argent*, et, plus près de nous, *Pour la Couronne* et *le Chemineau*, il n'y a guère d'exemples d'ouvrages refusés aux Français qui aient réussi ailleurs. Les jeunes auteurs y sont volontiers accueillis : MM. Edmond Rostand et Henri Lavedan y ont tous deux fait leurs débuts, et l'on ne saurait reprocher à la maison de Molière d'avoir laissé échapper *Cyrano de Bergerac*, qui ne lui fut point offert.

De fait, le choix des pièces est ici plus difficile qu'ailleurs, par une inconséquence de l'opinion courante : sous prétexte qu'aux Français, ce ne sont pas seulement les spectateurs, mais aussi les bustes qui écoutent, lorsqu'il s'y donne des pièces trop gaies, chacun crie au vaudeville, et chacun se plaint de l'ennui, lorsqu'il s'y voit des pièces trop graves. L'alternance des représentations exige aussi de l'administrateur une constante diplomatie, parce qu'il lui faut établir un roulement entre des dramaturges

pointilleux, auxquels la part de leurs confrères semble toujours un peu excessive.

Les scènes de genre disposent de plus de liberté. Une centaine de pièces par an sont présentées au Palais-Royal ou aux Nouveautés; les deux tiers signées de noms absolument inconnus. Sur une moyenne de trente manuscrits « possibles, » quatre ou cinq sont choisis, qui défraieront la saison. Cette sélection ne va pas sans erreurs; tel ouvrage, refusé par un directeur, est pour un autre l'occasion d'un gros succès. Dédaigné dans les principaux théâtres, l'auteur se rabat sur Cluny, puis sur Déjazet. Quelquefois son manuscrit revient tenter une seconde épreuve; il l'offre sous un nouveau titre, lorsqu'il espère qu'on l'aura oublié.

III

Sous un nouveau titre reparaissent aussi, mais plus rarement, devant la censure, les œuvres auxquelles elle a refusé son visa; car la censure existe toujours, bien qu'elle ne fasse pas beaucoup parler d'elle. Huit ou dix jours avant d'être soumise à l'appréciation du public, la pièce nouvelle doit être envoyée, en double exemplaire, à la « commission d'examen » qui dépend de la direction des Beaux-Arts Elle se compose de quatre « inspecteurs des théâtres, » qui donnent leur laissez-passer après lecture des manuscrits. Si quelque mot, quelque phrase, leur paraissent choquans, ils font venir le directeur et en demandent courtoisement la suppression. L'auteur, qui tient à son texte, discute, se défend, fait des concessions et en obtient: il est rare que le différend ne se termine pas à l'amiable.

Nous sommes loin du temps où Beaumarchais se plaignait d'avoir fait inutilement, pour obtenir la libre représentation du *Barbier de Séville*, cinquante-neuf courses à l'hôtel du lieutenant général de police; car la censure dramatique s'est fréquemment déplacée dans le passé: de la cour à l'archevêché, au parlement, à l'hôtel de ville et enfin au ministère. Depuis l'époque où elle interdisait la tragédie de *Bélisaire*, sous Napoléon Ier, parce qu'on craignait que Bélisaire ne fût pris pour le général Moreau, et la même tragédie, sous Louis XVIII, parce qu'on redouta que Bélisaire ne fût pris pour Napoléon, jusqu'à la République actuelle, la censure, bien que conservée en principe,

malgré quelques suspensions temporaires, en 1830 et 1848, s'est radicalement transformée.

On avait ri du censeur de la Restauration qui, dans le *Journal du commerce*, — les périodiques étaient alors soumis à la visite préalable, — avait supprimé cette remarque de la mercuriale des cafés : « Les bourbons bruts sont en baisse; » mais les censeurs du second Empire ne furent pas moins susceptibles; soit qu'il s'agît de veiller aux allusions politiques, soit que le souci des bonnes mœurs les talonnât : Émile Augier a raconté que la censure voulait lui faire infliger, au troisième acte des *Lionnes pauvres*, la petite vérole à son héroïne, pour la défigurer en punition de sa perversité. Il répondit que c'était impossible, attendu qu'elle avait été vaccinée. *Diane de Lys* fut interdite pendant huit mois. *Le Roi Lear*, de Shakspeare, *Notre-Dame de Paris*, de Victor Hugo, ne furent admis qu'à correction, et le rapport des censeurs estimait qu'autoriser *Madame de Montespan*, d'Arsène Houssaye, « risquerait de porter atteinte au respect dû au pouvoir souverain en mettant en relief les passions coupables de Louis XIV. » Les censeurs d'aujourd'hui sont exempts de pareils scrupules. Ils ne se croient pas mission de juger, moins encore de réformer le théâtre, et s'opposent seulement à ce qui leur semble de nature à troubler l'ordre matériel. Souvent ils ne donnent leur « visa » qu'après la répétition générale, afin de s'assurer, par l'expérience, de l' « effet » sur le public, que tel mot un peu fort passera sans encombre. Depuis vingt ans, ils n'ont guère mis leur véto que sur une dizaine de pièces. De ce nombre, plusieurs ont été l'objet d'interventions diplomatiques : *Mahomet*, *Juarez* et *l'Officier bleu*, de la part de la Turquie, de l'Autriche et de la Russie.

Thermidor et *Lohengrin* furent arrêtés par le ministre de l'Intérieur, à la suite de manifestations tumultueuses. *Le Pater*, de M. Coppée, par une tirade contre la Commune, souleva les colères des communards devenus hommes d'État. *La Journée parlementaire*, de M. Maurice Barrès, sembla de nature à provoquer, dans une paisible salle de spectacle, des injures et des rixes qu'un pays libre réserve à l'enceinte législative. Au reste, la politique, depuis que le Français en est saturé tout le jour, n'amuse plus autant le soir, au théâtre. La censure interdit en principe les reproductions plastiques de notabilités vivantes, sans autorisation écrite du modèle; aussi l'acteur, qui veut se faire la tête d'un

personnage connu, attend-il que le visa ait été donné. Il est alors, sauf le cas de scandale bruyant, assuré de l'impunité.

C'est là le côté curieux de ce mécanisme : les censeurs n'ont pas d'agens d'exécution. Ce qu'ils ont supprimé est tranquillement rétabli par l'acteur, à la deuxième représentation, sans que nul y trouve à redire. Les commissaires de police ferment volontiers les yeux sur ces licences, et se soucient peu de confronter le manuscrit avec le dialogue. Il existe une jalousie traditionnelle d'attributions entre les Beaux-Arts et la Préfecture. Celle-ci a pourtant ses petites susceptibilités, quand elle est en cause, témoin *la Fille du Sergot*, drame d'intentions excellentes, mais dont le titre parut subversif au chef de la police municipale et dut être remplacé par celui de : *La Fille du Gardien de la paix.*

La censure doit surtout batailler avec les établissemens secondaires, avec les « boîtes à chansons, » qui lui soumettent un programme et en chantent un autre, avec les music-halls, qui commandent à leur personnel féminin des gestes équivoques, et avec les costumiers, qui déshabillent ce personnel de plus en plus. Les exigences varient suivant les milieux : à l'Académie nationale de musique, elle réclamera une agrafe, là où elle n'en exigerait point à la Scala; elle fera remplacer, dans un livret d'Opéra, ces mots : « tes seins aux pointes roses, » par ceux-ci : « ta gorge d'albâtre, » et laissera passer dans une opérette des rédactions beaucoup plus appuyées. Elle suit les mœurs, enfin, qui admettent le lendemain ce qui les blessait la veille : tel le port, en scène, du costume ecclésiastique, jadis prohibé, puis toléré avec des changemens de détail, aujourd'hui tout à fait permis.

L'habitude a grande influence sur la pudeur des yeux, comme sur la délicatesse des oreilles; ce sont là choses très subjectives, qui résident d'abord dans l'intention et dans l'effet visé : nulle autre qu'une nourrice, ayant un poupon sur les genoux, ne pourrait sans indécence ouvrir tranquillement son corsage en public; nous ne sommes point étonnés de voir, dans les musées et les salons annuels, l'exacte reproduction, peinte ou sculptée, des modèles dont l'exhibition au théâtre serait impudique. Bien plus, la toile représentant une femme nue est œuvre d'art; elle devient œuvre de chair, si le peintre introduit seulement un chapeau d'homme dans le coin de son tableau, bien que ce chapeau, isolé, n'ait rien de polisson.

Les « convenances, » qui varient de l'Orient à l'Occident et du Nord au Sud, changent dans le même pays suivant les époques, les classes sociales et les modes, suivant l'heure de la journée et le lieu où l'on se trouve. Sans remonter au temps de Philippe le Bel, où les novateurs du sexe mâle, en abandonnant la robe pour le costume collant, semblèrent coupables de licence, les premières femmes bicyclistes qui ont adopté la culotte ont paru d'une audace singulière à nos contemporains. Et, quoique le décolletage des dames, en soirée, demeure la chose la plus respectable du monde, il est fort possible que les agens arrêteraient, pour outrage aux mœurs, l'hétaïre qui se promènerait en plein midi, devant les cafés des boulevards, avec les épaules, le dos et la poitrine ainsi découverts.

Le premier directeur qui s'avisa de mettre à la scène le coucher ou le lever de ses actrices piqua certaines sortes de curiosités; mais il ne les piqua pas longtemps. Il en fut de même pour les libertés du dialogue; l'oreille s'émoussa aussi vite que l'œil. Pour chatouiller les spectateurs, il fallut doubler les doses; les censeurs s'appliquent à empêcher qu'on ne les double trop vite. L'impresario qui hésite à monter une pièce va prendre leur avis et cette consultation, si elle est favorable, le met à couvert.

IV

Comme la censure, il est une institution dont le nom subsiste, bien que son rôle soit fort réduit : c'est la claque. A elle revenait naguère le soin de créer les succès; elle s'y employait avec conscience, parfois avec passion, et ses chefs se multipliaient en ingénieuses roueries. Quelques-uns ont laissé un nom : Darius, moine défroqué; Plaisir, ex-coiffeur, sous l'ancien régime; et, vers le milieu du XIXe siècle, Sauton, d'abord marchand de jouets, qui lança toutes les pièces de Scribe au Gymnase et se retira à la campagne après fortune faite; puis le père Monchotte aux Français, et surtout Auguste, à l'Opéra, dont le docteur Véron nous vante les talens dans les *Mémoires d'un bourgeois de Paris*. Cet Auguste, sorte d'hercule, ordinairement vêtu de couleurs voyantes, n'était ni lettré, ni musicien, mais aussi exact que le lustre lui-même à toutes les représentations; de nombreuses campagnes avaient fait de lui un tacticien habile : « Je ne lui

imposais pas mes opinions, dit Véron, j'écoutais les siennes. Il jugeait tout suivant ses impressions personnelles; je me surprenais quelquefois à rire de la justesse de ses critiques et du programme qu'il se traçait à l'avance, pour la répartition savante et graduée des applaudissemens. »

Ce n'était pas seulement les pièces qu'il fallait « chauffer; » c'était aussi les artistes, et l'on ne voit pas sans surprise les plus glorieux attacher une importance extrême à ces marques d'admiration salariée. Rachel, jouant dans une comédie de Mme de Girardin, crut s'apercevoir que le parterre ne donnait pas avec une vigueur suffisante. Elle s'en plaignit; on lui dit que le chef de claque, malade, avait dû se faire remplacer par un confrère du boulevard. Celui-ci, apprenant les plaintes de l'actrice, lui écrivit pour se disculper : « Mademoiselle, je ne puis rester sous le coup des reproches qui sont tombés sur moi d'une bouche comme la vôtre; à la première représentation, j'ai donné 33 fois et toujours de ma personne : nous avons eu 3 acclamations, 4 hilarités, 2 tressaillemens, 4 redoublemens et 2 explosions indéfinies. Et même des stalles se sont fâchées et ont crié : « A la porte! » Mes hommes étaient sur les dents... Dans cette situation, persuadée de mon zèle respectueux, j'ose implorer que vous ayez des égards pour moi, et je suis, Mademoiselle, etc. »

Tout allait bien quand le public était de l'avis des claqueurs; mais souvent leur prétention de faire réussir un ouvrage « quand même » suscitait des contre-manifestations, spontanées ou concertées à l'avance, et la troupe des « cabaleurs » s'empoignait avec celle des « romains » les plus militans, gaillards vigoureux, aux épaules rudes et aux mains charnues. Force restait-elle à ces derniers, auxquels la police, soucieuse du bon ordre, prêtait assistance, les opposans, parmi lesquels se distinguait la jeunesse des écoles, témoignaient leur hostilité par des voies détournées, bien qu'ostensibles. Ils s'arrangeaient pour bâiller bruyamment ou se couvraient la tête d'un bonnet de coton et ronflaient de concert.

Ces luttes héroïques sont démodées, autant que les manœuvres psychologiques à l'aide desquelles le chef de claque s'efforçait d'entraîner le public. Quelques « allumeurs » choisis étaient chargés de pousser des « ah! » d'enthousiasme ou de tendresse, même de siffler à contretemps pour que les spectateurs, révoltés de l'injustice, applaudissent avec fureur. Aux

anciens mélodrames larmoyans, des mouchoirs étaient distribués aux claqueurs, tenus de se moucher avec émotion aux endroits pathétiques. Effet immanquable, paraît-il, la salle pleurait et se mouchait. Ces larmes d'ordonnance ont vieilli ; la consigne ne subsiste que pour l'hilarité ; d'abord, parce qu'un gros éclat de rire, lancé à propos, se communique aux alentours bien mieux qu'un battement de mains ; ensuite, parce que la gaîté n'est pas agressive : le public ne se fâche jamais contre un homme qui rit, tandis qu'il « chute » ceux qui applaudissent à outrance, lorsqu'il blâme leurs applaudissemens. Ce rire de convention a sa gamme : les gens du métier en notent cinq intonations en A, E, I, O, U. Le rire en A est délicat; en I, il est tendre; le rire en E convient aux fortes saillies; le mot grivois ou à double entente amène le rire en U.

Les « chevaliers du lustre, » ainsi que leur place au milieu du parterre avait fait nommer les claqueurs, siègent parfois aux galeries supérieures ; ils se divisent en trois catégories : le plus petit nombre reçoit une solde de 1 fr. 50 ou 2 francs. Quelques-uns, — les « lavables, » en argot local, — paient une moitié de place; le gros du bataillon se compose de claqueurs « au pair, » — les « intimes, » — amateurs à qui la gratuité de leur entrée tient lieu de salaire, et qu'on nommait jadis des « passe-volans. » Si, dans leurs rangs, se trouvent des brebis galeuses qui vendent leur contremarque au premier entr'acte, le signalement de ces indélicats est aussitôt envoyé dans les autres salles, qui les mettent à l'index.

La claque est-elle utile ou superflue? Le public parisien, disent les hommes de théâtre, pousse la correction jusqu'à la froideur. Il souffre volontiers qu'on lui épargne la peine de manifester son assentiment: il n'attache aucune importance à ces bravos dont il sait l'origine, mais les tolère pourvu qu'il n'y voie pas une leçon pour lui-même. C'est au chef de claque à suivre, en « forçant » ou ne forçant pas, l'état d'âme des assistans, qui tantôt permet l' « enthousiasme bruyant » ou le « délire, » tantôt oblige à ne pas dépasser la « satisfaction discrète » ou les « murmures flatteurs. » Dans le cas où les claqueurs excèdent la mesure, le spectateur n'est pas long à s'impatienter.

Mais, s'ils sont incapables de faire un succès, ils servent de stimulant au jeu des acteurs. Le public, même celui des premières, ignore ce qu'un signe de mécontentement peut avoir de

suites funestes pour l'acteur timide et, partant, pour l'auteur. A l'Opéra, dit-on encore, dans les ouvrages de l'ancien répertoire, les applaudissemens encadrent à propos des morceaux dont le ton n'est pas le même, et dont la succession, sans la claque, serait choquante. Le compositeur a compté sur elle pour opérer les transitions. Dans les ballets, la claque, partant avant la fin d'une variation, est un coup de fouet pour la danseuse épuisée, à bout d'haleine, à qui l'on crie aux répétitions : « Courage! Courage! » Les bravos l'aident à achever son pas.

Pour l'observateur sans préjugés, la claque n'est cependant qu'une tradition assez niaise, dont on ne s'expliquera pas la longue durée une fois qu'elle aura disparu. Inconnue en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en Autriche, elle n'existe nulle part ailleurs qu'en France ; encore est-elle inusitée à Paris dans les théâtres de quartier. Ses partisans font valoir en sa faveur que, supprimée en mainte salle, elle a toujours été rétablie, parce que le silence du public jetait un froid terrible. Mais les Parisiens, livrés à eux-mêmes, sont tout aussi capables d'applaudir que les autres peuples. Ils en donnent la preuve aux concerts symphoniques du dimanche, aux premières représentations, partout où les marques d'approbation sont en usage. Et, s'il est de « bon ton » de s'en abstenir dans nos théâtres, n'est-ce pas précisément la claque qui en est cause?

La fréquence et l'intensité des applaudissemens est-elle d'ailleurs si nécessaire? Est-il rien de plus sot, de plus contraire à l'illusion, souhaitée de tous et pour laquelle on fait tant de frais, que ce tapage qui éclate au milieu d'un acte et le gâte en le coupant, jusqu'à suspendre les répliques? L'acteur habitué aux scènes américaines, où les trépignemens n'ont pas de limite, où les *bis* et les *ter* ne se comptent pas, où le public ne se gêne pas pour interrompre l'action par des rappels multipliés, trouverait un peu dure peut-être l'absence totale de bruit des Opéras de Vienne, de Munich et de Berlin, où l'on attend la fin des actes pour applaudir. Mais, entre ces deux extrêmes, les gens de goût n'hésitent pas, et les artistes, à recevoir les ovations en bloc, ne perdent rien.

Le jour n'est pas loin peut-être où la claque cesserait d'accomplir sa tâche, devenue purement machinale, si ses chefs n'avaient pris, sur un terrain nouveau, autant d'importance que leurs subalternes en perdaient dans leur ancien emploi. Ce per-

sonnage qui, dans les théâtres subventionnés, n'est qu'un fonctionnaire à gages, est devenu, en beaucoup de salles, et non des moindres, une espèce de bailleur de fonds, à tout le moins de banquier de la direction. Jadis on lui donnait, en paiement, des billets qu'il pouvait « étourdir, » c'est-à-dire négocier, et dont la vente, en effet, fut longtemps centralisée par une grosse vieille femme, surnommée la « Vénus de l'égout, » qui avait établi le siège de ses opérations rue Neuve-des-Petits-Champs, près de l'hôtel de la Loterie, à côté d'un ruisseau d'eau bourbeuse. Peu à peu les chefs de claque achetèrent eux-mêmes, par avance, aux directeurs, des stocks de places qu'ils revendaient à leurs risques et périls. Ces contrats, annulés par la Cour de cassation comme contraires à l'ordre public, lorsque les tribunaux vinrent à en connaître, se sont multipliés néanmoins sous diverses formes. Les prêts d'argent ainsi consentis atteignirent le chiffre de véritables commandites, tout en restant des spéculations usuraires ; l'on voit des chefs de claque s'enrichir tandis que leurs directeurs sont en perte, pour avoir aliéné tant de billets que ce qui leur demeure disponible ne suffit plus aux frais de l'entreprise. C'est là une plaie du théâtre actuel.

V

La claque, en sa mission principale qui était de « faire mousser » les pièces, a été remplacée par les journaux. Et avec combien d'avantages ! Le claqueur, en applaudissant énergiquement, surtout à l'œuvre nouvelle, prétendait convaincre ses voisins que cette œuvre ne pouvait être qu'excellente, puisqu'elle plaisait tant. Et l'on comptait que l'opinion de ces premiers auditeurs en ferait affluer d'autres. En ce temps, la presse se composait d'un petit lot de gazettes et chacune avait une clientèle restreinte. Aujourd'hui, d'innombrables périodiques, répandus à des millions d'exemplaires, s'adressent, les uns aux petites bourses, les autres aux classes aisées ; les uns agissent sur le public des dernières galeries, les autres sur celui des premières loges et de l'orchestre. Feuilletons du lundi ou critiques du lendemain, élogieux souvent, indulgens presque toujours, ont, en tous cas, pour résultat de faire à l'ouvrage une publicité générale et immédiate, non seulement à Paris, mais en province et à l'étranger.

C'est un précieux privilège de la production dramatique ; les autres arts, les autres genres littéraires, n'en jouissent pas. Les lecteurs ne sont entretenus de peinture ou de sculpture qu'en de rares occasions, — Prix de Rome ou Salons annuels ; — les livres, qu'il s'agisse de roman ou d'histoire, de science ou de poésie, n'obtiennent pas toujours de comptes rendus, même tardifs et succincts, lorsqu'ils sont signés de noms inconnus. Mais le moindre petit acte, joué dans le moindre théâtre, est, tout de suite et de droit, signalé, analysé, discuté à la face du monde.

Aux articles de fond s'ajoutent quotidiennement de petites notes obligeantes, qui annoncent ou escortent la représentation de l'ouvrage, en décrivent par le menu les décors ou les costumes, font connaître le chiffre des recettes lorsqu'elles sont avantageuses, excitent, allèchent, relancent le Parisien hésitant à domicile, et vont chercher le provincial dans son chef-lieu ou dans sa maison champêtre, pour les guider vers les bureaux de location. Les hourras vulgaires et sans écho de jadis étaient une pauvre chose, il faut l'avouer, comparés au retentissement des bravos imprimés d'aujourd'hui.

Ceux-ci n'ont toutefois pas plus d'influence que ceux-là sur le succès. Les directeurs, empressés à solliciter la réclame, sont unanimes à la déclarer sans effet. Le public a des raisons que la critique ne connaît pas. La répétition générale et la « première » les font pressentir, mais non pas avec certitude. Ces salles de « premières », composées de professionnels et de gens blasés, avec un mélange de snobs et de filles, sont sujettes à des sympathies et sensibles à des finesses qui ne toucheront pas les âmes plus épaisses ou plus sensées, en tout cas plus simplistes, des assemblées ultérieures.

Cependant, par l'avalanche des complimenteurs en scène, aux entr'actes, par les cris d'admiration et les embrassades, ou, au contraire, par la rareté des visites, les poignées de main sommaires et les encouragemens inquiets, l'auteur, triomphant ou consterné, présage une réussite ou un « four ; » mais rien n'est plus capricieux que la destinée d'une pièce. Il en est dont le sort se décide dès le lendemain ; il en est qui, promettant une longue carrière, s'arrêtent subitement, et d'autres dont le succès d'argent ne se dessine qu'au bout d'une vingtaine de représentations. Les prophéties sont toujours douteuses.

Sur cent pièces, deux ou trois sont jouées cent cinquante fois, un quart « vont » passablement, et l'on compte un tiers de chutes. Les goûts de la foule se modifient : les « débuts, » qui autrefois, aux Français, étaient une ressource, parce qu'ils attiraient du monde, sont devenus une charge, parce qu'on attend, avant de venir le juger, que le débutant ait réussi. L'engouement des spectateurs payans pour les « premières » est presque passé ; la première représentation n'est guère plus courue par eux que la quatrième.

Est-ce crainte d'essuyer les plâtres et de risquer son argent avant d'être sûr de son plaisir ? Sans doute, puisque les demandes de « billets de faveur » ne diminuent pas. On estime que les théâtres de la capitale concèdent annuellement 1 500 000 places gratuites ; des milliers de Parisiens se croiraient humiliés de payer la leur dans ce lieu d'agrément, qu'ils ne se figurent pas être une usine ou une maison de commerce comme une autre. Ces billets de faveur se répartissent très inégalement : depuis quatre ou cinq, dans la salle qui fait recette, jusqu'à quatre ou cinq cents, au théâtre qui remplit les vides de son mieux, pour la pièce qui ne « marche » plus, avec des coupons distribués libéralement à tous les solliciteurs.

La majorité d'entre eux sont des journalistes, dont les politesses commandent la réciprocité : sur 200 lettres que le secrétaire d'une grande scène reçoit en un jour, 80 sont signées d'artistes, auteurs, compositeurs, du personnel, des amis et fournisseurs de la maison ; 120 émanent de la presse. Mais ce terme de « presse » embrasse les catégories les plus diverses. Dans le chiffre ci-dessus indiqué figurent 27 feuilles de province, 18 journaux de modes, 20 moniteurs financiers, 11 organes spéciaux, — *Échos de la photographie* ou *Alliance dentaire*, — et quelques périodiques ayant depuis longtemps cessé de paraître, mais dont le papier à lettres, avec en-tête, n'est pas épuisé.

Tel critique influent, tel dramaturge illustre, paie son entrée au bureau, parce qu'il dédaigne de donner son nom au contrôle, tandis que trois ou quatre demandes arrivent à la fois d'un quotidien de faible tirage, dont les rédacteurs, maigrement rétribués, transforment peut-être ces fauteuils ou ces loges en cadeaux libérateurs. Un chapelier se présente, porteur d'un billet de faveur périmé, — il s'était trompé de date. — Impossible de lui trouver une place ; il s'en va furieux en s'écriant : « Mais

alors, monsieur, qui donc me paiera mes chapeaux? » La brigue des places sous des noms supposés est aussi d'usage, et les tribunaux ont parfois à en connaître; ces quémandeurs ne pensent pas sans doute commettre une escroquerie. Parmi les postulans, honnêtes mais dénués de titres, mérite d'être cité ce chef d'une grande maison de tissus qui expédiait l'an dernier, à l'administration des Français, une missive conçue en ces termes : « Nous avons maintenant fini notre saison d'hiver et nous serions heureux de passer quelques soirées au spectacle. Veuillez donc nous envoyer des places à demi-tarif pour nous et notre *nombreux personnel.* »

On se plaint que les places, dans les théâtres parisiens, soient trop chères. Elles n'étaient pas à bon marché au temps où une chaise, sur la scène de l'hôtel de Bourgogne, coûtait 4 livres, — qui, en monnaie de nos jours, correspondent à 20 francs. — Cela n'empêchait pas la salle de se remplir pour les pièces en vogue : « Je vous souhaiterais ici, écrit l'acteur Mondory à Balzac, pour y goûter entre autres plaisirs celui des belles comédies qu'on y représente, et particulièrement d'un *Cid* qui a charmé tout Paris. On a vu seoir en corps aux bancs de nos loges ceux qu'on ne voit d'ordinaire que dans la Chambre dorée et sur le siège des fleurs-de-lys. La foule a été si grande et notre lieu s'est trouvé si petit que les recoins du théâtre, qui servaient autrefois comme de niches aux pages, ont été des places de faveur pour les cordons bleus, et la scène y a été d'ordinaire *parée* de croix de chevaliers de l'ordre. »

La scène ainsi « parée, » au XVIIe siècle, de deux rangées de chaises de paille qui se transformèrent plus tard en banquettes, et se multiplièrent jusqu'à paralyser toutes les évolutions des personnages, était, nous dit Tallemant, « d'une incommodité épouvantable. Cela gâte tout et il suffit d'un insolent pour tout troubler. Mais les loges, ajoute-t-il, sont fort chères et il y faut songer de bonne heure. » On ne s'avisa que fort tard, en 1759, de déblayer la scène des spectateurs qui l'encombraient, et plus tard encore, en 1794, de mettre des bancs au parterre, dont les habitués, jusqu'alors, se tenaient debout et s'assagirent en s'asseyant.

VI

Comparés avec ceux des salles similaires de l'étranger, les prix de Paris sont supérieurs à ceux de Vienne et de Berlin, inférieurs à ceux de Londres et de New-York. Mais, comme l'ensemble des recettes théâtrales n'a pas diminué, — au contraire, — il ne semble pas que l'attrait du public pour ce divertissement ait faibli. Il est vrai que, dans le produit global des spectacles parisiens, figurent nombre d' « Alcazars, » d'« Eldorados, » d' « Edens, » de « Folies, » de « Gaîtés, » de « Divans, » répandus un peu partout, où il n'entre pas énormément de littérature. Les plus notables encaissent de belles sommes : 1 300 000 fr. aux Folies-Bergère, 900 000 francs à l'Olympia, 650 000 francs au Casino de Paris.

Là, suivant les quartiers, l'ouvrier, l'employé, le bourgeois, le flâneur de toutes professions est, moyennant une ou deux pièces de vingt sous, aussi diverti qu'un empereur des Mille et Une Nuits au comble de la puissance, de la magnificence et de l'oisiveté. Et que peut désirer un homme raisonnable en ce monde, sinon d'être cet empereur, ne fût-ce que par cotisation et durant trois heures par jour ? Notre démocratie devait, suivant une pente fatale, posséder un divertissement à la mesure de ses goûts, de son intelligence et de ses ressources, comme elle a des journaux, des romans, des objets de luxe et des hommes d'État d'un niveau et d'une valeur limités.

Les théâtres, grands et petits, font cependant beaucoup plus d'argent que naguère : à l'Opéra, sous Louis XVI, 3000 francs étaient une bonne recette ; la somme encaissée, en un mois d'hiver de l'année 1783, était de 47 000 francs, avec un maximum de 5169 francs et un minimum de 800 francs. Aujourd'hui, le maximum est de 23 000 francs et la moyenne de 16 800 francs Aux Français, il y a cent ans, les mauvaises soirées étaient de 800 francs en été, de 1 200 en hiver ; actuellement, quand une pièce n'atteint pas 3 800 francs, on la supprime, parce qu'on estime qu'elle ne fait pas les frais, et la moyenne y est en effet de 5 000 francs par représentation. Les recettes n'ont grossi, à la Comédie-Française, qu'avec la nomination d'un administrateur, en 1850, succédant au « commissaire royal. » Au temps de Samson, de Beauvallet, de Mme Allan, il y avait tel jour où la salle

était assez déserte pour qu'un habitué pût, sans se faire remarquer, soigner ses emplâtres à l'orchestre.

C'est plutôt l'augmentation des dépenses qui rend difficile la gestion des entreprises théâtrales. Difficile, elle l'a toujours été d'ailleurs; on cite ceux qui se sont enrichis : quand Dormeuil fonda le Palais-Royal, il eut infiniment de peine à placer les actions de 500 francs, que beaucoup prirent uniquement pour lui rendre service. Deux ans après, elles rapportaient 300 francs et se vendirent plus tard 5000. Cantin, aux Folies-Dramatiques, gagna, dit-on, plusieurs millions; et Larochelle, à vingt-quatre ans, achetait sur ses bénéfices quatre théâtres de faubourg. Mais bien plus nombreux furent les « intelligens directeurs » qui, après une longue série de « veine, » à la Gaîté, au Châtelet, au Gymnase, aux Variétés, à la Porte-Saint-Martin, moururent pauvres, faillis et vaincus. Non qu'ils eussent administré avec imprudence; quelques-uns furent renommés pour leur parcimonie : ils achetaient la toile de leurs décors et en pesaient le bois, tenaient eux-mêmes leur caisse et formaient des artistes, recrutés à bas prix en province. Puis, après avoir amassé un petit trésor, ils abordaient une scène plus vaste, risquaient de belles mises en scène, et se ruinaient; vérifiant en leur personne ce proverbe arabe : « Quand Dieu veut perdre une fourmi, il lui donne des ailes. »

Avec les frais considérables que comportent certains genres, un succès ne rapporte pas ce que fait perdre un « four. » Les recettes de théâtre varient normalement d'une saison à l'autre et, dans chaque saison, on compte sur des jours « creux, » — les vendredis notamment, — et sur des jours de maximum : le 24 décembre, soir de réveillon, telle salle, désopilante par vocation, est bondée, quelle que soit l'affiche. Dans le même ordre d'idées, les recettes montent, aux Français, à 268 000 francs en mars et descendent à 69 000 francs en août; elles s'élèvent, à l'Opéra-Comique, à 214 000 francs en mai et tombent à 64 000 fr. en juillet. Elles oscillent, à l'Odéon, de 152 000 à 33 000. Dans les théâtres de genre, l'écart, du printemps à l'été, est plus grand encore : le Vaudeville fera 186 000 francs en avril et 28 000 francs en septembre; les Variétés 217 000 francs en mars et 23 000 francs en août.

Mais ce sont là, pensera-t-on, des alternatives chroniques, prévues, inévitables. Cependant, d'une année à la suivante, *le même mois* accuse, suivant la vogue de la pièce en cours, des

différences qui vont du simple au *décuple* : en mai 1897, la Porte-Saint-Martin réalisait 50 000 francs, et 289 000 francs en mai 1898; en février 1898, les Nouveautés encaissaient 28 000 fr., et 223 000 francs en février 1899.

Comme la bonne et la mauvaise chance persistent rarement douze mois de suite au même degré, dans chaque théâtre, d'un exercice à l'autre, les recettes globales font de moindres sauts, mais elles diffèrent couramment du simple au double : aux Nouveautés de 572 000 à 1 014 000 francs; à la Renaissance, de 929 000 à 448 000 francs; à la Porte-Saint-Martin, de 1 842 000 à 901 000 francs; de 303 000 à 729 000 francs au théâtre Sarah-Bernhardt; aux Folies-Dramatiques, de 710 000 en 1898, à 476 000 en 1899 et à 120 000 francs en 1900.

Les frais offrant, suivant les scènes, de grandes inégalités, tel directeur gagne de l'argent avec une rentrée annuelle de 500 000 francs ; tel autre, avec un recouvrement de 800 000 francs, perd une somme à peu près égale. Celui-ci ne peut distribuer aucun dividende, bien que son année soit de 1 100 000 francs, et, chez son voisin, les actionnaires perdent 60 000 francs, tandis qu'une seule artiste du théâtre en reçoit plus de 200 000.

La plupart des entreprises dramatiques revêtent en effet la forme de sociétés ; aux directeurs de l'ancien type, travaillant avec leurs propres capitaux, ont succédé des fonctionnaires appointés, dont la gestion peut se trouver en désaccord avec les intérêts de leurs commanditaires. Les pertes ont-elles excédé le fonds social, une liquidation judiciaire est obtenue en vertu de la loi nouvelle; grâce à ce tempérament, les théâtres ne font plus faillite, et c'est un vrai malheur. Pour eux la faillite était saine ; elle aérait et purifiait la maison, elle faisait place nette. Par elle, les engagemens d'artistes étaient résiliés, les pièces rendues aux auteurs; les contrats, et particulièrement ceux passés avec les marchands de billets, devenaient caducs. Avec la liquidation judiciaire, l'impresario traîne une queue d'affaires, attachées les unes à l'immeuble, les autres à sa personne.

On fit passer un jour au chef de l'Assistance publique la carte d'un solliciteur, qui avait écrit au-dessous de son nom : « Un homme ruiné qui a donné un million aux pauvres. » Cet indigent était un vieux directeur de spectacles. Ses charités avaient été obligatoires, le représentant des pauvres emportant vers dix heures, chaque soir, après les comptes arrêtés, le onzième de la

recette brute, dont le délégué de la Société des Auteurs prélève pour sa part le huitième. L'encaisse est ainsi allégé de 22 pour 100. Les plus gros chapitres de dépenses sont, avec ceux-ci, le loyer, qui, joint aux assurances, est souvent supérieur à 100 000 francs, l'éclairage et surtout la troupe, restreinte, mais largement rétribuée dans les salles de vaudeville et d'opérette, modestement payée, mais d'effectif imposant sur les scènes de féerie, où grouillent 600 et 700 personnes. Il en coûte 3000 fr. pour monter une comédie en trois actes; pour mettre sur pied *la Poudre de Perlimpinpin*, ou toute autre grande « machine, » légère comme prose, mais excessivement lourde comme frais, il faut débourser jusqu'à 350 000 francs.

De ce personnel qui émarge au budget d'un théâtre, une partie ne voit jamais le public, une autre ne le voit que de loin, à travers la rampe, lorsque 1 500 têtes immobiles semblent se confondre en une seule, colossale, dardant des yeux fascinateurs. Seuls les employés de la salle, contrôleurs, inspecteurs, ouvreuses et buralistes, ont avec chaque spectateur des rapports directs. Les contrôleurs ordinaires, pour la plupart commis d'administrations diverses durant le jour, améliorent leur budget en venant siéger placidement le soir dans le vestibule du théâtre. Leur présence n'y serait pas indispensable et leur rôle d'assesseurs est plutôt passif aux côtés du contrôleur en chef. A celui-ci incombent des besognes multiples : discussions avec les gens mécontens de leur place, avec les familles qui se sont trompées de jour, avec les faux journalistes qui revendiquent des « entrées » illusoires, avec le « double emploi, » furieux de voir son fauteuil occupé par l'erreur de la buraliste qui a délivré deux fois le même coupon. Il lui faut discerner à première vue les personnes « à qui l'on doit des égards, » s'armer de courtoisie vis-à-vis des grincheux, et tantôt trouver le moyen de caser encore du monde lorsqu'il semble que ce soit chose impossible, tantôt disposer les arrivans, si la salle est à moitié vide, de manière à lui donner une apparence bien garnie.

Ce personnage de confiance exercerait aisément ses fonctions sans trôner derrière un comptoir que plusieurs directeurs de Paris ont déjà fait disparaître et qui n'existe pas à l'étranger. En plusieurs pays voisins, la « queue » du public, qui se mouille ou grelotte à la porte, est inconnue; la salle y est accessible longtemps avant le lever du rideau. Les prix sont les mêmes en

location ou au bureau, et chacun conserve le talon du billet à souche, à lui délivré, qui sert de contremarque. Chez ces nations privilégiées, les vestiaires, installés dans des locaux suffisamment vastes, n'encombrent pas les corridors, déjà fort étroits, de façon à les obstruer à certains momens.

Il ne nous est point permis d'espérer chez nous pareil régime, parce qu'il porterait préjudice à la classe intéressante des « ouvreuses. » L'ouvreuse se fait de 1 fr. 50 à 4 francs par soirée suivant les étages; un roulement régulier, entre les différens postes, envoie demain aux dernières galeries celle qui était hier aux avant-scènes. Loin de toucher un salaire, l'ouvreuse doit au théâtre une redevance mensuelle, payable d'avance, de 40 à 60 francs, et dépose en outre un cautionnement. Car on leur confie souvent des manteaux et fourrures de valeur; on leur confie de tout, au reste, même des bébés de six mois à qui elles donnent le biberon pendant trois heures.

Quoique faiblement productif, l'emploi est très sollicité : d'assez humbles scènes comptent 250 à 300 demandes inscrites, attendant leur tour. Avant de passer « titulaires, » les postulantes font, comme « surnuméraires, » les remplacemens, toujours hasardeux, et viennent à cet effet plusieurs soirs de suite inutilement au théâtre. Dans les salles subventionnées, ces places sont dues à de hautes influences; à l'Opéra, surtout, où il n'est exigé par l'administration aucun versement, et où les mêmes bonnets roses desservent toujours les mêmes séries de loges, une nomination d'ouvreuse des premières ne suppose-t-elle pas des interventions augustes?

VII

Il est vrai qu'à l'Académie nationale de musique, les ouvreuses ne sont point seules à pouvoir invoquer des patrons secourables. Il est d'autres sujets sur qui des hommes puissans jettent un regard tutélaire. C'est en tout temps la rançon des théâtres de cour, d'avoir à traiter avec le monde officiel, — qu'il soit de droit divin ou électif, — des questions qui ne sont pas du domaine de l'art, mais qui ont des corollaires politiques.

Bien que le goût de la musique sérieuse se soit développé en France depuis une quarantaine d'années, tandis que le nombre des salles où elle s'exécute a diminué, par suite de la disparition

des Italiens et du Théâtre-Lyrique, l'Opéra, malgré sa subvention et ses abonnés, n'en reste pas moins une entreprise où il est aussi facile de perdre de l'argent que presque impossible d'en gagner. L'Opéra-Comique, sous une direction habile, et avec une faculté de recettes amoindrie, — le maximum y est de 9300 francs, inférieur de 1 200 francs à celui de l'ancien local, — est parvenu, depuis 1898, à monter ou à reprendre 35 ouvrages, représentant un million de matériel neuf, sans appeler plus de moitié de la commandite de 1300000 francs qui constitue son capital. Il a donc réalisé d'importans bénéfices; mais ses frais ne sont pas à comparer avec ceux qui incombent à l'Opéra, où les dépenses atteignent annuellement 4 millions.

Les Opéras impériaux ou royaux de l'étranger sont administrés par des intendans, qui ne doivent compte de leur exploitation qu'aux souverains, dont la liste civile fournit les subventions et comble les déficits. Ce système, en usage à Paris jusqu'à 1830, avait coûté au Roi, l'année précédente, 966000 francs, malgré les 300 000 francs perçus, à titre de redevance, sur les autres théâtres et sur les bals publics. Suivant un usage de l'ancien régime, que Napoléon avait fait revivre en 1811, toutes les scènes parisiennes, à l'exception des Français, de l'Opéra-Comique et de l'Odéon, tous les spectacles de « curiosité, » cirques, joutes et jeux, panoramas et cosmoramas, versaient à l'Opéra 5 pour 100 de leur recette brute. Un tribut de 20 pour 100 était dû par les concerts, bals masqués ou fêtes champêtres, dont Tivoli offrait alors le modèle.

Ce prélèvement fut aboli après la révolution de Juillet et, de son côté, Louis-Philippe s'empressa de débarrasser la cassette royale, fort réduite, d'un fardeau aussi onéreux. L'État inscrivit au budget une subvention de 800000 francs dont le chiffre, invariable depuis soixante-dix ans, est devenu, par le changement de tous les prix en deux tiers de siècle, très inférieur à ce qu'il était alors. L'Opéra de Berlin reçoit 1 125 000 francs de subvention; ceux de Munich et de Dresde 625 000 francs. Or, en Allemagne, il n'existe pas de droit des pauvres; l'ensemble des frais y est beaucoup moindre; aussi les places y sont-elles beaucoup moins chères.

A Paris, les abonnés apportent un revenu à peu près fixe de 1 700 000 francs; les recettes journalières, qui oscillent suivant les mois de 70 000 à 120 000 francs, devraient produire 1 500 000 fr.

pour parer, avec la subvention, au total des dépenses; mais elles restent en deçà de ce chiffre, sauf les années [d'Exposition universelle. L'Opéra, depuis vingt-cinq ans, ne se soutient que par les Expositions. Les « privilèges, » suivant le terme usité et parfois ironique, qui n'ont pas eu la chance d'englober cette ressource exceptionnelle, se sont soldés par de grosses pertes. Le dernier en date, depuis son début en 1893 jusqu'au 1er mai 1900, accusait un déficit de 400 000 francs. Seulement l'Exposition allait s'ouvrir et l'apport journalier du public qui, de juin à septembre 1899, ne montait qu'à 350 000 francs, s'éleva, pendant les mois correspondans de 1900, à 1 206 000 francs. L'affluence des étrangers, en permettant de réaliser 600 000 francs de bénéfice, laissa finalement un profit de 200 000 francs pour les huit années écoulées; lequel, même en y joignant la location des loges sur la scène, que le cahier des charges concède au directeur, n'a rien d'excessif, eu égard au capital aventuré.

Cet élément étranger est si nécessaire à l'Opéra, que l'on a attribué la baisse des recettes, dans les derniers exercices, à l'ouverture plus précoce qu'autrefois de la saison de Londres et à la création de trains de luxe entre le Nord de l'Europe et le littoral méditerranéen, qui réduit le trajet pour les voyageurs allemands et russes, mais ne les oblige plus à traverser Paris où ils s'arrêtaient quelques jours. Plusieurs fois, depuis 1875, lorsque l'Opéra s'est trouvé en présence de ressources insuffisantes, on haussa les tarifs : le maximum, qui était de 12 000 francs à la rue Le Peletier, arriva ainsi à près du double. Mais la dernière tentative, sur laquelle on comptait pour faire rendre à l'abonnement 120 000 de plus, n'a produit que 20 000 francs. Du moment qu'il ne trouvait plus d'avantage à louer sa place à l'année, l'amateur de musique préféra la prendre au bureau. Il est vrai que l'espèce mélomane est prodigieusement rare parmi les abonnés; sans quoi, au lieu d'une légère hausse, on aurait eu à enregistrer une forte baisse.

L'abonnement à l'Opéra, c'est surtout un luxe « bien porté » et de bon aloi; pour quelques-uns une dignité, presque une fonction sociale; pour tous, l'indice d'un train de vie élégant ou opulent, une chose difficile à obtenir et partant précieuse, dont on ne se dessaisit pas lorsqu'on la possède; si bien que des « titulaires, » frappés par des revers de fortune et incapables de jouir de leurs loges, les sous-louent pendant vingt ans de suite, mais

en restent nominalement propriétaires. Se produit-il une vacance? D'ardentes compétitions se font jour; il est une « entre-colonnes, » pour l'attribution de laquelle deux ministres se querellèrent : l'un, la revendiquant pour un financier, l'autre pour un ambassadeur; ce fut presque un conflit diplomatique.

Il est très malheureux que l'Opéra soit, pour une partie de l'auditoire, un rendez-vous mondain au lieu d'un plaisir musical. Si les abonnés et leur hôtes se souciaient davantage de l'œuvre que l'on représente devant eux, on obtiendrait de l'orchestre qu'il accompagne les solistes tout piano, sans couvrir leurs voix, des chœurs qu'ils prennent à l'action une part plus convaincue, des chanteurs qu'ils ne modifient pas à leur guise les mouvemens pour se faire valoir, et la renommée de notre Académie nationale y gagnerait en Europe. Les abonnés, qui font presque les trois cinquièmes de la recette et qui constituent l'élément stable de l'assistance, auraient à Paris la même autorité qu'ils ont dans n'importe quel chef-lieu de département, s'ils écoutaient.

Mais, comme l'Opéra est, suivant le dit usuel, « le dernier salon où l'on cause, » ce sont eux justement qui nuisent à l'audition lorsque, vers le commencement du troisième acte, les loges étant toutes garnies, la conversation devient générale. Le silence ne se rétablit un peu que pour le ballet. Il faut respecter les traditions, et les mêmes personnes, prodigues ici en épanchemens, n'ouvrent pas la bouche au Conservatoire, où la bienséance est de se taire.

D'un autre côté, il est très heureux, pour les recettes, que l'Opéra soit une mode, un divertissement de bonne compagnie, et il est très nécessaire qu'il reste tel. Des imprudens ont émis l'idée, pour profiter de l'affluence des demandes, de mettre les loges aux enchères; ce qui, pensent-ils, augmenterait les ressources de notre première scène lyrique. Ils ne prennent pas garde que les plus riches, ou ceux qui dépensent le plus, ne forment pas nécessairement une élite. Si la majorité des adjudicataires se recrutait, ce qui est possible, parmi des Crésus de petite mine, mêlés à des demoiselles de mines connues, ces nouveaux abonnés, nullement flattés de figurer dans une telle salle, se dévisageraient avec dédain et s'estimeraient frustrés dans leurs calculs. Ils disparaîtraient à fin de bail, et l'Opéra, délaissé, tomberait.

S'il ne paraît pas possible d'élever le prix des places, il ne

semble pas non plus que l'on puisse, en l'abaissant pour des représentations à bon marché, s'adresser à un public plus étendu et augmenter ainsi le total des recettes annuelles. L'expérience a été tentée, il y a huit ans : le fauteuil d'orchestre avait été réduit de 14 francs à 2 fr. 50 et les autres places à proportion. Malgré les avantages énormes faits à la classe populaire, celle-ci s'est abstenue. Le directeur, M. Bertrand, propriétaire d'une cité où existaient beaucoup d'ateliers, fit offrir dans les usines, par les contremaîtres, ses locataires, des places à un franc. Elles ne furent pas prises par les ouvriers; il fit offrir ces mêmes places pour rien, elles ne furent pas davantage acceptées. Il y vint, au contraire, nombre de spectateurs habitués de l'Opéra et, ce qui le prouve, c'est que, pendant toute la durée de cet essai, les soirées *à plein tarif* tombèrent de quelques milliers de francs et revinrent ensuite à leur chiffre antérieur. Seulement l'épreuve se soldait par 550 000 francs de perte.

Il est vrai que l'ancien Théâtre-Lyrique de la place du Châtelet, même subventionné, même brillamment conduit, puisque *Faust*, *Roméo et Juliette*, *les Dragons de Villars*, y parurent pour la première fois, appauvrit bien davantage ses impresarios : l'un y laissa 1 600 000 francs en cinq ans; un autre 500 000 francs en dix-huit mois; et, dans l'ensemble des directions, on n'y releva pas moins de douze faillites ou liquidations désastreuses.

Faust continue, quels que soient les interprètes, de faire encaisser aujourd'hui des sommes voisines du maximum. Il équivaut à un supplément de subvention; aussi est-il joué une trentaine de fois par an. Après lui, les plus fortes recettes sont dues aux opéras de Wagner représentés 40 fois, à ceux de Meyerbeer 32 fois, de Mozart, Méhul, Donizetti et Rossini 33 fois. Si l'on y joint Verdi, Berlioz et Ambroise Thomas, dont les œuvres ont occupé 17 soirées, on arrive à un total de 152 représentations sur 192 données au cours d'une année. C'est en musique surtout que l'humanité se compose de plus de morts que de vivans. Des 42 opéras inédits, montés depuis un quart de siècle, en vertu du cahier des charges qui exige 6 actes nouveaux par an, on n'en peut guère citer plus de deux ou trois qui aient réussi; car telle œuvre de compositeur français, qui attire la foule à Paris, nous était venue de Bruxelles ou d'ailleurs.

Seulement les 40 autres ont coûté chacun *environ* 160 000 fr.; les débours sont en effet très variables, — de 80 000 francs pour

la Walkyrie à 320 000 pour *la Dame de Montsoreau*, — et le succès n'en dépend point. Mais, dans leur ensemble, les frais de mise en scène ont beaucoup augmenté : on peut s'en convaincre en les comparant, *pour le même opéra*, à deux dates différentes : *la Juive* revint à 150 000 francs en 1835 et à 190 000 francs dans la salle actuelle; pour *Faust*, en 1869, il avait suffi de 118 000 fr.; il fallut 187 000 francs pour le remonter après l'incendie.

Non que le détail des accessoires ait enchéri : le rouet et la chaise de Marguerite sont cotés 23 francs; la glace à main où elle se mire, 16 francs; le coffret émaillé où reposent les bijoux tentateurs, 100 francs; les cannes et les béquilles des vieillards de la kermesse, 32 francs; l'épée mécanique, que doit briser le sortilège de Méphistophélès, et les fleurs articulées cueillies par Siébel dans le jardin du deuxième acte, ensemble 166 francs... Tout cela est assez modeste, mais la multiplication des surfaces de décor et des unités de costume suffit à grossir le total dans ce « grand » Opéra, dont le cadre effectivement est immense, avec les 1 300 personnes qui émargent à sa caisse et son massif monumental de 29 000 mètres cubes. L'entretien locatif absorbe 100 000 francs par an et le balayage à lui seul 35 000. Pour n'être pas écrasé très vite, sous le poids d'une machine aussi périlleuse, il faut au directeur une ingéniosité inlassable, une vigilance constante et la passion de son théâtre.

Aux Français, où le budget est de 2 millions par an, les frais matériels sont beaucoup moindres. On répare pour 10 000 francs, pour 11 000 on balaye. 100 000 francs de décors et 125 000 francs de costumes suffisent à toutes les exigences. Avec 35 000 francs, on rétribue la figuration, les comparses, qui tiennent ici peu de place; mais les artistes, sociétaires et pensionnaires, reçoivent à divers titres une somme d'environ 800 000 francs.

Chanteurs de l'Opéra, comédiens des Français, « vedettes » des spectacles de drame ou de vaudeville, gagnans des bons numéros de la loterie dramatique, ceux-là ont tout : leur nom est connu, sinon célèbre; leur rang honorable, leur labeur tempéré; leur vie large et, pour quelques-uns, brillante. Mais ils sont peu. Sans sortir du département de la Seine, on rencontre la troupe du théâtre de banlieue, que promène, entre Saint-Cloud, Sceaux et Grenelle, un petit omnibus dans lequel elle répète ses rôles. Ici la besogne est énorme : en huit jours, une grande pièce est

apprise, montée et représentée. Quelques grandes villes offrent encore des situations sortables aux « jeunes premiers » de province et aux « étoiles » de décentralisation, que la lumière révélatrice et impitoyable de Paris reléguerait peut-être, s'ils abordaient les scènes de la capitale, en des emplois secondaires. Ceux-là constituent la classe moyenne de la profession.

Au-dessous d'elle, vague et peine un peuple de « cabotins » des deux sexes, perpétuellement en quête de débouchés. Heureux sont-ils de prendre place dans une « tournée » passagère ; non point de ces pérégrinations triomphales, où la troupe créatrice initie au dernier succès parisien des chefs-lieux, dont la salle est louée d'avance par la fine fleur de la « première société, » qui d'ordinaire dédaigne d'aller au théâtre. Les autres sont des promenades modestes, où les acteurs exploitent les localités et casinos disponibles, suivant l'itinéraire tracé par un directeur d'agence qui ne se dérange point et perçoit une rémunération pour ses frais.

Ce sont les mêmes agences dramatiques qui servent d'intermédiaires entre les impresarios et les artistes, à qui elles fournissent des engagemens en France ou à l'étranger. Elles prélèvent une commission de 2 et demi à 5 pour cent, mais payable d'avance pour toute l'année ou le semestre ; de sorte que si, pour un motif quelconque, il ne réussit pas, ou si ses appointemens cessent d'être payés, le malheureux acteur se trouve avoir versé en courtage le tiers ou le quart de son gain. Terrible négoce que celui de ces bureaux de placement théâtral. Parmi ces procureurs, objet de bien des critiques, il en est d'honnêtes ; mais la plupart, disait Sarcey, « sont des sangsues qui pompent les sous des artistes et font le désespoir des directeurs de province. » On parle toujours de les supprimer ; le difficile est de les remplacer, parce qu'après tout, ils rendent service à de pauvres diables, qui, sans eux, seraient fort embarrassés ; miséreux du *Roman comique*, las, avilis et découragés, prêts à aller, pour quelques francs, jouer le drame ou chanter l'opéra-comique au bout du monde. La République n'a pas toujours de consuls là où les agences ont des acteurs en exercice, rapatriés, en cas d'effondrement, par des représentans du drapeau anglais.

Pour les cafés-concerts, les courtages, plus élevés, sont pris seulement sur le premier mois ; ici, nous glissons dans une industrie *sui generis*, où s'étage la hiérarchie des « bouis-bouis, »

où certains patrons demandent de préférence des « femmes qui soupent, » annonçant volontiers qu'ils passeront sur leurs imperfections vocales. Ils ne sont pas plus exigeans pour les talens chorégraphiques des Taglioni d'occasion qui dansent deux ballets par jour.

Nous descendons ainsi, du « beuglant » à refrains tendres ou patriotiques, jusqu'au dernier degré de l'échelle : le café-chantant où l'on fait la quête « au profit de la direction. » Une agence spéciale en recrute le personnel parmi les ouvrières sans travail, suffisamment jeunes et pas trop laides. On leur fait apprendre sept ou huit chansons, qu'elles répètent en chœur ; après quoi, mûres pour la carrière lyrique, on les expédie à la clientèle suivant les besoins. Leur émolument moyen est de 180 francs par mois ; mais il est absorbé en grande partie par le logement et la nourriture, qu'elles sont tenues de prendre dans « la maison. » Nous voici bien éloignés de l'art dramatique ; nous abordons le chapitre de la « limonade » et nous touchons à la traite des blanches. Du théâtre, il ne reste désormais que les tréteaux.

Vte G. d'Avenel.

LES ÉTATS-UNIS

PUISSANCE COLONIALE

L'infortuné M. Mac-Kinley, qui, à peine réélu, est mort si tragiquement, n'était point un des présidens les plus remarquables qu'aient eus les États-Unis. Bon professionnel de la politique, homme de parti fidèle, appliqué d'ailleurs et bienveillant, assez effacé pour ne guère porter d'ombrage autour de lui, il avait dû à ces qualités un peu négatives sa fortune politique. Dans le poste élevé où elle l'avait porté, il s'était occupé plutôt de suivre que de guider l'opinion; loin d'imiter son prédécesseur, le président Cleveland, et de se servir des pouvoirs si considérables dont il était muni pour mettre un frein aux entraînemens, fût-ce à ceux de son propre parti, il s'était considéré comme le délégué de ce parti au pouvoir et s'était toujours efforcé de conformer ses vues aux siennes. Ce personnage assez modeste vivra pourtant dans l'histoire, et ce n'est pas seulement à sa mort tragique qu'il le devra. Déjà familier à ses contemporains par le fameux tarif ultra-protectionniste dont il fut le parrain, sinon le principal auteur, le nom de William Mac-Kinley sera peut-être à peine moins connu des générations futures que ceux de ses plus illustres prédécesseurs, de Washington ou de Lincoln. C'est qu'il restera attaché aux grands événemens accomplis sous la présidence de celui qui le portait. Or, il n'y a rien eu de plus mémorable dans l'histoire des États-Unis que l'orientation politique nouvelle, déterminée par la guerre avec l'Espagne, qui les a fait sortir du continent américain pour les lancer dans la

voie de l'expansion coloniale, ou, comme on dit dans les pays anglo-saxons, de l'impérialisme. La portée de ce fait égale peut-être, pour le monde entier, celle de la fondation même de l'Union et de la guerre civile qui faillit la briser.

I

Ce n'est pas la première fois que les États-Unis agrandissent leur territoire; ils l'avaient fait à bien des reprises déjà; on peut même dire qu'ils n'avaient cessé de s'étendre, à intervalles passablement rapprochés, depuis leur constitution : l'achat de la Louisiane en 1803, celui de la Floride en 1819, la réunion du Texas en 1845, l'annexion du Nouveau-Mexique et de la Californie aux dépens de leurs voisins du Sud en 1848, avaient triplé leur étendue initiale et porté jusqu'au Grand Océan des frontières, qui, à l'origine, ne dépassaient pas le Mississipi et touchaient à peine au golfe du Mexique. Dès le milieu du XIXe siècle, se trouvait ainsi unie sous le drapeau étoilé l'imposante et compacte masse de territoire, quinze fois grande comme la France qui, d'un Océan à l'autre, englobe presque toute la zone tempérée de l'Amérique du Nord. Les États-Unis ne s'en étaient pas longtemps tenus là. En 1867, à peine sortis de l'effroyable guerre civile où ils avaient manqué se briser, ils achetaient aux Russes l'Alaska, s'annexant, pour la première fois, un pays qui ne leur était pas contigu; mais, du moins, ce pays faisait encore partie de l'Amérique du Nord, terrain naturel de leur développement: il n'était séparé d'eux que par le Canada et l'opinion générale inclinait alors à penser que cette dernière contrée devait nécessairement, un jour ou l'autre, entrer, elle aussi, dans l'Union qui comprendrait ainsi, sans exception, toutes les régions tempérées ou froides de l'Amérique septentrionale.

Toutefois, depuis 1867, les États-Unis étaient demeurés trente ans sans s'étendre à nouveau et il s'était fait un sensible changement dans les idées régnantes au sujet de leur expansion future. Depuis que les diverses provinces canadiennes s'étaient confédérées; qu'un chemin de fer transcontinental en avait augmenté la cohésion, que l'antagonisme entre les Canadiens de race française et de race anglaise s'était atténué, on croyait de moins en moins à l'absorption prochaine du Canada dans l'Union. Pour

des raisons d'ordre intérieur, aucun des deux grands partis politiques américains ne désirait, du reste, cette extension de territoire. Tout entiers à l'œuvre de leur développement économique, disposant d'une immense étendue de terres où chaque jour faisait découvrir de nouvelles richesses, les États-Unis s'occupaient de moins en moins de politique étrangère; ils ne paraissaient pas se soucier de s'agrandir. Même du côté des Antilles, sur lesquelles ils avaient eu jadis des convoitises peu dissimulées, ils semblaient s'effacer : l'un des principaux motifs de leurs ambitions sur Cuba au milieu du siècle, ç'avait été le désir des hommes du Sud, qui gouvernaient alors l'Union, d'y introduire de nouveaux États à esclaves, dont les intérêts seraient identiques aux leurs et dont les votes fortifieraient leur prépondérance; depuis la guerre de sécession et l'abolition de l'esclavage, ce motif n'existait plus. Le Mexique, dont on avait aussi prédit l'absorption par les États-Unis, se fortifiait, s'enrichissait et semblait s'assagir sous la présidence de Porfirio Diaz, et la masse de l'opinion américaine paraissait peu disposée à s'incorporer une nombreuse population, difficilement assimilable. Bref, on en était venu à penser, il y a une dizaine d'années, que l'Union ne s'étendrait plus. C'était l'opinion très nettement exprimée, sauf quelques réserves concernant l'avenir lointain du Mexique, par M. James Bryce, l'homme qui possède en Europe le plus d'autorité sur les choses américaines, l'auteur du plus remarquable ouvrage qu'on ait écrit sur les États-Unis depuis *la Démocratie en Amérique* de Tocqueville et les *Lettres sur l'Amérique du Nord*, de Michel Chevalier.

M. Bryce ne faisait d'exception que pour un petit archipel du Pacifique, les îles Hawaï. Depuis le milieu du XIXe siècle, le gouvernement de Washington avait fréquemment laissé entendre qu'il considérerait toute tentative sur cet archipel de la part d'une puissance étrangère comme une menace pour ses côtes occidentales; il était aisé de prévoir qu'il l'occuperait lui-même un jour pour parer plus sûrement aux velléités de ce genre, d'autant que les Américains étaient nombreux dans les îles, dont ils détenaient les neuf dixièmes du commerce extérieur et qu'ils avaient couvertes de plantations de canne à sucre. Mais il eût été excessif de considérer comme l'indice d'une politique d'expansion l'annexion probable de cet archipel restreint, acte qu'on pourrait interpréter comme une simple mesure de défense

navale, et qui devait augmenter d'un cinq-centième à peine l'étendue et la population de l'Union. Tout tendait, au contraire, à faire croire qu'à cette exception près, les États-Unis ne chercheraient plus à augmenter leur territoire proprement dit, mais se contenteraient d'exercer une sorte d'hégémonie morale sur le Nouveau Monde, de s'opposer surtout à l'extension des influences européennes dans leur hémisphère, et tout au plus de favoriser les aspirations à l'indépendance des colonies anglaises ou espagnoles, si celles-ci tentaient de se séparer de la mère patrie. En un mot, le seul objet de leur politique extérieure semblait être d'imposer à l'Europe le respect de la fameuse doctrine de Monroë, devant laquelle le Vieux Monde s'inclinait d'ailleurs en fait, s'il ne se résignait pas à la reconnaître officiellement.

Le peu de goût des Américains pour l'extension territoriale parut plus démontré que jamais lorsqu'en 1893, le président Cleveland put, sans provoquer d'émotion sérieuse, refuser d'annexer les îles Hawaï elles-mêmes, qui s'offraient pourtant à lui. Mais, bientôt après, on voit un revirement commencer de se produire, et l'opinion se prononcer peu à peu pour une politique extérieure plus active. Diverses causes y contribuent. La guerre sino-japonaise de 1894-1895 pose le problème chinois dont les États-Unis ne sauraient se désintéresser : ils ont avec l'Asie Orientale, qui leur fait vis-à-vis de l'autre côté du Pacifique, qui est bien plus près d'eux que de l'Europe, des relations fréquentes, un commerce croissant, et les questions économiques sont trop intimement liées en ces régions aux questions politiques pour qu'ils puissent rester indifférens à leur avenir. Ils sont vite convaincus de l'utilité qu'il y aurait à développer leur puissance navale dans le Pacifique. D'autre part, le percement de l'isthme américain préoccupe plus que jamais les esprits aux États-Unis depuis la déconfiture de la compagnie de Panama ; ce percement, si l'Union l'effectuait à son profit, serait précisément l'un des meilleurs moyens de consolider sa situation dans le Grand Océan. Pour tirer de cette œuvre tous les avantages possibles, il conviendrait d'être maître non seulement du canal, mais de ses avenues, c'est-à-dire de dominer la mer des Antilles. Aussi l'attention des Américains se porte-t-elle de nouveau sur ces régions qu'elle avait un peu délaissées, sur les îles qui s'y trouvent, et qui pourraient, avec leurs excellens ports, devenir

d'admirables bases d'opérations pour ou contre eux-mêmes, suivant qu'elles seraient entre les mains d'amis ou d'ennemis. Les grandes Antilles possèdent, d'ailleurs, une valeur intrinsèque; elles ont de vastes ressources; elles deviendraient extrêmement riches entre les mains d'hommes qui sauraient les mettre en valeur. En outre, Cuba, la principale d'entre elles, a montré, à plusieurs reprises, qu'elle était mécontente de son sort, qu'elle aspirait à secouer le joug de l'Espagne. Voilà bien des motifs divers pour intéresser les États-Unis aux choses du dehors, négligées depuis la guerre civile, pour réveiller leurs vieilles visées sur les Antilles, qui se trouvent solidaires maintenant de leurs nouvelles ambitions dans le Pacifique, où il est bien légitime qu'ils veuillent tenir un rôle, où ils en ont joué un déjà, puisque ce sont eux qui, naguère, ont forcé le Japon à ouvrir ses portes aux Occidentaux

Des raisons d'ordre plus général encore préparent le terrain et disposent l'opinion à voir d'un bon œil la puissance américaine s'affirmer au dehors. L'œuvre de mise en valeur du territoire de l'Union s'avance; non qu'il ne reste beaucoup à faire; mais la phase initiale du développement des richesses naturelles, celle où l'homme les prend tout à fait brutes pour leur faire subir une première exploitation, cette phase qui est à la fois la plus rude, la plus absorbante, et souvent la plus profitable, est sur le point de se terminer. Les esprits les plus aventureux peuvent être tentés de regretter la fin de cette première période de contact entre l'homme et la nature, de chercher si l'on ne pourrait en retrouver ailleurs les gros benéfices et les fortes émotions. Ce peuple, qui avait consacré toute son énergie à sa tâche de développement intérieur, va pouvoir respirer et regarder autour de lui. Il a maintenant de la force disponible pour une action éventuelle à l'extérieur; il ne s'y refusera plus de parti pris, si l'occasion s'en présente.

En outre, l'extrême fin du XIX[e] siècle voit naître un de ces mouvemens d'idées ou de sentimens universels, comme il s'en produit de temps à autre. Cette fois, le phénomène qu'on observe chez tous les peuples, c'est une intensité plus grande du sentiment national, une tendance à affirmer énergiquement leur individualité et leur puissance. Cette tendance revêt deux formes, auxquelles correspondent deux noms : chez les peuples opprimés ou meurtris, chez ceux qu'afflige encore le souvenir de

malheurs récens, elle est surtout défensive et s'appelle le nationalisme; chez les peuples plus heureux, sûrs et orgueilleux de leur propre force, — et les peuples anglo-saxons, ces favoris de la fortune pendant le XIXe siècle, sont de ce nombre, — elle devient bientôt agressive : c'est l'impérialisme. Les États-Unis devaient être entraînés eux aussi par ce courant qui se propage d'un bout à l'autre du monde.

Ces raisons suffisent à expliquer non seulement la guerre hispano-américaine, mais l'expansion territoriale qui en a été la conséquence et a fait flotter le drapeau américain non pas sur les seules Antilles, mais jusqu'aux lointaines Philippines. La guerre elle-même, il était bien difficile de l'éviter. Dès lors qu'une insurrection éclatait dans l'une des colonies européennes qui subsistaient encore dans le Nouveau Monde et que cette insurrection n'était pas étouffée dès l'abord, mais se prolongeait pendant des années, accompagnée de toutes les horreurs qui sont le cortège habituel de la guerre civile, l'opinion américaine devait fatalement exercer sur le gouvernement la plus violente pression pour l'amener à intervenir en faveur d'un peuple luttant pour son indépendance. Tous les antécédens des États-Unis, qui se souviennent de leur passé d'anciennes colonies, affranchies avec l'aide de l'étranger, militaient trop fortement en faveur d'une telle politique, et, d'ailleurs, l'opinion y a trop de puissance, pour qu'un gouvernement pût essayer de résister. Qu'il le désirât ou non, — et il n'était pas homme à rompre en visière à son peuple, — le président Mac-Kinley ne pouvait faire autrement que d'exiger de l'Espagne l'évacuation de Cuba et la reconnaissance de son indépendance. Il était assez naturel aussi que l'Espagne ne voulût pas se soumettre de bonne grâce. La guerre était donc à peu près fatale. Elle aurait sans doute éclaté déjà lors de la première insurrection cubaine, si les États-Unis n'avaient été occupés à panser les blessures de leurs luttes intestines.

Mais, si la guerre était inévitable, elle n'aurait peut-être pas entraîné, en d'autres temps, les conséquences qu'elle a eues. Au début même de la lutte, l'impérialisme américain s'ignorait encore et, quand le Congrès vota la résolution invitant l'Espagne à évacuer Cuba, il y joignit, sur l'initiative du sénateur Teller, un vrai protocole de désintéressement : « Les États-Unis, était-il dit, répudient, par les présentes, toute disposition ou prétention à établir leur contrôle, leur juridiction ou leur souveraineté sur

ladite île, si ce n'est pour en assurer la pacification, et ils se proclament résolus, sitôt cette pacification accomplie, à laisser le gouvernement et le contrôle de l'île à ses habitans. » Président, sénateurs, députés, journalistes renchérissaient à l'envi sur ce langage et déclaraient que le seul but de la guerre était bien la libération de la Grande-Antille. Si quelques personnes faisaient des réserves mentales en ce qui concerne Cuba et Porto-Rico, elles se gardaient de les énoncer, ne se sentant pas soutenues par l'opinion. Quant aux Philippines, nul n'y avait jamais songé. La masse du peuple américain repoussait encore, de bonne foi, en 1898, l'idée de se créer un empire colonial.

Seulement la guerre devait soulever tout un nouvel ordre de problèmes, donner conscience d'elles-mêmes aux ambitions encore mal définies. Les Américains s'aperçurent bien vite qu'il n'est point aisé de limiter les conséquences d'un conflit et de remettre les choses en leur premier état après les bouleversemens qu'il entraîne. Les Cubains n'étaient pas seuls mécontens de la métropole. Les Philippins et les Porto-Ricains ne l'étaient guère moins. Sans doute on n'avait pas entrepris la guerre en vue de les délivrer. Mais, puisque les circonstances de la lutte permettaient de le faire, pourquoi ne pas étendre à ceux-ci la protection qu'on avait accordée à ceux-là? Fallait-il que l'Union remît sous le joug espagnol, livrât aux représailles de leurs anciens maîtres des peuples opprimés, qui avaient accueilli ses soldats en libérateurs? Toutes les traditions des Américains, leur conception du gouvernement et des droits des peuples protestaient contre une pareille conduite, que l'opinion, quoi qu'on en puisse penser de ce côté-ci de l'Atlantique, aurait considérée chez eux comme une sorte de crime.

Ainsi les États-Unis se trouvaient amenés à ne rendre à l'Espagne aucune de ses colonies. Pour rester conséquens avec les motifs élevés qui les guidaient, ils auraient dû occuper les Philippines et Porto-Rico, tout comme Cuba, strictement le temps nécessaire pour y établir l'ordre, puis en remettre le gouvernement aux insulaires, en retirer leurs troupes et en reconnaître l'indépendance. Mais la victoire avait surexcité les ambitions! On commençait à trouver, en Amérique, comme il arrive si souvent après une guerre, que ce qui est bon à prendre est bon à garder. L'opinion avait compris l'existence d'un lien entre l'annexion éventuelle des Philippines et des Antilles et les visées

très naturelles de l'Union sur le Pacifique, l'Extrême-Orient et le canal interocéanique. Ignorant, à la veille de la guerre, jusqu'au nom des Philippines, elle s'était éveillée aux avantages que pourrait avoir la possession de cet archipel, situé à quarante heures des côtes de Chine où, quelques mois, quelques semaines avant la guerre, l'Allemagne s'était fait céder Kiao-Tchéou, la Russie Port-Arthur, l'Angleterre Wei-hai-Wei, et où les intérêts économiques, si grands et si pleins de promesses, des États-Unis risquaient d'être compromis en l'absence d'une action politique. Enfin les Philippines offraient à l'activité des Américains un champ vierge en grande partie et tel qu'il n'y en avait plus dans leur propre pays; aux Antilles même, bien des richesses étaient encore insuffisamment exploitées. La tentation était forte de garder toutes ces îles si riches et si avantageusement placées.

On ne manquait même pas de raisons pour servir d'excuse honorable à ces ambitions, pour justifier à ses propres yeux, sinon aux yeux d'autrui, cette politique nouvelle, peu en harmonie avec les déclarations qui avaient précédé la guerre. L'inaptitude des populations des îles à se gouverner elles-mêmes, voilà le grand argument des partisans de l'annexion. Pour les Philippins, peuple de race jaune, dont une partie est frottée d'un vernis superficiel de civilisation européenne et de morale chrétienne, mais dont une autre portion musulmane, voire païenne, vit encore à l'état barbare, l'impossibilité de former un gouvernement libéral et ordonné paraît évidente. Quant aux habitans des Antilles, l'histoire des peuples tout à fait similaires de l'Amérique centrale et méridionale ne plaide pas beaucoup en faveur de leurs capacités politiques. Il est difficile de mettre en doute que les îles auraient grand avantage à rester soumises, au moins assez longtemps, et d'une manière plus ou moins étroite, à la tutelle éclairée des États-Unis. D'ailleurs, ajoutaient les champions de l'impérialisme, une direction extérieure est si nécessaire à ces pays que, si nous ne nous chargeons pas de la leur donner, d'autres le feront à notre place, profiteront de l'état d'anarchie où ils tomberont fatalement pour y intervenir et, moins scrupuleux que nous, ne voudront plus les quitter, à moins d'y être contraints par la force : nous devrons donc entreprendre une nouvelle guerre, car nous ne pouvons tolérer l'installation de puissances rivales aux Philippines, ni d'étrangers quelconques aux Antilles.

Avec de si bonnes excuses, il eût fallu aux Américains une vertu peu commune, reconnaissons-le, pour ne pas garder la proie qui était entre leurs mains. C'est assurément une peu édifiante volte-face que celle des États-Unis prônant avant la guerre les qualités des Cubains, demandant la reconnaissance de leur pleine indépendance, puis déclarant que ni eux ni leurs voisins de Porto-Rico ne sont dignes de cette indépendance, prenant même aux Philippines la suite des affaires de l'Espagne, et y luttant, les armes à la main, contre les insulaires, pour les soumettre à leur domination. Mais, hélas! ils ne sont pas la seule nation qui se soit donné pareil démenti et bien rares sont les peuples sans péché qui auraient le droit de leur jeter la pierre.

Il faut même dire à l'honneur des Américains que la politique de conquête a rencontré chez eux plus de résistance qu'elle n'en eût peut-être éprouvé nulle part ailleurs. C'est une partie seulement de l'opinion qui s'est laissé entraîner par les captieuses promesses de l'impérialisme. Une autre, très considérable par le nombre et la qualité de ceux qui la composent, y est restée réfractaire et continue de s'y opposer vivement. La nouvelle politique, outre qu'elle constitue à l'égard de Cuba un manque de foi formel, heurte l'idée profondément ancrée dans le cœur des Américains, qu'un peuple ne doit jamais être gouverné par un autre contre sa volonté. Si les partisans de l'expansion lointaine y voient le développement naturel des destinées de leur nation, qui, après avoir peuplé l'Amérique du Nord, y avoir établi partout des institutions libres, avoir mis en valeur ses richesses, va répandre les mêmes bienfaits sur des terres nouvelles, sans se laisser arrêter par le Grand Océan qu'elle doit dominer un jour, les adversaires de l'impérialisme croient au contraire que la conquête de terres tropicales et éloignées engage les États-Unis dans une voie toute différente de celle qu'ils avaient suivie jusqu'à présent et des plus funestes; ils prévoient que tout leur organisme politique et social se trouvera faussé par l'incorporation de populations hétérogènes, qui ont un autre idéal et un autre genre de vie, auxquelles il est malaisé d'appliquer leur système traditionnel de gouvernement; ils craignent que leurs institutions libres, loin de s'étendre par les annexions, n'en reçoivent, chez eux-mêmes, une fâcheuse atteinte; ils pensent enfin qu'en sortant de l'Amérique du Nord, l'Union risque de se trouver en-

traînée dans les querelles des autres nations; qu'elle se crée du même coup des points vulnérables, qu'elle perde ainsi cette absolue sécurité, cette immunité de difficultés extérieures que lui avait value l'absence de voisins forts et qui, en lui épargnant bien des charges et des soucis, avait tant contribué à sa prospérité.

Les anti-impérialistes des États-Unis se recrutent d'abord au sein du parti démocratique, lequel s'est rangé en masse de leur côté, tant par opposition au parti républicain détenteur actuel du pouvoir, qui a lancé l'Union dans la politique de conquête, que par fidélité à ses principes traditionnels; mais ils comprennent aussi des républicains et non des moindres : l'ancien président Harrison, qui vient malheureusement de mourir, le vieux leader du Massachusetts, le sénateur Hoar, d'autres encore. Ceux-ci n'ont pas été assez puissans pour empêcher le faible président Mac-Kinley de céder aux politiciens professionnels de son parti, qui voyaient dans l'impérialisme une veine de popularité d'une exploitation facile, et qui étaient d'ailleurs encouragés par des syndicats de financiers et de spéculateurs, avides de bénéfices, dont l'influence a toujours été trop puissante dans le parti républicain. Si les élections présidentielles de 1900 s'étaient faites sur la seule question de l'impérialisme, il est possible que ses adversaires eussent remporté la victoire, tant est grande la répugnance d'une forte partie des Américains à « transformer en un vulgaire empire leur libre démocratie. » Mais le candidat démocrate, M. Bryan, qui réclamait l'évacuation des Philippines et de Cuba, avait malheureusement de fâcheux antécédens; ses doctrines en matière monétaire, ses aspirations quelque peu socialistes lui aliénaient précisément les suffrages de ces classes moyennes des États de l'Est où l'opposition à l'impérialisme est très forte. Bien que la Ligue anti-impérialiste se fût, en désespoir de cause, prononcée en sa faveur, la plupart des hommes qui professaient les mêmes idées refusèrent de la suivre, et M. Mac-Kinley fut élu; mais la majorité considérable qu'il recueillit dans le collège électoral ne représente qu'une majorité populaire de moins d'un million de voix sur quatorze millions de votans; aussi reste-t-il très douteux que l'impérialisme possède les sympathies de la majorité des Américains.

Quoi qu'il en soit, les hommes au pouvoir le représentent, et le président Roosevelt plus encore, — quoique d'une manière plus réfléchie, avec plus de largeur de vues, — que le président Mac-

Kinley. Porto-Rico et les Philippines sont annexées: elles sont sorties de l'absolu provisoire que représentait le régime militaire et qui laissait encore aux États-Unis la liberté de se retirer; elles ont reçu un gouvernement civil, qui fait de leur annexion un fait sur lequel on ne peut guère revenir. Cuba ne sera évacuée qu'en échange de privilèges spéciaux accordés à l'Union, qui s'arroge un véritable protectorat. Mais déjà surgissent de toutes parts, comme l'avaient prévu les adversaires de l'impérialisme, de graves difficultés constitutionnelles, sociales et économiques.

II

C'est encore à Cuba que les problèmes qui se posent sont le moins compliqués. L'île n'est pas annexée; elle reste en droit territoire étranger; seulement les Américains s'y sont fait assurer des privilèges. Que ce soit là une violation formelle des engagemens pris par le Congrès, le jour où il vota la résolution Teller il n'y a pas à en douter. Le texte de cette résolution est si clair que les docteurs eux-mêmes de l'impérialisme osent à peine essayer de l'interpréter; ils sont obligés de reconnaître qu'on ne peut que la tenir ou la violer, et plaident les circonstances atténuantes : « Si la résolution Teller, écrit l'un des plus ardens impérialistes, le sénateur Beveridge, signifie que les États-Unis doivent abandonner Cuba sans avoir pris de mesures pour y établir un gouvernement stable, alors elle a pour but de détruire la liberté de l'île et d'en retarder les progrès; car tel serait le résultat d'un pareil abandon. Le Congrès ne pouvait donc l'entendre ainsi, car, en faisant la guerre à l'Espagne, il cherchait à aider le peuple cubain et non pas à lui nuire. Si la résolution signifie que nous devons laisser Cuba s'en aller à la dérive comme une épave aux abords de nos côtes, alors elle aurait pour but de léser les intérêts, de paralyser le commerce, de mettre en péril la sécurité des États-Unis; mais on ne peut admettre qu'un dessein si peu patriotique ait été conçu par le Congrès... Si tel était le sens de la résolution, avouons franchement qu'elle constituait une erreur, et, entre consommer cette erreur avec ses désastreuses conséquences, ou la réparer franchement, bravement, en instituant et protégeant la liberté, l'ordre, le droit et la loi, il n'y a pas à hésiter. La morale individuelle comme la politique nationale commande d'adopter cette der-

nière ligne de conduite. » Suit une longue discussion tendant à démontrer que la résolution Teller est susceptible, pourvu qu'on la considère à la lumière de toute l'histoire des États-Unis, d'être interprétée autrement qu'on ne pourrait le penser au premier abord : elle signifie que Cuba doit jouir non pas de la parodie, mais de la réalité de la liberté, que les États-Unis doivent veiller à ce qu'un gouvernement stable y soit établi et maintenu, à ce que l'île se trouve à l'abri de toute intervention étrangère. Mais tous ces sophismes ne sont là que pour sauver la face ; le vrai raisonnement des impérialistes se trouve cyniquement exposé dans les phrases que l'on vient de citer; il n'est autre que celui-ci : l'engagement que nous avons pris ne peut être tenu sans entraîner certains inconvéniens; nous avons donc eu tort de le prendre et n'avons qu'à le répudier.

C'est, malheureusement pour la morale internationale, ce que font bien souvent les gouvernemens en pareille occurrence, et c'est ce que n'a pas hésité à faire le gouvernement de Washington. Les troupes fédérales avaient occupé Cuba au début de 1899. Le régime militaire y fut d'abord installé ; c'était une phase par laquelle on ne pouvait se dispenser de passer pour rétablir un peu d'ordre dans le chaos où les Espagnols laissaient l'île en partant. Ce régime constitua d'ailleurs un grand progrès sur l'administration de l'ancienne métropole; il augmenta les garanties individuelles, prit de bonnes mesures, non sans commettre aussi quelques bévues; toutefois les insulaires trouvèrent généralement que les Américains se conduisaient un peu trop comme s'ils avaient été, non des curateurs provisoires, mais des propriétaires en titre, qu'ils se livraient à certaines réformes organiques dont il aurait mieux valu laisser le soin à un gouvernement régulier. On commençait aussi à trouver qu'ils s'éternisaient, quand le gouverneur, après avoir fait procéder en juin 1900 aux élections municipales, se décida enfin à convoquer les Cubains pour le 15 septembre à l'effet de nommer une assemblée, qui rédigerait une constitution et... réglerait les rapports de l'île avec les États-Unis, les dispositions établissant ces rapports devant faire partie de la Constitution. Ce dernier paragraphe surprit désagréablement les Cubains, ou plutôt il confirma les soupçons de beaucoup d'entre eux : si Cuba devait être indépendante des États-Unis à quoi bon. en effet, régler ainsi les relations des deux pays ? Les rapports de deux nations indépendantes sont réglés

par des usages et des coutumes, qui forment ce qu'on appelle le droit international, et par des traités négociés entre leurs représentans, soumis ou non aux Chambres, mais qu'il n'est pas d'usage en tout cas d'incorporer à la constitution de l'une des deux. Que pouvait donc signifier cette formule, si elle n'exprimait la prétention des États-Unis d'occuper vis-à-vis de Cuba une situation spéciale, privilégiée par rapport à celle des autres puissances, et ce, d'une manière intangible, puisque ce n'était pas une loi ordinaire, mais la Constitution même de l'île qui devait fixer leurs droits particuliers? En un mot, il était bien évident que l'on voulait imposer à Cuba une sorte de vasselage, de protectorat. C'était une violation manifeste de l'engagement pris par les États-Unis dans la résolution Teller.

Les Cubains en furent indignés; dès avant les élections, ils protestèrent énergiquement, et la Constituante, réunie le 5 novembre, adopta, en février 1901, une Constitution où le nom des États-Unis n'était même pas prononcé. On put juger du diapason auquel étaient montés les sentimens des Cubains à l'endroit des Américains, lorsqu'on vit l'un des principaux membres de la Constituante, l'un des candidats désignés à la présidence de la République cubaine, M. Cisneros, refuser de signer la copie de la Constitution qui devait être envoyée à Washington en déclarant que le gouvernement des États-Unis n'avait pas à la connaître. Comme un de ses collègues observait que tous les membres de l'Assemblée étaient de bons Cubains : « Oui, dit-il, et, lorsque le temps viendra de nous battre avec les Américains, nous combattrons tous ensemble. » L'amitié entre les libérateurs et les affranchis n'avait pas duré longtemps. On ne tarda pas, d'ailleurs, à pouvoir juger du désintéressement des premiers.

Le gouvernement de Washington n'accepta pas la Constitution cubaine telle qu'elle lui fut communiquée, et le Congrès en votant le budget de la guerre, y joignit un amendement en vertu duquel l'armée américaine ne devait évacuer Cuba qu'après l'inscription dans la Constitution de l'île des articles additionnels suivans : « 1° Le gouvernement de Cuba ne devra jamais conclure avec une puissance étrangère quelconque de traité qui soit de nature à porter atteinte à l'indépendance de Cuba, ni lui concéder, sous quelque forme et à quelque effet que ce soit, aucune portion du territoire de l'île; 2° Pour permettre aux États-Unis de protéger l'indépendance de Cuba, le gouverne-

ment de l'île autorisera les États-Unis à établir des stations navales et dépôts de charbon en un certain nombre de points, à déterminer d'accord avec le président des États-Unis; 3° Cuba ne contractera aucune dette extérieure, sans avoir pourvu au paiement de ses arrérages par l'établissement de sources de revenus suffisantes; 4° Le gouvernement de Cuba reconnaît aux États-Unis le droit d'intervenir pour préserver l'indépendance de Cuba, ou pour y assurer l'existence d'un gouvernement capable de protéger la vie, la propriété et la liberté individuelle des habitans; 5° Le gouvernement de Cuba exécutera et complétera, s'il y a lieu, les projets dès maintenant arrêtés ou devant être arrêtés plus tard d'un commun accord pour assurer la salubrité des villes de l'île et prévenir le retour de maladies épidémiques et infectieuses, de manière à protéger les habitans et le commerce de Cuba aussi bien que des ports méridionaux des États-Unis. »

Cet amendement, qui porte le nom d'amendement Platt, du nom de son principal auteur et rapporteur, est un vrai chef-d'œuvre de perfidie. Il n'y est question que de l'indépendance de Cuba, qu'il a précisément pour objet de rendre illusoire. La deuxième et la quatrième clause sont particulièrement graves : que reste-t-il de l'indépendance d'un pays, si une autre nation, cinquante fois plus peuplée et plus riche, a le droit d'intervenir toutes les fois que le gouvernement manque, ou est censé manquer à certaines obligations et, si on lui concède même d'avance, pour rendre cette intervention plus efficace et plus prompte, un certain nombre de stations navales, points de débarquement tout indiqués pour ses troupes?

Pour justifier l'amendement Platt, ses auteurs et approbateurs se servent des argumens habituels aux impérialistes : les Cubains, disent-ils, seront beaucoup mieux gouvernés et se trouveront plus à l'abri de toute agression extérieure sous la surveillance des États-Unis. Il peut y avoir une part de vérité dans la première assertion, mais les Américains du Nord s'étaient interdit, par toute leur conduite antérieure, d'invoquer cet argument. Parmi les considérans de la fameuse résolution Teller, ne se trouvait-il pas celui-ci : « Attendu que les habitans de Cuba sont et ont le droit d'être libres et indépendans?... » Et, dans les débats qui en précédèrent l'adoption, le sénateur Platt, du Connecticut, l'auteur même de l'amendement n'avait-il pas dit qu'en procla-

mant, la liberté et l'indépendance de Cuba, « nous voulons dire que les Cubains sont libres et indépendans, dans le sens où nous-mêmes, Américains, sommes libres et indépendans, et lorsque nous irons à Cuba nous devrons traiter ses habitans en peuple libre et indépendant? » Enfin, dans un protocole daté du 27 octobre 1898, les négociateurs américains du traité de Paris ne s'exprimaient-ils pas catégoriquement ainsi : « Les commissaires américains ignorent sur quelle base repose cette assertion du *memorandum* espagnol, que les États-Unis ont dû reconnaître eux-mêmes que les Cubains n'étaient pas, quant à présent, aptes à jouir pleinement de la liberté et de la souveraineté. Il est vrai qu'il est fait mention de ce prétendu manque d'aptitude dans une note espagnole du 22 juillet dernier, mais le gouvernement des États-Unis, dans sa réponse du 30, a déclaré qu'il ne partageait point les craintes de l'Espagne à cet égard. »

Quant aux agressions extérieures, les États-Unis n'ont-ils pas su jusqu'ici en préserver leurs divers petits voisins sans qu'il fût besoin d'aucune garantie écrite? La certitude que toute atteinte à l'indépendance de ces États serait considérée comme une provocation par quatre-vingt millions d'Américains n'a-t-elle pas suffi à en écarter les ambitions européennes? Ne suffira-t-elle pas évidemment pour Cuba? En vérité les craintes qu'on manifeste à Washington paraissent bien conçues pour les besoins de la cause.

Voyant l'émotion soulevée par ses prétentions, craignant même des troubles, voire une reprise de l'insurrection contre les Américains, le gouvernement de Washington essaya, qu'on nous passe le mot, de dorer la pilule aux Cubains. Le secrétaire pour la Guerre, duquel dépendent les affaires de l'île, fournit aux délégués de la Constituante, accourus aux États-Unis, des explications alambiquées et édulcorantes sur le sens de l'amendement, sur la façon dont les États-Unis comptaient l'interpréter. Malheureusement ces explications, eussent-elles même été suffisantes pour atténuer un texte trop clair, ne pouvaient lier d'une manière permanente le gouvernement américain; elles engageaient seulement l'homme qui les avait données et le Président qui l'avait autorisé à le faire. L'assemblée cubaine n'en affecta pas moins de les prendre au sérieux et, au mois de mai dernier, adopta l'amendement Platt comme appendice à la Constitution, en y joignant un second appendice contenant les explications du

secrétaire de la Guerre, un troisième appendice où était exposée la façon dont elle-même comprenait ces explications et même une lettre du général Wood, gouverneur militaire de l'île, avec la manière de l'interpréter. Le vote ne fut obtenu qu'à la majorité d'une voix. Quelques jours plus tard avait lieu dans les diverses communes l'élection des maires : le parti nationaliste, qui avait formé la minorité, l'emportait presque partout et notamment à la Havane. Malgré cette éclatante manifestation du sentiment public, le gouvernement de Washington, fort ennuyé du mauvais tour que lui avait joué la Constituante cubaine, déclara qu'il ne serait satisfait que par l'acceptation sans commentaires de l'amendement et ne retirerait pas ses troupes. L'assemblée cubaine se résigna enfin ; le Congrès des États-Unis statuera sur l'évacuation au cours de la session qui vient de s'ouvrir.

La raison du plus fort l'emporte donc. Au fond, bon nombre de Cubains, et parmi eux les élémens les plus travailleurs de la population, se résigneraient assez facilement à ce protectorat, qui leur assure un gouvernement stable si, en compensation, ils obtenaient les avantages économiques que leur donnerait l'ouverture à leurs produits du marché américain. Mais, sur ce chapitre aussi, le gouvernement de Washington se montre jusqu'à présent de l'égoïsme le plus étroit. Les autorités militaires qui le représentent dans l'île ont bien remanié dans un sens libéral le tarif douanier excessif que l'Espagne y maintenait en vigueur; elles ont d'autant moins hésité à le faire que, si Cuba doit profiter de cette faculté de s'approvisionner au meilleur marché, les États-Unis, devenus du coup l'un des principaux fournisseurs de l'île, ne laisseront pas que d'en bénéficier aussi. En revanche, lorsqu'il s'est agi de réduire en retour les droits de douane américains sur les productions de Cuba, notamment sur le sucre, on n'a encore rien voulu entendre à Washington, en sorte que les infortunés planteurs, privés de la position privilégiée qui leur était accordée sur le marché espagnol sans trouver de compensation sur celui des États-Unis, se plaignent, non sans raison, qu'on les mène à la ruine complète. On leur a bien donné quelques bonnes paroles, et, dans son message lu le 3 décembre 1901 à l'ouverture du Congrès, le président Roosevelt insiste sur la nécessité d'établir une véritable réciprocité entre Cuba et les États-Unis, mais les Cubains savent ce que vaut l'aune des

promesses américaines et, si le président est sincère, comme il n'y a pas lieu d'en douter, pourra-t-il triompher de l'opposition qui ne manquera pas de se manifester dans les Chambres?

Cela étant, et s'il faut renoncer à la pleine indépendance, si, d'autre part, le protectorat tel qu'il est compris aujourd'hui lèse gravement les intérêts de l'île, beaucoup de Cubains en sont venus à désirer l'annexion pure et simple aux États-Unis, qui n'aurait pas plus d'inconvéniens que le régime actuel au point de vue politique, puisqu'elle laisserait d'aussi larges libertés locales, et qui aurait plus d'avantages au point de vue économique, puisqu'il en résulterait l'absolu libre-échange avec l'Union. Le parti annexionniste paraît prendre de jour en jour plus d'importance. Mais, si les Cubains frappent ainsi aux portes de l'Union, les Américains sont-ils disposés à les leur ouvrir, et à quelles conditions? Le jour où ils annexeront Cuba, ils s'y trouveront en face de problèmes semblables à ceux qui se posent à Porto-Rico et aux Philippines. Or, nous allons voir combien ceux-ci sont complexes, combien il est malaisé de les résoudre et quel trouble ils jettent dans tout le système de gouvernement des États-Unis.

III

L'ancien président Harrison, qui n'a pas seulement rempli, de 1889 à 1893, la magistrature suprême de l'Union, mais qui possédait une compétence universellement reconnue en matière de droit constitutionnel et international, écrivait récemment à propos de l'annexion des îles : « Nous venons de faire quelque chose qui sort tout à fait de la direction de l'histoire américaine, non par le fait de notre extension territoriale, mais par le caractère de cette extension. Jusqu'ici, les régions que nous avions annexées étaient contiguës à notre pays, sauf en ce qui concerne l'Alaska, — encore l'Alaska est-il, en un sens, contigu, car il est rapproché. En outre, au temps de leur annexion, ou bien ces régions acquises par nous étaient désertes, ou bien elles ne contenaient qu'une population civilisée très peu dense; enfin leur situation, leur climat et leur sol les rendaient propres à être peuplées par des Américains. Aujourd'hui, nous avons acquis des îles situées sous les tropiques, voire dans un autre hémisphère, qui ne sauraient se prêter à l'établissement de colons améri-

cains, même si elles n'étaient pas, comme elles le sont, peuplées déjà de nombreux habitans qui occupent la plus grande partie de leurs terres. Nous avons annexé des populations plutôt que des territoires, et principalement des populations d'autres races que la nôtre. La main-d'œuvre indigène est à bas prix et menace de concurrencer la nôtre ; et les huit ou dix millions d'habitans des Philippines vivent dans l'ignorance la plus complète des idées américaines, des conceptions américaines de la vie et du gouvernement. Nous (les Américains) prétendons que les Chinois ne veulent pas s'assimiler ; les Philippins seront assurément lents à le faire... »

M. Harrison marque admirablement dans ces lignes la différence entre les nouvelles annexions et les anciennes. Elle est telle qu'il paraît bien hasardé d'appliquer à celles-ci le mode de gouvernement qui convenait à celles-là. Voyons, en effet, quel était le système habituellement employé dans les pays annexés. Recevant une population de même origine, de même culture que celle des anciens États, ils devaient tout naturellement entrer un jour dans l'Union en formant, suivant leurs dimensions, un ou plusieurs États, que leurs aînés pouvaient admettre parmi eux sans crainte d'introduire aucun élément hétérogène. Seulement, pour ne pas accorder tous les droits, si considérables, des États à de faibles groupes de population n'ayant ni grande cohésion ni grandes ressources, pour ne pas donner à ces groupes dans le gouvernement de l'Union une influence disproportionnée à leur nombre, on attendait, pour admettre à la dignité d'État les jeunes communautés qui se formaient dans les terres vierges de l'Ouest, qu'elles fussent sorties du premier âge, tout à fait rude et primitif, de la colonisation ; qu'elles eussent commencé de mettre en valeur leurs richesses naturelles ; qu'elles eussent démontré leur capacité à se gouverner elles-mêmes. On commençait donc par les constituer en *Territoires*, administrés directement par l'autorité fédérale, en vertu de l'article 4 de la Constitution, qui confère au Congrès « le pouvoir d'édicter tous règlemens et prescriptions concernant tout territoire ou autre propriété appartenant à l'Union. » Bien que la Constitution laisse ainsi au Congrès la liberté la plus entière pour établir dans les *Territoires* tel régime gouvernemental qu'il juge convenable, en fait, ce régime a toujours consisté en une autonomie locale à peu près complète : si l'exécutif, représenté par le gou-

verneur, y est nommé par le Président des États-Unis au lieu d'être élu par le peuple comme il l'est dans les États, les *Territoires* ont, comme ceux-ci, deux assemblées élues qui délibèrent sur toutes les questions locales. Le Congrès possède, il est vrai, le droit d'annuler toutes leurs décisions, à quelque sujet que ce soit, et de mettre en vigueur, de sa propre autorité, toute mesure qu'il juge utile. Mais ce pouvoir n'est pas appliqué dans la pratique, sauf de très rares et très exceptionnelles circonstances. En fait, sinon en droit, les habitans des *Territoires* ont autant de libertés locales que ceux des États. En revanche, ils n'ont aucune influence sur la politique fédérale, n'ayant ni votes au Congrès, ni voix aux élections présidentielles. En ce qui concerne les droits civils, il n'avait jamais été contesté qu'ils jouissent pleinement de toutes les garanties accordées par la Constitution, laquelle a toujours été considérée, ainsi que le dit M. Bryce, comme la loi fondamentale de chaque *Territoire*, aussi bien que de chaque État.

Il est tacitement convenu, d'ailleurs, que cette situation de *Territoire* n'est qu'une sorte de noviciat, de stage préliminaire et que tout *Territoire* doit nécessairement, dès qu'il a pris quelque consistance, être transformé en État, comme la chrysalide se transforme en papillon. Il n'existe pas de règle précise fixant le moment de son admission, et le nombre des habitans n'entre pas seul en jeu : avant l'abolition de l'esclavage, on s'efforçait de maintenir une balance exacte entre les États à esclaves et les États libres; depuis il est souvent arrivé que le parti au pouvoir a retardé ou hâté quelque peu l'érection d'un *Territoire* en État selon qu'il comptait ou non sur ses votes. Quoi qu'il en soit, il ne s'est jamais, en fait, écoulé dix ans entre le moment où un recensement fédéral a constaté dans un territoire un chiffre de 100 000 habitans et le moment de son élévation au rang d'État (1). Deux exceptions seulement ont été faites à cette règle : l'une pour l'Utah, pays des Mormons, qui n'a été admis, non sans de longues hésitations, qu'en 1894, après avoir inscrit dans sa Constitution un amendement interdisant la polygamie; l'autre en ce qui concerne le Nouveau-Mexique, parce qu'une grande partie de sa population est formée de métis d'Indiens et d'Espagnols et qui reste encore simple Territoire.

(1) Certains territoires ont même été constitués en État, sans avoir plus de 30 à 40 000 habitans.

Autonomie locale sous la tutelle du Congrès, puis, dès que la population atteint un chiffre de quelque importance, admission comme État au rang des membres de la Confédération, tel est donc le régime politique que les Américains ont donné jusqu'ici à toutes les contrées annexées par eux et il a toujours fonctionné à la satisfaction des intéressés.

Quels seraient les effets de son application aux Antilles et aux Philippines?

Remarquons d'abord que Cuba compte 1 600 000 habitans, Porto-Rico 900 000, les Philippines 8 à 10 millions; l'importance de la population des îles, de son chiffre absolu comme de sa densité comporterait donc, si les précédens étaient suivis, leur admission immédiate à titre d'États (1). Ainsi fut admis le Texas, bien moins peuplé pourtant, en 1845; et la Californie le fut de même en 1850, deux ans après sa séparation d'avec le Mexique. Mais la conséquence immédiate de l'érection des îles en État serait de faire siéger dix ou douze députés des Antilles, quarante ou cinquante députés des Philippines, sans compter les sénateurs, à ce Congrès américain qui refusait hier encore d'admettre le Nouveau-Mexique de crainte d'introduire dans son sein un député et deux sénateurs d'origine mi-espagnole, mi-indienne, qui ne s'est décidé qu'en 1894 à admettre l'Utah, et expulsait dernièrement, en criant au scandale, un député de cet État soupçonné de polygamie. Est-ce donc pour en arriver à recevoir les représentans élus non seulement des Tagals à demi civilisés de Luzon, mais des musulmans, voire des tribus païennes et barbares de Mindanao, que l'on a si longtemps exclu ceux des Mormons, que l'on a tacitement consenti à ce que les blancs du Sud missent à néant, dans la pratique, le droit de suffrage des noirs? Les scandaleux abus qu'avait entraînés l'exercice de ce dernier ne se reproduiraient-ils pas dans l'archipel malais? En vérité dans bien des parties des Philippines l'organisation d'un gouvernement électif paraîtrait presque une dérision.

Il est vrai que le Congrès est incontestablement maître de reculer autant qu'il lui plaît, et même indéfiniment, l'érection

(1) Sur quarante-cinq États de l'Union, dix-huit sont moins peuplés que Porto-Rico, vingt-six moins que Cuba; aucun ne l'est autant que les Philippines; en ce qui concerne la densité par kilomètre carré, vingt États se trouvent au-dessous de Cuba, trente-cinq au moins au-dessous des Philippines, deux seulement dépassent Porto-Rico.

d'un territoire, si peuplé soit-il, en État. Les îles seront donc organisées en simples *Territoires* et resteront telles aussi longtemps qu'on le jugera convenables. Mais, si l'on fait disparaître par ce moyen quelques difficultés politiques, il en subsiste d'autres, et de plus graves encore, d'ordre économique et social. En vertu de la Constitution, telle du moins qu'elle a été unanimement interprétée jusqu'à la guerre, les personnes comme les choses ont le droit de circuler librement à travers tous les États et Territoires. Tout homme peut se déplacer, changer de domicile comme il l'entend ; toute marchandise peut être transportée sans être frappée d'aucun droit. Mais alors, les habitans des Antilles et des Philippines vont être libres de s'établir sur le sol américain et d'y importer en franchise leurs produits. Ainsi l'Union aura interdit aux Chinois l'accès de son territoire ; elle aura multiplié les lois restrictives de l'immigration européenne elle-même, afin d'éloigner les gens ignorans ou arriérés venant pour la plupart de l'Europe orientale ; elle aura pris toutes sortes de précautions pour écarter les élémens inférieurs, hétérogènes, lents à s'assimiler, pour préserver aussi ses classes ouvrières de la concurrence d'une main-d'œuvre à bas prix ; et elle recevrait maintenant à bras ouverts les illettrés et les nègres des Antilles, les jaunes, souvent musulmans ou païens, des Philippines ! Elle aura protégé à grand renfort de tarifs telles industries ou telles cultures, elle aura même donné des primes à ses planteurs de canne, pour en venir aujourd'hui à ouvrir ses portes toutes grandes aux cigares de Manille et de la Havane, aux sucres de Cuba et de Porto-Rico !

On voit quelle grave atteinte l'expansion territoriale menace de porter à des intérêts que c'était la politique traditionnelle des États-Unis de protéger. Pourtant il ne semble pas que, dans les États riverains du Pacifique, les plus intéressés en la matière, l'opinion se soit d'abord beaucoup préoccupée de la perspective de voir les Philippins remplacer les Chinois et faire concurrence aux ouvriers blancs. C'est que ce péril social ne paraissait pas imminent : les hommes se déplacent moins facilement que les choses et les nouveaux courans d'émigration mettent plus longtemps à s'établir que les courans commerciaux. Le péril économique était moins grave en lui-même, car aucune des industries ou des cultures vraiment vitales des États-Unis ne se trouvait menacée par la concurrence des îles, mais il était plus pressant.

Lorsqu'un pays s'annexe des territoires où il existe des industries similaires des siennes, il y a toujours quelques perturbations dans celles-ci, surtout quand elles étaient fortement protégées; aussi les gens qui en vivent gémissent-ils; mais, quand le pays annexé est contigu au territoire national, ne fait qu'un avec lui, ils n'ont guère qu'à se résigner. Au contraire, si ce pays est éloigné, s'il se trouve dans des conditions physiques différentes, s'il est peuplé de gens d'autre race, si la main-d'œuvre y est à plus bas prix, les producteurs nationaux manquent rarement de se faire une arme de ces circonstances pour transformer leurs plaintes en revendications, pour protester contre une concurrence « déloyale, » pour demander qu'on remédie par des droits compensateurs aux « privilèges » que la nature a donnés aux producteurs des nouvelles possessions. Dans ce sanctuaire même du libre-échange qu'est Manchester, on a vu des récriminations de ce genre se faire jour à propos des fabriques de cotonnades de l'Inde; en France, nos ultra-protectionnistes, faisant revivre le vieux système mercantile, érigent en principe qu'il ne doit pas être permis aux colonies de produire les mêmes articles que la métropole. Il n'est pas surprenant que les Américains aient cédé aux mêmes tendances.

C'est donc la question des conséquences économiques et douanières de l'annexion qui se posa en premier lieu. Sans doute il aurait été facile à un Président énergique et indépendant de faire bon marché des plaintes jetées par les quelques planteurs de sucre et de betterave, — cette dernière culture est toute récente aux États-Unis, — par certains planteurs de tabac, aussi, qui n'étaient même pas ceux des grands États producteurs, Maryland, Virginie, Kentucky, mais ceux d'un État du Nord, le Connecticut, moins bien placé pour soutenir la concurrence des îles. Négligeant tous ces intérêts, secondaires, en somme, ne se souciant pas davantage des craintes du *trust* de la raffinerie, qui voyait dans l'entrée en franchise des sucres porto-ricains une menace indirecte pour son monopole, il aurait pu s'en tenir à l'interprétation, jusque-là unanimement admise, de la Constitution et déclarer que le libre-échange entre tous les États et Territoires en découlait nécessairement. Mais d'abord l'indépendance ni l'énergie n'étaient le fait de M. Mac Kinley; sous l'inspiration des politiciens de profession, il voyait dans les gens du Connecticut des électeurs fidèles; il se souvenait que les *trusts* avaient

financé à diverses reprises pour les fonds électoraux de son parti, et qu'on allait de nouveau avoir besoin de leur concours pour la campagne présidentielle de 1900. Puis, il faut l'avouer, eût-on tranché de la sorte la question économique, qu'on se fût trouvé encore en face de la grave question sociale de l'immigration des Philippins, qui devait nécessairement se poser un jour et qu'il valait mieux résoudre pendant qu'on pouvait encore le faire de sang-froid, avant que les passions ne se fussent déchaînées. Or, pour interdire la libre entrée des États-Unis aux habitans des îles, comme pour la refuser à leurs marchandises, il n'y avait qu'un seul et même moyen : soutenir que la Constitution ne s'appliquait qu'aux seuls *États*, et non aux *Territoires*.

C'est à quoi se résigna M. Mac Kinley qui, après avoir déclaré d'abord que c'était le devoir évident, *the plain duty*, des États-Unis de recevoir en franchise les importations de Porto-Rico, laissa ses amis proposer au Congrès de les frapper d'un droit, qui était seulement, il est vrai, de 15 pour 100 du tarif général américain (1). Mais ce qui importait, ce n'était pas la quotité de l'impôt, c'en était le principe. La Constitution dit formellement : « Le Congrès aura le pouvoir d'établir et de percevoir des taxes, droits, impôts directs et indirects, mais tous droits et impôts directs et indirects devront être uniformes dans toute l'étendue des États-Unis, *throughout the United States.* » Pour concilier avec la Constitution l'imposition d'un droit de douane sur les produits de Porto-Rico arrivant à New-York par exemple, alors qu'il n'y en a pas sur les produits similaires arrivant de la Floride ou du Connecticut, il est donc absolument nécessaire d'admettre que le terme « les États-Unis » employé dans la Constitution désigne seulement les *États* membres de l'Union et non les contrées qui lui appartiennent, qui sont sous sa juridiction, mais ne sont pas constituées en États : Porto-Rico se trouve dans ce cas ; les Philippines de même ; donc le texte précité ne s'applique ni aux unes ni à l'autre. Il ne s'applique du reste pas

(1) La mesure établissant les droits fut comprise dans le bill présenté au Congrès au début de 1900 pour organiser le gouvernement civil de Porto-Rico, qui avait été soumis jusque-là au régime militaire. Devant le *tolle* que suscita la proposition dans la partie la plus saine de l'opinion, le Président, toujours faible, fit une nouvelle volte-face et obtint de ses amis que les droits ne seraient perçus qu'à titre transitoire pour un an et que le produit en serait affecté aux besoins locaux de l'île. Ce projet fut voté en 1900 avec cette modification qui, remarquons-le, laissait subsister entière la question constitutionnelle de savoir si le Congrès avait ou non le droit d'imposer ces taxes.

davantage aux *Territoires* situés sur le continent américain, à l'Oklahoma, au Nouveau-Mexique, à l'Arizona, à l'Alaska; le Congrès avait toujours traité ces Territoires comme s'il s'appliquait, mais ç'avait été là de sa part un acte de politique, d'ailleurs sage, non une obligation.

Devant ce raisonnement, ce fut une vraie stupeur, bientôt changée en véhémente protestation, chez une grande partie de l'opinion américaine. On n'avait pas jusqu'alors interprété ainsi la Constitution. On avait toujours admis, comme l'écrivait, dans un article déjà cité, l'ex-président Harrison, « que le Congrès, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire étaient créés par la Constitution pour être les organes du gouvernement d'une nation appelée les États-Unis d'Amérique ; que leurs pouvoirs étaient définis par la Constitution et étaient les mêmes pour tout l'ensemble de la nation ; que toute limitation de ces pouvoirs s'appliquait à toutes les régions et à tous les peuples civilisés placés sous la souveraineté des États-Unis ; que toutes les garanties de liberté instituées par la Constitution, y compris cette garantie si essentielle de l'uniformité des taxes, s'appliquait à tout homme ou à toute femme libre soumis à l'allégeance des États-Unis, que l'emploi des termes : « dans toute l'étendue des États-Unis (*throughout the United States*) » ne limite pas aux seuls *États* l'effet d'une stipulation constitutionnelle pourvu qu'elle puisse, sans contradiction, s'appliquer aussi aux *Territoires*, mais que ce terme « toute l'étendue des États-Unis » comprend tout le pays jusqu'aux limites les plus éloignées auxquelles s'étend la souveraineté de la nation, c'est-à-dire jusqu'aux limites mêmes auxquelles s'exerce l'action du Congrès. »

La plupart des impérialistes d'aujourd'hui ne se bornent même pas à soutenir que l'emploi du terme « les États-Unis, » dans certains articles de la Constitution, indique que ces articles s'appliquent aux seuls États, à l'exclusion des Territoires : ils vont plus loin encore, ils déclarent que la Constitution entière n'est faite que pour les États : ce disant, ils sont conséquens avec eux-mêmes, puisque cette Constitution débute ainsi : « Nous, le peuple des États-Unis, en vue de constituer une union plus parfaite,... instituons et établissons cette Constitution pour les États-Unis d'Amérique. » Si le terme « les États-Unis » signifie les *États* seulement, il est bien clair que rien de la Constitution ne s'applique aux Territoires. Dès lors, ceux-ci se trouvent à

l'entière discrétion du gouvernement américain, qui exerce sur eux un pouvoir absolu, sous la seule réserve de n'y pas tolérer l'esclavage, car le XVe amendement à la Constitution, adopté le 18 décembre 1865, stipule que « ni l'esclavage ni la servitude non volontaire ne pourront exister dans les États-Unis non plus qu'en aucun lieu soumis à leur juridiction. »

Il n'est pas surprenant qu'une vive émotion ait accueilli l'exposé d'une pareille thèse. Ce ne sont pas seulement les Espagnols des Antilles ou les Tagals des Philippines, ce sont les Américains de l'Oklahoma, du Nouveau-Mexique ou de l'Alaska qui se trouvent soumis au pouvoir absolu du Congrès ; c'étaient naguère encore tous ceux de ces vastes régions à l'ouest du Mississipi qui n'ont été constituées en États que dans la seconde moitié du XIXe siècle. Ainsi la Révolution américaine de 1776, faite pour supprimer en Amérique le régime du bon plaisir, n'aurait abouti qu'à l'y perpétuer pendant plus d'un siècle en transférant seulement au Congrès de Washington cette autorité sans limites, que s'arrogeait le Parlement de Westminster, et contre laquelle s'insurgeaient les aïeux de ceux qui prétendent l'exercer aujourd'hui.

Sans doute, ce pouvoir absolu qu'on lui attribue, le gouvernement américain n'en avait pas usé jusqu'ici; il a toujours traité libéralement les pays qu'on prétend y être soumis; mais, s'il leur a accordé ce traitement libéral par le seul effet de sa bienveillance, sans y être tenu, quelle est la garantie que sa politique ne changera pas? Sa bienveillance ne peut-elle faire place à l'égoïsme et à la dureté? L'homme qui n'a d'autre garantie que la bienveillance d'un autre homme ou d'une assemblée, dit très justement l'ex-président Harrison, est un homme privé de droits, un esclave. D'ailleurs le Parlement britannique n'avait pas non plus, pendant longtemps, fait montre de son autorité vis-à-vis des colonies américaines; il les avait laissées se gouverner comme elles l'entendaient, se donner les institutions les plus libérales, jusqu'au jour où il lui plut de revendiquer son pouvoir absolu, et de la même façon que le fait aujourd'hui le Congrès américain, en établissant des contributions sans consulter les contribuables. Ainsi la thèse soutenue par le gouvernement de Washington est incompatible avec les principes les plus essentiels des institutions américaines. Qu'en torturant la lettre de la Constitution, on arrive à démontrer que celle-ci ne s'applique pas

aux Territoires, cela est déjà difficile, mais ce qui est certain, c'est que rien n'est plus contraire à l'esprit même de cette Constitution; que c'est faire injure à ses auteurs que de les croire aussi peu soucieux des libertés d'autrui et de leurs propres descendans; et qu'enfin, comme dit encore M. Harrison, on n'eût jamais osé appliquer une pareille interprétation de la Constitution à des hommes de descendance américaine. Les rudes pionniers qui, pendant tout le XIXe siècle, ont colonisé l'Ouest se seraient certes révoltés, si on leur avait dit qu'ils étaient soumis au bon plaisir d'une assemblée où ils n'avaient même pas de représentans, et qu'aucune des garanties données à la liberté individuelle par la Constitution, aucun des articles de cette Constitution, ne s'appliquait aux Territoires.

Si contraire à l'esprit américain qu'elle soit, cette manière d'interpréter la Charte fondamentale et vénérée des libertés du Nouveau Monde était le seul moyen de refuser la libre entrée des États-Unis non seulement aux marchandises des îles, ce qui est peu de chose, mais à leurs habitans, ce qui est bien plus important pour l'avenir. Aussi le gouvernement de Washington l'a-t-il affirmée de nouveau par les instructions qu'a données le président Mac Kinley à la commission chargée d'établir aux Philippines un gouvernement civil : « Jusqu'à ce que le Congrès ait légiféré, écrit le Président, j'ai ordonné que, dans toutes les branches du gouvernement des îles Philippines, on devrait se conformer aux règles inviolables que voici : nul ne sera privé de sa vie, de sa liberté ou de sa propriété sans être jugé conformément aux lois; nulle propriété privée ne sera affectée à un usage public sans une juste compensation, etc. » Suit la copie de toutes les principales clauses de la Constitution garantissant la liberté individuelle, la liberté de la presse, la liberté de réunion, la liberté de conscience. Ces instructions prouvent donc bien que le Président considère ces clauses de la Constitution comme n'étant pas en vigueur dans les îles, puisqu'il trouve nécessaire de les y introduire par une décision personnelle. Il admet d'ailleurs implicitement que le Congrès pourrait en refuser l'application et que lui-même l'aurait pu. Sans doute ces instructions montrent aussi que M. Mac Kinley était animé des dispositions les plus libérales, les plus bienveillantes. Mais il nous faut ici encore citer son avant-dernier prédécesseur, M. Harrison : « Le Président, dit-il, a conféré de son propre gré aux Philippins

des privilèges que nos pères n'ont obtenus qu'après huit ans de guerre. Il convient toutefois de remarquer ceci, que nos pères ne se contentaient pas de posséder ces inestimables biens à titre révocable. Ils pensaient que les tenir de la bienveillance d'autrui, c'est ne pas les tenir du tout. Ils combattaient non pour des privilèges, mais pour des droits, non pour une lettre d'instructions, mais pour une Constitution. »

Les efforts des anti-impérialistes, soutenus par beaucoup des meilleurs citoyens, entre autres par les deux derniers présidens MM. Harrison et Cleveland, ne purent empêcher le Congrès de voter la loi sur Porto-Rico. Mais, sitôt qu'elle eut été mise en vigueur par la perception effective de droits sur les produits de l'île, comme d'ailleurs sur ceux des Philippines, elle fut attaquée devant la Cour Suprême à laquelle les particuliers peuvent, comme on sait, déférer tous les actes des administrations fédérales, même lorsqu'ils ont lieu en vertu de lois, et qui peut déclarer nulles ces lois elles-mêmes, si elle les juge incompatibles avec la Constitution. Ce haut tribunal, dont la compétence presque illimitée est l'une des plus admirables garanties que la Constitution américaine donne aux citoyens contre l'arbitraire législatif, ne s'est peut-être pas montré cette fois tout à fait digne de son glorieux passé et de l'universelle considération qui l'entoure. Un seul de ses neuf membres a paru se ranger à l'opinion soutenue par l'attorney général qui, représentant la gouvernement, soutenait que la Constitution ne s'appliquait pas aux Territoires; mais, pour des motifs divers qu'on ne saisit pas très bien et parmi lesquels figure au premier rang, — singulier raisonnement juridique, — la crainte des conséquences que pourrait entraîner une autre interprétation, quatre autres ont admis que seuls les Territoires annexés en vertu d'un acte du Congrès sont soumis à la Constitution, qui ne régit pas, au contraire, les Territoires acquis par traité. Or, parmi les récentes acquisitions, les îles Hawaï seules se trouvent dans le premier cas. Ainsi, partant de prémisses diverses, cinq juges, sur neuf, sont arrivés à cette même conclusion que le Congrès a le droit de légiférer selon son bon plaisir, sans nulle restriction, sur Porto-Rico et les Philippines.

IV

La cause est donc entendue. Si nous avons insisté sur cette discussion constitutionnelle, c'est qu'elle met vivement en évidence l'une des principales raisons qui font détester à beaucoup de bons Américains l'expansion coloniale : ils craignent qu'elle n'ait un contre-coup fâcheux sur leurs institutions intérieures dont ils sont si fiers, et qui ont assuré à leur patrie plus d'un siècle de prospérité et d'extraordinaire développement. Vraiment, on ne peut s'empêcher de trouver un fond de vérité à ces appréhensions, lorsqu'on voit dès l'abord cette nouvelle politique entraîner le gouvernement fédéral à reconnaître au Congrès, en certaines matières, des pouvoirs illimités, qu'il n'entrait certainement pas dans la pensée des fondateurs de l'Union de lui conférer pour quelque objet que ce fût. Le caractère essentiel et particulier des institutions américaines n'est-il pas précisément de limiter de la manière la plus stricte et la plus nette les pouvoirs de chaque organe gouvernemental? — Vous devrez faire ceci, vous pourrez faire cela, vous ne pourrez pas faire telle autre chose. — Voilà comment parlent toujours, en s'adressant aux diverses assemblées ou administrations, les constitutions et les lois de l'Union comme des États. Donner un pouvoir absolu sur des millions d'hommes à ce gouvernement institué et organisé pour ne disposer que de pouvoirs bien spécifiés et restreints, cela suffit à en fausser le jeu, à déposer un germe qui pourrait se développer d'une manière dangereuse.

On dira sans doute que le pouvoir absolu conféré au Congrès sur les nouvelles possessions n'est guère que théorique ; qu'en pratique, on revient aux traditions américaines, et que les institutions données aux îles sont fort libérales : à Porto-Rico, le gouverneur américain est assisté d'un Conseil exécutif nommé par le Président des États-Unis et dont les membres doivent se composer pour la moitié au moins d'indigènes, puis d'une Chambre des députés élue à un suffrage légèrement restreint ; des municipalités élues existent partout. Aux Philippines, l'organisation que préconisait le rapport de la première commission d'enquête américaine, publié en février 1900, était la suivante : un gouverneur général américain ; à côté de lui, un Sénat dont la moitié des membres seraient nommés par le gouvernement,

les autres étant élus, et une Chambre élue au suffrage restreint; un large système de *self-government* local sous la direction de commissaires américains; le choix d'indigènes, de préférence aux Américains pour les fonctions publiques, dans tous les cas où ils seraient également aptes à les remplir, l'organisation de l'instruction publique et, au point de vue économique, une forte réduction des tarifs douaniers. Au milieu de l'insurrection qui continue, ces mesures n'ont pu encore être mises en vigueur, mais on a déjà promulgué, depuis plus d'un an, un code qui garantit largement les libertés individuelles, et l'on s'est inspiré des recommandations de la commission, autant que le permettaient les circonstances, dans l'organisation du gouvernement civil provisoire qui a été proclamé, non sans quelque excès de hâte, le 4 juillet dernier.

On ne saurait certes contester que de pareilles institutions ne marquent un grand progrès sur le système espagnol, qu'elles ne constituent en elles-mêmes un régime approprié aux conditions où se trouvent les îles et qu'elles ne soient réellement libérales; on peut même se demander si elles pourront être appliquées de longtemps en maints districts des Philippines. Mais la question qui se pose surtout est celle-ci : comment ce système pourra-t-il s'accorder avec l'ensemble de l'organisation politique américaine? Les États-Unis, remarquons-le, sont essentiellement une union d'États où le gouvernement fédéral n'a que peu de pouvoirs et peu de fonctionnaires, — les seules administrations fédérales nombreuses étant celles des douanes et des postes; — où l'administration locale se trouve entièrement entre les mains des gens des localités, les États eux-mêmes pratiquant le plus souvent dans leur sein une large décentralisation. Sans doute, le gouvernement de Washington a eu de tout temps sous son autorité directe un certain nombre de Territoires; mais ceux-ci étaient très peu peuplés; en fait, ils jouissaient à peu près du même degré de *self-government* que les États, et les fonctionnaires fédéraux y étaient très peu nombreux. Aujourd'hui, ce n'est plus quelques centaines de mille âmes qu'il faudra gouverner de Washington, c'est une dizaine de millions, et ceci pendant fort longtemps et avec beaucoup plus de fonctionnaires, ayant beaucoup plus de pouvoirs que dans les anciens Territoires, puisqu'une grande partie des Philippins devront nécessairement être tenus sous une tutelle assez étroite.

Dès lors une double question se pose : un bon et nombreux personnel sera-t-il aisé à recruter ? L'augmentation très considérable du nombre des fonctionnaires n'influera-t-elle pas sur le caractère du gouvernement fédéral ?

Jusqu'à présent, ce dernier n'exerçait de pouvoirs comparables à ceux qui lui seront dévolus dans les îles qu'en Alaska et vis-à-vis des tribus indiennes, cantonnées dans des réserves disséminées au milieu des États de l'Ouest. Il semble qu'il n'ait brillé ni d'un côté ni de l'autre ; ces deux administrations, la dernière surtout, ont fort mauvaise réputation et passent pour désordonnées, gaspilleuses, médiocrement clairvoyantes, voire même assez corrompues. A la suite de la guerre de Sécession, pendant la période de « reconstruction, » les États du Sud ont été aussi administrés quelque temps par des fonctionnaires fédéraux et ils en ont gardé le plus détestable souvenir. Tout récemment, à Cuba, gouvernée de la même façon, des scandales divers ont éclaté, dans l'administration des postes entre autres, et n'ont pas été sans nuire au prestige des États-Unis. Enfin la douane américaine a la réputation fâcheuse d'être fort tracassière, à moins qu'on ne l'apaise par de certains argumens sur lesquels mieux vaut ne pas insister. Bref, la plupart des fonctionnaires comme des politiciens sont très médiocrement recrutés aux États-Unis ; les gens les plus énergiques, les plus travailleurs et les plus intelligens y préfèrent des carrières plus actives. Longtemps les administrations publiques n'ont été peuplées que de créatures et de satellites des politiciens que les élections portaient au pouvoir, en application du mot bien connu : *To the victors belong the spoils*, aux vainqueurs les dépouilles.

Aujourd'hui, le *Spoils system* a été en partie remplacé par le *Civil service system*. On s'est efforcé d'organiser régulièrement les divers services ; un grand nombre sont recrutés par des examens et des concours ; on y avance suivant des règles fixes et à l'abri des fluctuations électorales. Mais les politiciens ont encore une grande influence ; ils ont tenté à diverses reprises, et avec quelque succès sous M. Mac Kinley, de remettre la main sur certaines administrations. Bien qu'en principe le *Civil service system* ait été institué aux Philippines, il est à craindre qu'en fait les considérations de parti ne jouent un très grand rôle dans le choix de fonctionnaires placés loin de la surveillance

d'une opinion vigilante. Les *boss*, les grands chefs des comités, considèrent déjà ces places comme leur proie.

Comment des hommes ainsi recrutés pourraient-ils avoir le doigté nécessaire au gouvernement d'un pays si différent du leur, habité par des gens si peu semblables à leurs compatriotes, alors qu'il est déjà très difficile aux Américains, même aux meilleurs d'entre eux, de comprendre les insulaires et de se rendre compte que leurs propres méthodes de gouvernement ne sauraient toujours convenir aux Antilles ou aux Philippines? A Cuba, avec les meilleures intentions du monde, ils ont ainsi commis en deux ans d'occupation des fautes graves : telle l'institution du mariage civil, réforme excellente en elle-même, mais qui aurait dû être appliquée avec beaucoup de ménagemens, qu'on a voulu rendre obligatoire du jour au lendemain, et sur laquelle il a fallu revenir ; en outre et surtout, ils ont choqué la population par toute leur manière d'être, au point que beaucoup de gens ne les aiment pas mieux que les Espagnols, dont les défauts étaient peut-être plus nombreux, mais ressemblaient du moins à ceux des créoles et leur étaient moins antipathiques. Aux Philippines, il se pose certaines questions des plus épineuses, surtout celle des ordres religieux et de leurs biens, celle aussi du maintien de l'union de l'Église et de l'État. La plus grande liberté d'esprit est nécessaire pour les résoudre; l'application de but en blanc des méthodes américaines, la séparation immédiate de l'Église et de l'État, peut amener le chaos. Ce ne serait pas trop d'hommes choisis avec le plus grand soin, en seule considération de leurs capacités, pour décider des mesures à prendre et même pour les appliquer en détail.

Ainsi, l'un des grands vices de la machine gouvernementale américaine, le mauvais recrutement des fonctionnaires, peu sensible en Amérique même, parce qu'ils sont relativement peu nombreux et que leur sphère d'action y est étroitement limitée, doit avoir de beaucoup plus fâcheux effets aux îles où il y en aura plus et où ils seront plus puissans.

Quant à la répercussion qui en résultera sur le gouvernement fédéral, elle est évidente. Le parti au pouvoir, disposant de plus de places, aura plus de moyen d'influencer les électeurs, ce qui est toujours fâcheux; en outre, les fonctionnaires qui auront résidé aux colonies en reviendront avec des idées sur les attributions gouvernementales très différentes de celles qui ont cours

aujourd'hui en Amérique; l'habitude d'exercer des pouvoirs très étendus dans les colonies risquera de donner au gouvernement la tentation d'étendre ceux qui lui sont aujourd'hui étroitement mesurés sur le continent. S'il y réussissait, ne s'ensuivrait-il pas un affaiblissement de cette initiative individuelle qui est la grande qualité américaine, à qui les institutions ont permis jusqu'ici de se développer si librement pour le plus grand bien des États-Unis? D'ailleurs, l'histoire ne montre-t-elle pas qu'il est dangereux pour une démocratie d'accoutumer certains de ses fils à exercer, même au dehors, de trop grands pouvoirs?

A ce que nous venons de dire se rattache encore la crainte, — un peu chimérique, celle-ci, — du militarisme. Habitués à n'avoir qu'une armée active de 20 à 30 000 hommes, les Américains peuvent difficilement se faire à l'idée de la porter à 80 ou 100 000, ce qui leur est pourtant indispensable, car il y a eu un moment 70 000 hommes aux Philippines, il y en aura besoin d'une cinquantaine de mille pendant longtemps encore. Une moitié de ceux-ci pourraient, il est vrai, se recruter parmi les indigènes, ce qui réduirait à 50 ou 60 000 hommes l'effectif des troupes blanches ; combien c'est peu de chose encore auprès des armées de l'Europe !

Si ces dernières appréhensions paraissent peu fondées, il n'en est pas de même des autres raisons que font valoir les adversaires de l'impérialisme : la difficulté de concilier l'annexion et le gouvernement des îles avec la Constitution et les traditions américaines, l'inconvénient d'augmenter démesurément les pouvoirs des autorités fédérales et d'accroître le nombre des fonctionnaires sans améliorer leur recrutement; le changement profond que tout cela risque d'amener, à la longue, dans tout l'organisme politique et social, voire dans l'idéal des Américains. On ne peut refuser une grande force à toutes ces considérations. Mais les impérialistes les traitent de chimères, les trouvent tout au moins démesurément grossies; ils ne nient pas que la politique coloniale ne puisse amener quelque trouble, mais ils prétendent que ce trouble sera momentané; que les institutions américaines ont assez de plasticité pour se prêter au gouvernement de dépendances lointaines; et qu'on les calomnie lorsqu'on les prétend incompatibles avec l'expansion au dehors, qui est, selon le mot de feu le président Mac Kinley, « le devoir et la destinée manifeste des États-Unis. »

Les flots du Pacifique doivent-ils arrêter la marche vers l'Ouest des Américains? Ils ont conquis et occupé toute la plus belle région du Nouveau Monde; ils s'y sont assuré le premier rôle. Pourquoi ne le joueraient-ils pas aussi dans le Grand Océan? La mer offre à l'activité des nations un champ à peine moins fertile que la terre elle-même et le développement terrien de tous les grands peuples du monde s'est complété par un développement maritime. Le Pacifique doit être un jour un des grands centres de l'activité humaine. Or, de même que le soin d'exploiter le bassin du Mississipi et les Montagnes Rocheuses revenait naturellement à leurs aïeux, qui étaient le seul peuple civilisé en situation de le faire, de même, disent les partisans de l'expansion, c'est aux Américains d'aujourd'hui, seule grande nation voisine du Pacifique, à le mettre en valeur, à le sillonner de navires, à le couper de câbles télégraphiques, à l'outiller, en un mot, pour lui permettre de jouer au plus tôt, dans l'économie générale du globe, le rôle qui doit lui échoir. Ce faisant, ils remplissent une tâche que la géographie leur a dévolue et que nul ne pourrait accomplir aussi bien qu'eux.

Au point de vue purement économique, l'expansion des États-Unis au dehors a depuis longtemps commencé. En 1900, leurs exportations ont été plus considérables que celles d'aucun pays au monde, dépassant, pour la première fois, celles de l'Angleterre. Tout le monde reconnaît, de l'autre côté de l'Atlantique, que les efforts des Américains doivent tendre à développer encore ce commerce si florissant déjà; pour mieux y parvenir, on abandonne même le vieil idéal protectionniste. Dans le dernier discours qu'il ait prononcé, le malheureux Mac Kinley, le « Napoléon de la protection, » préconisait la réciprocité, la conclusion de traités de commerce pour ouvrir plus largement les marchés du dehors non seulement aux matières premières et aux produits alimentaires, mais aussi aux objets manufacturés que les États-Unis exportent maintenant en masse. Le président Roosevelt, moins gêné par son passé, est, lui aussi, un partisan de ces idées. Et ce ne sont plus seulement les marchandises américaines, ce sont aussi les capitaux qui commencent à s'épandre au dehors. Ayant remboursé en grande partie, à la faveur de quelques années de prospérité inouïe, les énormes emprunts qu'ils avaient faits à l'Europe pour construire leurs chemins de fer, pour creuser leurs mines, pour défricher leurs

fermes, commençant à ne plus trouver sur leur propre sol le taux très élevé de profits qu'ils recueillaient autrefois, les Américains s'occupent à leur tour de faire des entreprises à l'étranger. Si l'Amérique centrale et méridionale leur offre déjà des débouchés, ils espèrent en trouver de plus considérables encore dans cet Extrême-Orient dont ils sont plus rapprochés qu'aucun pays européen. Sachant mieux que personne équiper un pays neuf, pouvant apporter en Chine tout l'outillage mécanique de la civilisation européenne plus vite et moins cher qu'aucune autre nation, ils ont certes le droit de compter qu'un très grand rôle leur sera dévolu dans la transformation du Céleste-Empire et dans l'immense accroissement de négoce qui en résultera.

L'expansion politique n'est-elle pas, dans une large mesure, la condition de cette expansion économique qui, elle, est, à n'en pas douter, la destinée manifeste des États-Unis? Là se trouve le nœud de la question. Les Américains du Nord ne sauraient tolérer qu'on leur ferme l'Extrême-Orient. Or, une maxime bien connue dit que le commerce suit le drapeau : *Trade follows the flag*. Ce n'est même pas seulement de commerce qu'il s'agit, c'est d'une foule d'entreprises, c'est de l'emploi de vastes capitaux, du travail de nombreux ouvriers et, quoi qu'il en soit de la valeur générale du mot que nous venons de rappeler, les diverses puissances qui aspirent à la succession ou à la tutelle de l'homme malade de Pékin sont toutes, sauf l'Angleterre, très protectionnistes, et toutes, l'Angleterre comprise, ont fort à craindre la concurrence américaine. Ménageront-elles les intérêts de l'Union, si celle-ci n'a aucun moyen de faire sentir sa puissance? En Amérique, sa prépondérance est telle que nul n'oserait lui rompre en visière; vis-à-vis de l'Angleterre, elle est toujours très forte, en quelque point du globe qu'éclate une discussion, parce qu'elle a sous la main le gage du Canada; mais, vis-à-vis d'autres puissances et en Asie, que peut-elle? Pour se faire respecter, ne lui faut-il pas une flotte puissante, et, comme complément nécessaire, des stations navales fortifiées, dépôts de charbon et points d'atterrissage de câbles?

On ne saurait nier la force de ces raisonnemens. Pour accomplir ses destinées, l'Union croit qu'elle doit dominer le Pacifique et, comme corollaire naturel, construire le canal interocéanique, être la maîtresse de la mer des Antilles, sans quoi des ennemis pourraient venir couper toute communication entre

ses escadres de l'Atlantique et celles du Grand Océan, l'isoler même de l'Amérique du Sud, autre champ où il est naturel qu'elle cherche à exercer, sinon le quasi-protectorat auquel elle prétend, du moins une sérieuse influence. Le but qu'elle s'assigne ainsi n'est-il pas admirablement rempli par la possession de Cuba et de Porto-Rico, d'une part et, de l'autre, par celle des îles Hawaï, de Guam, des îles Mariannes et des Philippines, qui forment une route d'étapes, terminée par une grande place d'armes aux portes de la Chine et flanquée d'un côté par l'Alaska et les îles Aléoutiennes, de l'autre par la plus récente des acquisitions américaines, les îles Samoa? Quant à l'administration des Antilles et des Philippines, si les Américains n'ont pas fait leurs preuves en ce qui concerne le gouvernement de peuples d'autre origine, ne les ont-ils pas faites mieux que personne autre en ce qui concerne la mise en valeur de pays neufs, et leur expérience économique ne compense-t-elle pas pour une bonne part leur inexpérience politique?

Nous venons d'exposer les deux thèses en présence. La question qui se pose aujourd'hui aux Américains s'est posée plus d'une fois dans l'histoire à d'autres peuples. Elle s'est dressée devant les Romains, le jour où la lutte avec Carthage les a entraînés hors de l'Italie: il y a eu, alors aussi, des impérialistes et des anti-impérialistes. Il est naturel qu'à une pareille crise de la vie d'une nation, certains hommes jugent qu'elle ne doit pas arrêter d'elle-même sa croissance, renoncer à une expansion nouvelle, sous prétexte que ses plus anciens fondateurs ne l'avaient pas prévue et par une crainte, peut-être chimérique, ou du moins excessive, de voir ses institutions altérées. Il est naturel aussi qu'il y en ait d'autres qui cherchent, avant tout, à préserver la pureté de ces institutions dans lesquelles ils voient la base de la grandeur nationale, et qui craignent qu'un agrandissement, auquel elles ne sauraient se prêter, entraîne plus de troubles intérieurs que d'avantages extérieurs. Certes, le gouvernement de pays sujets par une démocratie est toujours un problème difficile. Elle ne doit s'engager dans cette voie, où il lui est malaisé de bien conduire ses dépendances et d'éviter elle-même tout accident, que si le souci de sa grandeur future le lui impose absolument. Mais, dans le cas des États-Unis, n'y aurait-il pas moyen de tout concilier?

La pierre d'achoppement de l'expansion américaine, ce sont

les Philippines. Les Samoa et Guam, les îles Hawaï même, sont trop petites pour que leur administration soit affaire d'importance.

uant aux Antilles, si elles étaient seules en cause, il ne fait guère de doute qu'elles eussent été, tout uniment, érigées d'abord en Territoires à la manière habituelle, puis bientôt en États. C'est assurément le sort qui les attend. Ces deux États ne différeront guère plus des autres que les États du Sud ne diffèrent des États du Nord; ils auront sur les premiers cet avantage que les blancs, y formant les deux tiers des habitans, ne seront pas obligés d'avoir recours à la force, plus ou moins déguisée, pour gouverner, comme ils doivent le faire dans la Caroline du Sud ou le Mississipi où ils sont en minorité. De l'addition de deux États de culture latine, il ne saurait résulter d'altération profonde dans la vie politique et sociale de l'Union. Les Philippines, au contraire, ne peuvent être constituées en État, parce que les races sont trop profondément différentes pour qu'une vie commune soit possible. D'autre part, confier aux autorités fédérales le soin de gouverner indéfiniment, à l'aide de toute une armée de fonctionnaires, dix millions de sujets malgré eux, cela est contraire à toutes les traditions américaines, cela risque de modifier gravement le caractère de toutes les institutions des États-Unis. Mais ceux-ci ont-ils réellement besoin, pour dominer le Pacifique et avoir un point d'appui aux portes de la Chine, de posséder les Philippines, toutes les Philippines?

Il semble que non. Gibraltar et Malte suffisent pour assurer la position de l'Angleterre dans la Méditerranée; deux ou trois ports philippins, suffiraient à donner aux États-Unis une position des plus solides dans les mers de Chine, leur permettraient d'établir des points d'appui pour leurs flottes, des entrepôts pour leur commerce, dans le genre de Hongkong et de Singapour. Pourquoi ne se feraient-ils pas reconnaître seulement ces deux ou trois ports en ne conservant sur le reste de l'Archipel qu'un simple protectorat? Si le président Roosevelt n'adopte pas encore cette politique. — les déclarations de son récent messager laissent subsister le doute à ce sujet, — bon nombre d'Américains croient et espèrent qu'elle s'imposera un peu plus tard à lui-même ou à ses successeurs pour le plus grand bien des États-Unis.

PIERRE LEROY-BEAULIEU.

L'AUTRE AMOUR

TROISIÈME PARTIE (1)

XVI

Il y avait six mois que j'étais mariée, sans qu'il me fût possible de me résigner à mon sort. Je restais absorbée des après-midi entières devant le problème de mon avenir, avec la certitude qu'il ne pouvait pas être définitivement résolu, attendant l'impossible qui me rendrait ma liberté. J'étais lasse de me débattre dans une agitation stérile. J'espérais des événemens, des catastrophes au besoin, qui me délivrassent de mes perplexités.

Comme mon mari me voyait dépérir, il s'inquiéta...

— Es-tu malade, Christiane?

Je saisissais tous les prétextes qui pouvaient l'écarter de moi pour quelques jours.

— Oui, certes, j'ai des troubles qui me feraient croire à une maladie de cœur.

Vint le médecin de Niort.

— Vous êtes nerveuse, dit-il, il faut sortir, vous distraire...

Me distraire? où?... comment? Quelle dérision! Les bois, dépouillés par l'automne, devenaient chaque jour plus lugubres. Vers le soir, ils se couvraient d'un feuillage sombre et mobile qui bruissait mystérieusement. C'étaient les corbeaux amassés en foule, pour la nuit, au sommet des ramures, qui, au moindre bruit, s'envolaient en croassant; et leur cri avait la détresse d'un appel. Ils passaient et repassaient, sans cesse, en files noires et

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre.

interminables, obscurcissant le ciel de leur nuage opaque. Je regardais la route avec obstination, comme si chaque voiture qui passait dût m'apporter la délivrance.

— Il faut aller consulter à Paris, décida mon mari après un entretien avec le médecin, tu verras un spécialiste.

Je me jetai sur l'idée d'un déplacement, et je dus réprimer un cri de déception quand Raymond manifesta l'intention de m'accompagner... J'avais déjà entrevu la libération momentanée, le repos délicieux dans mon étroit lit de jeune fille, ma solitude enfin recouvrée!... Ah! si c'était pour y transporter mon esclavage, le voyage devenait inutile.

— Restons, dis-je, vous détestez Paris, j'aurais le scrupule de vous y entraîner pour moi, et mes nerfs n'y gagneraient rien.

— L'idée de te quitter ne me serait jamais venue, reprit mon mari avec une contraction du visage; mais, s'il te faut mon absence pour guérir, c'est bien!... Va chez ta mère, et, dans une semaine, reviens-moi avec une autre figure que celle-ci.

Il faisait un visible effort en disant ces mots... J'aurais dû protester; il l'attendait évidemment, mais l'esprit de ruse et d'évasion était en moi.

— Merci, Raymond, j'ai besoin de calme pour entendre l'avis du médecin.

Dans le train, je humais l'air avec enivrement... Libre! j'étais libre! Il me semblait qu'on venait de couper les bandelettes dont j'avais été enserrée. Il y avait eu un peu de contrainte dans mes adieux avec Raymond, qui me guettait, qui devinait une joie au fond de mes yeux... Les siens, pour la première fois, me fixèrent avec dureté au delà de leur pénétration habituelle. Peu à peu, je réussis à bannir son image et à me représenter une Christiane indépendante, telle qu'elle était sept mois auparavant. Eh bien! mon sort était-il donc si enviable, pour m'avoir décidée à dire le oui fatal qui devait me tirer du tourment de la misère et des sollicitations? Et, maintenant, combien je regrettais d'avoir plongé ma jeunesse dans l'irréparable des destins accomplis! Pourtant, il me semblait qu'une lueur nouvelle commençait à filtrer dans mon cœur, encore incertaine et toute vibrante. Le train entrait dans la gare, j'aperçus maman : en un saut, je fus dans ses bras.

— Ma fille chérie, tu es donc souffrante! Comme je vais te soigner!...

— Je me sens déjà mieux, tant est grand mon bonheur d'être ici et de t'embrasser.

— Et ton mari?

— Il chasse et m'attend.

— Je ne te garderai pas longtemps, tu es à lui... Ce cher Raymond!

Mère avait quitté notre pauvre appartement des jours de misère pour en prendre un plus en rapport avec la pension que son gendre l'avait forcée d'accepter.

— C'est à ton mari, c'est à toi, Christiane, que je dois ce bien-être; et je remercie Dieu tous les jours de t'avoir fait rencontrer un homme si généreux, si parfait, si digne de toi. Comme tu dois l'aimer!

— Je lui suis reconnaissante, dis-je d'un ton froid que, dans son enthousiasme, elle ne remarqua pas d'abord.

— Habille-toi vite, fit-elle, ta tante Adèle compte sur nous pour dîner, elle ne t'a pas vue depuis ton mariage et grille d'impatience... Daniel aussi... Ton retour est une vraie fête de famille... Et elle continua de bavarder sans que je l'entendisse...

Revoir Daniel était devenu la seule pensée qui m'occupât l'esprit. Comment allait-il m'accueillir? Serait-ce avec son ironie? En ce cas, je lui opposerais résolument une mine de combat, je le braverais sous le masque d'un bonheur qu'il avait méprisé.

Mon cœur battait la charge en l'abordant... Nos yeux se rencontrèrent, les miens seuls étaient armés... Lui, me regarda profondément, comme un médecin qui cherche la place d'un mal.

— Il paraît que tu es souffrante? me dit-il d'un accent apitoyé.

— Ce n'est rien! dis-je pour éviter d'être plainte, par lui surtout, et je m'efforçai de paraître gaie pendant le repas.

La persistance de son observation me gênait, je craignais d'être devinée par cet esprit sagace. Une chaleur me montait au visage chaque fois que ma mère prononçait le nom de mon mari, et insistait sur les signes de ma fortune. Il remarqua mon impatience et détourna la conversation.

— Fais-tu toujours de jolies aquarelles? demanda-t-il avec sa belle voix de métal dont la sonorité s'était encore accrue.

— Plus du tout; et toi, Daniel, est-ce que tu travailles?

— Oui, beaucoup, à l'École, où je vais concourir pour le prix de Rome, et un peu chez moi où je gagne quelque argent.

— Comme je voudrais voir ce que tu fais ! dis-je toute rassérénée depuis que je n'étais plus le sujet de la conversation.

Il me regarda, étonné. Je venais de redevenir moi-même, d'être prise d'une irrésistible envie de voir de la peinture, d'entendre des choses vivantes, de retrouver la langue de mon passé intelligent et libre. Ah! la prison du mariage n'avait pas seulement enfermé ma liberté physique; elle atrophiait mon esprit et mes goûts en les rabaissant au niveau des choses rurales; j'étais en train de m'amoindrir. Mais, à mesure que Daniel parlait, je commençais à respirer l'air des sommets ; la griserie des milieux artistiques montait à mon cerveau. Comme déjà le Poitou était loin, entre les limites étroites des préoccupations de chasse et les potins du voisinage !

Il m'expliquait qu'à ses heures libres, il illustrait des journaux satiriques, et que ses anciens croquis retrouvés sur nos albums lui servaient avec leurs mouvemens pris sur le fait.

— Viens me faire une visite dans mon taudis d'atelier, si tu ne crains pas de monter six étages, je te montrerai tous mes cartons.

Pourquoi aurais-je refusé, puisque nous étions redevenus bons amis, fraternels, comme autrefois ?

— Compte sur moi demain à trois heures, promis-je sans me cacher de nos mères.

En rentrant le soir, j'avais une âme toute neuve, et je m'étendis avec délices dans un lit frais où mes membres trouvèrent enfin un repos sans appréhension.

— Comme tu as bonne mine, ce matin ! me dit mère en me voyant de bonne heure prête et souriante.

— C'est Paris qui se reflète en moi.

La journée s'annonçait radieuse, dans la brume matinale de cette saison de grâce qu'on nomme l'été de la Saint-Martin. Jours rares et précieux, jours courts et voilés, attendrissans dans leur dernier effort de ressemblance avec la jeunesse de l'été; ils contiennent une hâte mélancolique vers des bonheurs dont on n'a pas su profiter quand ils s'offraient pleins et faciles. Les rues étaient remplies d'activité. « Qui presse toutes ces femmes, me demandai-je, vers quel but courent-elles? » Je comparais leur pas alerte à la langueur de mes promenades sous bois, en les croisant dans leur élégance si parisienne du matin, j'eus honte de ma tenue négligée qui me donnait un air provincial. J'entrai essayer des chapeaux : un particulièrement me seyait en

enveloppant d'une ombre mon front jusqu'aux yeux, je l'emportai. Mes moindres actions avaient repris une valeur, ce n'était plus le désintéressement morne des jours où, redoutant de plaire, j'en étais arrivée à souhaiter d'être laide pour éloigner le désir de ma personne. Il me revenait une joie de me juger jolie, dans la glace de la modiste. Je l'avais presque oublié.

Après déjeuner, je suivis l'aiguille de la pendule, plus lente que mon désir.

— Tu sors, Christiane; tu ne crains pas de te fatiguer?

— Oh non! mère, je vais voir l'atelier de Daniel, veux-tu m'accompagner? proposai-je, sûre qu'elle n'accepterait pas.

— Merci, je préfère me reposer et t'attendre.

Il n'était pas trois heures quand j'arrivai chez lui; je crus mettre longtemps à monter les étages, et, quand je fus en haut, je m'aperçus que j'étais tout essoufflée. J'attendis pour sonner que le calme fût rétabli dans ma respiration, mais elle restait courte, un peu oppressée. Pourquoi suis-je si émue? me demandai-je.

Daniel m'ouvrit, et je me trouvai dans une pièce aux charpentes apparentes, claire, toute tachée aux murs de toiles aussi lumineuses que le jour abondant qui entrait par le châssis...

— Comme c'est gai chez toi! m'écriai-je.

— Une mansarde où le jour est bon, voilà tout.

En effet, ce n'était pas luxueux, et tout y dénotait une vie de travail. Sur les tables encombrées de boîtes à pastel, de tubes salis, de palettes, de fusains, tout se confondait dans un inexprimable désordre. Un bon divan bas et bossué de coussins était le seul meuble confortable.

— Installe-toi, me dit gentiment Daniel en insistant pour que j'ôtasse ma veste, car le poêle ronflait.

C'était une sensation délicieuse que cette bonne chaleur, en même temps qu'on aurait pu se croire dehors, tant était large le pan de ciel encadré au-dessus de nos têtes dans le vitrail en pente.

— Montre-moi tes dessins, me hâtai-je de lui dire...

— Pourquoi? Ils sont très mauvais, je t'assure, c'est un travail de journalisme fait hâtivement... et dont je ne suis pas fier.

— C'est égal! je veux les voir, insistai-je, pour bien prouver que c'était en confrère curieux que j'étais là.

Il me passa un carton d'un geste ennuyé.

— Tiens, puisque tu l'exiges, mais ne me juge pas là-dessus.

J'examinai les feuilles, pleines de la verve d'autrefois de-

venue plus savante, maîtresse d'elle même, avec le trait juste qui enregistre l'observation; et mon rire ponctuait chaque découverte amusante. Daniel était resté debout appuyé à la table, et me regardait sans s'associer à mon intérêt pour son œuvre.

— Assez, dit-il tout à coup, en me retirant le carton, et maintenant, causons. Nous ne sommes plus brouillés, je pense?

— Brouillés, mais, l'avons-nous donc été? lui répondis-je en essayant de feindre.

— Oh! tu sais bien, notre fameuse dispute?... Était-ce bête! Étions-nous enfans alors? Je craignais que tu ne m'eusses gardé rancune.

— Pourquoi, Daniel? C'est toi qui aurais pu m'en vouloir de t'avoir refusé le service que tu me demandais... Mais ne parlons plus de cela...

— Que j'étais stupide, cette année-là! reprit-il, tu as bien dû te moquer de moi?

— Oh! non, je t'assure, je te croyais très sérieux.

Il éclata d'un rire contraint qui fit, à mon oreille, un effet bizarre de sonorité fausse. Cela augmenta mon malaise, qui n'avait cessé de grandir depuis que nous parlions du passé.

— J'étais un gamin, fit-il, et je faisais l'homme; cela n'aurait eu aucune importance si ma mère et toi ne m'aviez pas traité si sévèrement...

— Je n'étais pas sévère.

— Si! si! ta mine était mauvaise; alors, j'aimais mieux la compagnie d'autres personnes, plus... gaies.

— Mais voyons, Daniel, sois sincère, lui dis-je, tu étais amoureux?

— Quel grand mot! J'avais un flirt, et si léger que je n'ai jamais revu la personne qui en était l'objet, après la saison de Villerville.

Cette révélation m'écrasa le cœur plus lourdement que l'aveu d'un grand amour. Ainsi, c'était pour ce rien, ce néant... un flirt, que j'avais tant souffert! J'eus envie de pleurer. Comme je ne disais rien, incapable de dissimuler autrement que par mon silence, Daniel reprit :

— Avoue que tu la détestais, cette Ketty? C'est pour cela que tu étais si méchante.

— Méchante... moi!... répétai-je.

Ma figure devait être navrée, car je ne pensais pas à la sur-

veiller en cet instant, j'avais assez de peine à retenir des paroles dont la première m'eût trahie. Ma gorge était pleine de reproches prêts à s'exhaler.

— Pour un caprice, délaissée!... perdue! pour un caprice. Ah! c'était mille fois plus affreux, plus cruel. Pourquoi m'avoir dit cela! Il m'examina, puis vint s'asseoir à mon côté.

— Si tu savais, Christiane, combien j'ai regretté ma conduite plus tard, beaucoup plus tard, quand il n'était plus temps!

Que voulait-il dire? j'avais peur de comprendre. Mes yeux l'interrogeaient à travers un voile de larmes que, d'un grand effort, je retenais au bord de mes cils. Il prit ma main et dit : Nous aurions pu être si heureux!

Elles jaillirent, les larmes!...

— Que dis-tu là?

— Oui, Christiane, si tu avais voulu!

— Ne dis pas cela, Daniel, tu sais que c'est un mensonge.

— Non, je te jure, je t'aimais plus que tout au monde.

— Pourquoi ne l'as-tu pas dit?

— Nous étions trop jeunes, et puis est venue l'éclipse fatale, l'âge où je me suis échappé de moi-même, où des forces inconnues ont bouleversé mon être de fond en comble... Je ne m'y reconnaissais plus... Mes sens éperdus m'ont mené, comme une bourrasque entraîne un ruisseau. J'ai parcouru un chemin insensé;... puis, subitement, ton mariage m'a arrêté;... j'ai compris mon malheur...

— Tu ne l'avais donc jamais prévu?

— Non, j'étais sûr que tu m'attendrais!

— Sans un mot? sans une promesse?... Allons donc! il aurait fallu que je fusse folle!

— Je croyais que tu m'aimais.

Il dit ces derniers mots avec une telle tristesse que je me crus dans mon tort envers lui. Je revis mon orgueil occupé à dissimuler mes colères sans tendresse, ma jalousie farouche; je me rappelai ma hâte de partir, de fuir au plus loin;... puis, l'oubli volontaire, les souvenirs chassés brusquement, l'espoir d'un autre bonheur, le besoin de dresser l'irréparable entre nous. Et maintenant, que tout était fini, irrévocablement consommé, voilà que le passé se redressait vivant,... plus vivant qu'il n'avait jamais existé, puisque, pour la première fois, nos deux cœurs, à coups pressés, battaient ensemble.

— Oh ! Daniel, qu'as-tu fait? dis-je à travers mes mains où s'enfonçait ma tête désolée.

— J'ai dit la vérité, Christiane, et je ne croyais rien t'apprendre; mais toi, je t'en conjure, raconte-moi ce que j'ignore de notre histoire. Il y a un moment où tu m'as aimé, j'en suis sûr... Tu te rappelles le soir qui précéda ton départ, lorsque la vague vint à mouiller nos pieds?

Ah ! si je me rappelais !... mais je ne voulais rien répondre. Il continua :

— Ce soir-là, je fus bien près de t'engager ma vie et de te demander la tienne... Je ne sais quelle prudence me retint... Ce fut, je crois, la crainte de souffrir plus intolérablement de ton inévitable départ, si je parlais. L'amour qui a été formulé prend une telle audace qu'on n'en demeure plus maître.

— Alors, tais-toi, je t'en prie, suppliai-je, effrayée de ce que nous allions dire.

— Il est trop tard pour me taire, reprit-il d'une voix passionnée qu'il ne pouvait plus contenir. Depuis que je t'ai revue plus touchante dans ta tristesse, j'ai compris que tu souffrais du même mal que moi, de l'irrémédiable malentendu qui nous a séparés... Je veux, tu entends, je veux que tu me l'avoues... Dis, Christiane, tu regrettes ton affreux mariage?

En disant ces dernières paroles, il m'avait mis les deux mains sur les épaules et me regardait au fond des yeux. Comment mentir !... J'essayai cependant.

— Non, Daniel, j'ai agi selon mon cœur et sûre que l'avenir, de ton côté, ne me réservait rien. J'aimais mon mari.

Il eut un rire strident... Allons donc... un infirme !

Quelle affreuse blessure fit cette flèche d'ironie en pénétrant ma conscience ! Je protestai :

— Me crois-tu incapable de bonté?

— Non certes, ni même de sacrifice, mais je me souviens de tes projets romanesques, de ton ardente nature prête aux illusions... Tu te seras laissé prendre à la beauté d'une tâche de secours... Ne dépasse-t-elle pas ton courage?

Comment avait-il pu me deviner ainsi?... Et, maintenant, sa voix s'attendrissait pour me plaindre, avec des inflexions amicales. J'aurais eu besoin de m'épancher, mais c'était dangereux, et quel trouble ! Je me levai.

— Tu veux partir? Oh! non, je t'en prie, pas avant de m'avoir parlé... il y a des choses que je veux savoir...

— Je te les dirai peut-être un autre jour, mais laisse-moi partir; je ne puis rester davantage aujourd'hui.

— Tu reviendras, fit-il en me serrant les poignets de ses doigts volontaires.

— Peut-être, dis-je en essayant de me dégager.

— Jure-moi que tu viendras demain...

Je sentis qu'il ne me lâcherait pas jusqu'à ce que j'eusse promis, et j'étais toute faible sous sa pression

— Oui, demain.

Avant de rendre la liberté à mes bras, il essaya d'approcher ses lèvres de mon visage.

Je m'écartai violemment, avec une terreur.

— En frère, insista-t-il.

Je tendis mon front, il y mit un long baiser qui me laissa une brûlure.

Quand je fus seule dehors, ma tête bourdonna, je me sentis horriblement malheureuse. Ainsi, il n'aurait dépendu que de moi d'être la femme de Daniel; avec de l'indulgence et quelque patience, je l'aurais gardé ou reconquis. Il m'avait aimée, il comptait sur mon amour, et c'était moi qui l'avais trahi! Ah! la jalousie est mauvaise conseillère; la douleur en est si cuisante qu'on fuit afin d'éviter ses déchirures. J'étais trop sensible pour les luttes du cœur; la renonciation définitive, la privation absolue sont plus faciles que l'oscillation de la désespérance au retour de la foi. Dans la tombe où je m'étais volontairement enfermée, des regrets, des sanglots recommençaient à bruire. Ah! mon Dieu, enfoncez-moi dans une mort plus profonde! Puis, tout de suite, un rebondissement de la jeunesse qui veut vivre heureuse... Pourquoi ne l'épouserais-je pas, s'il m'aime réellement, et s'il le veut? Tout est réparable. Le revoir!... je n'eus plus que ce désir dès l'instant que la possibilité m'apparut de réagir contre la fatalité. Mais Daniel n'avait parlé que du passé. M'aimait-il encore? Pour moi, je l'adorais toujours. Quelle folie j'avais commise en me croyant libre de lier à un autre une vie qui n'appartenait plus qu'à lui! Et maintenant que faire?

La sérénité de ma mère me fut insupportable. Pendant toute la soirée, elle me trouva impatiente et nerveuse. Je prétextai

une fatigue pour me retirer de bonne heure et ne pus pas dormir avant le matin qui apaise.

La nuit se passa en hypothèses folles, en projets saugrenus; je bâtissais des drames où la générosité de mon mari me rendait ma liberté, et d'autres où il m'étranglait en apprenant que j'aimais Daniel. Le lendemain, j'étais si exténuée que la force me manqua pour résister lorsque ma mère exigea de me mener chez le médecin sans plus tarder. Je passai dans son salon, à gagner mon tour, les heures où je me savais attendue à l'atelier. Mes mains étaient glacées, ma gorge sèche, quand j'entrai dans le cabinet, devant un inconnu qui m'examina méticuleusement.

— Cette jeune femme traverse une crise intérieure qui déséquilibre son système nerveux, dit-il enfin.

Ma mère protesta.

— Mais, docteur, elle est très heureuse!

Il vit ma mine rester muette devant cette affirmation et put en conclure qu'il avait diagnostiqué juste. Ce silence inquiéta enfin ma mère, ses regards allaient du médecin à moi comme pour saisir un secret entre nous.

— Laissez battre librement cet oiseau enfermé, il fera moins de bruit, dit le vieux praticien en montrant la place de mon cœur avec un sourire de malice paternel.

Dès que nous fûmes seules, ma mère supplia.

— Dis-moi la vérité, je t'en conjure, es-tu malade ou malheureuse?

— Vraiment, je l'ignore, tant ces deux états me semblent liés l'un à l'autre; je ne les distingue pas plus que mon âme de mon corps... Mais ne te tourmente pas, mère chérie, je suis peut-être près de la guérison,... tu le sauras bientôt.

Elle leva les yeux au ciel comme pour savoir quelle catastrophe se préparait. Elle insista; mais je ne voulais rien lui livrer avant l'heure des grandes résolutions.

Cette nuit-là encore, je fus bien éloignée du repos que j'étais venue chercher. Daniel m'attendra-t-il encore demain, pensais-je, ne me haïra-t-il pas de lui avoir manqué de parole?

Après le déjeuner, je dus, pour la première fois, mentir pour avoir la liberté de mon après-midi, et je prétextai l'obligation d'une visite à une parente de mon mari. Ma mère était inquiète, pressentait l'orage, sans deviner d'où il allait venir.

— Ah ! c'est toi, cria Daniel en m'ouvrant, pourquoi n'être pas venue hier? Je t'ai attendue jusqu'au soir.

— J'étais malade.

— Pauvre petite, c'est vrai. Comme tu es pâle! viens te chauffer.

Il me prépara un nid entre les coussins du divan, puis il prit entre les siennes mes mains toutes gelées par l'émotion et se mit à les caresser doucement.

— Es-tu mieux ? demanda-t-il en insistant comme s'il comptait sur le magnétisme de son regard pour me guérir. J'en sentais la sollicitude passer et repasser sur mon visage...

— Oui, ton amitié me fait du bien.

— Il ne te faudrait qu'un peu de bonheur, ma pauvre Christiane.

— Peut-être !

— Alors pourquoi te condamner à cette existence de prisonnière au fond de ta province ?

— C'est la vie que j'ai acceptée en épousant M. de Bernage, et d'ailleurs, que gagnerais-je à changer ? La véritable prison est celle du mariage et non pas le lieu qu'on habite.

— Comment as-tu pu te décider? dit-il avec un ton de reproche qui me fit ressentir un regret aigu.

Je repensai à la phrase qu'il avait déjà dite. Nous aurions pu être si heureux !

— Tu m'avais marqué une telle indifférence, dis-je, que je me suis crue libre...

— Dis donc, fit-il amèrement, que tu ne m'aimais pas !

— Oh ! Daniel ! fis-je, en retenant l'aveu prêt à jaillir (je voulais le sien d'abord) : pourquoi n'avoir pas dit une parole pour m'arrêter ?

— Avais-je le droit de t'empêcher de devenir comtesse et riche, puisque tel était ton bon plaisir ?

— Ah ! si tu savais le peu que sont pour moi ces choses vaines !

Il passa sur ses lèvres narquoises un pli d'incrédulité que j'aurais voulu immédiatement effacer en criant : « Mais ne vois-tu pas que, pour être ta femme, aucun sacrifice ne me coûterait ? » Me devina-t-il en cet instant? Je ne sais, mais il répondit plutôt à mes pensées qu'à mes paroles en disant :

— C'est vrai, Christiane, j'étais à cette époque encore indigne

de toi, entraîné par de misérables plaisirs, redoutant de fixer ma vie. Plusieurs fois, je fus sur le point d'aller te trouver, de te supplier de m'attendre, car au fond je t'aimais, je te préférais à toute autre femme... Mais je fus arrêté par la responsabilité de détruire l'avenir qu'on t'offrait, n'ayant rien à te donner, en échange, que mon amour rendu méchant par la rancune de ton abandon. Ah ! si tu avais dû épouser un homme jeune ou beau que tu aies pu aimer, celui-là n'aurait pas réussi à te posséder, je me serais jeté entre vous, j'aurais empêché son bonheur. Mais M. de Bernage, allons donc ! Il n'était pas redoutable, je savais que tu ne pourrais jamais l'aimer, qu'il ne prendrait pas dans ton cœur ma place ancienne... car tu m'aimes, Christiane, ne dis pas le contraire, tu m'aimes, j'en suis sûr depuis que je t'ai vue accablée par l'évocation de nos souvenirs...

Les paroles de Daniel coulaient en moi comme ces boissons fortes qui répandent leur action chaude et violente dans les membres affaiblis; une ivresse me montait au cerveau; et j'écoutais avidement la voix émue, étranglée, qui pénétrait au plus profond de mon être...

— J'étais sûr, chère bien-aimée, continua-t-il, que tu n'endurerais pas ton esclavage, que tu me reviendrais, que tu serais à moi...

Comme rien dans mon attitude ne le contredisait et que mes regards extasiés contemplaient l'avenir entr'ouvert, Daniel se sentit encouragé et, d'un geste pressant, il m'appuya contre sa poitrine. Ah ! j'aurais dû mourir à cette minute de parfaite illusion où je crus qu'il cherchait à sceller sur mes lèvres l'accord de nos fiançailles !

Mais, dès que j'eus compris de quelle erreur j'étais dupe, je me redressai haletante, éperdue, j'échappai à son étreinte et, avant qu'il eût pu me ressaisir, j'étais hors de chez lui et dans la rue. L'air froid acheva de me dégriser; les maisons du boulevard extérieur plongeaient dans la brume et le disque du soleil terne et rouge mettait au ciel une lueur sinistre. Il me restait le tremblement qui suit les catastrophes auxquelles on vient d'échapper... Je croyais sentir encore les audacieuses lèvres sur ma bouche meurtrie...

Peu à peu je commençais à reconstituer mes souvenirs troubles que la marche rendait plus lucides. C'était moi qui avais voulu que Daniel se déclarât, bien décidée à lui avouer la réci-

procité de mon amour et à demander le divorce qui en serait la preuve suprême. Je l'avais laissé ainsi s'avancer, sans crainte du danger des paroles. Me sachant à lui pour la vie entière, j'avais oublié la minute présente, et j'avais jugé l'honnêteté de ses sentimens pareille à la mienne. Je ne pouvais croire à sa déloyauté. Il aura été, pensais-je, précipité comme moi par le bouleversement du désir, mais ses vues sont certaines, il veut notre mariage; il va m'écrire... Je le revoyais seul et désolé dans la grande pièce au jour blafard, attendant peut-être que je revinsse.

Pourquoi pas, puisque me voilà calmée, avertie et sûre de moi?... Je faillis retourner chez lui, tant j'avais envie d'une prompte explication. Une méfiance me retint. Il pourrait se tromper sur mes intentions. A cette pensée, le frisson de la sensation récente passa le long de mon être et me fit de nouveau défaillir. Décidément, il ne fallait pas me fier à mes résistances; c'était assez qu'elles m'eussent sauvée à temps. On ne tente pas de pareilles expériences deux fois.

Je venais de perdre le droit de considérer Daniel comme un ami... un cousin, un frère... Des formules, tout cela, dont on se sert pour s'abuser soi-même et tromper les autres. Pour moi, j'étais incapable d'une équivoque; l'idée de mariage indissolublement liée à celle de l'amour hantait ma pensée. Je ne tromperai pas mon mari, je le quitterai, l'adultère me fait horreur; il souille l'amour. Combien, pourtant, je venais d'en être près!... Ce souvenir me terrifia.

Tout en marchant, j'étais arrivée devant les grilles du parc Monceau... Il y avait, du côté des ruines, une oasis de silence dont le calme m'appelait. Il était trop tôt pour rentrer et je voulais retarder l'heure de me retrouver en face de la perspicacité éveillée de ma mère. Elle aurait pu voir la trace chaude des baisers, avant toute explication peut-être, quelle humiliation! Il me sembla que la fraîcheur des bois humides allait l'effacer. Malgré le froid, je m'assis au bord de l'étang noir où mon image se refléta parmi celle des colonnes brisées. Un coup de vent les embrouilla ensemble. Je ne réussis plus à les démêler, ni à voir clair en dedans de moi-même. Un trouble m'obsédait, je n'étais plus seule, l'invasion de Daniel était complète en moi et me délogeait de mon être.

XVII

La nuit tombait lourdement en un brouillard glacé. Il faut que je rentre! Je n'avais plus la force de marcher... Une voiture me prit. En arrivant, je trouvai ma mère perdue dans une demi-obscurité.

— Restons sans lumière, lui dis-je, on est bien ainsi pour causer. Ma voix était haletante.

— Qu'y a-t-il? me dit-elle, effrayée de m'entendre sans presque me voir...

— Mère, je veux divorcer!

J'entends encore l'accent de terreur avec lequel elle s'écria : « Christiane, tu es donc folle! » pendant que ses mains saisissaient ma tête et qu'elle essayait de distinguer l'expression de mes traits.

Elle sonna.

— Vite! de la lumière.

La lampe me fit une blessure dans les yeux, je les fermai et continuai de parler.

— Je vais te dire toute la vérité; je n'aime pas, je n'ai jamais aimé mon mari d'amour; voilà des mois que j'endure le supplice mortifiant d'être sa femme dans le dégoût et les larmes... Aujourd'hui, je ne le puis plus, cela dépasserait mes forces... Je ne retournerai pas chez lui.

— C'est que tu en aimes un autre! déclara-t-elle sans hésiter.

— Qui te fait penser?...

— Sans cela, qu'y aurait-il de changé, pourquoi refuserais-tu de t'astreindre à un devoir que tu as jusqu'ici accepté?

— Eh bien! c'est vrai, j'aime quelqu'un que je veux épouser.

Cet aveu me soulagea, je le lançai comme un défi à la destinée, c'était un commencement de réalisation du rêve chéri.

— Qui, qui? implorait ma mère.

— Ne le devines-tu pas, ne sais-tu pas que j'ai toujours aimé Daniel?

— Daniel! répétait-elle, confondue, ce gamin, ce polisson, ce coureur de filles!...

— Ne dis pas cela, mère, il m'aime, j'en suis certaine.

— Et il t'a dit qu'il voulait t'épouser?

Ah! la cruelle question qui remettait le doute en mon esprit!

— Je n'ai rien voulu entendre, répondis-je évasivement, je me suis sauvée, j'avais besoin de réfléchir.

— Ah! je vois ce qui se sera passé, reprit-elle un peu calmée. Tu es une honnête femme, Christiane, j'espère réussir à te sauver, puisqu'il en est temps encore... Eh bien! crois-moi, je te jure que jamais, à aucune époque, ton cousin n'a songé à t'épouser, et maintenant moins que jamais.

— Qu'en sais-tu?...

Je m'indignais, je me sentais pleine de haine contre quiconque s'opposerait à mon bonheur.

— Sa conduite ne le prouve-t-elle pas assez?... Est-ce qu'un homme attend que son amie d'enfance soit mariée pour lui avouer son amour, si ce n'est dans l'intention de n'être que son amant?

— Il a regretté, il a souffert, le malheureux! repris-je avec déjà moins d'assurance.

— Il n'a jamais cessé d'avoir des maîtresses, fit-elle impitoyable, et de désoler sa mère par ses folies...

— Il travaille pourtant, protestai-je encore.

— Je ne conteste pas son talent, mais sa conduite.

J'étais, à présent, remuée d'inquiétude, mais non pas vaincue.

— Tant que je ne tiendrai pas de Daniel lui-même le refus de m'épouser, je me considérerai comme sa fiancée, ajoutai-je résolument.

Ma mère vit qu'il ne fallait plus insister; elle comptait que le venin du soupçon allait agir suffisamment dans la solitude, et me laissa.

Mon accablement ne fut pas long, car il était trop douloureux pour que je n'y cherchasse pas un remède; agir, dans certains cas, soulage de penser; c'est l'illusion d'un acheminement vers le but qui nous hante et que nous croyons atteindre plus vite par notre effort... Hélas! que pouvons-nous?... Les circonstances nous mènent, d'autres décident pour nous, femmes asservies. J'écrivis à Daniel:

« Si les choses que tu m'as dites sont vraies, tu dois souhaiter comme moi de réparer, autant qu'il est en notre pouvoir, le malheur qui nous sépare; je suis prête à tout quitter pour devenir ta femme. M'aimes-tu assez pour accepter mon sacrifice? Ta réponse m'en sera la preuve.

CHRISTIANE. »

Le lendemain, je recevais, d'une écriture emportée, bizarre, le mot suivant :

« Si je t'aime, Christiane! C'est toi qui le demandes, toi si vite lassée de m'attendre, si prompte à te donner à un autre et qui déjà doutes et réclames des preuves! Tu es en moi comme un feu ancien subitement ranimé qui me brûle et me dévore, ta fuite m'a laissé furieux, puis désolé. Reviens, je t'en conjure, et soyons l'un à l'autre pour la vie.

DANIEL. »

Tout en trompant mon attente, ces mots provoquèrent une crise de passion; c'étaient comme autant de flammes qui, en passant, allumaient en moi des flammes correspondantes.

— Je l'aime, je l'aime! répétais-je, éperdue.

Ma mère entra, elle savait déjà que le courrier m'avait apporté deux lettres. Je crus démêler une bravade lorsqu'elle me demanda :

— Daniel t'a écrit?

— Oui, répondis-je résolue, il veut me voir, et j'irai.

— Tu es libre assurément, mais, avant de rien décider, as-tu seulement pensé à ton malheureux mari qui, lui, t'aime, te l'a prouvé, et ne mérite guère le coup que tu lui prépares?... Qui sait d'ailleurs s'il se laissera abandonner aussi facilement que tu l'imagines? Tu ne lis même pas ses lettres, ajouta-t-elle en désignant l'enveloppe intacte.

En effet, je l'avais oublié!... C'était une plainte qui, à la fin, devenait un grondement inquiétant :

« Qu'ils sont longs, ces jours de solitude! Ton absence et ton silence commencent à m'alarmer. Ma femme chérie, je ne puis me passer de toi, reviens, je t'en prie, ou tu me verras te rejoindre, ne pouvant plus endurer l'abandon. Le démon des mauvais jours est rentré en moi, je ne suis pas le plus fort, il me nargue. Pourquoi as-tu voulu partir seule? M'aimes-tu un peu, ou du moins permettras-tu que je t'aime infiniment?

RAYMOND. »

Oh! l'horreur de ce double appel qui s'arrachait les lambeaux de ma volonté, déchirait mon cœur et ma conscience! Je laissai tomber ma tête sur mon bras replié et me mis à sangloter comme si ma poitrine allait se fendre.

Ma mère se pencha derrière moi et ses doigts me flattaient le cou doucement, comme ils faisaient lorsque, étant petite, j'apprenais à lire sur ses genoux. Cette caresse m'était une autre torture, car je la sentais pleine de reproches pour le malheur dont je la menaçais... Je vais réduire au désespoir deux êtres qui m'aiment, pensais-je, ou m'y vouer moi-même irrévocablement... Si seulement j'étais seule à souffrir! mais Daniel aussi m'aime et m'implore. Ah! je suis une malheureuse, personne n'a pitié de moi!

— Tiens, lis, dis-je à ma mère en lui tendant les deux lettres.

Elle commença par celle de Raymond, et je suivis l'effet de la lecture sur son visage consterné...

— Ah! Christiane, dit-elle, tu commettrais un crime et peut-être un irréparable malheur en quittant un tel homme, ne sens-tu pas ce qu'il y a de violence dans son amour?

Puis elle passa au billet de Daniel. Je vis une détente se produire sur sa physionomie.

— Comment ne discernes-tu pas où est la véritable tendresse?

— Je ne regarde qu'en moi, et je sais trop, hélas! quel est celui que j'aime!

— Et s'il refuse de t'épouser?

— Alors je ne serai plus à personne, je vivrai seule dans la dignité de l'indépendance.

— Non, ma fille, reprit-elle avec une autorité dans la voix, tu n'as pas le droit de montrer une pareille cruauté envers ton mari, envers moi, envers toi-même... Tu vas me faire une promesse...

— Laquelle? fis-je insurgée.

— C'est de partir demain pour le Poitou, je t'accompagnerai.

— Impossible, je ne puis retourner chez mon mari, le cœur plein d'un autre amour, l'esprit capté par l'espérance.

— Mais si, après avoir vu Daniel, il ne te reste rien de cette espérance, pourquoi t'obstiner, détruire ta vie?...

— Ah! mère, m'écriai-je, hors de moi, tu ne comprends donc pas ce qu'il y a d'abominable à se donner à un homme quand un autre vous possède, ne fût-ce qu'en pensée!

Elle parut réfléchir...

— Si, dit-elle, je devine... Eh bien! voici ce que je te propose... Retourne chez M. de Bernage en lui disant que le médecin t'a ordonné un repos absolu... je me charge au besoin de lui faire accepter cet arrêt. Ainsi, tu auras le temps de te ressaisir

dans le calme et de l'accoutumer peu à peu à ta funeste résolution, si tu y persistes ; tu éviteras le danger d'une révélation subite, tu prépareras, s'il le faut, ton mari à la rupture, mais tu lui épargneras de l'apprendre sans que rien la lui ait fait présager.

Comme je restais accablée, sans répondre à ces paroles de raison qui me martelaient le cœur, elle continua :

— Ne sens-tu pas que c'est ainsi qu'il faut agir, que c'est sage et pitoyable, ce que je te propose là?...

— Oui, mère, j'en conviens, mais je ne puis prendre aucun engagement avant de connaître les résolutions de Daniel.

— Jure-moi que, s'il ne s'associe pas à tes rêves de divorce et de mariage, nous partirons demain.

— Je jure que, si Daniel n'est pas demain mon fiancé, je ne le reverrai plus.

Elle eut un soupir de soulagement et se retira d'un pas plus tranquille.

Elle ne voit qu'une chose, pensai-je, c'est d'empêcher la rupture d'un mariage qui assure son bien-être et le mien; les questions de cœur n'existent plus à son âge! Pourquoi n'a-t-elle pas essayé de m'empêcher d'aller chez mon cousin? Elle est donc bien sûre qu'il ne sera jamais un mari,... et c'est là tout ce qu'elle redoute... Mais l'autre danger, celui où j'ai failli tomber hier... elle n'y pense même pas... ou il lui est indifférent.

Pourtant, si j'avais le malheur de devenir par surprise la maîtresse de Daniel sans l'espoir d'être sa femme, j'en aurais, de lui comme de moi, un si mortel dégoût que je le fuirais sans retour. Ce qu'ignore ma mère, c'est que jamais je ne rentrerai chez mon mari, coupable, le mensonge aux lèvres, pour jouir en paix de sa fortune. Non, cela, j'en suis incapable... plutôt me tuer!

Combien, alors, m'apparut grave la démarche que j'allais tenter! Quoi de plus dangereux que de me retrouver seule avec Daniel, maintenant que notre double secret était avoué?...

Je me souvenais de son audace de la veille, alors qu'il n'avait de mes sentimens aucune certitude... Je revis son cher et beau visage penché sur le mien, et ma bouche, malgré moi, s'entr'ouvrait pour d'autres baisers que je ne repoussais plus.

J'eus peur en me sentant si troublée, si faible, de m'exposer au péril. Si je ne sortais pas, Daniel viendrait peut-être? Mais comment supporter plus longtemps le mal de l'incertitude, pire

que la réalité accomplie? Dehors, je serai mieux, le mouvement me sera une diversion, l'air me rendra des forces.

— Adieu! mère, je vais chez mon cousin.

Je l'aurais voulue bouleversée, son calme m'irritait. Elle est vraiment trop sûre de moi! me disais-je. Qui l'assure que je saurai résister?

— Pense à ta promesse, Christiane, me dit-elle en m'embrassant, et rentre de bonne heure pour qu'on ait le temps de préparer le départ de demain.

Ainsi, elle n'en doutait pas! La contradiction me rendit du courage; je me mis à marcher d'un pas alerte vers la délivrance.

A mesure que j'approchais du but, les sensations de la veille se précisaient devant un même aspect des choses. C'était encore ce ciel brumeux, épais, que trouait le disque sanglant et terne du soleil. En hâtant le pas, je me disais par momens : C'est la fatalité qui m'entraîne. — Eh bien! oui, après tout! — Et je continuai, harcelée du besoin d'en finir.

Dans l'escalier, l'émotion m'étouffa... Quelle âme rapporterai-je au retour, dans un instant, dans une heure, ce soir?...

Je m'accordai cinq minutes pour prendre une résolution et il se fit une lucidité complète dans ma conscience. La seule façon honnête que j'aie de connaître les intentions de Daniel n'est pas d'aller follement chez lui, mais de lui écrire et d'attendre sa réponse... Si je monte, c'est ma perte certaine!... Ma bonne foi me sauva; je redescendis les quelques marches franchies, et, avec un cœur lourd et des yeux brûlans, j'entrai dans un bureau de poste.

« Daniel, écrivis-je, je partirai demain pour le Poitou par le train de onze heures, si tu n'es pas venu ce soir me rendre la réponse que je t'ai demandée. Je souffre ce que tu ne peux imaginer à t'attendre.

CHRISTIANE. »

Les délais les plus favorables étant calculés, je ne pouvais rien espérer avant deux heures et je voulais éviter surtout de les passer sous les yeux de ma mère, à sentir ses vœux contraires se heurter aux miens.

Le cimetière Montmartre, tout voisin, m'offrait un asile de repos conforme à mes pensées, j'y entrai... Des chrysanthèmes frais encore de la fête mortuaire récente penchaient sur les

tombes leurs têtes échevelées. — Comme c'est simple, la mort! pensai-je, pourquoi la craindre? elle est la limite de ce que nous pouvons endurer. La vie nous fatigue en multipliant les hypothèses; nous oublions trop facilement celle-ci, qui nous délivre. Les esclaves sont ceux qui la redoutent au-dessus de tout événement; ils ne peuvent fuir. Pour moi, j'entrevoyais des cas, plusieurs, où elle pourrait me venir en aide... Je sortis du lieu d'éternel repos, fortifiée, prête au destin, ayant vu le terme des choses.

Je hâtai mon retour, quoiqu'il ne fût pas l'heure que je m'étais fixée; mais la nuit commençait à tomber, pleine de mystère, effaçant la notion exacte du temps, créant des possibilités jusque dans l'impossible. Je redoutais la question inévitable qui m'attendait derrière la porte : — Partons-nous? peut-on faire les malles?

— Comme tu voudras.

Et j'allai m'enfermer dans ma chambre. Un va-et-vient dans la maison m'annonça le parti qu'avait pris ma mère; c'était une fièvre d'activité autour de moi, mais toute mon attention se portait au dehors... Les bruits de voiture, je les percevais au loin, ils appuyaient sur mon cœur en passant devant nos fenêtres, je savais l'endroit précis où ils les dépassaient;... et je recommençais à respirer mieux jusqu'à ce qu'un autre roulement m'opprimât de nouveau de son poids cruel.

Il en fut ainsi jusqu'au soir, chaque minute usant le fil de mon espérance. Alors, je laissai devant moi prendre un à un mes objets familiers, qui disparurent dans une caisse profonde, où je crus qu'on m'ensevelissait.

J'eus la fièvre, des hallucinations hantèrent mon sommeil : on dépeçait mes membres, moi vivante, et on les enfouissait dans des endroits divers. Ensuite, chacun des êtres qui m'avaient hantée la veille les réclamait; mais on ne pouvait arriver à reconstituer mon corps; je restais double, multiple, souffrant en chacune des parties de mon être comme s'il les contenait toutes.

XVIII

Sur le quai de la gare, j'espérais encore... Daniel sait l'heure, il viendra m'arracher à ce départ déchirant! En chaque passant je croyais le reconnaître, je faillis plusieurs fois tendre les mains à des inconnus.

Ma mère suivait de près tous mes mouvemens, car elle me soupçonnait de penser à la fuite

— Viens, me dit-elle doucement, voilà l'heure...

Elle m'emprisonna dans le compartiment sinistre ; il y eut un claquement de portières, un bruit essoufflé, des maisons qui défilèrent dans la fumée, puis les arbres, le ciel bas des horizons de plaine... Nous roulions à toute vitesse, emportées par d'invincibles forces...

Je ne reverrai plus jamais Daniel, me disais-je, jamais ! Pourtant il vit, il m'aime peut-être, et je l'adore !...

— Tu souffres, pauvre petite !

La voix plaintive de ma mère me replaçait dans la réalité, mais je croyais y entendre un triomphe qui ne se dissimulait que par égard pour la victime.

— Oui, répondis-je durement, mais tu es satisfaite, je pense. Et tout de suite un remords de ma dureté, en voyant ses yeux s'emplir de larmes.

— Tu guériras, Dieu récompensera ton courage.

— Jamais !

Je me plaisais à enfoncer dans son cœur la cruauté de ce mot qui déchirait le mien.

— Pense, je t'en prie, à préparer ton arrivée, ne montre pas à ton mari cette mine ravagée qui peut devenir pour lui une révélation.

— N'oublie pas que je reviens en malade !... Et ce n'est point mentir, car je me sens atteinte profondément !

— Oh ! Christiane, ne me fais pas mourir de chagrin !

La proximité accentue les images. A mesure que j'approchais de Niort, celle de Raymond s'éclairait sur le fond sombre. Mes yeux y étaient accoutumés déjà quand je l'aperçus sur le quai de la gare, dans une épaisse pelisse de fourrure rude.

Quelle ardeur dans son accueil !...

— Mais comme tu es changée ! dit-il en m'apercevant ; et il fut surpris de voir ma mère.

— Je l'ai accompagnée pour la soigner, dit-elle avec des intonations prudentes, le docteur ne la trouve pas bien.

Visiblement contrarié, il dit :

— J'ai eu tort de la laisser aller à Paris sans moi, elle se sera fatiguée. Il m'enveloppa d'un geste protecteur, comme une chose à lui, enfin retrouvée, et m'emporta presque jusqu'à la voiture sans que je fisse de résistance.

Quand mon mari sut quels égards il devait à ma faiblesse, il commença de marquer une humeur farouche. Allait-il me haïr? C'était à tout propos des scènes où se révélait un caractère ombrageux que je ne lui connaissais pas. Comme je refusais un soir d'aller dîner au château, prétextant une fatigue réelle :

— Encore une de vos ruses, gronda-t-il, pour vous débarrasser de moi et rester seule avec vos rêvasseries!

Quand il me surprenait à pleurer, c'étaient de nouvelles fureurs.

— Je voudrais bien savoir ce qui vous manque, cria-t-il d'un ton blessant où je voyais poindre le reproche des avantages qu'il m'avait apportés, un jour qu'il me trouva la tête dans les mains, en train de réfléchir à ce que Daniel avait peut-être éprouvé de mon départ.

— Vous êtes sans pitié, répondis-je, de me parler si durement quand je souffre.

— Je ne suis pas dupe de vos maladies, continua-t-il avec rage; et je vis l'expression de son visage devenir furieuse.

— Que prétendez-vous dire? demandai-je, prête à le braver...

— Je dis que vous avez obtenu du médecin une ordonnance de complaisance pour vous soustraire à votre devoir; je dis que vous ne m'aimez pas, que vous ne m'avez jamais aimé, que je vous fais horreur... oui, horreur, répétait-il, malgré les protestations que j'essayais de lui opposer.

— Pourquoi me tourmentez-vous, dis-je simplement, au lieu de vous résigner à des épreuves que nous sont communes?

La douceur de mon attitude l'apaisa.

— Pardon, fit-il en s'agenouillant devant moi, je suis une brute, mais je vous aime à en être fou, et cela me rend méchant, il faut m'excuser.

— Je vous plains, dis-je d'un cœur sincère.

Quelques jours plus tard, comme nous étions tous trois réunis dans le hall à attendre les journaux en prenant le café, le domestique entra pour remettre à chacun son courrier... Dans le mien, j'aperçus les zigzags en éclairs de l'écriture désordonnée de Daniel. Je crus que j'allais tomber évanouie, ce fut une minute atroce. Ma mère devina le danger et me sauva en prenant sur la table la lettre à mon adresse.

— Viens te reposer, me dit-elle, tu es toute pâle ce matin... Je la suivis dans sa chambre, et je lus :

« Tu as eu le courage de partir et tu prétends m'aimer! Pourquoi exiger l'impossible? Je suis à toi sans conditions; si tu m'appelles, je viendrai. — Daniel. »

L'impossible! c'est ainsi qu'il rejetait au néant mon espérance si tenace, en laissant subsister ma douleur. Mais comment veut-il qu'on s'aime, si ce n'est dans l'absolu du mariage, avec la sécurité des promesses? Il l'avoue, l'adultère suffirait à son inconstant désir; il consentirait à la honte de le consommer sous le toit conjugal dès mon premier appel...

Avec quelle angoisse ma mère épiait ma résolution!

— Je ne répondrai pas à Daniel, promis-je d'une voix brève...

— Tu es une brave fille, fit-elle en m'embrassant.

— Non, je suis loin de ce que tu crois, mais j'ai de l'amour un idéal trop élevé, pour accepter sa déchéance. Si Daniel m'aimait comme je l'aime, il n'y aurait rien d'impossible; les difficultés que nous trouvons aux choses ne sont que les défaillances de notre volonté, l'aveu de la médiocrité de nos désirs.

Seule, j'étais moins sentencieuse, je ne jugeais plus Daniel; il m'envahissait, son empreinte était en moi. Il n'en était pas ainsi, autrefois, je pouvais feuilleter son souvenir, revenir aux heures d'enfance, évoquer les joies innocentes, frôler l'amitié. Depuis que son baiser s'était imprimé sur ma bouche, je l'y sentais toujours.

Mon mari rentra, le front barré d'une résolution, les yeux fauves et fuyans.

— Votre malaise est-il dissipé? demanda-t-il avec plus de sarcasme que d'intérêt.

— Je ne me sens pas bien, et je vous demande la permission d'aller me reposer tout de suite. — Puis, je me retirai, dédaignant de le questionner sur son souci. Une heure après, sans frapper, il entrait chez moi. Je compris que l'heure des explications ne serait plus retardée; il me fit peur en s'approchant de mon lit avec une mine résolue.

— Christiane, dit-il d'une voix qui essayait de se contenir, je vous préviens que je ne puis plus accepter vos prétextes; il se passe quelque chose que j'ignore, mais que je pressens; voulez-vous me le dire?

J'eus la tentation de l'aveu, mais, sur ses traits contractés, je lus une intention si despotique de m'emprisonner que je crus plus prudent d'éluder.

— Je n'ai rien à vous dire, je suis telle que vous m'avez toujours connue et acceptée.

— Non; depuis votre voyage à Paris, il y a du nouveau entre nous...

— Je vous l'ai dit, je suis malade.

— Vous me trompez, gronda sa voix sourde, j'en suis sûr...

— Je vous défends de m'insulter, repris-je; si je voulais vous tromper, je ne serais pas ici à me l'entendre dire, il y a longtemps que j'aurais quitté votre maison.

Alors, il rugit :

— Je vous en défie bien... vous êtes à moi, rien ne peut vous soustraire à mon pouvoir.

Je compris combien j'avais eu raison de ruser avec cet être de violence, et je tentai de le calmer, d'une voix plus douce...

— Je me demande pourquoi vous me traitez ainsi?

— C'est votre faute, vous m'avez rendu jaloux avec vos allures suspectes; ce matin encore, l'approche du courrier vous a bouleversée... Que contenait-il?

— Rien pour moi, répondis-je avec assurance... Mais je vis combien le soupçon était profondément entré en lui quand il reprit :

— Les mères sont toujours complices de leurs filles.

— Pouvez-vous dire! m'écriai-je, bouleversée de cette accusation.

— Eh bien! prouvez-moi qu'il n'y a rien de vrai dans tout ceci, et en même temps, que ma tendresse ne vous est pas odieuse.

Je vis se pencher sur moi sa figure convulsée. Je jetai un cri de détresse et me débattis, décidée à lui échapper, fût-ce en me jetant par la fenêtre.

— Tu es une misérable! hurla Raymond en m'abandonnant soudain, tu aimes quelque ancien amant!

C'était tout ce que son orgueil avait imaginé pour expliquer sa défaite; puis, aussitôt, l'esprit de vengeance s'empara de lui.

— Prenez garde, menaça-t-il, n'essayez ni de le revoir, ni de m'échapper, car je saurai le découvrir et je vous jure que je le tuerai.

— Vous êtes fou! criai-je.

A travers notre porte de séparation close, je l'entendis proférer des sons incohérens et des injures inarticulées. Il était tard dans la nuit quand le silence se rétablit enfin.

L'idée que je m'étais vue à la merci d'un homme ivre de rage m'indigna tellement, que je mis dorénavant un couteau à lame aiguë sous mon oreiller, décidée à en user contre moi-même, si pareille scène se renouvelait et que je ne me sentisse pas la plus forte. Mon mari, dégrisé, se montra confus de sa conduite et me fit de nouvelles excuses sur un ton d'humilité; mais ses colères revenaient par crises fiévreuses, et je compris que je serais exposée à ses soupçons tant que je ne capitulerais pas.

Ma mère elle-même lui devint une cause de fureur; il l'avait prise en haine depuis mon voyage à Paris, comme si la pauvre femme avait été responsable de mon changement à cette époque. Elle se décida à repartir, espérant par ce sacrifice apaiser le courroux du maître; mais rien ne calme une jalousie que l'épouse ne se décide pas à engourdir. Je continuai donc à vivre dans le tourment d'une suspicion continuelle, et stérile désormais, car je ne recevais plus rien de Daniel.

Combien, dans mon isolement, je me pris à regretter la présence de ma chère maman, pour qui je venais d'être si cruelle! Certes, je n'avais pas suspecté son cœur, mais je lui reprochais d'être moins préoccupée de mon bonheur que d'assurer ma situation matérielle. Jamais son souci n'avait dépassé mes besoins physiques; étant enfant, il fallait que je fusse malade pour éprouver sa tendresse, et maintenant que je me débattais dans la plus affreuse crise, elle n'en redoutait qu'une issue, celle-là même que je souhaitais de toutes mes forces et qui m'eût donné une joie surhumaine.

Pour la seconde fois, l'hiver enveloppa notre horizon de son suaire glacé, et je me sentis définitivement ensevelie dans ma lugubre destinée. Mon mari en restait le gardien farouche, et je sentais tous les jours grandir entre nous l'inimitié menaçante. Il ne m'aimait, pensais-je, que comme le tigre tient à sa proie : pour la dévorer. Dès que j'ai tenté de vivre hors de ses griffes, elles se sont abattues et m'ont déchiré le cœur. A présent, je vois ses yeux, tour à tour pleins de haine et de désir, m'envelopper de lueurs sinistres comme un cercle d'enfer. N'en pourrai-je donc jamais sortir? Hélas! il me manquait l'énergie que seule la parole de Daniel aurait pu me donner; les liens de ma conscience me retenaient, sinon dans mon devoir, loin du moins de ma déchéance. Je n'entrevoyais plus d'autre délivrance que celle de la mort, et, parfois, je la souhaitais de toute ma lassi-

tude : mais il y avait des jours où, plus vivace, je me redressais frémissante... Daniel était là près de moi dans sa grâce un peu sombre et si séduisante, il me faisait signe de le suivre, en s'éloignant... il allait disparaître, si, pour le rejoindre, je ne réussissais pas à briser la force qui m'attachait... je voulais courir...

Prisonnière!... Alors (j'ose à peine rappeler le souhait homicide qui m'obsédait), je voulais la mort de mon mari, je la voulais avec une violence telle que j'arrivais à croire mon désir efficace et meurtrier... A ces momens-là, une âme de criminelle était en moi. Dieu me l'a pardonné, lui qui sait que la souffrance égare la raison, et qui s'est servi de l'excès même de ma méchanceté pour me ramener au bien.

Voici comment : J'avais reçu, le matin, une lettre de ma mère, m'annonçant que mon cousin, lauréat du prix de Rome, allait partir pour l'Italie et qu'il y resterait trois années sans revenir en France. Cette nouvelle m'avait jetée dans une exaltation indéfinissable... J'avais beau me répéter depuis de longs jours que je ne verrais plus Daniel, il est certain que je n'étais pas envers moi-même d'une absolue sincérité, puisque c'est à cet instant-là seulement que j'eus la notion exacte de l'avoir pour toujours perdu, si je ne l'avais pas rejoint dans quelques heures.

Mon mari, m'ayant vue plus sombre et dans une plus grande prostration que de coutume, en eut une recrudescence de dureté dans ses propos : on aurait dit qu'il me devinait prête à une résolution fatale.

— Je vous préviens, dit-il, que j'ai disposé des chevaux aujourd'hui et que vous ne pourrez pas sortir.

Cela me parut une provocation. « Je fuirai à pied, si je veux, » pensais-je, affolée de me sentir captive. Comme je ne lui répondais pas, il continua :

— Au reste, je ne m'éloignerai guère, comptant seulement tuer quelques lapins dans le parc.

Pourquoi ce renseignement, sinon pour m'avertir que j'étais surveillée? Il m'en vint une irrésistible envie de lui prouver et de me prouver à moi-même que j'étais libre, mais je songeai avec rage aux dix-huit kilomètres qui me séparaient de la gare, infranchissablement.

Dès que Raymond fut dehors, la crise augmenta. Le désir de revoir Daniel l'évoqua devant mon imagination plus vivant que s'il m'avait parlé. Ses yeux étaient dans les miens et me

demandaient : Pourquoi me laisses-tu partir? — Et toi! m'as-tu retenue, lorsqu'il en était temps encore? — Je revis sa bouche voluptueuse et ses regards incertains... La vérité se fit jour un instant; il ne me voulait que pour un plaisir passager. Ah! si pourtant j'étais libre, il serait mon bien, ma propriété, je serais entre lui et l'univers!...

L'ombre commençait à obscurcir les angles de la pièce, et à les peupler de fantômes... Je ne puis endurer l'oppression du crépuscule, il amasse en mon esprit des terreurs vagues et suscite l'irréel... J'allais sonner pour qu'on m'apportât de la lumière quand une détonation plus forte que les précédentes et toute voisine de l'habitation résonna sur mes nerfs avec une secousse terrible. Je crus entendre un cri, je m'élançai dans le bois sans prendre le temps de me couvrir et je courus dans la direction de l'étang d'où était parti le coup.

La nuit tombait glacée sur l'humidité du feuillage, une odeur de pourriture montait de la terre détrempée, j'avais peur de trébucher contre un cadavre; je lançai plusieurs appels, personne ne répondit; je n'osais plus avancer, je me sentis perdue dans une région de ténèbres, et l'épouvante grandissait dans mon cerveau vacillant. Ayant entendu un léger bruit, je repris ma course pour fuir sans plus savoir où j'allais. Soudain, ma route se trouva barrée par une forme qui me parut gigantesque. La peur me terrifia en reconnaissant mon mari que j'avais cru mort, et je tombai dans ses bras sans connaissance.

Quand j'ouvris les yeux, il était auprès de mon lit avec des regards d'angoisse qui me fixaient démesurément.

— Ah! Dieu soit loué! tu es vivante, dit-il, en me voyant bouger, j'ai cru que nous ne réussirions pas à te ranimer, tant tu étais raide et froide.

Mon sang se mit à bouillonner dans mes veines avec une mouvement et une chaleur de fièvre; mes souvenirs étaient confus.

— Où allais-tu à cette heure, seule dans les bois? interrogea Raymond d'un ton de pitié dont je fus surprise d'abord, tant il différait de sa manière habituelle de me rudoyer.

Puis, je compris qu'il avait cru me voir mourir, et que ma faiblesse le désarmait. Alors mon cœur se détendit de son vœu sacrilège, et il me vint un soulagement de ce qu'il n'eût pas été exaucé.

— Raymond, dis-je, j'ai entendu un coup de fusil suivi d'un

cri qui m'a effrayé, j'ai craint qu'un malheur ne te fût arrivé et c'est au-devant de toi que je courais.

— C'est vrai ce que tu dis là?... Il suffoquait d'émotion.

— Je te le jure.

— Pardon, pardon, Christiane! Moi qui croyais que tu voulais fuir loin de moi, te noyer peut-être, que sais-je? j'ai été si brutal, si méchant!...

En s'accusant ainsi, il était tombé à genoux et sa tête sanglotait sur mes draps, pendant que ma main posée sur ses cheveux la couvrait de l'absolution d'une caresse. Il pleura longtemps, et c'était navrant de voir ce colosse effondré de repentir et d'amour. Combien je me sentais coupable envers lui! Pour la première fois, j'en eus pitié, parce qu'à son tour, il se montrait clément. Le remords amena la défaite de ma volonté.

Nous nous regardâmes, l'image de la mort était entre nous, destructrice de toute volupté, les larmes filtraient nos souvenirs.

— Raymond, je crois que ma guérison est prochaine, veux-tu en attendre l'heure patiemment?

— Je ne demandais qu'une promesse, fit-il en couvrant ma main de baisers contenus, c'était le refus définitif et hostile de tes yeux qui me rendait fou.

— J'ai été plus malade que tu ne l'as cru, assurai-je pour m'innocenter.

Nous sentons s'accroître la distance qui nous sépare des êtres aimés, à mesure qu'ils s'éloignent davantage de nous; leur image recule dans l'espace comme dans le temps. Depuis que Daniel était à Rome, je le voyais moins distinctement dans ma pensée, l'obsession des sens s'atténuait, je commençais à le juger. Son amour n'était que la fougue du désir et n'avait pas survécu à l'exigence d'un enchaînement. Chez les hommes, le cerveau et les sens ne concordent pas toujours. En moi, la fusion est absolue. Est-ce la tendresse qui crée la volupté ou naît-elle d'un regard caressant?... je l'ai toujours ignoré. Mon cœur échappait à mon mari par une rancune naturelle de femme possédée sans être conquise. Je crus me détacher de Daniel parce qu'il avait repoussé l'offre de ma vie d'épouse; de tous côtés, je me heurtais aux limites du sentiment impétueux qui m'emportait vers l'absolu, et je retombai anéantie.

Cette période de prostration fut la plus douloureuse de celles que j'ai traversées. Le vide était à mes côtés, à des profondeurs

d'abîmes, je me balançais au-dessus du néant et je tourbillonnais dans un vertige affreux. Dieu vint à mon secours et me donna l'illusion d'un infini qui pût s'adapter à ma nature; je crus l'aimer passionnément, j'eus des élans désespérés vers une destinée plus haute qui me rapprocherait de lui. Je regrettais le cloître où j'aurais pu vivre chastement, fût-ce dans les mailles d'un cilice, ainsi que les grands saints. Je proposai à mon mari de nous aimer comme ce ménage dont j'avais lu l'histoire dans les Bollandistes, qui avait gagné le ciel en menant côte à côte une vie chaste et sanctifiée de bonnes œuvres. Il se moqua de mon exaltation.

— Comme tu es extrême en tout! Ces derniers mois, tu n'allais plus à l'église, et maintenant tu me proposes une vie surnaturelle?

— J'ai compris des choses que je ne soupçonnais pas; la beauté de préceptes divins est entrée en moi en lisant les Évangiles...

Il reprit avec un rire qui me choqua :

— Oh! moi, je ne suis pas un saint, j'use des biens qui m'ont été donnés.

Et il m'embrassa de cet air satisfait qui lui était redevenu coutumier depuis qu'il croyait avoir vaincu ma répugnance.

— Et l'enfant que tu désirais tant avoir?... Y renoncerais-tu si facilement? me demanda-t-il en croyant avoir trouvé l'argument vainqueur.

Je ne répondis pas.

XIX

Le ménage d'Orffaye venait de s'installer aux Douves, où Hélène incessamment allait faire ses couches. Sans l'évidente déformation de son corps, j'aurais pu douter qu'elle fût mariée, tant je la retrouvais pareille à la jeune fille que j'avais quittée un an plus tôt. C'était le même regard ingénu, que la myopie séparait du monde extérieur et semblait enfermer dans l'intimité de sa propre personne.

Jacques d'Orffaye ne s'était pas départi de sa parfaite correction, et gardait même avec sa femme une allure cérémonieuse. Il est difficile de surprendre les véritables sentimens des jeunes époux qu'une bonne tenue impeccable enferme en public dans

une réserve où ils paraissent étrangers l'un à l'autre. J'étais pourtant fort curieuse de savoir ce qu'avait été pour Hélène la révélation du mariage et quelle modification secrète elle en avait ressentie.

Son mari s'étant absenté pour aller régler chez lui quelques comptes de fermage, je crus l'occasion bonne de me rapprocher d'elle. Je la trouvai dans sa chambre, occupée à ranger la layette par paquets minuscules, avec l'air grave des fillettes qui jouent à la poupée.

— Vous êtes triste, pauvre petite veuve! dis-je en l'abordant.

— Moi, fit-elle avec un sourire, pas le moins du monde.

— Et si le grand événement allait se produire en l'absence de Jacques?

— Oh! reprit-elle avec ce ton sage qui m'intimidait toujours un peu, il n'y aurait rien là pour me faire peur, j'ai maman, une garde, un médecin, tout ce qu'il me faut : mon mari éviterait une fameuse corvée.

Elle avait l'air de se débarrasser de lui bien lestement... Cette femme-là n'est pas amoureuse, pensais-je, et, avec mon élan qui va toujours aux extrémités, je la vis pareille à moi dans le drame et la révolte des souvenirs. Pourtant j'hésitais à l'interroger, tant elle semblait calme. Elle suivait sa propre pensée en me montrant les longues robes aux petits corsages qui disproportionnent si élégamment les formes des nouveau-nés...

— Quand je pense, dit-elle, que, dans quelques jours, il y aura dans ces dentelles un petit être à moi qui continuera à ne vivre que de ma propre existence, le reste m'est bien indifférent...

— Même son père?

— Oh! entendons-nous, j'aime beaucoup mon mari, je serais désolée qu'il lui arrivât le moindre mal, mais il n'a pas besoin de moi, lui...

— Et, à vous, ne vous est-il pas nécessaire?

— Sa vie m'est nécessaire, mais non pas sa présence.

— C'est que vous ne l'aimez pas, Hélène.

Elle eut une secousse en m'entendant formuler si nettement ce qu'elle-même ne s'était jamais avoué. Elle protesta :

— Il ne faut pas dire cela; je vous assure, je suis attachée à Jacques, il est bon, je n'ai rien à lui reprocher et il m'aime beaucoup.

— Mais tout cela, ma pauvre Hélène, n'est pas l'amour, qui seul

rend le mariage adorable... Vous devez être très malheureuse?

— Pas du tout, reprit-elle avec une sérénité qui affirmait sa bonne foi, et même je suis parfaitement contente depuis que l'espoir d'être mère remplit mon cœur...

— Sans arrière-pensée, insistai-je, sans regret pour le souvenir d'une autre union qui aurait pu être?

— Je me suis interdit, fit-elle, de jamais penser à ce qui n'a pas pu se réaliser !

Comme la vie est facile quand on supprime la passion ! Elle concorde alors avec les lois, les usages; on est soutenu par le groupe innombrable de ceux qui éprouvent médiocrement et croient à leur vertu. Les passionnés restent solitaires, on les envie et on les redoute, ils habitent les sommets escarpés, ils marchent parmi les précipices, et leur cœur haletant ne se repose jamais.

Le son discordant d'une trompe retentissant dans l'avenue mit toutes les têtes aux fenêtres.

— C'est le duc de Raîmes qui arrive en mail pour quelques jours, dit Hélène.

Je reconnus, en effet, sur le siège de la lourde voiture, le petit homme que j'avais vu au bal cravaté de la moire rouge des commandeurs, avec un aspect si frêle qu'il en gardait une sorte de jeunesse indécise, quoiqu'il eût dépassé la cinquantaine.

Il tenait ferme en mains ses quatre chevaux, leur fit exécuter une courbe savante et s'arrêta devant le château, puis lestement il descendit à terre, et baisa la main de Lucile, qui, pimpante et printanière, l'attendait au perron.

— Serait-il épris de votre sœur? demandai-je.

— Je le crois, c'est un homme qui a passé sa vie à être amoureux, et cela lui constitue déjà une longue expérience.

— Alors il doit savoir qu'il use inutilement son désir contre la coquetterie aiguisée de Lucile.

— Je n'en suis pas sûre; il serait très possible qu'elle se décidât à l'épouser...

Je retombai assise et suffoquée...

— C'est vous, Hélène, qui dites une chose pareille?

— Je ne prétends pas l'approuver, et même je l'ai dit nettement à Lucile lorsqu'elle a pris mon avis...

— Ainsi les choses en sont là, elle vous consulte !...

— Oh ! pour la forme : vous savez bien qu'elle n'en fait jamais qu'à sa tête.

— Et que disent vos parens?

— Assurément pas leur véritable pensée; en apparence, ils s'opposent à ce mariage disproportionné et prétendent que ce serait une folie, mais ils invitent le duc, et le voilà ici pour un séjour dont la longueur dépendra de la fantaisie de Lucile et non pas de la leur.

— Elle ne sait donc pas à quoi elle s'expose, la malheureuse?

— Oh! soyez tranquille, me répondit Hélène en riant, Lucile est renseignée comme vous et moi; si vous saviez les propos qu'elle tient... J'en rougis pour elle.

— Mais alors?

— Ma chère, essayez, si vous pouvez, de lui persuader qu'être duchesse avec une immense fortune ne soit pas le plus grand bonheur de ce monde. Pour moi, j'y ai renoncé.

Nous descendîmes, toute la famille était réunie au salon. La comtesse, par un teint de brique, marquait la vivacité de son émotion maternelle.

— Mon cher duc, disait-elle à tout propos en lançant d'une bouche contractée, comme pour un baiser, le titre court et si précieux... Le duc s'efforçait de répondre poliment à chaque appellation, mais avec hâte il se détournait vers Lucile, qu'il regardait avec des yeux tantôt d'extase et tantôt navrés, selon qu'elle daignait lui accorder une parole aimable, ou qu'elle cessait de lui parler.

— Cette petite est un démon d'avoir amené ce malheureux à un tel état d'espérance, si elle ne doit pas l'épouser, dis-je tout bas à Hélène.

— Elle l'épousera, mais elle veut le faire souffrir auparavant.

Huit jours plus tard, on annonçait officiellement le mariage, et Lucile rayonnante vint m'en apprendre la nouvelle.

— Ne vous l'avais-je pas prédit, que je n'aurais besoin de personne pour trouver le mari de mes rêves? Il m'adore.

— Oh! cela, Lucile, n'est pas bien difficile, tous les hommes vous eussent adorée; ce qui est rare, c'est d'aimer.

— Vous êtes une romanesque qui ne comprend rien à la vie, fit-elle avec cet accent de supériorité que prennent les personnes mûres pour enseigner la jeunesse, c'est moi qui vous donnerai des leçons...

Elle ne croyait pas dire si juste, hélas! avec sa mine d'enfant perverse.

— Soyez heureuse, Lucile !

Je le lui souhaitais comme on dit aux malades condamnés : « Portez-vous bien. » Je regardais avec une infinie tristesse la fleur éclose de cette bouche rieuse qu'allait flétrir le baiser d'un vieillard.

On hésitait à fixer une date.

— Oh ! madame, supplia le duc qui m'avait devinée pitoyable, intercédez pour une époque prochaine; je n'ai plus, hélas! les loisirs de Lucile, qui joue avec le temps, sans le compter.

Qu'elle était humble, cette plainte d'un amour sans lendemains! Mais il fallut attendre la délivrance d'Hélène, puis son complet rétablissement.

Le changement que le mariage n'avait pas opéré en elle, ce fut la maternité qui l'accomplit. Son visage s'illumina de tendresse; ses yeux prirent une expression ardente en parlant de son bébé; elle fixait le berceau comme un tabernacle.

— A qui ressemble-t-il ? demandait-on.

Chacun discutait, Hélène semblait désintéressée du débat, puis elle finit par exprimer son opinion avec une infinie sécurité : « Il est beau comme un ange. »

Quand son mari entrait dans sa chambre, elle le forçait à embrasser le bébé avant de venir jusqu'à elle ; ensuite elle l'accueillait avec une émotion profonde.

— Tu l'aimes? demandait-elle.

— Mais oui, comme toi.

Il ne concevait pas qu'il pût y avoir des degrés dans un sentiment si naturel. Il s'apprêtait à être père comme il était époux, selon les habitudes des honnêtes gens.

— Les enfans me dégoûtent, disait cyniquement Lucile ; quel bonheur de penser que je n'en aurai jamais !

Le duc lui avait donné des leçons de guides et, à présent, c'était elle qui menait à fond de train sur les routes les quatre alezans, du haut de son siège, où elle apparaissait comme sur un trône de richesse. Son fiancé diminuait à son côté, assis plus bas, dans l'attitude inférieure que prend un homme qui a abandonné à une femme la direction d'un pouvoir. Où le mènera-t-elle de cette allure folle? pouvait-on se demander en les voyant passer dans le tourbillon de poussière que soulevaient les roues invisibles.

Lucile était conquise par le subterfuge des cadeaux qui avilissent l'amour et trop souvent le remplacent; elle établissait

son empire sur des pierreries merveilleuses, dont les reflets glacés n'étaient qu'une trop fidèle image de son cœur. Je la comparais à ces idoles indiennes qu'on couvre de gemmes précieuses pour obtenir leurs faveurs et qui finissent par réclamer de la chair humaine en sacrifice. L'Église sanctionna ce grand mariage de toute sa pompe. Lucile, merveilleuse de grâce et de jeunesse, s'avança dans un cortège d'admiration et d'envie, ayant posé sur sa petite tête fière le triangle de perles d'une couronne ducale. Toutes ses amies la jalousèrent en ayant l'air de s'apitoyer sur son sort. Il n'y eut peut-être dans toute l'assistance que moi pour la plaindre sincèrement, quand je la vis traverser la nef au bras de son mari, paternel et troublé.

XX

— Il faut faire beaucoup d'exercice, monsieur le vicomte, répétait le docteur à mon mari qui se plaignait de vertiges; vous ne marchez qu'à la chasse, et votre organisme sanguin fonctionne mal pendant les mois où elle est fermée.

Il était taciturne depuis ces malaises et me regardait avec terreur chaque fois qu'il en était repris, comme s'il eût été en mon pouvoir de l'en délivrer...

— Christiane, j'ai peur de mourir! me dit-il.

— Allons donc! tu sais bien que c'est nerveux; viens faire une promenade près de la rivière, nous y trouverons une fraîcheur qui te fera du bien après cette chaude journée.

Nous descendîmes la pente gazonnée que soulevaient les racines traînantes des vieux hêtres, allongés à la rencontre de l'eau; leur ombre nous enveloppait d'une brume verdâtre que trouait le délice des éclaircies. Au bord de la Sevrette, le rideau des peupliers tremblait en penchant son élégance fragile sur le nickel noirci de l'eau. Il y avait dans l'abondance du parc des promesses de bonheur, un symbole des joies de la vie...

— Ce serait affreux de quitter ce monde, dit Raymond, en regardant nos deux images reflétées côte à côte; puis il s'assit sur un banc à l'écart, et je restai seule devant le miroir mobile.

Il y avait en moi une impatience aiguë vers d'autres destinées, une hâte d'y atteindre; l'été vivace bourdonnait en mes veines... j'en éprouvai un remords lorsque, en me retournant, je vis Raymond avec une figure terreuse et des regards inquiets.

— Tu souffres? demandai-je en scrutant sa détresse.

— Je pense qu'il y aura un jour, prochain peut-être, où la vie sera comme ce soir à son paroxysme d'épanouissement, où ta jeunesse continuera de resplendir, et où je ne serai plus là pour la contempler... Je hais ces arbres qui dureront plus que moi, cette eau qui continuera de couler... je suis près de maudire Dieu lui-même...

— Pourquoi ces blasphèmes, Raymond? tu es aussi robuste que ces chênes et moins vieux, les renouvellemens de la nature nous enseignent l'espérance; rien ne te menace et je suis près de toi.

Il reprit, obsédé de ses pressentimens :

— Si je mourais, ce serait sans t'avoir jamais possédée tout entière! Celui qui a atteint les limites profondes d'un autre être le mêle à lui-même et l'emporte dans le néant... mais toi, Christiane, tu resterais intacte après que j'aurais disparu.

— Tais-toi, lui dis-je, toute troublée que son intuition l'eût conduit vers une pensée pareille à la mienne.

Un gouffre était entre nous, j'eus pitié de lui qui y voyait la mort, tandis qu'il s'agitait au fond, pour moi, des visions qui renouvelaient la réalité. J'osais à peine le regarder, de peur qu'il ne me devinât si prête à l'amour et loin de lui. Je savais le danger de rêver à la délivrance possible, et à quelle exaspération criminelle du désir on peut parvenir; je me hâtai de rassembler mon effort pour le rôle de bonté que me traçait la souffrance de mon mari. Prenant son bras et compatissante, je lui montrai une gaîté qui bientôt le réconforta

— Crois-tu que je pourrais rire, si tu étais gravement malade? Je me moque de te voir peureux comme un enfant...

— C'est qu'en effet nous redevenons puérils devant les pénombres du mystère; la maladie jette de l'inconnu dans nos veines.

A quelques jours de là, Raymond, qui ne supportait plus une heure de solitude depuis qu'il se savait malade, me proposa de l'accompagner dans les champs où les moissonneurs se hâtaient de faucher avant l'orage.

— Impossible, lui dis-je, l'électricité de l'air est concentrée dans mon cerveau; j'ai une migraine atroce.

Il partit seul dans une atmosphère de feu, et je demeurai enfermée derrière mes rideaux clos. Chaque battement de l'artère dans ma tempe y déclenchait une douleur nouvelle, mon

cœur se glaçait dans des défaillances de syncope... Une pensée fixe subsistait en moi : Que le silence ne fût pas troublé, qu'on me laissât dans le repos somnolent où s'apaiserait à la longue le martellement de ma tête. Je commençais à m'engourdir dans une torpeur morose, lorsque j'en fus tirée par une rumeur sous mes fenêtres où je crus distinguer qu'on appelait :

— Madame, Madame !...

Une angoisse m'avertit que l'heure était grave et mes tempes craquèrent sous l'afflux du sang. Des pas lourds dans l'escalier... je me précipite. Quatre hommes apportaient le corps de Raymond... Son visage était violacé ; on le déposa sur son lit. Il respirait encore...

— Comment est-ce arrivé?

— Monsieur était au milieu du champ, en plein soleil, on l'a vu étendre les bras et tomber en avant.

« C'est une insolation, pensai-je, il peut vivre encore... Mon Dieu, guérissez-le ! »

J'étais sincère à cet instant. Je me mis à frictionner le pauvre corps inerte, en attendant le médecin. Auprès des malades, on cesse d'exister pour soi-même, je ne sentais plus ma souffrance, j'appartenais tout entière à la tâche de ranimer le mourant...

Il ouvrit des yeux agrandis d'effroi en se retrouvant dans sa chambre. Une question essaya en vain de sortir du gosier contracté... Avant tout, il fallait le rassurer :

— Tu as eu un étourdissement au soleil, rien de grave, repose-toi, dis-je en mettant sur son front ma main froide, qui sentit la brûlure de sa peau.

Deux grandes larmes coulèrent des yeux du moribond. Il essaya encore de parler, mais sa respiration était pesante, les paroles s'embrouillaient sur ses lèvres, sa pensée ne réussissait pas à se faire jour...

Le docteur, enfin !... Il dit des phrases vagues et ordonna quelques-uns de ces remèdes impuissans, où l'art de guérir avoue sa limite

Dès que nous fûmes seuls :

— Je ne vous cacherai pas, madame, que c'est très grave. Votre mari a une attaque d'apoplexie ; il peut vivre quelque temps avec le côté droit immobilisé, à moins qu'une nouvelle crise ne survienne qui l'emporterait aussitôt.

J'étais terrifiée, me souvenant d'avoir moi-même invoqué la

mort à mon foyer! Comme elle était proche, maintenant, et de quelle âme peureuse j'aurais voulu la repousser! Dieu me confiait le malade! Je n'aurais pas mieux soigné un être adoré... il me devint précieux comme un dépôt, mon cœur se brisait de pitié devant la navrance des regards, et la crispation des lèvres chagrines.

Les premières syllabes distinctes que j'entendis sortir de son souffle haletant furent celles de mon nom...

— Christiane, Christiane!...

Je le crus sauvé :

— Je suis là, Raymond, tu vas mieux, tu guériras...

Sa tête alla de droite à gauche sur l'oreiller dans un mouvement de cloche; elle sonnait son propre glas en disant : Non,... non!...

— Si, tu verras comme je te soignerai bien.

J'entrevoyais une longue suite de jours à marcher sur la pointe des pieds, dans la demi-obscurité d'une chambre aux odeurs médicamenteuses. Mes mains étaient légères et adroites aux besognes subtiles des pansemens; je pouvais sans dégoût approcher mes lèvres du visage congestionné de mon mari, et l'embrasser mieux que lorsqu'il me montrait un regard de passion. Aux instans lucides, il me remerciait, puis retombait à la torpeur effrayante où je voyais s'élaborer la mort. Aucune pensée sacrilège, aucun espoir de ma propre délivrance ne troubla le recueillement de ma veillée; mon cœur était trop assidu près du malade pour laisser à l'égoïsme le temps d'insinuer son venin. Comment, devant ce malheureux corps lié de paralysie, aurais-je osé me souvenir des exigences despotiques qui me l'avaient rendu odieux? En ce pauvre être balbutiant, pouvais-je reconnaître l'impérieuse volonté qui avait rudoyé la mienne? La mort est pleine de pardons : une miséricordieuse tendresse m'emplissait d'élans réparateurs; rien ne m'eût alors coûté pour prolonger une existence qu'à d'autres heures j'avais voulu voir anéantie. Mon mari, déchu de ses droits et de son pouvoir, me devenait sacré; je lui appartenais dans le dévouement; pour la première fois, j'avais pour lui une âme d'épouse.

Vers le matin, une lumière blafarde entra par les raies des rideaux et me réveilla du léger assoupissement où j'avais glissé dans l'excès de la fatigue. Les heures marchaient à la pendule avec un bruit indiscret dans cette chambre déjà funèbre.

La respiration du malade sonnait le creux, d'un son rauque qui venait des profondeurs de la poitrine. De sa main libre, il écartait quelque chose d'invisible pour moi, mais, pour lui, de hideux, car ses yeux reflétaient l'épouvante. Soudain, il tressaillit d'un grand frisson qui me dressa debout à son côté...

— Est-ce que tu souffres davantage ?

— Je ne veux pas mourir!... articula-t-il parmi des hoquets... te quitter... c'est trop affreux!... Mon Dieu, sauvez-moi!

Son regard m'implorait. Je recommençai la litanie des pieux mensonges, lui persuadant que son état n'était pas grave... Pourtant il fallait lui faire accepter une idée...

— Veux-tu que M. le curé te fasse une visite, en ami?... Il est venu savoir de tes nouvelles...

Il ne paraissait pas m'entendre, redevenu hagard et immobile; j'en profitai pour faire entrer le prêtre... et les laissai ensemble. Quand je revins, je compris, aux paroles de celui-ci, qu'il n'y avait plus d'espoir; il débitait les encouragemens comme des psaumes en y mêlant le mystère du latin, cette langue morte pour les morts.

Alors je m'assis à côté du moribond pour ne plus le quitter et lui donner, pendant ses dernières heures, l'illusion de l'amour que je lui avais si impitoyablement refusé. Jamais mon cœur n'avait été si près du sien; il me venait aux lèvres mille paroles tendres que je murmurais tout près de son oreille déjà remplie du silence éternel.

— Je t'aime, lui répétais-je pour effacer en lui, au dernier moment, la grande incertitude de sa vie.

Ce qui lui restait de force était concentré dans sa main, qui me répondait en serrant la mienne; sa main mutilée dont le vivant contact m'avait hérissée d'un insurmontable dégoût, tronçon brisé par la mort, je l'étreignais maintenant, pleine de commisération; je la sentis se tordre dans un dernier spasme où elle m'enserra fortement, puis le souffle s'éteignit. Mon mari avait cessé de vivre !

XXI

Raymond m'avait instituée légataire universelle de ses biens, tant que je resterais sa veuve. En cas de mariage, je ne devais conserver que les deux cent mille francs qu'il m'avait assurés

par contrat et dont le revenu servait à payer la pension de ma mère. Ce testament était un dernier trait de sa jalousie, il l'avait fait et daté à l'époque de nos dissentimens. Par ce grossier moyen, le pauvre homme avait cru m'enchaîner à son souvenir et me posséder au delà de la vie. M'aura-t-il ignorée, pensais-je, jusqu'à croire que mon cœur resterait prisonnier de mes intérêts!

Les deux années de mon deuil furent un repos salutaire à ma santé; je les passai dans la retraite du Pavillon et l'intimité de ma mère heureuse de m'avoir reconquise. Nous parlions peu du passé; il y avait entre nous une complicité de silence, comme si les paroles eussent risqué d'éveiller trop tôt le redoutable avenir endormi.

Lorsqu'il m'arrivait une lettre au timbre de Rome, mère poussait de gros soupirs que je feignais d'ignorer; elle redoutait trop d'entendre prononcer le nom de Daniel pour m'interroger, mais il était en elle, l'obsédant de sa menace. Nous avions, dès mon veuvage, recommencé de nous écrire sur un ton d'amitié assez semblable à celui de notre adolescence, évitant les allusions à la crise violente où j'avais failli succomber. C'était une halte où respiraient nos cœurs avant de se retrouver, incertains d'eux-mêmes.

Les trois années d'exil de Daniel s'achevaient dans un enthousiasme artistique croissant. Rome, qui l'avait d'abord déçu par l'enchevêtrement de ses splendeurs successives, s'était peu à peu révélée à son âme païenne, qui s'y trouvait à l'aise comme dans une patrie retrouvée. Il aimait les verdures symétriques des jardins et les pelouses enfermées dans leurs bordures de buis, qui concourent à un dessin géométrique dont une statue forme le centre; lorsqu'il me décrivait quelque athlète antique à la tête fine et sérieuse avec des membres musclés de lutteur, je croyais reconnaître son image telle qu'un jour elle m'était apparue. Il allait rapporter le bagage énorme de son travail, des copies du plafond de la Farnésine, où le mélange de fleurs et de divinités avait séduit son génie de décorateur; de larges études d'après *le Jugement dernier*, une série de vues prises sous les pins de la Villa Médicis. Ces joies d'art qu'il me promettait pour son retour me trompaient sur la nature de mon attente. J'en arrivais à me croire libérée du trouble sensuel et définitivement acquise au calme des belles lignes et des figures de pierre; la monotonie des jours engourdissait mes sensations dans une sorte de torpeur

lassée qui aurait pu ensevelir le reste de ma jeunesse si je n'en avais été brusquement tirée par l'arrivée de Daniel.

Dès que je le sus à Paris, une fièvre de le revoir commença de m'agiter. La possibilité crée le désir; nous ne commençons à convoiter que ce que nous croyons pouvoir atteindre; je recommençais à voir des lueurs annoncer une nouvelle aurore, à ressentir une langueur indéfinie, je ne sais quelle tendresse diffuse. Le printemps qui travaillait la nature s'était tout à coup mis à sourdre en moi.

— Mère, je vais inviter mon cousin à venir nous voir.

— Ah! Christiane, je te croyais devenue sage!

— Ne le suis-je pas, en voulant une épreuve qui m'éclairera sur l'état de mon cœur?

— Tu aimes le danger!

— Qu'ai-je à craindre, puisque je suis libre?

— N'oublie pas ce que te coûtera le mariage.

— As-tu espéré, mère, que je resterais veuve parce qu'il a plu à M. de Bernage de me dicter sa volonté d'outre-tombe?

— Oh! non, fit-elle faiblement, mais j'espérais un mariage raisonnable.

— Encore!... n'as-tu donc pas compris que ce sont les plus fous, puisqu'ils contiennent le germe de toutes les catastrophes?

— Et tu crois que la sécurité est en Daniel?

— L'amour, peut-être. Il n'y a que lui qui m'importe.

— Ma pauvre fille! dit-elle en me regardant avec une tendresse navrée, ma pauvre fille, tu me fais peur!

Je ne me sentais pas tant à plaindre; il va peut-être me trouver embellie, pensais-je; je suis mieux que je n'ai encore été; mon teint, longtemps attristé par le voisinage des crêpes noirs et rudes, refleurit au contact des fins linons.

M'aimera-t-il encore, m'aimera-t-il assez?

La nuit qui précéda son arrivée, je ne pus dormir, mon cœur agité s'élançait au-devant de lui, puis s'arrêtait net par une crainte subite. Quels liens nouveaux, en trois ans, auront capté le cœur mobile de Daniel? Le passé va-t-il revivre? Moi-même, retrouverai-je le trouble fascinant... et désormais permis?

Nous restâmes muets en nous revoyant, aucun mot n'aurait pu correspondre à ma pensée, ni à mon attente. C'est par les yeux qu'on prend d'abord possession de ce qu'on aime. Pourquoi

parler? Les paroles rompent parfois l'enchantement. Nous nous regardions avec une intensité telle que je sentais les regards de Daniel pénétrer en moi comme une flamme et m'éclairer tout entière, je souhaitais qu'il pût voir le fond de mon être.

Nos premières phrases furent banales; elles n'exprimèrent rien de ce qui était en nous. Pour les prononcer, nos voix cependant avaient pris un son grave, un son qui semblait appartenir aux paroles intérieures que nous n'osions pas formuler encore.

Nous reculions l'heure d'engager la bataille. La présence de Daniel suffisait à mon émotion; je voulais temporiser, l'étudier à mon aise, m'accoutumer à lui. Sa figure fine et séduisante s'était encore ennoblie, comme si elle eût pris un reflet de la beauté antique familière à ses yeux depuis son voyage à Rome; la ligne pure de ses traits semblait sculptée dans un bronze vivant et idéaliser l'élégance de la race latine plutôt que l'individualité d'un seul être; il réalisait l'absolu du type et concordait avec l'infini de mon rêve.

C'est lui qui, le premier, voulut rétrograder vers nos souvenirs. Je l'arrêtai de peur d'être entraînée trop vite et d'abréger l'heure délicieuse.

— Plus tard, pas encore!... — Il souriait, sûr du destin qui était en son pouvoir et un flot d'espérance me poussa vers les aveux.

— Faisons-nous un tour dans le parc? proposai-je un matin que le chaud soleil d'avril élargissait les feuilles; tu vas trouver le taillis bien sauvage auprès de la savante ordonnance des jardins d'Italie dont tu m'as décrit les longues avenues taillées en portiques.

— Comme j'ai pensé à toi, en me promenant sous les chênes verts de la Villa Médicis! répondit-il, avec une voix qui fléchissait en intonations caressantes. Et toi, Christiane, n'as-tu pas regretté de m'avoir laissé partir seul et désolé?

— Que pouvais-je contre l'inévitable! J'ai souffert, certes, mais moins cruellement lorsque tu as été loin; on s'accoutume à la monotonie d'une douleur constante. Je m'étais si terriblement débattue dans les jours de vicissitude où j'espérais une délivrance que l'uniformité du malheur m'a paru moins cruelle; lorsque le dénouement est survenu, j'en étais arrivée à ne plus me croire apte à aucun bonheur. J'ai cru qu'il venait trop tard.

— Et maintenant?

— Depuis que je t'ai revu, il me semble que je ressuscite.

— Tu m'aimes donc encore?

— Ah! tu ne sauras jamais à quel point mon cœur est à toi depuis qu'il bat; mais le tien, Daniel, qu'est-il devenu?

Il crut que je l'interrogeais sur le passé.

— Je me retrouve intact près de toi, le reste est trop inférieur pour mériter qu'on s'y arrête, n'en parlons pas.

— Je ne te questionne que sur le présent. Daniel, dis-moi s'il est tel que je le souhaite, et oublions ce qui n'est plus. Notre vie ne datera que de l'heure sacrée des promesses.

Nous étions arrivés à l'endroit d'une clairière où les troncs gris des hêtres s'élançaient comme les piliers d'une cathédrale. C'était le lieu solennel que j'avais choisi pour échanger nos engagemens.

— Peux-tu me redire aujourd'hui, demandai-je, ce que tu m'as juré avant que j'aie le droit de t'entendre?

— Chère bien-aimée, fit-il, en passant son bras autour de ma taille, donne-moi tes lèvres, et nous retrouverons le goût du premier baiser.

— Maintenant, je suis à toi, Daniel, lui dis-je en m'appuyant à son épaule, car je tremblais d'un bonheur surhumain qui dépassait mes forces, je suis ta femme.

Il recula d'un mouvement brusque en entendant ces mots.

— Ne m'aimeras-tu jamais sans condition?

— Comment as-tu cru que nous pouvions nous aimer?

— Librement; nous avons assez souffert des contraintes; laisse ton cœur venir au mien, puisque tu n'as plus à mentir, goûtons la joie de l'heure présente.

Nous nous étions assis sur un tronc abattu et nos pieds disparaissaient dans l'épaisseur de la mousse, il essaya de m'attirer contre lui; mais à la joie du triomphe avait succédé une affreuse angoisse, je le repoussai.

— Non, Daniel, je ne saurais pas plus aujourd'hui qu'autrefois t'aimer sans la sanction de ma conscience; pour que l'instant de l'amour soit sublime, comme je le rêve, il faut qu'il contienne tout l'avenir, un seul doute suffirait à altérer mon bonheur.

Il reprit :

— Pourquoi douter? Crois-tu donc que le mariage confère aux sentimens une éternité qui ne serait pas dans leur nature?

— Peut-être, lui répondis-je... Il me faut de la sécurité... Tant que je verrais la limite que ton amour refuse de franchir, je m'y heurterais et m'y déchirerais sans cesse, elle me cacherait l'infini. Je tiens aux cérémonies du mariage parce qu'elles correspondent à l'éternité de l'amour. Si tu m'aimais comme je t'aime, tu sentirais le besoin des liens qui enchaînent, qui renouent et rapprochent.

— Ah ! si tu m'aimais, reprit-il, tu ne t'entourerais pas de précautions vaines !

Je ne pus souffrir qu'il doutât de mon amour un instant, et lui jetai la preuve irrécusable.

— Pour t'épouser, Daniel, je me ruine, c'est la condition même de mon héritage.

Il reprit avec calme :

— Je le sais, ta mère m'en avait prévenu, et je me fais scrupule d'accepter que pour moi tu retournes à la pauvreté; je t'en conjure, ne hâtons rien.

Son regard me fixait avec insistance, j'y voyais à la fois le désir fervent et la volonté de me dominer. Qui pouvait deviner l'énigme de son cœur ?

— Rentrons, lui dis-je.

Et nous marchâmes silencieux sans nous donner le bras; il y avait comme une rancune dans l'allure de Daniel, et un peu de mépris sur sa lèvre. Il me croyait sans doute d'âme bourgeoise, pensais-je et pourtant, si nous n'avions pu nous marier, je lui aurais proposé de mourir ensemble.

Il y avait dans cette première journée de printemps une effervescence qui me grisait d'idéal ; c'était l'âme de Daniel que j'aurais voulu posséder, cette âme incertaine et fugace dont le sens m'échappait, qui me proposait la joie d'une heure et se fermait à mon cri de : toujours, toujours. Nous arrivions à l'endroit où cesse la futaie, et tout à coup, nous nous trouvâmes sur la clarté des pelouses.

— Regarde quelle merveille, me dit-il, les lilas se sont épanouis pendant notre promenade, ils se distinguaient à peine de la verdure, et les voilà qui agitent leurs panaches blancs et mauves; on se croirait dans un jardin fabuleux où quelque fée, en passant, aurait avec sa baguette fait surgir des gerbes. — Il s'approcha de l'arbuste fleuri, et en aspira les parfums.

— Ils embaument, répétait-il, enivré.

— Comme tu aimes les fleurs ! Nous allons les cueillir, elles achèveront de s'épanouir au salon.

— J'aime leur simplicité, dit-il, cette floraison rapide m'émeut plus que la culture des plantes rares.

Je feignis de ne pas comprendre l'allusion, et d'un geste j'abattis les branches où pendaient les lourdes grappes.

— Demain, elles seront fanées!

Nous rentrâmes à la maison chargés de la moisson odorante où chacun de nous voyait un symbole différent. Mes mains étaient nerveuses et inhabiles en composant les bouquets, car je pensais : « Le soleil les a fait éclore pour fêter nos fiançailles ! »

Je m'attendais le lendemain à ce que Daniel me fît ses adieux. Il sortit de sa chambre avec une mine rassérénée :

— Si cela ne t'ennuie pas de poser, me dit-il, je serai charmé de faire ton portrait.

Je rougis de plaisir.

— Bien volontiers, nous commencerons tout de suite, mais je n'ai pas de toilette.

— Ne t'occupe pas de cela : une draperie blanche avec deux camées sur les épaules fera l'affaire.

La confiance renaissait. Pendant les longues heures de nos tête-à-tête, il s'établissait entre nous un courant nerveux qui m'empêchait de sentir la fatigue. Je serais restée indéfiniment sous l'insistance de son regard qui me fouillait jusqu'à l'âme. Un fluide de tendresse passait et repassait entre nous pendant qu'il me magnétisait sous la force de ses prunelles attentives. Nous nous soudions l'un à l'autre inconsciemment, et, quand finissait la séance, nous restions épuisés de notre effort.

— La tête est très avancée, me dit un jour Daniel, il faut maintenant que tu mettes la tunique, afin que je fixe la ligne du corps. — Je passai dans ma chambre. Quand je me vis devant la glace, les bras découverts jusqu'aux épaules, un frisson de pudeur se propagea dans tout mon être. Jamais je n'oserai me montrer ainsi devant lui ! Pourtant je n'étais pas plus décolletée que pour un bal où cent hommes vous regardent, mais c'était Daniel. J'hésitais à paraître, lorsqu'il ouvrit brusquement ma porte et je me trouvai sous son regard. Je croisai aussitôt mes bras devant ma poitrine.

— Ah ! fit-il. Je retrouve la Vénus dont j'ai tant aimé le geste au Vatican, — et à ces mots il s'approcha audacieux.

Mon idée fut que, si je ne profitais pas de cet instant, j'étais perdue ; je sentis que nous engagions une lutte où l'un resterait maître de l'autre. Toute la ruse féminine s'empara de moi, je sentais haleter le souffle oppressé de Daniel, et ses doigts descendre en caresses le long de mes bras. Laissons-les se brûler, et soyons forte ! Comme je ne le repoussais pas, il s'enhardit et, s'étant penché, il mit sur ma nuque un baiser plus terrible qu'une morsure. Je poussai un grand cri, mais sans m'abandonner.

— Dis-moi que tu m'aimes, suppliai-je.

— Ne vois-tu pas, toi qui gardes ton calme, que j'ai perdu tout le mien ?

Je répétai ma question en tendant vers lui mes bras nus pendant que je défendais mes lèvres gardiennes de l'âme, assoiffées d'infini : Dis-moi que tu m'aimes ?

— Je t'adore, viens sur mon cœur, l'écouter.

Je ne sus pas résister à cet appel, ou je ne le voulus pas.

— Soyons époux, Daniel, murmurai-je tout près de son oreille.

— Ah ! Christiane, l'énormité de ton sacrifice m'épouvante, saurai-je te donner en échange le bonheur que tu mérites ?

J'eus un cri de triomphe.

— Ce n'est que cela qui t'inquiète ! Alors, nous sommes délivrés, car j'ai déjà renoncé à mon héritage, je suis pauvre, Daniel, pauvre comme toi.

Et, dans un embrassement, je me sentis sa fiancée.

Lorsque nous annonçâmes à ma mère notre résolution d'être mariés un mois plus tard à Paris, je crus qu'elle allait s'évanouir, tant sa physionomie prit une expression terrifiée. Ses yeux allaient de Daniel à moi, sans qu'elle pût trouver une seule parole pour nous féliciter de notre allégresse ; elle semblait plutôt se faire violence pour étouffer des protestations qu'elle ne voulait pas prononcer.

CLAUDE FERVAL.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LES FORMES LITTÉRAIRES

DE LA

PENSÉE GRECQUE

Les Formes littéraires de la pensée grecque, par M. Henri Ouvré; 1 vol. in-18, Hachette.

C'est une histoire de la littérature et de la philosophie (et surtout de la philosophie) chez les Grecs, depuis Homère jusqu'à Démosthène. C'est une histoire philosophique de la littérature hellénique. Le livre abonde en idées et en savoir. L'information y est considérable, et non pas seulement l'information spéciale, mais l'information générale et universelle. M. Henri Ouvré, encore qu'il ne donne aucune référence, excepté une seule fois pour M. P. Lacombe, — et l'exception est pour surprendre autant qu'elle est flatteuse pour celui qui en est l'objet, — connaît, on le voit très bien, tout ce qui a été écrit d'important en France, en Angleterre et en Allemagne sur la littérature grecque. A quoi on le voit? A ses discussions et à ses polémiques, courtes et vives; et il est même insupportable de le contempler combattant par allusions contre un adversaire qu'il ne nomme jamais, puis contre un autre qu'il laisse anonyme, puis contre un autre qu'il revêt du mystère de l'incognito. Il faut que nous les devinions. Grand Dieu, rends-leur le jour en combattant contre eux! Toujours est-il qu'il les connaît admirablement.

Et de plus M. Ouvré est éclairé, et même avec une précision assez rare, sur l'archéologie, sur l'indianisme, sur le médiévisme, sur la philosophie allemande, sur la sinologie, sur la médecine. Que ne sait-il point, et quelle est la chose dont il nous permettrait d'ignorer qu'il la sait? Aucune assurément; et il est juste d'ajouter qu'en vérité son livre prouve très bien qu'aucune de ces sciences n'est inutile à l'intelligence de la lit-

térature et de la philosophie grecque, et même on est presque convaincu en le lisant, et après tout c'est à sa louange, qu'on n'entendrait rien à cette littérature si l'on ne savait à fond tout cela.

Il est sorti de là et des réflexions d'un homme très intelligent, à qui on ne peut reprocher que de mettre son intelligence partout et là même où l'on désirerait plutôt de l'émotion que de l'intelligence, un livre dur et brillant; extrêmement inspirateur pour ne pas dire suggestif, ce que j'aime autant ne dire pas; infiniment pénétrant souventes fois, jusqu'à pénétrer aux domaines inquiétans de l'obscurité; écrit d'un style à la fois imagé et précis qui est excellent et même digne d'admiration; quelquefois donnant sans précaution et même avec un certain charlatanisme dans le jargon pseudo-scientifique, jusqu'à nous présenter ces propos : « La ligne symbolique de l'évolution n'est donc pas une droite qui monte ou descende régulièrement; c'est une courbe qui oscille autour d'un axe; elle fléchit, elle s'élève. Mais lui-même? Demeure-t-il horizontal? On peut le croire, non le prouver; » un livre en somme qu'on voudrait plus simple et plus facile à lire, mais qu'on est heureux de lire et même d'avoir lu et qu'on n'est pas fâché d'avoir lu avec une certaine difficulté et qu'on se félicite, parce qu'on s'en flatte, d'avoir compris. Il intéresse l'amour-propre à le bien entendre. C'est à la fois un petit défaut et un grand mérite.

I

La méthode de M. Ouvré est à peu près la même que celle de M. Brunetière, ou dérive de la méthode de M. Brunetière et en tous cas certain livre sur *l'Évolution des genres* a eu une très grande influence sur les démarches de l'esprit de M. Ouvré.

M. Ouvré voit dans la littérature grecque d'Homère à Alexandre un exemple excellent, tout à fait lumineux et instructif : 1° de la séparation progressive de la prose d'avec la versification, ce qui est une première différenciation des genres; 2° de la différenciation progressive des genres à proprement parler, de la subdivision des genres en sous-genres, et des sous-genres en espèces et en familles.

De la séparation progressive de la prose d'avec la versification, il donne des raisons bien justes, bien exactes, et, cette fois, bien simples. Que la prose soit antérieure, dans l'usage courant,

à la versification, c'est certain, et « un principe souvent invoqué nous avertit que le langage à l'origine fut sans doute un ensemble amorphe d'intonations, d'où jaillirent, en sens inverse, le vers et la phrase non rythmée. » Les Grecs primitifs conversaient et discouraient en prose. Mais ils chantaient en vers, et ne pouvaient raconter et célébrer qu'en chantant, parce que la mémoire était le seul livre, parce que le rythme fixe et conserve la phrase, parce que « toute notion s'accroche plus facilement à notre souvenir quand elle met en jeu plus d'associations mentales, et que l'ordre métrique, ajouté à l'ordre de la grammaire, multiplie les contacts et les adhérences. » — Et d'ailleurs, peu d'idées et beaucoup de passions, cela s'accommode beaucoup mieux du vers que de la prose. Ne voit-on pas que, même de nos jours, sitôt que la prose est passionnée, elle devient rythmique (Chateaubriand, Musset, Michelet)? « Dialecticiens médiocres, mais accessibles au charme immédiat des sonorités, les primitifs goûtaient fort ce qui subsiste de musical dans le dactyle et l'iambe. Habitués aux actions et aux pensées communes, ces gens tenaient aux mélodies verbales, régulatrices des actions collectives. » Donc toute littérature, en ces premiers temps, était rythmique.

Mais peu à peu les idées viennent et les notions plus distinctes et plus analytiques. « Plus d'idées, plus de science, des passions amorties ou moins illogiques ?... On espéra qu'en des livres de structure très libre, l'on disposerait mieux les résultats de l'expérience et de la réflexion. » Et la prose naît, se constitue, se conserve avec l'écriture, déjà connue, mais qui « se répandit quand elle devint nécessaire. » Mais encore il reste beaucoup du ton, de la couleur, de la physionomie et même du rythme de la poésie dans cette première prose écrite. Le travail lent de l'évolution consiste à éliminer, des genres qui comportent la prose, ces restes de la manière poétique et c'est, par exemple, le passage d'Hérodote à Thucydide, et même, — M. Ouvré l'a-t-il remarqué? — des discours de Thucydide à ceux de Démosthène. La *marche à la prose*, c'est un des grands traits caractéristiques de l'histoire de la littérature grecque.

La différenciation proprement dite des genres au cours de l'évolution est un autre trait, dérivant de la même loi que le premier, essentiel aussi, et que M. Ouvré n'a pas suivi avec moins d'attention ni de sûreté. Il a pleinement accepté ici, et *pour la période de la littérature grecque qu'il a étudiée*, la doctrine

de M. Brunetière sur les genres littéraires. Pour lui, un genre littéraire est une réalité comme une idée est une réalité pour les « réalistes » du moyen âge, et c'est une réalité qui obéit aux lois générales du développement, du déclin et de la mort, et par conséquent c'est un être, et je ne vois pas pourquoi M. Ouvré ne « lâche pas le mot; » car une réalité soumise aux lois générales du développement des êtres organisés est bien un être : « La *Poétique* d'Aristote expose les innovations qui s'opèrent de Thespis à Eschyle et d'Eschyle à Sophocle et nous démontre *qu'un groupe d'idées est une réalité, non pas concrète, mais consistante, et qu'il obéit aux lois générales de la croissance et de la destruction.* »

Pour M. Ouvré, un genre est donc bien un être qui naît, qui croît, qui se ramifie, dont les rameaux peuvent se séparer du tronc et se constituer loin de lui en êtres à part qui se ramifient et se subdivisent à leur tour. Avoir cette conception et la suivre, c'est ce que M. Ouvré appelle spirituellement « user d'hypostases, » c'est-à-dire d'incarnations : « J'ai beaucoup usé d'hypostases; j'ai présenté les doctrines et les formes esthétiques avec la netteté physique d'un corps, et, dans ce drame de la pensée grecque, le Platonisme, la Sophistique, le Conte, la Tragédie, ont joué le rôle de personnages concrets. »

Mais M. Ouvré limite cette méthode à la partie de l'histoire de la littérature grecque qu'il a étudiée et semble ne la croire applicable qu'à cette partie-là : « *En ceci je raisonnais à la grecque; mais en outre je calquais mon raisonnement sur la vie grecque, plus simple et plus institutionnelle que la nôtre.* Pour un contemporain de Périclès, ces réalités sociales étaient hautement réelles et impératives; elles devaient donc l'être pour nous, et des analyses inspirées du même esprit s'imposeront à l'historien des nations jeunes et coutumières. Arrivant à l'époque récente, il faudrait que la critique abandonnât les cadres inflexibles et s'intéressât davantage aux croisemens des séries causales, à ces rencontres où notre ignorance voit le caprice du hasard. »

Je sens très bien qu'il y a beaucoup de vrai dans cette distinction, dans cette réserve et même, si l'on veut, dans cette timidité. J'entends très bien qu'à mesure que les genres se subdivisent, puis s'entre-croisent, puis se substituent les uns aux autres, puis, ce qui est le plus embarrassant, cherchent à se reconstituer et à se ramasser à nouveau dans une de leurs formes synthé-

tiques d'autrefois, en abolissant leur différenciation, certes il devient plus difficile d'appliquer la méthode de concrétisme et « d'hypostase » et de suivre la vie d'un genre et d'en écrire la biographie.

Cependant, pour qui a adopté la méthode, il faut essayer de la suivre, et celui-là est peu autorisé à l'abandonner quand elle le gêne au lieu de le soutenir. Dieu me garde de croire qu'un genre est un être vivant, un être concret; mais ce n'est pas seulement pour moi une métaphore ou une abstraction. Un genre n'est ni un être concret ni une abstraction; il y a un milieu : c'est un être collectif. Un genre littéraire est une tendance universelle de l'esprit humain. Les hommes aiment à conter, à enseigner, à gémir, à rire, à représenter fictivement des actes de la vie humaine. Voilà des tendances qui, aux mains des artistes, deviennent des genres littéraires. Mais, en devenant des genres, ils restent des tendances et, comme tendances de l'humanité, ils sont parfaitement des êtres collectifs. Ils couvrent et ils expriment des groupes humains qui ont tendance à rire, à gémir, à conter, à enseigner ou à jouer. Sous eux ou derrière eux, en eux pour ainsi dire, il y a des groupes ou même des foules qui entretiennent et nourrissent ces genres littéraires par le plaisir qu'ils ont à le cultiver ou à écouter avec applaudissement et communion d'esprit ceux qui le cultivent. Dès lors, ce genre, c'est bien un être collectif, puisque, à travers lui et en lui, vous pouvez observer et comme compter des êtres qui vivent et qui sentent. La décadence d'un genre littéraire, c'est le déclin d'une tendance générale, d'une disposition générale des esprits; et, par conséquent, considérer ce genre comme un être, ce n'est nullement se tromper, puisqu'il est représentatif d'une collection d'êtres qui avaient cette tendance et qui ne l'ont plus. Dire : le genre lyrique se meurt après avoir été vigoureux, ce n'est point faire une métaphore, ni un mythe, ni une hypostase, ni du « réalisme; » c'est dire : en ce peuple, il y avait des hommes de tempérament lyrique, et il n'y en a plus, et ces êtres (comme une société) peuvent très bien être considérés comme un seul être qui naît, vit, croît, décline et disparaît. Dire, — subdivision des genres : — le genre lyrique s'est partagé en genre élégiaque et en genre dithyrambique, c'est dire : dans ce peuple il y a sans doute autant d'hommes de tempérament lyrique, mais il y en a qui ont des tendances à l'exaltation patriotique et religieuse et d'autres à

l'exaltation voluptueuse et sentimentale. Dire, — transformation des genres : — l'épopée est devenue roman, c'est dire : en ce peuple, le besoin de conter et d'entendre conter est le même; mais ce peuple est devenu vulgaire et un peu puéril. Dire, — reconstitution des genres primitifs : — à telle époque, on a essayé de revenir au genre lyrique pur, à l'épopée homérique, au drame en son intégrité et en sa complexité antique, c'est dire : à telle époque, il y a eu, au moins dans les imaginations, une renaissance, une recrudescence, un retour à la jeunesse et une volonté de revenir à l'âge de jeunesse, d'audace et de force, très significative et très sérieuse, et je crois que je viens de donner une définition acceptable du romantisme français et la raison pourquoi il est arrivé après la Révolution et l'Empire.

Ainsi de suite, et vous pouvez continuer le jeu, qui probablement est un jeu.

Mais, cependant, s'il en est ainsi, on ne voit pas pourquoi la méthode est si admirablement applicable à l'époque classique de la littérature grecque que, quand on s'occupe de ce temps, elle s'impose; mais qu'elle ne peut plus s'appliquer aux époques suivantes. Elle doit s'y appliquer, et, seulement, appliquée à celle-ci, elle sera plus intéressante, parce qu'elle sera d'un maniement plus délicat.

Quoi qu'il en soit de cet étonnement que m'inspire cette réserve de M. Henri Ouvré, à l'époque qu'il a étudiée il a appliqué sa méthode avec sagacité, adresse et savante exactitude. Il ne se targue pas de tout expliquer par cette méthode ou ce procédé; car, pour qu'il le pût faire, même approximativement, il faudrait qu'il fût intervenu un Aristote « qui nous eût donné avec toutes les ressources de la connaissance moderne un traité de la production et de la destruction, qui eût classé les existences et déterminé leurs façons d'apparaître, de se maintenir et de s'effacer. » Mais, sentant bien cependant, ou entrevoyant déjà, à en peu douter, que « le vivant est le premier terme d'une hiérarchie où se placent à leur rang la société, l'espèce animale ou végétale, le corps d'ouvrages qui composent un genre littéraire, le corps de notions qui composent une grande doctrine philosophique ou scientifique, » il voit assez nettement que « les derniers ensembles sont beaucoup moins homogènes que les premiers, et, phénomène essentiel, qu'ils le sont d'autant moins qu'on avance dans la série chronologique. » De là la différen-

ciation progressive des genres qui amène une littérature à sa mort naturelle; de même, et c'est peut-être plus qu'une comparaison, que, dans un peuple, la différenciation progressive des idées, des croyances, des sentimens, des mœurs et des habitudes amène peu à peu et plus ou moins vite un peuple à n'être plus qu'une expression géographique; à quoi si l'on objecte que les peuples ne meurent pas, mais se transforment, on répondra que la bête qui meurt ne fait aussi que se transformer, mais, en attendant, il est incontestable qu'elle est morte.

C'est ainsi que la littérature grecque, d'Homère à Alexandre, nous offre le tableau de l'union intime, puis de la séparation de la musique et du mot; de l'union intime, puis de la séparation du lyrisme et du dramatisme; de l'union intime, puis de la séparation de l'imaginer et du savoir; de l'apparition, puis de la « spécification progressive des concepts qui appellent d'autres concepts et rejettent lentement leur enveloppe sensationnelle » pour se présenter à l'état pur.

Il aurait fallu remarquer de plus, et j'ignore si M. Ouvré a oublié de le faire ou si c'est moi qui ai oublié qu'il l'a fait, que, *même dans la période classique*, à côté de ce mouvement en apparence uniforme et continu de la différenciation des genres, il y a des efforts que font les genres pour se reconstituer en leur état primitif ou à peu près.

Qu'est Platon ? Un philosophe après bien d'autres philosophes, mais qui, philosophe, est en même temps poète, fait appel à l'imagination, à l'allégorie, au mythe, à une mythologie aussi riche qu'une religion et beaucoup plus riche que certaines religions. Qu'est-ce à dire? Qu'il enseigne et qu'il raconte, mais à la façon d'un Homère ou d'un Hésiode, et, puisqu'il a été très écouté, très applaudi et a eu une influence prodigieuse, traduction en langue scientifique : Le genre didactique faisait effort pour se reconstituer en sa forme primitive en se combinant à nouveau avec le genre épique et même avec le genre lyrique.

On pourrait écrire une histoire de chaque littérature avec, comme lumière, cette double loi de la différenciation des genres, mais aussi de leurs efforts à se reconstituer; et je crois même qu'on ne doit par écrire une histoire de littérature sans se préoccuper au moins de cette double loi, qui, ainsi comprise, ne laisse rien échapper ou peu de chose et qui est tout à fait conforme aux principes généraux de l'évolutionnisme, la doctrine

évolutive admettant des régressions autant que des progrès, sans nier même que, dans le sens moral du mot, il arrive que les régressions sont des progrès incomparables.

Ceci est d'une certaine importance pour la fameuse querelle des anciens et des modernes, qui, bien entendu, dure toujours Les partisans des anciens disent que la loi du progrès qui s'applique aux choses de science ne s'applique pas aux choses d'art. Je le crois bien, et non seulement, mais encore. La loi du progrès s'applique si peu aux choses d'art que peut-être s'y applique-t-elle en sens inverse. Un progrès, c'est-à-dire une plus grande beauté, n'est souvent, en choses d'art, qu'un retour à la manière d'être primitive, non par imitation, grands Dieux! par instinct synthétique, au contraire, et force compréhensive du génie; mais enfin c'est un retour à l'état primitif, et par conséquent, loin qu'une littérature soit en progrès quand elle progresse, elle est ou elle peut être en progrès quand elle recule, quand elle semble reculer, et vraiment quand elle recule au sens scientifique du mot.

... Apollon nous devrait
Rendre Homère. Ah! s'il le rendait!

S'il le rendait, ce serait littéralement un effroyable recul, et ce serait un de ces gains, une de ces victoires, un de ces accroissemens, je ne sais pas comment m'exprimer, qu'il est difficile de ne pas nommer progrès.

Il est donc impossible d'appliquer la loi du progrès aux choses d'art, mais on peut leur appliquer la loi d'évolution, qui est toute différente et qui admet les régressions et qui ne les condamne pas comme des infériorités.

Une observation générale encore, que M. Ouvré doit partie à la considération de cette loi qui le soutient, partie à l'observation et à l'étude des œuvres qu'il a lues et pénétrées, c'est celle-ci, que les Grecs à la fois se sont beaucoup souciés de composition, étant architectes, et longtemps n'ont pas été capables de composition. Cela est évident à lire les primitifs comme Homère et comme Hésiode et reste assez vrai pour Pindare, quelques efforts que l'on ait faits pour nous faire comprendre la composition latente des *Olympiques* sous leur désordre apparent. « Ce seul fait, dit M. Ouvré, de l'acharnement qu'on a mis à découper et à reconstruire ces poèmes annonce qu'ils nous causent quelque trouble et qu'ils n'en donnaient point aux Hellènes. » Qu'on nous

accorde qu'ils ne sont pas composés très rigoureusement. C'est que les Grecs n'ont jamais composé très rigoureusement, et non pas plus Hésiode qu'Homère et non pas plus Platon qu'Aristophane. Les philosophes contemporains de Pindare ne composent pas plus que lui. Leurs systèmes « ne sont pas proprement des systèmes et ont rarèment de la tenue dialectique ; ils se composent d'une assertion fréquemment générale et de conjectures éparses. » A plus forte raison un Pindare n'était pas forcé de composer, d'abord parce que l'émotion, réelle ou supposée, permet ou impose un certain désordre au moins superficiel, ensuite, remarque extrêmement juste, parce que « le parallélisme et l'architecture extérieure du rythme fournissaient un principe de régularité qui dispensait d'en chercher un autre. »

C'est une remarque « profonde » ou au moins très sagace de Wolff que *sero Græci didicerunt ponere totum in poesi*. La composition bien ordonnée est un des traits des siècles classiques, mais non pas des âges archaïques, qui n'ont mérité de devenir classiques que par le génie d'invention de leurs auteurs. La composition est la marque, Dieu me garde de dire seulement de l'intervention de l'esprit analytique et scientifique dans l'œuvre d'art ; elle est la marque d'abord de la maîtrise de l'artiste, de sa puissance, de sa supériorité relativement à son œuvre, de son aptitude à dominer son œuvre et à la posséder sans qu'elle le possède. Un homme comme Gœthe eût bien composé du temps d'Homère et il compose si bien, quand il le veut, qu'on est autorisé à croire que, quand il ne compose pas, c'est qu'il a ses raisons, qu'on peut deviner, du reste, pour ne pas le faire. Dante compose admirablement. Mais il faut ajouter que l'intervention de l'esprit analytique et scientifique a sa part dans le souci de la composition et dans l'art de composer.

Dante compose bien ; mais c'est qu'il enseigne. Il n'est pas du tout un fantaisiste. Il est avant tout un théologien et il enseigne sa théologie, à quoi il rattache ses passions politiques comme il est arrivé quelquefois. La composition est la marque des siècles classiques, et qui sont devenus classiques en grande partie à cause de cela ; où, d'une part, se sont rencontrés des génies puissans, maîtres de l'œuvre qu'ils enfantaient et, d'autre part, où l'esprit scientifique était déjà assez fort pour pénétrer les esprits littéraires sans les dessécher. On peut mesurer les progrès de l'esprit scientifique dans un peuple au plus ou moins

grand souci de la composition dans les œuvres littéraires. On le peut; mais il ne faut pas le faire, parce qu'il suffit, pour qu'une œuvre soit bien composée, qu'elle ait été produite par un très grand esprit; parce qu'il suffit, pour qu'une œuvre soit bien composée, qu'elle ait été bien conçue.

Et c'est ainsi que l'*Iliade* et l'*Odyssée* sont assurément des œuvres mal composées, parce qu'elles ont été disposées, arrangées, mises sur pied par des hommes de second ordre ; mais que tel chant de l'*Iliade* et tel chant de l'*Odyssée* sont des merveilles, même au seul point de vue de la composition, parce qu'il s'est trouvé, pour faire celui-ci ou celui-là, un aède de génie qui savait *ponere totum* par ce seul fait qu'il savait *videre totum*.

Cependant, en thèse générale, oui, sans doute, les Grecs ont été lents à acquérir le talent de la composition, parce qu'ils étaient très sensibles, très vifs, très prompts à la digression dans un dialogue philosophique comme dans un récit, et insuffisamment dominés par l'esprit scientifique encore naissant. Joli mot de Montesquieu sur les digressions : « Ceux qui font des digressions ne me semblent pas si condamnables : ils me font l'effet d'avoir les bras plus longs que les autres. » On ne peut pas se disculper plus spirituellement, ni plus spirituellement faire passer en fraude un de ses défauts pour une qualité. M. Ouvré pourrait trouver son compte dans cette apologie de Montesquieu par lui-même. Nonobstant, on pourrait répondre que c'est sans doute une chose assez bonne que d'avoir les bras longs ; mais que, pour être bien fait, il ne faut pas avoir les bras plus longs que les autres.

Le siècle classique est venu tard pour les Grecs, comme il est venu trop tôt pour les Romains, pour des raisons absolument identiques en sens inverse. C'est une boutade qui contient beaucoup de vérité que de dire que l'art de la composition consiste à mettre dans l'œuvre d'art des qualités administratives. Les Romains les y mirent de très bonne heure. A peine initiés à la littérature, ils disciplinèrent la littérature. Les Grecs les y mirent assez tard et même ils ne les y mirent jamais que par accident. Voyez, entre le tumultueux Eschyle et le capricieux Euripide, l'harmonieux et eurythmique Sophocle. Sophocle, à ce point de vue, est presque un accident. Sa démarche lui est personnelle. C'est un Gœthe grec, ou plutôt c'est un Racine avec plus de profondeur de pensée et plus de génie lyrique. Mais il semble bien que les Grecs, en général, n'ont connu la composition et ne l'ont

aimée que dans la décadence. Quand les choses se rencontrent ainsi, mieux vaudrait que le souci de la composition ne fût jamais connu, parce que dans ce cas on n'use que de la composition artificielle, qui est pire que l'absence de composition. On regrette souvent que Victor Hugo compose trop bien, car il compose, souvent du moins, par le dehors, et c'est comme « un parallélisme et une architecture extérieure » qui pénètre pour ainsi dire dans la pensée et lui commande et l'ordonne et la règle au lieu d'être réglée et ordonnée par elle, et ce n'est que trop souvent, sinon le défaut, du moins le mérite regrettable des Alexandrins.

L'histoire d'une littérature, au point de vue du souci et de l'art de la composition, serait très intéressante. On y verrait qu'il faudrait que ce souci et cet art ne vinssent ni trop tôt ni trop tard et qu'ils se rencontrassent, par une coïncidence heureuse, avec l'éclosion des génies puissans, originaux et calmes ; car le souci et l'art de la composition dépendent de lois historiques, et la venue de génies puissans n'en dépend pas. Il faut donc une rencontre qui aboutit à une réussite. Les grands génies portent sans doute leur instinct de composition avec eux ; mais ils ont de ce mérite particulier un souci plus ou moins grand selon leurs entours et les exigences plus ou moins nettement senties de leur public. C'est à la composition plus ou moins parfaite qu'on mesure non point le génie des auteurs, non point même leur talent, mais le degré d'intelligence et de goût littéraire de la foule qui les écoute, qui ne les inspire pas, mais qui leur impose, et qui règle leur allure. Cette histoire de la littérature grecque au point de vue de la composition de l'œuvre d'art, on en trouvera très bien les élémens, au moins, et les traits essentiels, dans l'ouvrage de M. Henri Ouvré.

II

Je ne dissimulerai pas que certaines qualités de M. Ouvré le mènent jusqu'au point où elles pourraient prendre un autre nom, et que, ce point, il ne laisse pas de le dépasser. C'est une méthode aventureuse et dont il est sur le point d'abuser que de juger une époque littéraire, non sur ce qu'elle a laissé, mais sur ce qu'elle n'a point laissé, et de l'estimer inférieure parce que le temps a détruit ses œuvres et de la tenir pour vide parce que le hasard y a creusé des lacunes. Mon Dieu, oui, le hasard.

La qualité de M. Ouvré est de n'y pas croire et son défaut est de n'y pas croire un peu. Il raisonne toujours ainsi, fort bien sans doute, mais trop rigoureusement : les œuvres qui ont disparu étaient mauvaises. Elles étaient mauvaises, puisqu'elles n'ont pas été assez reproduites pour nous être parvenues. « Les poèmes cycliques ont péri... S'ils ont disparu complètement, c'est qu'ils ne s'imposaient pas à l'attention. » La tragédie attique, après Euripide et Sophocle disparus, « végète pendant un siècle. » Je n'en sais rien ; mais M. Ouvré le sait parce que les ouvrages des successeurs de Sophocle et Euripide ont sombré. Il le sait trop ; il en est trop sûr. « L'anéantissement des néo-cycliques, des néo-lyriques, des tragiques après Agathon et Euripide atteste qu'ils n'avaient pas assez de vigueur pour vaincre la paresse des copistes byzantins. » Quand on songe au hasard, et certes c'est ici peut-être que ce mot a un sens, qui a été la cause ou de la disparition ou de la conservation des manuscrits, quand on songe de plus que tous les manuscrits à retrouver ne sont pas retrouvés encore, et qu'on en déterre tous les jours et qu'on en déterrera sans doute beaucoup plus qu'on n'en a trouvé, parce qu'on sait mieux et qu'on peut mieux fureter et fouiller qu'autrefois, quand on songe à tous les hypogées d'Égypte qui restent à ouvrir et à Herculanum à peine entamé, on sent combien le raisonnement de M. Ouvré est hasardé, et on conclut que, sur les époques de la littérature grecque sur lesquelles on ne sait rien, il faut dire tout simplement qu'on ne sait rien.

Ce raisonnement, à la vérité, M. Ouvré l'appuie de quelques observations des critiques anciens peu favorables à ces mêmes ouvrages que le temps a détruits ou semble, jusqu'à plus amples découvertes, avoir abolis. Mais le raisonnement se retourne. De ces critiques anciens eux-mêmes nous n'avons que des fragmens et des débris. Tel a subsisté tout entier. Était-ce un Valincourt ou un Subligny? Était un Voltaire ou un Fréron? Était-ce un Sainte-Beuve ou un Mirecourt ? Ce n'est pas si facile à distinguer. Le jugement de la critique antique, pour ce qui est de nous renseigner sur les ouvrages antiques disparus, ne serait recevable que si nous possédions la critique ancienne tout entière. Nous en possédons un centième. Quand je dis un centième ! Nous en possédons une quantité qui, en proportion bien établie, avoisine zéro, et doit être, en bonne méthode critique, tenue pour zéro. Et voyez des signes au moins que ce que je dis est assez

juste. Nous avons assez de renseignemens sur Ménandre pour savoir au moins qu'il a eu une immense réputation, une réputation égale à Sophocle. Il a disparu comme Agathon, Stasinos, Ibycos, Astydamas. Donc qui sait si Astydamas, sans avoir le mérite de Ménandre, je veux bien faire cette concession, n'avait pas un talent comme celui de Regnard comparé à celui de Molière? Archiloque a été mis, par les anciens dont la voix nous est parvenue, au rang d'Homère, et il a disparu tout entier. Il est téméraire de conclure de son anéantissement à sa nullité.

Songez qu'Horace, qui s'y connaissait, mettait comme de pair Varius et Virgile. Virgile a subsisté, Varius a disparu. « *Eupolis atque Cratinus Aristophanesque poetæ*, » est un vers où il faut faire, cependant, quelque attention. Il doit signifier, à tout le moins, qu'Eupolis et Cratinus n'étaient pas absolument indignes d'être cités auprès d'Aristophane. Aristophane est resté. Eupolis et Cratinus ont sombré. Tout cela semble bien prouver qu'il y a du vrai hasard là dedans.

Je reconnais que si Voiture avait disparu et qu'on retrouvât le vers de Boileau, critique autorisé :

Et qu'à moins d'être au rang d'Horace et de Voiture,

on conclurait, d'après mon raisonnement, qu'il y a eu un Horace au XVIIe siècle et que c'est un désastre qu'il ait péri. Je reconnais cela ; mais ma remarque subsiste, comme dit le grammairien légendaire. Il ne faut s'aventurer qu'avec discrétion à assurer que les gens qui sont morts n'étaient pas dignes de vivre, surtout quand il se peut qu'ils ressuscitent. M. Ouvré, qui a tout lu, a oublié le livre très spirituel et très sensé de son collègue M. Stapfer sur les destinées des livres et sur *les Réputations littéraires*

Quelques opinions conjecturales du même genre, de la part de M. Ouvré, me chagrinent encore quelque peu. Il croit, par exemple, que la « comédie moyenne » et la « comédie nouvelle » furent plus intriguées que la comédie ancienne. « On devine pourtant que les péripéties furent alors plus variées que dans les bouffonneries des dikélistes. » Existe-t-il un texte, un seul, qui nous permette non pas de l'affirmer, non pas de le savoir, mais de l'entrevoir et de le supposer? On le « devine. » Quel peut être l'emploi de la divination en histoire littéraire? *Plutus*, la seule comédie moyenne que nous possédions, est-elle plus intriguée

que *les Guêpes?* Elle l'est moins. Il n'y a rien à deviner ici, parce qu'il n'y a rien à deviner là où il n'y a rien.

M. Ouvré, précisément, aime trop à deviner. Il semble qu'il aime la littérature grecque un peu pour cela, pour ce que, offrant beaucoup de lacunes, elle donne du champ à l'imagination, au génie du divinateur, au génie aussi du constructeur, qui appuie les assises de son édifice théorique et doctrinal autant et un peu plus sur les vides que sur les pleins, surtout avec plus d'assurance sur les crevasses que sur la terre ferme. « L'histoire des lettres grecques est coupée de grandes lacunes. Elles correspondent à la période où les genres se forment comme à celle où ils dépérissent. » Si exactement que cela? Et de cette période, qui est une lacune, comment pouvez-vous savoir qu'elle est celle d'une formation de genre et surtout celle d'un dépérissement de genre? Par application de la loi de la disparition des faibles? J'ai cru montrer qu'il ne faut pas trop appliquer cette loi à la disparition des manuscrits.

C'est au même tour d'esprit qui a sa valeur, je le répète, et dont je ne souhaiterais pas que les jeunes chercheurs fussent entièrement dénués, que se rattache la prétention de nous donner des portraits d'hommes qui n'ont jamais rien écrit. On trouve dans le livre de M. Ouvré un précis de la doctrine de Socrate. Je ne trouve pas cela très scientifique. Un homme qui n'a rien laissé parce qu'il n'écrivait jamais doit être nommé, quand il est évidemment la source de toute la philosophie européenne depuis vingt-trois siècles; mais il ne doit pas être analysé. Nous savons de Socrate qu'il embarrassait les gens en causant avec eux de toutes sortes de choses et qu'il a été condamné à mort sur accusation d'impiété et de corruption de la jeunesse. Nous n'en savons exactement que cela. Il est assez différent dans Xénophon et dans Platon pour que nous soyons sûrs qu'il a été défiguré par tous les deux, peut-être également par tous les deux, et que les « socratiques » de Xénophon sont du Xénophon et les « socratiques » de Platon du Platon. Que dira-t-on donc de Socrate? Hé! sommes-nous forcés d'en dire quelque chose? Disons-en qu'il fut un très grand homme très probablement; car on n'est pas écouté, admiré et adoré de Xénophon et de Platon, sans être au moins très original, et qu'il a bu la ciguë, comme c'est le droit absolu des hommes qui apportent dans l'humanité une grande pensée. Mais n'en disons rien de plus, et peut-être en ai-je trop dit.

Refera-t-on éternellement la *Vie de Jésus* de Renan? Que ce soit un chef-d'œuvre, ce n'est une excuse que pour celui qui l'a écrite.

Cela n'empêche pas que ne soit d'une admirable beauté la page maîtresse consacrée par M. Ouvré au grand causeur attique ; « Aussi, malgré tous ses efforts, Socrate dépasse-t-il le niveau commun, pareil à ces oiseaux qui s'appliquent à raser le sol, mais qui s'enlèvent à chaque coup d'aile. Et c'est pourquoi il fut si peu compris; c'est pourquoi ces leçons, faites pour l'Agora et les débats publics, devinrent un enseignement presque fermé, écouté respectueusement par un cercle de disciples; c'est pourquoi Anytos se trouva pour mettre aux voix la motion criminelle et une foule aveugle pour la ratifier. Le critique, en lisant le *Phédon*, se demande quelquefois si cette œuvre sublime n'est pas mensongère, si le grand initiateur ne souffrit pas davantage d'avoir été profondément méconnu. Indifférent à la souffrance qui frappait sa personne, put-il l'être à ces clameurs qui prouvèrent l'impuissance de son effort? Platon se l'imagine détaché de tout, même de ceux qu'il guettait jadis pour les ennoblir et les convaincre, plein d'orgueil doux et inhumain et comme environné de la placidité des choses éternelles. Le portrait est-il exact? J'en doute; mais du moins les altérations sont-elles dans la logique de l'histoire. Ce Socrate transcendant et supérieur au monde nous fait mieux comprendre le mouvement religieux qu'il suscita; sur le lit mortuaire, dans la pénombre de la prison, cette figure blêmie par la ciguë, avec ses yeux mi-clos et pleins de rêve, ébauche déjà en lignes indécises le visage exsangue du Galiléen. » On se fait pardonner beaucoup de choses quand on écrit ainsi; oui, cela est beau; mais c'est peut-être autre chose que de l'histoire. La première règle de la critique historique est celle-ci : « Vous ne savez rien? Dites : Je ne sais rien. » Je reconnais que c'est beaucoup plus difficile à dire qu'on ne croirait.

D'autres assertions de M. Ouvré me paraissent des erreurs de goût, et il n'y a pas d'erreurs de goût, mais des divergences de goût, et, partant, je ne dirais rien, sinon que l'*Odyssée*, par exemple, ne fait pas sur M. Ouvré et sur moi la même impression. M. Ouvré trouve l'*Odyssée* « jolie, » « spirituelle, » amusante, non pas belle et grande. C'est tout au plus si, pour un seul passage de l'épisode de Nausicaa, il dit avec précautions que là « le joli s'élève *presque* jusqu'à la beauté. » Évidemment M. Ou-

vré ne s'est pas laissé *envahir* par l'*Odyssée* et il a tenu ferme dans les retranchemens d'où il l'admirait de loin. Pour moi, c'est trop de distances maintenues. En vérité on peut se hasarder, se laisser aller jusqu'à dire que l'*Odyssée* est belle. Elle est grande, comme tout le monde hellénique, et le dépasse. Elle peint les mœurs et les coutumes des peuples les plus différens. Elle mêle délicieusement des histoires de Dieux, de monstres, de déesses, d'hommes avisés, d'hommes stupides et de femmes charmantes. Horace y voyait l'humanité tout entière et y trouvait plus de philosophie que dans toutes les philosophies. Il n'exagérait pas beaucoup. En tous cas, c'est la vraie épopée grecque. C'est l'épopée des marins, du flot qui chante, qui mugit, qui sourit, qui berce et qui dévore. Et c'est l'épopée de ces choses aussi qu'on se raconte par les nuits claires sur le tillac du vaisseau creux : génies malfaisans, trompeuses déesses de la mer aux chants séduisans, colosses guettant derrière les rochers, enchanteresses des îles fleuries, et là-bas, sous un pays gris, la plaine souterraine au tapis d'asphodèles, où errent les ombres blêmes de ceux qui furent des hommes. Et c'est l'épopée de la patrie, toujours quittée par goût d'aventures de gain ou de trafic, toujours regrettée, toujours cherchée, et fuyant toujours, et toujours aimée. C'est le poème du rocher d'Ithaque et de la fumée qui s'élève du toit paternel. Le centre, l'unité de ce poème « discontinu, » c'est ce mince filet de fumée bleue, autour duquel on tourne indéfiniment et où vont toujours, infatigablement, à travers mésaventures et bonnes fortunes, toutes les pensées, tous les souvenirs, tous les espoirs et tous les élans profonds du cœur. C'est le poème du marin, dans la tempête, songeant

Au vieil anneau de fer du quai plein de soleil.

C'est l'*Anabase* sur les flots ; et certes, c'est une des plus grandes œuvres de l'humanité qu'un poème vaste, complexe, varié et pittoresque, qui est expressif de l'âme même de tout un peuple.

Cela est un peu plus que joli; mais M. Ouvré subit un peu l'influence d'une théorie et se laisse hanter par l'idée que l'*Odyssée*, parce qu'elle est très différente de l'*Iliade*, doit être un commencement de décadence du genre. Il se peut; mais j'oserai dire que je suis peu sensible aux exigences de la théorie et que je la prierai de s'écarter un peu pour me laisser voir.

III

J'aurais quelques reproches encore à faire à M. Ouvré pour m'avoir gâté mon plaisir, et par exemple je souffre impatiemment un certain goût qu'il a pour l'énigmatique et pour le piquant d'un demi-mystère laissé sur les choses. De même qu'il ne nomme jamais les savans, historiens et critiques qu'il discute, de même il ne nomme pas davantage les personnages considérables qu'il rencontra en chemin, ni ne désigne pas leur nom les événemens importans auxquels il songe. « Si de nos jours un grand moraliste de la foule jette l'anathème à ce divertissement trompeur, » c'est-à-dire à l'art littéraire, je doute peu que ce grand moraliste ne soit Tolstoï, mais j'ai le droit de n'en être pas sûr, et encore plus j'aurais le droit qu'on me le nommât tout bonnement; et j'aime mieux qu'on m'épargne le soin de chercher, que non pas qu'on me donne la satisfaction d'avoir trouvé. « Socrate eut l'autorité spéciale des chefs religieux. Il rappelle les prophètes et aussi Jésus et tel fondateur de secte célèbre dans l'Orient moderne. » Ici, j'avoue en rougissant que je ne connais pas ce fondateur de secte célèbre et j'en veux à un auteur qui me force à rougir devant moi-même et devant les autres.

Mais le plus grand regret qu'on éprouve en finissant la lecture du livre de M. Ouvré, après celui d'être obligé de le quitter, consiste en ce que l'on remarque alors que les théories de l'auteur dépassent, même chronologiquement, son livre et ont pour effet principal de le faire paraître écourté.

Ce sont les formes littéraires de la pensée *grecque* que M. Ouvré a voulu étudier; c'est l'évolution des genres littéraires à travers la littérature grecque ; et il s'arrête à Chéronée, comme Ottfried Muller, sans avoir, Dieu merci, la même excuse que celui-ci. Est-ce que la pensée grecque s'est arrêtée après Chéronée, ou avait revêtu avant Chéronée toutes les formes qu'elle pouvait revêtir? Est-ce que l'évolution des genres littéraires en Grèce s'arrête à la bataille de Chéronée? La littérature grecque, *et même attique*, est-elle épuisée à l'avènement d'Alexandre? Le livre, aussitôt qu'on fait cette réflexion, paraît trop grand ou trop petit. Est-ce au développement de la littérature attique qu'on devait uniquement s'intéresser? Alors, *à la rigueur*, on peut terminer son livre à la date de 338. Mais, en ce cas, il ne fallait

parler ni d'Homère, ni d'Hésiode, ni d'Alcée, ni de Sapho, ni de Pindare. Est-ce de la littérature grecque que nous nous occupons? Alors Chéronée n'est pas une date d'histoire littéraire. La littérature grecque et la pensée grecque existaient avant et ont existé après, quelques siècles après, je crois, et l'on ne sait pourquoi nous nous arrêtons ici plutôt qu'ailleurs.

— Mais je m'arrête où je veux. — Mon Dieu, oui, si vous n'êtes pas théoricien; mais vous l'êtes, à ne pas souhaiter que vous le soyez davantage; or, vos théories ont leur application, leur épreuve et leur contrôle, non seulement autant dans la période qui suit Chéronée que dans la précédente, mais plus encore. C'est dans la période qui suit Chéronée que vous trouverez de nouvelles différenciations de genres, de nouvelles subdivisions de genres, de nouveaux entre-croisemens de genres et de nouvelles (car il y en a déjà eu) reconstitutions de genres en leurs formes primitives. Rien donc, plus que ce volume, ne fait désirer que vous en fassiez un second, et regretter qu'il ne soit pas fait, et trouver arbitraire la date où le premier s'arrête.

Je veux bien que vous ne poussiez pas jusqu'aux Byzantins, ni ne crois, en conscience, que vos théories vous obligeassent à pousser jusque-là. Mais la littérature alexandrine fait partie de la littérature grecque et du développement de la pensée grecque à titre étroit, même pour qui ne traiterait que de la pensée attique, et à plus forte raison pour quiconque ne réduit pas la littérature grecque à la littérature athénienne. La littérature athénienne finit à Chéronée ou à peu près; oui, parce que la littérature athénienne était avant tout une littérature de peuple libre et de peuple démocratique, en prenant ce mot dans le sens qu'il avait en Grèce où il ne pouvait signifier populaire, puisque, le peuple, c'étaient les esclaves; oui, parce que la littérature athénienne était pénétrée de vie publique; oui, parce que théâtre, éloquence et même littérature philosophique, à Athènes, sont littérature de plein air et vivant des échos de la Pnyx, de l'Agora et de la rue.

Mais la littérature *grecque* est autre chose; la littérature grecque avec les Homère, les Hésiode, les Alcée, les Pindare, les Aristote et tous les non-Athéniens, est une littérature qui, sans répugner à la vie publique, n'a pas absolument besoin d'elle pour exister, et Chéronée venue, et Athènes tombée, elle continue.

Elle continue, moins brillante et moins sublime, parce qu'on n'est pas sublime pendant six siècles de suite; mais très considérable, très curieuse, très distinguée, très originale encore et très vivante. On en a fini sans doute avec la manie de considérer les Alexandrins comme des imitateurs. J'entrevois que M. Ouvré lui-même ne les désignerait pas ainsi brutalement et sans réserve. Imitateurs, ils le sont, mais ils sont aussi autre chose. Ils sont inventeurs et reconstructeurs. Ils sont inventeurs par leur façon nouvelle de sentir, avec Théocrite, avec Callimaque, même avec Philetas. Ils sont reconstructeurs par cet art, que j'ai indiqué déjà plusieurs fois dans cet article, de revivre l'esprit ancien de manière à retrouver en leur complexité première les anciens genres non encore subdivisés, différenciés et exténués par leur différenciation extrême. Ils font des élégies qui sont des hymnes homériques, et, si c'étaient de simples contrefaçons cela ne compterait pas, mais cela compte parce qu'elles sont charmantes, exactement comme *Aymerillot* compte parce qu'il est plein de talent. Théocrite publie ses idylles, « saynètes dramatiques, épiques parfois, lyriques aussi, » dont M. Ouvré le blâme, et dont je le loue, parce que c'est briser les cadres trop rigoureux des genres, et pour beaucoup mieux dire, revenir à la richesse et à la *copia* et à la libre et souple compréhensivité des genres primitifs. Callimaque fait des « élégies sentimentales et narratives. » Il ne saurait mieux faire pour ressembler aux plus anciens poètes grecs et pour renouveler l'invention qui menaçait de s'éteindre. D'autres enseignent, froidement je le reconnais, mais avec un souci d'intéresser toute l'âme à ce qu'ils enseignent, comme faisait Hésiode. D'autres spéculent avec trop de subtilité et d'imagination, c'est mon avis, mais avec une hardiesse, une originalité et une puissance que l'on ne saurait nier, et l'on ne sait pas Platon, on ne sait pas ce qu'il contenait, si l'on n'a pas une idée, au moins, de la Philosophie d'Alexandrie.

— Mais comme tout cela est en surface ! Les Grecs d'Alexandrie et d'ailleurs n'ont pas « pénétré » les peuples vaincus. Rationnelle et artistique, la domination grecque n'eut jamais les vertus assimilatrices de la conquête romaine, qui fut administrative, et surtout de la conquête arabe.

— Remarque très juste et aussi très précieuse; mais, au point de vue de l'histoire littéraire, peu importante. Sans doute les littératures grecques, à partir du IIIe siècle avant Jésus-Christ,

furent des littératures de colonies. Mais, en vérité, qu'importe, puisque ces littératures sont vivantes, ont un public, et singulièrement éveillé, et se développent selon les lois ordinaires des littératures constituées et organisées?

Qu'importe, ou plutôt il importe beaucoup, et c'est la question. C'est la question la plus intéressante de toute la littérature grecque. Un peuple meurt, sa littérature meurt, c'est ce qui se passe ordinairement. Le peuple grec meurt comme peuple et sa littérature ne meurt pas : c'est ce qui s'est passé une fois, et c'est ce qui attire l'attention, et c'est ce qu'il faut expliquer, au moins pour ceci que, quand on explique, du moins cela prouve quelquefois qu'on a étudié, ce qui est l'essentiel. Le peuple grec meurt, sa littérature subsiste, et elle n'est pas strictement une littérature d'imitation. Elle continue son évolution très normale et ajoute à son état civil des personnalités remarquables, des personnalités de moyen ordre et des personnalités insignifiantes comme toutes les littératures. Elle garde la vie, « c'est-à-dire l'aptitude à varier » et l'aptitude à s'assimiler, pour varier, des élémens étrangers à sa nature primitive.

Qu'est-ce à dire? C'est peut-être à dire que le Grec était faible comme peuple et qu'il était d'une vigueur extraordinaire comme race. Cela peut se voir et je crois que cela s'est vu chez des peuples aussi différens que possible du peuple grec. Le Grec était faible comme peuple. Il n'avait pas ou il avait peu l'aptitude organisatrice, la vertu administrative, l'instinct de la discipline. Il n'avait pas, comme peuple, « l'aptitude à varier » et à plier aux circonstances une complexion à la fois solide et souple. Spartiate, il se raidissait et se figeait dans une constitution archaïque et surannée; Athénien, il restait obstinément dans une liberté démocratique désordonnée, et s'acharnait dans la mobilité; et Sparte et Athènes ne se doutaient pas que ces deux démarches, si différentes en apparence, étaient au fond absolument la même chose.

Ils périrent comme peuple après la plus prodigieuse expansion foudroyante que le monde ait vue, et qui était bien conforme à leur caractère, comme la conquête patiente et continue dans celui des Romains. Ils périrent comme peuple; mais la race était si forte qu'ils ne s'en aperçurent pas beaucoup. Ils continuèrent, pendant cinq siècles, à faire des poèmes, des histoires, des romans, des philosophies, des monumens, des peintures et

des statues. Ils parlèrent, ils chantèrent, ils enseignèrent, et ils continuèrent à éblouir le monde.

Ils modifièrent profondément tout ce qui les toucha. Ils modifièrent le peuple romain, qui les conquit matériellement, et le christianisme, qui les conquit spirituellement. Ils donnèrent au peuple romain une littérature et au christianisme une philosophie; et c'est à dire qu'ils donnèrent au peuple romain ce qui justifia sa conquête et la rendit relativement douce et chère aux peuples, et la civilisation romaine n'eût été ni aussi prestigieuse ni aussi brillante, si elle n'avait pas été gréco-romaine. — Et c'est à dire qu'ils donnèrent au christianisme un caractère d'idéalisme subtil, extrêmement dangereux, mais aussi très séduisant, qui ne laissa pas de lui conquérir et de lui assurer nombre de beaux esprits qui étaient quelquefois de grands esprits; et il est probable, quoique contestable, que le christianisme n'eût été, sans l'hellénisme, qu'une religion uniquement populaire.

Voilà ce qu'a fait la race grecque, précisément après que le peuple grec eut cessé d'exister. Elle semblait destinée à faire de plus grandes choses dans ce qu'on appelle sa décadence que dans ce qu'on appelle son âge viril. Cela intéresse l'historien, le démographe, le sociologue et l'historien littéraire. Cela indique que la race grecque était une race très particulière, une race ouvrière de civilisation, plus qu'ouvrière sociale et plus que conservatrice d'elle-même. Elle ressemble à ces hommes qui n'ont pas d'esprit de conduite et qui se révèlent comme très aptes à conduire les autres. Elle est une race de penseurs. Les penseurs fondent des écoles, des religions, des littératures, et souvent ne fondent pas de famille et gouvernent mal leur maison.

Pour ces raisons, ce qu'il y a encore de plus intéressant dans le livre de M. Ouvré, c'est l'idée qu'il donne de celui que M. Ouvré aurait dû écrire. Mais, puisqu'il la donne, c'est déjà un titre à notre reconnaissance; et, en lui-même, il est infiniment consciencieux, très ouvert sur toutes sortes d'avenues, extrêmement vigoureux de pensée jusqu'à ne pas dérober aux yeux les traces profondes d'un bel effort, propre à faire beaucoup réfléchir et beaucoup penser, œuvre en somme d'un philosophe et d'un historien s'appliquant, le plus souvent avec un singulier bonheur, aux choses de lettres.

ÉMILE FAGUET.

LES
CONDITIONS DU TRAVAIL
DANS LES CHEMINS DE FER

Dans toute opération qui exige beaucoup de main-d'œuvre, on en peut comprendre de deux façons le mode d'emploi :

Ou bien réduire au minimum le nombre des ouvriers chargés de l'accomplir, exiger d'eux le maximum de travail compatible avec leurs forces et leur vie de famille, et cela en vue d'augmenter le plus possible leurs salaires ;

Ou bien appeler un plus grand nombre d'ouvriers à y participer, sauf à limiter la durée du travail de chacun d'eux et par suite son salaire.

Le premier est la pratique générale de l'industrie, qui veut, par l'emploi combiné des machines et de la main-d'œuvre, accélérer le travail, augmenter la production et réduire le prix de revient de l'objet fabriqué.

Le second est la théorie qui se préoccupe surtout de donner au plus grand nombre possible de travailleurs le moyen de vivre de leurs bras et, pour arriver au nivellement des salaires, fait bon marché des inégalités naturelles de l'individu et de son habileté acquise.

Il est malaisé de concilier ces deux systèmes et l'on ne peut guère considérer que comme un desideratum cette affirmation que produisait naguère M. Rouanet à la tribune de la Chambre : *Toute l'histoire du progrès économique du* XIXe *siècle réside dans la diminution de la journée de travail correspondant à de plus hauts salaires, à des économies dans l'exploitation et à l'abaissement du prix des produits.*

Pour les chemins de fer, la question se complique : il ne s'y agit pas seulement de fabriquer des produits ; sous ce rapport, leurs ateliers ne diffèrent en rien de ceux de l'industrie ; il s'agit surtout de faire marcher des trains, et là le problème se double d'une question prépondérante, la sécurité, qui repose en grande partie, cela n'est pas douteux, entre les mains d'un personnel qui doit, à tout prix, rester dispos et alerte.

Devant la sécurité, tout doit s'effacer ; sur ce point, il ne saurait y avoir ni désaccord ni discussion.

Peut-on supposer sérieusement que ceux qui ont l'honneur et la responsabilité, parfois un peu pesante, de diriger nos grandes compagnies de chemins de fer, auxquels on veut bien accorder quelque intelligence, n'aient pas en même temps le cœur assez haut placé pour le comprendre ; qu'ils soient à ce point absorbés et aveuglés par le souci d'augmenter ou de maintenir les dividendes de leurs actionnaires, qu'ils oublient et négligent les considérations du devoir le plus haut, de l'humanité, vis-à-vis de leurs collaborateurs de tous les jours, vis-à-vis du public ? Sans doute, malgré toutes les précautions prises, des accidens toujours trop nombreux sont survenus, dans lesquels on ne fait pas assez la part de l'irrémédiable fragilité de notre nature et qu'on ne manque pas d'attribuer à l'excès de fatigue des agens d'exécution, à leur surmenage. Mais, si les dépenses d'exploitation des Compagnies vont depuis quelques années en croissant rapidement, n'est-ce pas la meilleure preuve de leurs constans efforts pour diminuer la fatigue de leur personnel, régulariser et faciliter son travail ?

Le surmenage, je le répète, il le faut éviter à tout prix ; mais, d'accord sur le principe et le but, il s'en faut que nous le soyons sur l'utilité, la mesure ou la portée des moyens proposés à la Chambre des députés dans sa séance du 14 novembre dernier.

*
* *

Ce n'est pas la première fois que les représentans des pouvoirs publics se sont préoccupés de ce grave problème et ont voulu protéger l'intérêt général dont ils ont la tutelle, contre des exagérations, toujours possibles malgré tout, de l'intérêt privé.

MM. Yves Guyot, Viette, Jonnart, dans leur passage au ministère des Travaux publics, l'ont fait par des réglementations successives, la dernière, du 4 mai 1894. La Chambre a pensé

qu'il convenait de leur donner la consécration et l'autorité de la loi, et le 17 décembre 1897, sur la proposition de MM. Rabier, Berteaux et Jaurès, elle a voté (dirons-nous discuté?) une loi sur le travail des mécaniciens, que 430 voix sanctionnaient contre 12 opposans seulement. Cette quasi-unanimité, en matière aussi délicate, est faite pour surprendre, et peut-être la Chambre comptait-elle sur le Sénat pour repousser un projet, que, d'ailleurs, le Gouvernement n'avait pas voulu s'engager à y soutenir.

Une nouvelle réglementation du travail, plus étroite que celle qu'avait édictée M. Jonnart, fut la première pensée de M. Baudin. Bien que cette aggravation ne leur parût pas justifiée par des considérations de sécurité, le concours des Compagnies ne lui fit pas défaut, et c'est d'accord avec elles que parurent successivement les trois arrêtés réglementant le travail de tous les agens dont le service intéressait, à des degrés divers, la sécurité : le 4 novembre 1899, pour les mécaniciens et pour les conducteurs de train ; le 23 novembre, pour les agens des gares ; le 10 octobre 1901, pour les agens de la voie.

Le Sénat examinait d'ailleurs la loi que la Chambre lui avait envoyée, avec la maturité qui lui est ordinaire, d'autant plus justifiée dans l'espèce, que le nécessaire avait été fait par le pouvoir exécutif. Il entendait les intéressés, l'avant-garde ardente des agens de chemins de fer aussi bien que les délégués des Compagnies, qui formaient naturellement la réserve, et fut enfin d'avis qu'il y avait convenance et possibilité de faire un pas en avant, et de le faire en lui donnant, sous la forme d'une loi, votée le 4 juin 1901, un caractère de stabilité utile, peut-être, mais fâcheux à la fois en raison même de sa rigidité.

Ce serait exagérer que de dire qu'un tel acte fut bien accueilli à la Chambre des députés, au moins par les promoteurs de la loi votée par elle en décembre 1897. La commission du travail se mit à l'œuvre, mais le contre-projet de M. Rose, son rapporteur, fut enveloppé dans le même dédain.

Dans cette question aussi importante, qu'une discussion un peu passionnée, il est permis de le dire, n'a pas contribué à éclaircir, nous essaierons d'apporter froidement un peu de lumière.

Nous examinerons d'abord le principe même de la loi, puis les conséquences financières de celles de ses dispositions qui empruntent à la sécurité leur raison d'être plus ou moins sérieuse. Nous examinerons ensuite la question des vacances, et surtout

celle des retraites, qui n'ont avec la sécurité qu'un rapport un peu plus lointain.



Le *principe de la loi* est simple, trop simple : dix heures de travail maximum dans chaque journée de vingt-quatre heures.

Occupons-nous d'abord des mécaniciens. Ce sont les premiers que l'on considère, et non sans raison, parmi les travailleurs des chemins de fer. Sympathiques entre tous, ils forment une troupe d'élite, d'avant-garde, se recrutant souvent dans nos écoles des arts et métiers, dont l'instruction professionnelle se doit doubler de sang-froid, de décision et d'initiative, troupe d'ailleurs un peu renfermée, consciente de ses responsabilités et fière de la place qu'elle occupe, la première au travail, au danger. Ce ne sont pas, cependant, des anges, et il le faudrait être pour résister aux excitations dont ils sont l'objet et qui, surtout lorsque soufflent certains vents de renouvellement, trouvent à la Chambre un écho particulier.

Examinons d'abord, ce ne sera pas du temps perdu pour les discussions ultérieures, comment sont réglées pour eux les questions de salaires et ce qu'il faut penser des légendes qui ont cours sur leurs fatigues, sur les conditions de leur santé.

La compagnie P.-L.-M. compte actuellement 2511 mécaniciens divisés en quatre classes, dont les appointemens fixes varient de 2100 francs à 3000 francs. A ces appointemens s'ajoutent des primes d'économie de combustible et de matières de graissage, qui les intéressent à la conduite économique de leur machine, des primes de temps gagné en marche, incitant à la régularité, des primes de parcours, qui intéressent les mécaniciens à effectuer le plus de parcours possible. Ces primes, à la compagnie P.-L.-M., sont considérées, au point de vue des versemens pour la retraite et, par suite, de la quotité de cette retraite, comme faisant partie des appointemens.

En 1900, le salaire fixe des mécaniciens représente une moyenne effective de 2388 francs, les primes diverses 849 francs. Ils reçoivent enfin, lorsqu'ils restent absens de leur domicile au delà d'un certain nombre d'heures, des frais de déplacement dont la moyenne annuelle est de 358 francs.

Tout cela leur constitue un salaire moyen total de 3595 francs.

Les chauffeurs, au nombre de 2123, sont divisés en trois

classes dont le salaire fixe varie de 1 500 à 1 800 francs, auxquels s'ajoutent des primes qui varient du tiers à la moitié de celles de leurs mécaniciens. Leur salaire annuel moyen est actuellement de 2414 francs.

Les conditions matérielles du service des mécaniciens sont plus pénibles que celles de beaucoup d'autres agens de chemins de fer, dont le salaire, d'ailleurs, est naturellement, et pour ce motif, très notablement inférieur au leur. Ils sont, plus que d'autres, exposés aux intempéries et, bien que robustes en général, ou le devenant par suite de leur travail au grand air, ils sont, plus que d'autres, sujets aux maladies des voies respiratoires, aux refroidissemens, aux rhumatismes.

Voici ce que nous indique à cet égard notre statistique de 1900 :

Pour l'ensemble de notre personnel, 77468 agens, le nombre des journées de congé pour maladie a été, en 1900, de 751 025, soit 10 jours en moyenne par agent. Ce chiffre moyen a varié dans d'assez larges limites, suivant les professions : il a été de 5,5 pour les employés sédentaires, de 6,4 pour les agens de la voie travaillant toujours en plein air et vivant à la campagne; de 9,8 pour les agens des gares et les ouvriers des ateliers et dépôts, de 14,3 pour les conducteurs de train, et de 21,7 pour les mécaniciens.

Quant à l'influence définitive de ces épreuves passagères sur leur organisme, que faut-il penser des allégations produites par M. Zévaes à la tribune de la Chambre le 14 novembre dernier (*J. O.*, p. 2166) et qu'il abrite derrière l'autorité du Dr Duchesne et de M. Sauvage, ancien directeur de la compagnie de l'Est?

« *Sauf quelques exceptions*, disait le premier, *lorsque les mécaniciens peuvent continuer à faire le service actif des locomotives, ils sont fatigués après dix ans, souffrans après quinze ans, et peu capables, après vingt ans, de faire leur service.* » Que le livre du docteur Duchesne ait fait autorité, au point de vue scientifique, nous ne le contestons pas, non plus que l'exactitude de ses observations d'alors... Mais il date de quarante-quatre ans, les conditions du travail se sont, depuis, singulièrement modifiées et améliorées, et cette allégation, si elle tombait sous leurs yeux, ferait aujourd'hui sourire nos mécaniciens.

« *La limite de 55 ans d'âge et de 25 ans de services*, disait M. Sauvage, le 25 novembre 1861, *nous a paru trop rigoureuse et presque impossible pour la majeure partie de notre personnel.* »

En 1861, c'est possible, mais cette exhumation, faite le 14 novembre 1901, d'un document vénérable, est un peu faite pour surprendre. On a marché et amélioré depuis lors.

A l'appui de ces appréciations générales, le même orateur a fourni d'ailleurs des chiffres :

« *Sur 2 187 mécaniciens*, a-t-il dit, *que la compagnie P.-L.-M. a eus à son service de 1865 à 1877, 238 sont passés à d'autres emplois; 110 ont donné leur démission; 116 sont morts; 97 ont été congédiés pour cause de maladie; 121 retraités par anticipation... Sur ces 2 187 mécaniciens, 4 seulement ont pu être retràités dans les conditions réglementaires, c'est-à-dire à 55 ans d'âge et 25 ans de services.* » Il ne s'est trouvé personne parmi les auditeurs pour faire un total rapide et demander, en dehors des 686 agens dont on donnait ainsi le sort, ce qu'il était advenu des 1 701 autres! Je ne sais ce qu'est le chiffre total de 2 187 mécaniciens, leur nombre était de 830 en 1865 et de 1 263 en 1877. Mais il importe peu; et ce qu'il faut retenir de cette énumération, c'est que, sur 125 retraites, de 1865 à 1877, il y en a eu 121 anticipées et 4 réglementaires; voilà le fait, d'ailleurs exact, qui résulte de cette statistique, elle aussi un peu antédiluvienne. Cette période de 1865 à 1877 est celle qui a suivi immédiatement l'institution de la Caisse des retraites de la compagnie, le 1er juillet 1864; elle est trop voisine de la constitution même du réseau P.-L.-M. pour qu'on puisse s'étonner que, dans ces 12 années, 4 mécaniciens seulement, recrutés comme on pouvait les recruter alors, aient pu atteindre leurs 25 ans de services. Et cela est si vrai, que l'âge moyen des 121 mécaniciens retraités par anticipation était de près de 54 ans. Ce n'est pas ainsi, ni sur des périodes de début, que se font les statistiques sérieuses. Donnons des chiffres plus contemporains.

Il est bien vrai que, soumis à des fatigues plus grandes, les mécaniciens arrivent moins facilement que d'autres à remplir la double condition de 55 ans d'âge et 25 ans de services leur donnant droit à la retraite réglementaire; pour eux, plus souvent que pour les autres agens, la compagnie est amenée à user de la faculté qu'elle s'est réservée, et précisément pour eux, de mettre à la retraite par anticipation les agens fatigués comptant 15 ans de services.

Voici des chiffres à cet égard.

Dans les cinq dernières années, de 1896 à 1901, 4 053 agens

de toute catégorie, dont 428 mécaniciens, ont été admis à une pension de retraite. La proportion des retraites réglementaires a été de 69 pour 100 pour l'ensemble du personnel, de 76 pour 100 pour les conducteurs de trains et de 34 pour 100 pour les mécaniciens (1). L'âge moyen de ces mécaniciens retraités par anticipation était de 53 ans, la durée moyenne de leurs services, 26 ans.

Conviendrait-il d'aller plus loin, de donner aux mécaniciens la possibilité de quitter avant 50 ans un métier qui leur serait devenu trop pénible, soit en ajournant le service de leur retraite à une date ultérieure, soit même en escomptant, dans des conditions à déterminer, la pension de retraite à laquelle ils auraient droit plus tard, de manière à les faire jouir immédiatement d'une pension réduite ? C'est une question que nous avons mise à l'étude, et elle ne me paraît pas de celles dont la solution soit trop difficile.

Ajoutons, pour compléter cette statistique, que, sur les 1 075 mécaniciens admis à la retraite du 1er janvier 1881 au 1er janvier 1901, en 20 ans, — à une retraite dont le chiffre moyen, pour le dire en passant, s'élève à 1 535 fr. 61, — il en survit, au 1er juillet 1901, 780, se décomposant en : 218 de 50 à 55 ans; 258 de 55 à 60 ans; 160 de 60 à 65 ans; 108 de 65 à 70 ans; 33 de 70 à 75 ans; 3 de 77 ans.

Il n'était pas inutile, je crois, d'exposer ces données générales. Nous sommes maintenant plus à même d'entrer dans l'examen des principales dispositions de la loi.

*
* *

Nous avons entendu parfois exprimer la surprise que les compagnies ne puissent se contenter de la faculté qu'on leur accorde de faire travailler leurs agens 10 heures par jour. Il est essentiel de faire à cet égard une distinction.

Admettre, pour chaque journée de 24 heures, une durée maxima ou normale de travail de 10 heures, rien n'est plus facile pour un travail de bureau ou d'atelier. Qu'il s'agisse de nos bureaux centraux ou de nos ateliers de construction ou de répara-

(1) Cette proportion tend d'ailleurs à augmenter plutôt qu'à décroitre. De 4/125, ou 3... p. 100 pour la période de 1862 à 1877, elle s'est élevée à 29 p. 100 pour les vingt dernières années, 31 p. 100 pour les dix dernières. 34 p. 100 pour les cinq dernières. Cette proportion, d'ailleurs, varie d'une compagnie à l'autre; elle est plus forte à l'Est, à Orléans et à l'Ouest.

tion du matériel, partout où il s'agit d'un travail défini, normal, régulier par essence, rien de plus aisé. On entre le matin à telle heure, on a tant de temps pour déjeuner, on sort à telle heure, on laisse, le soir, où il en est, le travail commencé, pour le reprendre le lendemain matin : c'est à merveille; et les chemins de fer, sous ce rapport, n'ont rien qui les différencie de ce qui se passe dans les bureaux du commerce ou dans les ateliers de l'industrie. Ici et là, les périodes de 24 heures se succèdent pareilles ou identiques ; les pouvoirs publics n'ont pas plus de raison ici que là d'en réglementer la répartition en travail et repos.

Il en va tout autrement pour le service des mécaniciens.

Sans doute, sur de petites lignes sans importance, la marche des trains n'est que trop régulière et pour ainsi dire invariable, et il n'est pas impossible qu'on y puisse localiser un personnel faisant ainsi chaque jour identiquement ce qu'il aura fait la veille, ce qu'il fera le lendemain. Même sur ces petites lignes, cependant, il y a des à-coups de trafic qui en troublent la monotonie. Sur la plupart des lignes d'un réseau, ces à-coups sont la règle, avec des variations plus ou moins périodiques dans le mouvement des voyageurs, quotidiennes dans celui des marchandises. En dehors de ces variations, les machines locomotives, qui ne peuvent s'arrêter en un point quelconque, ont des points de relais déterminés, les *Dépôts*, où, pendant que le mécanicien se repose, la machine reçoit d'ouvriers spéciaux les soins ou les petites réparations nécessaires pour être maintenue en état d'entretien courant.

Ces dépôts sont situés en des points plus ou moins éloignés les uns des autres; leurs emplacemens, déterminés par des considérations d'ordre divers, ne peuvent être choisis, alors même qu'on le voudrait, de manière à s'accommoder à la durée plus ou moins normale du travail des mécaniciens, durée variable, et d'après les idées qui peuvent inspirer le législateur, et surtout d'après la nature et la vitesse des trains auxquels est affectée successivement une même machine.

Le service d'un mécanicien est donc forcément composé d'une suite de périodes de travail et de périodes de repos, les unes et les autres de durée variable, sans aucune relation avec les coupures normales de la journée d'un employé de bureau ou d'un ouvrier d'atelier. Pour lui, il n'est pas possible de songer à un travail quotidien quelque peu régulier. Il fait tantôt un train,

tantôt un autre : conduisît-il toujours des trains de même nature et de même vitesse, il est impossible qu'arrivé au bout de sa course, il y trouve un train prêt à repartir, car la marche des trains de voyageurs n'est pas réglée par ses convenances, mais par les besoins du public. Il doit donc, alors même qu'il est encore frais et dispos, s'arrêter, ne pouvant atteindre sans fatigue pour lui, ni pour sa machine qui s'encrasse, le relais suivant et attendre pendant quelques heures (qu'il est question de compter comme travail) un train qui le ramène chez lui, à son point de départ ; et cela encore, à la condition que la durée du trajet de retour ajoutée à la durée de l'aller et aussi à la durée du repos (compté comme travail) ne dépasse pas le maximum réglementaire.

On comprend dès lors que, pour un service inévitablement variable d'un jour à l'autre et qui ne peut être qu'un *roulement* de plus ou moins longue durée, il soit de toute impossibilité de fixer trop étroitement la durée maxima du travail *sur une période strictement limitée à 24 heures* et de toute nécessité d'envisager une période plus longue, de dix jours par exemple, c'est celle qui est actuellement en usage, en fixant la durée maxima du travail non pas à 10 heures sur 24, mais à 100 heures sur 240, de considérer en un mot une période assez longue pour que le travail insuffisant d'un jour soit compensé par un travail plus long le lendemain.

C'est encore, dit-on, c'est toujours le système des moyennes ! Mon Dieu, je sais tout ce qu'on peut dire des moyennes ; mais il faut, ici, considérer le travail *moyen* pour une période déterminée d'un certain nombre de jours ; et il est facile de le faire sans pour cela tomber dans l'inconvénient si couramment reproché aux moyennes ordinaires, puisque l'on fixe à la fois et un *maximum absolu* pour chaque période de travail, continu ou coupé, comprise dans la décade, et un *minimum absolu* pour le grand repos ininterrompu qui doit être assuré entre deux périodes de travail

Et même dans ces conditions, il faut, avec l'arrêté ministériel en vigueur, admettre le principe, repoussé par la loi projetée, de quelques dérogations, la possibilité, un jour déterminé, d'un léger excédent de travail, non certes pour relever, dans l'intérêt des compagnies, la durée moyenne de travail de la période, mais dans l'intérêt des mécaniciens eux-mêmes, pour leur permettre, au moyen d'un *coup de collier* exceptionnel, de ren-

trer dans leur famille où le repos est autrement utile et doux que celui qu'ils prennent loin d'elle dans nos dépôts, quelque confortable relatif que nous nous efforcions d'y ajouter chaque jour. Cela est incompatible avec la rigidité absolue d'une loi inviolable et devenue oppressive pour ceux-là mêmes qu'elle a pour but de protéger. ·

***

Après ces observations générales sur le principe même de la réglementation du service de marche, signalons une seconde erreur du projet de loi, celle (Art. 1er § 4) d'après laquelle *le temps d'arrêt entre deux trains* (*ou battement*) *sera considéré comme temps de travail lorsqu'il sera inférieur à quatre heures.* Il suffit, pour le comprendre, de voir à quelles conséquences bizarres ce principe conduit dans la pratique. Un agent partant de Dijon, sa résidence, à cinq heures du matin arrive à Lyon à neuf heures, le premier train qui peut le ramener chez lui part à midi et arrive à Dijon à quatre heures du soir. Si l'agent prend ce second train, il aura fait huit heures de travail effectif dans sa journée et, en supposant qu'il recommence le lendemain, il aurait treize heures de repos dans sa famille. La loi votée par la Chambre interdit cette combinaison, car les trois heures de battement comptées comme travail conduisent à un travail total de onze heures sur vingt-quatre. On se trouve donc, du fait de la loi, oppressive, je le répète, pour l'agent qu'elle prétend protéger, dans l'impossibilité de le ramener tous les jours dans sa famille, bien que la marche des trains s'y prête parfaitement.

C'est ce que M. Rose, rapporteur de la commission du travail, faisait remarquer à la Chambre avec autant de raison que peu de succès : « *Quand un mécanicien*, disait-il, *aura conduit un train à destination et que le travail effectif lui aura pris par exemple quatre heures, s'il a trois heures de battement, la compagnie ne pourra plus le ramener chez lui, parce qu'elle n'aura plus que trois heures à lui imposer. Elle le laissera où il est. C'est un grave inconvénient dont l'agent sera le premier à se plaindre; il sera obligé de restèr 14 heures au moins loin de sa femme et de ses enfans. Quand il se sera reposé quelques heures, il ira au cabaret, dépensera son argent et sera soumis à des entraînemens de toute nature.* » (*Journal officiel*, p. 2171.) Et quand, l'interrompant, M. Berteaux s'écrie : « *Les ouvriers sont unanimes à réclamer ce*

système, je suppose qu'ils connaissent leurs intérêts mieux que nous, » on aurait pu lui répondre : Non certainement! et, quand ils toucheront du doigt ou comprendront cette conséquence inévitable du système, ils le repousseront avec énergie.

Le temps de réserve est compté comme temps de travail, dit le projet de loi à son article 1er § 5. C'est là une troisième exagération injustifiable. Sur divers points d'une ligne sont placées des machines destinées à porter secours à celles qui viennent à s'avarier. Ce sont parfois des machines spéciales confiées à des mécaniciens plus ou moins fatigués et n'assurant que cette circulation éventuelle; mais le plus souvent la réserve est comprise dans le roulement et assurée par les machines et le personnel du service ordinaire, qui en sont momentanément distraits et y sont reversés une fois leur période de réserve terminée. Dans l'un et l'autre cas, ce service de secours éventuel est essentiellement doux et des journées entières se passent sans que le secours soit demandé, le travail se bornant alors à quelques manœuvres de gare. En vertu de l'arrêté ministériel actuel, la durée des manœuvres exécutées pendant le temps de réserve est seule intégralement comptée comme travail ; le reste du temps de réserve est compté comme travail pour un quart de sa durée. C'est beaucoup déjà; cependant, chaque degré de juridiction amène sa surenchère : le Sénat propose de le compter pour le tiers de sa durée; la commission du travail de la Chambre, allant plus loin, proposait de compter comme travail les deux premières heures de réserve et la moitié du surplus; le projet voté par la Chambre, enfin, compte comme travail la totalité du temps de réserve.

Il est vraiment impossible de le comprendre : le mécanicien de réserve est à disposition et peut être appelé d'un moment à l'autre, c'est vrai, mais, en somme, il se repose, et ce serait vraiment pousser à l'absurde l'exagération que d'assimiler à un travail ce repos, toujours partiel, souvent complet, et d'ouvrir au mécanicien le droit à une période de repos, absolu cette fois, au sortir de cette période de far-niente relatif, tout comme s'il l'avait en réalité consacrée entièrement au travail. Et cela au nom de la sécurité publique!

*
* *

J'arrive maintenant aux *conducteurs de train* qui jouent, eux aussi, leur rôle dans la sécurité et dont il est naturel, à ce titre, de régler, dans des conditions convenables, le travail maximum et le minimum de repos.

On ne le peut faire, et pour les raisons mêmes que je viens de développer, par périodes strictes de 24 heures. Pour eux, comme pour les mécaniciens, il faut, en raison des variations inévitables dans la nature du travail de chaque jour, considérer une période assez longue, quinze jours aujourd'hui, leur permettant d'assurer le mieux possible le service des trains, de nature et de vitesse variables, qu'ils accompagnent.

Je dis qu'ils *accompagnent*; pour les mécaniciens, je disais qu'ils *conduisent*, et ces mots seuls indiquent, dans l'importance du travail, de la responsabilité et de la fatigue des uns et des autres, une différence capitale dont l'arrêté ministériel en vigueur tient compte avec raison. Le projet de loi la méconnaît de propos délibéré, et c'est la quatrième critique essentielle qu'on doit lui adresser, en fixant des règles et des limites identiques pour le travail et le repos des uns et des autres.

Le mécanicien est constamment occupé à surveiller la machine, la voie et les signaux; son chauffeur, constamment occupé par le chargement du foyer et l'alimentation de la chaudière. Les conducteurs sont, au contraire, inoccupés pendant une grande partie du trajet : dans les trains rapides, quand le conducteur-chef a classé ses feuilles de bagages, mis en ordre ses écritures, il n'a plus qu'à s'asseoir dans sa vigie et à surveiller la marche du train; prendre quelques bagages aux gares d'arrêt, toutes les deux ou trois heures, inscrire sur son journal les heures de départ et d'arrivée, donner le signal du départ : voilà à quoi se réduit son service; le conducteur de queue n'a qu'à rester dans sa vigie, et à se tenir prêt à aller couvrir le train, en cas d'arrêt intempestif sur la voie. — Dans les trains omnibus, où les arrêts sont fréquens, le conducteur-chef est plus occupé par le service des bagages à livrer et à recevoir, le conducteur de queue par celui des portières. — Dans les trains de marchandises, enfin, tous les conducteurs coopèrent au service des freins à main ; mais, dans aucun cas, pour une même durée de travail, la fatigue de ces agens n'approche, même de très loin, de celle des mécaniciens et chauffeurs.

Il est donc absolument déraisonnable de leur appliquer les mêmes règles.

Il le serait tout autant de compter comme travail le temps de *réserve* des conducteurs de train. — Qu'est-ce au juste, en effet, pour ces agens, que le temps de réserve qui n'a pas du tout la même signification pour eux que pour les mécaniciens? C'est une période pendant laquelle le conducteur, sortant d'un *grand repos*, vient à la gare et s'y tient à disposition pour accompagner, quand il y a lieu, un train facultatif non prévu. Pendant tout ce temps, il reste au corps de garde, peut s'y déshabiller, se coucher dans un lit, se reposer, en un mot, dans les mêmes conditions que ses camarades appelés à prendre leur grand repos hors de leur résidence. De sorte que la loi votée par la Chambre conduirait à ce résultat singulier que, pour deux agens couchés dans le même dortoir, l'un pendant un grand repos succédant à une période de travail, l'autre pendant une période de réserve consécutive à un grand repos, le temps sera compté pour le premier comme repos, pour le second comme travail. — Que, pour ce dernier, qui peut s'attendre à être réveillé pour partir d'un moment à l'autre, ce temps de réserve soit compté en partie comme travail, soit, mais il est déraisonnable de le compter en entier comme tel.

Pour compléter ce qu'il importe de savoir en ce qui touche les agens des trains, il nous reste à faire connaître leurs appointemens, inférieurs naturellement à ceux des mécaniciens, comme sont inférieures leur fatigue et leur responsabilité. En 1899, nos conducteurs-chefs touchaient en moyenne comme appointemens et frais de déplacement 2446 francs, les conducteurs 1 872 francs, les wagonniers 1 649 francs; moyenne générale, 2016 francs.

***

Résumons cette première partie de nos observations.

Pour les bureaux, pour les ateliers, rien n'est plus facile, nous l'avons dit, que de fixer à 10 heures sur 24 la durée maxima ou normale du travail journalier.

Pour les trains, il ne suffit pas qu'on ait le droit de faire travailler un agent, il faut avoir, en outre, du travail à lui donner, c'est-à-dire un train à lui faire conduire ou accompagner. Si bien qu'en fait, et pour les raisons que je viens d'exposer, la

durée du travail journalier est très notablement inférieure au maximum autorisé et s'en écarte d'autant plus que les trains sont moins fréquens et que les conditions imposées à l'emploi des agens limitent davantage le nombre des combinaisons de trains qu'ils peuvent emprunter.

Avec l'arrêté ministériel du 4 décembre 1899, qui autorise pourtant, dans certains cas exceptionnels, jusqu'à un maximum de 12 heures et demie, nous n'avons réalisé, en fait, au service d'été de 1901, que 8 h. 02 pour les mécaniciens (en comptant le service de réserve pour un quart de sa durée); 8 h. 46 pour les conducteurs du service régulier, 7 h. 25 pour les conducteurs du service de réserve. Avec la loi votée le 14 novembre 1901 par la Chambre, qui n'admet plus la période décadaire et limite à 10 heures le maximum absolu du travail, nous ne dépasserions assurément pas 6 heures à 6 heures et demie de travail utile.

L'article 4 de la loi, relatif aux *congés*, conduit à de telles conséquences qu'on ne peut que croire à un lapsus. Il ne vise plus uniquement les mécaniciens et agens des trains, comme le faisait le texte de 1897, mais s'étend désormais aux *ouvriers et employés de tous les services*. Tout le personnel de nos ateliers aura droit, tous les 10 jours, à un congé payé de 24 heures consécutives. Qu'en penseront les ouvriers de l'industrie payés à la journée ou aux pièces? Ceux des manufactures de l'État? Leur opposera-t-on la question de sécurité?

Mais il y a plus : les compagnies de chemins de fer donnent, en général, à ceux de leurs agens commissionnés qui n'ont pas la libre disposition de leurs dimanches, un congé de vacances de 12 jours. Ces vacances sont désormais imposées par la loi, portées à 15 jours, étendues aux agens de tout ordre. Au nom de quel principe? En vertu de quel droit? Ce n'est plus ici une question de sécurité.

*
* *

Après avoir signalé et démontré, je l'espère, les erreurs du projet de loi dans cinq de ses points essentiels, j'arrive maintenant à la *question d'argent*, sur laquelle l'auteur de la loi en a accumulé bien d'autres.

L'évaluation de l'excédent de dépenses qui devait résulter du projet de loi voté le 17 décembre 1897 par la Chambre ne pou-

vait se faire que d'une seule manière. Les six grandes Compagnies, de même que l'administration des chemins de fer de l'État ont établi, chacune de leur côté, en tenant compte de ces dispotions nouvelles et en les appliquant aux parcours de trains de 1896, les *roulemens* de leurs mécaniciens et des agens des trains. Les chiffres auxquels elles ont été conduites, vérifiés d'abord au ministère des Travaux publics par les fonctionnaires du contrôle, ensuite par les inspecteurs des finances, figurent à la page 91 du rapport de M. le sénateur Godin, en date du 25 février 1901. En dehors de 24 163 000 francs du chef des retraites, sur lesquelles je reviendrai dans un instant, la dépense totale s'élevait à 49 842 000 francs et représentait ainsi, en sus des 6 127 000 francs de dépenses déjà faites comme conséquence des prescriptions de l'arrêté ministériel du 4 novembre 1899, un nouvel excédent de dépenses annuelles de 43 715 000 francs.

C'est impossible! se sont écriés à l'envi les auteurs de la loi de 1897! En vain, interpellé par eux sur la question de savoir si ces chiffres avaient été vérifiés, le ministre des Finances leur en a donné l'assurance; ils se sont cantonnés dans leur incrédulité, dans leurs dénégations et l'impossibilité de pareils résultats, M. Berteaux a cru pouvoir la démontrer immédiatement à la Chambre : *Le nombre des mécaniciens*, a-t-il dit, *s'élève d'après le rapport Godin à 19 818, le nombre des agens des trains à 16 695. Le traitement moyen des mécaniciens s'élève à 2 370 fr., celui des chauffeurs à 1 620 francs, ce qui donne une moyenne de 1 995 francs; si vous multipliez ce chiffre par le nombre arrondi des mécaniciens et chauffeurs, vous obtenez un total de 39 900 000 fr. Les agens des trains reçoivent un traitement moyen de 1 503 fr.; le chiffre que donne M. Bourrat est un peu plus élevé, il est de 1 700 francs; multiplions le chiffre de 1 503 par le nombre des agens soit 17 000, nous arrivons à une somme de 25 551 000, soit à un total de 65 451 000 francs pour l'ensemble des traitemens et salaires des agens des trains, des chauffeurs et des mécaniciens dans toutes les grandes Compagnies. C'est sur ce chiffre de 65 millions et demi, qui représente la totalité des salaires actuels, que les compagnies de chemins de fer osent vous menacer d'un relèvement de 49 millions et demi. Énoncer de pareils chiffres, c'est indiquer assez clairement que les compagnies de chemins de fer se trompent ou qu'elles veulent tromper la Chambre* (très bien! très bien à gauche)... *Nous ne pensons pas qu'on puisse évaluer à*

beaucoup plus du dixième ou du neuvième de la dépense actuelle le sacrifice que nous imposerons aux compagnies. Prenons un neuvième, c'est 7 200 000; voilà le maximum de la dépense que les dispositions de la loi votée en 1897 pourront entraîner (très bien! très bien à gauche). (*J. O.* du 14 novembre, page 2169). »

Un calcul plus simple encore aurait dû préserver l'orateur d'une aussi grosse erreur. L'administration des chemins de fer de l'État ne peut être soupçonnée par lui, je suppose, d'avoir voulu, elle aussi, tromper la Chambre : elle accusait un excédent de dépenses de 2 700 000 francs. Or, le parcours des trains de l'État est de 16 000 000 kilomètres, celui des 6 grands réseaux de 304 000 000 kilomètres, soit au total 320 000 000 ou 20 fois celui de l'État seul. L'augmentation de dépenses pour l'ensemble pouvait donc atteindre 20 fois 2 700 000 ou 54 millions. Voilà ce qu'une simple règle de trois pouvait faire soupçonner. On n'a pas songé à la faire.

Nous ne reproduirons pas ici la justification détaillée des évaluations des Compagnies si légèrement incriminées; elle figure tout au long aux pages 91 à 103 du rapport de M. le sénateur Godin et l'on pouvait en discuter tous les élémens; les nier simplement, non, c'est trop commode et il ne saurait suffire, pour les ébranler, de calculs sommaires faits à la tribune, quelle que soit l'habileté du calculateur. Nous nous contenterons de quelques indications pour expliquer l'origine de ses erreurs.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut :

Le traitement moyen d'un mécanicien n'est pas 2370 francs, mais 3595 francs; celui d'un chauffeur n'est pas 1620 francs, mais 2414 francs; celui d'un agent des trains n'est pas 1503 fr., mais 2016 francs.

Ce n'est pas du dixième ou du neuvième qu'il faudrait augmenter le nombre des agens actuellement en service; en tenant compte de la réduction de la durée effective du travail et des 40 jours de congé nouveaux décrétés par la loi votée en 1897, il faudrait l'augmenter de 55 pour 100.

Enfin, en ce qui concerne la traction, en dehors de l'augmentation du nombre des mécaniciens, il faut tenir compte d'une augmentation correspondante dans le nombre des machines et des places de dépôts nécessaires à les abriter; on a oublié cela, et l'omission est d'autant plus grave que ces charges annuelles supplémentaires, 11 346 000 francs, sont plus de la moitié de

l'augmentation de la dépense de personnel des mécaniciens et chauffeurs, 20679000 francs.

Nous ne pouvons donc que maintenir le chiffre de 49842000 fr. comme représentant l'excédent annuel de dépenses qui résulterait, par rapport à l'état de choses antérieur, celui de 1896, de l'adoption du *projet de loi primitif de 1897*.

Par rapport à l'état actuel créé par l'arrêté ministériel du 4 novembre 1899, cet excédent serait de 43715000 francs.

Il serait aggravé encore et dans une énorme proportion par la loi qu'a votée la Chambre le 14 novembre 1901 et cela, je le répète, en dehors de la question des retraites que je vais aborder.

Et cet énorme excédent de dépenses, pour arriver à quel résultat?

A diminuer la durée du travail dans une proportion excessive que ne commandent ni le bien-être des agens, ni le souci de la sécurité publique;

A augmenter les repos, mais avec cette contre-partie funeste, qu'il deviendra beaucoup plus difficile de les donner aux agens à leur résidence, dans leur famille;

A augmenter beaucoup, en fin de compte, le nombre des agens, sans pouvoir, dès lors, augmenter leurs salaires.

Est-ce là l'intérêt bien entendu du personnel? Et faut-il donc aux désirs des novateurs sacrifier ce qui doit être le but, ce qui est le véritable progrès, l'amélioration de la situation pécuniaire du personnel, qui a toujours été le principal souci des compagnies de chemins de fer!

*
* *

S'il est possible de calculer avec une grande approximation les charges qui résultent des réglementations nouvelles du repos et du travail, il n'en va pas de même en ce qui touche les *Retraites*. Ici, les calculs sont plus fragiles en raison de la fragilité même de leur point de départ, de l'incertitude des lois de mortalité, de la variation du taux de l'intérêt, qui s'est singulièrement abaissé depuis que les Compagnies ont créé leurs caisses, et nos chiffres, sur ce point, ont moins de précision que ceux qui se rapportent à la main-d'œuvre.

C'est à ces derniers seuls cependant qu'on s'est attaqué, sans critiquer ceux qui se rapportent aux retraites. Or, il se trouve que ce sont précisément ces derniers qui sont affectés d'une erreur importante qu'aurait dû faire soupçonner la seule inspection des

chiffres des diverses Compagnies, rapprochés les uns des autres à la page 91 du rapport Godin. L'évaluation des charges de chacune d'elles varie de 1 000 000 pour le Nord à 8 935 000 francs pour l'Est : en regard de la Compagnie P.-L.-M. figure la somme de 550 000 francs. C'est 8 500 000 francs qu'il faut lire; tel est le chiffre contenu et expliqué dans sa note remise le 20 octobre 1898 à la Direction des chemins de fer au Ministère des Travaux publics. C'est donc 8 millions qu'il faut ajouter aux 24 163 000 francs prévus du chef des retraites et qui se transforment ainsi en 32 millions.

Mais, en dehors de toute question d'argent, le principe même de cette réglementation n'est-il pas fait pour exciter la surprise? Imposer à un chef d'industrie non seulement le principe d'une retraite, mais les conditions mêmes de cette retraite, sa quotité en fonction du salaire d'activité, cela conduit à la fixation légale des appointemens d'activité, du traitement minimum, des règles de l'avancement. Toutes ces questions se tiennent. Le règlement des unes annonce-t-il le règlement par l'État de toutes les autres?

Que ce soit là, pour un industriel, conscient et soucieux de ses devoirs patronaux, une obligation morale, je suis le premier à le proclamer; que de l'exemple de l'État, qui depuis longtemps assure une retraite à tous ses fonctionnaires, les Compagnies de chemins de fer se soient inspirées, rien de mieux ni de plus naturel; elles l'ont fait d'ailleurs presque dès leur création et dans des conditions qui, incessamment améliorées, sont bien autrement favorables à leurs agens que celles que pratique l'État vis-à-vis de ses fonctionnaires. Devoir moral, devoir étroit, nous le voulons bien, mais obligation !

Dans des conditions bien autrement favorables que l'État, disons-nous; il n'entre pas dans nos intentions de les comparer en détail, mais, puisqu'on se complaît à rééditer, à leur encontre, des erreurs vingt fois démenties, citons-en du moins une seule :

Actuellement, a dit M. Rabier, *un employé de chemin de fer peut être congédié après 15, 16, 17 ans de services; il est sans aucune ressource avec des charges de famille et il se trouve dans l'impossibilité de gagner sa vie. A cet homme, la Compagnie donne quelquefois une somme insignifiante sans se soucier souvent des versemens effectués pour la retraite.* (C'est vrai. Très bien. *J. O.* du 14 novembre, p. 2173, col. 2.) *A tout instant, ils peuvent être renvoyés par la Compagnie*, a dit aussi M. Rose, *perdre*

tous leurs versemens, tous leurs droits à leur retraite (p. 2172). »

Comment est-il possible de produire et de répéter une semblable affirmation? Toutes les compagnies de chemins de fer, quand elles sont obligées, pour un motif quelconque, de se séparer d'un agent, lui remboursent intégralement le montant des versemens qu'il a faits à la Caisse de retraites gérée par elles. La Compagnie P.-L.-M., en particulier, le fait depuis 1881. Dans le nouveau système, qu'elle a inauguré en 1892, de retraites assurées par la Caisse nationale de la vieillesse, elle fait mieux encore : les retenues opérées sur le traitement de l'agent, les versemens plus importans encore de la Compagnie sont inscrits sur un livret qui est, dès l'origine, la propriété de l'agent; il emporte les unes et les autres lorsque, pour un motif quelconque, il vient à quitter la Compagnie. Y a-t-il quoi que ce soit d'analogue dans les règlemens ou dans la pratique de l'État?

De quel droit donc l'État viendrait-il imposer de plus, en ce qui concerne l'âge de la retraite, la quotité de cette retraite en fonction du traitement d'activité, la durée des services, des sacrifices qu'il est loin de consentir lui-même pour ses propres fonctionnaires? Les agens des Postes, des Douanes, des Forêts, etc., doivent remplir la double condition de 30 ans de services et 60 ans d'âge; les plus favorisés, ceux qui ont passé 15 années dans le service actif, 25 ans de services et 55 ans d'âge. Pour tous les agens de chemins de fer, même pour ceux dont les fonctions ne touchent en rien à la sécurité publique, 20 ans de services suffiraient, quel que fût l'âge, pour constituer le droit à une retraite égale à la moitié de leurs appointemens! Bien plus, tout employé, tout ouvrier, comptant plus de 15 ans de services et quittant une Compagnie, aurait droit à une retraite proportionnelle quel que fût le motif de son départ, fût-ce l'ivresse habituelle, fût-ce l'indélicatesse! car le texte de la loi de 1901 a oublié, volontairement ou non, de reproduire l'exception que contenait à cet égard le projet voté en 1897.

Par quelle bizarrerie, d'ailleurs, s'adresse-t-on d'abord, pour la réglementer si étroitement, précisément à l'industrie qui a pris spontanément l'initiative d'assurer des retraites à son personnel, aux chemins de fer, qui l'ont fait dans des conditions très larges et supérieures à celles de l'État lui-même? N'est-il donc pas d'autres industries, employant, elles aussi, un nombreux personnel, qu'il eût été plus logique de stimuler? On a voulu

faire plus grand à la vérité, en abordant, avec les meilleures intentions du monde sans doute, la question générale d'une Caisse de Retraites ouvrières constituées, comme il convient, par le triple concours des ouvriers, des patrons et de l'État. C'était aller un peu vite en pareille matière. En tout cas, il eût mieux valu, par des efforts progressifs, stimuler les arriérés ou les indifférens que de réglementer à outrance les industries qui ont eu la nette perception de leurs devoirs moraux et les ont, de leur propre chef, résolument remplis.

***

Il est temps de terminer ces réflexions que nous aurions voulu faire plus courtes.

Qu'au nom de la sécurité publique et pour la garantir, l'État intervienne dans les rapports des Compagnies avec ceux de leurs agens dont un travail exagéré pourrait la compromettre, rien de plus naturel et de plus nécessaire, et les Compagnies ont défini, d'accord avec le Ministère des Travaux publics, les conditions de maximum de travail et de minimum de repos qui ont fait l'objet de l'arrêté du 4 novembre 1899. Elles ont accepté des mesures qui, pour elles, en 1900, ont entraîné un excédent de dépenses de 6 127 000 francs. Mais elles considèrent qu'elles ont donné là une satisfaction suffisante et elles ne peuvent se défendre d'un sentiment d'effroi quand elles voient la Chambre prendre un à un tous les articles de cette première réglementation et leur donner, sans nécessité, sans intérêt pour le public, sans profit réel pour leurs agens, une extension exagérée et ruineuse

Tout d'abord il paraîtrait préférable que des matières aussi délicates demeurassent réglées par des arrêtés ministériels. Ils ont exactement les mêmes sanctions que la loi, bien qu'on ait dit et répété à satiété le contraire à la Chambre le 14 novembre 1901 ; il suffit pour s'en assurer de relire l'article 21 de la loi de 1845 (1). Ils sont plus souples, plus faciles à modifier

(1) Art. 21 : Toute contravention aux ordonnances royales portant règlement d'administration publique sur la police, la sûreté et l'exploitation des chemins de fer et aux arrêtés pris par les Préfets sous l'approbation du ministre des Travaux publics pour l'exécution desdites ordonnances sera punie d'une amende de 16 à 3 000 francs.

En cas de récidive dans l'année, l'amende sera portée au double et le Tribunal pourra, selon les circonstances, prononcer en outre un emprisonnement de trois jours à un mois.

si l'on s'aperçoit d'erreurs si faciles à commettre en pareilles matières, d'un mot omis, ou mal placé, ou mal défini.

En réglementant trop étroitement, avec l'inexorable rigidité de la loi, et d'une loi votée dans de telles conditions de précipitation, les élémens du travail maximum, le premier résultat sera sûrement de rendre infiniment plus difficile qu'aujourd'hui la solution d'un problème qui a pour la santé des agens, pour leur moralité, pour la sécurité publique, par conséquent, la plus haute importance, et qui consiste à leur permettre de prendre le plus souvent possible leurs repos à leur résidence, au milieu de leur famille. Le second résultat non moins certain sera, pour les mécaniciens en particulier dont les primes sont à peu près proportionnelles au parcours, de réduire les salaires par une limitation exagérée du travail ou du moins d'empêcher les Compagnies de les augmenter en demandant à leurs agens, comme c'est l'intérêt de tous, le maximum de parcours et de travail compatible avec leur santé et avec la sécurité. Le troisieme résultat sera, par la création d'un nombre considérable d'employés nouveaux, au travail trop limité et, par suite, à des appointemens que les Compagnies ne pourront pas augmenter comme ce serait leur désir et leur intérêt, un nouvel excédent de dépenses annuelles que, pour l'ensemble des réseaux de l'État et des six grandes Compagnies, l'on a évalué à 44 millions en prenant comme point de départ des calculs les parcours de 1896 et le projet de loi voté le 17 décembre 1897.

Si l'on considère les parcours de 1901, cet excédent est à augmenter d'environ un cinquième.

Que si l'on appliquait le projet voté le 14 novembre 1901, avec les extensions, conscientes ou inconscientes, qu'il contient par rapport au projet de 1897, ce serait bien autre chose encore. Les calculs récemment demandés par le Ministre se font en ce moment même, et les premiers résultats en sont tels que nous les refaisons, effrayés des chiffres d'excédent de dépenses auxquels nous sommes conduits.

Le projet voté par le Sénat le 4 juin 1901, le projet élaboré ensuite par la commission du Travail de la Chambre, exceptaient de cette réglementation les chemins de fer algériens et les chemins de fer d'intérêt général à voie étroite. Le vote de la Chambre du 14 novembre 1901 supprime cette distinction si naturelle. N'y aurait-il pas lieu, au contraire, de l'établir sur les grands

réseaux entre les artères à grande circulation et les petites lignes où la sécurité est évidemment beaucoup moins en question?

Est-ce au nom de la sécurité qu'à la Chambre du moins, car le Sénat s'est gardé de suivre cet entraînement immodéré, on veut créer des conditions exceptionnelles et véritablement impossibles de retraite en faveur d'une catégorie de travailleurs déjà singulièrement privilégiée, si l'on en juge du moins par l'ardeur avec laquelle on en assiège les portes, avec laquelle les employés de chemins de fer, les meilleurs juges cependant en pareille matière, cherchent à y faire entrer leurs fils, à l'abri du chômage, ce grand fléau de tous les travailleurs, avec la certitude pour leurs vieux jours d'une retraite déjà assurée et très supérieure, à niveau égal, à celles des fonctionnaires de tout ordre de l'État lui-même. Et cela au prix d'un excédent de dépenses annuelles qui, pour les sept grands réseaux, représentait, avec le projet primitif de 1897, 32 millions, et qui, avec les extensions immodérées du projet voté en 1901, dépasserait beaucoup ce chiffre.

Total des dépenses annuelles nouvelles 76 millions, en prenant comme point de départ le projet de loi de 1897, et, avec celui de 1901, plus de 100 millions !

Voilà le résultat de tendances qui, si elles prenaient définitivement corps, auraient les conséquences les plus graves pour la situation financière de la plus importante de nos industries et, par répercussion, pour celle du pays même.

On rappelait récemment que de 3 122 000 000 en 1890, notre budget s'était élevé, en 1900, à 3 713 000 000. Je sais bien, pour le voir affiché sur les murailles de Paris, qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Il n'importe, et, dût-on passer pour un timide, ce n'est pas faire acte de mauvais citoyen que de prêcher la prudence.

G. Noblemaire.

LITTÉRATURE RUSSE

ANTON TCHEKHOF

A. Tchekhof : *Razskazy*, 3 vol., édition A. F. Marks, Saint-Pétersbourg, 1900. — *Piécy*, 1 vol., *Tri sestry*, brochure, *ibidem*, 1901. — *Les Moujicks*, traduction Denis Roche, 1 vol., Perrin et Cie, Paris, 1901. — *Un Duel*, traduction Henri Chirol, 1 vol., *ibidem*, 1902.

Nous cherchions naguère dans l'œuvre de Maxime Gorky les raisons du succès qui lui a souri si vite; nous disions qu'il partage avec Anton Tchekhof la faveur du public russe. Il y aurait injustice et mauvaise grâce à laisser dans l'ombre l'aîné de cet heureux couple. Venu le premier, M. Tchekhof a su ajuster au goût du jour un genre littéraire : le récit rapide, le petit tableau de mœurs esquissé en quelques traits. Son jeune rival lui a emprunté le cadre et les procédés de cet art sommaire. L'habile miniaturiste a voulu d'autres gloires : dramaturge applaudi sur les théâtres de Pétersbourg et de Moscou, il y a fixé la fortune. Comment et à quel prix, c'est ce qu'on verra plus bas.

Souple et prodigieusement fécond, son talent de conteur s'exerce sur un clavier plus étendu que celui de Gorky. Il n'a pas le mordant du chantre des vagabonds, ni la puissance d'imagination, la richesse verbale, le grondement intérieur de l'âme qui sauvent la monotonie des thèmes où se complaît Maxime l'Amer. Il intéresse par la variété de ses observations, souvent par leur justesse. Il met à contribution toutes les classes de la société, toutes les particularités de la vie provinciale. Dire qu'il nous en donne la représentation serait peut-être excessif : des silhouettes, des attitudes, des momens, voilà tout ce qu'il prétend nous mon-

trer dans ces *Récits* concentrés en quelques pages. La « tranche de vie » y est réduite en miettes. A Pétersbourg comme à Paris, les exigences du journalisme ont développé un genre qui n'est plus, en dépit des titres dont il se pare, ni le conte ni la nouvelle, puisque l'affabulation y fait défaut. Une impression fugitive, un mince épisode, le signalement d'un personnage caractéristique, la suggestion insinuée au lecteur par un fragment de conversation, c'est toute la substance de ces brèves chroniques, où il semble que nos romanciers vident le superflu de leurs carnets. M. Tchekhof s'est assimilé leur manière.

Les virtuoses de la plume savent communiquer l'émotion avec des moyens aussi restreints. Notre Russe y réussit parfois : une seule indication adroitement choisie nous permet d'entrevoir la suite d'une existence, les complications d'un drame intime; comme si l'on avait battu le briquet dans les ténèbres, à l'endroit propice d'où la lueur nous fait apercevoir un instant les profondeurs d'une foule invisible. Touchante est la figure du pauvre moinillon de la *Nuit de Pâques*, qui passe les pèlerins sur le bac du fleuve, tandis que ses frères festoient dans le monastère illuminé : il n'a dit que quelques mots au passager, et nous sentons la sourde détresse de sa vie sacrifiée. Pathétique aussi, dans *le Talent*, la jeune fille qui s'immole à la vanité d'une sorte de Schaunard, rapin fainéant dont le génie doit toujours éclater demain : on la voit d'avance qui descendra tous les degrés de l'humiliation, avec une foi inébranlable dans son raté de grand homme. Plus émouvante encore est l'histoire du cocher de louage, accablé par la perte de son fils ; il attend sous la neige le bon client auquel il pourra confier son chagrin; ceux qu'il charge refusent de l'écouter : oppressé par le poids d'une peine trop lourde à porter seul, il finit par raconter à son vieux cheval, la nuit, dans l'écurie, comment son enfant est mort.

Mais, le plus souvent, l'observation de M. Tchekhof se traduit en quelque peinture réaliste, amère; la société russe nous y est montrée sous l'aspect de « taches grises; » c'est le mot qu'ils se plaisent à répéter pour y remâcher leur pessimisme. On en prendra une idée dans le volume où M. Denis Roche a traduit et réuni sous ce titre, *Les Moujicks*, plusieurs études de la vie populaire. La plus étendue n'a d'autre objet que de décrire l'intérieur d'une famille villageoise : étude de nature morte, pourrait-on dire si l'on ne craignait de jouer sur les mots; tant est

navrant ce minutieux inventaire de la sordide *izba*, emplie de brutes alcooliques, d'animaux à peine différens de leurs maîtres.

Les *Récits* occupent une large place dans l'œuvre copieuse d'Anton Tchekhof; les trois recueils que je viens de parcourir en contiennent plus de cent cinquante. Cette mosaïque défie l'analyse, le choix y est difficile. Dans une de ses comédies, l'écrivain met en scène un photographe amateur; au moment d'une cruelle séparation, alors que les principaux personnages échangent de tristes adieux, ce fervent du kodak s'écrie sans cesse : « Ne bougez plus! Je veux prendre encore un cliché! » Notre auteur opère comme son héros; tout lui est prétexte à braquer l'appareil sur la souffrance humaine. D'autres, dans son pays, l'ont chantée, aimée, poétisée; lui, il la photographie. Sa riche collection d'épreuves se déroule sous nos yeux comme une bande cinématographique; et l'on ne saurait trouver de meilleure comparaison pour caractériser son œuvre. Elle nous donne l'illusion du mouvement, de la vie; elle nous la donne dans la même mesure que le cinématographe, avec les mêmes limites, les mêmes artifices inquiétans.

Je crois reconnaître dans ce talent composite les empreintes de différens éducateurs. A l'origine de sa filiation littéraire, nous retrouvons Gogol, le père commun, l'initiateur qui enseigna le premier l'art d'observer et de peindre la vie réelle du peuple. Plus on va, plus les conteurs russes se multiplient, et plus on est saisi d'admiration pour le génie révélateur qui les a tous procréés. Il faut en vérité qu'elle soit innée, la moutonnière soumission des hommes au prestige de la nouveauté, de l' « actualité, » pour que nos compatriotes s'appliquent à lire les pâles continuateurs de Gogol, alors qu'ils refusent de connaître le peintre original de la Russie. Rien n'y fait, c'est un parti pris d'ignorance. Je m'en irai pourtant avec la confiance qu'un jour viendra où les *Ames mortes* se trouveront à côté du *Don Quichotte* dans la bibliothèque de tous les honnêtes gens (1).

(1) « Il nous a paru y avoir comme une souveraine injustice des choses dans ce contraste entre l'éclatante gloire française, européenne même, des disciples, et l'effacement immérité du maître... » — Je recueille cet écho de mon propre sentiment dans une thèse sur Gogol, récemment soutenue à l'université de Lyon et publiée à Aix par une étudiante bulgare, Mlle Raïna Tyrnéva. Rarement cause fut mieux instruite et mieux plaidée. Je ne souscrirais pas à toutes les opinions de Mlle Tyrnéva; mais j'ai plaisir à signaler ici un travail qui témoigne d'une virile fermeté de jugement, en même temps que d'une possession surprenante de la lit-

Pour M. Tchekhof, comme pour tous ses émules, Tolstoï a été le maître d'anatomie chez qui l'on apprend à disséquer le cœur humain. Tous essayent de lui dérober le secret incommunicable. l'art de spécifier chaque créature par le détail précis qui la fait aussitôt reconnaître entre mille autres. Plus apparent encore est le ressouvenir de Tourguénef dans les études de la vie rurale. Dès les premières phrases, le ton et le mouvement de la narration nous reportent aux *Récits d'un chasseur*. Voyez, par exemple. *Dans la remise*, la veillée des valets et leurs propos tandis que leur maître suicidé expire à quelques pas. Ici et dans vingt autres de ces petits tableaux, les premiers traits de l'ébauche décèlent une sensibilité formée par Tourguénef. Mais trop souvent le récit tourne court, la sensibilité se glace; de nouveaux maîtres sont intervenus, professeurs de sécheresse et de pessimisme: on craint de céder à des modes surannées en faisant palpiter sur les choses la poésie intime qui les animait, quand ce grand réaliste de Tourguénef les voyait dans son rêve lucide. Ah! qu'il y a loin de *Khor et Kalinitch*, de la Pulchérie des *Reliques vivantes*, aux êtres dégradés dont M. Tchekhof nous montre le grouillement dans *les Moujicks!* Au lieu de s'en tenir à la surface. Tourguénef regardait jusqu'au fond de ces pauvres âmes rudimentaires. C'est une chose singulière qu'en Russie, et non pas en Russie seulement, les champions déclarés du peuple nous le représentent sous un aspect repoussant, comme une animalité inférieure dont un savant veut bien étudier les tares, et qu'il faille revenir aux aristocrates de la littérature pour retrouver chez eux, avec un tendre sentiment de fraternité, la conviction que toute créature humaine porte en elle-même d'imprescriptibles titres de noblesse.

L'auteur des *Récits* est visiblement préoccupé de notre Maupassant; il le cite à plusieurs reprises; il a pensé sans doute, et avec raison, qu'on pouvait apprendre de ce parfait modèle à clarifier ce qu'il y a d'un peu trouble, à raccourcir ce qu'il y a d'un peu traînant dans les compositions des narrateurs russes. Si M. Tchekhof a sur beaucoup de ses devanciers et de ses rivaux

térature russe et de la française. Je songe au temps où je parcourais la Bulgarie. alors toute sauvage et engourdie sous le joug des Turcs; voici qu'une petite fille de l'archiprêtre de Philippopoli vient prendre rang parmi nos docteurs, avec un livre français que nous serions tous honorés d'avoir écrit! La terre bulgare n'eût-elle produit que cette belle fleur de pensée, ce serait assez pour payer les sacrifices qui l'ont fécondée en lui rendant son indépendance.

l'avantage d'être plus bref, plus net, plus clair, il le doit peut-être à cette fréquentation. L'historiette intitulée *Vieillesse* semble extraite d'un recueil de Maupassant. Un architecte revient après vingt ans dans la ville de province où il a divorcé ; l'avoué véreux qui négocia le divorce est devenu un personnage considérable, bien posé dans la cité. Il reçoit à bras ouverts son ancien client, il lui confesse en riant, cyniquement, les profits illicites qu'il réalisa sur cette vieille affaire... c'est si loin ! L'architecte a une commande de la paroisse; l'avoué le conduit sur les lieux; en traversant le cimetière, il montre à son ami le monument de la défunte divorcée, il donne sur la vie qu'elle menait des renseignemens déplorables. L'architecte considère le tombeau ; un peu de l'autrefois lui remonte au cœur, il a envie de pleurer, le respect humain l'en empêche. Un instant après, il revient seul, à la dérobée : trop tard, l'envie de pleurer a passé.

M. Tchekhof excelle à marquer l'action meurtrière du temps, l'abolition des anciens sentimens chez un homme, et sa métamorphose complète, lorsque les hasards de la vie le replongent dans un milieu d'où il est sorti depuis longtemps. Mais je crains que l'imitateur de Maupassant n'ait pris au pied de la lettre les dires des esthéticiens qui érigèrent en doctrine le réalisme, le naturalisme du jeune conteur; je crains qu'il n'ait pas lu la sage préface où l'auteur de *Pierre et Jean* s'expliquait avec sa clairvoyance coutumière sur toute cette logomachie. « Chacun de nous, disait-il, se fait simplement une illusion du monde, illusion poétique, sentimentale, joyeuse, mélancolique, sale ou lugubre suivant sa nature... Les grands artistes sont ceux qui imposent à l'humanité leur illusion particulière. » On n'a jamais dit mieux ni plus vrai. Il en faut conclure que, s'il est expédient d'étudier les bons écrivains pour surprendre leurs procédés, rien n'est plus vain que de vouloir s'approprier leur « illusion particulière. » Chacun doit se contenter d'exprimer la sienne. Qui n'en a point peut choisir entre cent métiers estimables, la conservation des hypothèques ou le courtage des céréales, la mégisserie ou la filature; mais, pour écrire, c'est-à-dire pour imaginer le monde, il faut l'apercevoir à travers quelque pan du voile d'Isis. M. Tchekhof me répondrait peut-être que n'avoir pas d'illusion sur le monde, c'est encore une façon d'en avoir une, la plus grossière, sans doute, et la plus triste; et peut-être aurait-il raison.

Avant de passer à son théâtre, arrêtons-nous sur un roman

qui fait corps avec l'œuvre dramatique : les personnages y sont de même famille que ceux dont nous verrons tout à l'heure les gestes sur la scène.

Un Duel a été mis en français avec l'application consciencieuse qu'on est heureux de rencontrer enfin chez ceux et celles qui s'adonnent aujourd'hui à cette tâche délicate. C'est reconnaître la valeur d'un travail que d'y signaler quelques négligences qui eussent passé inaperçues dans les traductions bâclées dont on se contentait naguère. La version de M. Henri Chirol est trop littérale quand elle parle des « vases » où l'on prend le thé, quand elle dénomme la redingote « un surtout. » Ce dernier mot, qui est en russe un gallicisme, ne se fait plus entendre lorsqu'il revient chez nous. Dussé-je être taxé de pédantisme, je dirai ma consternation devant un tour qui reparaît sans cesse sous la plume du traducteur : « Ne lui en cause pas... En causer à quelqu'un... » Il est d'autant plus nécessaire de barrer la route à cet affreux solécisme qu'il se propage avec une rapidité inquiétante ; le téléphone lui sert de véhicule : « On va vous causer... » Non, mademoiselle, plutôt pas de communication ! Je sais bien que Rousseau nous l'apporta de l'étranger, mais nul écrivain de la bonne langue n'a partagé son erreur ; et ce n'est point pour cela que Jean-Jacques est immortel.

Les scènes du roman se déroulent au Caucase ; le cadre prête à des descriptions pittoresques, j'en ai goûté l'agrément ; et j'admire comme il convient le type très bien observé, très représentatif, du zoologiste Von Koren. C'est le jacobin scientifique, grand partisan de l'élimination des faibles, qui voudrait modeler la loi sociale sur la loi de nature. Implacable, résolu, rigoureusement armé pour l'action, ce Robespierre de laboratoire attend son heure en étudiant l'embryologie des méduses ; et il préconise froidement la suppression sans phrases de tous les microbes humains, de tous les déchets sociaux affligés de tares morales ou intellectuelles. Or, il n'est entouré que de gens de cet acabit.

Le héros de l'histoire, Laïevsky, fonctionnaire du service des finances, nous est présenté comme le plus insignifiant, le plus veule, le plus paresseux, le plus corrompu des *tchinovniks*. Il a conduit au Caucase une femme enlevée à l'un de ses amis. Il ne l'aime plus, s'en explique longuement avec un médecin militaire auquel il soutire de l'argent, et nourrit l'honnête projet

d'aller se refaire une bonne petite vie à Pétersbourg, en abandonnant au Caucase, avec ses créanciers impayés, la malheureuse qu'il y laissera dans la détresse. Ce n'est pas un méchant homme, d'ailleurs; c'est le type de prédilection des nouveaux romanciers, un égoïste, un impulsif, qui se laisse aller à l'instinct et ne raisonne pas d'avance ses canailleries. La dame est pétrie du même limon. Aime-t-elle encore son ravisseur? Elle n'en est pas certaine. Elle n'aime pas davantage l'officier, le marchand arménien, avec lesquels elle trompe simultanément Laïevsky; ne sachant jamais ce qu'elle veut, elle fait ce que veulent les autres. Et celle-là aussi nous est donnée comme une intéressante petite femme, un peu indécise de sa nature, abandonnée au premier mouvement: est-ce de sa faute s'il est le mauvais?

Sur ces entrefaites, l'atrabilaire zoologiste provoque Laïevsky; il hait le *tchinovnik* de toute sa haine pour les faibles, il se propose de supprimer celui-là au moyen d'un duel, puisque la société n'a pas encore régulièrement organisé l'extermination des vibrions. On échange deux balles sans résultat. Heureux épisode! Dans sa joie de se retrouver sain et sauf après l'alerte, Laïevsky fait un retour sur lui-même, prend d'héroïques résolutions, change d'âme en un clin d'œil. Il épouse la complaisante personne, un peu chiffonnée, dont le mari est mort fort à propos; elle aussi redevient du coup une femme exemplaire. L'un et l'autre retrouvent un caractère, de nobles sentimens, le désir d'être utiles à leurs semblables; ce couple donnera l'exemple de toutes les vertus; et le zoologiste rend son estime au *tchinovnik* régénéré. C'est tout. C'est comme cela. Pourquoi, nous ne le saurons jamais.

Je ne crois pas que j'aie chargé ce résumé : les lecteurs du roman pourront en vérifier l'exactitude. Ils seront sans doute, — je parle des lecteurs français, — aussi déconcertés que je le fus par les mouvemens réflexes de ces personnages falots : impeccables logiciens dans les conversations où ils dévident leurs théories philosophiques, branlans au moindre vent dès qu'ils passent à l'action; inexplicables dans leurs reviremens subits, leurs chutes, leur rédemption. Mais les aventures que l'auteur leur inflige ne tirent pas à conséquence; elles ne sont qu'un prétexte aux longs entretiens où ces entités métaphysiques développent des thèses de morale, de science, de sociologie; et, sauf Von Koren, ils ont grand soin de n'y point conformer leur con-

duite. Laïevsky dit au médecin, qui l'approuve : « Pour les hommes ratés et inutiles comme nous, le salut est dans la conversation. » Cette phrase pourrait servir d'épigraphe et de sommaire à *Un Duel*. — Encore et toujours le prolifique Roudine de Tourguénef, ressuscité dans ses innombrables fils avec moins de bonne humeur et d'ingénuité.

Ces bonshommes cartilagineux vont envahir la scène. Tels nous les avons vus dans le roman, tels nous les verrons au théâtre. Ils transporteront sur les planches leur philosophie discursive, leurs gestes de pantins mus par des ficelles folles, invisibles. Ils y agiront très peu : soumis à la fatalité, ils se contentent de geindre et de raisonner leur cas. Il semble que le conteur se soit réveillé dramaturge sous l'influence d'Ibsen. Mais on ne dérobe pas au Norvégien son « illusion du monde, » la poésie de ses grands symboles, l'individualisme farouche de ses héroïnes romantiques; on ne lui prend que les attitudes mécaniques de ces créatures et leurs soubresauts déconcertans.

M. Tchekhof choisit ses personnages dramatiques dans la société provinciale, de préférence dans la plus grise, la plus stagnante : petits propriétaires ruraux, fonctionnaires, médecins de district, officiers subalternes ou retraités. Ils ont cette marque commune d'être tous des ratés. Le lieu de l'action, — ou plutôt de l'inaction, — est habituellement une maison de campagne aux portes d'un chef-lieu quelconque. Singulière proposition, celle que l'auteur fait à son public : « Venez : je prétends vous divertir en vous montrant ce qu'il y a de plus plat, de plus ennuyeux dans votre pays, dans le train de votre vie quotidienne; vous aspirez tous, comme mes héros, à sortir du morne marécage : je vais vous y replonger avec eux durant quelques heures; et je vous prouverai qu'il est impossible de s'en dépêtrer. » Ce montreur de néant a soutenu la gageure : au miroir qu'il présente, la Russie vient voir comment elle s'ennuie; on applaudit l'image d'une réalité que l'on proclame fastidieuse. Je comprends mal, je constate.

Examinons les plus vantées de ces pièces, *la Mouette*, *l'Oncle Vania*, *les Trois Sœurs*. La première est la plus pauvre en élémens d'intérêt. Une comédienne en vogue, déjà sur le retour, vit retirée à la campagne. Elle y enchaîne un littérateur qui se peint lui-même en quelques mots : « Je n'ai pas de volonté à moi... Je n'ai jamais eu de volonté à moi... » Tous deux s'en-

nuient. Ennuyée aussi, mais éblouie par le voisinage de ces gloires, une jeune dinde veut tâter du théâtre ; on lui donne le nom d'un autre volatile, parce qu'elle va souvent rêver sur le bord de l'étang où une mouette rase l'eau ; symbole facile des aspirations aventureuses qui tourmentent la petite provinciale. Elle entre au théâtre, elle y éprouve tous les déboires réservés aux actrices de peu de talent, et même à celles qui en ont beaucoup. Revenue à la campagne, jalousée par la grande comédienne à qui elle a voulu prendre le cœur vacillant du littérateur, Inna refuse d'écouter le fils de cette femme. Le garçon en tenait pour la Mouette, il va se tuer dans le jardin. Rien ne nous avait préparés à ce fâcheux éclat ; on a grand'peine à épouser les sentimens de ces personnes incohérentes.

Je préfère *l'Oncle Vania*. Ici, du moins, un personnage bien conçu, fouillé avec soin, nous donne une forte impression de vérité. Sérébriakof, écrivain et professeur célèbre, a fait retraite à la campagne, lui aussi. Vieilli, podagre, quinteux, le prestige de ses succès lui attache une toute jeune femme et soumet à son despotisme des proches, des amis qui ne vivent que pour sa gloire ; entre autres, le frère de sa première femme, l'oncle Vania. Celui-ci a sacrifié son existence au grand homme de la famille, il a fait métier d'intendant sur la propriété dont il lui envoyait tous les revenus. M. Tchekhof a bien regardé dans le cœur de l'homme de lettres ; il a vu et mis en lumière toutes les maladies professionnelles qui nous guettent, l'égoïsme, la sécheresse, l'injuste dédain pour les simples d'esprit, l'ingratitude de l'enfant gâté qui accepte les sacrifices prodigués par ces simples à la royauté tyrannique de son talent. Le professeur en a vite assez de la campagne ; il se croit mal soigné par le docteur, grand abstracteur de quintessence, homme génial, au dire des dames qu'il subjugue en leur développant ses vues sur l'avenir de la société ; mais les opérations du docteur ne réussissent que lorsqu'il est ivre. Peccadille que la jeune Sonia excuse avec cet aphorisme : « En Russie, un homme de talent ne peut pas être pur. »

Donc, Sérébriakof veut retourner à la ville ; n'ayant pas d'argent, il propose ingénument de vendre la propriété. Elle venait de sa première femme, elle appartient légalement à Sonia, nièce de la défunte et de l'oncle Vania ; Sérébriakof profitait d'une indivision où toutes les charges étaient pour les autres, tous les bénéfices pour lui. A ce coup, son beau-frère se révolte ; la taie

lui tombe des yeux; l'illustre professeur n'est qu'un hideux égoïste. Par une déduction très naturelle, Vania prend soudain une opinion méprisante du génie qu'il révérait : Sérébriakof n'a jamais écrit que des sottises, ce cuistre jetait de la poudre aux yeux des nigauds. Le philosophe campagnard se revanche avec d'âpres tirades contre les « intellectuels. » Voici enfin un revirement de cœur bien amené, bien expliqué, partant un effet dramatique de bon aloi. L'élégante M[me] Sérébriakof, dégrisée pour d'autres motifs, confesse à Sonia qu'elle souhaiterait un mari plus jeune. Elle se juge d'ailleurs avec clairvoyance : « Je suis ennuyeuse, je ne suis qu'un personnage épisodique... » Hélène exprime là le sentiment qu'ont d'eux-mêmes la plupart des personnages produits dans ces comédies; et, entre nous, ils pensent très juste. La jolie femme n'en a pas moins tourné la tête du docteur. — « Vous et votre mari, dit le médecin, vous nous avez troublés, votre présence a suspendu nos travaux... la contagion de votre oisiveté nous avait tous empoisonnés. » Le couple malencontreux s'éloigne, chacun reprend sa tâche accoutumée; le docteur retourne à ses malades, l'oncle Vania et sa nièce rouvrent leurs livres de comptes; ils continueront d'envoyer les revenus au professeur, le pli est pris, on s'est réconcilié dans les effusions du départ; mais toute la petite société respire comme après le passage d'un ouragan. La paix est revenue, si j'entends bien le symbole, parce qu'on est débarrassé de ces deux perturbatrices, l'intelligence et la beauté.

Le public russe, me dit-on, a fait aux *Trois Sœurs* un accueil enthousiaste. Inclinons-nous devant l'insondable. Ces dames, dont l'une est mal mariée à un instituteur imbécile et les autres en quête de maris, vivent avec leur frère Prozorof, un Hamlet départemental, dans la banlieue d'une ville dont ce Prozorof dépeint comme suit les agrémens :

Pourquoi, dès que nous avons un peu vécu, devenons-nous ennuyeux, gris, paresseux, indifférens, inutiles, malheureux?... Notre ville existe depuis deux cents ans, elle compte cent mille habitans, et il n'y en a pas un qui ne soit semblable aux autres ! Pas un héros, ni dans le passé ni dans le présent, pas un savant, pas un artiste, pas uu homme remarquable par quoi que ce soit, et qui exciterait l'envie ou le désir passionné de l'imiter... Ils mangent, ils boivent, ils dorment, puis ils meurent... D'autres naissent, qui à leur tour mangent, boivent, dorment; et, pour ne pas s'abrutir d'ennui, ils se divertissent avec d'ignobles commérages, de l'eau-de-vie, des cartes, des chicanes, des femmes qui trompent leurs maris...

J'abrège le morceau; et ce n'est là qu'un couplet détaché d'une interminable complainte. On comprend que la sœur de Prozorof s'écrie : « Vivre dans un pareil climat, toujours voir tomber la neige, et entendre par surcroît ces conversations! » — Un régiment vient prendre garnison dans la somnolente cité; il y apporte un peu de vie. Entre les officiers et les trois sœurs, des intrigues sentimentales s'ébauchent : le détail en serait fastidieux pour nos lecteurs; on dirait que ces personnes dégoûtées de tout bâillent leurs froides amours, dans l'intervalle des discussions psychologiques. J'arrive à la catastrophe : c'est tout uniment le départ de la troupe. Les fantassins s'en vont, musique en tête, les officiers prennent congé des trois sœurs sur ces mots consolans : « Dans dix ans, quinze ans, c'est à peine si nous nous reconnaîtrons... Nous nous saluerons froidement... » La ville retombe dans sa torpeur. Les Prozorof, frère et sœurs, philosophent sur la vanité des choses.

Chez nous, un pareil sujet friserait dangereusement le vaudeville : je redouterais un succès de fou rire pour les trois sœurs éplorées qui voient filer leurs militaires. Les héroïnes de M. Tchekhof et leurs auditeurs s'élèvent vers de plus hautes pensées. — « Ils partent, nous restons seules, s'écrie l'aînée des sœurs, nous allons recommencer notre vie... Il faut vivre, il faut vivre! » — « Il faut travailler, reprend la seconde, il n'y a que le travail! » Et la troisième, Olga, conclut dans un accès de lyrisme, en embrassant les deux autres, tandis que s'éloigne et décroît le son des trombones :

La musique joue si gaîment, si vaillamment, on a envie de vivre ! O mon Dieu ! Un temps viendra où nous nous en irons pour toujours, et l'on nous oubliera, on oubliera nos visages, nos voix, tout ce qui a été de nous; mais nos souffrances se changeront en joie pour ceux qui vivront après nous, le bonheur et la paix descendront sur la terre, on commémorera avec de bonnes paroles, on bénira ceux qui vivent présentement. O mes chères sœurs, notre vie n'est pas encore finie ! Nous vivrons! La musique joue si joyeusement! Encore un peu, je le sens, et nous saurons, nous saurons pourquoi nous vivons, pourquoi nous souffrons... Ah! si l'on pouvait savoir, si l'on pouvait savoir!

Rideau, sur ce cri ibsénien.

Rapprochez la dernière scène de *l'Oncle Vania*, où Sonia s'abandonne à des effusions sur le même thème : « Nous reposerons! nous reposerons! » Et, dans la même pièce, les vaticinations du docteur, qui est optimiste à plus longue échéance :

Que parles-tu d'une nouvelle vie ? Notre condition, la tienne et la mienne, est désespérée... Ceux qui vivront dans cent ou deux cents ans, et qui nous mépriseront d'avoir si sottement gaspillé notre insipide vie, ceux-là trouveront peut-être le moyen d'être heureux ; mais nous... Nous ne pouvons nous flatter, toi et moi, que d'une seule espérance ; de l'espoir qu'un jour, dans les tombeaux où nous reposerons, des visions nous visiteront, et ce seront peut-être des visions agréables...

Je pourrais citer d'autres épanchemens où cette idée est ressassée par différens personnages. Elle résume la philosophie embryonnaire qui se dégage du théâtre d'Anton Tchekhof : un découragement absolu quant au présent, corrigé par un vague millénarisme, par une foi tremblotante au progrès indéfini. « Nous frayons la voie à ceux qui viendront après nous : mais auront-ils pour nous une bonne parole de souvenir, nourrice? » — Peut-être, disent les hommes; oui, sûrement, affirment les femmes. Mais comment faut-il vivre pour faire un meilleur lit à nos arrière-neveux ? Peu importe, nos souffrances le préparent. Cependant, est-il dit ailleurs, il faut travailler. « Messieurs, s'écrie en partant le professeur Sérébriakof, écoutez le dernier conseil d'un vieillard : il faut faire son affaire, il faut faire son affaire! » — Travaillons, c'est la conclusion de *l'Oncle Vania*, et cet oncle avait peut-être lu *Candide*. Mais le jardin russe est si vaste qu'on ne sait par où commencer à le cultiver. L'oncle Vania, et tant d'autres, se plaignent sans cesse de ne savoir que faire, parce qu'ils veulent trop faire, trop embrasser. Au fond, ces réalistes sont rongés par un furieux idéalisme; leur rêve trop pressé, trop ambitieux, paralyse leur volonté dans leur pays trop lent, trop immense ; ils se découragent faute de patience et de méthode. Et c'est pourquoi les fainéans de M. Tchekhof, à l'exemple de leurs aînés, achèvent leurs confessions par l'interrogation suppliante que nous rapportent toujours les échos russes : que faut-il faire? *Chto diélat?*

Si les Russses accusaient un étranger d'incompréhension ou de sévérité outrée, je les renverrais à leurs propres critiques. Un d'entre eux écrivait naguère :

Les héros de Tolstoï *se pensent* encore : ceux de Tchekhof *se sont pensés*. Dans l'âme des *tolstoïens*, un travail se continue; dans l'âme des *tchèkhoviens*, il n'y a plus que le vide. La vie est vide, difforme, ennuyeuse. L'homme est un loup pour l'homme... Tout ce qui leur arrive est fait de bribes accidentelles, éphémères, dépourvues de sens... Chez les *tchèkhoviens*, le nihi-

lisme de Tolstoï n'est déjà plus la négation du passé, jointe à une avide et courageuse recherche du nouveau ; non, c'est une disposition de l'âme, — le pessimisme, — et, dans la vie, c'est la prostration, l'abattement, l'hypnose sous l'influence du pessimisme. Le lecteur, tout en rendant hommage au talent de Tchekhof, souffre à voir défiler cette longue procession de malades, de demi-cadavres, de héros fantômes...

Chez Gorky, nous sentions encore une vibration stridente; son romantisme mal étouffé flambe sous la cendre ; et la protestation révolutionnaire qu'on devine dans son cœur donne un sens à ses tableaux de misère. M. Tchekhof ne vibre pas, ne « proteste » pas; c'est un virtuose qui s'empare des sujets à la mode. Et voilà peut-être pourquoi ses peintures, incomparablement moins sombres et moins violentes que celles de Gorky, nous laissent pourtant une impression d'inhumanité plus navrante.

Il est facile d'en démêler les tendances et d'en constater la vogue; il l'est moins de se reconnaître dans les contradictions qu'elles font apparaître. En France, lorsque les jeunes écoles littéraires brusquent nos habitudes d'esprit avec des œuvres d'une psychologie maladive, les gens rassis haussent les épaules et disent : « C'est un petit groupe qui ne représente rien. » J'ai idée qu'ils s'y trompent souvent : tels écrits où ils ne veulent voir qu'une fantaisie sans conséquence attestent dans la mentalité des jeunes gens une évolution plus significative que ne le croient les dédaigneux. En Russie, nous n'avons même pas la ressource d'en appeler d'une école à l'autre : tous ceux qui guident et satisfont l' « intelligence, » — ainsi se dénomme la partie éclairée de la nation, — s'accordent aujourd'hui au même diapason. Sous le pontificat de Tolstoï, les Tchekhof et les Gorky règnent seuls sur les imaginations. Des masses d'hommes, les forces vivantes de demain, se laissent bercer par ces conseillers de découragement; elles se contentent de ces larves d'idées morales, de ce fatalisme sommaire. Que veulent donc ces Russes, et où vont-ils ainsi?

Au temps du servage, la tristesse des premiers écrivains qui se penchèrent sur le peuple fut aussitôt comprise. Il n'y avait qu'une explication plausible aux railleries d'un Gogol, aux colères d'un Nékrassof, aux suggestions mélancoliques d'un Tourguénef ou d'un Dostoïevsky : une nation serve ne pouvait être que morose et difforme : il fallait ressusciter, libérer ces âmes mortes. L'émancipation s'accomplit, un long soupir de soulage-

ment la salua, tout fut espérance dans les cœurs. On avait droit d'attendre une éclaircie joyeuse de la pensée chez les écrivains : l'effet contraire s'est produit; elle alla s'assombrissant. Quarante ans ont passé : les nouveaux venus sont plus âcres, plus lugubres, plus désorientés que leurs aînés. Combien douce et vivifiante paraît la plainte des anciens, en regard de ces œuvres où le nihilisme philosophique aboutit à une prostration totale de l'esprit!

Sous les traits communs dont la permanence est imputable à la race, au climat, au tempérament national, sous les habitudes de pensée et de style inculquées par les premiers maîtres du roman et du théâtre russes, on discerne des modifications profondes dans la personnalité morale des nouveaux écrivains et de leurs lecteurs. Contrairement à ce qu'on pouvait augurer, ces changemens ne se font pas dans le sens d'une gravitation vers l'Occident, d'une soumission des intelligences russes à la logique qui gouverne les nôtres. Suivez attentivement la courbe, je ne dis même pas depuis Pouchkine et Tourguénef, ces Européens avérés, mais depuis les premières œuvres de Tolstoï jusqu'aux Tchekhof et aux Gorky : bien loin qu'il y ait rapprochement entre le génie slave et le génie latin, les divergences foncières se sont accentuées. Les plus avisés de ces littérateurs peuvent bien nous emprunter des formes, des recettes pour réussir : leur for intérieur se dérobe à ce qu'il y a d'essentiel dans nos disciplines. Plus j'y songe, plus je m'affermis dans une idée qui me hante depuis le jour où j'ai commencé d'observer les choses russes : s'il est un pôle historique et philosophique vers lequel l'esprit de ce peuple soit naturellement sollicité, c'est le bouddhisme. Il ne s'agit point ici, bien entendu, de la religion qui porte ce nom ; mais de la disposition intellectuelle et morale d'où cette religion est issue, avec toutes les conséquences qu'elle engendre. L'assertion serait facile à défendre, si l'on ne tirait argument que des œuvres littéraires : en dépit de quelques appels convulsifs à la vie et à l'action, le nihilisme y abolit de plus en plus le principe même de la vie ; il en repousse avec dégoût toutes les manifestations, il descend toujours plus avant la spirale sans fin du nirvâna.

Mais comment concilier ces vues, et le morne abattement qui semble les confirmer, avec tout ce que nous savons par ailleurs d'une nation jeune, vigoureuse, chaque jour plus avide de s'ap-

proprier notre civilisation, plus habile à en tirer parti? Les témoignages sont unanimes sur le développement économique de la Russie; le travail s'y montre intense et fécond dans toutes les branches de l'industrie, dans les sciences, dans les arts. Cette nation est ambitieuse, comme il sied à sa jeunesse et à sa grandeur. Les progrès qu'elle fait dans le monde sont dirigés avec vigilance et méthode, ils attestent le sens pratique autant que la force d'expansion. Voilà des signes de vitalité qui ne s'accordent pas avec la contemplation du nombril; le sceau du renoncement bouddhique n'apparaît guère sur la physionomie du Russe travailleur et conquérant. — L'Inde bouddhiste, pourrait-on répondre, a joui d'une civilisation matérielle qui ne le cédait en raffinemens à aucune autre; ces méditatifs détachés de la vie ont pullulé, leur esprit, sinon leur race, a conquis les deux tiers de l'univers alors connu. — L'historien qui croit saisir le principe directeur de l'évolution d'un peuple, d'une époque, ne se laisse pas arrêter par les contradictions apparentes qui viennent sans cesse infirmer ce principe. Mais ce n'est point l'occasion de discuter ces problèmes. Tenons-nous-en à l'objet de notre étude : des livres, représentatifs d'idées suggérées ou acceptées par leurs lecteurs habituels. Ces livres autorisent un rapprochement que d'autres indices feraient écarter.

M. Tchekhof a écrit un récit, *le Corps mort*, auquel l'ensemble de ses œuvres donne une signification allégorique. Un homme a péri sur la route, victime d'un meurtre ou de quelque accident; son corps, recouvert d'un drap, gît étendu au bord du chemin, à la lisière de la forêt; selon la coutume des campagnes russes, deux moujicks veillent en plein champ le cadavre : ils se réchauffent dans la nuit glaciale au feu de branchages qu'ils ont allumé. L'un d'eux se tait, regarde le mort d'un œil tranquille, stupide; l'autre jase : le silence de son compagnon l'irrite, il se défend par un flux de paroles contre les frayeurs vagues qui l'assaillent. Un petit moine passe sur la route en psalmodiant des répons liturgiques; il prend peur, lui aussi, s'approche des veilleurs, et décide sans peine le bavard à l'accompagner loin de ce lieu funèbre, jusqu'au prochain village. Le moujick hébété demeure seul, muet, hypnotisé sur la forme blanche : elle se détache des ténèbres aux lueurs des flammes, emplit tout le paysage, apparaît gigantesque sous la clarté qui tire de l'ombre cet unique et lamentable objet. — On tourne

les pages du livre où d'autres récits se succèdent, et il semble que le tableau gravé dans la mémoire surmonte chacune de ces pages. C'est la Russie, telle que la voit et la montre l'auteur : énorme cadavre raidi sous son suaire de neige, gisant entre la steppe et la forêt, contemplé par un peuple stupide; abandonné par le moine qui s'enfuit en marmonnant son oraison, par le raisonneur qui trompe à force de bavardages ses sinistres pressentimens. Il ne manque au tableau qu'un personnage : celui qui répandrait sur le blanc fantôme des flots d'encre noire, corrosive.

Auront-ils raison du *bogatyr*, du géant enchanté des légendes russes, les écrivains qui s'efforcent de lui prouver qu'il est incurable, pourri de tares, à demi mort, incapable de revivre d'une vie saine « avant cent ou deux cents ans? » Réussiront-ils à désagréger son âme vierge, à l'annihiler dans le sentiment d'une complète impuissance morale? Le géant se redressera-t-il d'un effort instinctif, avec toute l'énergie qui sommeille et s'accumule dans ses immenses réservoirs de vie? — « Ah! si l'on pouvait savoir! » comme dit l'Olga des *Trois Sœurs*. A quoi Tchéboutykine, excellent Russe du vieux modèle, répond en fredonnant : « Je suis assis sur la borne... C'est égal, c'est égal! » — Quand les Tchéboutykine le disent de cette façon, ce dernier mot répond à tout, car il signifie aussi dans leur langue : « Parlez toujours... quoi qu'il advienne, j'ai confiance en moi! »

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

REVUE SCIENTIFIQUE

LA RADIO-ACTIVITÉ DE LA MATIÈRE
LES RAYONS DE BECQUEREL

« Une propriété de la matière, inconnue il y a cinq ans, et dont l'étude soulève chaque jour des problèmes nouveaux, » tels sont les termes dont M. H. Becquerel se servait pour commenter le titre de la conférence qu'il faisait, au mois de mai de cette année, devant les membres et les invités de la Société astronomique de Paris ; titre qui est celui même que nous donnons à cette revue : « La radio-activité de la matière. »

Mais, il y a cinq ans, au moment où l'éminent physicien ouvrait, par sa découverte du premier corps radio-actif, ce nouveau chapitre de la physique, il n'était pas encore question d'une propriété générale de la matière. Il s'agissait d'un corps spécial, l'uranium ; ou même, seulement, de l'un de ses composés, le sulfate double d'uranium et de potassium. Ce composé avait déjà servi d'objet d'étude aux physiciens : on le savait phosphorescent. Frappé par les rayons de lumière violette, il émet une lueur qui survit à ceux-ci. La persistance de l'émission lumineuse après que la source qui l'a provoquée a disparu, est ici très courte, tandis qu'elle est très longue chez d'autres corps. Certaines préparations de sulfure de calcium restent lumineuses quarante-huit heures après avoir subi l'excitation de la lumière ; avec le composé d'uranium, la phosphorescence dure peu, environ 1 centième de seconde.

Mais ce composé uranique offre une autre propriété qui n'avait pas été remarquée, et qui ne devait pas l'être avant la découverte de Rönt-

gen. Ce savant physicien a montré que certains rayons (rayons X) sont capables de traverser des substances opaques, par exemple, une feuille de papier noir, pour venir impressionner une plaque photographique. La même chose a lieu pour le sel d'uranium : enveloppé d'un papier noir imperméable à la lumière et posé sur la plaque, il y détermine une impression très nette. Il émet des rayons qui, perçant l'écran opaque, vont agir sur le gélatino-bromure. Ce rayonnement n'est pas un rayonnement lumineux, puisque la lumière que le corps pourrait émettre à la rigueur pendant 1 centième de seconde après qu'il a été soustrait à l'éclairement, ne peut pas traverser le papier noir. Il a de grandes analogies avec le rayonnement de Röntgen. Mais il s'en distingue par un trait capital. C'est que son émission n'est point provoquée par l'électricité appliquée à un gaz raréfié ; elle ne l'est pas davantage par la lumière ; elle ne l'est par rien de connu. Elle semble spontanée. Les composés d'uranium émettent donc, d'eux-mêmes, des radiations invisibles, traversant les corps opaques ou transparens à la lumière, et possédant, entre autres propriétés, celle d'agir photogéniquement.

I

Avant d'entrer dans l'étude des divers phénomènes présentés par l'uranium il importe de remarquer que beaucoup d'autres corps et des circonstances très diverses peuvent donner naissance à des rayons analogues.

Ces rayons, on a pu les appeler, au début, *rayons uraniques*. La désignation a parfaitement convenu, tant que l'on n'a pas connu d'autres substances que les composés de l'uranium et l'uranium lui-même, qui présentassent ce curieux caractère. Mais il était difficile de croire qu'une manière d'être si remarquable fût le privilège d'un corps unique et que l'atome d'uranium fût une exception dans la nature. On lui chercha donc des similaires, et précisément parmi les corps qui s'en rapprochent chimiquement. L'uranium est un des métaux dont l'atome est le plus lourd : son poids est exprimé par le nombre 240. Proche de lui, à cet égard, est le thorium dont l'atome pèse 232, et qui d'ailleurs lui est uni dans les mêmes minerais. M. Schmidt (de Berlin) porta ses investigations de ce côté. Il trouva, en 1898, que les composés du thorium se comportaient comme ceux de l'uranium, et M. Curie confirma presque aussitôt le fait.

D'autres acquisitions suivirent celle-là. On rencontre dans les mines

de plomb de la Saxe et de la Bohême et dans les mines d'étain du Cornouailles un minerai lourd, noirâtre, d'éclat gras, la *pechblende*. On en retire, avec l'urane, le bismuth, le baryum et le thorium. Or, M. et Mme Curie ont constaté que le bismuth, extrait de là, était mélangé d'une substance qu'il est très difficile d'en séparer, à cause de la presque identité de leurs réactions, et qui est douée, à un haut degré, des mêmes propriétés radio-actives que les précédentes; c'est le polonium — métal nouveau. — Les mêmes physiciens ont constaté l'existence d'un compagnon du baryum, offrant la même particularité; c'est le *radium*. Celui-ci a pu être obtenu à peu près pur; il a un spectre caractéristique; il est le type le plus achevé et le plus complet des corps radio-actifs. Il possède, à cet égard, une puissance incomparable: il y a des échantillons de sels de radium, de chlorure de radium, par exemple, qui sont 100000 fois plus actifs que l'uranium à poids égal. Enfin, M. Debierne a découvert de même un satellite du thorium, l'*actinium*, qui ne le cède pas, en fait d'activité spéciale, au radium. De ces corps, ou plutôt de leurs composés, même à l'état impur, on n'a pu obtenir que des quantités presque insignifiantes. Il faut traiter des tonnes de pechblende, pour en extraire au prix de sacrifices coûteux, — la tonne de pechblende utile vaut 4000 francs, — et surtout au prix d'un labeur herculéen, quelques centigrammes des précieuses substances.

Le premier résultat de la recherche des corps radio-actifs aura donc été de faire connaître trois corps métalliques nouveaux qui devront allonger la liste des corps simples, si les études ultérieures confirment la distinction établie entre eux et leurs satellites. En même temps, nous voyons grossir le nombre des substances analogues à l'uranium par les qualités de leur émission.

Ce n'est pas tout. Une autre découverte venait, bientôt après, étendre encore le cercle des matières radio-actives, c'est celle de l'induction. Au mois de novembre 1899. P et S. Curie annonçaient que les substances radifères, comme les sels de polonium ou de radium, mis en présence de corps inertes, pouvaient leur communiquer, pour un temps, leur propre vertu. Des plaques de cuivre, d'étain, d'aluminium, de plomb, de platine, de bismuth, de nickel; des morceaux de verre, de papier, de cire, etc., enfermés dans un même vase avec un composé du radium suffisamment pur se sont montrés capables de produire un rayonnement près de vingt fois plus énergique que celui de l'uranium. Le lavage ne leur enlève pas la propriété qu'ils ont acquise. Cette activité induite persiste plus ou moins longtemps. — Les sels de

baryum mis en contact intime avec les sels d'actinium deviennent actifs pendant des mois. On peut, enfin, avoir de l'eau pure radio-active : il suffit de distiller une solution de chlorure de radium, — ou même, plus simplement, de placer côte à côte, sous une cloche, un vase contenant de l'eau distillée près d'un autre vase contenant le sel de radium. Conservée à l'abri de l'air cette eau reste assez longtemps active.

D'autre part, si l'on extrait, par la pompe à vide, les gaz occlus dans une masse solide de substance radifère, on obtient une petite quantité d'un mélange de gaz carbonés, d'hydrogène et d'azote qui se montre extraordinairement énergique. Aussi bien que les sels purs de radium, cette masse gazeuse impressionne la plaque photographique à travers le papier noir ; comme eux, par son simple rayonnement, elle décharge les corps électrisés ; elle rend fluorescentes dans l'obscurité les parois de l'éprouvette de verre qui la contient ; elle colore ces parois dans leur épaisseur, en noir ou en violet. Après dix jours, cette manière d'être, qui est celle des substances violemment actives, se maintient encore : plus tard, ces facultés déclinent et disparaissent.

Ces faits ont une conséquence remarquable : ils établissent l'universalité, l'ubiquité du rayonnement que nous appelons uranique. Lorsqu'il y a, quelque part, des substances fortement radifères, l'action se répand dans tout le voisinage. « Les divers objets employés dans le Laboratoire de chimie, dit M. Curie, ne tardent pas à être tous radio-actifs et à agir sur les plaques photographiques au travers du papier noir. Les poussières, l'air de la pièce, les vêtemens sont radio-actifs. Dans la salle d'études physiques, l'air de la pièce devient conducteur. » « Dans le laboratoire où nous travaillons, ajoute M. Curie, le mal est arrivé à l'état aigu, et nous ne pouvons plus avoir un appareil bien isolé. » MM. Elster et Geitel, en Allemagne, ont constaté les mêmes inconvéniens.

Nous ne connaissons pas toutes les circonstances où se peut manifester la radio-activité, soit foncière et permanente, soit accidentelle et induite. Mais en voilà pourtant un certain nombre. Elles suffisent pour nous incliner à considérer le phénomène comme très répandu dans la nature. Nous aurons tout à l'heure l'occasion de voir, en étudiant la composition des rayons émis par les corps radio-actifs, qu'ils sont entièrement comparables aux rayons de Röntgen, ou mieux, aux rayons secondaires, que l'on peut appeler *rayons de Sagnac*, du nom du physicien qui les a étudiés avec beaucoup de sagacité. Ceux-ci,

comme l'on sait, sont engendrés toutes les fois que les rayons de Röntgen (rayons X) frappent un corps qu'ils ne traversent pas trop aisément : eux-mêmes sont très pénétrans.

D'autre part, il est permis de regarder les rayons X comme très répandus dans la nature. M. Nodon a montré, il y a quelques mois, que ces rayons pouvaient se former directement dans l'air, en dehors du vide de Crookes, par le seul passage des radiations ultra-violettes dans un champ électrique. Ce sont là des circonstances très communes. On peut donc admettre que l'espace et tous les corps ambians sont traversés par des rayons secondaires, c'est-à-dire par un rayonnement identique à celui de Röntgen, mais d'une puissance de pénétration beaucoup plus grande. Telle est la manière de voir, à laquelle l'assentiment de P. et S. Curie donne une très grande autorité. Ce rayonnement pénétrant, universel, serait absorbé facilement par les composés des corps à gros atomes, tels que l'uranium, le thorium et les métaux nouveaux (1).

Voici donc qu'en l'espace de cinq années, on a parcouru un assez long chemin dans la voie de la généralisation du fait de la radio-activité. On est parti de l'idée d'une propriété spécifique de l'uranium, et l'on arrive à la supposition d'un phénomène naturel presque universel. Il est juste de rappeler que ce résultat avait été prédit, avec une perspicacité prophétique, par G. Le Bon. Depuis le début, ce savant s'est efforcé de démontrer que l'action de la lumière, certaines réactions chimiques, par exemple l'hydratation du sulfate de quinine, et enfin les oscillations électriques, provoquaient la manifestation de ce mode particulier d'énergie. M. P. de Heen (de Liège) a défendu la même idée qui, comme on le voit, n'est pas loin de s'imposer.

On voit, en conséquence, que si l'on avait à baptiser aujourd'hui le rayonnement nouveau, ce n'est plus rayonnement uranique qu'il faudrait l'appeler. Le nom est beaucoup trop particulier ; peut-être même est-il illégitime. Ce n'est pas, en effet, une des moindres curiosités des études poursuivies depuis quelques années, d'avoir abouti à ce résultat : que l'on peut dépouiller, presque entièrement, les sels d'uranium de leur radio-activité. En mêlant du chlorure de baryum à la solution, et en précipitant par l'acide sulfurique, on fait passer, en partie, la propriété rayonnante du composé uranique au précipité

(1) M. Villard a montré que le bismuth lui-même (gros poids atomique, 207,5) pouvait être rendu radio-actif, s'il est placé en opposition à la cathode, dans le tube de Crookes.

barytique (1). L'un perd de plus en plus, tandis que l'autre gagne davantage. Notons, enfin, que W. Crookes a obtenu un nitrate d'urane absolument inactif.

Il n'y a, en résumé, qu'un nom qui convienne pour désigner le rayonnement en question, et c'est celui du savant qui l'a découvert et qui a tant contribué à le faire connaître, M. H. Becquerel. Les rayons de Becquerel font, ainsi, pendant aux rayons de Röntgen.

Il faut maintenant en indiquer les caractères et la nature.

II

Ce n'est pas l'uranium ou ses sels qui forment le meilleur objet pour l'étude de la radio-activité : cette propriété n'y est pas assez développée. Le polonium, et surtout le radium et l'actinium sont plus favorables. Et, si l'on ne peut, à la vérité, opérer sur ces corps ou sur leurs composés à l'état pur, on peut, au moins, recourir à des mélanges où ils existent en quantité prépondérante, ou simplement suffisante. Au lieu de radium, on emploie le chlorure de baryum radifère, c'est-à-dire chargé de radium ; — et, de même, les sels de thorium, plus ou moins riches en actinium, tiennent lieu de ce métal lui-même.

Disons tout de suite que l'influence de la matière radio-active se fait sentir à distance, de deux manières. D'abord et surtout par une action qui procède en ligne droite, c'est-à-dire par un véritable rayonnement, — car, le mot, il faut bien se le rappeler, ne désigne pas autre chose qu'une propagation rectiligne, et le *rayon* est la direction de propagation. L'effet photogénique sur la plaque sensible est de cette espèce. En supposant que le morceau de radium qui agit, soit assez petit, l'expérience apprend qu'il se comporte comme un point projetant. Si l'on interpose, en effet, entre lui et la plaque sensible une lame de plomb assez épaisse, de figure quelconque, la silhouette radiographique en sera reproduite avec une netteté géométrique, conformément aux règles de la production des ombres portées. L'émission de Becquerel est donc composée de véritables rayons. Ils sont, d'ailleurs, d'espèces diverses : ils forment un mélange hétérogène. Outre leur effet photogénique, ils en exercent d'autres, parmi lesquels il faut mettre en vedette, et hors de pair, l'effet de décharge des corps électrisés. Nous allons y revenir.

Avec l'extrême variété de ses manifestations, ce rayonnement ne

(1) Il est aussi très remarquable que la matière radio-active suive, presque toujours, les précipités que l'on détermine dans les solutions qui la contiennent.

résume pas encore tout ce qui émane du corps radio-actif. Il y a une autre émission par laquelle le corps communique sa radio-activité aux corps voisins. On peut l'appeler l'*émanation radio-inductive* ou l'*émanation de Curie*. Celle-ci ne s'étend pas en ligne droite; ce n'est pas un rayonnement. Quelque chose s'échappe du radium, qui gagne de proche en proche, en suivant les particules d'air. Si le corps est placé dans un vase clos, tous les points de l'espace qui l'entoure et tous les objets qui y sont contenus sont lentement et successivement atteints. Les choses se passent comme si le corps radio-actif émettait un gaz ou une vapeur diffusant dans tout l'espace qui leur est offert, et, comme si tout point touché par ce gaz ou cette vapeur acquérait la radio-activité. On peut encore comparer cette émission au mode de propagation de la chaleur par conduction, en l'opposant au mode par rayonnement. Les rayons de Becquerel correspondraient, dans cette manière de voir, à la chaleur rayonnante; l'émanation de Curie à la propagation par conduction de proche en proche, Toujours est-il que ce cheminement n'a pas lieu dans le vide et que le phénomène d'induction ne s'y produit pas. Le cheminement n'a pas lieu non plus à travers des lames minces de verre ou de mica. En général, la propagation ne se fait pas à travers les corps solides, — et c'est là une différence avec la conduction du calorique.

Hors ces cas, il est permis de dire que tous les corps deviennent radio-actifs. Il suffit de les enfermer dans un vase de forme quelconque avec un sel de radium solide ou avec sa solution. Dans ces conditions, certains d'entre eux deviennent même lumineux : les corps fluorescens et phosphorescens s'illuminent lorsqu'ils sont ainsi placés dans une enceinte activante.

MM. Curie et Debierne ont réalisé, en utilisant cette *émanation d'induction*, de très belles et très curieuses expériences. Imaginons deux ballons placés dans deux pièces différentes — et communiquant entre eux par un tube transversal (fût-il capillaire) qui traverserait la cloison. L'ensemble des deux vases et du tube forme une enceinte close, activante. Dans l'un des ballons, on a mis quelques milligrammes de radium; dans l'autre, on a déposé une substance phosphorescente, du sulfure de zinc par exemple. Celui-ci devient extrêmement brillant, et cet éclat lumineux, qui, vu la forme du récipient, ne peut provenir de la radiation rectiligne du radium enfermé dans le deuxième ballon, se maintient aussi longtemps que subsiste la communication des deux ballons entre eux.

III

Revenons au rayonnement vrai des corps radio-actifs pour en indiquer quelques caractères essentiels.

Les rayons de Becquerel agissent sur la plaque photographique et déchargent les corps électrisés. C'est au moyen de ces deux caractères qu'on les décèle et que l'on apprécie leur intensité. Ils rendent lumineux les corps fluorescens comme le platinocyanure de baryum : d'où un troisième moyen de les reconnaître. Ils peuvent même rendre lumineux le corps qui les émet; et c'est précisément le cas du radium. Le radium est donc lumineux : il l'est spontanément, il l'est toujours. Cette lumière qui ne s'éteint jamais, qui ne semble même pas s'affaiblir, et que, cependant, rien n'entretient, a quelque chose de troublant et de déconcertant pour nos habitudes d'esprit. Qu'est-ce qui excite cette illumination ? Qu'est-ce qui l'alimente ? Rien d'appréciable. Notre éducation scientifique nous a appris à voir partout des phénomènes provoqués, et celui-ci paraît être spontané. Nous savons que toute dépense d'énergie doit être couverte par une recette correspondante : et, dans le cas présent, la dépense d'énergie lumineuse n'est balancée par aucun apport. Des échantillons de radium, conservés à l'obscurité à une température fixe, et, par conséquent, à l'abri de toute espèce de radiation ou d'excitation étrangère, continuent, pendant des années, à briller d'un éclat invariable. Cet éclat sans doute est faible; il l'est surtout chez certains composés du radium, tels que le sulfate et le carbonate ; il l'est moins pour le bromure et le chlorure. Le paradoxe n'en subsiste pas moins.

D'autre part, cette illumination perpétuelle n'est qu'un des signes et qu'une des manifestations visibles de l'activité rayonnante de la substance. Celle-ci, sous toutes ses formes, est donc spontanée et permanente. Quel que soit le mode d'activité que l'on envisage, la difficulté de tous les côtés est la même. La masse radio-active, par exemple, agit sur la plaque sensible et exerce une action chimique qui entraîne une dépense. Après plusieurs années, en ce qui concerne l'uranium, M. H. Becquerel n'a point constaté d'affaiblissement dans la propriété photogénique. A moins de mettre en question les fondemens mêmes de la physique, il fallait trouver ici, à défaut d'une récupération de matière ou d'énergie, un déficit, sous l'un ou l'autre rapport : et c'est, en effet, ce que l'on a trouvé, ainsi que nous allons le voir.

Un autre caractère du rayonnement de Becquerel, c'est de constituer une propriété atomique. S. et P. Curie ont particulièrement insisté sur cette vue, et c'est en définitive sur elle qu'ils se sont appuyés pour entreprendre la recherche des différens corps radio-actifs. On admet, dans cette manière de voir, que la radio-activité — avec tous ses aspects — appartient à l'atome et qu'elle lui est liée en grandeur. L'atome d'uranium, par exemple, possède une radio-activité d'une grandeur déterminée qu'il transporte avec lui dans tous les composés chimiques où il entre. Cette propriété tenace le suit partout : elle ne se laisse pas détruire ou diminuer dans les réactions chimiques, pas plus que l'atome lui-même ne s'y laisse entamer,

Il fallait vérifier cette vue, avant d'en éprouver l'efficacité. Et d'abord, il était donc nécessaire d'être en état d'apprécier le degré de radio-activité que présente un corps, d'en mesurer la grandeur. On s'est adressé à l'un des effets produits par le corps radio-actif, à celui qui est le plus constant et qui se prête le mieux à la mesure — à savoir, la propriété de décharger les corps électrisés soumis à son rayonnement.

Le mécanisme de cette décharge est profondément intéressant et il présente une grande importance, soit au point de vue théorique, soi au point de vue pratique. Nous n'avons pas ici la place nécessaire pour y insister. Disons seulement que la propriété appartient à toutes les radiations nouvelles, rayons cathodiques, rayons de Röntgen et rayons de Becquerel ; que l'action n'est pas directe ; que ces rayons agissent sur l'air ambiant ; qu'ils le rendent conducteur et capable de laisser écouler l'électricité. Comme dans le cas de l'électrolyse des solutions, ce résultat est obtenu par la formation d'iôns, c'est-à-dire par iônisation.

Or, cette action dissipatrice est susceptible de mesure ; une telle mesure, à son tour, fournit une évaluation de la puissance radio-active.

On a constaté ainsi que les composés de l'uranium et ceux du thorium sont radio-actifs en proportion des quantités de ces deux métaux qu'ils contiennent. Les sels sont moins actifs que les métaux ; l'énergie due au métal est comme diluée par la présence des autres élémens inertes. Or, la pechblende (minerai d'urane) fut trouvée 4 fois plus active que l'uranium métallique. D'où la conclusion qu'elle devait contenir un corps étranger plus énergique que l'uranium. On a employé des procédés chimiques pour l'en séparer, en remarquant, d'une façon générale, que les précipités étaient ordinairement plus actifs que les solutions d'où ils sortent. Et enfin, on est arrivé à recueillir les trois

métaux actifs, ou plutôt les sels de ces trois métaux, à l'état plus ou moins pur. Ces substances, qui sont jusqu'à cent mille fois plus énergiques que l'uranium, ont permis d'étudier des phénomènes dont la recherche eût été impossible avec les composés uraniques dont on disposait jusque-là.

IV

Il a fallu tout un long travail expérimental pour analyser convenablement les rayons de Becquerel et en démêler la complexité. On peut s'épargner l'examen de cette œuvre, d'ailleurs fort intéressante en elle-même, mais dont le résultat seul nous importe. On connaîtra donc parfaitement le rayonnement des matières radio-actives en se rappelant qu'il est composé précisément de rayons cathodiques et de rayons de Röntgen, primaires et secondaires.

Ces diverses espèces de rayons possèdent des propriétés communes (1). Et d'abord, il importe d'indiquer un caractère négatif, mais qui présente un haut intérêt parce qu'il différencie l'ensemble de la radiation de Becquerel de la radiation lumineuse; c'est, à savoir, qu'aucun de ces rayons ne subit la réflexion, la réfraction, non plus que la diffraction, ni la polarisation. Parmi les caractères positifs, la propriété de conduction qu'ils confèrent aux gaz et l'action photogénique, bien marquée chez tous, méritent la première place. Le pouvoir de pénétration est très variable et présente une série de valeurs graduées. Tous ces rayons provoquent la fluorescence; mais la luminosité spontanée n'appartient guère qu'au seul radium. De plus, ils sont capables d'exercer des actions chimiques diverses : coloration du sel gemme, des sels alcalins, du verre et de la porcelaine en brun ou en violet, suivant la nature de ces corps. Tous favorisent la condensation sous forme de nuage de la vapeur d'eau sursaturée. Enfin, ils diminuent la distance explosive des conducteurs chargés, c'est-à-dire qu'en définitive, ils facilitent le passage de l'étincelle dans l'air.

Venons-en maintenant aux caractères différentiels.

Les rayons de Becquerel, émis par ces corps, sont quelque chose de très complexe et de très hétérogène. Il faut y distinguer, comme dans une faune et une flore abondante, des genres et des espèces. On peut les ranger en deux grandes catégories : ceux qui sont déviables

(1) *Les nouvelles radiations. Rayons cathodiques et rayons de Röntgen. Revue du* 1er décembre 1901.

par l'aimant et ceux qui ne sont point déviables. Les premiers sont identiques à des rayons cathodiques ; les autres plus ou moins analogues à des rayons de Röntgen (rayons X), primaires ou secondaires.

Le faisceau déviable, cathodique, a été reconnu et démêlé dans l'émission radio-active, à peu près en même temps, en France et en Allemagne, par MM. Henri Becquerel, Giesel, S. Meyer et E. V. Schweidler. Il n'y avait qu'à répéter les épreuves exécutées par Birkeland à l'occasion de l'étude propre des rayons cathodiques. Mais ici, elles prennent un caractère de simplicité et d'élégance extrêmes.

Le corps agissant, radium ou polonium, est placé dans une auge en plomb, profonde et assez épaisse pour arrêter toutes les radiations, et ne laisser subsister que celles qui s'échappent par l'orifice ménagé à la partie supérieure. Le bloc est posé sur le bord d'une plaque photographique et soumis à l'action d'un aimant donnant un champ magnétique uniforme, horizontal, normal au plan de symétrie de l'auge. L'émission cathodique constitue un faisceau vertical avant que l'aimant soit excité. Dès que celui-ci est mis en action, ces rayons ascendans, rigides jusque-là, fléchissent comme des épis de blé sous le vent qui les balaye. Ils se courbent à un degré extrême, et, contournant le bord de la plaque, viennent impressionner celle-ci par le dessous. Ils ont décrit un cercle complet pour regagner leur point de départ. On s'en assure en interposant sur ce trajet des écrans sur lesquels ils laissent leur trace. M. Becquerel a étudié ces trajectoires, dont le rayon est inversement proportionnel à l'intensité du champ.

Ce faisceau cathodique n'est d'ailleurs pas homogène. Il comprend, comme tous les faisceaux cathodiques, de quelque origine qu'ils soient, étudiés jusqu'ici, des rayons de vitesses inégales, dont la succession régulière forme un véritable spectre magnétique. Leur puissance de pénétration varie comme leur vitesse. Les plus rapides sont les plus pénétrans et aussi les moins déviés, par la raison que leur élan leur permet de mieux résister à l'influence de l'aimant. De plus, ils sont les moins actifs, en ce sens qu'ils n'exercent que des effets physiques et chimiques faibles ; et cela se conçoit encore puisqu'ils traversent sans arrêt et absorption suffisante les champs d'action photogénique ou chimique. Ces mêmes rayons cathodiques sont chargés d'électricité négative : S. et P. Curie ont mis cette électrisation en évidence, comme J. Perrin l'avait fait pour le faisceau de l'ampoule de Crookes. Le polonium ne paraît pas fournir de rayons de ce genre.

Les rayons non déviables par l'aimant forment une seconde caté-

gorie, et celle-ci elle-même est fort hétérogène. Dans son ensemble, c'est une émission assez semblable à celle des rayons X. Mais l'on peut y distinguer deux ordres de radiations composantes : les unes très absorbables, les autres très pénétrantes. Les radiations très absorbables sont, conséquemment, très actives photogéniquement. Elles traversent une lame mince d'aluminium ; mais une feuille de papier noir suffit à les arrêter, elles n'engendrent que très peu de radiations secondaires. La plus grande partie de la radiation du polonium est de cette espèce.

Le second groupe non déviable comprend des rayons extrêmement pénétrans que M. Villand a bien étudiés. Ils sont capables de traverser une assez grande épaisseur du métal opaque par excellence, le plomb, et plusieurs lames superposées de verre, autre barrière très résistante. Ils sont abondans dans l'émission de l'uranium et celle du radium. Ils donnent naissance, facilement, à des rayons secondaires analogues à ceux de M. Sagnac.

C'est précisément cette production possible de rayons secondaires qui rend si difficile l'analyse du rayonnement de Becquerel. On ne sait pas si toutes ces radiations, qu'une expérimentation subtile parvient à déceler, sont simultanées, indépendantes et contemporaines, ou si quelques-unes sont engendrées par les autres.

Quant à l'énergie totale mise en jeu dans ces phénomènes, elle a pu être évaluée, au moins pour la partie déviable de la radiation. En mesurant, en premier lieu, la déviation magnétique produite par un aimant connu, en second lieu, la déviation électrostatique, provoquée par une charge déterminée, on a pu avoir une idée de la grandeur de l'énergie mise en jeu et dépensée dans le rayonnement du radium. Cette perte, pour une couche de matière de $0^{cm},2$ d'épaisseur et de 1^{cq} de surface, a été trouvée égale à 5 unités C. G. S, c'est-à-dire à quelques dix millionièmes de Watt. A ce jeu, il faudrait un milliard d'années pour que la perte de masse due à la matière transportée devienne appréciable à nos instrumens de mesure. Et c'est ainsi, dans la perte d'une quantité très faible de matière et d'énergie, que se résout le paradoxe posé par la permanence du rayonnement des corps radioactifs.

A. Dastre.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre.

Ce siècle débute modestement : sa première année n'a pas jeté grand éclat. Quelle différence entre les débuts du xxe siècle et ceux du xixe ! Mais nous ne nous arrêterons pas à une comparaison qui ne serait pas flatteuse, et n'apprendrait rien à personne. Notre situation intérieure est des plus médiocres. Nous avons dit, il y a quinze jours, ce qu'elle est au point de vue financier et budgétaire ; depuis, ce que nous avions annoncé s'est réalisé et la discussion du budget a dû être interrompue. Le Parlement s'est mis en vacances plus tôt qu'il ne le fait d'ordinaire, alors que le budget est plus en retard qu'il ne l'avait encore jamais été. Il a voté deux douzièmes provisoires : nous y sommes habitués. Mais nous ne le sommes pas encore à avoir un budget en déficit, et c'est une habitude qu'il nous faudra peut-être prendre comme l'autre.

La discussion du budget, on s'en souvient, était suspendue à la question de savoir si le budget des cultes serait supprimé ou maintenu. Tout le monde savait qu'il serait maintenu. La commission a mollement défendu la suppression qu'elle avait proposée. Le grand discours annuel sur la séparation de l'Église et de l'État a été fait, cette fois, par M. Camille Pelletan, qui n'a épargné à ses auditeurs aucun des argumens devenus classiques sur la matière, et y a ajouté un certain nombre d'anecdotes. Il a parlé pendant deux séances ; M. le président du Conseil lui a répondu en une demi-heure : ayant d'avance bataille gagnée, il ne s'est pas donné beaucoup de peine. Le Concordat ne sera pas encore dénoncé cette année. « Avant de le dénoncer, a

dit M. Waldeck-Rousseau, il faudrait avoir voté un certain nombre de lois dont aucune n'a même été présentée. » Eh quoi! lui a-t-on répondu, n'avons-nous pas voté une loi sur les associations? Le gouvernement a répété à maintes reprises qu'une loi sur les Associations devait préparer, mais aussi amener la séparation de l'Église et de l'État : elle est faite, l'heure de la séparation a donc sonné. C'était là le grand argument de l'extrême gauche; mais on sentait qu'elle l'énonçait sans conviction. La loi sur les associations est loin d'être assez libérale pour permettre à l'Église de vivre dans l'État sous la forme d'une association libre; elle n'a pas été faite dans ce dessein. Le vote a été instructif : il a montré que, depuis quatre ans, et même depuis beaucoup plus longtemps, la question de la séparation de l'Église et de l'État n'avait pas fait un pas. La Chambre actuelle la laissera où l'avaient laissée les précédentes. C'est à peine si la minorité, qui reste environ d'un tiers de la Chambre, s'est grossie de sept ou huit voix, chiffre négligeable. Ainsi donc, après plus de deux ans d'un ministère où l'élément radical-socialiste domine, nous en sommes sur cette question toujours au même point, sans que personne ait rien gagné, ni rien perdu. Cette démonstration une fois faite, comme il fallait pourvoir à une augmentation de dépenses de 23 millions que le rétablissement du budget des cultes rendait nécessaire, M. le ministre des Finances a annoncé qu'il allait déposer un nouveau projet de budget. Il l'a déposé, en effet, et la commission a dû se recueillir pour en délibérer. Voilà comment la discussion s'est trouvée arrêtée. Le gouvernement a prononcé la clôture de la session extraordinaire, et on s'est donné rendez-vous pour le 14 janvier.

Il y a eu toutefois, avant cette séparation, un court débat qui n'a pas été sans intérêt; il a porté sur le budget spécial du ministère de l'Intérieur, budget qui comprend le crédit affecté aux fonds secrets. En tout temps, on a considéré que ce crédit impliquait la question de confiance. On vote les fonds secrets, c'est-à-dire des fonds dont le Parlement ne reçoit par la suite aucune justification, lorsqu'on a confiance dans le ministère qui les demande, sinon non. Et c'est bien ainsi que M. le président du Conseil l'entendait. Il serait, a-t-il dit, suprêmement illogique de voter autrement. Presque à la veille des élections, il était intéressant de savoir où on en était. Ce n'est pas la première fois que M. le président du Conseil imposait à ses amis et à ses adversaires une épreuve de ce genre; il s'en était toujours dégagé pour son ministère une majorité de 70 à 80 voix. On s'était habitué à regarder ce chiffre comme à peu près irréductible : c'était la

majorité personnelle de M. Waldeck-Rousseau. Lorsqu'il a adressé, l'autre jour, un appel pressant à cette majorité, il était convaincu qu'elle y répondrait fidèlement. Il a tant fait pour elle ! Il s'est prêté à tant de combinaisons électorales! Tant de petites intrigues ont été nouées et dénouées dans les couloirs de la Chambre, dans les bureaux des ministères et dans ceux des préfectures ! Enfin, tant d'engagemens ont été échangés de part et d'autre, que, suivant toutes les apparences, le chiffre de la majorité devait encore s'être accru ! Aussi quelle n'a pas été la surprise générale, lorsqu'on a vu la majorité subsister sans doute, mais se réduire à 35 voix, et même à moins, car l'*Officiel* du lendemain publiait des rectifications qui la faisaient tomber à une trentaine ! Elle comprenait, — qui sondera les abîmes du cœur humain et surtout du cœur parlementaire? — un nombre notable de députés du centre qui votent habituellement contre le cabinet. D'autres, plus nombreux encore, s'étaient abstenus sans qu'on puisse savoir pourquoi. S'ils avaient voté, que serait devenue la majorité? Que serait devenu le ministère? Il est vrai, car il faut tout dire, qu'un assez grand nombre d'amis du gouvernement ont repoussé les fonds secrets. Ils les ont toujours attaqués : ce sont des gens à principes; ils ne transigent pas avec leurs convictions. Ils l'ont fait pourtant, et dans des circonstances moins graves, quand il l'a fallu pour sauver le cabinet. Seraient-ils donc devenus plus tièdes? A quatre mois des élections, le gouvernement se trouve avoir perdu la moitié de sa majorité. Rien n'égale la discrétion avec laquelle les journaux ministériels ont parlé de cette mésaventure : quels panégyriques n'aurions-nous pas entendus, au contraire, si sa majorité avait été augmentée ne fût-ce que d'une dizaine de voix ! Mais les chiffres parlent d'eux-mêmes, et c'est avec un bagage de confiance sensiblement allégé que le ministère abordera la session prochaine. Cela veut-il dire qu'il sera renversé ? Non : au fond de l'âme, personne aujourd'hui ne le désire. On se sent trop près des élections pour avoir le temps de faire quelque chose de vraiment efficace et de réparateur, et le sentiment le plus répandu, bien qu'on ne l'avoue pas, est qu'en face d'une politique qui a déjà produit quelques-unes de ses pires conséquences, il vaut mieux s'en remettre au pays du soin de la juger.

Faut-il parler de ce qui s'est passé à propos de la statue de Baudin ? C'est un des incidens de la quinzaine, mais il a eu si peu d'importance que nous aurions risqué de l'oublier : ce sont les élections qui nous y font penser, parce qu'il pourrait bien influer quelque peu sur celles de Paris. Le gouvernement a fait tout ce qu'il fallait pour

cela. La mémoire de Baudin est très respectable. Il y a peu d'hommes dont la vie ait été aussi inconnue, mais sa mort a créé sur lui une légende. Il a été tué bravement sur une barricade, le 3 décembre 1851, pour la défense de la Constitution violée par le Président de la République lui-même, qui violait du même coup le serment d'honneur qu'il lui avait prêté. Cela est méritoire. Cependant la légende s'est faite avec lenteur, et elle n'aurait jamais pris un grand développement si, dans les dernières années de l'Empire, Gambetta n'était pas sorti plein de foudres et d'éclairs de l'ombre grise de Baudin. Cela a enseigné le nom de ce modeste héros à une génération qui ne le connaissait pas. Quoi qu'il en soit, et bien à tort sans doute, la population de Paris a toujours été froide pour Baudin. Elle l'a laissé tuer, il y a cinquante ans, avec la plus parfaite indifférence, et elle a laissé célébrer sa mort, il y a quelques jours, sans y prendre grande part. Il est vrai que la célébration a eu lieu à neuf heures du matin, par un triste jour d'hiver, et au milieu d'un cortège où il y avait tant de militaires et de policiers que, s'il n'avait pas été coulé en bronze, Baudin n'en aurait peut-être pas été très rassuré. On demandera pourquoi il y avait là tant de militaires et de policiers : c'est que le gouvernement, au lieu de faire de la cérémonie une fête pour Paris, en avait fait une fête contre Paris, et qu'il n'était pas bien tranquille sur les conséquences de cette fantaisie. Ce n'est un secret pour personne que le gouvernement et le Conseil municipal de Paris ne peuvent pas se souffrir. La situation n'est pas précisément neuve ; elle s'était déjà produite autrefois ; mais, quels que fussent leurs sentimens réciproques, le gouvernement et le Conseil municipal s'étaient toujours bien tenus en public l'un à côté de l'autre, un peu guindés peut-être, mais d'autant plus corrects. Depuis les dernières élections municipales, tout cela est changé. Ces élections ont été un gros échec pour le gouvernement. Paris lui a montré qu'il n'était pas avec lui. Mais, comme le gouvernement a eu des compensations en province, et que nous ne sommes plus au temps où Paris fait à lui seul des révolutions pour le reste de la France, ce n'était là qu'un de ces désagrémens dont il est spirituel de prendre son parti. Le gouvernement ne l'a pas pris : il ne manque aucune occasion, il les recherche même, de se montrer dédaigneux, offensant, agressif à l'égard de l'Hôtel de Ville. Il semble qu'un duel soit en permanence entre le président du Conseil des ministres et celui du Conseil municipal : on se bat à coups de mauvais procédés. Il faut convenir que l'initiative est venue du président du Conseil municipal ; mais ce n'était pas celui d'aujourd'hui. C'était

M. Grébauval, radical-nationaliste, variété politique assez rare : on trouve de tout à Paris! Dans nous ne savons plus quelle circonstance, le bureau du Conseil municipal recevait M. le Président de la République. L'épreuve pouvait déjà passer pour dangereuse; cependant M. Grébauval a fait bonne contenance et s'est montré courtois pour M. Loubet; mais, apercevant tout à coup M. Waldeck-Rousseau à côté de celui-ci, son émotion a été si vive, — quoiqu'il eût dû s'attendre à un fait aussi naturel, — qu'il a tourné le dos et pris la fuite, laissant tout le monde stupéfait.

Les rapports, qui étaient déjà tendus entre le gouvernement et le Conseil municipal, ont été rompus cette fois. Le mieux, pourtant, aurait été de laisser pour compte son incartade à M. Grébauval, et de ne pas en rejeter la responsabilité sur son successeur. Mais M. Dausset, tout aussi nationaliste que M. Grébauval, n'a même pas aux yeux du ministère le mérite d'être radical. Avec lui, les choses n'ont pas mieux marché. Dieu sait toutes les avanies que le gouvernement lui a fait subir! Paris en a souffert, mais c'est tant pis pour Paris : ne devait-il pas expier les élections municipales qu'il avait faites? Aussi, quand l'empereur Nicolas est venu en France, on ne l'a pas conduit à Paris; et, quand M. Dausset est allé à Compiègne pour essayer d'apporter à l'Empereur l'hommage respectueux de la capitale, on l'a laissé errer de porte en porte, repoussé de toutes comme un chemineau indiscret. On en était là lorsque le comité qui, dans le XIIe arrondissement, avait pris l'initiative d'élever une statue à Baudin, les travaux du monument étant achevés, a fixé un jour pour la fête qui devait s'ensuivre, et y a invité tout le monde officiel, y compris le président du Conseil municipal de Paris. La statue devant être remise à la Ville, la présence du président de son Conseil municipal semblait conforme à toutes les convenances. M. Dausset accepta l'invitation et annonça l'intention de prononcer quelques mots pour remercier le comité et prendre possession de la statue. Grand émoi du côté du gouvernement! M. Waldeck-Rousseau fit savoir que ni le Président de la République, ni les présidens des Chambres, ni lui-même, n'assisteraient à une fête où M. Dausset aurait une place tant soit peu en vue, et prononcerait un discours. Devant ce *Quos ego!* impérieux, tout resta en suspens. La date de la cérémonie fut remise à quinzaine. On chercha un moyen d'éliminer M. Dausset, et on en trouva un dont nous ne savons pas s'il faut plus en admirer l'ingéniosité ou la puérilité. Il fut décidé que la remise de la statue à la Ville serait considérée comme faite, et que la cérémonie officielle

aurait pour objet de célébrer purement et simplement le cinquantième anniversaire de la mort de Baudin : cela dispensait de donner une place d'honneur à M. Dausset. Et voilà comment le pauvre Baudin, qui avait fait si peu de bruit de son vivant, devint pour la seconde fois un embarras après sa mort!

Nous ne dirons rien de la cérémonie, quoiqu'on y ait dit d'excellentes choses. Tout le monde a été réconforté par la promesse qu'a faite M. Loubet que, quant à lui, bien qu'il n'eût pas prêté serment à la Constitution, il ne la violerait jamais. M. Fallières a parlé avec émotion du martyre de Baudin et des circonstances tragiques qui l'avaient accompagné. M. Deschanel, qui a eu un très vif succès personnel, a tiré de cet événement, et même de quelques autres, des leçons d'une haute portée politique. Il a dit, et M. Waldeck-Rousseau a répété qu'un événement comme le Deux-Décembre n'était pas une cause, mais un effet, et que, pour le bien comprendre, il fallait se reporter à la série de fautes dont il était la conséquence. Nous souhaitons que nos fautes actuelles, qui ne sont peut-être pas moindres que celles de nos pères, ne soient pas aussi sévèrement châtiées. Quant à M. le président du Conseil municipal de Paris, venu en simple invité, lorsqu'il a voulu prendre la parole, cinquante policiers se sont précipités sur lui, et la musique de la garde républicaine a étouffé sa voix sous l'éclat puissant de ses cuivres. On a compris alors pourquoi il y avait autour de la statue de Baudin cette grande accumulation de forces publiques : c'était pour empêcher plus sûrement M. Dausset de parler. On y a réussi : le gouvernement a eu le dernier mot. Il s'est retiré avec beaucoup de dignité, et la foule s'est écoulée avec quelque désordre. Mais la victoire du gouvernement n'a paru importante qu'à lui-même, et on a trouvé qu'elle avait été obtenue par des moyens hors de proportion avec le très petit intérêt qui était en cause, si même il y avait un intérêt quelconque en cette affaire.

Il aurait été plus sage de laisser le président du Conseil municipal parler après les autres. On a préféré lui mettre un bâillon, et même le malmener un peu : il est à craindre que Paris ne s'en souvienne au scrutin de mai prochain. La plupart des députés ministériels de Paris sont très menacés dans leur réélection, et les incidens qui se sont passés autour de la statue de Baudin n'arrangeront pas leurs affaires. C'est toujours une maladresse pour un gouvernement d'obéir à la rancune : ce sentiment mesquin n'a rien de politique. Quant à la population parisienne, elle ne fait plus d'émeutes. L'électeur a son bulletin de vote, et cela lui suffit : il attend sa revanche, sûr qu'elle ne lui

échappera pas. C'est pourquoi, en fait de vexations, il ne faut lui faire subir que l'indispensable; le ministère l'a trop oublié.

Si 1901 n'a pas été bien brillant pour nous, il l'a été encore moins pour l'Angleterre. La voilà entrée dans la troisième année de la guerre sud-africaine! Cette guerre dure toujours : quand on la croit, ou qu'on la dit finie, elle recommence, comme si elle renaissait de ses cendres toujours chaudes. La paix, annoncée si souvent et sous les formes les plus diverses, s'éloigne de plus en plus. On commence à s'en rendre compte en Angleterre, et l'opinion, après avoir été cruellement déçue dans les espérances qu'on lui avait fait concevoir, se demande avec anxiété quand tout cela finira. Une première fois, en quittant le champ de ses exploits, lord Roberts avait proclamé l'annexion des deux républiques. C'était un acte politique plus que militaire ; il justifiait le départ du général en chef; il voulait dire que la guerre avait atteint son terme régulier, et que, si la résistance se prolongeait encore à travers la brousse, elle ne pouvait plus être sérieuse, ni de longue durée. Depuis lors, beaucoup de semaines et de mois se sont écoulés, et la guerre en est toujours au point où l'a laissée lord Roberts. Tout récemment, lord Kitchener a lancé sa fameuse proclamation, qui a fait tant de bruit dans le reste du monde et si peu d'effet au Transvaal. Il annonçait qu'il n'y avait plus, pour tenir la campagne, que quelques bandes de brigands, et qu'à partir du 15 septembre, ils seraient traités comme tels, ou peu s'en faut. C'était dire à nouveau que la guerre était terminée. On sait ce qui est arrivé. A l'échéance fixée par lord Kitchener, les Boers ont fait un prodigieux effort offensif, et ont remporté sur les Anglais plusieurs avantages signalés. Comment soutenir après cela qu'il ne restait plus en armes qu'une poignée de rebelles? A l'inverse de celle de lord Roberts, la proclamation de lord Kitchener avait un caractère plutôt militaire que politique. Elle était d'ailleurs brutale et odieuse : on ne pouvait l'excuser que si elle avait été efficace, et elle ne l'a pas été. Une fois encore la paix s'est éloignée comme dans un mirage toujours renouvelé, toujours dissipé. Quelle que soit l'admirable ténacité des Anglais, ils ont fait des réflexions de plus en plus sombres. Dans quelle aventure s'étaient-ils donc engagés, et quel en serait le terme? Tant de prévisions trompées les mettaient désormais en garde contre l'optimisme dont ils s'étaient bercés. Évidemment cette guerre, qu'ils persistaient à trouver légitime, avait été mal conduite et elle l'était encore. Que faire pour en finir? A cette question il a été fait tout d'un

coup une multitude de réponses, comme si une véritable pluie de discours était tombée sur l'Angleterre. Nous ne parlerons pas de tous, l'espace nous manquerait; mais il faut au moins signaler les plus importans.

Le premier en date a été celui que M. Chamberlain a prononcé, à Édimbourg, le 25 octobre : il portait les traces de la plus violente exaspération. Nous ignorons s'il a produit beaucoup d'effet en Angleterre; mais, en Allemagne, il a provoqué une explosion de colères comme on en a rarement vu de la part d'un peuple contre un autre. On connaît l'art merveilleux qu'a M. Chamberlain pour blesser à la fois le plus grand nombre de gens possible : il n'en avait jamais usé avec une plus grande maîtrise, et il a trouvé le moyen, en une seule phrase, d'être désagréable à la Russie, à la France, à l'Autriche et à l'Allemagne. On se blase de tout : la Russie, la France et l'Autriche sont restées insensibles aux traits de M. Chamberlain, quelque acérés qu'ils fussent. L'Allemagne, au contraire, a jeté feux et flammes, et, d'abord dans les brasseries, puis dans les journaux, elle a écoulé contre l'Angleterre une lave brûlante de protestations indignées. Voici la phrase en cause; quoiqu'un peu vieille, elle vaut la peine d'être reproduite comme un chef-d'œuvre du genre : « Je pense, disait M. Chamberlain, que le moment est venu, ou qu'il approche, où des mesures d'une plus grande sévérité deviendront peut-être nécessaires; et, si ce moment arrive, nous pourrons trouver des précédens pour tout ce que nous pourrons faire dans la manière d'agir de ces nations qui critiquent aujourd'hui notre « cruauté » et notre « barbarie, » mais dont nous n'avons jamais imité, même par à peu près, les exemples, ceux qu'elles ont donnés en Pologne, au Caucase, en Algérie, au Tonkin, en Bosnie, et dans la guerre franco-allemande. » En France, nous n'avons vu qu'une chose dans ces paroles, à savoir la menace pour les malheureux Boers d'atrocités encore plus grandes que celles du passé : il nous a semblé assister à une torture où l'opérateur s'apprêtait à serrer les cordes davantage, à augmenter les poids ou à donner un nouveau tour de vis. Quant à l'offense dirigée contre nous, elle nous a laissés à ce point indifférens que pas un journal français, croyons-nous, ne l'a relevée. L'Allemagne n'a pas eu le même sang-froid : elle a la prétention d'avoir respecté toutes les lois de la guerre en 1870-1871. L'a-t-elle fait? Ce n'est pas à nous à le dire, ni peut-être à elle. On pourrait nous soupçonner de n'être pas tout à fait impartiaux d'un côté comme de l'autre. Quoi qu'il en soit, son orgueil national s'est révolté contre l'outrage, et, l'indignation grandissant chaque jour, des

meetings se sont formés pour obtenir du gouvernement impérial qu'il protestât officiellement contre le discours de M. Chamberlain. Le gouvernement impérial n'en a rien fait : la *Gazette de l'Allemagne du Nord* s'est contentée, comme on peut le croire, d'exprimer le regret « que le sentiment anti-anglais provoqué par la guerre contre les Boers dans les masses populaires allemandes eût été de nouveau excité par les paroles irréfléchies et blessantes de M. Chamberlain. » Le journal officieux ajoutait que le gouvernement anglais ne pouvait pas être rendu responsable de ce qu'avait dit un de ses membres dans une réunion plus ou moins publique, et enfin que l'honneur de l'armée allemande était trop haut placé pour être atteint par de pareils traits. A son tour, l'opinion anglaise s'est émue ; le *Times* a fait d'amères représentations, et les deux peuples sont restés un peu plus hargneux l'un à l'égard de l'autre qu'ils ne l'étaient auparavant. Ils l'étaient déjà beaucoup. Cela n'a pas empêché lord Salisbury, dans le discours qu'il a prononcé, le 9 novembre, au banquet du lord-maire, de se féliciter d'avoir rencontré, à propos de la guerre sud-africaine, de la part de toutes les grandes puissances, « une attitude correcte et des sentimens favorables. » Lord Salisbury ne parlait à la vérité que des gouvernemens. Il avait raison de reconnaître la correction de leur attitude ; mais il exagérait, pour ne rien dire de plus, lorsqu'il leur prêtait des sentimens d'approbation.

Sur la guerre elle-même, on attendait avec impatience ce que dirait lord Salisbury. Il a fait un éloge sans réserves de tous les actes de son gouvernement, a annoncé l'intention de persévérer dans la même voie, et a formellement déclaré que c'en était fait pour toujours de l'indépendance des deux républiques sud-africaines ; elles étaient et demeuraient annexées à l'Empire britannique, et on verrait, à une époque plus ou moins lointaine, dans quelle mesure on pourrait leur restituer l'usage de quelques menues libertés. M. Balfour a tenu, le 26 novembre, un langage analogue à Wolverhampton. La volonté du gouvernement est donc immuable. Lord Salisbury et M. Balfour l'expriment en d'autres termes que M. Chamberlain, mais c'est tout ; ils poursuivent le même but, et ne désavouent aucun des moyens qui ont été employés pour l'atteindre. En présence de cette attitude du gouvernement, quelle a été celle de l'opposition ? C'est ici que l'intérêt devient plus vif. Les principaux orateurs libéraux se sont fait entendre pendant les vacances, et sir Henry Campbell Bannerman, le leader officiel du parti, a mené pour son compte une campagne oratoire active et brillante : il a prononcé plusieurs discours qui ont été écoutés

avec grande attention en Angleterre et au dehors. On y cherchait ce qu'on appelle, d'un mot un peu banal, une solution, et, bien entendu, une solution différente de celle du gouvernement. Il faut avouer qu'on ne l'y a pas trouvée, ou du moins qu'elle n'a pas paru bien claire. Il y a toujours eu deux parties dans les discours de l'opposition. La première était consacrée à dénoncer les fautes du gouvernement : elle était vraiment trop facile ; qui ne connaît aujourd'hui les fautes du gouvernement? Il faut être le gouvernement lui-même pour les contester. Oui, sans doute, beaucoup de mal a été fait; mais où est le remède? C'était la seconde partie. Le remède, sir Henry Campbell Bannerman ne paraît pas en connaître d'autre que celui du gouvernement. Lui aussi est pour l'annexion des deux républiques. Il leur accorderait par la suite, et sans doute plus rapidement que lord Salisbury et M. Balfour, des libertés plus larges, mais qui resteraient très loin de l'indépendance. Les orateurs libéraux ont répété qu'au mois de mai dernier, la paix aurait pu être faite : lord Kitchener et Botha en avaient posé les bases, mais M. Chamberlain n'avait pas voulu les accepter. Dans quelle mesure le fait est-il exact, nous l'ignorons. Nous savons seulement que les Boers combattent pour l'indépendance, et que l'indépendance leur est refusée aussi bien par l'opposition que par le gouvernement. On ne voit d'issue ni d'un côté ni de l'autre.

A ce moment, lord Rosebery a fait son entrée sur la scène, et il y a dit des choses nouvelles : des choses imprévues aussi, du moins pour nous. Si les libéraux semblaient parfois hésitans et timides, on l'attribuait en partie à la crainte de voir se produire une scission du côté de leur aile droite. C'est là que M. Asquith, sir Edward Grey, sir Henry Fowler évoluaient en se rapprochant de l'armée conservatrice, sans toutefois se confondre avec elle. Ils semblaient attirés hors de leur orbite par un astre caché, qui n'était autre que celui de lord Rosebery. Lord Rosebery a eu naguère des accès d'impérialisme d'un caractère assez aigu; on a même pu croire un moment qu'il voulait jouer de cet instrument de popularité pour faire concurrence à M. Chamberlain. Mais, subitement, il a disparu dans la retraite, rejetant loin de lui toute velléité de reprendre le pouvoir. Depuis ce temps, il a fait ses réflexions, et nous le retrouvons aujourd'hui assez changé. D'abord il est à la disposition de son pays, ce qui veut dire qu'il sera ministre quand on voudra. Tout récemment encore, il parlait d'un ministère d'affaires; il n'en parle plus aujourd'hui, cette fantaisie est passée, et c'est bien d'un ministère politique qu'il est question dans son discours de Chesterfield. Que ferait-il donc, s'il était chargé de le diriger ?

Dans son discours, comme dans ceux des autres orateurs libéraux, il faut distinguer deux parties : dans l'une, il parle de la méthode à employer pour atteindre le but, et, dans l'autre du but, lui-même. La première est plus remarquable que la seconde; c'est celle où il est vraiment original. Il déclare formellement que, si l'on veut la paix, il faut la négocier en Europe avec M. Krüger. « Il se peut, dit-il, que ce soit un gouvernement discrédité, quoiqu'il ne soit pas prouvé qu'il l'est aux yeux de son propre peuple : mais c'est le seul gouvernement qui ait été en guerre avec l'Angleterre, et qui, en l'absence de tout autre, conserve encore quelques vestiges de son ancienne autorité. » Du coup, lord Rosebery supprime comme intermédiaires M. Chamberlain et lord Milner, car, si la négociation a lieu en Europe, elle sera conduite par lord Salisbury et par lord Lansdowne. Lord Rosebery est d'avis qu'il ne faut pas toucher pour le moment à M. Chamberlain et à lord Milner, c'est pour lui une question de dignité nationale. Il les laisse donc matériellement en place, mais il les supprime moralement. En même temps, il remet à sa place M. Krüger, que lord Roberts, lord Milner et lord Kitchener lui-même en avaient chassé par leurs proclamations annexionnistes. De toutes ces proclamations, il ne reste rien dans le discours de lord Rosebery. On y rentre dans la réalité; on reconnaît l'existence ininterrompue des deux républiques, puisqu'on propose de traiter avec elles, en s'adressant à leurs représentans réguliers. Avons-nous besoin d'insister sur l'importance de cette suggestion? Mais, si l'on en vient au fond des choses, c'est-à-dire à la paix elle-même et aux conditions qui la rendraient possible, la pensée de lord Rosebery est aussitôt moins précise. Il repousse l'annexion des deux républiques pour y substituer leur incorporation, distinction qui paraît un peu subtile et dont l'exacte portée nous échappe. Il demande pour tous les combattans l'amnistie la plus large, et l'octroi de droits civiques complets à tous ceux qui signeraient un contrat d'allégeance bien défini. Qu'entend-il exactement par là? Nous ne cesserons de rappeler que les Boers combattent pour leur indépendance; et, sous les diverses formules qu'on emploie, nous craignons qu'il n'y ait à cet égard un malentendu que tous les orateurs libéraux, depuis sir Henry Campbell Bannerman jusqu'à lord Rosebery, entretiennent plus ou moins. Mais, ce qu'il y a dans le discours de ce dernier, c'est un souffle généreux où l'on sent, avec le regret du passé, le désir de le faire oublier en le couvrant des réparations nécessaires. « Nous dépensons 125 millions de francs par mois pour la guerre, a dit lord Rosebery : j'aimerais infiniment mieux dépenser 125 millions par mois

pour obtenir, même par une générosité prodigue, une paix certaine en Afrique, et à apaiser les derniers sentimens de rancune qui y subsistent. » Il est douteux que l'argent suffise à cela; il y faudrait toute une politique; mais il semble bien que ce soit cette politique que lord Rosebery conseille et qu'il se déclare prêt à appliquer.

On peut mesurer l'importance de son discours aux cris de colère qui l'ont accueilli dans le camp conservateur et gouvernemental. Quant à sir Henry Campbell Bannerman et aux libéraux qui le suivent, ils doivent éprouver quelque surprise, après avoir fait un effort méritoire pour ne pas se séparer de lord Rosebery dans ses tendances vers la droite, de se voir obligés d'en faire un autre pour le rattraper vers la gauche où il s'est subitement porté. Il y a toujours du caprice dans l'esprit, d'ailleurs si distingué, de lord Rosebery : l'homme en est plus intéressant, mais le politique en est plus faible. Il est difficile à suivre. Nous ne savons pas s'il a trouvé la solution véritable du problème, et peut-être serait-il imprudent de croire qu'il se tiendra toujours à celle qu'il vient de proposer. Mais elle est un signe des temps. Pour qu'un homme qui ne se donne pas pour un idéaliste, et qui même, dans son discours de Chesterfield, a affecté de répéter qu'il se plaçait à un point de vue pratique, ait fait une évolution si remarquable, il faut qu'il y ait quelque chose de changé en Angleterre. L'impatience extraordinaire avec laquelle son discours était attendu, la fureur, mais aussi l'enthousiasme qu'il a suscités, enfin l'effet produit par un langage qui faisait table rase de tant de choses dans le passé et qui en proposait de si nouvelles pour l'avenir, tout cela est significatif. Nous ne croyons pas qu'il en résulte des conséquences immédiates, ni que la politique britannique en soit changée. Lord Rosebery ne s'est peut-être pas beaucoup rapproché du pouvoir, au moment où il se déclarait prêt à en accepter la charge ; mais ce qu'il a dit a été écouté avec avidité. On ne l'aurait pas supporté, et lui-même se serait gardé de le dire, il y a quelques mois. L'obstination avec laquelle ils prolongent la guerre n'est donc pas seulement un acte héroïque, c'est un acte politique de la part des Boers, car le temps travaille pour eux; et tout fait croire, à la manière dont marchent les choses, que leur résistance durera encore longtemps.

Francis Charmes.

Le Directeur-Gérant,

F. Brunetière.

L'ART FRANÇAIS

AU XVe SIÈCLE

JEHAN FOUQUET

I

L'art français du xve siècle n'a pas bonne réputation. Entre l'art religieux et idéaliste du Moyen Age, qui semblait épuisé dès le xive siècle, et l'art aristocratique et païen de la Renaissance italo-classique, importé au xvie siècle, le rôle de cet art intermédiaire, art déréglé, réaliste, familier, bourgeois, populaire, a paru longtemps sans portée. Alors même que, depuis la réaction romantique, les préjugés scolaires ou mondains dont nos yeux avaient été troublés durant trois siècles commencèrent de s'affaiblir sous l'effort passionné des archéologues, des poètes, des artistes, cette douloureuse période de notre histoire, entre Charles V et Charles VIII, ne cessa point encore d'être regardée comme la moins digne d'une admiration attentive. L'impérieux besoin de classifications nettes et de formules vives qui semble la condition fatale de notre activité nationale, en même temps que la cause de ses erreurs et de ses désillusions, trouvait trop bien son compte dans ce facile ostracisme qui lui permettait, là comme ailleurs, en s'abandonnant à ses passions du moment, de se complaire dans l'ignorance dédaigneuse et dans l'ingrat oubli de son passé.

Comment, en effet, se résoudre à croire que, durant l'horreur séculaire d'affreuses convulsions à l'intérieur exaspérées par l'occupation étrangère, parmi les angoisses d'une lutte interminable et désespérée pour ressaisir, par la force ou la ruse, avec le sol natal, l'idée même de la patrie, il y ait eu place encore,

sur cette misérable terre, pour une activité sérieuse et féconde des architectes, des sculpteurs et des peintres? Les gouvernemens monarchiques et les académies officielles ne nous enseignaient-ils pas obstinément, malgré les protestations de la Grèce et de l'Italie, que les arts, dits de la paix, ne sauraient bien fleurir que sous l'abri silencieux des régimes réguliers? En réalité, c'est depuis une trentaine d'années seulement que la facilité croissante des voyages instructifs et des comparaisons rapides, l'invention et l'extension de moyens de reproduction, par le moulage et la photographie, plus exacts et moins dispendieux que l'ancienne gravure, l'installation, au Trocadéro, du Musée de sculpture comparée, le retentissement donné à de justes revendications par la propagande vaillante de Courajod à l'École du Louvre, ont enfin, au delà du monde spécial des amateurs et des érudits, ouvert les yeux de tous ceux qui veulent bien voir, et, pour tous les esprits impartiaux, rétabli la vérité. La vérité, c'est que, durant le xve siècle, même dans les provinces envahies, même dans l'Ile-de-France qui, de toutes, eut le plus à souffrir, le travail des artistes ne fut guère interrompu; que les provinces éloignées ou indépendantes, Lyonnais, Bourbonnais, Provence, Languedoc, Bourgogne, Artois, Flandre, Comtat-Venaissin, ne furent jamais plus productives; c'est qu'enfin, lorsque la paix fut conclue, dans une admirable explosion de joie réparatrice, toutes les régions les plus endolories, la Normandie, la Champagne, la Guyenne, l'Orléanais, la Touraine, se remirent au travail, relevant les églises, bâtissant les palais, embellissant les logis avec une rapidité et un entrain sans exemple. Historiens et économistes ont déjà constaté que les règnes de Louis XI, Charles VIII, Louis XII ont été la période la plus heureuse pour les ouvriers, les paysans, les marchands, à cause de l'élévation des salaires et de l'abondance des vivres. C'est aussi la période durant laquelle la France produisit le plus d'œuvres d'art; ce qui nous reste encore, malgré toutes les destructions, d'édifices publics ou privés, de sculptures, de vitraux, de tapisseries, de meubles, d'orfèvreries, de miniatures, de gravures, suffit à en donner la preuve.

La vérité encore, celle qui explique, jusqu'à un certain point, de si longs et injustes mépris, c'est que cet art, disséminé sur un vaste territoire, en des milieux divers, transmis uniquement par l'enseignement pratique et local, sans une tradition

nette et étroite comme dans la petite Flandre, sans des méthodes régulières et sans des théories raisonnées comme à Florence, ne présente aucun caractère d'unité dans la production, non plus que de progrès décidé et général dans l'évolution. Dans cette agitation perpétuelle, aucun centre scolaire n'a pu se former; toutes les villes où l'on travaille ont des habitudes internationales. Sur les bords de la Loire, aussi bien qu'à Lyon et en Provence, les artistes italiens sont déjà mêlés aux artistes français ; on trouve, à Avignon, en terre papale, autant d'ateliers septentrionaux qu'à Dijon, capitale des ducs flamands, ou qu'à Angers, séjour du roi René, dilettante cosmopolite. Parmi cette foule de praticiens, la plupart nomades, les groupemens sont rares, l'indiscipline est de règle, la culture des plus variées, l'habileté fort inégale et assez souvent médiocre. Mais, si l'unité manque, en revanche, quelle abondance et quelle liberté dans l'invention, quelle spontanéité et quelle variété dans l'imagination, quelle franchise, quelle honnêteté, quelle gaîté dans l'observation ! C'est la dernière fois, chez nous, que l'art se manifeste encore, dans la vie quotidienne, comme une expression naïve, générale et populaire de la pensée nationale.

Des trois grands arts directeurs, auxquels se rattachent tous les autres, l'architecture, la sculpture, la peinture, c'est le dernier qui a le plus de peine à retrouver ses titres de noblesse; ce malheur s'explique aisément. La peinture n'est-elle pas, de tous les arts, le plus délicat et le plus sensible, par conséquent, le plus exposé aux fluctuations du goût? N'est-ce pas, en même temps, le plus fragile, celui qui, fixé sur des murailles humides ou des panneaux friables, reste, en outre, le plus constamment menacé d'une destruction totale par l'ignorance ou la brutalité des hommes autant que de fatales altérations dans sa matière même par le travail de l'air, de la lumière, des intempéries, des négligences ou des restaurations? Peintures murales ou tableaux de chevalet, si nombreux alors, comme l'attestent les inventaires et les contrats, ont, en effet, presque tous disparu. Toutefois, pour connaître la valeur de nos peintres, il nous reste encore, à côté de trop rares panneaux ou toiles conservés, trois séries d'œuvres, plus souvent épargnées, dans lesquelles le génie français continuait alors de garder sa supériorité comme au Moyen Age : les tapisseries, les vitraux, les miniatures. Tous les peintres d'alors s'exerçaient à la fois sous toutes ces formes.

C'est donc par l'étude patiente et amicale de ces ouvrages, regardés bien à tort, autrefois, comme des travaux inférieurs, qu'on reconnaîtra peu à peu le mérite de ces innombrables peintres dont les archives chaque jour nous révèlent les noms oubliés, comme on peut déjà rendre justice à l'un des plus célèbres d'entre eux, Jehan Fouquet.

II

Aucune découverte capitale, à vrai dire, touchant la vie de Fouquet, n'a été faite depuis les magnifiques reproductions en lithochromies de son œuvre éditées par Curmer en 1867 avec notices et commentaires de Vallet de Viriville, A. de Montaiglon, L. de Laborde, R. P. Cahier, etc. L'érudition ou la clairvoyance de MM. de Grandmaison, Viollet, Bouchot, Paul Durrieu, Leprieur n'a pu qu'y ajouter quelques documens de détail, et grossir la liste des œuvres authentiques ou vraisemblables. Presque tous ces travaux antérieurs viennent d'être résumés, avec élégance et clarté, dans la publication luxueuse de M. Anatole Gruyer, sur les miniatures du musée Condé (1). Quelques points importans sont désormais établis : Fouquet est né à Tours, vers 1420; il a séjourné en Italie, au moins une fois, à Rome, au temps d'Eugène IV (1443-1447); il est revenu ensuite s'établir dans sa ville natale ; il y fut le peintre en titre de Charles VII et de Louis XI; il y dirigeait un atelier florissant, avec ses deux fils comme collaborateurs; il y est mort vers 1480.

Voilà tout ce que nous savons. C'est quelque chose assurément, c'est bien peu encore. Où et comment s'est-il formé? Est-ce à Tours? Probablement. Mais est-ce à Tours seulement? N'aurait-il pas, comme son émule, le sculpteur Michel Colombe, l'autre fondateur de l'École tourangelle, complété son éducation à Bourges et à Dijon, ces deux centres actifs, parmi les chefs-d'œuvre qu'y avaient récemment accumulés les grands artistes des ducs Jean et Philippe, ces promoteurs passionnés, comme leur frère le roi Charles V, de la première Renaissance française? C'est bien vraisemblable. Est-il retourné plusieurs fois en Italie? A-t-il pu suivre ainsi l'évolution italienne dans ses phases successives, connaître Mantegna et Melozzo da Forli,

(1) *Chantilly. — Les Quarante Fouquet,* par M. F.-A. Gruyer, membre de l'Institut. Ouvrage illustré de quarante héliogravures; Plon.

comme il avait connu Vittore Pisano et Fra Angelico? Nous sommes disposés à le croire. Toutefois, sur ces différens points, nos suppositions attendent encore des preuves.

Il est heureux, pour ce bon peintre, que les Italiens se soient montrés, de son temps, à son égard, moins indifférens, ou moins discrets, que ses compatriotes. C'est, en effet, à des Italiens que nous devons les premiers renseignemens et les plus vifs témoignages d'admiration qui ont permis de relever cette gloire française. Entre 1450 et 1460, Antonio Averulino, surnommé Filarete, architecte et sculpteur florentin, au service du duc de Milan, Francesco Sforza, dressant une liste des grands peintres capables de décorer la cité idéale que son patron veut construire, n'hésite pas à proposer, dans la meilleure compagnie, notre Tourangeau. Après avoir déploré les morts prématurées ou récentes de Masaccio, Masolino, Fra Angelico, Domenico Veneziano, Pesellino, Andrea del Castagno, il craint qu'on ne puisse pas, dans le moment, trouver d'excellens peintres en Italie : « Je crois bien, Seigneur, qu'il nous faudra attendre, car il y a ici disette de maîtres, de bons maîtres... Il faudrait voir outre-monts s'il n'y en a pas. Il y en avait bien un, d'une très grande valeur, qui s'appelait maître Jean de Bruges (Jan Van Eyck), mais, lui aussi, est mort. Il me semble qu'il doit y avoir encore un autre maître, Roger (Roger van der Weyden), qui est bien doué. Il y a encore un Fouquet, Français; s'il vit encore, c'est un bon maître, surtout pour les portraits d'après nature. Il a fait à Rome le pape Eugène avec deux des siens auprès de lui, qui semblent en vie. La peinture est sur toile et fut placée dans la sacristie de la Minerve. Je le dis parce qu'il l'exécuta de mon temps. »

Dans le manuscrit de Filarete, le nom de Fouquet, soit mal lu par un copiste, soit plutôt écorché par la prononciation étrangère, s'est changé en *Giacchetto*, comme il se changera plus tard en *Fochetta* chez les imprimeurs de Vasari ; l'identité de l'artiste n'est pas douteuse. Quelques années après, en 1477, un autre Florentin, résidant à Tours, prendra soin de nous éclairer. Francesco Florio, probablement homme d'église, commensal ou locataire d'un chanoine, près de la cathédrale, est un humaniste et un dilettante, l'auteur d'une nouvelle : *De amore Camilli et Emilie Aretinorum* (1). Sybarite et douillet, il recherche les

(1) Imprimée à Paris en 1473. L'éditeur ajoute : « *Editus* (composé) *in domo domini Guillermi, archiepiscopi turonensis, MCCCCLXVII.*

climats doux, les sociétés aimables, les conversations instructives, la bonne musique et les bons repas; c'est pourquoi, après de nombreuses pérégrinations, il a fini par s'installer en Touraine. Au retour de ses promenades quotidiennes hors des murs, il s'arrête souvent, « soit pour éviter la chaleur, soit pour se reposer un peu, » dans l'église Notre-Dame-la-Riche, où se trouvent des peintures de Fouquet. Peintures murales? Suite de panneaux? Grands rétables? Hélas! Le Toscan ne décrit rien, mais comme il admire! « Là je compare les images des temps anciens avec les modernes, et je me convaincs que Jean Fouquet dépasse par son art les peintres de tous les siècles. Celui dont je parle est Fouquet, un homme de Tours, qui non seulement est de beaucoup le plus habile des peintres du temps, mais qui a dépassé tous les anciens. Pour que tu ne croies pas (la lettre est adressée à un autre amateur, Francesco Tarlati, à Rome) que j'imagine et que je poétise, tu peux déjà déguster quelque chose de l'art de cet homme dans notre église de la Minerve, où tu pourras aller voir le pape Eugène peint sur toile, qu'il n'a fait pourtant qu'en sa jeunesse et qu'il a néanmoins réussi à représenter d'une façon merveilleuse par sa vision perçante. N'en doute pas, je t'écris la vérité, ce Fouquet est vraiment puissant à faire, avec son pinceau, des figures vivantes. »

Ce portrait d'Eugène IV, à la Minerve, garda longtemps une telle réputation auprès des artistes italiens qu'en plein XVIe siècle, en 1550, Vasari ne manque pas d'en parler. D'après lui, Giovanni Focchetta, ce très illustre peintre, aurait obtenu la commande de ce tableau par l'intermédiaire d'Antonio Filarete. Plus tard, il se serait même encore trouvé à Rome, avec le même Filarete, dans une *vigna* hors des murs, devant un trop copieux repas, à la suite duquel le vieil architecte, déjà malade, fut emporté par une dysenterie. Si cette légende d'atelier était fondée, on aurait la preuve que Fouquet retourna à Rome vers 1470, mais Vasari, en la supprimant dans une seconde édition, semble lui-même en avoir reconnu l'incertitude ou la fausseté.

Les témoignages français, tous postérieurs, sont conçus en termes trop généraux pour nous éclairer beaucoup. C'est, en 1495, un des courtisans de la suite de Charles VIII, décrivant l'enchantement ressenti, près de Naples, dans une étape à Poggio-Reale, qui trouve cette « maison de plaisance » plus belle « que le beau parler de maistre Alain Chartier, la subtilité de maistre

Jehan de Mehun, et la main de Fouquet ne sauraient dire, escrire, ni peindre. » C'est, en 1503 et 1504, Jehan Le Maire de Belges, historiographe prolixe et poète ampoulé, factotum bourdonnant de Marguerite d'Autriche, chargé de ses rapports avec les artistes, qui cite deux fois Fouquet avec admiration. Dans la *Plainte du Désiré ou Déploration du Trépas de Mgr Loys de Luxembourg*, on entend la Peinture et la Sculpture, « deux claires nymphes, ses plus privées damoiselles et pédisséques, » en compagnie de dame Nature, pleurant « sur ce noble corps gisant mort tout de frais estendu sur un lit de camp, » faire l'éloge des peintres qu'il admirait ; ce sont, en Italie, Léonard, Gentil Bellin, Pérusin ; dans les Flandres, Roger (Van der Weyden), Hugues de Gand (Van der Goes), Joannes « qui tant fut élégant » (Memling) ; en France, avec Marmion, « jadis de Valenciennes, » notre Fouquet, « qui tant gloires eut siennes, » Poyet (de Tours, peintre d'Anne de Bretagne), Jehan Hay (Simon Hayeneuve du Mans, architecte et dessinateur), Jehan de Paris (Jehan Perréal, l'artiste le plus célèbre et le plus occupé de France, sous Charles VIII et Louis XII). Dans la *Couronne margaritique*, même éloge de Fouquet, « en qui tout los s'emploie, » le premier des artistes appelés à tresser des fleurs pour Marguerite d'Autriche. Un peu plus tard, Jean Pèlerin, dit le Viator, chanoine de Toul, en son traité *De Artificiali Perspectiva*, dans un pêle-mêle de peintres illustres, cite Fouquet, avec Berthelemi (Barthélemy Clerc, peintre du roi René), Copin (Coppin Delft, peintre de Louis XI), Colin d'Amyens (dessinateur du tombeau de Louis XI à Cléry), à côté de Mantegna, Pérugin, Léonard. Au XVIe siècle, Brèche, dans son *Histoire de Tours*, rappelle que Fouquet eut deux fils, peintres comme lui. Et puis, c'est tout. Ensuite, comme sur toutes nos gloires du Moyen Age, sacrifiées aux engouemens ultramontains, pendant trois siècles, la nuit tombe sur son nom. Ainsi, sans le souvenir de trois lettrés italiens, sans l'heureux hasard d'une note du bibliothécaire Robertet, désignant l'illustrateur des *Antiquités judaïques*, nous en serions réduits pour Fouquet, comme pour tant d'autres aussi célèbres de leur temps, Perréal, Marmion, Coppin Delft, à d'incertaines recherches et à une ignorance anxieuse.

Ce qui reste bien acquis, d'abord, c'est qu'il est Tourangeau, Tourangeau de race, de naissance, de tempérament, de séjour, d'habitudes. Les Fouquet sont encore innombrables dans la

région. Ce sera un Fouquet, paysan sceptique et irrévérencieux, poursuivi pour avoir gardé son chapeau devant un convoi funèbre, qui fournira à Paul-Louis Courier l'occasion de son premier pamphlet. Le nom sent son terroir, la physionomie de l'homme aussi, comme on la peut si bien connaître dans la plaque d'émail (Musée du Louvre), où le peintre s'est représenté lui-même, en signant *Johannes Fouquet*. La fabrication de l'émail est italienne, mais le jeu savant et délicat des hachures et pointillés d'or sur les modelés, semblable à celui de ses miniatures, atteste, non moins que la fermeté du dessin, la personnalité, si particulière, de l'artiste. Rien de plus français, de plus français du Centre, de plus tourangeau que ce type. On en rencontre, encore aujourd'hui, entre Cher et Loire, sur les marchés, dans les métairies, presbytères, écoles, de vivans exemplaires à chaque pas. Visage osseux, de structure robuste, assez mal équarri, peu de sourcils, front large et découvert, le nez fort et comme écrasé, les lèvres charnues et serrées, l'œil bien ouvert, le regard net et perçant, quelque chose à la fois de rustique et d'avisé, de paysan et de bourgeois, d'homme d'affaires et d'homme d'église, le type maigre et triste de Descartes et de Paul-Louis, plus que le type gras et jovial de Rabelais et de Balzac. La face imberbe, les tempes rasées, les courts cheveux cachés sous une calotte étroite, contribuent encore à accentuer le caractère plébéien et simple de cette figure ferme et douce dont la gravité pensive inspire confiance et respect.

Fouquet, comme la plupart de ses confrères, sortait-il d'une de ces familles modestes d'artistes-ouvriers où la pratique de la peinture et de la sculpture était héréditaire ? On peut le penser Vers 1400, un miniaturiste, Huguet Fouquet, travaillait à Paris pour les ducs d'Orléans et de Touraine. Lui-même devait faire souche d'artistes. Ses fils, Louis et François, deviennent de bonne heure ses collaborateurs assidus, et c'est probablement un troisième fils qu'on trouve, en 1498, avec des compagnons tourangeaux, maître d'œuvres au château de Gaillon. En tout cas, il put s'instruire à Tours : les beaux exemples et les bons peintres n'y manquaient pas. Depuis un temps immémorial, il y avait, dans l'abbaye de Marmoutier et à la basilique Saint-Martin, des ateliers et des écoles célèbres de miniaturistes. Malgré la destruction ou la dispersion, à jamais déplorable, des trésors d'art qu'on y conserva jusqu'à la Révolution, on peut encore suivre

la marche de cet art local dans quelques manuscrits recueillis à Tours et à Paris. Les bibliothèques des deux établissemens étaient ouvertes aux apprentis qu'y conduisaient les maîtres de la ville. Parmi ces maîtres, assez nombreux, au commencement du xve siècle, le plus connu était François Loiseau; c'est de lui peut-être que l'enfant reçut ses premières leçons.

En tout cas, si nous nous en rapportons à ses œuvres postérieures, Fouquet dut étudier de bonne heure, dans les librairies seigneuriales ou monastiques, d'autres enluminures que les enluminures tourangelles. A Chantilly même, les feuilles du calendrier, dans le livre d'heures du Duc de Berry, où revivent, dans les fonds, tous les plus beaux châteaux de France, le Louvre, Vincennes, Poitiers, Lusignan, avec des laboureurs, moissonneurs, vendangeurs, chasseurs, pêcheurs sur les premiers plans, par Pol de Limbourg ou Jacquemart de Hesdin, ont de tels rapports avec l'œuvre du Tourangeau, qu'il y faut bien reconnaître l'une des sources les plus vives de son talent. On retrouvera toujours chez lui ce même goût pour les architectures pittoresques et les paysages aérés, ces mêmes scrupules d'exactitude dans leur représentation, et, dans ses figures, la même intelligence franche et fraternelle des types populaires et des labeurs rustiques. Il est certain aussi qu'il dut connaître des tableaux du Nord. Sa parenté avec Jan Van Eyck est trop visible dans ses portraits pour qu'on puisse douter de ses relations avec les œuvres, sinon avec la personne, du Flamand. Est-il bien nécessaire, pour cela, de supposer qu'il ait fait le voyage de Gand, pour admirer le *Triomphe de l'Agneau?* Les villes de Bourgogne possédaient assez d'ouvrages de ce maître (*La Vierge et le chancelier Rolin*, du Musée du Louvre, est restée jusqu'à l'Empire dans la cathédrale d'Autun); il s'en trouvait encore assez bon nombre dans les cabinets italiens, pour que l'artiste voyageur ait pu s'en imprégner, en divers lieux, à toutes les époques.

On a cherché aussi comment et pourquoi il alla en Italie. On trouvera sans doute quelque jour son nom dans la suite de l'un de ces personnages, princes, ecclésiastiques, juristes, financiers, presque tous déjà collectionneurs passionnés et enthousiastes, qu'on voit, chaque année, franchir les Alpes, soit avec des titres officiels, soit pour leurs affaires privées. Il suffit que René d'Anjou ou Jacques Cœur, par exemple, se soient intéressés au jeune homme, qu'ils l'aient emmené avec eux, ou appelé

auprès d'eux, l'un entre 1438 et 1442, durant sa campagne de Naples, l'autre, à la même époque, lors d'un de ses voyages commerciaux et diplomatiques en Syrie ou en Égypte, quand il faisait escale en Toscane. Les occasions de ce genre ne manquaient pas, mais c'est vraiment faire preuve d'un singulier aveuglement patriotique que de croire, comme on l'a fait, ce jeune homme étranger appelé expressément par Eugène IV, pour faire son portrait. C'est oublier que, lorsqu'en 1443, ce Pontife rentra à Rome d'où l'avaient chassé, suivant leurs habitudes séculaires, ses turbulens sujets, il n'y avait pas mis le pied depuis 1434. Or, durant ces neuf années, installé à Florence dans le couvent de Santa Maria Novella où « pour occuper son temps, » nous dit son libraire Vespucci « étant bon calligraphe, il copiait des bréviaires, » l'exilé s'était entouré de lettrés et d'artistes. L'heure était belle pour les arts. Eugène put bénir, successivement, en ce court espace, la coupole de Santa Maria del Fiore, par Brunellesco, les secondes portes du Baptistère (les portes du Paradis), par Ghiberti, les bas-reliefs des orgues, par Luca della Robbia et Donatello; voir terminer le tombeau de Leonardo Aretino par Bernardo Rossellino, la fresque équestre de John Hackwood par Paolo Uccello, presque toutes les peintures de Fra Angelico dans le couvent de Saint-Marc, les œuvres les plus caractéristiques d'Andrea del Castagno, Domenico Veneziano, Filippo Lippi, etc. Ces artistes sont ceux dont se souviendra toujours Fouquet. Pour nous, nous n'en saurions douter, il vécut avec eux, il travailla avec eux, il prit sa part, humble encore ou déjà sérieuse, de leurs efforts et de leurs découvertes, et quand le Pape, enfin rappelé dans la Ville Éternelle, y emmena ses chers artistes de Florence, ses hôtes familiers, Fra Angelico, Donatello, Antonio Filarete, Vittore Pisano, le jeune Français, peut-être l'élève et l'aide de l'un d'eux, se trouva compris dans la bande. Fouquet ne se sentit pas, d'ailleurs, à Rome, le seul de son pays; M. Eugène Müntz a rencontré, parmi les pensionnaires du Vatican, un peintre verrier français, M. Baptiste, qui semble avoir été un artiste d'importance. Quoi qu'il en soit, c'est durant ce dernier séjour d'Eugène IV à Rome (1443-1447) que Fouquet travailla dans le couvent de la Minerve, sous les yeux de Fra Angelico qui l'habitait et qui devait y mourir (1455). Le divin moine partageait alors son temps entre la chapelle du Saint-Sacrement, au Vatican (fresques détruites au XVI[e] siècle),

et la cathédrale d'Orvieto, en attendant qu'il pût achever, au Palais pontifical, dans la chapelle de Nicolas V, l'admirable série des *Légendes de saint Étienne et de saint Laurent* (1450), l'œuvre d'Italie avec laquelle l'œuvre de Fouquet présente les rapports les plus frappans.

A quelle époque, précisément, Fouquet revint-il en France? Un acte de 1448, à Tours, constatant l'acquisition du petit domaine, sur la paroisse de l'Écrignole, où il devait vivre et mourir, semble avoir été signé non par lui, mais par son père. C'est en 1461 seulement que nous l'y trouvons, par pièce authentique, installé depuis quelques années sans doute, car il est déjà peintre du roi. A la mort de Charles VII (22 juillet), on lui apporte de Bourges l'effigie funéraire du défunt. Quelques semaines après (24 septembre), les échevins de Tours lui règlent ses honoraires pour avoir préparé, avec Chouain, architecte, et Hannes, sculpteur, « certains devis de chafauds, mistères et farces à la venue et entrée nouvelle du roy nostre Sire. » Fouquet, Houain, Hannes en furent d'ailleurs, cette fois, pour leurs frais d'imagination, dessins et maquettes. Louis XI, homme sérieux, positif, économe, fit prier, au dernier moment, les Tourangeaux de s'épargner toutes ces mises en scène, « parce qu'il n'y prenait nul plaisir. »

Dès lors, le bon Fouquet, modeste et laborieux, vit en famille, dans l'immeuble acquis en 1448. Le petit domaine se compose d'une maison avec jardin, sur la rue des Pucelles, au bas des remparts, entre deux vieilles tours, la tour Foubert et la tour des Pucelles. Cette dernière, à laquelle on accède du jardin, par un portail bâti au-dessus d'une ruelle, appartient au peintre. C'est là, sans doute, qu'étaient ses ateliers; il y pouvait travailler en paix, dans la solitude, ses fenêtres ouvertes sur la campagne. La ruelle existe encore ainsi que la tour Foubert, et, depuis ce temps, s'appelle la rue des Foucquets. La tour des Pucelles est tombée, mais son puits se retrouve dans la cave de la maison n° 1. Le logis devait ressembler à tous ceux du même temps qui égaient encore, plus ou moins mutilés, ce vieux quartier : murailles de briques rouges et noires, piliers, portails, frontons, lucarnes en pierre blanche de Bourré moulurée et sculptée, hautes toitures de fine ardoise; le peintre, sans doute, nous l'a montré plus d'une fois dans ses miniatures. Il y vécut une vingtaine d'années. Un acte nous apprend que sa femme était veuve

en 1481. La propriété resta dans la famille jusqu'en 1571, époque à laquelle elle fut vendue par sa petite-fille, Marie Foucquet, femme du sieur Portier.

III

Si le logis des Fouquet, d'un côté, permettait vite au peintre de prendre la clé des champs et d'aller, en peu d'instans, reposer sa vue sur les prairies vertes et les coteaux boisés qui avoisinent le cours sinueux du Cher, de l'autre, sa porte s'ouvrait sur les rues enchevêtrées et animées d'une ville très pittoresque et très vivante. Au retour d'Italie, il n'eut point à y ressentir cette tombée d'ennui glacial qui rend aujourd'hui la transition si pénible pour les artistes condamnés à la torpeur et à l'indifférence d'un milieu provincial. Entre Tours et Florence, au XVe siècle, la différence n'était pas aussi grande qu'elle avait pu l'être auparavant et qu'elle l'est depuis redevenue. La ville principale de Touraine, déjà très florissante sous Charles VII, à cause du voisinage de Loches et des autres résidences royales, et déjà peuplée de grands seigneurs, de dignitaires ecclésiastiques et civils, de capitaines et de juristes, avec une nombreuse colonie étrangère d'ambassadeurs et même d'artistes, s'accrut encore rapidement dès qu'elle devint, sous Louis XI, le siège du gouvernement et la capitale de la France.

C'est toujours à des Italiens que nous devons le témoignage de cette prospérité et de la vie agréable et brillante qu'on menait alors sur les bords de la Loire. En 1461, le 23 décembre, arrive à Tours, pour saluer le nouveau roi, une ambassade de la République florentine, composée d'une centaine de personnes. Les ambassadeurs étaient Mgr Filippo de' Vieri de' Medici, archevêque de Pise, Buonaccorso di Luca Pitti, Piero de' Pazzi. L'entrée fut magnifique. Les Florentins restèrent à Tours jusqu'au 15 janvier. Durant ces trois semaines, ce ne furent que visites de gala, réceptions officielles, festins, concerts, promenades. Les comptes de dépenses, avec les notes et impressions d'un chancelier très cultivé et très ouvert, publiés par l'*Archivio Storico*, nous font assister à toutes ces fêtes. Par le nombre des hauts personnages chez lesquels les envoyés vont faire visite ou vont dîner, on peut juger que la société mondaine était nombreuse, joyeuse, hospitalière. Leur plus forte dépense consiste en pour-

boires et gratifications distribués aux musiciens, chanteurs, sonneurs de luths, cithares, harpes, trombones, tambourins ou flûtes, que les autres ambassades sédentaires ou les grands seigneurs français envoient chaque jour exécuter, sous leurs fenêtres ou dans leurs salles, des aubades et sérénades. On ne jette guère moins de florins à des danseurs, bateleurs, escamoteurs. On aimait le bruit à Tours ; on y aimait aussi, et l'on y cultivait la bonne musique.

Sur ce dernier point, comme sur beaucoup d'autres, c'est encore notre Florio qui nous renseigne le mieux. Sa lettre de 1477 à Tarlati est une description complète de Tours. La véracité de l'écrivain, non plus que sa sincérité, ne peut être mise en doute. Florio est un étranger, de grande culture, un voyageur intelligent et expérimenté ; non seulement il a habité Florence et Rome, mais il a parcouru l'Asie et l'Afrique, résidé trois ans à Paris. S'il a fini par se fixer à Tours, s'il a décidé d'y terminer sa vie, c'est qu'il n'a pu trouver de résidence plus agréable. D'abord, quel climat délicieux! Nulle part de plus tièdes hivers, nulle part de meilleurs étés ! « Aucune eau plus pure ne cherche à rompre ses tuyaux dans les faubourgs de Rome que celle qui, en Touraine, s'agite et murmure, sur les pentes, en ruisseaux diligens. Ici règne l'heureuse Cérès et, plus joyeux, le père Bacchus, par qui toute la contrée abonde en vins gracieux qui n'épaississent point le sang par leur lourdeur, ni ne dessèchent les humeurs par leur dureté. Ici aussi viennent des fruits très sains, tels que les jardins des Hespérides, à mon avis, n'en sauraient porter de plus agréables, parmi lesquels il y a surtout une espèce de poires qu'on appelle Bon Chrétien, à cause de son excellence, d'une telle beauté, d'une telle suavité, de quelque façon qu'on les mange, soit crues, soit cuites, qu'elles nous donnent une idée de la bonté des fruits du Paradis. Ce fruit, parmi toutes les poires, est le plus grand et le plus durable, et si particulier au sol tourangeau que si, partout ailleurs, on le greffe ou le plante, ou le fruit ne vient pas du tout, ou il est tout à fait dégénéré. »

Notre Florentin, on le voit, ne dédaigne pas les petites joies de la bouche ; il aime plus encore les grandes joies de l'art, celles qu'on reçoit par les yeux et les oreilles. Comme beaucoup de ses compatriotes, c'est un amateur libre et avisé, très éclectique ; sa curiosité est insatiable et universelle. Lorsqu'il va faire un tour

dans la ville ou dans la banlieue, c'est « pour que son âme d'homme jouisse de la variété des choses, *ut rerum varietate humanus animus gaudeat.* » Grâce à lui, nous connaissons déjà ce que nous reverrons dans les peintures de Fouquet, la ceinture tournante et ondulante des remparts dorés de la ville, avec les silhouettes dentelées des tours, clochers, toitures, jaillissant, en groupes aériens, au-dessus de la masse confuse des maisons entassées, les hautes et larges portes s'ouvrant, dans l'enceinte, à distances égales, puis les rues grouillantes de foule, bordées de boutiques et d'ateliers, avec, çà et là, des hôtels princiers et de beaux logis bourgeois; à l'Orient, la cathédrale de Saint-Gatien, récemment décorée de son élégante façade en style nouveau ; à l'Occident, la vénérable et majestueuse basilique de Saint-Martin, entre deux églises maîtresses, celle des Bénédictins et Saint-Julien. La cathédrale, dit-il, « est une belle église, toute joyeuse, et parfaite, et si bien concordante en toutes ses parties, qu'à la voir seulement, soit dehors, soit dedans, qu'on soit triste ou affligé, on se sent heureux et gai, car toutes ses parties se joignent et s'accordent ensemble en de si justes proportions et avec tant d'harmonie qu'on y voit merveilleusement resplendir la quantité par la qualité et la qualité par la quantité. » Il n'est pas bien sûr que Jehan de Dammartin et Jehan Papin, les deux modestes et savans architectes par qui fut achevée et modernisée avec tant de goût la cathédrale, de 1432 à 1480, aient souvent entendu, dans la bouche de leurs compatriotes, un éloge plus juste de leur œuvre qu'en cette bouche étrangère !

Florio suivait assidûment les belles cérémonies qu'on faisait à Saint-Gatien ; il y admirait un clergé nombreux et bien paré, et de bons chanteurs dans la maîtrise. Toutefois, rien là de comparable, comme plaisir, à ce qu'il éprouvait à Saint-Martin. Sans doute, à cause des malheurs publics, le clergé de la Basilique, autrefois innombrable, était trop réduit : 50 chanoines, 56 vicaires, 80 chapelains, seulement ! Mais, en revanche, quel beau clergé ! Quand il voit officier à Saint-Martin, Florio croit voir le Pape et ses cardinaux. Que dis-je ? Il déclare (en priant Tarlati de ne pas montrer sa lettre à leurs amis de la curie romaine) que, sous ce rapport, la basilique tourangelle est bien plus édifiante que celle de Saint-Pierre de Rome, « cette église si noble, si superbe, mais qui n'aurait que peu de messes, si des prêtres étrangers, Hongrois, Daces, Teutons, Gaulois, Espagnols,

ne suppléaient, par leur dévotion, à l'indifférence et à la paresse des nôtres. » Il n'ose même pas parler de la Basilique de Saint-Paul hors des murs « où le culte, à cause de l'insolence de ses prêtres, est abandonné à des moines qu'on voit s'y traîner, le cou tordu. » Oui, oui, répète-t-il, c'est une honte pour l'Italie, mais, en vérité, « pour la piété, pour les cérémonies du culte, pour la dévotion des clercs, ce n'est pas seulement par la France, en général, qu'elle est dépassée, c'est par une petite ville de France! »

Malgré l'excellence des chœurs à Saint-Martin, la meilleure musique qu'on puisse entendre, néanmoins, c'est celle de la chapelle royale, au vieux château, près de la Loire. Chaque jour, les chanteurs de Louis XI y exécutent la messe et les vêpres. « Ce sont tous des artistes choisis, les meilleurs du royaume, mais, parmi eux, par la voix et par l'art, Jean Okegam, trésorier de Saint-Martin, maître de la chapelle, resplendit comme Calliope, la favorite d'Apollon, et de même qu'elle sur les Muses, lui, de beaucoup, l'emporte sur tous les autres. Tu ne pourrais ne pas l'aimer, cet homme, tant il est supérieur par la beauté du corps, tant il domine par la grâce de ses allures et de son langage. Lui seul, parmi les chanteurs, lui seul est sans défaut, et, lui seul, comme le phénix en Arabie, peut supporter la fréquentation et l'analyse. C'est là vraiment qu'on comprend ce que vaut la musique et que l'on convient combien la voix humaine l'emporte sur tous les autres instrumens de musique. » Musiciens et chanteurs se rencontreront fréquemment dans l'œuvre de Fouquet; nous savons d'où ils sortent.

Florio fait de longues promenades dans lesquelles le peintre dut plus d'une fois l'accompagner. En sortant de la chapelle royale, tantôt il traverse, sur la Loire, « ce long et large pont, tout de pierre, » récemment achevé, et suit la berge jusqu'à l'abbaye de Marmoutier dont la librairie célèbre contient tant de beaux livres historiés; tantôt il sort de la ville, par la porte occidentale, et s'achemine vers la résidence champêtre du roi bourgeois, le Plessis (ou les Montils), dont l'accès ne semble pas avoir été alors aussi redoutable et effrayant qu'il le devint bientôt, suivant Commynes. En tout cas, Florio y avait sans doute ses entrées faciles, car il s'étend avec complaisance sur l'aménité du lieu, le plaisir qu'on y goûte à trouver de brillantes réunions et des compagnies instructives, tant de gentilshommes que

d'hommes d'étude ou d'église, à suivre de belles chasses à courre ou au faucon, à voir les magnifiques costumes, les nobles chevauchées, les triomphans cortèges des ambassadeurs de tout pays qui s'y succèdent sans cesse et dont la variété lui réjouit l'esprit autant que les yeux.

Les habitans de Tours ne l'enchantent pas moins que son climat, ses fruits, ses prêtres, ses musiciens, sa cour. Il admire en connaisseur « la belle santé de ces Français qui, en général, en jouissent jusqu'à l'extrême vieillesse, ce qui ne serait point, si, comme on le dit en Italie, ils étaient voraces et crapuleux (chez nous, ajoute-t-il, on se retient davantage, mais plus par avarice que par tempérament). » Il n'est pas moins ravi de leur politesse et de toutes leurs bonnes manières, soit entre eux, soit vis-à-vis des étrangers. Quant aux femmes, il n'en saurait dire trop de bien : « Ce que je ne puis taire, c'est que les femmes mêmes, dans cette ville, ont une telle honnêteté, une telle dignité dans la tenue, elles portent des toilettes si magnifiques et si décentes, sans aucune lascivité, qu'elles savent à la fois séduire tous ceux qui les voient et garder leur pudeur intacte ; je passe sous silence leur grâce aussi et leur beauté, pour ne point sembler trop contemplateur de ce genre de formes. » Florio passe ses soirées chez son hôte, le chanoine de Saint-Gatien, « homme de vie intègre, de mœurs probes, accompli en savoir, et, pourtant, sans orgueil ni faste, » où fréquente la meilleure compagnie, car le chanoine « aime tellement les lettrés qu'il fait ses délices de vivre avec eux, et juge que c'est là trouver le bonheur. » — « Ne t'étonne donc pas, dit Florio en terminant sa lettre, si, parmi de tels hommes, religieux, hommes d'église, laïques, je mène une vie tranquille et heureuse ; ne t'étonne pas, non plus, si, ayant déjà passé seize ans hors de mon pays, il ne m'est pas encore venu la moindre pensée de retourner dans notre province. Je crois même, s'il plaît au grand architecte, que je finirai mes jours en France, puisque je n'ai trouvé nulle part une patrie plus saine et plus opulente, ni des gens plus humains. »

On a souvent constaté l'extraordinaire et irrésistible séduction exercée par l'Italie sur les artistes et les lettrés du Nord. N'est-il pas curieux, en sens inverse, de voir cette séduction opérée sur un Toscan, au temps de Laurent de Médicis, Marsile Ficin, Politien, par la France encore tout endolorie de ses longues misères? N'est-il pas inattendu d'apprendre que ce Tours, où tra-

vaillaient Jean Fouquet et Michel Colombe, pouvait être préféré à la Florence de Donatello, Luca della Robbia, Filippo Lippi, Benozzo Gozzoli, par un compatriote même de ces grands artistes, qui connaissait leurs œuvres, les comprenait, les admirait, mais qui était assez éclairé et restait assez impartial pour pouvoir leur en comparer d'autres.

Les ateliers, très célèbres, très occupés, de Fouquet et de Colombe n'étaient pas, d'ailleurs, les seuls où Florio et les autres amateurs pouvaient aller distraire et instruire leur dilettantisme. La présence de la cour amène à Tours, durant un demi-siècle, des artistes de plus en plus nombreux et divers. Au temps de Florio et de Fouquet, parmi les peintres, on connaît Mathurin Poyer et son fils, Jean Poyer, qui devait travailler plus tard pour Anne de Bretagne; Pietre André, huissier de salle et peintre de Mgr d'Orléans, artiste très en vue et considérable, auquel on a attribué le *Jugement dernier* de la chapelle du château de Châteaudun et qui peignit, en 1472, un grand retable, la *Nativité*, pour Plessis-lès-Tours, Allart Folarton, l'auteur de décorations murales à l'Hôtel de Ville, dont nous avons une description contemporaine; Tassis Vinet, qui fit les cartons de plusieurs grandes verrières dans le même édifice. Tous ces collègues de Fouquet sont mis sur le même rang que lui, pour les honneurs et les profits, dans les pièces officielles, et ne devaient pas être des hommes médiocres. On voit aussi, de temps à autre, passer à Tours des artistes célèbres dans les provinces limitrophes : c'est Coppin Delft (d'origine hollandaise, d'après son nom), l'un des favoris du roi René, qui, en 1482, décore la chapelle du Dauphin dans la Basilique de Saint-Martin; c'est le fameux Jehan Perréal ou Jehan de Paris, architecte, décorateur, peintre, sculpteur, dont la résidence habituelle est la ville de Lyon, un prédécesseur, par l'activité et l'universalité, comme par les fonctions, de Primatice et de Le Brun et qui fournit des dessins d'ensemble aux sculpteurs de toute la France (c'est lui qui donna à Michel Colombe les projets du tombeau de la cathédrale de Nantes et des tombeaux de Brou). En 1472, il fait marché à Tours pour les cartons de la grande verrière dans la cathédrale.

Dans ce centre actif et heureux, où s'élabora l'art de la première Renaissance française, l'art de la Loire, on trouve encore plus d'architectes, de sculpteurs, de tapissiers, d'orfèvres, de brodeurs, de huchiers, que de peintres. Leurs noms, et souvent

des renseignemens assez précis sur leurs œuvres, nous ont été donnés, dans leurs savantes publications, par De Grandmaison et le docteur Guiraudet. Tout ce monde fourmillait autour des riches financiers, des ecclésiastiques opulens, des gentilshommes dépensiers, des diplomates amateurs, habitant d'élégans hôtels reconstruits dans le style nouveau, vivait par eux, travaillait pour eux. Les fêtes, publiques ou particulières, qui se succédaient sans trêve, sous toutes sortes de prétextes, avec arcs de triomphe, tentures peintes, parades, revues et cavalcades, tableaux vivans et pantomimes, représentations de mystères et farces, cortèges parés, bals et concerts, ne cessaient de fournir à toutes ces catégories d'artistes des occasions éclatantes de montrer leur savoir et d'exercer leur habileté.

C'est toute cette vie, si brillante, si sérieuse aussi, de Tours au XVe siècle, toute cette société cosmopolite, que nous allons retrouver dans les compositions de Fouquet. Gens d'église, capitaines, hommes d'armes, diplomates, lettrés, financiers, marchands, c'est eux qu'il fera revivre, aller, venir, parler, à travers les ruelles tortueuses de la ville ou sous les plafonds peints, entre les lambris dorés, sur les beaux tapis de leurs calmes intérieurs, comme il nous montrera aussi, en plein air, toute la population, rustique et laborieuse, de la banlieue, laboureurs, vendangeurs, mariniers, pêcheurs, au milieu des verdures fraîches de leurs vastes prairies traversées par les eaux jaunes de la Loire ou les eaux vertes du Cher, parmi les panoramas de longs côteaux bleuâtres sur lesquels blanchissent les tours, carrées ou rondes, des donjons à poivrières protégeant les logis champêtres, moitié brique, moitié pierre, dont la bigarrure sourit doucement au soleil sous leurs coiffes bleues d'ardoises légères.

IV

Ainsi qu'on l'a déjà pu voir par certains faits de sa vie, Jehan Fouquet fut donc un vrai peintre, un peintre au sens le plus complet du mot, un peintre tel qu'on l'entendait au XVe siècle, apte aux besognes les plus diverses, publiques ou privées, glorieuses ou obscures, qui rentraient alors, d'après les habitudes et les règlemens, dans les obligations du métier. De ses travaux décoratifs, peintures murales, toiles peintes, cartons de tapisseries, patrons de sculptures, tableaux d'église, par malheur,

rien n'a survécu. Ce n'est pas que son nom ne vienne, tout d'abord, flotter sur nos lèvres en présence de certaines œuvres contemporaines; dans le beau plafond de la chapelle Jacques Cœur, à Bourges, les anges sourians, petits-fils de Van Eyck, sont des anges de famille; comme ceux de Fouquet, ils ont respiré, en passant, l'air subtil de Toscane; dans le triptyque de l'église Saint-Antoine, à Loches, la *Marche au Calvaire*, le *Crucifiement*, la *Mise au tombeau*, c'est encore plus la clarté vive de Fouquet dans les ordonnances, son naturalisme franc et ingénieux dans les types et les expressions, et, si l'on n'y peut voir, à cause de la date (1485) un peu postérieure à celle de sa mort, une œuvre complète de sa main, on doit au moins y reconnaître des panneaux dessinés par lui et terminés par ses fils. Beaucoup d'autres débris du passé, vestiges de fresques ou fragmens de verrières, dans la région tourangelle, peuvent éveiller aussi le même souvenir. Néanmoins, ce ne sont point là des œuvres assez authentiques, ou suffisamment personnelles, pour qu'on y veuille chercher des preuves certaines de son génie.

Cinq tableaux peints, une centaine de miniatures, voilà, en somme, le seul bagage incontestable qu'on puisse, jusqu'à présent, restituer au peintre royal, si célèbre et si fécond. Hâtons-nous de dire que ses prédécesseurs ou successeurs dans la faveur des rois Charles VII et Louis XI, Pierre Hennes, Jacob de Litemont, Henri Mellin, Coppin Delft, Jehan Perréal, Jehan Poyer, Jehan Bourdichon, ont été plus maltraités encore par notre indifférence. Des quatre premiers, aucune trace; quant aux trois derniers, les ouvrages qui leur ont été rendus, le *Tombeau de François II de Bretagne* dans la cathédrale de Nantes, dont les projets, exécutés par Michel Colombe, sont dus à Jehan Perréal, et le *Livre d'heures de la reine Anne de Bretagne*, enluminé par Bourdichon et Poyer, suffisent sans doute à nous expliquer leur renommée: toutefois cette beauté même ne peut que grossir en nous le regret de ne point connaître les autres travaux dus aux mêmes artistes, travaux si nombreux et si importans.

Les cinq panneaux de Fouquet, même celui qui représente un sujet religieux, *la Vierge et l'Enfant*, sont des portraits; or, nous le savons, c'est le portraitiste surtout qu'admirèrent en lui Filarete, Florio, tous ses contemporains. C'est un bonheur, sans doute, mais bien incomplet, puisque, dans la série, ne se retrouve point le plus célèbre, le *Portrait d'Eugène IV*. C'était,

hélas! (chose rare alors et que tous ont signalée comme une sorte d'innovation) une peinture sur toile, et la fragilité de la matière a pu hâter sa destruction. C'était aussi (chose encore peu commune) un assemblage de portraits, une vraie peinture d'histoire. Le Pape s'y présentait entre deux dignitaires; tel on verra, quelques années plus tard, Sixte IV, entouré de ses quatre neveux, dans la fresque de Melozzo à la librairie Vaticane; tel, au siècle suivant, Léon X avec deux cardinaux, dans le tableau de Raphaël. Étaient-ce des figures en pied ou à mi-corps? Nous l'ignorons. Elles étaient sans nul doute de grandeur naturelle. La gravure, assez soignée, du XVIe siècle, qui circule dans les recueils de biographies pontificales, n'a reproduit que le personnage principal. On y voit Eugène, à mi-corps, de trois-quarts, le bras gauche appuyé sur une balustrade, la main droite reposant sur le poignet gauche; il semble être debout. Son costume est tout à fait simple, de ceux qui plaisaient à Fouquet comme ils plaisent à tous les peintres physionomistes : calotte plate à liséré de fourrure, surplis uni, de linge, à petits plis; col étroit et bas. Au-dessus de ce corps tranquille, la tête, forte et grave, s'enlève en vigueur, avec des accens très marqués dans les creux et saillies, les orbites, les sourcils, les ossatures, les rides et les veines. A travers la traduction fatalement infidèle, quoique sincère, d'un artiste postérieur, on reconnaît bien encore ce respect scrupuleux, cette étude attentive de la vie et de la nature qui attirèrent alors au Français l'admiration de ses émules d'Italie poursuivant le même idéal de vérité.

Des cinq panneaux retrouvés, deux sont au Musée du Louvre (le Roi *Charles VII* et le chancelier *Jouvenel des Ursins*), deux en Allemagne (*Étienne Chevalier*, au Musée de Berlin, *Jeune homme inconnu*, dans la Galerie Liechtenstein à Vienne), le cinquième au Musée d'Anvers (*la Vierge et l'Enfant Jésus*). Le Portrait du roi, au Louvre, est regardé, par quelques érudits, comme un spécimen du jeune talent de Fouquet, avant son départ pour l'Italie. Les petits rideaux verts, glissant, dans le fond, sur une tringle, encadrent, nous assure-t-on, trop mesquinement, trop prosaïquement, l'effigie royale, pour que ce futile décor ait été conservé par un homme revenant d'Italie. L'argument, à vrai dire, ne suppose ni une connaissance bien sûre de l'art toscan du XVe siècle où les accessoires de ce genre, topiques et significatifs, sont d'ordinaire scrupuleusement conservés, ni sur-

tout une observation bien attentive des habitudes de Fouquet, qui garda toujours ce respect du détail exact, comme une affirmation probante de sa rigoureuse sincérité. Sans doute, l'inscription, *Le Très Victorieux Roy de France*, jamais employée avant la reprise de la Guienne (1451), peut avoir été ajoutée après coup. Qu'importe ? Cette date même (1450 à 1460) ne se lit-elle pas dans les traits du modèle et dans le style de la peinture?

Si Charles VII, à cette époque, est le « Très Victorieux, » c'est aussi le « Très Malheureux. » Les désillusions, de toutes parts, l'accablent en même temps que la gloire. Sa bonne conseillère des mauvais jours, Agnès, est morte; le Dauphin, son fils, en exil, maudit, de loin l'inquiète et le menace. L'ancien roi fainéant devenu, sur le tard, un vrai roi, justicier, laborieux, populaire, ne sent, autour de lui, qu'un fourmillement d'ingratitudes et de trahisons. Avant qu'il se laisse mourir, il est, depuis longtemps, usé, navré, flétri. Sous son lourd chapeau bleu rayé de zigzags blancs, dans son épaisse jaquette, quelle allure triste et comme endolorie! Traits tirés, face bouffie, chairs congestionnées et couperosées. Un tel visage porte-t-il moins de quarante-cinq à cinquante ans? Évidemment, le peintre a été aussi franc, d'une franchise rude et virile, avec son roi, qu'il l'a été avec lui-même. La ressemblance est criante, d'une exactitude implacable et qui apitoie. Tel sans doute apparaissait le pauvre Charles, écoutant la messe, entre les rideaux de sa logette, à la Sainte-Chapelle de Bourges, où le tableau resta jusqu'à la destruction de l'admirable édifice par le cardinal de La Rochefoucauld, en 1757. Quand Fouquet voudra donner de son roi une image moins pénible, il saura bien, d'ailleurs, retrouver, sous le masque de l'âge et des souffrances, le galant chevalier d'autrefois; vers le même temps, dans une miniature célèbre, l'*Adoration des Mages*, Charles VII, aussi grave, mais moins accablé, et retrouvant, pour la circonstance, sa noble allure, s'agenouille aux pieds de la Vierge. C'est bien exactement le même homme, du même âge, avec les mêmes caractères, mais l'expression est tout autre et suffit à le transformer. Après tout, n'en est-il pas de même dans la vie? L'homme d'État qui se lève, énervé, maussade, fripé, se ressemblera-t-il à lui-même une heure après, dans une cérémonie publique, sous le feu de la parole ou de l'action? Rien ne prouve mieux encore la sagacité et la souplesse de l'artiste véridique. Quant à sa technique, malgré l'usure et

les repeints, on la perçoit assez encore pour en constater l'ampleur et la force : c'est la technique d'un peintre vigoureux, en pleine maturité, celle-là même qu'on admire au Salon carré, sur un panneau moins délabré, le *Portrait du chancelier Guillaume Jouvenel des Ursins* (1400-1472).

Plus âgé de trois ans que son roi, peint vers la même époque, son heureux conseiller forme avec lui un singulier contraste. Gros et gras, le visage plein et vermeil sous sa calotte de cheveux ras, on dirait d'un bon moine réjoui, joignant les mains devant son lutrin, si la riche houppelande de pourpre à fourrures qui l'enveloppe, la somptueuse escarcelle d'or pendant à sa ceinture, les magnifiques lambris dorés, plaqués de marbres précieux, portant ses écussons héraldiques, ne nous annonçaient hautement l'importance du personnage. Guillaume est un dignitaire puissant, repu et sanguin, opulent, solennel, vaniteux. Fouquet lui en a donné, honnêtement et largement, pour ses écus; si le chancelier a pu se mirer dans son image, les courtisans moqueurs l'y ont bien dû reconnaître aussi. Le style de cette figure si vivante est robuste et magistral; la peinture en est chaude et riche. Il faudra bien du temps avant qu'on ne retrouve, en un portrait français, une telle vigueur de franchise. Avec son intelligence accoutumée des traditions, qu'il modifie sans les détruire, Fouquet a su, d'ailleurs, associer harmonieusement, à de fortes couleurs, les joyeuses dorures du Moyen Age, accentuant ainsi le luxe du milieu où s'épanouit son modèle.

L'or aussi est employé, mais plus discrètement et pour de simples détails, dans les deux panneaux qui formaient autrefois un Diptyque dans l'église de Melun. L'œuvre complète, souvent décrite, très admirée, resta en place jusqu'au XVIIIe siècle. Les peintures étaient alors encadrées dans une riche bordure de velours ornée d'orfèvreries et d'émaux peints, probablement semblables au médaillon du Louvre. A la suite d'aventures inconnues qui les séparèrent, l'une d'elles, *la Vierge*, entra au Musée d'Anvers, avec les collections Van Ertborn ; l'autre, *Étienne Chevalier et son patron*, achetée à Bâle, vers 1805, par M. Brentano, de Francfort-sur-le-Mein, n'est sortie de sa famille qu'en 1896, pour aller au Musée de Berlin, malgré plusieurs tentatives françaises pour ramener cette pièce précieuse à son lieu d'origine. De tout temps, *la Vierge* de Melun a passé pour l'image d'Agnès Sorel, la protectrice de Chevalier, qui fut l'un de ses

trois exécuteurs testamentaires. Certains traits communs avec la statue funéraire de Loches, la hauteur du front bombé et très découvert, l'absence presque complète de cils, la finesse du nez, la petitesse de la bouche, et, de plus, la rondeur ferme du sein jaillissant de la robe dégrafée, cette beauté dont Agnès était fière, donnent quelque vraisemblance à cette tradition. Quoi qu'il en soit, la mère et l'enfant trahissent encore l'étude d'après nature, étude pénible, à peine transposée. Les angelots pourprés, voltigeant à la cantonade, ne suffisent pas à diviniser le groupe. Reste une grande dame, de beauté française, non classique, mais intelligente et affable, une reine, si l'on veut, coiffée en arrière d'une haute couronne surchargée de rubis et perles, en robe bleue, robe de gala, très serrée autour de la taille longue et fine, avec ceinture pendante d'orfèvrerie et, sur les blanches épaules nues, un manteau blanc doublé d'hermine. Elle regarde doucement son nourrisson, aux cheveux roux et aux yeux gris, un petit Français aussi, nu, assis, sur ses genoux. La peinture, désaccordée, grisâtre, frottée, éteinte, a beaucoup souffert; autant qu'on en peut juger, le style, surtout dans les contours de l'enfant, est encore sec et dur, comme d'un homme qui pense trop aux naturalistes âpres des fresques ultramontaines.

La même fermeté, mais, cette fois, avec une entière franchise et une admirable aisance, s'affirme dans l'autre panneau de Melun, mieux conservé, au Musée de Berlin. Ici le grand trésorier de France se présente, agenouillé, les mains jointes, dans un intérieur, accompagné par son patron, saint Étienne. Celui-ci est debout, en robe noire à bandes d'orfroi, tenant, sur un riche missel, la pierre de son martyre; sa tête blonde et tonsurée est d'une expression fervente et digne, aussi réelle et aussi vivante que la tête, couronnée de cheveux noirs, de l'adorant en houppelande pourprée; le saint et son protégé sont également des portraits; le fond de marbres à pilastres accentue la réalité de la scène. L'exécution des visages, des mains, des draperies, des accessoires est d'une sûreté et d'une délicatesse comparables à celles des meilleurs Florentins, que le Tourangeau rappelle encore par l'aération légère et fine des fonds lumineux où se juxtaposent ses colorations fraîches et claires.

Le dernier portrait qu'on puisse résolument lui attribuer se trouve à Vienne, au palais Liechtenstein. C'est un homme, d'une trentaine d'années, rasé, aux traits irréguliers; yeux inégaux

et affectés d'un léger strabisme, grande bouche, lèvres épaisses, l'oreille ronde et trop forte, la main gauche sur une balustrade. Costume très simple : toque noire, vêtement noir, avec un fermail au col, une exquise orfèvrerie. L'œuvre est datée de 1456, en caractères capricieux comme ceux de l'émail du Louvre. M. Friedlander croit y trouver un autre portrait de l'artiste; c'est, je crois, une erreur. Malgré quelques traits voisins dans les types, la structure des maxillaires, la disproportion dans la grandeur des yeux, on ne saurait reconnaître, à Paris et à Vienne, le même personnage. Peut-être y a-t-il entre eux un air de famille; peut-être avons-nous là le portrait d'un frère ou parent de Fouquet. Quoi qu'il en soit, c'est un type très français aussi, analysé et individualisé avec une énergie et une finesse tranquilles qui en font encore un chef-d'œuvre.

V

Si grande que soit la valeur des portraits de Fouquet, c'est bien mieux encore, c'est seulement dans ses miniatures que se peuvent à plein connaître et mesurer l'originalité et l'étendue d'un talent si personnel et si novateur qu'on serait tenté de l'appeler du génie, si ce mot glorieux n'avait, de notre temps, perdu toute sa valeur par le sot abus qu'en font la vanité, l'ignorance et la flatterie. Talent ou génie, d'ailleurs, peu importe, car la personnalité de Fouquet, suivant la loi commune, n'est point une fleur qui se soit épanouie hors de saison, sans semence, sans culture; on en peut mettre à jour les racines, comme on peut montrer, autour d'elle, d'autres fleurs presque aussi parfumées et charmantes. Fouquet n'est pas le seul qui, vers le milieu du xve siècle, sut excellemment combiner les traditions réalistes des Flandres, précisées par les enlumineurs du Duc de Berry et du Duc de Bourgogne, avec les traditions expressives des miniaturistes français, sous l'action encore flottante, le plus souvent indirecte, mais déjà irrésistible, de l'art italien. On en pourrait citer de nombreux exemples à la Bibliothèque Nationale et dans presque toutes les grandes bibliothèques de l'Europe. Qu'il nous suffise de rappeler les admirables miniatures du missel de Jouvenel des Ursins, brûlé en 1870 à l'Hôtel de Ville de Paris, dont il nous reste quelques gravures, celles du Froissart de la Bibliothèque Nationale, celles du roman de la *Doulce Mercy*, par

le roi René, à la Bibliothèque Impériale de Vienne. Les artistes anonymes qui illustrèrent ces précieux manuscrits furent de vrais et heureux maîtres, et dans leurs compositions minuscules sont déjà abordées, et souvent résolues, toutes les difficultés de l'art de la peinture. Comment s'en étonner, puisque ces mains, si légères et délicates lorsqu'elles effleuraient le vélin, étaient les mêmes qui brossaient à larges traits des figures colossales sur les toiles à décors et les cartons de tapisseries, celles qui posaient, lentement, consciencieusement, sur le bois des retables, des figurines d'une réalité palpable en un milieu exact d'architectures ou de paysages? La bonne fortune de Fouquet, en son temps, fut d'aller respirer sur place le souffle tout frais encore, exquis et printanier, de la Renaissance italienne à son aurore; sa bonne fortune, dans le nôtre, c'est que son nom, le premier, ait pu sortir de l'injuste oubli dans lequel sont encore perdus ceux de ses émules.

Le chef-d'œuvre de Fouquet, dépecé à la fin du XVIIe siècle par quelque noble vandale, le *Livre d'heures d'Étienne Chevalier*, dont quarante feuillets s'alignent glorieusement, dans la tribune de Chantilly, entre les travaux juvéniles et fraternels de Filippino Lippi et de Raphaël, fut exécuté, entre 1450 et 1460, au retour d'Italie. Ce ne saurait être un coup d'essai. L'artiste, d'un bout à l'autre, s'y montre si sûr de lui, en telle possession, aisée et constante, d'une technique savante et d'une conception personnelle, qu'on lui doit supposer une assez longue suite d'études et d'expériences antérieures. Où retrouver ces premiers efforts, ces tâtonnemens, toujours si touchans, de l'individualité qui se cherche? M. Bouchot a cru les voir dans cent vingt petites images d'une *Bible moralisée*, commencée par André Beauneveu, continuée, après sa mort, comme il arrivait souvent, par divers enlumineurs de moindre talent, sans jamais être achevée. Nous ne saurions, cette fois, nous ranger à son opinion. Ces images, assez faibles, sentent plutôt l'imitation maladroite d'un style déjà fait que la recherche, hésitante et confuse, mais active, ardente, progressive, d'un style nouveau. C'est peut-être dans quelque bibliothèque d'Italie, à Florence ou à Rome, qu'il faut s'attendre à trouver le document désiré.

Pour le moment, les miniatures qu'on lui peut sûrement attribuer se réduisent à trois séries : 1° les fragmens du *Livre d'Étienne Chevalier* (1450-1460), dont quarante se trouvent à

Chantilly, deux au Musée du Louvre, un à la Bibliothèque Nationale, un au British Museum ; 2° 11 miniatures des *Antiquités judaïques* à la Bibliothèque Nationale ; 3° une partie de l'illustration des *Chroniques de France* (Fr. 6465. Bibl. Nat.). On y doit joindre le frontispice d'une traduction de Boccace, *Du cas des nobles hommes et femmes*, à la Bibliothèque de Munich (vers 1459), et, très vraisemblablement, un frontispice des *Statuts de l'ordre de Saint-Michel* (vers 1462), qui lui a été restitué par la clairvoyance de M. Paul Durrieu.

Des trois séries ci-dessus, la plus parfaite, celle qui, d'un bout à l'autre, porte la marque d'une exécution personnelle et attentive, sans intervention d'élèves, est celle qui, commandée par maître Étienne Chevalier, porte, à chaque feuillet, les initiales, en or, du grand dignitaire. C'est là que, rentré en son logis, tout fraîchement ravi des clartés d'Italie et des élégances toscanes, le bon ouvrier les accommoda, avec le plus de charme et de verve, à ses habitudes d'observation nette et franche ; c'est là que, sans se soustraire en rien aux exigences natives de son tempérament tourangeau, plus positif que rêveur, plus sensible aux réalités de la vie active qu'aux inquiétudes d'un idéal mystique ou littéraire, il purifia pourtant, il agrandit, il poétisa, par un sentiment nouveau de grâce et d'harmonie, le réalisme septentrional, à l'heure même où, chez les Flamands sédentaires, malgré la supériorité exceptionnelle de Van der Weyden et de Memling, eux aussi, d'ailleurs, allégés et exaltés par le contact de l'Italie, ce réalisme allait vite dégénérer en un maniérisme prosaïque de laideur grimaçante et brutale, mal sauvé le plus souvent par la routine d'une technique insuffisante et attardée.

Dès que les yeux, dans la tribune de Chantilly, s'arrêtent sur la suite des feuillets alignés où reluisent les initiales d'Étienne Chevalier, c'est d'abord, pour eux, un ravissement d'ensemble. Une clarté générale, une clarté délicieuse, la clarté toscane, qui est aussi la clarté française, illumine ces histoires minuscules. C'est le coloris doux et tendre des fresques florentines, de Masaccio et d'Angelico, d'Uccello et de Castagno, avec leurs délicatesses matinales et printanières d'harmonies argentines dans les visages blancs, les étoffes fraîches, l'atmosphère limpide, les architectures légères, les paysages aérés. C'est leur ordonnance pondérée, facilement intelligible, où les figures principales dégagent, tout de suite, leurs attitudes et leurs mouve-

mens : quel que soit le nombre des assistans et des comparses (la foule en est parfois grande), leur présence ne cause ni encombrement sur la scène, ni étonnement chez le spectateur. C'est leur goût de gravité et de sobriété dans le choix discret des accessoires, la suppression des détails inutiles, la simplification des draperies. C'est leur recherche de vraisemblance dans la perspective des figures et des lieux par l'exactitude des fuites linéaires et des dégradations atmosphériques. C'est, tour à tour, leur finesse et leur force dans la réalisation des types vivans et dans leur transposition historique ou légendaire ; c'est aussi leur grâce ou leur vigueur dans l'expression religieuse, sentimentale, passionnée ou dramatique, des physionomies. Il suffit de saisir ces qualités extérieures de réalisation technique pour comprendre en quoi, dès lors, Fouquet diffère de ses prédécesseurs ou contemporains, dans la région française et la région flamande, et comment il est, d'ores et déjà, chez nous, non plus le dernier peintre du Moyen Age, mais le premier peintre de la Renaissance. La simple comparaison d'une de ces feuilles de Chantilly avec une feuille, même la plus brillante, de la Bibliothèque de Bourgogne, montrera l'évolution commencée et le progrès accompli.

Ce qu'il y a d'étonnant chez Fouquet, c'est qu'avec tant d'enseignemens reçus d'un cœur évidemment si docile et si enthousiaste parmi les Toscans, il ne trahit nulle part, vis-à-vis d'eux, aucun servage apparent. L'imitation de ses modèles se réduit à l'emploi de quelques détails matériels dans l'architecture, le mobilier, l'ornement. Certes, on sent dans son œuvre, presque à chaque pas, on peut indiquer, très sûrement, en certains endroits, le contre-coup prolongé de ses admirations; ici, c'est Ghiberti ; là, c'est Luca della Robbia, ou Pisanello, ou Masaccio, ou Fra Angelico ; plus loin, Giotto même et les peintres d'Assise, qui se tiennent, derrière lui, à voix douce, qui le conseillent et l'encouragent. Il a respiré leur âme, il s'est rempli de leur souffle, il a appris d'eux à voir plus clair, penser plus ferme, parler plus juste : leur esprit le fortifie et l'anime ; mais c'est tout. Son admiration ne se change jamais en imitation ; s'il pense toujours à ces maîtres, il ne les copie jamais. Ce Tourangeau, si toscanisé, devient le plus français de tous nos peintres, et, dans ce grand désordre politique et social du XVe siècle, c'est lui qui, d'avance, développe, spontanément et clairement, les qualités

essentielles et durables de notre génie, avec une telle supériorité, qu'on aura peine, après la crise éphémère du XVIe siècle, à les retrouver et les dégager, par lents efforts, de nos routines et de nos préjugés, aussi nettement que lui.

C'est à la fois dans la composition, l'observation, l'expression, l'exécution, que Fouquet déploie son originalité, qu'il pressent et essaie toutes les ressources du génie national. Sans rien perdre des traditions franco-flamandes de l'âge précédent, qui avaient éveillé en lui l'amour naïf et profond de la nature et de la vie, il choisit, dans les enseignemens de l'Italie nouvelle; avec un tact admirable, il choisit seulement tout ce qui peut éclairer et épurer cet amour. Cette double assimilation, en regardant tantôt le Nord, tantôt le Midi, qui deviendra de règle pour les peintres français, s'opère déjà chez lui avec une aisance et une liberté exemplaires. Il suffit, pour s'en convaincre, d'analyser les deux premières feuilles des *Heures de Chevalier*, le frontispice, comme on pourrait faire toutes les autres.

Une même scène, à la fois idéale et réelle, s'étend sur les deux feuilles qui, dans le livre relié, devaient se faire face. A droite, un portail d'église, en style flamboyant, avec des statuettes dorées de rois, saints, prophètes, anges, s'étageant dans les montans et voussures, sous des dais fleuris : c'est la France. Dans la baie du portail, une niche cintrée, à coquille antique, soutenue par deux colonnettes corinthiennes en lapis lazuli, sur un fond de panneaux rectangulaires, dans la même matière : c'est l'Italie. Dans cette architecture internationale, composée avec un goût parfait, se tient la Vierge, assise, drapée en un grand manteau d'azur, dont les plis abondans ondoient, s'accumulent et s'étalent avec une excessive ampleur : c'est la Bourgogne. La Vierge, elle-même, blonde, grassouillette et fraîche, portant la haute couronne emperlée, ressemble à celle de Melun comme une sœur cadette, plus candide et moins mondaine; même largeur du front, même absence de sourcils, même finesse du nez et des lèvres, même abondance et blancheur de la gorge : c'est la Touraine. Le Bambino, plus souple et vivace qu'à Melun, tette avidement cette belle gorge qu'il caresse des deux mains. C'est un bel enfant, bien découplé, naturel et joyeux; ni le nouveau-né anguleux et recroquevillé des Flandres, ni le *puttino* lourd, à grosse tête, comme gonflé dans ses bourrelets charnus, de Florence, mais un bon petit Français, leste, prêt à jouer et

rire. Ni lui, ni sa mère, d'ailleurs, n'affectent un sentimentalisme mystique. Ce groupe d'une nourrice royale et d'un nourrisson royal est charmant, chaste et digne, sans nulle recherche d'idéalisme. Mais le recueillement pieux de la mère est si naturel, la gaîté de l'enfant est si franche, que cette sincérité délicieuse suffit à ravir les yeux et la pensée, et que notre imagination enchantée ne s'étonne point de voir, devant ce groupe divinisé, se tenir respectueusement à distance, pour l'adorer, une nombreuse assistance.

Ce n'est plus, ici encore, l'assistance, immobile et muette, des saints et des saintes, simplement rangés, en Flandre comme en Italie, près des donateurs en prière, aux côtés d'une figure divine. La scène est vivante, la scène est réelle ; c'est un concert, un concert dans une chapelle florentine, lambrissée de boiseries, avec pilastres cannelés à chapiteaux fleuronnés (les chapiteaux de Fra Angelico) encadrant des plaques de lapis autour d'un *pavimento* de marbres précieux. Sur la corniche classique de la *spalliera* gambadent, tenant les écussons du trésorier, avec de longues guirlandes de feuilles de laurier suspendues à leurs épaules, des enfans nus et ailés, les amours et les génies des bas-reliefs romains, les *putti* de Jacopo della Quercia, Donatello, Desiderio da Settignano, Mino da Fiesole, etc., qui se croient des anges pour la circonstance. Le ciel pur et chaud qui éclaire cette salle hypètre est d'un bleu intense, égal, profond, méridional.

Tout ce décor, portail, statues, lambris, est encore avivé par une pluie d'or, rehauts, hachures, pointillés, qui, en certains endroits, couvre des parties entières. Les cheveux de la Vierge, sa couronne, les cordons de sa robe, sont en or pur; sur les plis de son manteau, les clairs éclatent dans un piquage d'or. Il en est de même pour les autres figures : dans leurs cheveux, sur leurs vêtemens, même semis d'or, répandu et distribué d'une main si délicate que, tout d'abord, on le remarque à peine Étienne Chevalier, le donateur, échappe seul à cette prodigalité, parce qu'il est, dans la pensée de l'artiste, le seul personnage réel assistant au spectacle. Nous retrouverons, dans toutes les miniatures de Fouquet, cet emploi constant de l'or, qui, réparti avec une délicatesse unique, leur donne le brillant et la solidité des émaux. Tandis que les nouveaux Toscans dédaignent et suppriment tout à fait, comme des surcharges inutiles, les placages

d'or massif chers aux peintres gothiques, Fouquet conserve la tradition, mais en la modifiant et l'utilisant de telle façon, qu'entre ses mains, la vieille formule devient une innovation charmante. L'école de Tours conservera, quelque temps après Fouquet, l'habitude de ces rehauts d'or, mais nul n'en saura user comme lui.

La même hardiesse à poétiser la réalité et humaniser l'idéal, avec le même charme de spontanéité et de naturel, se retrouve dans tout le reste de la scène, le concert donné à la Vierge. Dans l'encoignure de la salle (un morceau parfait de perspective), le long des lambris, se tiennent debout six anges musiciens, accompagnant le chant de cinq anges choristes et de six enfans de chœur, rangés à la suite, voisins de la Vierge. Deux anges, plus âgés, agenouillés à gauche, balancent leurs encensoirs, en se tenant le coude par un geste pris sur le vif, tout à fait gracieux. Près d'eux, au premier plan, se tiennent Chevalier, en robe rouge, les mains jointes, sur ses deux genoux, et, derrière lui, saint Étienne, un seul genou en terre, portant dans la main droite une pierre de son supplice, et, de la gauche, battant la mesure en même temps que les choristes. C'est une audition dans la chapelle ou la sacristie du château royal. Les ailes blanches des musiciens et chanteurs n'empêchent point d'y reconnaître, avec leurs mines ingénues ou distinguées, leurs attitudes convaincues et ferventes, les damoiselles, fillettes ou gamins, répétant des cantiques sous la direction de Maître Okegam. Le jeune Étienne est un de ces jeunes et beaux diacres que Florio admirait à Saint-Martin. Comme pour la Vierge, la transposition, pour eux, se fait par l'intensité, profonde, délicate, merveilleusement juste, de la vérité expressive dans le geste et la physionomie. Quant à Chevalier, c'est un chef-d'œuvre de réalité et d'exactitude, mais exécuté avec une telle distinction, que l'œil ne s'étonne pas, non plus, de trouver cet homme si simplement fervent, accueilli parmi des apparitions célestes, car, chez tous, c'est le même sentiment exalté de vie heureuse, le même caractère d'humanité sérieuse et affable.

Sur les quarante-deux miniatures, jusqu'à présent retrouvées, du livre de Chevalier (en plus des deux précédentes), vingt-cinq représentent des sujets de la Vie de Jésus-Christ et de la Légende de la Vierge, depuis le mariage de Marie jusqu'à l'Ascension, l'Assomption et l'Intronisation ; quatorze, des scènes de la Lé-

gende des Saints; les trois autres, une scène biblique (*Job et ses amis*), une cérémonie contemporaine (*Obsèques d'Étienne Chevalier*), une vision idéale (*le Jugement dernier*). Il suffit d'examiner, presque au hasard, dans les trois séries, une des miniatures et de la comparer, pour la disposition des figures, les types et l'expression des physionomies, le décor des fonds et les accessoires, avec les peintures contemporaines ou antérieures : on sera vite et facilement convaincu de l'esprit d'innovation, à la fois hardi et modeste, que Fouquet apportait dans la reprise des thèmes traditionnels autant que de la qualité, heureuse et durable, de son incomparable originalité.

Ce que l'on doit, tout d'abord, il est vrai, constater, c'est que son imagination est plutôt narrative que poétique, historique que romanesque, qu'elle s'élève difficilement, au-dessus des choses de la terre, en des visions surnaturelles. Les grands vols de l'exaltation mystique, philosophique, pittoresque lui semblent interdits. Son naturalisme, si délicat, si souple, qui anime et vivifie, avec un charme admirable, les personnages divins, lorsqu'il les représente en leur vie terrestre, éprouve grand'peine à s'exalter et s'alléger assez pour les transfigurer dans leur vie céleste. Son extraordinaire habileté à caractériser, grouper, mouvoir ses acteurs dans les scènes de l'histoire et de la légende devient une extraordinaire maladresse à les transporter et transformer dans un spectacle miraculeux. Les plus faibles de ses compositions sont précisément celles qui, en Italie, ont inspiré les compositions les plus hardies et les plus émouvantes, le *Crucifiement*, l'*Ascension*, l'*Assomption*, le *Jugement dernier*. Dès qu'il faut faire envoler ou planer des figures, dès qu'il faut même rassembler et asseoir, parmi des nuées triomphantes, les saints et les saintes, qu'il pose si bien et fait si bien agir sur le sol ou sur des dalles, il n'y est plus.

Pour s'en bien tirer, il faut qu'il recoure à ses souvenirs et à ses études d'architecte et de verrier. L'*Intronisation* de la Vierge, dans une percée lumineuse sur le ciel, en fond de lunette, formant auréole derrière le groupe de la Trinité, avec ses étages de bienheureux superposés alentour en cercles concentriques, est un projet de rosace destinée à l'éclairage d'une chapelle plutôt qu'une plate-peinture. Les meilleures parties en sont d'ailleurs les épisodes où les formes humaines se présentent, avec leurs allures naturelles, sous un éclairage ingénieusement distribué :

ainsi, les personnes de la Trinité, trois beaux jeunes hommes, en blanc, de tailles pareilles, d'attitudes pareilles, légèrement diversifiés dans le geste et l'expression, assis sur un banc-d'œuvre gothique à trois niches et dais flamboyans; ainsi, la petite Vierge tourangelle, assise, elle aussi, dans une chaire gothique, une chaire épiscopale; ainsi, en bas, comme dans une église, la foule des fidèles, religieux et laïques, vue de dos, assistant, de loin, à l'apparition lumineuse de ce conseil des divinités tenant séance dans le vitrail resplendissant.

En revanche, lorsqu'il s'en tient aux scènes terrestres de l'Évangile, Fouquet les rajeunit et les renouvelle avec une fertilité d'inventions et un bonheur de trouvailles qui le mettent fort au-dessus de ses contemporains. Presque tous les Italiens, on le sait, sauf Fra Angelico, même les plus grands et les plus hardis, se contentent alors, et se contenteront longtemps, de moderniser les scènes traditionnelles du drame sacré par le seul changement du style, sans modifier sensiblement l'ordonnance consacrée, en sorte qu'on retrouve à la même place, dans les mêmes attitudes, depuis Giotto jusqu'à Raphaël, et même au delà, tous les personnages déjà fixés dans les miniatures ou mosaïques byzantines. Fouquet, lui, n'hésite pas à modifier la formule consacrée, pour trouver une mise en scène plus naturelle, si c'est possible, et plus simplement humaine. L'exemple de cette hardiesse lui avait été donné par la piété ingénieuse du bon moine de Saint-Marc, dont les panneaux sur la Vie du Christ, conservés à l'Académie des Beaux-Arts, à Florence, prouvent, à cet égard, l'esprit libre et novateur. Le Français, laïque et lettré, prend plus de libertés encore avec les formules ecclésiastiques; mais, s'il s'écarte, plus souvent que Fra Angelico, de la lettre de l'Évangile, il lui arrive souvent aussi de trouver, dans une étude plus attentive du texte, des élémens nouveaux d'émotion dans le développement de son drame. Ainsi, par exemple, dans la représentation de *la Cène* (qu'il place dans une salle d'auberge parisienne, d'où l'on voit, par la porte ouverte, l'abside de Notre-Dame), neuf apôtres sont rangés sur des bancs de bois, autour d'une table ronde, trop étroite pour tous, près d'une grande cheminée flambante, tandis que les autres, debout, se mêlent aux assistans respectueux et curieux. Fouquet, le premier, je crois, y donne à Judas son vrai geste, le geste noté par saint Marc et saint Mathieu Les peintres antérieurs, presque toujours, si-

gnalaient simplement et brutalement le traître en l'asseyant, seul, à part, de l'autre côté de la table; quelques autres se contentaient de lui mettre une bourse en main. Ici, au moment où le Christ prononce les paroles : « Celui qui met la main dans le plat en même temps que moi est celui qui me trahira, » Judas, qui est debout, son escarcelle à la ceinture, tend la main pour recevoir un morceau de pain que lui offre le Christ. Dans le *Jésus livré à Judas*, une scène admirable, où la clarté des étoiles, dans la nuit, lutte avec la clarté des lanternes, Fouquet ne manque pas d'introduire un épisode non remarqué par ses prédécesseurs, celui du jeune homme, nu, couvert seulement d'un linceul, qui suivait depuis quelque temps Jésus, et auquel, dans la lutte, on arracha ce drap. C'est dans saint Marc que le peintre a pris ce détail. Pour le *Portement de Croix*, il n'a pas manqué de choisir le moment où Simon de Cyrène prête, malgré lui, son aide au Christ, lorsque ce rustre, revenant des champs, est forcé, à coups de masses d'armes, par les soldats, de porter le pied de la croix. On pourrait multiplier les observations de ce genre à propos de presque toutes les compositions de la série et prouver ainsi dans quelle étude attentive et intelligente des textes le peintre, avec cette ingéniosité d'esprit littéraire qui sera celle de nos plus grands artistes, Poussin et Delacroix, recueillait certains élémens de vérité, de sentiment, d'action et de beauté.

Néanmoins, ce n'est point à cette conscience, ni à cette curiosité du lettré, c'est d'abord et avant tout, à la sensibilité de l'observateur et à la sincérité de l'artiste qu'il faut attribuer l'extraordinaire accent de vie et de vérité qui éclate, partout, dans ces scènes attendries ou dramatiques. En les plaçant parmi des décors réels d'architectures ou de paysages français, en donnant résolument à ses acteurs des types et des costumes du jour, Fouquet, comme les Flamands, assurait à ces épisodes historiques une vraisemblance palpable et immédiate. Ce qui le met, toutefois, beaucoup au-dessus des Flamands, c'est l'aisance avec laquelle, au milieu de ces figures contemporaines, il fait mouvoir les personnages évangéliques (Christ, Saintes Femmes, Apôtres) dans leur costume traditionnel, le costume antique. De même qu'il opère, dans ses architectures, le mélange des souvenirs gothiques et des souvenirs classiques, avec un goût surprenant, de même il associe le hoqueton et la toge, les hauts-de-chausses et la tunique, la cotte d'armes et le manteau, dans le mouvement

de ces épisodes, avec une si parfaite aisance, que, nulle part, ni l'œil, enchanté par l'ensemble harmonieux des mouvemens, ni l'esprit, saisi et retenu par la justesse et la vivacité des sentimens exprimés, ne songent à y relever l'anachronisme. En même temps que les costumes variés, brillans, amusans du XVe siècle, donnent au peintre l'occasion de déployer toute son habileté joyeuse de coloriste, les vêtemens majestueux ou austères qu'il conserve à ses personnages sacrés lui offrent celle de montrer, dans le jet et le mouvement des étoffes, sa science de dessinateur. Les draperies de Fouquet, tantôt abondantes et ruisselantes à la façon de Bourgogne, tantôt discrètes et simplifiées comme dans les statues antiques, tantôt serrées et ajustées suivant la mode contemporaine, le plus souvent calmes et larges comme celles des imagiers du XIIIe siècle, toujours exactes et vraies, peuvent être comparées, pour leur beauté d'expression, leur goût noble ou délicat, avec celles des plus grands artistes postérieurs. Il en est dont le style grave et puissant n'a été retrouvé que par Poussin et par Ingres, d'autres dont la souplesse spirituelle est déjà celle de Watteau.

L'un de ses attraits habituels, c'est la vraisemblance des milieux où se meuvent ses figurines. Architectures extérieures, aménagemens intérieurs, dans ses églises, palais, maisons, tout respire la vérité, tout annonce l'exactitude. Les perspectives peuplées et bruyantes de ses bâtisses resserrées aussi bien que les panoramas déserts et silencieux de ses campagnes ouvertes ont été pris sur nature, en bonne terre de France. Que s'il lui arrive parfois de mêler à ces études locales quelques souvenirs de voyage, un campanile toscan, un édifice romain, des montagnes alpestres, il le fait, comme pour les costumes, avec un tact particulier. Aussi, dans ces fonds réels, derrière les scènes vivantes, que de joies variées, que d'évocations précieuses pour les amoureux de la nature et les passionnés de l'histoire! Avec quelle justesse délicate et quelle précision aimable s'y trouvent fixés déjà les aspects, si peu changés, du val de Loire, avec ses donjons de pierre et ses manoirs de brique, et les fines verdures de ses coteaux allongés! Avec quelle netteté aussi, netteté d'architecte-peintre, s'y conservent tant de coins pittoresques du Paris de Louis XI (la Pointe de l'Ile et la Porte Saint-Bernard dans le *Saint Martin*, au Louvre, le Donjon de Vincennes, dans le *Job et ses amis*, à Chantilly, le Gibet de Montfaucon dans la

Sainte Catherine, Notre-Dame, le Châtelet, le Palais, dans la *Déposition de Croix*, etc., etc.)! Le peintre apporte le même scrupule à consulter ses carnets d'Italie qu'à consulter les spectacles étalés sous ses yeux; une page des Grandes Chroniques de France nous offre une vue intérieure de l'ancienne basilique de Saint-Pierre, à Rome, l'une des plus exactes qui nous soient restées; c'est là que, respectueux de la vérité historique, il fait couronner Charlemagne.

Les décors de Fouquet sont exacts et réels; ses acteurs ne sont pas moins réels, ni moins exacts, car la légende, sacrée ou profane, ne lui est jamais qu'une occasion de faire vivre et agir les hommes qu'il connaît, les hommes de son temps. Courtisans et soudards, gens d'église et de robe, gentilshommes et bourgeois, ouvriers et paysans, comme il les a tous fréquentés, comme il les a tous analysés, avec la même perspicacité bienveillante, il les mettra tous en scène. La variété infinie des êtres l'intéresse autant que la variété des choses. Il est bien, sous ce rapport, le digne ami du Toscan Florio, comme il le fut sans doute aussi du Flamand Commynes, qui vivait dans le même cercle; on peut imaginer des conversations singulièrement intéressantes entre ces trois bons physionomistes, lorsqu'ils revenaient ensemble du Plessis ou de Marmoutier. Aussi fin analyste des caractères dans ses portraits peints que l'historien diplomate dans ses portraits écrits, Fouquet, le pinceau à la main, néanmoins, ne s'en tient pas là. Pour la variété et la vivacité des couleurs, pour l'abondance des détails significatifs, dans les représentations de fêtes ou cérémonies, il veut encore lutter avec les chroniqueurs et les romanciers, ses contemporains, dont la richesse verbale est inépuisable, Olivier de la Marche, Martial d'Auvergne, Antoine de la Sale, etc.

Ce en quoi il se distingue toujours, parmi ces descripteurs, écrivains ou artistes, des mœurs françaises du XVe siècle, c'est le tact, naturel ou de culture, avec lequel il évite de tomber dans la grossièreté courante, de se laisser aller à la grivoiserie qui, chez quelques-uns, tourne si vite à l'obscénité. Ce Tourangeau, avisé et subtil, si foncièrement français, ne se repent jamais de n'être plus un gaulois; il conserve toujours, sans aucun pédantisme, ni solennité, une gravité et une réserve dans la tenue qui révèlent à la fois l'honnête homme et l'esprit élevé. Aucune trace de sensualité brutale dans le plaisir visible qu'il éprouve à décrire

la grâce d'un délicat visage ou d'une belle gorge féminine. Aucun accès de trivialité populacière et sardonique dans la joie évidemment sympathique qu'il apporte à représenter les labeurs et les jeux des petites gens. A peine cet esprit d'observation comique, qui est l'esprit du terroir, se trahit-il chez lui deux ou trois fois, par quelque trait jovial, et presque toujours bien placé; ainsi, dans le *Mariage de la Vierge*, l'un des prétendans évincés, quelque gros argentier ou marchand, brise, avec un dépit de Turcaret-Prudhomme, sa baguette stérile sur son genou; ainsi, dans la *Sainte Apolline*, scène cruelle de torture au milieu des préparatifs d'une représentation théâtrale de Mystères et Soties, on voit s'enfuir un fou relevant ses grègues tombantes; l'entourage justifie suffisamment l'épisode. Ces traits grotesques sont assez rares. Est-ce à son séjour en Italie, parmi des artistes d'une culture plus délicate, est-ce à ses fréquentations de protecteurs et de conseillers bien choisis, dans la société cosmopolite de Tours, qu'il dut de savoir garder cette retenue si contraire aux habitudes de ses contemporains? En tout cas, l'exception est à noter, et cette pureté d'imagination s'ajoute à la fine et franche bonhomie du peintre pour en faire un des types les plus sympathiques de notre première Renaissance.

En bon Français qu'il est, ayant, dans sa jeunesse, assisté aux tristesses de l'occupation étrangère, partagé les joies de la délivrance, assisté peut-être à quelques batailles, et vivant, à Tours ou à Paris, au milieu des revues, tournois et parades, il raffole, d'ailleurs, des hommes d'armes, des uniformes bigarrés, des armures étincelantes, des harnachemens luxueux, de tout cet appareil militaire auquel l'organisation récente d'une armée nationale donnait un nouveau prestige. Il aime surtout les cavaliers parce qu'il adore les chevaux. Aucun artiste au xve siècle, même Vittore Pisano, qu'il rappelle souvent et qu'il dut étudier, n'a mieux connu, en le pratiquant sans doute, et n'a mieux dessiné le cheval. A côté de ses bêtes fines, élégantes, aux souples allures, les destriers épais de Paolo Uccello, avec leurs ruades et piaffes en raccourcis laborieux, semblent des animaux pesans de somme ou de labour, et les montures énormes des combattans maladroits de Piero della Francesca paraissent des masses immobiles, exsangues et sans ressorts. Avant les fresques de Schifanoia et les cartons de la bataille d'Anghiari, on ne verra nulle part des coursiers plus agiles ni une gendarmerie mieux

montée. Qu'on regarde, dans le *Saint Martin*, la patrouille au pas qui précède l'officier le long du quai de Seine, dans la *Sainte Marguerite*, le beau gentilhomme Olybrius, sur son cheval blanc, suivi par un nain, non moins bien monté (souvenir de Pisano, dans la médaille de Gonzaga), d'après une mode antique :

> ... parmi les vieux Francois
> Qui erroient tout armez par déserts et par bois,
> Accompagnez d'un nain, cherchant leur aventure.

Qu'on examine, ailleurs encore qu'au Louvre, en vingt endroits, les groupes de soldats rangés en parade ou en bataille, partout on admirera la belle tenue de ces bêtes de sang et de leurs guides, et l'on ne s'étonnera point de l'effet qu'allaient bientôt produire « dans les Itales, » en défilant sur les dalles sonores, entre les chauds regards des belles méridionales, par les rues de Pise, de Florence, de Rome, de Naples, des cavaleries si bien montées et si bien équipées !

L'une des pièces où l'on voit le mieux l'esprit d'élégance saine et vive qu'apportait Fouquet dans le choix de ses types, aussi bien pour les animaux que pour les hommes, est le Saint Paul, tombant, avec son cheval, sous le coup de foudre qui le renverse et l'illumine, dans la plaine de Damas, ou plutôt de Tours. Avec quelle souplesse le noble coursier noir, terrassé, se prosterne et s'allonge, tandis que se cabrent les bêtes de la suite et que Saül, désarçonné, mais resté en selle, penché sur le col de sa monture, soulève sa tête d'adolescent, blême, presque féminine, vers l'apparition céleste ! Le Juif violent et persécuteur est devenu un beau chevalier, en armure ciselée et dorée, gardant, sous l'orage, la tranquillité d'une âme heureuse et confiante, un chevalier comme en formait la Dame aux Belles Cousines. Comme ses amis d'Italie, le Tourangeau distribue donc, tant qu'il peut, des trésors de jeunesse et de grâce à ses saints et à ses guerriers. Le David, agenouillé, en plein champ, devant les visions infernales, n'est pas un héros moins séduisant que le Saint Paul. Si jamais l'on retrouve un saint Georges égaré de ce Propre des Saints, comme on a retrouvé le Saint Martin, ce sera un adolescent, svelte et vif, un chevalier d'une délicieuse élégance, un délivreur de princesses à ravir les yeux et les cœurs, comme son frère aîné dans le bas-relief de Donatello sous la célèbre statue d'Or-San-Michele, à Florence, comme son

frère cadet dans les peintures de Carpaccio à San-Giorgio dei Schiavoni et à San-Giorgio Maggiore de Venise.

Dans ces spectacles de beauté humaine, faut-il soupçonner quelque mensonge d'artiste, quelque artifice de praticien? C'est peu probable, car, dans d'autres scènes toutes réelles, prises sur le vif, où s'entremêlent, avec une sincérité évidente, tes types les plus divers, les uns d'une franche laideur, les autres d'une grâce charmante, on retrouve des figures aussi distinguées et qui, cette fois, sont des portraits. Çà et là, sans doute, on peut soupçonner un peu de complaisance, quelque légère atténuation du type, lorsqu'il s'agit de hauts personnages; néanmoins, la ressemblance n'est jamais douteuse. Nous avons déjà parlé du portrait de Charles VII, en roi mage, adorant la Vierge. Derrière lui, viennent, en tuniques blanches, le Dauphin et le petit Duc de Berry. Le Dauphin, tout jeunet alors, avec des airs d'innocence, est d'une élégance parfaite. Un peu plus tard, lorsqu'il sera Louis XI, il présidera avec la même distinction le conseil de l'ordre de Saint-Michel (Bibliothèque Nationale). Mêmes allures vives et aisées, même fraîcheur des vêtemens, dans les archers de la grand'garde qui les suivent, tout pimpans et flambans, dans leurs hoquetons tricolores (vermeil, blanc, vert), chargés d'orfèvreries, cuirassés et empanachés, avec leur chef, si noblement campé (sans doute, comme le suppose M. Gruyer, Messire Théaulde de Valporgue, qui les commandait à l'entrée dans Rouen).

Les gens d'église, dans leurs cérémonies, ne se présentent pas avec moins de dignité professionnelle. Les offices de Saint-Martin, Saint-Gatien, Notre-Dame la Riche ne faisaient d'ailleurs que raviver, dans l'imagination du peintre, les souvenirs toujours présens des solennités romaines. Toutes ces processions ou assemblées de prélats, en costumes de couleurs variées, le plus souvent claires, lui fournissent des occasions de faire jouer les ombres et les lumières, sous un jour tranquille, avec un sentiment très fin des harmonies et des perspectives. La répétition et l'uniformité liturgiques des attitudes et des costumes ne lui servent qu'à mieux faire ressortir, par le nuancement délicat des colorations associées, la diversité des physionomies et des expressions. Nous trouvons déjà, chez lui, cet effet pittoresque des mitres blanches alignées dont Carpaccio, Raphaël, tant d'autres (M. Henri Lévy, récemment encore, au Panthéon), devaient tirer si bon parti.

Les mêmes apparences de dignité sans morgue et d'honnêteté sans pruderie, d'accomplissement heureux et facile des devoirs de la vie, se retrouvent dans tous ses personnages, quel que soit le monde où il les prenne. Quel auditoire attentif que celui des élèves rangés autour de Saint Thomas d'Aquin, dans une salle voûtée de la Sorbonne (salle des thèses à Orléans ?) ! Quel paisible intérieur de bourgeois tranquilles que la chambre de Sainte Élisabeth, où une servante fait sécher un lange devant la grande cheminée, tandis qu'une autre prépare le bain de l'enfant et qu'une troisième borde le grand lit où leur vieille maîtresse, mère tardive, s'apprête à recevoir un groupe de visiteuses enturbannées à la dernière mode qui vont lui jouer la scène des « Caquets de l'accouchée ! » Quel entrain de bons ouvriers, quelle indifférence aussi à tout ce qui n'est pas leur besogne, dans les charpentiers qui, sous le Calvaire, percent les trous de la croix, la vieille forgeronne et le vieux soudard qui martèlent et aiguisent les clous du supplice ! Soit que ses paysans, un jour de fête, rament en barque sur le Cher ou se répandent, en rondes dansantes, sous les tonnelles fleuries; soit qu'il assemble, autour d'un cercueil, le cercueil de Chevalier, des bourgeois, des pleurans, des mendians; soit qu'il groupe, autour des scènes de supplices, des Juifs, des fonctionnaires, des curieux; c'est partout la même justesse d'observation, le même accent de vérité, le même attrait simple et puissant d'une humanité vivante, sensible, variée, diversement et inégalement émue, comme elle l'est dans le train ordinaire des choses. Rien de plus éloigné des formules esthétiques et des conventions théâtrales où, plus tard, nos peintres perdront ou corrompront leur liberté d'esprit; rien aussi de plus touchant et de plus heureux que cette affirmation, intelligente et éclairée, en cette crise décisive, de la supériorité, dans les arts, du naturel sur le factice et de la vérité sur les conventions. A la même heure, dans la littérature, Villon, Antoine de la Sale, Commynes faisaient la même déclaration.

VI

Quelques autres miniatures de Fouquet sont encore des chefs-d'œuvre. Le frontispice des *Statuts de l'Ordre de Saint-Michel*, dont nous avons déjà parlé, est une merveille d'harmonie colorée, dans les tons clairs, aussi bien que d'observation phy-

sionomique. L'effet de lumière douce, répandue dans une salle close, y est rendu avec une délicatesse extrême. Tous les chevaliers, debout aux côtés du roi, coiffés d'un haut bonnet bleu ou noir, portent, par-dessus la robe d'azur ou d'incarnat, un manteau blanc doublé d'hermine, avec bande rouge sur l'épaule. Le roi, assis, est en même costume. A ses pieds, se tiennent deux grands chiens blancs, un lévrier et un dogue. La salle, voûtée de lambris en berceau, est à peu près celle où l'on voit, à Chantilly, chez le Pharisien, la Madeleine parfumer les pieds du Christ, mais plus simple, et sans décor; au fond, un tableau de Saint Michel pourfendant le monstre a remplacé le bas-relief de chevaliers faisant une passe d'armes. C'est un document non moins précieux pour l'histoire que pour l'art.

Il en est de même du frontispice du *Boccace* où l'on assiste au procès, pour haute trahison, de Jean, Duc d'Alençon, au château de Saint-Georges à Vendôme, en août et septembre 1458. L'œuvre fut commandée au peintre, cette fois encore, par Étienne Chevalier et exécutée sur place. Sur cette petite feuille, qui n'a guère plus de 30 centimètres de hauteur, dans l'enceinte réservée sont assis, sous la présidence du roi, plus de 150 juges, magistrats, dignitaires, fonctionnaires ; devant les barrières se bousculent encore une centaine de curieux, bourgeois, ouvriers, paysans, difficilement contenus par les huissiers, grands gardes et massiers. Dans cette foule, pas une figure qui n'ait son caractère, pas une attitude, un mouvement, une physionomie qui ne soit typique. Les juges sont si ressemblans qu'on a pu les identifier presque tous au moyen des procès-verbaux, peintures, effigies tombales, etc. Des comptes de fournisseurs ont prouvé jusqu'à l'exactitude du tapis fleurdelisé qui couvre le plancher. Nulle sécheresse, pourtant, nulle confusion non plus dans cette scène grouillante où chaque figurine, bien à sa place, calme ou agitée, est plus ou moins attentive à la lecture d'une pièce par le greffier. Ce magnifique en-tête fut certainement, d'un bout à l'autre, peint par Fouquet. Les quatre-vingts miniatures qui suivent sortent de son atelier.

Dans les *Antiquités judaïques* où, d'après une note de Robertet, bibliothécaire du Duc de Bourbon, Fouquet continua l'œuvre interrompue d'André Beauneveu, onze pièces sont de sa main. Quelques-unes peuvent rivaliser avec les feuillets de Chantilly. Néanmoins, çà et là, cette main hésite et s'alourdit;

parfois, on sent un collaborateur. Il en est de même pour les *Chroniques de France*, où cinquante-trois illustrations lui semblent justement attribuées. Si l'invention n'est pas toujours aussi parfaite, on y sent, du moins, partout l'esprit du maître, sa fertilité et sa liberté d'invention, sa clarté et son naturel dans la mise en scène, son intelligence du geste expressif, sa connaissance des types et des caractères, sa science des perspectives linéaire et aérienne, son amour des paysages frais et des effets d'architecture, son respect de la vérité, son sentiment délicat de la vie et de ses émotions. C'est là surtout que fourmillent, parmi les édifices de Paris et de Rome, les soudards et les chevaux, et que se livrent de furieuses batailles. Telle de ces mêlées lilliputiennes, à la fois inextricable et claire, où la vivacité triomphale des étendards bleus et roses s'agite sur l'azur des cieux ou le vert des arbres, annonce déjà Delacroix. Comme peintre militaire, Fouquet se montre, cette fois encore, supérieur à tous ses contemporains, Flamands ou Italiens.

De ce que Fouquet est un miniaturiste admirable, en faut-il conclure, comme on l'a fait longtemps, comme le fait encore M. Gruyer, qu'il ne fut et ne put être qu'un miniaturiste? Nous croyons avoir déjà prouvé le contraire. L'examen même de ses miniatures nous confirme encore dans notre opinion. Si les figures n'y sont pas toujours, d'un bout à l'autre, dessinées avec le même soin, ni modelées à fond, surtout dans les extrémités, l'exiguïté du cadre et la place occupée justifient, presque toujours et suffisamment, ces brièvetés d'indication. En revanche, la composition est toujours simple, puissante, claire et vive, chaque personnage est toujours défini avec netteté, sûreté, ampleur dans l'attitude et le geste. Or, ce sont là précisément les qualités essentielles de la peinture murale et historique, bien plus utiles et nécessaires à son effet que la correction scolaire et la précision minutieuse du détail.

Le plus souvent, dans les belles pièces, notamment dans celles de Chantilly, les figures du premier plan sont déterminées avec une force et une largeur qui peuvent supporter, qui semblent appeler même les agrandissemens. Chevalier et Saint Étienne dans le *Frontispice*, la Vierge, Sainte Élisabeth dans la cour de la *Visitation*, le groupe principal, si pathétique, de *Jésus sur les genoux de sa mère*, les Apôtres de la *Mission apostolique*, de la *Mort*, du *Convoi*, de l'*Assomption de la Vierge*,

les trois personnes de la Trinité dans le *Couronnement*, le *Saint Paul* sur le chemin de Damas, le *Saint Jacques Majeur*, tendant son cou au bourreau, le *Saint Jean à Pathmos*, le *Saint Nicolas* recevant la mitre, le *Saint Hilaire* présidant un concile, le *Saint Thomas d'Aquin* enseignant, le *Job* écoutant ses amis, les porteurs du cercueil d'Étienne Chevalier, dans les *Funérailles*, ne perdraient rien à cette transposition, car ce sont de véritables personnages de fresque; il n'y a pas beaucoup de compositions murales, en cette admirable Italie, présentées avec plus de force, de décision et de grandeur.

Quoi qu'il en soit, sans s'attarder en d'inutiles regrets ou des suppositions actuellement dépourvues de preuves, prenant Fouquet, tel qu'il se présente, avec l'ensemble de ses œuvres arrachées à l'oubli, nous devons reconnaître en lui un grand artiste. C'est l'un des plus complets et des plus originaux qu'ait produits le XV[e] siècle; c'est l'un de ceux qui ont dégagé, avec le plus de hardiesse et de prudence à la fois, l'art nouveau de l'art du Moyen Age, sans rupture violente, sans affectation révolutionnaire, par le simple développement des qualités du passé sous l'action d'un amour plus intense et plus éclairé de la nature et de la vie. Pour nous, Français, il représente, le premier, à l'aurore de la Renaissance, dans la peinture, le génie national, se développant et se complétant au contact d'un art étranger, avec cette facilité d'assimilation qui fut toujours et devait devenir plus encore le caractère de notre race et de notre civilisation, mais sans y rien perdre de son indépendance nécessaire, de ses énergies natives, non plus que de ses traditions séculaires.

Il suffit, d'ailleurs, pour comprendre son mérite, d'énumérer les qualités indigènes qu'il sut, du premier coup, mettre en œuvre et en lumière, que les artistes postérieurs, durant la période italo-classique, ont le plus souvent laissé perdre ou insuffisamment reprises, et que, depuis deux siècles, nos peintres ont tant de peine à ressaisir. Compositeur, portraitiste, peintre de mœurs, paysagiste, Fouquet attendra longtemps des successeurs. Avant Poussin et Lesueur, qui donc se souciera, chez nous, de renouveler les sujets légendaires, religieux et profanes, par l'étude des sources historiques et littéraires, l'observation de la vie réelle, l'expression plastique, intellectuelle, morale, sentimentale ou passionnée des personnages en scène? Dans le portrait, les Clouets, si fins, si délicats lorsqu'ils analysent des vi-

sages aristocratiques, ne travailleront jamais qu'une matière mince, pâle et légère; l'on ne reverra pas d'effigies viriles, d'une exécution robuste et d'un aspect magistral, comme le *Chevalier* et le *Jouvenel*, avant Poussin, Nanteuil, Claude Lefebvre, Largillière, Rigaud. On sait ce que devint, durant le XVIe et le XVIIe siècle, la peinture des mœurs contemporaines, méprisée et oubliée. A part quelques provinciaux, Abraham Bosse (un Tourangeau encore) et les Lenain, qui donc regardait les petites gens, bourgeois, soldats, robins, ouvriers, paysans? La sympathie fraternelle que l'enlumineur royal éprouvait pour eux ne se réveillera qu'avec Watteau, Chardin, Lépicié, les illustrateurs du XVIIIe siècle et l'école rustique et réaliste du XIXe siècle. Quant au paysage, au paysage de France, sans stylisation décorative, sans transformation historique, à l'honnête paysage simple, aéré, vivant, personne, hélas! depuis Fouquet, ne le verra plus avec des yeux aussi clairvoyans et une sensibilité aussi naïve, jusqu'à l'arrivée de nos paysagistes contemporains, jusqu'à Flers, Cabat, Théodore Rousseau, Millet, Troyon.

C'est donc avec raison que l'acquisition par M. le Duc d'Aumale, dans les dernières années de sa vie, de la série d'œuvres la plus importante de Jehan Fouquet, et leur rentrée en terre natale, ont été saluées, par les amis de l'art français, comme une victoire nationale. A l'heure où, dégoûtés des formes conventionnelles longtemps imposées à leur imagination, et fatigués de perdre, sans conviction, leurs efforts et leur temps en des redites laborieuses et inutiles d'après des chefs-d'œuvre inimitables dus à des croyances ou des rêves disparus, nos peintres retournent, en masse, à la nature vivante, comme à l'inépuisable source des inspirations durables, il était bon de leur rappeler que leurs grands ancêtres n'avaient pas autrement procédé. L'honnête et modeste Tourangeau leur fournit une admirable preuve que le moyen le plus sûr pour un artiste d'assurer sa gloire, dans l'avenir, malgré les caprices de la mode, malgré l'injustice passagère, malgré même les longs oublis, c'est encore d'exprimer avec simplicité ce qu'il a bien senti et de raconter avec sincérité ce qu'il a su bien voir.

GEORGES LAFENESTRE.

LES
DEUX PARLEMENTARISMES

LA COUR SUPRÊME DES ÉTATS-UNIS

Cette fois, il semble bien que les Chambres elles-mêmes, qui devaient s'en apercevoir les dernières, étant les plus intéressées, aient senti dans quel discrédit est dès maintenant tombé chez nous tout ce qui est parlement, parlementaire et parlementarisme, sous les espèces où depuis un demi-siècle, et surtout depuis vingt-cinq ans, il nous a été donné de le connaître. Obligés de s'en prendre à quelque chose, faute de pouvoir en accuser quelqu'un, ce qui est toujours plus commode, nos députés, en confessant que la Chambre est ce qu'elle est, — c'est-à-dire qu'elle est ce qu'ils sont, c'est-à-dire qu'elle est ce que sont pour chacun d'eux ses voisins de pupitre et collègues, — en attribuent le mal à leur origine : ils ont été viciés et corrompus aux sources de leur génération ; ils sont, si l'on ose à présent se servir de ce mot, les tristes et innocens produits d'un suffrage universel avarié. Tant de médiocrité, de si misérables passions, des préoccupations si mesquines, cet aveuglement quotidien par la menue poussière de tout petits intérêts, les sept péchés sous lesquels on les accable et dont ils ne se défendent même plus, ce seraient en eux, à les en croire, les tares paternelles et maternelles, fils qu'ils sont des comités et de la masse électorale, engendrés dans la platitude du scrutin d'arrondissement. Ah ! qu'il est étroit et obscur, le scrutin d'arrondissement ! De l'air, de la lumière, du champ, des

ailes! Ouvrez les fenêtres, abattez la muraille, percez la circonscription, rasez la sous-préfecture! Donnez-nous le scrutin de liste; si nous avions le scrutin de liste!

Si nous avions le scrutin de liste, il en serait à peu près comme il en est quand nous avons le scrutin d'arrondissement. Si nous avions le scrutin de liste, nous demanderions à revenir au scrutin d'arrondissement, comme, ayant le scrutin d'arrondissement, nous demandons à aller au scrutin de liste. Le roi de Naples était un sage : « Habillez-les en blanc ou en vert, *scapperanno pure!...* » Il ne faut plus espérer nous guérir en retournant simplement notre veste. Non ; la substitution du scrutin de liste au scrutin d'arrondissement serait insuffisante, inefficace, y ferait si peu qu'elle n'y ferait rien.

Il est vrai qu'on ne s'en tient pas à cette substitution toute sèche et que l'on commence enfin, dans nos Chambres françaises, qui sont bien l'un des endroits politiquement les plus arriérés de l'Europe, à parler de saisir l'occasion, pour introduire, à la faveur du scrutin de liste rétabli, la représentation proportionnelle. Du coup, ce serait une autre affaire. Nul ne peut en effet se permettre de traiter la représentation proportionnelle avec le même dédain que la conversion du scrutin d'arrondissement en scrutin de liste ou sa réciproque; et, sans la parer à l'avance de plus de vertus qu'elle n'en aurait, sans dire que ce soit peut-être l'organisation définitive du suffrage universel, ni la forme la plus complète et la plus parfaite, la forme totale et sociale en quelque sorte de cette organisation, il est néanmoins certain que, par rapport à ce que nous avons, elle constituerait un très grand progrès. Si donc le retour au scrutin de liste doit avoir pour effet ou pour conséquence de nous amener à la représentation proportionnelle, souhaitons-le, aidons-le et hâtons-le de toutes nos forces. Ce serait le premier pas dans la voie qui conduira du suffrage universel inorganique au suffrage universel organisé, du désordre à l'ordre, du chaos au monde, du néant à l'être : ce premier pas, le seul qui coûte, puisque nécessairement nous devrons le faire un jour et que nous ne pouvons que gagner à le faire, nous ne le ferons jamais trop vite.

Mais point d'illusions pourtant; et, cela fait, ce pas fait, même franchement et hardiment, tout ne serait pas fait. Car le mal n'est pas uniquement, — à nous de leur rendre cette justice, — dans le parlement et dans les parlementaires; j'entends dans ce

parlement et dans ces parlementaires; ce n'est pas un accident qui leur soit propre et personnel, auquel d'autres qu'eux-mêmes, ou eux-mêmes nommés autrement, échapperaient : il est aussi, pour une large part, dans le parlementarisme, j'entends dans ce parlementarisme, dans ce mode du parlementarisme, qui est une des façons de le concevoir et de le pratiquer, mais une entre plusieurs, et telle qu'il ne peut guère en être de plus mauvaise.

Ce parlementarisme, quel en est le caractère, et quelle définition en peut-on donner? De tous les traits dont se compose assez désavantageusement son image, — n'est-il pas agité, bavard, brouillon, incohérent, incompétent, etc.? — il en est un qui frappe et qui domine; celui-ci : étant tout ce qu'il est de détestable et de déplorable, le parlementarisme, chez nous, notre cas de parlementarisme, s'aggrave encore de cette circonstance que, de plus, il est « illimité. » J'entends par là qu'il n'est maintenant en France pas d'heure et pas de matière où le législatif ne déborde, n'empiète et n'usurpe sur ce que l'école appelle « les autres pouvoirs. » Et non seulement sur ces autres pouvoirs ou ces autres fonctions, sur tous et sur toutes, mais encore sur tous les droits de tous les citoyens : l'État en bloc et chacun de nous en son particulier, tout en France a son maître, que rien n'arrête; à qui personne ne vient dire : « Tu n'iras pas plus loin; » qui va sans cesse plus loin; qui est d'autant plus capricieux, d'autant plus fantasque, d'autant plus despotique qu'il a huit cent quatre-vingts têtes; et ce maître de tout et de tous, c'est lui. Voilà, en lui, le vice des vices, ou sans même retenir pour le moment que c'est son vice, voilà son caractère principal et général; voilà ce par quoi il s'oppose, se pose et se définit : il est *illimité*.

Au fond, d'ailleurs, s'il y a plusieurs modes du parlementarisme, il n'y en a que deux espèces ou deux catégories, dans lesquelles ils rentrent tous et sous lesquelles ils se peuvent ranger : il y a, d'une part, le parlementarisme limité, et, de l'autre, le parlementarisme illimité. Il importe peu, ou du moins il n'est que d'une importance relative, que le parlementarisme soit limité d'une manière ou de l'autre; et sans doute une manière pourra valoir mieux que l'autre, — c'est précisément un des points que nous nous proposons d'élucider : laquelle de ces manières vaut le mieux; — mais enfin le plus important, l'essentiel est de savoir que le parlementarisme n'est pas fatalement illimité; qu'il

y a aussi un parlementarisme limité; que l'on en connaît des exemples, et notamment un très illustre exemple, non suspect au point de vue démocratique et républicain ; que, dans le parlementarisme illimité, à l'anglaise, et surtout dans quelques-unes de ses exagérations et de ses déformations continentales, le Parlement, suivant l'adage, « peut tout ce qu'il veut, excepté changer une femme en homme et un homme en femme ; » mais que, dans le parlementarisme limité, à l'américaine, le Parlement lui-même ne peut que ce que lui permet la Constitution ; que certains droits restent antérieurs et supérieurs à son droit ; et que le dernier des citoyens est garanti de ses excès par une sorte d'*Habeas corpus* politique, qui lui demeure inviolable et sacré.

Je fonde sur cette raison et sur ce fait d'expérience ma thèse, qui est simple. Si nous souffrons de ce que, chez nous, le parlementarisme est illimité, tâchons de nous guérir en le limitant. Si le type anglais, sans les circonstances qui l'ont rendu tolérable et même fécond en Angleterre, ne nous convient pas, et si la preuve en est acquise, comme elle ne l'est que trop, rapprochons-nous du type américain. Si les États-Unis ont réussi par la création d'une Cour Suprême à limiter le parlementarisme, empruntons-leur cette institution bienfaisante, essayons d'en adapter une copie à notre tempérament, à nos mœurs et à nos besoins.

Ce qu'est la Cour Suprême des États-Unis, quel est son rôle et quelle est son œuvre, le public français, depuis le traité classique de Tocqueville et après les consciencieux travaux du duc de Noailles, ne saurait l'ignorer tout à fait ; ici même, plus d'une fois déjà, on a abordé ou effleuré ce sujet, mais peut-être sous son aspect abstrait ou théorique plutôt que du côté pratique ou concret (1). Aujourd'hui qu'il ne s'agit plus seulement de théorie, mais de pratique, nous voudrions dire aussi brièvement et exactement que possible comment est composée la Cour Suprême des États-Unis, comment elle est nommée, comment elle fonctionne ; quelle est son origine, quelle est sa compétence, quelle est sa procédure. La traduction qui s'achève du monumental ouvrage de M. James Bryce, *The American Commonwealth*, vient à point pour nous y aider (2).

(1) C'est, par exemple, ce que nous avons fait dans notre article du 15 octobre 1899, *Le pouvoir judiciaire dans la Démocratie*.

(2) Le quatrième et dernier volume de cette traduction a paru tout récemment

I

La Constitution des États-Unis, du 17 septembre 1787, l'Acte fondamental de la Confédération, signé par les représentans de douze États sur treize (1), portait, en son article III, section I : « Le pouvoir judiciaire des États-Unis sera conféré à une Cour Suprême et à telles Cours inférieures que le Congrès pourra en temps et lieu instituer et établir. Les juges, ceux de la Cour Suprême comme ceux des Cours inférieures, conserveront leurs sièges tant qu'ils tiendront une bonne conduite (*during good behaviour*), et ils recevront pour leurs services, à des époques fixes, une indemnité qui ne pourra être diminuée tant qu'ils resteront en fonctions. » Le même article III ajoutait, section II : « Le pouvoir judiciaire s'étendra à toutes les causes ressortissant à la juridiction de *loi* et d'*équité*, qui relèveront de la présente Constitution, des lois des États-Unis, et des traités faits ou à faire sous leur autorité ; à toutes les causes concernant les ambassadeurs, les autres agens diplomatiques et les consuls ; à toutes les causes d'amirauté et de juridiction maritime ; aux contestations dans lesquelles les États-Unis seront partie ; aux contestations entre deux ou plusieurs États, entre un État et un citoyen d'un autre État, entre citoyens d'États différens, entre citoyens du même État réclamant des terres en vertu de concessions faites par des États différens, et entre un État ou les citoyens de cet État et des États, des citoyens ou des sujets étrangers. » La compétence ainsi déterminée, le paragraphe suivant réglait en gros la procédure : « Dans toutes les causes concernant les ambassadeurs, les autres agens diplomatiques et les consuls, et dans celles où un État sera partie, la Cour Suprême exercera la juridiction du premier degré. Dans toutes les autres causes ci-dessus énumérées, la Cour Suprême aura la juridiction d'appel, en droit comme en fait, avec telles exceptions et d'après tels règlemens que le Congrès pourra introduire. »

chez les éditeurs Giard et Brière, dans la *Bibliothèque internationale de droit public*, publiée sous la direction de MM. Boucard et Jèze. — On consultera aussi avec fruit, sur la Cour Suprême, dans la même *Bibliothèque*, le livre de M. Albert Dicey, *Introduction à l'étude du Droit constitutionnel*, et la préface que M. Ribot a écrite pour ce travail.

(1) Manque à cet acte la signature de l'État de Rhode-Island, qui n'y donna du reste sa ratification que le 29 mai 1790.

Plus loin encore, à l'article VI : « Cette Constitution et les lois des États-Unis qui seront faites en conséquence... seront la loi suprême du pays; et les juges, dans chaque État, seront tenus de s'y conformer nonobstant toute disposition contraire dans la constitution ou les lois de l'un quelconque des États... Tous officiers de l'exécutif et du judiciaire, tant des États-Unis que des divers États, seront tenus, par serment ou affirmation, de maintenir cette Constitution. » Puis, quelques mots par-ci par-là, une mention faite incidemment : « Si le Président des États-Unis est mis en jugement, le *Chief Justice* (président de la Cour Suprême) présidera... » Le Congrès aura le pouvoir... « de constituer des tribunaux inférieurs à la Cour Suprême... » (article premier, sections III et VIII). Le Président des États-Unis « désignera et, avec l'avis et le consentement du Sénat, nommera... les juges de la Cour Suprême... » (article II, section II).

Et c'est tout : on chercherait vainement dans le texte de 1787 un mot de plus sur la Cour Suprême. Elle est créée en vertu de l'article III, section I. En vertu de cet article III, l'inamovibilité sous une certaine condition, et une indemnité fixe, sont assurées à ses membres. Sa juridiction s'étend, soit en première instance, soit en appel, à toutes les causes de *loi* ou d'*équité*, notamment à celles « qui relèvent de la Constitution. » Cette Constitution étant, avec le corps des lois fédérales, la loi suprême du pays, la Cour Suprême, parmi et par-dessus toutes les autres cours, a le devoir de la maintenir, et ses membres en font le serment. Ils sont désignés par le Président des États-Unis et nommés par lui sur l'avis conforme du Sénat.

Le nombre des juges qui forment la Cour Suprême avait été fixé d'abord, par le *Judiciary Act* de 1789, à un président (*Chief Justice*) et à cinq membres (*Associate Justices*). Elle se compose à présent d'un président et de huit membres. Le président reçoit un traitement annuel de 10 500 dollars (52 500 francs) et chaque juge, de 10 000 dollars (50 000 francs). Une disposition en date de 1869 permet aux membres de la Cour de prendre leur retraite, avec leur solde entière, à soixante ans d'âge et après dix ans de service. Le ministère public est représenté près de la Cour Suprême par un procureur général (*Attorney general*), qui est à tous égards un personnage considérable. « Conseil du gouvernement pour toutes les questions de droit, il a rang de ministre et exerce une charge qui rappelle les fonctions de notre Garde des

sceaux (1). » Ses réponses aux avis que le Président des États-Unis lui demande sont réunies, publiées, et forment, sous le titre de *Official opinions of the Attorneys general of the United States*, comme le commentaire perpétuel de la Constitution, qui, dès 1873, remplissait treize gros volumes, et qui jouit d'une autorité incontestée, bien qu'il la tire toute de la valeur intellectuelle et professionnelle de ce magistrat.

La Cour Suprême, au complet et en tant que telle, — car ses juges ont en outre la charge de parcourir individuellement les *circuits* pour y présider des assises, — tient chaque année une session qui commence le second lundi d'octobre et finit en mai. Les séances sont quotidiennes, sauf les samedis et les dimanches, et s'ouvrent à midi. La Cour siège à Washington, au palais du Capitole, dans la salle où précédemment siégeait le Sénat. L'ouverture de la Cour est annoncée par le cri de : « Oyez! Oyez! Oyez! Toutes les personnes, ayant affaire devant l'Honorable Cour Suprême des États-Unis sont averties de s'approcher et de prêter attention, car la Cour va entrer en séance. Dieu garde les États-Unis et cette Honorable Cour! » Les témoignages sont unanimes à constater que la Cour Suprême « travaille avec infiniment peu de frottement (2). » Tranquillité, solennité, dignité, rapidité, voilà ce qui distingue sa procédure. Les argumens sont présentés devant elle sur le ton ordinaire, presque à voix basse, sans longueur, et sans occasion ni tentation de déployer le brillant ou le clinquant oratoire d'une rhétorique apprêtée. Le coût d'un procès devant la Cour Suprême est relativement peu élevé. Les frais de cour sont véritablement modiques; le plus gros de la dépense s'applique aux honoraires de l'avocat et à l'impression du mémoire.

Chaque samedi matin, les juges mettent en délibéré et tranchent les cas plaidés pendant la semaine. Pour la solution d'un cas, six des neuf juges constituent le *quorum*, et les décisions sont acquises à la majorité des votes. Un juge de la majorité

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er janvier 1881, l'article de M. Georges Picot, *la Réforme judiciaire. — II. Les États-Unis et la Suisse;* et cf. J. Bryce, trad. franç., t. I, p. 378.

(2) Cette expression tirée du langage de la mécanique, et si parfaitement américaine, est de M. Westel W. Willoughby, *Fellow in History, Johns Hopkins University*, auteur d'une excellente monographie : *The Supreme Court of the United States, its History and Influence in our constitutional System*, 1 vol. in-8°. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1890, p. 106.

est désigné dans chaque cas pour préparer une « opinion écrite. » Des « opinions » dissidentes sont souvent aussi préparées et lues. Le prononcé des arrêts a lieu chaque lundi matin.

Toutes les décisions de la Cour Suprême sont, naturellement, définitives. Il n'est point de mode prévu par lequel un tribunal supérieur puisse réexaminer à nouveau ce que la Cour Suprême a résolu ; et, d'ailleurs, il n'est point prévu qu'il puisse exister un tribunal supérieur à la Cour Suprême. Mais le cas tranché ne l'est pas une fois pour toutes; les motifs de la décision restent seulement comme précédens qui serviront à trancher les cas similaires, s'il s'en produit à l'avenir. Ces précédens mêmes, il arrive parfois, — quoique rarement, — qu'il n'en soit pas tenu compte. Jusqu'à la fin de la session, toute cause jugée au cours de cette session est considérée comme « reposant dans le sein de la Cour (*still in the bosom of the Court*), » et, quand il s'en découvre une raison suffisante, peut être de nouveau appelée à l'audience. Mais la Cour Suprême ne peut pas revenir sur un cas tranché dans une session antérieure, encore qu'un autre cas, enveloppant les mêmes questions, puisse se poser, être discuté et, en dépit des précédens, tranché par une décision contraire.

Durant les premières années de son histoire, la Cour Suprême n'eut à juger qu'un très petit nombre de procès. En 1801, lorsque fut élevé à la présidence le Chief Justice Marshall, il n'y avait que dix affaires en train. Cinq ans après, le nombre total des cas résolus était de 120. De 1820 à 1830, il est de 259, en moyenne 58 par an. De 1830 à 1850, il ne fait qu'aumenter graduellement, et donne, de 1845 à 1850, une moyenne annuelle de 71 causes entendues. A partir de 1850, l'accroissement a été rapide, puisque, de 1875 à 1880, 1955 procès ont été plaidés et jugés, et que le rapport de l'Attorney general pour 1889 constatait qu'au commencement d'octobre 1888, 2371 affaires étaient inscrites au rôle, sur lesquelles 423 seulement avaient été expédiées.

L'amoncellement des dossiers sur le bureau de la Cour tient sans doute à diverses raisons, telles que l'accroissement du territoire, de la richesse, de la population, le développement des lignes de chemins de fer et des lignes télégraphiques, la multiplication des brevets d'invention, la place prise dans les sociétés modernes, — et dans la plus moderne des sociétés, la société américaine, — par la propriété industrielle et scientifique, sinon

artistique et littéraire. Sous cet afflux sans cesse grandissant, la Cour Suprême, si l'on n'y prenait garde, risquerait d'être débordée et de ne pouvoir plus faire sa véritable et indispensable besogne, de ne pouvoir plus remplir cette partie de sa tâche qu'elle seule peut remplir, son œuvre d'interprétation et de conservation constitutionnelle. Qu'elle ne réussisse à liquider en un an que 400 affaires, c'est pourquoi elle a un tel arriéré qu'il faut parfois à un procès inscrit au rôle de trois à quatre ans avant de venir à l'audience, malgré le labeur acharné des juges, qui siègent sept mois, au lieu de trois, et qui pendant ces sept mois sont continuellement en séance. Il y aurait injustice évidente à leur demander de faire davantage, et du reste impossibilité de leur part; ils ne peuvent ni se multiplier ni multiplier les heures. Quoi qu'il en soit, la Cour Suprême n'arrive plus à faire tout ce qu'on attend d'elle; et ce serait un péril public que le principal fût noyé dans l'accessoire, on s'en inquiète depuis quelque temps déjà; mais, la grande majorité des cas étant portés devant la Cour comme appels des cours fédérales inférieures, le correctif n'est pas introuvable.

On en a proposé plusieurs : d'abord étendre la compétence de ces cours inférieures, et restreindre, rendre ainsi plus rares les cas où il pourrait être fait, de leurs sentences, appel à la Cour Suprême ; ou bien instituer entre les Cours de circuit et la Cour Suprême, des cours d'appel intermédiaires qui la déchargeraient de son plus lourd et de son plus encombrant fardeau ; ou bien enfin diviser la Cour Suprême elle-même en sections, avec ou sans augmentation du nombre de ses membres, chaque section étudiant spécialement une certaine classe d'affaires : première section, les causes d'*équité;* deuxième section, les causes de *common law ;* troisième section, les causes de *finances* et d'*amirauté;* à la Cour plénière, les affaires mettant en jeu soit les traités, soit la Constitution (1).

Ce qu'on reproche de plus grave à ce troisième projet, c'est, s'appliquant à une Cour Suprême qui a pour mission avant tout de garder la Constitution intacte, d'être lui-même d'une constitutionnalité douteuse. En effet, la Constitution a prévu l'établissement d'une Cour Suprême unique, et c'est une question de savoir si une Cour Suprême en trois sections serait encore cette

(1) Une proposition fut faite en ce sens, à la Chambre des Représentans, le 26 juin 1880, par M. Manning, du Mississipi.

Cour unique. Mais il y a autre chose : et c'est que, très probablement, une Cour Suprême divisée en sections perdrait, dans l'esprit populaire, du respect, de la confiance qu'inspire la Cour Suprême, du prestige qui l'entoure, qui est un élément de son pouvoir et un facteur de sa force, sans lequel elle n'aurait pu jouer jusqu'ici et ne pourrait jouer désormais le rôle qu'il faut qu'elle joue, et que tout le monde aux États-Unis est d'accord qu'elle doit continuer à jouer. Qu'elle fasse elle-même, si elle le peut, ou, si elle ne le peut plus, qu'elle laisse faire à d'autres ce que d'autres peuvent faire, cela est indifférent ou cela est secondaire ; mais, qu'elle ne fasse plus ou qu'elle fasse moins bien ce qu'elle seule peut faire, c'est ce que les États-Unis déploreraient comme une calamité nationale, et tout citoyen américain comme un malheur personnel.

II

Aussi vainement qu'en dehors de quelques sections de quelques articles, on chercherait dans la Constitution de 1787 un mot qui ait trait à la Cour Suprême, aussi vainement chercherait-on, dans ces articles et ces sections mêmes, en dehors des quelques bouts de phrase que nous avons cités, un mot qui détermine le pouvoir de la Cour Suprême quant à la Constitution, et qui la lie quant à la forme et quant à la mesure dans lesquelles ce pouvoir s'exercera. « Le pouvoir judiciaire s'étendra à toutes les causes de *loi* et d'*équité* qui relèveront de la présente Constitution... Cette Constitution sera la loi suprême du pays, et tous les juges seront tenus de la maintenir. » Rien de plus; et c'est de ce rien que le temps et l'usage ont tiré une institution qui est bien l'une des créations les plus remarquables, et, sous tous les rapports, les plus considérables dont puisse s'enorgueillir la science ou l'art de la politique.

Si c'est à proprement parler une création, tirée de ce rien que donnait le texte de la Constitution, ou si c'est surtout un produit du milieu et de la coutume, poussé presque spontanément, quoique lentement développé, dans l'atmosphère légale des États-Unis; si, après cela, ce produit est d'origine rigoureusement américaine, surgi de cette terre nouvelle, ou si, au contraire, il y a été importé et implanté de la métropole; sans plus d'ambages, si la Cour Suprême des États-Unis est un prototype et n'a eu ni

germe dans les cours des treize colonies, des treize États de la Confédération primitive, ni modèle dans les cours anglaises plus anciennes, ou si, au contraire, elle n'est que l'agrandissement de ces cours des treize États qui n'auraient été elles-mêmes qu'une transposition des cours anglaises : ce sont autant de petits problèmes, on pourrait dire de petits mystères, nullement indignes à coup sûr de piquer la curiosité des érudits, mais d'ordre historique et juridique plutôt que d'ordre politique; nous n'avons pas à nous y arrêter.

Prenons la Cour Suprême toute faite, et faite comme on voudra qu'elle l'ait été, au commencement du XIX[e] siècle, en 1801, à la nomination comme *Chief Justice* de John Marshall, qui, par une heureuse fortune, devait demeurer en fonctions jusqu'en 1835; trente-quatre ans, long espace d'une vie d'homme, et long espace aussi d'une vie de nation, quand cette nation compte à peine cinquante ans d'existence. Alors une forte main, sur l'argile toute fraîche et non durcie encore, peut imprimer une forte marque. Ainsi John Marshall imprima sur la Constitution fédérale la marque de la Cour Suprême : il acheva de la pétrir et de la façonner : « Aux yeux des Américains, écrit M. James Bryce, il surpasse tous les autres juges de leur pays, plus que Papinien ne surpassa les jurisconsultes de Rome et lord Mansfield ceux d'Angleterre. Nul n'a fait la moitié de ce qu'il a fait pour le développement de la Constitution par l'interprétation, nul n'a plus contribué que lui à garantir à la justice la place qui lui revient de droit dans le gouvernement, *celle de voix vivante de la Constitution.* Personne ne revendiqua plus vaillamment la mission pour la Cour d'établir sur des bases solides l'autorité de la loi fondamentale du pays, personne ne s'abstint plus scrupuleusement d'empiéter sur le terrain du pouvoir exécutif ou de la controverse politique. L'admiration et la vénération que lui et ses collègues assurèrent à la Cour en restent comme le rempart; les traditions qui naquirent avec lui et avec eux ont, en général, continué à guider l'action et à élever les sentimens de leurs successeurs (1). »

Comme il fit de la Cour Suprême « la voix vivante de la Constitution, » John Marshall, pendant trente-quatre ans, jusqu'à ce qu'il mourût octogénaire, en fut la jurisprudence vivante. Il

(1) James Bryce, *La République américaine*, trad. franç., t. I[er], p. 381.

fit la règle, il fut la règle. C'est en 1801, dans la première année de sa magistrature, que, pour la première fois, « la Cour revendiqua explicitement comme un devoir la faculté de tenir pour nul tout acte du Congrès incompatible avec la Constitution (1). » La Constitution au-dessus de tout. Elle est, et elle seule est, dans toute la plénitude de l'expression, la *loi fondamentale*, non seulement par préférence ou par excellence, mais par exclusion et par monopole. Il ne saurait y avoir de lois que par rapport à elle et en conformité avec elle.

Ici, le parlementarisme américain étant pris pour type du *parlementarisme limité* et le parlementarisme anglais pour type du *parlementarisme illimité*, il faut en bien saisir les différences. M. James Bryce les accuse nettement : « En Angleterre et dans plusieurs autres États modernes, toutes les lois ont au même degré la même autorité. Toutes sont faites par la législature : toutes peuvent être changées par la législature. Ce qu'on appelle en Angleterre des lois constitutionnelles, telles que la Grande Charte, le Bill des Droits, l'Act of Settlement, les acts de l'Union avec l'Écosse et l'Irlande, ne sont que de simples lois ordinaires, qui peuvent être abrogées par le Parlement à n'importe quel moment, comme il peut abroger un act concernant une grande route ou abaisser les droits sur le tabac. On a pris l'habitude de parler de la Constitution britannique comme d'une chose arrêtée et définitive. Mais il n'existe pas en Angleterre une Constitution distincte des autres lois; ce qu'il y a est une sorte de code formé en partie de lois, en partie d'arrêts de jurisprudence, en partie d'usages acceptés. C'est ce code qui permet le fonctionnement au jour le jour du gouvernement du pays, tout en étant modifié lui-même, d'une façon constante, par de nouvelles lois et de nouveaux arrêts...

« En Amérique, il en va tout autrement. Là, le terme de Constitution » désigne un instrument particulier, adopté en 1787, amendé depuis sur quelques points, et qui est le fondement du gouvernement national. Cette Constitution fut ratifiée et rendue obligatoire, non par le Congrès, mais par le peuple.

(1) Dans cette affaire, la Cour Suprême fit coup double, sur le législatif et sur l'exécutif, car, saisie d'une requête à l'effet d'obliger le secrétaire d'État à délivrer une commission, elle se déclara compétente pour forcer un fonctionnaire exécutif à l'accomplissement d'un devoir ministériel relatif aux droits des individus. — James Bryce, *ibid.*, p. 382.

Elle créa une législature, sans cependant que cette législature, que l'on nomme Congrès, ait le pouvoir de la modifier, même dans ses infimes détails. Ce que le peuple a voulu, le peuple seul peut le changer ou l'abroger. »

Le premier de ces pays, — l'Angleterre, — a construit sur une multitude de lois et d'arrêts son système de gouvernement. Le gouvernement du second, — les États-Unis, — repose tout entier sur cette loi fondamentale, la Constitution. L'Angleterre « a placé ses prétendues lois constitutionnelles à la merci de sa législature, qui peut à son plaisir abroger n'importe quelle institution du pays, la Couronne, l'Église anglicane, la Chambre des lords, la Chambre des communes, le Parlement lui-même... » Oui, le Parlement anglais pourrait se détruire lui-même, en prononçant sa propre dissolution, et en ne laissant aucun moyen légal de convoquer un nouveau Parlement. Mais les États-Unis ont élevé leur Constitution au-dessus des atteintes et des prises du Congrès. Ce qui fait en somme qu'en Angleterre, le Parlement est omnipotent. Mais, en Amérique, « le Congrès est limité à deux points de vue : 1° il ne peut légiférer que sur certaines matières spécifiées dans la Constitution ; » et 2°, en ces matières même, « il n'a pas le droit de transgresser les dispositions de la Constitution. *La rivière ne peut pas remonter au delà de sa source.* »

Et, pour qu'il ne reste aucun doute sur ce que peut et sur ce que ne peut pas le Parlement américain, M. James Bryce emprunte des comparaisons familières : « Voici un propriétaire qui donne à son régisseur des instructions pour toucher ses fermages, ou pour payer des dettes à un marchand ; le régisseur n'a pas, cela est évident, le droit d'engager son mandant par des actes qui dépasseraient les ordres qu'il a reçus : il ne pourrait pas, par exemple, acheter un champ. Ou bien encore, voici un directeur d'usine qui prescrit à son contremaître de réglementer dans son établissement les heures de travail et de repas, et le contremaître, au lieu de s'en tenir là, détermine aussi les vêtemens que les ouvriers devront porter, les offices religieux auxquels ils devront assister ; ces derniers règlemens ne seront pas l'expression de la volonté du directeur, et les ouvriers ne sauraient être blâmés de n'en tenir aucun compte. »

Ainsi des Parlemens, qui ne sont que des régisseurs ou des contremaîtres, au-dessus desquels il y a un propriétaire ou un directeur, un supérieur qui ne leur a délégué qu'un pouvoir

limité d'agir et de réglementer, lequel pouvoir, étant limité, ne doit s'exercer que sur certaines matières et sous certaines conditions. S'ils excèdent les limites de ce pouvoir délégué, s'ils agissent, réglementent, légifèrent sur d'autres matières et sous d'autres conditions, les lois qu'ils feront ne seront pas des lois; elles seront nulles et inefficaces; aucun citoyen ne leur devra ni obéissance, ni respect.

C'est ce qui se passe aux États-Unis. « Le pouvoir suprême, en fait de législation, est le peuple... Le peuple a, par sa suprême loi, la Constitution, donné au Congrès un pouvoir limité de légiférer. Toute loi votée en vertu de ce pouvoir et conformément à la Constitution a toute l'autorité de la Constitution qui est derrière elle. Toute loi votée en dehors de ce pouvoir est illégale et dépourvue de sanction (1). »

Voilà qui est clair et catégorique. Mais qui déclarera que le Parlement a ou n'a pas excédé son pouvoir, et qui décidera en conséquence de la légalité ou de l'illégalité d'une loi? Qui examinera, en rapprochant la loi de la Constitution, s'il existe entre elles une contradiction; si l'objet de la loi en question est ou n'est pas un de ceux qui sont mentionnés ou impliqués dans la Constitution; si quelque disposition de cette loi heurte ou néglige quelque clause de la Constitution? Ce ne peut être le Congrès lui-même, puisque le Congrès y est partie intéressée, ayant fait la loi dont la constitutionnalité, et par suite la légalité, est en cause. Ce ne peut être le Président, puisqu'il se peut, ayant proposé ou ayant promulgué la loi, que lui aussi soit intéressé dans l'espèce. Mais, d'autre part, il est difficile que ce soit, par voie de *referendum*, le peuple, qui est censé avoir fait la Constitution, parce que, le plus souvent, un pareil examen « n'exige pas seulement la subtilité d'un avocat expert, mais aussi la connaissance des précédens qui ont éclairé le même point ou des points analogues (2). » Ce seront donc les cours de justice, si c'est à elles qu'appartient l'interprétation des lois, « non seulement pour en assurer l'exécution vis-à-vis des citoyens, mais pour les ajuster aux faits, c'est-à-dire pour en déterminer la signification précise et pour en faire l'application aux circonstances d'un cas particulier; » et s'il n'y a, d'ailleurs, « aucune autre autorité capable de prendre une décision à ce sujet. » Entre toutes les cours de

(1) Voyez James Bryce, ouvr. cité, t. I, p. 346-354.
(2) *Id.*, *Ibid.*, p. 353.

justice, et avant toutes ou après toutes, ce sera donc la Cour Suprême.

Là-dessus, sur ce motif de droit : « Le pouvoir judiciaire s'étendra à toutes les causes qui relèvent de la Constitution, » que les juges sont obligés de maintenir, et sur ce motif de fait qu'aux cours de justice appartient l'interprétation des lois, le Chief Justice John Marshall et ses successeurs à la présidence de la Cour ont, depuis 1801, bâti la puissance de la Cour Suprême, qui n'est pas sans doute la toute-puissance, mais qui est la dernière puissance, la puissance en dernier ressort, ou du moins qui peut l'être, qui peut valider ou invalider les actes et les décrets des autres. La Cour Suprême traite la Constitution fédérale de la manière qu'il est admis que les cours de justice traitent les lois; « non seulement pour en assurer l'exécution vis-à-vis des citoyens, » mais « pour l'ajuster aux faits, » c'est-à-dire « pour en déterminer la signification précise et pour en faire l'application aux circonstances d'un cas particulier; » ou plutôt ce n'est pas tant la Constitution, ce sont bien les lois que la Cour Suprême traite de la sorte : elle les interprète par rapport à la Constitution; elle en assure l'exécution en harmonie avec la Constitution; elle les ajuste, elle ajuste le fait légal à la Constitution; elle en détermine le sens précis selon le sens général de la Constitution ; et, par les points qu'elle pose, *de cas particulier en cas particulier*, qui vont se rejoignant, elle trace, dans le plan de la Confédération américaine, la ligne infranchissable de la Constitution.

J'ai souligné ces mots : *de cas particulier en cas particulier.* La Cour Suprême, en effet, ne perd jamais de vue qu'elle est une cour de justice, et, en matière constitutionnelle comme en toute matière, elle procède en cour de justice. Elle attend le cas particulier. Elle ne va pas au-devant de la loi, elle laisse la loi venir à elle, et y venir ainsi que les lois viennent devant les cours, dans une espèce et par un procès. Elle ne s'émeut et ne se meut que sur la requête d'une partie. « Quelquefois, le demandeur ou le défendeur peuvent être le gouvernement national (fédéral) ou un gouvernement d'État; le plus souvent, ce sont, l'un et l'autre, des particuliers qui revendiquent des droits privés ou cherchent à les défendre. Ainsi le fameux cas qui a consacré la doctrine d'après laquelle une loi votée par un État pour révoquer une concession de terre faite à un particulier sous cer-

taines conditions et en vertu d'une loi antérieure est une loi « détruisant les effets d'un contrat, » et, par suite, nulle, conformément à l'article I, § 10 de la Constitution fédérale. « La Cour fut saisie de la question sur la plainte d'un certain Fletcher contre un certain Peck, à propos d'engagemens écrits contractés par ce dernier, et, pour pouvoir juger équitablement entre le demandeur et le défendeur, il était nécessaire d'examiner la validité d'une loi votée par la législature de Georgie (1). »

De même le cas non moins fameux de Dred Scott, — Scott contre Sandford (1857). — A propos d'un procès intenté pour coups et blessures par un nègre à la personne qui prétendait être son maître, la Cour Suprême, non contente de déclarer « qu'un esclave transporté temporairement dans un État libre et dans un territoire où le Congrès a prohibé l'esclavage, mais revenant ensuite fixer sa résidence dans un État esclavagiste, n'était pas un citoyen capable d'ester devant les Cours fédérales, s'il était resté esclave en vertu de la loi en vigueur dans l'État esclavagiste; » non contente de trancher ainsi le cas particulier de Dred Scott, la Cour, à cette occasion, résolut « nombre de *dicta* sur d'autres points relatifs à la législation des nègres ou aux dispositions constitutionnelles concernant l'esclavage, » et notamment « considéra le compromis du Missouri, adopté par un acte du Congrès en 1820, comme dépassant le compétence du Congrès (1). »

De même encore, en 1870, 1871 et 1884, pour les *Legal Tender Cases*, où il s'agissait au bout du compte de savoir si le Congrès avait le droit de voter des acts établissant le cours légal du papier-monnaie, et que la Cour Suprême, après les avoir d'abord résolus par la négative, résolut ensuite par l'affirmative (3). En somme, « rien de ce qui constitue partout le domaine plus spécial du législateur n'échappe, en Amérique, à l'examen et au contrôle éventuels du juge. » On ne sait jamais quelles questions l'affaire en apparence la plus banale peut soulever, et c'est là

(1) Voyez James Bryce, ouvr. cité, t. I, p. 368. — Cf. Brinton Coxe, *An Essay on Judicial Power and Unconstitutional Legislation*, 1 vol. in-8°, Philadelphie. Kay, 1893; particulièrement *Introduction*, ch. II et III, et *Part* IV, ch. XXXIV à XXXVII.

(2) Voyez James Bryce, ouvr. cité, t. I, p. 375, 377. Il en est de même des cours d'États pour les lois d'États. Exemples : affaire du Chinois Liu-Sing (Californie, 1858); affaire du collège de Darmouth (New-Hampshire, 1816, appel à la Cour Suprême), etc. — Cf., dans la *Revue* du 1er août 1888, l'article de M. le duc de Noailles.

(3) James Bryce, ouvr. cité.

vraiment qu'il faut dire que tout est dans tout. « Les considérans d'un arrêt rendu dans une cause de mur mitoyen se trouvent contenir la sanction ou l'interprétation définitives des lois constitutionnelles. On appelle devant la Cour l'affaire du citoyen Hylton, qui refuse d'acquitter la taxe des voitures. Le débat va bientôt s'élargir et porter sur les pouvoirs du Congrès en matière d'impôts. La plainte d'un milicien réfractaire condamné à l'amende permettra au tribunal de traiter les plus hauts problèmes relatifs au droit de paix et de guerre (1). »

Mais le point d'aboutissement seul est incertain et lointain, le point de départ est toujours certain et prochain. Cela peut aller jusqu'au droit pur, jusqu'à la philosophie politique, qui sait? jusqu'à la métaphysique constitutionnelle; mais cela part toujours du choc des intérêts de deux personnes en chair et en os, de la plainte d'un citoyen ou d'un État américain, et de la plainte formelle, judiciairement introduite, de tel citoyen ou de tel État. C'est toujours un procès de deux citoyens l'un contre l'autre, ou d'un citoyen contre un État, ou d'un citoyen contre la Confédération, ou de deux États l'un contre l'autre, ou d'un État contre la Confédération. Mais, l'incident devenant le principal, la loi au sujet de laquelle peut se poser l'objection d'inconstitutionnalité est alors une sorte d'accusée traduite à la barre de la Cour. « La Cour reconnaît-elle l'objection fondée, elle condamne la loi en refusant de l'appliquer, et donne raison au plaignant, quand même celui-ci aurait pour adversaires tous les pouvoirs publics réunis et l'opinion du pays entier (2). »

Insistons-y, car il n'y a pas à chercher ailleurs le secret de la force et du succès de la Cour Suprême. Elle n'agit jamais de sa propre initiative, mais sollicitée, ni ne frappe une loi dans son ensemble par un grand coup, mais en détail et par petits coups répétés. Jamais elle ne s'avise de casser d'elle-même et en bloc un acte du législatif. Jamais elle ne conteste en théorie, et avant d'en être priée ou requise, ni le droit qu'avait l'exécutif de rendre ce décret, ni le droit qu'avait le législatif d'accomplir

(1) Duc de Noailles.

(2) Voyez le duc de Noailles, article cité, p. 574. — Dans les dernières années, on peut citer, comme arrêts importans de la Cour Suprême, celui par lequel elle a décidé que l'impôt sur le revenu était contraire à l'article de la Constitution sur la proportionnalité et l'universalité des taxes, et, tout récemment, les arrêts concernant les Philippines et Puerto-Rico. — Voyez, dans la *Revue* du 1er janvier, l'article de M. Pierre Leroy-Beaulieu, *les États-Unis, puissance coloniale*.

cet acte. Le décret de l'exécutif et l'acte du législatif ne viennent devant elle que lorsque quelqu'un, — un citoyen ou un État, — les lui apporte, les lui défère : de ce moment, ils comparaissent dans la personne des parties : ils sont ses justiciables, et elle les juge : elle en a non seulement le pouvoir, mais le devoir, et plus encore le devoir que le pouvoir, sous peine de « forfaiture » ou de « déni de justice (1). » La Cour Suprême, qui ne se met pas en mouvement sans qu'elle soit saisie par une plainte, ne rend donc qu'une décision d'espèce, sur cette plainte seule, en cette seule affaire, et pour cette personne seule. Mais « supposons que, dans un procès ordinaire entre Smith et Jones, la Cour se prononce en faveur de Jones, qui prétendait que la loi invoquée par le demandeur était nulle comme transgressant une disposition de la Constitution,... est-ce que tout le monde n'estimera pas que la loi qui a méconnu ses droits privés doit tomber (2)? » Ou du moins, quand un certain nombre de Jones en auront fait juger ainsi un certain nombre de fois, est-ce que la loi, indirectement et implicitement en litige, quoiqu'elle ne soit pas supprimée du recueil des actes du Parlement, ne sera pas caduque en fait et inapplicable à tout le monde?

Mais, qu'elle ne devienne inapplicable à tout le monde qu'en étant déclarée inapplicable à Jones dans telle espèce et à tel propos, c'est justement ce qui permet à la Cour Suprême, et, aux degrés inférieurs, au pouvoir judiciaire des États-Unis en général, de jouer son rôle de pouvoir modérateur, de remplir sa fonction de « gardien des gardiens, » de former cran d'arrêt ou cran de sûreté contre l'exécutif et contre le législatif, sans empiéter sur eux, ni s'opposer à eux. C'est ce qui fait que presque toujours, sinon toujours, ce qui n'était point humainement possible, la Cour Suprême a pu limiter efficacement soit l'exécutif, soit le législatif sans entrer en conflit ni avec l'exécutif ni avec le législatif. Elle a constamment « refusé de s'immiscer dans les questions purement politiques. » Elle a constamment refusé « de se prononcer sur des questions abstraites, ou de donner son opinion d'avance en guise de conseil au pouvoir exécutif. » Elle l'a refusé même quand on le lui demandait. « Quand, en 1793, le

(1) Voyez le duc de Noailles, article cité, p. 573-574.

(2) James Bryce, ouvr. cité, t. I, p. 369. — Cf. Noailles, article cité, p. 591, où l'auteur rappelle les opinions de l'avocat Stanberry et du sénateur Charles Sumner dans le procès du Président Johnson devant le Sénat en 1868.

Président Washington lui demanda son avis sur l'interprétation du traité de 1778 avec la France, les juges déclinèrent cette offre (1). » Grâce à cette réserve, à cette discrétion, à cette sagesse, la Cour Suprême a donc presque toujours évité les conflits. Il y a bien eu quelques froissemens, quelques tiraillemens; mais ce ne sont que des exceptions: la règle a été la correction et la confiance réciproques : une vraie collaboration dans un intérêt supérieur.

Comme elle se comportait envers l'exécutif, la Cour Suprême s'est comportée aussi envers le législatif; et le législatif aussi l'a payée de retour : avec lui aussi, on peut dire qu'elle a vraiment collaboré: « Vous m'objectez, disait un représentant au Congrès, qu'en adoptant le bill qui nous est soumis, nous l'exposons à être infirmé par le pouvoir judiciaire des États-Unis, qui peut le déclarer contraire au pacte fondamental, par conséquent nul, et se refuser à en poursuivre l'exécution. Cette objection ne me trouble pas. Le contrôle des tribunaux ne m'inspire qu'*orgueil et confiance;* il me rend plus libre pour traiter toutes les questions débattues ici. Je réfléchis que, si, par inadvertance, par manque de précision ou par quelque autre défaut, je votais de mauvaises lois, nous avons un pouvoir institué pour empêcher l'exécution de lois préjudiciables à nos commettans... Notre gouvernement se fait gloire de fournir le remède aux erreurs des assemblées législatives elles-mêmes (2). »

Telle est, dans la règle, l'attitude de l'exécutif et du législatif vis-à-vis de la Cour Suprême, aussi bien que de la Cour Suprême vis-à-vis de l'exécutif et du législatif. Chacun chez soi et tous pour tous. Cependant ce grand corps, on ne peut le cacher, a son point vulnérable. Les juges à la Cour Suprême sont nommés par le Président des États-Unis. Or, le Président est l'homme d'un parti, et il est porté à choisir des hommes de son parti. Mais, heureusement, ce corps de la Cour Suprême est si grand que ses membres, dès qu'ils en sont membres, vivent de sa vie à elle plus que de la leur propre, et le juge, en eux, tue l'homme, autant que l'homme peut jamais se tuer dans l'homme. Arrivés là, ils sont de plus sans crainte et sans espoir. *Nec spe, nec metu.* Sans espoir, parce que, comme le dit M. James Bryce, ils ont atteint « le sommet de l'arbre et ne peuvent grimper plus haut. »

(1) James Bryce, ouvr. cité, t. I, p. 374-376. — Cf. Noailles, p. 594.
(2) Duc de Noailles, p. 597.

Sans crainte, parce qu'ils sont inamovibles *during good behaviour*, « tant que leur conduite est bonne, » et leur conduite est bonne tant qu'ils ne sont pas sous le coup d'une accusation d'*impeachment;* à peine en pourrait-on citer un cas depuis celui du juge Chase, en 1805; encore fut-il renvoyé indemne, et, par son acquittement, l'indépendance de la Cour, que peut-être on visait, fut sauvée (1).

Il reste, malgré tout, ce danger, que, le nombre des juges de la Cour Suprême n'étant pas fixé dans la Constitution, le Président, avec la complicité du Congrès, serait à même de la modifier profondément, de la transformer radicalement, par « le système des fournées, » en augmentant ce nombre d'un seul coup, en le doublant au besoin, et en nommant aux nouveaux sièges des créatures de son parti, pour y faire majorité. Alors, oui, suivant un autre mot de M. James Bryce, « la garantie fournie pour le maintien de la Constitution disparaîtrait comme la brume du matin. » Mais, contre cette complicité hypothétique du Président et du Congrès, la Cour Suprême est protégée par sa conspiration tacite avec l'opinion publique, souveraine maîtresse aux États-Unis. Ce n'est pas seulement à tel ou tel représentant qu'elle inspire « orgueil et confiance; » c'est au peuple, qui est le souverain maître.

Le crédit de la Cour est universel et son prestige incomparable. « J'ai entendu, rapporte M. Bryce, j'ai entendu des hommes d'un âge mûr rappeler l'accueil sympathique qui fut fait, par le barreau de sa ville natale, à son retour, à un avocat éminent qui était allé, à l'époque de leur jeunesse, plaider une affaire devant le tribunal suprême. Je les ai écoutés raconter comment on se pressait en foule autour de lui pour recueillir des renseignemens sur le combat qui s'était livré dans cette arène où avaient lutté les intelligences d'élite de la nation, comment le respect avec lequel il parlait de la science et de l'impartialité de la Cour avait gagné ses auditeurs, comment l'admiration avait engendré l'acquiescement, et comment enfin tout le monde avait accepté la décision intervenue, bien qu'elle fût inattendue pour plusieurs, peut-être mal accueillie de la plupart. Quand on comprit que les juges avaient cherché honnêtement à interpréter la Constitution, et quand la force de leurs raisonnemens fut admise, le ressen-

(1) James Bryce, ouvrage cité, t. I, p. 382.

timent qui avait pu subsister s'évanouit, l'obéissance du peuple fut assurée (1). Et l'auteur de *la République américaine* d'en conclure; — quelle autre conclusion serait plus saisissante? — « La Cour Suprême est, aux États-Unis, comme une sorte de Mecque vers laquelle les visages des Croyans sont tournés. »

III

Ainsi conclut M. James Bryce; mais, nous-mêmes, que devons-nous conclure de sa conclusion? C'est qu'aux États-Unis, en matière constitutionnelle, on tient pour un axiome, pour un dogme politique auquel l'Union demeure fermement attachée, qu'une assemblée législative ne peut pas excéder ses pouvoirs; que, si elle le fait, ses prétendues lois ne sont pas des lois, sont dépourvues de toute sanction. Et c'est que, par l'action de la Cour Suprême, le parlementarisme américain est un parlementarisme limité, tandis que le parlementarisme anglais et ses imitations, ses déformations, — presque toutes, ou toutes plus ou moins, — sont du parlementarisme illimité.

La question, pour nous, est donc de savoir d'abord si le parlementarisme américain est préférable au parlementarisme anglais; autrement dit, si le parlementarisme limité vaut mieux que le parlementarisme illimité. Puis, dans le cas où, en effet, il vaudrait mieux, elle serait alors de savoir jusqu'à quel point nous pouvons, nous Français, rapprocher du parlementarisme américain notre parlementarisme modelé sur le parlementarisme anglais; autrement dit, comment nous pourrions transformer en parlementarisme limité notre façon ou contrefaçon de parlementarisme illimité.

Premièrement, l'un vaut-il mieux que l'autre, et gagnerions-nous à l'opération? Quand on songe à la médiocrité d'âme et d'esprit, à l'ignorance, à l'incohérence, à l'incompétence des Chambres issues du suffrage universel inorganique, à l'inclination vers l'omnipotence, au penchant vers le despotisme, de toute majorité sans frein ni contrepoids, la réponse n'est point douteuse. Oui, le parlementarisme limité vaut mieux que le parlementarisme illimité, et non seulement l'opération serait avantageuse, mais elle est nécessaire. En mettant les choses au

(1) James Bryce, ouvrage cité, t. I, p. 380-381.

pis, et en supposant que, limité, le parlementarisme ne fasse pas beaucoup plus de bien, il fera sûrement beaucoup moins de mal, et nous y gagnerons en bien tout le mal qu'il ne pourra pas faire.

Deuxièmement, suffira-t-il de limiter le parlementarisme? Il est possible, il est probable que non; ou, si cela doit présentement suffire, ce ne sera ni pour toujours, ni peut-être pour longtemps. D'avoir limité le parlementarisme n'empêchera pas qu'il faille encore le construire, le fonder sur une base solide, appareiller plus étroitement le régime politique et l'état social, organiser enfin le suffrage universel. Je dis bien le construire, et non pas, comme quelques-uns, le détruire. Sans en avoir le fétichisme et sans le croire du tout intangible, sans voir en lui un fait éternel et presque surnaturel; tout en le circonscrivant, au contraire, en le localisant en tel coin du temps et de l'espace, c'est aujourd'hui dans le monde civilisé un fait trop général pour qu'il ne corresponde point par quelque côté aux conditions et aux besoins de nos sociétés en cette portion de l'espace et du temps. Le coupable, ce n'est pas le parlementarisme, en lui-même et quelle qu'en puisse être la forme; mais telle forme défectueuse ou abusive du parlementarisme. En conséquence, il ne s'agit pas de détruire le parlementarisme sous toutes ses formes, parce que l'une ou l'autre est mauvaise; il s'agit de trouver et de réaliser celle de ces formes qui correspond le plus exactement à nos conditions et à nos besoins. Mais, en attendant que nous l'ayons trouvée, et pour que nous puissions librement et posément la chercher, en premier lieu et comme première mesure, — ce sera, si l'on veut, la barrière, le garde-fou, l'échafaudage autour de la construction, — il s'agit dès maintenant et tout de suite de limiter le parlementarisme.

Pour le limiter, comment faire? Si le parlementarisme américain est limité, c'est que la Constitution fixe aux pouvoirs du Congrès des bornes qu'il ne peut excéder. C'est qu'elle définit, détermine et délimite, — au sens rigoureux de ces trois mots, — les pouvoirs mêmes du Congrès; elle les énumère, donc les compte et les pèse, et il n'en a pas, qu'elle ne les lui ait expressément donnés. Évidemment, elle le fait surtout en vue du partage de la souveraineté ou de l'autorité législative entre la Confédération et les États qui la composent: ceci à la Confédération, cela aux États; et c'est en quoi la Constitution des États-Unis est proprement fédérale; et c'est en quoi un pays unitaire comme la

France ni ne saurait la suivre, ni ne saurait même avoir à la suivre.

Mais il est une autre manière de limiter le parlementarisme par la Constitution, toute simple, qui n'a rien de proprement fédéral, et qui conviendrait aussi bien à la France qu'aux États-Unis. Ce serait de poser dans la Constitution certains principes généraux qu'il ne serait jamais permis au Parlement de transgresser, devant lesquels la législature serait obligée de s'arrêter, et contre lesquels il n'y aurait pas de loi. Malheureusement, la Constitution française de 1875 ne pose pas de principes généraux : ce n'est qu'un compromis, un arrangement furtif et hâtif, et comme un accoutrement entre deux portes des pouvoirs strictement indispensables pour gouverner et administrer tant bien que mal, au jour le jour. Mais ce défaut n'est point sans remède, et le remède est à portée de la main.

Nous avons une Déclaration des Droits de l'homme, et nul n'est censé l'ignorer, tant on nous en rebat les oreilles. C'est à qui l'exalte, à qui s'en réclame, à qui proposera de la faire apprendre aux enfans; on la réimprime en imitation de l'édition originale, on ouvre, pour l'encadrer dignement, des concours artistiques, on l'affiche à l'extérieur et à l'intérieur des édifices nationaux : universités, lycées, écoles, bientôt églises, hôpitaux et prisons. Que ne l'affiche-t-on aussi, pendant qu'on y est, dans toutes les salles et dans tous les couloirs de la Chambre des députés, et tous, tant qu'ils sont, nos faiseurs de lois, que ne les force-t-on à la savoir par cœur! Elle n'est peut-être pas, — soumise à la froide analyse, — le monument parfait que des politiciens échauffés s'imaginent, et personnellement nous ne retirons aucune des critiques qu'avec d'autres et après d'autres, parmi lesquels Bentham, nous avons pu lui adresser (1). Mais enfin, c'est, depuis un siècle, la grande Charte des Français, le grand Concordat, le grand Contrat; — eh bien! que cette Charte soit une vérité!

Pour que la Cour Suprême garde la Constitution, il faut au préalable que nous ayons une Constitution : constitutionnalisons donc la Déclaration des Droits de l'homme : lions-la, soudons-

(1) *Sophismes politiques de ce temps*, ch. IV. — Cf. Bentham, *Examen de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen...*, *Sophismes parlementaires*, sixième partie (*Sophismes anarchiques*) traduction d'Elias Regnault, 1 vol. in-8; 1840, Pagnerre.

la à notre Constitution, incorporons-l'y; et que, de la même façon, selon la même procédure que la Cour Suprême des États-Unis empêche la loi d'outrepasser la Constitution fédérale, une Cour Suprême de France soit chargée d'empêcher que rien ne puisse être fait, par le législateur, au moyen de la loi, qui soit en contradiction ou en désaccord avec la Constitution française, Déclaration des Droits comprise.

Un exemple. L'article 4 de la Déclaration de 1791 est ainsi conçu : « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui;... l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits... » Si la Déclaration des Droits eût fait partie intégrante de la Constitution, si nous avions eu une Cour Suprême, et si des citoyens lésés dans leur « liberté » et dans « l'exercice » de leurs droits naturels » eussent porté devant elle certaine loi récemment votée, pense-t-on que la Cour eût pu ne pas la condamner comme attentatoire à la Déclaration des Droits, c'est-à-dire à la Constitution même? Autre exemple. Sur l'article 6 : « Tous les citoyens, étant égaux à ses yeux (aux yeux de la loi), sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité et sans autre distinction que celles de leurs vertus et de leurs talens; » pense-t-on que certaine loi, dont on nous menace, ne serait pas atteinte du coup, et que le tranchant ne s'en émousserait pas, — *telum imbelle sine ictu*, — si nous avions une Cour Suprême; si quelqu'un de nous l'y déférait, — vous, moi, X. ou Y. contre Leygues, je suppose; — si la Déclaration des Droits était dans la Constitution et de la Constitution; si nous avions, au lieu du parlementarisme illimité, le parlementarisme limité?

Mais limiter le parlementarisme, n'est-ce pas limiter la souveraineté nationale? et il y a des mines qui s'effarent, et il y a des gens qui s'effraient. A ce « mais, » à cette objection, — on en trouve toujours à tout, — il faut répondre avec une pleine franchise. Je ne suis pas de ceux qu'arrête la superstition des mots, et, fort au-dessus des prétendus dogmes d'une prétendue philosophie politique, je place les réalités, dont la première est la nécessité de vivre, et, pour vivre, de respecter les conditions de la vie, ce qui fait la vie commune acceptable et supportable à tous. J'aime mieux que la nation vive en limitant sa souveraineté que de se suicider pour ne la limiter point. Or, c'est l'alternative :

ou laisser le parlementarisme illimité légiférer tout à son aise, en long et en large, et d'un bout à l'autre, et, s'il le veut, abolir successivement toutes les « garanties, » toutes les « libertés, » tous les « droits, » supprimer toute « sûreté, » ruiner toute « propriété, » enchaîner toute « résistance à l'oppression, » couper en deux la nation, y rétablir à notre usage une sorte de servitude civique, et faire par la loi la révolution sociale : — ou bien le limiter, sans retard, et pas après-demain, — demain. Le débat est à présent entre la démocratie absolue et la démocratie constitutionnelle, comme il était jadis entre la monarchie absolue et la monarchie constitutionnelle. La démocratie absolue, comme la monarchie absolue, c'est l'arbitraire et la tyrannie, mais c'est l'arbitraire double et c'est la tyrannie multiple. Il n'y a contre elle que deux recours : la Constitution ou l'insurrection. Hésiter serait criminel.

Des trois moyens connus de limiter le parlementarisme : *juridiquement*, par une Cour Suprême, populairement, par le *referendum*, despotiquement, par diverses combinaisons, la meilleure, incontestablement, incomparablement, est le moyen juridique, la Cour Suprême. Nous conclurons donc, nous Français, pour qui il y a urgence à limiter le parlementarisme, que la France devrait se hâter de se donner une Cour Suprême, imitée, avec les modifications que conseillent les différences historiques ou politiques, de celle des États-Unis. Au prix des bénéfices que nous en retirerions, la difficulté de former et de recruter cette Cour, les autres difficultés que l'on peut prévoir, ne sont rien. Maintenant, ailleurs qu'en Amérique, le parlementarisme à l'américaine, le parlementarisme limité, réussirait-il ? M. James Bryce semble en douter (1). Mais nous, s'il est une chose dont nous ne doutons plus, c'est qu'en France, et partout sur le continent, le parlementarisme illimité, le parlementarisme à l'anglaise, a pitoyablement et irréparablement échoué. — Ou nous nous ferons un autre parlementarisme, ou c'en est fait du parlementarisme.

CHARLES BENOIST.

(1) James Bryce, ouvr. cité, t. I, p. 372.

L'AUTRE AMOUR

DERNIÈRE PARTIE (1)

XXII

Pendant le premier mois de notre mariage, nous vécûmes en plein ciel; Daniel m'avait emmenée dans sa chère Italie, au bord de ce merveilleux lac de Côme dont la profondeur bleue s'encaisse dans un décor de montagnes. Nous habitions un ancien palais transformé en hôtel qui gardait le charme d'une demeure somptueuse, mise à notre disposition par quelque mystérieux ami de l'amour; nous avions réussi à nous isoler des autres voyageurs. Nos chambres ouvraient sur une terrasse de marbre qui, par un large escalier, descendait au jardin. Oh! ce jardin de rêve, semé d'urnes et de statues blanches, qui, par des parterres successifs, menait au bord du lac! Nous attendions le soir pour gagner un banc circulaire au bout d'une allée de lauriers-roses, où, assis côte à côte, nous écoutions clapoter l'eau contre la digue. On entendait parfois des chants s'élever de l'obscurité du lac et nous apporter le surcroît d'émotion que la musique ajoute à l'amour. Alors nos cœurs débordaient, je croyais entendre dans la voix de Daniel l'accent de la passion éternelle. Je m'enivrais de ses paroles et je faisais taire mon cœur pour mieux écouter le sien.

— Tu es mon bonheur et ma vie, me disait-il, chère bien-aimée. Te sentir contre moi frémissante, voir vivre et s'animer

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre 1901 et du 1er janvier 1902.

en toi ma conception d'artiste, entendre ta voix m'enchanter de son perpétuel cantique d'amour, oui, c'était de cela que je rêvais, quand j'étais à Rome par des nuits aussi pures que celle-ci.

Le matin, nous ouvrions nos fenêtres rafraîchies par l'ombre de la nuit et nous regardions la rive opposée, qui déjà chaudement s'illuminait; une barre de clarté coupait en deux les eaux du lac d'où l'on voyait s'élancer une volée de petites barques pareilles à des oiseaux attirés par la lumière.

— Ce pays est trop beau pour la vulgarité des existences humaines, disait Daniel; on le dégraderait en y vivant toujours, c'est une parure de fête, un coin oublié du Paradis.

— Enrichissons-nous, veux-tu? de ses souvenirs. Allons aujourd'hui visiter la villa Carlotta, qui étincelle comme un joyau dans l'écrin sombre de ses bois d'orangers.

De larges barques balançaient leurs parasols dentelés dans le vieux port de Bellagio, en attendant les jeunes couples qui, chaque jour, leur confiaient un bonheur tout neuf, pour des destinées inconnues. Étendus comme dans un hamac sur l'amoncellement des coussins, chaque coup d'aviron nous faisait sentir le voisinage de nos corps alanguis par la mollesse de l'eau, et nous jouissions d'être unifiés dans un même mouvement. Je perdais auprès de Daniel la sensation de ma personnalité.

Nos rames soulevaient des écharpes de lumière; nous fûmes bientôt dans la région où le mirage de la rive dessine sur l'eau sa mobile image, nous nous penchâmes au-dessus de la barque pour voir notre double reflet, et nous fûmes heureux de nous sentir si profondément mêlés à la beauté de la nature.

Quand on a débarqué, pour arriver à la villa, on contourne un sentier qui borde le lac à mi-côte; des haies vertes et des pyramides de cyprès, des aloès aux feuilles massives poussent jusque sur la grève leurs touffes régulièrement découpées : la végétation semble ici factice et architecturale, aucune liberté n'est laissée à la nature, elle s'enserre entre des terrasses, s'aligne sur des portiques, pousse dans des urnes, et forme des dessins compliqués. Les jardins de la villa Carlotta sont de somptueux salons en plein air, habités par tout un monde de marbre qui éternise la beauté des formes humaines au milieu de colonnes, de socles et de rampes ouvragées.

En respirant la joie triomphante qui émane de ces terrasses, je pensais à la mélancolie des grands arbres du Nord où s'abritent

la vie sauvage des bêtes et les fureurs du drame humain. En quelle harmonie de pensée j'avais vécu à leur ombre ou dans leur dépouillement pendant mes années douloureuses, et quelle ressemblance maintenant entre mon âme ensoleillée et ces arbustes en bouquets! Une bonne odeur d'orangers fleuris embaumait l'air tiède, il pleuvait des pétales blancs dans les allées; partout les roses mettaient une couleur d'aurore. Daniel était enivré de plaisir en retrouvant la végétation tropicale de la baie de Sorrente, il reconnaissait chaque essence d'arbre et me les nommait comme on présente des amis : je regardais pieusement les choses qu'il avait vues avant que je les connusse.

Nous étions arrêtés dans la rotonde de marbre devant le groupe célèbre de l'*Amour et Psyché*, où Canova a mis toute sa grâce mièvre et décadente, lorsque je vis une jeune femme qui regardait mon mari avec insistance. Il l'aperçut et précipitamment alla lui dire bonjour; ils causèrent ensemble quelques minutes sans se préoccuper de ma présence, pendant que je tournais autour des bustes avec un malaise croissant. C'était la première fois, depuis notre mariage, qu'il adressait la parole à une femme; cela se passait devant moi, tout naturellement, et j'en éprouvais une angoisse indicible. Lorsqu'il vint me retrouver, sa figure avait un éclat de plaisir, il restait sur ses lèvres le pli des paroles gaies.

— Qui est cette personne? demandai-je.

— Une Italienne que j'ai connue à Rome; elle recevait beaucoup, je suis souvent allé chez elle...

J'allais lui demander : Pourquoi ne m'as-tu pas présentée? mais je m'abstins, car une lueur subite venait de me traverser l'esprit... Cette femme avait dû être sa maîtresse! Je revoyais le regard persistant que j'avais surpris posé sur mon mari avec une certaine timidité d'allure; certainement elle n'eût pas osé l'aborder la première. Mais lui, comme il s'était empressé d'aller à elle! Ils avaient causé en italien, et je n'avais pas existé entre eux pendant les dix minutes qu'ils étaient restés en face l'un de l'autre. Le passé de Daniel, que j'avais cru emplir comme il avait dominé le mien, m'apparaissait tout à coup sous les traits de cette belle brune au rire un peu bruyant, aux gestes expressifs. Qu'y avait-il là de surprenant! Ne m'étais-je pas répété cent fois que je n'avais aucune jalousie rétrospective?

Mais ce n'était plus le passé, cette rencontre, elle devenait un incident de notre voyage, le premier,.. et il avait amusé mon

mari; il y avait maintenant une parcelle de son temps qui ne m'avait pas appartenu, un mouvement de sa pensée vers une autre; ses prunelles avaient croisé d'autres yeux que les miens. Je m'efforçai de chasser l'obscure angoisse qui pesait sur mon cœur et de sourire, mais je devinais sa pensée lointaine, il trouvait des visions intérieures d'où j'étais absente; et soudain je me mis à détester ces jardins suspendus et ce palais à colonnes qui éveil-délaient ses souvenirs par leur similitude avec d'autres aspects inconnus de moi.

— Veux-tu que nous rentrions? proposai-je, le ciel se couvre, et tu sais que le lac n'est pas sûr par le mauvais temps.

En effet, l'eau était toute martelée de petites lames courtes et brillantes qui en faisaient une étoffe de moire violette; notre barque agitait son toit arrondi où le vent s'engouffrait avec un bruit soyeux.

— Il n'y a pas de danger? demanda Daniel au batelier.

— Oh! non, signor, on a bien le temps d'arriver avant l'orage, répondit-il dans son jargon, en inspectant le ciel.

Une bande sombre couvrait à l'ouest l'horizon et le Grand-Mont au-dessus de Menaggio ; le noir des sapins se confondait avec celui des nuages. « Si ce n'était pas avec mon mari, pensais-je, jamais on ne me ferait monter dans cette barque-là, qui oscille au mouvement des vagues. » Nous redressâmes les coussins pour nous asseoir, ce n'était plus le moment de rester étendus et insoucians.

On fila vite d'abord, poussé par le vent dans la direction de Bellagio; puis, la bourrasque se mit à tournoyer et nous entraîna au large.

— Diable! fit l'homme, ce sera plus long que je ne croyais...

Je me serrai contre Daniel

— Tu n'as pas peur, au moins?

— Jamais, près de toi!

Il passa son bras sous le mien et nous restâmes à regarder la pluie qui commençait à cingler l'eau et à rejaillir tout autour de nous.

— On est bien ainsi, dis-je, en nous voyant tout seuls dans la tempête, et j'ajoutai intérieurement avec une joie secrète : « Personne ici ne peut nous atteindre... que la mort. »

Il me venait au cœur une ivresse à la pensée de courir un danger avec Daniel.

— Ne pourriez-vous pas m'aider, signor? proposa le batelier, désignant deux rames qui s'allongeaient au fond de la barque, nous en serions plus vite arrivés.

— Quelle bonne idée! fit Daniel en bondissant de sa place sur le banc du milieu, où il se mit à ramer avec une ardeur frénétique.

Dès que je ne fus plus appuyée contre lui, mon cœur chancela, car, sous l'effort des quatre rames, le bateau dansait comme une bouée ; nous regagnions rapidement l'espace perdu.

L'orage diminuait au moment où nous arrivâmes au débarcadère. Aussitôt la population abritée sous les arcades de la vieille bourgade se précipita au-devant de nous, avec cette familiarité des races qui vivent de la générosité de l'étranger. Nous étions ruisselans. Une femme, devant qui je m'arrêtais tous les jours en passant, pour admirer son bambino dont les yeux profonds et la tête bouclée évoquaient mes plus lointaines réminiscences de l'enfance de Daniel, nous proposa d'entrer chez elle pour nous sécher.

En un instant, des brindilles de sapin pétillèrent dans la cheminée, au fond d'une pièce noire et sans air : tout s'illumina d'une gaîté.

L'attitude de la femme était noble sous ses haillons. Un châle bariolé d'orange et de vert suffisait à transformer sa misère en déguisement; le feu projetait sur elle un éclat de soleil et dorait les chairs nues du bébé en bronze vivant.

— Comme il est beau, votre petit! fis-je en l'asseyant sur mes genoux.

Elle riait sans me comprendre.

— Parle-lui italien, dis-je à Daniel, demande-lui son nom et celui de son mari.

Ils causèrent un instant, lui assis sur la marche de l'âtre pour sécher son dos mouillé, elle debout et dessinant avec son bras des gestes lointains qui indiquaient la montagne.

— Elle s'appelle Thérésa et n'a point de mari; c'est un garçon de la Valteline qui est père de son enfant, il est reparti pour son pays, et elle ne l'a plus revu.

— Comment! elle a pu te raconter ce drame de l'abandon sans que son visage s'assombrisse?... Quel calme!... Ah! la pauvre créature! et je la regardai avec des yeux de compassion, l'âme tout attendrie devant tant de dignité.

— Ne la plains pas ainsi, me dit Daniel, tu vas lui faire croire

qu'elle est malheureuse ! Ici la misère ne vient pas, comme chez nous, compliquer les sentimens ; on vit de peu, les enfans s'élèvent sur les grand'routes en quêtant des sous, dont ils vous remercient avec des cabrioles. La mère ne maudit pas celui qui les a laissés, parce que le fardeau est moins lourd.

— Mais elle l'aimait, cet amant? elle a cru qu'il l'épouserait ?

Daniel la questionna encore : pendant qu'elle lui répondait, ses yeux s'allumèrent d'une expression passionnée, en suivant les gestes gracieux du bébé qui jouait avec ma chaîne.

— Thérésa dit qu'elle ne pense plus au père, tant elle est heureuse d'avoir ce bambino, et elle t'en souhaite bientôt un pareil.

Nous étions réchauffés et séchés, le soleil de nouveau piquait des notes de pourpre sur les oripeaux pendus aux balcons. Nous partîmes en laissant une rétribution pour l'hospitalité que nous avions reçue. Et cette femme, que le souvenir de son amant laissait souriante, eut des larmes plein les yeux en voyant une pièce d'or, la première peut-être qui eût brillé dans sa main indolente.

Au fond du cœur, j'emportais son souhait de maternité comme un présage.

Quelques jours de chaleur avaient suffi pour transformer les sommets en les dévêtant de leurs voiles de neige; ils dressaient, à présent, dans le ciel les cassures de leurs crêtes dénudées...

Nous étions assis à l'extrême pointe du promontoire qui s'avance entre les lacs de Come et de Lecco, dans cette atmosphère de calme profond qui vient des grandes nappes d'eau environnantes ; de quelque côté que nos yeux se tournassent, ils plongeaient dans l'azur, nous formions le centre d'une admirable coupe de lumière. Chaque battement de nos cœurs soulevait des ondes de bonheur qui semblaient se répandre à l'infini dans la splendeur des choses environnantes.

— Derrière ces montagnes, me dit Daniel, il y en a d'autres, puis d'autres encore qui mènent au jardin suspendu d'Engadine. C'est là que je veux te mener ; si nous partions demain ?

— Oh ! pas encore, Daniel, je t'en supplie, nous sommes si heureux ici !

— Mais nous le serons tout autant ailleurs?

J'eus le pressentiment que notre surnaturelle félicité allait s'évanouir en quittant ces rives délicieuses.

— La montagne me fait peur !...

— De loin, reprit-il, parce que tu n'en vois que la masse écrasante, mais on la pénètre par de mystérieux défilés qui sont de vrais chemins d'amour, on monte à travers des forêts qui embaument, puis on se trouve dans la plus merveilleuse vallée qui soit sur terre. Tu verras, tu verras comme nous serons heureux là-haut! me promettait-il avec un geste qui se perdait dans le ciel...

— C'est bien, nous partirons demain!...

L'obscure angoisse qui trouble le fond des grands bonheurs m'étreignit la poitrine, une à une mes larmes coulèrent silencieusement.

— Tu pleures? fit Daniel avec un ton de reproche...

— Non, je t'en prie, ne me gronde pas, c'est une émotion plus forte que moi : peut-être trop de bonheur... je ne sais...

Il me serra contre lui en disant : — Folle, qui n'a pas confiance!... — et il essuya une larme sur chacune de mes joues.

Le bateau nous emporta le lendemain dans la vapeur transparente de l'aube, sur une eau laiteuse aux teintes d'opale; le pays, tout autour, s'estompait en une grisaille douce qui laissait filtrer les rayons d'une lumière lointaine. Mes yeux, obstinément fixés sur le point de ma fenêtre dont la saillie blanche se dessinait dans l'encadrement des glycines, la voyaient disparaître, comme le navigateur, en quittant sa patrie, doit regarder le phare qu'il ne reverra plus. Une indéfinissable tristesse m'oppressait; c'était une sorte de superstition vague qui m'obsédait en quittant Bellagio; je cherchais à l'écarter avec des raisonnemens, comme si la raison pouvait pénétrer dans les replis obscurs de la prescience. Daniel, joyeux et chantant, était adossé contre le bastingage, la face tournée vers le fond du lac. Il adorait les déplacemens, sans un regret pour les lieux abandonnés, tout au plaisir des aspects nouveaux. N'est-il pas plus sage, pensais-je, de ne s'attacher qu'aux êtres, sans croire au sortilège des choses? A un tournant, le paysage disparut et je le sentis vaciller comme si ma vue subitement devenait incertaine.

XXIII

Combien j'avais eu raison de redouter le changement! Certes, le pays était merveilleux, mais ce n'était plus la douceur du climat méridional : on se sentait dans une nature ennemie qu'il fallait conquérir par l'effort de chaque pas. C'était fini de regarder

le ciel s'étoiler au-dessus de nos têtes pendant qu'étendus sur notre balcon, nous respirions l'odeur des jasmins enroulés! Finies les journées paresseuses, au fond des barques molles, et les lentes promenades sur le marbre des terrasses! Nous étions dans l'empire du rocher et des pentes abruptes.

Mon mari semblait avoir changé de nature en même temps qu'il s'était transporté à une autre altitude, tant il s'accommodait bien des nouvelles coutumes du pays; c'était une fièvre d'activité succédant aux langueurs d'Italie; il était méconnaissable sous son déguisement de montagnard, et ses souliers ferrés communiquaient à ses pieds une ardeur de marche où j'avais peine à le suivre.

Après avoir parcouru toute la verte Engadine, depuis le point culminant de la Maloja, juché en haut de son rempart à pic, jusqu'au bourg de Samaden étalé sur les prés, nous avions fixé notre séjour à Pontresina, dans un embranchement de la vallée. Le site est peut-être le plus beau de la contrée, en face de l'éventail gigantesque des neiges du Rosegg, dont il est séparé par le torrent limoneux de la Bernina et les cônes noirs des forêts de mélèzes. De tous côtés ce sont des cimes, à l'assaut desquelles s'élance l'armée des pins, fournie, compacte à la base, puis se faisant plus claire à mesure que se découragent les assaillans. Les derniers s'espacent isolément, troncs tordus par la mitraille des avalanches, cadavres mutilés de la foudre.

— Veux-tu, me proposa Daniel, que nous montions au Languard? C'est une facile excursion, d'où nous verrons un panorama immense.

Pendant qu'il suivait, d'un pas lent et sûr, les lacets tracés sous les sapins, je l'avais rejoint, en quelques enjambées sur des roches moussues qui me servaient d'escalier... A la dernière, je lui tendais la main pour qu'il m'aidât, et il me récompensait d'un grand baiser et d'une félicitation. Je serais allée au bout du monde avec cet encouragement-là! A bout de force, j'atteignis les 3 200 mètres du Languard: je ne sentais plus ma fatigue; l'air était grisant et rude, l'atmosphère d'une transparence de cristal. On voyait indéfiniment des têtes de montagnes passant au-dessus les unes des autres et les dernières se perdre dans une vapeur rose qui les faisait ressembler à de légers nuages. On apercevait la suite des lacs comme d'énormes gemmes enfilées : celui de la Maloja lointain, aux eaux pâles, comme si un

peu de la neige toute voisine s'y fût à peine délayée, puis les deux coupes fraternelles de Sils et de Silvaplana, serties dans le vert sombre des forêts; le lac de Campfer, plat sur la prairie comme un miroir; et enfin le lac de Saint-Moritz plus petit, encaissé et profond, conque de saphir ardent aux reflets multiples, calice où je devais boire.

J'étais enivrée de cette splendeur; et nous ne nous lassions pas de regarder à une distance qui est pour l'œil une surprise et une extase...

— Vois-tu ? me dit Daniel, en me montrant le massif éblouissant de la Bernina qui dressait à notre gauche ses chaos blancs, c'est à cette extrême pointe que je voudrais monter, mille mètres plus haut qu'ici; on est pendant huit heures sur la glace avant d'arriver; on y éprouve, paraît-il, une sensation unique.

— Mais je ne pourrai jamais, observai-je naïvement...

— Aussi, ma chérie, n'est-il pas question de t'emmener, me prends-tu pour un bourreau?

— La cruauté serait de me laisser seule.

— Tu voudrais me priver d'un plaisir, demanda-t-il de sa voix caressante dont les intonations résonnaient au fond de mon être. Il le savait bien!

— Oh! Daniel! implorai-je en lui tendant mes lèvres.

J'eus la sensation nette que jamais je ne retrouverais des minutes pareilles, qu'elles dépassaient la condition humaine de trois mille mètres, que la vie m'attendait en bas.

Pendant les jours qui suivirent, je dus me reposer, et je sentis Daniel impatient. Il rôdait autour de l'hôtel en examinant les sommets, il causait avec les guides amassés le soir sur la place de Pontresina, il consultait le *Bædeker;* je le devinai captif, il y avait un malaise entre nous. Enfin, son envie fut plus forte que la crainte de me faire souffrir; il m'avertit qu'il s'était entendu avec un compagnon et deux guides pour faire l'ascension du pic Bernina.

J'essayai de lui en représenter le danger, il haussa les épaules.

— Pourquoi serais-je plus prudent que les jeunes gens qui, tous les jours, font cette excursion?

— Parce que tu es plus précieux.

Je vis que son désir était irrésistible et que je ne réussirais qu'à l'irriter en essayant de m'y opposer; il fit semblant de ne pas voir mes larmes et partit pour aller coucher dans une de ces cabanes en planches qui servent d'abri dans la montagne.

J'étais seule pour trente mortelles heures.

Alors, pour la première fois, je me mis à juger Daniel, à rapprocher l'égoïste fantaisie qui l'éloignait si cruellement de moi, de ses caprices d'enfant gâté. Rien n'avait jamais résisté à sa volonté; sa séduction l'avait préservé des refus; il n'avait été astreint à aucun devoir, et, en m'épousant, il n'avait fait que céder au plus impérieux de ses instincts. Aujourd'hui qu'il était fasciné par l'attrait d'une expédition périlleuse, il partait, sans un remords, sans un souci de ce que j'allais éprouver d'affreux. C'est donc ainsi qu'il m'aimait! Ah! n'être pas l'associée indispensable de toutes ses actions! Qu'il en pût concevoir de lointaines, en exécuter de dangereuses pour son seul plaisir, pendant que j'étais à sangloter sur mon lit... Quelle barbarie révoltante! Me quitter, me quitter, moi qui ne respirais que près de son cœur, qui eusse préféré la torture à son côté, au paradis sans lui!...

Je mesurais ainsi l'immensité qui différenciait nos sentimens, je pesais sa légèreté, j'entrevoyais des gouffres... A chaque instant, je me levais pour consulter le temps présent au ciel, et l'avenir au baromètre; l'un et l'autre restaient clémens; je voyais se dessiner dans la profondeur nocturne l'effrayante masse des neiges éternelles, ces gigantesques tombes d'un monde disparu; les petites étoiles me rassuraient en clignotant de leur œil qui veille. Que serait-il advenu, si un nuage me les eût cachées et eût couvert la Bernina! L'atmosphère garda sa transparence sereine, Daniel ne fut pas prisonnier du brouillard; le soleil se leva radieux en face du massif tout rose, et je pus espérer qu'il en avait salué l'apparition deux heures avant moi qui gisais obscurément au fond de la vallée.

En quel état il me revint!... Le visage rougi de la brûlure des glaces, les mains écorchées, les pieds meurtris, une loque humaine! Ils étaient loin, les airs de gloriole du départ! Il me témoigna une tendresse satisfaite d'homme qui a suivi son goût migrateur et retrouve au foyer l'épouse patiente et soumise. Ah! ce n'était pas ainsi que je comprenais le mariage!

A quelques jours de là, nous allâmes visiter Saint-Moritz, qui est la perle d'Engadine pour les mondains en quête d'un été sans repos. On danse tous les soirs dans les hôtels, on y affiche grande élégance, et, le jour, ce sont des excursions faciles dans les forêts environnantes dessinées comme un parc anglais.

Les premières personnes que nous y rencontrâmes furent le

duc et la duchesse de Raîmes, dont j'ignorais la présence si près de nous. J'avais vu rarement Lucile depuis son mariage, et elle attira l'attention de Daniel avant même que je l'eusse reconnue.

— Quelle jolie créature! s'écria-t-il... Et grande fut sa surprise de nous voir tomber dans les bras l'une de l'autre.

Je présentai mon mari, les deux hommes se mirent à causer, pendant que Lucile me prenait à part pour me dire :

— Eh bien! ma chère, je ne suis plus étonnée que vous ayez renoncé à la fortune de mon oncle pour vous marier, maintenant que je vois avec qui!... Peste, quel beau garçon!

Le compliment me fit faire une grimace, je n'aimais pas voir le charme de Daniel estimé par ce regard conquérant. Je répondis avec un peu d'ironie :

— J'imagine que vous ne pouvez qu'approuver ma décision, qui vous a fait rentrer dans le bien de votre famille.

— Oh! moi, cela m'est bien égal, fit-elle, en me désignant son mari, dont l'inépuisable richesse pouvait, en effet, la rendre indifférente à tout héritage, mais papa et maman ne tarissent pas d'éloges sur votre désintéressement.

Puis, passant son bras sous le mien :

— Quel bonheur de vous avoir rencontrés! je m'ennuie tant ici, nous allons pouvoir nous amuser, faire des parties ensemble.

J'eus peine à marquer ce que la politesse exigeait de satisfaction réciproque, car je sentais trop la menace dirigée contre notre tête-à-tête conjugal.

— Mais nous demeurons à Pontresina, dis-je, espérant encore m'abriter dans notre retraite.

— Bah! nous irons vous chercher avec notre guimbarde. Vous verrez comme elle est drôle, c'est tout à la fois une calèche, un cabriolet et une diligence, que nous attelons à six chevaux; vous entendrez nos grelots à un kilomètre.

Tout cela était dit avec un entrain endiablé qui fit retourner les causeurs.

— Qu'est-ce que vous propose Lucile? demanda le duc.

— Tout, reprit-elle avec un sourire qui ne la démentait guère; et, pour commencer, nous irons chercher ces amoureux demain matin au nid pour les emmener déjeuner à la Maloja.

— Parfait, fit le duc en s'inclinant, cela vous convient-il?

Je ne pouvais que remercier. Mon mari, voyant mon peu d'entrain, s'empressa d'y suppléer.

— Ce sera très agréable. A quelle heure faut-il être prêts?...

— Mais à neuf heures et demie, est-ce trop tôt?

— Non, non, dit-il, en oubliant combien cette heure nous était peu coutumière.

On se sépara comme de vieux amis.

— Il n'est pas amusant, ton duc, me dit Daniel, dès que nous fûmes seuls, une autre fois, tu seras bien gentille de t'en charger.

Je faillis ajouter avec dépit : « Oui, pendant que tu te consacreras à distraire sa femme ! » mais je me contins pour ne pas montrer d'humeur préventivement jalouse, et je promis ce qu'il voulait.

Le lendemain, à l'heure exacte, on entendit une grande rumeur dans l'unique rue de Pontresina; un cocher à la veste courte et au large chapeau en toile cirée faisait sous nos fenêtres claquer un fouet long de trois mètres. Tout le monde était dehors pour regarder ce mirifique attelage, qui n'était autre que la chaise de poste du vieux temps avec sa caisse jaune repeinte et astiquée de neuf pour les voyageurs de distinction.

Lucile me présenta deux jeunes gens qu'elle emmenait avec nous. Le comte Talbi était un Italien, dont elle avait fait récemment la connaissance à Saint-Moritz, qui portait sur des traits réguliers et charmans la sensualité délicate de sa race; ses regards mobiles et lumineux enveloppaient la jeune femme d'une caresse chaude et permanente. L'autre, Gaston d'Astruc, très parisien, la suivait partout depuis plus d'un an; il avait un visage de mélancolie et des lueurs fauves dans les yeux quand l'Italien exerçait ses grâces voluptueuses trop près de Lucile.

— Montez là-haut, leur dit-elle, en indiquant les deux places du cabriolet perchées à l'arrière de la voiture, et en même temps elle leur distribuait une part égale de son sourire pour les engager à la bonne harmonie.

— Ce sont mes flirts, me dit-elle tout bas; ils se haïssent; cela m'amuse beaucoup de les voir ensemble.

— Mais ils vont se dévorer sur leur perchoir.

— Pas de danger, ils ont trop peur que je les congédie !

Elle ne s'occupa plus d'eux jusqu'à l'arrivée, toute son atten, tion était portée sur Daniel qui lui faisait vis-à-vis dans la voiture. Joliment assise en avant sous la lumière rosée de son ombrelle, elle accaparait ses regards, dont je me sentais dépouillée

c'était à eux deux des petits rires pour des choses puériles dont les autres étaient exclus... Le duc, habitué au manège de cette coquetterie, mettait une singulière discrétion à s'en détourner et cherchait à m'intéresser à sa conversation... Il me parlait du Tyrol par où il comptait descendre sur les lacs italiens.

J'entendais, à côté, Lucile dire à Daniel, en souscrivant d'avance à son choix.

— Où faudra-t-il nous arrêter?

— A Bellagio, recommanda-t-il, le site est ravissant.

Je fus froissée qu'il lui désignât notre Bellagio, qu'elle fût mêlée à nos souvenirs.

Elle prit une moue séduisante pour soupirer : Ah! l'Italie! Il faudrait être amoureux pour y voyager!... Le duc ne parut pas entendre. Daniel reprit, en montrant les deux jeunes gens haut perchés...

— Est-ce que ces messieurs ne vous accompagneront pas?

— Cela dépend, dit-elle, de ce qu'ils auront su m'inspirer à la fin de notre séjour ; mais, pour le moment, l'un m'ennuie et l'autre ne m'amuse pas encore.

Daniel sembla réfléchir.

— Voyez quel admirable glacier! me dit le duc, en dirigeant mon regard vers la gauche où l'on apercevait, entre le triangle renversé des premières montagnes, la pyramide blanche du Fex, dressée dans son isolement.

Mais je ne pouvais plus m'intéresser à rien ; toute mon attention était captivée par le dialogue de mes voisins dont une grande partie m'échappait derrière l'ombrelle agitée de Lucile. Son mari ne s'occupait d'elle que pour l'entourer de soins.

— Chère petite, vous n'avez pas froid? lui dit-il, lorsque nous eûmes traversé du côté de l'ombre, en même temps qu'il tendait sur ses épaules un collet de drap clair.

Elle le repoussa d'un geste ennuyé, sans même lui répondre.

— Et toi, proposa Daniel, qui n'eût pas pensé à me l'offrir sans ce rappel.

— Oh ! non, merci, j'ai trop chaud.

Enfin, on arriva !

Les relégués du cabriolet s'empressèrent pour aider Lucile à descendre, mais, avec une préférence affectée, elle mit sa main dans celle de Daniel qui se tendait en même temps. Les regards

de Gaston d'Astruc le mesurèrent sans bienveillance... Celui-là aussi! avaient-ils l'air de dire.

Dès le hall du Palace-Hotel, ce furent des bonjours et toute une gaieté de voix qui se retrouvent; on nous présenta comme de précieuses recrues et nous fûmes, malgré nous, enrôlés dans le groupe bruyant des excursionnistes qui se partagent l'Engadine. Pendant le déjeuner, Daniel raconta son ascension de la Bernina. Il eut un succès considérable en expliquant qu'il faut tailler chaque marche dans la glace pour avancer au bout de la corde qui relie les voyageurs aux guides, et ce fut un frémissement d'admiration quand on sut que les cent derniers mètres se gravissent en s'aidant des mains autant que des pieds, au-dessus d'un abîme crevassé.

— Comme vous avez dû être inquiète! me demandait-on de toutes parts avec le faux intérêt des gens qui s'amusent aux aventures des autres.

— Il faisait très beau temps, et mon mari est fort adroit, répondis-je, pour détourner le semblant de pitié de ces féroces, prêts à me voir souffrir.

— Je crois que je pourrai très bien faire une grande ascension, dit tout à coup Lucile, en dressant sa petite tête décidée... que ceux qui ont envie de m'accompagner le disent.

Tous les hommes levèrent le bras. Je levai le mien aussi, puisque Daniel en était.

— Bravo! cria-t-on, deux dames, ce sera superbe.

Le duc avait acquiescé le premier, comme à toutes les fantaisies de sa femme.

— Vous ne craignez pas que Lucile se fatigue? C'est très pénible de grimper quand on n'en a pas l'habitude... Pour moi, j'ai été malade trois jours de ma course au Languard.

— Bah! Lucile est en acier, et d'ailleurs, j'ai pour principe de ne la contrarier en rien.

— Est-ce le meilleur moyen d'être aimé? demandai-je.

— C'est le seul à mon âge, répondit le vieillard, avec une mine de résignation qui ne manquait pas de grandeur.

Au retour, Daniel proposa de remplacer le comte Talbi sur le haut siège; celui-ci se disposait à accepter lorsque Lucile intervint...

— Pas du tout, chacun reprend sa place, et elle croisa de nouveau ses genoux avec ceux de son vis-à-vis.

J'aurais voulu enfoncer des griffes dans cette jupe de drap blanc qui dessinait la provocante élégance de ses formes.

Quand, à Saint-Moritz, notre voiture s'allégea du ménage de Raïmes et que nous fûmes seuls, Daniel et moi, à continuer notre route sur Pontresina :

— Tu as l'air triste, me dit-il, avec sa gentillesse des bons jours, lorsqu'il était tout rafraîchi de distractions.

— Pas précisément, mais je suis heureuse de me retrouver seule avec toi.

— Quelle jolie journée, fit-il, la promenade était exquise. Il alluma une cigarette en signe de contentement.

— Embrasse-moi auparavant.

Il mit sur mes lèvres un baiser, sans perdre de vue l'allumette qui raccourcissait.

Le jour fixé pour monter au Corvatsch arriva; nous avions revu Lucile plusieurs fois et tout avait été combiné pour cette ascension dont elle faisait le grand événement de la saison. En jupe courte, les jambes enfermées dans des guêtres jaunes, un alpenstock en main, elle nous attendait, entre son mari et ses deux soupirans, au pied de la montagne, avec un petit air de défi qui lui allait trop bien.

— Jamais, ma chère, vous ne pourrez monter avec ces souliers-là, c'est bon tout au plus pour les boulevards, lui dis-je.

— Vous allez voir, fit-elle en pirouettant sur ses hauts talons, et elle prit la tête de notre petite troupe.

A la vérité, excepté Daniel qui avait l'expérience des chemins alpestres, personne de nous n'était chaussé en montagnard. On commença de monter, tout en causant; le rire de Lucile s'éparpillait sous les sapins avec un bruit de cascade, elle se retournait constamment pour nous compter, et, si un de nous s'arrêtait, elle le hélait impitoyablement.

Le sentier devenait étroit, nous marchions à la file. Daniel s'était placé entre Lucile et moi et nous aidait alternativement aux passages difficiles. Mais la fatigue m'ayant obligée à reprendre mon souffle, je fus dépassée par le comte, puis par Gaston d'Astruc, et je ne pus regagner mon rang...

D'en bas, je voyais mon mari prodiguer à Lucile toutes les petites attentions que sur la route du Languard il avait eues pour moi. C'était, à chaque instant, la main tendue, la veste sur ses épaules aux arrêts, et il lui ramassait des fleurs.

— Du courage! me criaient-ils, — et, à mon tour, je répétais l'écho : « Du courage, » au duc piteusement échoué sur une pierre, à trois lacets au-dessous de moi.

J'avais, pour m'aider, le jeune Gaston, qui se résignait à cet emploi, sans grâce, mais avec qui je me sentais une fraternité d'inquiétude.

Enfin, toute la caravane se rejoignit au Johannisberg, première étape où des rafraîchissemens attendent le voyageur.

J'étais exténuée, le duc rendait l'âme.

— Je n'irai pas plus loin, dit-il.

— Pourquoi ne pas nous arrêter ici? proposai-je, la vue est admirable et suffit bien à rétribuer notre effort, que verra-t-on de plus là-haut?

La vallée de l'Inn s'étendait à nos pieds avec les nappes brillantes de ses lacs, et on apercevait, au fond, les sommets du val Bregaglia baignés dans les vapeurs bleues de l'Italie.

Lucile s'insurgea :

— Mais moi je ne suis pas du tout fatiguée et je vais jusqu'en haut... Qui me suit?

— Moi, répondit la voix résolue de Daniel.

Plus faiblement les deux jeunes gens répondirent : — Moi... Moi...

Je baissai tristement la tête et regardai le duc, espérant qu'il allait s'opposer à cette équipée ridicule.

— Eh bien, allez, dit-il, je vous confie la duchesse, ne la laissez pas faire d'imprudences; nous vous attendrons ici, ajouta-t-il en me désignant.

— C'est bien, confirma Daniel, il vaut mieux que Christiane ne se fatigue pas. Nous serons ici dans deux heures, car je ne suppose pas que nous allions plus haut que Hannensee.

Il me fit de la main un petit adieu amical et repartit, prenant cette fois la tête du défilé, pour explorer le chemin qui devenait plus rocailleux.

En les voyant s'éloigner, j'avais l'âme pleine de rage contre cette Lucile qui, non contente d'avoir un mari et deux hommes prosternés devant ses caprices, convoitait encore le mien, mon Daniel qui n'était qu'à moi. Quant au duc, que je voyais se balancer dans les profondeurs d'un rocking-chair avec une sérénité qui m'exaspérait,.. j'eus la tentation d'éveiller sa jalousie...

— Lucile est bien jolie, lui fis-je observer perfidement; tous les hommes en sont fous.

— Et moi tout le premier, fit-il avec bonhomie.

Où était donc le cœur de ce vieil amoureux... Ah! je saurais bien le trouver.

— Est-ce que vous n'êtes pas jaloux?

— Allons donc! Vous voudriez que je me fisse détester? Non, je connais les femmes; quand j'étais jeune, j'en ai tout exigé, je les ai adorées dans la tyrannie et les violences; je voulais être, à moi seul, tout leur bonheur... Combien en ai-je tourmentées d'une folle jalousie!... Je sais mieux m'y prendre aujourd'hui, ajouta-t-il avec le sourire d'un homme content de son secret. Je convie chacun et toute chose à faire le bonheur de ma belle Lucile à qui je ne prétends pas suffire. Qu'elle s'amuse, la chère petite, ce n'est pas moi qui m'opposerai à ses innocens plaisirs!

J'allais demander. « Et aux autres?... » lorsque le comte Talbi apparut devant nous, le visage creusé et ruisselant, l'air furieux :

— Qu'y a-t-il?

— Rien, il m'a été impossible de continuer; la duchesse allait d'un train! Il n'y a que votre mari, madame, qui puisse la suivre; Astruc redescend aussi.

— Astruc redescend! Alors... mon mari va rester seul avec elle?

— Évidemment, reprit le duc, mais il n'y a aucun danger, la route est tracée jusqu'en haut.

J'avais dû blêmir.

Ah çà, mais il ne voyait donc rien, ce vieillard imbécile! Il ne comprenait pas et me croyait pareille à lui, dans une passion assagie et complaisante!... Astruc arrivait. Lui aussi portait la marque d'une rage intime... A ce moment, la certitude me traversa l'esprit qu'il était l'amant évincé de Lucile et qu'il souffrait presque autant que moi. Nous échangeâmes un regard d'angoisse.

— Il y a là-haut des chemins bons pour les chamois où j'ai déchiré mes souliers à essayer de les suivre.

Il montrait des lambeaux de semelles.

— Mais la duchesse n'est pas chaussée non plus?

— C'est inutile pour elle, M. Dartois enjambe les rochers et la hisse au bout de ses bras; d'ailleurs elle fait des bonds de chèvre.

Pendant que les jeunes hommes, humiliés de leur déroute, donnaient les détails du chemin au duc amusé au récit des prouesses de sa femme, je fis semblant de m'absorber dans la

contemplation du panorama. Ma rancune contre Lucile était si violente que j'étais obligée de m'accrocher au parapet pour ne pas m'élancer à sa poursuite et céder à un emportement ridicule. Je restai là immobile, navrée, regrettant presque, pendant une seconde, de ne m'être pas noyée dans le lac tiède de Bellagio avec mon beau voile d'illusions, mais, tout aussitôt, bien résolue à vivre pour disputer mon Daniel aux autres femmes, l'emmener loin d'ici, le reprendre.

— Les voilà qui redescendent, vint me dire enfin Astruc avec amertume.

En effet, on commençait à entendre un gazouillement qui venait de la cime des mélèzes; c'était le rire de Lucile, Daniel la suivait de près. L'air du sommet et la marche leur avaient mis aux joues des couleurs vives, il me sembla que leurs yeux brillaient avec trop d'éclat.

— Nous avons vu l'infini, criait Lucile, dessinant dans l'air un geste exubérant qui montrait l'horizon.

— C'est sublime! reprit Daniel, dont l'enthousiasme me fit une blessure aiguë. Il avait partagé avec une autre l'ivresse de la beauté du monde!... Il venait d'effacer le souvenir du Languard.

Gentiment, sans rien soupçonner de ce que j'éprouvais, il s'approcha de moi et me décrivit ce qu'il avait vu.

— On découvre jusqu'aux plaines lombardes.

— Notre Italie!... dis-je, en le regardant jusqu'à l'âme.

Il sentit le reproche et s'écarta. Ce fut tout ce que j'obtins.

La descente fut silencieuse; chacun avait sa part de fatigue et d'émotion.

J'attendis le sommeil de Daniel pour laisser éclater mes sanglots; pour la première fois, il avait gardé une attitude distraite et indifférente à mon côté.

Nous passâmes la journée suivante dans un tête-à-tête presque silencieux, tel qu'il en pèse sur ceux que sépare un secret; j'étais horriblement malheureuse de ne pas oser provoquer l'explication nécessaire. Comme les soirées étaient devenues froides, je dis à Daniel de fumer en se promenant et que je l'attendrais dans ma chambre. Il y avait un grand feu de sapin pétillant. Je revêtis un peignoir et, assise sur une chaise longue, la tête dolente sur des oreillers, je restai une grande heure immobile. Ah! il ne se pressait pas! Enfin, j'entendis son pas et je demeurai abattue contre les coussins.

— Comme il fait bon ici! dit-il en s'approchant de la cheminée. Qu'est-ce que tu as, Christiane? es-tu malade?

— Tu le sais bien, Daniel, ce que j'ai, depuis hier, et d'ailleurs, je ne puis avoir de mal comme de joie que par toi.

— Que t'ai-je fait? demanda-t-il avec une inconscience dans la physionomie. Tu n'es pas jalouse, je suppose.

— Si, horriblement!

Effrayée de ce que je venais de révéler, j'enfonçai ma tête dans mes mains.

Daniel s'approcha et, sur ma nuque, entre les dentelles et la naissance des cheveux, il appuya longtemps ses lèvres.

— Folle, dit-il, ne vois-tu pas que je t'aime...

— Ah! dis-le encore... encore, je t'en prie.

Il répéta : — Je t'aime, tu le sais bien...

— Alors, jure-moi que nous allons partir d'ici.

— Pourquoi? nous sommes si bien, fit-il ingénument.

— Cette Lucile me fait peur!...

Un frisson me traversa toute, en prononçant son nom...

— Mais c'est une gamine, reprit Daniel, avec un sourire protecteur, comme s'il avait parlé d'une petite fille sans conséquence...

Était-ce ainsi qu'il la voyait réellement?...

— C'est une fieffée coquette qui t'accapare; de grâce, allons-nous-en loin d'elle.

— Comme il y a de la haine dans ta voix!

— Tu te trompes, Daniel, c'est de l'amour, et le plus passionné qui soit; je t'adore, vois-tu, de telle sorte qu'une pensée de toi distraite sur une autre me torture... Je sais bien que tu m'aimes, que tu serais incapable de dire un mot d'amour à une autre femme, mais je souffre de ce qu'on puisse désirer te plaire... Par momens, je te voudrais difforme, laid, pour être seule à te regarder avec bonheur.

— Tu es bien gentille pour moi, dit-il avec une jovialité revenue et, tout de suite, il voulut me prendre dans ses bras.

— Non, non, dis-je, pas avant ta promesse, je veux partir.

— Nous partirons quand tu voudras, jura-t-il.

Le temps se fit mon complice. Il tomba sur l'Engadine une de ces pluies glacées qui bientôt s'épaississent en neige et rendent la vallée inhabitable. Nous profitâmes d'une éclaircie pour aller faire nos adieux à Saint-Moritz.

Lucile était de fort méchante humeur : le comte Talbi avait reçu une dépêche qui le rappelait à Rome et elle malmenait Gaston d'Astruc, qui perdait tout son prix à n'être plus attelé en paire. Lorsque nous annonçâmes que nous reprenions la route de Paris, la figure de Gaston prit une expression de délivrance, il allait pour un temps peser seul sur l'âme mouvante de la duchesse. Je n'oublierai jamais la poignée de main dont il me souhaita bon voyage. Il avait dû, lui aussi, avoir une peur terrible et m'adressait d'involontaires félicitations.

— On ne se reverra que dans trois mois! dit Lucile avec sa moue de mélancolie enfantine. Monsieur Dartois, voulez-vous me promettre une belle décoration pour l'hôtel qu'on achève de nous construire au Cours-la-Reine. Vous consentez... dites que vous consentez?

Daniel s'inclina en signe d'acquiescement.

— Vous serez bien aimable de vous en occuper avant notre retour, insista le duc; on vous fera visiter le hall et vous pourrez nous envoyer des croquis à Bellagio, où nous resterons tout le mois de septembre.

On se sépara sur ces réciproques promesses.

XXIV

Je m'étais réjouie de notre retour à Paris, croyant y retrouver une intimité plus étroite que celle des voyages : le projet d'organiser notre intérieur, d'avoir des meubles en commun, une même table où nous mangerions tous les deux seuls, une chambre où s'accumuleraient les souvenirs des jours heureux, me surexcitait comme si j'eusse été à la veille d'entrer dans une phase d'amour où Daniel m'appartiendrait plus profondément. Nous n'avions jusqu'ici été que des amans sans foyer; j'avais hâte de nous sentir époux dans l'union des occupations partagées et la multiplicité des détails que crée la vie conjugale; je croyais trouver une source inépuisable de joie dans la sécurité des jours stables, avec, devant moi, une suite de jours pareils où notre tendresse s'écoulerait comme un large fleuve sur des terres fertiles.

Nous avions loué sur le boulevard Pereire un de ces petits hôtels dont l'étage supérieur se compose d'une pièce unique qui sert d'atelier; la vue passait au-dessus de la ligne basse des

fortifications et des fumées faubouriennes pour aller se perdre jusqu'aux coteaux de Suresnes. C'était moi qui avais tenu à demeurer dans ce quartier tranquille où le rideau grêle des marronniers, en se dessinant sur l'écran du ciel devant nos fenêtres, me donnait une illusion de campagne. Mes yeux, qui avaient pris l'habitude des grands élans vers l'horizon, se fussent difficilement accoutumés à rencontrer l'obstacle du mur qui barre l'atmosphère et emprisonne le regard.

Mes illusions durèrent peu ; dès les premiers jours, Daniel me confia le soin de notre installation et descendit seul dans Paris pour les courses qui le concernaient.

— Je cherche du travail, disait-il d'un ton préoccupé.

Je me mis à souhaiter passionnément qu'il en trouvât pour commencer l'essai des longs jours dans la tiédeur de l'atelier.

Il rentra un soir avec un air triomphant et me dit :

— Enfin, je viens de signer un traité avec la *Vie Joyeuse* pour deux dessins par semaine, qu'ils me paieront cinq cents francs, c'est un bon début !... Eh bien ! tu n'as pas l'air content ?

— Comment, avec ton beau talent, tu vas descendre à faire du journalisme grivois ?

— Dame ! Il faut bien vivre... Qui est-ce qui a voulu que nous soyons pauvres ? demanda-t-il en riant, et il se mit à l'ouvrage.

Je vis alors sortir de sa plume tout un monde de petites femmes, légères et retroussées, aux gestes provocateurs, à la mine perverse, aux intentions équivoques, dont j'étais loin de soupçonner l'existence. C'étaient autant de rivales que me suscitait son imagination... Et pas une qui me ressemblât. Comme on peut se tromper sur ce que nous cache un visage ! Tandis que je croyais mon mari épris de grand art, son cerveau se peuplait de visions étrangères à ce que je connaissais de la vie. J'en fus humiliée dans le culte d'adoration que je lui avais voué.

— Ne vas-tu pas te remettre à la peinture ? demandai-je.

— Si ! je m'occupe de trouver la décoration que m'a demandée le duc de Raîmes pour son hôtel ; j'ai été le visiter, on termine les boiseries, ce sera superbe.

— Comment ! tu as été le voir sans m'emmener ?

— Oh ! c'est le hasard qui m'y a conduit, un jour que je me promenais sur le quai.

La moindre preuve d'indifférence empoisonnait mon bonheur

pour un jour entier. Mon bonheur! Il me semble que je parle d'une autre, quand ce mot vient sous ma plume, tant il concorde peu avec ce que j'éprouvais alors. Ma mère, qui était aux aguets de notre ménage, disait :

— Tu n'as pas l'air plus heureux qu'autrefois, ma pauvre Christiane; ce n'était vraiment pas la peine de faire une folie.

Mais je ne voulais pas qu'un doute à ce sujet s'insinuât dans son esprit :

— C'est que j'aime trop mon mari, lui disais-je. Vois-tu, mère, à ce degré d'intensité l'amour est une douleur; il dépasse la mesure de ce que le cœur humain peut contenir; je crois, par instans, que le mien va se fendre comme ces vases précieux qui ne résistent pas à la fournaise du potier.

— Et lui, soupirait-elle, te rend-il au moins un amour pareil?

Je m'empressais de la rassurer.

— Oh! oui, certes, Daniel m'aime avec sa nature à lui, plus frivole peut-être, mais plus saine que la mienne; il m'aime avec des sourires, de la gaîté, tout un charme qui n'est qu'à lui et que je serais désolée de voir disparaître. J'entends conserver mon tourment pour moi seule.

— Pauvre fille, quelle force persécutrice est en toi qui t'empêche de goûter tout simplement la vie!

— Ne me plains pas, car je refuserais d'être différente si c'était pour éprouver des sentimens moindres! et plutôt que de perdre une parcelle de mon amour je renoncerais à la félicité parfaite. On s'avilit en ne poursuivant que le but du bonheur; ce qui est vraiment beau, noble, digne d'une âme fervente, c'est d'atteindre à l'infini dans la passion.

Ma mère levait les yeux au ciel pour le prendre à témoin d'un tel égarement.

— Qu'est-ce que tu me chantes là? dit-elle, abasourdie de ce qu'elle venait d'entendre... C'est dans le mariage que tu comptes trouver toutes ces belles choses?

— Où pourrait-on mieux les rencontrer?

— Je ne puis même pas te répondre, fit-elle découragée; non seulement je n'entends rien à tes absurdités, mais elles me semblent même un peu choquantes. Le mariage est si loin de toutes ces extravagances! Quand tu auras un enfant, Christiane, il te ramènera à la raison.

— Au contraire, il sera la consécration de mon rêve, le dernier terme de mon amour pour Daniel; je l'attends de toutes mes aspirations pour le lui offrir comme un don plus parfait que moi-même, puisqu'il sera sa propre image.

— Tu ne comprends pas mieux la maternité que le mariage, gémit ma mère en haussant les épaules, et elle partit mécontente. Je compris qu'elle m'eût préférée malheureuse; elle m'aurait sentie plus près d'elle, dans cette communauté d'universelle souffrance qui unit les femmes, que sur le sommet de la passion où je m'isolais des autres.

Pourtant, j'étais tout près de la foudre.

Par une après-midi de décembre, si sombre qu'à trois heures Daniel avait allumé sa grosse lampe électrique et travaillait à un dessin sous l'abat-jour, on entendit dans l'escalier une voix jeune qui alternait avec celle du domestique.

— Si, si, je vous dis qu'on y est, j'ai vu de la lumière...

En même temps la porte s'ouvrit toute grande et apparut une élégante silhouette toute claire. C'était Lucile, enveloppée d'une longue redingote en chinchilla, avec une toque de fourrure pareille enfoncée sur ses cheveux, en sorte qu'on ne voyait que le bout de son visage rose et deux yeux étincelans.

— Je ne vous dérange pas? C'est qu'on ne voulait pas me laisser entrer; vous avez un gardien féroce.

— Non, non, entrez donc.

Et Daniel se précipita au-devant d'elle pour lui avancer un fauteuil.

Elle s'y pelotonna avec un mouvement flexible qui la fit, dans sa fourrure, ressembler à un bel angora.

— Vous allez bien? me demanda-t-elle : il me semble que vous avez meilleure mine qu'à Saint-Moritz.

— Oui, le climat ne me convenait guère, et à vous?

— Moi, je vais toujours bien quand je m'amuse, et j'ai passé un automne délicieux au bord du lac de Côme; nous dansions tous les soirs...

Avec un geste félin, elle se tourna vers Daniel :

— Avez-vous travaillé pour moi?

— Oui, affirma-t-il, et il se mit à chercher dans ses cartons. Voici plusieurs projets. D'abord une décoration mythologique dans le goût des peintures de la Farnésine, mais vous trouverez peut-être cela un peu pompier?

Elle se récriait en riant, sans rien trouver à dire de particulier.

— C'est très joli... charmant.

Daniel continua en montrant une autre feuille.

— J'ai pensé aussi à une chose plus moderne : ce serait le cortège symbolique des âmes féminines représentées par des fleurs, depuis le lis virginal jusqu'à la glorieuse pivoine... Tenez... ici, il y aurait un groupe de pensées aux teintes attristées ; là, les contours savans de l'iris s'opposeraient à la simplicité des tulipes.. les tubéreuses languiraient à cet angle sous le poids de leurs odeurs ; sur ce tertre, j'éparpillerais le cœur desséché des chrysanthèmes.

— C'est cela ! s'écria Lucile en brandissant son manchon sur lequel s'étouffa le bravo de ses petites mains, vous ferez mon portrait en orchidée. L'idée d'occuper d'elle détermina son choix.

— Venez demain déjeuner pour montrer le projet à mon mari et vous commencerez tout de suite... n'est-ce pas? dit-elle avec une voix câline.

— Mais... objecta Daniel, je ne suis pas prêt et, en cette saison, les fleurs sont rares.

— Nous en ferons venir du Midi. J'en arrive, il y a des parterres de roses, et les serres sont pleines de lilas ; il faudra que vous ayez fini pour le mois de juin, car je veux donner une fête d'inauguration comme Paris n'en aura jamais vu. Et se tournant vers moi gentiment : « Vous y viendrez, n'est-ce pas, Christiane? et vous verrez comme on s'amusera. » Puis, se levant d'un bond :
— A demain, mes amis ; le déjeuner est pour une heure.

Je n'avais certes pas envie de rire à voir ce démon rentré dans notre intimité, qui laissait, en s'en allant, des parfums violens, tout un trouble et du désordre.

Daniel ne se remit pas à travailler ; il rangea ses cartons, alluma une cigarette et arpenta l'atelier d'un pas nerveux.

— Tu as fini ton dessin? demandai-je.

— Ah çà ! suis-je un écolier pour que tu me questionnes ainsi !

C'était la première fois qu'il s'emportait à me répondre sur un ton pareil ; il sortit sans m'embrasser. Je restai jusqu'au soir anéantie sur le divan dans l'obscurité. « Il va revenir, me disais-je, le remords l'aura empêché de continuer sa route, il souffre certainement de me savoir malheureuse, car il sait que je pleure dès que sa voix se hausse ou que son sourcil se fronce. »

Il ne rentra que pour dîner ; sa physionomie était redevenue

gaie. Il fredonnait et m'apportait un gros bouquet de violettes de Parme. J'enfonçai mon visage rougi de larmes dans la fraîche touffe dont la bonne odeur se dégagea sous mon souffle. Devant l'insouciante légèreté de Daniel et sa grâce à se présenter avec des fleurs, ma rancune s'écarta peu à peu, et, comme les violettes, je me laissai épanouir sous la tiédeur d'un baiser.

Il y eut, ce soir-là, un accord tacite entre nous pour ne pas parler du déjeuner promis. C'était la dernière trêve accordée à nos cœurs.

Il me sembla, le lendemain matin, qu'il s'attardait à sa toilette plus que de coutume; j'épiai, malgré moi, chacun de ses gestes; je m'offusquai qu'il y eût une effervescence de plaisir dans ses yeux. Prêt à partir, il me sembla trop beau; l'épaisseur d'une mèche sombre et soyeuse où j'avais l'habitude de passer mes doigts avançait sur son front une ombre douce et l'enveloppait de rêverie : cette ombre-là m'appartenait, je la voyais tous les matins avant qu'il fût coiffé. J'eus l'irrésistible envie de la supprimer, de l'interdire à la vue des autres.

— Tu me décoiffes, fit-il en se reculant.

— Non, je te prépare pour le monde, répondis-je en riant.

L'hôtel que le duc de Raîmes faisait agrandir pour sa femme était une somptueuse construction d'un style Louis XV un peu lourd, tel qu'on les édifiait il y a cinquante ans, avec des marbres polychromes. On y entrait sous une voûte profonde et, de l'autre côté, on se trouvait dans l'émerveillement d'un grand calme, avec un parc et des bruits d'eau. Toute une aile neuve longeait le jardin et formait une équerre en contraste avec l'ancienne habitation. La modernité de Lucile s'accommodait mal des damas cramoisis et des cariatides dorées du salon; on s'y sentait chez l'ambassadeur, fils du chambellan de Napoléon III, et la solennité des pièces répondait mieux aux façons respectueuses et surannées du mari qu'aux allures libres de la jeune duchesse.

— Qu'il me tarde, soupirait-elle, de quitter ces vieilleries pour mon joli boudoir blanc et le hall vitré que M. Daniel va décorer; je m'ennuie tant dans ces pièces officielles!

— Pauvre enfant, dit le duc d'un air sincèrement apitoyé; je vous en prie, monsieur Dartois, ne perdez pas un jour pour ce travail, puisque la gaîté de Lucile en dépend. On va vous installer ici un atelier aussi confortable que possible, vous trouverez tous

les matins les fleurs que vous aurez commandées la veille, et j'espère que vous vous y considérerez comme chez vous.

Daniel s'inclina en souriant. Lucile lui tendit une petite main toute scintillante de pierreries qu'il baisa sur le poignet, tout près des dentelles, avec la solennité d'un pacte, et on alla déjeuner.

Je ne m'étais attendue à rien de ce qui venait de se passer et j'en restais stupéfaite autant qu'irritée. C'était donc ici que mon mari allait vivre désormais!

— N'aurais-tu pas pu travailler à tes toiles à la maison, et les transporter ensuite sur les murs du hall? demandai-je.

Tout le monde se récria.

— C'est impossible, dit Daniel; il faut que la composition naisse dans la lumière qui lui est destinée, se développe dans sa propre atmosphère; les fleurs changent de teintes selon ce qui les entoure, comme les femmes dans des toilettes diverses.

Et, en disant ces mots, il regardait Lucile, qui jamais encore ne lui était apparue dans le négligé suggestif des robes d'intérieur. Les ondulations de son corps étaient plus visibles sous la mollesse des jupes souples que dans l'ajustement des costumes de ville. Des broderies nacrées pesaient sur les épaules et autour des hanches, afin d'en accuser la ligne que l'œil pouvait suivre dans les flottemens de l'étoffe. Il restait dans ses cheveux noirs quelque chose de lourd, de défait qui évoquait des images de volupté. On croyait voir une caresse dans chacun de ses mouvemens d'une agilité surprenante. Daniel les suivait avec l'œil attentif de l'artiste charmé; parfois une lueur fixe dardait, je me sentais devenir rouge de colère, mes mains se crispaient, je cherchais une contenance. Dès que Daniel recommençait à s'occuper de moi avec ce charme infini qu'il mettait en chacune de ses actions, j'étais domptée, je lui appartenais de nouveau dans une servitude de soumission à toutes ses volontés, même celles qui l'éloignaient, même celles qui me déchiraient de leur rigueur. Il suffisait qu'il me témoignât un désir pour qu'en moi aussi il devînt irrésistible, mais je voulais être convoquée au sacrifice, j'exigeais de lui offrir moi-même mon cœur tout saignant.

Peu de jours après, il se mit au travail : souvent j'allais le voir à l'œuvre sur son échafaudage. Il me paraissait alors inaccessible et lointain, dans une région d'art où je ne pouvais pas l'atteindre; mais là du moins, pensais-je, il reste isolé, personne ne le rejoindra.

Lucile paraissait s'intéresser passionnément à sa peinture : pour la mieux voir, elle s'étendait sur un divan, les deux bras passés derrière sa tête renversée, et suivait ainsi d'en bas les enlacemens des branches sur la frise. Je revins plus souvent, car l'idée qu'ils fussent seuls ensemble m'était intolérable, quoiqu'il ne me vînt jamais le soupçon d'un acte coupable entre eux; je n'en étais encore qu'à la jalousie morale, celle qui enfonce droit dans l'âme sans traverser la chair.

Un jour je trouvai Lucile devant son piano qu'elle avait fait transporter dans le hall; elle jouait une valse de Tschaikowsky et elle ne m'entendit pas entrer. J'eus un frisson en surprenant les sons ardens de cette musique passionnée qui ne pouvait s'adresser qu'à Daniel. Il s'était interrompu de travailler, et tourné vers elle du haut de son échelle, il écoutait avec un visage recueilli.

— Chut! fit-il en m'apercevant.

Je restai sur le seuil, immobile, et la valse continua à déchirer l'atmosphère de son rythme de combat, où tour à tour passaient des modulations plaintives, et des notes aiguës comme des cris; on aurait cru entendre des voix humaines mêlées à des rumeurs de fanfares; c'était une musique d'enfer, une sarabande endiablée, l'hymne des bacchantes. Longtemps après que Lucile eut plaqué l'accord final, l'air resta ébranlé d'ondes sonores qui se répercutèrent en vibrant sur mes nerfs.

— Ah! vous étiez là, dit-elle, un peu rouge; vous voyez, je distrais notre artiste comme je peux.

— Il n'avancera guère son travail, si vous lui jouez de pareils morceaux.

— Pourquoi donc? On dit que la musique inspire les peintres et met de la couleur dans l'air.

— Celle-ci y mettrait plutôt du feu; voyez, vos mains tremblent encore.

Elle remettait ses bagues en les choquant les unes contre les autres.

— C'est vrai, je suis toute nerveuse. Nous allons prendre le thé, cela me remettra! Allons, Daniel, descendez, cria-t-elle, les tasses vont refroidir.

Voilà qu'elle l'appelait maintenant par son petit nom!

Il n'y avait que deux tasses de préparées, on sonna pour en avoir une troisième. J'étais l'intruse. Partagée entre le malaise de

m'imposer à des êtres qui eussent souhaité mon absence, et l'envie plus forte de résister à leur désir, je restai. A cinq heures, on vint annoncer que la voiture de la duchesse était avancée. Enfin j'allais me retrouver seule avec Daniel.

— Veux-tu que nous rentrions ensemble? lui dis-je.

Il me sembla que sa voix était sèche comme un coup de fouet pour me répondre :

— Non, j'ai des courses à faire sur le boulevard.

Nous nous séparâmes à la porte de l'hôtel. Un froid mortel me tomba sur les épaules, je me sentis abandonnée dans le bruit de la rue; au bout d'un instant, mes vêtemens furent mouillés, je ne m'étais pas aperçue qu'il pleuvait. « Que peut-il faire dehors par un temps pareil!... Sans doute, il va rentrer, vite un fiacre pour être avant lui à la maison. »

Comme l'atelier est triste avec ses toiles tournées contre le mur et le vide des chevalets, la vie de Daniel n'est plus ici. Cette maudite décoration me le prend tous les jours davantage! Oh! Lucile, fleur perverse au suc empoisonné, à quelle destruction je la vouai! Je m'imaginais que, sans elle, sans ses inventions séductrices et ses fantaisies princières, mon mari se fût contenté de la besogne ordinaire du peintre et ne m'eût pas quittée une heure! Contre lui j'étais sans reproche, il accomplissait sa tâche, après tout, et n'était pas responsable des tentations tramées à ses côtés.

Maintenant que les jours étaient plus longs, Daniel allait au Cours-la-Reine tout l'après-midi; nous déjeunions tôt et vite et il courait à l'ouvrage. Je m'occupais tant bien que mal en son absence et souvent, en passant devant l'hôtel, j'entrais lui faire une petite visite. Lucile était rarement avec lui et les murs se couvraient d'une flore merveilleuse, poème coloré des sentimens humains.

— Sous quel emblème te reconnaîtrais-tu? me demanda-t-il.

— Sous celui d'une rose pourpre, à la ressemblance de mon cœur, qui est toujours en flamme ou sanglant.

Par une après-midi de mars, douce comme un bain parfumé, je me sentis un rajeunissement d'amour, un indicible besoin de tendresse. Daniel m'avait avertie qu'il rentrerait tard, voulant terminer un panneau; j'eus, vers quatre heures l'impérieuse envie de le rejoindre, d'assister à la fin de sa séance, et de le ramener en nous promenant dans cette atmosphère délicieuse de printemps.

— M. Dartois vient de partir, me dit le concierge de l'hôtel de Raïmes au moment où je m'engageais sous la voûte, le cœur tout léger, le pas rapide.

— Ah!... Je restai stupéfaite... Parti!... où?... pourquoi, puisqu'il devait travailler jusqu'à la nuit?

— Et la duchesse? demandai-je.

— Elle est sortie, depuis une heure, en voiture.

Je fus douloureusement atteinte par cette coïncidence. Pourquoi? Je n'aurais pu le dire et, un instant après, je haussai les épaules en y pensant. Quel rapport pouvait-il y avoir?... Daniel aura eu un motif que j'ignore et qu'il me dira ce soir. Je l'attendis avec moins d'accablement et plus d'excitation qu'à l'ordinaire, il s'y mêlait de la curiosité. J'eus l'idée de ruser avec lui, d'attendre ses explications; une méfiance s'éveillait à mon insu.

— Comme tu rentres tard!

Je n'eus pas à attendre longtemps, le mensonge était sur ses lèvres.

— Mon travail m'a retenu jusqu'à présent.

Son travail!... En entendant ces paroles de fausseté, je me sentis à la fois défaillir et m'irriter.

— Tu mens, Daniel, je suis allée te chercher au Cours-la-Reine, on m'a dit que tu venais de partir.

Son trouble et la colère lui firent une mauvaise figure que je ne lui connaissais pas.

— Alors tu m'espionnes!

— Tu sais bien que ce n'était pas pour cela que j'allais vers toi. Ah! jamais, jamais je ne t'aurais cru capable de me mentir, m'écriai-je tout en larmes.

— Qui te dit que j'aie menti? demanda-t-il avec arrogance.

— Oh! Daniel, n'as-tu pas tout à l'heure allégué ton travail?

Alors, avec un aplomb qui me déconcerta, il reprit en me regardant droit dans les yeux:

— Eh bien! oui, j'étais excédé de cette atmosphère lourde de fleurs, j'ai eu besoin de respirer un instant et je suis sorti pour fumer une cigarette. Cela m'est permis, je suppose? Quand je suis rentré, tu venais de repartir m'a-t-on dit. Je t'ai cherchée des yeux sur le quai, il n'y avait plus personne. Mais d'ailleurs, continua-t-il avec une voix qui devenait brutale, je suis bien bon de m'abaisser à des explications, tes soupçons injurieux ne les méritent pas.

Il y eut un moment de silence, je réfléchissais : Combien je venais d'être prompte à l'accuser! J'en restais toute confuse, mais si soulagée du mal dont j'avais cru mourir que je me sentais dans un bien-être indicible.

— Oh! pardonne-moi, Daniel, j'ai été ridicule... mais aussi je t'aime trop pour penser, ni examiner. Les chocs sont trop violens, ils m'atteignent en plein cœur sans que j'aie le temps de les éviter.

Il ne paraissait pas m'entendre.

— Je t'en prie, réponds-moi, puisque je me repens, que je crois ce que tu me dis.

— Tu me crois aujourd'hui parce que je te donne des preuves, mais demain tu douteras encore; je vois constamment la jalousie s'allumer dans tes yeux, on ne guérit pas de cette maladie-là, Christiane; et elle tue l'amour.

— De quel amour parles-tu, lui demandai-je, est-ce du tien? Alors tu sais ce qui peut le détruire, mais pour moi je te jure que rien ne pourra jamais m'empêcher de t'aimer, si ce n'est le mensonge. Le jour où tu m'auras trompée tout sera irrémédiablement fini entre nous; jusque-là, tu peux me supplicier, m'anéantir, me tuer, je te crierai encore : Je t'aime! je t'aime!

Ma violence semblait le décontenancer; il restait silencieux.

— Et toi, suppliai-je, ne me diras-tu pas le seul mot qui console et rassure, celui qui pardonne aussi? M'aimes-tu, Daniel?

Il fit un effort, soupira profondément, et se décida enfin à dire :

— Oui, je t'aime.

Comme il n'accompagnait ces mots d'aucune effusion, je crus qu'il ne parvenait pas à surmonter sa rancune, et ce fut moi qui l'enveloppai de tendresse.

— Oh! Daniel chéri, excuse-moi de t'avoir blessé, on aime toujours mal quand on aime trop; je ne puis avoir le cœur paisible de celles qui, toutes jeunes, ont trouvé le bonheur; si tu savais combien j'ai souffert! Je ne te l'ai jamais raconté, car tu détestes les larmes et mon passé en est plein! Tu n'as jamais su quel amour passionné j'ai eu pour toi quand nous étions enfans... Tu te souviens pourtant, dis que tu te souviens, de mes désespoirs à la fin des vacances, quand nous allions nous quitter? Et, plus tard, c'est toi qui as appris la jalousie à mes ignorances de petite fille, quand je te vis étreindre une femme. Depuis ce jour-là, je n'ai plus eu une minute de répit. J'ai cru pouvoir

t'échapper par l'oubli, et dès qu'un homme, à qui j'en avais donné le droit pourtant, m'a approchée, tout mon être s'est dressé contre lui parce que je t'appartenais. Tu l'as bien vu lorsque le hasard nous a remis en présence! Dès lors, mon existence fut affreuse; je n'eus plus que des vœux de mort contre moi-même et contre celui qui nous séparait. Hélas! Dieu m'a exaucée, est-ce pour mon bien, ou me réserve-t-il de pires tourmens?

— Calme-toi, Christiane, n'as-tu pas aussi été mon seul amour, mon adoration constante et toute ma joie?

— Jure-moi que je le suis encore, que je peux te croire et me reprendre à espérer?

En même temps j'avais saisi sa main et mes yeux interrogeaient les siens profondément.

Il m'ouvrit ses bras; je m'y réfugiai avec un mouvement de peur, et il me dorlota doucement comme un enfant malade; il eut pitié sans doute de me sentir contre lui toute tremblante. Sa large poitrine se soulevait d'un rythme égal et profond sur lequel peu à peu je m'apaisai. Oh! pourquoi cette étreinte fut-elle pareille à toutes autres? et pourquoi n'y trouvai-je pas l'avertissement comme on trouve au fond d'un verre le goût du poison qui vous tue?

XXV

Il y avait bientôt trois mois que des symptômes de grossesse se précisaient tous les jours davantage en moi. Daniel rayonnait de gaîté; il partait chaque jour pour son travail en chantonnant des refrains napolitains qui éparpillaient après lui, dans l'air de la maison, tout un essaim de souvenirs. Je revoyais la belle fille de Bellagio drapée dans son châle orange et la tête bouclée de son bambino aux yeux de braise. Le souhait de cette mère, pensais-je, m'a porté bonheur, il s'est réalisé au moment où mon mari avait besoin d'être resserré contre moi par un lien plus fort... Comme il est attentif à ma santé! Ce matin-là encore, il m'avait dit :

— Surtout, ma petite Christiane, ne bouge pas de ta chaise longue aujourd'hui; tu auras la visite de ta mère et je rentrerai de bonne heure. Tu sais que je termine, ces jours-ci, mon dernier panneau et puis je serai libre!

— Ah! quel bonheur, m'étais-je écriée, nous pourrons enfin

partir pour Villerville, revoir notre chère plage, y retrouver nos traces enfantines... Je sautais presque de joie...

— Allons, sois sage, m'avait-il dit d'une voix câline en maniant derrière mon dos les coussins pour me faire une installation confortable, et surtout reste bien tranquille, tu sais que le médecin exige encore quinze jours d'immobilité.

J'étais seule depuis un quart d'heure environ et je commençais à m'assoupir lorsqu'on m'apporta un petit bleu. Mon cœur fut secoué d'émotion en l'apercevant, car plusieurs fois Daniel m'en avait envoyé pour m'avertir qu'il rentrerait tard.

Ce n'était pas son écriture... et... pas de signature.

« Madame, pendant que vous croyez votre mari occupé à peindre, il vous trompe avec une jeune femme brune; tous les jours on le voit quitter le Cours-la-Reine vers quatre heures; suivez-le, vous en saurez autant que moi. »

Quelle infamie! Pouah!... fis-je en froissant le papier. Vais-je maintenant me laisser bouleverser par d'ignobles révélations, qui ne peuvent venir que de quelque domestique congédié? Puis, tout de suite un regard à la pendule. Il était trois heures et demie... avant d'avoir pu maîtriser aucun de mes mouvemens, j'étais debout, j'avais sonné, et déjà ma robe de chambre étalait à terre sa mousse de dentelles que je piétinais.

— Vite mon costume beige!

— Madame sort! fit la femme de chambre consternée.

En cinq minutes, je fus prête.

— Madame veut une voiture?

— Non, j'irai à pied. — Je venais de réfléchir qu'il valait mieux ne pas renseigner un cocher sur mon adresse.

Quelques pas plus loin, je hélai un fiacre fermé.

— Allez au Cours-la-Reine, je vous arrêterai.

Il partit d'un bon trot; je ne reconnaissais pas les rues que nous traversions, il me semblait être emportée dans une catastrophe vers un gouffre où j'allais me briser les membres. Arrivé sur le quai, il ralentit l'allure, attendant mon ordre. Dès que j'aperçus la courbe de la grande porte voûtée, je frappai au carreau, il stoppa. Nous étions à dix mètres de l'hôtel, personne ne pouvait en sortir sans que je le visse; mon attente ne fut pas longue.

Bientôt les deux battans s'ouvrirent et dans un bruit sonore le coupé de la duchesse sortit, étincelant et piaffant. J'eus à

peine le temps d'apercevoir dans l'angle son visage couvert des ramages d'un voile blanc, elle filait vers la Concorde. J'eus un instant de soulagement, le premier depuis l'affreuse lettre.

« Ils ne sont pas ensemble... Elle le quitte pour aller à ses occupations... Comment ai-je pu croire... Oh! mon Dieu! pourvu que l'émotion ne m'amène aucun mal! »

A ce moment, la petite porte s'ouvrit, et ce fut Daniel qui sortit en se dirigeant vers la gauche. Il n'allait donc pas la rejoindre? C'est un instant plein de terreur que celui où on surprend la présence d'un être cher, là où il ne se sait pas surveillé; on se sent coupable envers lui d'une trahison, on aurait envie de lui crier : « Je suis là, moi, ta femme; viens me dire ce que tu fais et, à mon tour, je t'avouerai ce qui m'a précipitée à ta suite. » Mais l'heure des scrupules était passée; ils supposent la foi dans une âme, ce sont de saints tourmens... je n'éprouvais plus que ceux des damnés; aucune force humaine n'aurait pu me retenir de savoir!

— Allez doucement, dis-je au cocher.

Du train dont on suit les convois funèbres, il avança sur le quai où marchait Daniel; je voyais sa silhouette paraître et disparaître dans le croisement des passans et se distinguer parmi les autres avec un relief si puissant qu'il paraissait d'une autre matière et d'une couleur plus vive. Nous dépassâmes le Trocadéro, où pouvait-il aller dans ce quartier faubourien? Peut-être fait-il une simple promenade au bord de la Seine qu'il adore; peut-être emplit-il son œil d'artiste de la lumière moite des rives et des vapeurs gris perle qui enveloppent les coteaux?

Je me reprenais à espérer.

Il regarda sa montre et hâta le pas. D'où pouvait lui venir le souci de l'heure pendant qu'il s'éloignait? Je sentis un retour de l'horrible angoisse un instant écartée. Enfin, quittant le trottoir qui longe le fleuve, mon mari traversa et je le vis entrer dans une maison de modeste apparence, à un seul étage, dont les trois fenêtres de façade se distinguaient de leurs voisines par la blancheur des rideaux de tulle.

En cet instant-là, je fus incapable de conjectures, et prodigieusement tendue vers le seul but de comprendre ce qui allait se passer. J'étais le condamné devant le peloton d'exécution, avec le seul souhait que tout fût vite fini, car je souffrais vraiment trop!

Un fiacre s'arrêta devant la porte où avait disparu Daniel, une petite main se tendit vers le cocher. Je reconnus Lucile sous l'épaisseur du voile à dessins blancs; furtive, elle entra à son tour, et je restai les yeux fixes, la gorge étranglée. Ah! je venais de le recevoir en plein cœur le coup meurtrier!

Il y eut quelques minutes pendant lesquelles toute sensation s'abolit en moi. Étais-je évanouie? je ne le saurai jamais. Ce fut par une suite d'odieuses images physiques que la vie rentra dans mon cerveau. J'eus la vision inexorable de ce qui se passait tout près de moi derrière la fragilité de ces rideaux, dont la transparence me narguait. Qu'allais-je faire? Monter jusqu'à mes bourreaux, les confondre, me jeter sur eux comme une bête, les mordre et les tuer, voilà ce que m'inspira la première fureur; mais à peine eus-je fait quelques pas, je sentis mes jambes fléchir et une faiblesse m'obligea à m'appuyer au parapet.

Quel spectacle allais-je leur donner? Celui d'une mourante à qui ils seraient obligés de porter secours; oh! mon Dieu! venez à mon aide pour les punir.

Je ne pouvais plus endurer de voir cette maison où s'accomplissait l'abominable crime et une force me tenait clouée en face d'elle. Je me retournai vers l'eau du fleuve qui coulait avec une abondance farouche et je commençai à subir sa fascination attirante. Mourir!... Dès que ce mot eut été formulé en moi, je sentis que c'était la véritable solution qui s'offrait. Je peux bien m'en aller. A qui cela fera-t-il quelque chose? La pensée de ma mère souleva un sanglot dans mon cœur... Elle pleurera certes, mais sa vie est près de son terme, elle n'aura plus longtemps à souffrir. Il n'y a que l'amour qui puisse amener les êtres au point où je suis... Une pitié plus grande pour moi-même me fit jaillir des larmes des yeux... Quelle raison trouver à la vie sans amour?

A ce moment je me rappelai qu'une autre existence dépendait de la mienne. Mais ce souvenir au lieu de me rattacher au devoir exaspéra ma douleur et décida de mon suicide; je refusai de porter un fruit de mensonge. Un dégoût de mon corps me fit frissonner; je sentis la haine de mes propres entrailles; une invicible répugnance à accepter mon sort me détacha de ce monde. Mourir!... répétai-je. Comme si le présent ne suffisait pas à m'infliger l'horreur du destin, je revis le passé... Tant de larmes!... Ah! toujours souffrir... souffrir de ne pas aimer...

souffrir d'aimer trop... souffrir d'être aimée... Mourir de ne plus l'être...

Et les joies de l'amour! Ah, c'en était trop, je ne pus supporter leur image, qui évoquait celle du bonheur maudit. Là, là derrière ce mur Daniel donnait à une autre des baisers pareils à ceux dont il me grisait à Bellagio; la beauté de Lucile vivifiait ma haine; j'éprouvais un spasme physique de douleur à me l'imaginer dans ses bras! J'en eus la sensation réelle qui me fit crier... Des passans se retournèrent;... je me hâtai de fuir pour ne pas éveiller l'attention.

Un escalier descendait sur la berge... je me précipitai avec une impatience fiévreuse de trouver le gouffre où j'allais m'anéantir. Des bateliers, tout près de là, déchargeaient un radeau de pierres. L'eau avait des lueurs sinistres et terreuses, il montait jusqu'à moi une odeur saumâtre qui me souleva le cœur de nausées; je regardai le ciel qui s'était couvert de nuées cotonneuses, avec une toute petite ligne restée claire à la lisière des coteaux. Il n'y a rien à regretter, la vie est définitivement mauvaise! Le désespoir m'envahissait comme une marée, je laissai l'inévitable me submerger l'âme. « Retrouvera-t-on mon corps? Saura-t-il à quelle place exacte je me serai noyée... sous ses fenêtres... C'est une belle vengeance. Aucune arme ne m'en aurait procuré une plus enviable. Il faut laisser une trace de ma disparition. » Je posai à terre un mouchoir qui portait mon chiffre et une ombrelle que Daniel m'avait donnée...

Un dernier sanglot d'attendrissement sur mon pauvre bonheur détruit...

Nous aurions pu être si heureux!...

J'étais debout, tout au bord de la berge, je n'eus qu'à me pencher pour choir... Le froid de l'eau, l'étouffement, puis le silence!...

Quelle ignominie de me retrouver vivante sous des mains étrangères qui palpaient mon corps inerte comme une chose à eux.

— Elle respire! entendis-je, et on continua de me frictionner sans que j'eusse la force d'un mouvement.

En ouvrant les yeux je me vis entourée de visages inconnus, dans une petite pièce misérable. Le poids de la réalité s'appuya sur ma poitrine. Un bruit d'eau me rappela d'où je venais, j'eus honte du contrôle de ces hommes dans le drame de ma destinée... Le désir de leur échapper ressuscita mon vouloir...

— Je me sens mieux, je veux partir.

— On va vous reconduire chez vous, quelle est votre adresse?...

Je me tus; l'intégrité de la situation venait de surgir des limbes de mon cerveau. Jamais je ne retournerai chez Daniel! Je donnai l'adresse de ma mère.

Mon Dieu, mon Dieu, me retrouver devant elle après ce qui était arrivé! Qu'allait-on lui dire pour expliquer?

Mes pensées flottaient presque insaisissables, je n'en percevais que l'inutilité; d'autres que moi disposaient de mon être, je me sentais faible et mourante... où m'emmenait-on? La voiture s'arrêta, il fallut me porter... Oh! le cri de ma mère en m'apercevant ainsi!...

— Tu as voulu te tuer! Ah!... le misérable!

Elle savait donc!

Je pleurai longtemps dans ses bras et je la sentais toute convulsée de sanglots pareils aux miens. Nous nous anéantissions dans un paroxysme de désespérance qui redoublait à se sentir partagé. La solitude est plus aride, elle mène aux résolutions fatales; l'énergie se dissout dans la pitié, les détentes y sont plus rapides. Je cessai la première de pleurer pour retourner à la colère.

— Mère, si tu connaissais mon malheur, tu aurais dû m'en prévenir, m'épargner la honte de ce qui est arrivé.

— Toute ma peur était que tu l'apprisses, pauvre chère fille, mais je te croyais préservée par ton état indolent, qui te tenait enfermée. N'avais-tu donc aucun soupçon?

— J'en avais eu de terribles, puis ils s'étaient évanouis.. Daniel depuis quelques mois redoublait de gentillesse, puis l'espoir de la maternité m'affermissait dans la confiance. Comment aurais-je pu croire à une si odieuse trahison, après tant de promesses! Oh! mère, pourquoi m'a-t-on empêchée de mourir, puisque hors de la mort il ne me reste aucun refuge.

— Tu es bien cruelle, ma fille! Mais ne parlons pas de moi, puisque ma tendresse n'a pas suffi à t'empêcher de commettre une chose abominable. Dis-moi seulement par quelle aberration tu as osé disposer de ton existence lorsqu'elle avait cessé de t'appartenir uniquement... N'y a-t-il pas eu un cri de la nature pour t'empêcher de tuer ton enfant?

— Je n'ai eu qu'une pensée. C'est qu'il est l'enfant d'un homme que je ne veux plus revoir et que sa trahison aurait dû anéantir en moi en même temps que l'amour.

— Hélas!... il est bien probable que tu seras exaucée!

Le médecin me trouva dans un état fébrile inquiétant, il prescrivit le repos absolu et le silence sur tout ce qui s'était passé; je tombai dans une sorte de torpeur où les hallucinations morbides hantaient mon cerveau alternativement avec la vérité.

Une pesanteur terrible écrasait mon front, encerclait mes tempes et m'enfermait la tête dans une démence douloureuse. Ah! l'oublier, le chasser de ma mémoire, desserrer l'étau qui me martyrisait! Pas une fois je ne prononçai son nom, mais ma mère devinait mon incessante torture, car elle passait sa main fraîche sur mes paupières abaissées et me disait d'une voix douce :

— Quand tu pourras pardonner, tu souffriras moins.

— Jamais! C'était tout ce que j'avais la force de dire avec une violence aiguë et réitérée qui éloignait toute insistance.

Bientôt mon esprit se débarrassa des exaltations de la maladie, je me retrouvai en face de la réalité implacable.

Il fallait vivre avec une plaie saignante au cœur, et accepter l'existence qui dépendait de la mienne et qui avait comme moi échappé à la mort par miracle.

Il paraît que l'attention des bateliers avait été attirée par mes allures suspectes au bord de l'eau. C'est ainsi qu'ils s'étaient précipités à mon secours aussitôt qu'ils m'avaient vue disparaître, et qu'on avait pu me rappeler à la vie avant qu'il fût trop tard.

Ah! pourquoi y a-t-il des gens qui se mêlent de forcer les autres à porter un fardeau qu'ils ont déposé! maintenant tout serait fini, j'aurais cessé de souffrir!... L'avenir m'apparu effroyable, sans espoir. Non, je ne saurai pas me résigner aux ténèbres du cœur; rien ne me consolera de l'amour perdu; le souvenir est indestructible, il ranime à chaque instant le monstre vivant de la jalousie; ses contorsions emplissaient mon cerveau... Je n'étais plus qu'une pauvre chose misérable et déchue!

— Mère, mère, m'écriai-je une nuit que je venais d'être réveillée par un soubresaut intérieur, que se passe-t-il en moi?

Elle accourut.

— C'est ton enfant, Christiane, qui tend vers la vie ses petits membres enfermés... Oh! laisse-toi attendrir, reprends courage... si tu savais comme il te consolera!

Cette agitation obscure, qui me venait de Daniel, provoqua une crise de désespoir plus violente que les autres.

Ma mère, qui était loin de soupçonner ma révolte contre l'en-

vahissement de la frêle existence, crut pouvoir profiter de cet instant pour m'exhorter au pardon du coupable.

— Ne consentiras-tu pas à l'entendre?... Il vient, tous les jours, savoir de tes nouvelles, il se dit très malheureux... et je le crois sincère. Il veut absolument te voir, j'ai une peine extrême à l'empêcher de forcer ta porte.

— Épargne-moi, mère, puisque tu crois à l'avenir. La vue de Daniel me serait intolérable; si mon enfant a pu échapper à d'autres épreuves, il ne résisterait pas à celle-là, je te jure qu'elle serait mortelle...

Son pauvre visage reprit l'expression résignée qui lui était habituelle, mais, à partir de ce jour-là, une lueur se ranima dans ses yeux. Elle se remit à travailler à ses menus ouvrages de layette, et je vis des corbeilles s'emplir de bonnets minuscules et d'invraisemblables chemises. Je n'avais la force d'aucune occupation, mais, pendant de longues heures, je suivais l'aiguille dans le linge, sans réussir à croire qu'elle s'activât ainsi pour un enfant à moi tout près de devenir un être vivant. Je ne sentais s'animer dans mon cœur aucun élan maternel. Il me semblait que Daniel, en le déchirant, en avait emporté jusqu'au dernier lambeau capable d'émotion.

« Suis-je encore moi-même? me demandais-je; je ne me reconnais plus! » Il n'y avait pas de ressemblance entre l'âme morne qui sanglotait désespérément et l'être passionné que j'avais été.

XXVI

— Veux-tu recevoir Hélène d'Orffaye? demanda ma mère; elle vient d'apprendre que tu es malade et insiste pour te voir.

La sœur de Lucile!... Je me sentis défaillir...

— Je ne sais pas si j'en aurai la force!...

— Seulement vous embrasser, dit une voix claire de l'autre côté de la porte restée entr'ouverte, et la silhouette hydropique, que j'avais déjà vue trois ans plus tôt, s'avança dans ma chambre.

— C'est vous, Hélène!...

— Chère Christiane, me répondait-elle, en m'enveloppant de ses bras, qu'est-il donc arrivé?

— Comment, Hélène, vous ne savez rien?

— Que voulez-vous que je sache? j'ai passé tout l'hiver et le

printemps à la campagne à cause de la santé de mon second garçon, qui est délicat, vous ne m'avez pas écrit, et c'est seulement il y a trois jours que je suis venue à Paris, sur les instances de Lucile, afin d'assister à la fête qu'elle a donnée pour inaugurer son hôtel. J'ai été fort surprise de n'y voir ni vous ni votre mari, et lorsque j'en ai demandé l'explication, on m'a appris que vous étiez enceinte et fort souffrante; alors j'ai couru chez vous. C'est là qu'on m'a donné l'adresse de votre mère en me disant que vous étiez installée chez elle.

— Cela ne vous a pas paru étrange?

— Non, j'ai pensé que votre santé réclamait des soins que vous trouviez plus commodément ici.

— Tout simplement comme cela, vous avez pu croire que je quittais ma maison, afin de trouver plus de confortable ailleurs. Détrompez-vous, ma chère, je me suis séparée de mon mari pour ne plus jamais le revoir.

— Est-ce possible? ce Daniel que vous adoriez!

— Précisément, je l'aimais trop pour supporter le mal qu'il m'a fait! J'aurais dû en mourir! la mort n'a pas eu pitié de moi!

— Comme vous souffrez!...

Elle me regardait avec ses grands yeux un peu vagues, que la myopie noyait de rêve et de pitié...

— Certes, fit-elle, je vous plains de tout mon cœur, mais vous pardonnerez; votre vie ne peut être détruite pour une faute, une seule, dont, sans doute, votre mari se repent.

Je l'empêchai de poursuivre.

— C'est que vous avez du mariage une tout autre idée que la mienne pour croire qu'on puisse pardonner; je le voudrais, que cela me serait impossible. Ceux qui se sont mariés par raison bénéficient de l'institution sociale, et peuvent faire des sacrifices pour en sauvegarder les apparences; mais, moi, je n'ai épousé Daniel que pour l'avoir plus entièrement, plus absolument à moi seule, pour toujours. Si j'avais pu concevoir un état plus passionné que le mariage, je le lui eusse préféré; si j'avais connu un sacrifice supérieur à celui de ma fortune, je le lui aurais offert sans hésiter. Je ne voulais qu'aimer mon mari et en être aimée... peu m'importe le reste! j'aurais tout supporté avec joie; le mal et la pauvreté m'eussent semblé des douceurs auprès du martyre que j'endure et qui deviendra tous les jours plus terrible.

— Vous allez vous faire mal, me dit Hélène en essayant de

me calmer, ne parlons plus de ces choses qui vous affolent...

— Si, protestai-je avec une énergie obstinée, vous saurez tout, je veux vous dire la vérité.

Une sorte d'ardeur farouche me poussait à cette révélation, sans égard pour cette innocente, sur qui j'allais me venger du crime de sa misérable sœur; pas une pitié ne réussit à m'émouvoir, ni pour l'amie qui m'était chère, ni pour l'être sacré qu'est une femme enceinte... Je ne voyais que l'autre, sous son voile mystérieux d'adultère.

Et je commençai le récit de ce que j'avais enduré, dès Saint-Moritz, par les coquetteries endiablées de Lucile.

— Où voulez-vous en venir? demanda Hélène avec une angoisse qui aurait dû m'arrêter dans mon œuvre inutile et cruelle.

— Vous allez me comprendre. Et je continuai en insistant sur la perfide amitié que m'avait témoignée sa sœur tout en ne cessant d'accaparer Daniel.

A mesure que je parlais, je voyais pâlir le visage d'Hélène et ses longues mains frêles se crisper l'une contre l'autre, elle était en proie à une inquiétude grandissante. Lorsque j'en arrivai à lui raconter qu'une femme descendit de voiture devant la porte où j'avais vu disparaître mon mari...

— De grâce, supplia-t-elle, ne me dites pas que c'était Lucile!

Elle tenait sa tête penchée sans oser me regarder et la prit dans ses mains pour y cacher l'émotion que le nom de sa sœur faisait paraître. J'entendis ses pleurs; un chagrin immense du mal que je venais de lui faire m'oppressait et dominait l'égoïsme de ma propre douleur. Ma voix tremblait d'émotion affectueuse, je pris ses mains, je les serrai dans les miennes, et nous mêlâmes nos larmes qui venaient d'une source commune.

— Pardonnez-moi de n'avoir pas pu me taire.

— Ma pauvre Christiane! pourquoi faut-il qu'un pareil malheur vous soit venu d'une de nous, pour qui vous avez été si maternellement bonne?...

— Ceci n'ajoute rien à mon supplice, il me vient entièrement de Daniel... c'est un mort que je pleure; il n'était pas celui que j'ai aimé, son amour fragile et fugitif n'allait pas de pair avec le mien. Dupe d'une illusion sensuelle, j'ai prêté à mon mari une âme à ma mesure; j'ai haussé mon rêve jusqu'à un bonheur divin... et me voilà réduite au néant!...

En entendant ce cri de désespoir, Hélène essuya résolument

ses yeux et s'approcha tout près de la chaise longue où je gisais étendue.

— Je veux essayer, me dit-elle, de vous faire un peu de bien, dans la mesure où cela me sera possible, et peut-être mon amitié ne sera-t-elle pas impuissante à vous communiquer quelques vérités consolatrices qui m'ont servi pour moi-même ?

— Comment, demandai-je étonnée, vous aussi, avez eu besoin d'apprendre à vous résigner ! Êtes-vous donc malheureuse ?

Un pli d'amertume que je n'avais pas encore remarqué se dessina au coin de sa lèvre blême ; il y avait une lassitude en chacun de ses mouvemens infiniment doux.

— Non, dit-elle, je ne saurais me plaindre, car j'ai le sort commun, et vous même, Christiane, êtes-vous sûre que ce n'est pas plutôt la nature que vous opposez à votre destin qui le rend exceptionnel ? Votre mari vous a trompée ; certes, je ne nie pas l'étendue de votre malheur, ni l'horreur de sa faute, mais faut-il pour cela renoncer à vivre avec lui, au moment où vous allez avoir besoin d'être deux pour aimer votre enfant ?

— Il est indigne d'être père ! dis-je, avec toute la véhémence de ma rancune.

— Croyez-vous avoir le droit de l'en priver ?

— Eh bien, s'il réclame ses droits, il prendra l'enfant, et nous n'aurons rien de commun ; en même temps qu'il m'a privée de mes illusions d'amante, il a détruit le sentiment maternel dans mes entrailles ! J'ai horreur d'y porter le produit d'un amour hypocrite, au lieu du fruit de tendresse que j'espérais...

— Mais l'innocent sera le même que vous attendiez, et vous l'adorerez tout comme si son père eût été fidèle, plus peut-être, car il sera votre chère consolation ; vous reporterez sur lui toute l'ardeur déçue de votre nature...

Comme de la tête je faisais : Non, non, non, elle continua :

— Ah ! Christiane, laissez-moi vous gronder comme le ferait une mère, car j'ai vraiment une âme d'universelle maternité que m'ont faite mes enfans. Vous avez jusqu'ici vécu dans une grande illusion.

— Que voulez-vous dire ?

— Je prétends que vous avez été dupe d'une erreur en confondant les deux élémens insociables qui sont le mariage et la passion. Par deux fois, vous avez éprouvé leur désaccord. Dans une première expérience, vous vous êtes débattue contre la vio-

lence de désirs que vous ne partagiez pas et vous avez cru que le paradis s'ouvrirait, si vous pouviez épouser l'homme que vous aimiez. Ce jour est venu. Et vous savez maintenant ce qu'on peut endurer de pire, pauvre chère amie !

— Alors, vous pensez qu'il faut supprimer l'amour de la vie conjugale, sous peine d'en faire une géhenne de damnés ?

— Oui, à peu près, je l'avoue.

— Et que restera-t-il aux êtres aimans dans cette association où ils n'auront mis en commun que leurs intérêts ?

— Ils s'aimeront, croyez-moi, plus longtemps et plus sûrement, avec l'estime réciproque et les liens de la famille qu'ils auront créée, que les passionnés, dans leur frénésie de possession si vite assouvie. Ceux qui, dans le mariage, exigent de trouver du plaisir en chercheront promptement ailleurs ; les seuls époux fidèles sont ceux qui font le sacrifice de la volupté.

— D'où vous vient Hélène, cette profonde sagesse ?

— Vous savez qu'on l'acquiert en pleurant comme les enfans apprennent à lire.

— Ah ! c'est vrai, j'oubliais que vous aussi avez eu le cœur déchiré, lorsqu'il était encore tout tendre d'adolescence. Comme il s'est vite endurci ! Moi, qui suis plus âgée que vous de trois ans, j'ai conservé pour souffrir mon impétuosité première.

— C'est que vous avez cultivé la passion pendant que j'y renonçais, vous avez exaspéré vos sens ; les miens se sont éteints dans l'inanition, et j'ai obtenu graduellement, par l'instinct maternel, l'abolition de tout égoïsme en moi.

En la regardant plus attentivement, je vis qu'elle disait vrai et que l'apaisement de son cœur était total ; il ne restait dans sa toilette aucun attrait d'élégance ; elle avait perdu déjà cette fleur de jeunesse que gardent longtemps les êtres cultivés par la coquetterie de plaire.

— Ainsi, lui demandai-je, vous consentez à vivre sans amour, et vous n'en concevez pas un dégoût mortel du mariage ?

— Je n'y songe même plus, tant la maternité en a transformé l'essence et défini le but. Attendez, et vous verrez le miracle s'accomplir le jour où votre petit enfant tendra vers vous ses lèvres et la tige frêle de ses bras !... Vous verrez.

De grosses larmes coulèrent de nouveau sur mes joues.

Une de mes visions coutumières venait de se reformer : je voyais l'enfant de Bellagio tel que j'avais imaginé le mien, tout

pareil à Daniel, avec ses yeux lumineux et sa bouche ouverte comme un fruit de grenade... Lui non plus n'avait pas de père! il était beau et rieur pourtant, et la mère ne pleurait point!... Elle le serrait sur sa poitrine plus précieusement que toutes les autres femmes, et paraissait fière, quoique dédaignée.

Une question brusquement se présenta à mon esprit :

— Excusez-moi si je vous fais mal, suppliai-je, mais je voudrais savoir...

Je vis ses yeux honnêtes qui m'interrogeaient.

— Dites-moi... si vos enfans, au lieu d'être ceux de Jacques d'Orffaye, pour qui vous avez toujours été sans passion, étaient nés de l'autre... de celui que vous avez tant désiré pour mari,... ne sentez-vous pas que vous les auriez aimés davantage?...

Elle tomba dans un silence et réfléchit longuement... puis, avec un accent indéfinissable où tremblait le son d'une émotion contenue, elle me répondit :

— Non, sincèrement non; rien ne pourrait ajouter une parcelle à l'infinie tendresse qui m'emplit l'âme pour mes chérubins. Ils sont eux, sans que je les rattache à leur père, ils sont ma propre substance avant d'être celle de mon mari... je ne les imagine pas autrement qu'ils sont.

La visite d'Hélène me laissa le cœur houleux, un monde de pensées et de réflexions se pressaient sous les parois faibles de mon cerveau, ébranlant de leur masse toutes mes anciennes croyances. Me serais-je trompée, le mariage est-il vraiment cette comédie amère et bouffonne où chacun simule les sentimens qu'il n'a pas? J'eus la sensation d'une épouvantable solitude en regardant la longue suite de jours où il me faudrait vivre sans tendresse, et il s'éleva du fond de mon être un appel vers la félicité perdue.

« Elle, pourtant, se résigne, pensais-je, en me rappelant l'expression de paix sur les traits d'Hélène. Mais qu'importent les autres quand on souffre et que leurs remèdes ne vous guérissent pas! Est-ce que toutes les chairs sont pétries de la même argile? Quel accommodement pourrai-je trouver avec la vie! » A la vérité, je n'en cherchais aucun, avec l'énergie qui trouve, car je me sentais dans un état précaire et provisoire plus près de la mort que d'un long avenir. L'image indécise de l'enfant attendu ne réussissait pas à m'intéresser; celle de mon mari grandissait, s'élargissait comme ces fantômes qu'on voit dans les cauchemars,

confus et monstrueux, je n'arrivais plus à retrouver sa vision intégrale, elle était en moi déformée irréparablement. Qu'était-il devenu depuis notre séparation? qu'avait-il éprouvé devant les événemens accomplis?... Continuait-il à voir sa maîtresse dans la sécurité que lui laissait mon absence? Je n'osais poser à ma mère aucune de ces torturantes questions, lui ayant moi-même interdit de prononcer le nom de Daniel.

C'est d'Hélène que je comptais tout apprendre. Elle revint bientôt, et, dès son entrée, je vis qu'elle avait traversé des heures pénibles, il y avait une noblesse plus grave dans son maintien.

— Vous avez vu votre sœur? demandai-je, anxieuse.

— Oui, et je ne lui ai pas dissimulé ce que je savais; nous avons eu une explication violente où je lui ai reproché son indigne conduite.

— Eh bien! quelle excuse a-t-elle trouvée?

— Aucune, sa sécheresse m'a révoltée; elle a ri de ce qu'elle a appelé mes grands airs tragiques, et m'a déclaré qu'elle n'avait pas revu votre mari depuis votre tentative de suicide.

— Ah! elle savait?

— Oui, elle connaissait tous les détails de l'affreux accident, et je suppose que cela lui aura servi d'enseignement, car elle m'a juré qu'elle ne chercherait jamais à revoir votre mari.

Il me venait maintenant une exaltation de rancune contre Lucile de ce qu'elle m'eût pris Daniel sans l'excuse d'une grande passion; son indifférence me paraissait un crime pire que celui de l'adultère.

— Elle ne l'aimait guère pour y avoir si vite renoncé!

C'était un supplice pour Hélène d'avoir à parler de sa sœur.

— De grâce, fit-elle, ne me forcez pas à vous martyriser comme je l'ai été moi-même par tant d'inconsciente et d'atroce légèreté! Lucile est ignorante du mal qu'elle commet.

— Mais son mari! demandai-je prise d'un âpre désir de vengeance.

— Son mari! Il l'adore plus que jamais et ne soupçonne rien. On lui fournirait des preuves contre sa femme qu'il les nierait, tant il est aveuglé par la passion.

Puis, secouant sa tête comme pour la débarrasser d'une obsession :

— Laissons toutes ces misères, Christiane, vous n'avez plus rien à craindre du ménage de Raîmes, qui aura demain quitté Paris

pour longtemps. Vous pouvez en toute sécurité pardonner à votre mari, et reprendre avec lui la vie commune. Lucile ne mérite ni qu'on l'aime, ni que, par elle, une union comme la vôtre soit dissoute, ni surtout qu'un petit innocent soit privé de son père.

— Hélas! repris-je, tous ces malheurs sont irrévocablement consommés, le temple de mon adoration est détruit, les promesses ont été profanées, mon amour est mort et aucun repentir, aucun pardon, ne pourraient le ranimer!

— Si! si! ma chère Christiane, il ressuscitera sous une forme plus haute, proclama Hélène avec une assurance qui me fit frissonner, car son regard prophétique semblait voir au delà des choses présentes le sens caché de la vie : Vous avez perdu un bonheur trop fragile pour durer, c'était une ivresse passagère que le temps aurait usée, en vous plus lentement peut-être, mais d'une manière aussi sûre qu'en votre mari; elle serait toujours venue l'heure de vivre ensemble dans les ténèbres de la passion éteinte et des indulgences réciproques. Vous n'avez, jusqu'à présent, rien connu de l'austérité du mariage; vous avez vécu en amans enivrés de la sensation et du prestige de la volupté; il va falloir fonder votre foyer sur d'autres bases plus solides et assurer l'avenir de votre ménage...

— Ne me parlez pas d'avenir, je n'ai plus à attendre que des douleurs,... tout est fini pour moi!... dis-je, suffoquée par un accès d'angoisse.

Hélène me prit dans ses bras, plus robustes qu'on n'aurait pu croire en jugeant de sa force sur ses traits pâlis, et, me berçant contre sa poitrine, d'un mouvement doux dont elle avait l'habitude avec ses enfans pour les consoler, elle affirma d'une voix pleine d'autorité :

— Je vous jure, Christiane, que la vie des femmes recommence près du berceau de leur enfant.

XXVII

Je fus réveillée un matin par une épouvante soudaine : le mal aigu qui me lancinait était si violent que je crus à l'avertissement de la mort.

— Le médecin, criai-je, qu'il vienne immédiatement!

Je voulais savoir si mon dernier instant était proche pour pardonner à mon mari avant de quitter ce monde.

— Rien ne vous menace, dit bientôt la voix cordiale du docteur, ayez du courage.

Mes douleurs durèrent un jour entier avec des alternatives de repos, qui en rendaient le retour plus terrible...

Ma mère, à mes côtés, ne savait par quels mots m'exhorter; ses mains se posaient sur ma tête et caressaient doucement mes cheveux... Sa voix compatissante me répétait à chaque instant :

— Encore un peu de patience, tout va bien.

Enfin je poussai un cri plus déchirant que les autres, où le nom de Daniel fut mêlé... C'était si horrible qu'il ne fût pas près de moi en un tel moment! Il y avait du désespoir autant que de la souffrance dans mes cris.

— Veux-tu le voir? il est tout près d'ici, il attend.

— Non, répondit impérieusement le médecin, qui était un vieil ami au courant de mon malheur, pas d'émotion inutile!

Brusquement les douleurs cessèrent.

— Ta fille!... tu as une fille! s'écria ma mère en enlevant au-dessus de mon lit, dans un geste de triomphe, une petite masse qui vagissait avec force.

— C'est cela, mon enfant, pensais-je accablée, et je tombai dans une lassitude profonde où aucun sentiment ne se fit plus jour.

Une fièvre intense se déclara, qui mit mes jours en danger sans que je m'en doutasse; il ne me reste de cette période que le souvenir d'un incessant martèlement des tempes qui ne me laissait pas un instant de trêve et qu'augmentaient les cris du bébé.

— Il faudra qu'elle le nourrisse, décida le docteur, sans quoi, nous ne viendrons pas à bout de la fièvre de lait.

Les lèvres de mon enfant sur mon sein y mirent une fraîcheur, et sa bouche avide me soulageait en buvant à ma propre source. Peu à peu, je commençai à considérer sa petite existence qui continuait à dépendre de la mienne et je m'attendrissais de voir qu'elle fût si frêle. Un obscur désir de guérison s'infiltra dans mon cœur. « Il y a maintenant un être pour qui il importe que je vive, » me disais-je, et cela me rendit docile aux prescriptions du médecin. Je restais recueillie en pensant à l'élaboration mystérieuse qui s'accomplissait dans mon corps, à cette diffusion de mon sang en nourriture précieuse, et bientôt mes pensées aussi se transformèrent, s'écartèrent de moi-même pour aller vers ma fille.

Je la regardais dormir, pendant de longues heures, dans la transparence rose de ses rideaux, et, chaque jour, je prenais une

conscience plus nette de sa personnalité qui se dessinait dans une chair fine et transparente de pétale.

— Elle a pris un kilo depuis sa naissance, me dit ma mère, regarde comme elle est ferme !

Et elle déshabillait l'enfant devant moi avec des gestes minutieux et infiniment tendres. Je voulus l'embrasser. Elle la présenta au-dessus de mon visage et je me mis à couvrir de baisers ses petits membres tièdes qui s'agitaient entre mes mains.

— Ma fille, ma petite chérie ! ne cessais-je de répéter en m'extasiant sur la grâce des pieds mignons, qui semblaient jouir d'être libres dans leur nudité.

Soudain, je fus arrêtée dans mon élan de caresses par un remords, qui me fit retomber toute faible sur l'oreiller...

— Emporte-la, dis-je à ma mère.

Je venais de sentir que je n'avais pas le droit d'être seule à caresser cette enfant de mon mari.,.

— La connaît-il ? demandai-je.

— Il la voit tous les jours et attend la permission du médecin pour se présenter devant toi, si tu l'y autorises.

Je ne répondis rien ; mais ma mère eut un imperceptible sourire, car c'était un grand progrès déjà que mon silence sur mes refus obstinés d'autrefois.

— Ne trouves-tu pas qu'il serait temps de penser au baptême ? demandai-je.

— Oui, certainement, on la baptisera la semaine prochaine, si tu veux, avec son joli nom d'étoile. Sa marraine Hélène y tient beaucoup.

— Stella, Stella, répétais-je en même temps qu'il me venait aux yeux des larmes d'une douceur inconnue.

J'avais consenti.

Il était convenu qu'en sortant de la cérémonie, tout le cortège de famille viendrait me voir et qu'avant les autres, je recevrais mon mari. On avait agi sagement en reculant cet événement, car il m'apporta un trouble qui aurait pu m'être funeste quelques semaines plus tôt.

J'allais revoir Daniel ! L'émotion que j'en éprouvais était exempte d'amour et de haine ; c'était l'attente d'un voyageur autrefois très cher dont on imagine difficilement ce que les pays lointains et les climats inconnus auront transformé en lui. Le reconnaîtrai-je ?... Il ne me paraissait pas possible qu'il eût gardé

sa forme extérieure depuis que son être intime n'était pas celui que j'avais aimé. Il y avait eu erreur entre nous, substitution d'âme, dol de sentiment; nous allions nous retrouver face à face, tels que nous ne nous étions jamais vus, avec des yeux de vérité et des cœurs lucides.

Je me sentais froide jusqu'aux os.

Des portes commençaient à aller et venir dans la maison, et le battement de mon cœur en dominait le bruit. Ma mère entra tenant sur ses bras le baby, imperceptible point rose, suivi d'une longue traînée de dentelles lumineuses.

— Embrasse ta fille, la voilà chrétienne.

Ce mot renouvela ma résolution. Je pris l'enfant contre ma poitrine, j'appuyai sa tête sur ma joue, en sorte que nous formions un groupe indissoluble, et je fis un signe pour qu'on fît entrer mon mari.

Il parut dans l'entre-bâillement de la porte.

— Viens, lui dis-je.

Et il s'avança près du lit. Nous ne pouvions réussir à parler; je lui tendis la main, il la prit dans la sienne pareillement glacée, puis, s'approchant plus près, il mit un baiser sur mon front et, presque en même temps, sur celui de Stella.

— Elle te ressemble, dit-il, ses yeux sont bleus comme les tiens.

Autrefois, j'aurais été désolée que l'enfant n'eût pas les mêmes yeux noirs que j'adorais en son père. Cela me fit sourire... Ils brilleront, pensais-je, sans reflet de l'astre éteint. Je venais de comprendre que même la présence de mon mari ne ranimait rien du passé; nous étions des êtres nouveaux. Notre ménage renaissait devant la petite créature issue de nous : j'oubliais le mensonge de sa conception; je pouvais regarder Daniel sans horreur ni désespoir. Il était vraiment un autre homme, ou plutôt c'est moi que la maternité transfigurait comme si elle m'eût purifiée de toute amertume en même temps que du poison de la volupté. C'est en devenant mère que j'allais apprendre ce qu'est une véritable épouse.

Une grave épreuve acheva de nous réunir.

Je commençais à me lever et à circuler entre ma chambre et celle de ma fille, lorsqu'un jour, j'y trouvai son père qui n'avait pas osé venir jusqu'à moi et se penchait attentif au-dessus du berceau.

— L'enfant tousse, me dit-il, avec un souci qui marqua entre ses yeux un pli que je ne lui connaissais pas.

— Oui, un peu; mais le médecin assure que ce n'est rien de sérieux.

— Je reviendrai savoir des nouvelles.

Et il partit avec un regret dont je sentis le reproche dans son adieu. N'était-ce pas moi qui l'obligeais à cette séparation?

Novembre soufflait sa triste bise contre les carreaux; la petite avait pris froid malgré toutes les précautions. Elle toussait davantage vers le soir, je commençai à m'inquiéter et le médecin prononça le mot de bronchite.

Il y a dans l'âme des profondeurs douloureuses que j'ignorais encore!... On peut donc souffrir toujours davantage! Qu'elles me parurent vaines les plaintes égoïstes du passé, auprès de l'anxiété qui me dévora lorsque je vis ma fille adorée devenir brûlante de fièvre et que sa fragile poitrine se souleva d'un rythme rapide et sifflant!

Je consultai des yeux ma mère, qui tremblait, en face du berceau.

— Comme tu t'effrayes! me dit-elle.

Mais sa voix ne sonnait pas de manière à me rassurer.

— Je t'en conjure, dis-moi qu'il n'y a pas de péril, que tu as déjà vu guérir des enfans malades?

— Oui, je te jure, ce n'est pas dangereux!... Et elle fondit en larmes.

Alors je sentis que le malheur était là tout près et que ma mère, vieille et accablée, ne me serait d'aucun secours.

— Daniel! criai-je, je veux voir mon mari, qu'on aille le chercher!

Un instant après, il était là. Je tombai dans ses bras en sanglotant.

— Notre fille est perdue! Ah! reste près de moi.

— Non, Christiane, du courage, le médecin affirme que la situation n'est pas désespérée...

Toute la nuit, nous la passâmes inclinés au-dessus de notre enfant, en sorte que nos fronts se rencontrèrent et que nos mains se touchaient en posant sur le corps mignon les révulsifs et les feuilles d'ouate. Jamais nos mouvemens ne s'étaient harmonisés dans un pareil empressement à accomplir une œuvre commune: nous étions unis dans une ardeur de résurrection plus haute et

plus fervente que la folie créatrice. Chacun de nous, à cette heure-là, eût donné sa vie pour sauver la précieuse existence de l'enfant qui râlait.

— Oh! docteur, tentez quelque chose.

Il mêla une cuillerée d'eau-de-vie à quelques gouttes de lait et le fit avaler au bébé, dont la figure se contracta dans une grimace désolante.

— Elle respire mieux! fis-je vers le matin après avoir compté le nombre des aspirations à la minute.

— Repose-toi un instant, Christiane, je veillerai, insista mon mari avec une touchante sollicitude, et il me força à m'étendre sur mon lit. La fatigue me terrassa pendant quelques heures. Quand je m'éveillai, il tenait d'une main sa montre et de l'autre le poignet minuscule du bébé.

— Eh bien? interrogeai-je, anxieuse.

— Elle dort calme et n'a plus que cent-vingt pulsations, le mieux est sensible.

D'un geste, j'attirai Daniel dans mes bras et mes lèvres pressèrent sa joue pendant qu'il me serrait contre lui. Cet enlacement fut chaste et sans joie, il réunit nos âmes dans l'effroi de la réalité menaçante. Le tourment de l'angoisse partagée nous fit plus véritablement époux que les caresses, nous sentîmes le besoin d'être deux pour résister aux impitoyables fatalités du sort. Toutes les rancunes, et l'amour blessé, et les souvenirs enivrans, et l'espoir déçu, s'effacèrent devant la terreur de la vie; un même instinct nous prosterna tous deux, côte à côte, devant le Tout-Puissant qui frappe ou épargne ses créatures, et un appel unanime jaillit de nos cœurs :

— Oh! de grâce, sauvez notre enfant, sauvez-la, car je me repens, ayez pitié, car je pardonne!

Et nous pleurions tous deux en nous tenant les mains.

Le Dieu des miséricordes rendit notre prière efficace. Bientôt le souffle du bébé s'apaisa, sa bouche arrondie reprit une fraîcheur humide et il tendit de nouveau vers mon sein les rayons roses de ses petits doigts. Daniel ne me quitta pas pendant le mois que dura la convalescence; nous dormions et nous veillions alternativement sur le même lit dressé auprès du berceau, c'est ainsi que nous reprîmes l'habitude de la vie commune.

— Si nous rentrions chez nous ? proposai-je, le jour où le docteur permit de sortir notre Stella.

— Oh! merci, Christiane, j'attendais de toi ce mot libérateur; la chambre de notre fille est toute prête à côté de la tienne.

— Tu savais donc?

— J'espérais tout de ta générosité en qui l'égoïsme mesquin et solitaire des représailles ne pouvait s'installer pour toujours.

— Ah! ne me remercie pas! remercie ta fille, dis-je, en lui présentant le cher petit fardeau, guère plus lourd qu'à sa naissance; sans elle, tu ne m'aurais pas retrouvée!

Quand ma mère nous vit tous les trois réunis et prêts au départ sur le seuil de sa maison, elle s'abandonna à une crise de larmes.

— Oh! mère, ne pleure pas, je t'en prie! est-ce que les choses ne s'accomplissent pas telles que tu les as désirées?

— Si, ma chérie, reprit-elle, va, va où le bonheur t'attend...

— Ne prononce pas un mot pareil, quand au fond de moi je n'entends plus retentir que celui d'abnégation!... Dis, mère, aurais-tu souhaité que je restasse toujours auprès de toi?

— Non, fit-elle avec un redoublement de sanglots, mais il me semble que c'est seulement aujourd'hui que je te perds irrévocablement...

— Pourtant, nous nous sommes déjà quittées, et j'allais plus loin!

— Les autres fois, je sentais que tu me reviendrais; que notre séparation n'était pas définitive. Aujourd'hui, c'est fini, ton cœur est à jamais fixé dans « l'autre amour, » celui qui dure et qui va toujours grandissant, le seul dont on ne revient jamais. Crois-moi, Christiane, je le sais! ajouta-t-elle avec plus de calme, et sa physionomie prit une expression d'infini dévouement pendant qu'elle regardait le tout petit visage de Stella endormie sur mes genoux.

Claude Ferval.

LES
MARCHES SAHARIENNES

AUTOUR DE FIGUIG, IGLI, LE TOUAT

I

De la petite oasis de Zoubia, ou plutôt du champ de cailloux noircis et comme brûlés par les ardeurs du soleil saharien, où vient actuellement s'arrêter le chemin de fer du Sud-oranais, si l'on monte jusqu'au sommet du Ras-ed-Dib, « la Tête du Chacal, » on domine de quelque cent cinquante mètres le plateau où est installé notre camp de Duveyrier et la vue embrasse au loin, vers l'ouest et vers le sud, la vaste et morne étendue d'une steppe noirâtre, à peine parsemée de quelques touffes de ces plantes au feuillage grisâtre et aromatique qui sont toute la végétation du désert. Au pied même de la butte, se dessine un petit enclos en pierres sèches où quelques dalles blanches s'alignent symétriquement : ce sont des tombes françaises, car nos morts, déjà, ont pris possession de ce sol désolé. Un peu plus loin, vers le sud, une enceinte plus vaste enferme des rangées de tentes blanches et quelques baraques en pisé ; au haut d'un mât flotte le drapeau tricolore : c'est le camp de Duveyrier, auprès duquel le petit train du chemin de fer d'Aïn-Sefra, arrivé au terme de sa course, semble sommeiller dans la chaleur du

jour. Vers l'occident, enfin, par delà de grandes étendues pierreuses, ces taches vert sombre qui rayent la monotonie du désert, ce sont les palmeraies de Figuig. A moins de vingt kilomètres, au pied des montagnes qui ferment l'horizon et que la merveilleuse lumière saharienne colore d'un bleu d'opale, l'on distingue très bien, à l'aide d'une jumelle, le minaret d'une mosquée, les murailles de l'un des ksour, et même une ligne grise qui estompe légèrement le bord de la forêt de palmiers, et qui est la rangée des tentes de notre ennemi de 1882, le marabout Mohammed-ben-el-Arbi, Bou-Amama.

Ici, sur le plateau de Duveyrier et dans la vallée de l'oued Dermel, c'est terre algérienne ; mais, là-bas, cette Figuig, que l'on voit distinctement, nous est fermée; elle est, par la vertu des traités, domaine de « l'empereur du Maroc ; » et nous ne pouvons que contempler de loin les vertes palmeraies arrosées de sources vives qui font de ces belles oasis le centre naturel de toute la région. Aucune ligne frontière, cependant, ne coupe en deux la plaine grise, mais le traité de 1845 nomme Figuig parmi les ksour qui dépendent du Maroc, et, respectueux de nos engagemens, nous contournons les oasis sans y pénétrer et l'on dirait que nous montons autour d'elles une garde vigilante : n'avons-nous pas, en effet, un camp à Duveyrier, un autre à 21 kilomètres plus au sud-ouest, à Djenan-ed-Dar, où prochainement arrivera la locomotive, enfin, plus au nord, le long du chemin de fer, d'autres postes fortement occupés, Hadjerat-M'Guil, puis Djenien-bou-Reszg, et enfin Aïn-Sefra, avec tous ses établissemens militaires et sa nombreuse garnison? — Ainsi nos postes s'égrènent en chapelet autour de Figuig, l'enserrent, tandis que notre chemin de fer la contourne ; mais le traité de Lalla-Marnia en éloigne notre drapeau. Le long des confins indécis de l'Algérie française et de l'empire chérifien, dans toute cette région d'Aïn-Sefra, de Figuig, d'Igli et du Touât, nous nous trouverons si souvent, au cours de ces pages, en face de ce traité et des façons diverses dont on en a entendu l'application, qu'il est nécessaire de nous y arrêter tout d'abord.

On sait dans quelles circonstances fut conclu le traité de 1845. C'était au moment critique de notre duel contre Abd-el-Kader ; l'émir, réfugié au Maroc, campait dans la région d'Oudjda, et, comme fruit de notre grande victoire d'Isly, nous tenions surtout à obtenir du sultan qu'il prononçât contre notre adver-

saire une sorte d'excommunication, de mise hors la loi, qui lui fermerait l'accès du Maghreb et amoindrirait son prestige religieux. La Chambre des députés, hostile à la politique algérienne de Louis-Philippe, demandait à grands cris la paix. D'ailleurs, presque personne ne songeait alors que notre domination pût un jour dépasser le Tell, s'enfoncer jusque dans le Sahara. Il fut spécifié que « les limites qui existaient autrefois entre le Maroc et la Turquie resteraient les mêmes entre l'Algérie et le Maroc. » Mais cette frontière, au cours des temps, s'était déplacée : nos négociateurs s'arrêtèrent malheureusement à celle de l'oued Kiss, qui n'était guère en usage que depuis vingt-cinq ans, au lieu de revendiquer celle de la Moulouïa, que la nature même indique et qu'une longue tradition avait consacrée, puisque déjà, au temps des Romains, elle séparait les deux Maurétanies et qu'elle avait, pendant plus d'un siècle et demi, délimité l'Algérie turque et le Maroc. De l'oued Kiss au col de Teniet-es-Sassi, les bornes des deux États furent soigneusement déterminées; mais, plus au sud, la frontière resta indécise; le texte du traité se contenta de nommer les principales tribus et les principaux ksour appartenant à chacun des deux États. Le fameux article 4, qui a été la source de tant de litiges, est ainsi conçu :

Dans le Sahara (désert), il n'y a pas de limites territoriales à établir entre les deux pays puisque la terre ne se laboure pas et qu'elle sert de pacage aux Arabes des deux empires qui viennent y camper pour y trouver les pâturages et les eaux qui leur sont nécessaires. Les deux souverains exerceront, de la manière qu'ils l'entendront, toute la plénitude de leurs droits sur leurs sujets respectifs dans le Sahara. Et, toutefois, si l'un des deux souverains avait à procéder contre ses sujets, au moment où ces derniers seraient mêlés avec ceux de l'autre État, il procédera comme il l'entendra sur les siens, mais il s'abstiendra envers les sujets de l'autre gouvernement.

Ceux des Arabes qui dépendent de l'empire du Maroc sont les M'beia (Mehaïa), les Beni-Guil, les Hamian-Djenba, les Eùmour-Sahra (Amour) et les Ouled-sidi-Cheikh-el-Gheraba.

Ceux des Arabes qui dépendent de l'Algérie sont : les Ouled-sidi-Cheikh-el-Cheraga et tous les Hamian, excepté les Hamian-Djenba susnommés.

L'article 5 répartit les ksour :

Les ksour qui appartiennent au Maroc sont ceux de Ich et de Figuig.

Les ksour qui appartiennent à l'Algérie sont : Aïn-Sefra, S'fissifa, Assla, Tiout, Chellala, El-Abiad et Bou-Semghoune.

Tout a été dit, dès le temps même où il fut conclu, pour cri-

tiquer ce texte étrange. Regrettable sur la frontière du Tell, le traité était inexécutable sur les Hauts-Plateaux. Des tribus attribuées au sultan étaient incontestablement algériennes. Les Amour, classés comme Marocains, ont leurs magasins de provisions et leurs jardins dans des ksour désignés comme algériens. Sans conséquence tant que les Français n'eurent pas pénétré dans le pays, ces erreurs et ces omissions devinrent la source d'innombrables incidens dès qu'ils y furent installés. La meilleure politique eût consisté à châtier nous-mêmes, sur place, les auteurs d'agressions ou de razzias dont nos indigènes étaient à chaque instant victimes : au lieu de le faire, les autorités algériennes prirent l'habitude d'assaillir le gouvernement marocain, par l'intermédiaire de nos représentans à Tanger, de réclamations incessantes auxquelles il ne manquait jamais de répondre en alléguant son impuissance et le peu d'autorité réelle qu'il exerçait sur ces tribus excentriques. De fait, l'excuse était bonne; mais nous insistions et le Maghzen, à la fin, payait une indemnité; si bien que le sultan finit par apprendre de nous à tirer parti du traité de 1845, pour rendre effective la suzeraineté, assez vague, qu'il avait exercée jusque-là sur les tribus des régions frontières. C'est ainsi que, par une conception maladroite de notre politique africaine, nous avons fini par élever contre nous-mêmes des obstacles qu'il nous a fallu, plus tard, renverser à grand'peine ou qui gênent encore notre action dans le Sud-oranais.

Vues de Tanger, par nos diplomates, ou vues d'Algérie, par nos officiers ou nos administrateurs, les questions soulevées par l'interprétation du traité de 1845 dans le Sud-oranais changeaient d'aspect; du ministère de l'Intérieur à celui des Affaires étrangères, les avis différaient profondément sur la meilleure manière de les résoudre. La plupart des généraux qui successivement commandèrent la division d'Oran et des gouverneurs de l'Algérie eux-mêmes, préoccupés de maintenir l'ordre et la tranquillité dans les cercles de Sebdou et d'Aïn-Sefra, insistèrent pour qu'une frontière définitive fût tracée de Teniet-es-Sassi aux environs de Figuig, et pour que l'on procédât à une nouvelle répartition des tribus. Dès 1849, à propos des Ouled-sidi-Cheikh-Gheraba, les autorités algériennes demandèrent que cette délimitation fût faite sans tarder. Mais comment, dans ces pays où « la terre ne se laboure pas, » où les tribus parcourent d'immenses espaces pour

trouver les pâturages et les sources nécessaires à leurs troupeaux, aurait-on pu établir une démarcation précise, respectueuse de toutes ces traditions et de toutes ces coutumes des nomades, qui sont plus fortes que les conventions diplomatiques, parce qu'elles sont fondées sur la nature même et sur la nécessité primordiale de vivre? Et d'ailleurs, déterminer une ligne frontière, n'était-ce pas renoncer au droit de suite, reconnu par le traité de 1845 et qui seul permet d'atteindre des dissidens ou des coupables en fuite à travers la steppe? Dès cette époque, le représentant de la France à Tanger, M. Bourée, bien placé pour apercevoir les inconvéniens majeurs de la fixation d'une frontière, y était nettement opposé. « Une ligne frontière, écrivait-il en 1849, au delà de laquelle commence cette chose sérieuse qu'on appelle une violation de territoire, éveille des idées dont la gravité et la rigueur ne sont probablement jamais entrées dans l'esprit d'un souverain maure ni de ses ministres... Si cela est vrai, avons-nous bien intérêt à établir entre le Maroc et nous quelque chose de précis qui engagerait notre respect pour la légalité et n'engagerait jamais aussi sérieusement nos voisins?... » L'on ne pouvait mieux dire : une frontière n'eût été un obstacle que pour nous. « En règle générale, écrivait de son côté M. Waddington, en 1881, l'absence de limites officielles entre deux États est toujours au détriment du plus faible ; » et il insistait pour qu'on ne se hâtât pas de préciser ce que les négociateurs de 1845 avaient heureusement laissé indéterminé. A un autre point de vue, « serait-il sage, comme l'écrivait, le 18 janvier 1886, le ministre de l'Intérieur, de reconnaître le droit absolu de l'empereur du Maroc sur des territoires où son autorité n'est que nominale et sur des tribus auprès desquelles une politique habile et persévérante peut nous permettre de développer les moyens d'action que nous créent nos rapports de voisinage? » Ne fallait-il pas enfin considérer que tous ces incidens, survenus dans la zone mitoyenne, sont affaires de police intérieure où les puissances étrangères n'ont aucun prétexte pour s'immiscer : n'en aurait-il pas été tout autrement dès qu'une frontière fixe aurait été définitivement adoptée? « Le traité de 1845, disait en 1850 M. Bourée, permet toujours d'établir pour des tiers que, quelque chose que nous fassions (en dehors de l'occupation de Figuig), nous restons dans le texte et l'esprit du traité. »

A maintes reprises, les événemens vinrent montrer combien

l'abandon du droit de suite et l'existence d'une frontière auraient pu gêner notre action et compromettre gravement la sécurité même de l'Algérie. En 1870, les dissidens de nos provinces, les aventuriers de toute provenance, étaient devenus si nombreux dans les massifs montagneux qui avoisinent Figuig et notamment dans le Djebel-beni-Smir, les tribus voisines de la frontière, les Beni-Guil et les Doui-Menia, se faisaient si entreprenantes, que le général de Wimpffen, commandant la division d'Oran, obtint la permission d'aller les châtier sur leur propre territoire. Notre diplomatie avertit la cour chérifienne de l'expédition qui allait être entreprise, conformément aux droits que nous confère le traité de 1845, et le Maghzen répondit qu'il verrait avec plaisir la punition des coupables et seconderait notre action de tout son pouvoir. On sait que le général, un « Africain » d'une énergie et d'une expérience consommées, parcourut tout le pays autour de Figuig, descendit jusque dans la vallée de l'oued Guir, infligea de rudes leçons aux Beni-Guil et aux Doui-Menia auxquels il imposa un traité, dispersa les dissidens et parut jusque sous les murs du ksar d'Aïn-Chaïr, qu'il ne put enlever. Si la guerre, à ce moment même, n'eût éclaté sur le Rhin, cette marche audacieuse aurait peut-être placé définitivement toute cette région sous notre influence; elle suffit du moins à assurer dans le Sud-oranais une tranquillité complète pendant tout le temps où nos malheurs nous obligèrent à appeler les troupes d'Afrique à la défense du sol national. L'insurrection kabyle de Mokrani ne trouva aucun écho parmi les nomades du sud. — Plus récemment, quand, en 1881-1882, la révolte de Bou-Amama, la défection de Si-Kaddour et des Ouled-sidi-Cheikh, mit à feu et à sang toute la province d'Oran, nos colonnes, lancées à la poursuite des insurgés, purent pousser des pointes jusqu'au delà de Figuig en usant des droits que nous reconnaît la convention de Lalla-Marnia.

Les négociateurs français du traité de 1845 eurent-ils la volonté de rester dans le vague pour sauvegarder, en vue d'un avenir encore insoupçonné, toute notre liberté d'action, ou bien restèrent-ils dans le vague tout simplement par impossibilité d'être plus précis, peu nous importe aujourd'hui; mais il convient, somme toute, de ne pas être trop sévère envers eux; leur imprécision fut heureuse puisque, si leur œuvre n'a pas empêché, si elle a, au contraire, favorisé la multiplication des

incidens de frontière, du moins elle ne nous a pas lié les mains dans notre expansion nécessaire vers le sud (1).

II

Plus encore que les lacunes, volontaires ou non, du traité de Lalla-Marnia, plus même que la précision gênante de certains de ses articles, les tâtonnemens et les gaucheries de notre politique ont paralysé notre action dans le Sud-oranais : si Figuig est devenue, en quelque mesure, marocaine, il n'est pas exagéré de dire que c'est, plus qu'au texte de la convention, à notre manière de l'interpréter et de l'appliquer qu'il le faut attribuer.

Le méridien qui passe à Nemours, la dernière ville algérienne avant la frontière du Maroc, laisse beaucoup à l'est les oasis de Figuig. Le célèbre auteur de l'*Histoire des Berbères*, Ibn-Khaldoun, indique, comme limite du Maghreb-el-Aksa, la Moulouïa et l'oued Guir, c'est-à-dire une ligne située notablement à l'occident de Figuig. Avant l'arrivée des Français en Algérie, Figuig avait toujours vécu complètement indépendante ; jamais les Turcs n'y pénétrèrent ; et quant aux sultans du Maroc, l'on ne cite que deux expéditions envoyées par eux qui, par les cols de l'Atlas, y soient parvenues, sans d'ailleurs y laisser de traces ; en sorte qu'en 1845, au moment où l'acte de Lalla-Marnia le reconnaissait pour souverain de Figuig, jamais le sultan n'y avait établi d'autorité sérieuse et durable. Le traité constatait donc et légitimait un état de choses qui n'avait jamais existé. Figuig, centre berbère et où l'on ne parle guère que le berbère, était vraiment autonome et ne payait d'impôt à aucune autorité extérieure ; toute la région était hors du rayon d'action habituel des empereurs de Fez et de Marrakech.

Ce que ni le prestige religieux, ni la crainte des armes du grand chérif n'avaient pu faire, la crainte des *roumis* le réalisa : dès qu'ils connurent le traité de 1845, qui les faisait nos voisins, les nomades et les gens des ksour, craignant de voir bientôt les troupes françaises apparaître sous leurs murs, n'hésitèrent pas

(1) Disons ici une fois pour toutes que nous avons largement utilisé, au cours de cet article, les quatre volumes de *Documens pour servir à l'étude du Nord-Ouest africain*, réunis et rédigés par ordre de M. Jules Cambon, gouverneur général de l'Algérie, par MM. H. M. P. de la Martinière et le capitaine Lacroix. — L'excellent petit *Historique de la pénétration saharienne*, de MM. Augustin Bernard et le capitaine Lacroix (Alger-Mustapha, 1900), nous a été également un précieux guide.

à faire acte de déférence vis-à-vis du sultan en lui envoyant une ambassade. A mesure de nos progrès vers le sud, les liens se resserrèrent entre la cour de Fez et les djemaâ des oasis : c'est en 1883 seulement, après notre installation définitive à Aïn-Sefra, à 113 kilomètres de Figuig, qu'un caïd marocain vint résider dans le ksar d'El-Oudarir; bien mieux, c'est à la demande de M. Féraud que cette mesure fut prise; notre ministre à Tanger crut sans doute trouver là un moyen efficace de surveiller ce nid de réfugiés et de coupeurs de routes qui suscitaient à chaque instant des difficultés entre l'Algérie et le Maroc. L'autorité de ce caïd est d'ailleurs plus nominale qu'effective; Zenaga, le plus grand ksar de l'oasis, a son caïd particulier; et les ksouriens n'obéissent guère qu'à leurs djemaâ. Ainsi, même aujourd'hui, bien faible est dans toute la région l'autorité réelle de l'empereur du Maroc.

Très peu instruit, en général, des questions coloniales, le public français, parfois, pour des raisons mystérieuses, s'intéresse jusqu'à l'engouement à quelques points de notre empire. Figuig, comme Tombouctou, a eu cette fortune; et l'on s'indigne encore volontiers, parmi ces « coloniaux, » si nombreux chez nous, qui ont plus de bonne volonté que de lumières, de n'avoir pas encore appris l'entrée de nos soldats à Figuig. Il s'en faut que l'oasis ait par elle-même toute la valeur qu'on lui prête si facilement; tous les ksour réunis comptent moins de 2000 maisons et ne peuvent pas armer 4000 hommes, fantassins ou cavaliers; des dattes, quelques figues, quelques légumes, un peu d'orge et de blé, qui ne suffisent même pas à la consommation des habitans, une industrie satisfaite de pourvoir aux besoins locaux, voilà à peu près toute la richesse de Figuig; et en vérité notre domaine algérien est assez beau pour que nous nous consolions facilement de n'y pas ajouter quelques milliers de palmiers et quelques centaines d'habitans. Mais Figuig occupe, au débouché des principaux passages du Djebel-Amour, au point où les grands ouadi de la montagne se réunissent pour former cet oued Zousfana et, plus loin, cet oued Saoura dont le lit trace la route la plus directe de la province d'Oran et du Maroc oriental vers le Touât et vers le Niger, une position qui la rend gênante pour notre expansion. Elle est le grand centre de la vie et du commerce du sud-ouest; elle s'élève, comme un bastion, sur le flanc de la province d'Oran et, le jour où un adversaire

bien organisé l'occuperait, notre domination sur les Hauts-Plateaux serait compromise et notre marche vers le sud menacée. A Figuig est le carrefour des routes du sud et de celles qui mènent, à l'ouest, vers l'oued Guir et, plus loin, vers le Tafilelt et le pays des Berâber, plus loin encore, vers Marrakech et les plaines atlantiques. Les fugitifs, les nomades en rupture de tribu, y accourent comme vers un asile sûr; les Doui-Menia et les Beni-Guil y ont des intérêts et viennent y trafiquer. Les principales confréries religieuses de l'Afrique du Nord-Ouest y comptent des adeptes, et de nombreux tolba étudient à la mosquée d'El-Maïz. En somme, Figuig, au sud de l'Atlas, est une importante place de commerce, un centre d'attraction; elle tourne sa vie économique, politique et religieuse à la fois vers le Sahara, dont les routes s'ouvrent devant elle, et vers le Maroc, où les cols de l'Atlas conduisent ses négocians et ses pèlerins.

A maintes reprises les gouverneurs de l'Algérie et les généraux commandant la division d'Oran ou le 19e corps, justement préoccupés de voir toutes les insurrections qui ont troublé les Hauts-Plateaux fomentées et secondées par les gens de Figuig, ont proposé un coup de main sur les oasis. Le général Deligny, après l'insurrection de 1864, préconisait déjà ce plan : « Dans ma conviction, écrivait-il le 15 janvier 1867, l'opération est très bonne, sera fructueuse en résultats et pourra clore pour des années l'ère des insurrections. » Au point de vue algérien, le général et son supérieur, le maréchal de Mac-Mahon, gouverneur général, avaient pleinement raison; mais l'Empereur et le maréchal Niel, responsables de l'ensemble de la politique française et inquiets des conséquences qu'aurait pu avoir une pareille expédition, soit au Maroc même, soit surtout hors du Maroc, n'eurent sans doute pas tort de rejeter leurs propositions. Les complications extérieures furent évitées, mais, comme l'avait prévu le général Deligny, « le mal passa à l'état chronique. »

Plusieurs fois, au cours des années qui suivirent, nos colonnes, lancées à la poursuite de rebelles ou de pillards, parurent dans l'oasis; le colonel de Colomb y passa au printemps de 1866; le colonel Colonieu y campa pacifiquement le 1er avril 1868, mais ils ne pénétrèrent jamais dans les ksour; en 1870, le général de Wimpffen ne fut autorisé à entreprendre son expédition vers l'oued Guir qu'à la condition expresse qu'il ne passerait pas à Figuig. L'insurrection de 1882 vint démontrer combien était mal

assurée notre situation sur les Hauts-Plateaux et quels dangers le voisinage de Figuig et des tribus marocaines pouvait faire courir à nos colons jusque dans le Tell. La répression amena notre installation définitive à Méchéria et à Aïn-Sefra, qui maîtrise au nord l'entrée des passages du Djebel-Amour dont Figuig commande au sud les débouchés. Un jour même, l'une de nos colonnes, sous les ordres du commandant Marmet, s'efforçant d'atteindre des Amour dissidens, s'avança jusque près de Zenaga et, dit-on, quelques balles destinées aux fugitifs vinrent tomber dans les jardins du ksar; les habitans sortirent aussitôt en armes et assaillirent nos troupes dans un défilé, dont elles durent tout d'abord sortir pour infliger ensuite à leurs agresseurs une rude leçon. Ces quelques coups de fusil, tirés près de Figuig, eurent un retentissement européen. Les ambassadeurs d'Espagne et d'Angleterre traduisirent auprès du gouvernement français cette émotion peu justifiée et le ministre de la Guerre, le général Billot, dut prescrire à nos officiers la plus grande circonspection. Cependant les événemens de 1881 et 1882, l'insurrection de Bou-Amama et de tout le Sud-oranais, avaient si bien démontré une fois de plus combien il était malaisé de maintenir l'ordre dans la zone frontière tant que Figuig servirait de place d'armes et de refuge aux insurgés et à tous les mécontens, que le général Saussier, commandant le 19ᵉ corps, écrivait, le 2 mai 1882, au ministre de la Guerre pour lui démontrer la nécessité d'occuper Figuig ou tout au moins d'y frapper un coup vigoureux. De son côté, le gouverneur général, M. Tirman, insistait pour que notre diplomatie nous mît en mesure de « nous installer temporairement à Figuig avec l'assentiment de l'empereur du Maroc. » Le gouvernement, une fois de plus, pensa que l'avantage d'occuper les oasis et d'assurer la tranquillité du Sud-oranais ne balançait pas le risque de provovoquer des complications diplomatiques et d'amener une intervention au Maroc de nos rivaux d'influence. La proposition du général Saussier et de M. Tirman rejoignit dans les archives celles de leurs prédécesseurs.

Puisque l'on était décidé à respecter Figuig et que, d'autre part, il fallait, pour la sécurité de l'Algérie et l'avenir de notre expansion, que nous fussions maîtres des routes qui conduisent au Touât, une seule politique restait possible : tourner l'oasis, nous prémunir contre les incursions par une série de postes échelonnés dans le Djebel-Amour, et pousser vers le sud le che-

min de fer qui atteignait déjà Aïn-Sefra. Ce fut désormais le programme adopté; mais il ne fut exécuté qu'avec une lenteur et des hésitations qui plusieurs fois manquèrent d'en compromettre le succès. L'occupation, en 1885, de Djenien-bou-Reszg marqua notre volonté de franchir les montagnes et de rejoindre, par la vallée de l'oued Dermel, celle de l'oued Zousfana. Les gens des oasis, très émus à cette nouvelle, se plaignirent au sultan et la crainte de complications diplomatiques nous fit interrompre les travaux. En ces dernières années, heureusement, notre action dans le Sud-oranais a été plus énergique et moins décousue. Le 1er février 1900, M. Laferrière inaugurait la ligne d'Aïn-Sefra à Djenien-bou-Reszg, construite à travers les massifs du Djebel-Amour et les gorges sauvages de Moghrar; nous avions mis huit ans pour achever 88 kilomètres de voie ferrée! Mais enfin, un grand résultat était obtenu : l'Atlas saharien était franchi; et, de cette station de Djenien-bou-Reszg qui, comme le disait le gouverneur général dans son discours d'inauguration, était « à la fois un terminus et une tête de ligne, » nos rails allaient pouvoir, peu de mois après, gagner facilement Duveyrier, d'où bientôt ils rejoindront la route naturelle de l'oued Zousfana. Il était démontré enfin que l'obstacle de Figuig n'arrêterait pas notre expansion.

Les gens de Figuig, dès qu'ils eurent compris que nous étions décidés à pousser vers le sud notre voie ferrée, commencèrent à s'apprivoiser, et bientôt quelques relations commerciales s'établirent entre nos postes et les oasis. En même temps, de discrètes avances, esquissées, pour se rapprocher de nous, par notre vieil adversaire de 1882, Bou-Amama, révélaient l'accroissement du prestige et de l'influence de la France dans la région. Réfugié d'abord à Figuig, après l'insurrection de 1882, puis à Deldoun, dans le Gourara, il est revenu de nouveau près de son lieu natal d'El-Hammam-Tahtani, l'un des ksour de Figuig : c'est de là qu'avec précautions et réticences, il chercha à s'aboucher avec les autorités françaises et qu'il fit parvenir, à plusieurs reprises, au gouvernement de l'Algérie, des demandes d'aman. En novembre 1899, il reçut, pour lui et sa tente, le pardon sollicité. Mais Bou-Amama n'est pas un Abd-el-Kader ou un Si-Sliman; bien qu'issu de la grande tribu maraboutique des Ouled-Sidi-Cheikh, il n'est pas, par sa naissance et sa fortune, un personnage assez considérable pour servir avec éclat la France après l'avoir com-

battue avec bravoure; il a dû ses premiers succès et sa réputation de sainteté aux adresses de jongleur et aux artifices de charlatan grâce auxquels il recruta ses premiers fidèles; son influence actuelle lui vient surtout de ce qu'il a été le chef de la dernière guerre sainte; s'il devenait ouvertement le serviteur de la France, ou seulement s'il faisait un acte ostensible de soumission, il serait abandonné des siens et perdrait son prestige, très grand encore à Figuig et dans toute la région, où il est l'arbitre des partis et l'homme le plus écouté des oasis; il serait obligé de se séparer des gens sans aveu qui lui font cortège et qui ont associé leur fortune à la sienne. Le marabout sait d'ailleurs tirer de cette situation ambiguë un excellent parti pour ses intérêts personnels : habile et souple, hypocrite et peu scrupuleux, en rapports d'un côté avec le Maghzen, de l'autre avec les autorités algériennes, il joue avec aisance ce double personnage : dernièrement il a loué ses chameaux à un entrepreneur de Duveyrier pour le ravitaillement de nos troupes du Touât, et sa protection les a préservés des pillards; tandis qu'en même temps, à ses fidèles, il montrait sans doute les bénéfices de cette lucrative opération et se vantait de son influence auprès des chefs des chrétiens. Ainsi se prolonge une situation quelque peu équivoque, mais dont, à coup sûr, Bou-Amama tire plus d'avantages que nous et dont il n'a pas intérêt à faire disparaître l'ambiguïté.

Comme les bonnes dispositions de Bou-Amama envers nous, le rayonnement de notre influence dans le Sud-Ouest est variable ; il est en rapport direct avec notre force et avec l'usage que nous savons en faire. Notre politique doit donc tendre à y accroître notre ascendant et le nombre de nos cliens, à prouver que nous sommes à la fois les plus loyaux et les plus forts. Les incidens qui peuvent surgir sur cette frontière ne sauraient, dans tous les cas, être que de mince importance ; ils ne s'envenimeront jamais si personne ne cherche à les exagérer et si nous avons toujours la force et l'énergie nécessaires pour faire respecter nos droits, dussions-nous pénétrer à main armée dans les ksour de Figuig, quitte à les évacuer le lendemain. En attendant l'époque où la « question du Maroc » sera réglée, si elle doit l'être jamais, nous avons intérêt à prolonger, dans le Sud-Ouest, un provisoire qui dure déjà depuis 1845. Sans doute les officiers et les soldats que la France est obligée d'avoir dans la région souffrent de leur inaction et de leur impuissance à mettre fin à des déprédations

sans cesse renouvelées dont les auteurs partent des oasis ; campés sur la steppe brûlante, à Djenan-ed-Dar ou à Duveyrier, ils regardent de loin avec envie les ombrages de Figuig ; il faut cependant leur demander de prendre encore patience, de se sacrifier encore, comme ils l'ont toujours fait, avec cette abnégation dont nos troupes d'Afrique, et spécialement les officiers des bureaux arabes, auxquels nous sommes, en passant, heureux de rendre hommage, ont toujours donné tant de preuves. Comme l'a dit M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères, dans sa déclaration au Sénat, le 5 juillet dernier : « Le monde entier est témoin que nous avons tenu la parole que nous nous étions donnée à nous-mêmes et que nous nous sommes obstinés à y rester fidèles en dépit des agressions répétées qui nous en avaient évidemment déliés. » Nous avons fait montre, en effet, d'une inlassable patience, peut-être même parfois d'une excessive patience : sachons du moins n'en pas perdre les fruits.

III

Quand notre domination eut décidément franchi le grand Atlas et engloba, au sud de la province d'Alger, Ghardaïa et le plateau du Mzab, il nous fut aisé de constater que ces régions ont des rapports économiques, religieux, politiques avec d'autres pays, perdus plus avant encore parmi les sables et les déserts de pierre du Sahara. Des partis de Touareg armés venaient de temps à autre, en suivant les pistes de l'Erg, attaquer nos postes avancés du Sud, ou razzier quelque douar de nos indigènes. Tous les ans nous voyions nos tribus organiser, dans les ksour au pied de l'Atlas, à El-Abiod-Sidi-Cheikh, à Brezina, à Moghrar, des caravanes qui portaient vers le sud des denrées de ravitaillement et en revenaient chargées de dattes. Enfin, quand, en 1886, Bou-Amama eut été chercher un refuge dans le Gourara, il nous fut facile de remarquer qu'il continuait à entretenir des relations avec les tribus du Sud-oranais et du Sud-Est marocain, et que ses mokaddem y travaillaient activement contre la France. Ainsi la force des choses et la fatalité de notre expansion nous mettaient peu à peu en contact avec un monde nouveau ; nous allions être entraînés nécessairement vers des contrées dont les habitans n'étaient ni des Marocains, ni des Algériens, mais à proprement parler des Sahariens indépendans que vo-

lontiers l'on confondait tous sous la dénomination de Touareg.

Les négociateurs français du traité de Lalla-Marnia avaient probablement ignoré l'existence, au sud de l'Atlas, d'oasis relativement riches et populeuses. Sans doute ils s'en tenaient à l'expérience de Suetonius Paulinus, qui, au dire de Pline, racontait « qu'au delà de l'Atlas, jusqu'à un fleuve qui porterait le nom de Ger (probablement l'oued Guir), on traverse des déserts couverts d'un sable noir, au milieu duquel s'élèvent d'intervalle en intervalle des rochers comme brûlés, que ces lieux sont inhabitables à cause de la chaleur, même en hiver, et qu'il l'a éprouvé; » ils ne pensèrent pas qu'il y eût lieu de partager avec le sultan de pareilles contrées. « Quant au pays qui est au sud des ksour des deux gouvernemens, dit l'article 6 du traité, comme il n'y a pas d'eau, qu'il est inhabitable, et que c'est le désert proprement dit, la délimitation en serait superflue. » Que pareille délimitation fût superflue, ou, pour mieux dire, impossible, les rédacteurs du traité eurent raison de le dire, mais que ce fût un désert complètement inhabitable, c'est à quoi les explorations des voyageurs et, depuis peu, les conquêtes de nos soldats ont donné un démenti. Les grandes oasis du Gourara, du Touât et du Tidikelt, si elles ne sont pas les pays admirablement fertiles et très peuplés que, de loin, ou sur la foi des récits facilement hyperboliques des indigènes, l'on s'est plu parfois à imaginer, sont du moins la partie la moins stérile et la moins inhabitée de l'immense désert.

Dans tout le Maghreb, si l'on franchit le bourrelet montagneux de l'Atlas méridional et si l'on marche vers le sud, en suivant le large lit des fleuves intermittens qui descendent des hauteurs, l'on arrive sur un plateau, coupé çà et là par les larges dépressions que jadis les eaux y ont creusées, et qui s'étend en une longue bande au pied des chaînes de l'Atlas : c'est une région stérile, caillouteuse, parcourue seulement au printemps par les troupeaux des nomades et traversée, en suivant d'invariables pistes, par de rares caravanes; les géologues la nomment « zone d'épandage des grands ouadi, » parce que les eaux qui, l'hiver et au printemps, dégringolent des hautes cimes et gonflent un moment les torrens, y disparaissent dans des nappes souterraines. Au delà de cette zone, large de 200 à 400 kilomètres environ, commence un pays plus stérile et plus désert encore, où ne s'aventurent que de rares chasseurs et quelques chameliers :

c'est le domaine de la désolation, le pays de la soif, c'est l'Erg avec ses dunes « couleur peau de lion, » faites de sables extrêmement ténus, fluides, et qui sont les restes des collines de grès qu'avec l'aide des siècles, le vent a usées, réduites en poussière, mobilisées, et qu'il transporte à travers l'espace, ensevelissant toute vie sous leur manteau. De l'Atlantique aux Syrtes, l'Erg étage ses dunes et interpose ses nappes de sable entre les régions de l'Atlas et les oasis du Sahara central. Heureusement, à travers ces masses, les cours d'eau d'autrefois ont tracé de larges sillons, ouvert des trouées où l'eau ne coule plus, mais où les puits la rencontrent sous les couches superficielles du sol et où, de temps immémorial, sont passés les explorateurs, les commerçans et les conquérans du Sahara.

Du Sud-oranais ou du Sud-algérien, partent, à travers l'Erg, plusieurs de ces voies naturelles. Par Ouargla, en piquant droit au sud dans la direction tracée par l'oued Igharghar, l'on parvient à Temassinin, et c'est le pays des Touareg, la route de la mission Foureau-Lamy, la direction du Tchad. Par Ouargla encore, en longeant le rebord nord-ouest du Grand-Erg par la vallée de l'oued Mya, l'on franchit le plateau de Tademayt et l'on descend sur In-Salah : c'est le Tidikelt. Parallèle à celle-ci, mais plus au nord-ouest, une autre route, par El-Goléa et Hassi-el-Homeur (Fort-Mac-Mahon), en suivant la dépression de l'oued Meguiden, conduit au Gourara et au Touât. Enfin, pour aller de la province d'Oran au Touât encore, la voie la plus directe, la mieux jalonnée de points d'eau et d'oasis habitées, c'est celle dont Figuig ou, si l'on veut, nos postes de l'oued Dermel, marquent la tête, et qui suit l'oued Zousfana et l'oued Saoura, par Igli. Ce n'est pas celle qu'ont suivies nos premières colonnes, mais c'est celle, en revanche, qu'utilisera notre chemin de fer.

Nous ne saurions, en ces quelques pages, entrer dans les détails d'une étude géographique sur la région du Touât (1). Mais, comme des illusions qui résistent même à l'expérience persistent à la considérer comme très riche et capable de procurer un trafic considérable à une ligne de chemin de fer, il faut bien dire que cette richesse n'est que relative ; les ksour du Touât paraissent riches quand on les compare à l'Erg ou au plateau de Tademayt, ils sont en réalité pauvres et médiocrement peuplés. Comme il

(1) Voyez H. Schirmer, *Le Touât*, dans les *Annales de géographie*, tome I, p. 404. — Cf., du même auteur, *le Sahara* (Hachette, 1896, 1 vol. in-8°).

ne pleut, pour ainsi dire, jamais, toute la richesse du Touât est sous terre, dans ces nappes d'eau qui, çà et là, sourdent à la surface du sol et que, presque partout, un forage rencontre à une faible profondeur. Par l'oued Saoura et l'oued Meguiden, les eaux souterraines descendent au Touât, et, grâce aux travaux d'irrigation, permettent de faire pousser de nombreux palmiers et de beaux jardins. Sur cette terre, où l'on cite des sécheresses de vingt années, et où, même dans l'oued Saoura, les eaux coulant à la surface ne dépassent presque jamais la zaouia de Kerzaz, les habitans font des prières pour détourner l'averse malencontreuse qui viendrait gâter les fruits translucides et sucrés des dattiers; c'est que la datte est à peu près la seule richesse, presque la seule nourriture des ksouriens. Aussi le nombre des habitans est-il faible relativement à l'étendue des oasis. On n'estimait guère autrefois leur nombre à moins de 300 000; les rapports des commandans de nos colonnes ont prouvé que la population ne dépasse pas beaucoup 100 000 habitans sédentaires, arabes, berbères, *haratin*, anciens esclaves noirs. Encore cette population est-elle misérable; l'orge, le froment, qui poussent à l'ombre des palmeraies, sont loin de suffire aux besoins des habitans dont beaucoup ne mangent pas à leur faim ou se nourrissent presque exclusivement de dattes. De cette misère résultent deux conséquences intéressantes : d'abord, une forte émigration de gens du Touât vers l'Algérie plus riche, plus tranquille et plus heureuse; ensuite, l'existence d'un important courant commercial entre nos tribus du Sud et les gens des oasis, les premiers apportant aux autres les vivres dont il ne peuvent se passer, la laine pour tisser leurs tapis et leur achetant, en échange, les dattes qu'ils expédient vers les ports de la côte : en sorte que, par ce double courant d'émigration et de commerce, le Touât est et a toujours été une dépendance économique de l'Algérie.

In-Salah, le principal ksar du Tidikelt, passe, dans la plupart de nos livres de géographie, pour le grand carrefour du commerce saharien, le caravansérail où s'échangent les produits du Soudan avec ceux du Nord et où se croisent des caravanes venues de Tombouctou et du Niger, du Tafilelt et du Maroc, de Ghadamès et du Fezzan; et, à vrai dire, cela n'est point faux, mais qu'est-ce que tout le commerce du Sahara? Les échanges avec Tombouctou (elle-même si déchue!) se bornent à quelques cara-

vanes par an, surtout depuis que notre présence a arrêté le trafic des esclaves. Du Maroc, il vient encore des thés, quelques cotonnades et quelques fusils et, en sens inverse, il retournait, avant l'occupation française, 500 esclaves environ par an, un peu de poudre d'or, de plumes d'autruche et d'ivoire; pour l'Algérie et la Tunisie, le commerce de transit est à peu près nul, et, bien que la route de Ghadamès et de la Tripolitaine soit plus fréquentée, le transit total d'In-Salah reste bien faible. La « paix française » sera-t-elle favorable à la prospérité du Ksar-el-Kebir? Il semble bien qu'elle ne le deviendra réellement que quand tout le Sahara sera organisé, avec une bonne police indigène, et que les caravanes, trouvant partout les *roumis*, ne pourront plus se détourner des pays souillés par leur présence.

IV

En dépit de l'optimisme de certaines illusions, le mirage de richesse que l'on a cru parfois voir flotter au-dessus de « l'archipel » touâtien n'aurait sans doute pas suffi à y entraîner nos explorateurs et, finalement, nos colonnes et notre drapeau, si l'occupation des oasis n'avait fini par s'imposer à nous comme une absolue nécessité et comme la condition de la tranquillité de l'Algérie. Comment cette nécessité a été depuis longtemps admise, et par suite de quelle série de malentendus et de tergiversations ce n'est qu'en décembre 1899 que nous avons fini, presque fortuitement, par entrer dans la période d'exécution, c'est ce qu'il est curieux de dire, maintenant que l'annexion du Touât est un fait accompli. Les annales de notre expansion coloniale sont pleines de cas analogues : faute de faire les choses à leur heure, d'oser prendre une détermination, nous attendons, pour nous décider à agir, d'être acculés à des difficultés sans issue; nos entreprises finissent quand même par réussir, mais elles réussissent moins complètement et à plus de frais. C'est l'histoire de la conquête du Touât.

Vers 1845, au moment où le traité de Lalla-Marnia déclarait inhabité le pays au sud des ksour, le Gourara, le Touât et le Tidikelt étaient complètement indépendans, sous la protection, qui équivalait à une demi-servitude, des Touareg Ahaggar. A de très rares intervalles, les sultans du Maroc avaient dirigé des expéditions vers le Touât : c'est ainsi qu'en 1581, les troupes de

Abou-el-Abbas-Ahmed-el-Mansour réussirent, après une rude campagne, à soumettre toutes les oasis; mais cette apparition des armées chérifiennes ne laissa pas de traces, et il faut arriver jusqu'à 1808 pour voir Moulai-Sliman obliger, pour quelque temps, les gens du Touât, de même que ceux de Figuig, à lui payer l'impôt. Ainsi, jusqu'à ces dernières années, jamais les sultans n'avaient établi une autorité durable sur les oasis; ils n'y jouissaient que d'un prestige religieux qu'ils partageaient avec le chérif d'Ouazzan, avec les chefs des Ouled-Sidi-Cheikh et des principales confréries religieuses du Maghreb. « Géographiquement, écrivait, en 1869, l'illustre voyageur allemand Gerhardt Rohlfs, le Touàt se trouve en dehors du Maroc. La position qu'il occupe en fait une annexe de l'Algérie. »

Dès que la domination française fut solidement assise en Algérie, nos officiers et nos voyageurs, au courant des affaires du Sud, attirèrent l'attention du gouvernement sur la nécessité d'avoir une politique saharienne quand on est maître du Tell et des Hauts-Plateaux. En 1845, le général Daumas, dans son *Sahara algérien;* en 1860, le colonel de Colomb, dans sa *Notice sur les oasis du Sahara et les routes qui y conduisent*, et, la même année, Henri Duveyrier, par ses belles études sur *les Touareg du Nord,* révélèrent au public la vie du désert. Mais ce fut surtout à partir de 1878 que la vogue des projets de chemin de fer transsaharien de l'ingénieur Duponchel mit à l'ordre du jour la pénétration dans les oasis. Pour atteindre la mystérieuse In-Salah, les missions se succédèrent, et beaucoup d'entre elles se terminèrent tragiquement. Les routes du Sahara virent tomber, victimes des gens d'In-Salah ou des Touareg, en 1881, le colonel Flatters et ses compagnons, massacrés à Bir-R'arama, la même année trois Pères Blancs, les PP. Richard, Morat et Pouplard; en 1886, le lieutenant Palat périssait assassiné près d'In-Salah; et, en 1889, Camille Douls avait le même sort dans le Sahara occidental. Ces attentats, qui chaque fois restaient impunis, démontraient de plus en plus la nécessité d'agir énergiquement dans le Sud; en même temps, l'occupation du Mzab nous obligeait à nous établir aussi à Touggourt et à El-Oued, dans le Souf, et à affirmer notre autorité sur tout le pays jusqu'au Grand-Erg.

Depuis longtemps nous aurions pu, sans doute, établir notre suzeraineté sur « l'archipel » touàtien en acceptant les offres qu'à

maintes reprises, depuis 1857, d'importans personnages religieux firent aux autorités algériennes; mais rien, pas même des attentats comme le massacre de la mission Flatters, ne parvenait à triompher de notre inaction. Une telle longanimité encourageait nos rivaux et, quand, en 1886, les gens d'In-Salah, inquiets des suites qu'aurait le meurtre du lieutenant Palat, envoyèrent auprès du sultan une délégation chargée de lui porter leur hommage et de lui demander sa protection, Moulai-el-Hassan n'hésita pas à leur écrire qu'il allait prendre des mesures pour les placer effectivement sous sa haute autorité. Diplomatiquement interrogé sur l'authenticité de cette lettre par M. Féraud, ministre de France à Tanger, le sultan s'empressa d'en renier la paternité; mais les renseignemens recueillis dans le Sud par nos officiers des affaires indigènes ne permirent pas de douter qu'elle n'eût été écrite; elle ne fut d'ailleurs que la préface des intrigues que les agens du Maghzen ne cessèrent plus d'ourdir dans les oasis. A partir de 1886, il ne se passa guère d'année sans échange clandestin de lettres ou de députations entre les notables des ksour et la cour chérifienne; par crainte des chrétiens, toujours menaçans quoique toujours inactifs, les habitans des oasis se tournaient, sans répugnance, vers un maître d'autant moins redoutable qu'il était plus lointain et plus impuissant.

La convention du 5 août 1890 avec l'Angleterre, qui nous attribuait, comme notre part d'Afrique, le Sahara jusqu'à la fameuse ligne Say-Barroua, et qui nous assurait la possibilité théorique de réunir nos possessions du Niger avec l'Algérie, était un nouveau motif pour organiser sans délai la police du désert. A partir de 1890, nous entrons dans une nouvelle période, que l'on pourrait appeler celle des velléités. Chaque année presque, des projets de campagne au Touât sont préparés, des colonnes organisées, mais l'ordre de départ n'arrive jamais.

Pendant l'automne de 1890, sur l'invitation de M. de Freycinet, président du Conseil et ministre de la Guerre, le général de Miribel, chef d'état-major de l'armée, prépara un projet d'expédition. Il demandait 3 500 hommes et 1 200 000 francs et, d'accord avec M. Tirman, il préconisait la route d'Igli et de l'oued Saoura, qui, outre qu'elle est la plus directe, aurait l'avantage de couper, dès les premières marches, les communications des oasis avec le Maroc. Le Conseil des ministres ajourna la réalisation du plan proposé; l'on se contenta de créer à El-Goléa

un poste capable de devenir la base d'opérations futures.

Le gouvernement de M. Jules Cambon pourrait, en ce qui concerne les affaires du Touât, se résumer ainsi : insistance du gouverneur général pour une action décisive dans le Sud, et grande activité dans la limite de ses moyens ; de la part du gouvernement métropolitain, hésitations et demi-mesures, qui rendent la solution de la question de plus en plus compliquée ; entreprises, enfin, de plus en plus audacieuses, du sultan, qui, malgré sa faiblesse réelle, recueille le bénéfice d'intrigues habilement menées et patiemment continuées. A vrai dire, les ministres français pouvaient se retrancher, pour justifier leur demi-inaction, derrière des raisons spécieuses. Malgré sa volonté formelle, très heureusement exprimée, à la tribune du Sénat, par M. Ribot, en une formule qui a fait fortune, de considérer la question du Touât comme « une question de police algérienne (1) » et de n'y tolérer aucune intervention étrangère, malgré l'avis maintes fois formulé par nos ministres à Tanger de ne pas entrer en négociations avec la cour chérifienne à propos des oasis, les susceptibilités jalouses de quelques puissances européennes rendaient, comme l'écrivait M. de Freycinet, la question du Touât « plus grave par la forme qu'elle avait revêtue dans les derniers temps et par l'importance qu'elle avait prise auprès de certaines puissances. » L'Italie et l'Espagne avaient fait lord Salisbury confident des inquiétudes que leur causait ce que l'on voulait appeler nos projets d'attentat contre l'intégrité de l'empire du Maroc; et, à la suite de cette démarche, le ministre des Affaires étrangères marocain, Si-Feddoul-Gharnit, à l'instigation du gouvernement de Londres, remit à M. Souhart plusieurs notes relatives aux oasis; notre ministre à Tanger, sur l'ordre de son département, se borna à déclarer qu'il n'était pas autorisé à entrer en conversation à ce sujet avec la cour de Fez et que la France gardait son entière liberté d'action.

Ainsi, peu à peu, les événemens, perfidement interprétés par les ennemis de notre expansion, menaçaient de faire naître, à propos du Touât, une « question marocaine, » que nous tenions

(1) Voici le texte de l'importante déclaration faite par M. Ribot : « Je puis dire que le gouvernement français n'a pas hésité à signifier au Maroc, de la façon la plus catégorique, qu'il ne tolérerait de sa part aucun acte de souveraineté sur ces territoires, qui rentrent dans la zone naturelle de l'influence française. Cette question n'est pas une question européenne, ni même une question marocaine : c'est une question de police au sud de notre Algérie. »

avant tout à ne pas mettre en discussion; quelques milliers de palmiers et quelques ksour du Sahara mettaient les chancelleries européennes en émoi! Pour factice qu'elle ait été en grande partie, cette émotion ne laissait pas que de gêner notre action; probablement, en tranchant dans le vif, nous aurions coupé court à toutes les intrigues et à toutes les difficultés; mais il pouvait paraître plus sage de ne rien compromettre, pour un aussi mince bénéfice, de nos relations extérieures, et il fut décidé que l'on s'en tiendrait à des mesures de précaution et de préparation. Deux lois furent votées par le Parlement: l'une organisait des forces militaires sahariennes à El-Goléa, l'autre décidait la prolongation de la ligne d'Aïn-Sefra jusqu'à Djenien-bou-Reszg (30 décembre 1891 et 22 février 1892). En même temps, nous cherchions à augmenter notre influence en négociant avec le cheikh d'In-Salah, Si-el-Madhi-ben-Badjouda, et nous déterminions à un voyage dans le Sud notre protégé, le chérif d'Ouazzan, Moulai-Abdesselam, qui, parti d'Algérie escorté par les Arabes de nos tribus, montra dans les oasis sa haute autorité religieuse et ses bons sentimens à l'égard de la France. Peu après, M. Cambon, accompagné du général Thomassin, partait pour El-Goléa afin de se rendre compte par lui-même de l'organisation de notre nouveau poste et de prouver aux populations que l'Algérie était décidée à ne jamais se désintéresser des affaires du Sahara.

De ce voyage, le gouverneur général revint plus que jamais convaincu de la nécessité d'en finir avec cette question du Touât, qui devenait irritante et qui faisait douter de notre influence même par nos amis les plus dévoués; il se demandait avec inquiétude, et il demandait au gouvernement, si les routes du Sahara n'allaient pas se trouver complètement fermées devant nous, puisque nous avions reconnu la suzeraineté de la Turquie sur Ghât et Ghadamès et que nous étions menacés de voir le Maroc nous fermer le chemin du Touât; gêné par la prudence, peut-être nécessaire, du gouvernement, tantôt il proposait d'établir notre autorité sur les oasis en utilisant uniquement nos indigènes, les Ouled-Sidi-Cheikh, dont l'influence religieuse est considérable dans tout le Sud et dont le chef Si-Kaddour, paraissait alors entrer complètement dans les vues du gouverneur (1);

(1) M. Cambon avait même nommé, au Tidikelt, un *amel* français, de la tribu des Ouled-Moktar.

tantôt il s'en tenait à un plan d'approches consistant à établir, sur les routes de Ghadamès et du Touât, des bordj fortifiés qui nous en assureraient l'accès et finiraient par faire tomber les oasis, sans coup férir, entre nos mains.

Les années, cependant, s'écoulaient et Moulai-el-Hassan, profitant habilement de notre abstention, accroissait de plus en plus son prestige religieux et même politique dans « l'archipel; » habile à se servir des institutions locales, il investissait en son nom les chefs des ksour; Igli elle-même acceptait un caïd. M. Cambon, alarmé de cette politique envahissante, écrivait, en avril 1893 : « L'action du Maroc sur notre frontière et au Touât se continue avec une persévérance et, j'ajoute, avec une intelligence remarquable des conditions dans lesquelles nous nous trouvons à son égard, et il n'est pas douteux pour moi qu'elle est dirigée par des représentans des puissances européennes... » Sur ces entrefaites, à la fin de juin 1893, le sultan, sous le pieux prétexte d'aller prier sur le tombeau de son ancêtre Moulai-Ali-Chérif, fondateur de la dynastie filalienne, se rendait au Tafilelt avec une forte armée. Les tribus du Sud, émues de voir le sultan se rapprocher d'elles et encouragées par sa présence, lui envoyèrent des députations et lui prodiguèrent les marques de respect et de soumission. Si-Kaddour lui-même se risqua à lui écrire une lettre où il lui offrait son hommage. Moulai-el-Hassan, rappelé inopinément à Marrakech par les événemens de Mélilla et l'ambassade du maréchal Martinez Campos, dut quitter brusquement le Tafilelt et repasser l'Atlas ; mais l'effet moral et religieux de son voyage resta considérable ; ni sa mort, qui suivit de près, ni l'établissement du bordj de Hassi-Inifel et des forts Mac-Mahon et Miribel, pour commander les routes d'El-Goléa au Touât, ni, de l'autre côté du désert, l'occupation de Tombouctou par les Français, ne parvinrent à en effacer le souvenir, ni à en détruire l'effet. L'audace des tribus marocaines, ne rencontrant pas d'obstacles, devenait extrême; un parti de cavaliers, sous prétexte de venger le meurtre de deux caïds qui, en se rendant à Marrakech, avaient été assassinés par les Rénanema, vint saccager dix ksour le long de l'oued Saoura et installer à Timimoun même un caïd, escorté de 25 cavaliers, qui se donna le titre et s'attribua les fonctions de pacha. En même temps, à Tanger, le représentant du sultan ne craignait pas de se plaindre à notre chargé d'affaires, M. Colin de Plancy, comme

d'une violation de territoire, que des officiers français eussent étudié, à 90 kilomètres au nord-est de Timimoun, l'emplacement d'un nouveau fort! Il ne fut naturellement tenu aucun compte de pareilles observations, mais le fait que l'on avait osé les formuler montrait à quels excès notre inaction poussait le gouvernement chérifien.

Les années qui suivirent, occupées par l'expédition de Madagascar et d'autres affaires coloniales, ne permirent pas de résoudre la question des oasis, que l'on avait si déplorablement laissée s'embrouiller. Des missions d'études, comme celle du commandant Godron au Gourara, celle de M. Flamand, pour étudier le régime des eaux dans la région comprise entre les montagnes du Sud-oranais et l'Erg, des négociations destinées à nous créer des amis dans les oasis, ce fut tout ce que les circonstances générales de la politique permirent de faire.

Telle était, au moment où enfin la solution allait intervenir, la façon dont se posait la question du Touât. Il ne s'agissait à l'origine que de savoir quand et par quels moyens, proportionnés à la valeur restreinte du résultat à obtenir, l'une des routes du Sahara et quelques oasis médiocrement riches tomberaient définitivement au pouvoir de la France; peu à peu, pour n'avoir pas pris au bon moment une décision énergique immédiatement suivie d'effet, l'affaire des oasis s'était transformée; il s'agissait de savoir maintenant si notre puissance aurait été impunément mise en doute, presque tenue en échec, par une poignée de gens sans ressources et à peine armés, si les routes du Sahara nous seraient ou non ouvertes, si, enfin, le litige n'allait pas, de saharien et d'algérien qu'il était, devenir européen et compliquer la politique générale de la France. Nous avions toujours tenu à respecter pleinement le traité de 1845 et l'intégrité du Maroc; nous avions même fait, pour éviter jusqu'à l'apparence d'oublier ce ferme propos, de véritables sacrifices; et voilà que maintenant, si nous ne nous hâtions pas de mettre le holà et de couper court aux légendes qui s'accréditaient, « la question marocaine » menaçait de se trouver impliquée dans le sort de quelques bicoques au milieu du Sahara. Il devenait indispensable de parler ferme et d'agir vite.

V

Le hasard, — un de ces hasards qu'une politique prévoyante sait faire naître à propos, — précipita, dans les derniers jours de l'année 1899, la solution depuis longtemps reculée, « fit tomber le fruit déjà trop mûr (1), » et, en engageant le drapeau, dissipa les dernières hésitations. Ces événemens sont encore si récens qu'on ne les a pas oubliés; nous ne chercherons donc pas ici à en rappeler le détail, mais seulement à indiquer dans quelle mesure les erreurs du passé ont pesé sur eux pour les compliquer. Les liens factices qui avaient fini par s'établir entre la question du Touât et les affaires marocaines avaient pris une telle consistance qu'il ne pouvait pas être facile, bien qu'il fût absolument nécessaire, de les trancher d'un seul coup.

On sait comment un savant géologue d'Alger, déjà connu par des missions fructueuses dans le Sahara septentrional, M. G. B. M. Flamand, chargé par le ministère de l'Instruction publique d'une exploration scientifique du plateau de Tademayt et du Tidikelt (2), partit d'Ouargla, le 28 novembre 1899, et, en suivant l'oued Mya et l'oued Insokki, parvint à Iguesten, l'oasis la plus orientale du Tidikelt, où il fut attaqué, le 27 décembre, par une troupe de 1200 guerriers d'In-Salah. L'escorte de la mission, une centaine de goumiers, commandés par le capitaine Pein, officier énergique et rompu aux affaires sahariennes, repoussa les assaillans, et, poursuivant les fuyards, pénétra dans le fameux Ksar-el-Kébir, le plus important des ksour d'In-Salah et s'y établit défensivement. Cette vaillante avant-garde fut rejointe le lendemain matin par M. Flamand lui-même et par l'escadron des spahis sahariens du capitaine Germain. Revenus à la charge le 5 janvier, les gens des oasis perdaient, au combat de Deramcha, 150 tués et 200 blessés. Ainsi, en quelques jours, presque sans pertes de notre côté, In-Salah, depuis si longtemps le repaire des Touareg et le centre de la résistance à notre expansion, In-Salah, d'où partaient des mots d'ordre qui avaient

(1) Discours de M. Laferrière, le 3 avril 1900, au déjeuner des *Questions diplomatiques et coloniales*.

(2) M. Flamand était en outre chargé, par le ministère des Colonies, d'une reconnaissance des routes commerciales de Tombouctou au Touât et en Algérie, et enfin, par l'autorité militaire, sous la protection des troupes sahariennes, d'étudier les puits artésiens de la région parcourue.

leur répercussion dans tout le Sahara, tombait entre les mains de deux capitaines escortant un géologue, d'un goum de cent cavaliers et d'un escadron de méharistes. Ben-Badjouda, le caïd redouté des oasis d'In-Salah, dont la famille, depuis des siècles, dominait le Tidikelt et à qui le sultan du Maroc avait conféré une sorte d'investiture, était pris, grièvement blessé, dès le premier combat. Ainsi s'évanouissait le fantôme de puissance qui semblait depuis longtemps planer sur le désert.

En France, si la presse et l'opinion accueillirent avec joie la fin du cauchemar saharien, il semble bien que le gouvernement en ait été moins satisfait; il aurait même, s'il faut en croire certains bruits, penché d'abord pour une évacuation, en tout cas, pour une action restreinte. Plus tard, devant la commission du budget, M. Waldeck-Rousseau reconnaissait « qu'au moment du premier combat, aucun projet d'extension de l'expédition n'était encore conçu. » Malgré tout, l'impossibilité de reculer encore une fois était si manifeste que, le 9 janvier, le Conseil des ministres décida de maintenir l'occupation d'In-Salah et approuva M. Laferrière, qui avait, sans tarder, prescrit l'envoi à In-Salah de la colonne légère d'El-Goléa; mais il refusa de diriger des colonnes sur Igli et sur le Gourara. La nécessité de ces précautions militaires ne pouvait échapper cependant à qui avait quelque connaissance des affaires sahariennes. Comment, en effet, ravitailler et renforcer les troupes occupant « l'archipel, » si l'on n'est pas maître des routes qui y conduisent, de celle de l'oued Saoura, en particulier, la plus directe et la plus facile? Comment dominer le pays en toute sécurité, si l'on ne sépare les oasis des tribus du Tafilelt et du Maroc méridional, si l'on ne surveille le fossé occidental du Touât? Comment encore occuper le Tidikelt sans le Touât qui y confine, sans le Gourara qui en est l'avenue? Le gouvernement général de l'Algérie avait, dès l'occupation d'In-Salah, demandé que nos colonnes fussent autorisées à occuper tout le Tidikelt et à remonter ensuite par le Touât vers le Gourara. Le groupe colonial de la Chambre, présidé par M. Étienne, avait, lui aussi, réclamé nettement une marche sur Igli et le Gourara; l'expérience, — une expérience coûteuse, — allait bientôt démontrer combien il voyait juste; et cependant, quand les affaires du Touât vinrent en discussion devant la Chambre, il se trouva un député, M. André Berthelot, pour dire qu' « entre l'occupation du Touât et celle d'Igli, il n'existe pas de

lien nécessaire, pas même de connexion logique ! » Encore une fois dans l'histoire de notre expansion coloniale, nous allions être conduits par les événemens plutôt que nous n'allions les diriger.

Établies à In-Salah, nos troupes trouvèrent quelques ressources en vivres et en reçurent de nos postes du Nord ; mais il fallut chercher pour les chameaux et les bêtes de somme des pâturages que l'on ne trouve que dans l'Aoulef, à l'ouest d'In-Salah; le 24 janvier, le commandant Baumgarten conduisit une reconnaissance dans cette direction, mais il dut, pendant trois jours, escarmoucher contre des forces importantes et revenir au Ksar-el-Kebir ; il y apprenait en même temps que, dans l'Aoulef et au Touât, une grande effervescence commençait à se manifester ; à la stupeur des premiers jours, dont il eût été si facile de profiter, succédait une agitation inquiétante. El-Driss-ben-Naïmi, qui se faisait saluer du titre de pacha, se donnait comme gouverneur du Gourara au nom du sultan, et qui déjà, après l'entrée de la mission à In-Salah, avait envoyé à son chef une insolente sommation, rassuré du côté du nord par notre inaction, était venu s'enfermer dans In-rar avec 3000 hommes bien armés. Il fallut, avant d'aller l'y attaquer, attendre de longues semaines que l'on eût la permission et les moyens de forcer le Ksar-Lekhal (In-Rar). Le 19 mars, après un rude combat et un assaut meurtrier, In-Rar tombait entre les mains du lieutenant-colonel d'Eu et du commandant Baumgarten : 600 de nos ennemis restaient sur le champ de bataille et nous perdions 9 tués. Ben-Naïmi, grièvement atteint, tombait entre nos mains. Cette fois le Tidikelt tout entier était à nous, la colonne d'Eu le parcourait en tous sens, mais elle ne se portait pas vers le Touât et, le 10 mai, elle était rentrée à El-Goléa, en laissant des garnisons à In-Salah, In-Rar et Tit.

En même temps, d'autres colonnes descendaient enfin du Nord vers le Gourara. Le colonel Bertrand, avec 2000 fusils et de l'artillerie, quittait Duveyrier, le 24 mars, et descendait le long de l'oued Zousfana jusqu'à Igli, qu'il occupait le 5 avril sans autre combat que quelques coups de fusil échangés avec des maraudeurs. Parti plus tard encore de Fort Mac-Mahon, le colonel Ménestrel descendait par l'oued Meguiden sur Timimoun ; le 21 mai seulement, c'est-à-dire à une époque où la chaleur est déjà intolérable et les pâturages desséchés, il faisait sa jonction,

au sud de Tabelkosa, avec le commandant Letulle, qui arrivait de Géryville, après une traversée de l'Erg qui restera une des belles pages de nos fastes militaires sahariens; il marchait avec lui sur Timimoun, qui se soumettait sans combat, et parcourait la plupart des oasis du Gourara. Quand, au mois d'août, le général Servière vint faire sa tournée d'inspection générale, il put aisément traverser, avec quelques goumiers, tout ce Touât que nos colonnes n'avaient pu obtenir l'ordre d'occuper complètement.

Ainsi, l'opération, heureusement engagée, mais trop lentement continuée, semblait se terminer bien; mais, si elle coûtait peu d'hommes, les dépenses en argent avaient été « extrêmement considérables (1). » L'époque tardive, où la plupart des colonnes avaient été mises en route, avait augmenté dans de grandes proportions les frais de transport; 19000 chameaux avaient péri avant la fin de juin et, sur les 13 millions et demi que le gouvernement demandait au Parlement (2), dix étaient le prix des transports.

Quant aux puissances européennes, nous étions si manifestement dans notre droit et dans notre rôle, qu'elles n'élevèrent aucune protestation, et vraiment la *Westminster Gazette* résumait bien l'opinion des États nos voisins, celle en particulier de l'Angleterre, en parlant, comme « d'un acte parfaitement naturel et légitime, » d'une question « qui a été le sujet de tant de discussions inutiles. » Aucun écho, en Europe, ne répondit à la plainte, d'ailleurs assez platonique, du gouvernement marocain. Jamais, du reste, en face de nos diplomates, les sultans n'avaient revendiqué avec insistance leurs droits sur le Touât; jamais, surtout, nous n'avions admis la discussion des nôtres. Le gouvernement chérifien, habitué à profiter de toutes les discordes et à insinuer son autorité plutôt qu'à l'imposer, s'était simplement servi de la crainte que l'approche des chrétiens inspirait aux tribus du Sud pour leur faire accepter un semblant de suzeraineté; il avait su également bien utiliser les rivalités et les jalousies européennes. Tout fut fini du jour où nous fûmes décidés

(1) Déclaration de M. Waldeck-Rousseau devant la commission du budget, 25 juin 1900.

(2) La Chambre, le 2 juillet 1900, vota les crédits par 458 voix contre 60, après avoir entendu de vives critiques de M. André Berthelot, un discours de M. Eugène Étienne, et une défense du président du Conseil, timide et embarrassée, qui, à certains momens, sembla presque prendre le ton d'un désaveu.

à agir énergiquement au Touât et à y faire la loi ; le Maghzen ne demanda plus qu'une chose : que l'ordre fût bientôt rétabli dans le Sud et que nous lui fissions part de l'étendue de nos revendications.

Au milieu de l'été de 1900, la conquête paraissait donc achevée, la pacification assurée, les complications évitées. Quelques semaines plus tard, tout allait être à refaire et les difficultés allaient commencer.

VI

L'on ne met pas le pied sur un nid de pillards, l'on ne trouble pas dans leur possession des populations habituées à l'indépendance, sans exciter des haines et provoquer des résistances. A coup sûr, ces rancunes et ces désirs de vengeance existaient dans « l'archipel » du Touât ; mais sans doute les passions se seraient calmées d'elles-mêmes, si elles n'avaient trouvé au dehors un élément d'espérance et un appui.

De Figuig au Tafilelt, sur les pentes méridionales de l'Atlas et le long des ouadi qui en descendent, vivent des tribus nombreuses et guerrières : les principales sont les Doui-Menia et les Berâber.

Le domaine de parcours des Doui-Menia s'étend dans tout le triangle compris entre l'oued Zousfana et l'oued Guir ; ils ont leurs cultures et leurs silos dans la plaine de Kechaab, fertilisée chaque hiver par les crues de l'oued Guir, qui, descendu du grand Atlas où il a ses sources non loin de celles de la Moulouïa, recouvre périodiquement les campagnes d'aval ; l'hiver, pour les semailles, l'été, pour la moisson, ils demeurent dans cette vallée favorisée ; le reste du temps, ils se dispersent pour aller à la recherche des pâturages, ou pour se rendre, à l'automne, les uns dans les ksour des Beni-Goumi, le long de l'oued Zousfana, les autres au Tafilelt, dans le district de R'orfa, pour faire la récolte de leurs dattes. Dans les mêmes parages vit la tribu des Ouled-Djerir, fraction séparée des Hamian, étroitement alliée avec les Doui-Menia et englobée dans leur rayon d'action. Les Doui-Menia sont une confédération de cinq tribus, presque toujours très unies entre elles ; si la djemaâ a décidé la guerre, toutes doivent se lever, et elles peuvent alors mettre en ligne 5 000 fantassins et 1 500 cavaliers, plus le contingent des Ouled-Djerir.

Nominalement, ces tribus sont soumises au sultan, et, de fait, elles lui obéissent pourvu que cela ne les gêne en rien; elles lui paient un léger impôt de un mouton par cinq chameaux ou par cent moutons; mais la plus haute autorité de la contrée, c'est celle du marabout de la zaouia de Kenadsa, chef de l'ordre des Ziania; tous les nomades lui paient un impôt, s'inclinent devant son autorité religieuse et acceptent ses décisions. Battus, en 1870, par le général de Wimpffen, les Doui-Menia ont signé avec lui le traité d'Oran, par lequel ils s'engagent à faire cause commune avec la France; en 1881, ils ont envoyé quelques contingens à l'insurrection, mais, depuis, ils ont de nouveau et à maintes reprises demandé notre protection, qui ne leur a pas été accordée; rebutés, ils se sont rapprochés du sultan à l'époque du voyage de Moulai-el-Hassan au Tafilelt, et notre inaction les a peu à peu habitués à douter de notre puissance.

Tout le long de l'oued Guir s'étend, à l'ouest, une grande hamada absolument stérile, large de cent kilomètres, presque impossible à traverser à cause des cailloux pointus qui en hérissent le sol, si ce n'est en suivant les rares pistes que le pied des hommes et des bêtes a fini, à force de siècles, par y tracer. De l'autre côté de ce plateau, qui les domine de 800 mètres, s'échelonnent les belles oasis du Tafilelt : c'est le centre du domaine des Berâber. Les Berâber sont, dit De Foucauld, « une grande tribu, la plus puissante du Maroc; » quand les deux fractions de la confédération ne sont pas en lutte, ce qui est rare, elles peuvent mettre en ligne plus de 20 000 fusils. Les Berâber sont volontiers pillards; souvent une harka (bande d'un millier de guerriers environ) part du Tafilelt et s'en va au loin opérer quelque coup fructueux. Les pistes qui mènent au Touât leur sont familières; en 1835, notamment, une bande de Berâber enleva Timimoun, saccagea tout, massacra les habitans, coupa les palmiers. Comme on l'a très bien dit, le Touât est pour les nomades une table ouverte; les Berâber, comme les Touareg, cherchent à profiter du festin. Ainsi se sont établies, entre eux et les gens des oasis, des relations, tantôt d'hostilité, tantôt de commerce, tantôt de protection.

L'arrivée des Français au Touât changeait complètement la situation. Sur la Zousfana, nous occupions les ksour des Beni-Goumi où les Doui-Menia ont des propriétés; à Igli et à Beni-Abbès, nous coupions le chemin habituel des Berâber vers l'est;

dans les oasis enfin, notre présence gênait les coups de main ou les opérations commerciales des nomades. C'en était assez pour provoquer, parmi eux, une grande effervescence; en outre, il ne manquait pas, au Touât, de mécontens qui demandaient secrètement le secours des Berâber et leur offraient de l'argent; au Tafilelt, la puissante confrérie religieuse des Derkaoua travaillait contre nous. Enfin, le bruit courait que le sultan encourageait la guerre sainte pour chasser les *roumis*, et, sans doute, cette rumeur n'était pas sans quelque fondement, puisqu'un important personnage marocain, le caid El-Glaoui, campait avec quelques troupes au Tafilelt. Tous les voyageurs savent d'ailleurs qu'au désert ou dans la brousse, les nouvelles se propagent et s'amplifient avec une stupéfiante rapidité; les Berâber, à l'annonce de notre entrée au Gourara, se crurent directement menacés, et, jusqu'aux environs de Marrakech, l'on s'attendit à voir les troupes françaises déboucher par le sud et franchir l'Atlas.

Comme toujours, l'audace des nomades s'accrut de notre timidité. Le colonel Bertrand, dans sa marche sur Igli, n'avait-il pas reçu comme instruction de route de ne pas dépasser d'un centimètre le lit de l'oued Zousfana, comme s'il était possible d'occuper le fond d'un fossé sans être maître des deux revers. A Igli, notre colonne ne fut pas autorisée à se garder, par des postes avancés, soit vers l'ouest, sur les pistes de la hamada, soit au nord, sur l'oued Guir. Ainsi, par ces excès de prudence, qui devenaient une suprême imprudence, nous semblions admettre qu'il existe entre le Maroc et l'Algérie une frontière et que cette frontière est marquée précisément par l'oued Zousfana. M. Waldeck-Rousseau, dans son discours à la Chambre, ne parlait-il pas, comme on parlerait de la rive gauche du Rhin, de « la rive gauche de l'oued Zousfana » que nous ne dépasserions pas!

Les effets de l'agitation des Doui-Menia et surtout des Berâber, les conséquences aussi de notre excessive prudence et des défiances que le ministère semblait avoir à l'endroit de nos chefs militaires, n'allaient pas tarder à se faire sentir; en août, la compagnie montée du 2e régiment étranger, escortant un convoi de ravitaillement, fut attaquée à Moungar, sur l'oued Zousfana, par les Doui-Menia, et perdit huit hommes; vers la même époque, un autre parti de Doui-Menia enlevait, entre l'Erg et El-Abiod-Sidi-Cheikh, un petit convoi. En même temps les Berâber entraient en scène; le 30 août et le 5 septembre, les capitaines

Falconetti et Pein, sortis avec deux petites troupes, l'un de Timimoun, l'autre d'Adrar, étaient attaqués par des Berâber mêlés à des gens des oasis; nous perdions 15 tués dont deux officiers. C'étaient les plus sanglantes affaires que nous eussions eues jusqu'alors au Touât; il fut décidé qu'à la fin de l'automne, des colonnes parcourraient tout « l'archipel » et en achèveraient la pacification. En février, en effet, le général Servière arrivait de la province d'Alger au Gourara et soumettait les ksour qui n'avaient pas encore reçu la visite de nos troupes. Il était temps : le 18 février, le poste de Timimoun était attaqué à l'improviste par une harka de 1200 Berâber qui, évitant Igli, et se glissant à travers les dunes, avaient franchi l'oued Saoura à Ouled-Raffa et, renseignés par les gens du pays, arrivaient sans avoir été découverts devant le bordj, qu'ils furent un instant sur le point d'enlever; les assaillans ne furent repoussés qu'après trois heures d'un rude combat où ils perdirent 100 hommes, et nous 9 tués et 21 blessés dont plusieurs officiers. Les troupes du général Servière accoururent pour donner la chasse à cette bande, l'atteignirent, le 27 au soir, près de Charouin, et lui infligèrent un échec; le lendemain matin, la compagnie saharienne du capitaine Ramillon se trouva à l'improviste au milieu des ennemis; elle leur résista victorieusement, mais perdit 25 tués, 20 blessés; tous ses officiers étaient atteints; le capitaine Ramillon et le lieutenant de la Hélerie, tués, restèrent sur le champ de bataille et l'on retrouva plus tard, dans les dunes, leurs cadavres mutilés. Nos pertes étaient cruelles, mais la victoire nous restait, et les Berâber découragés regagnaient le Tafilelt; le général Servière, en mars, achevait de soumettre les oasis du Gourara et remontait au printemps vers l'Algérie. Le général Risbourg, en même temps, intimidait les Doui-Menia en descendant de nouveau jusqu'à Igli et jusqu'à la zaouia de Kerzaz dont le marabout, très influent, est favorable à notre cause, et rentrait à Duveyrier sans avoir rencontré d'ennemis.

Les événemens qui venaient de s'accomplir étaient graves : ils l'étaient en eux-mêmes d'abord, parce qu'ils nous avaient causé des pertes sérieuses en hommes, parce qu'ils exigeaient de nouvelles colonnes et par conséquent de nouveaux frais. Nous apprenions à nos dépens que, pour être maîtres du Touât, le plus difficile n'est pas de le conquérir, mais d'y organiser une police capable d'y maintenir à peu de frais l'ordre et la sécurité.

L'attaque des Berâber était un indice sérieux : elle prouvait que nous trouverions toujours devant nous des nomades et des pillards, que les dunes et les areg sont comme le maquis du désert, d'où le brigand est toujours prêt à sortir inopinément et où il se retire comme dans un fort, et qu'il fallait recourir à l'organisation méthodique d'une Sainte-Hermandad saharienne. Mais, surtout, le fait que des Berâber, qui appartiennent bien certainement à une tribu marocaine, étaient venus attaquer notre nouvelle conquête, pouvait entraîner les plus déplorables conséquences; non pas, nous le savions très bien, que le sultan ait le pouvoir d'empêcher une harka de Berâber d'aller piller où il lui plaît, mais parce que, si les Berâber venaient en masse nous attaquer sur la Zousfana, ou si nous étions obligés d'aller les châtier chez eux, les puissances étrangères pouvaient y chercher un prétexte pour ouvrir malgré nous cette « question marocaine, » que nous avions tant fait pour séparer bien nettement de celle du Touât.

VII

Bou-Amama, au printemps dernier, — c'est du moins ce que l'on racontait alors dans le Sud, — aurait dit à un Algérien qui se trouvait à Figuig : « Quand les Français seront las de semer des cadavres sur les routes du Touât, il faudra qu'ils s'en aillent. » Le marabout se trompait : nous ne nous en irons pas; là où notre drapeau est planté, il reste; mais il est certain que nous sommes las de sacrifier des hommes et de dépenser des millions pour la possession de territoires que nous aurions pu acquérir à bien moindres frais. L'alternative se pose donc très nettement : ou quitter les oasis du Touât, ou les organiser, et assurer leur sécurité avec le minimum de dépenses possible et de façon qu'aucune complication, dans le reste du monde, ne puisse jamais sortir de cette « opération de police algérienne. » D'évacuation, il ne pouvait en être question. L'œuvre d'organisation et de pacification a été, en ces derniers mois, poursuivie avec méthode et elle est en bonne voie d'achèvement : l'honneur et le mérite en reviennent surtout, il serait injuste de ne pas le dire, à l'homme d'intelligence et de volonté qui, successivement à Tanger, à Paris et à Alger, a pris à cœur la liquidation définitive de « la question du Sud, » M. Paul Revoil.

Pacifier le Sud-Ouest algérien et le Touât en organisant les

tribus et les territoires mitoyens, — nous ne disons pas en traçant une frontière, — et en obtenant le concours du gouvernement marocain, dans la limite de ses forces, pour contenir les Berâber, c'était la première et la plus délicate partie de l'œuvre à accomplir. Une ambassade marocaine est venue dernièrement à Paris : l'un des buts de son voyage, et l'un de ses résultats, a été le règlement, dans un esprit de concorde et de bonne volonté réciproque, des questions pendantes dans le nord du Sahara. Le traité de 1845, consacré par un long usage, ne pouvait être ni discuté ni modifié dans ses dispositions essentielles; mais, depuis le temps de la bataille d'Isly, la France s'est avancée très loin dans le Sud; des circonstances nouvelles, des contacts nouveaux sur des points plus nombreux exigeaient des éclaircissemens complémentaires et des stipulations additionnelles pour rendre plus facile l'application d'un texte insuffisamment explicite à des cas qu'il ne pouvait prévoir.

C'est pour cette raison et dans cet esprit qu'un protocole explicatif du traité de 1845 fut discuté et conclu (20 juillet 1901). Le sultan, aux prises, dans l'intérieur même du Maroc, avec de grands embarras et de fréquentes guerres, désire avant tout vivre en paix et en bonne intelligence avec sa voisine l'Algérie : jamais, sauf peut-être à certains momens du règne de Moulai-el-Hassan, il n'a eu l'illusion, ni même le désir, de dominer effectivement les oasis du Touât, lui dont l'autorité est si faible à Figuig ou chez les Berâber ; il a fallu notre extraordinaire inaction pour favoriser dans les oasis quelques intrigues marocaines sans grandes conséquences pratiques. L'occupation du Touât par la France, loin d'être un attentat aux droits du sultan, terminait une longue série de difficultés dont, tout le premier, il souhaitait voir la fin. Aussi le gouvernement marocain a-t-il de très bonne grâce reconnu notre domination sur le Touât, le Gourara, le Tidikelt, le cours de l'oued Saoura et de l'oued Zousfana.

Dès lors, l'entente sur les meilleurs moyens de garantir la sécurité des régions mitoyennes devenait facile. Il fallait d'abord assurer l'ordre chez les Doui-Menia ; le gouvernement marocain était hors d'état d'empêcher leurs incursions et de nous garantir leur tranquillité; d'autre part, le traité d'Oran les rattache, par un lien que rien n'est venu rendre caduc, à l'Algérie française ; il était donc naturel que le sultan consentît à nous laisser la charge de maîtriser les Doui-Menia et les Ouled-Djerir. Nos

postes permanens ne dépasseront pas la vallée de la Zousfana, ceux des Marocains ne dépasseront pas l'oued Guir, mais nous aurons la responsabilité de la police sur les territoires des deux tribus, et dans tout le triangle compris entre l'oued Guir et l'oued Zousfana, le long duquel va descendre notre chemin de fer. Quant aux ksour de la région, ils pourront être, selon leur volonté, français ou marocains. Déjà, pendant le voyage qu'il vient de faire jusqu'à Djenan-ed-Dar, M. Revoil a recueilli la soumission des principaux ksour, de presque tous les Ouled-Djerir et de plusieurs fractions des Doui-Menia. Il est à croire que les tentes encore dissidentes ne tarderont pas à suivre cet exemple, surtout si nous nous y prenons bien et si nous savons employer certains argumens auxquels le nomade ne résiste guère. Si le besoin en était démontré, nous ne devrions pas hésiter à envoyer une petite colonne pour décider les récalcitrans. Il importe, en tout cas, d'agir vite et d'en finir promptement.

Une mission marocaine, conduite par Si-Mohammed-el-Guebbas, qui faisait partie de la récente ambassade chérifienne à Paris, est en ce moment en Algérie pour faire sur place, d'accord avec les autorités françaises, l'application du protocole signé au mois de juillet dernier. Si, dans l'avenir, un litige de frontière survient, un commissaire français et un commissaire marocain pour le Nord, deux autres pour le Sud, seront chargés de le régler dans un esprit d'équité et de bonne entente. A cet effet, les commissaires français pourront aller librement et séjourner l'un à Oudjda, l'autre à Figuig, tandis que les commissaires marocains pourront aller librement à Lalla-Marnia et à Djenien-bou-Reszg. Le gouvernement chérifien est, en outre, autorisé par nous à établir dans la région mitoyenne, du col de Teniet-es-Sassi à Figuig, des postes militaires dont l'emplacement devra être déterminé d'accord avec les autorités algériennes. Ainsi disparaîtront ces continuelles difficultés de frontière, minimes, mais irritantes par leur constante répétition, ces réclamations pécuniaires qui compromettaient à chaque instant nos bonnes relations avec le Maroc et auxquelles il semble que nous soyons décidés à ne plus recourir : et il y a lieu d'espérer que désormais les relations de bon voisinage et de commerce iront s'améliorant de plus en plus entre nos Algériens et les sujets du sultan. Bien entendu, le traité de 1845, n'étant pas modifié dans ses clauses essentielles, le droit de suite réciproque subsiste ; nous

pourrons toujours, si les Berâber devenaient trop gênans et si l'autorité du sultan était impuissante à les contenir, aller les frapper jusqu'au Tafilelt, de même que nous pourrons poursuivre des dissidens jusque dans les ksour de Figuig. C'est la méthode que nous avons suivie au temps où le gouvernement lançait l'expédition Wimpffen pour frapper un coup retentissant sur les nomades et obtenait la collaboration du gouvernement marocain ; nous ferons bien, le cas échéant, de ne pas oublier cet exemple.

Figuig restera marocaine et continuera à s'avancer comme une enclave au milieu de nos possessions ; mais que nous importe une oasis de plus ou de moins, du moment que nous sommes sûrs de pouvoir tenir en respect les nomades qui l'entourent et qu'elle ne deviendra plus, comme jadis, un refuge pour tous les mécontens d'Algérie et un foyer d'intrigues antifrançaises? Quand nous aurons achevé d'organiser les Doui-Menia, quand ils seront devenus, sous notre surveillance, un *maghzen* chargé de faire la police des régions mitoyennes, nous aurons mieux qu'une frontière indiquée par des bornes et des poteaux, nous aurons, dans la mesure du possible, une limite naturelle : ce sera, à l'ouest, la grande hamada qui sépare l'oued Guir du Tafilelt, et au nord, le Djebel-Grouz et le Djebel-Zelmou. Et, si ces bornes elles-mêmes ne doivent pas, dans l'avenir, rester celles de l'Afrique française, elles sont du moins, pour le moment, les seules que nous puissions trouver et qui puissent assurer au Maroc et au Sud-oranais la tranquillité et la paix dont ils ont, l'un comme l'autre, besoin.

Il fallait, en outre, doter nos conquêtes nouvelles d'une organisation intérieure capable d'assurer leur sécurité et leur développement économique avec le moins de frais possible, et en proportionnant les dépenses à la valeur du but. Le Gourara, le Touât et le Tidikelt vont recevoir une organisation nouvelle. Un projet actuellement soumis à la Chambre propose de donner à tout le sud l'autonomie administrative et financière, sous la haute autorité du Gouvernement général de l'Algérie. La police y serait faite par des compagnies de milices sahariennes de formation nouvelle, recrutées autant que possible dans la région même. L'on pourra, en outre, pour la défense des oasis, tirer un bon parti des cavaliers indigènes, organisés en *maghzen*, et des goums du pays.

Le nombre des troupes européennes sera, autant que possible, diminué à mesure que la sécurité sera plus complète. L'effort de la défense sera reporté sur la ligne de l'oued Zousfana, à Beni-Abbès surtout, et les troupes qui en resteront chargées, considérées comme troupes de couverture du chemin de fer, ne seront plus inscrites au budget ordinaire du Touât. Dans ces conditions, le gouvernement ne demande, cette année, au Parlement, pour les frais d'occupation et de défense, que trois millions et demi, et ce chiffre diminuera encore à mesure que disparaîtront les restes de l'ancienne organisation (1). En outre, les forts Mac-Mahon, Miribel et Hassi-Inifel, qui coûtaient 500 000 francs par an, les postes de Aïn-ben-Khelil et de El-Aricha, sont devenus inutiles et seront sans doute abandonnés, et la garnison d'El-Goléa sera considérablement réduite, sinon supprimée. Il semble bien, en résumé, que l'on ait adopté la vraie méthode : faire, dans la mesure du possible, défendre, surveiller et administrer le Sahara par des Sahariens, sous la direction de nos officiers des affaires indigènes, habitués à la vie du Sud et rompus au gouvernement des nomades.

Ce n'est pas assez de réduire les dépenses à de justes proportions : il faut faire tous nos efforts pour que, d'ici à peu d'années, le Touât paie ses frais d'administration et de défense. Partout, dans le sous-sol, l'eau est abondante : et l'eau, dans le Sahara, c'est la richesse ; tout le long de l'oued Saoura, la forêt de palmiers est ininterrompue. Nul doute que « la paix française » ne permette aux ksour, ruinés par les nomades, de se relever, et qu'une sage administration, informée des coutumes locales pour la répartition des eaux, ne puisse multiplier, comme nous l'avons fait dans l'oued Rhir, le nombre des palmiers et surtout remplacer partout les variétés médiocres par les meilleures. Déjà, comme avant la conquête, les caravanes que nos tribus du Sud-oranais conduisent chaque hiver à In-Salah, ont repris, le mois dernier, leur route séculaire vers les oasis. — Enfin, il faut souhaiter que, dans le plus bref délai possible, le chemin de fer de Duveyrier parvienne au Gourara. Du moment que nous sommes décidés à rester au Touât, le chemin de fer doit y arriver, ne fût-ce que pour économiser une fois pour

(1) Le chiffre global des dépenses pour les exercices 1900 et 1901 a été de plus de 28 millions ; elles étaient encore, dans l'été de l'année dernière, d'environ un million par mois.

toutes les frais des transports à dos de chameaux. Le Parlement a voté les fonds : 14 millions, mais malheureusement répartis par annuités de 2 500 000 francs, système qui semble donner une prime à la lenteur. Or, pour atteindre Igli, l'on compte 820 kilomètres, heureusement presque sans obstacles et sans travaux d'art. Puisque nous faisons le chemin de fer, nous avons intérêt à aller très vite pour économiser des transports. L'hiver dernier, rien n'a été fait; mais dès son arrivée à Alger, le nouveau gouverneur général a immédiatement fait reprendre et pousser activement les travaux; la locomotive atteindra incessamment Djenan-ed-Dar.

Enfin, le Touât n'est qu'un carrefour et une étape ; nous aurions pu souhaiter de faire une œuvre coloniale moins ingrate, plus rémunératrice que la police et l'organisation du Sahara; mais, puisque la fatalité de notre expansion nous y oblige, acceptons la tâche de bon cœur et faisons-la du mieux que nous pourrons. Nous n'avons pas, quant à nous, grande confiance dans l'avenir de ce que l'on a appelé « la liaison de nos colonies africaines à travers le Sahara; » mais il n'en est pas moins vrai que nous devons avoir une politique saharienne, appliquée avec les mêmes méthodes sur le Niger et dans le Sud-algérien, au nord du Tchad et au nord du Sénégal. Il serait utile de créer des troupes sahariennes, une police saharienne; d'avoir aussi une politique économique saharienne comportant l'ouverture, le long de notre chemin de fer, de « ports francs » où les nomades viendraient s'approvisionner. Deux mesures viennent d'être prises qui seront des acheminemens à la réalisation de ces vœux. Un récent décret subordonne, pour toutes les affaires de frontières et du Sud, le général commandant le 19e corps au gouverneur général de l'Algérie. C'est assez, en effet, pour occuper l'activité d'un chef, des fonctions d'un de nos commandans de corps d'armée et de la préparation à la grande guerre, à laquelle, le cas échéant, le 19e corps participerait comme les autres. Toutes les affaires purement algériennes seront, au contraire, du domaine du gouvernement général. Il est à espérer que bientôt cette mesure sera suivie de la création d'un commandement général du Sud; n'est-il pas de toute évidence, en effet, qu'il faut à une besogne toute spéciale des hommes spéciaux, comme le sont nos officiers des affaires indigènes? — L'on s'est plaint souvent, et avec raison, du décousu de notre action africaine et du

manque d'entente entre nos différentes colonies. Une commission interministérielle vient d'être créée à Paris, qui comblera une vraie lacune de notre organisation. Les gouverneurs de l'Algérie, de l'Afrique occidentale française, le résident général à Tunis, le ministre de France au Maroc y siégeront de droit. Ainsi sera assurée à notre politique africaine et à la mise en valeur de nos domaines l'unité de direction qui leur a fait si longtemps défaut.

Souhaitons aussi que ce comité nouveau nous aide à donner à chaque question la place qui lui convient dans notre politique générale, et à la traiter selon sa valeur propre et son importance relative. C'est ainsi que la question du Touât, qui a pesé si longtemps sur notre politique algérienne et qui vient de recevoir une solution définitive, n'est qu'une petite question; mais son histoire depuis trente ans est caractéristique : elle enseigne combien une affaire minime, mal conduite, négligée, compliquée comme à plaisir, peut causer de tracas et coûter de peines. L'on a été un moment sur le point de confondre la question du Touât, qui, en elle-même, est presque insignifiante, avec celle du Maroc, qui est considérable! Quand il s'agit de notre expansion, la vraie méthode est de sérier les questions, de les isoler pour les résoudre une à une; et ce n'est pas un des moins heureux résultats de notre intervention au Touât que d'avoir, autour du Maroc, déblayé le terrain. Si quelque jour, proche ou éloigné, doit se poser la « question marocaine, » ce ne sera pas pour nous un médiocre avantage d'en avoir dégagé les avenues, d'en avoir éliminé tout ce qui l'obscurcissait et d'avoir, en un mot, réservé l'avenir.

René Pinon.

POÉSIES

VENISE ET VÉRONE

VENISE

I. — VERRERIE

Tour à tour orangée, ou rouge, ou rose, ou grise,
Découpée, et cassante au soleil qui l'irise,
Comme la reflétaient les détours des canaux,
Je la revois changeante en ses légers cristaux,
Voluptueuse, triste, et fardée, et fragile.
Le verre bleuissant mire toute la ville
Matinale et riante, au fond du vase aimé,
Ou me la rend nocturne en son cristal fumé ;
Le dôme de Saint-Marc s'arrondit dans sa panse
Et le col des pigeons en a recourbé l'anse,
Tandis qu'en carillons, tintent les pendentifs,
Liquides et gelés, des lustres aux feux vifs.
Dans le miroir créé pour le reflet du songe
Ta magie à jamais se joue et se prolonge ;
Tu n'es pas véridique, ô Venise ! je sais
Que la mer doit couvrir tes irréels palais
Dont le marbre déjà ressemble au madrépore;
Cette coupe qu'une algue opaline décore

Redeviendra méduse au fond des vastes eaux,
Et le porphyre pourpre est pareil aux coraux.
.. Et seul, sous le vol blanc d'une longue mouette,
Penché sur la lagune à l'onde encor muette,
J'écouterai si de cette autre ville d'Ys
Montent toutes les voix des cloches de jadis.

II. — MARÉE BASSE

C'est l'heure où les marées
Baissent l'eau sous les ponts;
Des loques colorées
Sèchent à des balcons.

Aux reflets des mâtures
Le flot mélange au loin,
Avec des épluchures,
Du varech et du foin.

Des gondoles sordides
Sous des raisins royaux
Penchent ; d'autres vont, vides,
Sur les petits canaux.

Au ciel, les cheminées
Bâillent en entonnoirs,
Et des socques traînées
Claquent les pavés noirs.

Un petit chien aboie
Et court le long des quais ;
Du vin versé rougeoie
Le seuil d'un vieux palais.

Mirant dans l'eau douteuse,
Qui stagne aux carrefours,
Ton visage de gueuse
Et tes sales atours,

Tu me plais, ô marine !
O galante ! dont l'art
Mélange, en ma narine,
Ta crasse avec ton fard !

III. — JARDIN DE LA GIUDECCA

Jardin de la Giudecca,
Humide, frais et paisible,
Que le songe errant marqua
De son doux pas invisible,

Où la sauge en fleur rougit
L'ombre des cyprès en pointes,
Non loin du bassin où gît
L'automne, en feuilles disjointes !

Le vent, mouvant le reflet
De ce vieux faune, le frustre
De sa flûte que voilait
Ce laurier qui semble illustre.

Et les fruits de pierre, autour
Du creux de leur coupe dure,
Offrent au soleil du jour
Leur chair froide et jamais mûre.

Des buis taillés et des ifs,
Aux treilles des feuilles d'ambre,
Et d'éblouissans massifs
De fleurs chères à novembre.

Et plus loin, en effeuillant
Ses roses, l'une après l'une,
L'allée, en son détour lent,
Qui conduit à la lagune.

La nuit, parfois, tu dois voir,
Lune ! de fluides ombres,
En longs gestes d'argent noir
Écarter les algues sombres;

Et les sirènes, soudain,
Sur leurs croupes écailleuses,
Se glissent au vieux jardin,
Pillardes, folles, rieuses.

Elles vont, volant ses fleurs
Avec ses fruits, à la terre,
Et s'étonnent des saveurs
Que leur goût saumâtre altère.

Elles troublent de leurs bonds
Les vasques, et les eaux pures
Gardent dans les bassins ronds
Le sel de leurs chevelures;

Et l'une d'elles, tout près
De ta bouche, ô faune hirsute!
Fait, sous ses doigts verts et frais,
Chanter ta muette flûte.

IV. — CAMPO SAN STEFANO

La place San-Stefano,
Par les nuits de lune,
Voit errer en domino
Des ombres... Chacune

Tient son masque de velours
Devant son visage,
Et songe à d'anciens amours
N'ayant jamais d'âge.

Ce palais est rose, tel
Le fard sur leur joue;
Un désespoir éternel
De leur cœur se joue.

Quel rêve de carnaval
Ou quelle aventure
Les reflète en ce canal
Tant que la nuit dure?

Sont-ils, sortant d'un tableau
Où Longhi les groupe,
Venus dans ce miroir d'eau
Remirer leur troupe?

Beaux masques, je vous connais!
Que votre âme est triste!
C'est en vous que pour jamais
Le passé persiste.

N'êtes-vous pas, répondez!
Nos bonheurs sans nombre
Par le souvenir fardés?
Et ce satin sombre

En vain sous ses vastes plis
Vous cache et nous leurre,
Vous êtes, dans nos oublis,
Les plaisirs de l'heure.

... Mais, effaçant peu à peu
De ces silhouettes,
Sur le pavé pâle et bleu,
Les ombres moins nettes,

La nuit va, se retirant
De la mascarade,
Oter comme un masque blanc
Sa lune de jade.

Pour vous, spectres, il est tard!
Un archet qui rêve
Vous joue un air de Mozart...
Et le jour se lève!

V. — JARDIN CAPELLO

Jardins italiens, taciturnes et roses,
Où le pampre suspend ses grappes sur les roses,
J'aime votre décor et votre vétusté;
Le citron y verdit les pots de terre cuite,
Et le dessous moussu des berceaux m'a conduite
Au temple humide où meurt la vieille volupté.

L'orange ronde et d'or a chauffé son écorce
Auprès des grenadiers dont les fruits avec force
Se fendent, mûrs, sur les grains au relief vermeil;
L'arbre entier refleurit d'une pourpre incarnate,
Et, sous le noir feuillage, à chaque branche éclate
Une fleur déchirée, et saignante au soleil.

Sur le fard écaillé de la façade jaune,
Malgré la croix latine, un bras tortu de faune
Ou de satyre griffe encore le vieux mur;
Car la vigne écarlate écarte sa main rouge,
Sur la pierre rugueuse où le rameau qui bouge
Écorche un doigt feuillu, dont saigne l'être obscur.

Une odeur de muscats, de roses et de songe
Monte dans l'air malsain où longtemps se prolonge
Le son des cloches, tintant dans le ciel désert;
Leurs voix semblent se refléter dans la lagune
Pour encor palpiter, puis mourir, une à une,
Reprises par l'écho du crépuscule vert.

Serrant entre ses dents son loup de velours sombre,
Mon Rêve va passer, dans la fièvre et dans l'ombre,
Vêtu du satin blanc que peignit Tiepolo,
Sa main jette un gant noir au vide de la vasque,
L'éventail baise et bat la bouche au bas du masque,
... Et je sais que ses yeux ont la couleur de l'eau.

VÉRONE

I. — CRÉPUSCULE

Du violent et du voluptueux couchant
Qui comme en cuivre a cuit les briques et les tuiles,
S'étend sur l'eau mouvante et les monts immobiles
Un nuage effrangé, qui fige au ciel son sang.

Vérone! sur tes toits quelque obscure colombe
Roucoule, et dans la pierre ardente cherche un cœur!
Et, dans tes jardins noirs qu'enivre une âpre odeur,
L'ombre des longs cyprès aux fleurs creuse une tombe.

Sous tes murs peints d'or jaune et d'un ocre orangé,
Quand la haine et l'amour ont confondu leurs lèvres,
Le soir au souffle fauve a frémi de leurs fièvres
Et d'un mortel désir en est resté chargé.

Ton fleuve en sait l'ivresse et la langueur muette:
Car il coule et reflète encor le même amour
Et bat l'arche du pont crénelé d'un flot lourd,
L'Adige rouge et vert, où pleura Juliette!

II. — COUR DES SEIGNEURS

Ce vieux puits... cette cour... ce grand escalier blanc...
Sur les marches, qui donc semble attendre en tremblant?

Un ramier gris, qui rêve et roucoule, déploie
Son aile, et son frisson fait un doux bruit de soie,

Comme si quelque étoffe, ou brocart, ou lampas,
Bruissait sur la dalle en étouffant des pas.

La lune a les lueurs perfides d'une opale :
Chaton d'un morne anneau, formé pour un doigt pâle.

Tout n'est-il pas atteint d'un mystérieux mal?
Une musique triste et tournante de bal

Lointain, soupire, meurt, puis reprend et s'achève,
Long sanglot dont se plaint la volupté trop brève.

Sombre soir ! où palpite encor plus que le jour
Le cœur double et souffrant d'un invincible amour !

L'air de la nuit est lourd des vieilles destinées...
... Les ombres sur le sol semblent assassinées.

III. — LES CYPRÈS DU JARDIN GIUSTI

Êtes-vous effilés par la Parque aux doigts d'ombre,
Cyprès funèbres ? Vous, mystérieux fuseaux,
Qui d'un jeune destin amoureusement sombre
Enrouliez à vos flancs les fils, en fleurs sans nombre,
Des rosiers qu'ont coupés d'invisibles ciseaux.

Les roses ne parfument plus vos longues pointes
Que fixait dans les cœurs un inflexible sort ;
Mais votre arome amer, irrésistible et fort,
Est toujours celui-là qui sur les lèvres jointes
Mêlait au pâle amour l'âpre goût de la mort.

Vous fûtes du poignard la lame aiguë et noire,
Votre ombre a pris parfois la forme de l'amant ;
Et c'est vous qu'Elle vit, alors qu'Elle dut boire
Votre philtre, en la coupe où sombra sa mémoire !
Gardez-vous cette tombe assez fidèlement ?

Leur illustre tristesse est leur seule couronne.
Et c'est en vain qu'on montre au passant incertain
L'auge qui fut jadis quelque cercueil latin,
Puisqu'Ils dorment ici, tes Amans, ô Vérone !
Sous ton plus haut cyprès, funéraire et lointain.

* * *

CORRESPONDANCE

DE

CHOISEUL ET DE VOLTAIRE

On savait, par les *Mémoires* posthumes de Voltaire et par quelques passages de sa *Correspondance*, qu'il avait existé entre lui et le duc de Choiseul un commerce épistolaire, qu'une circonstance fortuite de leur vie avait fait naître et que leur souci de réclame et leurs ambitions simultanées les avaient entraînés à continuer. De cette correspondance, qui dura douze ans avec une certaine régularité de part et d'autre, il ne nous était parvenu jusqu'ici qu'un très petit nombre de lettres : nous n'en trouvons en effet, dans la dernière édition de la *Correspondance complète* de Voltaire, celle de Louis Moland, datée de 1880, que dix-sept adressées par Voltaire au duc de Choiseul et pas une de celui-ci à Voltaire. Ces quelques restes épars et sans suite ne pouvaient nous édifier sur le caractère des relations établies entre le philosophe et le ministre et, devant l'absence de témoignages suffisans, on pouvait admettre la possibilité d'un doute relativement à la véracité du philosophe de Ferney quand, soit à d'Argental, soit à d'autres correspondans, il parlait pompeusement de ces relations. Et c'est ainsi que, dans son très intéressant ouvrage sur *Voltaire pendant la guerre de Sept Ans* (1), le duc de Broglie a pu dire, parlant de Voltaire : « ... Des lettres ostensibles à lui adressées par Choiseul pour être communiquées à Frédéric II, aucune ne nous est parvenue, et si elles avaient eu

(1) Paris, 1898, in-18.

le caractère vraiment diplomatique qu'il crut y reconnaître, il serait singulier qu'il les ait laissées disparaître. »

Pourtant Voltaire ne s'était pas vanté. Nous avons la bonne fortune de pouvoir lui rendre cette justice, car ses dires se trouvent confirmés par les lettres que lui écrivit le duc de Choiseul et qui nous sont heureusement parvenues. Elles établissent le rôle à la fois amical et confidentiel joué par Voltaire, devenu diplomate et missionnaire de paix entre la France et la Prusse; elles nous fournissent encore, sur les événemens politiques et littéraires de cette époque et sur le caractère de Choiseul, des renseignemens d'autant plus précieux qu'on ne connaissait guère la pensée intime de ce ministre que par ses *Mémoires de Chanteloup*, publication posthume attribuée à Soulavie.

Les dessous de la diplomatie qui mit en mouvement l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche, la Russie et l'Espagne y sont dévoilés dans ce style de franchise un peu cynique particulier au duc ministre; elles révèlent les sentimens de la France à l'égard des Cabinets européens, amis ou ennemis, et forment un véritable chapitre d'histoire.

Copiées sur un cahier dont la reliure ancienne atteste la bonne origine, ces lettres n'étaient pas classées; on ne saurait s'en étonner d'après ce que l'on connaît de l'esprit vif et brouillon de Choiseul; en ce pêle-mêle, et presque toutes dépourvues de dates, elles n'auraient pas été faciles à mettre en ordre, si Voltaire, écrivant vingt lettres par jour et ne craignant pas de se servir pour sa correspondance avec les uns des phrases toutes faites trouvées dans les lettres des autres, ne nous fournissait des élémens de précision suffisans pour fixer avec certitude notre classement. Souvent aussi, certains passages des lettres de Voltaire forment pour les nôtres une sorte de commentaire explicatif et, pour cette raison, il nous a semblé utile de les y joindre.

Ainsi complétées, les lettres de Choiseul nous permettent de surprendre le jeu des intérêts qui se débattirent entre lui, Voltaire et Frédéric II, et ce n'est pas une des moindres valeurs de cette correspondance que de mettre en présence trois des plus grandes figures du XVIIIe siècle.

Le 12 décembre 1754, Voltaire arrivait à Genève, accompagné de sa nièce et de son secrétaire. Installé provisoirement au château de Prangins, et voyant ses tentatives de rappel à Paris accueil-

lies par les signes d'une défaveur complète, il dut songer à se créer une installation définitive. Avec l'appui du conseiller François Tronchin, il obtint l'autorisation de séjour sur le territoire de la république de Genève et fit, en février 1755, l'acquisition d'une maison située près de Genève, et qu'il appela *les Délices*. Mais, en 1759, gêné pour ses représentations théâtrales par les rigueurs du conseil genevois, dans la dépendance duquel il ne trouvait plus une liberté de croyances suffisamment tolérante, il acheta à M. de Budé de Boisi le domaine de Ferney, dont il prit possession en février. Il y fit d'abord construire un château, puis il en agrandit le territoire, en y joignant bientôt le comté de Tournay, que lui céda le président de Brosses et qui comportait le droit de haute et basse justice. Ferney était une seigneurie absolument franche, libre de tous droits envers le roi et de tous impôts depuis Henri IV. C'était un précieux privilège, et, pour le conserver, Voltaire ne recula devant aucune démarche; il se fit recommander par d'Argental au duc de Choiseul, alors dispensateur des titres et brevets dont Mme de Pompadour était l'ordonnatrice.

Le duc de Choiseul, qui, jusqu'alors, avait accueilli les demandes concernant Voltaire avec une certaine froideur, se mit à sa disposition et s'occupa avec zèle de l'obtention du brevet relatif à Ferney; Voltaire en eut la jouissance en mai 1759. Cette rentrée de faveur n'était pas sans cause; elle était la suite naturelle d'une aventure particulièrement piquante, dont Voltaire composa l'un des chapitres de ses *Mémoires pour servir à l'histoire de sa vie*. Nous en donnons ici la substance, car cette aventure est en quelque sorte l'explication nécessaire, le prétexte déterminant de sa correspondance avec Choiseul.

Dès son arrivée en Suisse, Voltaire avait repris ses anciennes relations avec son royal confrère Frédéric II, qui lui adressait couramment des productions poétiques à corriger. Or, dans les premiers jours de mai 1759, il reçut du roi de Prusse un paquet volumineux contenant des vers et de la prose; le paquet avait été décacheté. A cette ouverture préalable Voltaire n'eût peut-être pas attaché grande importance, si, parmi les pièces de vers que lui soumettait son royal élève, il n'avait trouvé une ode dédaigneuse pour la France, méprisante pour Louis XV et, ce qui était plus grave alors, outrageante pour la maîtresse toute-puissante, Mme de Pompadour. A la lecture de ces vers, tremblant

de se les voir imputer ou tout au moins d'être accusé d'avoir travaillé à leur correction, Voltaire se rendit auprès du résident de France à Genève, le baron de Montpéroux, et lui demanda conseil. Il se voyait déjà, sinon arrêté pour crime de lèse-majesté, tout au moins écarté à jamais de la Cour de France près de laquelle il ne désespérait pas de rentrer tôt ou tard en grâce. Que devait-il faire pour sortir de cette position délicate?

L'avis de M. de Montpéroux fut qu'il serait sage de prendre les devans et d'essayer de se concilier la faveur de la marquise de Pompadour au lieu d'en attendre les colères. Comprenant tout le parti qu'il pourrait tirer des avances auxquelles on le conviait, Voltaire adressa donc l'ode de Frédéric à Choiseul, alors ministre des Affaires étrangères et favori de la favorite. Le prix de son avance officieuse devait être le renouvellement des franchises de Ferney, premier gage d'un retour favorable dont il entrevoyait tous les avantages. La réponse du duc de Choiseul lui apporta la preuve qu'il ne s'était pas trompé dans ses prévisions sur un heureux changement à son égard :

A Versailles, ce 20 avril (1) [1759].

« J'espère, mon cher solitaire suisse, que vous aurés (2) votre brevet pour votre terre, mais je suis astraint à des formes de maître des reqnêtes sur cet objet, d'autant plus que cette expédition ne me regarde pas parce que je n'ai point de provinces dans mon département, au lieu que M. Rouillé avait le Dauphiné, ce qui le mit dans le cas d'expédier le brevet du président de Brosses Je ne vous fais tout ce narré ennuyeux que pour vous prouver que je ne néglige pas ce qui vous intéresse. J'ai fait connaître au Roi la façon dont vous vous êtes conduit à l'occasion de la pièce de vers du roi de Prusse, mais je n'ai pas mis sous les yeux de Sa Majesté cette pièce; je crois qu'il est inutile que les rois connaissent qu'ils ont des confrères assés petits et assés indécens pour faire d'aussi mauvais vers. Le roi de Prusse n'est pas meilleur poëte qu'il n'est valeureux guerrier; cependant sa qualité de roi, son ambition, son désir extrême de gloire et la peine qu'il se donne pour que l'on croye qu'il en mérite, fera que

(1) Cette date du 20 avril ne s'accorde pas avec ce que dit Voltaire dans ses *Mémoires*, lorsqu'il rapporte au commencement de mai l'arrivée du paquet contenant l'ode de Frédéric. Il y a là de la part de Voltaire une erreur de détail.

(2) L'orthographe originale a été respectée.

quelques imbéciles lui accorderont l'universalité des talens; mais les gens sensés et d'un vrai mérite laisseront après eux des monumens qui anéantiront le clinquant qui environne ce prince et ne laisseront voir que son cœur. Dans cette situation, l'aspect ne sera pas favorable au roi de Prusse.

« Je n'imagine pas qu'il ait la hardiesse de faire imprimer son ode, ni de la divulguer; en tous cas, je vous envoye la réponse que je ferai imprimer sur le champ; elle n'est peut-être pas mieux faite que la sienne, mais elle a le mérite de la vérité, car celui qui l'a fait pense exactement tout ce qu'il a écrit, et l'on est vrai quand on pense ce que l'on dit. Si vous pouviés faire parvenir au roi de Prusse le conseil d'anéantir sa production, je crois que c'est ce qu'il y aurait de plus honnête; au reste nous ne craignons pas plus cette guerre-là que celle qu'il fait à l'Impératrice (1).

« L'on dirait à l'audace des écrits de Sa Majesté prussienne que ce prince a l'âme forte, vous la connaissés; elle est bien éloignée d'être imprimée d'un tel caractère; il ressemble à ceux qui chantent dans les rües parce qu'ils ont peur, et sûrement, malgré ces vers, il ne sait pas encore comment finira pour lui la tracasserie qu'il a formée en Europe et qui, par notre patience et la solidité de notre puissance, devrait écraser le pot de terre.

« Adieu, mon cher solitaire, je vous embrasse de tout mon cœur, et vous laisse le maître de faire passer à Sa Majesté prussienne tout ce que je vous écris en vous renouvellant mes éloges et mes remerciemens de la manière honnête dont vous vous êtes servi dans cette occasion pour prouver que vous êtes bon Français et bon sujet du Roi. »

La réponse au pamphlet poétique du roi de Prusse, réponse qu'envoie Choiseul à Voltaire, avait été composée par Palissot sur l'ordre du ministre et sous la forme d'une ode, aussi mordante, aussi venimeuse que celle de Frédéric. C'est ainsi qu'au passage dans lequel Frédéric accuse Louis XV d'oublier les devoirs de la royauté dans les bras d'une maîtresse :

Quoi ! Votre faible monarque,
Jouet de la Pompadour,
Flétri par plus d'une marque
Des opprobres de l'Amour;

(1) L'impératrice d'Autriche Marie-Thérèse.

Lui qui, détestant les peines,
Au hasard remet les rênes
De son empire aux abois,
Cet esclave parle en maître,
Ce Céladon sous un hêtre
Croit dicter le sort des rois,

à ce passage si directement offensant pour la moralité du Roi, Palissot riposta par une attaque non moins directe à la moralité de Frédéric :

Jusque-là, censeur moins sauvage,
Souffre l'innocent badinage
De la Nature et des Amours,
Peux-tu condamner la tendresse,
Toi qui n'en as connu l'ivresse
Que dans les bras de tes tambours?

Le dernier trait, particulièrement mordant, fait allusion à certain vice du roi de Prusse sur lequel Voltaire a si méchamment insisté dans ses *Mémoires*. On comprend qu'avec de telles armes, Voltaire eût pu, s'il l'avait voulu, engager entre les deux Majestés, celle de France et celle de Prusse, une guerre à coups de plume; mais il n'eût pas été sûr de pouvoir en rester le modérateur et il trouva plus d'avantages à jouer le rôle d'intermédiaire pacifique. Il écrivit donc à Frédéric (1) une lettre de complimens, lui disant que son ode était fort belle, que les vers étaient certainement les plus beaux qu'il eût encore lus de lui, mais que leur publication, inutile à sa gloire, deviendrait une nouvelle cause d'inimitié entre la France et lui, et rendrait alors toute réconciliation impossible. Du reste, ajoutait-il : « Ma malheureuse nièce, que cet écrit a fait trembler, l'a brûlé, et il n'en reste de vestige que dans ma mémoire qui en a retenu trois strophes trop belles. »

Avec ces complimens, Voltaire, suivant en cela l'avis de Choiseul, avait arrêté la guerre épistolaire naissante; et, très avisé, toujours prêt à tirer profit du moindre service rendu aux puissans de la terre, il songea à étendre son rôle en transportant sa médiation sur un terrain plus solide que celui des invectives poétiques. Il se rappela les négociations que, sur l'ordre de Louis XV, il avait entamées en 1743 avec Frédéric, négocia-

(1) Le 19 mai 1759.

tions destinées à renouer l'alliance de la France et de la Prusse et qui devaient rester secrètes. Il n'avait alors rien obtenu sans doute, mais, si les vues politiques dont il était l'interprète avaient été tenues en suspicion par le roi de Prusse, l'accueil personnel qu'il avait reçu avait adouci pour lui l'amertume d'un insuccès; et le souvenir des avantages attachés à la position délicate, mais indépendante, du négociateur, l'engagea à mettre à exécution une idée, qu'il a qualifiée dans ses *Mémoires* de « plaisante, ridicule et bien digne du temps et des événemens. »

Il imagina donc de donner une suite au commencement de relations provoquées par les deux odes et d'en tirer parti pour une mise en présence des deux parties adverses. Peut-être, à la faveur de ce premier rapprochement, pourrait-il amener un échange de propositions capables de servir de base à la paix générale. Sous leur légèreté, ses expressions cachent mal la satisfaction qu'il éprouvait à s'ériger en arbitre des destinées du monde et en confident de deux puissans souverains. Il escomptait d'avance le profitable honneur de traiter familièrement le premier ministre d'un pays, qui lui était pour le moment moralement interdit. Son intervention, utile à la France, n'aurait-elle pas pour résultat d'adoucir les sentimens de Louis XV à son égard, sentimens hostiles aux philosophes en général et particulièrement à celui de Ferney; dès lors, ne pourrait-il espérer, avec le temps, un rappel possible, dont il n'eût pas tiré grand profit, mais dont sa vanité se fût trouvée flattée?

D'autre part, Voltaire avec lequel les grands esprits de la littérature et des arts se trouvaient en rapport, Voltaire devenu le centre des visées ou des intrigues des gens de cour et des philosophes, qui se disputaient la gloire d'occuper une place dans les registres de sa correspondance, Voltaire, offrant à Choiseul un échange de lettres suivi, ne pouvait manquer de voir accepter sa proposition. Correspondre avec lui, c'était compter parmi les amis du plus grand génie de ce temps et, ce qui devait particulièrement plaire au ministre de Louis XV, c'était s'assurer le concours du premier des trompettes. Il répondit donc à Voltaire et lui écrivit « plusieurs lettres ostensibles tellement conçues que le roi de Prusse pût se hasarder à faire quelques ouvertures de paix sans que l'Autriche pût prendre ombrage du ministère de France, et Frédéric lui en écrivit de pareilles dans lesquelles il ne risquait pas de déplaire à la Cour de Londres. »

Tels sont les termes dont se sert Voltaire pour définir le caractère de la correspondance ; mais, en affectant de ne parler que des lettres ostensibles, il s'absout d'une petite perfidie qui, de sa part, n'étonnera personne. Si certaines de ces lettres étaient écrites pour être montrées de l'un à l'autre, quelques-unes restaient confidentielles, et cependant, selon les besoins de sa politique personnelle, il les faisait circuler sans scrupule. Remises aux mains de Frédéric, elles s'en allaient, par les soins de celui-ci, éveiller, auprès des Cours russe, anglaise et autrichienne, la défiance et la suspicion envers la Cour de France.

Choiseul, tout en s'en plaignant, ne paraît pas avoir pris trop d'humeur des indiscrétions de son illustre correspondant ; il avait trouvé une manière agréable de traiter d'ennuyeuses affaires et, pour un homme porté à aimer le plaisir plus que ses devoirs et à négliger le ministère pour les boudoirs, les ennuis des risques probables devaient être bien compensés par l'intérêt d'un agréable commerce. D'ailleurs, pour expliquer cette indifférence un peu hautaine, ne suffit-il pas de rappeler l'homme de cour qu'était Choiseul et l'affectation qu'il mettait à se donner l'apparence de traiter les intérêts publics sans réflexion, de décider les guerres sans enthousiasme et, par suprême bon ton, de se moquer de tout ? Si donc Choiseul gronda Voltaire de ces indiscrétions, du moins, comme nous le verrons par la suite, n'insista-t-il jamais beaucoup sur ces reproches.

Quant à Voltaire, il devait, en homme pratique, tirer parti de ses relations avec le tout-puissant duc, pour mener à bien les affaires les plus diverses et surtout ses affaires personnelles. Depuis son arrivée à Ferney, il avait pris au sérieux son rôle de poète fermier ; il s'intéressait à la bonne tenue de ses champs, à la santé de ses bestiaux, et parlait souvent, non sans quelque affectation, de ses bœufs et de ses labours. Mais ses nouvelles occupations n'allaient pas sans de nombreux procès dus à ses ambitions territoriales et à son ardeur pour soutenir la cause de ses paysans qu'opprimait leur curé. De plus, il entrait fréquemment en lutte avec le fisc, relativement au paiement des impôts ou à des refus de passage sur les différentes frontières pour ses denrées ou pour son blé. C'était pour lui l'occasion d'autant de suppliques et de sollicitations adressées au duc de Choiseul, et c'est à une demande de ce genre que répond celui-ci dans la lettre suivante :

A Versailles, ce 28 mai [1759].

« Je vous envoye, mon cher Hermitte, toute votre affaire aussi bien que nous avons pu la consommer; je crois qu'il serait plus aisé de raccommoder le roi de Prusse avec l'Impératrice que de faire sortir des blés de France; mais j'ai pris mes précautions avec M. de Joly de Fleury (1), qui m'a promis, ainsi qu'au Roi, qu'il donnerait toutes les permissions que vous demanderiés à ce sujet. Si il me manquait de parole vous m'en informeriés et, quoique je n'aye pas grand crédit sur la robe et sur les fermes, j'employerai tout celui que je peux avoir pour vous satisfaire. Votre ode *Sur la Mort de la Margrave* paraît ici ainsi que la lettre qui la suit; cette lettre vous fera des ennemis puissans, et j'aurais mieux aimé qu'elle ne fût pas imprimée, mais il ne faut pas craindre les choses faites. L'ode contre le roi de Prusse restera dans le plus profond secret tant que la sienne ne paraîtra pas; ce n'est ni moi, ni Chauvelin qui l'avons faite, j'en ai donné la matière et quelques vers, un de mes amis (2) a composé le remplissage; je ne la trouve pas trop bonne, parce que je n'ai jamais trouvé une ode bonne, mais elle a le mérite de peindre avec vérité mes sentimens sur le roi de Prusse et le peu de crainte que me cause son prétendu héroïsme. Si le Roi me le permet, je vous assure que je lasserai très promptement le courage de ce héros, ce sera alors que le masque tombera, il ne restera que le moral de la plus vilaine âme qui ait jamais existé. Adieu, mon cher hermite, écrivez-moi les nouvelles que vous aurés du Salomon du Nord, assurés de mes respects Mme Denis et regardés moi comme votre serviteur. »

Les reproches que formule Choiseul au sujet de la note accompagnant l'*Ode sur la mort de la Margrave*, étaient motivés par ce fait que Voltaire saisissait toutes les occasions, même celles qui semblaient le moins opportunes, pour soutenir ses idées et affirmer ses doctrines. Le 14 octobre 1758, la margrave de Bayreuth, sœur de Frédéric II, était morte et Voltaire avait été chargé par le monarque de conserver au monde, dans une ode dithyrambique, le souvenir de la princesse dont il glorifia

(1) Alors intendant de Bourgogne, province dont Ferney dépendait juridiquement.
(2) Palissot.

les vertus ; mais, sous prétexte de donner des développemens explicatifs, il joignit à l'ode une note complémentaire, dans laquelle il attaquait vivement les Jésuites et faisait l'apologie de la philosophie en défendant les philosophes. Choiseul, qui blâme la *Note*, ne dit rien du poème ; les louanges de la famille prussienne ne pouvaient lui plaire, et le silence dédaigneux qu'il garde à leur sujet n'était que simple représaille, puisque Frédéric, qui le tenait en grand mépris, ne se faisait pas faute de le persifler en prose et en vers. D'ailleurs, Choiseul devait être d'autant plus tenté de s'exprimer librement sur le roi de Prusse qu'il se savait assuré de trouver auprès de son correspondant un écho complaisant.

En effet, Voltaire, quoiqu'il eût consenti à reprendre sa correspondance avec Frédéric, n'avait nullement oublié son aventure de Francfort, cette odyssée épique qu'il nous raconte tout au long dans ses *Mémoires;* et, quoique cette mésaventure fût déjà vieille de six années, il en avait gardé un ressentiment sur lequel il s'expliquait volontiers avec ses amis. C'est ainsi que, répondant aux dernières lignes de la lettre précédente, il écrivait à d'Argental, le 29 juin 1759 : « Je ne peux en conscience aimer Luc ; ce roi n'a pas une assez belle âme pour moi. Il me semble que M. le duc de Choiseul le connaît bien. »

Cependant, tout en affectant mépris pour mépris, Choiseul ne laissait pas moins percer la préoccupation que lui causait la mauvaise opinion du roi de Prusse à son égard, car il s'en affectait, et d'autant plus qu'en son for intérieur il la sentait justifiée par ses insuccès politiques. Unie, depuis le 1er mai 1756, à l'Autriche par une alliance qu'une convention secrète avait confirmée le 30 décembre 1758, la France se trouvait engagée dans la longue, meurtrière et coûteuse guerre de Sept ans. Sacrifiant aux ambitieuses menées de Marie-Thérèse ses armées, sa marine, ses colonies et son crédit, elle soutenait une lutte continentale qui ne pouvait être pour elle qu'un affaiblissement de forces et un amoindrissement de prestige. Le grand ennemi, le roi de Prusse, pour entretenir ses armées et pour garder son royaume, avait signé un traité avec l'Angleterre, qui lui fournissait des subsides, trop heureuse de le voir occuper sur le continent une nation dont elle convoitait les colonies et dont elle voulait anéantir la puissance maritime.

Et, depuis trois campagnes, Frédéric se débattait contre les

troupes alliées, russes, françaises, autrichiennes et suédoises. Souvent vainqueur, il eut cependant des revers; c'est ainsi que, le 18 juin 1757, il avait été battu à Kollin par le maréchal autrichien Daun, malgré une défense désespérée de ses soldats, qui perdirent 25000 hommes dans la journée. A cette première défaite succédèrent pour Frédéric les revers successifs de ses alliés et de ses généraux; puis la capitulation du duc de Cumberland, qui, à Closterseven, le 8 septembre 1757, s'était rendu à Richelieu avec 35000 Anglo-Hanovriens. Assombri par ces revers, entouré de toutes parts par ses ennemis, ne voyant aucun moyen de sortir d'une impasse où sa royauté semblait devoir être définitivement abattue, Frédéric avait résolu de se tuer; mais, voulant mourir en poète autant qu'en roi, il avait adressé au marquis d'Argens une longue épître en vers (1), dans laquelle il annonçait ses intentions formelles de suicide. Il avait également envoyé cette épître à Voltaire, qui lui répondit aussitôt pour lui faire compliment des vers et pour l'engager à vivre. Sage conseil, que le Roi n'eut pas de peine à suivre et dont il se trouva bien, puisque, peu de temps après, il avait battu les alliés à Rosbach et, reprenant une nouvelle confiance en lui-même, avait tenu la campagne avec honneur. Depuis trois ans, il restait l'ennemi que les alliés ne pouvaient vaincre, malgré leurs forces imposantes et les généraux habiles qui les commandaient.

Tandis que le roi de Prusse, entremêlant les combats de distractions poétiques, luttait et versifiait sans relâche, Voltaire, tranquille à Ferney, à l'abri des vicissitudes politiques et loin du théâtre de la guerre, continuait ses multiples travaux. Il terminait alors le premier volume de son *Histoire de Pierre Ier*, à laquelle il travaillait depuis deux ans déjà et qu'il avait entreprise sur la demande de la Cour de Russie; le comte Schouvalow, qui s'était mis en relations avec lui en 1757 pour l'engager à écrire cette histoire, lui fournissait les documens. Il venait d'achever aussi sa tragédie de *Tancrède*, et, toujours soigneux de ses intérêts, désirant l'appui de Mme de Pompadour et prêt aux courtisaneries qui pouvaient le lui faire obtenir, il avait jugé bon de parler à la Marquise de sa nouvelle pièce; il lui en avait promis l'hommage et, le 23 juin 1759, il écrivait à d'Argental : « Elle (Mme de Pompadour) m'a répondu qu'elle attendait la pièce

(1) Datée d'Erfurt, 23 septembre 1757.

(*Tancrède*). Que faut-il donc faire, mon cher ange? La donner à M. le duc de Choiseul, et que M. le duc de Choiseul la donne à Madame la Marquise comme un secret d'État. Elle fera ses observations... » Le 29 du même mois, revenant sur ce sujet, il écrivait au même : «... Il faut donner la maison (*Tancrède*) à Madame la Marquise; il faut la confier à M. le duc de Choiseul et que, de ses mains bienfaisantes, elle passe dans les belles mains de son amie. Il voulait, disiez-vous, une tragédie pour pot-de-vin du brevet (1) : la voilà... »

D'Argental, qui servait d'intermédiaire entre Voltaire et Choiseul pour l'échange de leur correspondance, n'avait pas manqué de remettre au Ministre les lettres et la pièce; peu de jours après cet envoi, Choiseul répondit :

Versailles, ce 6 juillet [1759].

« Je reçois, ma chère Marmotte, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 29 juin (2). D'Argental m'a remis votre pièce Paladine, et je l'ai confiée ce matin à M[me] de Pompadour, à qui j'ai demandé le plus profond secret; j'espère que nous trouverons le tems de la lire ensemble; je n'ai pas pû y jetter les yeux pendant deux jours que je l'ai eù dans mon tiroir; ce ne sont pas les affaires qui m'en ont empêché; ce sont, de par tous les diables, les importuns qui m'obsèdent et qui sans rien gagner me font perdre mon tems.

« Tout ce que je vois du roi de Prusse change en Polisson, puisque Polisson y a, le héros que je croyais appercevoir. Qu'est-ce que c'est que de vouloir se tuer pour des revers, et puis d'être avantageux et inconsidéré comme un petit-maître écervelé, qui sans esprit dit de grosses injures; fi, cela fait vomir et sent la mauvaise éducation germanique! Il pourrait battre encore cent fois le médiocre Daun ou en être battu, car, tout médiocre qu'il est, il a battu deux fois Sa Majesté prussienne (3), que je ne mépriserais pas moins le roi de Prusse. Ne pouriés vous pas engager ce prince bien disant de vous mander ce qu'il pense sur mon compte; je ne prétends pas par là lire des vers à ma louange, car je suis persuadé qu'il a de moi en tous genres l'opinion la plus méprisante, mais cependant il me serait néces-

(1) Le brevet pour Ferney que Voltaire avait reçu en juin.
(2) Nous n'avons pu retrouver cette lettre.
(3) A Kollin (1757) et à Hochkirchen (14 octobre 1758).

saire de juger, à la tournure de ses invectives, la conduite ultérieure que j'aurai dans d'autres tems à tenir avec lui; ainsi je vous prie de me procurer de sa part un portrait injurieux en lui parlant de moi.

« Votre idée sur Schuvalow est bonne et très bonne; vous nous rendrés service en en faisant usage; je ne crois pas cependant que l'on ose dire à Sa Majesté Impériale de toutes les Russies les propos galans et pleins de sel et de finesse que le roi de Prusse tient sur elle, ni que messieurs les Russes, tout chambellans qu'ils sont, soient sensibles à ces fadaises; mais, malgré la distance d'une injure au knouke, je crois que de votre part la connaissance de ces propos ferait plus de sensation que de la mienne; et en tout cas, si cette connaissance ne fait pas de bien, elle ne fera pas de mal; il faut convenir que, nous et l'Angleterre, payons pour notre querelle des spadassins bien extraordinaires; mais il sera toujours décidé que les rois payés sont les polissons et non pas ceux qui payent. Je ne montre pas au Roi les grossièretés du roi de Prusse; je les garde pour moi; le bien de l'État doit éloigner l'animosité et ne faire voir que l'intérêt, mais je ne laisse pas ignorer à Sa Majesté et à Mme de Pompadour votre zèle français que l'on retrouve dans tout ce que vous faites, et je vous assure que je vois avec plaisir que le Roi y est sensible; pour cela vous pouvés compter qu'elle vous aime beaucoup; je n'affaiblirai pas ce sentiment, ma chère Marmotte, écrivés moi souvent; aimé moi un peu et compté sur mon véritable attachement. »

Relativement à *Tancrède*, Choiseul n'avait pas gardé le secret promis. Sa négligence ne dut pas surprendre beaucoup Voltaire, qui s'en plaignit cependant à d'Argental : « N'avez-vous pas grondé M. le duc de Choiseul de ce que la *Chevalerie* traîne dans les rues?... Il ne me paraît pas douteux à présent qu'il ne faille donner à *Tancrède* le pas sur *Médine*. On m'écrit que plusieurs fureteurs en ont des copies dans Paris; les commis des Affaires étrangères, n'ayant rien à faire, l'auront copiée... »

Recommander le secret à Mme de Pompadour et laisser le manuscrit à la merci de ses bureaux, c'est là un des traits qui caractérisent Choiseul, dont l'esprit ouvert et subtil s'accommodait mal des soins et même des simples précautions. Volontiers il abandonnait à ses suppléans le soin de suivre les affaires sérieuses, celles qu'il ne pouvait diriger selon le jeu de son imagi-

nation souvent trop vive, et c'est ainsi qu'il chargea le marquis de Chauvelin, l'ambassadeur, de faire à Voltaire des observations sur une lettre que celui-ci avait écrite au roi de Prusse pour entamer, d'après les instructions du ministère français, des pourparlers en vue de la paix. Le brouillon de Voltaire n'avait pas convenu en haut lieu et Chauvelin indiquait les corrections nécessaires. Cette lettre de Chauvelin montre la première tentative faite par la Cour de France en faveur de la paix, que Choiseul, dans sa correspondance, nous présente officieusement comme devenue indispensable.

Voltaire ayant écrit, probablement selon les données rectificatives du ministère français, Frédéric répondit, le 22 septembre 1759 : «... Mais je vois qu'il s'agit de paix. Tout ce que je peux vous dire de positif sur cet article, c'est que j'ai de l'honneur pour dix, et que, quelque malheur qui m'arrive, je me sens incapable de faire une action qui blesse le moins du monde ce point si sensible et si délicat pour un homme qui pense en *preux chevalier*... Pour faire la paix, voilà deux conditions dont je ne me départirai jamais : 1° de la faire conjointement avec *mes fidèles alliés;* 2° de la faire honorable et glorieuse...; je suis dans les convulsions des opérations militaires; je suis comme *les joueurs qui sont dans le malheur et qui s'opiniâtrent contre la fortune*... J'ai affaire *à de si sottes gens* qu'il faut nécessairement qu'à la fin j'aie l'avantage sur eux... *La bataille de Minden, celle de Cadix et la perte du Canada* sont des argumens capables de rendre la raison aux Français, auxquels l'*ellébore autrichien* l'avait brouillée. Je ne demande pas mieux que la paix, mais je la veux non flétrissante... Voilà ma façon de penser; vous ne me trouverez pas à l'eau de rose; mais Henri IV, mais Louis XIV, mes ennemis même que je peux citer, ne l'ont pas été non plus... »

C'est cette réponse de Frédéric, réponse qui domine pour ainsi dire toute la suite des faits, que Choiseul reprend et critique en un véritable commentaire qu'il adresse sous forme de lettre à Voltaire :

A Versailles, ce 12 novembre [1759].

« Avés vous connu Meuse (1), mon cher hermitte ? Il avait une terre en Lorraine qui s'appelle Sorcy; dans cette terre était un

(1) Le marquis Henri-Louis de Choiseul-Meuse.

antique et noble château sur la porte duquel il y avait une devise qui disait : A force d'aller mal, tout ira bien. Meuse était de mes parens; je n'ai point sa terre, mais j'ai conservé sa devise; elle est applicable au temps, sans quoi amis et ennemis, pénétrés de remords des maux qu'ils causent à la terre, devraient s'aller jetter la tête la première dans la prochaine rivière.

« La lettre de Luc, que vous m'avés envoyé et dont je vous remercie, est du même style que ses précédentes; il y joint la jactance allemande aux anciens sentimens espagnols, maures, grenadins. J'ai de la propension à croire que ce preux chevalier ressemble à ceux qui chantent dans la rue pour s'étourdir sur leur peur. Il n'y a dans toute sa lettre qu'un trait naturel, qui est quand il dit qu'il a affaire à des bêtes; ma foi, rien n'est si vrai, mais, tout bêtes qu'ils sont en particulier et en général, ils doivent à la longue abbatre une puissance qui n'a pas de consistance par elle-même. Si Luc veut y réfléchir, il conviendra que le 13 d'août, si ses ennemis l'avaient voulu, le paladin et sa puissance était à terre et que la bataille de Minden, le combat de Cadix et la prise de Québec ne lui auraient pas procuré un tronçon de lance, ni un pouce de terre. Au lieu qu'une bataille gagnée contre la maison d'Autriche, la France et la Russie ne détruira pas des empires qui ont une consistance réelle. Ceci ressemble à la dispute d'un charlatan contre trois bons médecins; il est possible que le charlatan guérisse le malade; alors il aura une réputation momentanée, toujours avec les réflexions des gens sensés qu'il est un charlatan; si son remède manque, il sera décrié et tombera comme de raison dans le mépris; au lieu qu'il est mort bien des malades entre les mains de Boerave (1), cependant sa réputation et l'estime publique qu'il s'est acquise n'en est pas moins solide. Le roi de Prusse est le charlatan de l'Angleterre. Je ferai encore une comparaison, car je suis en train : le roi de Prusse ressemble à un joueur qui aurait pour toute fortune mille louis et qui les jouerait contre M. de Montmartel (2) et les fermiers généraux; si il joue mieux pendant un tems à hazard égal, il gagnera gros, surtout lorsqu'il doublera toujours son jeu du produit de son gain; il parviendra à incommoder même les fermiers généraux; mais, si Montmartel et la ferme s'obstinent à jouer, il arrivera un coup heureux et le joueur

(1) Boerhaave, le célèbre médecin hollandais.
(2) Paris Montmartel; garde du Trésor royal.

brillant jusques à ce coup, sera réduit à vivre de la charité de la paroisse; dites-moi de bonne foi, d'après ces comparaisons que je crois justes, si il n'est pas risible qu'un charlatan habile qui joue les mille louis des Anglais se compare à Henri IV et à Louis XIV. Il n'a ni les vertus, ni les vices heureux de ces deux princes; ce preux chevalier n'est qu'un Dom Quichotte yvre qui devrait se souvenir de la lettre qu'il a écrit à M. de Richelieu après la capitulation de Closter Seven; laissons-le, mon cher Solitaire, cuver son hellébore de vanité; il n'y a rien à faire avec un personnage pareil, qui est de mauvaise foi et qui s'avise de vous parler de *ses fidèles alliés*.

« Ne craignés rien de ma première lettre; fût-elle sous le cotillon d'une impératrice, elle ne vous causera aucune peine. Divertissés mon ambassadeur chéri, je l'envie beaucoup et me reprocherai toujours de n'avoir pas passé aux Délices en revenant de Rome (1). C'est là vraiment où l'on peut être heureux et, lorsque MM. les souverains se seront assés amusés à dépeupler la terre, je vous demande de m'y conserver un appartement et d'y recevoir le plus véritable et le plus tendre de vos serviteurs.

« Ma lettre était finie quand je reçois la vôtre du 6 (2), vous avés raison de me gronder; ce n'est cependant pas ma faute et je vous assure que je voudrais passer ma vie à vous écrire et à recevoir de vos lettres.

« Je n'adopte pas, ou du moins ne dois-je pas le dire, toute votre lettre à Luc; il n'y a pas de mal que vous l'ayés envoyé; nous verrons la réponse, mais je vous assure qu'elle sera fière, surtout si, comme je n'en doute pas, il étrille MM. les Autrichiens avant la fin de la campagne. Je ne suis pas attaché *aux castors*, mais chés moi, mon cher hermitte, tout est perdu hors l'honneur. Je n'ai pas le tems de vous en dire davantage. »

Le 13 août 1759, le roi de Prusse s'était trouvé une fois encore dans une passe difficile. Entouré par les Russes et les Autrichiens à Kunersdorf, il avait attaqué 80 000 hommes avec 45 000. Ayant tout d'abord tourné les Russes, il les força; mais, s'étant brisé contre les Autrichiens, il permit aux Russes de se rallier, et ses troupes, écrasées entre les deux armées réunies, se rom-

(1) Choiseul, ambassadeur à Rome en 1753, revint en France le 12 février 1757 pour repartir à Vienne en mars.
(2) Nous n'avons pu retrouver cette lettre.

pirent et se mirent en déroute complète. De l'aveu de Frédéric lui-même, si les Russes avaient su profiter de la victoire, la Prusse était perdue ce jour-là. Il n'en fut rien; les alliés trop affaiblis ne songèrent qu'à pourvoir à leur propre sûreté. Un instant, Frédéric avait craint d'être réduit à la nécessité de subir, comme après la capitulation de Closterseven, la honte d'inutiles propositions de paix.

On connaît la lettre qu'il avait écrite alors au maréchal de Richelieu (1), lettre assez humble à laquelle fait allusion Choiseul; Richelieu, n'ayant pas d'ordres de sa Cour, n'avait pu répondre que par une fin de non-recevoir. Or, Voltaire avait quelque raison de se considérer comme ayant une part dans cet échec; prenant sur lui de tenter une entremise, il avait écrit à la sœur de Frédéric pour qu'elle engageât ce prince à solliciter l'intervention du maréchal de Richelieu, puis à celui-ci pour l'instruire de la démarche probable et pour le convier à couronner sa gloire de guerrier par les lauriers du pacificateur. Sa tentative n'avait abouti qu'à la confusion du roi de Prusse; pourtant il ne se laissait pas décourager par le souvenir de ce premier insuccès, et ce qu'il n'avait pu mener à bien en 1757, il le recommençait en 1759, en s'appuyant cette fois sur le bon vouloir du ministère français. Il entretenait alors un commerce actif de paquets avec Frédéric, qui s'appelle pour la circonstance *le banquier de Leipsick* et dont les ennemis sont désignés sous le sobriquet de *créanciers;* commerce à double partie, les paquets littéraires étant adressés directement à Frédéric et pouvant courir le risque d'être ouverts en route, tandis que les paquets politiques et secrets étaient expédiés par l'intermédiaire d'un homme de paille nommé Pertriset. Voltaire comptait pour l'extension de son rôle sur les facilités que lui créaient ces relations, et ce qui l'encourageait, c'est que ses premières négociations venaient d'avoir un résultat. A la sollicitation de Frédéric, Pitt avait consenti à ce qu'une proposition de congrès pour la paix fût déposée au nom de l'Angleterre et de la Prusse entre les mains des États généraux à la Haye. L'ambassadeur anglais en Hollande avait fait des ouvertures dans le même sens à l'ambassadeur français; malheureusement les prétentions de l'Angleterre étaient exagérées et la France fut obligée de leur opposer une certaine résistance. Fré-

(1) Cette lettre est datée de Rote, 6 septembre 1757.

déric en avait pris prétexte pour ne rien céder; il accusait les Français de débattre leurs intérêts les plus graves avec une extrême légèreté et, si les hostilités continuaient, il en rejetait la faute sur le ministère français. Dans toutes ses lettres à Voltaire, nous le voyons exprimer cette opinion, notamment le 19 novembre 1759. « Vous apprendrez par la déclaration de la Haye si, le roi d'Angleterre et moi, nous sommes pacifiques. Cette démarche éclatante ouvrira les yeux au public et fera distinguer les boutefeux de l'Europe de ceux qui aiment l'humanité, la tranquillité et la paix... La France est la maîtresse de s'expliquer... Il est temps de mettre fin à ces horreurs... Tous ces désastres sont une suite de l'ambition de l'Autriche et de la France... »

Jointe aux exigences de Pitt, qui ne voulait de la paix à aucun prix, une demande de restitution de la Lorraine présentée par le roi de Prusse éclaira le ministère français sur les ambitions secrètes de ce prince. Choiseul, qui en avait eu communication par l'entremise de Voltaire, répondit ainsi :

A Versailles, 20 décembre [1759].

« Je réponds, mon cher Hermitte, à vos lettres (1) du 30 novembre, une autre sans datte, à celles des 3 et 15 décembre. J'aime mieux votre lettre du 30 novembre que toutes celles de Luc et même que les exploits des différentes parties belligérantes, vous avés un esprit charmant. J'ai montré cette lettre au Roi et à sa société; je les ai fort assuré que j'avais trouvé le pupitre, qu'il ne me restait plus qu'à trouver le traité à signer dessus une base aussi agréable; je ressemblerai, du moins dans cette partie, à Mylord Bolinbroke (2); elle m'inspirera et me donnera peut-être quelques autres ressemblances avec ce ministre; en attendant, je vous remercie du plaisir que vous m'avés fait par votre lettre, il y avait longtems que je n'en avais eu en lisant des papiers.

« Vous m'avés envoyé deux lettres de Luc, une du 12 novembre et l'autre du 21 (3). La première, unie à celle de M. Fink (4),

(1) Ces quatre lettres ne sont pas connues.

(2) Bolingbroke. L'un des négociateurs de la paix d'Utrecht. Il était, au dire de Voltaire lui-même, un des hommes les plus éloquens de son siècle.

(3) La première nous est inconnue. Par celle du 21, Choiseul entend celle de rédéric à Voltaire du 19.

(4) L'aide de camp de Frédéric.

est très honnête pour moi : il y a une vérité, qui est que mon écriture est indéchiffrable et que je n'ai point dans la tête les idées romanesques et peu politiques de mon prédécesseur; mais la deuxième lettre n'est pas si bien; la plaisanterie ne va pas à la matière, ou, si l'on traite légèrement un intérêt aussi sensible pour ce moment-ci ou pour l'avenir, il ne faut pas se laisser écraser par des fautes multipliées par le... (1) général; Luc ne nous aime pas tant que nous l'aimons, nous avons peut-être tous deux raison; mais Luc doit songer à ses intérêts et penser que le mépris qu'il a affecté pour les nations est très dangereux soit à la guerre, soit dans le cabinet. Je me flatte, quelque mépris qu'il ait pour les Français, qu'il ne nous croit pas assés imbéciles pour donner dans le paneau de la Haye; tout ce que nous pouvons faire de mieux, c'est d'en avoir l'air, parce que l'air de dupe convient à ceux qui sont battus et que, dans toutes les situations, hors en amour, il faut partir du point où l'on est; mais, gare pour nous, pour Luc, pour l'Europe, l'Asie et l'Amérique, que les Autrichiens ne partent de ce même point et ne veuillent pas abandonner leur pays qu'ils détruisent d'autant par lambeaux! Quant à nous, je ne connais au Roi qu'une guerre, qui est celle d'Angleterre, et qu'un moyen de la terminer, qui est la médiation de l'Espagne. La guerre d'Allemagne ne nous intéresse pas personnellement et nous ne demandons pas mieux qu'elle soit finie à la satisfaction des parties belligérantes, car certainement nous ne voulons rien dans cette partie. Voilà au naturel ce que je pense, et dont je ne me départirai pas. Luc a trop d'esprit pour nous parler de restitution de la Lorraine et pour continuer ses sarcasmes contre nous. Mandés lui que, malgré nos échecs et d'après les siens, le Roi pourra perdre pour un tems ses possessions d'Amérique, mais qu'il est encore le maître d'anéantir, si il le voulait, la puissance prussienne. Si la paix ne se fait pas cet hyver, il ne nous restera plus que ce parti à prendre, et il faudra bien s'y soumettre, quelque dangereux qu'il soit.

« A Dieu, mon cher Hermitte; voilà tout ce que je peux vous répondre à vos lettres. Je vais me consoler avec mon pupitre de l'ambition, de l'animosité, de la cruauté, de la fausseté des princes... »

Cependant, tout en se flattant que le pouvoir d'anéantir le roi

(1) Le mot est en blanc dans la copie originale.

de Prusse reste au roi de France, Choiseul avoue que le parti lui paraît dangereux, si dangereux même qu'après l'échec des conférences de la Haye, à la veille d'une nouvelle campagne, il écrit lettres sur lettres pour engager Voltaire à persuader à Frédéric qu'il était perdu, lui Frédéric, s'il ne faisait pas la paix et s'il n'insistait pas auprès de l'Angleterre afin qu'elle réduisît ses prétentions.

Ce 14 janvier [1760].

« Luc, sans généraux, sans vertus, sans conduite, cédera tôt ou tard à la toque bénite (1) et, quand cela sera fait, qui le relèvera ? Ce ne sera pas la France, encore moins l'Angleterre. Il faut que Luc soit fol à mettre aux petites maisons de Vienne, si il ne fait pas l'impossible pour engager l'Angleterre à faire la paix cet hyver; car, sans cette paix, qu'arrivera-t-il ? Que la France fera la guerre, que, la faisant avec désavantage sur mer, elle tâchera de s'en dédommager par des efforts sur terre, qu'elle sera forcée de se lier plus fortement pour cet objet avec la Russie et Vienne, que Luc sera anéanti, parce que sa puissance n'est pas une puissance de consistance, que nous ne ferons pas toujours les mêmes fautes et que, Luc terrassé, chacun cherchera à s'accomoder et pensera à se mettre en système sans songer à l'acteur que l'on aura ôté de la scène. Je pense en honneur et en vérité ce que je vous mande; mais je vous prie de ne le lui pas écrire; il m'a joué le tour d'envoyer en Angleterre la lettre que je vous ai écrite en été (2); de là elle a fait plus de chemin, car la nouvelle m'est venue par Pétersbourg; j'aurais quelques petits reproches à vous faire, de confier des lettres que je vous écris d'amitié, et sans trop faire d'attention à ce qu'elles contiennent, et de les confier à qui, à quelqu'un qui mésuse de la liberté qui doit régner dans ces sortes de lettres au point de les envoyer en Angleterre et en Russie. Je ne désavoue jamais ce que je dis ou ce que j'écris, parce que j'espère ne rien dire de malhonnête; mais cependant je ne connais pas assés l'inpératrice de Russie pour avoir la confiance que l'on lui communique toutes les lettres d'amitié que je peux vous écrire. Cette aventure m'a dégoûté absolument; elle est déplaisante, elle ne

(1) Le maréchal autrichien Daun, auquel le pape Clément XIII avait envoyé une toque et une epée bénites après la bataille de Hochkirchen.

(2) Nous ne connaissons que celle du 6 juillet 1759, publiée plus haut.

produira rien à Luc, mais elle me donne une leçon vis-à-vis de lui dont je me souviendrai. Cet homme ne sait peut-être pas que j'ai la réputation d'avoir eu de l'ambition et que je n'en ai pas l'ombre, que je hais les affaires à mort, que j'aime mon plaisir comme si j'avais vingt ans, que je m'embarrasse fort peu de l'argent, et que la fortune la plus médiocre qui me ferait vivre me serait suffisante; que je crois, sûrement par sottise et par hauteur, qu'hors à mon maître, quand j'ai fait la révérance à un souverain, je lui ai rendu tout ce que je lui dois; que je ne suis point étourdi ni par la gloire. ni par la chûte des rois, et qu'enfin j'aime plus que tout la société, la bonne foi et la douceur, et quand on m'a manqué une fois, Luc serait-il cent fois plus grand *qu'il n'est et qu'il ne sera*, on manquera peut-être au Roi mon maître, mais on n'attrapera plus son ministre.

« La Russie n'a pas manqué de nous faire passer les soupçons obligeans que l'on lui avait donnés contre nous; l'éclaircissement a été aussi un peu prompt, car nous ne sommes pas en guerre contre le roi de Prusse et par conséquent ne pouvons pas traiter avec lui d'une paix particulière; ce sont ses ennemis ou *ses alliés* qui peuvent faire sa paix, mais ce n'est pas nous, et, à moins qu'il n'ait un acharnement décidé contre la France, il a grand tort de chercher à nuire à notre réputation en semant des soupçons.

« A bon entendeur salut. Si vous vous servés de quelque phrase de cette lettre, vous les copierés et les ajouterés, mais surtout en disant que je vous ai grondé et que je suis de mauvaise humeur de ce qui est arrivé en Russie; ce qui effectivement est vilain en pure perte.

« Si vous croyés pouvoir mander à Luc que vous m'avés envoyé sa lettre ostensible du 18 (1), mandés lui que je vous réponds affirmativement qu'il n'est pas plus question des Pays-Bas pour l'Infant D. Philippe que de la Champagne pour le Mogol; il a les nouvelles des anciens rêves, si il pense que l'on songe encore à ces déplacemens ridicules. La France est raisonnable vis-à-vis de l'Angleterre, qui ne doit pas prendre un ton si peu modéré; car, malgré ces victoires, nous soutiendrons la guerre encore plus longtemps qu'elle, il est vrai que ce serait avec le malheur de ne pas faire le carême commodément, mais Notre

(1) Nous n'avons pu trouver cette lettre.

Saint Père le Pape nous en dispensera. Quant à l'Allemagne, le roi de Prusse peut être sûr que la France ne veut ni n'espère aucun dédommagement et qu'elle abandonne toute vüe dans ce genre à l'espoir de voir la tranquillité établie. Autrefois nous nous sommes emportés, mais j'ai suivi depuis un système très modéré, il ne changera pas; mais je vous assure qu'en même temps j'aimerais mieux mourir que de ne pas soutenir cette modération avec la plus grande hauteur. Je ne parle pas des injures que le roi de Prusse et les Anglais disent et impriment de nous; le plus profond mépris est le seul dédommagement de pareilles insultes. Adieu, etc. Vous serés toujours dans mon cœur un ami tendre et estimable, et sur le dessus de lettre un gentilhomme ordinaire du Roi. »

Le vieil ermite qui, pour égayer sa solitude, s'était fait le nouvelliste des grands livrait les secrets des uns pour attirer les secrets des autres et, puisqu'il avait envoyé au ministre français la copie d'une lettre émanant du roi de Prusse, il jugeait la réciproque toute naturelle. C'est ainsi qu'il écrivait à Frédéric (1) : « ... Je ne puis m'empêcher de vous envoyer la réponse qu'on m'a faite. Je puis bien trahir un duc et pair, ayant trahi un roi, mais, je vous en conjure, n'en faites semblant. Tâchez, Sire, de déchiffrer l'écriture. »

Il faut croire que les intéressés trouvaient à ce jeu des secrets trahis un système de compensation suffisant, car ils ne cessaient pas d'y donner prétexte. Toutefois, si Choiseul affecte de ne pas attacher trop d'importance à la fuite de sa lettre confidentielle, il en garde plus d'humeur qu'il n'en veut avouer, et, devant ses reproches, Voltaire put craindre une diminution de faveur. Il s'en ouvrit à d'Argental (2) : « ... A propos, j'ai toujours peur d'avoir fait quelques sottises entre M. le duc de Choiseul et Luc. Je tâche cependant de ne me point brûler avec des charbons ardens. Je me flatte que M. le duc de Choiseul n'est pas mécontent de ma conduite et qu'il n'a que des preuves de mon zèle et de ma tendre reconnaissance pour ses bontés. Seriez-vous assez aimable pour m'assurer qu'il me les continue ?... »

Choiseul, dont l'esprit était trop léger pour s'arrêter longtemps à une affaire désagréable, n'avait pu garder rancune à

(1) Le 6 novembre 1759.
(2) Lettre du 27 avril 1760.

Voltaire, et par la lettre suivante, qui l'assurait de la continuation de ses bonnes grâces, il le confirme dans le rôle de confident.

A Versailles, ce 22 avril [1760].

« La lettre que vous me confiés dattée de Frieberg du 25 mars (1), mon cher Solitaire, me paraît d'autant plus extraordinaire que j'en ai vu une du même personnage et à peu près du même tems, qui n'avait pas le ton si fier. Quoi qu'il en soit, je vous prie d'assurer le roi de Prusse, que je suis son très humble serviteur, que je respecte profondément sa dignité de roi, mais qu'hors la personne de mon maître que j'aime, je ne me soucie pas plus des autres rois de la terre que des chartiers de Touquin, même de ceux de Berlin, si il en reste dans ce petit et malheureux pays. Vous ajouterés à Sa Majesté prussienne, et je vous demande en grâce, que je lui défie de jouer un tour approuvé des honnêtes gens à un ministre qui quitterait sa place avec le plus grand plaisir du monde, qui croit que la paix est un bien nécessaire et qui voudrait au prix de son sang la procurer; qui sert un maître qui ne veut pas acquérir un pouce de terrain sur le continent, et qui consentira pour la tranquillité de son royaume de payer dans les autres parties du monde parce qu'il a été battu. Vous pouvés ajouter que je jure de bonne foi que je n'ai nulle ambition, mais en revanche j'aime mon plaisir à la folie; je suis riche; j'ai une très belle et très comode maison à Paris; ma femme (2) a beaucoup d'esprit; ce qui est fort extraordinaire, elle ne me fait pas c...; ma famille et ma société me sont agréables infiniment; j'aime à faire enrager d'Argental, à boire et à dire des folies jusques à quatre heures du matin avec M. de Richelieu. On a dit que j'avais des maîtresses passables, je les trouve, moi, délicieuses; dites-moi, je vous prie, quand les soldats du roi de Prusse auraient douze pieds, ce que leur maître peut faire à tout cela; je ne lui connais que deux tours à me jouer, celui de me faire jetter un sort pour que je sois impuissant (si je m'en doute, j'irai à la messe de paroisse où, au prosne, l'on exorcise les maléfices), ou bien de me faire ordonner par un article de la paix de lire une deuxième fois

(1) Nous ne connaissons vers cette date que la lettre de Frédéric à Voltaire datée de Frieberg, 20 mars 1760.

(2) Louise-Honorine Crozat du Chatel, qu'il avait épousée alors qu'elle avait à peine quinze ans, le 12 décembre 1750.

les œuvres du Philosophe de Sans-Souci, sans goût, sans vers, etc., hors ceux qui sont pillés. Je vous avoue que véritablement ce serait un tour, car je n'ai jamais rien lû de si ennuyeux.

« Au reste, votre réponse à la lettre de Luc est charmante, excepté ce que vous dites de moi, qui n'est pas juste et que je ne mérite point. Je crois qu'il n'y a pas de mal que vous continuiés le commerce; nous aurons le plaisir de voir de tems en tems comment un Roi chante dans la rue des impertinences quand il a peur; mais prenés garde de ne rien mettre dans vos lettres qui puisse être communiqué; car j'ai des certitudes phisiques que cet honnête homme de Luc fait une gazette des confidences les plus intimes qu'il cherche à se procurer. Il faut prendre son parti; nous n'embellirons pas ce naturel pervers; mais, qu'il aboye, morde ou lèche, il faut suivre son système, faire le bien et même le sien dès que l'occasion s'en présentera, sans humeur de notre part, mais avec honneur.

« Mme de Pompadour vous aime de tout son cœur, elle le dit sans cesse; je suis cause qu'elle ne vous a pas répondue parce que j'ai oublié de lui rendre la lettre que vous lui avés écrite (1). L'on m'a montré une *Médine* dont je suis enchanté; j'aime mieux cette femme que toutes celles que j'ai aimé; la chère épouse du héros n'est pas mal, mais le mari, Dieu me pardonne, est un peu trop blafard. En tout, les premiers actes et le cinquième m'enchantent; les deux autres seront bien au milieu. J'ai vû aussi deux chants de *la Pucelle;* je les ai trouvé si jolis que je les viens de prêter à ma femme. Allons, je perds mon tems à bavarder avec vous; l'écriture et la mauvaise diction de cette lettre vous mettront à la torture. Mon amitié tendre et véritable pour vous obtiendra mon pardon. »

Bien que le ton familier de son badinage pût donner le change sur ses préoccupations, Choiseul voyait grandir ses embarras. Ennemi de tous les soucis, il pouvait donc être sincère en affirmant qu'il ne tenait que médiocrement à sa place de ministre.

A Choisy, ce 8 mai 1760.

« Connaissés-vous, mon cher Solitaire, le chevalier de Courton? C'est l'homme le plus violent, et malheureusement pour son âme le moins croyant aux miracles que je connaisse Il a un

(1) Cette lettre est inconnue.

rhumatisme goutteux sur tout le corps qui le fait souffrir et jurer outre mesure, il se fait choier, retourner et servir par une espèce de gouvernante fort dévote, et dont les oreilles souffrent autant que le corps du Chevalier; cette femme a imaginé, à part elle, de faire une neuvaine à Sainte Geneviève pour son malade, et de frotter une de ses chemises sur la châsse de la Sainte; la neuvaine faite, la chemise frottée, elle l'a endossée sur le corps du Chevalier qui ne se doutait pas de la sainteté de sa chemise, mais qui par hazard a été soulagé ce jour là de ses maux et a marché; alors la gouvernante, le voyant infiniment mieux, s'est jettée à ses genoux devant lui et a criée au miracle: Courton a cru qu'elle devenait folle; à l'instant elle lui a conté ce qu'elle avait faite; le Chevalier en a ri et juré, il en a été puni, l'effet du miracle s'est dissipé par les plaisanteries du malade, et la goutte est revenue plus forte que jamais; ce qui prouve qu'il ne faut pas se mocquer de sa gouvernante quand elle fait pour notre bien de bonnes œuvres.

« Cette apologue, très bonne à mettre en vers, me conduit à vous dire que Luc est bien mal informé quand il a pensé que j'étais dans le cas d'être chassé de ma place; depuis que j'y suis, je vous assure que j'apperçois les nuances de sang froid et que je n'en ai pas vû une qui me fût défavorable; mais, si Luc veut me procurer ma liberté à cet égard sans me faire manquer à mes devoirs et à mon sentiment pour mon Maître, vous pouvés l'assurer que je ferai tous les samedis une messe à Sainte Geneviève pour le repos de son âme et de son corps pendant sa vie, et que je lui promets qu'instruit par l'exemple de Courton, quand je serai dehors d'ici, je ne me mocquerai, ne me plaindrai, ni ne serai fâché un instant de l'objet de ma dévotion à la Patronne de Paris. Je m'en rapporte à ma dernière lettre, je ne voudrais pas être roi de Prusse, jugés si je me soucie d'être secrétaire d'État; non, ma foi, je ne voudrai pas régner à Berlin et quitter les avantages que je trouve ici dans la vie privée. Au reste écrivés, je vous prie, à Luc que j'ai apris qu'il pensait ou voulait faire croire que j'étais capable de tromper; il me connaît bien mal; par amour propre, je tâche de me préserver des paneaux que l'on voudrait tendre à la France, mais, par le même amour propre, je crois fermement que le Roi est trop grand pour se servir des petits moyens, ainsi que moi pour les lui conseiller. Je vous en confierai une preuve qui ne vous paraîtra pas

équivoque. Il y a quelque tems que par les intrigues des ennemis, ou d'après leur caractère assés soupçonneux, les ambassadeurs de Vienne et de Russie, qui sont ici, me marquèrent des soupçons ; d'abord j'y fis fort peu d'attention ; ils revinrent à la charge, et alors séparément et ensemble je leur déclarai que leurs inquiétudes étaient déplacées, parce que je pouvais leur dire de la part du Roi, et eux pouvaient le mander à leurs Cours, que Sa Majesté, lorsqu'elle voudrait faire la paix, ne la leur cacherait pas, parce qu'elle savait prendre un parti pour le bien de ses affaires hautement, mais qu'il était au dessous d'elle de tromper ; en conséquence le Roi a communiqué à ses alliés qu'il avait une espèce de négociation de commencée entre l'Angleterre et la France, qui pouvait et devait entraîner le rétablissement de la Paix générale ; cette négociation est rompüe : mais la démarche de la part du Roi n'en est pas moins certaine ; or vous conviendrés que ce n'est point user de petites finesses que de se conduire aussi nettement. Tant que je serai ici, je ne donnerai pas d'autres conseils. La guerre sera heureuse ou malheureuse, elle durera jusques à extinction de chaleur naturelle ou finira bientôt, mais le Roi ne trompera point et fera ouvertement et sans crainte quelconque toutes les démarches qui lui surviendront ; nous n'aurons pas à nous reprocher de tromper même le roi de Prusse ; voilà ce que vous pouvés mander à Luc, qui vous écrit non pas en ministre ou homme de vos amis qui n'a jamais rougi que lorsqu'il a rotté, actuellement je commence à m'y accoutumer, dans les commencemens cela me faisait de la peine. Adieu, mon cher Solitaire, j'écris à M. de Monpeyroux sur votre affaire ; et je le charge de vous faire rendre justice, sans quoi je ferai aussi des procès à ceux qui ne vous la rendent pas. Je vous embrasse de tout mon cœur. »

Cependant, tout en répondant simultanément aux exigences de ses travaux multiples et de sa volumineuse correspondance, Voltaire suivait régulièrement les intérêts de la politique française et, conformément aux encouragemens qu'il avait reçus, continuait le « commerce. » C'est ainsi qu'il venait d'envoyer à Choiseul une épître secrète du roi de Prusse. Impatient de retrouver l'existence agitée qu'il aimait, Frédéric s'apprêtait à mener énergiquement la campagne de 1760 et, le 1er mai, il avait écrit à Voltaire : « Ces filous qui me font la guerre m'ont donné des

exemples que j'imiterai au pied de la lettre. Il n'y aura point de congrès à Bréda et je ne poserai les armes qu'après avoir fait encore trois campagnes. Ces polissons verront qu'il ont abusé de mes bonnes dispositions et nous ne signerons la paix que le roi d'Angleterre à Paris et moi à Vienne... Pour votre duc, il ne sera pas longtemps ministre. Songez qu'il a duré deux printemps. Cela est exhorbitant en France, et presque sans exemple... »

C'était pousser jusqu'au défi la raillerie insolente. Choiseul, après avoir pris l'avis du Roi, rédigea une réponse ostensible et particulièrement violente :

A Versailles, ce 25 mai [1760].

« Je ne perds pas de tems à répondre, mon cher Solitaire, à votre lettre du 20 (1) de ce mois que je viens de recevoir ; je vous prie de mander à votre Luc, et réellement vous me ferés plaisir de le lui écrire, que nous méprisons autant les injures grossières que les prouesses et les projets ; que, quand nous désirons la Paix, ce n'est pas en vue de nous raccommoder avec Luc, qui fera toujours horreur et qui n'inspirera jamais ni par ses talens les plus médiocres du monde, ni par son courage de cœur et de tête que nous savons nul, ni par la puissance subalterne ; mais comme le Roi, qu'il devrait respecter et qu'il est fait pour respecter de toutes façons, connaît qu'il faut laisser exister pour le plus grand bien de l'ordre général ce qui déshonore la nature, afin de procurer la paix à l'Europe et la préserver des malheurs dont elle gémit, s'est déterminé et se déterminera toujours volontiers, sans songer aux injures des polissons de la rue, à rendre un calme heureux à l'Univers. Il me paraît par la lettre de Luc qu'il y a des Gascons sur le petit trône de Berlin, comme sur les bords de la Garonne ; vous deveriés être choqué de la bêtise arrogante de Luc quand il vous mande cette signature de paix à Vienne et à Paris ; dites lui de ma part que si cet événement arrive ce sera apparemment lorsqu'après une aventure aussi bien imaginée que celle de Maxen il aura été mis aux fers par quelque détachement de l'armée de Daun, et que l'on le conduira à Vienne pour y signer la paix. Voilà un plaisant militaire pour oser se rire de pareilles impertinences, tandis que sa famille n'est pas en sûreté dans les casernes de Berlin et qu'il est obligé

(1) Nous n'avons pas trouvé cette lettre.

de faire voyager sa triste femme et les fils de ses frères d'une ville dans une autre de peur qu'ils ne soient pris par des hussards. Il me reste à vous parler de ma stabilité dans le ministère et de mon amour pour les Autrichiens. Je suis juste, et point amoureux, hélas! Voyés l'injustice; on croit à Vienne, et M. de Kaunitz en jurerait, que j'aime le roi de Prusse : c'est qu'en politique, quand on occupe une place, on ne doit ni aimer ni haïr ces gens-là, et, en vérité, si je me laissais aller aux sentimens du cœur dans le cours des affaires, il serait assés simple que je donne la préférence à l'Impératrice sur Luc. Quant à la stabilité de mon ministère, vous savés ce que je pense sur cet objet, et combien j'y suis peu attaché; je vois ma situation avec le plus grand sang-froid, mais je vous assure qu'elle est aussi ferme que situation en ce genre puisse être, et que l'envie que Luc a de mon déplacement serait capable de m'attacher à une place que, par mon goût, je ne serais pas fâché de quitter. Au reste, quelque chose qui m'arrive, à moins que Luc ne me fasse empoisonner, et n'envoye ici quelques petits émissaires pour cet objet, comme il en a adressé un au bailli de Froulay il y a deux mois pour me tromper, soyés certain qu'avant la paix je ne sortirai pas de place; et si lui et ses alliés veulent absolument continuer la guerre, nous nous donnerons le temps de voir sous mon ministère déployer ses ressorts de guerre et de politique dont il nous menace; je vous déclare que je n'en ai pas de peur du tout, et que, si j'étais le maître de nos alliés, avant qu'il fût peu, M. Luc serait réduit à aller être général des troupes de la République de Venise.

« Tout ce que je vous mande vous paraîtra fort; comme j'ai montré au Roi ce que vous m'avés envoyé de Luc, Sa Majesté ne sera pas fâchée que vous lui adressiés ma réponse. Qu'est-ce qu'il pourra vous en arriver? Ne craignés pas que nous ne soyons pas assés fort pour vous préserver des fureurs de ce grand prince, et je voudrais pour votre bien et votre tranquilité qu'il se fâchât sérieusement contre vous; ainsi ayés du courage et envoyés lui copie de mon épître, qu'il connaisse le peu de cas que nous faisons de lui au phisique et au moral, et notre mépris pour ses plates injures.

« Ne vendés pas ce que vous avés dans les fonds publics, je me charge du soin de vos affaires; si il y avait quelque chose à craindre, je vous avertirais à tems; les effets sur le Roi valent

infiniment mieux que les terres; j'ai vendu une partie des miennes pour en acquérir, je m'en trouve bien. Au contraire, si vous pouvés être averti quelques mois avant la paix, troqués vos vaches contre du papier et vous ferés un marché excellent.

« Les Anglais ne garderont pas le Canada; je vous demande en grâce de ne pas juger la pièce avant d'avoir vu le dénouement; peut-être ne sommes-nous qu'au troisième acte. La catastrophe a été fâcheuse; mais je vous prépare un cinquième acte où la vertu sera récompensée; si elle ne l'est pas, j'aurai tort et je permets que le public impatient me siffle; si elle l'est, son impatience doit me faire un mérite, car elle ne change rien sur mes déterminations. Je ne vous parle plus de Fréron; j'attends *Médine* avec impatience, je vous aime, mon cher Solitaire, de tout mon cœur.

« Mme de Pompadour me charge de vous dire mille choses de sa part. »

Voltaire ne partageait nullement l'opinion favorable du duc de Choiseul relativement aux bons du trésor français, qui du reste devenaient de jour en jour d'un rendement plus aléatoire. Aux exigences de la campagne nouvelle venait s'ajouter la perte presque totale du Canada. Cette colonie avait été envahie par les Anglais en 1759. Malgré l'appel des colons, qui suppliaient la métropole de leur envoyer des secours, le ministère n'avait répondu que par des encouragemens moraux qui masquaient une intention bien arrêtée d'inaction complète. Désespérés, mais non encore abattus, les héroïques défenseurs du Canada, réduits à leurs seules forces, étaient venus attaquer Québec au mois d'avril 1760; toujours confians dans les secours attendus de France, ils entreprirent un siège. A la date où Choiseul, annonçant à Voltaire un cinquième acte, comptait pour le dénouement sur le courage de ces quelques milliers d'hommes qui se défendaient si bien et qu'il aidait si peu, les Canadiens étaient encore aux prises avec les Anglais; mais, ceux-ci se trouvant maîtres presque absolus des mers, un faible convoi n'aurait pas réussi à s'ouvrir une route; on ne pouvait en envoyer un grand; les Canadiens durent capituler. C'était la preuve de notre épuisement. Voltaire ne jugea pas le moment opportun pour aggraver la situation en envenimant les vieilles rivalités. Il ne se souciait pas non plus de raviver les colères de Frédéric dont quelque éclat

pouvait retomber sur lui, et, malgré le désir formel que lui marquait Choiseul, il tint secrète la lettre précédente, qui avait été écrite pour être communiquée. Sa mauvaise humeur passée, Choiseul le félicita de cette prudente réserve :

A Versailles, ce 16 juin [1760].

« Vous êtes plus sage que moi et vous avés raison, car, si c'est bien fait de n'être pas sage, il ne sied pas mal quelquefois de l'être. Tout bien considéré, il vaut mieux ne pas répondre aux injures, je crois que c'est la guerre des gens de lettres et des Philosophes qui avait échauffé ma tête sur les grossièretés de Luc. Restons-en là et contentons-nous, chacun pour notre rôle, de ne le point craindre quand il pourfendrait tous les Autrichiens, et de le mépriser quand il se battra sans esprit et sans talens avec des injures... »

D'ailleurs, l'attitude présente de Frédéric n'était pas faite pour encourager de telles audaces. Il avait assez mal reçu en effet les dernières avances de Voltaire, ainsi qu'en témoigne cette lettre datée de Radebourg, 21 juin 1760 : « Vous me parlez toujours de la paix, lui dit-il ; j'ai fait tout ce que j'ai pu pour la ménager entre la France et l'Angleterre à mon inclusion. Les Français ont voulu me jouer et je les plante là ; cela est tout simple. Je ne ferai point de paix sans les Anglais, et ceux-là n'en feront point sans moi. Je me ferais plutôt châtrer que de prononcer encore la syllabe de *paix* à vos Français. Qu'est-ce que signifie cet air pacifique que votre Duc affecte vis-à-vis de moi? Vous ajoutez qu'il ne peut pas agir selon sa façon de penser. Que m'importe cette façon de penser, s'il n'a point le libre arbitre de se conduire en conséquence? »

La façon de penser du duc de Choiseul, son idée maîtresse depuis son entrée au ministère, tenait en ces deux lignes : combattre l'Angleterre et la vaincre ; garder l'indépendance de la Prusse et se garantir ainsi des visées ambitieuses des Cours autrichienne et russe. L'orgueil de la Pompadour, le désir de plaire à cette véritable reine, avaient engagé le ministre dans un courant contraire à ces idées et funeste à la France.

Pourtant la situation semblait s'améliorer. Au commencement de la campagne de 1760, Frédéric se trouvait réduit à cent mille soldats, alors que les Cours alliées, qui s'étaient résolues à

un grand effort, comptaient deux cent mille Autrichiens, Russes et Impériaux et cent vingt mille Français. Six corps d'armée se trouvaient en présence. Un des corps prussiens, celui du général Fouquet, fut défait à Landshut par le général autrichien Laudhon dès l'ouverture des hostilités, et ce fut le commencement d'une suite de monotones carnages, semblables à ceux des campagnes précédentes.

Au cours de ces alternatives, Voltaire avait changé de langage. Il comprenait que la paix ne pouvait plus sortir que d'un succès décisif, qui l'imposerait à la fureur de guerre à outrance dont était animé Frédéric, et, dans ce sens, il écrit coup sur coup à d'Argental : « Je vous en prie, dites à M. le duc de Choiseul qu'il ne doit faire la paix qu'après une campagne triomphante. Je vous conjure de vous servir de toute votre éloquence pour lui dire que, s'il arrive malheur à Luc, il n'en résultera pas malheur à la France... *Nota bene :* que si Luc était déconfit cette année, nous aurions la paix l'hiver prochain. »

Mais il était écrit que Luc ne serait pas déconfit. S'il ne devait rien gagner, du moins il devait maintenir l'indépendance de ses armes, et, avant même la fin des hostilités, on allait reparler d'une nouvelle campagne. En présence de ces résultats incertains et devant l'avenir plus incertain encore, Choiseul laisse voir le doute et le souci que lui cause la fausse politique dans laquelle ses complaisances de courtisan l'ont engagé :

A Versailles, ce 13 juillet [1760].

« Si Luc était un autre homme et qu'avec ses talens, il eût quelques vertus, par exemple les plus communes, je crois que la politique devrait désirer qu'il ne fût pas anéanti, non seulement pour l'équilibre d'Allemagne, mais même pour celui du Nord; et je pense que la puissance prussienne, bien conduite, était très bien imaginée pour un système pacifique, sage et juste; je pense qu'il était plus avantageux à la France que la Prusse tînt la balance de religion que l'Angleterre dans l'Empire, depuis que la faiblesse des Suédois a contrainte la Suède à abandonner efficacement le rôle qu'elle s'était acquise en Allemagne par le traité de Westphalie ; car l'alliance de la France et de la Prusse était une pièce mise selon les circonstances au traité de Westphalie qui était très bien imaginée, et je vous avoue que j'étais partisan du système que nous suivions avant cette guerre, parce

que je le trouvais conséquent, au lieu qu'actuellement l'on ne peut pas dire que nous ayons une base solide, et qu'il sera nécessaire de créer après cette guerre un nouveau système, position toujours délicate pour les grands États. Il est peu important pour un royaume et son histoire que Pierre ou Paul soient ministres, et Jeanne ou Marguerite maîtresses, mais, quand on n'est pas ou fol ou le plus étourdi des hommes, on doit trembler de contribuer à déranger ce que les cardinaux de Richelieu et de Mazarin, avec M. d'Avaux, ont édifiés, ce qui a été soutenu pendant soixante ans par Louis XIV et qui a contribué aux succès de son règne et au lustre de sa nation. Il faut être présomptueux à l'excès pour imaginer que l'on substituera au système de ces grands hommes un système équivalent. Voilà cependant la position où nous sommes : cinquante lieues du Canada, la Silésie et la Prusse de plus ou de moins ne sont pas ce qui m'inquiètent, douleur aux vaincus, mais la création d'un système nouveau m'effraye et me fait penser jour et nuit. Vous trouverés, à ce que j'espère, mon cher Solitaire, que je suis prudent et que j'ai raison de réfléchir beaucoup sur la situation de l'Europe après la paix, car c'est de là d'où dépend le bonheur ou l'infortune de l'univers pendant un siècle.

« Quant à Luc, c'est un fol, tout est dit, voilà en quoi consiste le malheur actuel. Si vous lui écrivés jamais de nous et lui mandés que vous m'avés fait part de sa décision de ne jamais nous parler de paix, répondés-lui que j'ai répliqué qu'il n'était pas nécessaire qu'il en jurât et qu'il peut être sûr qu'il n'a qu'à se taire; nous ne lui parlerons pas les premiers; nous ne lui avons jamais parlé et sommes bien éloignés d'en avoir le moindre désir. Quant au moment présent, c'est notre gloire que les Anglais s'acharnent à soutenir Luc; plus ils se ruineront pour lui et plus j'en rirai; la paix ne se fera pas. Si Luc n'existait plus, nous serions trop heureux d'avoir la guerre tête à tête avec les Anglais; ils seraient bientôt à la raison, malgré leurs 400 vaisseaux. Il est incroyable combien leur commerce a perdu cet hyver par nos armateurs; or l'Angleterre doit choisir d'être une puissance commerçante ou une puissance militaire, l'on ne peut pas être l'un et l'autre à la fois; si Luc la rend militaire, l'Europe sera heureuse, car le commerce sera partagé, si elle abandonne les armes pour le commerce, elle aura de l'avantage, mais nous aurons la paix. Luc est un chien enragé, qu'il

faut laisser aboyer, il n'a plus que cette consolation; il me fait pitié, le mensonge et les injures sont les seules armes qui lui resteront bientôt. Voilà bien du rabâchage sans suite, que je ne relirai point, je vous écris en courant sur les matières les plus intéressantes, mais je vous assure que je n'y pense pas en courant. Mandés moi, je vous prie, tout ce qui vous vient dans la tête en politique; je suis trop heureux de connaître et d'être éclairé par les idées de quelqu'un comme vous dont je respecte autant les lumières. »

En dépit des interruptions que les circonstances amenaient dans l'entremise de Voltaire, quelques incidens survenaient de temps à autre pour le forcer à de nouvelles interventions. Ici, c'est une énigmatique accusation que le hasard a fait découvrir dans une lettre de Frédéric au marquis d'Argens et sur laquelle Choiseul prie son cher Solitaire d'obtenir, s'il le peut, des explications.

[Octobre 1760].

« Écrivés vous toujours au roi de Prusse, mon cher Solitaire, ou plutôt ce prince répond-t-il à vos lettres? Si cela était, vous me rendriés un grand service de tâcher de découvrir le sens d'une phrase d'une lettre de S. M. Prussienne au marquis d'Argence (1), qui a été prise par des troupes légères et qui m'est revenue.

« Le roi de Prusse, après avoir parlé assés naturellement de sa situation que nous connaissons comme lui, après avoir dit quelque chose contre la France, ajoute : « *Je sais un trait du duc de Choiseul que je vous conterai lorsque je vous verrai. Jamais procédé plus fol ni plns inconséquent n'a flétri un ministre de France depuis que cette monarchie en a.* »

« J'ai montré comme de raison cette lettre au Roi et nous avons cherché quel peut être le trait si flétrissant qui m'est reproché par le roi de Prusse; j'avoue que je ne me suis trouvé ni dans mon ministère ni dans ma vie aucune action qui puisse mériter cette épithète odieuse; mais il est possible qu'à mon insçu et contre la volonté du Roi, on ait manqué aux égards qui sont dûs au roi de Prusse; c'est ce motif qui fait désirer à Sa

(1) Cette lettre est publiée dans la *Correspondance* de Grimm, du mois de septembre 1760.

Majesté de connaître quel est le sujet de plaintes, pour le réparer sans différer, ou en donner une explication satisfaisante à S. M. Prussienne, pour laquelle, malgré tout ce qui a pû lui échaper d'injurieux contre la France, on ne cessera d'avoir les égards qui lui sont dûs à toutes sortes de titres.

« Ainsi donc, mon cher Solitaire, voyés si il vous est possible d'écrire au roi de Prusse, de lui mander que nous avons connaissance de cette phrase et d'en obtenir une explication. La démarche de votre part et de la nôtre est honnête; si elle ne produit rien, comme ni vous, ni moi, n'irons de notre vie auprès de Spandau, elle n'est d'ailleurs sujette à aucun inconvénient. »

L'explication que Choiseul faisait demander au roi de Prusse le préoccupait assez pour qu'il se montrât impatient d'un prompt éclaircissement. Cependant, si sa vanité souffrait de ce qu'on le traitât d'inconséquent et de fol, nous devons avouer que, dans la lettre suivante, où il se plaint de ces épithètes, il se montre si léger qu'il semble vraiment les justifier; et, pour ne pas être offusqué du ton d'ironique inconscience avec laquelle il parle du Canada définitivement perdu depuis le 8 septembre, il faut se rappeler qu'à cette triste époque, les défaites des armées étaient considérées comme de fâcheux accidens, sans doute, mais que compensaient en quelque manière la parfaite santé du souverain et la bonne humeur des ministres.

A Versailles, ce 12 octobre [1760].

« Je vous remercie, ma chère Marmotte, du premier tome de *Pierre Ier* (1). Il est comme tout ce que vous faites; vous me dégoutés des livres; je brûlerai tout ceux qui ne seront pas de vous; ils ne font que tenir de la place dans ma chambre et je ne lis que vos ouvrages. Vous me dégouterés même des dépêches; rien de si saillant cependant que celles qui sortent de la poussière de Ratisbonne. A propos de dépêches, la lettre du roi de Prusse au marquis d'Argens est vraie; la Cour de Russie me l'a adressée en original. Pourquoi diable ce prince me trouve-t-il fol et inconséquent? Il est comme ceux qui ont la jaunisse; je suis curieux de la réponse qu'il vous fera à ma demande ministérielle. On dit que les Russes, les Suédois, les Autrichiens,

(1) Ce livre, imprimé en 1759, venait seulement de paraître.

l'armée de l'Empire, doivent se rendre à Berlin; cette ville ressemblera à Alexandrie du 12e tôme de *Cléopâtre*.

« Si vous voulés m'adresser un exemplaire de votre histoire de Pierre Ier pour le Roi, je crois que Sa Majesté le recevra avec plaisir.

« Je vous protégerai auprès de Dargental; cette négociation sera bien difficile; je suis dans le cas de n'en pas faire d'autres, surtout depuis que j'ai appris que nous avions perdu Montréal et par conséquent tout le Canada. Si vous comptiés sur nous pour les fourures de cet hyver, je vous avertis que c'est en Angleterre qu'il faut vous adresser. Adieu, mon cher Solitaire. »

Décidément la lettre de Frédéric au marquis d'Argens avait atteint son but, si, comme l'en accuse Choiseul, elle n'était qu'une habile manœuvre pour discréditer le ministre auprès des Cours d'Europe. Frédéric l'avait fait circuler en nombreux exemplaires et il avait poussé l'impertinence jusqu'à ne la désavouer qu'à demi, lorsque Voltaire lui en avait adressé, de la part du Duc, des représentations. « Je ne sais, avait-il répondu, quelle lettre on a pu intercepter, que j'écrivais au marquis d'Argens; il se peut qu'elle soit de moi, peut-être a-t-elle été fabriquée à Vienne. Je ne connais le duc de Choiseul ni d'Ève ni d'Adam. Peu m'importe qu'il ait des sentimens pacifiques ou guerriers. S'il aime la paix, pourquoi ne la fait-il pas? »

Ces nouveaux sarcasmes et la lettre de déconsidération qu'ils confirment en essayant à peine d'en atténuer l'effet, avaient touché Choiseul au vif, et l'air d'indifférence forcée qu'il affecte, dans la lettre suivante, prouve combien son dépit est sensible.

A Versailles, ce 19 [novembre 1760].

« Luc est l'homme du monde le plus extraordinaire; d'après la lettre que je vous ai écrite sur celle que l'on lui attribuait, adressée au marquis d'Argens, la Cour de Pétersbourg m'a dépêché un courier pour m'apporter l'original de cette lettre; elle est de l'écriture de son secrétaire; ainsi il n'y a pas de doute sur l'autenticité. Vraisemblablement, Luc a écrit cette lettre dont il a eu l'adresse d'envoyer plusieurs copies en France pour faire crier contre moi ici sur la répugnance qu'il me suppose pour la paix. Les Cours impériales, de leur côté, me l'ont adressée chacune séparément avec une paraphrase pour m'aigrir contre Luc. L'un et l'autre ont manqués leur projet, je ne vois, en honneur

et en vérité, mon cher philosophe, que les choses; je prends de l'humeur quand mon souper est mauvais ou ma maîtresse coquette ou mon ami ingrat, mais les affaires des souverains ne m'en donneront jamais, de même que les propos du public ne me feront ni presser ni retarder les opérations que je croirai utiles ; aussi, dans ce cas particulier, j'ai répondu lanterne aux Impératrices et j'ai nié en France la vérité de la lettre.

Ce prince périra tôt ou tard; sera-ce un bonheur ou un malheur politique? On peut assurer du moins que l'humanité gagnera à sa non existence. Si vous êtes chargé de son oraison funèbre, je vous fournirai la division de votre vis-à-vis. Les talens et la témérité de Luc serviront à sa louange, son moral et le défaut de sensibilité de son cœur couvriront sa mémoire de blâme et terniront le désir immodéré de gloire qui l'a fait agir. Voilà ce que j'en penserai après sa mort; quant à présent, je crois que le pauvre prince ne sait pas bien véritablement ce qu'il veut; si il souhaite la paix, il est le maître de procurer le bien au monde; si il veut continuer la guerre, les injures de goujats qui coulent de sa plume n'augmenteront pas ses forces et n'animeront pas davantage ses ennemis contre lui. Il dit dans sa lettre que je suis un scélérat et qu'il ne me connaît pas; je réponds qu'il est un prince funeste que je ne me soucie pas de connaître. Il vous écrira sans doute une nouvelle lettre d'après le carnage qu'il a occasionné auprès de Torgau; il est certain qu'il a été battu toute la journée et que les Autrichiens ne se sont retirés sous Dresde que d'après le projet qu'ils en avaient formé deux jours avant la bataille. La Cour de Vienne aime bien mieux que le roi de Prusse soit en Saxe qu'en Silésie. Je ne crois pas qu'elle ait raison, mais c'est un fait.

« J'ai écrit à Strasbourg, sur la demande de M. Dargental, pour que M. Dufresnoy reçoive votre balot de Czars et le fasse passer à Vienne. Le Roi a accepté avec toutes sortes de grâce celui que vous lui avés donné.

« On nous fait espérer *Tancrède* à la Cour; j'irai y pleurer. Adieu, mon cher Solitaire, je vous embrasse de tout mon cœur.

La bataille de Torgau, dernier épisode de la campagne de 1760, avait été, contrairement à l'interprétation qu'en donne le duc de Choiseul, probablement encore mal informé (1), une vic-

(1) La bataille avait eu lieu le 3 novembre.

toire pour le roi de Prusse. Daun, d'abord vainqueur, fut, à la nuit, forcé à la retraite par les troupes prussiennes. Les Autrichiens se retirèrent alors sous Dresde, où ils prirent leurs quartiers d'hiver.

La campagne était terminée. Il fallait songer à combler les vides dans l'armée appauvrie par les morts et par les désertions, et, tout en songeant à la paix au sujet de laquelle l'espoir devenait de jour en jour plus chimérique, Choiseul dut donner tous ses soins à la réorganisation des moyens de défense. Au mois de janvier 1761, il avait pris, après la mort du maréchal de Belle-Isle, la place de ministre de la Guerre et l'occupait conjointement avec celle des Affaires étrangères. Il était donc en situation de vérifier par lui-même l'état de nos arsenaux comme il connaissait les intentions des alliés ou des ennemis de la France; or, la seule ressource qui lui parût rester au Roi, c'était de faire auprès de l'Angleterre de nouvelles tentatives pour obtenir la paix. Cette paix, Louis XV la désirait, car elle devait lui assurer, au moins à l'extérieur, la tranquillité qu'il aimait et que les querelles des Jésuites et l'affaire du Père de la Vallette troublaient singulièrement à l'intérieur. Devant la lassitude du Roi, la favorite se résigna à céder; Choiseul obtint le consentement de l'Angleterre et, le 29 mars, une proposition de Congrès fut adressée par la France et les alliés à l'Angleterre et à la Prusse, en même temps qu'un projet de conventions particulières était soumis à l'Angleterre par la France. Cependant les intentions secrètes de Pitt étaient fort loin d'être portées pour une paix qui ne pouvait donner à l'Angleterre que ce que celle-ci était sûre de prendre et, lors des discussions relatives aux conditions d'un traité, il rendit impossible toute conciliation par ses exigences humiliantes et ses insolences répétées. Le cabinet de Versailles dut renoncer à l'espoir d'une entente et ce fut alors que Choiseul entama les pourparlers destinés à lier entre elles, par un traité secret, les différentes branches de la maison de Bourbon. Ce traité, qui fut signé le 16 août, prit le nom de Pacte de famille; il engageait l'Espagne à nous soutenir de sa marine et de ses armes et nous assurait un appui précieux dans l'état de faiblesse où nous nous trouvions.

Le Pacte offrait l'avantage d'être un acheminement vers la fin de nos désastreuses campagnes. Celle de 1761, fâcheusement compromise par la jalousie et la fausse gloriole de deux chefs

rivaux, le maréchal de Broglie et le prince de Soubise, n'avait eu d'autre résultat que de faire perdre à l'armée française ce qui lui restait de son ancien prestige, bien affaibli déjà par Rosbach, Crevelt et Minden.

Ce fut vers la marine que Choiseul, maintenant directeur de ce département, concentra les efforts du pays. L'alliance de l'Espagne n'était qu'une espérance de paix et se trouvait bien loin d'en être l'assurance même prochaine; il fallait pouvoir soutenir notre nouvelle alliée dans la défense de ses colonies, comme elle-même devait coopérer au maintien de nos droits et à la garde de nos possessions, et Choiseul eut le talent de faire offrir au Roi, par les états de Languedoc, de Bourgogne, de Flandre et d'Artois, par le corps de ville et les six corps de marchands de Paris, par le parlement et la ville de Bordeaux, par la ville de Strasbourg et diverses riches corporations, des vaisseaux et de l'argent. Grâce au regain de patriotisme habilement excité par les demandes et les conseils détournés du ministre, nos chantiers de constructions reprirent leur activité depuis longtemps perdue; mais, tandis que la France essayait de se ménager ainsi les chances d'une revanche sur mer, les Anglais, poursuivant leurs succès, continuaient à nous dépouiller de nos dernières stations maritimes. Une flotte anglaise venait de s'emparer de la Martinique, en janvier 1762, et il ne nous restait plus rien de toutes nos possessions dans les Petites Antilles.

Contrairement à nous, Frédéric avait pu se féliciter des premiers événemens de la nouvelle année, qui réparait pour lui les désavantages de l'année précédente. A la fin de 1761, les Autrichiens étaient établis en Silésie, les Russes, qui s'étaient emparés de Colberg, se trouvaient à même de recevoir leurs vivres par terre et par mer, ce qui les mettait en mesure de rester sur le terrain des opérations prochaines; la situation de Frédéric semblait donc très compromise, presque désespérée même, quand un événement imprévu était venu le sauver. L'impératrice de Russie mourait le 5 janvier 1762 et son successeur, son neveu Pierre III, Allemand d'origine, ne descendant que par les femmes de la famille de Pierre le Grand, avait pour le roi de Prusse une admiration fanatique. Dès son avènement, son premier soin fut de mettre à la disposition de Frédéric les mêmes soldats qui, hier encore, menaçaient de le réduire aux pires extrémités et qui

désormais allaient l'aider à prendre une triomphante offensive. A l'occasion de ces événemens, Choiseul, qui n'avait pas écrit à Voltaire depuis plusieurs mois, se rappelle à lui en ces termes :

A Versailles, ce 11 avril [1762].

« Je ne vous écris pas, ma chère Marmotte, parce qu'il faut éviter ses amis quand on a de l'humeur ; j'en ai un peu de la Martinique. Quoique je me sois attendu depuis plusieurs années à cette perte, le moment a été sensible ; j'aimerais mieux que dix mille Czars nous quittassent sur le continent que de perdre un pouce de terre en Amérique ; au lieu de cela, il n'y en a qu'un qui nous abandonne et quel Czar ! et nous perdons la Martinique. Votre ami le roi de Prusse doit être bien à son aise à présent ; je lui souhaitte de la santé et de la gayeté ; voilà les vrais biens, la gloire est une chimère, et la terreur est un plaisir horrible ; j'aime mes Suisses à la folie, je voudrais n'être occupé que d'eux, et en particulier de votre jeune Galatin. Adieu, aimable Marmotte, vous êtes heureux ; vous ne travaillés que pour votre plaisir et celui des autres ; bien différent de moi qui ne m'occupe que de faire tout amis et ennemis. Je vous embrasse de tout mon cœur. »

Au ton de cette dernière lettre, on devine combien le ministre était découragé. Sa soumission aux folles entreprises de la favorite l'avait trahi et rien n'était plus morne que le relevé de la campagne de 1762 : campagne de marches et de contremarches, stériles pour les troupes françaises, finalement réduites à l'inaction. Par bonheur pour la France, ces derniers efforts avaient épuisé tous les partis en présence et, le 3 novembre, furent signés à Fontainebleau, entre les Cours de France, d'Espagne et d'Angleterre, des préliminaires de paix. Sitôt débarrassé de ce grand souci, Choiseul écrivit à Voltaire :

A Fontainebleau, ce 12 novembre [1762].

« Je n'ai pas eu le temps de vous répondre, ma chère Marmotte ; j'ai été occupé tout ce mois-ci à finir une petite tracasserie dont mon maître était occupé et qui effectivement commençait à devenir fastidieuse à tout le monde, hors à votre héros qui me paraît n'en être pas las. Je suis son serviteur, mais à

présent le jeu ne vaudra pas la chandelle. Paix ou guerre, ma chère Marmotte, je vous aimerai toujours de tout mon cœur. »

N'ayant pu réussir à provoquer trois ans plus tôt une paix qui fût honorable, Voltaire accueillit avec enthousiasme les préliminaires qui devaient aboutir, le 10 février 1763, à la signature définitive. Nous perdions le Canada, la Nouvelle-Écosse, les îles du Saint-Laurent, le Sénégal, Minorque et une partie des Petites Antilles ; nous devions évacuer l'Allemagne et raser les fortifications de Dunkerque. Il nous était interdit d'armer nos possessions de l'Inde ; enfin il nous fallait céder la Louisiane à l'Espagne en dédommagement de Minorque prise par les Anglais. Ainsi cette paix, conclue par le traité de Paris, et dont se réjouissait Voltaire d'accord avec beaucoup d'esprits de son temps, terminait honteusement une guerre longue, inutile et ruineuse, imposée au Roi par une orgueilleuse maîtresse et prolongée par l'aveugle incapacité des ministres; elle consacrait notre ruine comme puissance coloniale; et elle élevait enfin l'Angleterre à un point de grandeur dont elle ne devait un moment déchoir, au début du XIXe siècle, que pour y remonter presque aussitôt et le dépasser encore de nos jours.

PIERRE CALMETTES.

REVUE LITTÉRAIRE

ALEXANDRE DUMAS PÈRE

« Grand homme tout à fait! dit Sganarelle : un homme qui était plus grand que moi de tout cela... » Au sens où l'entend Sganarelle, il n'y a pas de doute qu'Alexandre Dumas n'ait été un grand écrivain, dépassant de beaucoup Chateaubriand, Balzac et même Victor Hugo, l'un des plus grands écrivains de son temps, comme Thiers et Louis Blanc en étaient les plus petits. C'était un géant, et aucun de ceux qui nous ont parlé de lui, afin de nous le faire admirer, n'a négligé de nous renseigner sur cette particularité de sa complexion physique : c'était un homme qui n'avait pas son pareil pour enfoncer les portes d'un coup d'épaule ou enlever les gens à bout de bras. Il dut, paraît-il, à ce tempérament d'athlète quelques-unes des plus précieuses qualités qui le firent aimer de tous ceux qui l'approchaient : générosité, facilité, bonté de colosse joyeux. S'étant mis à fabriquer des pièces de théâtre et confectionner des romans, il se signale dans son métier par des prouesses, toujours gigantesques, de labeur infatigable et de production énorme. Il abat de l'ouvrage avec une verve intarissable, fait représenter soixante drames avec une belle humeur qui ne se dément jamais, y ajoute sans fatigue dix comédies et sans gêne trente romans, publie deux cent cinquante volumes, essouffle l'équipe de collaborateurs qui travaille sous sa direction, fait gémir les presses, alimente les scènes du boulevard, emplit le rez-de-chaussée des journaux, encombre les cabinets de lecture, envahit l'Europe, déborde sur l'Amérique, prend pour public la foule, se fait applaudir par des millions de spectateurs et trouve dans tous les pays du monde des lecteurs charmés, ravis, amusés, qui lisent ses livres et, sans entendre le

français, comprennent tout de même la langue où ils sont écrits... Mais ce n'est ni à la taille de l'ouvrier, ni aux dimensions de l'œuvre, que se mesurent les écrivains. Prendre la toise ou le mètre pour unité de mesure littéraire, quand ce n'est pas une plaisanterie, est une faute de goût des plus regrettables. Aussi faut-il regretter vivement qu'elle ait été commise par ceux qui dirigent la collection, — d'ailleurs si recommandable et si justement estimée, — des études sur *les Grands écrivains français*, et par l'auteur qu'ils ont chargé d'écrire l'étude sur *Alexandre Dumas père* (1), M. Hippolyte Parigot, l'un des plus brillans professeurs de l'Université.

Pour nous faire apprécier en Dumas un émule de ses plus illustres contemporains, il est clair qu'il faut se placer à un point de vue assez spécial, et qui n'est pas ordinairement celui de la critique. Historiens des lettres, amateurs de théâtre, critiques de tout bord et de tout rang, ils avaient tous jusqu'ici salué en Dumas le plus « prodigieux » amuseur de son siècle, et, chaque fois qu'il s'était agi de célébrer la fertilité de son invention, ils n'avaient pas marchandé les superlatifs; mais tous, et sans en excepter J.-J. Weiss lui-même, ils s'étaient obstinément refusés à voir en lui un écrivain. Il s'en est trouvé plusieurs aussi pour avancer qu'il avait un méchant style et que son tour d'esprit n'était pas sans vulgarité. M. Parigot dit son fait à cette « critique transcendante, sans fantaisie et qui ne sait pas sourire. » Cette critique « rebute l'imagination sous prétexte de science, mais en vérité par impuissance et sécheresse d'esprit. » Il n'est que d'appeler les choses par leur nom, et, en toute occasion, de remonter aux causes véritables. Le livre de M. Parigot pourra du moins nous donner quelque idée d'une critique qui n'est frappée ni d'impuissance ni de sécheresse, et de l'agrément que peuvent y répandre la fantaisie et le sourire.

M. Parigot a beaucoup d'esprit, et, comme il arrive souvent en pareil cas, il ne se lasse pas d'en avoir. Le caractère de la critique souriante semble être aussi de sourire sans interruption. Pas un instant elle ne perd le souci d'être agréable : pas une minute elle ne renonce à plaire. Chaque développement s'y relève par l'ingéniosité du tour, et chaque phrase s'achemine vers une malice. Dès les premières pages on apprend qu'Alexandre Dumas « ouvre les yeux au soleil de Thermidor, en attendant que son cerveau tropical s'échauffe sous le soleil d'Austerlitz. Il est en vérité un privilégié de la naissance : je veux dire

(1) *Alexandre Dumas père*, par Hippolyte Parigot. *Les grands écrivains français*, 1 vol. in-16; Hachette.

qu'il prend bien son temps pour venir au monde et y prospérer. » Quelques lignes plus bas on voit que les enfans du début du XIXe siècle étaient des « petits d'hommes libres » et qu'au temps de Napoléon, « la splendeur de l'Énergie éblouit les yeux; » façons de s'exprimer que les récens succès de librairie ont fait entrer dans la circulation. M. Parigot donne volontiers à sa phrase un air un peu énigmatique : sa pensée se fait chercher. « Cela est peint, vous dis-je, j'entends que ce n'est que fard adroitement appliqué... Les visages poudrés minaudent. Mais voilà qu'une mouche les pique qui n'est pas peinte sur le visage... Les grands bourgeois de 1845, tirent vanité d'être venus à Paris en sabots. Dantès y vient presque numéroté : j'entends qu'il sort de prison; *nos numerus sumus.* » M. Parigot s'entend lui-même; nous l'entendons moins bien : il raffine trop. Est-il besoin de rappeler à un lettré tel que lui ce passage de La Bruyère : « Vous voulez me dire qu'il fait froid; que ne disiez-vous : il fait froid? » Son plus grand effort en ce genre est sans doute celui qu'il a dû faire pour appliquer à l'analyse d'*Un Mariage sous Louis XV* le langage des exploitations de chemins de fer. Le dramaturge est comparé à un « aiguilleur qui, du haut de son poste, manœuvre les voies et les signaux. Parce qu'il a *ouvert la voie montante ou descendante,* Dumas pense que nous y sommes naturellement engagés. La comtesse désire-t-elle avoir un équipage? entendez qu'elle prend la *direction* de l'amour conjugal; si le comte refuse, la *ligne de jalousie* est ouverte. Notes et missives se suivent, pour éviter *une fausse manœuvre* ou quelque *accident à la bifurcation*. Tout est si bien ordonné et prévu que toutes ces indications, *signaux* et *bulletins,* se mêlent et se brouillent, que les personnages hésitent et s'étonnent. Et l'on réfléchit que ces sentimens si adroitement agencés ne semblent pas indiscutables... et qu'enfin, pour pousser à bout cette comparaison digne d'un ingénieur *préposé aux enclenchemens,* cette *mécanique exploitation* de la psychologie ne pouvait, comme sur nos grandes voies ferrées, échapper à quelque catastrophe. » Dans cette métaphore prolongée, nous ne prenons que le plaisir; mais l'auteur s'est donné beaucoup de peine. Ces grâces, pour être souriantes, n'en sont pas moins laborieuses.

Il reste à voir quelle est dans cette sorte de critique la part de la fantaisie. Elle est grande. Par exemple personne encore, pas même Dumas, n'avait songé à réclamer pour l'exactitude des reconstitutions historiques de *la Dame de Montsoreau* ou du *Vicomte de Bragelonne.* M. Parigot y songe : « *La Reine Margot,* le début de *la Dame de Monsoreau,* et deux tiers des *Trois Mousquetaires* sont des prodiges d'inter-

prétation animée. *Le vicomte de Bragelonne*, inspiré de l'*Histoire d'Henriette d'Angleterre*, met tout ce monde de la cour de Louis XIV, les filles de Madame, la Montalais, Malicorne, de Vardes, de Guiche comme à portée de la main. Les indications morales de Mme de La Fayette se transforment en récits et en scènes qui font une étonnante illusion. Ceux qui raillent les incidens surprenans dont les romans de Dumas sont remplis nous font sourire (*toujours!*). N'ont-ils pas lu l'histoire écrite par Mme de La Fayette?... Je méprise le paradoxe, prouesse facile; mais il faut avoir le courage de dire que nul n'a mieux restitué la manière et le sentiment de ce XVIIe siècle. Les personnages ont un air de vérité que les documens confirment; un écrivain moderne a vu Richelieu, un Richelieu plus rigoureusement vrai dans son existence d'homme vivant et agissant que celui de Vigny et d'Hugo, qui le maltraitèrent et d'Émile Augier, qui le méconnut : cet écrivain a nom Dumas. » C'est un point sur lequel M. Parigot reviendra à l'occasion. Il est d'avis que le Richelieu de Dumas est Richelieu et non pas, comme on avait cru jusqu'alors, un croquemitaine ou un fantoche. Il tient que le roman de Dumas ne trahit pas l'histoire. Il se défend de le dire en manière de paradoxe. C'est son opinion. Elle est à lui, bien à lui, et il n'y a pas de risque qu'on lui en conteste la pleine et entière propriété.

Le nouveau panégyriste de Dumas s'est proposé de venger le vieux conteur des dédains des « humanistes. » Les humanistes sont ceux qui prétendent que les genres n'ont pas tous même valeur : « Laissez-moi ces épais volumes de classification et de synthèse littéraire *a priori*, et prenez en main, ayant le courage de votre plaisir, les *Mémoires de Monsieur d'Artagnan* de Courtils de Sandras avec *les Trois Mousquetaires* d'Alexandre Dumas... » Les humanistes sont encore ceux qui, en assistant à un drame, ne peuvent s'empêcher de songer que tout de même la tragédie avait plus de tenue. « Par un sentiment héréditaire, les « choses en vers » apparaissent à Dumas comme d'un genre plus relevé. Faut-il s'étonner de cette superstition quand, aujourd'hui encore, nos humanistes, fermement attachés aux beautés supérieures de la tragédie s'obstinent à définir le drame par comparaison avec un genre qui en est philosophiquement le contraire? » S'il n'écoutait que ses préférences et se croyait libre de suivre son goût, il est bien probable que M. Parigot se rangerait au parti des humanistes, étant lui-même un humaniste qui fait métier d'initier les jeunes gens aux beautés supérieures de la tragédie et qui y excelle. Mais, par excès de scrupule, les professeurs de l'Université se croient

parfois obligés d'emprunter un air qui ne sente pas l'école et de se montrer fort détachés de ce qu'ils enseignent. Ils pousseraient la liberté d'esprit jusqu'à la désinvolture; et préoccupés avant tout de l'élégance, ils seraient prêts à sacrifier à ce souci un peu frivols, les raisons mêmes qu'a la critique d'exister. Car la critique n'a pas de raison d'être, ou son rôle consiste à mettre en regard de l'opinion irraisonnée de la foule un jugement réfléchi qui peut concorder avec elle ou en différer, mais qui en tout cas repose sur d'autres fondemens. Au théâtre ou dans les livres, le public, quel qu'il soit, ne cherche le plus souvent que son plaisir; souhaitons qu'il l'y trouve, mais sans se faire à ce propos de trop flatteuses illusions. Notre rôle est de lui rappeler que le plaisir de la lecture ou celui du théâtre n'est qu'en de certains cas, et à des conditions. qui d'ailleurs n'ont en soi rien de cabalistique, un plaisir littéraire.

L'œuvre de Dumas tient une grande place dans l'histoire littéraire du XIXe siècle et n'en tient aucune dans la littérature, telle serait, à prendre les choses sérieusement et sans fantaisie, la conclusion d'une étude sur le dramaturge et sur le romancier. Qu'il ait eu les dons les plus remarquables, et, si l'on y tient, des facultés « prodigieuses, » nul ne le conteste; plutôt que d'égarer l'opinion en cherchant à lui attribuer des mérites auxquels lui-même ne prétendait guère, il serait plus judicieux de chercher à définir ceux qui étaient réellement les siens, et plus utile de montrer comment son extraordinaire complexion d'esprit était en rapport avec sa complexion physique et sa formation intellectuelle. Dumas fils, dont on connaît l'admirable piété filiale et qui fut un des plus ardens défenseurs de la gloire de son père, lui adressait, au cours d'une de ses *Préfaces*, cette apostrophe : « C'est sous le soleil de l'Amérique, avec du sang africain, dans le flanc d'une vierge noire, que la nature a pétri celui dont tu devais naître et qui, soldat et général de la République, étouffait un cheval entre ses jambes, brisait un casque avec ses dents et défendait à lui tout seul le pont de Brixen contre une avant-garde de vingt hommes. » Il appelait ainsi notre attention sur un curieux phénomène d'atavisme. La psychologie des races sera toujours difficile à déterminer avec quelque précision, et l'étude en est aujourd'hui des plus décevantes. Pourtant, et à s'en tenir aux généralités, on aperçoit tout de suite quelques-uns des traits caractéristiques des races noires : naïveté, vanité, familiarité, exubérance, goût du clinquant, amour du bruit. Surtout ce qui nous intéresse ici, c'est que, pour ces races primitives où ne s'est pas encore fait ce long travail de complication et d'affinement critique, résultat chez

nous de l'œuvre des siècles, la différence n'existe pas entre le monde de la fiction et celui de la réalité. Elles imaginent abondamment et elles sont dupes de ce qu'elles imaginent. Cette faculté de merveilleux et cette candeur héritées de la « vierge noire, » l'éducation les conserva intactes chez Dumas : la culture sommaire qu'il reçut fit de lui aussi peu qu'il était possible un humaniste. Dès ses premières lectures son imagination s'enflamma et elle atteignit aussitôt à ce degré d'incandescence où elle devait désormais et jusqu'à la fin se maintenir.

Ainsi s'est trouvé réalisé chez Dumas un état d'esprit qui est celui même des cerveaux populaires. Tandis que d'autres sont obligés de faire effort pour se rapprocher de l'imagination des simples et n'y arrivent qu'incomplètement, Dumas, par nature, est de niveau et de plain-pied avec elle. Héritier d'une race enfant il porte en lui cette simplicité enfantine qui, en tout temps, est celle du peuple. Il trouve en lui les sentimens qui sont ceux de la foule, s'amuse de ce qui la fait rire et vibre à ses émotions. Il a même façon de concevoir la vie et de s'expliquer le train du monde, mêmes sympathies, mêmes désirs, mêmes emportemens, mêmes colères, qui changent aisément d'objet.

Rien de plus compliqué et aussi rien de plus simple que la vie telle qu'elle apparaît à la foule. Inapte aux opérations de la pensée réfléchie, et n'en ayant ni le loisir ni le goût, elle l'imagine donc non comme une série ininterrompue de phénomènes se résolvant de l'un dans l'autre, mais comme une succession fragmentaire et brusque de coups de théâtre éclatant soudain à la manière de jets de lumière qui jailliraient sur un fond d'ombre. Des instincts grondent en elle et des appétits qu'elle ne peut assouvir ; c'est pourquoi elle est hantée par des visions de toute-puissance et de richesse démesurée. Au-dessus de la sphère où elle se traîne et où elle peine, elle situe quelques privilégiés qui remuent l'or à pleines mains et dont le pouvoir n'a d'autres limites que leurs désirs. Obscurément elle ne cesse d'aspirer à une révolution qui, humiliant les puissans, rétablirait pour un jour la justice. La théorie qui assigne aux faits les plus considérables les plus petites causes lui est familière ; toute sa politique consiste à regarder vers le cabinet des grands et vers leur alcôve : et la raison des changemens qui se font dans la condition des peuples est pour elle dans les fantaisies des princes et surtout dans les caprices de leurs maîtresses : car elle est femme et se plaît aux histoires d'amour. D'ailleurs, le merveilleux est pour elle la condition même du vraisemblable. Le mélange de bien et de mal qui est au fond de toutes les affaires humaines, comme il est au fond de presque toutes les âmes, est de toutes

les notions celle qui lui échappe le plus. Elle fait de l'humanité deux parts et met d'un côté les héros, d'un autre côté les traîtres. Au reste, ce qui la détermine dans ses sympathies, ce sont d'abord des considérations tout extérieures. Un garçon solidement campé et de forte carrure a bien des chances pour lui plaire; elle est sensible au ton sur lequel il dit les choses, plutôt qu'aux choses mêmes; de mauvaises raisons clamées par un rhéteur à cou de taureau ont tout de suite fait de la convaincre. Elle est en proie à tous les esbrouffeurs. Au surplus, pour ceux qui ont une fois gagné sa faveur, elle est d'une indulgence et complaisance extrêmes. Elle leur permet de prendre avec la morale d'assez grandes libertés et n'y regarde pas de fort près, d'autant que sur ce chapitre ses idées sont un peu troubles... Mais, conception de l'histoire ou de la vie, il est aisé de voir que cette conception populaire est celle des drames comme des romans de Dumas. Et ce héros, peuple des pieds à la tête, phraseur impitoyable, vaniteux comme un cabotin et toujours en scène, grand redresseur des torts des autres et indulgent à ses propres peccadilles, qu'il s'appelle Antony, Buridan ou d'Artagnan, c'est le héros lui-même de Dumas.

Or, au moment où Dumas fit irruption dans la littérature, celle-ci était en train de se transformer aussi profondément que l'avait fait la société, et dans le même sens. Les cadres de l'ancienne société avaient été brisés et, par suite, les traditions qui y étaient attachées, avaient sombré. Le public, subitement élargi, auquel les auteurs devraient désormais s'adresser, excédait de toutes parts l'élite sociale de jadis; et tandis que les représentans de l'ancien goût se faisaient de plus en plus rares, la masse qui venait de faire son avènement réclamait un art qui fût assorti à son humeur.

Cet art triomphait sur les scènes populaires : involontairement les novateurs regardaient vers elles. Les succès de Pixerécourt ne les laissaient pas dormir. Le désir de réussir par les mêmes moyens se dissimule mal sous la magnificence de leurs déclarations, programmes et préfaces : il y avait longtemps déjà que la critique s'était avisée du danger, et Geoffroy, à maintes reprises, l'avait dénoncé avec une entière netteté de vue. Toutefois les Stendhal et les Mérimée, les Hugo et les Vigny étaient retenus par des scrupules qui leur venaient de leur éducation et de leurs habitudes d'esprit; le désir du succès ne suffisait pas à l'emporter sur les répugnances de leur goût. — D'autre part, l'individualisme partout déchaîné s'accommodait mal des contraintes qui continuaient de s'imposer à la scène; on souffrait impatiemment le vieux joug: on rêvait d'une littérature émancipée, où

chacun n'aurait d'autre règle que sa fantaisie. Cependant ce besoin d'affranchissement était contrarié, chez les plus clairvoyans, par un juste sentiment des conditions de l'art. Ils se rendaient compte que l'art ne saurait exister sans des limites qui le déterminent et que sa définition même est contradictoire avec celle de l'absolue liberté. Ils hésitaient. Il fallait, pour les aider à franchir le pas et à faire le saut, un homme rebelle à toutes les timidités... Dumas fut celui qui n'hésitait pas.

Il est exact qu'*Henri III et sa Cour* marque une date de notre histoire littéraire : c'est celle où, sous le nom de drame historique, le mélodrame s'installe sur notre scène aux lieu et place de la tragédie agonisante. Voilà bien où nous attend M. Parigot. « Ici, écrit-il, un humaniste hausse les épaules, ouvre la main, étend les doigts et dit : l'histoire ne s'abaisse point à ces péripéties de mélodrame. Dumas, qui la viole, n'a d'elle que des bâtards. Il la fourvoie en des imbroglios indignes. Mélodrame, vous dis-je, mélodrame ! Il est vrai que mélodrame est une injure fort à la mode (?) et un argument qui vaut tarte à la crème. » Mais, au contraire, c'est un mot qui dit fort bien ce qu'il veut dire, et tous ceux qui s'en servent y entendent les mêmes choses. Le genre consiste essentiellement à remplacer l'analyse des sentimens par l'invention des circonstances les plus romanesques. Exemple : on a fait maintes fois la tragédie de l'ambition ; mais voulez-vous en voir le mélodrame ? Supposons donc qu'une jeune fille de l'aristocratie s'est éprise du bourreau, qu'une chaise de poste s'arrête sous les fenêtres d'un docteur, et que le docteur reçoit d'un homme masqué le soin d'élever l'enfant du mystère. L'enfant devient un homme, se marie par intérêt, veut se rendre libre et jette donc sa femme par la fenêtre. A ce moment, surgit un inconnu : c'est son père et c'est le bourreau ! Voilà ce que s'engagent à admirer les admirateurs de *Richard Darlington*. — Le mélodrame vit de l'absurdité, comme la tragédie vivait de la logique. Car il se peut bien qu'il y ait toujours dans la destinée de chacun de nous beaucoup d'inexpliqué et que l'imprévu y joue son rôle : cependant, nous restons convaincus que nous en sommes en partie les maîtres et qu'il y a un lien entre nos sentimens, nos actes et notre fortune. Dans le mélodrame, tout est remis au hasard, et le jeu des passions est remplacé par celui des portes, fenêtres, chausse-trapes, déguisemens et manteaux couleur de muraille. — Le spectacle de la souffrance physique s'y substitue à l'angoisse morale : la duchesse de Guise crie sous l'étreinte du gantelet de fer qui lui meurtrit le poi-

gnet; les hommes qui ont assassiné Du Gast assassinent sous nos yeux Saint-Mégrin; Monaldeschi, frappé à mort, implore le coup de grâce. — Ajoutez les déclamations contre la société, soit que les habitués de tavernes disent leurs quatre vérités aux reines et aux grandes dames, ou soit que Kean interpelle le prince de Galles. — Ces raisons font que beaucoup de gens tiennent le mélodrame pour un genre inférieur. C'était l'avis de Dumas. « La littérature que je fais, disait-il sans barguigner, est mieux jouée sur le boulevard qu'au Théâtre-Français. »

La voie était ouverte, les romantiques s'y jetèrent éperdument. Les pièces en vers de Hugo se rachètent en partie par la forme et reçoivent en effet de la magnificence des vers toute leur valeur littéraire, Hugo ayant bien vu que, si le drame romantique venait à se passer de la versification, il ne se distinguerait plus par aucun signe des pièces du boulevard. *Lucrèce Borgia*, *Marie Tudor*, *Angelo* sont tout à fait du même ordre que les pièces de Dumas, sans avoir ni leur mouvement dramatique, ni cette espèce de bonhomie dans l'horreur qui fait que, faute de frissonner aux inventions du dramaturge, on y peut rire. Mais au fond de tout drame romantique, sans en excepter *Hernani* ou même *Chatterton*, il y a un mélodrame : cela explique à la fois le peu de valeur du genre et son peu de durée; il y avait quelque chose de paradoxal à essayer de traiter avec les procédés de la littérature un genre qui s'en passe si avantageusement !

Antony est, dans l'histoire de notre théâtre. une autre date qui n'a guère moins d'importance. Le héros byronien avait déjà fait son apparition sur notre scène : on n'y manquait ni de bâtards sublimes ni d'insupportables fanfarons; ni le meurtre ni l'amour coupable n'y étaient des nouveautés. Toutefois ce qui était nouveau ici c'était d'encadrer ces vilenies et ces horreurs dans le décor moderne et c'était de nous montrer cet énergumène en costume bourgeois. Le « genre forcené » allait s'imposer. Le crime passionnel avec ses sophismes, avec sa trouble rhétorique et son louche attrait prenait possession de notre scène. L'enthousiasme fut grand. Une foule en délire arracha les pans de l'habit de drap vert que portait l'auteur, et s'en partagea les morceaux, en guise de reliques. De même c'est sur le patron d'*Antony* et dans la même étoffe qu'ont été taillées des centaines de pièces. Les admirateurs de Dumas lui font gloire d'avoir ce soir-là fondé le drame moderne. Il n'y a pas de quoi être fier. On ne dira jamais assez de quel poids le succès d'*Antony* a pesé sur le drame de passion au XIX[e] siècle, sur la comédie de mœurs et notamment sur le théâtre de Dumas fils.

Ainsi l'influence de Dumas se rencontre à l'origine du théâtre moderne, et elle consiste à y introduire les pires élémens; on la retrouve par ailleurs au terme d'un autre genre, et au moment précis où celui-ci sort de la littérature pour entrer dans la production industrielle. Le roman historique avait eu chez nous une vogue considérable, et d'ailleurs fait une médiocre fortune littéraire. Nous n'avons rien de comparable à l'œuvre de Walter Scott, et nos meilleurs livres en ce genre ne sont pas excellens. Peut-être y a-t-il dans le mélange de l'historique et du romanesque quelque chose d'irrémédiablement faux où notre esprit, amoureux de précision et de franchise, se trouve mal à l'aise. Mais l'objet même du roman historique est de nous présenter l'évocation d'un tableau d'histoire qui reste exact quand bien même on y mêle des personnages ou des événemens imaginaires. La valeur de ce tableau dépend de celle des renseignemens recueillis par l'auteur, comme de l'intelligence avec laquelle il les interprète. Dumas se contente de ces indications sommaires qui pour des écoliers ont bien l'air de résumer toute la science, mais qui en fait ne sont rien; le moyen âge: débauche et mystère; la cour des Valois: astuce et superstition; l'époque Louis XIII: duels et conspirations; le style Louis XV: impertinence et libertinage. Puis ce sont les Mémoires hâtivement dépouillés ou les ouvrages apocryphes pillés de bonne foi, à moins pourtant que l'imagination ne supplée à tout. On nous conte que Dumas s'étant engagé à fabriquer un roman d'Ange Pitou sur des documens qu'on devait lui fournir, il n'eut pas les documens, mais il confectionna tout de même le livre: il n'est pas douteux que l'anecdote ne soit des plus significatives. Un autre mérite du roman historique est dans les descriptions. Mais Dumas connaît trop bien le public pour ignorer que la description ennuie: c'est l'action qui intéresse et encore l'action; le lecteur n'est curieux que d'aventures, et Dumas l'en fournit à souhait. Le roman historique se vide donc de tous les élémens qui avaient élevé le genre en dignité pour retomber à l'état où on l'avait vu lors de ses plus modestes origines, entre les mains de La Calprenède lui-même, l'auteur gascon. Il redevient le roman de cape et d'épée, et il est tout prêt pour fournir à la consommation du roman-feuilleton.

Peut-être voit-on maintenant comment Dumas a pu avoir une grande influence sur les écrivains de son temps, sans être lui-même nullement un écrivain. Les qualités dont il était avec abondance pourvu sont de celles qu'on n'a aucun droit de confondre avec les qualités littéraires. Il avait le sens du théâtre qui faisait si complètement défaut à ses camarades romantiques: il l'avait à un degré

éminent; il était homme de théâtre, comme Hugo était poète, Vigny penseur, Stendhal analyste, et Mérimée dilettante. Il représente avec Scribe tout le théâtre de son temps. Mais on sait assez bien que le sens du théâtre qui consiste dans l'entente de l'agencement scénique, dans la science du raccourci et de l'effet, est un mérite spécial et qui se suffit à lui-même. Une pièce peut être excellente pourvu qu'elle remplisse les conditions particulières de la scène : le mérite littéraire, peinture des passions, humanité, observation, poésie, y est de surcroît : elle s'en passe à merveille. Le théâtre tout entier de Scribe en témoigne et nous en avons tous les jours de nouvelles preuves. Où en serait l'industrie du théâtre, et à quelle misère effroyable serait condamnée la nombreuse population qui en vit, si elle était réduite à n'exploiter que des œuvres d'écrivains ? Quel marasme et que de chômages ! Dumas avait une surprenante fertilité d'invention : drame ou roman ne le trouvent jamais à bout de ressources et à court d'expédiens. Encore faut-il dire que toutes les sortes d'invention ne sont pas de même ordre. L'invention des caractères, des sentimens, des mœurs, des couleurs, fait le moraliste, le romancier, l'historien, le poète ou le peintre. Il est une invention subalterne qui consiste à multiplier les incidens et varier leurs combinaisons : surprises, enlèvemens, escapades, duels, séquestrations, jeu de cache-cache, surprises, reconnaissances et autres machinations ténébreuses. On retrouverait ce genre d'invention dans l'œuvre de Corneille ; mais ce n'est pas par là qu'il est le grand Corneille. On le signalerait aussi bien chez Balzac, mais ce n'est pas ce que nous admirons dans *la Comédie humaine*. Reste enfin la question de forme, qui n'est pas le tout de l'art, mais qui en est une partie essentielle. Il n'y a pas d'exemple qu'une œuvre ait vécu, à qui manquait le mérite du style ; on discute sur les caractères du style, non sur l'absence de style ; de très grands écrivains écrivaient mal, mais ils écrivaient. Dumas avait à son usage une espèce de charabia où éclatent par endroits des formules qui, sans contestation possible, atteignent à une manière de sublime.

En fin de compte, et c'est ici que l'esthétique rejoint en quelque façon la morale, il faut toujours en revenir à se demander quel but un auteur a poursuivi. Dumas s'est uniquement proposé d'amuser ses contemporains : on ne songe guère à le lui reprocher : il remplissait ainsi sa destinée et l'office qui lui était propre. S'il eût voulu instruire son public, le railler, le consoler, lui donner à réfléchir, il est probable qu'il n'y eût pas réussi. Il s'est connu lui-même et, se tenant dans la mesure de ses moyens, il a fait excellemment ce qu'il pouvait

faire. Il a beaucoup amusé les gens de son temps. Notons en passant qu'il amuse beaucoup moins ceux du nôtre. Son théâtre est presque entièrement devenu injouable. On remontait assez souvent ses pièces pendant les dernières années de la vie de Dumas fils : à la reprise d'*Antony*, à l'Odéon, J.-J. Weiss fut obligé de constater que la salle s'ennuyait; la reprise d'*Henri III et sa Cour*, à la Comédie-Française, fut lamentable et ne servit qu'à faire ressortir la pauvreté de l'ouvrage. Il reste *la Tour de Nesle* qui gardera sa place sur les théâtres du boulevard, comme type de mélodrame, entre *le Bossu* et *le Courrier de Lyon*, et sur le même rang. Les romans de Dumas, qui, paraît-il, font encore prime sur le marché des livres, bénéficient de cette circonstance que les conteurs d'aujourd'hui manquent cruellement de ce fameux don d'invention, et qu'ils sont souvent ennuyeux; encore est-il bon, si l'on veut se plaire à la lecture des *Trois Mousquetaires* ou de *Monte-Cristo*, de ne pas attendre qu'on ait dépassé la quinzième année. Mais, si Dumas a été cet amuseur que nul ne se refuse à vanter en lui, c'est une gloire qui peut lui suffire sans qu'il y ait besoin d'en réclamer pour lui aucune autre. « Je te baptise carpe, » prononce dom Gorenflot, en étendant la main sur un magnifique faisan. Il est plus difficile de baptiser Dumas écrivain. Une collection des « grands écrivains français » qui l'accueille, compromet son titre. Un critique qui prend pour lui feu et flamme, y perd inutilement sa peine et dépense en vain sa fantaisie. Dumas a connu d'assez grands succès de popularité pour qu'il n'ait que faire de récolter en outre notre estime. Mais nous sommes, vis-à-vis des maîtres de notre littérature, tenus à des devoirs de respect et à des égards : ce serait y manquer que de leur imposer la compagnie de l'auteur de *la Tour de Nesle* et du père de d'Artagnan.

René Doumic.

REVUE MUSICALE

Théatre de l'Opéra : *Siegfried*, drame lyrique en trois actes, de Richard Wagner; version française d'Alfred Ernst.

Vous devez commencer à savoir que *Siegfried* est la seconde des trois journées ou des trois époques composant avec le *Rheingold*, qui leur sert de prologue, l'ensemble de la *Tétralogie*. Dans le quadruple drame de l'*Anneau du Nibelung*, *Siegfried* forme la péripétie et marque l'avènement du héros. En voici le sujet, résumé jadis par deux de nos confrères qui furent parmi les ouvriers de la première heure ; parmi les ouvriers, ou les serviteurs, et non les esclaves; parmi les plus zélés, mais les plus sages aussi.

« *La Walkyrie*, écrivaient, il y a seize ans déjà, MM. Albert Soubies et Charles Malherbe, *la Walkyrie* est un drame passionné où l'on retrouve encore, en partie, l'économie savante d'une action bien ménagée et bien suivie. Avec *Siegfried*, nous entrons dans le domaine de la poésie pure. Plus de pièce, à proprement parler, plus de composition dans le sens exact du mot; mais une simple succession de scènes familières ou grandioses, une suite d'épisodes découpés, sans aucun souci de l'intérêt dramatique, dans la féerique histoire de la jeunesse d'un héros. Médiocrement pressé d'arriver au but, l'auteur s'attarde volontiers en chemin. L'ouvrage dure plus de quatre heures et on peut le raconter en deux minutes.

« Fils de Siegmund et de Sieglinde, qui est morte en lui donnant le jour, Siegfried a été recueilli par le nain Mime, dont l'affection apparente masque une secrète pensée de convoitise. Le géant Fafner a pris la forme d'un dragon pour mieux défendre son trésor, et le rusé frère d'Alberich compte se servir du bras puissant de son fils adoptif pour reprendre au monstre l'anneau des Nibelungen.

« Doué d'une force prodigieuse, inaccessible à la peur, également habile à manier le marteau du forgeron et l'épieu du chasseur, Siegfried a grandi dans une solitude seulement troublée, à de rares intervalles, par les visites d'un voyageur mystérieux, le dieu Wotan, désireux de s'assurer par lui-même des progrès de son petit-fils.

« Un jour, le jeune héros s'empare des tronçons de l'épée brisée de Siegmund, emportés jadis, comme un gage d'espérance, par la malheureuse Sieglinde, et il se forge l'arme qui lui donnera la victoire. Voilà tout le premier acte. — Il tue le dragon Fafner et aussi le nain Mime, qui avait essayé de l'empoisonner pour s'approprier plus sûrement l'anneau fatidique. Voilà le second. — Guidé par un oiseau merveilleux, il franchit la muraille de feu élevée par le dieu Loge, réveille Brunnhilde, la délivre et se fait aimer d'elle. Voilà le troisième. — Est-il rien de plus simple et ne fallait-il pas une imagination puissante et une fertilité de ressources prodigieuse pour tirer d'une donnée si mince la plus séduisante des féeries (1)? »

« Féerie » n'est pas assez dire et de cette donnée matérielle, de ces faits insignifians et sommaires, la musique a tiré de plus humaines et souvent de plus qu'humaines beautés.

Quand *Lohengrin* fut représenté pour la première fois en Italie, — c'était, si je ne me trompe, à Bologne, — Wagner exprima, dans une lettre à M. Arrigo Boito, l'espérance et le désir de voir se fondre un jour le génie de l'Allemagne avec celui de l'Italie, l'âme de rêve avec l'âme de joie. Il souhaitait même que le chevalier du Graal pût être le héraut de ces noces mystérieuses. Elles ne se sont point accomplies. Mais, sans atteindre son but, inaccessible peut-être, c'est dans *Siegfried* que Wagner en a le plus approché. Entre toutes ses œuvres, *Siegfried*, et non pas *Lohengrin*, et non pas du tout *les Maîtres-Chanteurs*, *Siegfried* est l'œuvre de joie.

Il ne l'est, — entendons-nous bien et tout de suite, — il ne l'est que sous d'expresses et nombreuses réserves, après l'abstraction faite, en esprit au moins, car elle est impossible en réalité, de longs et mornes ennuis. Des scènes insipides et fastidieuses offusquent dans *Siegfried* les scènes rayonnantes; elles y entravent la vie allègre et l'action ailée. Trop souvent, plus souvent que dans *la Walkyrie*, cette action cesse (nous ne parlons, cela va de soi, que d'action intérieure et passionnelle). Alors commencent et durent les interminables récits, les monologues ou les dialogues désespérans. Au premier acte, c'est

(1) MM. Albert Soubies et Charles Malherbe : *l'Œuvre dramatique de Richard Wagner*, 1 vol., 1886, Fischbacher.

la scène entre Wotan et Mime. On sait que dans *Siegfried*, le Jupiter du Nord a pris le nom et le costume d'un mystérieux pèlerin (*der Wanderer*, le Voyageur). Il n'est plus un personnage agissant, mais « agi, » dominé par les événemens qu'il créait et dirigeait naguère. Il les subit désormais, surtout il les raconte et par surcroît il se les fait raconter. Son dialogue avec Mime ne consiste que dans une interrogation respective, un examen réciproque sur la métaphysique et la mythologie de la *Tétralogie*. « Mime interroge le premier : « Quelle race habite sous la terre? » Wotan répond : « Les Nibelungen. » Suit l'histoire du Nibelheim. — « Quelle race habite sur la terre? — Les Géans. » — Suit l'histoire de Fafner. — « Quelle race habite dans le ciel? — Les Dieux. » — Suit l'histoire de Wotan. A son tour le voyageur interroge (1)... » Tout cela, c'est le *Rheingold* rappelé. Plus tard, dans la première scène du troisième acte, entre le Voyageur et la déesse Erda, ce sera la *Götterdämmerung* annoncée. Qu'arrive-t-il alors? De deux choses l'une : ou nous assistions avant-hier au *Rheingold*, nous entendrons demain la *Götterdämmerung*, et nous savons et nous saurons tout cela; ou *Siegfried* seul nous est offert, et nous n'avons besoin d'en rien savoir. Tout cela, c'est l'inutile et l'encombrant appareil; c'est le poids mort sous lequel ploie *Siegfried*, et qui çà et là menace de l'écraser.

D'autres passages ne sont pas moins cruels : au second acte, la conversation d'Alberich et de Wotan, la querelle de Mime et d'Alberich, et même et surtout la rencontre héroï-comique, plutôt comique, de Siegfried et du dragon Fafner. La chose est, paraît-il, renouvelée des Grecs et de leur nome pythique. Vous n'êtes pas sans ignorer que Timosthène, entre autres, amiral de Ptolémée II Philadelphe, avait mis en musique le combat d'Apollon contre le serpent Python. Au dire de Strabon, de qui nous tenons ces détails, l'auditeur croyait assister aux préparatifs du combat, aux premiers engagemens, puis au combat lui-même ; entendre les acclamations qui suivent toute victoire et même, « tant l'imitation des instrumens était parfaite, » les derniers râles du monstre mourant. Mais la symphonie de Timosthène avait cet avantage qu'elle était purement instrumentale. Elle épargnait à l'auditeur la vue du monstre lui-même. Celui-ci, à l'Opéra comme à Bayreuth, ne saurait être qu'une machine grossière autant que ridicule, dont l'exhibition et le concours gâteraient la plus belle musique du monde. Et telle n'est pas ici la musique de Wagner. Elle ne l'est pas non plus toujours dans les scènes que nous venons de rappeler. Il y

(1) MM. Soubies et Malherbe, *op. cit.*, p. 186.

a là des longueurs qui exaspèrent et des lourdeurs qui assomment. Aussi complexe que jamais, la polyphonie s'y exerce en quelque sorte à vide, sur des sujets sans intérêt et des discours sans fin. L'ennui alors, l'ennui wagnérien, sévit de toute sa puissance. Alors on en vient à craindre, à détester les thèmes impitoyables, fût-ce les plus beaux : ceux du *Rheingold* et ceux de *la Walkyrie*, celui surtout de Wotan voyageur, celui, — sublime pourtant, — du Walhall. On se prend même à douter encore si le leitmotiv en soi ne serait pas, au lieu d'une méthode admirable et féconde, un système, un procédé et une manie. On s'avoue enfin à soi-même, en secret, que, des quatre parties du *Ring*, *Siegfried* n'est peut-être pas la moins inégale, ni la moins difficile à supporter tout entière ; mais à soi-même, je le répète, et en secret, ces choses étant de celles dont le dernier des abonnés de l'Opéra ne conviendrait plus aujourd'hui.

Voilà le Wagner haïssable ; et voici l'autre, qu'on ne saurait trop aimer. De même que le premier acte de *la Walkyrie*, le premier acte de *Siegfried* consiste dans une évolution, dans un progrès continu et splendide. Mais, au lieu de s'accomplir en deux âmes, il ne s'opère qu'en une seule. C'est un lieu commun de répéter que la musique de Wagner exprime le devenir. Elle ne l'exprime nulle part avec plus de véhémence et d'emportement qu'ici. La première partie de *Siegfried* est la paraphrase magnifique ou plutôt la mise en action, — en quelle action dramatique et de plus en plus émouvante ! — de la parole inscrite au fronton du sanctuaire apollinien : « Connais-toi toi-même. » Le héros appelé ici à se connaître étant plus qu'un homme : un fils ou petit-fils des dieux, autant et à mesure qu'il se connaît, il s'aime, et sa connaissance et son amour, affluant de partout en son âme, l'emplissent et l'enivrent d'une surhumaine et vraiment divine joie.

Cette joie, au cours du premier acte, affecte les modes les plus variés. Elle se prépare d'abord, et pour ainsi parler, elle s'essaie. Par mille nuances de rythme, de mélodie et de sonorité, fondues les unes dans les autres, elle se transforme à l'infini ; tantôt elle s'avive et s'exalte ; tantôt elle s'atténue et se contient. Si long que soit l'entretien de Siegfried et de Mime (il occupe le premier acte presque tout entier), il ne languit pas une seconde, parce que la matière psychologique ne s'y épuise jamais. Allégresse ingénue, qui va, qui vient, danse et bondit ; gaîté moqueuse, ironique, insultante même et presque cruelle ; transports héroïques et farouches ; heureux pressentimens d'un adolescent qui soupçonne, avec un trouble délicieux, les mystères qui l'entourent et ceux qui se cachent en lui ; rires, cris, soupirs, frissons,

dans tout le rôle de Siegfried, il ne manque pas un élément, pas un atome de joie.

Et quelle ombre nécessaire, mais lumineuse encore et comme souriante, le rôle de Mime oppose à tant de clarté! Quel surcroît de vie jaillit du contraste et du conflit des deux personnages! L'antithèse musicale est admirable entre les thèmes emportés et glorieux du héros, et les thèmes obscurs et retors du gnome trotte-menu, peureux et tatillon. Le motif de Mime forgeron, forgeron malhabile et impuissant, tourne comme le nain lui-même autour de Siegfried pour l'abuser et le retenir. En des pages exquises d'hypocrite tendresse, le père nourricier rappelle à l'adolescent, qui s'inquiète et qui doute, les soins prodigués à l'enfant. Avec une douceur si bien feinte qu'elle finit par nous émouvoir, le thème de l'enclume et du marteau, le thème ouvrier se change en thème berceur. Symbole tout à l'heure de pénible besogne, il le devient d'empressemens affectueux, de reproches câlins et d'amicale gronderie. En Siegfried, cependant, et autour de Siegfried, tout proteste et s'indigne contre la filiation vile à laquelle il se refuse à croire. Des lueurs traversent, éclairent tout ce qu'il chante, tout ce que l'orchestre chante avec lui, pour lui et de lui. Chaque insinuation de Mime provoque un démenti plus fort. Le dialogue s'élève et s'échauffe. Aux épisodes rêveurs, qui font comme des parenthèses ou des relâches dans l'action, d'autres succèdent, qui la précipitent. Déjà Mime a dû confesser une partie de la vérité. Siegfried sait à présent quelque chose de sa naissance, et qu'il eut un père, une mère dignes de lui. Sa mère est morte, et l'enfant lui donne quelques soupirs. Mais l'orgueil, la joie d'être un héros, le console promptement d'être un héros orphelin. « Sa jeunesse lui fait du bruit; » sa nature, son essence lui devient de plus en plus présente et sensible, et, pour se comprendre et se posséder en quelque sorte tout entier, il fuit l'odieux compagnon dont la seule vue lui répugne et s'élance dans la forêt.

Ce merveilleux premier acte est divisé par la conférence de Wotan avec Mime en deux épisodes. L'un, nous venons de le voir, a pour sujet la conquête d'une héroïque activité; l'autre, peut-être encore plus admirable, en représente l'exercice et la jouissance. La scène de la refonte du glaive est parmi les chefs-d'œuvre du premier rang. Toutes les forces de cette musique et de la musique en général concourent ici. La symphonie, d'abord, est prodigieuse de mouvement, de ferveur et de vie. A tout moment elle s'échappe et ruisselle en scherzos pareils à des torrens de joie. Et les splendeurs lyriques ne sont pas moins éblouissantes. Le chant de la forge m'en paraît être le centre ou le

foyer. Admirable est ici la mélodie : admirable de puissance et de pureté; admirable de rythme, car le rythme est peut-être, en tout cet acte, l'élément ou le facteur essentiel de la beauté; admirable de tonalité : la tonique et la dominante servant de pivot ou de charnière à la sublime chanson. Elle se divise en strophes, et cela seul flatte et ravive l'esprit classique qui ne veut pas mourir en nous. Quand Wagner brise les vieilles lois qui nous tiennent encore au cœur, nous admirons, malgré tout, le génie qui crée un idéal nouveau. Nous l'admirons peut-être davantage quand, au lieu de contredire à l'ancien idéal, il le confirme, l'accroît et le renouvelle. Sans doute, en de pareils momens, l'apport de Wagner est colossal. Il pousse, il lance une seconde strophe au-dessus de la première et la couronne de triolets de feu. Jamais surtout nul orchestre avant celui-là n'a redoublé, centuplé par un semblable effort l'énergie et la beauté de la voix. Mais cette beauté n'en est point écrasée. Classique encore une fois est l'eurythmie de ces couplets gigantesques. Une telle musique va si loin, si haut, qu'il semble qu'elle n'ait pas de bornes; on ne saurait du moins prétendre qu'elle n'a pas de bases, tant elle est appuyée et d'aplomb. Chef-d'œuvre jusqu'alors inouï, le chant de la forge n'est pas la ruine de chefs-d'œuvre déjà entendus : il en est bien plutôt la consommation et l'apothéose.

On ne sait plus que dire, et pourtant de la fin de cet acte il y aurait à dire encore. Au premier chant de la forge, un autre succède : l'idée, le mouvement, le rythme, les timbres s'y renouvellent, et le sentiment, la passion, la vie s'y accroissent. Vous n'ignorez pas à quel paroxysme arrivent certaines péroraisons de Wagner. Celle-ci compte parmi les plus entraînantes. Toutes les puissances qui s'étaient jusqu'ici déployées se rassemblent et font masse; toute la matière en fusion jaillit d'une seule coulée. La musique entière, symphonie et chant, s'aiguise et brûle comme la pointe ardente de l'épée elle-même. L'orchestre, la voix, lancent des éclairs et comme des fusées : l'une d'elles surtout, — l'un de ces *gruppetti* chers à Wagner, imprévu, mais adorable de grâce et de jeunesse, — est jetée par Siegfried brandissant le glaive, avec une élégance héroïque. Gœthe a parlé quelque part de la « tempête de l'action. » On pourrait définir la fin du premier acte de *Siegfried* : une tempête de joie.

Au second acte, quelle joie encore! apaisée et sereine, songeuse, et çà et là tempérée de mélancolie, comme était, dit-on, celle d'Apollon après la victoire ; mais cependant, mais toujours, quelle joie! Le monologue de Siegfried à l'ombre du tilleul et son dialogue avec l'oi-

seau ; cette scène ou plutôt cette suite de scènes ont dans l'opéra la même valeur que l'*andante* entre le premier *allegro* et le finale d'une sonate ou d'une symphonie. C'est la part faite, après l'action, à la méditation et à la rêverie. Jeune comme Siegfried, élevé comme lui dans l'ombre des cavernes, le Centaure de Maurice de Guérin se demandait : « Quels sont donc ces dehors mystérieux où ma mère s'emporte ? » La musique ici les révèle à Siegfried étendu sur le gazon. Wagner anime non seulement les êtres, mais les choses, fût-ce les plus humbles et les plus viles. Il y a quelques instans, la forge entière vivait. Le marteau, l'enclume et le soufflet, le feu, le fer et l'eau, les outils et la matière même du travail prenaient entre les mains du gnome une vie imparfaite et misérable, une vie surabondante et radieuse entre les mains du héros. Et maintenant la terre contre laquelle il est couché, le vent qui sèche sur son front la sueur du combat, l'arbre et l'oiseau qui chantent ensemble au-dessus de sa tête, le printemps et le matin lui parlent. Ici le souvenir de Beethoven est inévitable : je devrais dire les souvenirs, car les « Murmures de la forêt » me rappellent toujours, autant que l'*andante* de la *Symphonie pastorale*, d'autres pages moins populaires, exquises aussi, et dont l'intention d'ailleurs n'est aucunement descriptive : le premier morceau, brillant de trilles, de certaine sonate en *sol* majeur pour piano et violon. Mais c'est avec la *Scène au bord du ruisseau* qu'on ne manque jamais de comparer le *Waldweben*. Et la comparaison n'est pas absolument stérile. Elle permet de saisir quelques menues différences d'expression ou d'imitation entre la musique plus vibrante, et comme un peu plus sèche, de Wagner et celle, plus fluide, de Beethoven ; entre le bruissement de l'air et le courant de l'eau. Cela n'est pas tout. Dans l'ordre intérieur ou du sentiment, nous ne recevons pas la même impression de la musique de Wagner et de celle de Beethoven. Le héros ou plus simplement le témoin de la *Scène au bord du ruisseau* reste anonyme et tout idéal. Parce qu'il peut être chacun de nous, il n'est personne de nous. Dans le *Waldweben*, au contraire, l'effet s'accroît de la présence et de la personnalité de Siegfried, de l'*homo additus naturæ*. Nos yeux le voient et nos oreilles l'entendent. Notre intérêt dès lors s'attache à lui, notre sympathie se cristallise autour de lui. Moins générale peut-être, elle en devient plus précise et comme plus concrète, et cela fait la grande différence entre les deux modes principaux de l'art musical, entre la musique pure et la musique en quelque sorte appliquée.

Sous le tilleul où l'oiseau chante, Siegfried vraiment n'est pas seul à se reposer. Pour l'auditeur également, c'est un repos délicieux que

ces pages paisibles, où l'orchestre s'atténue et quelquefois se tait, comme pour écouter lui-même la voix par elle seule éloquente et qui sait être belle de son unique beauté. Alors la symphonie, qui règne encore, ne règne plus sans partage. Il arrive qu'elle s'efface devant le récitatif ou la mélodie, qu'elle alterne avec le chant, que tantôt elle le prépare ou le provoque et tantôt elle lui réponde. Un mot, une intonation de Siegfried suffit à nous émouvoir, le moindre détail est précieux, et le génie de Wagner, étonnant ailleurs par la complication et par la masse, étonne ici par la délicatesse et la simplicité. Quelle fin encore que cette fin du second acte ! Nous avons trouvé dans la péroraison du premier l'expression débordante et surhumaine de la joie ; en voici l'expression légère et vraiment ailée. « S'attacher au sentiment plus qu'à la peinture, » disait Beethoven, peignant un paysage aussi. Wagner a suivi le conseil et, si le chant de l'oiseau nous ravit, quand il monte, monte sans cesse, toujours plus clair et plus heureux toujours, c'est parce que la jeunesse, la vie des choses, l'âme enfin de la nature a passé dans l'âme de l'homme par la voix du petit être aérien et joyeux.

Le troisième acte, — ou du moins la dernière partie du troisième acte (le réveil de Brunnhilde et le duo d'amour), — déborde encore d'une éclatante, héroïque gaîté. « Rayonnant s'ouvre pour moi le chemin ! Oh ! me baigner dans la fournaise, y trouver enfin la fiancée ! Hoho ! Hahei ! Gai ! Gai ! A présent je me choisis un aimable compagnon ! » (1) Telles sont les paroles et les cris de Siegfried s'élançant dans le brasier. Pendant la « Traversée du feu, » sa fanfare intrépide rit et saute de joie au milieu des thèmes de la flamme. Elle compte, cette « traversée, » parmi les plus admirables mêlées wagnériennes : admirable par ce qu'elle est, admirable par ce qu'elle représente. De telles pages sont le sommet où des siècles de polyphonie semblent être venus aboutir. Un des principes essentiels de notre art, celui de la combinaison, y est porté à son comble ; une des grandes forces qui constituent la musique s'y exerce, une des grandes lois qui la gouvernent s'y accomplit.

Peu à peu la prodigieuse mêlée se démêle ; par une dégradation ravissante, la symphonie colossale se réduit à n'être plus qu'une seule voix, une ligne, un fil sonore, délicieux d'élégance, de souplesse et de pureté. Pure également et solitaire, chacune des phrases de Siegfried avant le réveil de Brunnhilde se détache en quelque sorte sur un

(1) Cité par A. Ernst dans son bel ouvrage : *l'Art de Richard Wagner* (*l'Œuvre poétique*), 1 vol., 1893 ; Plon, Nourrit et Cie.

fond de silence. Loin de couvrir la voix, c'est à peine si l'orchestre la voile, et cela donne au récitatif la beauté mystérieuse d'une forme nue et chaste à la fois. Brunnhilde enfin s'éveille, et c'est encore un des plus divins momens que le génie de Wagner ait jamais arrêtés. Il l'a même arrêté trop longtemps : non pour l'auditeur, mais pour la pauvre interprète, qui ne put égaler ni par le geste, ni par la physionomie, ni par la voix, l'ampleur et la splendeur de cette résurrection, de ce retour à la connaissance de soi-même et de l'univers.

La joie, pendant cette halte sublime, s'est amassée dans le cœur de la vierge et dans celui du héros. Elle va s'en échapper maintenant et former de l'un à l'autre un courant que Brunnhilde, effarouchée et rebelle, pourra bien détourner un instant, mais auquel elle finira par se livrer tout entière. De quels noms d'abord, de quels noms aussi admirables, aussi radieux que les notes, ne salue-t-elle pas « le héros qui rit, *Lachender Held*, » « le plaisir du monde, *Lust der Welt*, » « *Erwecker des Lebens*, l'éveilleur de la vie! » La sonorité, non seulement de la musique, mais des paroles mêmes, défie ici toute traduction. « *Erwecker*, *erweckt*, *erwacht*, » rien que ce mot allemand a quelque chose de hardi, quelque chose qui monte, qui pointe, et que les mots de notre langue : « éveiller ou réveiller » jamais n'exprimeront.

Il y a, cela va sans dire, il y a des longueurs, et terribles, dans ce duo. On les oublie quand se déroule en nappe sereine la *Siegfried-Idyll*, la cantilène de la vierge guerrière pleurant elle aussi, sur les montagnes, la virginité que l'amour, sinon la mort, va lui ravir. Mais, à la fin, l'amour est le plus fort. La vierge au regard un instant mouillé de larmes redevient tout à coup l'une de ces « vierges au beau rire » dont un de nos poètes a parlé. « O Siegfried ! J'étais à toi éternellement! O Siegfried! Je serai éternellement à toi!... Ne sens-tu pas comme mon regard te consume, comme mon bras t'enlace, comme mon sang se précipite à ta rencontre! N'as-tu point peur, Siegfried, de la vierge farouche?... ô héros enfant, adolescent sublime!... En riant il faut que je te donne mon amour; en riant je renonce à ma clairvoyance! Allons à notre perte en riant! » (1) Partout en effet, à l'orchestre, dans le chant, éclate le rire. Les thèmes de *la Walkyrie*, non plus ses thèmes de compassion, de mélancolie et d'humilité filiale, mais ses thèmes guerriers, équestres même, l'environnent de leur sauvage allégresse. Le duo s'achève dans une coda vertigineuse, dans

(1) Traduit et cité par Alfred Ernst (*l'Art de Richard Wagner*).

une sorte de « *Felicità !* », mais allemande, mais wagnérienne, mais colossale, où triomphe le principe de fureur et de folie, le principe dionysiaque dont le génie grec avait peur et que, dans le siècle qui vient de finir, le génie de Wagner a tant de fois déchaîné.

Telle est cette œuvre, où nous avons tâché de montrer que la matière ne manque ni à l'admiration ni à la patience. Plus longue et plus fatigante que le *Rheingold*, moins dramatique que *la Walkyrie* et même que la *Götterdämmerung*, elle n'a pas la terrible et sublime unité de *Tristan*. Elle n'en possède pas davantage la douloureuse, l'atroce humanité. *Siegfried* fait moins de mal que *Tristan*, et peut-être moins de bien aussi. Mais, avec *Tristan*, avec les trois autres parties de la *Tétralogie*, avec presque toutes les œuvres du maître de Bayreuth *Siegfried* a ceci de commun, qu'il oblige notre esprit et notre sentiment à se reprendre, voire à se contredire. Et de nous diviser contre nous-même et de nous déchirer ainsi, il semble depuis longtemps, — il semble au moins à nous, — que c'est le caractère particulier et comme l'effet spécifique du génie wagnérien.

Il peut arriver, à l'Académie nationale de musique, que la première ou même les premières représentations d'un opéra de Wagner soient excellentes, ou peu s'en faut. Pour *Siegfried*, il ne s'en est fallu que du rôle de Brunnhilde. Et sans doute c'est quelque chose ; mais ce n'est pas tout, et même ce n'est pas le principal. Le reste ne mérite que des louanges. M. Laffitte (Mime) a de la voix, de l'intelligence et de l'esprit. M. Delmas est parfait dans le Wotan de *Siegfried* comme dans le Wotan de la *Walkyrie*. Je me trompe : il l'est autrement, ainsi qu'il convient. Il l'est avec autant de grandeur et moins de passion, ou de lyrisme; avec autant de noblesse et plus de mélancolie; avec beaucoup plus de mérite enfin, car le rôle est plus ingrat de beaucoup.

Il n'y a pas jusqu'à l'Oiseau-prophète (M[lle] Bessie-Abott) dont le ramage ne nous ait charmé. Quel dommage seulement, les paroles ayant ici quelque importance, de n'en pas entendre une seule, et que la volatile mélodieuse ait une diction moins claire que sa voix !

L'orchestre, qui peut toujours tout ce qu'il veut et fait quelquefois tout ce qu'il peut, l'a fait cette fois-ci. Il a joué trop fort, mais, à part cela, très bien. Et nous ne parlerons pas des chœurs. Une abonnée, — wagnérienne, — de l'Opéra demandait récemment s'ils pourraient être à la hauteur de leur tâche. Elle doit savoir maintenant que, dans *Siegfried*, il n'y a pas de chœurs.

Quant à M. Jean de Reszké, revenu parmi nous après une trop longue absence, on pouvait, on devait même espérer qu'il chanterait et jouerait comme personne le rôle formidable du fils de Sieglinde et de Siegmund. Et cela n'a pas manqué. « Héros joyeux ! Héros enfant ! Éveilleur de la vie ! » Siegfried a paru digne de tout ce que Brunnhilde a pour lui de beaux noms. Une tradition, qui pourrait bien être allemande, et que les ténors allemands respectent, a fait de Siegfried « une jeune brute. » C'est plutôt comme un jeune dieu que je le comprends que je l'entends, que je le vois. Or, c'est bien l'impression de la jeunesse, et d'une jeunesse divine, qu'aux rougeurs de la forge, M. de Reszké nous donna par le chant, l'action et la physionomie. Son art semble avoir acquis encore plus de grandeur, d'aisance, de naturel et de liberté. Le chanteur, le tragédien, le comédien même, car il y a dans *Siegfried* plus d'une scène familière, se possède et se maîtrise pleinement. Par une dégradation délicate, il conduit le personnage du premier acte au second, de « la tempête de l'action » au calme, à la mélancolie du rêve. Écoutez-le chanter, au second acte, sous le tilleul, qui chante aussi : quelques-unes de ses intonations vous donneront peut-être un vague désir de larmes. Au troisième acte, quand il paraît à la cime du rocher, écoutez ses premières notes, émues et comme ravies par la solitude et le silence. Écoutez-le, sur ces mots seuls : « Éveille-toi, femme sacrée ! » moduler et modeler le son. Écoutez-le d'un bout à l'autre de son rôle : vous reconnaîtrez que jamais il n'y eut plus de pureté dans son style, une cordialité plus profonde en sa voix ; dans son talent ; enfin, plus de cette « étendue de cœur » et d'intelligence qui fait les grands artistes, et, de celui-là, le plus grand que je sache aujourd'hui.

Camille Bellaigue.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier.

Dans la quinzaine qui vient de s'écouler, nous n'avons eu que des discours. Nous nous contenterons pour aujourd'hui de signaler celui que M. Waldeck-Rousseau a prononcé, le 12 janvier, à Saint-Étienne, et dont il a voulu faire le programme, peut-être serait-il plus exact de dire le prospectus des élections prochaines. L'occasion ne nous manquera certainement pas d'y revenir. Quel qu'en ait été l'intérêt, il pâlit un peu devant l'importance plus grande encore, parce qu'elle sera plus durable, de ceux qui ont été prononcés, à Rome par M. Barrère, et à Berlin par M. de Bulow. Ces deux discours éclairent d'une vive lumière l'état politique de l'Europe et les modifications qui s'y sont produites, modifications dont M. Barrère a mis en relief, et dont M. de Bulow s'est efforcé d'atténuer un peu la gravité, sans la nier toutefois.

Ces changemens se rapportent aux relations nouvelles établies entre la France et l'Italie, et M. Barrère n'a pas parlé d'autre chose. Mais M. de Bulow, dans son discours au Reichstag, a considérablement élargi la question. A propos du rapprochement franco-italien, il a parlé de la Triple Alliance elle-même, et il a présenté sur elle quelques observations en partie inattendues, qui devaient causer dans le monde entier une assez vive impression. L'Italie fait partie de la Triple Alliance depuis assez longtemps pour avoir pu la juger d'après les avantages qu'elle en a retirés. C'est un examen que nous ne ferons pas avec elle ; il vaut mieux qu'elle le fasse toute seule ; mais nous serions surpris si, dans le calcul des profits et des pertes, elle estimait que la balance penche du premier côté. Elle a eu des raisons assez complexes d'entrer dans la Triple Alliance. La défiance, injustifiée à coup sûr, mais réelle, qu'elle éprouvait au sujet des dispositions de la France à son égard, y a été pour quelque chose. M. de Bulow a dit,

dans son discours au Reichstag, qu'à ce moment, le danger d'une grande guerre européenne était beaucoup plus à redouter qu'aujourd'hui. L'Italie a calculé à sa manière quelles pouvaient être les chances des diverses puissances en cas de conflagration générale, et elle a pris ses résolutions en conséquence. Mais la guerre n'a pas éclaté, et, comme l'a reconnu M. de Bulow, elle est maintenant plus improbable que jamais. Dès lors, les préoccupations qui devaient s'imposer aux diverses puissances ne sont plus les mêmes qu'autrefois. D'autre part, l'Italie a pu se convaincre que nos sentimens pour elle, loin d'être hostiles, étaient sincèrement amicaux. Il ne nous a rien coûté de lui en donner des preuves : la première a été la reprise entre les deux pays de relations commerciales normales.

A partir de ce moment, les malentendus ont commencé à se dissiper. Il en restait pourtant encore quelques-uns entre nous, et le plus grave de tous tenait à la crainte qu'avait l'Italie de trouver la France sur son chemin dans son expansion méditerranéenne. Ne l'y avait-elle pas rencontrée une première fois, il y a une vingtaine d'années, lorsqu'elle avait rêvé de s'établir en Tunisie et que nous l'avions gagnée de vitesse ? Ce souvenir est resté pénible pour elle, et on a pris soin, au dehors, qu'il ne sortît pas de sa mémoire. Aujourd'hui, ces événemens apparaissent dans un recul historique qui permet de les mieux juger, et l'Italie le fait avec plus d'équité. Il suffit de jeter les yeux sur une carte pour voir que la Tunisie fait géographiquement partie de l'Algérie; elle est le prolongement de la province de Constantine; toutes les montagnes qui courent parallèlement à la mer forment en quelque sorte des couloirs qui conduisent d'un pays dans l'autre, ou plutôt qui font de l'un et de l'autre un même pays. La politique de la France était donc dictée par un intérêt très puissant. Et cependant, nous avons hésité à mettre la main sur la Régence. Pourquoi ? Parce que nous prévoyions ce qui est arrivé, c'est-à-dire l'amer mécontentement de l'Italie, et que nous désirions rester en bonne intelligence avec elle. Qui nous a invités, incités, excités à passer outre et à nous établir à Tunis ? On sait parfaitement à Rome que c'est M. de Bismarck. Sa politique consistait alors, pour rapprocher plus intimement l'Italie de l'Allemagne, à la brouiller avec la France. Il avait trouvé dans la Tunisie la pomme de discorde dont il avait besoin. Au fond, il lui importait peu qu'elle fût prise par la France ou par l'Italie, pourvu qu'elle fût prise par l'une des deux. Le résultat, en effet, devait être le même au point de vue de la mésintelligence qui s'ensuivrait entre Rome et Paris. Il encourageait donc la France à s'emparer de la

Régence; et, quand il trouvait que la France n'allait pas assez vite, il encourageait l'Italie à la supplanter, ou à l'en menacer. Toutefois, ses préférences réelles étaient pour nous. Il voulait nous donner une satisfaction immédiate, et aussi une occupation qui nous absorberait longtemps. Il aimait à nous voir entrer dans la politique coloniale; il nous y poussait. Quant à l'Italie, il espérait bien, en l'inféodant à l'Allemagne, faire miroiter à ses yeux des espérances qui l'amèneraient à rester quelques années tranquille, en rongeant son frein. Telles sont, prises dans leur ensemble, les causes qui ont déterminé, il y a plus de vingt ans, les événemens tunisiens, et qui ont laissé dans l'âme italienne quelque rancune contre nous. Nous avons agi comme nous l'avons fait, parce que nous ne pouvions pas faire autrement. Mais, dès ce moment, nous avons dit à l'Italie, avec une sincérité dont elle a eu le tort de douter, que nos ambitions africaines étaient satisfaites à l'est de notre colonie, et que nous ne ferions pas un pas de plus dans cette direction. Depuis, nous avons renouvelé la même affirmation à maintes reprises : l'Italie ne nous a pas crus davantage. Enfin, dans ces derniers temps, soit que les modifications survenues dans la politique générale l'aient rendue plus confiante, soit que nous ayons trouvé le moyen de nous expliquer d'une manière plus convaincante, la lumière s'est faite dans les esprits et, cette fois, l'Italie nous a crus. Il en est résulté un changement immédiat et profond dans les rapports des deux pays : ils sont devenus, non seulement amicaux, mais cordiaux, et M. Barrère, qui a contribué pour une très grande part à cet heureux changement, a pu dire, le 1er janvier, en recevant au Palais Farnèse la colonie française de Rome, qu'entre la France et l'Italie, il n'y avait plus de questions méditerranéennes.

L'importance de cette parole n'a échappé à personne. Quant à sa parfaite exactitude, nous en avons un double garant. D'abord, M. Barrère n'est pas homme, dans une circonstance où il a dû peser tous ses mots, à en dire plus qu'il n'y en a. De plus, M. Prinetti, ministre italien des Affaires étrangères, avait fait, quelques jours auparavant, une déclaration analogue à la Chambre. Il s'était félicité, lui aussi, de la confiance absolue qui existait désormais entre les deux pays, et en avait reporté l'origine aux explications qu'ils avaient échangées sur toutes les questions méditerranéennes. Pour l'Italie, la première de ces questions est celle qui touche à la Tripolitaine. Le gouvernement français fait à ce sujet deux déclarations. Il a dit, d'abord, qu'il n'avait aucune visée sur cette province de l'empire ottoman, et, ensuite, que

son arrangement de 1899 avec l'Angleterre, pour le règlement de leurs affaires communes en Afrique, n'avait pas pour objet et n'aurait pas pour conséquence de couper les communications de la Tripolitaine avec le centre du continent. L'arrangement de 1899 nous ayant attribué, dans une certaine mesure, l'hinterland de la Tripolitaine, il ne nous serait pas très difficile de gêner, ou même d'interrompre, si nous le voulions, les communications de cette province avec le Sud. Mais nous ne le voulons pas, et la déclaration que nous en avons faite constitue à cet égard un engagement auquel nous serons fidèles.

On annonce, — et M. Barrère en a dit quelque chose dans son discours du 1er janvier, — que ces déclarations seront prochainement confirmées par M. Delcassé à la tribune du Palais-Bourbon. Il est possible qu'on demande, sur quelques points, à M. Delcassé des explications complémentaires : par exemple, si les assurances que nous avons données à l'Italie au sujet de la Tripolitaine n'ont pas eu ailleurs leur contre-partie. Elles l'ont eue sans doute et, dans une conversation avec un journaliste italien, M. Delcassé l'a déjà laissé entrevoir. Si nous nous désintéressons de ce qui peut se passer à l'est de nos possessions algériennes, il n'en est pas de même à l'Ouest. Là est le Maroc, dont il a été quelquefois, et même, à notre avis, trop souvent question dans ces derniers temps. La France doit avoir une politique au Maroc, et ce ne peut pas être une politique d'indifférence. Mais loin de nous la pensée que ce doive être une politique de conquête! Nous n'avons pas d'intérêt plus grand que le maintien du *statu quo* au Maroc. Ce ne serait que dans le cas où d'autres puissances viendraient à le troubler que nous serions bien obligés, comme autrefois pour la Régence de Tunis, de faire concurrence à leur propre initiative : et les moyens ne nous manqueraient pas pour cela. Si cette hypothèse, que nous écartons de toutes nos forces, se réalisait néanmoins, nous ne trouverions pas l'Italie sur notre chemin : elle pratiquerait envers nous la même neutralité que nous pratiquerions envers elle dans la Tripolitaine, si son expansion naturelle la poussait de ce côté. Nous aurions donc au Maroc, comme elle aurait elle-même dans la Tripolitaine, une difficulté de moins : mais il en resterait encore beaucoup à surmonter. La Tripolitaine appartient à la Porte : l'Italie aurait à s'arranger avec elle, soit par la diplomatie, soit autrement. Le Maroc est un pays indépendant, que la nature et le défaut de routes défendent contre toute invasion étrangère, et qui, s'il était l'objet d'une compétition quelconque, le serait aussitôt de plusieurs autres. Il ne

faut aucune équivoque sur notre arrangement avec l'Italie. Il ne signifie nullement que l'Italie se jettera demain sur la Tripolitaine et nous sur le Maroc. Nous n'avons, en ce qui nous concerne, aucune idée de ce genre : le maintien de la situation actuelle est certainement ce qui est le plus conforme à nos intérêts. Mais il faut tout prévoir, réfléchir à toutes les éventualités qui peuvent se produire, même contre notre gré, et arrêter nos dispositions pour n'être pas pris au dépourvu, si telle ou telle venait à se produire. Nous ne savons pas quelles sont les intentions de l'Italie; elle est maîtresse souveraine de sa politique. Il peut se faire qu'elle attende encore longtemps avant d'entreprendre quoi que ce soit de l'autre côté de la Méditerranée. Quelle est donc la portée des assurances que nous venons mutuellement d'échanger? Elles signifient que la France et l'Italie, après s'être expliquées sur leurs intérêts tels qu'elles les comprennent, ont reconnu qu'ils n'avaient rien de contradictoire, attendu qu'ils se rattachaient à des points différens et éloignés les uns des autres. La conséquence à tirer de cet examen général de la situation était qu'il n'y avait pas plus de sujets de mésintelligence entre les deux pays, et que rien ne s'opposait à ce qu'ils restassent amis. Il s'en faut de beaucoup que cette constatation soit un fait insignifiant. On avait fait croire à l'Italie qu'elle devait inévitablement trouver dans la France un ennemi ou un rival. Pendant longtemps on s'est servi pour cela de la question romaine, comme si la France républicaine pouvait avoir la moindre velléité de rétablir le pouvoir temporel du Pape! A la longue, ce prétexte s'est usé. Alors on a dit à l'Italie que, si son expansion normale l'amenait un jour à tourner ses vues vers la Tripolitaine, la France renouvellerait là ce qu'elle avait fait autrefois dans la Tunisie. La France serait inexcusable de le faire, parce qu'elle n'aurait aucune des raisons déterminantes qui l'ont fait agir il y a vingt ans. Elle ne le ferait certainement pas. Le respect qu'elle a pour les droits de la Porte, les ménagemens qu'elle observe pour les intérêts de l'Italie, suffiraient à l'en détourner. Mais il fallait le dire à cette dernière dans des termes tels qu'elle ne pût pas douter de notre bonne foi. Et c'est ce qui a été fait.

Les déclarations de M. Prinetti, renouvelées avec éclat par M. Barrère, devaient attirer l'attention de l'Europe, et surtout des gouvernemens qui font partie de la Triple Alliance. On convient que les puissances qui sont entrées avec des intentions pacifiques dans un système d'alliances déterminé conservent le droit d'entretenir ou de nouer avec toutes les autres des relations d'amitié ; et rien n'est plus naturel.

Cependant, cette liberté peut prêter à des commentaires divers, suivant la manière dont on en use ; et l'Italie en use en ce moment avec nous d'une manière qui ressemble si peu à celle d'autrefois, qu'on devait, non pas s'en alarmer, ni même s'en préoccuper, mais pourtant s'en occuper à Vienne et à Berlin. C'est ce qui est arrivé. Pendant les premiers jours, nous n'avons eu que l'opinion des journaux, et, quelque importance qu'elle pût avoir, celle des gouvernemens nous intéressait davantage. Nous avons été servis à souhait, et au delà de nos espérances, sinon de nos désirs. Dès la rentrée du Reichstag allemand, M. le comte de Bulow s'est expliqué sur l'état des alliances européennes avec une abondance de détails, et même d'images pittoresques, tout à fait propre à donner quelque satisfaction à la curiosité générale. Telle a été du moins la première impression produite par son discours : on s'est aperçu ensuite, en lisant les commentaires de la presse, que ce discours n'était pas aussi clair qu'on l'avait cru au premier moment. Pour les uns, en effet, M. de Bulow a dit que la Triple Alliance était plus solide que jamais ; et, pour les autres, que, n'ayant plus la même utilité qu'autrefois, il serait possible qu'elle n'eût pas non plus la même solidité, sans que l'Allemagne, qui peut désormais s'en passer, eût beaucoup à la regretter. Il est vrai que le chancelier de l'Empire a dit un peu le pour et le contre, laissant la pensée hésitante sur ce que sont les choses aujourd'hui et sur ce qu'elles seront demain. Il y a mis d'ailleurs une désinvolture spirituelle qui a fait rire le Reichstag tout entier. M. de Bulow est un grand humoriste ; et, s'il traite toujours sérieusement les choses sérieuses, il aime aussi à les égayer par quelques saillies, montrant par là qu'il reste supérieur à son sujet et se plaît à en jouer. « Dans une union heureuse, a-t-il dit, le mari ne doit pas se fâcher, si sa femme fait quelques tours de valse bien innocens avec un autre que lui. Le tout est qu'elle ne lui échappe pas, et elle ne lui échappera pas, s'il lui donne tout ce qu'il lui faut. »

Tous les comptes rendus constatent que ce passage du discours de M. de Bulow a provoqué une hilarité générale. Mais, plus tard, des esprits chagrins ont fait remarquer que la valse n'avait pas été toujours innocente dans ses effets, même sur des ménages qui avaient paru bons jusque-là ; et d'autres, plus pratiques encore, se sont demandé si la Triple Alliance, à supposer que l'Italie en fût l'élément féminin, lui avait donné tout ce qu'il lui fallait. Et, au fait, que lui a-t-elle donné ? Rien du tout. Voilà un pays jeune, intelligent, plein d'imagination, plein d'ambition aussi, et d'une ambition légitime. Il est entré dans la

Triple Alliance; les années se sont succédé; un *grande mortalis ævi spatium* s'est écoulé : quel avantage l'Italie a-t-elle retiré de son adhésion à un système politique qu'elle avait cru devoir être rémunérateur? Nous cherchons, nous ne trouvons pas. On a souvent répété que sa participation à la Triple Alliance l'avait obligée à augmenter ses forces militaires dans des proportions assez lourdes. M. de Bulow proteste contre cette allégation : il affirme que les contractans n'ont jamais eu à maintenir leurs forces militaires à tel ou à tel niveau déterminé. C'est un point sur lequel on est mieux fixé à Rome que nous ne pouvons l'être nous-mêmes : toutefois nous avons quelque peine à croire que M. de Bulow n'ait pas exagéré, quand il a dit que, sans la Triplice, tel pays, — et il désignait évidemment l'Italie, — se serait vu forcé de faire des efforts militaires encore plus grands, parce qu'il n'aurait pas appartenu à un groupe puissant. De sorte qu'en entrant dans la Triple Alliance, l'Italie serait entrée dans la voie des économies. En tout cas, elle n'est pas entrée dans celle des grands avantages politiques. Il ne pouvait d'ailleurs pas en être autrement, puisque, d'après la définition que M. de Bulow en donne à nouveau, la Triple Alliance « n'a pas été conclue en vue du gain : c'est seulement, a-t-il dit, une société d'assurance. » Mais l'Italie, dans le secret de sa pensée, l'avait-elle comprise autrement? Il y a, dans le discours du chancelier de l'Empire, un passage qui mérite une attention particulière : il est évidemment empreint d'une extrême franchise. C'est celui où la Triple Alliance est présentée comme une sorte de reprise et de prolongement de la Sainte Alliance d'autrefois. « Elle constitue, dit-il, la conciliation de nos succès nationaux remportés dans les années 1866 et 1870 avec les principes de stabilité qui, après les guerres napoléoniennes, ont assuré la paix de l'Europe, pendant un demi-siècle, sur la base des traités de Vienne, » Et cela est parfaitement vrai, quoiqu'on ne l'eût pas encore avoué d'une manière aussi crue. Comment ne pas admirer ici, une fois de plus, l'habileté du prince de Bismarck, qui a trouvé le moyen de faire entrer dans l'Alliance l'Autriche pour consacrer définitivement entre les mains d'autrui la possession de toutes les provinces qu'elle avait perdues, et l'Italie pour qu'elle s'interdît formellement à elle-même d'en acquérir de nouvelles. La Triple Alliance n'a pas pour objet de faire des gains! Non, certes : aussi n'avons-nous pas été étonnés d'y voir entrer les puissances qui disaient d'elles-mêmes, comme l'Allemagne, qu'elles étaient rassasiées. Que ces puissances fussent conservatrices, rien de plus naturel : mais les autres? Notre surprise a commencé lorsque nous avons vu

entrer dans l'Alliance la puissance qui, dans ce siècle, a été le plus souvent battue, le plus cruellement démembrée, c'est-à-dire l'Autriche; puis la plus jeune et la plus portée à l'espérance de toutes, celle qui a dû davantage à la Révolution, celle dont les aspirations étaient le moins réalisées, c'est-à-dire l'Italie. Il est vrai qu'on a dit à l'Italie qu'elle se donnait ainsi une garantie contre les reprises possibles de l'Autriche, et à l'Autriche qu'elles s'en assurait une contre les velléités irrédentistes de l'Italie. Tout cela se passait sous l'égide suprême de l'Allemagne, qui, n'ayant plus rien à demander ou à prendre à personne, intéressait les autres à la défense du lot qu'elle s'était adjugé. Conservation pour elle, abstinence pour les autres : c'est la merveille de l'art.

Après quelques vingt ans de Triple Alliance, l'effet poursuivi a été atteint. La prodigieuse fortune de l'Allemagne s'est trouvée définitivement consolidée. L'Autriche a pratiqué consciencieusement l'art d'accommoder les restes, et s'est résignée à devenir le fil conducteur du germanisme vers l'Orient. Quant à l'Italie, ses impatiences se sont peu à peu assoupies : il le fallait pour garantir l'intérêt supérieur de la paix, dont l'Allemagne avait besoin. Pendant ce temps, une évolution s'est faite dans la politique de la plupart des grandes puissances, évolution très importante dont M. de Bulow a parlé avec un contentement marqué. Parlant de l'origine de la Triple Alliance en 1879, lorsqu'avaient lieu les pourparlers décisifs entre le prince de Bismarck et le comte Andrassy, il a rappelé qu'il ne s'agissait à ce moment, et qu'il ne s'est encore agi pendant quelques années, que de politique européenne. « Les combinaisons d'alors ne dépassaient pas la Méditerranée. Mais aujourd'hui, a-t-il dit, la politique de toutes les grandes puissances, — et je crois qu'il n'y a jamais eu dans l'histoire une époque où il y a eu tant de grands empires existant à la fois, — consiste, si je puis m'exprimer ainsi, dans la politique du contrepoids, qui, par sa nature et sans arrangemens spéciaux, agit en vue du maintien de la paix universelle. » Ainsi le même but peut être atteint par d'autres moyens. Et pourquoi cela ? D'abord, a expliqué le chancelier de l'Empire, parce que personne désormais ne peut douter des sentimens pacifiques de l'Allemagne, et que personne, par conséquent, n'a de précautions particulières à prendre contre un esprit de conquête auquel on ne croit plus de sa part. Ensuite, parce que « la politique du monde s'étend à des points très éloignés des frontières de l'Allemagne, par exemple sur la côte nord de l'Afrique, en Perse, en Extrême-Orient. » Cette politique coloniale, qui est devenue une poli-

tique mondiale, a entraîné toutes les puissances, vieilles et jeunes, à sortir de l'orbite restreinte où elles gravitaient autrefois. Les esprits se sont appliqués à d'autres questions. Des intérêts nouveaux sont nés, et ce sont des intérêts très exigeans, auxquels il faut beaucoup sacrifier. Peut-être le prince de Bismarck avait-il prévu cela, lorsqu'il nous poussait en Tunisie, puis au Tonkin. La politique coloniale était à ses yeux un heureux dérivatif à des préoccupations qui auraient porté trop exclusivement sur la politique continentale européenne. Le cercle d'action de la plupart des puissances a démesurément grandi; et, à mesure qu'elles mettaient un prix plus élevé à des intérêts qui étaient très loin, elles en mettaient moins qu'auparavant à des intérêts qui étaient plus proches. L'âme humaine est ainsi faite qu'elle ne peut pas se passionner pour deux objets également; et, d'ailleurs, les ressources limitées dont chaque puissance dispose ne lui permettraient pas de suffire à une double, et quelquefois à une triple tâche. Les générations nouvelles se sont attachées aux intérêts avec lesquels elles-mêmes sont nées, et se sont un peu détachées de ceux qui leur étaient antérieurs. Nous assistons à cette évolution sans l'approuver toujours; mais le courant est très fort, et l'Allemagne y a cédé à son tour. Elle a fait, elle aussi, de la politique coloniale, et elle rêve d'en faire davantage encore, quand elle aura développé sa puissance maritime, déjà considérable. Que résulte-t-il pour elle de cette transformation? C'est que, comme l'a dit M. de Bulow dans une déclaration dont, en Allemagne même, on ne sait trop que penser, « si la Triple Alliance reste précieuse au plus haut degré comme garantie de la paix et en maintien du *statu quo*, outre qu'elle est un lien entre des États qui, par leur situation géographique et leurs traditions, doivent vivre en bon voisinage, elle n'est plus pour l'Allemagne une nécessité absolue. » Qu'est-ce que cela signifie, sinon que l'Allemagne a tiré aujourd'hui de la Triple Alliance le bénéfice qu'elle en espérait, et qu'elle peut désormais se passer d'elle? M. de Bulow ne l'a pas dit en termes aussi formels; toutefois, en traduisant sa pensée, nous ne la dénaturons pas. Il a trop d'esprit pour se complaire dans le splendide isolement dont parlent avec une béatitude admirative les ministres anglais; mais il se sent assez fort pour n'avoir plus rien à craindre. Les satellites de l'Allemagne ont monté la garde assez longtemps autour d'elle, pour lui permettre d'atteindre ce degré de croissance où l'on se suffit à soi-même. « Nous continuerons, a dit M. de Bulow en terminant son discours, à maintenir l'Allemagne si puissante que notre amitié puisse être précieuse à chacun, et qu'il

ne puisse être indifférent à personne d'encourir notre inimitié. »

L'avenir seul, et peut-être un avenir encore lointain, montrera ce que vaut l'optimisme officiel du chancelier de l'Empire. Nous ne croyons pas que la Triple Alliance soit sur le point de se dissoudre ; il est très probable qu'elle sera encore renouvelée ; mais elle ne conservera pas le même caractère et, s'il est permis de le dire, la même vertu. Et c'est bien parce qu'il s'en doute que M. de Bulow, philosophant sur la situation, parfois avec un sens profond des réalités, et parfois avec une sorte de dilettantisme spirituel, prend son parti de ce qu'il ne peut pas empêcher. Élève de Bismarck, il sait que les alliances, même les mieux rédigées sur le papier, n'ont pas une existence éternelle. Le grand chancelier l'a dit à maintes reprises, mais jamais peut-être avec plus de décision et de force que dans les *Pensées et Souvenirs*, Mémoires ou fragmens de Mémoires qui ont été publiés après sa mort. Il a fait lui-même, en remontant à ses origines, l'histoire de la Triple Alliance : s'il n'a pas tout dit, il a dit du moins les choses essentielles aussi bien, et avec plus d'autorité, que personne ne pourra le faire après lui. Il ne se fait aucune illusion sur ce que son œuvre conserve de contingent et de relatif. « L'observation des traités entre les grands États n'est, écrit-il, que conditionnelle, dès que « la lutte pour la vie » la met à l'épreuve. Il n'est pas de grande nation qui consente jamais à sacrifier son existence à la foi des traités, si elle est mise en demeure de choisir. Le proverbe : *Ultra posse nemo obligatur* ne peut jamais perdre ses droits par la clause d'un traité ; il est de même impossible de fixer par contrat la mesure de l'intervention et les forces exigibles pour l'exécution d'un traité, dès que l'exécuteur ne trouve plus son intérêt dans le texte qu'il a signé, ni dans l'interprétation première de ce texte. Aussi, s'il se produit des modifications dans la politique européenne et que ce nouvel état de choses fasse dépendre le salut de l'État d'une politique anti-allemande, il ne faut pas s'attendre à voir l'Autriche-Hongrie se sacrifier pour garder sa foi aux traités. » Et un peu plus loin : « C'est précisément le caractère définitif de ces obligations réciproques qui est le principal obstacle à leur stabilité. L'exemple de l'Autriche entre 1850 et 1866 m'a averti que les lettres de change politiques que l'on est tenté de tirer sur des contrats de ce genre dépassent le crédit que des États indépendans peuvent s'accorder réciproquement dans leurs opérations politiques. Je crois, pour cette raison, que l'instabilité des intérêts politiques et les dangers qu'ils portent avec eux sont la doublure dont il est indispensable de munir les contrats écrits, s'ils

doivent durer. » Ce qui veut dire que, bien qu'un contrat ait été fait pour durer, il faut s'attendre à ce que l'instabilité des intérêts politiques l'en empêche, et chercher encore ailleurs un supplément de garanties. Dans un autre passage de son livre, le prince de Bismarck dit que « déjà au siècle dernier, il était dangereux de se fier à la force inéluctable d'un texte de traité d'alliance, quand les circonstances, depuis le moment de la signature, s'étaient modifiées; » et le grand Frédéric a donné de cette vérité des preuves multiples et saisissantes; mais, aujourd'hui, il paraît que c'est pis encore, et qu'on courrait encore plus de risques à montrer trop de confiance dans les traités. Que sont-ils donc aux yeux de ces grands réalistes allemands? L'expression provisoire d'intérêts qui sont eux-mêmes passagers. Il n'est pas étonnant que, depuis qu'elle existe, les intérêts qui avaient fait naître la Triple Alliance ne soient plus les mêmes : dès lors, aucune force humaine ne peut la faire vivre conformément au modèle d'autrefois. Mais elle peut se survivre sous une forme à peu près semblable à l'ancienne, et elle se survivra en s'adaptant à des intérêts nouveaux. Ces intérêts ne sont plus pour l'Italie ce qu'ils ont été, puisque, du côté de la France, elle n'a plus ni appréhension, ni inquiétude d'aucune sorte. De franches explications les ont dissipées. « Je ne crois pas m'abuser, a dit M. Barrère le 1er janvier, en pensant que l'année qui finissait hier a tourné une page nouvelle dans les relations de la France et de l'Italie; » transformation importante quand bien même elle s'arrêterait là, mais qui a une portée plus étendue.

Nous regrettons que la place nous manque pour dire un mot de la question polonaise, dont M. le comte de Bulow a parlé aussi dans son discours : elle a soulevé un nuage, oh ! bien léger, entre l'Allemagne et l'Autriche. La première, qui traite ses Polonais très mal, en ce moment surtout, trouve mauvais que l'Autriche traite les siens trop bien. L'Autriche peut répondre qu'elle est maîtresse chez elle, et qu'au reste son système lui a réussi : il n'y a plus de question polonaise en Autriche. Nous y reviendrons. Mais il est un autre point du discours du chancelier impérial que nous ne pouvons pas passer sous silence, car il complète ce que nous avons dit maintes fois des inconvéniens que présente la méthode oratoire de M. Chamberlain. M. Chamberlain n'est pas heureux dans sa manière de traiter les puissances étrangères. On se souvient qu'il y a quelques semaines, attaquant d'ailleurs avec elle toutes les autres armées de l'Europe, il avait attribué à l'armée allemande, dans la guerre de 1870-1871, des atrocités dont l'armée

anglaise n'approcherait jamais. L'Allemagne tout entière a pris cela pour une offense intolérable, et la *Gazette de l'Allemagne du Nord* a écrit à ce sujet une phrase que nous retrouvons mot à mot dans le discours de M. de Bulow, à savoir que l'armée allemande était beaucoup trop haut placée pour être atteinte par de pareils traits. Mais le chancelier y a joint un souvenir historique, en rappelant que, dans une circonstance analogue, Frédéric II avait dit : « Laissez faire cet individu et ne vous irritez pas ; il mord sur du granit. » La presse anglaise est à son tour très émue de ce coup de boutoir, et en vérité, M. Chamberlain, M. de Bulow, les journaux anglais, les journaux allemands, ressemblent à ces héros de l'antiquité qui, avant d'en venir aux mains, déversaient les uns sur les autres des torrens d'injures. On accuse, en Angleterre, M. de Bulow « d'essuyer ses pieds sur l'uniforme du roi Édouard, » et, en Allemagne, on se plaint que M. de Bulow n'ait pas encore été assez énergique. Un autre orateur, M. Liebermann de Sonnenberg, l'a été davantage. Il a dit que M. Chamberlain était « le plus odieux polisson que la terre eût porté, » et que « l'armée anglaise se composait, en majeure partie, de bandes de brigands et d'un ramassis de voleurs. » M. de Bulow a trouvé que ce qu'il avait dit lui-même suffisait, sans qu'il y eût lieu de surenchérir, et il a prononcé quelques bonnes paroles sur les ménagemens à observer entre nations amies. Mais la presse anglaise les trouve insuffisantes, et continue de rugir.

En présence de ce spectacle, nous nous demandons si M. de Bulow a raison de croire que l'entrée de toutes les grandes puissances dans la politique coloniale est une garantie de la paix européenne. On voit se dessiner dans l'avenir le conflit de l'Angleterre et de l'Allemagne, déjà rivales à travers les mers. De là ces colères si promptes à s'émouvoir. De là ces injures, ces mots amers et violens, qui laisseront des traces. En vérité, le monde mue : et peut-être M. de Bulow ne l'a-t-il pas encore dit assez.

Francis Charmes.

Le Directeur-Gérant,

F. Brunetière.

LA CRISE EUROPÉENNE

DE 1621

II (1)

LUYNES ET LE PARTI PROTESTANT EN FRANCE

Entre le roi de France et ses sujets protestans, l'Édit de Nantes n'avait été qu'une trêve politique et un armistice militaire. Le parti était resté, au milieu du royaume, campé et en armes. Le Roi avait dû lui laisser la jouissance de cent-cinquante places de sûreté et lui assurer, lui-même, les ressources nécessaires à leur entretien.

Durant les troubles de la régence de Louis XIII, on avait bien vu que l'existence du parti protestant était une menace perpétuelle pour l'unité nationale. Il était l'allié naturel de tous les ennemis de la couronne. La royauté devait sans cesse avoir l'œil sur lui, négocier avec lui, ou lutter contre lui. Tant qu'il subsistait comme organisation politique, l'unité du royaume était irréalisable; tant qu'il subsistait comme organisation militaire, aucune entreprise de longue haleine au dehors n'était possible.

Tout le monde le savait : le Roi le savait, et ses Conseils ne cessaient de lui signaler l'entrave qu'était, pour lui, le danger toujours imminent d'une rébellion protestante. Sillery disait à l'ambassadeur de Venise qui suppliait le Roi d'intervenir dans les affaires de la Valteline : « Le mal est dans notre sang, dans nos entrailles... Le Roi dissimule autant qu'il le peut;... si Sa Ma-

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

jesté se met en marche pour aller hors de son royaume, il est certain que le roi d'Espagne fomentera davantage leur rébellion et qu'il leur donnera de l'argent pour mettre le feu à la maison. »

Les ennemis de la France le savaient mieux encore. Sous prétexte de religion, l'Angleterre se mêlait insolemment de nos affaires intérieures. Le roi Jacques, en sa qualité de successeur d'Élisabeth, était en relation constante avec les chefs du parti huguenot; il payait pension aux ministres et, si zélé royaliste qu'il fût, ce roi ne se faisait pas scrupule d'entretenir, chez son voisin, le levain de la démagogie protestante. Celle-ci, en retour, était aux pieds de ce roi étranger. A cette époque, l'idée religieuse obcurcissait l'idée de patrie : « Ces Calvinistes exaltés appartenaient à une race, comme dit un de leurs historiens, qui mettait la cause de la religion au-dessus de tout autre intérêt, et ils professaient les principes qui, depuis le milieu du XVIe siècle, poussaient les adhérens de la même religion à se porter mutuellement secours sans égard aux frontières qui séparent les États et les nationalités. »

L'Angleterre le savait; mais une puissance autrement redoutable pour la France le savait également : c'était l'Espagne. Un autre écrivain protestant, historien très averti, très perspicace et même très passionné, Levassor, dévoile l'habileté avec laquelle la Cour d'Espagne se servait de ce moyen pour affaiblir sa dangereuse rivale en Europe. « Les émissaires de la Cour de Rome et du Conseil de Madrid usaient de toute leur adresse pour allumer une guerre de religion en France... Le moyen le plus sûr d'arrêter les Français dans leur pays, c'était de faire en sorte que le Roi attaquât ses propres sujets. Dès lors, la Maison d'Autriche était en repos du côté de la France, sa plus puissante et sa plus dangereuse ennemie. » Mais ce que cet historien devrait ajouter, c'est que le parti huguenot était bien téméraire et bien fou de se faire, pour la satisfaction de ses ambitions ou de ses passions immédiates, le complice de la grande puissance catholique qui était, à la fois, l'ennemie de la France et l'auxiliaire le plus redoutable de la Papauté. Ici, le prétexte de la religion ne peut plus servir, tout au contraire. Cependant les négociations directes avec l'Espagne sont un fait constant; les papiers de La Miletière ne laissent aucun doute à ce sujet.

D'ailleurs, ce rôle redoutable, réservé au corps des protes-

tans de France, n'apparaissait à personne plus clairement qu'aux protestans eux-mêmes. L'étroite relation entre les affaires du dehors et les affaires du dedans était, pour eux, une continuelle préoccupation. Ils avaient le souci du grand combat engagé, alors, sur le vaste champ de bataille européen ; ils se seraient volontiers sacrifiés au succès général de la « Cause, » comme un corps d'armée consent à périr pour le gain de la bataille. Ils comprenaient parfaitement que, par l'intermédiaire de leur généralissime et principal homme d'État, Bouillon, leurs efforts se reliaient à l'ensemble de la lutte engagée alors en Europe ; malgré bien des méfiances à son égard, ils continuaient à le reconnaître comme leur chef, alors même qu'il ne leur disait pas tout le secret.

Bouillon était principalement en relation avec les protestans de Hollande, et c'était par là surtout que les protestans français étaient en contact avec le dehors. Les Hollandais, par l'héroïsme de la lutte engagée contre la Maison d'Espagne, étaient devenus les véritables épigones et patrons de la cause. Ils avaient, eux, si misérables et si faibles, sauté à la gorge de la Bête. Ils avaient souffert, ils avaient lutté, ils avaient vaincu : ils avaient porté le fardeau pour tous les autres. Or, dans ces longues années d'épreuves, ils étaient descendus en eux-mêmes, ils s'étaient donné une foi, formé une conscience. Ils avaient découvert, dans leur âme, ces raisons de fond qui surgissent, quand on offre sa vie pour enjeu. Parmi les meilleurs, ils apparaissaient comme les premiers ; ils avaient conquis l'autorité. C'étaient des gens de naturel grave, habitués à réfléchir et capables de mettre l'action au bout de leur résolution. Avec de telles qualités, on ébranle le monde. La Hollande a toujours été funeste aux vastes dominations.

La conduite des Provinces-Unies était donc une leçon vivante et permanente pour les protestans. Or, elles vivaient en République. Ces gens, qui avaient beaucoup réfléchi, non seulement sur leurs propres destinées, mais sur celles de leurs coreligionnaires et sur celles de l'humanité, philosophes, publicistes, hommes d'État et hommes d'épée, aboutissaient tous à la même conclusion : le gouvernement des Assemblées.

Tels étaient les enseignemens que recevaient directement, de Hollande, les huguenots du royaume de France et les protestans d'Allemagne. C'est de là que venait le mot d'ordre de la

vaste conjuration « républicaine » que le comte de Fridembourg dénonçait, en 1620, au roi de France. Il y avait déjà *quarante-deux ans* (en l'an 1578) que Bouillon, le même Bouillon, accompagné de quatorze ministres français, avait été envoyé en Allemagne, par le synode de Sainte-Foy, pour « traiter de l'union des Calvinistes et des Luthériens, qui se liait à des projets de République fédérative; » cette même politique, quarante-deux ans plus tard, — en 1620, — Bouillon, le même Bouillon, en poursuivait encore la réalisation.

Le protestantisme français suivait donc ces exemples et ces autorités : ses tendances étaient républicaines. Il ramassait, dans cette aspiration un peu vague, les sentimens d'indépendance qui, à des titres divers, gisaient au cœur des populations dévouées à la « Cause : » aristocrate et féodal avec les seigneurs et les grands, il était bourgeois et séparatiste avec les municipalités du Midi, et, avec celles de l'Ouest, il était démocrate et fédéraliste.

Tout cela se confondait en une seule et même formule : indépendance et autorité des communautés; mais cette formule était précisément contraire à l'unité du royaume et à l'autorité des rois. Levassor définit, en ces termes, la position prise, en politique, par la plus grande partie de ses coreligionnaires, vers l'année 1620 : « Ils applaudirent sottement à leurs assemblées, qui commençaient à parler au pluriel et à dire : *Nous*. Flattés de je ne sais quelle chimère de République, ces gens imaginaient qu'un corps semblable, disaient-ils, aux États-Généraux du royaume, et composé des députés de la noblesse, du clergé et du tiers-état de la Réformation, ferait infiniment mieux qu'un prince-protecteur. »

Il est vrai que, dans le protestantisme même, les esprits étaient partagés. Des hommes pondérés et rassis comprenaient que, si le parti s'élevait contre l'unité nationale et contre la royauté qui représentait alors cette unité, il périrait. Ceux-ci n'oubliaient pas qu'ils avaient été les fidèles soldats d'Henri IV; ils voulaient rester les fidèles sujets de Louis XIII; ils supputaient les ressources du parti et ne pensaient pas qu'il fût de taille à engager la lutte. Nombre d'entre eux avaient les yeux ouverts sur le danger de subordonner les intérêts du protestantisme français et de la paix française aux intérêts généraux de la « Cause » en Europe. Les grands seigneurs, les magistrats, la bourgeoisie étaient

généralement portés vers ces idées. Il est vrai qu'on les accusait d'être tièdes, achetés, corrompus; dans le Midi, on les traitait d'*escambarlats*.

Mais ces modérés voyaient se dresser contre eux, plus exigeante et plus folle à mesure que les difficultés augmentaient, la démocratie calviniste des « fous du synode, » des « Nathans, » des « loups-cerviers, » dont parle Madiane, qui s'abandonnaient à leurs violentes passions, suivaient les voies tracées par des correspondances occultes, et qui eussent fait sauter le pays et la Cause elle-même, pour ne rien abandonner des conceptions fanatiques de leurs étroits cerveaux.

La France était, ainsi, exposée à un double péril, plein d'obscurité et de contradiction : les puissances rivales, et même les puissances catholiques, suscitant chez elle les passions et soutenant, au besoin, les violences du parti protestant, et les protestans criant à la trahison, si on n'agissait pas vigoureusement, en Europe, contre ces mêmes puissances dont ils étaient, sous main, les auxiliaires, sinon les alliés. Dans les conseils du gouvernement, tout le parti espagnol et catholique criait au Roi qu'il fallait en finir avec les protestans. Le parti protestant criait au Roi qu'il fallait se ruer sur l'Espagne et en finir avec la Maison d'Autriche, quitte à se soulever dès que la guerre serait bien engagée. Entre ces deux politiques, quel parti prendre?

Il y avait de bonnes raisons pour l'un ou l'autre choix. Mais, pour ne pas choisir et mener à bien, en même temps, les deux tâches contradictoires, pour abattre la catholique Espagne, tout en contenant le parti protestant, il eût fallu autrement d'habileté, de vigueur. Il eût fallu un génie supérieur pour s'arracher aux influences particulières, les dominer, les opposer l'une à l'autre, les annuler l'une par l'autre, ou les soumettre, l'une et l'autre, au joug du bien public. Il eût fallu une autorité sans pareille pour demeurer ferme en un tel dessein, sans souci des intrigues, des oppositions, des échecs apparens ou secondaires, en se refusant même l'aide et le réconfort d'expliquer au pays le but secret vers lequel on l'eût conduit, parmi tant et de si périlleuses traverses.

Luynes n'était pas l'homme d'une telle situation, et il ne pouvait pas être l'ouvrier d'une telle œuvre. Il avait peur des événemens; les événemens le poussaient; il se laissa porter par eux. Il se décida ou plutôt il s'inclina selon ses tendances person-

nelles, selon ses intérêts particuliers, selon le calcul de sa faveur. Une fois son parti adopté, il suivit la pente jusqu'au bout. On trouve, ainsi, dans ses actes, une sorte de logique qui n'a rien de commun avec la sage ordonnance des nécessités successives et des contradictions nécessaires que plus de pénétration et de courage lui eussent apprise..

Cette double question, — unité politique à l'intérieur, et lutte contre la Maison d'Espagne au dehors, — se pose, en 1620, à propos d'une seule et même affaire dont il est facile de comprendre, maintenant, toute la gravité : il s'agit du Béarn et de la Basse-Navarre.

Jusque dans les dernières années du XVIe siècle, la Navarre avait formé un royaume d'une assez grande étendue, à cheval, en quelque sorte, sur les Pyrénées, et se développant, au Sud, dans la péninsule ibérique et, au Nord, dans les vallées qui descendent vers la Gascogne. Quand l'Espagne et la France devinrent de grands royaumes, la Navarre fut menacée par une double conquête. Cependant, l'Espagne d'Isabelle et de Ferdinand le Catholique étant la plus forte, la Navarre avait cherché un appui du côté des rois de France. Mais les rois d'Espagne avaient invoqué une bulle, plus ou moins authentique, du pape Jules II pour envahir la Navarre péninsulaire; en 1512, le duc d'Albe l'avait subjuguée pour le compte du roi Ferdinand et avait ainsi dépouillé la famille régnant en Navarre des quatre cinquièmes de ses États.

Ces populations de montagnards, filles des plus vieilles races de l'Europe, sont indépendantes et fières : en disposant de leur sort sans leur consentement, Rome les avait frappées au cœur. Aussi, quand le protestantisme s'approcha de ces contrées et qu'il s'y glissa par la fine et séduisante influence de Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, et par l'habile tactique de l'évêque d'Oloron, Gérard Roussel, il trouva le terrain tout préparé. La partie éclairée et riche de la population se donna de grand cœur. Les passions étaient si vives, qu'après une période de luttes violentes, sous le règne de Jeanne d'Albret, le calvinisme devint religion d'État. La religion catholique fut bannie; les biens ecclésiastiques furent réunis au domaine et même, en partie, vendus et dispersés. Le Béarn devint ainsi, sur les Pyrénées, la citadelle du protestantisme en pays latin et l'arc-boutant

de la Cause dans ce Midi où subsistaient encore quelques restes de l'hérésie albigeoise.

En haine de l'Espagne, la famille qui continuait à régner sur ce qui restait de la Navarre prit ses alliances en France. Henri d'Albret avait épousé Marguerite d'Angoulême. Jeanne d'Albret, leur fille, épousa Antoine de Bourbon. Or, de leur mariage, naquit cet Henri de Navarre qui fut notre Henri IV. Ainsi, par le hasard des circonstances, en trois générations, l'héritier de la Maison de Navarre devint le roi de France : il était protestant; mais il se convertit bientôt au catholicisme.

En raison de son accession à la couronne, une double question se posait : ses États pyrénéens allaient-ils être, *ipso facto*, réunis à la France? Qu'allait-il advenir des mesures qui, dans ces mêmes États, interdisaient l'exercice du culte catholique?

La double question embarrassa le Conseil, divisa les légistes et passionna les intéressés. Henri IV, habile et ingénieux comme un vrai Béarnais, s'enlisa, lui-même, dans la question du Béarn. Il ne put que la proroger par une savante tactique de concessions marchandées et de solutions provisoires. Sur la question de *souveraineté*, on reconnaissait que les terres « mouvantes de la couronne » devaient être réunies au domaine par le fait seul de l'avènement de leur maître au trône de France. Mais en était-il de même des « principautés indépendantes? » Et la Navarre, le Béarn étaient-ils « terres mouvantes » ou « principautés indépendantes? » On pouvait discuter, là-dessus, indéfiniment. En 1606, Henri IV avait réuni, par un édit spécial, le Foix, le Bigorre et plusieurs parties du Languedoc. Il avait eu, à ce moment, l'intention de faire de même pour le Béarn. Mais La Force, son lieutenant dans la province et l'un de ses plus fidèles compagnons d'armes, l'en avait dissuadé, en affirmant que ce serait provoquer une révolution dans le pays.

En ce qui concernait la question religieuse, Henri IV était pris de plus court encore. Il avait obtenu, du pape, son absolution sous la condition expresse « qu'il restituerait l'exercice de la religion catholique dans le Béarn, qu'il y nommerait, au plus tôt, des évêques catholiques et que, jusqu'à ce que leurs biens pussent être restitués aux églises, il donnerait et assignerait du sien aux deux évêques de quoi s'entretenir dignement. » Il faut bien reconnaître que, du moment où le roi Henri, roi très chrétien et fils aîné de l'Église, assurait aux protestans, par l'Édit de

Nantes, la liberté de conscience et même une situation politique privilégiée dans son royaume de France, il lui était absolument impossible de maintenir les mesures qui interdisaient l'exercice de la religion catholique dans son domaine de Béarn, où, d'ailleurs, la population catholique était, incontestablement, en majorité. Donc, sous l'instante pression de la cour de Rome et du clergé français, le roi avait, comme on disait, « rétabli la messe en Béarn, » et il avait pourvu à l'entretien des deux évêques chargés du gouvernement des deux diocèses. Mais, devant la résistance opiniâtre de ses chers Béarnais, il s'en était tenu là.

Très ennuyé de cette affaire, il faisait tête des deux côtés à la fois. Les évêques le harcelaient et ne quittaient pas la cour; le clergé de France l'admonestait. Il répondait doucement : « Vous m'avez exhorté de mon devoir; je vous exhorte du vôtre : faisons donc bien, vous et moi... Mes prédécesseurs vous ont donné des paroles; mais, moi, avec ma jaquette grise, je vous donnerai des effets. Je suis tout gris au dehors; mais je suis tout d'or au dedans. » C'était justement, comme on disait alors, « des paroles dorées. » Et, quand il s'adressait aux parlementaires qui lui reprochaient ses concessions, il leur disait, plus rudement : « Vous n'êtes pas les fils aînés de l'Église; moi, je le suis. »

En somme, il avait légué la difficulté à son successeur.

Là où le roi Henri IV avait échoué, ce n'était pas le gouvernement de Marie de Médicis qui pouvait réussir. La régente subissait notoirement les influences catholiques; elle n'avait pas les mêmes raisons que le feu roi de ménager la cause des protestans et, en particulier, des Béarnais. Les vieux ministres étaient, il est vrai, expérimentés, concilians, et, avant tout, désireux d'éviter des complications intérieures. Mais leur prudence passait pour de la faiblesse et enhardissait les violences. Au fond, il y avait impossibilité de vivre sur les données de l'Édit de Nantes. Un pays dont l'œuvre principale, la volonté tenace, était de constituer sa propre unité, ne pouvait tolérer, dans son sein, et sur la frontière, une province de fidélité douteuse, n'obéissant qu'à ses chefs particuliers, armée jusqu'aux dents et toujours prête à faire usage de ses armes. La lutte était inévitable.

Ce fut le parti protestant qui prit l'offensive. Tous les historiens sont d'accord pour reconnaître que l'assemblée de Saumur,

en 1611, fut une faute. Or, la faute se précise en ce qui concerne les affaires de Béarn : c'était là, en effet, un des points particulièrement douloureux dans un état de malaise général. Les églises de Béarn crurent qu'il était habile de s'unir, en cette occasion, au corps des Réformés de France. Leurs délégués vinrent à Saumur; ils prirent séance. L'Assemblée décida que « le Béarn, uni depuis le temps de la reine Jeanne avec les églises de France en doctrine, discipline et souffrances pour la même foi, » prendrait part à toutes les délibérations.

Mais, s'il en était ainsi, comment les mêmes Réformés de Béarn pouvaient-ils revendiquer l'autre partie de leur thèse, à savoir que le Béarn, n'étant pas réuni à la couronne de France, n'était pas soumis aux lois générales du royaume?

Les réformés se disaient *Français* dans l'offensive et *Béarnais* sur la défensive. Il eût fallu choisir. On ne manqua pas de leur reprocher une si dangereuse contradiction : « La reine fut fort piquée contre ceux de la Religion du Béarn et leur fit mander que, puisqu'ils avaient des députés à l'assemblée de Saumur, c'était sans doute qu'ils voulaient être unis aux Églises de France et que, puisque cela était, elle unirait aussi le Béarn à la France. » C'était la logique même. Il est vrai que, pour le moment, ces menaces n'eurent pas d'autre effet.

Mais la faute n'en était pas moins commise. A défaut du gouvernement, ce fut la nation elle-même qui la releva. Elle voulait être *une*. Aux États-Généraux de 1614, les trois ordres et, en particulier, le Tiers-État réclamèrent instamment la réunion du Béarn à la France : « En conséquence de Votre déclaration du mois de Juillet 1607, registrée en Votre Cour du Parlement, Votre Majesté est très humblement suppliée déclarer non seulement le royaume de Navarre et principauté de Béarn, mais aussi toutes terres souveraines qui se trouveront appartenir aux Rois lors de leur avènement à la couronne, unis inséparablement à icelle. » On sentait bien le péril de voir ces pays, frontière de l'Espagne, livrés sans défense et sans surveillance à leurs propres forces; on n'avait aucune confiance dans la fidélité d'une aristocratie locale turbulente et à demi-indépendante, et enfin, la loi salique ne s'appliquant pas en Navarre et en Béarn, on craignait, en cas de mort du Roi sans héritier direct, de voir ces pays séparés de nouveau de la France à laquelle une circonstance inespérée les avait réunis.

Toute la polémique du parti protestant, les revendications béarnaises, plus ou moins fondées en droit ou en fait, l'agitation soulevée autour de cette question par les intérêts généraux ou particuliers, tout devait se heurter à ce parti pris. Sur ce point, l'opinion, en France, était ferme comme un roc : on ferait l'Unité.

Le clergé eut l'habileté de joindre la cause du catholicisme à celle du patriotisme. Il s'empara du mouvement de l'opinion et le fit servir à ses desseins. Les violens du parti protestant, au contraire, ne voulurent pas comprendre qu'ils mettaient contre eux l'instinct national. Au fond, ils avaient le goût de la rébellion. Le vent qui venait de Hollande et d'Allemagne leur tournait la tête et leur gonflait le cœur. Un historien du temps le dit, parmi cent autres : « Ces gens se mettaient en degré de souveraineté contre le Roi; ils croient que toutes choses leur sont licites. Si le Roi fait un arrêt, ils en font un autre. Il n'y eut jamais de rébellion plus apparente. » Une fois lancés dans cette direction, ils sont perdus. Une lettre très importante et très nette, qu'un homme pondéré, s'il en fut, faisant profession de tolérance, ennemi déclaré des Jésuites, Estienne Pasquier, écrivit sur le sujet, nous donne exactement la pensée de tout ce qui avait le souci réfléchi du bien public, à cette époque : « A en parler rondement, cet État formé dans l'État est un prodige en France. C'est félonie qu'une poignée de sujets donne la loi... En ce mouvement, il ne s'agit pas du fait de religion, mais de l'obéissance... Dès l'heure que je vis qu'à l'assemblée de Saumur, ils dressèrent des Conseils en chaque province pour délibérer de leurs affaires,... je dis à plusieurs personnes de qualité de la Religion qu'ils bâtissaient une République en notre monarchie laquelle, tôt ou tard, produirait leur ruine. »

Plus on confondait l'affaire du Béarn avec la cause des réformés, plus on compromettait l'une et l'autre, et les protestans de France les confondaient avec ostentation.

Cependant, malgré les sollicitations des évêques, malgré la passion de l'opinion, malgré la tension et l'exaspération croissante de part et d'autre, le gouvernement hésitait toujours. Il sentait bien qu'il jouait une partie bien dangereuse en risquant de faire renaître les guerres de religion. Dans les derniers temps du ministère Barbin, sur un arrêt rendu par le Conseil d'État, Mangot avait préparé l'édit de réunion du Béarn à la Couronne. Au dernier moment, on avait sursis.

Le maréchal d'Ancre disparu, Marie de Médicis écartée, Luynes étant à la fois le favori et le ministre, l'alliance de celui-ci avec la maison de Montbazon et avec les Rohan avait donné quelque espoir de voir les choses s'arranger. On le savait hésitant, inquiet, amateur de combinaisons et d'arrangemens; il ne cherchait pas à se créer des ennemis; il entrait volontiers en pourparlers et ne marchandait ni les belles paroles, ni les promesses, ni même les concessions, s'il les croyait profitables à sa faveur.

Mais le parti protestant renouvelle alors et aggrave la faute de 1611. En février 1617, le bruit se répand, une fois encore, que l'intention de la Cour est de procéder à la réunion du Béarn. Aussitôt, les États de la province se rassemblent et ils protestent solennellement contre toute mesure pareille, « la constitution du Béarn ne permettant pas aux souverains le droit de toucher à la loi fondamentale, sans l'agrément des États. » La question politique est ainsi posée; mais à qui s'adresse-t-on pour trouver un secours? A l'Assemblée des Réformés de France, c'est-à-dire aux représentans d'une doctrine religieuse.

Et que font ceux-ci? Entraînés par l'éloquent et téméraire Lescun, l'Assemblée de La Rochelle décide, le 11 mars 1617, que la cause protestante fait sienne, désormais, la cause béarnaise. L'Assemblée adresse aux membres du Conseil des Églises réformées du Béarn, la communication suivante : « On prétend procéder à la réunion du royaume de Navarre et souveraineté de Béarn à la France, afin qu'étant ainsi réunis et vivans sous mêmes lois, les édits soient exécutés partout, et notamment l'Édit de Nantes qui remet les ecclésiastiques en tous biens et revenus. Or, nous avons voulu vous témoigner par celle-ci que nous nous ressentons fort intéressés en votre cause comme étant la nôtre et, qu'en cette considération, nous n'omettrons aucune chose pour faire qu'il ne soit rien changé ni altéré en votre pays et que, sous quelque prétexte que ce soit, on ne ravisse, de vos mains, ce dont vous jouissez. » Ce cartel d'union était une véritable déclaration de guerre à la royauté.

L'affaire se précisait, on le voit, sur un point particulièrement délicat : la restitution des biens ecclésiastiques confisqués au temps de Jeanne d'Albret. Or, ce fut sur ce point que le parti catholique porta, immédiatement, tout son effort. Henri IV avait pris des engagemens formels. On somma le jeune roi de les

tenir. La délibération de La Rochelle posait la question. On exerça une pression suprême sur Louis XIII. On lui prouva qu'il y allait, à la fois, de sa conscience, de son honneur et de son autorité : « L'hérésie de Calvin, lui disait-on, est une extrémité tout opposée à la religion catholique, et la République que les huguenots tâchent de former ici est une autre extrémité non moins opposée à la monarchie française. » Les plus éloquens et les plus autorisés parmi les prélats le haranguèrent; son confesseur, le jésuite Arnoux, aussi ardent que le Père Cotton était prudent, ne lui laissa pas de repos. Luynes fut mis en demeure, sa faveur n'était pas alors entièrement consolidée. Il avait encore pour rival auprès du Roi le jeune Montpouillan, fils du protestant La Force, lieutenant du roi en Béarn. Les vieux ministres, eux-mêmes, qui, pendant toute la durée de la Régence, avaient temporisé, furent ébranlés, probablement par l'exemple et la volonté de Luynes. Une insistance si universelle, arguant de l'attentat contre l'autorité souveraine, commis par l'Assemblée de La Rochelle, l'emporta, et le Conseil d'État, par un arrêt du 25 juin 1617, rendu à Fontainebleau, décida que tous les biens ayant appartenu aux ecclésiastiques du Béarn leur seraient rendus.

C'était un coup d'autorité. Pour en adoucir la rigueur et en atténuer la portée, le même arrêt décidait, très sagement, que le Roi lui-même indemniserait, sur son domaine, tous les propriétaires actuels. Sur la question d'intérêts, c'était une transaction honorable. Mais, sur la question de principe, la cause protestante avait le dessous. Le parti ne voulut pas se résigner à cet échec. Lescun était enragé de sa défaite. Il s'écriait dans une formule classique : « Si je ne puis fléchir les dieux, je soulèverai les enfers! » Dans le Béarn même, La Force, d'ordinaire plus sage, — mais irrité de la disgrâce de Montpouillan, — soufflait sur le feu. Les États de Béarn firent opposition à l'édit de mainlevée. Le commissaire du Roi, Renard, envoyé dans la province pour l'exécution de l'arrêt, est chassé ignominieusement.

Ainsi, parmi les troubles et les agitations que le parti de la Reine-Mère et le parti des grands suscitaient dans le royaume, la querelle avec les protestans s'aigrissait jusqu'à devenir un grand péril. L'année 1618 s'était passée dans ces discordes. Au début de 1619, l'Assemblée des protestans, qui siégeait en permanence, avait été transférée à La Rochelle. La paix ou la guerre

sont entre ses mains. En présence du danger imminent, tous les sages du parti se jettent en travers des violens. Ils les supplient de réfléchir encore. Bouillon, qui craint qu'un coup de tête ne trouble l'exécution de ses vastes projets, se prononce énergiquement pour la paix. Lesdiguières adresse à l'assemblée les plus sages paroles. Rohan et Soubise eux-mêmes conseillaient la patience. Duplessis-Mornay, avec sa longanimité ordinaire, négociait un compromis. Un instant, l'Assemblée de La Rochelle donna son adhésion. Mais la violence de Lescun et des Églises de Béarn rompit toutes les mesures.

Une nouvelle Assemblée, autorisée par le Roi qui voulait tenter toutes les voies de la conciliation, se réunit à Loudun, le 24 mai 1619. Lescun la domine. Elle demande le retrait de l'arrêt relatif au Béarn; elle réclame la prorogation du brevet des places de sûreté; elle rappelle la Cour à l'exécution des édits. C'est un ultimatum.

Il est très difficile de déterminer les raisons qui poussèrent le parti, malgré les avis de tous les hommes autorisés et expérimentés, à cet excès d'imprudence. On a relevé, avec raison, la scission qui s'affirmait parmi les protestans du Midi. Dans les villes, la démocratie gouvernait, se substituant à l'aristocratie et à la haute bourgeoisie. Elle était violente et sans frein, à la merci des orateurs populaires, en proie à une sorte de passion mystique qui, parfois, touchait à la folie. Des nouvelles circulaient au sujet des frères de Bohême et d'Allemagne qui souffraient pour la cause. Il fallait les secourir : Dieu combattrait pour les siens. On trouve trace de ces sentimens obscurs dans la correspondance de Lescun et dans ses conversations avec les principaux ministres : « J'ai su tout cela par Messieurs Durant et Dumoulin. Ils sont d'avis, comme aussi tous les gens de bien, qu'il faut que l'église de Béarn tienne roide la discipline contre les traîtres à l'Église... et que nous nous opposions tous vigoureusement à la ruine qu'on nous prépare par ladite mainlevée. Ils assurent que toutes les Églises de France s'y porteront très volontiers, d'autant qu'on voit bien qu'on veut nous perdre et qu'il vaut mieux qu'on nous entreprenne pendant que nous sommes encore entiers qu'après nous avoir affaiblis en divers endroits. La paix est faite en Savoie. On va faire la guerre aux protestans d'Allemagne, etc. »

Il faut suivre ces dessous si importans dans les correspon

dances secrètes des réformés entre eux, dans les récits de Bouffard de Madiane : « Les factieux, dit-il, dont le nombre excédoit celui des sages, les uns par zèle inconsidéré, les autres par espérance de profiter du trouble, prirent le frein aux dents... » Il donne le tableau de ces conférences, de ces assemblées où les pacifiques, résistant aux factieux, soutenoient « que les remèdes violens seroient funestes au parti et qu'il falloit se contenir, dans les négociations, avec modération et respect pour obtenir quelque adoucissement. » Ces « enragés, » ces « loups-garous, » il les énumère. C'est, à Montauban, Chamier, « accrédité factieux, » et Berauld, « qui ne se pesoit pas. » Dans le Haut-Languedoc, c'est Voisins et Baulx, « fusils, allumettes de guerre, instrumens très pernicieux de faction, auteurs de grands malheurs tombés sur les pauvres églises, principaux organes de leur ruine et désolation. » Il incrimine aussi, très sévèrement, le député de la noblesse, Fabas, « extrêmement intéressé dans ses affaires, » et d'une vaste ambition, qui compromit la cause dans les plus dangereuses intrigues. Un autre sage, parmi les Réformés, parle des mêmes hommes avec la même sévérité : « Je ne sais quelle conscience et religion peuvent avoir tant de pasteurs que nous avons qui, au lieu de détourner les peuples de tant d'imaginaires appréhensions qu'on leur donne sous mille faux prétextes, les y portent avec fureur. Sans ceux-là, véritablement, les gens de guerre auraient fort peu de pouvoir. Dieu veuille inspirer chacun au bien ! »

De tous les grands seigneurs du parti, un seul pousse les Églises réformées à la lutte : c'est La Force. Mais il s'agit de sa propre cause : il était furieux de la disgrâce de son fils, Montpouillan ; il craignait de perdre toute influence sur ses coreligionnaires du Béarn. Et, surtout, se tenant très exactement au courant de tout ce que tramait le parti des Grands et de la Reine-Mère, il pensait que l'autorité du Roi était affaiblie pour longtemps et qu'elle était impuissante à se faire sentir dans les lointaines Pyrénées. Il se croyait à l'abri dans ces montagnes et se voyait installé, pour des années, en vice-roi, dans son Béarn, comme Lesdiguières dans son Dauphiné.

Grande fut la surprise de tout le monde quand on apprit que le Roi avait quitté Paris à la tête d'une armée opérant contre le parti de la Reine-Mère, et qu'on reçut, coup sur coup, les nouvelles de ses rapides succès : la Normandie soumise, toutes les

places du Nord-Ouest à discrétion, les troupes du Roi grossies par celles de Bassompierre, la marche sur Angers, la bataille des Ponts-de-Cé, et, enfin, le traité de Brissac, qui rompait les mesures de la rébellion et laissait au Roi le chemin libre pour s'avancer dans le Midi.

Nous voici donc en août 1620. Le Roi quitte Brissac. Il se porte sur Poitiers à la tête de son armée victorieuse. Luynes l'accompagne. Celui-ci est embarrassé dans sa victoire. Il sent, autour de lui, le parti de la guerre qui grandit. Il est aux écoutes de ce qui se passe en Allemagne ; il appréhende le résultat de la fameuse ambassade qu'il a envoyée au secours de l'Empereur. Il reçoit de mauvaises nouvelles de la Valteline. Que faut-il faire ? Marcher sur le Midi, c'est peut-être la rupture suprême et la guerre civile. Renoncer, rentrer à Paris, c'est s'incliner devant la superbe des huguenots et laisser péricliter l'autorité du Roi.

Un moment, les Réformés du Béarn, avertis par les succès du Roi, comprennent leur erreur. Voilà qu'à Poitiers, on voit leurs délégués arriver, le 8 septembre. Ils se soumettent. Avant tout, il faut empêcher le Roi de venir, lui-même, dans la province, briser les résistances. Comme le langage est soudain changé ! « Sire, nous nous rangeons auprès de vous et vous rapportons entièrement notre intégrité et protestons à Votre Majesté que nous sommes prêts à recevoir vos commandemens, à suivre vos volontés et rendre le bien (c'est-à-dire les biens ecclésiastiques) dont nous avons joui jusqu'à présent. »

Mais alors, c'est le tour du parti catholique. Victorieux, il ne lâche pas sa proie. Condé le représente auprès du Roi. Il réclame hautement l'achèvement de la campagne par l'anéantissement des Réformés du Béarn. D'ailleurs, toutes les fortes têtes du parti sont mobilisées pour agir sur le Roi. Le nonce accourt de Paris. On sait que Bérulle exerce un ascendant particulier sur l'esprit de Louis XIII. C'est lui qui agira et parlera au nom de tous. Ce courtisan consommé est un fervent, un mystique, un voyant. Il traduit les conseils de Rome en phrases inspirées : « C'est Dieu lui-même qui invite le Roi à ne pas laisser l'œuvre inachevée ; puisque la Providence vient de remettre la paix dans le royaume et dans la maison royale, le Roi doit à Dieu, par reconnaissance, de rétablir le culte des autels et ses ministres dans un pays où l'hérésie a banni depuis soixante ans l'exercice

du culte catholique. » Le cardinal de Retz, le cardinal de La Rochefoucauld, le Père Arnoux, tous les ecclésiastiques ont un mot d'ordre, tiennent le même langage. Il y a bien la Reine-Mère et son évêque qui voudraient empêcher le voyage. Mais, battus de la veille, ils osent à peine chuchoter quelques timides objections.

Luynes cherche à lire dans les yeux du Roi les desseins de la politique française. Or, ces cavalcades pacifiques et glorieuses amusent le jeune homme que tant de têtes respectables ont d'ailleurs convaincu. On décide que l'on ira, du moins, jusqu'à Bordeaux.

Tandis que le Roi parcourt ces provinces que le protestantisme, jusque-là, traitait en maître, tandis qu'il occupe Saint-Jean-d'Angély dont il retire le gouvernement au duc de Rohan, tandis qu'il s'avance sur Blaye, et qu'il est de séjour à Bordeaux, alors même qu'il s'avance jusqu'à Polignac, sur la route du Béarn, c'est un long marchandage avec lui. La Force fait le voyage de la Cour à Pau et de Pau à la Cour, promettant toujours une soumission complète qu'il n'obtient jamais. Les exigences du Roi croissent au fur et à mesure qu'il avance, et les Béarnais pensent toujours qu'il ne viendra pas jusqu'à eux. Il quitte Bordeaux, traverse les Landes, arrive à Grenade sur les frontières du Béarn. On espère l'arrêter encore par des paroles. Le Conseil de Béarn vient le supplier de ne pas aller plus loin Mais c'est fini, maintenant. Le Roi dit : « Puisque mon Conseil de Pau a voulu me donner la peine d'aller moi-même vérifier mes Édits, j'irai et je le ferai plus amplement. » La Force insiste encore et se porte garant de l'entière soumission des Béarnais, et Louis XIII lui répond d'un mot à la Henri IV : « La Force, vous avez intérêt à ce que j'aille à Pau appuyer votre faiblesse ! »

A la délégation des Béarnais qui vient, en grand nombre, au-devant de lui, à Arzac, près de Pau, il fait connaître, sur les deux points en litige, sa pleine et irrévocable volonté : « Je n'entrerai à Pau que comme souverain du Béarn (voilà pour la question politique), et s'il y a une église pour y aller descendre (voilà pour la question religieuse). » Il fit son entrée à Pau, le 15 octobre, au milieu d'une foule silencieuse.

Les États furent convoqués pour le 19.

Mais, dès le 17, le clergé avait pris possession de l'église Saint-Martin, réouverte au culte catholique après cinquante ans.

Le même jour, le Roi se porte sur la place de Navarreins, qui est la véritable citadelle du parti réformé, en Béarn. Il l'occupe sans coup férir et remplace le vieux gouverneur, du Lau, par un royaliste ardent, ennemi juré de La Force, le baron de Poyanne.

Ces succès réitérés, ces actes de fermeté décident les habitans, qui, jusque-là, n'avaient osé se montrer. Dans les campagnes, les catholiques étaient nombreux. Ils ne contenaient plus leur joie, se sentant délivrés d'une si longue oppression : « En revenant de Navarreins, le Roi arriva à Pau, trouvant tous les chemins couverts de peuples qui lui rendaient mille grâces de son voyage et lui souhaitaient toutes sortes de prospérité en leur langage. »

Le 19, la situation politique du Béarn était définitivement réglée. Pour briser toute résistance éventuelle à main armée, « on supprime la milice des Persans, qui sont comme colonels de la milice dudit pays qui revient jusqu'au nombre de huit mille hommes armés pouvant être convoqués sans la permission du Roi. » C'est le dernier rempart de l'autonomie de la province qui s'écroule.

L'Assemblée des États fut reconstituée et les évêques et abbés y reprirent leur place ancienne et notamment la présidence des séances. La Navarre et le Béarn furent déclarés, par édits immédiatement vérifiés, unis et incorporés à la couronne de France. On créa, à Pau, un parlement ayant juridiction sur la nouvelle province. Les députés des États prêtèrent serment à genoux entre les mains du roi de France.

Messe, procession, cérémonies religieuses, fondation d'un couvent de capucins, installation d'un collège de Jésuites, la victoire fut complète et cimentée pour l'avenir. C'était deux siècles d'histoire effacés sur la terre de Jeanne d'Albret; c'était la maison de Bourbon venant elle-même, au berceau de Henri IV, désavouer l'erreur de ses ancêtres. Mais c'était aussi une nouvelle province fondue dans l'unité nationale; c'était une frontière dangereusement ouverte, soumise, désormais, à la vigilance et à la discipline royale; c'était le Béarn, huguenot et séparatiste, absorbé par la conquête française, tolérante et centralisatrice.

Le roi Louis XIII quittait Pau, et, faisant chemin à grande hâte, il rentrait à Paris, le 7 novembre, à l'improviste; il y était reçu, comme bien on pense, par l'acclamation universelle. Ce fut un beau moment pour Luynes. Il trouvait à Paris sa jeune femme

qu'il adorait, saluant, en lui, le maître, le vainqueur, l'homme heureux. Elle venait de mettre au monde un fils, l'espoir de sa race. La fortune le comblait.

Mais il était assez clairvoyant pour comprendre, lui, que ses embarras ne faisaient que commencer et que cette entreprise trop prompte et trop facile sur le Béarn devait avoir ses suites. Il connaissait la force de résistance du parti qu'il venait de provoquer. Il ne pouvait se tromper sur le levain de haine laissé dans les cœurs. Il sentait que cette grande affaire des protestans soulevée par lui, — malgré lui, — l'enveloppait et le menaçait de toutes parts.

Le 7 novembre 1620, Louis XIII rentre à Paris de la grande tournée victorieuse signalée par l'affaire des Ponts-de-Cé et par le règlement de l'affaire du Béarn. Or, c'est le 9 novembre que la bataille de la Montagne-Blanche décide du sort de l'Allemagne.

A Paris, l'ambassadeur vénitien, las des traîneries de Puisieux, se précipite, si je puis dire, sur Luynes, pour tâcher d'obtenir une décision au sujet de l'affaire de la Valteline, en suspens depuis le mois d'août.

Luynes est plus absolu que Puisieux, mais il n'est pas plus résolu. La difficulté du choix entre les deux politiques l'obsède. Sa grandeur l'élève, mais elle l'isole. Selon la belle expression de Richelieu, il ressemble « à un homme qui est en haut d'une tour. » Il sent le vide se faire et le danger s'accroître; il ne sait plus s'il doit se confier à la fortune qui l'a soutenu jusqu'ici, ou se méfier d'elle et d'un revirement soudain.

Autour de lui, tout changeait. Le Roi était changé : un peu de maturité et de confiance lui étaient venues. Il avait pris conscience d'une certaine supériorité sur son favori. Relativement, il se sentait brave et décidé, tandis qu'il voyait l'autre toujours timide et inquiet. Comme il avait pris goût aux chevauchées à travers le royaume et aux expéditions dont il ne connaissait encore que l'agrément, la faveur, pour se maintenir auprès de lui, devait se faire moins sédentaire, plus militaire et plus active. Bientôt, les oiseaux de volière n'y suffiraient plus.

Condé avait surpris habilement ce goût du Roi. Pénétrant, hardi et sans scrupules, il se faisait, de ce goût d'adolescent, un chemin vers la faveur. Cet ancien allié des huguenots était, maintenant, plus Jésuite que les Jésuites et plus catholique que

le Pape. Il jurait et sacrait, quand il s'agissait des protestans. On n'en faisait jamais assez contre eux. C'était une tactique. Condé ajoutait, par politique, à l'exaltation religieuse du parti catholique. Luynes était débordé.

Il eût bien voulu gagner du temps et laisser les affaires se débrouiller d'elles-mêmes. C'était dans sa manière, fertile en petits moyens, pauvre en résolutions. Cette méthode peut, à la rigueur, suffire, pour quelque temps, dans les affaires extérieures, qui restent secrètes et vont d'un pied boiteux. Mais les affaires intérieures sont plus pressées.

Pour se débarrasser d'abord des deux grandes questions pendantes à l'extérieur, celle d'Allemagne et celle de la Valteline, il a recours, nous l'avons dit, au procédé classique de l'envoi d'une ambassade. De nouveaux visages ne changent rien aux intérêts, ni aux situations; mais leur survenue amuse le tapis.

Cadenet, frère de Luynes, est envoyé comme ambassadeur en Angleterre. Jacques I[er] est le beau-père du Palatin battu à la Montagne-Blanche. Cadenet a pour mission de ménager, si possible, avec le roi d'Angleterre, un arrangement qui sauve le gendre et qui rétablisse les affaires d'Allemagne. Obtenir de si grands effets par le voyage d'un homme, cet homme fût-il le beau-frère d'un favori, ce serait trop facile. D'autant qu'on voudrait, en même temps, persuader au roi Jacques d'abandonner les huguenots de France. Pour le gagner, on lui offre de marier le prince de Galles, qui vient d'échouer en Espagne, avec la propre sœur de Louis XIII, Henriette de France. A cette ambassade de Cadenet, on donne une ampleur extraordinaire. Une escorte nombreuse, choisie parmi la fleur de la noblesse française, lui est attachée. Le Roi, pour lui faire honneur, l'accompagne jusqu'à Calais. Mais l'ambassadeur improvisé n'a d'autre mérit que la faveur de son frère. Il reviendra quinaud. Le roi Jacques le paye en belles paroles et en dissertations théologiques.

Pour l'affaire de la Valteline, même procédure. L'ambassadeur, de ce côté, c'est Bassompierre. On l'envoie en Espagne : il eût préféré le commandement d'une armée en Suisse. Quoi qu'il en soit, il part le 10 février 1621. Il a pour instruction de réclamer l'évacuation de la Valteline et de tâcher d'obtenir un arrangement, « Sa Majesté ayant voulu tenter toute voie amiable pour parvenir à son but,... ce que ledit sieur de Bassompierre déclarera audit roi d'Espagne et à ses principaux conseillers, en

termes *qui ne puissent être imputés à menace*, et néanmoins à une signification bien claire et précise de l'intention de Sa Majesté en cet endroit. » Luynes, comme on le voit, y mettait des formes.

Cependant, Bassompierre sera plus heureux que Cadenet. Quoique la mort du roi Philippe III ait, un instant, ralenti les négociations et modéré sa fougue diplomatique, il enlèvera d'assaut un traité en règle : c'est le *traité de Madrid*, signé le 25 avril 1621, par lequel la Cour d'Espagne s'engage à retirer ses troupes de la Valteline. Mais elle subordonne cet accord, conclu avec la France, à l'adhésion des cantons suisses et des Grisons, et Bassompierre, si fier qu'il soit de son succès, sait bien que cette clause rend la convention illusoire; il écrit à Luynes, quelques jours avant de signer : « Je ferai un traité, et je le ferai avantageux pour le service du Roi : car il est fort vrai que les gens ici ne veulent pas rompre avec la France, ains nous donner tout contentement, afin que nous leur laissions chastier à leur aise les princes d'Allemagne à qui ils en veulent maintenant;... enfin, Monsieur, je les ferai obliger par écrit. Mais, s'ils ne veulent pas payer, j'espère, par votre moyen et faveur, être un des sergens qui les ira exécuter et je serai là où je me promets de réussir mieux qu'à faire l'ambassadeur... » Et, tout de suite après la signature de l'acte, il écrivait encore : « Si on retarde l'exécution de ce traité, que nos affaires se changent et que les Espagnols puissent trouver quelque sujet de délai, *assurément ils ne restitueront pas la Valteline*; car elle leur est de grande conséquence. »

Pour un homme qui avait, dans sa poche, la promesse de restitution, c'était une foi bien mince dans les engagemens qu'il avait obtenus. Il est vrai qu'il ajoute immédiatement, avec un grand bon sens : « Cela m'oblige *à vous donner l'avis de retarder pour quelques mois votre dessein de la guerre huguenote*, jusqu'à ce que les Grisons soient en possession, et puis, ayant gagné notre procès en la Valteline, nous en ferions, tout à loisir, payer les espèces aux huguenots rebelles de qui il faut châtier l'insolence. »

La « guerre huguenote, » c'était toujours là l'enclouure. Et, en effet, à l'intérieur, les événemens se précipitaient ; mais Luynes prenait la voie contraire à celle que les hommes qui voyaient la France du dehors lui conseillaient. C'était le moment

où nos ambassadeurs à Vienne, le Duc d'Angoulême, Béthune et Chateauneuf, le suppliaient de faire volte-face et de s'arranger avec les protestans de France pour conserver toute sa liberté d'action en Allemagne. Bassompierre, on le voit, tenait le même langage. Or, Luynes, au même moment, disait aux ambassadeurs vénitiens qui le harcelaient, au sujet de la Valteline : « Laissez-moi un peu manœuvrer tout seul dans cette affaire, et, de grâce, n'en parlez à personne d'autre. Nous cachons en nous des choses d'importance ; » et, comme ses interlocuteurs le pressaient, il ajoute, à leur grande surprise : « Les choses que nous cachons en nous regardent moins l'Italie qu'elles ne concernent ce royaume ; je vais vous le dire, mais, je vous en prie, gardez cela pour vous : nous finirons par nous débarrasser des affaires domestiques et de contenir les huguenots ; *après cela*, on se mettra rigoureusement aux affaires du dehors. » C'était, justement, le contre-pied de ce qu'attendaient les ambassadeurs.

Il est vrai que les protestans avaient fait, de leur côté, tout ce qu'il fallait pour lui forcer la main. Le Roi n'avait pas quitté le Béarn, qu'ils avaient, derrière lui, décidé de réunir une assemblée à La Rochelle pour pourvoir aux intérêts du parti. Une déclaration royale du 22 octobre défendit cette assemblée. On passa outre. C'était déjà la désobéissance : ce fut bientôt la rébellion. A Montauban, on expulse les catholiques de la ville. Dans le Béarn, on fait une tentative pour reprendre Navarreins. L'Assemblée « illicite » se réunit à La Rochelle, le 25 décembre 1620. La municipalité la reçoit, malgré l'ordre formel du Roi. Elle est composée de soixante-cinq membres, représentant toutes les provinces de France où il y avait des protestans.

L'Assemblée prend, dès le début, l'attitude d'un Comité de salut public. On décide que les votes auront lieu par têtes et non par provinces ; on déclare que les députés ne pourront voter que conformément aux instructions qu'ils ont reçues de leurs églises respectives : c'était donc une sorte de mandat impératif et la haute direction remise aux violens des démocraties communales ; enfin, on décide que le bureau serait renouvelé tous les trois mois. Toutes ces mesures affirmaient la prépondérance de l'élément démocratique et des ministres. C'était déjà un gouvernement qui se constituait.

Le 4 janvier, l'Assemblée ordonna à MM. de Chandollan, de Sully et du Plessis de prendre toutes les mesures nécessaires

pour la conservation des places les plus exposées, Marans, Jargeau, Saumur et Sancerre ; le 8, on étendit la mesure à toutes les places de sûreté : on en était, maintenant, à une sorte de mobilisation générale des forces du parti. Le 13 janvier, on décida la constitution d'un fonds destiné à subvenir aux besoins les plus pressans ; le 19, l'Assemblée désigna six de ses membres pour assister « au conseil extraordinaire établi près le maire de La Rochelle, afin d'aviser aux affaires les plus importantes ; » enfin, dans les derniers jours du mois de février, les hostilités furent ouvertes par l'enlèvement, de vive force, de la ville de Privas. Le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, et le duc de Ventadour, lieutenant du roi, font, sur l'ordre de la Cour, de vains efforts pour reprendre la place.

Cependant, dans le sein même du parti, tout ce qui réfléchissait était effrayé des conséquences d'une nouvelle guerre. Le désaccord qui s'était produit au sujet des affaires du Béarn se renouvelait, en s'aggravant. A l'exception de La Force, tous les grands seigneurs protestans conseillaient à l'Assemblée de se dissoudre, pour obéir aux ordres du Roi. Quelques-uns d'entre eux s'étaient même réunis à Niort : ils voulaient se consulter et donner plus de poids, par leur action commune, à leurs conseils pacifiques. Bouillon faisait savoir qu'il se séparerait du parti, si on poussait les choses à l'extrême; La Trémoille, Châtillon ne laissaient aucun doute sur leur intention d'abandonner leurs coreligionnaires, si la guerre éclatait. Lesdiguières écrivait, le 1er février, à l'assemblée de La Rochelle, une lettre qui était le bon sens même : « Quant aux occasions de vos assemblées, elles sont si petites qu'elles me paraissent fort peu... Je presse votre séparation, parce que, sans elle, je me vois avec déplaisir privé du moyen de vous aider et recourir auprès du Roi. » Rohan écrivait encore, le 21 février : « Pour moi, je m'emploierai jusqu'au bout, pour apaiser les choses. » Duplessis-Mornay négociait désespérément.

Il semble bien que l'Assemblée elle-même serait entrée volontiers dans les voies pacifiques. Mais, à ce moment, elle délibérait sous la menace. L'émeute était à ses portes. La commune, ou, pour être plus exact, la populace de La Rochelle s'était emparée de la direction effective de la Cause. Le 27 février, la foule avait envahi l'Assemblée et lui avait enjoint de rejeter toute proposition d'accommodement,

Peut-être, malgré tout, l'Assemblée eût-elle hésité encore à en venir à la guerre déclarée, si elle n'eût rencontré, dès lors, le concours d'un homme dont les ambitions secrètes et le haut mérite allaient prolonger et illustrer l'agonie du parti expirant, Henri de Rohan. Si la Cause eût pu être sauvée, c'est par cette main qu'elle l'eût été.

Rohan est un héros admirablement représentatif. Il possède, au plus haut degré, toutes les qualités et les vertus du protestantisme français : mœurs pures, intelligence claire, esprit appliqué, volonté réfléchie et obstinée, instruction étendue. Il avait de l'amertume, du pessimisme, et même une certaine bizarrerie, qu'il tenait de sa mère, Catherine de Parthenay, et qui n'est pas rare, parmi les membres de cette fière minorité. Il parlait peu, mais avec une chaleur concentrée ; il écrivait beaucoup et bien. Il se contrôlait sans cesse, se contenait, savait se faire obéir, savait plier au besoin, ayant, d'ailleurs, sous ses façons froides, un goût vif pour l'acclamation et la popularité. Au physique, c'était « un homme de taille moyenne, fort droit, bien proportionné, plus brun que blanc, les yeux vifs et perçans, le nez aquilin, extrêmement chauve, fort, agile, dispos et adroit à tous les exercices du corps. » Il était d'un tempérament froid et de complexité peu amoureuse ; il n'était pas heureux en ménage, sa femme, Marguerite de Béthune, fille du vieux Sully, étant d'un tempérament tout différent du sien.

Dans l'action, il était prompt, vif, lucide, toujours maître de lui. Même aujourd'hui, il est difficile de lire les pages excellentes qu'il a laissées sans être séduit par l'éclat de cette belle intelligence, adouci par l'ombre du malheur et du désenchantement. Écrivain militaire excellent, la théorie, chez lui, dépassait peut-être encore la pratique. L'ensemble de ses qualités et la curieuse contexture de sa vie en font une des physionomies les plus frappantes de notre histoire. Il serait le César de la cause protestante, si on pouvait s'imaginer un César huguenot.

Son habileté à cacher ses ambitions sous le voile des doctrines et des principes était si grande, qu'on recherche encore aujourd'hui les motifs qui le décidèrent à faire bande à part parmi les autres chefs protestans et à précipiter son parti dans la lutte suprême où il devait périr. Sa formule, à lui, était « qu'il était décidé à défendre toujours les saintes résolutions de l'Assemblée ; » mais ce sont les ambitions les plus dangereuses que

celles qui savent prendre le courant des passions populaires. On a dit qu'il n'avait fait qu'obéir à l'appel de sa conscience et de sa foi; mais il s'agissait de politique beaucoup plus que de religion, et il avait montré, notamment lors de la faveur du maréchal d'Ancre et dans les premiers temps de celle de Luynes, qu'il avait assez de souplesse dans l'esprit pour savoir s'accommoder aux circonstances.

Il avait, il est vrai, hérité de ses ancêtres, les d'Albret, et de sa mère, Catherine de Parthenay, quelque chose de cette roideur qui se rencontre dans la fière devise des Rohan; il avait été élevé par un ministre intraitable, un « front d'airain, » Durant de Hautefontaine; son frère, le téméraire Soubise, exerçait sur lui une grande influence et l'entraîna souvent; on peut admettre, enfin, qu'au moment où tous les héros des grandes guerres du XVIe siècle, les Bouillon, les Lesdiguières, les Sully, vieillissaient ou se dérobaient, il fut séduit par la perspective de jouer un rôle digne de ses capacités et de son génie militaire; mais il ne me paraît pas possible de négliger entièrement une considération qu'il dut rouler longtemps dans ses pensées secrètes.

Il savait, lui, que, par sa grand'mère, Isabel d'Albret, fille de Jean d'Albret, roi de Navarre, il était héritier de la couronne de Navarre et de Béarn, au cas où les enfans de Henri IV viendraient à disparaître sans postérité. Or, Louis XIII n'avait pas d'enfant. La réunion du Béarn et de la Navarre au domaine inaliénable des rois de France le lésait donc directement. A ces époques où l'hérédité causait la souveraineté, les questions successorales étaient d'un intérêt dominant. On avait vu les Bourbons réclamer et obtenir légitimement, après quatre siècles, le trône de Saint-Louis... Le sort du Béarn et de la Navarre étant réglé par un acte de l'autorité royale, Rohan se tut; mais il agit.

Luynes le connaissait bien; car il était son allié, et ils avaient d'abord marché ensemble, accordant leurs ambitions. Aussi l'inquiétude du favori dut s'émouvoir, quand il sut qu'il aurait à faire à un tel adversaire. Mais les événemens étaient plus forts que sa volonté: on ne pouvait laisser sans réponse les exigences et les menaces du parti protestant. Le parti catholique, excité par Rome, qui appréhendait une intervention armée de la France en Allemagne ou dans la Valteline, soufflait sur le feu. Dans le conseil, Condé, les cardinaux le confesseur, les ministres, tout

le monde, excepté le président Jeannin, criait que la situation était intolérable et qu'il fallait en finir. C'était des railleries sanglantes sur l'irrésolution et le manque de courage du favori.

Il fallait donc se résigner à la guerre.

Mais alors, ceux qui la conduiraient seraient bientôt les maîtres de l'esprit du Roi. En chevauchant auprès de lui, quelque Condé ou quelque Bassompierre se glisserait, par les périls partagés, à la faveur. Luynes agitait en lui-même cet autre problème, le plus grave de tous à ses yeux : il connaissait Louis XIII et savait qu'il ne fallait pas le quitter d'un pas, sous peine de le perdre.

C'est alors qu'une idée, vaguement entrevue, se précisa en son esprit, celle de se faire nommer connétable : la fonction était vacante depuis la mort du connétable de Montmorency, en 1614. Ainsi, il parait à tout. Il satisfaisait une ambition suprême; il restait maître de la paix et de la guerre; il accompagnait le Roi aux camps, si les hostilités venaient à éclater; enfin, il croyait tout dominer du jour où il aurait accaparé tout. Pour que personne ne fût plus fort que lui dans le royaume, il crut habile, comme le dit bientôt Louis XIII, lui-même, de « faire le roi. »

Le voilà donc, le 2 avril 1621, armé de cette épée de connétable, le plus noble insigne de la puissance dans une monarchie militaire; le voilà chargé de ce fardeau, accablé de cette suprême responsabilité, devant la France, surprise qu'on puisse commander les armées, sans aucun service sur le champ de bataille.

Maintenant, il décide de tout, et il hésite encore. Le Roi, dans ce même moment, quitte Paris pour se rendre à Fontainebleau. On dit qu'il va se mettre à la tête de son armée, et l'on ne sait pas encore si c'est pour aller, en Poitou, faire la guerre aux huguenots, ou si c'est pour marcher, par Lyon, droit sur les Alpes pour porter secours aux Grisons.

Luynes dispose donc, encore une fois, du sort de l'Europe. Mais on dirait qu'une destinée supérieure arrange, à ce moment, les péripéties haletantes du drame.

Luynes, qui croit encore à la paix, se laisse arracher, l'une après l'autre, les résolutions qui rendent la guerre inévitable. Le 12 avril, le Roi fait vérifier, au Parlement, l'édit de vente de 400 000 livres de rentes sur les gabelles, en fondant la nécessité

de cet acte sur la résolution de faire la guerre « contre les rebelles du dehors et du dedans. » Montmorency, à la suite de l'affaire de Privas, met le siège devant Vallon en Vivarais. A Tours, le temple est ruiné et des huguenots massacrés; le député des Églises, Favas, a soumis au Roi, dès le 24 mars, les demandes dernières du parti, comme une sorte d'ultimatum. Le Roi ne peut plus reculer. Il refuse de répondre au cahier tant que l'Assemblée, obéissant à ses ordres, ne se sera pas dissoute. Un conseil, tenu à Fontainebleau, le 17 avril, opine pour la guerre. On décide de rassembler une armée de 40 000 hommes de pied et de 6 000 chevaux.

Cependant, le Roi hésiterait peut-être encore à prendre les armes, par crainte des complications extérieures. Mais c'est l'heure où le Conseil d'Espagne, avec une habileté consommée, fait la concession apparente du traité de Madrid (15 avril).

Est-ce donc la main de la diplomatie espagnole, experte à ce double jeu, est-ce plutôt la main des protestans d'Allemagne que l'on retrouve dans les exigences croissantes des protestans de France? Quoi qu'il en soit, de leur côté, ils marchent vers l'abîme avec un aveuglement effroyable. Le 12 avril, l'Assemblée de La Rochelle charge neuf de ses membres, choisis parmi les plus violens, de travailler à « l'ordre général, » c'est-à-dire, selon le vocabulaire du temps, au plan de campagne. Et c'est cet « ordre général, » voté le 10 mai, qui contient la fameuse division de la France en huit départemens ou huit cercles, et qui organise le pays tout entier en une sorte de confédération politique et militaire, debout en face de la royauté.

L'Assemblée générale est constituée souveraine. Elle décide de la paix et de la guerre, donne des commissions pour lever des troupes, nomme le général en chef et les officiers, décide la levée d'auxiliaires étrangers, perçoit les deniers royaux, gère et administre, avec l'aide des conseils provinciaux, les provinces arrachées à l'autorité du prince. C'est, pour le temps de guerre du moins, une sorte de proclamation d'indépendance politique.

L'Assemblée scellait ses actes d'un sceau à ses armes. Elle fondait, comme les catholiques le lui ont tant reproché, « la République des Prétendus Réformés, » ou, plus exactement, selon la parole de Richelieu, elle constituait *un État dans l'État*.

Ce fut comme un cri de rage par toute la France, quand on apprit que l'unité du royaume était, une fois encore, compro-

mise. Jusque dans le parti protestant, il y eut une heure de terrible angoisse. La portée d'un tel acte n'échappait à personne. C'était la guerre civile, au moment où la France avait besoin de toutes ses forces pour agir au dehors.

Mais le sort en était jeté. Personne n'était plus maître des événemens. Le 1er mai, le Roi quitte Fontainebleau et se met en route pour aller prendre, à Orléans, le commandement de son armée. Le 27 mai, par une déclaration datée de Niort et enregistrée le 27 juin, à Paris, il déclare tous ceux de ses sujets qui se joindront à l'Assemblée de La Rochelle, criminels de lèse-majesté au premier chef, et il ordonne de prendre contre eux les mesures d'exécution accoutumées en tel cas; il enjoint à ses sujets, de quelque qualité qu'ils fussent, « aux villes et communautés faisant profession de la Religion Réformée, de comparaître en personne ou par délégués devant les juges royaux pour désavouer l'Assemblée de La Rochelle, ainsi que toutes autres et jurer d'aider le Roi contre elles. »

C'est la guerre, la plus affreuse de toutes, la plus inattendue, la plus absurde et, de part et d'autre, la moins préparée. Au moment où le sort de l'Europe dépend de la France, la France, en proie à quelque fureur obscure, se déchire de ses propres mains.

GABRIEL HANOTAUX.

JALOUSE

I

La cloche avait sonné, la vapeur sifflait déjà, quand une jeune femme, remontant le quai d'un pas pressé, atteignit le petit bateau qui fait plusieurs fois par jour le service de Lorient au Port-Louis. Elle s'y jeta si imprudemment, à l'instant même où l'on relevait la passerelle, qu'un portefaix qui la précédait, sa valise à la main, lui saisit rudement le bras en l'engageant à prendre garde.

— Un peu plus, dit-il, vous étiez dans l'eau.

D'un mouvement d'épaules, elle parut répondre : — Qu'importe !

Puis, haletante, elle s'affaissa sur le banc, sans tenir compte de la pluie fine qui tombait lente et serrée, comme elle tombe si souvent sur les côtes de Bretagne. Il était temps ! Un prêtre, à côté d'elle, en fit la remarque.

— Vous voilà donc de retour, madame Magorrec ? ajouta-t-il, dès qu'il l'eut reconnue à travers ses lunettes.

C'était un petit homme trapu dont la forte tête se hérissait, sous un chapeau à larges ailes, de cheveux gris, abondans et rudes. Debout sur le pont, une main à son chapeau pour l'empêcher de s'envoler, il reprit :

— Cette fois, — en appuyant sur les mots, — cette fois, vous ne vous êtes pas attardée là-bas. Avez-vous fait bon voyage, madame Magorrec ?

— Très bon, répondit-elle avec un étrange sourire.

— Vous semblez fatiguée, pourtant ?

— Oh ! l'ennui d'une longue route...

— Il est vrai que les changemens de train allongent le trajet.

— Quels changemens de train?

— Mais n'avez-vous pas changé à Rennes, et puis à...

— C'est vrai.... où avais-je la tête !

— Vous venez directement de la gare?

— Oui, c'est-à-dire, non... Je me suis arrêtée assez longtemps en ville chez ma couturière.

— Tout de suite?... Au débarqué?... Oh ! les dames, les dames! ricana le bon curé avec une dédaigneuse indulgence. La toilette est toujours leur premier souci. Je me disais en effet que cette heure n'était pas celle du train de...

Comme impatiente de détourner la conversation, Mme Magorrec l'interrompit; elle demanda si, en son absence, il avait vu sa belle-sœur.

— Non, le temps m'a manqué, j'ai eu des affaires pardessus la tête. Mais j'espère que vous n'avez, elle et vous, que de bonnes nouvelles de Magorrec. Son retour est prochain, n'est-ce pas?

— Très prochain, répondit la passagère, dont le visage pâle se couvrit d'une rougeur inexpliquée.

— Combien vous devez être contente !... Quand on pense qu'il ne devait faire qu'une petite promenade aux Antilles, de cinq ou six mois tout au plus! Ne croirait-on pas que le diable s'est amusé à séparer si longtemps deux nouveaux mariés? Enfin, c'est un assez bon diable, car ces voyages-là, où un chargement en amène un autre, rapportent de gros bénéfices. A cause de quoi sans doute le capitaine en a pris son parti. On devient ambitieux quand on a femme et... — Il s'interrompit avec un gros rire. — Excusez, j'allais dire femme et enfans. Cela viendra, s'il plaît à Dieu, de beaux gars solides comme leur père; je vous en souhaite beaucoup, ma chère dame.

— Oh! rien ne presse, répondit Rose Magorrec, sans savoir ce qu'elle disait.

Chacune des paroles du prêtre la blessait à la façon d'une injure directe.

« Pourtant, se disait-elle, il ne peut deviner. »

M. le doyen parut un peu scandalisé. Cette « quasi Parisienne » importée au Port-Louis par son ami Pierre Magorrec, qui aurait dû mieux choisir, le scandalisait assez souvent. Elle était médiocrement dévote, grande liseuse de romans, trop paresseuse pour assister dans la semaine à la messe de six heures, comme le faisait, même l'hiver, sa belle-sœur, Anne-Marie, moins jeune cependant. Toute la belle saison, elle avait été hors de chez elle à se distraire. Était-ce convenable? Une épouse de marin est tenue, en l'absence de l'homme, de garder la maison. Mais, après tout, si Magorrec le trouvait bon, il n'y avait rien à dire, sauf que la fermeté qu'il montrait à son bord lui manquait par trop à l'égard de sa femme.

La pluie redoublait. Le doyen engagea Mme Magorrec à descendre dans la cabine.

— J'y vais moi-même, dit-il, lire mon bréviaire.

Il ne lui parlerait donc plus! Il la laisserait tranquille! Dans cet espoir, elle posait le pied sur la petite échelle, mais tout à coup elle se ravisa, craignant de rencontrer quelque importun de sa connaissance qui reprendrait la série des questions importunes.

— Je préfère rester encore un peu à l'air, dit-elle.

— Mais vous serez trempée !

— Ma pelisse est épaisse.

Elle en ramena le capuchon sur sa tête et, blottie dans un coin, affecta de regarder, effacés à demi dans l'humidité grise, la ligne sévère des murs de l'Arsenal et les deux grands pavillons jadis construits par la Compagnie des Indes, et les jardins qui entourent l'hôpital militaire, et les casernes dont font partie trois frégates à l'ancre qui logent dans leurs flancs, avec des écoles spéciales pour le gréement et le canonnage, près de deux mille marins. Mais tous ces détails, brouillés et ruisselans, d'un panorama familier qu'elle haïssait, Mme Magorrec, en réalité, ne les voyait pas. Les tableaux rapides qui, en ce moment, défilaient devant ses yeux étaient ceux du passé : les élégances cosmopolites de Dinard, ses falaises couronnées de villas, le jeu de tennis où, pour la première fois, elle avait jadis rencontré Ralph Lovell, si charmant dans ses vêtemens souples de flanelle blanche qu'on l'eût pris pour une belle fille déguisée; ce *flirt* auquel il s'était dérobé brusquement alors qu'elle avait le cœur pris à tout jamais; le mariage de raison, de dépit plutôt, qui s'en était suivi

pour elle; la reprise coupable, au cours de l'été précédent, des amours interrompues; les conséquences si graves qui allaient la livrer pieds et poings liés à la rancune haineuse de sa belle-sœur, en attendant la vengeance d'un mari brutal. Brutal, il ne l'avait jamais été à son égard jusque-là, mais elle l'avait vu traiter rudement les autres, et elle n'ignorait pas sa théorie sommaire :

« Une mauvaise femme, ça se tue comme un chien ! »

Le corps frêle, sous la lourde pelisse de voyage, tremblait à mesure, secoué par des sanglots. Ce qu'elle voyait mieux encore, c'étaient les scènes de la veille, le sourire presque railleur qui, chez *lui*, à Paris, où la conduisirent la terreur et le désespoir, avait accueilli une prière faite à genoux : « Me charger de l'enfant? Vous garder? Mais, chère amie, vous n'y pensez pas. Ce serait vous faire le plus grand tort possible. Et puis, je ne vous ai pas prise, souvenez-vous donc... J'ai eu ce courage, ce grand courage qui m'a tant coûté, de vous fuir, quand innocemment vous vous offriez presque! Pour rien au monde je n'aurais voulu gâter votre vie ni engager la mienne. Plus tard, déjà femme, sachant bien ce que vous faisiez, vous êtes revenue... Le cas était différent, tout différent ! Intelligente, adroite et avec un mari que vous attendez d'un moment à l'autre, m'avez-vous dit, quel risque si grand courez-vous ?... » Si ce n'étaient pas précisément ses paroles, c'était bien le sens des insinuations, des conseils étudiés qu'il avait mêlés à des expressions de douteuse tendresse. L'avait-il seulement jamais aimée?... Désirée, oui, mais sans rien promettre, sans trop la poursuivre même, en exerçant plutôt sur elle une sorte de fascination froide... Et il suffisait qu'elle le revît pour subir encore cette mortelle torpeur qui lui ôtait tout moyen de défense.

Que de choses elle aurait dû répondre! Une indicible humiliation l'écrasait. La renvoyer ainsi tranquillement au pire des mensonges, à la plus basse des trahisons!... Et elle ne s'était pas indignée, elle avait accepté son mépris! L'objet d'un caprice, d'une fantaisie, elle n'aurait été que cela pour lui; peut-être aussi le prétexte d'une revanche, car il existait dans cette âme étrangère de ténébreuses profondeurs. Ralph n'avait pas voulu d'elle, jeune fille, mais était-ce une raison pour qu'il lui pardonnât d'avoir épousé le capitaine Magorrec? Enlever sa femme à cette brute, comme il l'appelait sans le connaître, avait dû être pour

lui un jeu piquant. Aujourd'hui, il la lui rendait... il la lui rendait perdue. Et il faisait en sorte qu'elle ne pût accuser qu'elle-même de sa chute! Le ton bref et hautain de cette voix, timbrée d'un très léger accent britannique que n'avaient pu effacer des années de vie errante dans les différentes parties de l'Europe, sonnait aux oreilles de l'abandonnée :

« Un honnête homme, dites-vous, et qui vous aime? »

Sous l'interrogation ironique, elle entendait :

« Pourquoi donc, en ce cas, l'avoir trompé pour un blasé, un libertin qui vous trouvait jolie, tout simplement? »

Ah! quelle torture!

Au moment où, vers midi, le bateau dépassa l'île Saint-Michel, ce rocher supportant une poudrière qui divise en deux la vaste rade, le rideau de pluie s'écarta pour laisser briller dans le ciel pâle et noyé un fugitif rayon de soleil. Port-Louis dessina dans la courte éclaircie les créneaux de sa citadelle, le haut clocher de son église, cette silhouette générale de forteresse qui donnait toujours à Rose, quand elle l'abordait, le sentiment de rentrer en prison... Prisonnière à perpétuité, elle l'était, avec des souvenirs à jamais flétris!

M. le doyen, ayant achevé son bréviaire, était remonté sur le pont.

— Vraiment, ma chère dame, vous n'êtes pas raisonnable : votre manteau ressemble à une éponge et le vent a rougi vos yeux; une vue délicate ne devrait pas s'exposer ainsi. Pardonnez-moi si je vous gronde. C'est au nom de votre mari, qui m'en saurait gré. Comme, d'ici, poursuivit-il avec satisfaction, notre ville de Port-Louis apparaît bien construite et propre! Il n'y a pas d'endroit aussi propre dans toute la Bretagne, j'en réponds. Oh! de *votre* côté, oui, sans doute... Mais Dinard est la Bretagne des étrangers. Dans notre port, on est bien chez soi, gardé par Notre-Dame de Larmor, d'un côté, par Saint-Gildas de Gâvre, de l'autre. Pour le commerce, Lorient nous a coupé l'herbe sous le pied, hélas! mais Port-Louis a une histoire plus ancienne. Ce n'est pas que je veuille médire de Lorient, qui repoussa les Anglais par la protection de la Sainte Vierge... Et ça me fait penser que votre mari va manquer, cette année, pour la première fois depuis longtemps, s'il ne se hâte, la grande assemblée, la procession de Notre-Dame de la Victoire, qui aura lieu dimanche prochain.

Le bateau stoppait. Les passagères en capot noir, chargées de gros paniers, descendaient à la file, — et les hommes en feutres ronds à rubans de velours et en veste courte, tout ce qui reste du costume local, — et quelques jolies coiffes morbihannaises, différentes selon qu'elles sont portées par les filles de Riantec ou d'Hennebont, d'Étel ou d'Auray. Des câbles étaient jetés, des barils descendus. Une forte odeur de sardine régnait dans le port.

— A l'avantage de vous revoir, madame Magorrec, dit le doyen avec un grand coup de chapeau.

La nouvelle arrivée donna des ordres pour l'envoi de son bagage, car personne ne l'attendait; puis, d'un pas lassé, monta, comme à regret, la rue triste et herbue qui, entre deux murs, conduit à la place de l'Église. Toutes les rues du Port-Louis se ressemblent, mal pavées, silencieuses, régulières jusqu'à la plus parfaite monotonie et propres, — le curé l'avait dit, — d'une propreté de cimetière bien entretenu qui ajoute encore à leur tristesse. Le claquement des sabots y résonne comme un grand bruit. On dirait une population absente ou morte. Et, de fait, le nombre des habitans a considérablement diminué, depuis que la Compagnie des Indes, qui avait rendu florissante la ville reconstruite et fortifiée par Richelieu, l'abandonna pour Lorient. On se demande ce qui justifie le nombre considérable des cabarets, hypocritement désignés par un seul mot qui semble attaché à la plupart des maisons : débit.

Cependant quelques vieilles demeures d'apparence imposante rappellent ce que fut la filleule de Louis XIII, le Port-Louis du duc de Brissac, du duc de Mazarin et des Pères Récollets, dont le couvent est devenu hôpital de la Marine; mais la maison des Magorrec n'était pas de celles-là. Le berceau de la famille avait été humblement habité par plusieurs générations et un sentiment pieux empêchait les petits-fils de rien changer à son aspect extérieur : un seul étage, la porte peinte de la même couleur brune que les volets massifs et ouvrant directement sur la place. Derrière, il y avait un jardin d'où l'on eût, à travers le pâtis planté de beaux arbres, aperçu la mer, si les remparts, présens partout, ne s'y fussent opposés.

Une servante, au corsage de drap échancré sur une guimpe de béguine, les ailes de son bonnet gonflées comme des voiles où le vent souffle, répondit au coup de marteau.

— Bonjour, Gaït! dit la jeune femme, tandis que de toute sa voix Gaït criait dans le passage :

— Mam'selle Anne-Marie! Mam'selle Anne-Marie! C'est Mme Rose.

— Qu'elle entre donc! répondit de la pièce voisine une voix indifférente.

Assise près de la fenêtre d'un petit parloir très simple, Anne-Marie Magorrec cousait une chemise d'homme. Quand sa belle-sœur se pencha pour l'embrasser, elle abaissa le menton, de sorte que le baiser n'effleura que ses cheveux lissés en deux bandeaux rigides comme deux plaques d'ébène. Maigre et très brune, de petite taille, elle avait une physionomie plus frappante qu'aimable, toute d'énergie et de passion. Le visage, aux traits réguliers, mais durs, était éclairé par des yeux magnifiques sous leurs épais sourcils qui se rejoignaient presque, barrant de noir un front têtu : ces yeux scrutateurs se fixèrent sur ceux de la jeune femme dont les paupières s'abaissaient nerveusement pour cacher un trouble visible quand même.

— Comment! déjà? La maladie de Mme Jagut a été courte.

— Vous savez bien que les médecins ne la guériront pas, répondit Rose, qui avait préparé ses réponses. De crise en crise, ma cousine se meurt tout doucement. Elle m'avait fait appeler pour parler d'affaires sérieuses. Ensuite, je suis revenue, n'ayant aucune raison pour rester, puisqu'elle est bien entourée et bien soignée. D'ailleurs, je craignais que votre frère n'arrivât pendant mon absence.

— Vous n'avez donc pas reçu la lettre que je vous ai envoyée à Dinard?

Rose balbutia, sentant venir un danger :

— Quelque inexactitude de la poste...

— Impossible!... Je l'ai mise moi-même dans la boîte, le jour de votre départ. A peine m'aviez-vous quittée que le facteur l'apportait.

— Je ne l'ai pas reçue, répondit Rose défaillante sous le regard soupçonneux qui la transperçait impitoyablement. Il faut espérer que ce n'était pas une lettre pressée.

— Pressée, non... Les mauvaises nouvelles arrivent toujours assez tôt.

— Les mauvaises nouvelles, dites-vous?

— Oh! ne vous effrayez pas... Il n'est pas malade. Seulement

son retour est encore retardé. Il affrète de nouveau, pour le Chili cette fois. Il paraît que l'affaire est si avantageuse qu'il n'a pu y renoncer, et Dieu sait où elle le conduira! Voyons, Rose, vous n'allez pas vous trouver mal! s'écria Mlle Magorrec en se levant pour soutenir sa belle-sœur. Si j'avais pu supposer que la chose vous impressionnerait à ce point... Que feriez-vous, bon Dieu! s'il s'agissait d'un naufrage? Vite, Gaït, du vinaigre!

Et, tandis que Gaït promenait du vinaigre sous les narines de Mme Magorrec, affaissée dans un fauteuil et blanche comme un linge :

— Après tout, c'est notre lot à nous autres d'attendre. J'ai tant attendu, moi! Vous vous y ferez! Il faut bien accepter le métier avec ses inconvéniens. Tenez, nous en causions hier, Mme Lehir et moi. Eh bien! son mari est parti, — il y a des années, mais je m'en souviens encore, — chercher de la laine en Australie. Là-bas, il trouve du fret pour les États-Unis, et, aux États-Unis, il prend un autre chargement pour le Brésil, après quoi, il revient à la Barbade, et, de fil en aiguille, deux ans, vous m'entendez, plus de deux ans se sont passés sans qu'on le revît à Lorient où sa femme se morfondait. Mais on n'en est que plus heureux au retour. Le ciel nous préserve pourtant d'avoir à exercer la vertu de patience comme l'a fait Jeannie Lehir!

Était-il possible qu'elle parlât ainsi au hasard, par pure maladresse et sans malice? Ou bien avait-elle découvert, deviné plutôt, et jouait-elle avec sa proie comme le chat joue avec une souris? Le désespoir de Rose, si profond tout à l'heure, le désespoir de n'être plus aimée, cédait à une angoisse autrement violente, celle de la peur, maintenant que sa dernière ressource lui échappait; même la ressource honteuse du mensonge, elle ne l'avait plus! « Le père, » comme disait ironiquement Ralph Lovell, le père reviendrait trop tard. Et, jusque-là, en quelles griffes allait-elle rester? La malheureuse se représentait le plaisir qu'éprouverait son ennemie mortelle, Anne-Marie, à exercer le métier de bourreau en le faisant durer le plus longtemps possible.

— Je suis mieux, dit-elle faiblement. C'était le saisissement sans doute... un frisson... J'ai reçu toute cette pluie, vous savez... Maintenant je vais changer de vêtemens, cela passera.

Anne-Marie proposa de l'accompagner, de l'aider... Mais elle

l'écarta doucement en disant qu'elle préférait se reposer un peu seule dans sa chambre. Quelques instans après, la valise ayant été apportée du bateau, Mlle Magorrec examina ce colis sur toutes ses faces, s'efforçant d'y découvrir une étiquette, un indice quelconque qui pût la renseigner sur le mystérieux voyage; mais, aussi avisée qu'elle-même, Rose ne l'avait pas fait enregistrer. Rien, aucune preuve nouvelle... Il n'y avait jamais eu de preuve absolue... Et pourtant, ce juge d'instruction en jupe savait à quoi s'en tenir sur le compte de la coupable.

II

L'amour fraternel était le sentiment le plus exalté qu'eût jamais connu Anne-Marie Magorrec. Bien qu'elle ne fût que de très peu l'aînée, elle avait servi de mère au petit orphelin qui se blottissait contre elle pour retrouver la chaleur du nid. L'habitude du sacrifice s'était dès l'enfance enracinée dans cette âme ardente et contenue. Si le petit Pierre n'avait jamais manqué de rien, c'est qu'Anne-Marie, à peine plus grande, se privait à son intention. Elle avait voulu, malgré les remontrances de ce qui leur restait de famille, lui assurer une instruction assez complète pour qu'il pût passer les examens qui permettent de commander un bateau de commerce. Le titre de capitaine au long cours était, selon les idées de cette fille de marins, née, bercée, élevée devant l'horizon de la mer, le plus enviable, le plus glorieux de tous.

Quand Anne-Marie Magorrec tenait à une chose, elle y tenait bien, et elle avait le secret de persuader les autres. Ceux qui croyaient avoir droit de conseil et de direction envers le frère et la sœur s'en aperçurent. Ils avaient dû, peu à peu, s'effacer devant Anne-Marie et lui laisser le gouvernail. Chacun admettait qu'elle eût de la tête, mais elle avait surtout la passion du dévouement. Pierre n'était encore qu'un gamin au collège de Lorient quand les yeux de braise de Mlle Magorrec exerçaient des ravages dans plus d'un cœur. Elle fut admirée, courtisée, demandée à maintes reprises et, une fois ou deux, tentée de dire oui; mais, alors, elle n'eût plus été libre de donner au « petit » tout ce qu'elle avait de temps, d'argent et de tendresse. Elle ne se vanta jamais d'avoir écrasé son cœur et, avec l'égoïsme naturel aux enfans gâtés, Pierre n'en eut même pas le soupçon.

Sa sœur lui appartenait, elle n'avait pas d'autre intérêt que lui ; rien de plus simple : il était l'homme. Ce sentiment naïf et tyrannique à la fois de son importance n'empêchait pas chez lui l'affection ; il l'aimait, et longtemps, très longtemps, il n'aima qu'elle, ce qui la payait de tout, — cela et la bonne conduite, le travail assidu de Pierre. Il possédait au suprême degré les qualités de son état, qualités héritées des ancètres autant qu'acquises par l'éducation.

Lorient, sans avoir la poésie des villes plus anciennes de la même province, est l'endroit le mieux fait pour tremper et modeler fortement un caractère de marin. De la place où une statue de bronze représente l'enseigne Bisson se faisant sauter avec son brick et les pirates grecs qui viennent de l'envahir, jusqu'au port, où se préparent de grands armemens de pèche, où s'achèvent sans relâche d'énormes constructions navales, tout est un appel au courage, à l'esprit d'aventure et d'industrie. Les promenades ombreuses ne sont pas dédiées à des rêveurs, elles aboutissent au polygone, au champ de manœuvres, aux magasins, aux chantiers. Le nom seul de la rade rappelle une poussée vigoureuse vers l'Orient et ses richesses. On absorbe par les yeux les souvenirs de cette grande puissance commerciale, la Compagnie des Indes, dont l'écusson orgueilleux, un globe supportant la fleur de lys de France, représenta dans de lointaines régions des conquêtes pacifiques qui en valaient bien d'autres. Parmi ses officiers, notre marine royale fit de nombreuses recrues et les capitaines marchands d'aujourd'hui le rappellent encore avec fierté. Pierre Magorrec se ressentait d'avoir été élevé au milieu de pareilles influences. A vingt-six ans, après cinq années de navigation, muni de son brevet et précédé d'une réputation irréprochable, il entra dans la carrière sous les auspices d'un des plus riches armateurs de Nantes. C'était un solide garçon, râblé, frisé, barbu, brûlé par le hâle, avec des épaules de lutteur, digne en tout point de chanter la chanson du poète qui repose sous le granit, à l'ombre d'un chêne, dans le cimetière de Lorient :

Nous sommes toujours
Bretons,
Les Bretons de race forte.

Il semblait taillé à souhait pour mater la fortune, et en effet tout lui réussit au point qu'il devint assez vite copropriétaire

d'un navire de quatre cents tonneaux placé sous l'invocation de Sainte-Anne. Bien entendu, il ne rapportait son succès qu'à lui seul, à sa rare énergie, à son entente très réelle des affaires.

Sa sœur, cependant, n'avait cessé de travailler pour lui, multipliant, en ce monde, les démarches qui pouvaient le pousser et lui être utiles, importunant, dans l'autre, de ses neuvaines et de ses pèlerinages tous les saints du paradis. A chaque retour, Pierre trouvait la vieille maison arrangée selon son goût, la provision voulue d'excellent cidre et de vin vieux, une table abondante et soignée, des montagnes de linge dans les armoires, assez de tricots de laine sous toutes les formes pour qu'il pût, s'il y avait lieu, s'aventurer chaudement jusqu'au pôle nord. Anne-Marie croyait bien aller au-devant de tous ses désirs, et Pierre continuait à ne point s'étonner : elle était bonne ménagère, le premier devoir des femmes après tout ; elle était dévote, ce qui expliquait assez qu'elle ne sortît que pour aller à l'église. Si, de sa toilette, elle retranchait tout ce qui eût indiqué quelque prétention féminine, Pierre n'y prit jamais garde; elle s'habillait selon son âge, pensait-il, en personne sensée. L'idée qu'elle se vieillît comme à plaisir ne lui venait pas; elle n'était plus jeune, après tout ; il y avait tant d'années qu'elle ne vivait que pour les autres ! Les autres, c'était lui seul : il ne s'en plaignait pas, n'ayant jamais réfléchi au péril qu'impliquent pour celui qui les accepte et qui en profite les affections trop exclusives. Dans ce cœur de vierge, impétueux et chaste, la passion refoulée, détournée de tout le reste, se concentra sur un objet unique, les longues séparations, le sentiment des périls courus, l'attente angoissée des lettres trop rares, tout cela prêtant un caractère romanesque à la double tendresse de sœur et de mère qui se confondait avec la religion quelque peu fanatique d'Anne-Marie.

Le jour où une de ces marieuses, comme il s'en trouve partout, lui suggéra que le capitaine songerait peut-être bientôt à prendre femme, Anne-Marie crut recevoir un coup de couteau en pleine poitrine. Elle se mit à réfléchir cependant, elle consulta son confesseur, elle s'efforça d'être raisonnable et finit par comprendre qu'un Magorrec pouvait légitimement tenir à perpétuer sa race. Depuis ce moment, elle observa consciencieusement, pensait-elle, toutes les jeunes filles du pays, faisant un

choix mental qui ne tombait jamais sur la plus intelligente ni sur la plus belle.

Il y eut une période où, à chaque occasion, elle disait, avec la crainte atroce d'être écoutée :

— Que penserais-tu de celle-ci, mon Pierre? Ou encore de celle-là? Suzic Meilhan ne paye pas de mine peut-être, mais elle a du bien. Mlle Kerlech, de Lorient, est joliment apparentée, elle sera bonne mère de famille, sérieuse, économe.

D'un grand geste, Magorrec écartait tant de vertus. Il riait des *candidates* de sa sœur :

— Ne sommes-nous pas mieux, comme ça, tous les deux ensemble?

Et cette réponse la ravissait. Pierre l'avait tant de fois répétée que, depuis des années déjà, elle avait interrompu des ouvertures faites pour l'acquit de sa conscience, se croyant sûre de l'avenir, maintenant qu'il n'était plus ce qu'on appelle un jeune homme. Dame! peut-être contractait-il à l'occasion sur des côtes lointaines et tropicales quelque mariage provisoire comme il s'en bâcle entre marins et sauvagesses; mais peu lui importait, pourvu qu'il ne ramenât pas ces dames à la maison! Et voilà qu'à trente-six ans, quand elle le croyait bien affermi dans le célibat, il était venu un soir non pas lui demander son avis et discuter avec elle un projet de mariage encore vague, mais lui annoncer résolument qu'il se mariait. C'était après la visite que, pour le malheur de tout le monde, il avait faite, en revenant de l'Inde, à son vieux camarade Kadiou, de Saint-Malo.

Le capitaine Kadiou était marié, d'un mauvais exemple par conséquent. Pourtant Anne-Marie ne se doutait pas, quand il invita Pierre au baptême de son cinquième garçon, des périls, plus grands cent fois que ceux de la mer, où il allait entraîner un hôte sans défense. On est trop disposé à se laisser surprendre par une jolie femme, après des mois de solitude et de privations. Pierre Magorrec avait défié les enjôleuses munies de l'approbation de sa sœur, parce qu'elles n'étaient pas à son goût. Il en fut autrement de celle qu'il rencontra par hasard et sans permission aucune sur les remparts de Saint-Malo.

C'était au temps des grandes marées. Après avoir découvert, en se retirant très loin, d'immenses nappes de sable éblouissant sous le soleil, le flot revient avec violence bombarder les forts et les bastions, il rejaillit jusqu'au sommet des hautes murailles

noircies, couvrant parfois d'écume les promeneurs qui, du chemin de ronde, assistent à ce furieux assaut. Des rires et des cris de jeunes filles se mêlaient chaque fois au fracas des vagues; on voyait fuir comme un vol d'oiseaux effarouchés les ombrelles, les voiles de gaze et les jupes courtes de toutes couleurs où s'engouffrait le vent.

— Des Anglaises, je le parierais, dit, en mâchant son cigare, le capitaine Kadiou; tout le pays est aux Anglais. Ils s'y abattent comme des mouches sur du sucre; on ne voit plus qu'eux par ici. Dinan, même l'hiver, est une ville anglaise et, sur les plages, c'est une véritable invasion. Manière de reconnaître qu'ils n'ont chez eux rien d'aussi beau, mais tout de même ils sont trop! Je ne dis pas ça pour les petites dames de là-bas, car elles font plutôt bon effet dans le paysage.

— Voyons-les de près, dit Magorrec, avançant à leur suite sur les remparts de l'Ouest.

Les deux vieux camarades s'arrêtèrent en face de cette côte riante qui s'enfonce entre deux pointes pareilles aux cornes d'un croissant et forme ainsi une anse plus calme que la pleine mer.

Les jeunes filles désignaient de loin telle ou telle villa.

— Tu les entends siffler, dit Kadiou. Je te le disais bien... Des Anglaises de Dinard ou de Saint-Enogat. Rien qu'à leur chevelure qui flotte à tous les vents, on les reconnaît.

Ils étaient maintenant assez près pour distinguer les visages.

— Un beau pays que le nôtre! répéta Kadiou. Tu dois trouver qu'il y en a, de ces nouvelles bâtisses, sur le plateau de Dinard! Depuis que tu n'es venu, ça s'est fait comme par enchantement. Que peut-on voir de plus coquet? Je te mènerai un soir de bal, si tu veux, faire connaissance avec le Casino.

— Tu crois qu'elle y sera? demanda Pierre Magorrec, distrait.

— Qui donc?...

— Cette grande blonde en robe grise, à gauche. Tiens, elle tourne la tête... Quels jolis petits frisons sur la nuque! On dirait de l'or fin.

Kadiou éclata de rire:

— C'est comme ça que tu jouis des points de vue?... A la bonne heure!

Mais Magorrec, perdu dans sa contemplation, restait insensible aux plaisanteries.

— Tu peux la voir maintenant, elle regarde de notre côté.

Kadiou, écarquillant ses gros yeux bleus, poussa une soudaine exclamation. Sans répondre davantage, il franchit rapidement la distance qui les séparait des jeunes filles dont le groupe serré se dispersa devant lui. L'instant d'après, il était accoudé au parapet, côte à côte avec la jolie blonde, qui, surprise profonde pour Magorrec, lui tendit familièrement la main.

Kadiou faisait signe à son ami d'approcher :

— Celle-ci n'est pas plus Anglaise que toi et moi, dit-il, sans paraître s'apercevoir de l'embarras qui empourprait les joues du pauvre capitaine pris au piège. C'est Mlle Rose, la cousine d'une ancienne connaissance à moi, Mme veuve Jagut, de Dinard. Figurez-vous, mademoiselle Rose, que, tout à l'heure, — je ne vous avais pas aperçue encore, — mon ami Pierre Magorrec que voici, — il arrive de l'Inde où il s'est faussé le goût, — me disait combien il vous trouvait mal tournée, désagréable à voir. C'est ce qui m'a fait vous regarder... Je me suis recrié comme de juste, et je vous le dénonce !

Le malheureux Magorrec s'exclamait, protestait, hors de lui et balbutiant, tandis que Mlle Rose riait de toutes les perles de sa petite bouche, plus jolie encore mille fois, dans cet accès de gaîté, qu'il ne l'avait cru d'abord.

— Et vous êtes venue à Saint-Malo, mademoiselle Rose?

— Comme vous voyez... J'accompagne quelques-unes de nos pensionnaires qui ont envie de visiter la maison de Chateaubriand et celle de Lamennais, quoiqu'elles connaissent fort peu l'un et l'autre. Après, nous rentrerons pour le thé; ce sera un jour de passé. Demain, nous entreprendrons une nouvelle expédition, et ainsi de suite. Vous savez que je suis cornac de mon métier, ajouta-t-elle en baissant la voix; oui, un guide Joanne vivant et ambulant, voilà ce que l'on fait de moi !

Magorrec, déconcerté, mais ravi, pensa dès lors avec un certain soulagement que cette beauté n'était pas une grande dame. Nos résolutions à venir s'ébauchent souvent dans notre esprit longtemps d'avance à l'état d'instincts confus.

— Rien de nouveau pour vous encore? demanda Kadiou, du même ton cordial.

— Hélas! non; il avait été question d'une place de demoiselle de compagnie à Londres, auprès de Mrs Giles, une vieille habituée de la Villa Bleue, et puis...

Mlle Rose rougit très fort.

— Et puis cette bonne dame a changé d'avis.

Elle ! aux gages d'une étrangère capricieuse et fantasque sans aucun doute ! Magorrec n'en put supporter la pensée. Il aurait voulu dire quelque chose, mais sa langue restait collée à son palais.

— Il faut au moins que je m'acquitte du peu qu'on me demande ; je vais reprendre mes fonctions provisoires de chaperon, dit Mlle Rose en appuyant avec quelque amertume sur un nom qui lui convenait si mal.

Les autres jeunes filles l'appelaient de loin avec cette autorité où perce le sentiment de la différence des conditions. Pierre Magorrec en fut blessé.

Un léger salut de la tête aux deux hommes, elle s'échappa légère, et déjà elle avait disparu que l'œil ému du capitaine suivait encore la trace des deux plus mignonnes bottines de cuir fauve qu'il eût aperçues de sa vie.

— Toutes ces ébouriffées ont entre elles un air de famille, dit-il, dès qu'il put parler, mais celle-là est seule de son espèce... Dame de compagnie d'une Anglaise ! Allons donc ! Elle mériterait d'être princesse !

— Princesse ! Elle est moins heureuse que beaucoup de servantes, la pauvre petite, dit Kadiou en hochant la tête. Ça vous a été élevée en pension, ça brode, ça joue du piano, et puis voilà qu'un mauvais sujet de père se ruine en spéculations insensées, puis disparaît et la laisse sans le sou. C'est alors que Marthe Jagut, qui n'est que son arrière-cousine à je ne sais quel degré, lui a donné l'hospitalité en attendant mieux.

— Qu'est-ce qu'elle fait à Dinard, Mme Jagut ?

— Oh ! tout le monde la connaît. La Villa Bleue est une maison très recommandable, très bien tenue, très tranquille, où vont ceux qui craignent le fracas des hôtels. On paye cher, on n'est pas nombreux, enfin une clientèle de choix ! La veuve Jagut a su ce qu'elle faisait en recueillant Rose. C'est partout une bonne enseigne qu'une jolie figure et, dame, la figure de mon amie Marthe est de celles dont on ne parle plus depuis bien longtemps. La petite sert à toute sorte de fins : il y a les enfans qui ont besoin de leçons, les grandes personnes qui veulent converser en français, des jeunes filles à accompagner comme ce matin,... tout cela au profit de Mme Jagut, qui, en échange,

donne le vivre et le couvert. Elle y gagne, je te dis! Autrement, parions qu'elle ne s'en mêlerait point... La fourmi n'est pas prêteuse.

— J'ai comme une idée d'aller à la Villa Bleue, me mettre en pension, dit le capitaine, songeur.

Nouvelle hilarité de Kadiou.

— Si nous commencions par aller les retrouver dans la maison de Chateaubriand? Puisque c'est à présent l'hôtel de France, une auberge, tout le monde est libre d'y entrer.

— Mais nous aurons l'air de courir après elle, dit le capitaine, qui au fond était timide.

— Pas du tout; je leur proposerai de visiter le château, ce qu'on ne peut faire sans autorisation et ce qui d'ailleurs est impossible aux dames, à moins qu'elles ne soient accompagnées, puisqu'il est devenu caserne.

Magorrec déclara que Kadiou était le plus malin des malins et lui jura dans son cœur une reconnaissance à toute épreuve.

Ils atteignirent la chambre de Chateaubriand au moment où les visiteuses se préparaient à en sortir. Mlle Rose leur avait fait une petite conférence devant le portrait du grand homme, le crucifix, accroché au-dessus du lit, qui ne fut pas le sien, et la gravure représentant *Atala au tombeau;* mais, très mécontentes d'apprendre que Chateaubriand n'était mort ni dans cette chambre, ni même dans cet hôtel, comme le veut la tradition, elles avaient à peine écouté. L'offre des deux marins les remit de bonne humeur; elles acceptèrent, flattées d'envahir à leur tour un donjon battu jadis en brèche par le duc de Lancastre, souvenir historique auquel le brave Kadiou opposa le récit de toutes les revanches que les corsaires malouins avaient prises sur l'Angleterre.

— Oh! mais c'est impossible! s'écrièrent-elles en chœur. La marine britannique est toujours et partout la plus forte!

L'une d'elles, ouvrant son album et tirant ses crayons, se mit à dessiner la Quiquengrogne. Pendant ce temps, Magorrec faisait à Mlle Rose une cour si gauche et si discrète qu'elle le jugea stupide. De son côté, il la plaignait. Combien devaient-elles la fatiguer avec leurs incessantes questions et leurs partis pris à rebours, ces petites sottes qui méprisaient la marine française! Cependant il n'y paraissait pas. Elle était d'une patience inépuisable, annonçant le meilleur caractère, un caractère, pensa-

t-il, qui pourrait s'accorder même avec celui de l'impérieuse Anne-Marie.

Mme Jagut fut invitée au baptême prochain, mais ses infirmités la rendaient casanière. Elle s'excusa donc en chargeant sa jeune cousine de la remplacer. Quelques mots, jetés avec intention par le capitaine Kadiou, lui avaient donné à penser qu'une occasion allait s'offrir pour elle de placer Rose avantageusement, et, d'avance, elle jouissait de ce débarras, car, pendant la saison précédente, Marthe Jagut avait fait une découverte : Dinard n'est décidément pas la résidence qui convient à une jolie fille sans protection suffisante. Au fait, pourquoi Mrs Giles ne voulait-elle plus l'emmener à Londres, comme il avait été convenu? C'est que la dame en question, épouse d'un éminent clergyman, l'avait vue bien près de se compromettre avec ce jeune Lovell, un fils de famille, à qui des parens puritains, ne pouvant ni supporter ni empêcher ses fredaines, faisaient une grosse pension, sous la condition expresse qu'il vivrait loin d'eux. Sans trop de regret, il promenait son élégante oisiveté, l'hiver à Paris ou en Italie, l'été dans les villes d'eaux et sur les plages de France. Il aimait les pays où la liberté d'un jeune homme n'est pas menacée pour la moindre incartade, où les filles ne sont pas gardées outre mesure par la loi, par les mœurs. En France, on entendait, selon lui, beaucoup mieux qu'en Angleterre, ce qu'il appelait la vie sentimentale, la seule dont il eût le goût; au moins les femmes ne s'y font pas épouser le couteau sur la gorge; un brin de cour à cette ravissante Rose, par exemple, ne l'engageait à rien. Elle lui donnait des leçons de prononciation dont il n'avait aucun besoin, des leçons très bien payées, simple gâteau de miel à Cerbère, Cerbère étant Mme Marthe Jagut. Mais si l'intérêt avait pu conduire celle-ci à fermer les yeux, jusqu'à l'heure où l'intérêt encore, le souci de la bonne renommée de sa maison, les lui fit brusquement ouvrir, une autre personne voyait clair avec plus de suite et de persistance, cette Mrs Giles, qui, un instant, avait eu la pensée d'introduire Rose à son foyer. Elle essaya en vain d'avertir l'imprudente :

— C'est une grande erreur, lui dit-elle, que de croire aux Anglais excentriques des romans, aux jeunes lords qui épousent des danseuses, des femmes de chambre, ou des filles de ferme. Du moins ils se font rares de plus en plus et vous ne les rencontrerez guère sur le continent. J'ai vu, autrefois, meilleure

société à Dinard. Maintenant, les choses y sont au point que je vais chercher quelque autre plage où ne fréquentent pas mes compatriotes.

Qu'avait fait Rose des conseils de Mrs Giles ? Elle les avait répétés à Ralph Lovell; mais cette rouerie d'ingénue lui réussit fort peu. Ralph déclara que, pour sa part, le seul mot de mariage, avec qui que ce fût, duchesse ou bergère, le ferait fuir au bout du monde, et ne tarda pas à s'éclipser sous un prétexte quelconque, sans presque un adieu, alors que la pauvre fille le croyait conquis. Le chagrin qu'elle en éprouva fut mêlé de colère et d'humiliation. Elle était disposée, lorsque le hasard jeta sur sa route le capitaine Magorrec, à faire payer cher aux hommes en général sa première désillusion. Naturellement et inconsciemment coquette avec tous, elle le fut d'une façon particulière avec ce brave garçon. Sa naïveté l'amusait; elle lui savait gré, en outre, de l'avoir rassurée sur le pouvoir de ses charmes, au moment où un cruel échec la forçait d'en douter. Au repas de baptême du petit Kadiou, ils furent placés l'un auprès de l'autre, et les bons vins délièrent la langue de Magorrec, qui se montra galant et empressé. On dansa un peu entre soi dans la soirée; le capitaine, ayant valsé avec Rose, sentit qu'il lui fallait absolument pour la vie cette taille si fine et si flexible à tenir entre ses dix doigts, le parfum envolé de cette chevelure blonde, et cet appel au baiser qui se dégageait de certaine fossette provocante creusée près des lèvres par le moindre rire. Il n'eut pas de repos que son ami ne l'eût présenté à Mme Jagut, dont l'accueil le toucha, comme si l'hôtesse de la Villa Bleue n'eût pas été accueillante par état et pour tout le monde.

— Il est pris, pensa, dès le premier jour, cette personne d'expérience, tapie comme une araignée au milieu de sa toile. Il n'y a qu'à le laisser venir.

Et la pauvre grosse mouche vint bientôt quotidiennement à la villa s'enivrer des regards veloutés de Rose, tout en savourant les fines liqueurs qui lui étaient versées par dame Marthe, la bien nommée, sous la tonnelle d'un jardin rempli de plantes exotiques et de fleurs d'automne. Pendant une heure et davantage, Magorrec restait à guetter les mouvemens de la jeune fille, tandis qu'elle vaquait, avec la grâce qu'elle apportait en toutes choses, à ses occupations, trop heureux de causer avec elle quand elle daignait un instant s'arrêter auprès de lui. Alors il parlait

de ses voyages, il décrivait longuement sa maison du Port-Louis, il vantait les admirables qualités que sa sœur cachait sous de très petits défauts. Volontiers Rose l'eût interrompu en s'écriant :

— Que me fait tout cela ? — Mais la cousine lui avait dit de sa voix dure qui alternait chez elle avec une autre voix professionnelle, fausse et mielleuse à l'excès :

— S'il te parle de ces choses, c'est qu'il te les offre, et rappelle-toi, ma fille, que l'homme qui offre quelque chose, que ce soit peu ou beaucoup, avant de rien demander, est aussi rare que le merle blanc. Le laisser échapper serait d'une sotte. Tu ne rencontreras pas un mari tous les jours et, si tu n'en rencontres pas, c'est la misère qui t'attend, car tu aurais tort de compter sur moi davantage.

Pour ajouter à l'effet de ses conseils, elle faisait en sorte de rendre le séjour de la Villa Bleue pénible à son obligée. Celle-ci songeait sans cesse :

— Il faut que je m'en aille, mais où aller?

Elle ne croyait plus aux fictions décevantes qui nous apprennent combien il est facile à une petite demoiselle de compagnie de gagner sa vie d'abord, puis d'épouser très honorablement le fils de la maison ; elle ne demandait qu'à être délivrée d'une dépendance dont elle connaissait le poids, et, cependant (car elle haïssait la lutte), à pouvoir s'appuyer. Le bras robuste du capitaine se trouva là, faute de mieux. Elle l'accepta d'abord pour une promenade, qui fut renouvelée souvent. Oh ! ces courses par les chemins naguère ombreux, aujourd'hui presque dépouillés !... Quels souvenirs ! Ils l'oppressèrent si fort qu'une fois, elle se mit à pleurer tout à coup, sans motif. Pierre n'y comprit rien ; jamais il n'avait rien compris à ses accès de tristesse, ou plutôt il se les expliquait tout de travers par l'ennui qu'elle pouvait avoir d'être condamnée, sans espoir d'en sortir, au rôle de Cendrillon. Cette fois, tout en la consolant de son mieux, il lui fit entendre, ce qu'elle savait si bien sans trop s'en soucier, qu'il l'adorait. Et, le lendemain, il la demanda en mariage à sa cousine.

Mme Jagut félicita l'heureuse fiancée :

— L'essentiel, vois-tu, ma petite, c'est de se faire une position. Il est fort à son aise ; il sera généreux. D'ailleurs, il est bel homme.

Ce qui était vrai. Mais cette beauté massive de loup de mer ne charmait qu'à demi la fille romanesque qui avait pu se croire l'élue d'un Ralph Lovell. De celui-ci, elle tenait une édition précieuse, en un volume, des poèmes de Shelley, qu'elle eût été assurément incapable de comprendre, quoiqu'elle sût l'anglais, mais que cependant elle regardait tous les jours, et plusieurs fois par jour, à cause du portrait qui se trouve en tête, celui d'un être androgyne, comme l'Angleterre est seule à en produire, la beauté grecque fondue avec la beauté conventionnelle des trop fines gravures sur acier d'un keepsake. Apollon ou Diane?... les boucles de la chevelure soyeuse, la joue lisse, le long cou délicatement arrondi qui se dégage, nu, d'une chemise ouverte sur un buste aux contours imprécis, font hésiter l'imagination. Cette tête qui semble vouée à l'éternelle adolescence est avant tout énigmatique. Ralph Lovell, à vingt-deux ans, ressemblait de visage à Shelley; seulement, au lieu de génie, un ennui taciturne et hautain flottait dans ces larges yeux à fleur de tête qui avaient déjà promené sur tant de choses une curiosité morbide. Combien prosaïque était auprès de lui le pauvre capitaine au long cours qui, les circonstances s'y prêtant, devint le mari de Rose!

Pierre Magorrec ne songea même pas à consulter sa sœur, lui si complètement dominé par elle jusque-là; il n'hésita pas une seconde devant le chagrin qu'il allait sûrement lui causer. L'amour ressenti à l'état d'ivresse endort toute méfiance, et supprime en même temps tout intérêt, toute compassion pour ce qui n'est point l'objet aimé. Or, c'était bien là le genre d'amour qui, du premier coup, était monté comme un vin trop fort à la tête du capitaine. En s'engageant le plus vite possible d'une façon irrévocable, il avait voulu s'affermir contre lui-même, contre ce qui lui restait de bon sens, et surtout se mettre en garde contre les conseils, les reproches, les remontrances d'Anne-Marie. Elle ne lui ménagea, il est vrai, ni les uns ni les autres; et, comme il était revenu auprès d'elle muni de toutes les armes de défense qu'il avait pu réunir, prêt à la lutte, une scène violente résulta du choc des deux passions adverses qui s'abordaient.

Pierre déclara, pour finir, qu'à trente-six ans, il se croyait bien le droit de vivre enfin pour son propre compte.

Alors Anne-Marie eut un cri de douleur :

— Tu n'as donc pas été heureux jusqu'à présent?

Heureux? Qu'avait-il eu de bon? Il n'avait vécu que pour la peine et l'effort, sans aucun plaisir au monde : elle le savait bien. Cela, ce n'était pas vivre.

Et elle comprit : une sœur ne compte pas. Il faut une femme à soi, une femme, inconnue la veille, qui efface, en passant, tous les vieux souvenirs. Un écroulement se produisit dans son cœur à cette pensée, le désespoir éteignit sa colère.

— Et moi? balbutia-t-elle.

— Voilà bien l'égoïsme! Oui, égoïste, accapareuse, jalouse, voilà ce que tu es au fond! Tu voudrais me tenir jusqu'à la fin suspendu comme un marmot aux cordons de ton tablier. Eh bien, non! tu as eu assez de ton frère à toi toute seule. Il faut t'attendre à partager maintenant.

— Dois-je lui laisser aussi la maison? prononça la pauvre fille, très bas, d'une voix tremblante.

— Folle que tu es! répondit-il. Si seulement tu y mets un peu du tien, vous vous entendrez à merveille toutes les deux. Elle est douce comme un petit agneau.

Anne-Marie soupira et ne dit plus rien. En présence de l'irrévocable, elle eut la fermeté d'un condamné à mort devant le supplice qu'il ne peut éviter. Le pire, somme toute, était passé, son frère lui ayant fait entendre que, jusque-là, il n'avait pas été pleinement heureux comme elle l'avait cru. Il n'y a rien de plus cruel, peut-être, que la certitude soudaine de s'être trompé dans la manière d'aimer que l'on jugeait bonne.

Des engagemens pris par le capitaine pour un départ assez prochain auraient dû retarder la célébration du mariage. Il fut question d'abord de la remettre à son retour, mais Mme Jagut, en femme prudente, ne l'entendait pas ainsi. Elle avait connu plus d'un amoureux capable de changer d'avis au cours d'une absence de six mois; elle pensait surtout qu'il ne faut pas laisser trop réfléchir une petite fille à demi consentante. Les longues fiançailles ne valent rien. Pourquoi n'en pas finir tout de suite? Pierre, très pressé, ne demandait pas mieux; les dernières formalités furent donc promptement expédiées.

Anne-Marie vit son humble intérieur s'embellir dans l'attente de l'étrangère, des meubles « du dernier genre » arriver de Nantes, pour transformer élégamment, au premier étage, la vieille chambre des parens, devenue la chambre du capitaine. On en décrocha même les portraits de famille, que Mlle Rose, « qui

s'y connaissait, » eût trouvés trop mal peints. Anne-Marie fut libre de recueillir ces exilés dans son domaine.

Comme elle était muette de chagrin et de saisissement, son frère la crut gagnée à ses idées, uniquement parce qu'il souhaitait qu'elle le fût. Il la pressa d'aller faire connaissance avec sa future belle-sœur. Elle refusa en alléguant qu'il y avait encore bien des préparatifs à terminer, et attendit le jour du mariage toute seule, dans un silence d'angoisse, tandis qu'ailleurs, on se réjouissait et que son Pierre passait de minute en minute, elle le voyait, plus complètement aux mains d'une autre.

La cérémonie eut lieu à Dinard, où Anne-Marie s'était transportée enfin pour le moins de temps possible. Tout lui déplut dans ce pays qui différait absolument de ce qu'elle appelait sa Bretagne, la Bretagne où les Parisiens n'entrent pas, encore moins les Anglais. Le nouveau Dinard, qui, de plus en plus, efface l'ancien, avec ses villas fantaisistes, peintes de toutes couleurs, parées de balcons, de tourelles et de terrasses, ses nombreux hôtels, le décor gai de son grand casino, sa vaste plage blonde où s'ébattent, l'été, les toilettes à la mode, lui parut une succursale de l'enfer. Elle s'était figuré ainsi le théâtre, ce lieu de perdition où jamais elle n'avait mis le pied : une imitation grimacière et perverse de la vie, qui, par le spectacle qu'elle donne, induit les honnêtes gens à mal vivre dans la réalité. Mme Jagut lui inspira une soudaine et insurmontable horreur : elle lut l'intrigue et l'astuce dans toutes les rides de son masque doucereux. Quelles leçons une pareille tutrice avait-elle pu donner à cette trop jolie fille qui, au sortir de la pension où l'avait placée un père sans principes, ne pouvait être que disposée à mal tourner? — et mauvaise ménagère, de cela il n'y avait pas de doute! Quand on reste en pension jusqu'à dix-huit ans, on n'est plus, on ne peut plus être autre chose qu'une belle dame oisive à romans et à prétentions.

La bénédiction nuptiale fut célébrée avec pompe, dans l'église moderne, très haut perchée, qui domine la baie et à laquelle Anne-Marie trouvait un air évaporé comme à tout le reste; puis Mlle Magorrec s'en retourna, solitaire et dépossédée, au Port-Louis, tandis que les nouveaux mariés faisaient un voyage de noces, d'où furent rapportés encore quantité d'objets de luxe.

— Bah! on ne se marie pas tous les jours! ne cessait de ré-

péter le capitaine, surprenant les secrètes pensées de sa sœur. Il faut bien que, pendant mon absence, la pauvre petite ait quelques colifichets pour l'amuser.

Car l'heure du départ convenu approchait. Jamais Pierre n'aurait supposé qu'il pût être si dur de s'éloigner.

— Ce ne sera pas long, expliquait-il à sa femme, moins chagrine qu'il ne le supposait. Encore quelques petites absences, et puis nous ne nous quitterons plus. Je vais gagner de quoi nous établir où tu voudras, dans une grande ville, si tu le préfères.

La perspective en souriait fort à Mme Rose; mais elle faisait observer qu'un tel projet ne serait peut-être pas du goût d'Anne-Marie.

— Eh bien! en ce cas, elle restera seule ici, décida le capitaine avec indifférence.

— Vraiment?... Vous risqueriez de contrarier beaucoup votre sœur?...

— Parbleu, pour plaire seulement un peu, un petit peu, à ma femme!

Ces mots féroces, Anne-Marie les entendit, comme elle entendait, à moins qu'elle ne le devinât, tout ce qui pouvait la faire souffrir. Pour la première fois, Pierre s'embarquait le cœur déchiré de regrets; elle ne manqua pas de le constater et n'en aima pas davantage l'intruse. Son plus grand soin toutefois était de ne rien laisser paraître de cette aversion involontaire, et elle croyait y réussir. Sa déférence envers la maîtresse du logis, comme elle affectait de la nommer, bien que Rose lui laissât de grand cœur l'embarras du ménage, avait même une nuance d'affectation. Jamais un blâme, jamais une critique; mais certains silences en disent long!

Rose était résolue à n'y pas prendre garde. Cependant, lorsque son mari fut loin, si loin qu'aucun appel ne pouvait plus le ramener, quand elle se sentit sans protecteur sous ce regard ennemi, l'indifférence lui devint moins facile.

Au fond, le débarquement au Port-Louis avait été pour la jeune Mme Magorrec une très grosse déception. Elle avait entendu parler de la campagne si pittoresque du côté d'Hennebont et de Quimperlé, des plaisirs mondains de Lorient, et elle se trouvait bloquée dans une forteresse par les vents furieux de l'hiver. Chaque visite à la ville voisine impliquait une désagréable traversée. Les environs, charmans quand la lande se couvre de

fleurs d'or et que les buissons verdoient, n'offraient qu'une étendue grise et dépouillée que balayaient de fréquentes tempêtes. Une vie casanière, presque cloîtrée, s'imposait, sans qu'il lui fût possible d'y faire entrer aucune distraction qui la rendît supportable. Jamais elle n'aurait cru que la compagnie de Pierre, plutôt importune durant les quelques semaines de leur vie conjugale, pourrait lui manquer à ce point. Elle avait joui, après tout, de son empire sur cet être énergique et rude, complètement asservi au joug, comme un enfant peut jouir de la soumission idolâtre d'un animal très fort qui rampe à ses pieds et se laisserait battre; elle s'était proposé de polir quelque peu ses manières, s'était intéressée à d'imperceptibles progrès. Cela même, elle ne l'avait plus; elle ne sentait plus autour d'elle ni admiration ni tendresse. Sa chambre lui servait cependant de refuge, mais il y avait de longues heures à passer en tête à tête avec une personne qui, sans relâche, la jugeait, la condamnait en elle-même.

« Bonne à rien, » tel était l'arrêt porté par Anne-Marie. Incapable de tricoter ou de faire seulement sauter une crêpe dans la poêle, maladroite, paresseuse, inutile... Comment ne le seraient-elles pas, ces poupées à taille fine, serrées dans un corset qui leur permet tout au plus de se croiser les bras?

Les préventions de Mlle Magorrec contre sa belle-sœur étaient partagées en grande partie par la société bourgeoise de Port-Louis, dont Rose faisait peu de cas, la comparant d'une façon désavantageuse au monde brillant de Dinard. On se racontait tout bas que la belle Mme Magorrec avait, à côté de sa chambre à coucher (une chambre que personne, grief sérieux déjà, n'avait été admis à visiter), certain cabinet de toilette tout tendu d'étoffe comme un salon, avec deux grandes glaces. On questionnait Gaït, qui raconta que Mme Rose se faisait, le matin, servir son chocolat au lit, frottait ses mains blanches avec une pâte qui sentait bon, et passait une heure à se coiffer. Il n'en fallait pas tant pour déchaîner l'envie contre une étrangère sans le sou, orpheline, il est vrai, mais dont le père avait fait faillite, et dont la mère, assurait-on sans preuves, était une modiste de Paris. Belle alliance pour un Magorrec! Enfin, le libraire, qui vend, sur la place de l'Église, des cierges, des images d'Épinal et un peu de papeterie, côte à côte avec *la Clef des songes* et quelques almanachs, déclara que Mme Magorrec lui avait demandé des livres

tels qu'il n'en était jamais entré dans sa boutique, des livres dont les titres seuls étaient si scandaleux que sûrement ils devaient être à l'index. Ce bruit déplorable fit le tour de la ville. Rose sentait des regards hostiles la suivre quand elle sortait, et à la malveillance elle répondit par du dédain, ce qui aggrava encore sa situation.

L'ennui s'appesantit sur elle de plus en plus. Les soirées, surtout, lui semblaient longues. En face d'Anne-Marie et de son éternel tricot, elle tirait, d'une main distraite, la soie d'une tapisserie qui lui était tacitement reprochée comme un ouvrage coûteux et superflu. On parlait du capitaine, on supposait, en piquant des épingles sur la carte, qu'il devait être ici ou là; on commentait les lettres presque toujours adressées à sa femme, car tout était pour elle désormais. Lorsque Rose transmettait un simple souvenir à celle qui autrefois était la confidente des grands projets, la conseillère attentivement écoutée, le visage d'Anne-Marie pâlissait de colère. Elle se contenait cependant, elle se prêtait à une conversation oiseuse où le curé venait quelquefois, en passant, apporter son contingent de nouvelles locales, à moins encore que Mme Lehir ou quelque autre habituée de la maison ne proposât une partie de cartes, et, à dix heures, le couvre-feu, sonné dans le clocher de l'église, annonçait, avec la clôture réglementaire des cabarets, la fin d'une journée qui pour Rose s'était traînée lente et plate depuis le commencement.

La mauvaise saison, en se prolongeant, usa tout ce qu'elle pouvait avoir amassé de patience et de résignation. Absent, le capitaine perdait peu à peu tous ses avantages, car il ne savait pas bien aimer, la plume à la main. Sa tendresse, si sincère, se figeait en phrases lourdes et banales, d'une grosse écriture commune, encadrée par des marges pareilles à celles d'un cahier d'école. Comme « la belle éducation » de sa femme l'intimidait, il avait le tort de s'appliquer. S'il l'eût voulu, il aurait pu réussir à l'émouvoir en racontant les tempêtes essuyées, les dangers courus; mais ces choses étaient trop habituelles dans son existence pour qu'il sût en tirer parti; d'ailleurs, il eût craint d'inquiéter Rose, il la voulait tranquille et contente, de sorte qu'il lui parlait plus volontiers de trafic, de gain, d'aventures toutes commerciales qui n'avaient aucun prestige aux yeux de la jeune femme. Les petits noms caressans entremêlés à tous ces chiffres, lui semblaient en outre des plus vulgaires. Elle avait été courtisée par un

homme qui, à défaut de beaux sentimens, possédait au suprême degré ce vernis qu'on appelle distinction, et il lui en était resté de vagues exigences.

La lassitude, le dégoût de son entourage, le regret d'avoir à la légère disposé de sa vie, étaient arrivés chez Rose au dernier paroxysme, lorsqu'un événement imprévu la délivra. Elle apprit la maladie grave de Mme Jagut et déclara qu'elle irait la soigner. Aux admonestations d'Anne-Marie, la jeune femme répondit qu'elle n'avait d'ordres à recevoir que de son mari, qu'elle l'avertirait sur-le-champ et que, s'il lui enjoignait de revenir, elle obéirait, quoi qu'il pût lui en coûter, ce qui était le comble de la mauvaise foi, Magorrec se trouvant alors quelque part dans l'Amérique du Sud. Sans doute, le mari invoqué avec adresse jugea plausibles les motifs donnés à ce déplacement, quand il en eut connaissance longtemps après, car on ne vit revenir Rose que vers le milieu de l'été.

A Dinard, en retrouvant le passé, il lui sembla s'éveiller d'un cauchemar et reprendre, à la page où elle l'avait interrompue, sa vie de jeune fille. Il n'y avait qu'une différence : la patronne de la Villa Bleue, fêtant aujourd'hui un hôte qui lui faisait honneur, traitait Mme Magorrec comme si elle n'avait eu rien de commun avec telle petite cousine pauvre à qui le pain qu'elle mangeait était naguère quotidiennement reproché. Rose, de son côté, éprouvait une sympathie nouvelle, qui la surprenait elle-même, pour tout ce qui n'était pas la figure sévère d'Anne-Marie; elle se mettait presque à chérir les airs patelins de Marthe Jagut. On la vit s'épanouir de nouveau dans une atmosphère propice.

— Tu es heureuse, n'est-ce pas? répétait sans cesse la cousine. Tu vois que j'ai bien fait de te forcer un peu. Les jeunes filles ne savent pas ce qu'il leur faut.

— Mon mari est très bon pour moi, répondait Rose.

Elle jouissait du congé qu'elle avait bien gagné, elle en jouissait sans scrupule et sans arrière-pensée, quoiqu'un âpre et poignant souvenir, trop cher encore, lui tînt constante compagnie. Soudain le nom de Ralph Lovell, qu'à son insu elle cherchait tous les jours, lui apparut sur la liste, encore assez courte, des étrangers. Alors elle eut un terrible battement de cœur. Partir eût été sage! L'idée lui en vint, mais elle la repoussa, sous prétexte que ce serait un aveu de faiblesse. Elle se rappelait les

torts de Ralph et elle croyait être fermement pénétrée de ses devoirs d'épouse. Rien à craindre par conséquent.

Au fond, une curiosité vague, une douceur inavouée à le sentir si près, la retenaient malgré elle. Que faisait-il maintenant? Qui pouvait-il aimer? Elle se croyait prudente, parce que ses promenades la portaient de préférence dans la campagne, loin de la plage, loin des lieux de réunion où elle aurait eu chance de le rencontrer; et ce fut ainsi que, cherchant toujours la solitude, ou peut-être un refuge contre elle-même, ou plus probablement encore, un hasard souhaité autant qu'elle le craignait, ce fut ainsi que Rose alla, un matin, loin, très loin devant elle, sur un chemin que jamais elle n'avait voulu reprendre avec Pierre Magorrec, un chemin de gazon errant sous les noires futaies des châtaigniers, jusqu'à la pointe dite de la Vicomté.

Cette pointe termine l'anse de Dinard à l'une de ses extrémités, celle où débouche la Rance; une longue avenue de hêtres y aboutit, double colonnade qui s'interrompt brusquement au bord d'un talus escarpé. Combien de fois, par des matinées telles que celle-ci, où l'air était d'une transparence de cristal, où la mer roulait du soleil, avaient-ils, de cette rive verdoyante, contemplé en face la tour de Solidor et les clochers de Saint-Servan, et la masse imposante de Saint-Malo, et le roc orgueilleux qui garde les cendres de *René*, et l'infini bleuissant qui se déroule au delà!... Oh! l'ingrat, comme il lui avait bien ôté le pouvoir d'être heureuse! Pourquoi avait-elle entrevu l'inaccessible? pourquoi ne plus se contenter de ce que lui donnait la vie?

Une figure immobile, couchée sur la bruyère, à quelque distance, se leva au moment même et d'un pas souple et nonchalant marcha vers elle; une voix qu'elle n'avait jamais oubliée prononça très bas, sans apparence de surprise, les paroles qu'elle avait entendues jadis au premier rendez-vous: « C'est vous enfin! Vous êtes venue! » Et il lui sembla que, depuis lors, rien ne les avait séparés, lui et elle, qu'en effet, elle était venue là exprès pour le revoir, qu'il l'avait attendue tout le temps, que cela fatalement devait être. Il n'existait plus de passé et qu'importait l'avenir? La minute présente seule comptait. Cependant un instinct de défense lui faisait chercher éperdument le mot qu'il aurait fallu dire pour rompre ce charme impérieux et mortel. Elle ne le trouva pas; elle ne put que couvrir son

visage de ses deux mains tremblantes et pleurer en silence, tandis qu'il murmurait très bas :

— J'ai toujours été sûr que nous nous retrouverions.

La sourde chanson de la vague disait en même temps le triomphe vieux comme le monde de ces forces obscures, aveugles, irrésistibles que, par une confusion éternellement funeste, le langage humain masque d'un nom moins juste peut-être que ne serait celui de haine, de combat ou de meurtre : l'amour.

III

Après l'idylle mensongère, le drame trop réel. Il débuta par un duel silencieux, entre deux femmes qui, réunies sous le même toit, devaient apporter dans leurs efforts quotidiens, celle-ci pour confondre l'adversaire, celle-là pour le dépister, des ruses de trappeur ou de Peau-Rouge. Anne-Marie avait soupçonné très vite le secret de sa belle-sœur : ce séjour prolongé à Dinard, la tristesse qui semblait l'accabler depuis lors, une certaine douceur humble et morne remplaçant tout à coup chez elle l'assurance triomphante, une habitude nouvelle de guetter le facteur pour recevoir en cachette certaines lettres dont elle ne parlait jamais, ce brusque départ enfin, semblable à une fuite et accompagné de feintes qui avaient eu évidemment pour but de faire perdre sa trace, tels étaient les indices graves sur lesquels se fondait l'intime conviction d'Anne-Marie. D'abord elle ne sut quel nom donner au mal mystérieux dont Rose semblait atteinte, mais assurément il y entrait la part de terreur et de remords qui doit accompagner un crime. A cette pensée, elle se complaisait, comme nous nous complaisons toujours à ce qui nous donne raison.

« Quoi qu'il en soit, se disait-elle, je ferai bonne garde, elle ne m'échappera point ! »

L'espionnage est facile dans une petite ville.

Longtemps, la victime traquée rusa et se défendit, soutenue par l'espoir invincible que son complice ne voudrait pas l'abandonner. Cependant les cris de détresse qu'elle poussait vers lui n'obtenaient d'autre réponse que des offres d'argent, faites en termes circonspects. — Il serait heureux, disait-il, à quelque moment que ce fût, d'obliger, dans la mesure qu'il lui plairait de fixer, une amie et « ceux qui l'intéressaient. »

« Son argent! pensait la malheureuse Rose, que veut-il que j'en fasse ! »

Et le temps pressait. Maintenant, quand elle se regardait dans la glace, elle se sentait dénoncée, non pas encore par la déformation révélatrice qui ne pouvait manquer d'être prochaine, mais par ses traits tirés, par l'espèce de hâle qui tachait la délicate blancheur de son teint. Sous différens prétextes, elle ne descendait presque plus de sa chambre. Sa geôlière ne sortait pas davantage, faisant bonne garde, comme elle se l'était promis. Chaque matin, elle remarquait avec l'accent d'une perfide sollicitude que Mme Rose avait mauvaise mine, menaçant même d'appeler le médecin.

— Pourquoi?... Je ne souffre pas! s'écriait la jeune femme épouvantée.

Elle connut les terreurs sans nom du criminel que la justice poursuit, qui sait qu'il ne pourra lui échapper, et qui lutte quand même pour l'existence. Son esprit s'égarait à travailler dans le vide. Parfois, elle croyait être sûre que les yeux noirs impitoyables, toujours braqués sur elle, si scrutateurs, pénétrans comme des vrilles, lui avaient arraché déjà son secret. Ce fut alors qu'à l'abri d'un nouveau prétexte, d'un nouveau mensonge, — elle ne faisait plus que mentir, — Rose tenta une démarche suprême. Insensible à ses prières écrites, Ralph ne le serait pas à sa présence ; il aurait pitié d'elle, dans la situation effroyablement critique où elle se trouvait. Le début de ce récit nous a fait assister au retour de l'équipée qui ne devait lui fournir qu'une humiliation de plus. Dès ce moment, l'idée d'un refuge qui ne manque à personne, le suicide, s'était présentée à sa pensée; elle aurait pu ne jamais rentrer au Port-Louis; mais l'ascendant qu'exerçait encore sur elle l'amant qui l'avait rejetée fut le plus fort. Elle revint, pour apprendre la prolongation indéfinie de l'absence de son mari. Tout tournait contre elle. Il ne lui restait plus que la précaire alternative de se mettre en suppliante à la merci de Marthe Jagut, puisqu'elle n'avait pas d'autre famille. Mais, presque aussitôt, la lettre si malencontreusement envoyée à Dinard, tandis que la destinataire filait sur Paris, lui fut retournée avec un sermon en trois points qui déjouait son dernier et si faible espoir. Mme Jagut, ayant flairé une intrigue, déclarait tout net que le rôle de complaisante et de paravent ne lui convenait en aucune façon. Honorablement posée dans la vie,

Mme Magorrec pouvait compter sur l'amitié des siens ; mais, légère, et surtout compromise, elle devrait chercher ailleurs des sympathies. Cet avertissement, lancé avec une sécheresse qui rappelait à s'y méprendre le ton pris jadis avec la petite parente pauvre, fut le dernier coup. Rose se vit bloquée, murée une fois pour toutes dans la triste maison du Port-Louis, jusqu'à l'heure où surviendrait le scandale qui devait la perdre. Alors Anne-Marie crierait à son frère avec une joie sauvage :

— Je te l'avais bien dit !

Eh bien ! non : elle lui échapperait cependant, elle leur échapperait à tous!

L'état physiologique où elle se trouvait contribuant à une exaltation cérébrale toujours croissante, elle finit par se complaire dans l'idée de la mort. Après, ce regard d'inquisiteur ne la tenaillerait plus. Dès qu'une issue définitive, qui ne dépendait que d'elle, se fut présentée à son imagination, elle recouvra du calme. Chez cette pliante et mobile créature, à peine responsable, tant les émotions se succédaient vite dans son âme où aucun effort soutenu de volonté ne pouvait trouver place, il existait un mélange plus fréquent qu'on ne pense de faiblesse et de courage aveugle. Presque tous ses actes avaient été des coups de tête et ses rares résolutions dégénéraient aisément en idées fixes. Elle allait se jeter dans la mort, comme elle s'était jetée dans la passion, sous l'empire d'un vertige; l'attrait physique de l'abîme la possédait. Elle serait donc libre, à l'abri des persécutions, à l'abri des jugemens. Il n'y avait qu'à se laisser prendre par la mer toute proche et toujours prête.

Avec un geste de défi à l'adresse de sa belle-sœur, elle franchit le seuil en se disant que ce serait pour la dernière fois. Elle sortit par une après-midi ensoleillée qui semblait l'insulter, la gaîté du ciel exaspérant sa révolte.

Sur les pâtis plantés d'ormes que la rafale incline tous du même côté, erraient les vaches de l'hospice gardées par une mendiante quasi centenaire, une sorcière comme le moyen âge n'en a laissé qu'en Bretagne, édentée, barbue, informe, sous d'ignobles haillons, et qui, coïncidence qu'elle n'ignorait pas, portait son nom, le nom printanier de Rose. La vieille Rose lui sourit en passant, et elle crut voir le hideux sourire de la Mort qui l'accueillait dans son domaine. Marchant toujours, elle atteignit le Loïc, un chemin qui longe extérieurement la grande muraille enserrant

Port-Louis du côté du large; à ses deux extrémités, dont l'une touche à la citadelle, une brèche en permet l'accès. L'endroit était désert. Rose y reprit haleine et ses regards, se promenant de la pointe de Gâvre au clocher de Larmor, interrogèrent le flot qui montait. Une vivifiante odeur d'iode et de sel parvint jusqu'à ses narines; alors la vie, une double vie tressaillit en elle, avec la pensée qu'elle n'avait guère plus de vingt ans et que c'était bien tôt pour mourir. D'autres pensées lui vinrent aussi. Fut-ce par la puissante intervention de Notre-Dame de Larmor, cette vierge si vénérée qu'aucun bâtiment de guerre, à l'entrée ou à la sortie de la rade, ne manque de la saluer en passant? Ou bien suffit-il d'un mouvement énergique, déjà humain, qui, se manifestant au plus profond de ses entrailles, troubla profondément aussi cette âme égarée? Quoi qu'il en fût, Rose se demanda tout haut, d'une voix qu'elle reconnut à peine :

— En ai-je bien le droit?... Ai-je le droit d'en condamner un autre avec moi?

Mais son hésitation ne fut pas longue. Le crime, pensa-t-elle, serait de le condamner à naître, pauvre petit misérable, renié, désavoué par son père, et la seule marque d'amour qu'il fût en son pouvoir de lui donner était de le supprimer avec elle. Tout en se prouvant à elle-même qu'elle n'avait pas le choix, Rose, malgré sa démarche alourdie, descendait de roche en roche; elle avançait sur le sable humide, où traînait du goémon, jouissant encore, malgré sa sombre résolution, de la pureté, de la douceur de l'air, disant un adieu mélancolique à la beauté des choses.

— Rose! cria-t-on derrière elle, Rose!

Elle ne se retourna pas, mais Anne-Marie, plus agile qu'elle, l'eut vite rejointe et lui mit la main sur l'épaule.

— Que faites-vous ici? demanda-t-elle impérieusement.

— Je pourrais vous adresser la même question, répondit la jeune femme en se tournant vers elle, agressive, avec le désespoir du joueur qui perd sa dernière partie.

— Moi, repartit Marie-Anne, je fais mon devoir, je veille sur vous.

— Vous m'épiez, voulez-vous dire? Vous continuez ce que vous avez fait depuis des semaines, des mois, pour pouvoir ajouter de nouvelles noirceurs aux rapports qui me perdront auprès de mon mari. Croyez-vous que je ne sache pas combien vous me haïssez?

Ah! le plaisir de lui jeter ce cri à la face, après une si longue contrainte!

— Que je vous haïsse, c'est autre chose, répondit Anne-Marie avec autant de calme que Rose montrait de colère. Vous avez peut-être raison de le croire, quoique je ne vous aie jamais fait de mal. Mais, quant à dénoncer maintenant ou plus tard à mon frère ce qui le rendrait fou de chagrin... Vous ne savez donc pas ce que c'est que d'aimer, madame Rose?

— Je sais ce que c'est que la torture,... vous me l'appliquez depuis assez longtemps, mais ce sera bientôt fini, quoi que vous fassiez... Si ce n'est aujourd'hui, ce sera demain, vous m'entendez, mademoiselle Magorrec!

— Je vous entends et je comprends mieux que vous ne le pensez. Il y a tantôt cinq mois que je vous aide à me tromper et à tromper les autres.

— Eh bien! si vous avez tout découvert, dit hardiment Rose, presque apaisée par la pensée qu'elle n'aurait besoin de rien avouer, pourquoi ne me laissez-vous pas me faire justice? Ce n'est pas un mal, c'est un bien d'étouffer la vipère et sa portée.

Ce dicton, emprunté à la Sagesse de Bretagne, était venu plus d'une fois à l'esprit d'Anne-Marie. Elle hocha la tête cependant :

— Je ne vous laisserai pas commettre un crime.

— Pourquoi? J'en serai seule responsable et, avec les sentimens que je vous connais, vous êtes bien capable de me souhaiter l'enfer éternel, après m'avoir procuré l'enfer en ce monde.

Anne-Marie ne se fâcha pas.

— Ce n'est pas à vous que je pense. Le crime, c'est celui que vous commettriez contre Pierre en lui brisant le cœur. Je saurai bien l'empêcher. Vous expierez ensuite...

— Comment?... balbutia Rose, maîtrisée malgré elle par l'autorité de cette voix.

— Toute trahison se paye; ce sera entre vous et votre conscience, si vous en avez une. Mais, pour le moment, vous êtes dans mes mains et je vous sauverai malgré vous.

Toute l'arrogance de Rose était tombée, une réaction se produisait en elle, la laissant plus faible qu'un enfant et captive de cette volonté de fer. Elle joignit les mains et dit en pleurant :

— Ayez pitié seulement de ce petit qui doit venir. Pour moi, peu importe.

— Dieu nous commande d'avoir pitié des innocens, répondit

Anne-Marie, très grave. Venez, nous chercherons ensemble ce qu'il faut faire pour tout cacher.

Rose eut un cri de mère :

— Vous ne m'enlèverez pas mon petit! Oh! donnez-moi le moyen de vivre cachée comme vous dites, dans un coin, avec lui, et je vous remercierai toute ma vie, je travaillerai s'il le faut. Vous ne me verrez plus, vous serez débarrassée de moi, vous aurez votre frère à vous seule...

Anne-Marie eut un singulier sourire :

— Ce n'est pas pour moi que je l'aime, c'est pour lui... Si vous aviez voulu voler, au profit d'un bâtard, son affection et son héritage, j'aurais parlé. Mais, à présent, nous n'avons, vous et moi, qu'à nous taire,... à nous taire toujours. Allons, prenez mon bras, ayez confiance... J'ai pu vous paraître exigeante et dure, vous le dites, je m'efforçais pourtant d'être bonne... Mais m'avez-vous jamais entendue mentir?

Rose secoua la tête :

— Ce que je promets, je le tiens, et je promets de vous tirer de peine, vous et votre enfant. Appuyez-vous mieux sur moi, ces pierres sont glissantes... Vous auriez eu grand'peine tout de même, ajouta-t-elle, avec un retour d'ironie dédaigneuse, à trouver de ce côté-ci un endroit pour y mourir. On vous aurait repêchée cent fois. Du roman que tout ça! Des lendemains de péché, comme il s'en fabrique dans les livres dont vous vous empoisonnez la cervelle! Mais je ne dirai plus rien;... à partir d'aujourd'hui vous n'entendrez pas un reproche sortir de ma bouche, pourvu que vous soyez obéissante. Ce sera un pacte entre nous... Venez...

Tandis que, silencieuse et essuyant ses larmes, Rose se laissait emmener, stupéfaite, avec le sentiment confus qu'elle se trouvait devant quelque miracle de grandeur d'âme, supérieur à ce qu'elle pouvait concevoir, Anne-Marie reprit négligemment :

— J'ai une lettre de Pierre. Il s'en va chercher du guano aux îles Chinchas. Son voyage ressemble décidément à celui de ce capitaine, dont M. le curé nous racontait l'histoire, qui, pour ses péchés, naviguera du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest jusqu'au jour du Jugement.

Rose leva vers elle un regard effaré. Elle se sentait, entre ces mains rudes, mais décidément protectrices aussi incapable de

résistance que peut l'être une épave roulée par le flot. Où la conduit-il ? Où va-t-il la jeter? Sur le rivage ou contre un écueil?... Ces questions étaient apparemment peintes dans ses yeux, car Anne-Marie répéta :

— Ayez confiance. Vous ne vous en repentirez pas.

Peu de jours après, les deux femmes laissaient la maison du Port-Louis aux soins de Gaït et déclaraient qu'ennuyées d'attendre le capitaine, elles iraient à sa rencontre jusqu'en Angleterre, où il devait aborder. Ce serait au moins une distraction.

Chacun s'étonna de ce qui était évidemment pure complaisance d'Anne-Marie envers cette belle-sœur que cependant elle ne pouvait souffrir.

— Sa grande piété l'y pousse. Elle prend beaucoup sur elle par mortification, disaient les uns.

— Son frère a dû le lui commander, reprenaient les autres.

— Oui, cette mijaurée aura obtenu de son mari de ne point passer un nouvel hiver à Port-Louis, ajoutait, en haussant les épaules, Mme Lehir. C'est bon pour nous autres petites gens ! Et avec qui ferai-je maintenant ma partie ?

IV

Aussitôt qu'Anne-Marie fut maîtresse de la situation, son attitude, ses sentimens, à l'égard de sa belle-sœur, se modifièrent d'une façon curieuse pour qui ne l'eût pas connue, autoritaire et magnanime tout à la fois. Elle eut pitié de l'être humilié qu'une irréparable déchéance mettait à sa merci. L'ancienne rivale n'existait plus, l'illusion qui aveuglait encore le pauvre Pierre pouvait être anéantie par un mot d'elle; pour changer en fureur et en mépris cette affection dont elle avait été si jalouse, il suffisait de sa volonté. Et plus la chose semblait facile, plus elle lui répugnait, comme une lâcheté envers la coupable sans défense, comme une cruauté envers celui qui ne cesserait d'aimer et de croire que pour souffrir d'une souffrance qu'elle et le monde entier avec elle resteraient impuissans à consoler. Chassée de la maison, l'épouse adultère ne serait pas oubliée pour cela ; au lieu de la joie de sa présence, il y aurait l'amertume de son souvenir, voilà tout; et, malgré lui, sans le savoir peut-être, Pierre ne pardonnerait jamais à la dénonciatrice. D'autre part, elle se sentait liée par l'abandon absolu de Rose

qui, avec la souplesse d'une âme sans fierté réelle, s'était très vite résignée à la reconnaissance envers son ennemie de la veille, lui livrant tous ses secrets à travers les explosions de ce repentir qui devient si facile lorsqu'on n'a plus à choisir entre lui et l'entraînement de la passion, lorsque l'ivresse tombe et que le châtiment semble inévitable. L'austère et pieuse Bretonne, qui jugeait le prochain par elle-même, lui savait gré de ce qu'elle appelait « ses pleurs de Madeleine, » sans concevoir que l'amoureuse à peine guérie trouvât un dernier plaisir à s'épancher, à se plaindre, à charger et à maudire le séducteur, à partager enfin avec une autre le fardeau écrasant de regrets qui n'étaient pas tous des remords. Elle recherchait maintenant, elle était tout près d'aimer Anne-Marie, devenue la confidente, cette confidente indispensable aux faibles et dont l'unique mérite est de favoriser le renouvellement de l'émotion, en servant de public à un drame sincèrement joué d'ailleurs.

Peu lui importait d'être sermonnée, exhortée à la pénitence, menacée des flammes de l'enfer; elle parlait, elle soulageait son cœur. Et de ce cœur déchiré partaient souvent des cris dont l'écho retentissait tout de bon chez Anne-Marie, lorsqu'il était question de la preuve innocente du péché, de l'enfant attendu dans la crainte et le désespoir. Quoiqu'elle n'eût jamais connu la maternité de chair et de sang, Anne-Marie était mère, et c'était la mère qui, pour la première fois, l'intéressait en la personne de Rose. Jusque-là, elle n'avait vu en elle qu'un être artificiel, brillant et léger comme un papillon, si complètement étranger à sa propre nature qu'elle n'essayait même pas de le comprendre. La pécheresse devenait humaine, au contraire; l'honnête fille qui n'avait jamais failli, fût-ce par la pensée, se sentait cependant moins loin d'elle qu'autrefois; elle croyait à l'éveil tardif de sa conscience, elle se persuadait que la terrible leçon ferait dans l'avenir, de cette païenne, une meilleure femme pour Pierre. Mais le moyen d'imposer ces convictions à l'orgueil d'un homme? Non, il fallait que Pierre ne sût jamais que Rose expiait par le silence et qu'un gage de son repentir restait entre les mains du témoin de sa faute. On pouvait conserver sur elle une puissante influence en faisant appel au sentiment de la maternité. Ce fut en pensant à ces choses qu'Anne-Marie ourdit peu à peu un plan héroïque qui devait mettre tout le monde à l'abri de l'abandon, de la honte et du chagrin. Au lieu de trois victimes, il n'y en

aurait qu'une, elle-même, la victime pure et volontaire, qui, soutenue par un sentiment chrétien, souffre moins que toute autre en s'immolant. Il ne s'agissait que d'une substitution.

Rose n'y consentit pas sans peine. La sublimité apparemment inconsciente du sacrifice d'Anne-Marie l'effrayait; mais elle était du grand nombre de ceux qui cèdent d'autant plus sûrement que leur résistance est d'abord plus violente. Affolée par le péril, dominée par une volonté qui, sans vaciller ni se reprendre, allait simplement droit au but, elle laissa faire. Et ce fut ainsi que le fils de Ralph Lovell, né dans un village de la banlieue de Londres, fut, grâce aux facilités que procure l'étranger en matière d'actes civils, déclaré comme l'enfant d'Anne-Marie Magorrec, père inconnu. Ce que dut être l'angoisse journalière des deux femmes si bizarrement unies en cette aventure où tant de chances étaient contre elles, l'imagination la plus vive pourrait à peine se le représenter. Elles vivaient suspendues aux nouvelles qui leur arrivaient assez irrégulièrement du capitaine, des lettres toujours adressées à Rose et pleines d'une croissante tendresse, d'une impatience qui ne pouvait plus se contenir.

— Ce sera mon dernier voyage, répétait-il, le dernier, je te le jure. Je renonce à la mer. Je ne veux plus te quitter.

Et Anne-Marie, songeant que cet amour passait pour lui avant même l'attachement à sa carrière, avant toutes ses ambitions de marin, se disait :

— J'ai donc bien fait, elle seule lui est indispensable.

Ce qu'elle ne s'avouait pas, parce que nous ne nous avouons jamais le côté inférieur et mesquin de nos plus belles résolutions, c'est qu'il lui eût été plus que jamais impossible, sachant ce qu'elle savait, de vivre auprès d'eux, reléguée au second plan. Ne plus revoir son frère lui semblait moins cruel que cette quotidienne humiliation.

V

Elle le revit cependant, elle le revit quand, hors de lui, n'y pouvant croire encore, il vint, dans la grande ville du Centre où elle s'était retirée, loin de tous ceux qui la connaissaient, lui demander compte de sa folie. Car elle était folle. Il n'y avait à cette chute tardive qu'une explication possible : le cerveau chaviré. L'enfermer était le seul moyen de sauver l'honneur de la

famille. L'internement dans une cellule à l'hôpital Saint-Jacques de Nantes serait sa justification.

Plein de ces sentimens durs, résolu d'avance à ces mesures radicales, Pierre Magorrec aborda sa sœur, le reproche et la menace à la bouche. En l'apercevant, elle oublia toute la comédie préparée d'avance et, les bras ouverts, s'élança vers lui.

— Ce n'est donc pas vrai?... Dis que ce n'est pas vrai! s'écria-t-il en la tenant à distance.

De grosses larmes coulèrent des yeux d'Anne-Marie, tandis qu'il la repoussait:

— Il faut croire tout ce que je t'ai écrit, Pierre.

— Et tu oses me regarder en face! Tu oses m'embrasser! Ma sœur, une Magorrec tomber au rang des femmes de la rue... à ton âge... après... Mais défends-toi au moins, malheureuse! Qu'as-tu à me dire?

— Rien, répondit-elle hardiment, sinon que ma faute retombe sur toi. Tu ne m'aimais plus... Pour nous autres femmes, l'amitié est nécessaire autant que le pain et davantage!

— Je ne t'aimais plus! Quelle idée absurde! Comment a-t-elle pu te venir?

— Tout naturellement, quand tu t'es marié... Il n'existait plus pour toi qu'une personne au monde. Entre vous deux, j'étais une gêne.

— Encore ton affreuse jalousie!

— Eh bien! oui, j'étais jalouse, je n'avais eu que toi, et tout à coup j'ai senti que je ne comptais plus...

— De sorte que tu as cherché en toute occasion à m'exciter contre ma femme par des rapports, par des calomnies, et qu'elle, tu l'as persécutée en mon absence, la pauvre! Ne le nie pas... elle me l'écrivait.

— Ah! elle te l'écrivait! dit Anne-Marie, très sombre.

Ses lèvres s'agitèrent comme pour parler, mais elles retinrent la riposte trop prompte. Et les martyrs, qui pouvaient d'un mot, d'un geste, échapper aux tourmens, n'eurent pas plus de mérite que ne dut alors en avoir Anne-Marie.

— Laissons cela, reprit brutalement Pierre; ne parlons pas d'elle. Tu es indigne de prononcer son nom.

— Tu devrais pourtant te rappeler que ma jeunesse a été sans reproche...

— Parbleu, elle a été celle de toutes les filles qui ne se ma-

rient point! Il y en a des douzaines, des centaines, et elles marchent droit jusqu'au bout...

— Sans qu'on ait à leur en savoir gré, n'est-ce pas?

— Une honnête femme est une honnête femme, répondit sentencieusement le marin. Toutes les femmes de nos ports sont honnêtes, je veux le croire.

— Oui, et, pendant ce temps, leurs hommes, leurs frères courent le monde sans avoir scrupule de s'amuser quand ils en trouvent l'occasion, libres comme l'air, maîtres de leurs actes. Après quoi, ils reviennent nous faire de la morale. Tu trouves ça juste?

Pierre Magorrec haussa les épaules.

— Est-ce juste? répéta Anne-Marie. Et la sœur qui n'a jamais travaillé, peiné, prié, respiré que pour son frère est mise au rebut, comme un objet hors d'usage, le jour où l'on n'a plus besoin d'elle, parce que l'autre est venue... Et il faut qu'elle en prenne son parti. Elle a laissé passer l'heure du mariage, elle n'a rien qui lui appartienne, elle est seule, seule... Autour d'elle, des mères bercent leurs enfans, qui lui font envie.

C'était la première fois qu'Anne-Marie se plaignait et cette plainte si longtemps refoulée était d'une sincérité poignante.

— Elle n'avait qu'à se marier, interrompit le capitaine.

— Par dévouement pour toi, je ne l'ai pas fait quand il en était temps, Pierre Magorrec, et ensuite tu m'as trop bien appris à juger l'inconstance, l'égoïsme, l'ingratitude des hommes pour que je m'expose à souffrir encore.

— Ce qui ne t'a pas empêchée de prendre un galant quand même! rugit Pierre avec un sursaut de rage. Son nom! tu me diras le nom de ce gredin-là, ou bien je saurai le découvrir, va! Il faudra qu'il répare, qu'il t'épouse, qu'il t'emmène, ou qu'il dise pourquoi.

Elle partit d'un éclat de rire moqueur :

— Son nom?... Mais il n'en a pas... Ce qu'il me fallait, c'était un trésor à moi, que personne ne pût me prendre, un enfant que personne ne partagerait avec moi, qui ne sourirait qu'à moi seule. Le père aurait été de trop.

— Elle est folle décidément, pensa Magorrec, adouci par cette idée.

— Je me rongeais d'ennui, toi parti pour trop longtemps, ta femme à parader sur la plage de Dinard, malgré moi, avec ta

permission ! L'avenir ne me promettait rien de bon, et cet ennui-là, pire qu'une maladie, me faisait imaginer des choses que tu ne pourrais comprendre. Alors... Alors j'ai pris le premier venu, un passant, un étranger que je ne reverrai jamais... à qui j'ai défendu de jamais me reconnaître. Le garder?... Ce n'était pas cela que je voulais. Je déteste tous les hommes, lui avec eux... Mais tout de même je me suis vengée de toi, de ta femme, de ceux qui disaient : « Sa vie est finie ! Ce n'est plus qu'une vieille fille ! » Je suis mère maintenant, je n'ai plus besoin de vous, j'ai ma part !

Et, tout de bon, elle prenait sa revanche, parlant haut, avec une telle arrogance que le capitaine en resta déconcerté. A la lueur d'un de ces éclairs de justice, qui déchirent par moment l'épais brouillard des conventions, il se demanda si cette déshéritée n'avait pas eu le droit, en effet, d'agir comme elle avait agi. En supposant qu'Anne-Marie eût été un garçon, il lui eût accordé toutes les immunités possibles, — loin de son port toutefois, loin de son port... Et les fautes d'une femme ont d'autres conséquences !... Elle le rendait fou avec ses raisonnemens.

— Maintenant que tu as couvert de boue le nom de nos parens, que comptes-tu faire ? demanda-t-il, la tête basse, en évitant de rencontrer ses yeux.

— Élever l'enfant loin de vous, loin du pays. C'est un garçon, un beau garçon dont je ferai un homme,... à moi toute seule, ajouta-t-elle d'un ton de défi.

Pierre se sentit soudain, comme il lui arrivait autrefois, dominé par la volonté inébranlable de sa sœur.

— Ta grande piété, qu'en as-tu fait ? balbutia-t-il.

— Dieu me jugera... C'est tout ce que tu avais à me dire ?

— Encore un mot. Tu ne te repens pas d'avoir donné le spectacle de ton inconduite à ma femme, que je t'avais confiée ?

— Demande-lui donc de me pardonner, fit ironiquement Anne-Marie.

— Elle y consentira, parce qu'elle est bonne. Mais moi, je ne te pardonnerai jamais. Tu m'as causé le plus grand chagrin qui puisse m'atteindre.

— Après ceux qui te viendraient de ta femme... Elle te consolera... Vous m'oublierez.

Anne-Marie avait l'œil sec, la bouche mauvaise. Par expérience, Pierre savait que lutter contre elle serait bien inutile.

— Tiens, il vaut mieux que je me sauve, dit-il, car tu me ferais perdre la tête à mon tour. Puisque tu n'as pas de repentir, puisque tu ne veux pas nommer ton complice, puisque tu te condamnes toi-même, reste donc avec ton péché. Quand tu auras besoin de moi, je n'oublierai pas que nous avons eu la même mère,... mais nous ne nous reverrons jamais.

Sans seulement tourner la tête, il sortit. La porte claqua derrière lui.

Lorsqu'elle n'entendit plus le bruit de ses pas, la pauvre fille se jeta brusquement à genoux, étouffant ses sanglots entre ses mains jointes. Puis, relevant la tête avec un sombre orgueil :

— Eh bien, dit-elle, aucune femme ne l'aura aimé autant que moi, aucune femme ne le lui aura prouvé comme moi. Qu'il n'en sache rien,... qu'est-ce que ça fait?

Et une voix disait en elle : — C'est mieux encore.

Elle se représentait leur intérieur allégé de sa présence et où, bientôt, ils allaient se trouver plus heureux dans une intimité complète, le souvenir de sa faute s'atténuant, les avantages de son absence se faisant sentir. Et un flot de pleurs lui brûla le visage. Cependant le sort de l'épouse, humiliée par un silencieux mensonge de toutes les minutes, lui semblait plus affreux que le sien. Devant sa conscience, elle triomphait de Rose.

VI

Ni l'une ni l'autre ne retourna jamais au Port-Louis, après cette aventure. Seul, le capitaine s'y rendit pour régler quelques affaires et mettre en location la vieille maison de famille, où s'installa son ami, le docteur Grelou, ancien chirurgien de la marine. Pressé de questions, il répondit à toutes d'une manière évasive. Il en avait assez de la mer et s'était entendu, à cet effet, avec la compagnie pour le compte de laquelle il naviguait; une situation terrienne l'attacherait dorénavant au port de Nantes. Il serait capitaine d'armement et pourrait jouir enfin de la vie de famille. D'ailleurs, sa femme lui paraissait trop jeune pour rester seule pendant ses traversées, brouillée qu'elle était avec Anne-Marie, qui, dorénavant, aurait ménage à part.

Brouillée avec Anne-Marie! Le frère et la sœur désunis! Ce ne fut qu'un cri par toute la petite ville.

Mais Mme Lehir déclara qu'elle avait prévu ce dénouement, en

voyant les deux belles-sœurs partir ensemble, car chacun sait que rien ne brouille plus sûrement les meilleurs amis qu'un voyage entrepris de compagnie, à plus forte raison quand on est d'humeur et de goûts différens.

Cette explication assez plausible une fois trouvée par la plus grande bavarde de Port-Louis, on n'osa insister davantage, ni surtout revenir, en la présence du capitaine, sur ce qui l'affligeait évidemment.

La belle Mme Magorrec était arrivée à ses fins... C'était clair ! Mais pourquoi Anne-Marie ne revenait-elle pas habiter cette maison qui lui appartenait tout autant qu'à son frère? Où irait-elle?... La curiosité fut excitée de plus en plus par le silence obstiné que garda l'exilée. On savait pourtant qu'elle écrivait de temps à autre à M. le doyen et toutes les ruses furent employées, en vain, pour faire causer celui-ci.

Un soir, des années plus tard, chez le docteur Grelou, autour de la table de bezigue, dans la petite pièce qui avait été le parloir d'Anne-Marie, quelqu'un prétendit qu'elle avait été rencontrée à Orléans. C'était curieux, cette retraite si loin de la mer... et cette rupture brusque avec sa famille, avec tous ses anciens amis.

Le docteur, en mâchonnant sa pipe, déclara qu'il croyait à un peu de détraquement cérébral, à des manies...

— Oh ! une si bonne tête !

— Sans doute, sans doute, mais, en certains cas, le célibat prolongé...

M. le doyen interrompit vertement le docteur, en le traitant de matérialiste.

— On n'est jamais puni, croyez-moi, d'avoir trop honnêtement vécu, prononça-t-il en marquant le cent d'as.

Son partenaire, le capitaine Hertel, depuis longtemps retraité, le même qui avait ouï dire que Mlle Magorrec habitait Orléans, ajouta qu'on la disait aussi tout absorbée par l'éducation d'un fils adoptif.

— Pauvre Anne-Marie! s'écria Mme Lehir, elle se sera créé un intérêt quelconque, étant incapable de vivre sans occasions de dévouement. Je l'admire, allez, moi qui la connais mieux que personne. Elle n'a pas voulu revenir nous conter ses peines et accuser les autres ; mais je me rappelle ce qu'elle a enduré de déboires et comme elle se sentait désemparée, personne ne semblant plus avoir besoin d'elle. Dieu veuille que sa bonne action

ne lui amène pas encore de l'ennui! Je ne crois guère, pour ma part, à la reconnaissance de ces petits gueux qu'on adopte par charité; sait-on seulement d'où ils sortent, quels défauts ils peuvent avoir dans le sang? Sait-on...

Le docteur battait les cartes sans parler, mais il repassait en lui-même d'étranges questions qu'autrefois Mlle Magorrec lui avait posées et il rapprochait ces indices de son brusque départ. Se penchant vers Mme Lehir d'un air malicieux, il lui dit un mot à l'oreille. La bonne dame répondit par un cri :

— Quelle horreur supposez-vous là! Jamais, entendez-vous?... Je ne le croirai jamais...

— Eh! moi non plus, je ne le crois pas, répondit le docteur en s'excusant, mais un médecin a vu tant de choses extraordinaires, que tout lui paraît possible.

M. le doyen, cependant, serrait ses lèvres frémissantes de courroux sur le secret de la confession.

Tandis qu'au Port-Louis, les imaginations à demi éveillées allaient leur train, admettant tout, sauf la vérité, — car qui donc, à moins d'être fou, eût pu juger Anne-Marie capable d'avoir racheté de son propre honneur l'honneur d'une personne qu'elle haïssait? — Pierre Magorrec, devenu capitaine d'armement, vivait tranquille et bien établi dans une jolie maison de campagne, aux portes de Nantes. C'était à présent son tour, disait-il, en se frottant les mains, de faire naviguer les autres; deux gros garçons frisés, comme de petits moutons noirs, lui étaient venus successivement à un an d'intervalle, et sa femme avait le caractère plus doux, plus aimable encore, qu'il ne l'avait cru en l'épousant.

Rose, en effet, ne témoignait rien désormais de cette futilité, de ce goût pour la toilette et pour le monde que lui avait tant reprochés sa farouche belle-sœur. Sur ces petites âmes fragiles, le mal glisse sans laisser d'empreinte. Il n'y a de chute profonde, ni de profonde conversion, que chez les natures fortement trempées pour le bien comme pour le mal. Les autres ne sont qu'effleurées par l'un et par l'autre, elles oublient, avec une facilité merveilleuse, qui leur rend presque l'innocence. Il ne lui restait donc de sa faute que cette grâce pathétique enveloppant toute jolie femme dans le passé de laquelle s'est produite une tragédie. Longtemps elle avait tressailli de peur, sinon de remords, chaque fois que Pierre se déchaînait contre sa sœur

en injures et en malédictions, sans soupçonner que chacun des projectiles qu'il lançait ainsi retombait lourdement sur une autre. Le double supplice d'avoir mérité ces sanglans reproches qui s'égaraient et de ne posséder que par fraude l'estime de son mari aurait empoisonné la vie d'une créature moins passive et moins légère à la fois que ne l'était Rose. Certes, elle en était passagèrement émue, mais non pas jusqu'à cette agonie qui conduit à un aveu le criminel poursuivi par ses remords. Tromper toujours n'est pas difficile, à qui s'y est exercé une fois, d'autant que Rose se persuadait sans peine qu'elle faisait son devoir en tenant la parole donnée à sa belle-sœur; et puis, l'intérêt des deux petits Magorrec exigeait qu'elle laissât calomnier cette victime volontaire; enfin, il n'était plus temps de revenir là-dessus!

Quand elle essayait, par des supplications et par des larmes, d'arrêter les emportemens du capitaine, celui-ci la trouvait d'une clémence angélique et il le lui disait à sa manière.

Peu à peu, la charitable intervention de Rose y aidant, ses accès de fureur devinrent rares; le temps émousse toutes nos rancunes, et Magorrec se persuada de plus en plus que la prétendue coupable avait cédé, sans y consentir, à un de ces entraînemens tout physiques, tels que la vie de bord en fournit des exemples. De la part d'une femme, ils seraient sans excuse, si le diable ne parlait, assure-t-on, à l'oreille des filles vers la quarantaine. A force de se répéter cela, Pierre Magorrec finit, malgré ses sermens, par avoir pitié d'Anne-Marie. Il permit à sa femme de lui rendre quelquefois visite et le jour vint où lui-même proposa de la revoir. Ce lui fut au fond un grand soulagement. Il ne dit rien de trop dur à sa sœur retrouvée, sauf que, si elle l'eût voulu, la famille Magorrec eût été la plus heureuse du monde. En somme, le mal étant fait, tout s'arrangeait à peu près convenablement. Il n'y avait pas eu de scandale au Port-Louis; dans le pays lointain où elle s'était reléguée, on ne savait rien de l'histoire de cette Bretonne dévote et régulière; la présence d'un filleul auprès d'elle n'était pour étonner qui que ce fût. Elle l'élevait bien et il promettait d'être bon sujet.

Le capitaine alla tout seul s'assurer de ces choses, sa femme lui ayant fait observer avec tact qu'il valait mieux qu'elle ne fût pas en tiers dans leur raccommodement.

Lorsqu'il rendit compte à Rose de cette entrevue émouvante, Pierre Magorrec laissa échapper une remarque assez grossière,

qui la choqua très fort apparemment, car elle rougit jusqu'aux oreilles.

— Il faut croire que le fameux passant était de bonne mine, dit-il, avec un mouvement de ses larges épaules qui signifiait : A tout péché miséricorde. — Ce petit blondin est délicat, mais beau comme le jour.

Ce soir-là, Rose se rappela les paroles sévères d'Anne-Marie : « Si vous avez une conscience, vous expierez. »

Elle expiait autant qu'il était en elle de le faire.

— J'ai pensé que tu ne m'en voudrais pas, Rose,... j'ai engagé ma sœur à venir nous voir. Personne ici n'a connaissance de ce qui nous a séparés. On dira tout bonnement que la brouille a pris fin.

— Et, demanda Rose, les joues en feu, elle accepte?

— La drôle de fille! reprit Magorrec. Qui le croirait? Elle a refusé net. Je lui avais dit pourtant, en insistant beaucoup : — Viens donc passer quelques jours avec nous, et, que diable! amène le petit. — Oui, j'étais allé jusque-là. Mais si tu l'avais vue serrer ce gamin contre elle, comme si on eût voulu le lui prendre, et répondre : — Oh! ça non, jamais, par exemple! — Qu'en dis-tu? Il n'y a rien à faire pour les entêtées de son espèce.

Et le capitaine se frappa le front d'un geste significatif.

Toujours accapareuse, toujours jalouse!

Th. Bentzon.

LES
VOIES NAVIGABLES
DE L'ALLEMAGNE

La question des voies navigables est de nouveau à l'ordre du jour dans notre pays. On avait pu la croire résolue pour longtemps par la mise à exécution du programme de 1879, connu sous le nom de programme Freycinet, qui comportait l'amélioration de 3800 kilomètres de voies de navigation existantes et la construction de 2000 kilomètres de voies nouvelles, au prix d'une dépense évaluée à un milliard. Mais la réalisation de ce projet, conçu hâtivement à une époque où la fièvre des affaires était soutenue par l'état favorable de nos finances et par de brillantes perspectives d'avenir, ne tarda pas à se heurter à un double mécompte : d'abord l'insuffisance des prévisions de dépenses, qui avaient été évaluées à peine à la moitié de ce qu'elles devaient atteindre réellement; ensuite le revirement de la situation financière, qui s'était singulièrement assombrie à partir de 1882. On se décida alors à ajourner la plus grande partie des constructions nouvelles, dont beaucoup ne répondaient à aucun besoin sérieux, et à poursuivre simplement le programme d'améliorations, qui est à peu près achevé aujourd'hui. Malgré ces restrictions, les dépenses d'établissement des voies navigables se sont élevées, de 1879 à ce jour, à 600 millions en chiffres ronds.

Ce n'est pas tout, paraît-il, et il est question aujourd'hui d'un nouveau projet dont la dépense est évaluée, sauf rectifications

ultérieures, à 500 millions (1). Pour justifier cette dépense, particulièrement lourde dans l'état actuel de nos finances, on invoque la nécessité de favoriser notre industrie et notre commerce et de leur permettre de lutter contre la concurrence étrangère, chaque jour plus menaçante. On affirme que cette concurrence doit une grande partie de son succès aux avantages que nos voisins retirent du développement de leur navigation intérieure. Dès lors, notre pays ne pourrait faire autrement que de suivre cet exemple et de se conformer lui-même à une politique qui a si bien réussi à nos rivaux.

Telle est la thèse que l'on trouve développée dans tout ce qui a été dit ou écrit en France, depuis quelques années, en faveur des voies navigables. Hâtons-nous de reconnaître, cependant, que même ses plus ardens défenseurs ne lui prêtent pas un caractère de généralité bien grande. Il serait, d'ailleurs, difficile de prétendre qu'en Angleterre ou aux États-Unis, par exemple, la navigation intérieure est en progrès, et que des canaux ont été récemment construits ou sont sur le point de l'être (2). Dans ces deux pays, à part quelques régions favorisées de fleuves étendus ou de grands lacs, la navigation livrée à ses seules ressources a, depuis longtemps, abandonné aux chemins de fer la plus grande partie du trafic; il n'est pas question de faire de nouveaux sacrifices en faveur d'un moyen de transport qui est considéré là-bas comme ne répondant plus aux nécessités modernes de rapidité, de régularité et de bon marché.

Le pays spécialement visé par ceux qui prônent, — suivant une habitude assez répandue chez nous, — l'exemple de l'étranger est l'Allemagne. Même ainsi limitée, leur appréciation est-elle exacte? C'est ce que nous nous proposons d'examiner.

I

Le réseau des voies navigables de l'Allemagne a une étendue d'environ 14000 kilomètres, et comprend 11600 kilomètres de fleuves et de rivières et 2500 kilomètres de canaux. La propor-

(1) Le projet de loi, déposé à la Chambre dans la dernière session, comprend en outre 116 millions de travaux à exécuter dans les ports maritimes.

(2) Il faut faire une exception, en Angleterre, pour le canal exclusivement maritime de Manchester, long de 60 kilomètres, qui a été terminé en 1894. Cette voie, dont la construction a coûté 400 millions, couvre à peine ses frais d'exploitation et ne rémunérera pas d'ici longtemps son capital d'établissement.

tion respective des cours d'eau naturels et artificiels dans cet ensemble fait pressentir le rôle prépondérant que les premiers jouent par rapport aux seconds dans la navigation allemande. En fait, les quatre cinquièmes du trafic des voies navigables appartiennent aux sept grands fleuves qui sillonnent l'Allemagne sur une longueur totale de 3000 kilomètres, et les deux tiers de ce trafic sont absorbés uniquement par deux voies de premier ordre, le Rhin et l'Elbe.

Le Rhin allemand, navigable sur une longueur de 566 kilomètres, dessert une population de 16 millions d'habitans, c'est-à-dire de près du tiers de la population totale de l'Empire. D'après une étude faite en 1897 (1), les provinces du Rhin comprennent plus de 100000 exploitations industrielles de diverse nature, employant un million et demi d'ouvriers, soit 40 pour 100 de la population ouvrière allemande. La production du fer dans cette région représente 83 pour 100 de celle de l'Allemagne entière; celle du charbon, 50 pour 100. Cette partie de l'Empire fournit encore 99 pour 100 de la production totale du vin, 94 pour 100 de celle du houblon, 55 pour 100 de celle de la bière, la moitié environ de celle des produits chimiques, du salpêtre, de la meunerie, des industries textiles. Les tissus de soie, de laine, de coton et de lin, les draps d'Aix-la-Chapelle, les toiles de Bielefeld en Westphalie, les cotonnades de Goldbach, Mulhouse, Augsbourg et Bamberg constituent un fret rémunérateur. Les marchandises destinées à l'exportation maritime fournissent une masse presque inépuisable de transports provenant des provinces rhénanes, de l'Alsace-Lorraine et de la Suisse. A cette quantité de marchandises s'ajoutent celles qui sont nécessaires pour nourrir une population aussi dense qu'industrieuse.

Les conditions de navigabilité du Rhin sont exceptionnellement favorables. Son cours est paisible, car ce n'est qu'à Carlsruhe, à la distance de 621 kilomètres de l'embouchure, qu'il atteint l'altitude de 100 mètres, de sorte, que sur le long parcours compris entre ces deux points, la pente moyenne n'est que de $0^m,16$ par kilomètre. Elle atteint au maximum $0^m,50$ en aval de Bingen (2). La largeur normale du fleuve au-dessus de

(1) *Le Rhin au point de vue de son importance économique et des tarifs de transport*, par le docteur Landgraff, secrétaire de la Chambre de Commerce de Mannheim.

(2) A titre de renseignement, nous signalerons que la distance comprise entre l'embouchure et l'altitude de 100 mètres est pour la Seine de 556 kilomètres

sa ligne d'eau n'est nulle part inférieure à 200 mètres; elle atteint 300 à 400 mètres sur certains points. Sa profondeur est de $1^{m},50$ de Strasbourg à Mannheim, de 2 mètres et $2^{m},50$ de Mannheim à Cologne, et de 3 mètres au delà. On y voit circuler des navires qui ont 94 mètres de long, 12 mètres de large, calent $2^{m},74$ et peuvent porter 2100 tonnes.

Le mouvement de la navigation sur le Rhin, qui dépasse 3 milliards de tonnes-kilomètres, représente à lui seul les deux cinquièmes du trafic total des voies navigables allemandes. Chaque kilomètre du fleuve donne passage en moyenne à 5 350 000 tonnes, et cette densité atteint 12 millions de tonnes à la frontière hollandaise. Les trois ports contigus de Ruhrort, Duisbourg et Hochfeld ont ensemble un trafic de plus de 13 millions de tonnes; celui de Mannheim, qui est le terminus actuel de la grande navigation, atteint à lui seul 4 millions et demi de tonnes. Des services accélérés par bateaux à vapeur existent non seulement pour les voyageurs, mais aussi pour les marchandises. Les services de petite vitesse offrent une capacité de transport considérable : en huit à dix jours, un remorqueur amène d'Anvers ou de Rotterdam à Mannheim 4 500 tonnes, ce qui correspond à près de 10 trains de chemin de fer. Le fret moyen, en amont et en aval, atteint au plus un centime. Bref, il semble impossible d'imaginer une voie navigable placée dans des conditions plus favorables.

Le trafic de l'Elbe, bien qu'inférieur à celui du Rhin, est encore énorme, puisqu'il s'élève à 2 milliards de tonnes-kilomètres, soit le quart du trafic total des voies navigables allemandes. La densité moyenne de la circulation par kilomètre est de 3 150 000 tonnes. Le mouvement de ses principaux ports atteint 5 500 000 tonnes à Hambourg, 2 101 000 tonnes à Magdebourg, 940 000 tonnes à Dresde. L'Elbe est, en outre, en relation directe par la Havel et les canaux de l'Ihle et de Plaue avec Berlin, dont le trafic par eau s'élève à 5 800 000 tonnes. La longueur navigable du fleuve, indépendamment de son estuaire maritime, est de 615 kilomètres; sa pente moyenne est très faible ($0^{m},15$ par kilomètre de Dresde à l'embouchure). Sa profondeur étant inférieure à celle du Rhin, les bateaux y sont aussi moins grands; néanmoins ils atteignent une longueur de 60 à 65 mètres, une

(pente moyenne de $0^{m},18$ par kilomètre) et pour le Rhône de 215 kilomètres (pente moyenne de $0^{m},47$ par kilomètre).

largeur de 8 à 10 mètres et peuvent porter jusqu'à 1 100 tonnes.

Comme le Rhin, l'Elbe coule dans le voisinage immédiat de gisemens houillers pour ainsi dire inépuisables : ce sont les lignites de Bohême, qui fournissent un combustible non seulement bon marché, mais excellent et souvent même préféré à la houille pour beaucoup d'industries et surtout pour les usages domestiques. Une circonstance éminemment favorable pour l'utilisation du fleuve est que les transports de charbons s'effectuent à la descente vers de grandes cités commerciales et industrielles comme Berlin, Dresde, Magdebourg; enfin, à son embouchure, se trouve le port le plus important de l'Allemagne, qui fournit quantité de marchandises coloniales ou autres susceptibles de supporter des frets en remonte assez élevés, ce qui permet de réduire les tarifs à la descente (1).

Les autres grands fleuves, Weser, Oder, Vistule, Memel et Danube viennent loin derrière les deux précédens comme importance, car leur trafic total n'est que le cinquième de celui du Rhin et de l'Elbe réunis. Néanmoins, ils offrent près de 2000 kilomètres de voies navigables, sur lesquelles la circulation atteint environ un milliard et demi de tonnes-kilomètres, avec une densité moyenne de 700 000 tonnes.

En définitive, par sa situation, son étendue, ses conditions de pente et de débit, le réseau fluvial de l'Allemagne constitue un moyen de transport bénéficiant d'avantages naturels remarquables. Il n'est donc pas surprenant qu'on se soit attaché à tirer tout le parti possible de cette situation en complétant l'œuvre de la nature par un certain nombre d'améliorations indispensables. On a d'abord effectué des travaux de régularisation, dont certains présentaient d'ailleurs autant d'utilité pour la défense des propriétés riveraines que pour la navigation ; on s'est efforcé ensuite d'unifier la profondeur du lit sur de longs parcours, de manière à permettre l'emploi de grands bateaux sans rompre charge. Le programme présenté à cet effet au Parlement prussien en 1879 est aujourd'hui réalisé, sauf sur la Moselle et sur l'Oder. Des travaux de canalisation ont été effectués sur environ 500 kilomètres de fleuves et de rivières, notamment sur le Mein, la Sprée, l'Oder supérieur et l'Ems.

Le réseau des canaux date, pour la plus grande partie, des

(1) *L'Elbe, son trafic et ses tarifs*, par Richard Pollak, secrétaire de l'Union de l'Elbe à Aussig.

XVIIe et XVIIIe siècles. En 1877, on évaluait à 2300 kilomètres la longueur utilisée effectivement par la navigation, et, à l'exception du canal Louis, construit, vers 1840, pour relier le Mein au Danube, les seules voies de jonction entre les fleuves et les rivières navigables dataient des siècles précédens; les principales étaient : le canal Finow, entre l'Oder et la Havel; le canal Frédéric-Guillaume, entre l'Oder et la Sprée; le canal de Bromberg, joignant la Vistule à l'Oder; enfin, le canal de Plaue, réunissant l'Elbe à la Havel. Toutes ces voies de communication sont situées dans la région de l'Est. Dans l'Ouest, au contraire, les bassins restaient isolés les uns des autres, sauf une seule communication existant entre celui du Rhin et celui du Danube. Ajoutons qu'en raison même de leur ancienneté, la plupart de ces voies étaient établies dans des conditions qui ne permettaient leur accès qu'à des bateaux de faible tonnage et réduisaient considérablement la vitesse commerciale.

En 1877, on se préoccupa d'améliorer cet état de choses en modifiant les conditions de navigabilité des voies existantes et en établissant un système général de voies de jonction nouvelles. Mais le programme qui fut dressé à cet effet céda le pas à celui de l'amélioration des fleuves et des rivières dont nous venons de parler; les seuls travaux importans de canaux effectués depuis cette époque ont consisté dans la création de deux voies nouvelles, ainsi que dans la reconstruction du canal de 87 kilomètres de longueur qui relie l'Oder à la Sprée et par suite à Berlin, et de celui, long de 67 kilomètres, qui va de l'Elbe à la Trave, à l'embouchure de laquelle se trouve le grand port de Lubeck.

Les deux nouvelles voies sont le canal Empereur-Guillaume, construit de 1887 à 1895, et celui de Dortmund à l'Ems, commencé en 1891 et terminé en 1899. Le premier, exclusivement maritime et inspiré surtout par des considérations stratégiques, établit une communication directe entre le golfe de Kiel et l'embouchure de l'Elbe, et permet aux navires de passer de la Baltique dans la mer du Nord sans faire le tour de la presqu'île danoise. La dépense de ce travail s'est élevée à près de 200 millions; non seulement il n'est tiré aucun intérêt de ce capital, mais les frais annuels d'entretien et d'exploitation sont à peine couverts par les recettes (1). Le canal de Dortmund à l'Ems,

(1) En 1898, les recettes ont été de 2 millions, les dépenses de 2500000 francs, et par conséquent le déficit de 500000 francs en chiffres ronds.

long de 250 kilomètres, a pour objet de donner à l'important district métallurgique et minier de la Ruhr un débouché sur un port allemand de la mer du Nord (Emden), de manière à détourner son trafic des ports belges et hollandais auxquels aboutit le Rhin. La dépense de construction, évaluée en 1886 à 75 millions, s'est élevée en réalité à 105 millions, soit plus de 400 000 fr. par kilomètre, et il reste encore à faire d'importans travaux de parachèvemens. Ses résultats commerciaux n'ont pas répondu jusqu'ici aux espérances, comme nous le verrons plus loin.

Si l'on récapitule les dépenses faites jusqu'à ce jour en Allemagne, tant sur les canaux que sur les fleuves et les rivières, pour l'exécution du programme de 1879, on arrive à un total d'environ 500 millions, dont 400 millions pour la Prusse seule. Dans ces chiffres est compris pour 200 millions le canal maritime de Kiel, de sorte que la part de dépenses affectée à la navigation intérieure est seulement de 300 millions. Les sommes ainsi consacrées aux voies navigables se sont donc élevées en moyenne à 25 millions par an, dont 15 millions pour la navigation intérieure (1).

Il est intéressant de comparer cette situation avec celle de notre pays.

Au 31 décembre 1899, la longueur des voies navigables de la France atteint 13 762 kilomètres. Elle est donc à peu près égale à celle de l'Allemagne, mais la longueur réellement utilisée est chez nous de 12 135 kilomètres, contre 10 500 seulement chez nos voisins, bien que leur pays ait une superficie un peu plus étendue et une population plus nombreuse de près de moitié. Une différence encore plus importante se trouve dans la proportion respective des voies naturelles et artificielles : tandis qu'en Allemagne, il y a 83 pour 100 de fleuves et de rivières et 17 pour 100 seulement de canaux, chez nous, les voies naturelles ne constituent que 64 pour 100 de l'ensemble, tandis que les canaux en forment 36 pour 100 (2). L'écart est encore bien plus sensible, quand on compare le trafic que ces deux catégories de voies

(1) Cette évaluation résulte : pour la période 1880-1890, des données recueillies par Sympher, *Péages sur les voies navigables*, 1892; pour la période 1891-1899, du Rapport du ministre des Travaux publics de Prusse et des budgets des divers États.

(2) France. — Longueur des fleuves et rivières : 8 832 kilomètres, longueur des canaux : 4 930 kilomètres; Allemagne. — Longueur des fleuves et rivières : 11 637 kilomètres, longueur des canaux : 2 125 kilomètres.

desservent : en Allemagne, les fleuves et rivières en prennent, comme nous l'avons vu, les quatre cinquièmes, alors qu'en France, ils n'en retiennent pas la moitié (1). Nous n'avons qu'un fleuve, la Seine, qui soit comparable, comme voie de transport, aux grands fleuves allemands; encore est-ce grâce aux travaux de canalisation qui l'ont complètement transformée. Ensuite, à part l'Oise, qui est navigable sur 104 kilomètres, il n'existe aucune voie naturelle d'une certaine longueur donnant lieu à un trafic important (2). La Loire et le Rhône sont difficilement utilisables pour la navigation, la première à cause de son volume d'eau insuffisant, et le second en raison de sa pente trop accentuée.

Nous n'avons donc pas, comme nos voisins, l'avantage de conditions hydrographiques naturellement favorables. Néanmoins nous sommes parvenus à créer, pour ainsi dire de toutes pièces, un réseau navigable utilisé sur une plus grande longueur et à certains égards plus perfectionné que celui de l'Allemagne. Car, tandis que celui-ci n'est accessible que sur 2200 kilomètres aux bateaux calant $1^{m},75$ au maximum, nous avons 6000 kilomètres de voies dont le mouillage est au minimum de 2 mètres. Seule la longueur de nos écluses, qui n'atteint $38^{m},50$ que sur 4800 kilomètres, fait encore obstacle à l'utilisation de bateaux de fort tonnage sur un plus grand parcours.

Depuis 1879, l'étendue des voies pourvues d'un mouillage de 2 mètres et d'écluses de grandes dimensions a triplé, et la longueur totale du réseau s'est accrue de 3000 kilomètres, soit de près d'un tiers. Les dépenses faites par l'État pour ces travaux s'élèvent à une somme de 600 millions en chiffres ronds (non compris les crédits d'entretien), c'est-à-dire au double de ce qui a été dépensé en Allemagne pendant la même période et pour le même objet. En remontant jusqu'en 1820, époque la plus reculée qui permette des évaluations précises, on constate que l'État français a dépensé pour son réseau navigable environ 1500 millions (3). Pour l'Allemagne, la statistique des dépenses est beaucoup plus incertaine, mais on est d'accord sur des chiffres très inférieurs aux précédens. La dépense totale faite par la

(1) Exactement 42 pour 100, en 1899.

(2) Les seules rivières dont la densité de trafic atteigne 1 million de tonnes sont l'Escaut sur 48 kilomètres, l'Aa sur 29 kilomètres et la Scarpe sur 8 kilomètres.

(3) Colson, *Revue politique et parlementaire* du 10 novembre 1896.

Prusse de 1816 à 1896 est évaluée à 400 ou 500 millions par M. Colson (1), à 450 millions par M. de Kauffmann (2). « On peut sans hésitation, dit ce dernier, conclure que les sommes actuellement dépensées pour le réseau des voies navigables, en Allemagne, sont de beaucoup inférieures aux sommes qui ont été affectées au réseau français. » C'est, en effet, la conclusion qui s'impose. Comme la longueur du réseau est la même des deux côtés, il s'ensuit que chaque kilomètre navigable a coûté en moyenne à l'Allemagne entre la moitié et le tiers de ce qu'il a exigé des contribuables français, ce qui tient à la proportion beaucoup plus grande des voies artificielles dans notre pays.

Quant aux dépenses annuelles d'entretien, elles sont à peu près les mêmes des deux côtés. Chez nous, de 9 millions 1/2, en 1887, elles sont montées, en 1901, à 12 300 000 francs, auxquels il faut ajouter plus de 3 millions pour les frais de personnel. En Prusse, elles atteignent actuellement 12 millions 1/2; mais le produit des droits de navigation vient en déduction de ces dépenses pour près de 7 millions (3). Tandis qu'en France, les péages ont été abolis d'une manière générale par la loi du 21 décembre 1879 sur les voies navigables appartenant à l'État, et qu'il ne reste plus guère que les canaux concédés à la ville de Paris qui supportent encore des droits de navigation, dans la plupart des États de l'Allemagne et notamment en Prusse, ces droits sont perçus d'une manière générale sur les canaux. Seules les voies navigables naturelles ont été exemptées de taxes, en vertu de l'article 54 de la Constitution de l'Empire, ainsi conçu :

« Sur tous les cours d'eau naturels, il ne pourra être perçu de taxes que pour l'utilisation d'installations spéciales destinées à faciliter le trafic. Ces taxes, ainsi que celles perçues pour la navigation sur les cours d'eau artificiels qui sont propriété d'État, ne doivent pas dépasser les frais nécessaires pour l'entretien et les réparations ordinaires des installations. »

On remarquera que les canaux concédés à des villes ou à des sociétés particulières sont laissés en dehors de cette réglementation, ce qui leur permet de percevoir des péages rémunérant non seulement les frais d'entretien, mais aussi leurs dépenses

(1) *Transports et tarifs*. Paris, 1878.

(2) *La Politique française en matière de chemins de fer*, par le docteur de Kauffmann, professeur à l'Université de Berlin. Berlin, 1896.

(3) Exactement 6 700 000 francs, en 1899.

d'établissement. D'ailleurs, même sur les canaux d'État, le principe posé par l'article 54 de la Constitution de l'Empire n'est pas strictement observé. C'est ainsi qu'en 1896, le ministre des Travaux publics disait au Parlement prussien : « Le canal Finow produit l'intérêt d'un capital de 10 millions de marks, bien qu'il n'ait pas coûté 2 millions. Les autres voies navigables de la Marche donnent aussi un revenu considérable (1). »

Bien entendu, les péages s'étendent non seulement aux canaux proprement dits, mais aux fleuves et rivières canalisées, qui sont considérés comme des voies artificielles. C'est ainsi que le Mein, entre Francfort et Mayence, l'Oder supérieur, donnent lieu à la perception de droits (2). Mais on a été encore plus loin en autorisant par une loi d'Empire, en 1896, l'État de Brême à percevoir sur la Weser inférieure des péages variant de 0 fr. 02 à 0 fr. 005 et ayant produit, en 1898, une somme de près de 800 000 francs. On a ainsi assimilé cette section du fleuve, qui avait donné lieu à d'importans travaux de régularisation, à un cours d'eau canalisé (3). D'aucuns estiment que cette manière de faire est parfaitement compatible avec l'article 54 de la Constitution de l'Empire, qui prescrit de ne percevoir de taxes sur les cours d'eau naturels que pour « l'utilisation d'installations spéciales destinées à faciliter le trafic, » et ils proposent même que cette interprétation soit étendue à tous les fleuves, tels que le Rhin et l'Elbe, où d'importans travaux de régularisation et d'aménagement ont été faits, ces travaux étant spécialement destinés à faciliter le trafic. Cette opinion a trouvé de l'appui chez les représentans de l'administration et du gouvernement allemands. Le Dr Schumacher, chef de la division des voies navigables au ministère des Travaux publics, l'a développée récemment avec autorité (4). De son côté, le ministre des Finances a fait à plusieurs reprises des déclarations dans le même sens au Parlement prussien (5). Il a même annoncé que des négociations étaient

(1) Lotz, *Développement du trafic de l'Allemagne de 1800 à 1900*. Leipzig, 1900.

(2) Lotz, *loc. cit.*

(3) Enquête du Comité de la Loire navigable.

(4) « Considérations théoriques sur la question des péages sur les voies navigables en Allemagne. » *Archiv fur Eisenbahnwesen*, mars-avril 1901.

(5) Dans la séance du 4 février 1893, notamment, M. de Miquel s'exprimait ainsi au sujet du relèvement des droits de navigation sur les canaux de la Marche :

« Le crédit d'amélioration de ces voies est prévu sous réserve d'un relèvement correspondant des droits de navigation. Cela correspond d'ailleurs à la manière de voir du Gouvernement sur la question. J'ai déjà eu l'occasion d'exprimer l'avis

entamées pour la perception de droits de navigation sur l'Elbe.

On voit donc que la tendance du gouvernement prussien est non seulement de maintenir les péages sur les voies qui en sont actuellement pourvues, mais même d'en élever le taux pour tenir compte des dépenses nouvelles et d'étendre ces péages aux voies naturelles qui en étaient exemptes jusqu'ici.

Pour achever la comparaison entre les deux pays, il nous reste à indiquer les résultats obtenus au point de vue du trafic. Ces résultats sont absolument comparables en ce qui concerne le tonnage des marchandises transportées, qui a atteint, en 1899 33,4 millions de tonnes sur les voies navigables de l'Allemagne et 33 millions sur celles de notre pays (1). Cette égalité est d'autant plus remarquable que la situation est complètement différente pour les transports par chemins de fer, dont le tonnage est deux fois et demi plus élevé en Allemagne qu'en France (341 millions de tonnes contre 125 en 1899). La conséquence est que, sur la totalité du tonnage transporté par eau et par rails, la part de la navigation atteint 22 pour 100 en France, tandis qu'elle n'est que de 9 pour 100 en Allemagne. En 1875, elle était de 18 pour 100 ici et de 12 pour 100 là-bas (2). Il y a donc eu en France, dans le dernier quart de siècle, une progression de la navigation, par rapport aux autres moyens de transport, alors que l'inverse se produisait en Allemagne.

En définitive, c'est chez nous que les intérêts de la navigation paraissent avoir été le plus favorisés. Telle est d'ailleurs l'opinion qui prévaut chez nos voisins.

qu'il est impossible de poursuivre l'aménagement de nos voies, la construction de nouveaux canaux, l'approfondissement et l'élargissement des fleuves, l'installation d'un système approprié d'écluses, sans percevoir une compensation, au moins modérée, pour la caisse de l'État. La Chambre sera certainement d'accord pour faire comprendre au pays que les grosses dépenses que nous consacrons à l'amélioration de la navigation sur les fleuves et les canaux ne peuvent être faites à fonds perdus. »

(1) La situation se modifie, si l'on envisage des deux côtés non plus le tonnage absolu, mais le tonnage kilométrique, c'est-à-dire le produit du poids des marchandises transportées par le nombre de kilomètres qu'elles ont parcouru : ce produit est, pour l'année 1899, de 10 700 millions de tonnes kilométriques en Allemagne, contre seulement 4 489 en France. Mais cela tient exclusivement à la différence des parcours (320 kilomètres en moyenne d'un côté, 136 seulement de l'autre), et cette différence provient elle-même de ce que les deux pays n'ont ni la même configuration géographique, ni la même répartition des richesses minières et agricoles, ni les mêmes conditions d'existence.

(2) *Guide de l'Exposition du ministère des Travaux publics de Prusse*. Paris, 1900.

« Les partisans des canaux, dit l'un d'eux (1), s'appuient sur l'exemple d'autres pays, et en particulier de la France, qui ont construit et entretenu aux frais de l'État de grands réseaux de canaux, sans percevoir de péages. Mais il faut remarquer que la situation n'est pas la même là-bas que chez nous. D'abord les canaux ont été construits en partie avant l'époque des chemins de fer. Ensuite ces pays sont beaucoup plus riches que le nôtre et peuvent se permettre maint luxe qui nous est interdit. »

« En Allemagne, dit un autre écrivain, les voies navigables peuvent, en général, rendre moins de services qu'en France où le cabotage est possible de trois côtés du pays, où le réseau de canaux intérieurs est relativement plus étendu, et où il est affranchi de tout impôt. Ce réseau semble donc mieux approprié, par ses nombreuses ramifications, à servir l'ensemble du pays que le réseau allemand (2). »

Le ministre des Travaux publics de Prusse, M. de Thielen, a déclaré lui-même, devant la Commission des canaux du Parlement, que la France « a été plus loin dans la construction des canaux qu'aucun pays du continent (3). » Au cours de la même discussion, un des députés, le comte Kanitz, proclama que « la France est le paradis des partisans des canaux. » Or, c'est dans cet Éden que, pour justifier des projets de nouvelles voies navigables, on s'appuie précisément sur « l'exemple de l'Allemagne. » Nous croyons que c'est avec plus de fondement que nos voisins invoquent de leur côté l'exemple de la France.

II

L'étude de la question des voies navigables entraîne forcément celle des relations qui existent entre ces voies et les chemins de fer, lorsque les deux moyens de transport se trouvent en présence.

D'après une théorie assez en faveur dans certains milieux, ces rapports devraient être des plus faciles, grâce à une répartition en quelque sorte naturelle des diverses catégories de marchan-

(1) *Tarifs différentiels et voies navigables*, par M. Ulrich, président de la Direction des chemins de fer de l'État prussien. Berlin, 1894.

(2) De Kauffmann, *la Politique française en matière de chemins de fer*. Berlin, 1896.

(3) Séance du 13 avril 1899.

dises entre les deux voies. Au chemin de fer les objets de valeur, les produits de la fabrication et toutes marchandises dont la nature exige un transport rapide, sûr, et peut supporter une taxe élevée ; à la voie d'eau les matières premières, les marchandises pondéreuses et toutes celles dont la circulation ne peut se faire qu'à bas prix. Dans ces conditions, le bateau n'enlève à la locomotive que des transports qui ne seraient pas rémunérateurs pour elle, et il les lui rend d'ailleurs au centuple en développant, par l'approvisionnement facile des matières premières, la production des objets fabriqués. De là l'intérêt, la nécessité même, de la coexistence des deux modes de transport.

On affirme couramment que cette théorie a reçu en Allemagne la confirmation de l'expérience, que les voies ferrées et navigables de ce pays ont abandonné toute idée de compétition et se donnent un concours réciproque, pour le plus grand profit des unes et des autres. Ces affirmations sont-elles conformes à la réalité des faits, et nos voisins ont-ils eu réellement l'heureuse chance de mettre d'accord la navigation et les chemins de fer? Ce serait un résultat tellement remarquable qu'il mérite d'être examiné de près.

Observons qu'en Allemagne, il n'y a guère de grandes voies navigables que dans la direction Nord-Sud. La concurrence ne peut donc se produire que dans cette direction, et non pour les courans perpendiculaires qui sont presque exclusivement desservis par les chemins de fer.

Il y a encore une autre circonstance particulière à l'Allemagne. Presque chacun de ses fleuves arrose plusieurs États différens ; l'État dans lequel le cours d'eau cesse d'être navigable, n'ayant pas à redouter de concurrence sérieuse pour son propre réseau de chemins de fer, cherche à établir un courant de transit avec le fleuve pour concurrencer les réseaux voisins. C'est ce qui se produit, par exemple, pour le Rhin : tandis que, dans le Bas-Rhin, il y a concurrence entre les chemins de fer prussiens et la batellerie, dans le Rhin supérieur, les chemins de fer badois, du Palatinat et d'Alsace favorisent la navigation par des tarifs de transbordement et de transit très réduits, de manière à détourner les transports des lignes prussiennes. Il en est de même pour l'Elbe, où la navigation est concurrencée dans son cours inférieur par les chemins de fer prussiens, et favorisée dans son cours supérieur par les chemins de fer de Bohême.

C'est en grande partie dans cette situation qu'il faut chercher l'explication d'un fait qui a été souvent interprété comme un indice de l'entente qui existerait en Allemagne entre les voies ferrées et navigables : c'est que les chemins de fer admettent et quelquefois même favorisent l'établissement de ports de transbordement.

L'origine de ces ports remonte à l'époque des anciennes compagnies de chemins de fer, qui, pour se faire concurrence, recherchaient le concours des voies navigables. Les chemins de fer de l'État, à leur début, usèrent du même moyen pour lutter avec les compagnies qui subsistaient encore. Depuis que la plupart des chemins de fer privés ont été rachetés, ce motif n'a cessé d'exister que partiellement, car, s'il n'y a plus en présence que des réseaux d'État, ces réseaux n'en appartiennent pas moins à des pays distincts, ayant leur budget particulier et cherchant, par suite, à tirer le maximum de recettes de leurs chemins de fer, fût-ce au détriment des États voisins.

C'est ainsi qu'à l'époque où le Rhin n'était navigable que jusqu'à Mannheim, le gouvernement badois prit l'initiative de construire un port de transbordement en ce point, de manière à prolonger la voie fluviale par une série de lignes ferrées s'étendant jusqu'à la Suisse et à détourner le trafic des chemins de fer prussiens et alsaciens. Ce port d'échange fut inauguré en 1875, et le mouvement de la gare de Mannheim s'éleva progressivement à 925 000 tonnes en 1881, à 1 600 000 tonnes en 1885, et à 1 983 000 tonnes en 1890. Cet essor, qu'on serait tenté de considérer comme un bienfait de la navigation, provient en réalité, pour une grande partie, du préjudice causé aux chemins de fer qui desservent l'autre rive du fleuve.

De même le gouvernement bavarois a trouvé avantageux de se servir du Rhin pour relier entre elles ses voies ferrées du Sud et de l'Est et pour les mettre en relations avec les ports de la Mer du Nord plutôt que de faire transiter ses marchandises sur les lignes prussiennes. De là le développement des ports d'échange de Ludwigshafen et de Gustavsburg. Le chemin de fer Louis de Hesse, dont l'exploitation est aujourd'hui réunie à celle du réseau d'État prussien, avait fait de même autrefois pour le port de Mayence. Pour la plupart des ports de l'Elbe, la situation est analogue. Ceux de Riesa et de Dresde ont été établis en partie aux frais des chemins de fer de l'État de Saxe, afin de détourner

le trafic des chemins de fer prussiens; celui d'Aussig a été installé aux frais du chemin de fer d'Aussig à Teplitz, et ceux de Tetschen et de Laubé, du chemin de fer Nord-Ouest autrichien, toujours dans un même dessein de concurrence. Inversement, les chemins de fer de l'État prussien ont été conduits, dans la région de l'Elbe comme dans celle du Rhin, à se prêter à la jonction de leurs lignes avec le fleuve pour ressaisir une partie des transports qui leur échappaient par les réseaux des États voisins. Telle est, en général, l'origine de ces nombreux points de contact qui existent entre les voies de fer et d'eau.

Abstraction faite de ces conditions spéciales, la situation est la même en Allemagne que dans les autres pays où les deux voies de transport coexistent; il y a concurrence toutes les fois que ces voies desservent un même courant de trafic, et nulle part peut-être cette concurrence n'a été dénoncée de part et d'autre avec plus d'âpreté que chez nos voisins.

Les deux parties ne sont d'accord que pour faire précisément justice de la théorie que nous rappelions tout à l'heure et qui consiste à attribuer *a priori* les marchandises pondéreuses à la voie d'eau et les objets de valeur au chemin de fer.

« En présence du fait notoire, dit le Directeur d'un des réseaux d'État prussien, que ce sont précisément les marchandises de haute valeur, telles que les céréales, le sucre, le pétrole, les colis isolés, qui voyagent par eau, et les marchandises de peu de valeur, comme les charbons, les minerais, les pierres, le bois qui empruntent les chemins de fer concurrens, il est inutile de s'arrêter à une réfutation d'appréciations de ce genre qui n'ont d'autre but que d'égarer l'opinion publique (1). »

Un autre ingénieur a analysé en détail le trafic desservi en 1884 par le chemin de fer et par la voie d'eau (2). Dans l'ensemble, ce trafic s'est réparti à raison de 85 pour 100 pour le chemin de fer et 15 pour 100 pour la voie d'eau. Or, tandis que la part prise par cette dernière est bien au-dessous de la moyenne pour le charbon (10 pour 100), pour le minerai (9 pour 100), pour le fer (8 pour 100), elle dépasse sensiblement cette moyenne

(1) *Chemins de fer et voies navigables d'État*, par M. Ulrich, président de la Direction des chemins de fer de l'État prussien.

(2) *Le trafic des marchandises sur les voies navigables allemandes*, par M. Todt, conseiller du Gouvernement et aujourd'hui président de la Direction des chemins de fer de l'État prussien à Essen.

pour le bois (30 pour 100), pour les grains et céréales (25 pour 100), pour le pétrole et l'huile (37 pour 100), pour le sucre et la mélasse (30 pour 100).

Même appréciation d'ailleurs de la part des représentans de la navigation :

« On admet généralement, dit un rapport présenté au cinquième Congrès de Navigation intérieure (1), que les voies navigables sont choisies par des marchandises qui ne peuvent supporter qu'un prix de transport minime et pour lesquelles la rapidité du transport est moins importante, tandis que les chemins de fer sont recherchés par les marchandises qui exigent un transport rapide et qui peuvent supporter des prix de transport élevés. Cette manière de voir ne paraît pas tout à fait fondée... Tout bien considéré, on ne peut pas dire que telles marchandises incombent au chemin de fer et telles autres à la navigation. Ces deux modes de transport peuvent entrer en concurrence pour les marchandises de toute espèce, ce que confirment parfaitement les chiffres cités plus loin (2). »

Si les représentans des canaux et des chemins de fer sont du même avis sur ce qui précède, ils cessent d'être d'accord sur la question de savoir quel est celui des deux moyens de transport qui fait acte de concurrence. Chacun soutient naturellement qu'il ne fait que se défendre contre les entreprises du rival, et la navigation, par exemple, reproche amèrement aux chemins de fer de l'État de faire des tarifs expressément destinés à détourner le trafic acquis aux voies navigables. C'est ainsi que, dans sa séance du 9 avril 1897, l'Union centrale pour le développement de la navigation sur les fleuves et canaux s'élève contre la concurrence toujours croissante faite aux voies navigables par les chemins de fer de l'État, qui font « la guerre au couteau » à la navigation.

« A côté de la concurrence qu'on peut appeler naturelle, non

(1) *Rapport sur le rôle respectif des chemins de fer et voies navigables*, par le docteur Van der Borght, secrétaire de la Chambre de commerce de Cologne.

(2) C'est aussi ce que constate une enquête récente du Comité de la Loire navigable. « L'organisation de la batellerie, la transformation du matériel fluvial, la construction des ports intérieurs et des gares d'eau, ont donné les résultats que l'on pouvait en attendre ; les transports par eau se sont trouvés en état de concurrencer les chemins de fer et de partager avec eux non seulement le transport des marchandises encombrantes, mais encore celui des marchandises de plus grande valeur, telles que les marchandises en caisses. » *Enquête sur les voies navigables allemandes*, par M. Louis Laffitte.

organisée, dit un autre représentant de la batellerie (1), on trouve la concurrence artificielle, moins explicable, organisée par les chemins de fer de l'État prussien. » Et il fait longuement l'historique de cette lutte et de ses principaux incidens. Nous apprenons ainsi que, depuis 1885, les grains, le pétrole, le coton, la farine, les colis de détail et les marchandises pour l'exportation maritime ont été de la part du chemin de fer l'objet d'une concurrence acharnée au préjudice de la navigation.

La note change avec les représentans des chemins de fer ; non pas qu'ils nient la concurrence, mais ils assurent qu'ils la subissent et ne la font pas :

Le moyen le plus efficace de concurrence en matière de trafic, disent-ils, est la réduction des tarifs. Or, les voies navigables allemandes, et surtout les voies naturelles, ont abaissé leurs tarifs dans une telle mesure qu'ils sont notablement inférieurs à ceux des chemins de fer. Mais à cette raison vient s'en ajouter une autre des plus importantes : les tarifs des chemins de fer sont homologués par l'État et publiés ; ils doivent être appliqués uniformément à tous les transporteurs, tandis que les frets pour les transports par eau sont discutés dans chaque cas entre les intéressés, suivant les circonstances et la concurrence : souvent les tarifs consentis restent secrets. Si les représentans de la navigation accusent les chemins de fer de concurrence déloyale, ce ne peut être là qu'une accusation tendancieuse, dénotant un état d'esprit spécial d'après lequel tous les transports devraient appartenir aux voies navigables. Par suite, non seulement on n'admet pas que les chemins de fer se défendent, mais encore on considère comme inspirée par l'esprit de concurrence toute réduction de tarif de nature à gêner l'accaparement du trafic par la batellerie (2).

Cet échange de récriminations montre ce qu'est effectivement le soi-disant accord des voies ferrées et des voies navigables de l'Allemagne. Il n'est pas, hélas ! plus parfait que dans notre pays, et le ton de la dispute semble, au contraire, plus aigu là-bas qu'ici. Si l'on examine le résultat de la lutte, on constate que le chemin de fer est préféré pour les petits parcours. Les représentans de la navigation ne font aucune difficulté de le recon-

(1) Dr Landgraff, *Rapport au 5e Congrès de la navigation intérieure.*

(2) Ulrich, *Chemins de fer et voies navigables d'État.*

naître : « Il est incontestable, dit l'un d'eux (1), et du reste cela est absolument naturel, que la concurrence des chemins de fer sur les deux rives du Rhin s'est exercée et devait s'exercer surtout aux dépens du trafic à courte distance. Plus le parcours qu'une marchandise doit franchir est faible, moins elle est disposée à emprunter les voies navigables, dont les inconvéniens indéniables : transport moins rapide, incertitude des délais de livraison, dangers plus grands, ne sont pas rachetés par le bon marché. Mais, lorsque, au contraire, une marchandise doit franchir un long parcours, la voie navigable est préférée à la voie ferrée. »

Du côté des chemins de fer, on constate la même situation, mais en lui attribuant un motif et des conséquences d'un ordre différent : pour les chemins de fer comme pour la navigation, le trafic à courte distance est le moins rémunérateur, car il utilise mal les moyens de transport ; par exemple, les wagons à marchandises ne fournissent pas, dans un service de ce genre, le quart de leur rendement moyen. Cela tient à ce que les opérations de chargement et de déchargement exigent le même temps, que le wagon ou le bateau ait effectué un parcours de 50 ou de 500 kilomètres. Il en résulte que le batelier ne se charge pas des transports à courte distance ou que, s'il les entreprend, ce n'est que contre un fret plus élevé, tandis que le chemin de fer est obligé d'assurer ces transports comme les autres. Pour le remercier, on l'accable de récriminations quand les wagons font défaut au moment du fort trafic d'automne, qui dépasse considérablement la moyenne de l'année et porte surtout sur des transports agricoles à petit parcours. Les bateliers, qui ont généralement laissé au chemin de fer le soin de pourvoir aux transports de cette nature, les estimant trop peu avantageux, ne manquent pas ensuite de prononcer dans les réunions des discours retentissans sur l'incapacité et l'insuffisance des chemins de fer et de demander la construction de canaux aux frais de l'État, comme le seul remède efficace.

Ainsi, au point de vue des parcours comme à celui de la nature des marchandises, la navigation ne prend pas seulement, comme on l'a prétendu, des transports qui ne seraient pas productifs pour le chemin de fer. Est-il plus vrai qu'elle lui rende, sous une forme indirecte, une quantité de marchandises

(1) *Le Rhin au point de vue de son importance économique et des tarifs de transports*, par le Dr Landgraff.

supérieure à celle qu'elle lui prend ? L'exemple classique que l'on cite à l'appui de ce dire est celui de la ville de Francfort, où la canalisation du Mein, loin de nuire aux voies ferrées, aurait provoqué un accroissement considérable de leur trafic.

Il est exact que, dans cette ville, le tonnage expédié par chemin de fer s'est accru de 320 000 tonnes dans les trois années qui ont suivi la canalisation du Mein, tandis qu'il n'avait augmenté que de 70 000 tonnes dans les trois années précédant ce travail. Mais, si l'on examine les choses de plus près, on aperçoit que cette différence ne constitue pas un gain réel pour le chemin de fer, car elle provient de marchandises qui étaient autrefois transportées de bout en bout par voie ferrée et qui, depuis que le Mein est navigable jusqu'à Francfort, sont acheminées par eau jusqu'à cette ville, pour y être transbordées dans le chemin de fer, ou *vice versa*. Pour les houilles, en particulier, on constate que, tandis que les expéditions par chemin de fer à Francfort, en provenance de la voie d'eau, augmentaient de 80 000 tonnes, le transport des charbons de la Ruhr par rails, à destination de Francfort, diminuait de 40 000 tonnes, sans compter ce qui était autrefois expédié au delà de cette ville et qui y est maintenant transbordé, comme nous venons de le dire. Or, ces transports effectuaient jadis un parcours de 300 à 400 kilomètres par voie ferrée, tandis que ceux qui sont maintenant réexpédiés de Francfort ne font plus qu'un petit trajet sur rails, et ne laissent, pour les raisons déjà données, qu'un bien moindre bénéfice (1).

Pour d'autres localités desservies à la fois par rails et par eau, l'accroissement que l'on constate dans le trafic du chemin de fer, à la suite de sa jonction avec la voie navigable, provient de détournemens effectués avec le concours de la batellerie au détriment d'autres réseaux, comme nous en avons cité de nombreux exemples au début de ce chapitre. Mais, dans ce cas, ce qui profite à une administration de chemins de fer préjudicie à l'autre. En se plaçant à un point de vue absolu, on ne peut donc dire que la voie ferrée retire un bénéfice de son contact avec la voie d'eau.

(1) Ulrich, *Tarifs différentiels et voies navigables.*

III

Nous venons d'exposer la situation actuelle des voies navigables allemandes et de leurs rapports avec les chemins de fer. Il nous reste à parler du projet de canaux que le gouvernement prussien a récemment essayé de faire aboutir et qui a échoué par deux fois devant la résistance du Parlement.

Pour comprendre à la fois les causes de cette tentative et celles de son insuccès, il faut remonter à vingt-cinq ans en arrière, à l'époque où M. de Bismarck orienta la politique économique du pays simultanément vers le régime protectionniste et vers le rachat des chemins de fer.

Le rachat eut pour conséquence de faire cesser la concurrence qui existait entre les chemins de fer privés, principalement dans les provinces du Rhin et de la Westphalie où de nombreuses compagnies étaient en présence. Les grosses industries, qui bénéficiaient de cette compétition sous forme de tarifs réduits et de diverses facilités de transport, se virent privées d'une partie de leurs avantages; de plus, l'unification des tarifs, qui suivit le rachat, ne put se faire sans entraîner des relèvemens au préjudice de certains industriels qui étaient autrefois particulièrement favorisés. Les intéressés se tournèrent alors vers la navigation, et songèrent à substituer cette concurrence nouvelle à l'ancienne et à obtenir ainsi les réductions de tarifs que le chemin de fer leur refusait.

La même pensée était venue aux négocians importateurs. Dès la fin de 1870, les tarifs d'importation avaient été supprimés sur les chemins de fer privés. En protestant contre cette mesure, les compagnies prédirent qu'elle aurait pour conséquence de livrer le trafic d'importation aux voies navigables, ce qui ne tarda pas à se produire. Sur l'Elbe autrichien, jusqu'alors désert, le trafic se développa subitement d'une façon extraordinaire. Un grand port de transit fut établi à Tetschen par les soins du chemin de fer Nord-Ouest autrichien et de la Compagnie de Navigation autrichienne du Nord-Ouest. Les importations autrichiennes par cette voie s'élevèrent de 743 000 tonnes, en 1875, à 1 681 000 tonnes, en 1883, et à 2 804 000 tonnes, en 1890. La même situation se produisit sur le Rhin, et, se joignant à celle que faisait à l'industrie le rachat des réseaux privés, détermina en faveur de

la navigation un mouvement qui s'étendit rapidement. Un journal fut fondé à Munster sous le titre *Canaux et Industrie* pour défendre et propager les nouvelles doctrines; il fut transporté ensuite à Hanovre, lorsque se dessina le projet du Canal central. Petit à petit, ce mouvement reçut l'appui des Chambres de commerce libre-échangistes, des constructeurs et auteurs de projets plus ou moins grandioses, de la presse libérale et libre-échangiste, d'associations importantes de navigation, telles que l'Union centrale berlinoise pour la navigation intérieure. « Il se livra ainsi une bataille de dix ans dont les résultats montrent ce que peut obtenir une agitation bien organisée, pas toujours scrupuleuse dans le choix de ses moyens, et couvrant son vrai but, qui est la satisfaction des intérêts particuliers de la grande industrie, du prétexte de l'intérêt général (1). »

Le premier résultat obtenu fut la construction du canal de Dortmund à l'Ems, voté en 1886 et terminé en 1899 au prix d'une dépense de 105 millions, qui sera portée vraisemblablement à 120 avec les travaux complémentaires reconnus indispensables. L'objet de ce canal était, comme nous l'avons dit, de donner au district métallurgique et minier du Rhin et de la Westphalie un débouché sur la Mer du Nord, sans être tributaire des ports belges et hollandais. Les espérances que l'on fondait sur lui étaient des plus brillantes, car le tonnage annuel était évalué à 1 500 000 tonnes, et, grâce à un péage d'environ 0 fr. 006 par tonne-kilomètre, on escomptait un revenu de 5 pour 100 du capital d'établissement. Au point de vue économique, la nouvelle voie devait permettre aux houilles de Westphalie de refouler les charbons anglais, aider à combattre les importations britanniques non seulement en Allemagne, mais jusque dans les pays scandinaves, et assurer la suprématie des ports allemands sur ceux de la Belgique et de la Hollande.

Depuis que le canal est ouvert, ces magnifiques espérances paraissent s'évanouir. La première année, on ne vit pas de charbons westphaliens descendre vers les ports du Nord, mais bien, chose surprenante, 4 420 tonnes de charbons anglais remonter vers Munster et ses alentours! L'année suivante, il y eut 24 000 tonnes de charbon de Westphalie dirigés sur Emden, mais ils étaient presque en totalité destinés à la marine nationale

(1) *Canaux et flotte*, par Paul Dehn. Berlin, 1900.

à Dantzig. Pendant ce temps, les charbons de Westphalie continuaient à aller par le Rhin vers les ports étrangers de la Mer du Nord, 607 000 tonnes allaient vers la Hollande et 370 000 tonnes vers la Belgique; l'importation des charbons anglais par Hambourg passait de 2 à 3 millions de tonnes dans les deux années 1899 et 1900. Quant aux recettes de l'État, elles sont d'autant plus faibles que le péage a été réduit à un taux insignifiant sur les instances des intéressés, de sorte que, loin de rémunérer le capital d'établissement, le canal ne couvre même pas ses frais d'entretien.

Quoi qu'il en soit, ce premier résultat ne constituait qu'une satisfaction insuffisante pour les promoteurs du mouvement en faveur des canaux. Ils poursuivirent leur campagne, qui aboutit, le 14 mars 1899, au dépôt par le gouvernement prussien d'un projet de voies navigables destinées à relier les grands fleuves du Rhin, de l'Elbe et de la Weser. Ce projet comprenait la construction de 553 kilomètres de canaux, l'amélioration du canal de Dortmund à l'Ems sur 102 kilomètres empruntés comme raccordement, et la canalisation de la Weser sur 61 kilomètres. La dépense totale était estimée à 380 millions, dont 326 pour la Prusse et 54 pour l'État de Brême. Les charges de ce capital à 3,5 pour 100, augmentées des frais d'entretien et d'exploitation des canaux, ce qui représentait au total environ 14 millions, devaient être couvertes par les péages très élevés que prévoyait le projet, savoir: 2c,5 — 1c,875 — 1c,25 par tonne-kilomètre suivant la nature des marchandises sur le canal de Dortmund au Rhin, et moitié de ce taux sur le canal de l'Ems à l'Elbe. Mais, pour le cas où cette rémunération ferait défaut, les provinces intéressées devaient s'engager à garantir la moitié des charges annuelles évaluées ci-dessus, c'est-à-dire 7 millions. D'autre part, la concurrence que la nouvelle voie ferait au chemin de fer devait, d'après les prévisions du gouvernement, entraîner dans les recettes du réseau d'État une diminution de 84 millions, atténuée jusqu'à concurrence de 18 millions seulement par la diminution des frais d'exploitation, d'où une perte finale de 66 millions par an pour le budget de l'État.

Ce projet fut renvoyé par la Chambre à une Commission de 28 membres, qui, après une longue discussion, repoussa, dans sa séance du 17 mai 1899, par 17 voix contre 2, le canal de Herne au Rhin et, par 18 voix contre 10, le canal du Centre. Les motifs

du rejet furent exposés par le comte de Limbourg-Stirum, au nom du parti conservateur, de la façon suivante :

« Il n'est pas prouvé que le canal soit nécessité par les intérêts agricoles. Il paraît, au contraire, devoir leur porter atteinte à bien des points de vue, notamment en étendant la zone de pénétration de la concurrence étrangère, que l'on sera impuissant à enrayer, même par des mesures de tarification, ensuite en provoquant l'exode d'un grand nombre de travailleurs des champs. Cependant le parti conservateur pourrait passer outre à ces inconvéniens, si le projet était avantageux pour les intérêts généraux du pays, mais ce n'est pas le cas. Le but avoué du canal est la réduction des tarifs de transport, mais cette réduction ne profitera guère qu'aux expéditions provenant des mines de la Ruhr, et son effet sera par suite d'apporter dans les débouchés actuels des modifications de nature à gêner le développement industriel des régions non desservies par les canaux. Si l'on veut rétablir l'équilibre par des compensations, on aura en perspective une série de projets de canaux irréalisables au point de vue financier.

« D'ailleurs, les intérêts de l'État seront également lésés. La situation financière de la Prusse repose sur le revenu des chemins de fer ; or, une conséquence inévitable de la construction des canaux serait la réduction des tarifs, à laquelle seraient forcés de consentir les chemins de fer, pour conserver leur trafic et pour égaliser les conditions de transport dans les différentes régions du pays. De là un déficit irrémédiable, qui obligerait l'État soit à restreindre des dépenses nécessaires, soit à augmenter les impôts directs. »

Malgré ce premier échec, le gouvernement, se conformant au désir de l'Empereur, qui tenait essentiellement à ce que le projet aboutît, affronta le débat devant le Parlement, après avoir cherché à se concilier, par des promesses de compensation, les voix des représentans de la Silésie, qui s'étaient montrés hostiles dès le début. La discussion publique recommença le 15 juin 1899, et le chancelier de l'Empire, le prince de Hohenlohe, intervint personnellement pour expliquer et appuyer le projet.

« Le gouvernement, — déclara-t-il en terminant, — ne méconnaît pas que la réalisation de cette œuvre pourra produire des modifications dans les conditions de production et de consommation, modifications qui peuvent être susceptibles de consé-

quences fâcheuses pour certaines parties du territoire. Tout en nous réservant de revenir sur ce point au cours des débats, nous ne faisons aucune difficulté de déclarer, dès maintenant, que, d'une façon générale, nous nous efforcerons de prendre les mesures utiles pour pallier aux inconvéniens en question. Nous nous proposons, en particulier, de remédier par l'action des tarifs de chemins de fer aux troubles essentiels qui pourront survenir dans les conditions de débouchés des produits. »

En somme, le discours du chancelier visait beaucoup moins à démontrer l'excellence du projet qu'à promettre des compensations pour les inconvéniens que le gouvernement reconnaissait lui-même.

Aussi, sur la motion de M. Hiereman, président du groupe du Centre, la Chambre vota immédiatement, par 240 voix contre 160, le renvoi à la Commission pour étudier cette question des compensations. Mais c'était la mort du projet : de toutes parts surgirent des réclamations demandant soit de nouveaux canaux, soit l'amélioration de rivières, soit des abaissemens de tarifs de chemins de fer. Cent trente pétitions furent ainsi présentées, dont un grand nombre n'avaient aucune relation directe avec le projet en discussion Le ministre des Travaux publics essaya en vain de lutter contre ce flot envahissant; il admit l'aménagement aux frais de l'État d'une voie navigable reliant Berlin à la Haute-Silésie, la canalisation de la Lippe, et, éventuellement, une réduction des tarifs de chemins de fer, plaçant l'industrie de la Haute-Silésie dans les mêmes conditions que celle du Rhin et de la Westphalie pour les relations avec Berlin. Mais ces concessions ne suffirent pas à rallier une majorité, et, finalement, le 19 août 1899, après deux jours de discussion à la tribune, le Parlement repoussa le projet de canal de Dortmund au Rhin, à un écart de trois voix seulement, et celui du Canal central, à une grosse majorité.

L'Empereur ressentit un vif mécontentement de cet échec et le témoigna à ceux de ses ministres qui n'avaient pas défendu le projet avec assez de chaleur. C'était le cas notamment de M. de Miquel, qui avait laissé entendre au cours de la discussion que son adhésion au projet n'était pas spontanée (1).

(1) « Je ne suis nullement un enthousiaste des canaux, avait-il déclaré; je ne pense pas non plus à leur donner des avantages particuliers sur les chemins de fer, ni à construire de nouveaux canaux où nous avons des voies ferrées suffisantes.

Le souverain ne se tenait d'ailleurs pas pour battu. Dès le commencement de l'année suivante, il fit annoncer le dépôt d'un nouveau projet. Ce dépôt fut cependant différé, mais, au début de la session de 1901, le discours du trône y fit de nouveau allusion en ces termes :

« Les désirs manifestés lors de la discussion à la Chambre des députés du projet de canaux, en 1899, ont donné au gouvernement l'occasion d'étudier un plan nouveau, tenant mieux compte des besoins des diverses parties de la Monarchie. Le projet de loi qui va être présenté au Landtag comporte, indépendamment du canal du Rhin à l'Elbe : la construction d'une grande voie de navigation entre Berlin et Stettin, la création d'une nouvelle voie de jonction entre l'Oder et la Vistule, la continuation des travaux d'amélioration de la Warthe depuis le confluent de la Netze jusqu'à Posen, l'amélioration du chenal de l'Oder inférieur ainsi que de la Havel inférieure et le remaniement de la canalisation de la Sprée. Un crédit sera également demandé pour poursuivre l'amélioration des voies navigables entre la Haute-Silésie et Berlin. »

Ce projet fut déposé quelques jours après ; il comprenait effectivement tous les travaux énumérés dans le discours du trône. La dépense totale à la charge de la Prusse, non compris les 54 millions à dépenser directement par l'État de Brême, s'élevait à 486 millions, soit 160 millions de plus que dans le projet primitif. L'intérêt et l'amortissement de ce capital au taux de 3 et demi pour 100 représentaient 17 millions, dont 12 devaient, d'après les prévisions, être couverts par le produit des péages et 5 rester à la charge des provinces.

En étendant les satisfactions données aux intéressés, le gouvernement espérait grouper une majorité en faveur de son nouveau programme. Mais son attente fut encore déçue ; dès que le projet eut été renvoyé à l'examen d'une commission spéciale, les mêmes difficultés se reproduisirent ; une vive opposition se manifesta contre certaines parties du projet, et de nombreux amendemens furent présentés. Un des plus caractéristiques au point de vue des tendances qu'il reflétait était ainsi conçu : « Il

J'ai toujours été d'avis que, si l'on construit des canaux, il faut que les conditions de leur construction et de leur utilisation permettent non seulement de faire face aux frais d'exploitation, mais même d'assurer un revenu convenable du capital engagé. »

est de toute équité au point de vue économique que les parties du territoire qui non seulement ne retireront aucun avantage du réseau navigable projeté, mais même souffriront de la diminution de leurs débouchés, reçoivent une compensation. Elle devrait leur être accordée au moment de l'exécution des travaux, et consister en une réduction des tarifs de chemins de fer pour les matières premières et les instrumens de production, de manière à permettre de diminuer le prix de revient des produits de ces régions. » Les compensations visées par cet amendement devaient se chiffrer, dans la pensée de son auteur, par une dépense égale à celle du projet lui-même, c'est-à-dire de 500 millions environ.

Malgré les efforts du ministre des Travaux publics, M. de Thielen, la Commission sembla de plus en plus disposée à entrer dans cette voie. Dès lors, un nouvel échec devenait inévitable; le gouvernement le prévint en retirant le projet dans la séance du 3 mai 1901.

Il est difficile de prévoir ce qu'il adviendra finalement de cette lutte engagée à propos des canaux. Toutefois certaines circonstances survenues dans ces derniers temps sont de nature, sinon à modifier les intentions du gouvernement, tout au moins à ajourner leur réalisation. C'est d'abord la grosse question des nouveaux tarifs de douane, qui va occuper vraisemblablement le Parlement pendant toute la session prochaine; c'est ensuite le programme d'augmentation de la flotte, qui sollicite l'attention du souverain et qui va grever lourdement le budget de l'Empire. D'autre part, la situation financière de l'Allemagne n'est plus de nature à encourager les projets coûteux; les catastrophes qui se sont produites l'année dernière dans la banque et dans l'industrie ont eu leur contre-coup sur la richesse publique; le revenu des chemins de fer, cette importante ressource du budget, est en voie de diminution. Une politique de prudence et d'économie s'impose donc, probablement pour longtemps, et cette situation est de nature à empêcher la réalisation du projet de canaux, en donnant plus de force aux graves objections d'ordre économique et financier qui ont été présentées contre lui.

Sans doute, la décision du Parlement est due en grande partie à l'attitude du parti agrarien, qui était opposé d'une manière irréductible au projet, et nous verrons tout à l'heure qu'il

avait de sérieuses raisons pour cela. Mais cet ordre de considérations n'est pas le seul qui ait impressionné l'assemblée. Elle a vu d'autres inconvéniens de la politique dans laquelle on cherchait à l'engager, tels que ceux qu'indique la déclaration de M. de Limbourg-Stirum, et qu'avaient déjà mis en évidence les travaux d'économistes comme Cohn, Ulrich, Dehn, Wagner, etc. Ces objections, que nous allons passer en revue, paraissent d'autant plus dignes d'un examen attentif que la plupart ont une portée absolument générale.

IV

Au point de vue social, les avantages que les voies navigables procurent, aux frais du Trésor public, c'est-à-dire de tous les contribuables, ne s'adressent qu'à un petit nombre d'intéressés, auxquels ils constituent un véritable privilège. Il n'existe de voies navigables que dans certaines régions de l'Allemagne : une grande partie du pays en restera toujours dépourvue, à cause de ses conditions topographiques, et cette partie est précisément la plus pauvre, tandis que les régions pourvues de voies navigables sont aussi celles que la nature a le plus favorisées à tous les points de vue : telles sont, par exemple, les vallées du Rhin et de l'Elbe avec leurs riches cités et leurs territoires fertiles. Pendant que ces régions bénéficient des dépenses considérables que l'État consacre à la navigation, les contrées pauvres sont obligées de recourir presque exclusivement aux chemins de fer, sur lesquels on paie des tarifs qui représentent non seulement les frais d'entretien et d'exploitation, ainsi que l'intérêt et l'amortissement du capital, mais encore un impôt au profit de l'État.

De plus, les voies navigables profitent surtout aux grandes villes et peu aux petites localités et aux campagnes. La cause en est surtout dans la capacité toujours croissante des bateaux, qui atteint maintenant 2 100 tonnes sur le Rhin et 1 100 tonnes sur l'Elbe. Des expéditions d'un pareil tonnage ne peuvent guère se faire que vers de grandes villes où il existe des industries importantes et où le batelier trouve sûrement un fret de retour. En outre, les transports de la campagne se font surtout à petite distance, et nous avons vu que la navigation délaisse ce genre de trafic.

En tous cas, le bénéfice que l'agriculture pourrait tirer de la voie d'eau est très inférieur au préjudice que celle-ci lui cause par l'introduction du grain étranger. Car les voies navigables favorisent au plus haut degré l'importation étrangère et contrecarrent ainsi la politique économique de l'Allemagne.

A tort ou à raison, ce pays a adopté le régime protectionniste; pour être conséquent avec lui-même, il ne devrait pas restituer indirectement une partie des droits de douane qu'il perçoit. Or, c'est ce qui se produit en réalité, car les voies navigables, et en particulier les grands fleuves, grâce à leurs frets réduits, atténuent l'effet des droits de douane. En outre, les deux plus grands fleuves, le Rhin et l'Elbe, sont surtout fréquentés par des bateaux étrangers; enfin, le Rhin favorise dans une large mesure les ports belges et hollandais au détriment des ports allemands.

Tandis que le chemin de fer est de beaucoup la voie la plus utilisée pour l'exportation, les restrictions qui lui sont imposées pour les tarifs d'importation laissent le champ libre à la batellerie, qui n'est gênée par aucune entrave de ce genre (1). C'est surtout pour les produits de l'agriculture que la différence est frappante. Dans les années 1894-1896, les chemins de fer allemands n'ont transporté que 20 pour 100 des produits agricoles importés ; tout le reste est allé à la navigation ; même le grain russe a pris la voie du Rhin. En 1882, l'importation du froment s'élevait, en Allemagne, à 687 000 tonnes, dont 298 000 entrées par le Rhin ; en 1898, la quantité importée atteint 1 million et demi de tonnes, dont 1 million par le Rhin (2). A Berlin, en 1883, les arrivages de grains se répartissaient en 206 204 tonnes par chemins de fer et 193 749 tonnes par eau. Douze ans après, la situation est inverse; le chemin de fer ne fournit plus que 177 684 tonnes, tandis que les voies navigables en apportent 365 121. Or, le grain amené par eau est à peu pres sans exception du grain étranger; celui qui vient par les voies ferrées est produit presque entièrement sur le sol national (3).

(1) La Chambre de commerce de Ruhrort a mis ces faits en évidence dans son Rapport de 1900, à la suite de recherches statistiques sur le trafic échangé entre le Bas-Rhin et la Westphalie.

(2) Dehn, *Politique nationale de transports*.

(3) Dans la séance de la Chambre des Seigneurs de Prusse tenue le 16 février 1887, le ministre des Travaux publics, M. de Thielen, a déclaré lui-même que « le grain étranger utilise les voies navigables presque exclusivement et dans une mesure qui inspire de grandes préoccupations à l'agriculture allemande. »

Une expérience plus récente encore est celle du canal de Dortmund à l'Ems, qui n'a guère été fréquenté jusqu'ici que par des importations ; celles du grain, en particulier, limitées à 1 300 tonnes la première année, se sont élevées ensuite à 13 000 tonnes, en 1899, et à 25 000, dans les neuf premiers mois de 1900. Cette situation ne ferait que s'aggraver, si le canal du Centre était construit. Les grains importés gagneraient les régions situées entre la Weser et l'Elbe, qui, jusqu'ici, n'ont pas eu trop à souffrir de la concurrence étrangère, et viendraient faire un tort considérable aux agriculteurs de cette région.

Quant aux ports allemands, loin de les favoriser, comme on l'a prétendu, le Canal central et le canal de Dortmund au Rhin leur seront très nuisibles, sauf en ce qui concerne Brême, qui bénéficiera du raccordement de son fleuve avec le réseau des nouveaux canaux. Les autres doivent s'attendre à une diminution sensible de leur trafic au profit des ports belges et hollandais. C'est ce qu'ont mis en évidence les rapports des Chambres de commerce de Hambourg, d'Altona, de Harbourg et d'Emden, et ce qu'on conçoit aisément. Les ports d'Anvers, d'Amsterdam et de Rotterdam doivent une grande partie de leur prospérité à l'Allemagne, dont ils sont actuellement le débouché. Cette situation leur a permis de développer leur trafic dans une proportion supérieure à celle des ports allemands eux-mêmes. Dans le dernier quart de siècle, tandis que le trafic des quatre ports réunis d'Altona, Hambourg, Harbourg et Brême augmentait de 3 à 9,4 millions de tonnes, soit de 305 pour 100, celui d'Anvers et de Rotterdam réunis croissait de 3,8 à 12,8 millions de tonnes, soit de 342 pour 100. Rotterdam a dépassé Anvers dans ces dernières années et est devenu le grand marché des métaux, du café, du tabac, de la laine, etc. Les navires anglais, allemands, scandinaves y viennent en concurrence avec les navires hollandais et contribuent ainsi à l'abaissement des frets. Déjà, pour les grains et la farine, les frets sont plus bas vers les ports néerlandais que vers Hambourg et Brême, et, pour l'Amérique, la différence est de 2 fr. 50 par tonne ; déjà Rotterdam, qui a affranchi le trafic du Rhin de tout droit de port, alimente toute la région baignée par ce fleuve jusqu'à la frontière suisse. Si le Canal central lui ouvre de nouveaux débouchés vers Magdebourg et Berlin, ces villes seront desservies par Rotterdam à des prix plus réduits que par Hambourg et Brême.

Aussi n'est-ce pas seulement les représentans des intérêts agricoles qui ont protesté contre le projet de canaux ou demandé éventuellement des compensations. Nous avons déjà cité les quatre Chambres de commerce d'Hambourg, Altona, Harbourg et Emden. Les Chambres de commerce de Breslau, d'Oppeln, de Scheindnitz, l'Union minière et métallurgique de la Haute-Silésie, ont fait entendre également leurs réclamations et demandé des dédommagemens sous forme de canaux et de tarifs réduits de chemins de fer. Une opposition particulièrement vive s'est manifestée contre le projet en Saxe, où le commerce des charbons se serait trouvé menacé par la double concurrence des charbons anglais et des lignites de Bohême : aussi la province a-t-elle refusé la garantie financière que le gouvernement prussien lui demandait comme aux trois autres provinces intéressées. Citons encore la Chambre d'industrie de la Saar, qui a combattu d'une manière générale le développement de la construction des canaux (1). Enfin le collège royal d'Économie politique de Prusse s'est également prononcé contre le projet, dans une réunion tenue le 4 février 1898, bien que l'Empereur fût présent et que les ministres de l'Agriculture et des Travaux publics eussent fait valoir en personne leurs argumens.

Aux objections d'ordre économique viennent s'en ajouter d'autres, non moins graves, d'ordre financier. Il s'agit d'une dépense considérable, qui grèvera d'une manière inquiétante le budget de l'État et celui des provinces. On compte, il est vrai, sur le produit des péages pour faire face aux charges du capital dépensé; mais cette espérance est aléatoire et repose sur des évaluations fantaisistes. D'abord le trafic n'atteindra pas les chiffres que l'on fait figurer sur le papier : l'exemple du canal de Dortmund à l'Ems est significatif à cet égard. Il ne faut pas oublier que les péages prévus sont très élevés : s'ils sont maintenus, ils ne permettront pas au trafic de prendre de l'extension. Mais, ici encore, l'exemple du canal de Dortmund permet de prévoir ce qui arrivera : les intéressés feront valoir que les péages perçus sont prohibitifs et empêchent la voie nouvelle de rendre les services qu'on en attendait. Ils demanderont et obtiendront une diminution des taxes, et la rémunération des dépenses de l'État ne sera pas plus assurée par l'augmentation du trafic

(1) *La question de la construction d'un canal du Rhin à la Weser et à l'Elbe*, par Richard Mohs. Berlin, 1899.

coïncidant avec l'abaissement des péages qu'elle ne l'était dans la situation inverse. Finalement, une partie du déficit retombera à la charge des contribuables, qui fourniront de leurs deniers, à un petit nombre d'intéressés, le moyen de faire transporter à prix réduit leurs marchandises par voie d'eau.

Cette conséquence en aura une autre, non moins singulière. Dès le début de leur exploitation, les nouvelles voies navigables vont faire aux chemins de fer de l'État une concurrence qui se traduira pour ceux-ci par une perte estimée dans le projet de loi à environ 80 millions par an, somme que, dans son désir de faire aboutir le projet, le gouvernement a probablement évaluée au-dessous de la réalité. Or, le produit net que ces chemins de fer donnent actuellement sert à couvrir non seulement l'intérêt du capital employé à leur construction, mais une partie des dépenses générales du budget (1). Il faudra donc recourir à l'impôt pour compenser ce déficit, et le paysan de Thuringe ou de Silésie, qui ne bénéficie d'aucune voie navigable, paiera à la fois pour la construction de ces voies et pour la concurrence qu'elles font au seul moyen de transport qui pénètre jusqu'à lui.

Il faut une singulière aberration pour ne pas voir ces conséquences inévitables du projet. Que dirait-on, si le ministre des Travaux publics proposait la concession à une compagnie privée d'un chemin de fer allant du Rhin à l'Elbe, desservant les principales villes de l'Allemagne, relié aux ports belges de la Mer du Nord, c'est-à-dire outillé d'une manière formidable pour faire concurrence au réseau de l'État? On douterait de son bon sens. Et cependant il fait bien pis encore, car, cette ligne concurrente, il propose de la subventionner aux frais des contribuables, de manière qu'elle puisse percevoir des prix plus réduits que ceux des chemins de fer de l'État.

Pour faire accepter cette énormité, le gouvernement déclare que les chemins de fer de la Ruhr sont devenus absolument insuffisans pour le trafic qu'ils ont à desservir. Cette raison est probablement aussi inexacte que le reste. Le même ministre qui la donne aujourd'hui disait, en 1894, à la Commission chargée de l'examen du projet de canal de Dortmund au Rhin (projet qu'il combattait alors) : « Les chemins de fer ont jusqu'ici des-

(1) En 1900, ces dépenses générales ont été couvertes jusqu'à concurrence de 430 millions par le produit des chemins de fer, après paiement de l'intérêt du capital d'établissement.

servi régulièrement le trafic de la Ruhr, et il n'y a aucun doute qu'il en soit de même dans l'avenir, pourvu qu'on mette les installations et les moyens à la hauteur de la progression croissante de la production (1). » Maintenant que le ministre, se conformant aux vues du souverain, a changé d'avis sur l'utilité du canal, il déclare que le chemin de fer ne peut plus suffire. Cependant le trafic en question est desservi de l'Est à l'Ouest par six lignes parallèles offrant neuf voies de circulation. De plus, la capacité des wagons a été portée, dans ces dernières années, de 10 tonnes à 12 tonnes et demie et même à 15 tonnes, ce qui réduit le nombre des trains dans une proportion analogue. Et cette augmentation de capacité du matériel n'est pas à sa dernière limite, puisqu'en Amérique, on construit des wagons pouvant porter jusqu'à 50 tonnes.

D'ailleurs, comme la Direction des chemins de fer d'Essen le faisait remarquer, à la fin du mois d'octobre 1900, en réponse à des réclamations concernant la fourniture tardive de wagons, si le matériel est parfois insuffisant à l'automne, la cause en est pour une part dans ce que les voies navigables chôment par suite de basses eaux et que les transports qu'elles enlèvent au chemin de fer pendant le reste de l'année affluent soudainement à celui-ci, qui est obligé de les accepter. Loin d'améliorer cette situation, la construction des canaux ne fera que l'aggraver, car l'État se croira dispensé d'accroître le matériel des chemins de fer, et ceux-ci se trouveront plus tard dans l'impossibilité absolue de faire face à l'afflux subit de trafic provoqué par le chômage des canaux nouvellement créés.

Mais, lors même que l'insuffisance des voies ferrées serait chose rigoureusement exacte, elle ne justifierait en rien le projet du gouvernement. Car elle n'affecte que le nombre des voies, la dimension des gares, la quantité du matériel, et il suffit de les augmenter pour permettre au chemin de fer de rendre tous les services qu'on lui demandera, sa capacité de transport étant pour ainsi dire indéfinie. Le trafic intérieur de l'Angleterre est incomparablement plus fort que celui de l'Allemagne, et cependant il est assuré presque exclusivement par des chemins de fer, qu'on ne songe pas à suppléer par des canaux. C'est que les installations nécessaires pour doubler, tripler la puissance de

(1) *Politique nationale de transports*, par Paul Dehn.

transport d'une voie ferrée sont infiniment moins coûteuses que la construction d'un canal. Dans le cas qui nous occupe, les voies navigables projetées coûteront plus de 600 000 francs par kilomètre : pour la moitié de cette dépense, on aurait un chemin de fer rendant non seulement les mêmes services, mais beaucoup plus de services, car outre le transport des marchandises il assurerait celui des voyageurs, des messageries, de la poste. De plus, ces services seraient permanens, au lieu d'être, comme ceux de la navigation, interrompus périodiquement par les gelées et les chômages de toute sorte.

Les partisans des voies navigables répondent que ces voies ont sur le chemin de fer une supériorité, celle de constituer un instrument de transport plus économique, et que cet avantage, à défaut d'autre, suffirait à justifier leur construction. Mais cette assertion, bien que très répandue dans le public et y trouvant généralement créance, n'est pas plus exacte que les autres. Le public se figure que la voie d'eau est plus économique que la voie de fer, parce qu'il paie en général ses transports meilleur marché sur la première que sur la seconde. Mais son erreur consiste en ce qu'il croit payer sur une voie comme sur l'autre la totalité du prix de transport, ce qui n'est pas. Sur la voie d'eau, il ne paie à l'instant qu'une partie des frais, celle qui représente la location du bateau et la rémunération du batelier, et en outre, sur les voies à péage restreint, une part des frais d'entretien et d'administration de la voie. Le reste, qui correspond à l'intérêt et à l'amortissement des dépenses de construction de la voie et au surplus des frais de son entretien, n'est pas réclamé immédiatement ; mais il n'en est pas moins perçu. Il l'est en fin d'année sous forme d'impôt, et d'une manière singulièrement peu équitable, car une partie seulement en est payée par celui qui a bénéficié du transport, et le surplus par le contribuable voisin qui n'a jamais rien expédié par eau.

En est-il de même pour le transport par chemins de fer ? Bien loin de là. Le réseau prussien donne, comme nous l'avons dit, un produit net, qui non seulement couvre toutes ses charges d'établissement, mais même subvient en partie aux dépenses de la guerre, de la marine, de l'instruction publique, etc. Lors donc qu'un expéditeur fait transporter des marchandises sur ce chemin, il débourse immédiatement une somme qui représente les frais réels et complets du transport, plus une part d'impôt qui

profite à la généralité des contribuables. Ainsi, celui qui fait faire un transport par eau en paie une partie immédiatement, une autre plus tard, et fait acquitter le solde par ses concitoyens; celui qui remet un transport au chemin de fer en paie tout de suite le prix intégral et fait, en outre, cadeau d'une part d'impôt aux autres contribuables (1).

Toute l'économie prétendue de la voie navigable réside dans cette différence, que l'on masque soigneusement au public en équivoquant sur la définition du prix de transport. En réalité, la voie la plus économique est celle qui couvre tous ses frais avec les prix de transport les plus réduits. Dans ces conditions, l'avantage est incontestablement en faveur des chemins de fer. La démonstration technique en a été faite bien des fois (2), en considérant les divers élémens du prix de revient kilométrique et en tenant compte de ce que la longueur du parcours entre deux points donnés est en général notablement plus grande par eau que par voie ferrée, en raison des détours que subit le fleuve ou le canal (la différence atteint 24 pour 100 pour le trajet de Hambourg à Dresde, 44 pour 100 pour celui de Hambourg à Berlin, 43 pour 100 pour celui de Breslau à Stettin). Mais la meilleure preuve est que, de l'aveu même des représentans de la navigation, elle serait incapable de subsister, si l'État lui appliquait intégralement, sous forme de péages, les charges de l'établissement et de l'entretien des voies navigables. Par une contradiction trop rarement mise en relief, ce sont les mêmes écrivains qui présentent la navigation comme le mode de transport le plus économique et qui affirment que ce serait la tuer que lui imposer un péage de quelque importance.

Dans ces conditions, est-on fondé à attribuer au projet de canaux un caractère d'utilité publique? C'est à un des partisans

(1) Remarquons que la situation est la même en France, où les compagnies de chemins de fer procurent à l'État, sous forme d'impôts et d'économies sur le transport de la poste, des militaires, etc., un bénéfice annuel d'environ 240 millions. Il est vrai que certaines de ces compagnies font appel à la garantie d'intérêts. Mais, déduction faite du montant de cet appel, qui ne constitue d'ailleurs qu'une avance remboursable avec intérêts, le bénéfice de l'État a été encore, en 1901, de plus de 220 millions, somme qui excède l'intérêt des dépenses qu'il a faites pour subventionner les lignes secondaires desservant les parties pauvres du territoire.

(2) Citons notamment, en Allemagne : Cohn, *Système d'économie politique;* Von Borries, *Journal des ingénieurs allemands*, 1894; Ulrich, *Tarifs différentiels et voies navigables;* en France : Picard, *Traité des chemins de fer*; Colson, *Transports et tarifs;* Leygues, *Chemins de fer, notions générales et économiques*, etc.

les plus convaincus et les plus autorisés de la navigation que nous emprunterons la réponse. « Une voie navigable artificielle, a dit M. Sympher (1), n'est justifiée, au point de vue économique, qu'autant que les deux conditions suivantes sont remplies :

« 1° En assurant à meilleur marché des transports qui s'effectuaient déjà, ou en permettant le transport de nouvelles marchandises, en créant ou en mettant en valeur de nouvelles industries, la voie navigable doit procurer un avantage tel que non seulement les frais d'entretien et d'administration ainsi que l'intérêt du capital d'établissement soient couverts, mais aussi les pertes pouvant résulter pour les autres moyens de transport de la création de la voie nouvelle. Comme conséquence, cette voie doit être en état de supporter, — si c'est nécessaire, — des taxes suffisantes pour couvrir les frais d'entretien et les charges du capital.

« 2° Les avantages à attendre de la nouvelle voie ne peuvent être mieux obtenus d'une autre manière. »

En admettant même que le projet du gouvernement satisfasse à la première de ces conditions, ce qui est déjà très contestable, il ne satisfait certainement pas à la seconde. Car le problème économique qui a été posé comporte, d'après ce que nous avons vu, une meilleure solution, qui consiste à compléter le réseau des voies ferrées, s'il est insuffisant, et à y abaisser les tarifs, s'ils sont trop élevés. Non seulement la situation financière des chemins de fer de l'État, qui rapportent plus de 7 pour 100, le permet, mais on pourrait presque dire qu'elle l'exige, car elle équivaut en fait à la perception d'un impôt de transport qui n'a jamais été prévu par la loi. En tout cas, cette solution serait infiniment moins coûteuse que celle qui consisterait à créer avec les deniers publics des voies navigables, aux usagers desquels on ferait cadeau d'une partie des frais de transport, et qui feraient concurrence aux chemins de fer de l'État. Elle serait aussi beaucoup plus équitable, car elle profiterait à tout le monde, puisque tout le monde se sert aujourd'hui du chemin de fer, tandis que les fleuves et les canaux ne sont et ne seront jamais accessibles qu'à la minorité de la population.

Au cours de notre étude, nous nous sommes efforcé d'envisager tous les aspects de la question, si complexe, des voies navi-

(1) *Rapport au 5ᵉ Congrès de la navigation intérieure.*

gables, et de ne laisser de côté aucun des nombreux et délicats problèmes qu'elle soulève. Pour plus de clarté, nous croyons utile de résumer brièvement les conclusions auxquelles nous a conduit notre examen.

L'Allemagne a été dotée par la nature d'un magnifique réseau de fleuves et de rivières, que leur situation géographique destinait forcément à un grand trafic et que des travaux relativement peu importans ont appropriés aux exigences d'une navigation intense. Parmi ces voies, deux, le Rhin et l'Elbe, sont d'un ordre exceptionnel par leur étendue, leur volume d'eau, leur faible pente et la richesse naturelle des pays qu'elles traversent. Un seul fleuve français peut leur être comparé à ces divers points de vue, et encore n'a-t-il pas, comme eux, l'avantage d'être une voie internationale, ni celui de desservir une région houillère merveilleusement pourvue.

Les grands fleuves de l'Allemagne absorbent à eux seuls les quatre cinquièmes des transports qui se font par eau. Ils constituent donc les véritables artères du réseau navigable, et les canaux, dont la longueur est d'ailleurs relativement faible, n'ont en général qu'une importance secondaire. Tout autre est la situation de la France, qui, bien moins favorisée sous le rapport des voies navigables naturelles, s'est constitué un réseau de canaux d'une étendue de près de 5 000 kilomètres, c'est-à-dire double de celui de l'Allemagne et plus perfectionné que celui-ci au point de vue de son utilisation par les bateaux de grande dimension.

Depuis 1879, indépendamment des améliorations considérables apportées en France aux voies existantes, la longueur navigable s'est accrue d'environ 30 pour 100, tandis qu'en Allemagne, elle n'augmentait que dans une proportion insignifiante. D'ailleurs, la dépense consacrée pendant cette période aux travaux de navigation intérieure a été deux fois plus élevée chez nous que chez nos voisins; et, si l'on prend comme point de départ l'époque à laquelle remontent les premières statistiques précises, on constate que notre pays a dépensé trois fois plus que celui qu'on lui cite comme exemple. Le réseau navigable ainsi obtenu a la même étendue des deux côtés, mais sa partie créée artificiellement représente en France 36 pour 100 de la longueur totale et dessert 58 pour 100 de l'ensemble des transports par eau, tandis qu'en Allemagne, elle n'atteint que 17 pour 100 de la longueur du réseau et ne retient que 20 pour 100 du trafic.

L'importance du mouvement de la navigation, mesurée par le tonnage des marchandises transportées, est la même dans les deux pays. S'il en est autrement des parcours, cela tient à ce que, par suite des conditions différentes de production et de consommation, les marchandises sont obligées de faire un plus long trajet en Allemagne qu'en France. Quant à la part que prennent respectivement les chemins de fer et les voies navigables dans l'ensemble des transports, elle est beaucoup plus favorable à la navigation en France qu'en Allemagne, où la part de la batellerie tend à diminuer, tandis qu'elle augmente constamment dans notre pays.

Cette situation est due pour une bonne part au régime différent auquel la navigation est soumise dans les deux États. Exempte chez nous de toute redevance pour l'usage de voies navigables, qui ont coûté plus de 1500 millions à l'État depuis moins d'un siècle, elle est assujettie, dans la plus grande partie de l'Allemagne, au paiement de péages sur les canaux et les rivières canalisées. La tendance allemande est même, depuis quelques années, d'augmenter l'importance de ces péages sur les voies qui y donnent lieu et de percevoir des taxes sur les voies naturelles améliorées qui en étaient exemptes jusqu'ici.

En ce qui concerne les rapports de la batellerie avec les chemins de fer, ils sont, en Allemagne, aussi bien que dans les autres pays, ceux de deux concurrens, et les assertions relatives à l'entente qui existerait entre ces deux moyens de transport sont absolument fantaisistes. Les représentans des deux parties sont d'accord à ce sujet, ainsi que pour constater l'inexactitude de la théorie d'après laquelle le trafic se partagerait naturellement entre les deux voies, la batellerie recueillant les marchandises pondéreuses qui ne seraient pas rémunératrices pour le chemin de fer, et celui-ci conservant le transport des produits fabriqués et des objets de valeur. En fait, la concurrence de la navigation s'exerce, de l'aveu général, aussi bien et peut-être plus sur les marchandises de valeur que sur les matières premières. A cette première cause de préjudice pour les chemins de fer s'en ajoute une seconde, tenant à ce que la navigation dessert presque exclusivement le trafic à grande distance et laisse aux voies ferrées les transports à petit parcours, qui sont beaucoup moins productifs.

Il n'est d'ailleurs pas exact que ce préjudice soit compensé

par les transports nouveaux qu'apporte au chemin de fer le développement industriel des régions pourvues de voies navigables. D'abord ce développement n'est, dans bien des cas, que la résultante d'un déplacement de trafic, dû à ce que les industries, et surtout les marchés de produits étrangers, viennent s'établir de préférence sur les cours d'eau, pour bénéficier des prix de transports réduits que permettent l'absence de péages sur les voies naturelles et la perception de péages minimes sur les voies artificielles. Le chemin de fer perd ainsi en totalité dans une région le trafic qu'il ne retrouve qu'en partie dans une autre, le reste allant à la voie d'eau. C'est également de ce détournement de trafic, soit dans l'étendue d'un même réseau, soit au préjudice d'un réseau voisin, que résulte la prospérité de certaines grandes gares, à la suite de leur jonction avec une voie navigable. La multiplicité de ces jonctions, que l'on a interprétée parfois comme un indice de l'entente qui existerait entre les deux moyens de transport, est due en réalité à la concurrence que se sont faite jadis les compagnies privées et que se font encore aujourd'hui les réseaux des divers États de l'Empire germanique, avec l'aide des voies navigables.

La situation de la navigation intérieure allemande, envisagée aux divers points de vue qui précèdent, n'est donc nullement celle dont certains discours ou écrits ont, en France, tracé le tableau complaisant; il n'est pas plus exact de prétendre que cette situation va être améliorée à bref délai. Sans doute, un important projet de canaux a été conçu par le gouvernement prussien, à l'instigation des principaux industriels et négocians importateurs. Mais ce projet a été repoussé à deux reprises par le Parlement, et il est douteux qu'il reçoive dans l'avenir l'adhésion des députés qui lui ont été jusqu'ici hostiles. Car cette opposition est due non seulement à des causes politiques, mais aussi, pour une bonne part, aux graves objections d'ordre économique et financier que soulève un tel projet.

Il ressort, en effet, tant des déclarations formulées à la Chambre que des travaux d'économistes et d'ingénieurs allemands, que la construction de nouveaux canaux aggraverait une situation qui est déjà très préjudiciable à la majorité des contribuables. Si les voies navigables favorisent les grandes villes, les gros industriels, les régions auxquelles la nature a déjà prodigué toute sorte d'avantages, en revanche elles n'existent pas

pour les contrées montagneuses et pauvres, pour le petit commerçant, ni pour le paysan. Cependant ces déshérités sont obligés de supporter leur part des charges écrasantes qu'impose l'aménagement de voies navigables dont bénéficient gratuitement, ou presque, un petit nombre d'intéressés. Cette situation est particulièrement pénible pour l'agriculteur, que l'impôt grève lourdement, et qui se voit, en outre, ruiné par l'importation étrangère dont les cours d'eau sont par excellence le véhicule.

Au point de vue financier, les inconvéniens ne sont pas moins graves. Sans doute, la dépense énorme qu'entraînerait l'exécution du projet devrait, dans la pensée du gouvernement, être équilibrée par la produit des péages à percevoir sur les nouvelles voies. Mais il est à prévoir que, si ces taxes restaient élevées, elles feraient obstacle au trafic; si on les abaissait, comme c'est probable, elles ne pourraient pas davantage faire face aux charges d'établissement et d'entretien des canaux. C'est donc en définitive le contribuable qui paierait.

Il paierait même deux fois, car les canaux construits feraient, grâce à cette subvention, une concurrence funeste aux chemins de fer, qui non seulement supportent, eux, toutes leurs charges, mais encore constituent un élément de recettes important pour le budget de l'État. Il est difficile de trouver raisonnable une politique qui consisterait ainsi à se concurrencer soi-même, quelles que soient les raisons mises en avant pour la justifier.

Mais ces raisons n'ont elles-mêmes que la valeur d'un sophisme. Sans parler de l'insuffisance prétendue des chemins de fer, à laquelle il serait en tout cas facile de remédier plus sûrement et à bien moins de frais que par la création de canaux, la plus répandue et aussi la plus fausse de ces raisons est la soi-disant économie de frais de transport que les voies navigables offrent par rapport aux voies ferrées. Une pareille erreur n'a pu être entretenue et passer presque à l'état d'axiome que grâce à une équivoque, qui disparaîtrait le jour où les transports par eau supporteraient, comme ceux des chemins de fer, toutes les charges d'établissement, d'administration et d'entretien qui leur incombent.

Dans ces conditions, et conformément aux principes posés par M. Sympher et par l'ancien ministre des Finances, M. de Miquel, il n'est pas justifié de construire des canaux sur un parcours déjà suffisamment desservi par des voies ferrées,

comme c'est le cas des canaux projetés par le gouvernement prussien.

Nous pourrions ajouter qu'il en est à peu près ainsi de toutes les voies de navigation qu'on pourrait, à l'heure actuelle, être tenté de créer dans notre vieille Europe. Les cours d'eau naturellement navigables, ou susceptibles de le devenir à peu de frais, sont depuis longtemps utilisés, et on ne peut que s'en applaudir, car cette utilisation est réellement conforme à l'intérêt général. Il était parfaitement justifié aussi de construire des voies navigables artificielles, lorsqu'on ne connaissait pas encore le chemin de fer. Mais la situation n'est plus la même aujourd'hui, et il suffit, pour s'en rendre compte, de soumettre les voies nouvelles qu'on représente comme les plus nécessaires au critérium de la formule que nous venons de rappeler. Par exemple, sans vouloir entrer en quoi que ce soit dans la discussion du projet soumis actuellement aux Chambres françaises, il suffit de jeter un coup d'œil sur les évaluations de dépenses et de trafic contenues dans l'exposé des motifs de ce projet pour reconnaître qu'aucune des voies qu'il s'agit de créer ne satisfait à la double condition de pouvoir supporter toutes ses charges et d'être le moyen de transport le plus économique sur son parcours.

Ces appréciations ne sont guère d'accord, nous le savons, avec les idées que l'on répand généralement dans le public, où elles ne trouvent que trop facilement créance, toute mesure représentée comme susceptible de réduire le prix des transports étant naturellement considérée comme un bienfait. Mais de telles idées reposent sur un certain nombre d'erreurs et de légendes qui ne résistent pas à un examen sérieux de la question. Nous serons heureux si nous avons pu, pour notre part, contribuer à les dissiper.

ALFRED MANGE.

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

DU

P. DIDON

PREMIÈRE PARTIE

L'année 1880 fut pour le P. Didon une grande année, une année d'épreuve.

Le divorce était à l'ordre du jour, dans les journaux, à la Chambre des députés, au théâtre, aussi bien qu'à l'Église et au Palais. Les plus grands problèmes de philosophie et de religion étaient posés. La grande voix du P. Didon ne pouvait rester muette. Il soutint l'indissolubilité du mariage et combattit le divorce dans les termes les plus éloquens. La foule grossissait chaque jour le nombre de ses auditeurs à Saint-Philippe, puis à la Trinité.

Sa phrase n'était pas polie et châtiée comme celle d'un rhéteur, il ne s'inquiétait pas de la forme, il se laissait aller à l'improvisation. Quelques esprits quinteux et jaloux trouvèrent son style trop hardi. On fit du bruit autour de ces sermons. On cria au scandale. La chaire lui fut momentanément interdite. On poussa même plus loin les choses, et le prédicateur fut appelé à Rome.

Il partit, ne se doutant pas du sort qui lui était réservé. N'ayant rien à se reprocher, il n'avait rien à craindre. Quand nous nous quittâmes, nous pensions nous revoir huit jours après.

Il arrive à Rome. Il se rend au couvent des Dominicains et se présente chez le Général de l'Ordre.

Il se prosterne, suivant l'étiquette dominicaine. Le supérieur se lève, l'embrasse, puis se rassied dans son fauteuil.

Alors s'établit le dialogue suivant :

Le Père Didon. — Mon Père, me voici pour recevoir vos ordres.

Le Général. — C'est grave et triste. Vous n'êtes pas sans savoir la fâcheuse impression produite par vos conférences ; vous avez pris une mauvaise voie, vous n'êtes pas un apôtre, vous êtes un tribun ; vous ne convertissez pas les incroyans, vous les consolidez dans leur incrédulité ; vous n'avez pas l'esprit de l'Évangile, vous avez compromis l'Ordre en disant qu'il était dans vos idées.

Le P. Didon ne dit pas un mot.

Le Supérieur général ajouta : « Vous vous retirerez en Corse, à Corbara, dans un couvent solitaire. Vous n'y prêcherez pas, vous prierez et vous étudierez jusqu'à nouvel ordre. Vous partirez le plus tôt possible. »

Corbara était un couvent de dominicains, juché sur une montagne de Corse. C'était une école de novices.

Qu'allait faire le P. Didon ?

Si grandes qu'eussent été sa bonté, la noblesse de ses idées, sa sérénité, il avait des ennemis. Ils se réjouirent.

Allait-il se révolter ? Allait-il renoncer à la gloire qui l'attendait à Paris ? Allait-il laisser éteindre cette voix si éloquente, et s'ensevelir dans un cloître ?

Ses ennemis furent déçus dans leurs secrètes espérances. Ils croyaient que le P. Didon s'insurgerait. Mais ce n'était pas en vain qu'il avait pris pour sujet de ses discours l'humilité chrétienne, que maintes fois il avait parlé contre certains abus, qu'il avait cherché à dégager l'Église de ce qui en altérait la grandeur et la pureté. On vit que le P. Didon n'était pas seulement un grand écrivain, un grand orateur. On vit que c'était une grande âme et un vrai prêtre chrétien.

Le P. Didon obéit.

Il partit pour Corbara.

Le silence se fit autour de lui. C'était un tombeau anticipé.

Le 1er mai, il m'écrivait de Corbara :

Corbara, 1er mai 1880.

Mon cher ami,

Le coup inattendu qui m'a frappé ne m'a point abattu. Les convictions supérieures qui gouvernent ma vie m'ont donné le courage dont j'avais besoin en cette heure difficile. Grâce à Dieu, je n'ai pas faibli un instant devant mon devoir, et j'ai marché droit, là où ma conscience me disait d'aller.

Il est bon, cher ami, de souffrir pour la justice et pour ses

plus ardentes convictions. L'homme qui se brise au premier choc et qui ne sait rien endurer est comme un ressort de mauvais acier.

Si vous aviez ma foi, je vous dirais bien d'autres choses encore, et vous comprendriez ce que le culte du Christ peut mettre au cœur d'un homme en fait de patience, de calme et d'inaltérable sérénité. Mais vous êtes assez perspicace pour le pressentir.

Malgré les oppositions redoutables que je rencontre, je crois plus fermement que jamais à l'évangélisation de nos sociétés modernes, et l'épreuve qui pèse sur moi à cette heure, loin d'affaiblir ma foi, la grandit et l'éclaire.

Je ne sais combien de temps je jouirai de la belle solitude de Corbara et des grands horizons qui m'entourent. Mon général m'a envoyé là, sans me fixer l'époque de mon retour, et je n'ai rien demandé.

Cependant, rassurez-vous, je ne suis pas perdu pour les amis, et il ne faut point pleurer sur moi comme sur un mort. Je suis convaincu que mon séjour ici ne dépassera pas quelques mois... Il est vrai que quelques mois, c'est bien long, loin des amis et de la patrie.

Du reste, à la garde de Dieu! Je suis dans les mains de cette mère qui s'appelle la Providence; elle m'a conduit ici, elle m'en ramènera... quand elle le voudra. Je suis prêt pour les combats nouveaux.

Adieu, cher ami... Ah!... j'oubliais de vous dire comment je vis... comme un chartreux. Le couvent est dans une solitude délicieuse, entouré de petites montagnes à la crête rocheuse et âpre. Elles forment un cercle échancré du côté de l'ouest : par là, on voit la mer, et, aux beaux jours, l'œil du patriote découvre les cimes blanches des Alpes maritimes. Je regarde de ce côté. On mange, à la façon italienne, beaucoup de pâtes, et on boit du petit vin corse. Avec tout cela, on n'est pas un prisonnier bien à plaindre. Je vous serre les deux mains avec une tendre amitié.

Mille complimens à tous les vôtres. Je bénis les deux petites filles.

Corbara, 9 juillet 1880.

Mon cher ami,

Rien de nouveau dans ma solitude et mon exil. Les décrets du 29 mars nous ont respectés jusqu'à ce jour, et il est probable que

le petit couvent de Corbara restera dans sa belle tranquillité jusqu'à la fin d'août.

Je ne m'en plains pas. Je prie et j'étudie avec une ardeur infatigable. Ma journée active est de quinze heures. Je ne me suis jamais senti en meilleure harmonie dans ma conscience, dans mes pensées, dans mes convictions intimes.

La situation politico-religieuse du pays m'afflige, et si le mobile de mes espérances patriotiques et religieuses n'était pas placé au-dessus des hommes, je désespérerais de l'avenir de la France et du catholicisme dans notre patrie. La cause de la religion me semble singulièrement compromise, et je vois avec douleur que les hommes de gouvernement ne comprennent pas l'importance politique du christianisme. Ils disent bien qu'en proscrivant des congrégations qu'ils redoutent, ils n'en veulent pas à la religion, mais que ces hommes de gouvernement, s'ils sont sincères, nous donnent donc des preuves publiques de leur respect et de leur préoccupation sérieuse de la vraie religion.

Au fond, mon cher ami, à droite comme à gauche, notre société française lettrée est envahie par un effroyable scepticisme, et il faudra que des âmes, à la vertu héroïque et aux convictions indomptables, sans anathème et sans malédiction, soient suscitées par l'éternel esprit qui renouvelle tout, afin de refaire notre monde vieilli.

Je me nourris de ces espérances et de ces rêves dans ma solitude, en pensant aux amis et à la patrie absente. Comme j'aimerais à vous revoir! Savez-vous que je suis bientôt à mes cent jours?

Vous êtes trop modeste, cher ami, dans la façon dont vous jugez en vous l'homme de la parole. L'idéal, sans doute, est désespérant, mais il y a de charmantes et de puissantes incarnations de cet idéal, et vous avez, vous, votre belle part dans les privilégiés et les dilettantes.

Grandissez encore, non pas dans le *métier*, que vous possédez à fond, mais dans le sentiment artistique sans lequel les plus habiles ne sont jamais grands.

J'ai été très affecté moi-même de la douleur de votre ami D... Exprimez-lui ma religieuse et chaude condoléance. Je sais qu'il a des convictions pleines de foi. Ces convictions seules peuvent calmer les douleurs dont la mort a le terrible secret. Qu'il ait du courage! il semble aussi que les deuils de famille mettent un

surcroît d'amour dans ceux qui en ont cruellement souffert.

Adieu, cher ami, rappelez-moi au souvenir de votre femme; je bénis vos deux petites filles et je vous embrasse de tout cœur.

P.-S. — Voudriez-vous me faire adresser la *Revue Scientifique?*

Pendant ce temps, on exécutait les fameux décrets d'expulsion des congrégations.

Je pensais que les religieux de Corbara seraient dispersés. Cette crainte ne se réalisant pas, je promis au P. Didon d'aller le voir aux vacances.

Il m'écrivait le 8 septembre :

Corbara, 8 septembre 1880.

Mon cher ami,

Le cœur est la source intarissable des bonnes pensées.

C'est lui qui vous a inspiré le projet de venir jusqu'à moi, et c'est lui qui inspire votre chère femme à vous engager à le réaliser.

Voici comment vous ferez, si rien ne se met en travers de nos désirs. Vous prendrez à Marseille, le lundi, à neuf heures du matin, le bateau pour l'Ile-Rousse. De l'Ile-Rousse à Corbara, il faut une heure en voiture.

Vous logeriez à côté de moi, dans une cellule de moine; vous auriez un lit pas trop dur que je préparerai moi-même; vous partageriez mon pain qui n'a rien de celui des prisonniers;... et vous pourriez jouir, tant qu'il vous plaira, de cette hospitalité monastique et tout amicale. Nous ferons quelques courses dans la montagne et nous pourrons causer à loisir des mille choses que deux êtres intelligens et sympathiques ont toujours à se dire, quand ils se trouvent loin du tapage humain, dans la grande solitude de Dieu.

Allons, je vous attends, quelle grande joie ce sera pour moi, l'enseveli!

A [vous cordialement, je vous embrasse, je bénis vos jolies enfans et je presse les mains avec respect à leur mère.

J'acquittai ma promesse.

Je partis pour Corbara et je passai une semaine au couvent.

Je vivais dans une cellule à côté de celle du P. Didon. Je partageais le repas des moines.

A l'honneur des moines de Corbara, je dois dire qu'ils ne se méprirent pas sur le caractère du P. Didon. Ils le traitèrent avec la plus grande déférence et lui témoignèrent la plus respectueuse admiration.

Dans toutes les cérémonies, il était placé à côté du Prieur.

On voulut même le nommer Prieur. Le P. Didon refusa.

Corbara, 7 novembre 1880.

Mon cher ami,

Il y a quinze jours, à pareille heure, je vous disais adieu; j'espérais vous rejoindre bientôt, mais les jours se succèdent et rien n'est changé. L'exil demeure.

De quel charmant rayon vous l'avez éclairé! J'en jouis encore, car le rayon ne s'est pas éteint. Tout se conserve mieux dans cette belle solitude, et il me semble que je vous entends encore dans cette cellule voisine où vous avez vécu comme un vrai moine.

Vous avez laissé à tous une excellente et parfaite impression. Les Pères me disent souvent : *Avete notizie del signore? Com' è bravo, questo Signore! Com' è pulito!*

Je continue ma vie de travail telle que vous l'avez observée; et, tandis que vous avez repris votre existence agitée dans ce milieu parisien dévorant, moi, je prépare l'ouvrage dont je vous ai parlé, et je vois sans impatience ma solitude et mon exil se prolonger.

Une dépêche m'a annoncé vendredi que les deux couvens dominicains de Paris n'existaient plus. Mon cœur s'est serré. Que vont devenir tous ces moines? Leur temps est-il fini? Et surgira-t-il de ces ruines des apôtres nouveaux pour évangéliser la jeune et incrédule génération? Il le faudra bien.

Je pense que, malgré tout, cher ami, nous nous retrouverons bientôt. Quelle joie j'aurai de me revoir au milieu de vous tous! Dites-le à votre femme.

Sa lettre doit vous être parvenue enfin; elle a été expédiée, le jour même de son arrivée ici, sous une enveloppe à l'adresse de M. Franceschini-Pietri. Nous pensions qu'elle arriverait à Bastia avant votre départ. Nous nous sommes trompés.

Adieu, cher ami, à vous de tout cœur.

Corbara, 6 janvier 1881.

Mon cher ami,

J'ai pensé à vous cordialement le jour de la Saint-Étienne; et j'ai prié pour mon cher grand *pécheur*. Samedi, au premier jour de l'an, j'étais en esprit à votre table de famille et je continuais ainsi, malgré l'exil, en mode idéal, notre douce tradition.

Vous voyez, cher ami, combien votre souvenir reste vivant dans ma tombe. Je serais si heureux que cela vous fût une joie.

Décidément, mon exil se prolonge et il finira par prendre des proportions tout à fait sérieuses.

Ceux qui m'ont accusé — entre autres choses — d'être un ambitieux, reconnaîtront peut-être, à la longue, qu'ils se trompaient.

Je n'ai que deux portes de sortie de Corbara : l'exécution des décrets; un mot de mon général. Si l'exécution des décrets n'a pas lieu en Corse, il me reste à attendre le mot du Maître. Sera-t-il long à venir? Je le crois, et, à certain point de vue, je le crains. Cependant, il y a une limite à tout; et les hommes auront beau faire, ils devront céder à la force des choses, qui est aussi la force de Dieu.

J'ai besoin, vous le voyez, cher ami, de beaucoup d'abnégation, de patience, de longanimité et de sérénité. Sans mes convictions religieuses, sans ma foi vivante au Christ, je vous déclare que j'en serais incapable. Il est de certains sacrifices que l'homme personnel n'accepte pas; il lui faut, pour les porter vaillamment, l'exemple de Celui qui a été le plus sublime et le plus doux des martyrs.

Du reste, mon ami, je vais bien; je travaille, dans cette belle solitude que vous connaissez, avec une ardeur qui ne se lasse pas. Mon livre sur le Christ sera le fruit de ma retraite; mais il est loin d'être achevé, et, si je ne dois quitter ce rocher que mon œuvre faite, j'ai encore, pendant bien des jours, à voir le soleil tomber dans la mer bleue.

Je serai enchanté de lire vos éloquens plaidoyers, cher défenseur, mais j'aimerais encore mieux les entendre.

Adieu, rappelez-moi au souvenir de votre chère femme, et vous, mon ami, croyez à ma plus cordiale amitié.

P.-S. — Tous les Pères vous remercient du souvenir affectueux que vous leur conservez.

Un coup terrible était réservé au P. Didon. Quand il avait été appelé à Rome en mai 1880, il avait dû partir directement sans voir sa mère.

A la fin du mois de décembre 1880, la santé de sa mère déclinait. L'état paraissait grave.

Le P. Didon demanda à plusieurs reprises l'autorisation de se rendre près d'elle.

Elle lui fut refusée.

Enfin l'état devient si alarmant que la permission lui est accordée.

Le P. Didon prend le premier bateau en partance. Le temps était très mauvais. Une tempête effroyable force le navire à relâcher à l'île d'Elbe. Le Père ne veut pas attendre. Sa mère se meurt; si le bateau ne peut sortir du port, une barque pourra peut-être aborder l'Italie. Il trouve des matelots qui consentent à courir le danger. Après bien des difficultés, il touche la terre ferme. Il est en Italie. Il prend à Livourne un train rapide pour la France. Mais les neiges ne rendent pas possible le passage du Mont-Cenis. Encore un détour et un retard. Il est enfin au Touvet. Sa mère était morte!

Il eut besoin, à ce moment suprême, de toute la plénitude de sa foi, car son âme était brisée de douleur.

Le Touvet, 27 janvier 1881.

Mon cher ami,

Je suis accablé. Ce coup terrible m'atteint en plein cœur : malgré ma foi indomptable et toutes mes religieuses convictions je reste brisé.

Ma pauvre mère m'a appelé à grands cris : et, sentant sa fin proche, elle a dit à haute voix : « Mon Dieu ! je ne verrai donc pas mon fils ! Toutes les douleurs m'ont été réservées... Eh bien ! que la volonté de Dieu se fasse ! »

Elle est tombée, comme foudroyée.

Je ne suis arrivé ici que trois jours après sa mort. Rien de ma pauvre mère, plus rien dans sa petite maison vide.

J'ai couru au cimetière sur sa tombe. J'ai pleuré, j'ai crié, j'ai appelé... Que voulez-vous, mon pauvre ami, on a beau être un homme, on reste toujours l'enfant de sa mère.

Est-ce que les hommes me laisseront tranquille, maintenant que je suis frappé de Dieu?

Reprendrai-je, avec mon deuil, le chemin de l'exil? Je ne sais, mon ami. Mais que m'importe? Mon sacrifice est tellement grand que rien, ce me semble, n'en peut accroître l'amertume.

La destinée a des heures cruelles. Il faut avancer quand même, l'œil fixé vers l'Éternel Bien.

Il me serait doux de vous revoir. J'attends une lettre de Rome pour être fixé sur mon sort. Si la liberté m'est rendue, je viendrai à Paris, mais plus tard, quand j'aurai accompli jusqu'au bout, ici, les devoirs de ma tendresse filiale.

Vous avez connu, vous, la douleur qui m'accable et vous comprendrez mieux que personne, avec votre grand cœur, mon inexprimable chagrin.

Oh! la foi, la foi! C'est ma suprême ressource, et je sens, grâce à elle, revivre en moi l'âme de mon héroïque et sainte mère.

Je vous embrasse en pleurant.

Tout vôtre.

Si le P. Didon avait commis une faute il semble qu'elle eût été largement expiée.

Mais il fallait encore des tortures nouvelles pour mettre à l'épreuve son courage, comme pour faire ressortir son héroïsme et sa résignation.

Quelques jours après la mort de sa mère, le P. Didon recevait l'ordre de reprendre la route de l'exil. La liberté ne lui était pas encore rendue.

Le Touvet, 11 février 1881.

Mon cher ami,

Non, je ne vous reverrai pas. Le cercueil de ma mère n'a pas réussi à fermer devant moi la route de l'exil. A la fin du mois, je quitterai cette tombe que, peut-être, je ne reverrai pas et j'irai m'ensevelir encore dans cette austère solitude où le devoir, un devoir héroïque, m'appelle.

Qu'est-ce donc que les hommes veulent de moi? Je ne sais. Mais je sais bien que ma destinée est douloureuse et que Dieu ne m'épargne aucune douleur.

Il est vrai, mon ami, qu'après le coup foudroyant dont je viens d'être frappé, nul sacrifice ne m'épouvante. Lorsque la douleur atteint une certaine acuité, le cœur, torturé par elle, ne sent plus.

Je ferai mon devoir avec sérénité, l'œil fixé sur ce Christ qui reste mon idéal et entendant toujours cette dernière parole de ma mère, qui sera la loi de ma vie : « Aucune douleur ne m'a

été épargnée; vous ne voulez donc pas, ô Dieu, que je revoie mon fils! Eh bien! que votre volonté soit faite! »

Quand on veut, comme je le veux, sauver et ramener à Dieu les âmes perdues, il faut se résoudre à tous les martyres; je suis prêt et résolu. Tout broyé que je sois, je resterai indomptable.

Comme j'aimerais à vous revoir! Mais je suis enchaîné. Il m'est interdit d'aborder Paris. Je vous tends la main, mon cher, noble ami; je vous embrasse avec toute la tendresse d'un cœur accablé.

Pourtant, je suis fort, grâce à l'âme de ma mère que je sens vivre en moi. Adieu, tout vôtre.

Corbara, 22 mars 1881.

Mon cher ami,

Votre lettre adressée au Touvet est venue me rejoindre à Corbara.

Je suis toujours captif, toujours proscrit, toujours enseveli. Un ordre de mon Général m'a ramené dans cette solitude à laquelle la mort de ma mère n'a pu m'arracher qu'un instant.

On me laisse dans une incertitude absolue et dans une complète ignorance relativement au terme de ma réclusion. Je conserve une attitude respectueuse et silencieuse : j'accomplis sans murmure mon austère devoir, et j'attends l'heure de la justice de Dieu et des hommes... avec une inaltérable patience.

Je travaille, je prie, je vis en pensée avec ma pauvre chère morte à l'ombre de ce Mont Sant-Angelo qui, depuis mon retour, a pris un air funèbre et me fait l'effet du mausolée gigantesque de ma mère.

J'ai eu la nouvelle de l'affreux malheur qui a frappé votre excellent ami, M. de V... La vie humaine est parfois bien étrange. Le tragique y a une grande part. Certaines destinées semblent réservées pour l'infortune et la douleur. Je comprends la difficulté qu'éprouvent certains esprits à découvrir le Dieu Bon au milieu de tant de larmes qui jaillissent du cœur brisé de la pauvre humanité.

Je vous demande, mon cher ami, d'exprimer toute ma religieuse et affectueuse condoléance à M. de V...

J'espère que la petite Jeanne est tout à fait remise maintenant et que la mère et les filles sont en parfaite santé. Je prie

Dieu pour votre cher petit monde et pour vous, mon grand pécheur.

Quand nous reverrons-nous?

Si je dois sécher ici sur ce rocher, il faudra que vous reveniez me voir, et ramener mes cendres dans la patrie.

Adieu, je vous embrasse de tout cœur.

Corbara, 4 mai 1881.

Mon cher ami,

Ai-je besoin de vous dire avec quel cœur je m'associe à votre deuil?... moi qui sais combien les coups de la mort sont terribles, moi qui connais avec quelle tendresse vous savez aimer!

Je voudrais vous donner toute ma foi et toutes mes espérances divines. Il ne faut rien moins que Dieu pour nous consoler devant la mort. Sans Lui, elle est désespérante; avec Lui, elle perd cette idée de néant qui révolte notre esprit, notre cœur, toute notre âme.

Comme je serais heureux de vous revoir ici! Voilà le printemps; il est plus séduisant que l'automne, et cependant vous rappelez-vous comme vous trouviez beaux nos soleils couchans et nos horizons!

Je travaille. Je me raffermis à outrance dans mes convictions supérieures, et je me prépare à les communiquer plus ardemment aux esprits qui ont besoin de croire et d'espérer.

Il faudra bien, mon cher sceptique très aimé, que vous vous réjouissiez un jour à ma lumière et que nous partagions ensemble les grandes joies des vrais croyans.

Adieu, je vous répète que vos souffrances sont les miennes et que je vous aime d'un cœur ardent.

Tout vôtre.

Corbara, 14 juin 1881.

Mon cher ami,

Nous étions bien loin de compte, au mois d'octobre dernier, quand nous regardions comme prochaine la fin de l'exil. Les jours et les mois se sont écoulés; d'atroces douleurs m'ont assailli, j'ai perdu ma pauvre mère, et les jours vont leur train sans que j'entende le moindre bruit de clé dans la serrure de ma prison.

Il y a des phases dans la destinée, mon cher ami, qui demandent un courage inflexible, une abnégation absolue : je suis au milieu d'une de ces phases. Mes convictions religieuses et morales me soutiennent, grâce à Dieu. Je porte l'épreuve sans défaillance et sans impatience; je trouve même, à vous dire vrai, une paix surhumaine dans cet ensevelissement que le devoir m'impose. Le travail, un travail tenace, intense, donne aussi à ma retraite de grandes joies. Ces joies s'accroissent encore quand je pense que mes études seront utiles à d'autres et aideront plus d'un esprit à retrouver la lumière de Dieu.

Je n'ai rien d'égoïste en moi, cher ami, je ne puis me contenter de ma petite vie individuelle dans tout ce que je fais et dans tout ce que je veux; dans mes travaux comme dans ma prière, je regarde non seulement les amis auxquels je voudrais donner tout ce qu'il y a en moi de meilleur, mais cette foule qui souffre, qui s'agite, qui se meurt et où il y a tant de douleurs inconsolées, tant de misères à guérir.

Quand nous reverrons-nous? mon pauvre cher ami! Est-ce étrange que ma destinée puisse être de finir là sur un rocher, moi, un vrai guerrier de Dieu !

... Donnez-moi de vos nouvelles bientôt. Dites-moi comment vous allez, vous, votre femme, vos petites filles.

J'ai reçu une bonne lettre de M[me] Cuvillier-Fleury : si vous la voyez, dites-lui que je lui répondrai prochainement.

Ma santé se soutient, malgré mille choses, mille fardeaux qui accableraient les plus vaillans : une force cachée semble me porter sur des ailes.

Merci de la *Revue des Deux Mondes :* je la reçois très exactement. Mon abonnement à la *Revue Scientifique*, chez Germer-Baillière, va finir; soyez assez bon, mon ami, pour le renouveler.

Adieu, mon ami, je vous embrasse de tout cœur, et je serai bien heureux le jour où la cellule voisine de la mienne retrouvera l'hôte très cher qu'elle regrette et qu'elle voudrait tant revoir.

A vous cordialement.

Corbara, 15 juillet 1881.

Mon cher ami,

Je serais très heureux de pouvoir, par votre intermédiaire, rendre service à ces excellens Pères qui me donnent depuis de longs mois une si parfaite hospitalité.

J'espère que Dieu, dont la Providence veille sur nous, finira par nous rendre l'un à l'autre. Vous avez fait, l'an dernier, le voyage de Corbara : c'est à moi, désormais, à faire celui de Paris.

J'ai reçu ces jours-ci une lettre charmante de M. de Falloux; c'est un des hommes de notre temps auquel j'ai le plus d'obligation, car il a été d'une fidélité invariable envers moi, et il n'a cessé de me défendre contre tous.

Si vous en trouvez l'occasion, je vous prie d'exprimer de ma part à Émile Ollivier tous mes sentimens de condoléance. Cet homme, que j'admirais à cause de son immense talent, m'est plus sympathique encore par ses grandes épreuves. Et moi qui ai bu à la coupe amère, je me sens pris d'une irrésistible sympathie pour ceux qui ont souffert.

Je sais que vous avez eu un triomphe nouveau à Mâcon, dans une affaire tragique... Bravo ! mon ami, bravo !

Rappelez-moi au souvenir des vôtres.

Je vous embrasse d'un cœur ému et je suis à vous cordialement.

En juillet 1881, le P. Didon recevait enfin l'autorisation de rentrer en France. Son exil avait duré plus d'un an!

Il avait déjà commencé à préparer sa *Vie du Christ*.

Mais, avant de l'écrire, il voulut étudier, pour mieux les réfuter, les ouvrages des écrivains qui avaient nié la divinité de Jésus. Il voulut les étudier, non dans des traductions plus ou moins fidèles, mais dans le texte original. Pour cela, il fallait connaître l'allemand. Je lui indiquai un professeur. Il appliqua toute son énergie, toute sa puissance de travail à cette étude. Au bout de six mois, il connaissait les élémens de cette langue. Il voulut la connaître à fond, de façon à la parler et à l'écrire. Un voyage en Allemagne était nécessaire.

Il partit en février 1882.

Il ne se munit d'aucune lettre de recommandation.

Il ne connaissait personne. Plus il se trouverait isolé, mieux il pourrait s'assimiler la langue du pays.

Avec l'autorisation de ses supérieurs, il fut entendu qu'il irait faire un séjour en Allemagne. Il serait non plus le P. Didon, mais M. Henri Didon, étudiant.

Voici la première lettre que je reçus, datée de l'Allemagne :

Leipzig, 26 mars 1882.

Mon cher ami,

J'ai attendu, pour vous écrire, de m'être installé, ou mieux, campé, dans la première étape de mon voyage en pays allemand.

J'ai franchi le Rhin, il y a trois semaines aujourd'hui; j'ai passé deux jours à Cologne, dont j'ai admiré jusqu'au recueillement la merveilleuse cathédrale gothique.

J'ai encore dans l'imagination, ineffaçablement gravées, ces deux flèches qui dominent tout, et qui me faisaient l'effet de deux pics de mes Alpes transportés sur les bords du Rhin par la main d'un Dieu. J'ai passé une heure à les contempler le soir, à la clarté de la lune, à en faire le tour, à les regarder de loin et de près.

Je ne crois pas que la puissance et la grâce hardie aient jamais trouvé, en architecture, une expression plus belle.

On prie naturellement devant un chef-d'œuvre d'une foi qui nous a quittés. J'ai prié, et j'ai mis mon voyage sous la garde de Celui qui a inspiré cette merveille de l'art gothique.

Je suis à Leipzig depuis quinze jours, j'en ai mis trois ou quatre à me débrouiller tout seul.

Il faut savoir se tirer d'affaire soi-même. J'ai réussi à me loger très convenablement dans une famille, moyennant quarante-cinq francs par mois. On me fait ma chambre, on me fournit le feu, la lumière, et je vais au restaurant prendre mes repas.

C'est une occasion facile de voir de plus près ces buveurs de bière, ces terribles et pesans Allemands qui nous ont si chaudement battus.

Ils me semblent sérieux. Ces gens-là travaillent, et ne s'amusent que sobrement. Ils mangent bien; ils boivent bien; ils digèrent;... ils se portent bien; ils ont l'air robuste. Rien de léger, même quand ils plaisantent, et, quand ils jouent, c'est lourd. Ils sont disciplinés : voilà une de leurs forces. Ils obéissent : voilà une de leurs vertus. La hiérarchie est partout : on la sent et on l'observe jusque dans les rues, sur le trottoir : l'homme cède le pas à la femme, l'étudiant au maître, la blouse et l'habit râpé à la redingote et au paletot. C'est invariable.

Dans les restaurans qui se trouvent à chaqué pas et où cinquante personnes attablées à de petites tables boivent leurs grands verres de bière, on n'entend presque pas de bruit. En France, ce serait un vacarme; ici, ce sont des voix sourdes,... et encore le plus grand nombre des assistans boit, fume, et ne dit rien. On les voit derrière leurs lunettes, — ces braves Allemands, — cligner de l'œil, immobiles et rêveurs.

Ici, ils adorent la musique. J'ai eu l'occasion d'entendre leur Conservatoire. J'ai été ravi.

Quant à l'Université, elle a une grande importance. Trois mille étudians la fréquentent. Étrange revers des choses humaines ! Le monument où est concentré tout l'enseignement : droit, médecine, philosophie, mathématique, théologie, est un ancien couvent ! Il ne reste plus grand'chose de tout l'ancien catholicisme du XIIIe siècle, si prospère en cette terre allemande. Leipzig est tout protestant. On ne compte que 5 000 catholiques sur une population de 150 000. Ce n'est presque rien. Ils n'ont même aucune influence. C'est un petit troupeau perdu dans un désert. Je me suis logé tout près de la petite église catholique, un joli monument gothique tout moderne. J'y vais le matin dire ma messe, *incognito*. J'ai réussi à m'attacher un jeune étudiant qui, chaque jour, vient me donner deux heures de leçon. C'est un jeune Thuringien qui n'a rien de la lourdeur de ses compatriotes. Il n'a que vingt et un ans. Il étudie la philologie, connaît un peu de français, et met un grand zèle à me former à sa rude langue. En dehors de mes leçons, je l'emmène à la promenade ; nous causons ainsi, lui, dans un mauvais français, moi, dans un atroce allemand ; et, à force de baragouiner l'un et l'autre, nous finirons bien par nous comprendre.

C'est mon but présent immédiat ; connaître assez l'allemand pour pouvoir lire couramment un ouvrage. La tâche est rude ; mais je l'accomplirai, coûte que coûte. J'y travaille sans trêve ; je ne parle plus le français, je ne l'écris même plus, si ce n'est pour ma correspondance. Je m'efforce même de penser en allemand : est-ce assez de zèle ?

Mais, quand on s'applique à une chose, je crois qu'il faut s'y jeter sans réserve. Dans trois semaines, au train que je m'impose, je lirai sans dictionnaire, et je parlerai sans faire rire.

Ma santé ne souffre pas trop du travail et du régime. Je bois la bière comme un Teuton, et ne songe pas au vin de France.

Donnez-moi de vos nouvelles bientôt. Votre femme et vos enfans vont-ils bien sous le ciel de Cannes ? Et vous, dans votre veuvage, vous sentez-vous seul ?

Moi, je regarde vers la patrie, en entendant les Allemands parler toujours avec passion de la leur : *Vaterland !* comme ils disent. Il y en a une en effet chez eux.

C'est curieux de voir comme ils aiment et vénèrent leur

empereur Guillaume! Et nous, que vénérons-nous, que respectons-nous?

Cher ami, je vous embrasse, écrivez-moi bientôt. Je suis à Leipzig encore pour quatre semaines au moins; écrivez-moi: M. Didon, poste restante.

Tout vôtre.

Leipzig, 6 mai 1882

Devinez d'où je vous écris, cher ami De la fameuse *cave* (*Wein-Stube*) où Gœthe a composé plusieurs scènes immortelles de son *Faust*. C'est une vraie cave voûtée où l'on allume le gaz en plein midi; les murs sont décorés de sombres fresques qui retracent la vie du grand poète, ses amours, — car ce Jupitérien est souvent descendu de son ciel sur la terre, parmi les filles d'Ève, — ses drames, ses folies... Cette cave est célèbre à Leipzig; pas un Saxon ne vient dans la vieille ville savante, sans faire son pèlerinage à la cave de Gœthe. Mais le poète lui a donné une sorte de consécration. Dans cette *Stube*, on ne boit pas de bière : on ne boit que du vin. La bière est laissée au vil peuple. Quand on approche de ces Dieux qui sont les poètes, il faut s'abreuver de la divine ambroisie. C'est vous dire, cher ami, qu'aujourd'hui je fais un déjeuner de *gala;* c'est mon dernier repas à Leipzig; dans trois heures, je serai en route pour Berlin.

Je ne veux pas quitter ce pays où j'ai fait ma première éducation, mes premières armes allemandes, sans vous envoyer une nouvelle lettre. J'ai été sans cesse soutenu dans mon voyage par l'intérêt puissant et la nouveauté de tout ce qu'il m'a été donné d'observer; détails de mœurs, vie sociale, phénomènes politiques et religieux : tout est à relever, dans ce pays si différent du nôtre, si instructif par conséquent, si vivant et si plein d'avenir. Dans les trois dernières semaines, j'ai étudié surtout le fonctionnement, l'organisation, la constitution de la vieille Université. Cela m'a permis de connaître, par le plus vieil échantillon, l'ensemble des Universités allemandes, et aussi de me rendre compte des conditions intellectuelles dans lesquelles se forme la jeunesse de ce pays. Chose étrange! Les bâtimens de l'université sont un ancien couvent de Dominicains. Le cloître, avec ses voûtes ogivales, ses fresques, ses jolies fenêtres, est encore intact : c'est un passage public. Chaque jour, je me donnais la joie mélancolique de venir là, regarder les têtes à demi effacées de mes aïeux. Ils

semblaient me reconnaître dans mon costume de *Bohème*, et nous faisions ainsi, à l'insu de la foule, un petit dialogue. — Que viens-tu faire, ici? — M'instruire. Qui vous a chassés, vous autres? — La Réforme. — Reviendrez-vous jamais? — En pèlerins comme toi. Va et instruis-toi, cette Allemagne protestante peut donner de belles leçons à la France catholique et libre penseuse.

Je vous cite là, cher ami, un bout de ces entretiens multiples et secrets, que j'avais chaque jour, en pensée avec mes aïeux disparus, sous les cloîtres de la vieille Université.

Maintenant, plus de moines; mais 3 000 étudians. C'est un peuple charmant à voir : il est, tout ensemble, vivant et tranquille, studieux et viveur, batailleur et rangé. Le duel est en honneur dans une moitié de cette foule bruyante. Il laisse des marques nombreuses sur les joues rubicondes de ces blonds Allemands. Ils se battent au sabre. La figure et le cou seuls sont à découvert. Conséquemment, le blessé est réduit à porter ou une large balafre qui partage en deux sa joue, ou une moitié de nez. Cette dernière blessure est rare; je n'ai rencontré jusqu'à présent que des joues ornées d'une large et belle cicatrice.

Sur ces trois mille étudians, un bon mille travaille, les deux autres mille s'amusent. On les reconnaît à leur mine martiale et provocante, à leur fine moustache, à leur badine, à tout un ensemble qui prouve qu'en fait de science, ils ne sont que des amateurs.

Cependant, ceux-là mêmes se font remarquer par leur respect pour le maître. Vous ne sauriez croire, cher ami, à quel degré, ici, le respect pour l'autorité existe encore.

On ne le signale d'ordinaire que dans l'armée, où la discipline est de fer ; moi, je l'ai remarqué dans ce peuple libre d'étudians où la discipline n'existe pas et où, par conséquent, on peut mieux voir le mouvement spontané de la nature. Je me suis mêlé à eux, je me suis assis comme un simple étudiant sur leurs bancs, j'ai écouté en même temps qu'eux leurs maîtres ; j'ai été frappé de la considération avec laquelle ils les traitent et de la docilité avec laquelle ils les écoutent. Quand il entre, un trépignement de pieds, semblable à un roulement de tambour, lui fait une ovation. Quand il sort, nouveau roulement... Pendant qu'il parle, un silence absolu. Toutes les mains écrivent. J'ai entendu applaudir les chaudes professions de foi d'idéalisme

(comme ils disent ici) et de christianisme... qui, en France, eussent été sifflées par notre jeunesse. Nous avons, en ce moment, dans notre cher grand pays, la maladie de l'incrédulité et du scepticisme; c'est une vraie maladie; nous en mourons. Les Allemands ne sont ni sceptiques ni matérialistes; ces deux maladies n'atteignent pas la jeunesse; elles ne sont qu'un luxe de quelques esprits. M. Renan serait sifflé dans les Universités allemandes; son dilettantisme ne serait apprécié que comme un costume charmant, un de ces costumes de soirée qu'il faut voir à la clarté du gaz, mais qui ne supportent pas la grande clarté du jour.

L'élément religieux de l'Université de Leipzig m'a naturellement plus intéressé. Or, savez-vous, cher ami, combien d'étudians suivent la faculté de théologie? Plus de 500. Vingt maîtres enseignent là. J'ai observé de près l'objet de leur enseignement, pour en mesurer l'étendue et la portée; je l'ai comparé, en esprit, avec l'enseignement théologique supérieur qui est donné en France et que je connais bien; et savez-vous quel est le résultat de mon observation et de ma comparaison? C'est que, dans la seule faculté de théologie de Leipzig, allemande et protestante, il y a une activité de science religieuse supérieure à celle que je sais exister dans les 86 séminaires départementaux de France, y compris les quatre facultés de théologie de l'État: la Sorbonne, Bordeaux, Aix et Lyon. En France, la routine est partout, elle tue la science religieuse, qu'elle immobilise dans un enseignement uniforme que cent maîtres répètent comme des perroquets; en Allemagne, le mouvement spontané et libre donne à la science religieuse un caractère progressif qui la met au niveau de la culture du temps; et je suis très frappé ici de la considération qu'obtiennent, dans le monde lettré, les travaux, les ouvrages de science religieuse, qui, en France, n'ont pas le moindre crédit. Du reste, ils n'existent pas en France. La religion ne s'affirme que par son caractère politique ou cultuel: et, sur ce terrain, elle ne fait que s'attirer de nouveaux échecs. Ici, elle s'affirme sur le terrain scientifique, historique, philosophique, littéraire, avec un incalculable éclat; et elle jouit, je vous l'assure, d'une très haute considération.

Mon voyage est évidemment plein d'utilité pour moi, et je rentrerai dans la patrie avec une gerbe bien pleine.

Je reçois votre petit mot d'inquiétude, cher ami, vous voyez

que j'ai hâte d'y répondre ; vous avez mon dernier mot de Leipzig.

Écrivez-moi dorénavant à Berlin, poste restante. J'y serai le 18 mai. Je pars pour Halle, où je vais examiner, pendant deux jours, l'Université dans laquelle enseigna le professeur Hæckel, le célèbre disciple de Darwin.

Combien je regrette, mon ami, de n'être pas près de vous et de votre chère femme, à l'époque de la première communion de Jeanne ! J'eusse aimé à vous voir, en ce jour, donnant à votre fille l'exemple d'une foi qui est la meilleure part de notre grande vie humaine. Je me réserve pour la première communion de la petite Marie.

Adieu, je suis avec vous et avec les vôtres dans un sentiment de profonde amitié, et il me semble que ces feuilles, écrites dans la cave de Gœthe, ont été inspirées, non par l'Esprit noir qui inspirait Méphistophélès, mais par les Esprits qui ont sauvé Marguerite et... Faust.

Adieu, je vous embrasse.

Berlin, 6 juin 1882.

Mon cher ami,

Je ne veux pas tarder de répondre à votre affectueuse *sommation*, à votre lettre si cordiale, et d'une philosophie trop modeste et trop résignée. Vous semblez rendre les armes, cher vaincu, à une destinée fatale qui n'est pas à la hauteur de vos aspirations infinies ; et on dirait que, pour vous, la Terre contient le dernier mot de votre vie. Non ; nous ne faisons ici-bas qu'un apprentissage. Il y a un feu divin dans notre poitrine que tous les réfrigérans de la réalité terrestre ne sauraient éteindre, et, quoi que vous en disiez, ce feu divin est en vous ; je le vois caché sous la cendre.

Bref, ami, je suis depuis quatre semaines à Berlin. Après avoir vu, à Leipzig, la Saxe douce et pacifique, hospitalière et avenante, j'observe ici la Prusse aux airs arrogans et durs. Mon vieux patriotisme a éprouvé une sorte d'angoisse, lorsque j'ai mis le pied sur le pavé de la ville où se sont trouvés les plans de nos désastres et qui porte partout les signes des *colossales* victoires des Prussiens. Je souligne ce mot, car on l'entend à chaque pas et sur toutes les bouches à Berlin. Les Allemands du Nord nous l'ont emprunté et ils le prononcent avec un accent ineffable : *côlossale*, que je vous reproduirai, un soir, au retour

de mon grand voyage, à votre table, en vous racontant par le menu les mille choses que j'observe.

Berlin est tout un monde de plaisirs, d'affaires, de politique et de science, un des importans foyers de la civilisation moderne. Ce qui domine partout ici, et ce qui frappe du premier coup l'étranger, pour peu qu'il observe, c'est la puissance militaire. Le militarisme est effrayant, dans cette Prusse; il est partout : le roi Guillaume, devenu empereur de l'Allemagne moderne, n'est que le premier soldat de son Empire. Ce vieillard de quatre vingt-cinq ans va, le matin, au champ de manœuvre, plusieurs fois par semaine, présider aux exercices de ses troupes; son fils, ses petits-fils et ses neveux font comme lui. Partout des casernes et des troupiers. A tout instant, dans les rues, on entend passer les compagnies au pas lourd, tambour et fifre en tête, ou les escadrons au galop ou les batteries attelées de superbes chevaux. Le peuple s'arrête, regarde ébahi, et semble ne faire qu'un avec son armée devant laquelle l'Europe et le monde tremblent.

J'ai assisté, l'autre jour, à une grande revue. J'ai vu défiler devant moi tous les princes et les généraux et les principales troupes prussiennes. Quelle rude matinée j'ai passée ! Je songeais à notre vieille gloire militaire évanouie, et il me semblait que tous nos désastres de 1870 défilaient devant mes yeux, comme une procession de cadavres, derrière les 30 000 hommes de la garde prussienne marquant le pas devant leur Kaiser!...

Évidemment, cher ami, ce pays est fort. Bien que je juge à sa vraie mesure la force brute et le militarisme, bien que je sache, comme philosophe et comme chrétien, tout ce qu'il y a de vain et de fragile dans les plus savantes et les plus victorieuses troupes, bien que je ne croie ni au canon ni aux mitrailleuses, je ne puis me défendre d'admirer ici la puissante discipline qui fait marcher tout ce monde avec la précision d'une *colossale* machine et le respect admirable des inférieurs de toute classe pour les supérieurs de tout rang.

Et puis, — une grande idée, morte aujourd'hui dans notre pays, — l'idée de la patrie allemande coule comme une sève dans les veines de ce peuple, passe dans ses nerfs comme un courant électrique.

Le *Vaterland!* n'est pas un mot creux comme notre mot de Patrie. C'est une réalité. Pas un cœur allemand qui ne se réveille à la première syllabe et qui ne fasse taire tout sentiment per-

sonnel pour servir le grand Empire. Autant nous sommes divisés et désorganisés, autant ils sont unis et hiérarchisés ici. Cela se remarque jusque dans les journaux. Je prends quelquefois un journal français et je le compare à ceux de la presse allemande. J'en rougis. Notre presse, c'est la guerre intestine des partis : elle étale sans pudeur aux yeux du monde entier nos divisions politiques et religieuses,... c'est l'*anthropophagisme* sans répit : la droite mange la gauche ; la gauche mange la droite. Le franc-maçon mange le prêtre ; le prêtre mange le franc-maçon. M. Gambetta mange M. de Freycinet, qui essaye timidement de manger Gambetta. Triste ! Triste ! Triste !

Il semble que les grandes idées dont vit un peuple se soient éteintes dans notre pays comme les étoiles dans une nuit noire. Il ne reste plus que des intérêts personnels affamés, des libres penseurs médiocres qui voudraient faire de la France une loge maçonnique, ou des croyans mal éclairés qui ne songent qu'à refaire une France d'autrefois.

J'ai peur, cher ami, de vous dire ces choses, tant elles sont douloureuses : mais je vous assure que c'est la photographie vraie de notre pays vu de loin, en dehors de la mêlée des partis et de l'autre côté du Rhin.

Ce qui me préoccupe surtout ici, comme du reste dans tout voyage, c'est la question intellectuelle et religieuse. L'Université de Berlin, à ce point de vue, est d'un intérêt immense. Bien qu'elle soit la plus jeune des vingt-trois Universités de l'Allemagne du Nord, — sa fondation ne date que de 1810, — elle est la plus importante par le nombre et la célébrité de ses professeurs, comme par l'affluence de ses étudians. Ils sont six mille. Savez-vous que j'ai voulu m'incorporer officiellement à l'Université de Berlin ?... et que j'y ai réussi ? J'ai ma carte d'étudiant. Ce n'est pas une petite affaire à mener à bien, mais, quand je veux une chose, j'arrive. La cérémonie officielle de l'*immatriculation* ne manque pas d'une certaine originalité et d'une certaine grandeur simple. Voici comment cela se passe : on adresse une demande au *Sénat universitaire;* puis, au jour marqué, on se présente devant le *Recteur magnifique*, dans la salle sénatoriale. Nous étions une soixantaine. On nous a délivré une grande feuille, en témoignage de notre *immatriculation;* le Recteur magnifique s'est ensuite levé: il nous a adressé quelques mots pour nous recommander de *vivre studieusement* et de faire honneur à

l'Université, et, en témoignage de notre obéissance à l'autorité universitaire, nous avons tous défilé un à un devant ledit Recteur, et nous avons pressé sa main. C'était chevaleresque.

Me voilà donc, cher ami, passé simple étudiant berlinois, comme si j'avais vingt ans. Avouez qu'il y a de singulières choses dans la destinée.

J'ai fait ici la connaissance de quelques jeunes confrères, avec lesquels je complète mon éducation de langue allemande. Trois sont Hanovriens, un quatrième est de Breslau; ils sont charmans. Nous vivons comme de vrais camarades, et ils s'étonnent qu'un homme de mon âge, connaissant déjà tant de choses et ayant vu presque toute l'Europe, soit encore à étudier. Je leur dis, derrière mon *incognito*, qu'un grand écrivain français, Rabelais, a écrit qu'il y avait des étudians de tout âge, puisque l'homme est fait pour étudier toute sa vie, et qu'au fond, il ne reste jamais qu'un écolier.

L'Université, en Allemagne, ne ressemble en rien à nos Facultés de France. Pas de phrases, pas de cours pompeux, pas d'éloquence superficielle, pas de dames venant applaudir un « Monsieur Bellac » quelconque. « Bellac » n'existe pas de ce côté du Rhin. Tous ces jeunes gens prennent des notes, écrivent souvent sous la dictée du maître, qui se préoccupe bien plus du fond des choses que de la forme oratoire.

Je commence, à force de pratique et de persévérance, à connaître mon allemand. Je me rends compte d'assez près aujourd'hui de l'état de l'opinion et des doctrines religieuses en Allemagne; je serre tous les jours de plus près le but de mon long voyage; et je bénis la Providence de m'avoir fait connaître, même si tard, ce que je vois de mes yeux.

J'ignore le moment précis où je quitterai Berlin. Cela dépendra de mon travail; cependant, j'y serai certainement jusqu'à la fin de juin. Il faudra m'y écrire encore, cher ami, et me donner de vos nouvelles et de celles de votre cher petit monde. Je serai avec vous, en esprit, à la première communion de Jeanne, et je ne puis assez vous redire combien il me serait doux d'y assister en réalité. Dites-le à votre chère femme, en me rappelant affectueusement à son souvenir.

Voulez-vous aussi serrer la main de ma part à votre ami le colonel de V...? Ce que vous m'écrivez à son sujet me touche beaucoup, et j'y vois un exemple nouveau de ce que peut, dans

une âme noble, la grande Foi au Christ. Adieu, je vous embrasse avec cordialité et suis bien affectueusement vôtre.

Göttingen, 21 juillet 1882,

Mon cher ami,

Votre dernière lettre, adressée à Berlin, est venue me rejoindre à Göttingen. J'ai quitté le 14, après dix semaines de séjour, la capitale du jeune Empire allemand. Je suis très satisfait de ce qu'il m'a été donné d'étudier, d'observer, dans ce grand foyer de la vie allemande. J'ai été mêlé de près à la vie réelle des étudians ; j'ai assisté non seulement aux cours de l'Université, mais à leurs réunions privées ; j'ai bu avec eux la bière ; et j'ai pu, grâce à ce commerce intime, saisir sur le vif les mœurs et les sentimens, le caractère et les idées philosophiques et religieuses de la jeunesse lettrée.

A mon avis, l'Allemagne est un peuple resté très jeune. Le scepticisme n'a pas encore entamé cette race blonde. Chose étrange! Je trouve ce pays protestant plus religieux que nos pays latins, catholiques de nom, sceptiques de fait. Les mœurs y sont faciles,... très faciles, mais sans aucun raffinement de vice. Jusque dans leurs dérèglemens et leurs faiblesses, les Allemands me semblent jeunes. Grâce à leurs Universités, ils sont aussi beaucoup plus instruits que nous; et leur science religieuse, historique,. critique, est sans comparaison la plus développée qui existe aujourd'hui dans la civilisation moderne.

J'ai trouvé à Berlin un accueil très aimable et très ouvert auprès des étudians. Cinq sont venus, le jour de mon départ, m'accompagner à la gare et me saluer pour la dernière fois. Je n'étais, pour eux, qu'un anonyme, mais j'ai su, par mes conversations philosophiques, morales et religieuses, gagner leur confiance.

Me voici, depuis vendredi, à Göttingen, dans le Hanovre. J'ai voulu, après mon séjour à Berlin, voir de près une petite ville allemande. Göttingen est une ville de 25 000 habitans. Elle n'a de célèbre que son histoire très belliqueuse et son Université très vivante.

La petite cité hanovrienne a perdu son caractère guerrier : les remparts ont été détruits et remplacés par des jardins. Le chemin de ronde des sentinelles armées est une promenade

superbe avec des tilleuls séculaires qui n'ont rien que d'attrayant et de suave.

Je fais chaque matin le tour des remparts démolis, au grand air. Voulez-vous connaître en détail ma vie d'étudiant? Je me lève après six ou sept heures de sommeil. Je prie, je prends une tasse de café, je vais par le plus long chemin à l'Université; j'y assiste à trois ou quatre leçons : théologie, science, géographie, littérature à l'avenant. L'essentiel pour moi est d'entendre de l'allemand. A une heure de l'après-midi, je déjeune et je dîne d'un coup... A trois ou quatre heures, je reviens à l'Université où je recommence mon pèlerinage de cours en cours,... toujours afin de me bourrer les oreilles d'allemand; à sept heures, je fais avec quelques *collègues* un tour à la campagne; nous allons dans quelque village aux environs de Göttingen, à trois ou quatre kilomètres, nous mangeons une tranche de jambon cru, nous buvons de la mauvaise bière, et nous rentrons, chacun chez nous, vers onze heures.

J'habite ici une chambre en pleine lumière, en dehors de la ville, sur le flanc d'une des collines qui entourent Göttingen; avec quelle joie, mon cher ami, je vous verrais à mes côtés, partageant mes travaux et mes promenades, oubliant les misères de la vie et regardant, de temps en temps, plus haut que terre, vers ce monde *idéal*, comme disent les Allemands, où se réfugient nos espérances, effarées par les douloureuses réalités de la planète!

Je suis très frappé par ce petit centre intellectuel. Chose étrange! Rien ne vit ici que l'Université. Point d'industrie importante, point d'affaires... Les livres, les professeurs, les sciences, la pensée, y sont tout.

Les étudians se sentent chez eux ici. Un petit détail de mœurs : savez-vous comment ils font pour s'appeler? Au lieu de monter un troisième ou un quatrième, ils sifflent. Chaque groupe d'amis a un sifflet convenu. Quand l'ami veut appeler son collègue, il s'arrête devant la maison et il siffle un air. Si le camarade est là, il bondit à la fenêtre et le colloque s'engage. Les étudians de Göttingen sont renommés pour leur humeur batailleuse. Chaque mois, il y a cinq ou six duels. Aussi, on les voit dans les rues, les joues balafrées, presque tous, promenant leurs cicatrices avec une sorte de fierté. Ils sont groupés en corporations diverses, qu'on distingue par la casquette aux couleurs

nuancées. Les uns la portent rouge, bleue et or; les autres, verte, rouge et or; ceux-ci, blanche et noire; ceux-là, blanche et or. Cette casquette est plutôt une toque, qui ne tient à la tête qu'au moyen d'un cordon élastique serré à l'occiput.

Tous ces jeunes gens se battent pour rien,... c'est barbare et jeune, mais c'est vivant.

Du reste, la plupart sont très travailleurs, surtout à Göttingen, où les occasions de s'amuser sont plus rares que dans une grande ville, et où la bière mousse moins qu'à Berlin ou à Leipzig.

Les professeurs jouissent d'une grande considération. Ils font leur cours avec une bonhomie et une simplicité qui supposent une grande science. Ils arrivent dans leur chaire sans apparat, ne boivent pas la plus petite goutte d'eau fraîche, parlent comme s'ils étaient à leur table de travail, et les étudians sont tous, avec leur cahier, écrivant sous la dictée du maître.

Je trouve cela très neuf, très significatif. Cela prouve que les maîtres font autre chose que de répéter un manuel et qu'ils enseignent du nouveau.

Je quitterai Göttingen le 1er août, et je me dirigerai droit vers Munich. Je tiens à voir une des grandes Universités de la Bavière et de l'Allemagne du Sud. Écrivez-moi un mot là, poste restante.

Je suis heureux des nouvelles que vous me donnez de vous et des vôtres. L'air de la mer sera bon pour Jeanne et aussi pour sa mère. Combien j'aurais voulu prendre part au grand acte religieux de sa première communion! Ce sera plus tard le jour de la petite Marie : j'y serai.

Je regrette bien d'apprendre que la santé de votre ami, M. de V..., ne se remet pas. Mais je songe à sa grande foi et à son grand courage moral : cela me rassure sur lui. Après tout, ces vertus supérieures comptent seules dans la destinée humaine, et il faut estimer heureux, malgré tout, ceux qui l'ont compris.

Quelque riches que soient la littérature et la science religieuse de l'Allemagne, je ne vois aucun livre qui puisse utilement être traduit dans notre langue. D'abord la rédaction de ces ouvrages ne convient en rien à notre public français : c'est trop lourd, trop ennuyeux. Autant la poésie allemande est lumineuse, ailée, grandiose,... autant la prose est enchevêtrée et leur science embrouillée dans l'exposition.

Et puis, malgré le mérite des recherches, l'allemand manque de sûreté et de rectitude : il faut épurer cela et le passer au crible.

Adieu, cher ami, je pense que ma bourse d'étudiant tiendra ferme jusqu'au bout de mon voyage, et que j'aurai de quoi repasser le Rhin... victorieusement. Je vous embrasse avec une vive et profonde affection.

Tübingen, 9 septembre 1882.

Mon cher ami,

Je suis à Tübingen depuis huit jours. J'y ai reçu votre lettre, qui est allée me chercher à Münich. J'éprouve toujours une grande joie à recevoir de vos nouvelles et de celles de votre petit monde; mais les lettres d'ami sont particulièrement délicieuses quand elles vous arrivent dans l'exil.

Je touche à la fin de mon long voyage. Tübingen va être ma dernière étape. Dans une dizaine de jours, je m'acheminerai vers Strasbourg à travers la Forêt-Noire ; et, de Strasbourg, je prendrai mon billet directement pour Paris.

J'ai parcouru à peu près toute l'Allemagne : la Saxe, la Prusse, le Hanovre, la Bavière, le Wurtemberg. J'ai visité les grandes Universités de tous ces pays : celles de Leipzig, de Halle, de Berlin, de Göttingen, de Munich, de Tübingen; je me suis assis sur le banc des étudians allemands ; j'ai été mêlé à leur vie ; j'ai écouté les mêmes maîtres qu'eux ; j'ai appris leur langue ; je me suis renseigné par moi-même sur l'organisation et le fonctionnement des Universités.

J'ai étudié les livres de critique philosophique et religieuse que je voulais connaître ; je crois, cher ami, que mon but est atteint. Par conséquent, il ne me reste plus qu'à repasser le Rhin et à venir utiliser dans mon pays les trésors que j'espère avoir amassés ici, sur cette terre étrangère... et toujours ennemie de la France.

Tübingen est une petite ville charmante : ville, c'est trop dire... Tübingen est un gros village allemand, bâti à cheval sur une colline verte. Un vieux château fort découronné domine les autres maisons, et une élégante église gothique, du pur XIVe siècle, élève sa tour et sa flèche au-dessus du château féodal.

Les maisons sont très pittoresques, avec leurs pignons et leur toit pointu. En passant dans les rues de Tübingen, tortueuses,

étroites, entre ces vieilles maisons, on se croirait au XVe siècle. Le merveilleux, pour moi, c'est que ce simple bourg de 9 000 âmes est un grand foyer de science et d'activité intellectuelle. Un collège royal, une grande Université, amènent dans ce petit coin plus de deux mille jeunes gens.

Au pied de la colline où est assise Tübingen, coule une petite rivière, le Neckar : elle arrose une jolie vallée tout ombragée de grands arbres plantés en allées superbes : c'est là que les maîtres et les étudians se promènent, en rêvant, en travaillant, en pensant. C'est tranquille comme un temple. Ces allées, d'ailleurs, ressemblent à des nefs d'église gothique.

Tübingen avait pour moi un intérêt tout particulier. Son Université est une des rares Universités allemandes qui possèdent deux facultés de théologie : une protestante et une catholique. Ce voisinage des deux enseignemens me permet de mieux juger les différences qui les séparent. Je suis arrivé trop tard pour pouvoir suivre les cours ; ils étaient déjà fermés, mais je me suis mis en rapport avec des étudians et des maîtres, et j'ai pu me renseigner en toute précision.

Plus de 350 étudians suivent les cours de théologie protestante ; les catholiques n'ont que 150 élèves. Chose merveilleuse ! Professeurs et disciples vivent dans la plus parfaite harmonie, entre protestans et catholiques. Point de polémique acerbe : point de violence, mais une grande courtoisie dans les rapports. Nous sommes loin, vous le voyez, cher ami, de nos catholiques français, qui ne songent qu'à se manger pieusement les uns les autres pour la plus grande gloire de leur Église.

Du reste, j'ai observé, en général, dans l'Allemagne, une bien plus grande liberté et un bien plus grand esprit de tolérance que dans nos pays latins.

J'ai pu encore étudier à Tübingen l'organisation matérielle et la discipline morale sous laquelle les étudians en théologie, destinés au sacerdoce, sont élevés. Cela ne ressemble en rien à nos séminaires français. Chez nous, le clergé est élevé dans une sorte de caserne, séparé du monde, séquestré des autres étudians ; ici, rien de pareil, les jeunes théologiens ont bien une maison où ils vivent en commun, mais ils ne reçoivent pas là leur enseignement ; ils vont à l'Université comme leurs collègues ; ils sont mêlés à eux ; ils n'ont pas d'habit qui les distingue trop, et ils peuvent sortir librement à de certaines heures.

En France, nous avons toujours eu peur que les mauvais ne gâtent les bons; en Allemagne, ils pensent que les vrais bons sont, comme le diamant, incorruptibles, et qu'ils peuvent et qu'ils doivent améliorer les mauvais.

L'esprit de liberté individuelle se fait jour en Allemagne dans les moindres détails. Trois amis sont assis à la même table, au restaurant, par exemple. Ils mangent, ils boivent. (On mange et on boit toujours dans ce pays.) En France, les trois amis boiraient le même vin, mangeraient le même plat; et il y aurait, s'ils étaient bien élevés, assaut de politesse pour trouver le vin qui sera le mieux au goût du prochain. Bien entendu, on ne réussira pas, et l'on finit par ne point s'harmoniser. Ici, c'est bien simple, chacun boit et mange comme il veut,... et tout le monde est content. Après avoir bu et mangé, les Allemands rient d'un gros rire de ventriloque, — quand ils ont trente ans... et plus;... avant trente ans, ils chantent. Là est leur côté poétique. Ces lourdauds à tête carrée, aux cheveux blonds en désordre, à l'œil bleu, au pied pesant, ont un sens exquis de l'harmonie.

Quelle joie, cher ami, j'aurai de vous revoir! et comme j'aurais couru, en arrivant, frapper à votre porte, si vous étiez à Paris! Soyez assez aimable pour me dire l'époque de votre retour. Respirez l'air marin sur la falaise; écoutez pour moi la belle musique des vagues et du vent qui souffle du large. Voulez-vous faire une visite de ma part à la jolie église de Saint-Énogat? je ne puis oublier qu'elle est le berceau de notre amitié.

Adieu, faites tous mes complimens à votre femme, je vois avec bonheur vos chères filles grandir.

Rappelez-moi au souvenir de votre excellent beau-frère et de tous les vôtres.

Je vous embrasse cordialement.

Paris, 8 octobre 1882.

Mon cher ami, oui, je suis de retour. Comme j'eusse aimé à vous retrouver à Paris, au bout de mon grand voyage! La vraie patrie, ce ne sont pas les pierres de nos maisons, ni même le sol de nos aïeux, c'est surtout les amis.

Nous nous verrons bientôt. Je ne quitterai la France pour mon nouveau voyage en Palestine qu'à la fin de janvier, et vous, vous serez ici dans une ou deux semaines. Que de choses j'aurai à vous raconter! Que d'observations j'ai recueillies, que de leçons

j'ai reçues dans ce peuple germain, aujourd'hui en pleine vitalité, tandis que le nôtre, — j'en ai la cruelle évidence, — est en effroyable décomposition.

Je suis très touché de l'invitation affectueuse que vous m'adressez au nom de votre chère femme et de votre excellent beau-frère. Si je n'écoutais que mon amitié, je n'hésiterais pas une seconde, mais il faut que j'obéisse au devoir, et le devoir aujourd'hui me cloue à mon cabinet de travail. Je m'occupe de rédiger quelques notes sur les Universités allemandes, afin de révéler au public français une des institutions qui contribuent le plus puissamment à la supériorité intellectuelle et religieuse des Allemands dans la civilisation moderne.

Je fais ce travail sans concevoir la moindre illusion sur la légèreté et l'indifférence de l'opinion publique. Elle est en proie à l'esprit de secte, et toute voix indépendante ne peut tout au plus réussir qu'à l'exaspérer. Mais ce qui est dit est dit; et, si l'on parle au nom de la vérité, on arrive tôt ou tard à être utile... Si ce n'est pas aujourd'hui, ce sera demain.

Ne manquez pas de m'avertir de votre arrivée, cher ami, je courrai chez vous d'un bond.

En attendant, profitez des dernières belles journées de vacances; respirez le bon air marin; soyez heureux, vous et tous les vôtres. Je me réjouis de revoir vos enfans grandies et bien portantes. Adieu, je vous embrasse de tout cœur.

Les notes que le P. Didon a rédigées ont formé un volume très curieux, intitulé : *Les Allemands*.

Le P. Didon est revenu de son voyage, heureux du résultat qu'il visait et qu'il a réalisé.

Il sait la langue allemande, il la parle, il l'écrit, il lit dans l'original les principaux philosophes.

Tous les matériaux pour la *Vie de Jésus-Christ* ont été réunis par lui.

Avant d'écrire le livre, il veut parcourir le théâtre des différens événemens du Nouveau-Testament. Il tient à se rendre un compte exact de la vie du Christ.

Il part pour la Palestine en février 1883.

* * *

L'ÉVOLUTION DU TRAVAIL

DANS

LA GRÈCE ANCIENNE

Je voudrais reprendre ici avec quelques développemens une idée que j'ai seulement indiquée dans deux ouvrages antérieurs (1), et montrer le rapport qui existait en Grèce entre le régime du travail et les institutions publiques. Il semble, à première vue, que ce soient là deux ordres de faits bien distincts. La présente étude aura pour objet de mettre en lumière la connexité qui les unissait dans le monde hellénique. Elle conduira, j'espère, à cette conclusion, que le régime du travail y subit à toutes les époques le contre-coup des changemens qui s'opéraient dans les conditions de la vie politique. Cette loi n'est pas vraie uniquement de la Grèce; elle s'applique aussi à d'autres sociétés, et il serait facile d'en vérifier l'exactitude dans notre propre histoire (2). Je n'insisterai pas sur ces comparaisons; il me suffira d'en suggérer la pensée au lecteur. On discernera peut-être, au-dessous des apparences, certaines similitudes qui tiennent d'abord à ce qu'il y a de permanent dans la nature humaine, et qui dérivent aussi des affinités particulières que nous pouvons avoir avec un peuple dont la civilisation se rapproche à bien des égards de la nôtre.

(1) Voyez *la Propriété foncière en Grèce jusqu'à la conquête romaine* (1893) et *la Main-d'œuvre industrielle dans l'ancienne Grèce* (1900).

(2) Voyez dans la *Revue* des 15 mars, 1er août et 1er novembre 1901, les études de M. Charles Benoist sur *le Travail, le Nombre et l'Etat.*

I

Les plus vieux documens qui nous renseignent sur l'organisation du travail en Grèce sont l'*Iliade* et l'*Odyssée*. La société hellénique remonte beaucoup plus haut, et les découvertes archéologiques prouvent qu'il y eut, avant le temps où on place ces deux poèmes, de longs siècles d'activité agricole et industrielle. Mais, des hommes qui vivaient dans l'Hellade préhistorique, nous ne connaissons que les œuvres; quant à eux, nous ignorons à peu près ce qu'ils étaient. Pour nous borner à une question bien simple, le mode de travail le plus usuel était-il alors le travail libre ou le travail servile? C'est ce qu'il est impossible de dire. Il nous faut descendre jusqu'à l'époque homérique, c'est-à-dire jusqu'à la période comprise entre le xe et le viie siècle avant Jésus-Christ, pour sortir un peu de toutes ces obscurités.

Si l'on veut savoir comment les hommes travaillaient en ce temps-là, il importe d'examiner au préalable de quelle manière la famille était constituée. La famille hellénique avait, à l'origine, un caractère patriarcal. Elle ressemblait à ces communautés domestiques qu'on aperçoit encore en Orient, dans quelques villages de Hongrie, de Croatie, etc., et qui groupent sous le même toit plusieurs dizaines de personnes, toutes parentes entre elles. Voici, par exemple, sous quel aspect nous apparaît, dans l'*Iliade*, le palais de Priam : « Il y avait cinquante appartemens construits côte à côte, en pierres polies; là reposaient auprès de leurs épouses les fils de Priam. En face, dans la cour des femmes, s'élevaient douze appartemens où reposaient auprès de leurs chastes épouses les gendres du roi. » De même, dans l'*Odyssée*, nous voyons à Pylos, autour de Nestor, six fils mariés, plusieurs brus, plusieurs filles et une foule de petits-enfans. L'entourage du roi Alkinoos, dans l'île de Schéria, est plus restreint; pourtant on y compte deux fils mariés, trois fils garçons, et une fille.

La famille patriarcale est un organisme qui se suffit à lui-même et qui est pourvu de toutes les ressources nécessaires à la vie. Elle possède une maison qui l'abrite tout entière, un domaine étendu qui demeure en général dans l'indivision, des serviteurs libres ou non qui l'aident dans ses travaux; et, comme tous ses membres sont également intéressés à sa prospérité, tous

participent à la besogne collective dans la mesure de leurs forces et de leur capacité. Unis entre eux par un lien d'étroite solidarité, ils se doivent les uns aux autres, et les obligations de chacun sont les mêmes, parce que les droits sont pareils. Parmi eux, il n'y a point place pour l'homme oisif. L'inaction volontaire serait un vol fait à la communauté, et, si la tâche de tous n'est pas identique, tous du moins ont une tâche à remplir.

Homère ne décrit pas les institutions sociales de son temps avec la précision d'un savant; il les signale d'un trait, souvent par voie d'allusion; de là vient que ses indications sont parfois un peu vagues et un peu flottantes. J'ajoute que ses chants les plus récens paraissent coïncider avec le moment où la famille patriarcale était en train de se disloquer; de là encore des incohérences et même des contradictions entre les diverses parties de ses poèmes. Néanmoins, il nous en dit assez pour répondre à notre curiosité, et on peut deviner d'après lui le régime de travail qu'il avait sous les yeux.

Le travail, dans cette société, était fort estimé. La question ne se posait même pas de savoir s'il était honorable ou non; la chose allait de soi. Les plus hauts personnages faisaient œuvre de leurs mains et s'en vantaient. « S'il y avait entre nous, dit Ulysse à Eurymachos, une lutte d'ouvrage, au printemps, quand les jours sont longs, j'aurais ma famille, toi la tienne, et nous faucherions, sans manger, jusqu'à la nuit. Si nous avions à conduire des bœufs, noirs, grands, rassasiés d'herbe, de même âge, de même force, pour labourer un champ de quatre arpens, tu verrais comme je trace droit un sillon. » Le roi d'Ithaque n'était pas seulement un vaillant agriculteur, c'était aussi un habile artisan, capable de construire une maison, et de fabriquer soit un radeau, soit un lit orné d'or, d'argent et d'ivoire, et tendu de sangles de cuir rouge. Pâris avait bâti sa propre demeure avec le concours de quelques ouvriers, et il avait l'habitude de fourbir lui-même ses armes. Lycaon, un autre fils de Priam, fut capturé par l'ennemi, tandis qu'il coupait des branches de figuier pour son char de guerre. Des princes royaux ne rougissaient pas de garder les troupeaux dans la montagne, et les enfans du riche Ægyptios « avaient toujours de la besogne dans les champs paternels. » Les femmes n'étaient pas moins actives que les hommes. La maîtresse de la maison ne se contentait pas de commander ses serviteurs; elle filait la laine, tissait la toile et brodait les

étoffes comme une ouvrière. Homère parle des réservoirs où les épouses et les filles des Troyens « lavaient leurs riches vêtemens. » Nausicaa, bien qu'elle fût de sang royal, avait dans ses attributions le blanchissage du linge de la famille. Les filles du roi d'Éleusis allaient puiser de l'eau à la fontaine. Hippodamia, la fille d'Anchise, excellait parmi les vierges de son âge pour sa beauté et pour son adresse. Hector et Télémaque ne croyaient pas faire injure à Andromaque et à Pénélope en les renvoyant à leur toile et à leurs quenouilles; c'était là leur occupation favorite.

Ces mœurs laborieuses sont bien celles qui caractérisent partout le régime patriarcal. Chacun y envisage le travail comme une nécessité qu'il faut subir et dont nul ne se plaint. C'est avec une sorte d'entrain joyeux qu'on se plie à cette obligation, et il n'en coûte rien à un individu, quel qu'il soit, d'accomplir la tâche qui lui est dévolue. Si, parmi les membres de la famille, il en est un qui répugne au travail, il n'a qu'à s'éloigner. On est si peu porté alors à mépriser le travail que le poète y assujettit même les dieux. La nymphe Calypso « fait courir une navette d'or sur son métier. » Circé « chante d'une voix mélodieuse en tissant une grande toile, belle comme les ouvrages des déesses. » Héphaïstos est un forgeron très industrieux, que Thétis aperçoit « tout couvert de sueur et tournant autour de ses soufflets. » Le magnifique péplos dont se pare Athéna est l'œuvre de ses mains. Apollon avait édifié jadis les remparts de Troie, tandis que Poséidon menait paître dans les forêts de l'Ida le bétail du roi Laomédon. La seule différence qu'il y eût à cet égard entre les hommes et les dieux, c'est que ceux-ci savaient tous les métiers sans les avoir appris.

Malgré sa bonne volonté, la famille ne pouvait exécuter à elle seule toute sa besogne. Travail de la mouture et de la boulangerie, cuisine, tissage des étoffes, confection des vêtemens, culture des terres, élevage des troupeaux, entretien des bâtimens, fabrication des meubles et des instrumens aratoires, tous ces soins exigeaient un personnel nombreux. Dans la suite, le progrès de la division du travail, en multipliant les professions, eut pour effet d'alléger sensiblement la tâche familiale. On jugea alors plus commode de s'adresser aux ouvriers du dehors et d'acheter aux marchands les objets dont on avait besoin. A l'origine, l'usage était, au contraire, de recourir le plus rarement

possible aux étrangers et de faire tout chez soi. Si la famille ne comptait pas assez de bras, on se procurait des esclaves.

Homère signale peu d'esclaves qui soient nés dans la maison de leur maître. Presque tous sont des prisonniers de guerre ou des individus volés par les pirates. Ce malheur atteignait souvent des personnes d'un rang élevé. Eumée, le porcher d'Ulysse, était fils d'un roi, et l'esclave infidèle qui l'avait livré tout enfant à des navigateurs taphiens avait elle-même pour père un riche Sidonien. Plusieurs fils de Priam furent réduits en servitude parce qu'ils étaient tombés aux mains de l'ennemi. Hector craint que, si Troie succombe, sa femme Andromaque ne soit emmenée comme esclave à Argos ou en Thessalie, et de fait, quand la ville eut été prise, une foule de Troyennes furent distribuées entre les vainqueurs. Dans ces temps d'insécurité, nul n'était à l'abri d'un tel danger, et l'on devine aisément tout ce qu'avait de pénible pour ceux qui la subissaient une pareille déchéance. Si amère qu'elle fût, elle leur assurait pourtant un précieux avantage. Il n'était pas bon de vivre isolé au milieu d'une société exposée à tant de violences. Pour avoir quelque tranquillité, il fallait se rattacher à un groupe qui fût en état de protéger tous les siens, et, lorsqu'on n'avait plus de famille, le mieux qu'on pût espérer, c'était d'être admis dans une autre. Or, l'esclavage était un moyen, bien imparfait sans doute, de se créer une famille nouvelle. L'esclave était membre de la famille où il entrait ; il était, comme on disait, « l'homme de la maison, » et pourvu que sa situation y fût tolérable, il s'en accommodait assez vite, parce qu'il y trouvait une garantie contre les incertitudes de l'existence. Homère a peut-être embelli un peu les choses, et il est probable qu'autour de lui, il y avait de mauvais esclaves et de mauvais maîtres. Mais ce qui paraît avoir dominé, c'est, d'une part, le respect, le dévouement, l'affection ; de l'autre, la bienveillance et la douceur. Par suite de la communauté d'occupations qui rapprochait sans cesse le maître de ses gens, il s'établissait entre eux une sorte de familiarité qui tempérait les rigueurs de la servitude. Le travail, loin de contribuer à distinguer les personnes, comme il arriva plus tard, était le lien qui les unissait. On ne voyait pas dans chaque famille une poignée d'hommes libres exploitant sans vergogne la force physique d'une troupe de bêtes de somme qui n'auraient eu rien d'humain que le nom, mais plutôt une collection d'individus qui, malgré la différence des

conditions, se ressemblaient tout au moins en ceci qu'ils étaient journellement associés à la même tâche; ce qui les empêchait de se regarder mutuellement comme des étrangers.

Le service domestique était en général réservé aux femmes. Les hommes y prenaient part également, mais d'une façon plus discrète. Homère, en tout cas, mentionne beaucoup moins souvent leur présence. La plupart font office de cochers et de palefreniers; quelques-uns apportent les plats, découpent les viandes, versent à boire, et les fonctions sont si peu spécialisées qu'on appelle volontiers de la campagne un porcher, un bouvier, un pâtre pour aider les serviteurs. Les femmes sont plus nombreuses. Ulysse, qui pourtant n'était pas un prince très, opulent en avait cinquante chez lui, et il en était de même d'Alkinoos. Ce chiffre si élevé tient d'abord à l'extrême diversité du travail intérieur qui, on l'a vu, avait une tout autre extension qu'aujourd'hui. Il s'explique aussi par un certain gaspillage de main-d'œuvre. Ainsi, dans le palais de Ménélas, quand Hélène paraît, Adrastè avance pour elle un siège, Alkippè place sous ses pieds un tapis de laine, et Phylo lui présente une corbeille en argent. Tout ce monde était dirigé par la maîtresse du logis, assistée d'une intendante, qui était d'ordinaire une vieille esclave, parfois une ancienne nourrice. Celle-ci n'était pas une simple surveillante; elle travaillait comme les autres, et elle avait de plus la garde des provisions et la charge de dresser les novices. Chaque servante avait sa tâche particulière, sans y être absolument confinée, et il n'était pas rare qu'une brodeuse, par exemple, quittât momentanément son métier pour vaquer aux soins du ménage. Vivant en contact perpétuel avec leur maîtresse, dont elles partageaient les travaux, les joies et les peines, ces femmes étaient habituellement dociles et soumises. Elles ne devenaient insubordonnées que lorsque l'absence prolongée du maître livrait la maison à l'anarchie. Pénélope, restée seule à Ithaque avec un fils trop jeune, n'était pas toujours obéie, et plusieurs de ses servantes se laissèrent entraîner à tous les excès par les prétendans.

Les travaux des champs étaient faits presque entièrement par des esclaves mâles. A l'époque homérique, les terrains cultivés étaient encore peu étendus, tandis que les pâturages couvraient de grands espaces. On se nourrissait principalement de viande, et la richesse se mesurait à la quantité de têtes de bétail que

l'on possédait. Chacun avait le droit d'envoyer ses troupeaux sur les pacages publics. Toutefois, dans l'*Odyssée*, on voit déjà se manifester un effort d'appropriation de ces terres auparavant indivises; tel est le cas d'Ulysse, dont les porcs sont installés loin de la ville, dans des étables en pierres entourées d'une palissade en bois de chêne. L'élevage des bestiaux réclamait peu de bras, et on les demandait à la classe servile; pour un millier de porcs, quatre hommes suffisaient largement. D'autres étaient affectés à la culture des vergers, des vignes et des champs de céréales.

En lisant l'*Odyssée*, on est tenté de croire que tous ces hommes jouissaient d'une indépendance complète. Le porcher Eumée agit à sa fantaisie; il tue et mange autant d'animaux qu'il lui convient; il construit des étables sans consulter personne; il a même pu acheter un esclave à ses frais. Mais sa situation est tout à fait exceptionnelle. Il n'est libre de ses mouvemens que parce qu'Ulysse, son maître, n'est plus là pour le commander et que Télémaque n'est pas encore en état de remplacer son père. Les choses devaient se passer autrement chez Laërte. Ce dernier nous offre l'image du propriétaire qui réside à la campagne. Son existence est simple et frugale; il prend ses repas avec ses esclaves; il surveille leur travail, et il travaille lui-même comme il lui plaît. Une des scènes figurées sur le bouclier d'Achille nous montre le maître regardant en silence les moissonneurs qui fauchent les épis et lient les gerbes. C'est à cela sans doute que se réduisait le plus communément le rôle du chef, tandis qu'autour de lui, les membres de la famille et les esclaves exécutaient ses ordres.

A côté des esclaves, il y avait place, dans l'économie rurale, pour des ouvriers libres. Le monde hellénique était alors sillonné par une multitude d'aventuriers, que les circonstances avaient arrachés à leurs foyers et jetés à tous les vents. C'étaient des meurtriers qui fuyaient la colère des parens de leurs victimes, des individus bannis ou sortis volontairement de leur famille, des esclaves marrons, ou même des hommes à l'humeur capricieuse que gênaient les cadres sociaux. Quand ces déracinés et ces déclassés étaient à bout d'expédiens, ils se mettaient en quête d'ouvrage et s'efforçaient d'entrer au service d'autrui. L'engagement avait une durée variable, mais il était toujours temporaire. L'homme louait ses bras en échange du logement,

de la nourriture et de quelque vêtement. Pour se faire embaucher, le moment le plus favorable était le temps de la moisson et des vendanges, quand la besogne pressait, et ce sont en effet des mercenaires qui coupent le blé dans la scène représentée sur les armes d'Achille. Les *thètes*, comme on les appelait, avaient sur les esclaves l'avantage d'être libres; mais, en réalité, ils étaient beaucoup plus malheureux, parce qu'ils n'étaient jamais sûrs du lendemain. Ils avaient beau se contenter de peu, ils ne trouvaient pas toujours à se placer, et, quand ils y parvenaient, ce n'était là généralement qu'un court répit à leur détresse. « Rien n'est pire pour les hommes que les courses vagabondes, s'écrie un personnage d'Homère; le fatal estomac leur cause de cruels soucis, quand ils sont errans, en proie à la misère et à la souffrance. » Voilà pourquoi l'esclave préférait la servitude à une liberté aussi périlleuse. Qu'aurait-il fait de lui-même, s'il avait quitté son maître sans ressources propres? Il ne comprenait l'affranchissement que s'il était accompagné d'une concession de terres qui lui donnât de quoi subsister.

Bien que la famille fût organisée de manière à produire la plupart des objets indispensables, il y avait, dans les siècles homériques, une classe d'artisans libres, et le poète, loin d'avoir pour eux du mépris, croit qu'ils sont souvent inspirés par les dieux. Parmi eux, plusieurs étaient peut-être nomades et allaient de ville en ville; mais la plupart étaient fixés dans le lieu où ils travaillaient. Il ne semble pas que les métiers fussent très nombreux; c'est tout au plus si l'on en cite cinq ou six qui soient bien distincts. Mais il faut noter d'abord que le régime patriarcal était un obstacle au développement de l'industrie libre, et, en outre, que la division du travail était dans l'enfance. Les professions avaient des limites très indécises et étaient déterminées moins par la nature du travail que par la nature de la matière qu'on traitait. Elles se transmettaient fréquemment de père en fils, sans que ce fût pourtant une règle obligatoire. Rien ne prouve qu'il y ait eu en Grèce, comme le suppose Grote, quelque chose de comparable à ce qu'on remarque dans l'Inde, où chaque village a son forgeron, son charpentier, son potier, surtout si l'on ajoute que ceux-ci sont payés par la communauté. Quiconque avait un métier avait la faculté de l'exercer à ses risques et périls. On ne songeait même pas à écarter la concurrence des étrangers, et ce n'était pas uniquement comme esclaves do-

mestiques, c'était aussi comme ouvriers libres qu'on les accueillait. Enfin, on voit poindre déjà dans le domaine industriel le travail féminin; témoin cette Carienne habile à fabriquer des ivoires polychromes, « qu'un roi seul serait capable d'acheter. » L'artisan ne restait pas constamment dans sa boutique; il se transportait volontiers à domicile, et c'était assez l'usage que son client lui fournît la matière brute, si elle avait du prix. On ne saisit pas la moindre trace d'un atelier qui aurait groupé sous l'autorité d'un patron soit des esclaves, soit des hommes libres. Dans un passage de l'*Iliade*, il est question d'un individu qui commande à d'autres de tendre une peau de taureau, et le terme employé atteste que ce ne sont pas des esclaves. Avons-nous là un chef d'industrie? C'est possible, mais ce n'est pas certain. Les textes donnent plutôt l'impression que l'artisan travaillait directement pour le public, et que, sauf le cas où une équipe d'ouvriers était nécessaire, il demeurait isolé, n'associant à son labeur que sa famille. C'était là le système qui convenait le mieux à un pays de très petite industrie, où l'on ne se préoccupait que de répondre aux besoins de la consommation locale.

II

Le régime en vigueur dans les temps homériques était la monarchie; quelques générations plus tard, ce fut l'aristocratie. Je n'ai pas à raconter la révolution qui substitua l'un à l'autre; je me contenterai d'indiquer les conséquences qu'elle entraîna dans l'ordre économique.

Il y avait alors deux classes, très inégales entre elles, les nobles et les roturiers. La première avait pour elle de grands privilèges, le prestige de la naissance, l'autorité politique et religieuse, la richesse, la cohésion qu'engendre l'esprit de corps. La seconde, pauvre, modeste et peu nombreuse, ne possédait presque rien et vivait péniblement du travail de ses mains; elle était à la merci des riches, de qui elle tirait tous ses moyens de subsistance, et elle n'avait plus à compter sur la royauté, qui jadis lui avait parfois prêté son appui.

La fonction essentielle de l'aristocratie était le gouvernement et la guerre. Elle exerçait le pouvoir sans le partager avec personne, et elle défendait le territoire avec le concours du reste de

la population. Elle se devait tout entière à l'État; ses obligations civiles et militaires primaient tous ses devoirs, et par suite ses membres étaient perpétuellement exposés à être requis pour quelque service public. Il fallait donc qu'elle fût affranchie de tous les soucis de l'existence, pour être toujours en mesure de répondre à l'appel de la cité.

L'esclavage lui offrait à cet égard une ressource qu'elle avait déjà utilisée. Depuis longtemps elle avait coutume d'employer des esclaves sur ses terres: elle en employa encore davantage, quand elle se fut peu à peu détournée de la culture. Auparavant, elle ne demandait à cette classe que des auxiliaires; désormais, elle leur abandonna presque toute la besogne. C'est alors que le commerce des esclaves commença à s'organiser; l'importation de ces travailleurs se fit d'une façon chaque jour plus régulière; des marchés d'hommes s'ouvrirent un peu partout, et les propriétaires purent aisément se procurer tout le personnel dont ils avaient besoin. Les bras manquaient si peu qu'on en arriva à transformer le mode d'exploitation du sol; on défricha les forêts et les terrains vagues; on sema le blé et on planta la vigne là où il n'y avait eu jusque-là que des pâturages et des broussailles, et il n'est pas douteux que ce grand changement fut pour une large part exécuté par la main-d'œuvre servile.

On vit, en outre, apparaître une institution nouvelle dont on croit apercevoir le germe dans les poèmes d'Homère, mais qui ne reçut toute son extension qu'après lui; je veux parler du servage. On a beaucoup discuté pour savoir comment il naquit et comment il se propagea Je n'ai pas à entrer dans cette controverse. J'observe seulement qu'il n'y eut des serfs que là où il y eut une puissante aristocratie; ils semblent avoir été créés par elle et pour elle. On les rencontre en Laconie, en Messénie, en Argolide, à Sicyone, en Crète, en Thessalie, ailleurs encore, sous des noms et avec des caractères divers. Voici les traits qui leur sont communs à tous. La condition du serf était intermédiaire entre la liberté et l'esclavage. C'était un homme du pays, que son maître ne pouvait vendre à l'étranger, et qui en revanche ne pouvait quitter le domaine où il était fixé. Il avait une famille, et, s'il n'était pas apte à posséder le sol, il était capable d'avoir des biens mobiliers, même du bétail. La loi protégeait sa personne, sauf peut-être à Sparte, où les hilotes étaient traités durement, parce qu'on avait une peur extraordinaire de

leur esprit d'insubordination. Installé héréditairement sur une terre qui n'était pas à lui, il était astreint au paiement d'une redevance immuable. C'était, non pas une part proportionnelle de la récolte, mais une quantité invariable de blé, de vin et d'huile. Il résulte de là que, si l'immeuble devenait plus productif, le serf seul en bénéficiait. Aussi n'était-il pas rare que les hilotes de Laconie eussent des économies; vers le milieu du IIIe siècle avant Jésus-Christ, six mille furent en état de verser sur l'heure le prix de leur affranchissement. Partout où il fut établi, le servage fit des loisirs au citoyen. Le labeur des serfs lui fournissait au moins le nécessaire, et des précautions avaient été imaginées pour que la terre ne lui échappât jamais. Ainsi abrité contre le besoin, il n'avait pas à redouter les suites de l'oisiveté, et il n'y avait aucun inconvénient à lui interdire, comme à Sparte, tout travail.

En Attique, on eut recours à un procédé différent. Dans ce pays, le sol, au VIIe siècle, était entièrement accaparé par les riches, qui en confiaient l'exploitation à la classe des *pélates*. Ceux-ci n'étaient pas des esclaves, ni même des serfs, mais des hommes libres qui cultivaient la terre d'autrui en vertu d'un contrat volontairement souscrit. Ils remettaient au maître les cinq sixièmes des fruits et n'en gardaient pour eux que le sixième. On a quelque peine à croire que la part du colon fût si faible; mais, outre que le témoignage d'Aristote est formel sur ce point, nous savons qu'aujourd'hui encore un tarif analogue est usuel chez les Arabes d'Algérie. La condition de ces tenanciers était évidemment très précaire. Quand la récolte était mauvaise, il leur était impossible de payer leur rente; ils se voyaient même forcés plus d'une fois de solliciter des avances, et, au moment de l'échéance, ils ne pouvaient pas toujours acquitter leur dette. En ce cas, le créancier avait le droit d'emmener son débiteur dans sa maison et de le condamner à travailler pour son compte jusqu'au remboursement intégral, à moins qu'il ne préférât le vendre à l'étranger comme esclave. Les poésies de Solon attestent que ce n'était point là une vaine menace. Le peuple n'apercevait qu'un remède à ces maux, c'était le partage des terres. Le législateur n'alla pas si loin: il se borna à liquider le passé par l'abolition totale des créances, et, pour l'avenir, il défendit aux prêteurs de prendre leurs sûretés sur la personne des débiteurs. L'Attique est la seule contrée de la Grèce où l'on remarque cette

sorte de tenure; mais il serait bien étrange qu'elle l'eût seule connue, et il est probable que, vers le même temps, d'autres cités la pratiquaient également.

Esclavage, servage, colonat, voilà trois moyens que les riches avaient à leur disposition pour se soustraire au travail des champs, sans nuire à leurs intérêts. Même s'ils demeuraient les bras croisés, ils étaient assurés par là que leurs terres ne resteraient pas improductives et qu'ils en retireraient de toute façon un revenu normal. Un préjugé de défaveur s'attacha à la culture, du moment qu'elle fut surtout livrée à des mains serviles ou mercenaires, et l'on s'accoutuma insensiblement à s'en décharger sur les classes inférieures. On préféra se consacrer aux occupations plus relevées de la guerre et de la politique, et ce fut un signe de noblesse que de ne rien faire. Quand les philosophes des siècles postérieurs insistèrent avec tant d'énergie sur les avantages de l'oisiveté, ils furent l'écho d'une opinion très ancienne. Ils essayèrent de la fortifier par des raisons morales; ils prétendirent que le loisir était indispensable à l'homme pour perfectionner sa nature et s'exercer à la vertu; mais le germe de leurs doctrines, sinon de leurs argumens, remonte à l'époque aristocratique.

Un poète qui paraît avoir écrit au VIIIe ou au VIIe siècle avant notre ère, Hésiode, nous renseigne sur les sentimens des petits propriétaires de Béotie. Il s'en trouvait dans le nombre qui avaient peu de goût pour le travail, comme son frère Persés, qui aimait mieux flâner au soleil ou dans les forges, s'endetter, faire des procès, mendier même, que de se donner du mal. Quant à lui, il avait un caractère tout opposé. C'était un paysan âpre au gain, ardent à la besogne, parcimonieux et égoïste. Nul n'a condamné la nonchalance avec plus de force que lui. « L'homme oisif, dit-il, est également en horreur aux dieux et aux hommes; c'est cet insecte sans aiguillon, ce frelon avide, qui s'engraisse en repos du labeur des abeilles. » Il ne considère pas le travail comme une chose attrayante, mais comme une impérieuse nécessité. Si les dieux ne nous avaient pas caché « les ressources de la vie, » on pourrait « amasser en un jour de quoi se nourrir une année entière, » et laisser à l'étable ses bœufs et ses mulets. Mais la divinité en a décidé autrement. Elle a voulu que la faim fût « la compagne inséparable de la fainéantise, » et c'est pour l'éviter que nous sommes condamnés à peiner sans cesse. Aux

yeux d'Hésiode, le travail n'est pas seulement une sauvegarde contre la misère, c'est aussi un moyen d'acquérir l'indépendance et la sécurité. Il vivait sous un régime fort oppressif, où rien ne protégeait la classe inférieure contre les iniquités des grands. Il comptait médiocrement sur la crainte des vengeances célestes pour leur inspirer le respect de la justice; il avait plus de confiance dans les garanties que procure la richesse. C'est par elle qu'il espérait améliorer sa condition matérielle et sa condition sociale. Nous sommes ici en présence non pas d'un individu qui courbe patiemment la tète sous un joug trop lourd à secouer, mais d'un esprit libre que la souffrance excite à l'action, qui veut s'élever par lui-même, et qui attend tout de son travail.

Si ces tendances étaient alors communes en Grèce, on conçoit que les roturiers aient été à l'affût des occasions de s'enrichir. Or, l'agriculture ne leur en fournissait guère le moyen. La propriété foncière, en effet, leur était à peu près inaccessible. Un lien presque indissoluble unissait la terre à la famille qui la possédait. Elle était censée appartenir à la série des générations qui se succédaient, et le chef n'en avait que l'administration. Passant obligatoirement du père aux enfans mâles, indivisible et inaliénable, elle formait corps avec le groupe qui l'avait primitivement reçue, et les procédés qui contribuèrent dans la suite à la rendre plus mobile, la donation, le testament, la vente, étaient encore ignorés. Les particuliers avaient d'ailleurs intérêt à ce qu'elle ne sortît pas de leurs mains en un temps où toute fortune venait directement au sol, et l'aristocratie veillait au maintien de la vieille coutume, parce que son appauvrissement aurait préparé sa décadence. Il est donc certain que, sauf de rares exceptions, la propriété de la terre était fermée aux roturiers, et ce n'était pas par le colonat, par le métayage ou par le salariat agricole qu'ils avaient chance de faire fortune.

Heureusement, l'industrie et le commerce y suppléèrent. C'est, à ce qu'il semble, vers le VIIIe siècle avant Jésus-Christ que ces modes d'activité commencèrent à prendre quelque développement. Une des causes qui les favorisèrent, ce fut la disparition de la famille patriarcale. Sous l'influence de l'esprit individualiste, les diverses branches qui la composaient tendirent de plus en plus à s'isoler. Chaque ménage voulut avoir son foyer. Les enfans mariés, au lieu de vivre « à la même table, » ou, comme on disait jadis chez nous, « au même pot, » se séparèrent les uns

des autres et s'établirent à part. L'ancienne famille, si nombreuse et si complexe, fut remplacée par une famille plus restreinte, incapable de suffire aux occupations multiples d'autrefois. L'industrie domestique ne cessa pas absolument, du moins chez les riches, et l'on vit toujours des maisons où le travail du tissage et de la couture resta aux mains des esclaves. Mais, par cela seul que le groupe familial s'était rétréci, il dut s'alléger d'une bonne partie de sa tâche primitive. Dès lors se constituèrent en dehors de lui une multitude de métiers indépendans, si bien qu'on finit par aboutir à l'état de choses que Xénophon décrit en ces termes : « Dans les petites villes, ce sont les mêmes individus qui font les lits, les portes, les charrues, les tables, et souvent les habitations, trop heureux quand ils ont assez de cliens pour les employer. Au contraire, dans les grandes villes, où une foule de gens ont les mêmes besoins, on peut vivre d'une profession unique. Quelquefois même on n'en exerce qu'une partie : l'un fait des chaussures d'hommes, l'autre des chaussures de femmes, l'un coud les souliers, l'autre coupe le cuir ; l'un taille les tuniques, l'autre en ajuste les différentes pièces. »

D'autres causes aidèrent encore au progrès de l'industrie : la décadence des Phéniciens, qui avaient longtemps accaparé tous les marchés de la Méditerranée orientale et empêché toute concurrence ; la nécessité pour certaines cités de compenser l'infériorité d'un territoire trop étroit ou trop stérile ; le désir chez quelques-unes d'utiliser les avantages que leur offrait soit leur situation maritime, soit la proximité d'un gisement minier ou d'une carrière ; l'amour croissant du bien-être et même du luxe ; et, par-dessus tout, les qualités innées du peuple grec, si ingénieux, si éveillé, si prompt à s'assimiler, en les perfectionnant, les procédés de ses voisins.

Il y eut des cas où l'aristocratie elle-même prit l'initiative de ce mouvement d'expansion industrielle et commerciale ; tel fut notamment son rôle à Corinthe. Mais, en général, elle refusa de s'y associer, par routine, par mépris du travail, par inintelligence de l'évolution qui s'accomplissait, et elle laissa le champ libre à la basse classe. Les roturiers, étant à peu près exclus de la possession du sol, profitèrent de l'abstention des nobles pour s'emparer d'un domaine qu'on ne leur disputait pas ; ils se jetèrent avec empressement dans la voie qui leur était ouverte, et ils y rencontrèrent à leur tour la richesse. Il s'ensuivit une

transformation radicale de la Grèce : transformation économique, puisqu'il se créa, par l'industrie, par le trafic, par la navigation, une source nouvelle de fortunes ; transformation sociale, puisqu'il sortit de là une espèce de bourgeoisie urbaine qui vint s'interposer entre la classe des nobles et la classe des paysans, qui seules existaient jusqu'alors, séparées l'une de l'autre par un abîme ; transformation politique, puisque les roturiers se sentirent bientôt assez forts pour arracher le pouvoir à l'oligarchie, d'abord au profit de la tyrannie, puis au profit de la démocratie. Jamais il ne s'est produit dans le monde hellénique de changement comparable à celui-là, et il fut provoqué par l'apparition ou plutôt par le développement d'une forme de travail que la Grèce n'avait connue auparavant qu'à l'état rudimentaire.

Les régimes qui succédèrent à l'oligarchie eurent soin presque partout d'encourager l'essor dont je parle. On ne songea pas à défendre la production nationale par des tarifs de douane ; les droits perçus à la frontière étaient des taxes fiscales, d'un taux toujours très modéré (2 pour 100 en moyenne), et non des mesures prohibitives ou protectionnistes. On ne songea pas davantage à écarter les ouvriers étrangers ; on allait jusqu'à les attirer par la promesse d'un bon salaire, quand la main-d'œuvre indigène était rare ou inexpérimentée. Dans quelques pays, on punissait comme un délit l'oisiveté du pauvre. Solon voulait que le père de famille, quand il n'avait pas de ressources, enseignât un métier à son fils. L'État ordonnait souvent de grands travaux publics, autant pour procurer de l'ouvrage aux artisans que pour embellir la cité, et Périclès se vantait d'avoir ainsi « répandu l'aisance parmi toutes les conditions. » A Sybaris, il y avait des espèces de brevets d'invention, du moins pour les cuisiniers qui imaginaient un plat nouveau, et on accordait des exemptions d'impôt à quiconque « importait de la pourpre ou teignait les étoffes en rouge. » Nous possédons des traités de commerce qui concèdent aux habitans d'une ville le droit d'exporter en franchise les produits naturels d'un pays lointain. Parfois ce privilège, au lieu d'être conféré à tous les citoyens indistinctement, était réservé à quelques particuliers. Aristote dit qu'un homme d'État avisé ne doit négliger aucune occasion de conclure des arrangemens diplomatiques de cette nature. Toute la politique extérieure d'Athènes fut dominée par le souci de chercher au dehors des matières premières et de s'y ménager des débou-

chés. Les colonies qu'elle fonda, les acquisitions territoriales qu'elle fit, l'empire maritime qu'elle créa au v[e] siècle avant Jésus-Christ et qu'elle essaya de restaurer au iv[e], tout cela avait pour but de servir les intérêts de l'industrie et de la classe industrielle, et un contemporain remarque que la prépondérance du peuple athénien en Grèce « le mettait en situation de s'enrichir plus que tous les autres. »

Les représentans des vieilles idées avaient beau s'obstiner dans leur dédain traditionnel pour cette sorte de travail et même pour tout travail; les philosophes avaient beau alléguer que le citoyen, pour être vraiment à la hauteur de ses obligations, doit être, comme à Sparte, un homme de loisir, et que, s'il ne peut pas vivre entièrement du travail d'autrui, il doit tout au moins s'interdire les professions manuelles, qui ont le double inconvénient de dégrader le corps et l'âme : cette opinion était en désaccord avec le sentiment public et la législation des démocraties. A Athènes, par exemple, la loi reconnaissait au travailleur le plus humble les mêmes prérogatives politiques qu'au reste des citoyens. Nul n'y rougissait de son métier, à moins qu'il ne fût notoirement sordide ou immoral, et ce n'était pas une humiliation pour Cléon d'être tanneur, ni pour Démosthène d'être le fils d'un armurier. Un potier qui offrait un ex-voto à une divinité ne craignait pas de prendre cette qualification dans sa dédicace. Sur les bas-reliefs funéraires, la profession du défunt était fréquemment indiquée, alors même qu'il avait l'attitude et le costume d'un personnage idéalisé. Reprocher à une femme de vendre des rubans sur la place, c'était risquer un procès en diffamation. De grands esprits comme Périclès et Thucydide estimaient que la honte consistait non pas à être pauvre, mais à l'être par fainéantise, et ils se félicitaient de ce que chez eux la pratique des devoirs civiques se conciliait sans peine avec la pratique d'un métier.

Ainsi la démocratie introduisit parmi les Grecs une manière nouvelle d'envisager le travail. Son action s'exerça à cet égard dans un sens tout autre que celle de l'aristocratie. Ce que l'aristocratie avait rabaissé et méprisé, elle le rehaussa et l'ennoblit. La première s'était contentée de jouir de sa richesse en laissant à ses subordonnés le soin de la créer ; la seconde créa la sienne en appliquant son activité personnelle à des procédés jusque-là peu usités. Si le régime oligarchique avait duré, la Grèce serait

demeurée une contrée pauvre, repliée sur elle-même, et réduite aux ressources d'une agriculture qui n'était pas toujours bien rémunératrice. C'est la démocratie qui, en l'orientant vers l'industrie, vers le commerce et vers la mer, fut la cause première de sa prospérité; c'est elle qui lui montra sa véritable destinée; c'est elle enfin qui lui ouvrit le domaine où les qualités de cette race devaient trouver leur plus utile emploi.

III

L'égalité civile et politique n'entraîne pas nécessairement l'égalité sociale. En Grèce, même au moment où la démocratie était dans toute sa force, il y avait des classes déterminées, sinon par la naissance, du moins par la fortune. Riches, gens aisés, pauvres, indigens, ce fut là une division des citoyens qui survécut à toutes les réformes, sans être toujours inscrite dans la loi. Or, il est clair que ces diverses catégories d'individus n'entendaient pas le travail de la même façon. Ce sont ces divergences que je voudrais noter, en prenant pour type la république athénienne au ve et au ive siècle.

La propriété foncière avait depuis longtemps perdu son caractère originel. Les règles qui jadis la rattachaient solidement à un petit nombre de familles avaient à peu près disparu, et les biens circulaient de main en main. La donation, le testament, l'hypothèque, la vente, en mettant le sol à la portée de tous, l'avaient morcelé au point que, vers l'année 400 avant Jésus-Christ, 15000 citoyens sur 20000 possédaient un immeuble rural en Attique. L'acquisition de la terre restait pourtant interdite à deux sortes de gens, en dehors des esclaves. Les étrangers, même ceux qui avaient élu domicile dans le pays, et les affranchis, qui leur étaient complètement assimilés, n'avaient point qualité pour devenir propriétaires fonciers, et si, par une faveur tout à fait exceptionnelle, l'État leur octroyait ce privilège, la loi limitait à 2000 francs la valeur des maisons et à 12000 la valeur des terres qu'ils pouvaient acheter. Dans le domaine industriel et commercial, il n'existait pas de ligne de démarcation semblable. Aucune barrière ne se dressait ici entre les citoyens et les étrangers. Les uns et les autres étaient libres de choisir la profession qu'ils voulaient, au gré de leur fantaisie ou de leurs

intérêts, et c'est surtout de ce côté que se dirigeaient les étrangers, précisément parce que la possession du sol leur était fermée. Les affranchis avaient presque le monopole des opérations de banque. Mais beaucoup de citoyens étaient aussi « dans les affaires, » comme chefs d'industrie, comme simples artisans, ou comme négocians.

L'économie rurale reposait sur le principe de l'exploitation directe. Le servage avait toujours été ignoré des Athéniens; le colonat avait été aboli d'assez bonne heure ; quant au fermage, il n'était probablement usité que pour les biens de l'État, des temples et des associations ; en tout cas, on ne rencontre jamais dans les textes un particulier qui donne ses champs en location. Chacun faisait valoir lui-même, mais par des procédés différens.

Il faut distinguer à ce propos les petits et les gros propriétaires. Les premiers possédaient parfois deux ou trois esclaves; mais ils cultivaient la terre de leurs mains, avec leur famille. Les comédies, qui sur ce point reproduisent fidèlement la réalité, en placent plusieurs sous nos yeux. Tel est ce Chrémylos qui se plaint de sa pauvreté dans le *Ploutos* d'Aristophane; il n'est pas seul de son espèce, puisque ses amis vivent et travaillent exactement comme lui. Dans *la Paix*, le chœur se compose d'agriculteurs qui visiblement sont autre chose que des journaliers. A la même classe appartient le personnage qui décrit ainsi son existence : « On réside à demeure sur son coin de terre, loin des tracas de l'agora. On a tout à soi un modeste attelage de bœufs ; on entend le bêlement de son troupeau, et l'on se régale, à l'occasion, d'un poisson ou d'une grive. » Dans les orateurs attiques, on aperçoit des gens de condition pareille. Un client de Lysias, qui était tout au plus dans l'aisance, allait le matin à la campagne et rentrait le soir harassé de fatigue. Son ami Sostratos menait le même genre de vie. Un plaidoyer de Démosthène met en présence deux Athéniens qui sont en procès parce que les eaux de pluie se déversent de l'un chez l'autre et y font des dégâts. A la fin du IVe siècle, on constata que, sur 21 000 citoyens, 12 000 avaient un capital inférieur à 2 000 francs. Nul doute que, parmi eux, il n'y eût une foule de petits exploitans.

Les gros propriétaires étaient rares, et leurs domaines ne dépassaient pas les dimensions de ce que nous appelons aujourd'hui

la moyenne propriété. Ceux-ci ne pouvaient évidemment pas bêcher ni labourer le sol, même s'ils avaient le goût du travail; ils donnaient plutôt des ordres et en surveillaient l'exécution. Beaucoup ressemblaient à ce Strepsiade des *Nuées* « qui vivait heureux à la campagne, sans gêne et sans souci, riche en abeilles, en brebis, en olives, » et qui se couchait la nuit avec une forte odeur « de lie de vin, de fromage et de laine; » ou encore à cet Ischomachos que Xénophon, dans son *Économique*, nous montre au milieu de son personnel, offrant à tous un modèle achevé de compétence et d'activité. Tous ces gens-là avaient à leur service des ouvriers libres et des esclaves. L'ouvrier libre se louait, tantôt à la journée, tantôt pour plusieurs semaines ou pour plusieurs mois; mais il paraît avoir été peu employé. La main-d'œuvre servile abondait en Attique, et habituellement elle n'était pas chère : 200 francs représentaient le prix normal d'un esclave rural.

Dans l'industrie, on constate le même dualisme que dans l'agriculture.

Il y avait à Athènes une multitude de petits artisans, exerçant à peu près tous les métiers. Socrate s'étonnait un jour qu'un jeune homme n'osât pas prendre la parole devant le peuple, et il lui disait qu'une réunion de cordonniers, de foulons, de maçons, de forgerons, de marchands, de brocanteurs n'était pourtant pas un auditoire si difficile. A côté des citoyens, une place considérable était réservée aux étrangers, et on ne remarque pas que jamais l'État ait favorisé les premiers au détriment des seconds; quand il ouvrait un chantier, il y admettait indifféremment les uns et les autres. Son unique préoccupation en pareil cas était de morceler le plus possible les adjudications et de les rendre abordables même aux tâcherons. Cette tendance se manifeste jusque dans l'exploitation des mines. L'aspect des galeries et des laveries encore visibles dans la région du Laurion prouve que les concessions étaient extrêmement divisées. On cite un individu qui acquit la sienne pour la somme dérisoire de 150 francs, et il n'est pas sûr que ce fût là un chiffre exceptionnel. A en juger par les documens, l'artisan travaillait presque toujours pour l'État ou pour le public; il était rare qu'il fût embauché par un patron. Sauf dans quelques industries, comme celle du bâtiment, il demeurait dans sa boutique, et là il était à la fois producteur et vendeur. Il trouvait des auxiliaires dans sa famille :

d'abord son fils, qui très souvent se destinait à la même profession et qui par conséquent faisait son apprentissage auprès de lui; puis sa femme qui partageait volontiers sa besogne, à l'exemple de cette Artémis qui dorait les armes fabriquées par son mari. Rien n'empêchait d'ailleurs une femme d'avoir sa clientèle propre. Sans parler de celles qui se plaçaient comme nourrices, les textes nous signalent à Athènes des boulangères, des teinturières, des ouvrières en lainages, des marchandes de rubans, de couronnes, de pelotons de fil, des revendeuses.

Certains étaient patrons et se bornaient à diriger leur entreprise. Les ateliers n'étaient jamais bien vastes en Attique. Le plus grand que l'on connaisse est la fabrique de boucliers que Képhalos possédait au Pirée et qui groupait 120 ouvriers. Le père de Démosthène avait une fabrique de glaives avec 32 esclaves et une fabrique de meubles avec 20. L'atelier d'Apollodore devait avoir plus d'importance, puisqu'il donnait un revenu supérieur. Quelques concessions minières étaient assez étendues, notamment celle de Nicias avec ses 1 000 esclaves, celle d'Épicratès, qui procurait un bénéfice annuel de 600 000 francs, celles de Diphilos et de plusieurs autres. Mais, somme toute, on peut affirmer que la grosse industrie, au sens actuel du mot, a été ignorée des Grecs. Leurs agglomérations ouvrières n'étaient pas comparables aux nôtres. Ils ont eu des ateliers; ils n'ont pas eu de manufactures; premièrement, parce que, au lieu de nos puissantes machines, ils se sont contentés d'un outillage très simple, sans même avoir l'idée de demander leur force motrice à la nature, et secondement, parce que les fortunes individuelles étaient d'ordinaire assez médiocres et qu'il ne se formait guère d'associations de capitaux.

Les chefs d'industrie ne s'interdisaient pas l'emploi des ouvriers libres; mais il semble qu'ils leur préféraient en général les esclaves; du moins ce sont toujours des esclaves que nous voyons dans les ateliers mentionnés par les auteurs. Le patron n'était pas nécessairement le propriétaire de son personnel; souvent il n'en était que le locataire; quand il ne voulait pas affecter son argent à des achats d'hommes, il empruntait, moyennant une redevance, les bras dont il avait besoin. Le travail servile n'était peut-être pas moins coûteux que le travail libre. Mais le maître avait sur l'esclave une autorité beaucoup plus forte que sur tout autre ouvrier : il pouvait le priver de nourriture, l'enchaîner,

le frapper; il pouvait aussi le stimuler par l'octroi ou la promesse de quelque faveur, surtout par la perspective de l'affranchissement. De là, sans doute, sa prédilection pour des travailleurs sur qui il avait tant de prise. Un individu soucieux de ses intérêts passait son temps dans son atelier, et l'on estimait déjà que rien ne vaut l'œil du maître. Les monumens figurés s'accordent avec les textes pour le certifier. Sur une peinture de vase, un patron, reconnaissable à son accoutrement et à son attitude, suit de près, dans une poterie, l'opération de la cuisson. Ailleurs, un homme assis dans une forge paraît intimer un ordre. Dans une cordonnerie, un individu fait un geste pareil à l'adresse d'un ouvrier qui va servir une cliente.

S'il y avait des propriétaires et des industriels actifs et laborieux, il y en avait, en revanche, qui négligeaient totalement leur besogne. Démosthène en désigne un qui détestait la campagne et qui aimait mieux ne rien faire à la ville. Strepsiade, après son mariage avec une femme noble, est obligé de quitter ses champs et de s'établir à Athènes, où son fils, paresseux et dépensier, est en train de le ruiner. Tel autre, peu satisfait du rendement de ses terres, renonçait à l'agriculture pour chercher quelque travail plus lucratif. Un grand nombre cédaient à l'attrait de la politique, et on sait combien elle était absorbante dans l'antiquité J'imagine, par exemple, qu'un Périclès ou un Alcibiade n'avait guère le loisir de songer à ses propriétés. Parmi les personnages qui jouèrent un rôle dans l'histoire d'Athènes à la fin du ve siècle, plusieurs étaient chefs d'industrie; on n'a qu'à se rappeler les noms de Cléon le tanneur, d'Hyperbolos le fabricant de lampes, de Cléophon le fabricant de lyres, d'Anytos le corroyeur; pendant qu'ils étaient aux affaires, tous ces gens-là durent laisser de côté leurs professions. J'en dirai autant de ceux qui s'engagèrent dans les carrières libérales : d'Isocrate, qui avait pour père un luthier et qui enseigna la rhétorique, de Lysias, de Démosthène, d'Apollodore, qui devinrent avocats, bien qu'ils eussent hérité d'un atelier d'armurier. Il pouvait enfin arriver qu'un homme se tournât vers la philosophie, la littérature, la poésie, non par spéculation, mais par dilettantisme ou par goût, comme Sophocle, qui écrivit des tragédies plutôt que d'exploiter la forge de son père.

Celui qui, pour une raison quelconque, se désintéressait de l'administration de ses biens, trouvait dans les usages athéniens

plus d'un moyen indirect d'en tirer profit, sans se donner le moindre mal. D'abord il lui était loisible de mettre à sa place un régisseur. Ordinairement on choisissait un esclave ou un affranchi, parce qu'on avait de cette manière plus de sécurité. L'esclave, en effet, n'avait rien à lui, pas même ses économies; par conséquent, si son maître le soupçonnait d'infidélité, il était aisé de lui faire rendre gorge. L'affranchi était moins dépendant; mais, dans certains cas, son patron héritait de lui, et, s'il réussissait à le convaincre de vol, il pouvait le ramener à l'état de servitude. Ainsi protégé contre toute malversation, le riche Athénien n'éprouvait aucune répugnance à confier ses terres, son atelier, son commerce ou sa banque à un intendant, qui les gérait comme il l'entendait. Midas, qui remplissait cet office chez le parfumeur Athénogène, vendait, achetait, empruntait à sa guise, et ne présentait ses comptes à son maître qu'une fois par mois. Un autre procédé, applicable seulement en matière d'industrie, consistait à louer ses esclaves. La location portait soit sur des esclaves isolés, soit sur l'ensemble des esclaves qui garnissaient un atelier, et alors on louait l'atelier avec eux. Dans le second système, le preneur payait une rente analogue de tous points à un loyer ordinaire; dans le premier, il payait une redevance journalière de tant par tête; dans les deux, c'est à lui qu'incombaient les frais de nourriture et la responsabilité des accidens. Cette pratique était tellement répandue, que certains capitalistes acquéraient et dressaient des esclaves uniquement pour les louer. Dans les mines, elle était d'un usage courant, et il est à présumer qu'elle était assez fructueuse, puisque Xénophon conseillait à l'État de l'adopter. Enfin, on a des indices qu'un Athénien autorisait parfois ses esclaves à travailler pour eux-mêmes. On en voyait qui se chargeaient de faire la moisson d'un étranger, de cueillir ses fruits ou de cultiver ses champs. Le contrat était conclu par l'intermédiaire de leur maître; mais c'étaient eux qui touchaient le prix stipulé, sauf une part réservée pour ce dernier. Timarque possédait une dizaine d'esclaves corroyeurs, qui versaient journellement entre ses mains deux oboles chacun, en vertu d'un abonnement qui leur laissait l'excédent de leur gain. Ces hommes devaient former une espèce de société coopérative de production, puisqu'ils avaient un chef d'atelier, esclave comme eux, taxé à trois oboles.

Ces diverses combinaisons avaient pour objet d'assurer aux

propriétaires et aux industriels tous les avantages de l'oisiveté, sans les priver pourtant de leurs revenus. Jadis ce privilège avait été particulier à la classe noble; depuis, il s'était communiqué à la bourgeoisie tout entière, au fur et à mesure qu'elle s'enrichissait. D'après Platon, tout Athénien qui arrivait à la richesse perdait le goût de son métier et glissait vers la fainéantise. Dans cette ville, où les mœurs étaient simples et les goûts modestes, on ne tenait peut-être pas à amasser beaucoup d'argent, d'autant plus qu'on craignait toujours d'exciter les convoitises; aussitôt qu'on avait atteint un certain chiffre de fortune, on ne pensait plus qu'à en jouir. Le malheur est que l'exemple fut contagieux. Les gens du peuple réclamèrent, eux aussi, le droit au repos, ne fût-ce que pour s'acquitter de leurs devoirs civiques. La démocratie avait de terribles exigences; en appelant le citoyen à l'assemblée, au conseil, au jury, aux fonctions publiques, elle lui volait une bonne partie de son temps. Encore si elle s'était contentée de proclamer la participation de tous au gouvernement, sauf à l'attribuer en fait à la bourgeoisie! Mais, dès la fin du ve siècle, on voulut que la réalité fût conforme à la théorie et que chacun eût effectivement une part égale de souveraineté. De là ces jetons de présence qu'on donnait à quiconque passait sa journée dans les tribunaux, au Sénat, ou dans l'assemblée populaire. Ce n'est pas tout; les pauvres recevaient fréquemment des allocations de blé, gratuites ou à vil prix; on partageait entre eux la chair des nombreuses victimes que la cité immolait en l'honneur des dieux; on organisait périodiquement à leur profit des repas dont les riches faisaient tous les frais. Quand il y avait représentation au théâtre, le Trésor payait leur place. S'ils tombaient malades, ils étaient soignés pour rien par les médecins officiels. S'ils devenaient invalides, ils touchaient un secours journalier. L'État s'ingéniait, en un mot, pour les mettre à l'abri du besoin, et, comme l'homme ne travaille guère pour son plaisir, comme il ne s'y résout que sous l'empire de la nécessité, tous les allégemens apportés à leurs charges étaient pour eux autant d'invitations à la nonchalance. Ce qui augmentait encore leur aversion pour le travail manuel, c'est que rien ne distinguait leur labeur du labeur de l'esclave. Si puissant que fût dans la démocratie athénienne l'esprit d'égalité, il n'allait pas jusqu'à confondre l'esclave et le citoyen. Entre eux se dressa toujours une barrière infranchissable. Le citoyen le plus humble

avait pour l'esclave et même pour l'affranchi tout le dédain d'un aristocrate. Il lui en coûta de plus en plus de s'assimiler à lui par son genre d'existence. Il se persuada qu'en travaillant comme lui, il se ravalait à son niveau. Son métier prit à ses yeux un caractère servile, par cela seul que des esclaves l'exerçaient aussi, et il tendit à se réfugier dans l'inaction pour sauvegarder sa dignité.

Le régime démocratique, arrivé à son entier développement, finit en somme par produire les mêmes effets que le régime oligarchique. Dans l'un et dans l'autre, l'oisiveté du citoyen fut la conséquence naturelle de ses droits politiques. Pour être véritablement ce que la loi voulait qu'il fût, il fallait qu'il n'eût pas à compter avec les exigences matérielles de la vie et qu'il fût absolument maître de son temps. Au dire de Périclès, un des traits de la République athénienne était que chacun pouvait y vaquer simultanément aux affaires de l'État et à ses propres affaires. Plus tard, les deux choses parurent quelque peu incompatibles, et l'on se crut forcé de choisir. Si les gens du peuple avaient été défrayés de tout par le Trésor, ils auraient certainement cessé leur travail. Ils ne continuèrent de travailler que parce qu'ils recevaient sur les fonds budgétaires des subsides insuffisans. Les étrangers domiciliés étaient dans une situation bien différente. Ils n'avaient, quant à eux, aucun droit ni aucune obligation politique; ils n'avaient non plus rien à espérer de l'État, qui tolérait leur présence. Aussi leur activité, loin de diminuer, ne fit-elle que s'accroître. Dans les chantiers publics, il y avait, au ve siècle, autant de citoyens que d'étrangers; au ive siècle, il y en avait deux fois moins. Ceux-ci envahirent, dans le domaine industriel et commercial, sinon dans le domaine agricole, la place que ceux-là laissaient libre, de même que jadis les roturiers avaient pénétré dans toutes les parties de l'économie que les nobles méprisaient. L'évolution fut pareille dans les deux cas, et elle fut régie par les conditions de la vie politique.

IV

Un pas de plus fait dans la même voie conduisit au socialisme.

Si l'on appelle de ce nom la doctrine qui pousse l'État à

remanier la propriété en vue d'établir l'égalité sociale, il n'est pas douteux que le socialisme a été de tout temps fort en crédit parmi les Grecs. Ceci n'est point pour surprendre, lorsqu'on réfléchit que l'État avait chez eux des droits presque illimités sur l'individu, sur ses biens comme sur sa personne. Le plus radical des systèmes qui se rattachent à cette conception, c'est-à-dire le communisme, séduisit plusieurs philosophes, tels que Platon, les Cyniques et les Stoïciens. Il compta aussi beaucoup de partisans dans le peuple, et plus d'un poète comique se donna la peine, comme Aristophane, de le tourner en dérision; preuve que cette utopie avait de la vogue dans le public. Mais, en général, les Grecs furent des « partageux. » Jamais on ne saisit chez eux une tentative pour maintenir les terres d'une cité dans l'indivision et pour en attribuer la jouissance collective à tous les citoyens. Si quelques théoriciens pensèrent que l'appropriation du sol était un mal, ils ne furent pas suivis par les hommes politiques. Ceux-ci se prononcèrent invariablement pour le principe de la propriété privée, et toute leur ambition se bornait à la transférer des riches aux pauvres. Les attentats innombrables qui furent commis contre elle dans le cours des siècles eurent pour objet non de la supprimer, mais de la répartir autrement. Les plus hardis révolutionnaires ne cherchaient qu'à opérer une sorte de péréquation des fortunes. Il va de soi que le but ne fut pas atteint dans la pratique. D'abord, quand on procédait à un partage, on ne s'astreignait pas à faire des parts rigoureusement égales. De plus, on ne prenait aucune précaution pour empêcher l'inégalité de renaître dès le lendemain. Enfin, il n'était pas rare que l'œuvre accomplie fût bientôt annulée par le retour au pouvoir de ceux qu'on avait dépouillés. Bref, c'était toujours à recommencer.

Les convoitises de la foule visaient principalement la terre, parce que la terre était la plus apparente et la plus solide des propriétés; mais il ne s'ensuit pas qu'elles respectassent les esclaves, l'argent, et, d'une façon générale, les objets mobiliers. On mettait la main sur tout, quand l'occasion s'offrait. Parfois on couvrait ces spoliations d'un semblant de légalité. Mais, le plus souvent, c'est à la violence seule qu'on avait recours. Une émeute éclatait contre les riches. Si elle triomphait, les vainqueurs tuaient leurs adversaires ou les exilaient. La mort et le bannissement entraînaient la confiscation. L'État s'emparait

ainsi de tous les biens des victimes, et les nouveaux maîtres de la cité, étant libres d'en disposer à leur gré, les gardaient pour eux. L'histoire de la Grèce est pleine de révolutions de ce genre. Elles débutèrent au moment des premiers conflits entre le parti aristocratique et le parti démocratique, et elles durèrent jusqu'à la conquête romaine. Ce singulier phénomène d'un peuple acharné à se déchirer lui-même pendant une longue suite de générations ne saurait s'expliquer uniquement par l'égoïsme des riches et la cupidité des pauvres. Il doit tenir à des causes plus profondes, et en voici une qui saute d'emblée aux yeux.

L'homme libre qui voulait gagner sa vie par son travail se heurtait à la concurrence de l'esclave. En premier lieu, son salaire était déterminé par le prix de la main-d'œuvre servile. Quand l'employeur a la faculté d'opter entre deux catégories de travailleurs, chacune d'elles est obligée d'abaisser ses exigences au même niveau que l'autre, sous peine d'être délaissée. C'est ce qui se passe aujourd'hui dans les contrées où des étrangers plus sobres, moins besogneux et plus faciles à satisfaire viennent disputer le travail aux indigènes; il en résulte une diminution plus ou moins sensible des salaires locaux, comme c'était le cas en Australie ou en Californie avant l'adoption des mesures restrictives de l'immigration chinoise. L'ouvrier grec souffrit de même de la présence des esclaves. Son travail fut estimé d'après le coût de leur travail, et il fut payé suivant un tarif conforme à leurs besoins et non pas aux siens, sans qu'il lui fût possible d'ailleurs de s'entendre avec eux pour forcer la main aux patrons. Il ne pouvait pas compter davantage sur la grève; cette arme, si efficace de nos jours, eût été alors sans vertu, puisqu'il aurait suffi, pour la paralyser, de s'adresser à la main-d'œuvre rivale, qui n'avait guère, quant à elle, le moyen de se dérober à l'appel de son maître. L'esclave nuisait, en outre, à l'homme libre parce qu'il lui enlevait de l'ouvrage, et même beaucoup d'ouvrage. Lorsqu'on avait acheté un individu qu'il fallait nourrir, vêtir et loger, on tenait naturellement à ce qu'il ne demeurât pas inactif. Si nos industriels sont en perte chaque fois que leurs machines sont arrêtées, la remarque est encore plus vraie des possesseurs d'esclaves; car une machine en chômage n'est qu'un capital improductif, tandis qu'un esclave oisif est un capital qui occasionne des dépenses sans rien rapporter. Il était donc doublement nécessaire, pour quiconque, en Grèce, avait des es-

claves, de les faire travailler, chez soi ou chez autrui, et toute besogne exécutée par eux était autant de perdu pour l'ouvrier libre. Or, il est visible que la classe servile ne cessa d'augmenter. Nous n'avons pas là-dessus de chiffres précis; nous constatons seulement que les pays où elle se recrutait embrassaient un horizon de plus en plus vaste, et que, dans les derniers siècles de l'indépendance hellénique, elle s'alimentait jusqu'en Égypte, en Arabie, en Arménie, en Perse et en Sarmatie. Cette invasion continuelle de travailleurs exotiques, pour qui les maîtres cherchaient à tout prix un emploi, avait cet effet fâcheux d'accroître probablement l'embarras du paysan ou de l'artisan en quête d'occupation.

Pour remédier au mal, il eût été bon que l'État prît la défense de la main-d'œuvre libre; mais il ne paraît pas que cette idée se soit présentée aux esprits; l'État grec se désintéressa toujours des questions relatives au travail et laissa à l'initiative privée le soin de les régler. Il eût fallu surtout que la prospérité générale de la Grèce grandît dans une proportion plus forte que le nombre de ses esclaves; car, alors, ces derniers n'auraient pas pu tout faire, et il serait resté de la place pour leurs rivaux. Le malheur est qu'à considérer les choses en gros, la Grèce semble s'être bien appauvrie après la conquête macédonienne. Le IIIe siècle avant Jésus-Christ vit éclore autour d'elle une multitude de royaumes nouveaux, sortis du démembrement de l'empire d'Alexandre, qui devinrent, eux aussi, des centres de production agricole et industrielle, et qui par là portèrent un rude coup à l'Hellade proprement dite. Celle-ci fut dépossédée partiellement de sa clientèle extérieure par des villes comme Alexandrie, Rhodes, Pergame. Elle perdit peu à peu ses anciens débouchés et elle ne sut pas s'en procurer d'autres. Le travail se restreignit de jour en jour et des signes de décadence se manifestèrent. Il y eut là une perturbation comparable aux troubles économiques qu'amène dans le monde moderne le développement rapide de certains États nés d'hier à la vie industrielle et commerciale. La Grèce fut incapable de résister à la concurrence dont je parle, et elle commença à pencher vers la ruine

Une crise si grave força beaucoup de citoyens pauvres à s'expatrier. Ils allaient chercher aventure dans ces royaumes d'Orient dont on exaltait la richesse, et où ils ne risquaient pas de se sentir trop dépaysés, puisqu'il s'y trouvait des souverains

d'origine hellénique. S'ils avaient le goût de la guerre, ils s'enrôlaient comme soldats mercenaires. Parfois même, ils s'établissaient dans des contrées lointaines où on leur assignait des terres. Ceux qui restaient en Grèce étaient les plus malheureux. Condamnés à l'oisiveté par la prédominance de la main-d'œuvre servile, qui accaparait presque tout, privés des secours officiels que le budget n'était plus en état de leur distribuer, peu portés d'ailleurs à l'ouvrage par suite d'un préjugé auquel ils ne pouvaient se soustraire, ils vivaient pour la plupart dans la gène, souvent dans les dettes, et, comme la contrainte par corps existait partout, sauf à Athènes, l'insolvabilité était pour eux une perpétuelle menace de servitude.

Il était naturel que, dans leur détresse, ils jetassent un regard d'envie sur les biens des riches, et ils n'avaient pas les mêmes motifs que nous pour s'abstenir d'y toucher. Une des raisons qui contribuent chez nous à protéger la richesse, c'est la fonction sociale qu'elle remplit. Le riche jouit aujourd'hui de sa fortune; mais il en fait jouir aussi le pauvre par le travail qu'il lui fournit. Tout gain du pauvre, sous quelque forme qu'il lui vienne, est prélevé sur le capital du riche. On peut alléguer, et c'est l'opinion des socialistes, que la part du travail est insuffisante et que le capital devrait donner beaucoup plus qu'il ne donne. Mais enfin, le travail recevrait encore moins, si le capital n'était point là pour le rémunérer. Le même phénomène se produisait dans les derniers temps de la Grèce; mais, comme le travail avait de plus en plus un caractère servile, c'était l'esclave ou plutôt son maître, c'est-à-dire au fond un capitaliste, qui recueillait tout ce que le capital payait au travail. Le capital était donc à peu près inutile au citoyen pauvre, et par conséquent celui-ci n'avait aucun intérêt à le respecter. Rien ne retenait sa convoitise, et tout, au contraire, l'encourageait. Il fuyait le travail et le travail le fuyait; il était enclin à vivre dans l'oisiveté, et, s'il voulait en sortir, cela ne lui était pas toujours possible; il menait une existence de rentier et il n'avait point de rentes. Il ne lui restait qu'un expédient, c'était de s'approprier les biens d'autrui, et c'est en effet à quoi il visa. Ainsi s'explique l'âpreté des luttes sociales qui agitèrent cette période de l'histoire grecque. A Sparte, on essaya de procéder avec quelque régularité; mais la réforme échoua devant l'hostilité des privilégiés, et, des deux princes qui la tentèrent, l'un fut tué, et l'autre banni. Par-

tout ailleurs, ce fut une succession ininterrompue de massacres, d'exils et de spoliations. La classe inférieure avait pour elle le nombre et elle en abusait. On ne cherchait pas à résoudre le problème d'une façon équitable et rationnelle. Les philosophes avaient élaboré à ce sujet des systèmes très savans, dont on aurait pu s'inspirer; on ne songea pas à leur faire le moindre emprunt. Le foule agit avec brutalité, sous l'impulsion de la haine engendrée chez elle par la paresse et par la misère. Les pauvres n'avaient qu'un désir, se substituer aux riches et devenir propriétaires à leur tour. C'était déplacer le mal et non pas le guérir; c'était satisfaire les besoins du moment, ce n'était pas préparer un avenir meilleur, d'autant plus que l'état de choses amené par chacune de ces révolutions n'était jamais stable et provoquait bientôt de cruelles représailles. Ces désordres achevèrent de détruire ce qui subsistait encore d'amour pour le travail. Pourquoi le pauvre aurait-il peiné en vue d'un maigre profit, alors qu'un coup de force était capable de l'enrichir soudain? Ne valait-il pas mieux attendre cet heureux événement, et, s'il tardait trop, le hâter? On comptait alors sur une révolution, comme certaines gens comptent sur un billet de loterie, et on avait sur ces derniers l'avantage de pouvoir aider la chance. On ne saurait dire jusqu'à quel point ce calcul eut un effet démoralisateur. Pour comble de malheur, lorsqu'un parti était trop faible, soit pour attaquer, soit pour se défendre, il n'hésitait pas à invoquer l'appui de l'étranger. Il ne s'adressait pas seulement à ses voisins les plus proches; il sollicitait même l'intervention de la Macédoine et de Rome, et, quand ces puissances eurent mis le pied en Grèce, elles ne voulurent plus en sortir. Les guerres sociales ruinèrent le patriotisme et le souci trop exclusif de l'intérêt privé prépara l'asservissement général.

L'origine première de tout cela, ce fut la mauvaise organisation du travail. Les contemporains ne sentirent peut-être pas ce qu'elle avait de défectueux, ou, s'ils s'en aperçurent, ils ne firent aucun effort sérieux pour la corriger. Lorsque Agis et Cléomène voulurent opérer une refonte de la société spartiate, ils appliquèrent toute leur intelligence et toute leur énergie à la question de la propriété, et ils négligèrent la question du travail. Les Grecs étaient persuadés que la fonction capitale du citoyen était le service de l'État. De cette conception fondamentale, tout le reste découla fatalement. C'est parce que les nobles avaient, au

début, la charge de gouverner et de combattre qu'ils s'arrogèrent le privilège de l'oisiveté. C'est pour une raison analogue que les bourgeois riches abandonnèrent le travail aux pauvres et aux esclaves. C'est pour avoir le temps de remplir tous leurs devoirs civiques que les pauvres eux-mêmes revendiquèrent, à la fin, le droit au repos et le droit à la propriété. A mesure qu'une couche d'individus arrivait à la vie publique, elle tâchait de se délivrer des préoccupations de la vie matérielle, et le travail descendait d'un degré dans la hiérarchie sociale chaque fois qu'une classe nouvelle montait d'un degré dans la hiérarchie politique; si bien qu'après l'avènement de la démocratie pure, toute la besogne retomba sur les étrangers et les esclaves, c'est-à-dire sur des gens qui étaient absolument en dehors de la cité. Puisque l'État prétendait absorber toute l'activité du citoyen, il était légitime qu'il nourrît ceux d'entre eux qui n'avaient point de ressources propres; car c'était là aussi un travail qui réclamait un salaire. Il ne put assumer une dépense si lourde, et il obligea par cela même les pauvres à courir sus aux riches, à les dépouiller de leurs biens, et à déchaîner sur la Grèce les épouvantables violences où s'abîma sa prospérité et où périt son indépendance.

Paul Guiraud.

L'IDÉALISME AMÉRICAIN

RALPH WALDO EMERSON (1)

Dans les jeunes nations, impatientes de grandir et imitatrices des aînées, certains mouvemens de pensée, qui, chez celles-ci, furent l'œuvre des siècles, deviennent l'œuvre des hommes. Quelques esprits concentrent tous les besoins, toutes les aspirations d'une société en travail et en même temps toutes les ressources que l'antique sagesse des races semble avoir préparées pour elle. De tels hommes sont initiateurs; ils éveillent l'intelligence et l'énergie. Leurs paroles, au moment où elles sont dites et à ceux à qui elles s'adressent, paraissent animées d'une vertu prophétique. On les accueille comme des oracles. Leurs obscurités sont lumineuses, et leur vérité, banale ailleurs, brille ici comme une révélation. Les contemporains parlent d'évangile et saluent un libérateur. Ils l'appellent le prince des philosophes, le père spirituel du siècle. Ils datent de lui toute la pensée de l'époque, toute sa littérature, toute sa poésie. Plus tard, les étrangers, qui ignoraient cette gloire, l'approchent et s'en étonnent. S'ils essaient de comprendre cet enthousiasme, il leur éclairera l'histoire d'un temps et d'un pays mieux que tous les rayons divergens des talens individuels. C'est peut-être le cas de l'Américain Emerson. Nous commençons à connaître une littérature

(1) *Emerson's Complete Works*. Riverside Edition. — Boston, Houghton, Mifflin and C°, 1883-1884. 11 volumes in-8°.

qui ne pouvait nous trouver indifférens à des romanciers comme Hawthorne, des essayistes comme Washington Irving, des poètes comme Edgar Poe, Longfellow, Walt Whitman, des humoristes comme Wendell Holmes, des conteurs comme Bret Harte. Voici que le mouvement religieux attire nos regards, depuis que le puritanisme des fondateurs, dépouillé peu à peu de sa vigueur originelle et développant avec Channing les germes de libre pensée inhérens à la Réforme, s'est affaibli en un rationalisme religieux où le catholicisme pousse ses conquêtes et multiplie ses victoires autour des Gibbon, des Kean, des Ireland et des Spalding. Et toutes ces richesses datent d'hier! Si bien que beaucoup d'Européens, et surtout de Français, en sont encore à l'Amérique, vigoureuse, ignorante, énergique et terre à terre des constructeurs de villes, défricheurs de sol et éleveurs de troupeaux, telle que nous l'ont fait connaître d'anciens récits. Quel changement depuis trois quarts de siècle! Nous voudrions en remonter le cours, — nous reporter à cette Amérique de 1830 qui, s'ouvrant à la philosophie de l'Europe, vit apparaître le transcendantalisme; — esquisser la figure et le génie de l'homme qui adapta ainsi la métaphysique allemande au caractère américain; — résumer son idéalisme sous les trois aspects d'une religion de l'âme, — d'une religion de la nature, — et d'une religion de la vie, — dont les grands hommes sont les apôtres, et qu'il prêcha lui-même au moment précis où ses contemporains l'attendaient, avant de pouvoir la dépasser un jour.

I

La Nouvelle-Angleterre avait dû toute sa grandeur, et son existence même, à l'énergie de ces rudes ouvriers de la première heure, que les générations suivantes appelèrent avec respect les « pères pèlerins. » Leur génie, qui avait fondé une nation, sut la constituer et l'affranchir. Jamais, il est vrai, les circonstances ne travaillèrent plus strictement dans le sens de la nature; jamais l'histoire ne se montra plus favorable au triomphe du caractère primitif et du tempérament. La race individualiste et pratique, qui avait délégué par delà l'Océan les émigrans du *May-Flower*, put épanouir en eux toute son intime vertu. Les pionniers du défrichement, laboureurs et constructeurs, législateurs et soldats, toujours réduits à compter sur eux-mêmes et

avec les réalités positives, devinrent plus positifs encore et plus individuels. Tout favorisait ces tendances : la religion même s'orienta à leur suite. Channing avait donné au christianisme un caractère rationnel, à la fois abstrait et pratique, qui en faisait une philosophie assez timide et assez froide, et substituait à la simplicité fervente, à la confiance, à la communion des âmes, une sorte « de religion sans mystère, de rationalisme sans critique, de culture intellectuelle sans haute poésie, » où Renan voyait une « tentative tout américaine, » c'est-à-dire, sans doute, appropriée au génie d'une société moins préoccupée de vie spirituelle que d'action (1).

Le résultat fut qu'après avoir vécu de l'individualisme, l'Amérique était en passe d'en mourir. Aux environs de 1830, toutes les forces vives qui ne sont pas accaparées par les affaires s'usent dans une sorte d'agitation où elles se dévorent elles-mêmes. Cette nation, en âge de se ressaisir et de prendre enfin conscience de sa personnalité, reste une cohue de commerçans, d'ingénieurs et de banquiers, parmi lesquels se démènent des raisonneurs exaspérés, des réformateurs puérils, des moralistes moroses. Ce fut une orgie de projets pour la rédemption du monde, une levée d'apôtres, une germination de folies. L'un prétend que tous les hommes devraient cultiver la terre; un autre, que personne ne devrait acheter ni vendre; celui-ci, que le mal venait de notre nourriture; celui-là, que le grand abus est de faire travailler les animaux; ce dernier, que le mariage est la source de toutes les calamités sociales... Une inquiétude universelle est née de l'esprit d'examen, de l'esprit de scrupule, de l'esprit de révolte, qui sont les maladies de l'individualisme. Et ces maladies stérilisent. La nation américaine, après avoir conquis depuis plus d'un demi-siècle son indépendance politique, demeurait impuissante à se donner une indépendance intellectuelle. La prospérité se développait à l'abri de la première constitution démocratique du monde; mais ni la philosophie, ni les lettres, ni les arts, ne venaient attester l'énergie créatrice. Mille symptômes trahissent le malaise profond des âmes. Des jeunes hommes et des jeunes filles, « sans se connaître, aboutissaient à la même conception de la vie et venaient déclarer à leurs parens, ceux-là qu'ils n'avaient aucun désir d'entrer dans les

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1854 : *Channing et le mouvement unitaire aux États-Unis.*

affaires, celles-ci qu'elles ne se sentaient aucun goût pour les visites de l'après-midi et les bals du soir. Tous sont pieux et détestent l'église; ils répudient la manière de vivre des autres hommes, sans savoir quelle autre adopter (1). »

A tous ces indices, nous reconnaissons une crise; et, comme rien ne révèle mieux les besoins que la souffrance, il est aisé de comprendre ce qui manquait à l'Amérique et de deviner ses inconscientes aspirations. Elle n'avait pas besoin d'une de ces réformes subversives qui ébranlent une société jusque dans ses racines. Le bien-être matériel était assuré, la sécurité garantie au citoyen, et ce ne pouvait être une amélioration extérieure qu'il cherchât aux conditions de sa vie. L'individu, au contraire, s'était abandonné tout entier à cette sécurité et à ce bien-être pour en exploiter les bénéfices; ou bien il s'était replié sur lui-même, isolé, absorbé dans la culture égoïste de sa personne morale et le culte orgueilleux de son essence spirituelle. Ce qu'il fallait aujourd'hui, c'était lui rendre, avec le sens de sa dépendance et de sa solidarité, le calme et la confiance. La mission du réformateur était pacifique, une mission de paix et d'amour. On attendait un évangile.

Le génie allemand vint fort à propos se mettre au service du caractère américain.

Kant avait ouvert la voie à l'idéalisme de Fichte et de Schelling, à la philosophie de la croyance de Jacobi. Cette Raison qui, d'après lui, dirigeait l'expérience, ses disciples proclameront qu'elle la dépasse; et la doctrine de l'intuition métaphysique deviendra bientôt, chez Schleiermacher, une doctrine théologique de la révélation individuelle, une théorie de la communication directe entre l'homme et Dieu. Ce souffle d'idéalisme transcendantal vivifia l'Allemagne, passa sur la France, où Victor Cousin en fut touché, aviva en Angleterre la curiosité de Coleridge, la sympathie de Wordsworth et la flamme de Carlyle, et il s'abattit enfin sur le vénérable foyer de la culture américaine, l'Université d'Harvard, à Boston. Là, le mouvement accentua son orientation religieuse. La théologie était à peu près la seule forme de la pensée spéculative aux États-Unis. Il n'y a guère de place pour la curiosité désintéressée dans les races anglo-saxonnes, et la

(1) Lettres d'Emerson à Carlyle, 1842.

faveur dont y jouissent les théologiens tient peut-être à ce que, seuls de tous les penseurs, ils concilient la plus haute spéculation avec l'intérêt suprême. En Amérique, moins encore que partout ailleurs, la philosophie pure aurait pu s'épanouir. Il lui manquait la longue tradition de recherche qui prépare un penseur, le recueillement qui l'isole et le détachement qui l'élève. Les « pères pèlerins » avaient apporté, avec leurs outils indispensables et leur volonté robuste, une foi qui suffisait à satisfaire leur raison et les besoins, plus exigeans, de leur conscience. Voilà pourquoi toute idée devait se faire théologique, sous peine de n'exister point pour eux. En 1835, James Walker, professeur de morale à l'Université de Harvard, préconisait une réforme de la méthode théologique, au nom de « nos relations avec le monde spirituel, » et il inquiétait par ses hardiesses le fondateur et le chef de l'église unitarienne, Channing, qui voyait dans cette tendance mystique une « substitution de l'inspiration individuelle au christianisme (1). »

Là même était la raison du succès pour cet esprit nouveau. Il allait, en approfondissant l'individualisme américain, le dilater et le transfigurer en quelque sorte, lui donner une force et une portée inconnues. L'individu pourra plus que jamais croire en lui-même; mais, en même temps qu'il saura vivre sa propre vie, parce qu'il en connaîtra le prix, il pourra suivre son impulsion, parce qu'il en comprendra la force; et son âme puisera la confiance dans le sentiment de l'harmonie qui l'unit aux autres âmes et à l'univers. Tel est le sens de ce transcendantalisme que préparait l'apparition de la métaphysique allemande en Amérique. Il apportait vraiment la Bonne Nouvelle. Qui donc allait se trouver là pour prêcher l'Évangile?

II

Il y avait alors, à Boston, un jeune ministre unitarien qui, après avoir résigné sa charge par scrupule de conscience, tout en continuant de prêcher, songeait à abandonner définitivement la prédication et entrevoyait, dans la conférence, un meilleur moyen de tout dire et de n'engager que soi, d'exposer librement sa pensée sans nul prestige étranger qui l'impose, peut-être parce

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er avril 1883, un article du comte Goblet d'Alviella sur *les Origines et le développement du rationalisme religieux aux États-Unis.*

qu'il pressentait en lui les visées et les besoins de son temps et de son pays, et ne voulait pas d'autre autorité à sa parole.

Ralph Waldo Emerson était né dans la capitale intellectuelle de la Nouvelle-Angleterre, le 25 mai 1803. Ses ancêtres, depuis leur arrivée, cent soixante-dix ans plus tôt, avec les premiers colons, n'avaient cessé, pendant sept ou huit générations en ligne droite et ininterrompue, de fournir des prédicateurs ou des théologiens à l'église puritaine de la Nouvelle-Angleterre. Il perdit son père de bonne heure, et son enfance connut la frugalité, presque la gêne. Puis, on l'envoya à Harvard. La principale influence qu'il y subit paraît être celle du professeur de grec, l'éloquent Edward Everett, qui lui inspira une admiration enthousiaste. La tendance morale de son esprit se manifeste déjà par un essai sur Socrate auquel l'Université décerna un prix. Il semble s'être alors intéressé surtout à la littérature générale. Il étudie à fond Shakspeare et les vieux dramaturges anglais. Mais ses camarades ne remarquent guère que l'impeccable correction de sa conduite et sa maturité d'esprit. Rien ne laisse pressentir le poète et le mystique. Jamais le génie n'a fait dans le monde un début plus paisible et plus discret.

Ses études achevées, Emerson se prépara aux fonctions de la chaire. En 1829, il était chargé de l'importante église unitarienne de Boston. Autour de lui, on lisait Coleridge et Carlyle; l'élite intellectuelle étudiait l'allemand et le français pour lire Jacobi, Fichte, Schelling, Herder, Schleiermacher, Cousin, Constant. Le christianisme rationaliste de Channing paraissait bien froid à un esprit que gagnait l'ivresse idéaliste et restait trop rituel encore, malgré l'appauvrissement du culte. Prolongeant donc la réforme unitarienne et la dépassant, le jeune ministre s'écrie que les chrétiens rendent stérile le don de Dieu, que « les sacrifices ne sont que fumée, les cérémonies rien qu'ombres vaines, » et qu'enfin les formules doivent s'évanouir devant la justice et l'amour. Sur cette déclaration, il résignait sa charge.

En 1833, pour rétablir sa santé et ranimer son esprit également abattus par la mort de sa jeune femme, il fait un voyage en Europe, où nous le voyons fort préoccupé des hommes et très peu des paysages ou des monumens. Il visite Coleridge et Wordsworth, mais va avidement surtout vers Carlyle, dont les premiers écrits avaient éveillé chez lui un ardent intérêt. Il l'alla chercher dans la lande de Craigenputtock. Les deux penseurs se

séparèrent enthousiasmés l'un de l'autre. « Bien des fois sur mer, dit Emerson, tandis que je retournais au pays, je me rappelai avec joie le sort enviable de mon philosophe solitaire, hanté de visions plus que divines, dans sa retraite austère et bénie. » Carlyle déclare avec non moins de chaleur que, parmi les visiteurs de son ermitage dont il a gardé le souvenir, « tous aujourd'hui semblables à des fantômes, apportant avec eux les brises d'en haut ou les orages d'en bas, il n'en est pas un qui appartînt plus manifestement aux sphères supérieures que ce jeune homme, si pur, si calme, avec tant de bonté et de douceur. Et puis, comme une apparition, si vite évanoui dans le vague de l'azur!... » Ils restèrent liés toute leur vie; chacun devint, en son pays, l'éditeur de l'autre, et leur correspondance demeure parmi les plus précieux de leurs écrits (1).

En 1834, Emerson s'établit à Concord, qui devint un foyer de lumière et comme le jardin spirituel de l'Amérique. Il y mourut en 1882, après l'existence la plus unie, dont les principaux incidens furent ses conférences et la publication de ses livres.

L'unité et la pureté de sa vie ressemblent à l'unité et à la pureté de son œuvre; car son œuvre et sa vie sont organisées par le même sentiment de confiance, de sérénité et d'espoir. Il eut une claire conscience des aspirations qui tourmentaient ses contemporains et sut en découvrir le sens. Son génie a comme une vertu ordonnatrice et pacifiante. Nul n'écouta plus attentivement en soi les revendications de l'heure et Emerson n'est pas le premier qui ait puisé dans cette sincérité attentive la meilleure originalité. Carlyle appelle ses *Essais* les soliloques d'une âme vraie. Plus d'une fois, on le comparerait à notre Montaigne, si la différence de temps, d'origine et de caractère pouvait laisser subsister quelque ressemblance entre cet Anglo-Saxon puritain du XIXe siècle et le Gascon latinisant du XVIe. Mais, comme Montaigne, il cherche seul à seul et par divers détours la vérité, la vérité humaine, la vérité d'expérience, parce qu'il sait que « la condition de chaque homme donne une solution écrite en hiéroglyphes aux questions qu'il peut poser, » et aussi que, « quand le maître de l'univers poursuit un but, il imprime sa volonté dans la structure de l'esprit. » Il cherchera donc en lui-même

(1) The Correspondence of T. Carlyle and R. W. Emerson, 1834-1872 (Edited by C. E. Norton), 2 vol. London, 1883, in-8.

pour essayer de découvrir la loi qui traverse son être; il regardera la nature dont la beauté est le voile brillant qui cache les démarches de la Cause; et de toutes ces réflexions, ces observations, ces divinations, il fera une œuvre sans suite, sans doctrine propre, libre de ton, mais qui retrouve l'unité dans le caractère de l'écrivain et laisse transparaître une philosophie vivante sous des oracles d'apôtre et des boutades d'humoriste.

Une philosophie, ou plus justement une inspiration. « Je ne suis pas un grand poète, disait Emerson; mais tout ce qui est de moi est d'un poète. » Et en vérité on ne saurait mieux dire. Ses vers (1) n'ont pas cette magie que le sentiment et la passion donnent au chant lyrique des grands cœurs troublés; ils ne font pas ce miracle d'animer d'un frémissement les mots et les rythmes ou d'allumer une pensée dans la transparence d'une image; trop souvent ils sont comme l'essor maladroit d'un esprit qui s'ajuste des ailes. Emerson est peut-être un plus grand poète quand il ne se donne pas la peine de cet artifice. Il est poète, par l'accent : un pouvoir créateur réside dans ses paroles.

La tradition de vie intérieure, héritée d'une lignée de théologiens et fécondée par le rationalisme mystique venu d'Allemagne, lui facilitait l'accès des royaumes de l'esprit, en même temps que son existence rustique dans un délicieux paysage, oasis parmi les étendues immenses de ce Nouveau-Monde encore si largement inexploité, l'ouvrait aux suggestions de la nature. Il entendit cette double leçon et voulut en répandre le bienfait. Peu lui importe la nouveauté de ses idées. Si quelque chose de bon a été dit avant lui, son meilleur office est de le redire. Nul n'a eu plus que lui « l'art de remettre au creuset, d'épurer, de frapper en médailles nouvelles la vieille sagesse de la vie (2). » Comme Socrate, qu'il aimait, il estime que la vérité appartient à tous, est à la portée de tous, que la tâche du philosophe est de la faire admirer et aimer. Aussi son originalité la plus sûre est-elle peut-être d'échauffer toute vérité des rayons de l'imagination morale et poétique. Car toute vérité l'intéresse. On le voit bien à la variété de son œuvre. Il emprunte à la théologie et à la science, à l'esthétique et à la morale, à l'histoire et à la légende. Il regarde surtout autour de lui. Et tous ces objets

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er mai 1886, l'étude de Th. Bentzon sur *Les poètes américains*.

(2) John Burroughs.

s'éclairent l'un par l'autre à ses yeux, lui révèlent leurs relations cachées, leurs harmonies secrètes. De là le charme, un peu bizarre parfois, mais presque toujours saisissant, de son style. « J'aimerais, disait-il, enfermer l'odeur des pins dans mon livre et le bourdonnement des insectes; je voudrais que l'hirondelle, entrant par ma fenêtre ouverte, m'apportât le brin de paille qu'elle tient dans son bec, et je le tisserais avec le reste aussi. » Ce souhait s'est plus d'une fois accompli; et le style d'Emerson fleure alors si doucement qu'il embaume de poésie la vérité puisée aux profondeurs mêmes de la pensée et de la nature, ces deux sources de révélation.

III

Interrogeons notre pensée. Elle s'éclaire par instans à des profondeurs qui nous laissent voir la lumière intérieure. Ce sont les courts momens d'intuition ou de foi. Nous avons conscience alors de l'unité en qui reposent nos âmes et l'univers. Comme tous les argumens sont peu de chose en comparaison de l'intuition! « L'évidence réelle est trop subtile ou est plus élevée que nous ne pouvons le dire dans nos écrits. » La Religion ou Adoration est l'attitude de ceux qui ont conscience de cette Unité et lui obéissent. Car « l'intuition procède de l'obéissance, et l'obéissance procède d'une joyeuse perception... Lorsque l'âme universelle souffle à travers notre intelligence, elle s'appelle génie; à travers notre volonté, vertu; à travers nos affections, amour. » Le génie consiste donc à livrer passage à l'esprit, sans obstruction. La vertu est une adhérence, en action, à la nature des choses; elle substitue perpétuellement le mot *être* au mot *paraître* « et la définition la plus sublime qu'on ait faite de Dieu, c'est de le nommer: Celui qui peut dire Je suis. » L'amour est une ascension par l'intermédiaire d'un autre être: « Vous aimez le mérite qui est en moi; mais ce n'est pas moi, c'est le mérite qui fixe l'amour; et ce mérite est une goutte de l'océan de mérite qui est par delà moi. » Aussi faut-il savoir se détacher de l'amour pour s'élever à la perception d'une vérité nouvelle, à la possession d'un bien nouveau. Le véritable amour anime le savant et le saint: tous les deux obéissent à la même loi, qui est le renoncement à soi-même. Le devoir intellectuel est l'adoration du vrai, et le devoir moral, l'adoration du bien. L'un et l'autre

exigent l'abandon de toutes choses, le choix de la défaite et de la peine, si la pensée ou la volonté doivent s'en trouver enrichies.

Donc, l'amour guide la pensée et la pensée prépare l'action, de telle sorte qu'en fait, la vraie puissance de l'homme, c'est le caractère. « Que votre action suive votre connaissance, et la perception fait place au caractère. » Quand ce pouvoir est dans un homme, il en déborde toutes les énergies; il est une virtualité que nulle réalisation n'épuise. « Celui qui en use semble participer de la vie des choses et être l'expression des mêmes lois qui régissent les marées et le soleil, les nombres et les quantités. Il a conscience d'être l'agent et comme le compagnon de jeu des lois originaires du monde. C'est là un pouvoir naturel comme la lumière et la chaleur et il opère par des lois parallèles à celles de toute la nature. » Ainsi se trouve justifiée la confiance en soi. L'individualisme est érigé sur une base solide, et l'évangile d'Emerson, en disant à l'homme : « Crois en toi-même, » va frapper la corde d'airain qui vibre au cœur de tous ses concitoyens d'Amérique.

Il fonde en même temps la solidarité entre les individus. « Une nation d'hommes existera pour la première fois, parce que chacun se croit inspiré lui-même par l'Ame divine qui inspire aussi tous les hommes. » En approfondissant les secrets de son propre esprit, chacun descend dans les secrets de tous les esprits. Plus avant il plonge en lui-même, plus la vérité qu'il y trouve est publique et universelle. Quand nous obéissons à l'impulsion du caractère, nous agissons pour nos semblables beaucoup mieux que par des services maladroits ou une philanthropie impuissante. « La volonté de ceux qui sont vrais coule de leur nature dans celle des autres, comme l'eau d'un plateau coule dans la vallée. On ne peut pas plus résister à cette force naturelle-là qu'aux autres forces naturelles. Il y a un ordre moral aussi sûr que l'ordre physique. » Le sentiment de cette force et de cette solidarité calme la fièvre d'action, apaise et rassérène. Nous comprenons que nos pénibles travaux sont inutiles et infructueux et qu'en nous bornant à obéir à la loi suprême, nous devenons divins. « Toute réforme tend à frayer à la grande âme sa voie à travers nous. » Que notre amour croyant l'adore et lui obéisse. Alors le travail, la société, les lettres, les arts, les sciences, la religion, iront beaucoup mieux « et le paradis, prédit depuis

le commencement du monde et prédit encore au fond du cœur, s'organisera comme le font aujourd'hui la rose, l'air et le soleil. »

Cette apologie de l'instinct individuel, de la spontanéité humaine, source de toute connaissance et de toute vertu, n'était que le préambule d'une sorte de déclaration d'indépendance intellectuelle. Emerson proclame qu'il faut s'affranchir de l'histoire. D'abord, elle est inutile. Tous les faits de l'histoire préexistent dans l'esprit comme lois; l'esprit et l'histoire sont identiques, puisque l'esprit universel qui parle à l'homme agit dans le monde. Mais surtout le passé nous asservit et nous entrave. Pourquoi ne pas nous en remettre à cet instinct toujours actif, à cette spontanéité toujours vivante qui est notre force la plus sûre? Allons de l'avant, au lieu de nous attarder en arrière. Regardons directement les choses, sans nous embarrasser de l'interprétation des âges disparus.

On comprend aujourd'hui l'enthousiasme qui accueillit ce manifeste, le fameux discours sur le Savant americain, prononcé devant la *Phi Beta Kappa Society*, à Cambridge, le 31 août 1837. L'Américain, naturellement enclin à dédaigner toute tradition, voyait enfin justifier sa plus irréductible tendance et une voix au timbre pur lui criait : Va dans ton propre sens; une voix claire lui expliquait que toute sa grandeur lui viendrait de lui-même, parce qu'il avait en lui toutes ses ressources. « En vous-mêmes sommeille la raison tout entière; c'est à vous de tout connaître, de tout oser. » Un nouveau libérateur apportait au génie américain une charte de dignité et d'omnipotence. « Nous avons trop longtemps écouté les muses raffinées d'Europe. On suspecte déjà l'esprit de l'homme libre américain d'être timide, imitateur, incolore... Il n'en sera pas de même de notre opinion, frères et amis; s'il plaît à Dieu, il n'en sera pas de même. Nous marcherons sur nos propres pieds, nous travaillerons avec nos propres mains, nous parlerons suivant nos propres esprits. »

Voilà qui est catégorique; et ce qu'il y a de naïf dans cette confiance ou de simpliste dans cette conception, il serait trop facile, en même temps qu'oiseux, de le dire ici. Avons-nous besoin, pour l'instant, d'autre chose que de comprendre la leçon donnée à l'Amérique? Elle venait à son heure, si nous en jugeons par l'accueil qui lui fut fait. L'enthousiasme ne connut

plus de mesure. « C'est pour nous le cinquième évangile, » disait Parker; et le grand écrivain Lowell saluait cet événement comme « une scène à rester à jamais gravée dans la mémoire pour son pittoresque et son inspiration. » Peut-être à cette jeune nation le passé ne pouvait-il apparaître encore que comme une chaîne; son héritage ressemblait moins à une tradition qu'à une servitude. Elle était d'ailleurs impatiente de toute influence, et Emerson venait fort à propos faire un dogme de la non-conformité.

Au premier abord, nous pourrions juger puéril l'orgueil qui dit : « Je n'ai jamais perdu mon temps à écouter les règles faites par les autres, leurs évangiles ou ce qu'ils appellent ainsi; je me suis contenté de la simple et villageoise pauvreté de ce qui m'appartient. » Pourtant regardons-y de plus près. Nous trouverons bientôt l'explication de cette attitude extrême et de ce violent parti, pris lorsque Emerson nous dit : « ... Par ces caractères entiers, la nature m'avertit que, dans cette démocratique Amérique, elle ne veut pas être démocratisée. » La démocratie est niveleuse, égalitaire; et Emerson prend ses précautions contre elle : il veut doter du maximum de résistance l'originalité individuelle. L'originalité, d'ailleurs, telle qu'il l'entend, n'est qu'une conformité plus haute. Elle consiste à atteindre, par delà les formes figées de la vie et l'écorce morte des préjugés ou des coutumes, la source profonde d'où procèdent la vertu et la vérité. Les originaux ne sont pas des excentriques; ils identifient, au contraire, leur action à l'action centrale, leur intelligence et leur volonté à l'âme suprême. « Placez-vous au milieu du courant de pouvoir et de sagesse qui anime tout ce qu'il porte sur ses eaux, et sans effort vous serez entraîné à être vrai, juste et content. Alors vous donnerez tort à tous ceux qui se seront opposés à votre action. »

Mais, de même qu'il faut céder à ce pouvoir, il faut résister à tout le reste. Ni la force, ni la persuasion ne doivent nous faire abandonner notre but. Et la fatalité même ne saurait nous émouvoir. « Le meilleur usage que l'on puisse faire de la fatalité, c'est d'y puiser un courage qui lui ressemble... Si tu crois en elle quand il s'agit de ton malheur, crois-y du moins quand il s'agit de ton bien. » Pourquoi n'admettrions-nous pas, devant les accidens sauvages auxquels nous expose l'univers, que notre être contient la même sauvagerie de résistance? « Nous serions

écrasés par l'atmosphère sans l'air qui est dans notre corps. Un tube fait d'une pellicule de verre résistera au choc de l'océan, s'il est rempli de la même eau. S'il y a de l'omnipotence dans le coup, il y a de l'omnipotence dans la réaction. »

Et d'ailleurs, cet antagonisme entre le monde et nous n'est-il pas plutôt une vue superficielle des choses et ne le voyons-nous pas se résoudre en une harmonie fondamentale? Qu'est-ce donc que cette Nature qui paraît s'opposer à notre pensée? Et, puisque nous avons interrogé notre pensée, demandons maintenant son secret à la nature.

IV

Tout ce que la pensée nous révèle d'elle-même est vrai aussi de la nature. « L'esprit universel qui anime le monde s'incarne à nos yeux sous deux formes différentes : la nature et la pensée. » Il y a entre leurs lois une harmonie qui tient à l'identité de leur essence ; car « ce pouvoir profond dans lequel nous existons » n'est pas seulement en nous le principe de toute connaissance ; il est, hors de nous, le principe de toute existence. « Il est à la fois l'acte de voir et la chose vue, le spectateur et le spectacle, le sujet et l'objet. » En d'autres termes, la nature n'est qu'un symbole de l'esprit. Elle est « l'incarnation d'une pensée et redevient pensée, de même que la glace devient eau et vapeur. Le monde est de l'esprit *précipité*, et l'essence volatile s'en échappe incessamment à l'état de pensée libre. De là, l'influence des objets naturels sur l'esprit, l'énergie de leur prise, qu'ils soient inorganiques ou organisés. L'homme emprisonné, l'homme cristallisé, l'homme végétal s'adresse à l'homme personnifié... Chaque moment et chaque objet nous instruisent, car la sagesse est infuse dans chaque forme... Nous n'en devinons l'essence qu'après beaucoup de temps (1). » Oui, nous sommes immergés dans une omniscience que beaucoup ne soupçonnent point. Nous ne savons pas *voir*. Pourtant, chacun de nous porte les secrets de la nature dans son cœur. Le poète en sait plus long que le naturaliste ; le génie qui devine laisse bien loin derrière lui l'empirisme qui calcule ; nulle recherche n'égalera jamais certaines « saillies inenseignées » de l'esprit, et le rêve capable de pressentir la

(1) Essays, 2nd series, *Nature*.

plus haute raison approchera plus une loi de l'univers que cent expériences concertées. « La loi de toute la nature est en vous-même, et vous ne savez pas encore comment monte un globule de sève. »

La même intuition, qui nous a ouvert le monde de l'âme, saura bien nous initier aux secrets de l'univers. Laissons donc notre connaissance s'orienter à cette lumière qui « brille à travers nous sur les choses et nous révèle que nous ne sommes rien, mais que la lumière est tout. » Alors nous comprendrons qu'il ne faut pas juger de ce monde d'après son apparence et que, s'il nous apparaît « pièce à pièce, — le soleil, la lune, l'animal, l'arbre, — le tout, dont ces choses sont des fragmens brillans, c'est l'âme. » Le monde est le miracle perpétuel que crée l'âme, et nous retrouvons l'unité, l'identité de ce principe créateur sous le voile infiniment diversifié de ses métamorphoses. Grâce à cette unité, la connaissance d'un seul fragment livre l'intelligence du tout : « Par mille voix différentes s'exprime la Dame universelle : — Qui devine, dit-elle, un de mes secrets, — Est maître de tout ce que je sais (1). » Grâce à cette identité, toute la suite des développemens futurs pourrait déjà se lire dans les états antérieurs et l'histoire de la vie n'est que le progrès d'une évolution qui déroule toutes les virtualités de l'être. Vingt-cinq ans avant Darwin (près d'un siècle, il est vrai, après Diderot et ses *Pensées sur l'interprétation de la nature*), Emerson exprimait, dans un de ses poèmes, l'idée du transformisme, attestant ainsi, par son propre exemple, l'efficacité de l'intuition qui nous fait découvrir, au plus profond de l'esprit, des vérités rendues indistinctes par leur profondeur même. « En buvant, — j'entendrai le chaos lointain me parler ; — des rois encore à naître marcheront à mes côtés, — et l'herbe la plus humble formera des projets, — pour le temps où elle deviendra homme (2). »

Cette nature, à laquelle notre pensée est, au fond, identique, il nous est impossible de ne pas nous y intéresser. Nous nous sentons de même essence qu'elle ; nous lisons en nous ses secrets ; nous voyons dans ses lois l'image agrandie de nos propres lois ; nous vivons avec elle dans un constant échange. Mais il ne semble pas qu'Emerson aille de cette sympathie jusqu'à l'amour. Aimer la nature, en effet, cela suppose d'abord que nous sommes sen-

(1) Poems, *The Sphinx*.
(2) Id., *Bacchus*.

sibles à la beauté de ses formes, et le sage de Concord est plus préoccupé de leur sens que de leur beauté. C'est un idéaliste qui cherche la signification du symbole et aspire à le dépasser pour s'attacher à la chose signifiée. Lui-même a divisé les hommes en trois classes, et nous voyons sans peine à laquelle il appartient : « Une classe vit pour l'utilité du symbole, estimant la santé et la richesse; une autre classe vit au-dessus de cette fin, s'élevant jusqu'à la beauté du symbole : tels sont le poète, le naturaliste et l'homme de science; une troisième classe vit au-dessus de la beauté du symbole, pour la beauté de la chose signifiée. La première classe a le sens commun; la seconde, le goût; et la troisième, la perception spirituelle. » Chez Emerson, cette perception spirituelle prime la perception sensible, qui allume au cœur de l'artiste une admiration si fervente de la splendeur des choses et les lui fait aimer. Emerson ne saurait avoir non plus cette autre raison d'aimer la nature : le sentiment d'un contraste entre sa force sereine et l'âme tourmentée, impuissante, de l'homme. L'opposition n'existe pas pour lui. Il ne sera donc pas de ceux qui cherchent le repos, la consolation, l'oubli, dans la douceur inconsciente des choses. Ce qui l'intéresse dans la nature, ce qu'il y contemple, c'est le reflet de l'âme universelle qu'elle lui renvoie, la solution, en caractères grossis, de sa propre énigme et l'image agrandie de ses propres lois. La nature est un livre qu'il faut déchiffrer.

Ce conseil d'Emerson sera entendu. L'exemple du maître sera suivi. Il a donné une double impulsion à l'activité intellectuelle de l'Amérique. Toute une école littéraire (1) est sortie de sa première œuvre, *Nature*, en même temps qu'un mouvement scientifique. L'âme universelle, présente dans la nature, s'y manifeste par les lois et s'exprime par la beauté. Le savant et l'artiste collaborent donc à la même tâche. La science n'a pas trouvé de plus éloquent interprète qu'Emerson. Suivant la remarque de Tyndall, les conceptions de la science se transmuent sans cesse, pour lui, en de merveilleux mirages d'un monde idéal. Non moins profonde est sa conception de l'art. Plus les choses expriment l'âme, plus elles sont belles ; et, comme toutes l'expriment ou tendent à l'exprimer, toutes sont belles ou aspirent et vont à la beauté. « La beauté est la forme normale des êtres;

(1) Voyez la belle étude de Th. Bentzon sur *le Naturalisme aux États-Unis*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 sept. 1887.

c'est ce que prouve l'effort perpétuel de la nature pour y atteindre. » Il suit de là que « la beauté est la forme sous laquelle l'intelligence préfère étudier le monde » et l'idéalisme artistique se trouve appuyé sur un fondement solide. L'homme ne mérite notre attention que par ses supériorités. Doctrine profonde, qu'il faudrait opposer aux niaiseries d'un certain « naturalisme » dont le moindre vice est d'être aussi éloigné de la nature et, du même coup, aussi faux que possible.

L'Ame universelle, présente dans toutes choses, ne peut y travailler que pour le Bien comme pour le Beau. De là, la confiance d'Emerson dans le but assigné aux êtres et à la création entière. Même quand toute connaissance s'arrête, cette confiance doit persister et aller plus loin que notre science. « Il n'en sait pas plus que les autres, a-t-on dit de lui; mais il affirme avec plus de courage, et il a confiance dans le mystère (1). » Comme tous les optimistes, il s'attache à expliquer le mal sous toutes ses formes, le mal physique, le mal moral, l'imperfection et la mort. « La gelée qui détruit les récoltes d'une année sauve les récoltes d'un siècle... Tout a sa raison d'être... Et, de même que la plante se nourrit de fumier, l'homme est parfois redevable de quelque avantage à ses vices. » On peut donc trouver que tout est bien; mais tout sera mieux encore. Il suffit que chacun de nous accomplisse justement la chose pour laquelle il est créé; l'harmonie alors régnera dans le monde. « Une révolution correspondante dans les choses accompagnera le progrès de l'esprit... Les souillures et les miasmes de la nature seront séchés par le soleil, emportés par le vent. Et, lorsque l'été viendra du sud, les bancs de neige se fondront et la face de la terre verdira devant lui. De même l'esprit qui avance créera des ornemens le long de sa route, portant avec lui la beauté qu'il visite, les mélodies qui l'enchantent. Il attirera les beaux visages, les cœurs chauds, les sages discours, les actes héroïques, et s'en entourera jusqu'à ce que le mal disparaisse. La royauté de l'homme sur la nature, celle qui ne résulte pas de l'observation, une royauté qui dépasse son rêve de Dieu, lui sera donnée sans qu'il s'étonne plus que l'aveugle qui se sent graduellement ramené à une vue parfaite. »

(1) Maurice Maeterlinck.

V

Tous sont grands dans un monde où tout est grand. La Religion de l'Ame et la Religion de la Nature aboutissent à une Religion de la Vie. Chaque individu, exalté de toute l'omniscience et de toute l'omnipotence de Dieu, à ses propres yeux se glorifie et se divinise. Soudain il découvre du prix à toutes ses pensées, de la dignité à tous ses actes, de la lumière au fond de toutes ses heures. La science de tout homme est infinie. Nous en savons tous plus long que nous ne croyons. Si quelques philosophes à grandes visées, égarés par les aberrations transcendantales, font de leurs spéculations la mesure de la valeur humaine, rappelons-leur que « l'homme contient en lui l'âme du tout, le silence inspiré, la beauté universelle, l'éternelle Unité. » L'action de tout homme est importante. Les exploits des héros n'ont pas une signification plus profonde que mon action d'aujourd'hui. Si je vis ma propre vie avec loyauté et courage, si je laisse la loi traverser tout mon être et si j'aide le jour à se frayer un passage à travers les obstructions de l'habitude, de l'indifférence ou de la lâcheté, alors j'agis, moi aussi, d'une manière héroïque et je deviens une lumière silencieuse qui guide les autres dans le sentier de la sagesse et de la vérité. En obéissant aux instincts conducteurs, je suis un meilleur citoyen que l'orateur disert, le politique fougueux ou le philanthrope affairé, avec leurs prétentieuses interventions. La meilleure réforme est celle que j'accomplis en moi-même; et la véritable action a lieu dans le silence. »

Que chacun estime donc et vénère à l'égal des plus grands génies celui qu'il a reçu en partage. Car nul ne peut douter de sa propre grandeur. L'obéissance et l'amour sont à la portée de tous. Nous recevons tous l'impulsion de « ce cœur universel auquel toute parole sincère est un hommage et toute bonne action une soumission. »

La qualité du sort n'a rien à voir avec la grandeur. Une destinée médiocre peut permettre l'essor des qualités les plus hautes : un comptoir vaut un champ de bataille pour l'exercice du courage, du coup d'œil ou du sang-froid. Il est impossible à l'homme de ne pas être grand. Le détail de ses pensées et de ses actions n'est rien, comparé à l'océan de sagesse et de pouvoir

qui est en lui. Le voisin qui cause avec son voisin, l'ouvrier qui fait sa journée, participent à l'infinité de l'Esprit. Déjà l'art a reconnu cette vérité. « La littérature du pauvre, les sensations de l'enfant, la philosophie de la rue, la signification de la vie journalière sont les sujets de ce temps... Que je voie chaque bagatelle se hérisser de la polarité qui la range instantanément sous une loi éternelle : l'échoppe, la charrue et le registre rapportés à cette même cause par laquelle la lumière ondule et les poètes chantent... L'homme est surpris de trouver que des choses proches ne sont pas moins belles ni moins étonnantes que des choses éloignées... La goutte est un petit océan (1)... » Emerson glorifie Goldsmith, Burns, Cowper, Gœthe, Wordsworth et Carlyle, qui ont eu cette perception de la valeur du vulgaire. « Ce qu'ils ont écrit, dit-il, a la chaleur du sang. » Lui-même composa de courts poèmes d'un singulier réalisme, dont pourraient s'étonner ceux qui ne connaissent que sa métaphysique. Et, dans les plus larges envolées ou les plus rudes tâtonnemens de sa prose, quelque détail précis, quelque allusion imprévue, un rapprochement bizarre, vient, à tout propos, nous rappeler qu'il n'y a rien de vil ni d'insignifiant dans la cité de Jupiter.

La qualité du sort n'a rien à voir avec le bonheur : « Donnez-moi la santé et un jour : toute la pompe des empereurs paraîtra vaine. » Car la joie sort naturellement de nous et des choses : elle n'est que la conscience de notre intime grandeur et la perception de leur intime beauté. L'Ame qui nous fait grands et qui les fait belles saura bien nous faire heureux, si seulement nous restons assez simples et assez purs pour que nos yeux puissent voir encore « le rayon de la sagesse illuminer la solitude silencieuse des bois de pins... »

Puisque les moindres pensées ont leur prix, les plus simples actions leur valeur, les plus humbles destinées leur noblesse et les plus médiocres conditions leurs joies, gardons-nous de considérer la vie comme futile et vaine, quand elle n'apporte pas d'événemens extraordinaires. Sachons voir la beauté de la simple vie quotidienne, seule richesse de ceux qui n'en ont point d'autre. Un écrivain belge, M. Maurice Maeterlinck, n'avait plus qu'à utiliser ce thème pour composer une suite de variations sous ce joli titre : *Le Trésor des humbles.* N'est-ce pas le nom qui con-

(1) *Nature, Adresses and Lectures, — The American Scholar.*

vient à un idéalisme dont la fin semble être de célébrer la vie, d'augmenter en nous, avec le désir qui la soutient, le respect qu'elle mérite et de donner aux ressources de l'âme la simple, sûre, harmonieuse expansion de la nature?

VI

Donc, il suffit à l'homme de savoir lire la double révélation que lui apporte un évangile de confiance et de sérénité. Nous savons tout ce que nous avons besoin de savoir et nous pouvons tout ce que nous avons besoin de pouvoir. Toutes choses sont divines et la vie mérite d'être célébrée, car elle est grande jusque dans les plus petites heures.

Mais Emerson reconnaît que, si nous sommes tous sages « en puissance, » bien peu le sont « en acte » et réellement. Les grands hommes sont ceux qui réalisent nos virtualités. Ils nous offrent notre propre image, achevée et parfaite; et ainsi, en un premier sens, ils nous *représentent*. Grâce à ces exemplaires d'une humanité supérieure, « nous nous reposons de la trop longue fréquentation de nos égaux et nous tressaillons de joie à l'aspect des profondeurs que nous ouvre dans la nature la voie qu'ils nous ont tracée. » Car leurs yeux savent voir les choses dans leur vrai jour et dans leurs véritables relations. Ils habitent une sphère de pensée supérieure à laquelle nous ne nous élevons qu'avec peine et difficulté. Dans l'inconnu, que leurs efforts se partagent, c'est par eux que nous avançons notre conquête.

Emerson va plus loin, et, donnant à cette idée l'audacieuse interprétation que lui suggère son idéalisme mystique, il explique du même coup la possibilité du grand homme et son utilité : « De même que les plantes convertissent les minéraux en nourriture pour les animaux, de même chaque homme transforme quelque matière première à l'usage de l'humanité... Les inventeurs, respectivement, ouvrent à tous une route facile à travers d'inconnues et impossibles confusions. Chaque homme est, par une affinité secrète, rattaché à quelque district de la nature, dont il est l'agent et l'interprète, comme Linné, des plantes; Huber, des abeilles; Fries, des lichens; Van Mons, des poires; Dalton, des formes atomiques; Euclide, des lignes; Newton, des fluxions... La grande masse des créatures et des qualités est encore cachée et expectante. Il semble que chacune, comme la princesse en-

chantée des contes de fées, attende le prédestiné libérateur humain. Il faut que chacune soit désenchantée, et marche vers le jour sous une forme humaine. Dans l'histoire de la découverte, la mûre et latente vérité semble s'être façonné un cerveau. Il faut qu'un aimant soit fait homme, en quelque Gilbert, ou Swedenborg, ou Œrsted, avant que l'esprit général en puisse venir à utiliser les puissances... L'homme, fait de la poussière du monde, n'oublie pas son origine; et tout ce qui est encore inanimé, un jour, parlera et raisonnera. De l'impubliée nature le secret entier sera révélé. Dirons-nous que les montagnes de quartz fourniront la poussière d'innombrables Werners, Von Buchs et Beaumonts, et que le laboratoire de l'atmosphère tient en dissolution je ne sais quels Berzélius et Davys (1)? » Comme si le génie de notre vie était jaloux des individus et ne voulait de grandeur pour l'individu que par le général, le grand homme emprunte toute sa grandeur à sa qualité *représentative :* il est l'exposant d'un esprit et d'une volonté plus vastes. De lui-même opaque, il ne nous devient transparent qu'illuminé par la Cause première.

C'est donc en un double sens que les grands hommes sont représentatifs : *Representative Men.* Mais, sous quelque aspect qu'on l'envisage, le génie n'est pas d'une autre essence que l'intuition en nous et le caractère. Il n'y a qu'une différence de degré. Les grands hommes ne forment pas une caste. Ils ne sont pas d'une autre essence que la masse. Loin d'être « une exagération de la nature, » ils sont les plus naturels des hommes. « La grande puissance géniale, dirait-on presque, consiste à n'être pas original du tout, à être une parfaite réceptivité, à laisser le monde faire tout, à souffrir que l'esprit de l'heure passe sans obstruction à travers la pensée (2). »

De même essence que nous, comment les grands hommes peuvent-ils nous servir? — Indirectement, et en ceci, que leur grandeur est contagieuse. C'est une illusion de croire qu'ils puissent intervenir dans notre vie, à la façon de magiciens, pour y faire apparaître des vertus étrangères ou des richesses ignorées, pour y mettre aujourd'hui ce qui n'y était pas hier. « Si les hommes nous sont secourables, c'est par l'intelligence et les affections. Tout autre secours, à mon sens, est une

(1) *Representative Men, — Uses of Great Men.*
(2) *Ibid., — Shakspeare.*

fausse apparence. Si vous affectez de me donner du pain et du feu, je m'aperçois que je les achète à chers deniers, et, en fin de compte, ils me laissent comme ils m'ont trouvé, ni meilleur, ni pire : mais toute force mentale et morale est un bien positif. Elle sort de vous, que vous le vouliez ou non, et me profite, à moi à qui vous n'avez jamais songé... Nous avons l'émulation de faire tout ce que l'homme peut faire... et j'accepte la parole du Chinois Mencius : un sage est l'instituteur de cent siècles; à entendre parler des mœurs de Loo, les stupides deviennent intelligens, et les flottans, déterminés. »

Il ne faut donc pas s'y tromper : le génie nous aide parce qu'il est une transpiration de l'âme. Toute transpiration de l'âme nous offre, à des degrés différens, pareil secours : l'amour devine une destinée et l'aide à se réaliser; l'amitié découvre toute vertu cachée, et l'activité même du terrassier sur la voie ferrée peut nous faire rougir de notre paresse. C'est pourquoi, au-dessus du génie, il y a la sainteté. La plus haute sphère de vie, c'est le monde de la moralité et de la volonté. Sur les suprêmes questions qui reçoivent dans un drame ou un poème une réponse « approximative et oblique, » les héros de l'action travaillent directement. « Tous les hommes sont dominés par le saint... Une âme sainte et divine s'assimile à l'âme originelle, par laquelle et d'après laquelle toutes choses subsistent; elle pénètre alors aisément en toutes choses et toutes choses pénètrent en elle : elles se mêlent, et l'homme est présent et sympathique à leur structure et à leur loi. » On peut dire qu'il y a communication du génie avec le principe des choses, mais, de la sainteté, communion.

Ainsi le grand homme vit à côté de nous, comme nous et pour nous. Car l'essence de tous les individus est identique et leurs énergies sont solidaires. « Nous sommes multipliés par nos prochains. Avec quelle facilité nous adoptons leurs travaux! Tout navire qui vient d'Amérique doit sa carte marine à Colomb. Tout roman est débiteur d'Homère. Tout charpentier qui rabote avec une varlope emprunte le génie d'un inventeur oublié. La vie est ceinte d'un zodiaque de sciences, contributions d'hommes qui ont péri pour ajouter leur point lumineux à notre ciel. » Grâce à eux, notre savoir s'enrichit et notre action s'étend. Les grands hommes n'existent que pour qu'il y ait de plus grands hommes, afin que le bien se réalise et que s'accomplisse le règne de l'Esprit.

VII

Religion de l'âme, religion de la nature, religion de la vie, glorification des humbles ou explication des héros, la pensée d'Emerson ne s'abîme-t-elle pas dans une sorte de quiétisme qui peut paraître une assez étrange conclusion à sa philosophie de l'individu ? Conclusion fort précieuse, d'ailleurs, et propre à nous apprendre combien l'individu est peu de chose, puisqu'il finit toujours par révéler son insuffisance, même à la suffisance un peu puérile d'un penseur américain. Encore est-il quelque chose pourtant ; et cette candeur d'une jeune philosophie passe la mesure, quand, sur les cimes nuageuses où se réconcilient les contraires, elle fait de l'apothéose un anéantissement. Notre raison n'a point cette sagesse infinie, non plus que notre volonté cette toute-puissance. Notre moi n'est pas cet absolu transcendantal qui domine, immuable et inaltérable, toute pensée et toute action, insignifiantes ou sublimes. L'intuition et le caractère ne sont point doués de la magie que leur prête une métaphysique orgueilleuse. Notre personnalité, où tant d'influences ont leur part, n'apparaît point par une sorte de génération spontanée, d'éclosion miraculeuse. Elle sort du passé et se constitue péniblement, pour réaliser quelque virtualité de l'avenir. Son effort procède d'un choix, qui l'engage. Et ainsi elle se détermine et se définit. Loin donc qu'en s'abandonnant elle devienne divine, c'est en évitant plutôt l'illusion dans le choix et la défaillance dans l'effort qu'elle commence d'être. De quelles forces ne se prive pas le penseur sans tradition ou le croyant sans église ! Et comment Emerson, qui avait une telle foi dans l'impersonnelle vérité, a-t-il pu méconnaître son impersonnelle expression dans l'accord des siècles et l'accord des âmes ? Il n'importe, nous dit-on : nous sommes comme une ombre traversée d'un rayon, et dont toute l'action est de se laisser traverser. Oui, mais que d'obstacles à ce rayon ! Et comme j'ai besoin de toutes mes forces et de tous les secours, pour lui frayer la route et qu'il passe !

Le quiétisme d'Emerson a trop dédaigné des vérités si humaines. Et voici où il aboutit : puisqu'une loi supérieure à notre volonté règle les événemens, puisque nos impatiences et nos colères, nos bonnes œuvres et nos églises ne peuvent rien,

regardez d'un peu haut et vous verrez que *toutes choses sont égales*. C'est la vieille tendance antinomiste, où nous reconnaissons le problème théologique de l'inutilité des œuvres devant la foi. Il n'était peut-être point nécessaire, pour en arriver à ce paradoxe mystique, de faire tant d'état de l'individu.

En même temps, la souveraineté de la loi suprême qui égalise nos actes et annule notre intervention garantit l'ordre et l'excellence du monde. L'optimisme d'Emerson a la même origine que son quiétisme, et il est démesuré. Un critique anglais très positif, M. John Morley, lui a reproché d'avoir fermé les yeux du philosophe à une bonne moitié des réalités de la nature et des brutales éventualités de la vie. D'après lui, Emerson aurait vu la vie en clergyman, c'est-à-dire du dehors. Certes, il y a du vrai dans cette remarque. Emerson a trop regardé le monde à la lumière de l'intellectualité pure, lumière sans chaleur, qui répand sa propre clarté sur les choses et nous les fait ainsi trop aisément comprendre ou accepter. Il nous répugne alors d'entrer dans les partialités héroïques d'où jaillit l'action. Nous restons à égale distance des deux camps et le dilettantisme bienveillant suffit à notre rôle de spectateurs. Telle fut à peu près l'attitude d'Emerson dans le plus grave conflit du siècle en Amérique, l'affaire de l'esclavage. Bien que l'idée centrale de sa doctrine, la régénération morale de l'individu, en fît un *leader* désigné des Nordistes, et qu'il se fût toujours déclaré en fait partisan de la liberté du sol, *Free Soiler*, il ne se mêla point, quand éclata la crise, aux abolitionnistes actifs, et n'estima pas « qu'il y eût, présentement, rien à faire pour lui là dedans. » Sans doute, il prêche à l'occasion sur l'abolition, comme il prêche sur la tempérance, mais, suivant ce qu'il déclare lui-même dans une lettre à Carlyle, de 1844, il sent bien vite qu'il empiète sur un terrain qui n'est pas le sien et qu'il diminue d'autant sa force dans son propre domaine. Si ce calme a plus d'une fois sa beauté et sa valeur, il incline trop volontiers vers la sérénité dédaigneuse et distante.

Une intelligence pure voit que tout est bien, et trop aisément trouve odieuse l'humaine faiblesse, qui pourrait gâter quelque chose. Emerson lui fut vraiment rigoureux. Il insiste d'abord avec une parfaite justesse sur l'obligation pour chacun de collaborer avec les bonnes intentions de l'univers. « Il n'y a pas de plus grand embellissement des traits, de la forme ou du

maintien, que le désir de répandre la joie et non la peine autour de nous. Il est bon d'offrir à un étranger un repas ou un logement pour la nuit. Il vaut mieux encore se montrer hospitalier pour ses bonnes intentions et pour ses pensées et encourager un compagnon. Nous devons être aussi courtois pour un homme que nous le sommes pour un tableau auquel nous désirons procurer l'avantage d'une bonne lumière (1). » Voilà qui est parfait ; et nul n'a justifié avec plus de profondeur ni loué avec plus de charme les bonnes manières. Nous reconnaissons l'hôte incomparable dont un de ses familiers nous dit qu'il avait, pour toute personne qui entrait, un regard d'espoir. Mais voici la contre-partie, et ne perce-t-il pas quelque égoïsme sous cette brillante boutade contre la mauvaise humeur? « Si vous avez dormi ou non, si vous avez mal à la tête, ou le rhumatisme, ou la lèpre, ou si vous êtes frappé de la foudre, je vous en conjure, au nom de tous les anges, tenez-vous tranquille et ne troublez pas par vos gémissemens la beauté du jour qui inspire à tous vos semblables de sereines et agréables pensées. Aimez le jour, Ne laissez pas le ciel en dehors de votre paysage. » Et quant à ceux qui, de quelque façon, nous gâteraient le monde, écoutons notre instinct de défense personnelle qui nous conseille de « laisser leur folie suivre son cours, sans y faire opposition ; — soyez vous-même et laissez-moi être moi-même. » C'est la formule de l'indifférence et de l'égoïsme.

Mais il s'agit moins ici de juger Emerson que de le comprendre ; et les excès mêmes d'une pensée nous en font mieux saisir le sens et l'opportunité. Cette religion de l'âme vint à son heure, quand l'Amérique avait besoin d'idéaliser son individualisme. Cette doctrine panthéiste s'opposa mieux que toute autre à l'émiettement infinitésimal qui tendait à faire de la jeune démocratie une poussière d'unités indépendantes. L'adoration d'une Loi supérieure à notre volonté et qui rend nos pénibles labeurs inutiles et stériles excellait à ramener la sérénité dans les âmes. Il faut se rappeler, pour comprendre cette théorie de la non-intervention, au premier abord assez déconcertante, quelle encombrante agitation de novateurs et de réformateurs bouleversa, de 1830 à 1840, la Nouvelle-Angleterre. L'antinomisme d'Emerson

(1) *The Conduct of Life, — Behaviour.*

aussi a une signification. Le monde américain, où le sens pratique est toujours en éveil, n'avait que trop de penchant à s'attacher aux œuvres. Nul besoin de lui enseigner la valeur de l'action, de l'effort, des entreprises. L'important, au contraire, était de l'amener à reconnaître le prix de l'amour et du sentiment intérieur. C'est sans doute l'optimisme d'Emerson qui serait le plus difficile à justifier. Il y faut voir une conséquence inéluctable de son système et aussi la tendance fondamentale de son esprit.

Telle qu'elle est, cette vue de l'univers manque peut-être parfois de précision ou de profondeur; mais il faut bien reconnaître son étonnante conformité avec les aspirations et les besoins d'une époque et d'un pays. D'autres pays et d'autres époques ont donné de plus grands penseurs; aucun ne fut, pour parler comme lui, plus *représentatif*. L'Amérique l'a exalté parce qu'elle se reconnaissait en lui et lui devait la conscience d'elle-même. Nous n'avons pas les mêmes raisons d'aimer des défauts qui ne sont pas les nôtres, ni de bénir une parole qui ne vient pas nous ouvrir un ciel de lumière. La pensée d'Emerson perd beaucoup de son prestige à passer l'Atlantique; mais si notre vieux monde, où depuis quelque vingt siècles il y a des têtes pensantes, ne se laisse point fasciner par des hardiesses qui ne vont pas toujours sans naïveté, est-ce une raison pour méconnaître ce qu'une œuvre eut de grand dans son milieu et la signification qu'elle garde encore, même sous un ciel beaucoup moins clément aux floraisons de l'individualisme et de la confiance en soi?

FIRMIN ROZ

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

L'HÉMATOZOAIRE DU PALUDISME

I

Ce que le vulgaire appelle « les Fièvres, » ou encore, en précisant davantage « les Fièvres des marais, » les médecins l'appellent « le Paludisme. » Le mot évoque, dans les souvenirs de chacun, le spectacle d'un malheureux en proie au frisson qui secoue ses membres et fait claquer ses dents, tandis qu'au tableau suivant, le feu de la fièvre brûlera son corps et, à la fin de la crise, l'inondera d'une abondante sueur. Cette scène, — et c'est là l'un de ses caractères les plus remarquables, — se reproduit périodiquement, avec une régularité surprenante, à la même heure tous les jours, ou tous les deux jours, ou tous les trois jours (fièvre quotidienne, tierce, quarte). Mais c'est là une image simplifiée et trop nette. En réalité, une telle fièvre, franchement intermittente, rigoureusement périodique, entrecoupée de rémissions presque complètes, ne représente que l'une des formes sous lesquelles se manifeste la maladie. Il y en a bien d'autres, que connaît le médecin expérimenté. Les accès, en effet, peuvent être réguliers : la fièvre peut être « continue; » elle peut être « rémittente; » elle peut être « larvée; » elle est quelquefois mortelle dès le premier ou le second accès (fièvre pernicieuse).

Le mot de paludisme enferme toutes ces variétés : il affirme

l'unité du mal sous la diversité de ses apparences. La fièvre n'en est que le symptôme dominant. Il peut manquer. Robert Koch, le célèbre bactériologiste allemand, qui a récemment étudié les foyers palustres de l'Afrique orientale et des Indes néerlandaises, a signalé la fréquence de ces « types latens. » Dans ces pays, un grand nombre d'enfans indigènes sont ainsi profondément atteints sans que la fièvre habituelle révèle le mal. Il en est de même en Corse, selon M. Laveran, et aussi en Italie. L'affection ne se trahit, chez ces enfans, que par ses conséquences chroniques, le grossissement de la rate, l'anémie profonde, l'altération du sang, et finalement la déchéance physiologique, qui les livre, sans résistance, à toutes les maladies intercurrentes. Ils grandissent peu, ne se développent que misérablement, et conservent pendant toute leur courte existence l'apparence d'avortons souffreteux. L'examen microscopique de leur sang éclaire le médecin sur les causes de leur triste situation : c'est le paludisme. On en retrouve, dans leur sang, l'agent parasitaire. — Chez l'adulte lui-même, lorsqu'il reste exposé à la répétition des mêmes accidens, le même état chronique s'établit bientôt avec des conséquences pareilles : l'anémie profonde, la tuméfaction du foie et surtout de la rate, la coloration noirâtre (mélanose) de ces organes par un pigment issu du sang et que l'on a appelé la *mélanine*. A l'autopsie, le même dépôt foncé s'observe dans les reins, le cœur et le cerveau.

Le paludisme peut donc être aigu ou chronique ; à marche rapide ou lente, bruyante ou silencieuse ; il peut emprunter beaucoup de déguisemens. Pour le démasquer, il y a plusieurs ressources. Elles sont offertes, entre autres, par l'examen des circonstances de lieu et par l'essai des médicamens. Si le cas se produit dans un foyer de paludisme, il y a déjà présomption : si les médications héroïques par la quinine et l'arsenic en ont raison, la présomption devient certitude. Le paludisme est, en général, justiciable de la quinine : d'où le nom de « fièvres à quinquina » qu'emploient encore quelques médecins. Mais, à défaut de tous ces signes, il y en a un qui est décisif : c'est la présence dans le sang de l'animalcule spécifique qui en est la cause et l'agent, l'hématozoaire du paludisme. On sait, en effet, depuis l'importante découverte de M. Laveran, en 1880, que le paludisme est une maladie infectieuse déterminée par la pullulation dans le sang de parasites spéciaux : les hématozoaires de

Laveran. Ces animalcules, formés d'une cellule unique, appartiennent à la classe des sporozoaires, à la sous-classe des coccidies. On en admet trois espèces ou variétés.

Il est fâcheux que les naturalistes, qui s'entendent parfaitement aujourd'hui sur la nature et l'évolution de ces microzoaires, ne s'accordent pas mieux sur leurs noms. Celui auquel est due la fièvre quarte est le *Plasmodium malariæ*, ainsi baptisé par M. Laveran en 1881 : dix ans plus tard, en 1891, MM. Grassi et Feletti, dans leur classification des parasites du sang, l'ont appelé *Hæmamœba*. Le parasite de la fièvre tierce est le *Plasmodium vivax* ou *Hæmamœba vivax*, que quelques auteurs cependant se refusent à distinguer du précédent. Enfin, l'agent pathogène des fièvres irrégulières ou estivo-automnales est le *Laverania malariæ* (1). C'est cette origine parasitaire qui fournit, sans incertitude, la véritable définition de la maladie. Le paludisme est l'affection causée par la pénétration et le développement dans le sang de l'homme de l'une ou l'autre des trois espèces ou variétés précédentes.

L'homme est-il seul à posséder ce fâcheux privilège ? Nullement. Un grand nombre d'animaux, parmi les vertébrés, sont soumis à la même misère. Comme il y a un paludisme pour l'homme, il y en a un aussi pour les oiseaux, les reptiles et les batraciens. En particulier, les oiseaux qui vivent dans les terrains marécageux prennent parfaitement « les fièvres. » Leur sang héberge des parasites, des hématozoaires. Ce ne sont pas absolument les mêmes que ceux de l'homme ; mais ils en diffèrent fort peu : leurs formes, leur évolution, toutes les particularités de leur histoire naturelle sont très analogues. Elles le sont au point que leur étude a servi à éclairer l'histoire de l'hématozoaire de l'homme, et à en combler les lacunes. Plusieurs des traits attribués au parasite humain n'ont pu être observés directement sur lui : ils ont été inférés de ce que l'on sait du parasite aviaire. Il en a été ainsi, en particulier, pour la très importante question du rôle des moustiques. Les célèbres expériences de Ronald Ross, qui ont établi l'intervention de ces insectes dans la propagation du paludisme, ont été exécutées en 1898 et 1899 sur les moineaux de Calcutta, victimes, comme

(1) M. Laveran (*Rapport au XIIIe Congrès international de Médecine*, 1900) n'admet qu'une seule espèce, l'*Hæmamœba malariæ*, présentant deux variétés : *parva, magna*.

l'homme même, des piqûres du cousin ordinaire (*Culex pipiens*).

La connaissance des hématozoaires des oiseaux est due au naturaliste russe Danilewsky. Dès l'année 1885, il décrivit les parasites du sang de la pie, du geai et du hibou. Quelques années plus tard, Grassi et Feletti observaient, en Sicile, ceux des pigeons et des moineaux. On les a signalés, depuis, chez un très grand nombre d'espèces, l'alouette, le pinson, le verdier, le faucon, la buse, la corneille et le corbeau. L'observation de ces derniers a fourni des documens précieux pour l'histoire du parasite humain. C'est sur le corbeau d'Amérique que Mac Callum, en 1897, a observé le rôle d'élément mâle (microgamète) joué par l'hématozoaire, qui prend, alors, l'aspect d'un filament délié ou flagelle. De même, parmi les autres formes que revêt, au cours de son évolution, l'hématozoaire du paludisme, celle d'une sphère granuleuse à noyau clair caractérise le parasite femelle (macrogamète); et c'est sur le pigeon du Sénégal que M. Marchoux, en 1899, a observé le fait décisif de la fécondation de cet élément femelle par le flagelle mâle. Les phases de l'évolution du parasite, qui eussent échappé chez l'homme, ont été, ainsi, commodément observées chez l'oiseau.

Chez les vertébrés à sang froid, on trouve aussi, occasionnellement, des hématozoaires. Ils sont encore, par leur organisation générale, comparables à ceux de l'homme. Nous n'entendons point dire par là que la grenouille ou la tortue, à vivre dans leurs marécages, y prennent la fièvre tierce ou la fièvre quarte. Non; chaque espèce a sa manière d'être malade, sa façon de réagir contre le parasite et d'en souffrir. Nous en savons peu de chose; au-dessous des espèces domestiques, nous sommes très ignorans de la pathologie animale. La médecine humaine n'est donc pas intéressée, au moins directement, à ces études de parasitologie comparée. La zoologie l'est, au contraire, à un haut degré. Aussi sont-ce des naturalistes qui ont exploré ce champ, où aucune récolte n'est regardée comme trop humble. Les divers hématozoaires de la grenouille ont été examinés attentivement par des observateurs éminens, comme Gaule, en 1880, et Ray-Lankester, en 1882, et ultérieurement par Kruse, Danilewsky, A. Labbé, Metchnikoff et Gabritshewsky. Il n'y a pas d'intérêt à rappeler ici le résultat de ces observations, non plus que tout ce qui a été fait, dans le même ordre d'idées, chez les tortues, les lézards et les serpens.

Le problème s'est posé de savoir si l'analogie du parasite entraîne l'analogie de l'affection parasitaire ; si, en d'autres termes, le paludisme de l'homme se retrouve, identique à lui-même, chez quelque autre espèce animale ; ou encore si l'homme et la bête peuvent contracter dans les mêmes circonstances la même maladie. Un vétérinaire, M. Dupuy, a répondu affirmativement. Il a soutenu, il y a quelques années, que les chevaux algériens, transportés dans la Sénégambie, en contrée palustre, y prenaient les fièvres, tout aussi bien que leurs cavaliers. Un de ses collègues, M. Pierre, prétend avoir trouvé, dans le sang des chevaux et des mulets décimés, au Soudan, par une grave épidémie, des formes parasitaires semblables à celles de l'homme atteint de la fièvre palustre.

On peut douter, cependant, que la même affection, causée par le même agent et manifestée par les mêmes symptômes, se retrouve ainsi à des degrés de l'échelle animale aussi distans que l'homme l'est du cheval. On a cherché ce qui se passait à des degrés intermédiaires. Chez les Cheiroptères, déjà plus proches de l'homme, par suite de leur voisinage avec les singes, un observateur italien, Dionisi, a décrit, en 1899, des parasites du globule sanguin, très analogues à l'hématozoaire de Laveran. Enfin, chez les singes eux-mêmes, dans l'Est africain, un observateur allemand, Kossel, signalait, bientôt après, les parasites véritables du paludisme.

En résumé, les naturalistes ont constitué, en peu d'années, une riche documentation pour l'histoire de cet organisme rudimentaire, l'hématozoaire du paludisme, simple cellule différenciée qui vit en parasite, pendant une partie ou pendant la totalité de son existence, dans une autre cellule de son hôte, le globule rouge du sang.

II

Ce n'est pas assez de dire que l'hématozoaire du paludisme vit dans le sang : il y vit exclusivement. Il se confine dans les vaisseaux sanguins ; il n'en sort jamais : on ne le rencontre, chez l'homme, dans aucun autre tissu, dans aucun organe. Il y a plus : il vit dans une partie spéciale du sang, dans le globule rouge ou hématie. Il s'y introduit, s'y installe, y grandit aux dépens de son hôte, qu'il remplit et distend, et dont il dévore

la substance. Il la digère, de la même manière que ferait l'estomac d'un animal supérieur; c'est-à-dire qu'il réduit la matière rouge, l'hémoglobine, à l'état d'un dépôt noir d'hématine difficilement assimilable, tandis qu'il absorbe le reste du globule. C'est cette matière noire, improprement appelée *mélanine*, dérivée de la substance rouge ferrugineuse du sang, qui devient l'un des signes accusateurs du paludisme. L'hématozoaire traîne avec lui, pendant quelque temps, ce pigment, signe accusateur de ses déprédations et reliquat de sa digestion; puis il le rejette, au moment où il procède aux actes préparatoires de sa reproduction. Ces débris pigmentaires sont recueillis par les globules blancs, par les cellules endothéliales de la paroi des vaisseaux, et c'est ainsi que les organes richement vascularisés, le foie, la rate, le rein, le cerveau lui-même, prennent cette coloration noirâtre ou terreuse qui, à l'autopsie, est le signe révélateur et le trait signalétique qui atteste la maladie palustre. Les anciennes écoles de médecine connaissaient cette coloration brun noirâtre que peuvent prendre, en certaines circonstances, le foie et la rate, et l'attribuaient, pour le premier de ces organes, à la « bile noire » de Galien ou « atrabile. » Mais ce fut seulement au XVIIIe siècle qu'un médecin célèbre, Lancisi, aperçut nettement la relation de cause à effet entre ce noircissement des organes et la fièvre paludéenne.

Tout globule rouge parasité est condamné à une destruction plus ou moins rapide; et c'est par là que s'explique l'une des conséquences fatales de l'infection palustre, l'anémie. Cette anémie est plus ou moins profonde suivant le nombre des globules atteints. Dans les cas graves, il y a un globule attaqué pour cent globules sains, c'est-à-dire un hématozoaire pour cent hématies. La proportion peut s'élever, dans les cas extrêmes, à un pour dix ou même à un pour trois. L'anémie est alors mortelle. L'invasion de l'élément sanguin par le parasite provoque les phénomènes immédiats de l'accès fébrile. Il y a vraisemblablement ici, — comme dans tous les conflits de ce genre, — la production de quelque substance toxique par le parasite qui attaque ou par l'hématie qui se défend, et c'est ce poison répandu dans les veines qui agit sur le système nerveux et provoque le frisson et les autres symptômes.

Il reste à rendre compte du caractère périodique et explosif de ces accès. L'explication a été fournie par un savant italien,

bien connu pour ses belles recherches d'anatomie microscopique, M. Golgi. Il comprit, dès les premiers momens où la nature animale de l'agent morbide fut mise hors de doute, c'est-à-dire vers 1885, que ces redoublemens réguliers des symptômes, dans la fièvre intermittente, étaient liés à la périodicité de la pullulation du parasite. L'expérience a montré la justesse de cette vue. La propagation de l'hématozoaire dans le sang se fait par poussées successives qui correspondent aux poussées fébriles.

Sans rien connaître des caractères particuliers de l'hématozoaire du paludisme, le seul fait qu'il vit uniquement et exclusivement dans le sang et qu'il s'y multiplie, rend possible et vraisemblable la communication de la maladie de l'homme à l'homme, par transfusion. L'épreuve a été faite. Si l'on transfuse à un sujet sain le sang d'un paludique, on lui communique du même coup la fièvre intermittente. Mais il faut, pour cela, introduire une quantité de sang assez considérable. Les oiseaux se prêtent plus convenablement à une expérience de ce genre. Le résultat en a été le même. L'hématozoaire, introduit dans les veines de cette manière insolite, ne s'y multiplie que si la quantité de sang introduite est suffisante. Il ne s'inocule point par simple piqûre, comme il arrive quelquefois pour les maladies bactériennes, — bien que, même pour celles-ci, le succès de l'inoculation tienne le plus souvent à la quantité injectée.

Il résulte de là une conséquence dont on verra tout à l'heure l'application. S'il ne suffit pas, en effet, au médecin ou à l'expérimentateur, de piquer un sujet sain avec une aiguille trempée dans le sang d'un paludique pour inoculer au premier la maladie du second, la chose ne sera pas plus facile à un moustique. Ce n'est point pour avoir piqué successivement un fébricitant et un homme indemne, c'est-à-dire transporté une très minime quantité de sang parasite du premier individu au second, que l'insecte pourra contaminer ce dernier. Le moustique est bien l'agent de l'inoculation ; mais il n'est pas un simple agent de transport : il ne rend pas l'hématozoaire dans l'état même où il l'a emprunté. Il lui fait subir une sorte d'élaboration qui, pour ainsi parler, en augmente la virulence et le rend capable de contaminer un organisme sain, même lorsqu'il est employé à petite dose. C'est ce que l'on verra dans un instant.

L'inoculation du sang paludique, même lorsqu'elle a été pratiquée à forte dose, de l'homme au bœuf ou au cheval, n'a jamais

réussi à infecter ces animaux. Il en faut conclure que les hématozoaires de ceux-ci, pour aussi voisins de celui de l'homme qu'on veuille les supposer, en sont néanmoins spécifiquement distincts. Et cette observation est corroborée par celle que nous offre le spectacle de la Campagne romaine où les chevaux et les bœufs paissent en liberté en des lieux où l'homme ne saurait se risquer la nuit sans être certain d'y contracter les fièvres.

Il serait vain de prétendre résumer ici, en quelques pages, toute l'histoire du paludisme et de son parasite. Nous en choisirons seulement quelques traits, à raison de leur intérêt doctrinal ou de leur intérêt pratique : la découverte de l'hématozoaire, son histoire naturelle ; et nous dirons, enfin, quelques mots sur le rôle des moustiques dans la propagation du paludisme.

III

Le paludisme constitue, par son extension à la surface du globe et par la permanence de son action dans les contrées où il s'est établi, la plus redoutable des maladies qui s'opposent aux progrès de la colonisation. En Europe même, il met en interdit de vastes régions et il décime les populations qui ne fuient pas devant lui. C'est une véritable calamité, dont on ne saurait exagérer les conséquences. En ce qui concerne l'Italie, M. Bertaux (1) a montré, ici même, l'incalculable série des répercussions que la malaria a exercées sur la condition physique, et par elle sur l'état matériel, économique, social et politique de tout un peuple. En 1880, une commission parlementaire italienne constatait que le fléau était en voie d'aggravation, que le tiers du pays, en étendue, en était la proie, et qu'un dixième du contingent militaire en était la victime. Le régime des *latifundia*, de la grande propriété absentéiste, qui fait du laboureur italien un ouvrier nomade ne résidant point sur la terre qu'il cultive ; l'émigration, par laquelle il se soustrait au péril qui menace sa vie, sont des maux accessoires où la malaria intervient comme facteur. Lorsque la vie nationale, comme c'est le cas dans le reste de l'Europe, n'est pas affectée par ce cruel fléau, c'est la politique coloniale qui doit compter avec lui. Il en coûte cher de négliger cet adversaire redoutable. Dans l'expédition de Ma-

(1) *La Malaria en Italie*, *Revue* du 15 août 1900.

dagascar, nous lui avons dû la perte du tiers de nos troupes, enlevé par les fièvres ou la dysenterie.

A cette nocivité meurtrière du paludisme, on peut mesurer l'espoir et l'intérêt qu'ont fait naître les découvertes de la science, laissant entrevoir la possibilité de dompter le fléau. L'une de ces découvertes, déjà vieille de vingt ans, a fait connaître la véritable nature de l'agent infectieux, c'est-à-dire l'hématozoaire : l'autre, toute récente, a révélé dans un genre particulier de moustiques, les *Anophèles*, les intermédiaires qui inoculent le germe à l'homme.

C'est le 23 novembre 1880 que M. Laveran, médecin militaire à Constantine, signalait à l'Académie de médecine, dans une note préliminaire, l'existence des véritables parasites de la fièvre palustre. La nouvelle fut accueillie avec quelque froideur. Elle contrariait une théorie récente et qui avait la vogue, la théorie bactérienne de Klebs et Tommasi-Crudeli. Ces savans avaient signalé, l'année précédente, un micro-organisme, le *bacillus malariæ*, qu'ils croyaient être le germe du paludisme. C'était le moment des découvertes pastoriennes les plus retentissantes. Les microbes, les bactéries, apparaissaient comme les agens universels des maladies. Or, les organismes annoncés par M. Laveran n'étaient pas des bactéries. Lui-même ne savait pas bien ce qu'ils étaient au juste. A peine si nous commençons à le savoir aujourd'hui. Sept ans plus tard, Metchnikoff, avec l'instinct divinateur qu'on lui connaît, entrevit que ce pourraient bien être des animaux de la classe des sporozoaires, et de l'ordre des coccidies (1). Les travaux ultérieurs ont justifié cette vue.

Il fallait, pour soumettre à l'épreuve ce rapprochement, mieux connaître les deux termes de la comparaison. Les zoologistes se mirent à l'œuvre; ils découvrirent les formes multiples et l'évolution compliquée et dimorphique des coccidies véritables. R. Pfeiffer en 1892, Simond, Schaudinn et Siedlecki de 1897 à 1899, Vasielevsky et Léger en 1898, Laveran lui-même, ont contribué à fixer nos connaissances sur l'histoire naturelle de ces protozoaires.

D'autre part, et parallèlement à cette marche des études sporozoologiques, les parasitologistes apprenaient à interpréter les formes diverses et l'évolution, également compliquée, de

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er novembre 1901, notre étude sur *les Sporozoaires*.

l'hématozoaire du paludisme. Danilewsky, en 1886, faisait connaître les hématozoaires des oiseaux, plus faciles à observer. Grassi et Feletti, en 1890, en colorant le noyau de l'hématozoaire, rendirent celui-ci comparable à un sporozoaire. Manson, Bignami et Bastianelli, en 1898, R. Koch, en 1899; Sakharoff, et, enfin, Mac Callum, dans le même temps, ont fait connaître la structure de l'une des formes les plus embarrassantes de ces parasites, la forme de flagelles, qu'ils ont identifiée aux élémens mâles ou microgamètes des coccidies. Grassi, Dionisi, Metchnikoff, Mesnil, ont interprété une troisième forme de l'hématozoaire: la forme en croissant, qui a été identifiée à un kyste sexué. Enfin, R. Ross, P. et Th. Manson, Grassi, Bignami, Bastianelli, et R. Koch, ont fait connaître la phase de l'existence de l'hématozoaire qui s'écoule dans l'organisme du moustique. Et, de tout cet ensemble de travaux, est résultée la connaissance de l'évolution de l'hématozoaire. Cet animalcule présente des métamorphoses et des migrations. Il passe du moustique à l'homme et revient de l'homme au moustique, directement, sans jamais se trouver à l'état de liberté dans le milieu extérieur. Contrairement aux anciennes théories du paludisme, que l'on croyait si bien fondées, le germe de l'infection ne se rencontre donc jamais, ni dans le sol, ni dans l'air, ni dans les eaux. L'hématozoaire présente deux générations successives, l'une, agame, qui s'écoule dans les globules rouges du sang de l'homme, l'autre, sexuée, qui s'accomplit dans le tube digestif et les annexes du moustique *Anopheles*.

En confrontant les formes et l'évolution de l'hématozoaire à celles de la coccidie, on trouve une superposition presque parfaite, et l'on peut ainsi établir la véritable nature du parasite paludique et sa place dans la classification. Cette place est à côté des coccidies. Il n'en diffère qu'en ce que l'hématozoaire a besoin de deux hôtes, pour achever son cycle évolutif, tandis que le sporozoaire n'habite qu'un seul : le second est remplacé, pour lui, par le milieu extérieur. Ces légères différences autorisent à former un groupe spécial pour le parasite paludique et ses congénères, l'ordre des hæmosporidies, qui fait pendant aux ordres des coccidies et des grégarines. A eux trois, ils constituent le groupement le plus important de la classe des sporozoaires.

Tous ces détails, on les ignorait, et peut-être ne pouvait-on pas même les prévoir, au moment où M. Laveran publiait ses premières observations. Il avait trouvé dans les globules du

sang des fébricitans quatre sortes d'organismes parasites : des corps sphériques, des corps flagellés, des corps en croissant, des corps en rosace. Ces formes restaient énigmatiques ; de plus, elles étaient, avant qu'une technique convenable eût été créée, difficiles à voir. On conçoit donc que leur description ait été accueillie avec défiance. Des contradicteurs voulurent identifier ces figures à celles, très diverses, que prennent les globules eux-mêmes lorsqu'ils sont exposés à diverses altérations. M. Laveran, avec l'assurance que donnent des observations bien faites, maintint ses descriptions. Il réfuta successivement les objections élevées contre leur réalité, et finit par convaincre ses premiers adversaires eux-mêmes, Marchiafava, Celli, et les partisans de la doctrine bactérienne.

Le parasite du paladisme appartient donc bien, sans conteste, au monde animal : ce n'est pas un organisme ambigu, placé à la limite des deux règnes, et plus près des végétaux, ainsi que les microbes bactériens. Il a ramené l'attention des médecins et des vétérinaires sur ce groupe des sporozoaires dont la connaissance semble promettre des lumières nouvelles à la pathologie humaine et comparée.

IV

L'attaque de paludisme commence avec le cycle évolutif de l'hématozoaire, au moment où l'homme est piqué par une espèce de moustique, commune dans nos pays, l'*Anopheles*, que le vulgaire ne distingue pas des cousins ordinaires ou *culex*. Si l'anophèle est indemne, la piqûre reste sans conséquence, ou du moins sans autre conséquence que la cuisson et l'enflure bien connues. Mais, si le moustique est infecté par l'hématozoaire, il coule dans la blessure, avec sa salive empoisonnée, quelque exemplaire du parasite.

A ce moment de son inoculation, celui-ci est à l'état de petite cellule allongée, en forme de navette, flexible (sporozoïte). Nous supposerons qu'il s'agisse ici de celle des trois variétés ou espèces d'hématozoaires qui est appelée *Plasmodium malariæ* et qui est l'agent infectieux de la fièvre quarte. Les sporozoïtes, introduits dans une petite veine de la peau, se dispersent dans le sang, se fixent aux globules rouges, les transpercent et s'établissent à leur intérieur. Il peut arriver qu'ils y restent à l'état

latent, qu'ils y sommeillent, pour ainsi dire, pendant un temps indéfini, pour se réveiller plus tard et poursuivre leur évolution avec toutes les conséquences qu'elle entraîne. — Mais ce n'est pas le cas ordinaire : en règle générale, l'évolution se poursuit sans retard. Le parasite se ramasse, en une petite masse sphérique, d'environ 3 millièmes de millimètre de diamètre, qui se comporte comme une amibe, se déformant, poussant des prolongemens. Cet organisme grandit; et, quand il a atteint toute sa taille, il perd sa mobilité et se charge de pigment noirâtre provenant de la digestion de l'hémoglobine ou matière rouge de son hôte globulaire. Cette évolution a duré soixante-douze heures.

A ce moment, qui marque pour lui le summum du développement, l'hématozoaire (*corps sphérique* de Laveran) se segmente ; il se partage en un certain nombre de tranches, dix, par exemple. Ce melon minuscule offre, en projection, la forme d'une rosace ou d'une marguerite. Chaque tranche se contracte, se sépare des autres et forme un nouvel organisme indépendant, qui va servir à la dissémination de l'espèce. On lui donne des noms divers : *mérozoïte*, *schizonte;* — et l'opération de la division, elle-même, est appelée *schizogonie*. Mais il n'importe. Le globule qui servait d'hôte, et qui est réduit à une simple coque, éclate ; les dix organismes nouveaux, les dix mérozoïtes, spores mises en liberté, se répandent dans le sang. Chacun, incapable de subsister dans le liquide sanguin, s'empresse de s'attacher à un globule rouge, comme le sporozoïte même dont il est issu, — et le même cycle recommence. Il y a donc une nouvelle multiplication toutes les soixante-douze heures. C'est le groupe tout entier qui évolue simultanément et qui, tous les trois jours, décuple de nombre brusquement, par une pullulation rapide. Un accès fébrile répond à chacune de ces poussées reproductrices ; d'où le type de la fièvre quarte régulière. — Si, le lendemain ou le surlendemain de la première piqûre, l'homme est piqué à nouveau par un autre anophèle infecté, il y aura un deuxième groupe d'hématozoaire qui évoluera à un jour d'intervalle du premier. La fièvre aura le type double quarte : il y aura deux jours de fièvre, séparés par un jour sans fièvre. Une troisième piqûre et un troisième groupe donneront naissance au type de la triple quarte ou quotidienne.

Si le parasite appartient au type ou à la variété *Plasmodium vivax*, il produira de même le type de la fièvre tierce ou double

tierce, c'est-à-dire quotidienne. Et enfin, s'il s'agit du *Laverania malariæ*, la fièvre sera irrégulière. Ajoutons que des anophèles différemment infectés pourront inoculer des groupes différens dont les types fébriles se superposeront d'une manière complexe.

La même série de phénomènes se reproduira plus ou moins longtemps, mais non indéfiniment. Une loi générale de la physiologie veut que la génération agame, en particulier la sporulation schizogonique que nous venons de décrire, n'ait qu'un temps. Elle ne suffit pas à assurer la perpétuité de l'espèce; sa vertu s'épuise. Des individus sexués doivent apparaître à un certain moment du cycle évolutif, se conjuguer et créer par leur union une nouvelle forme rajeunie. C'est ce qui arrive ici. Au lieu des spores ordinaires, on voit se montrer, à un moment donné, des formes modifiées, mâle (microgamète) et femelle (macrogamète). Elles attendent, dans le sang de l'homme guérissant de sa fièvre palustre, qu'un nouveau moustique, en piquant sa victime humaine, s'inocule lui-même ces formes sexuées. Si la conjoncture ne se produit point, ces formes d'attente se détruiront dans le sang de l'homme : elles se sont perdues. Si elle se produit, les formes sexuées se conjoindront, et de leur union naîtra, dans l'organisme du moustique, la forme d'hématozoaire que nous avons appelée sporozoïte et qui sera capable d'inoculer de nouveau, à l'homme, l'infection palustre. Ainsi se fermera le cycle évolutif de l'espèce (1).

V

Il y a peu d'affections qui aient reçu autant de noms divers que le paludisme. Un seul conviendrait; ce serait celui d'*hémosporidiose*, proposé par M. Neveu-Lemaire, parce qu'il est tiré du caractère fondamental, la présence de l'hématozoaire. Mais il existe déjà trop de noms, pour qu'on soit disposé à en adopter un de plus. Tous d'ailleurs sont impropres; ils donnent de l'objet

(1) Ce rôle des moustiques dans l'évolution du parasite paludique exigerait quelques éclaircissemens supplémentaires que nous ne pourrions donner qu'en parlant d'affections différentes, telles que la filariose, dont l'histoire a précisément servi à deviner celle du paludisme. — Il y aurait aussi à faire ressortir les conséquences pratiques de ces notions pour la prophylaxie de l'infection palustre. La place manquerait ici. Nous pourrons examiner toutes ces questions, dans une étude sur le rôle des moustiques dans la pathologie de l'homme et des animaux.

une idée incomplète ou fausse. On dit « fièvre intermittente, » mais celle-ci n'est qu'un symptôme, qui peut manquer, ou se retrouver dans d'autres maladies; « fièvres à quinquina » indique l'efficacité d'un médicament qui est quelquefois, quoique rarement, mis en défaut ou qui a des succédanés, comme l'arsenic. D'autres fois, la dénomination est tirée de l'origine faussement attribuée au mal : celle de « fièvre tellurique » implique l'idée que le germe résiderait dans le sol humide; celle de *malaria*, ou fièvre malarique, usitée dans toute l'Italie, correspond à la croyance qu'il existe dans l'air et qu'il est transporté par les vents.

Le nom de paludisme, lui-même, n'est pas sans défaut : il semble lier l'existence de la maladie à celle des marais, des eaux stagnantes et des marécages : il en est de même pour les mots de fièvre paludéenne, fièvre palustre, fièvre des marais, fièvre maremmatique. Mais cette idée même n'est pas tout à fait exacte. Tommasi-Crudeli, au congrès médical de Copenhague, en 1884, l'a abondamment réfutée. Il a signalé bien des foyers, situés loin de tout marécage, sur des plateaux relativement élevés ou sur le versant des collines. On en comprend maintenant la raison. Les moustiques qui inoculent le mal à l'homme n'ont pas besoin de vastes étendues d'eau stagnante; ils s'accommodent parfaitement de simples flaques sans profondeur. Ils prospèrent dans toutes les dépressions alternativement inondées et desséchées, parce que leurs larves y sont à l'abri des animaux carnassiers qui abondent toujours dans les collections aquatiques permanentes et profondes. L'eau qui croupit à ciel ouvert, dans les fossés, les ornières, les bassins de jardin, les tonneaux d'arrosage, les caniveaux engorgés, les gargouilles sans écoulement, leur fournit un milieu parfaitement approprié.

Le paludisme peut s'établir, pour cette raison, autour des habitations mal tenues où la décharge et l'écoulement des eaux ne sont plus assurées. Un sol humide, des flaques superficielles, lui valent mieux que de grands lacs. On conçoit que ces conditions soient réalisées, dans des climats relativement secs, en des localités où, par suite des travaux de l'homme ou des conditions géologiques, la surface du sol est peu perméable. Un bon observateur, Dood, qui a habité en Asie Mineure, sur le grand plateau qui sépare la Méditerranée de la Mer-Noire, nous en fournit un bon exemple: « L'altitude de Césarée, dit-il, est de

3500 pieds au-dessus du niveau de la mer; ma résidence se trouve sur des collines qui dominent encore la plaine, d'une hauteur de 500 pieds. Il y a dix ans, en 1888, cette contrée passait pour être complètement indemne; aujourd'hui, le paludisme y est extrêmement répandu. La région est sablonneuse; le roc est à peine recouvert d'un peu de terre, quand il n'est pas à nu. » De même, dans le sud de l'Italie et en Sardaigne, la malaria, au lieu de rester confinée aux lagunes et aux vallées, s'élève sur les collines et les plateaux. Sous le bénéfice de ces réserves, il est permis de dire que les contrées marécageuses fournissent les conditions les plus favorables au développement de la maladie. Elle règne surtout le long des côtes et sur les rives des fleuves.

Si l'on étudie la répartition de l'endémie palustre à la surface du globe, on constate qu'elle y est distribuée en foyers distincts. L'étendue de ces foyers est très variable; dans les pays chauds, elle peut être immense. Elle se dilate, d'ailleurs, ou se restreint suivant des circonstances créées par la nature ou par l'intervention de l'homme. Nous avons dit que le paludisme aimait les habitations mal tenues ou ruinées; il n'aime pas moins les cultures abandonnées et les pays dévastés par la guerre. Au siècle d'Auguste, la Campagne romaine était riche et peuplée; les guerres et les invasions ont ruiné les travaux d'art, éventré les digues et les aqueducs, coupé les arbres dont les racines drainaient le sol; elles ont fait, des alentours de Rome, une immense prairie où paît un nombreux bétail, mais interdite à l'homme, qui ne peut impunément l'occuper ni la cultiver.

Les exemples abondent de cette marche envahissante de l'endémie palustre dans les circonstances et dans les temps de ruine et de misère, — et, au contraire, de son recul constant, devant les progrès de la civilisation et de la richesse, qui entraînent ceux de l'hygiène publique.

Les fièvres palustres étaient fréquentes, à Londres, au XVIIe siècle, au temps de Willis et de Sydenham : elles étaient très graves et très répandues en Hollande ; elles n'étaient pas rares à Paris. Elles ont disparu à peu près complètement.

La Sologne, plaine onduleuse à sol argileux imperméable, s'étendant entre la Loire et le Cher, avait été salubre et prospère pendant longtemps. Elle fut ruinée par les guerres de religion au XVIe et au XVIIe siècle. La culture fut abandonnée. Le pays se couvrit d'étangs. Il y a cent ans, on en comptait 12 000, sur

une étendue de 500 000 hectares. La population était misérable et décimée par le paludisme. En 1852, on a entrepris l'assèchement de cette contrée malsaine, et, en peu d'années, la situation a été complètement modifiée.

Un autre exemple est celui de la Corse. La Corse est divisée en deux parties inégales par un massif montagneux qui court du nord-est au sud-ouest. Aux temps de l'Empire romain, les deux versans étaient également salubres. La ville d'Aleria s'élevait dans la plaine orientale, au milieu d'une contrée cultivée et peuplée; son port, situé sur le lac de Diana, était fréquenté. Aujourd'hui, Aleria ne présente plus que des ruines : la région fertile qui l'entoure n'offre plus, à la vue, qu'un petit nombre de champs en culture; le reste n'est que marais, terres en friche et maquis. Les habitans sont obligés, dès qu'arrivent les chaleurs de l'été, de faire hâtivement leurs récoltes et de se réfugier dans la montagne. C'est le paludisme qui a amené cette déchéance. On a laissé peu à peu s'envaser l'embouchure des rivières : les eaux retenues ont formé des marécages. Les moustiques malfaisans, du genre *Anopheles*, s'y sont multipliés. Ils se sont infectés en piquant quelque étranger atteint de paludisme et, à leur tour, ils ont communiqué la fièvre palustre aux populations jusque-là indemnes. Toute une région, dont le sol est fertile et le climat merveilleux, est ainsi transformée en désert. Le mal a atteint de telles proportions que les pouvoirs publics semblent enfin décidés à sortir de leur longue indifférence. Le moment est opportun. Les découvertes nouvelles relatives au rôle des moustiques et à l'évolution de l'hématozoaire montrent que l'on n'est pas en présence de forces naturelles irrésistibles et d'une fatalité inéluctable. L'assainissement de la côte orientale de la Corse n'est pas au-dessus des forces et des ressources dont on peut disposer. Dans un rapport lu à l'Académie de médecine le 24 décembre dernier, M. Laveran a tracé le programme de la lutte méthodique qui doit conduire au succès (1).

Dans les Dombes, la situation est inverse. Ici, c'est une région assainie que l'on prétend remettre en étangs et marais. Les

(1) Au mois de mai 1900, l'Académie de médecine a nommé une commission du paludisme, composée de MM. R. Blanchard, Kelsch, Laveran, Railliet et Vallin. M. R. Blanchard a rédigé, au nom de cette commission, une instruction adressée aux médecins, aux naturalistes et aux voyageurs, qui est l'exposé le plus clair, le plus savant et le plus intéressant qu'on puisse lire de l'état actuel de la question du paludisme.

habitans de cette grande plaine avaient trouvé avantageux de noyer et d'assécher alternativement les parties basses de leurs terres. Inondées, elles devenaient des étangs à poisson, dont l'exploitation était autrement avantageuse que l'ancienne jachère. Après deux ans, on les vidait et on les ensemençait à nouveau. Cette succession de périodes d'inondation et d'assèchement réalise les meilleures conditions pour le développement du paludisme. Et, en effet, le résultat de ces pratiques fut de créer là un foyer de fièvres palustres extrêmement redoutable. Un renseignement emprunté à Rollet et cité par Laveran peut en donner une idée : de 1802 à 1842, la moyenne de la vie humaine, dans la plaine des Dombes, ne dépassait pas vingt-quatre ans. Cette situation a été considérablement améliorée : on a percé des puits, creusé des canaux, vidé les étangs insalubres, et plus de 100 000 hectares ont été définitivement rendus à la culture. On veut aujourd'hui revenir en partie à l'ancien état de choses et l'on prétend s'appuyer sur les progrès de la science pour établir que la tentative est sans danger. A la vérité, on peut imaginer des étangs et des marais qui seraient parfaitement salubres. Il suffirait de ne laisser subsister aucun fébricitant dans leur voisinage. Si l'on écartait tout paludique ou si on le guérissait immédiatement, aucun moustique ne serait infecté et ne pourrait à son tour transmettre l'infection palustre. Il ne serait plus capable que du méfait banal qui, d'ailleurs, le rend insupportable. Sans doute, tous les marais ne sont pas insalubres, même dans les pays tropicaux. En Océanie, le paludisme est à peu près inconnu. Il en est de même en Nouvelle-Calédonie, malgré l'existence de nombreux marécages. Aux environs de Nouméa, située près d'un marais saumâtre, les forçats ont défriché un sol vierge sans contracter les fièvres. Peut-être les moustiques anophèles font-ils défaut dans ces diverses contrées. Il n'en est pas de même dans les Dombes ; on ne sait que trop que les conditions du paludisme y sont réalisées et que les anophèles n'y manquent point. La sécurité n'y serait donc assurée que dans le cas où aucun paludique d'importation étrangère ne viendrait jamais s'offrir à leurs morsures. On voit assez combien cette sécurité serait fragile.

A. Dastre.

LE
DROIT D'ENTRÉE DANS LES MUSÉES

L'entrée des Musées nationaux, des Musées départementaux et des Musées municipaux en France, est gratuite depuis le décret de la Convention Nationale, du 23 juillet 1793, qui ouvrit à la foule les portes du Louvre. On n'a jamais touché à ce principe de gratuité, mais on l'a tenté, d'ailleurs vainement, à plusieurs reprises. Chaque fois, des raisons d'ordre sentimental surtout ont empêché d'aboutir une réforme qui se présente cependant sous le patronage de fort bons esprits.

La question que les nécessités budgétaires font se poser une fois de plus est celle-ci : convient-il que l'accès des musées de France demeure entièrement libre ? Convient-il, au contraire, qu'une taxe soit perçue, au moins à de certains jours?

Un musée étant un lieu d'exposition et d'étude, dans quelle mesure l'État ou les municipalités peuvent-ils en tirer parti, en vue d'enrichir progressivement leurs collections, dans l'intérêt même de ceux qui sont appelés à se servir le plus souvent des élémens de travail ou simplement de satisfaction intime qu'offre tout musée ?

Ne nous occupons, pour l'instant, que des Musées nationaux français, qui sont au nombre de quatre : Le Musée national du Louvre, ouvert le 23 juillet 1793; le Musée national du Luxembourg (18 janvier 1802); le Musée national de Versailles (10 juin 1837); le Musée national de Saint-Germain (8 mai 1867).

Les Palais de Trianon dépendent du Château de Versailles, les Palais de Compiègne et de Fontainebleau sont rattachés au Musée du

Louvre, de même que les tableaux, sculptures et objets d'art placés dans les palais ou localités appartenant à l'État.

Les autres musées d'État qu'on ne comprend pas sous la rubrique de Musées nationaux sont : le Musée des Thermes ou de l'hôtel de Cluny ; le Musée de sculpture comparée, le Musée des moulages, le Musée khmer, le Musée ethnographique, ces quatre derniers installés dans le Palais du Trocadéro, le Musée de l'École des Beaux-Arts, le Musée de céramique de la Manufacture de Sèvres, le Musée des tapisseries des Gobelins, le Musée du Conservatoire des Arts et Métiers, le Musée du Conservatoire de Musique, le Musée de l'Opéra.

Voilà les divers établissemens qui pourraient, éventuellement, être pour la Caisse des musées une source de recettes à coup sûr très importante.

II

Le budget de la Direction des Beaux-Arts porte, à son chapitre 34, la mention suivante :

« Subvention de l'État aux Musées nationaux pour acquisition d'objets ayant une valeur artistique, archéologique ou historique : 160 000 francs. »

A cette munificence budgétaire il convient d'ajouter les arrérages provenant de la vente d'une partie des diamans de la couronne, grâce à quoi on put instituer, par une loi du 16 avril 1895, la Caisse des musées, et enfin le produit de la chalcographie du Musée du Louvre et de l'atelier des moulages. C'est, au total, en y comprenant la subvention désignée au chapitre 34, une somme de 400 000 francs environ (1) dont disposent le Comité consultatif et le Conseil des Musées nationaux. Il faut le dire, jamais revenus ne furent mieux utilisés, et vraiment c'est miracle qu'un budget aussi réduit permette des acquisitions aussi importantes que celles de ces dernières années. Quels résultats n'atteindrait-on pas le jour où la Caisse des musées serait enfin dotée comme il conviendrait qu'elle le fût ?

Nous n'avons pas à reproduire ici les doléances de tous les amis des Musées nationaux français. Que l'installation de nos galeries soit trop souvent défectueuse; que les œuvres d'art n'y soient pas disposées dans les conditions de sécurité, de préservation et de mise en valeur qu'on pourrait désirer; que nos collections ne s'enrichissent pas avec

(1) Rapport du budget de l'exercice 1901 (*Service des Beaux-Arts*), par M. Georges Berger, rapporteur, p. 126.

le même bonheur, ni avec la même rapidité, que les musées d'Allemagne et d'Angleterre; enfin que le personnel de nos musées, directeurs, conservateurs, attachés et gardiens, soit ridiculement rétribué, cela, hélas! apparaît manifeste, et depuis trop longtemps déjà. Insister sur les conditions pénibles où l'Administration des musées est placée vis-à-vis de ses concurrens dans les grandes ventes publiques, souligner encore l'infériorité évidente du département de la peinture au Musée du Louvre en ce qui regarde les primitifs allemands et flamands, l'école espagnole ou l'école anglaise, est-ce bien utile, et qui l'ignore après les vives discussions de ces dernières années, et les rapports annuels présentés au Parlement? Nous pourrions rappeler que, dans le passé, les Musées nationaux français n'eurent même pas de représentant aux ventes de la galerie San Donato, de la galerie Strozzi, à Florence, de la collection Castellani, à Rome. Et Dieu sait si, en ce temps-là, on eût pu, grâce à quelques crédits bien employés, rapporter une ample et noble moisson de chefs-d'œuvre de la Renaissance italienne! Aujourd'hui, si nos Musées nationaux s'enrichissent, dans une mesure d'ailleurs modeste, mais à peu près honorable, on ne le doit qu'à la prévoyante sagesse de ceux qui les administrent, des Comités qui fonctionnent bénévolement et avec un dévouement si louable, et enfin aux amis qui se sont ligués autour de nos grands établissemens d'art.

III

Quoi qu'il en soit, tout le monde est d'accord sur ce point que la dotation annuelle des Musées nationaux français est absolument insuffisante. Comment y remédier? C'est tout le problème. Il est assez ancien pour que nous n'ayons aucune peine à convenir que la solution n'est pas très aisée, si chacun n'y met du sien.

Le Parlement a fait son devoir, quand il a voté la subvention annuelle de 160 000 francs. Peut-être ne lui serait-il pas impossible de porter à 200 000 francs ce chapitre 34 du budget de la Direction des Beaux-Arts, mais les besoins d'une administration qui a consenti tous les sacrifices dans l'intérêt général ne permettent guère de réductions par ailleurs. Il convient donc de ne pas réclamer davantage de l'initiative parlementaire.

Les particuliers, d'autre part, ne connaissent pas suffisamment l'existence de la Caisse des musées. Il est bien certain, en tous cas, que les legs en espèces sont rares; et cependant les Musées nationaux

jouissent des bénéfices de la personnalité civile depuis 1895 (1). De ce côté, il est permis d'espérer : quand on saura mieux que les musées peuvent recevoir, hériter, défendre leurs droits en justice, il est probable que leur budget s'augmentera des libéralités de leurs amis.

Mais en attendant ?

Les bases du problème étant connues, acceptons donc résolument l'unique solution possible, dans les circonstances actuelles. Cette solution est, à notre avis, dans un *droit fixe d'entrée perçu à certains jours à la porte des Musées nationaux* (2).

L'idée n'est point nouvelle, et les Français qui voyagent à l'étranger savent qu'elle est mise un peu partout en pratique. Dans quelles conditions exactement ? C'est ce que nous nous proposons d'examiner en détail.

En France, les trop maigres ressources des Musées nationaux ont tout naturellement amené à diverses reprises les pouvoirs publics et l'initiative parlementaire à se demander si le salut n'était pas dans le droit d'entrée. Deux fois, depuis six ans, en 1895 et en 1897, un débat s'est élevé devant la Commission du budget, puis devant la Chambre des députés, sans amener le résultat sur lequel comptaient l'Administration des Beaux-Arts et les amis de nos Musées nationaux.

En 1895, chargé de rédiger le rapport sur la personnalité civile des musées, M. G. Trouillot, député, rappela que M. Denêcheau avait proposé à la Commission du budget un droit d'entrée fixe à établir dans les musées. Voici les termes mêmes du rapport :

« La Commission a été saisie, en outre, par un amendement de M. Denêcheau, de la question des droits d'entrée à établir dans les musées. M. Denêcheau demande que le règlement d'administration publique, prévu par l'article 64, détermine, en même temps que les détails d'application de la loi, les jours pendant lesquels un droit d'en-

(1) Legs faits aux musées nationaux :

Mme Sevène.	5253 francs de rentes.
M. Bareiller.	8404 —
M. Poirson	2348 —
Total	16005 francs de rentes annuelles.

(2) Une enquête sur le nombre des entrées pendant le mois de novembre 1892 au Musée du Louvre a révélé les chiffres suivants :

Moyenne des dimanches	7153
— des jours de semaine	2342
— des 30 jours du mois	3144
Entrées du mois de novembre	94326
Dont.	35765 les dimanches.

On estime que, depuis cette époque. — soit dix ans, — le chiffre des entrées au Musée du Louvre a augmenté d'un tiers.

trée pourrait être exigé des visiteurs, tous les autres jours de la semaine demeurant absolument gratuits. Il a été soutenu par divers membres, devant la Commission, que des droits analogues étaient établis à peu près dans tous les musées de l'Europe ; que la perception d'un droit d'entrée, pendant un ou deux jours par semaine, serait, ainsi que le démontrent les statistiques étrangères, un précieux élément de ressources ; que le principe de la gratuité et les règles de large hospitalité qui sont l'honneur de la France ne seraient pas violés, parce que nos musées nationaux, fermés au public, dans l'état actuel des choses, un jour par semaine, s'ouvriraient ce jour-là même à un public spécial, trop peu nombreux pour y empêcher les travaux intérieurs hebdomadaires, mais en situation de payer une taxe qui alimenterait, au profit de tous, les réserves qui leur font aujourd'hui défaut.

« La Commission du budget a pensé cependant, à une voix de majorité, que, dans le pays républicain qui s'honore du principe de la gratuité de l'enseignement, il était impossible, même dans cette mesure restreinte, de mettre un obstacle quelconque à la libre entrée de nos galeries artistiques (1). »

Ainsi, au moment où elle s'occupait de constituer la Caisse des musées, la Commission du budget rejetait toute idée de droit d'entrée fixe à la porte de nos collections nationales. L'idée devait être reprise, deux ans plus tard, par le propre rapporteur du budget des Beaux-Arts, et par M. Denêcheau, député.

IV

Le rapporteur du budget des Beaux-Arts de l'exercice 1897 était M. Georges Berger. On ne contestera pas le dévouement de M. G. Berger à la chose publique. Président de l'*Union centrale des Arts décoratifs*, président de la *Société des Amis du Louvre*, trois fois chargé de la défense du budget des Beaux-Arts (1897-1898-1901), M. Georges Berger s'est toujours acquitté de sa tâche en toute conscience, et ses rapports, nourris de faits et d'idées, sont parmi les documens les plus utiles pour qui suit attentivement l'histoire administrative des Beaux-Arts en France.

M. Georges Berger ne pouvait pas ne pas prendre position dans une question aussi grave que celle qui intéresse l'avenir des Musées nationaux. Laissant de côté, dans son rapport de 1897, tout ce qui con-

(1) Rapport sur la personnalité civile des musées, par M. Georges Trouillot (Exercice 1895), p. 11.

cerne le personnel si mal rétribué du Louvre, du Luxembourg, de Versailles et de Saint-Germain, nous citerons ce qui traite du problème du droit d'entrée, abordé de front, répétons-le, par un homme dont la compétence n'est discutée par personne, non plus que son libéralisme intelligent.

« Votre Commission, émue du sort qui est ainsi fait à tous nos musées nationaux, se demande s'il ne convient pas d'établir des droits d'entrée à la visite de ces musées et à celle de nos palais nationaux. On prétend que cette mesure serait antidémocratique ; on a le droit de se demander pourquoi et comment? Il ne s'agirait pas, en effet, de faire payer tout le monde et tous les jours. Le dimanche et le jeudi, l'entrée serait gratuite ; le lundi continuerait à être réservé pour le nettoyage, quand il le faudrait absolument. Un droit d'entrée de 1 franc serait fixé pour les autres jours, et peut-être pourrait-on élever ce droit d'entrée pendant l'un de ces jours. L'administration distribuerait largement des cartes personnelles accordant la fréquentation gratuite des musées aux artistes, aux ouvriers de l'art décoratif et à toutes les personnes qui justifieraient de leur besoin à pénétrer dans les musées pour leurs études ; mais elle pourrait se montrer moins prodigue de permissions envers certains copistes qui encombrent les galeries et viennent en définitive y exercer une industrie lucrative. Est-il donc d'une démocratie bien entendue d'ouvrir les portes de nos musées et de nos palais nationaux aux vagabonds qui s'y introduisent pour se chauffer l'hiver et prendre le frais l'été? Les églises profitent de troncs et de quêtes pour les frais du culte. Les musées sont les sanctuaires de l'art; peu de fidèles s'en écarteraient, si l'on exigeait d'eux un léger sacrifice d'argent pendant trois jours de la semaine. Qui donc a jamais critiqué sérieusement les redevances d'entrée perçues par beaucoup de musées étrangers? Ceux d'Italie ne coûtent pour ainsi dire rien au Trésor, par ce moyen. A Londres, le Musée du *South Kensington* a établi un droit de 0 fr. 60 par personne les mercredis, jeudis et vendredis ; la recette qui en résulte lui permet d'ouvrir ses salles gratuitement jusqu'à 10 heures du soir, les lundis, mardis et samedis. La *National Gallery* n'est pas accessible gratuitement les jeudis et vendredis. Les ressources qui proviendraient d'un droit d'entrée dans les musées et palais nationaux de France seraient considérables; elles permettraient au Trésor d'encaisser des sommes importantes, en laissant d'abord leur part à nos musées nationaux pourvus de la personnalité civile. Ceux-ci pourraient alors être remaniés comme il convient dans leur organisation, de façon que leur personnel de tous grades soit rémunéré suivant ses mérites

et sa peine, qu'on n'y voie plus des gardiens si mal payés qu'ils soient presque tous portés à tendre la main aux visiteurs. Les fonds affectés aux acquisitions seraient augmentés, et peut-être pourrait-on inaugurer l'ouverture du soir de certaines parties de nos musées (1). »

On ne saurait mieux dire. La question ainsi résolue, en principe, par le rapporteur, d'accord avec la Commission du budget, allait-elle l'être par la Chambre, et dans le même sens? MM. Denêcheau et Plichon, députés, présentèrent un amendement qui, faveur rare, fut incorporé d'office dans la loi de finances. Il était ainsi rédigé :

« Art. 54 (*ancien 55*). L'entrée des musées nationaux est libre les dimanches, jeudis et jours fériés.

« Les autres jours, il sera perçu un droit d'entrée dont le maximum est fixé à 1 franc.

« Le produit de cette redevance constituera une ressource des musées nationaux et sera employé conformément à l'article 55 de la loi du 16 avril 1895. Les frais de perception sont à la charge de la Caisse des musées.

« Un règlement d'administration publique déterminera les mesures nécessaires à l'exécution du présent article. »

M. Paschal Grousset s'éleva avec vivacité contre l'amendement de MM. Denêcheau et Plichon. Nous citerons les points essentiels de ce débat, parce qu'il nous paraît résumer exactement la question du droit d'entrée. C'est dans la séance du 15 février 1897 que fut discuté l'article 54 de la loi de finances. M. Paschal Grousset commença en déclarant qu'un grand nombre de membres de la Chambre considéraient qu'une pareille mesure « serait un véritable défi aux principes les plus universellement acceptés dans notre République en matière d'éducation publique. »

Mais l'intransigeance de M. Paschal Grousset ne fut point telle, même au cours de ce débat, qu'elle l'empêchât de toucher du doigt l'une des plaies de nos musées. Et, insistant sur les « bandes d'étrangers qui envahissent musées et palais nationaux, » il disait :

« Il suffira d'un règlement stipulant que les guides admis à parcourir les musées devront avoir une autorisation spéciale de l'Administration des Beaux-Arts et, *au besoin, devront payer une patente*, pour empêcher ces désordres de se reproduire; mais, je le répète, ce n'est pas par le payement d'une entrée qu'on trouvera le remède à cet état de choses. »

(1) Rapport du budget de l'exercice 1897 (*Service des Beaux-Arts*), par M. Georges Berger, rapporteur, p. 104-105.

Faire payer une patente aux guides! Pourquoi pas? M. Paschal Grousset est donc, dans quelque mesure, partisan des restrictions à la gratuité?

L'un des auteurs de l'article 54-55, M. Denêcheau, réplique à M. Paschal Grousset :

« A la rigueur, j'accepterais la première critique; peut-être mon amendement, effectivement, n'est pas tout à fait conforme aux traditions chevaleresques de l'esprit français. Mais vous reconnaîtrez avec moi que, depuis longtemps, nous sommes un peu victimes de cet esprit chevaleresque.

« De plus, les conditions sont changées, les sources d'entretien des musées sont taries. Vous ne pouvez oublier, en effet, que les musées étaient rattachés à la liste civile. Les souverains pouvaient parfaitement, quand des occasions se présentaient, les saisir, et à n'importe quel prix enrichir les musées. Ce n'est plus le cas aujourd'hui; nous n'avons pas de crédit, nous n'avons plus d'argent. »

Au milieu des interruptions qui animent ce débat, on ne sait trop pourquoi, puisque la politique n'y a point de part, M. Denêcheau poursuit :

« Je ne vise que les étrangers, je ne veux faire payer que ces théories d'étrangers qui, sous la conduite de cicerone polyglottes, envahissent à certaines heures nos musées, au grand désespoir, je dois le dire, de ceux qui veulent y travailler sérieusement et s'y instruire. Il n'est jamais entré dans ma pensée, vous pouvez en être sûrs, de faire payer l'entrée des musées aux artistes, aux négocians, aux fabricans, aux industriels, aux ouvriers et aux enfans de nos écoles, à tous ceux en un mot qui, pour leur profession ou pour leurs études, ont besoin de les fréquenter. Je n'ai jamais songé à cela. Par conséquent, mon impôt n'est pas un impôt antidémocratique. »

Pour ceux-là, M. Denêcheau propose l'entrée gratuite en tout temps, grâce aux cartes que délivrerait l'Administration des Beaux-Arts.

M. Denêcheau terminait ainsi :

« Avant de descendre de cette tribune, voulez-vous me permettre aussi de vous dire que les musées nationaux constituent pour nous un patrimoine national que nous n'avons pas le droit de laisser péricliter? Nous devons à ceux qui ont amassé avant nous ces trésors, comme à ceux à qui nous les laisserons, de compléter les collections et de les enrichir tous les jours. »

A M. Dujardin-Beaumetz incombait la mission de répliquer à M. Denêcheau. De même que M. Georges Berger, l'honorable député

de l'Aude connaît à merveille toutes les questions qui intéressent l'Administration des Beaux-Arts en France. Il est de ceux qui n'ont jamais marchandé leur actif dévouement à l'art en général et aux artistes en particulier, et si, dans cette question du droit d'entrée, nous sommes absolument séparés par des idées tout à fait opposées, ce nous est une raison de plus pour lui rendre hommage.

« Comme M. Denêcheau, — déclarait M. Dujardin-Beaumetz, — je désire voir combler les vides de nos collections ; comme lui j'estime insuffisant le crédit annuel de 162000 francs voté par les Chambres ; comme lui, je pense qu'une telle situation ne peut durer. Mais qu'il me permette de lui dire que le remède qu'il nous propose me paraît pire que le mal qu'il veut enrayer. »

M. Dujardin-Beaumetz se prononçait donc pour la liberté complète, « artistes et artisans, poètes, archéologues, tous pouvant trouver au Louvre l'inspiration qui crée... »

« Messieurs, disait-il, vous laisserez le Louvre gratuitement, largement ouvert, et vous ne le fermerez pas par des barrières fiscales, à l'heure précise où les penseurs attendent de l'union de nos artistes et de nos artisans l'admirable éclosion d'une renaissance française. »

La Chambre, en effet, repoussait le régime du droit d'entrée par 394 voix contre 135.

V

Du moins nos Musées nationaux ont-ils été mieux dotés par le Parlement? Au contraire. M. Dujardin-Beaumetz, dans son discours de 1897, parle d'une subvention de 162 000 francs. Son propre rapport de 1899, pour l'exercice 1900, comme celui de M. G. Berger pour l'exercice 1901 et celui de M. Ch. Couyba pour 1902, porte que la subvention n'est plus que de 160 000 francs. Bien loin d'en augmenter la quotité, on l'a diminuée! Le Louvre a-t-il pu enfin, grâce à la Caisse des musées, combler les graves lacunes que son rapporteur de 1897, avec bien d'autres, regrettait amèrement? Certes il a fait de son mieux. Mais voyez ce que dit, — deux ans après la discussion de l'amendement Denêcheau-Plichon, — M. Dujardin-Beaumetz lui-même :

« Certaines époques de l'art et certaines écoles sont largement représentées au Louvre, d'autres trop insuffisamment.

« On y voudrait voir plus de primitifs italiens, flamands, allemands, et surtout les maîtres primitifs français ; nos deux portraits d'Albert Dürer sont d'importance secondaire ; notre collection espa-

gnole contient de très beaux morceaux, mais plus d'un artiste considérable nous manque, et nous avons à désirer une toile de Velasquez qui nous montrerait ce grand maître dans toute sa puissance et son originalité. Peu de tableaux anglais, pas un Reynolds, pas un portrait de Gainsborough, pas un Turner. J'ajouterai que les maîtres français paysagistes du XIX[e] siècle sont insuffisamment représentés, et qu'il serait indispensable d'y voir, en plus grand nombre et sous les aspects divers de leur talent, Corot, Rousseau, Millet, j'en passe et des meilleurs.

« Le Musée du Louvre possède 30 000 dessins, il peut à peine en montrer 3000. Une très faible partie de ses richesses peut seule être mise dans les salles d'exposition, sous les yeux du public, faute de place et de crédits de matériel. Classés avec beaucoup de soin et réunis, il est vrai, dans les armoires d'un des cabinets de la conservation des peintures et dessins, ils sont toutefois communiqués, sur place, à toutes les personnes qui en font la demande.

« Lorsque les locaux du pavillon de Flore seront réunis au Musée, il sera possible de mieux installer cette unique collection. » (*Rapport de* 1900, p. 172-173.)

Mais, pour réaliser tout ce que souhaite M. Dujardin-Beaumetz, il faut de l'argent, et, qui ne se rend compte que ce n'est pas avec les 30 000 francs qu'il demandait au Parlement qu'on parviendra à mettre de l'ordre dans ce désordre, ni surtout qu'on améliorera nos collections dans la mesure où il importe qu'elles soient complétées ?

VI

Nous avons établi l'état de la question du droit d'entrée dans les Musées nationaux en France. Il est le même pour les Musées départementaux et pour les Musées municipaux. Ce que ne font ni le Louvre, ni le Luxembourg, ni Versailles, ni Saint-Germain, on ne peut demander à la France provinciale de le faire. Comme les Musées nationaux, les Musées de Lille, de Lyon, de Bordeaux, de Montpellier, de Nantes, de Toulouse, etc., s'ouvrent sans restrictions au visiteur. Or, plus d'un de ces musées, et non des moindres, est dans le pire état de délabrement. Depuis quarante ans, il n'y a pas de catalogue au Musée de Toulouse, dont les collections, du moins pour les tableaux, sont exposées sans ordre ni méthode, et, ce qui est surprenant dans une ville qui se glorifie si justement d'être la première en France pour l'essor artistique, sans aucun discernement. Le Musée de Dijon,

rempli de belles œuvres, est à l'étroit, et le classement y est fait, à cause de cela même, dans les plus mauvaises conditions. Un cri d'alarme a sauvé le Musée de Lille, mais après quelles craintes! Le célèbre Musée Lécuyer, à Saint-Quentin, est riche d'environ quatre-vingts pastels de La Tour; il ne peut songer à augmenter sa collection, quand un droit d'entrée fixe le lui permettrait à coup sûr. C'est pis encore au Musée Ingres de Montauban : quatre mille dessins du maître, sur cinq mille environ qu'il légua à sa ville natale, en 1867, *moisissent* dans les cartons : qui oserait prétendre le contraire ? Il suffirait de quelques billets de mille francs pour que pût s'agrandir le Musée Ingres. Où les trouver? La ville est pauvre, son commerce n'existe plus, et ses ressources budgétaires sont étroitement limitées. Le droit d'entrée, ici encore, donnerait la solution du problème. Peut-être, alors, pourrait-on obtenir qu'on ouvrît de nouvelles salles ou qu'on achetât des cadres mobiles. Alors aussi, un catalogue serait-il sans doute imprimé de la riche collection que la ville de Montauban doit à la fidélité de J.-A.-D. Ingres?

Enfin, quelles villes de France possèdent des musées d'art industriel? Paris aura le sien bientôt au Pavillon de Marsan, et il n'est que temps. Lyon a son Musée des soieries et Saint-Étienne son Musée d'art et d'industrie, que personne ne voit d'ailleurs. Et c'est tout. Voilà où en est la France au début du xxe siècle! C'est une réorganisation de nos musées de province qui s'impose. C'est tout un programme de créations de musées d'art d'industriel qu'il faudra bien qu'on élabore quelque jour, si nous ne voulons pas que notre suprématie dans l'industrie d'art disparaisse entièrement au profit de l'Allemagne et de l'Angleterre.

Mais voyons, du moins, à quels systèmes l'étranger a dû se résoudre.

Ces systèmes sont de trois ordres : 1° la gratuité en tout temps; 2° système mixte : gratuité seulement à certains jours, le dimanche et les jours fériés, ou le jeudi et le dimanche; 3° le droit d'entrée sans réserve en tout temps, y compris les dimanches et jours fériés. Le système mixte est celui qui prédomine, comme on le verra, dans tous les pays d'Europe, la Hollande exceptée : il est employé dans cinquante-quatre musées ou galeries; le système du droit d'entrée sans réserve fonctionne seulement dans huit musées ; enfin, la gratuité est acquise dans trente-trois musées, notre enquête ayant porté sur quatre-vingt-quinze musées, en dehors de la France.

En voici le détail :

Allemagne

Gratuits (*tous les jours*).

Berlin : Kœnigliche National Galerie. — Berlin : Kœnigliche Preussische Museum. — Berlin : Kœnigliches Kunstgewerbe Museum. — Dresde : Collection royale de sculptures Albertinum. — Dresde : Musée royal saxon d'art industriel. — Munich : K. Alte Pinakothek (Galerie de peinture). — Munich : Kœnigliches Museum für Abgüsse klassischer Bildwerke. — Munich : Ethnographisches Museum. — Munich : Kœnigliche Glyptothek. — Hambourg : Kunsthalle. — Hanovre : Provinzial Museum.

Mixtes (*gratuité à certains jours*).

Cologne : Musée Walraff-Richards. — Dresde : Galerie des tableaux. — Dresde : Musée de la ville. — Munich : Nouvelle Pinacothèque royale. — Munich : Musée national bavarois. — Stuttgart : Musée royal des arts d'instruction. — Leipzig : Musée municipal des arts et d'instruction. — Nuremberg : Germanisches National Museum. — Francfort : Institut artistique. — Colmar : Musée des Unterlinden.

Droit d'entrée (*sans réserve*).

Berlin : Musée Hohenzollern,

Angleterre

Mixtes (*gratuité à certains jours*).

Londres : National Gallery. — Londres : National Portrait Gallery. — Londres : Victoria and Albert Museum (South Kensington).

Autriche.

Gratuits (*tous les jours*).

Vienne : Musée Albertina. — Vienne : Académie impériale et royale des Beaux-Arts. — Budapest : Musée national hongrois.

Mixtes (*gratuité à certains jours*).

Vienne : Musée impérial et royal autrichien d'art et industrie. — Vienne : Kunsthistorisches Hofmuseum. — Vienne : Historisches Museum der Stadts. — Budapest : Galerie nationale.

Belgique.

Gratuits (*tous les jours*).

Bruxelles : Musée royal de peinture et de sculpture anciennes. — Bruxelles : Musée royal de peinture et de sculpture modernes. — Bruxelles : Musées royaux des arts décoratifs et industriels. — Bruxelles : Musée Wiertz. — Gand : Musée commercial.

MIXTES (*gratuité à certains jours*).

Anvers : Musée des Beaux-Arts. — Anvers : Musée d'antiquités du Steen. — BRUGES : Musée Memling. — Bruges : Musée de la Société archéologique.

Espagne.

GRATUIT (*tous les jours*).

Madrid : Museo Nacional de Pintura y Escultura.

Hollande.

GRATUITS (*tous les jours*].

Amsterdam : Musée de l'État. — Amsterdam : Musée de la Ville. — Amsterdam : Galerie Six. — La Haye : Musée royal de peinture. — La Haye : Gemeente Museum.

MIXTES (*gratuité à certains jours*).

Haarlem : Musée communal.

DROIT D'ENTRÉE (*sans réserve*).

Amsterdam : Sophia Augusta Stierting. -- Rotterdam : Musée Boymans.

Italie.

GRATUITS (*tous les jours*).

Rome : Galerie Barberini. — Rome : Galerie Colonna. — Rome : Galerie Doria. — Gênes : Galerie Brignole Sale De Ferrari, del Palazzo Rosso. — Naples : Museo civico Gaetano Filangieri.

MIXTES (*gratuité à certains jours*).

Rome : Museo Capitolino. — Rome : Museo Corsini. — Rome : Museo Kircher. — Rome : Museo Lateranense. — Rome : Museo Papa Giulio. — Rome : Museum Tabularium. — Rome : Museo Terme di Diocleziano. — Rome : Museo Vaticano. — Bologne : Museo civico. — Bologne : R. Pinacoteca. — Venise : Palais des Doges. — Venise : Museo Correr. — Venise : Galerie de l'Académie royale des Beaux-Arts. — Milan : Museo Pinacoteca di Brera. — Turin : Museo civico (Section d'histoire de l'Art). — Turin : Museo civico (Beaux-Arts). — Turin : Pinacothèque. — Florence : Musée archéologique. — Florence : Musée Uffizi. — Florence : Musée Antica et Moderna. — Florence : Musée Palatina. — Florence : Musée Degli Arazzi. — Florence : R. Museo Nazionale. — Florence : Galleria Buonarroti.

DROIT D'ENTRÉE (*sans réserve*).

Gênes : Galerie Brignole Sale De Ferrari, del Palazzo Bianco. — Milan : Fondation artistique Poldi Pezzoli. — Milan : Museo artistico municipale.

Russie.

Gratuit (*tous les jours*).

Saint-Pétersbourg : Musée de l'Ermitage impérial.

Droit d'entrée (*sans réserve*).

Moscou : Musée des arts industriels. — Moscou : Musée Roumiantzov.

Suisse.

Gratuits (*tous les jours*).

Genève : Musée Rath (Beaux-Arts). — Lausanne : Musée cantonal des Beaux-Arts.

Mixtes (*gratuité à certains jours*).

Genève : Musée Ariana. — Bâle : Musée de peinture et de sculpture. — Bâle : Musée historique. — Berne : Musée des Beaux-Arts. — Berne : Musée historique. — Zurich : Künstlergut. — Neuchâtel : Musée de Neuchâtel (Beaux-Arts et Histoire). — Soleure : Musée de la Ville.

Le droit d'entrée perçu dans les musées qui en ont admis l'usage varie de 0 fr. 25 à 2 francs. Mais on peut tenir la taxe de 1 franc comme une moyenne générale. Quant à la recette annuelle des musées soumis au droit d'entrée, elle est naturellement très variable. Nous allons citer au hasard quelques exemples.

Munich : Nouvelle Pinacothèque, 3 250 francs. — Munich : Musée national bavarois, 10 000 francs. — Dresde : Galerie des tableaux, 21 250 francs. — Nuremberg : Musée germanique, 35 000 francs. — Leipzig : Musée municipal, 4 375 francs. — Cologne : Musée Walraff-Richards, 13 250 francs.

Une remarque s'impose pour la Prusse. Il est bien vrai que le visiteur pénètre gratuitement dans les musées royaux de Berlin, à la Galerie nationale, au Musée d'art industriel, mais il n'en est pas de même pour les palais nationaux. On paie 50 pfennigs (0 fr. 625) pour visiter le Palais de Guillaume Ier; 50 pfennigs pour le propre Palais de Guillaume II; 50 pfennigs pour le Musée des costumes allemands; 50 pfennigs pour le Palais du Reichstag, 30 pfennigs pour la Bourse; 50 pfennigs pour le Château Royal. La visite du Mausolée de Charlottenbourg se paie 25 pfennigs. Enfin, ceux qui ont fait l'excursion de Potsdam savent que l'on ne pénètre dans les divers châteaux que moyennant 25 pfennigs. Il n'est pas jusqu'au Mausolée de l'Empe-

reur Frédéric III, père de Guillaume II, pour lequel on ne réclame de chaque touriste ce même droit de 25 pfennigs. Après cela, on comprendra qu'il soit aisé à l'Administration des musées royaux de Berlin de ne rien réclamer de qui les visite.

Mais poursuivons : Londres : National-Gallery, 40000 fr. — National-Portrait Gallery, 40000 francs. — South-Kensington, 30000 francs.

Vienne : Musée historique, 13 000 francs. — Musée d'art et d'industrie, 3 180 francs.

Anvers : Musée des Beaux-Arts, 15 000 francs. — Bruges : Musée Memling, 10 000 francs.

Haarlem : Musée communal, 232 fr. 50. — Rotterdam, 2 000 francs.

Rome : Museo Capitolino, 16000 francs. — Florence : Les Uffizi et Antica Moderna, 100 000 francs. — Florence : Musée archéologique, 35000 francs. — Venise : Académie royale des Beaux-Arts, 40000 francs. — Venise : Palais des Doges, 81 340 francs. — Venise : Musée Correr, 7 000 francs. — Gênes : Galerie Brignole, 35 000 francs. — Turin : Pinacothèque, 3 000 francs. — Milan : Pinacothèque de la Brera, 22 000 francs. — Milan : Musée municipal, 10 000 francs. — Fondation Poldi-Pezzoli, 7 000 francs. — Bologne : Musée municipal, 2 000 francs. — Bologne : Pinacothèque, 5 000 francs.

Bâle : Musée historique, 6 000 francs. — Bâle : Musée de peinture, 8 000 francs. — Berne : Musée historique, 3 000 francs. — Berne : Musée des Beaux-Arts, 1 000 francs. — Neuchâtel : Musée des Beaux-Arts : 1 600 francs. — Soleure : Musée municipal, 1 500 francs.

VII

Ainsi l'étranger tire tel parti qu'il lui convient de ses richesses artistiques. Il est du reste assez piquant de constater que les directeurs ou conservateurs de certains musées, dont les recettes font belle figure sur un budget, s'accordent à déclarer que la gratuité est préférable au droit d'entrée fixe. Serait-ce que ces honorables fonctionnaires auraient voulu nous flatter dans nos sentimens « chevaleresques, » selon le mot prononcé au Parlement? Toujours est-il qu'en fait, les musées dont ils ont la garde bénéficient d'une mesure fiscale qu'ils se bornent, insistons-y, à condamner platoniquement.

La vérité est dans le système mixte du droit d'entrée fixe à certains jours. Ce droit d'entrée dans les musées et palais nationaux devrait être de 1 franc. Les musées départementaux et municipaux pourraient exiger la même taxe ou la réduire, à leur convenance. Mais,

dans tous les cas, ils ne tarderaient pas à comprendre ce que l'intérêt de leurs collections commande.

Encore une fois, disons, pour éviter les malentendus, qu'il n'est pas question de fermer nos galeries nationales du Louvre et du Luxembourg, par exemple, au contribuable. Deux jours par semaine, au moins, le système de la gratuité continuerait à être appliqué, le jeudi et le dimanche. N'est-ce pas surtout le dimanche que l'ouvrier est libre, le dimanche que le petit employé peut disposer de ses après-midi ? Le jeudi est jour de vacances pour les enfans, et aussi le dimanche. Ces deux journées-là seraient donc réservées au visiteur qui ne *pourrait* pas payer, et aussi à celui qui ne le *voudrait* pas. En dehors même du jeudi et du dimanche, — et d'un troisième jour, s'il le fallait, — l'artisan qui serait appelé dans un musée pourrait également y pénétrer avec la carte d'entrée, permanente et personnelle, que l'Administration lui aurait délivrée gratuitement, sur une demande dûment légitimée. Tout artiste, tout écrivain, tout membre d'une société artistique, tout ouvrier d'art, allons plus loin, tout ouvrier syndiqué ou membre d'une grande association ouvrière, aurait *droit* à cette carte d'entrée. Il est juste que nos collections s'ouvrent, sans difficulté d'aucune sorte, devant quiconque y a des droits établis. Il ne s'agit d'en faire payer l'accès qu'aux flâneurs, qui les encombrent sans utilité, et aux visiteurs étrangers de passage, qui ne se gendarment point, parce qu'on les fait payer ailleurs et qui n'y trouveraient rien à redire ici.

Nous nous garderons de répéter les lieux communs sur les « bandes » de touristes qui tiennent le Louvre pour un pays conquis, mais pouvons-nous ne pas constater que c'est à l'aide seulement de lieux communs qu'on a combattu le droit d'entrée, à la tribune du Parlement ou devant la Commission du budget ? La nécessité de faire quelque chose apparaît aujourd'hui aux moins clairvoyans. Il importe donc qu'on ne tarde pas davantage, en sauvegardant, — c'est entendu, — ce qu'on doit sauvegarder de nos traditions hospitalières, mais sans perdre de vue l'intérêt supérieur à tout des musées nationaux français.

HENRY LAPAUZE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier.

Nous avons signalé, dans notre dernière chronique, le discours que M. Waldeck-Rousseau venait de prononcer à Saint-Étienne, en promettant d'y revenir plus tard. Et nous y revenons en effet. Mais ce discours n'est pas de ceux qui résistent à un recul de quinze jours, et il paraît déjà bien loin dans le passé. On s'était attendu à un acte politique important; on s'était trompé. L'ambition de M. Waldeck-Rousseau n'a pas eu, pour cette fois, d'autre objet que de donner aux députés de sa majorité l'esquisse du discours qu'ils pourront prononcer eux-mêmes devant leurs électeurs. Il a démontré que tout était bien; que nos finances étaient prospères; que jamais la France n'avait été plus forte, ni plus respectée au dehors ; que la législature écoulée avait été féconde en œuvres importantes, et qu'aucune autre dans le passé ne l'avait été davantage. Et puis, on avait sauvé la République! Mais tout cela a paru bien rétrospectif, et c'est surtout de l'avenir que l'opinion se préoccupe en ce moment. Quel sera-t-il? Quelles sont les réformes nouvelles que les candidats de demain peuvent promettre de réaliser? Là-dessus, M. Waldeck-Rousseau est resté muet. Il a donné l'impression d'un homme qui, ayant fini sa tâche, n'en aperçoit pas devant lui une nouvelle à entreprendre. Il a très vivement, quelquefois même très violemment, attaqué ses adversaires, qu'il a affecté de confondre tous avec les nationalistes. Il a répété qu'il n'avait accepté le pouvoir que parce que personne n'en voulait, et qu'il y avait appelé les socialistes parce que les modérés lui avaient refusé leur concours. On sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur la valeur de ces assertions : n'importe, elles sont toujours bonnes à répéter. Le malheur est que tout cela est vieux et ne nous apprend rien. Aussi, au bout de

quinze jours, avons-nous de la peine à retrouver nos souvenirs déjà atténués et nos impressions fugitives. Le discours de Saint-Étienne est un de ceux que les uns applaudissent de commande et que les autres sifflent, mais que tous ont oublié le lendemain. Toutefois il en reste un mot, sur lequel nous aurons à revenir dans un moment. M. Waldeck-Rousseau, parlant de l'application de la loi sur les associations, a dit qu'il n'était pas disposé à se payer « de vaines apparences et de subterfuges. » Il y avait là une menace : on verra comment elle a été exécutée.

Mais, si le discours de M. Waldeck-Rousseau a été une déception, il n'en a pas été de même de celui de M. Millerand. M. Millerand n'a pas parlé à Saint-Étienne. Il a attendu que M. le président du Conseil fût reparti pour Paris avec M. Decrais, et il s'est rendu alors à Firminy, avec M. le général André et M. de Lanessan. La comète ministérielle s'était dédoublée : chacun s'en était allé de son côté, avec sa queue. On avait remarqué, non sans quelque surprise, que M. le président du Conseil n'avait pas dit un mot du socialisme. Un oubli, de sa part, était d'ailleurs impossible, car M. Ledin, maire de Saint-Étienne, dans la réception à la Préfecture, avait pris soin de lui rappeler que cette question passe aujourd'hui avant toutes les autres. M. Ledin est un socialiste. Il se rappelait sans doute les discours, si différens de ceux d'aujourd'hui, que M. Waldeck-Rousseau prodiguait à la veille des élections dernières dans tout le département de la Loire, et à Saint-Étienne même : ils lui étaient restés sur le cœur. Le socialisme y était accusé de faire une « œuvre de mort. » « Notre parti, disait alors M. Waldeck-Rousseau, est, avec un sens que rien ne peut obscurcir, républicain et conservateur. » La réponse s'est fait attendre, mais elle est arrivée à son heure, c'est-à-dire à un moment où M. Waldeck-Rousseau ne pouvait pas y répliquer. Quand M. Ledin l'a tenu devant lui à la Préfecture, il a commencé par lui déclarer que « la vieille et absurde formule : — La République sera conservatrice ou elle ne sera pas, — était absolument dénuée de signification. » M. Waldeck-Rousseau n'a pas bronché : il avait à côté de lui M. Millerand, qui le surveillait. Fort de ce silence : « La République, a continué M. Ledin, ne saurait évoluer ailleurs que vers le socialisme, que nous avons l'honneur de défendre et de servir, puisqu'il n'est autre chose que la pleine justice matérielle avec ses conséquences intellectuelles et morales. » Il fallait pourtant que M. Waldeck-Rousseau répondît quelque chose : qu'allait-il dire? Il a dit que « si les hommes poursuivent le progrès social par des voies différentes, c'est une preuve

que la liberté que la République leur a donnée, et l'ampleur même des projets qu'ils forment, est tout à l'honneur de l'humanité. » Quelle différence entre cette phraséologie de comice agricole et ses discours d'autrefois, si vifs, si précis, si lumineux! Mais il ne pourrait pas les renouveler aujourd'hui : encore une fois, M. Millerand était là. M. Waldeck-Rousseau parlait de manière à ne pas déplaire à M. Millerand, et M. Millerand se taisait en attendant que M. Waldeck-Rousseau lui eût laissé le champ libre.

Alors, se sentant maître de la situation, il a parlé en pleine liberté. Après avoir remercié de leur présence les deux collègues qui l'entouraient : « Ils offrent, a-t-il dit, au ministre socialiste que je suis, l'occasion de définir une fois de plus, en toute clarté et en toute précision, le caractère et la portée de la collaboration socialiste à l'œuvre gouvernementale. » Grave question, sur laquelle le parti socialiste lui-même est profondément divisé. Les uns approuvent l'entrée de M. Millerand dans un ministère bourgeois, les autres la condamnent et la flétrissent. Quelques-uns ont dit qu'il fallait regarder le fait accompli comme exceptionnel, et qu'il ne se renouvellerait pas. Mais que pensait M. Millerand lui-même des ardentes polémiques qui se sont produites autour de son portefeuille? Acceptait-il l'opinion que sa présence dans le ministère était un fait anormal, expliqué par les circonstances où le cabinet actuel s'est formé, et qui n'était pas destiné à se renouveler?

A cette question, sa réponse a été catégorique. « Ce serait, a-t-il dit, se leurrer étrangement que de tenir le fait pour un incident ou un accident sans lendemain comme sans précédent. Il n'était, au fond, que la conclusion logique et nécessaire de l'attitude observée et de la conduite suivie depuis de longues années par le parti socialiste français. » Cette attitude, cette conduite, M. Millerand s'est efforcé de les préciser, et il n'y est guère parvenu, car elles ont été très confuses, et tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, suivant que telle ou telle influence prévalait dans le parti. Il a tout approuvé, en bloc, comme disait l'autre, et, faisant l'éloge de l'esprit politique si souvent manifesté par les socialistes : « Ils montraient, a-t-il affirmé, qu'ils étaient résolus à assumer toutes les responsabilités qu'implique, pour un parti digne de ce nom, l'acceptation loyale de la participation à la vie publique. Par quel sophisme distrairait-on de ces responsabilités les plus lourdes et les plus fécondes? Et n'est-il pas évident que le parti socialiste, s'il veut rester un parti, n'a pas plus le droit de se dérober de propos délibéré aux

charges et aux responsabilités du gouvernement que le parti républicain ne serait autorisé à lui en interdire systématiquement l'accès? » En d'autres termes, M. Millerand entend que la brèche qu'il a faite au gouvernement reste ouverte. Il y est passé le premier, apportant avec lui tout son programme, mais résigné à n'en appliquer pour le moment qu'une partie. D'autres viendront ensuite et réaliseront le reste, morceau par morceau. Mais le gouvernement, une fois ouvert aux socialistes, doit le rester toujours. Telle est du moins la prétention de M. Millerand. Au moment où le ministère s'est formé, devant le scandale de cette coalition hétérogène qui allait depuis M. Decrais et M. Caillaux jusqu'à M. Millerand et M. Baudin, on disait qu'elle s'était faite seulement pour liquider l'Affaire, la triste et fâcheuse Affaire qui pesait si lourdement sur le pays. Le lendemain, chacun reprendrait sa liberté, se retrouverait avec son programme demeuré intact, et le ministère se séparerait. Nous ne l'avons pas cru, et les faits nous donnent raison. Les ministres se cramponnent au pouvoir. Nous oublions l'affirmation pittoresque de M. le général André qu'il ne s'en ira que « les pieds devant. » Mais celle de M. Millerand a une autre portée. La maison est à nous, assure-t-il : du moins nous y avons un appartement, et nous ne le céderons à personne. Quant à ceux de son parti qui douteraient encore de l'efficacité de sa participation aux affaires : « J'ose croire, leur dit-il, que l'expérience qui vient de se poursuivre, les résultats qu'elle a apportés aux travailleurs, et dont le bilan sera prochainement établi, ne contribueront pas peu à maintenir le parti socialiste dans la voie des réalisations pratiques, par lesquelles s'annonce et se prépare son avenir. » Le bilan des résultats acquis sera prochainement établi : qu'est-ce que cela signifie? Nous reprochons à M. Waldeck-Rousseau de n'avoir pas parlé du socialisme dans son discours; M. Millerand le lui reproche aussi. Nous y signalons une lacune; M. Millerand la signale à son tour. Hé quoi! dans cette longue énumération des bienfaits du gouvernement actuel, M. Waldeck-Rousseau aurait-il oublié quelque chose? Il faut le croire. Il n'a pas établi le bilan des avantages remportés par les socialistes; mais M. Millerand est là pour réparer cette omission; il le fera sous peu. Et nous craignons que la liste qu'il aura à dresser ne soit, sinon plus longue, au moins plus sérieusement substantielle que celle dont M. Waldeck-Rousseau a donné l'illusion aux républicains sans épithète. C'est ainsi qu'à l'avant-veille des élections, les deux fractions du gouvernement dressent leurs états de services. Au pays de juger lesquels sont le mieux remplis.

Nous constatons avec plaisir qu'il ne paraît pas aussi disposé à se prononcer dans le sens socialiste, que M. Millerand et ses amis le croient, ou essaient de le faire croire. Depuis qu'ils sont au pouvoir avec lui, les socialistes n'ont pas fait, au point de vue électoral, autant de progrès que de bruit. Déjà, aux élections dernières, — c'était, il est vrai, avant le ministère actuel, — ils avaient éprouvé des échecs sensibles dans la personne de leurs orateurs et de leurs chefs de file principaux, tels que M. Jules Guesde, M. Gabriel Deville et M. Jean Jaurès. Depuis, malgré leur entrée triomphale dans le gouvernement, leurs succès ont été modestes, et ils viennent même d'éprouver dans le Nord un échec retentissant. Aux élections des conseils généraux qui ont eu lieu au mois de juillet dernier, ils ont présenté des candidats dans un nombre assez considérable de cantons, et ces candidats n'ont pas été très heureux. Mais rien n'égale la catastrophe de Roubaix.

Roubaix est une des villes saintes et un des châteaux forts des socialistes. Depuis longtemps, la municipalité leur appartenait, et ils s'y croyaient indéracinables. A la vérité, aux élections dernières, M. Jules Guesde, député de la 7e circonscription de Lille, avait été battu par M. Motte; mais ils considéraient cette mésaventure comme accidentelle et provisoire, et espéraient prendre bientôt leur revanche. L'occasion s'est offerte à eux de tâter le terrain, sans attendre les élections d'avril ou de mai prochain. Après la suppression de l'octroi de Roubaix, il a fallu voter des taxes de remplacement, et, comme on devait s'y attendre, le conseil municipal a choisi les plus conformes aux principes socialistes : elles pesaient sur les industriels supposés riches, et par conséquent sur l'industrie elle-même, dans des conditions qui ont paru inacceptables à la Chambre des députés. Elle a refusé de les autoriser. M. Motte, qui est homme de résolution et d'action, à la parole vive et forte, a déterminé l'opinion de la majorité. Qu'a fait le conseil municipal de Roubaix? Il a donné sa démission, convaincu qu'il serait réélu, et que cette première victoire aurait une influence considérable sur la bataille électorale de demain. Mais les choses ont tourné tout autrement. A la liste socialiste du Conseil municipal, M. Motte et ses amis ont opposé une liste républicaine modérée, et c'est celle-ci qui l'a emporté. Un coup aussi imprévu a frappé les socialistes d'un étonnement dont ils ne reviendront pas de sitôt. Ils attribuent leur mésaventure aux divisions du parti, et concluent à la nécessité d'une discipline de plus en plus rigoureuse. Nous avons une autre explication : c'est qu'il suffit de voir les socialistes à l'œuvre pendant quelque temps pour en être complètement dégoûté. Ce qui

s'est passé à Roubaix s'est passé aussi ailleurs, par exemple à Saint-Denis, près Paris; et si, ce qu'à Dieu ne plaise! on faisait l'expérience d'une administration socialiste dans toutes les communes de France, toutes les communes de France ne tarderaient pas à en avoir assez. Quoi qu'il en soit, les socialistes ne sont pas aussi sûrs du terrain électoral qu'ils affectent de le proclamer, et les élections qui s'apprêtent pourraient bien leur réserver des surprises désagréables. En attendant, celles de Roubaix ont été la meilleure réponse qu'on pouvait faire au discours de M. Millerand à Firminy.

Nous avons relevé, dans celui de M. Waldeck-Rousseau à Saint-Étienne, une phrase sur laquelle nous avons promis de revenir : c'est celle où M. le président du Conseil déclarait, à propos de la loi sur les associations et de la manière dont elle serait exécutée, que le gouvernement ne se contenterait pas de « vaines apparences et de subterfuges. » Il y avait là l'annonce de quelque chose; mais de quoi? On n'a pas tardé à le voir.

Les radicaux, les socialistes, enfin les partis avancés sur lesquels s'appuie de préférence le ministère actuel, ont eu une grosse déception au sujet de cette loi. Leur but principal, en la soutenant et en la votant, était de supprimer les établissemens d'enseignement congréganiste, et, comme c'est surtout à ces maisons d'enseignement libre qu'ils en voulaient, plus qu'aux œuvres charitables ou aux couvens eux-mêmes, leur prétention était de les fermer immédiatement. Or, pas une seule ne s'est fermée. Ce résultat négatif, au moins sur ce point, d'une loi qu'elle avait crue plus efficace, a produit une vive irritation dans les rangs de la majorité. Le ministère a reçu des injonctions très impérieuses : il fallait qu'il fît quelque chose.

Pour l'y aider, des groupes d'action se sont constitués, soit à la Chambre des députés, soit au dehors, et ont commencé une campagne acharnée contre la liberté d'enseignement. A la Chambre, M. Carnaud, ancien instituteur, député des Bouches-du-Rhône, a formé un groupe de l'enseignement, qui a levé sa bannière contre la grande commission présidée par M. Ribot. Les projets que cette commission a finalement arrêtés, et sur lesquels elle a réussi à se mettre d'accord avec M. le ministre de l'Instruction publique, — projets très importans que nous aurons à étudier bientôt, — ne répondent en rien, on s'en doute, aux desiderata de l'extrême gauche. Elle y voit et y dénonce un trompe-l'œil, une mystification, une simple manœuvre pour détourner l'attention des objets plus graves qu'elle poursuit. En dehors de la Chambre, une ligue, qui s'est mise sous

le patronage du nom de Condorcet, a également ouvert le feu. Le Sénat n'a pas voulu rester étranger à ce mouvement, et le docteur Béraud, sénateur de Vaucluse, élu aux dernières élections de 1900, a déposé une proposition de loi qui a un double objet : établir ce qu'on appelle le stage scolaire, c'est-à-dire l'obligation, pour tous ceux qui se destinent à l'enseignement supérieur, de faire les trois dernières années de leurs études dans les établissemens de l'État, et la suppression de ce qui reste de la loi de 1850, connue sous le nom de loi Falloux. Or, il n'en reste qu'une chose : le principe même de la liberté de l'enseignement secondaire ; tout le reste a disparu. Chacune des parties de la proposition de M. Béraud forme un tout complet, et l'ensemble forme un non-sens. Si l'on supprime la liberté de l'enseignement secondaire, l'obligation du stage n'a plus d'objet; et, si l'on impose le stage, encore faut-il maintenir la liberté pour les basses classes. Mais nous n'entrerons pas, pour aujourd'hui, dans l'examen des propositions diverses qui se produisent depuis quelques semaines avec une étrange abondance : nous nous contentons d'en signaler la tendance générale, qui est la guerre, faite cette fois d'une manière ouverte et directe, à la liberté d'enseigner. Où ce mouvement nous conduira-t-il ? Certainement à rien de décisif avant les élections prochaines, et la suite dépendra de ces élections. C'est donc au pays à défendre lui-même ses libertés. S'il ne les défend pas, personne ne pourra y réussir sans lui, encore moins contre lui. Les radicaux et les socialistes lui soumettent la question, et l'invitent à la résoudre. Voilà pourquoi ils ont commencé et ils continuent une vaste agitation, dont le but est d'obliger tous les candidats à prendre position au sujet de la liberté d'enseigner : il faudra qu'ils disent nettement s'ils la veulent ou s'ils ne la veulent pas.

En tout cela, que fait le gouvernement ? Rien jusqu'ici : il ne se prononce pas, il attend. Mais, en attendant, il essaie de donner à ses amis des satisfactions partielles. On a donc appris, un matin, qu'une instruction judiciaire était ouverte contre un certain nombre de congréganistes, ou plutôt d'anciens congréganistes, accusés, les uns d'avoir prêché dans les églises de Paris, les autres, dit-on, d'avoir continué de professer dans des établissemens libres d'enseignement supérieur. La thèse de M. le procureur de la République, ou plutôt du gouvernement dont il est ici l'organe, est celle-ci : — Les congréganistes poursuivis sont toujours congréganistes, malgré la dispersion apparente de leur congrégation. En fait, ils n'ont pas obéi à la loi du 1er juillet 1901, et surtout ils ne se sont pas conformés à l'interprétation

qui lui a été donnée par une circulaire subséquente de M. le ministre de l'Intérieur. Cette circulaire, en date du 14 novembre dernier, s'appuie sur l'article 2 du décret-loi du 3 messidor an XII, pour énumérer les conditions dans lesquelles un congréganiste sera valablement sécularisé. « Elles peuvent, dit le document, se formuler de la manière suivante : 1° On ne peut admettre l'entrée dans le clergé paroissial d'un sujet faisant partie d'une congrégation existant encore, quel que soit le lieu où elle s'est transportée. C'est ainsi qu'on ne pourrait, par exemple, accepter la sécularisation des membres de la Compagnie de Jésus, alors même que celle-ci n'existerait plus en France sous forme d'agrégations compactes. 2° La sécularisation ne peut être accordée qu'aux prêtres rentrés dans leur diocèse d'origine, pour y vivre conformément aux lois et sous la juridiction unique de leur ordinaire. 3° Enfin, la sécularisation ne doit jamais s'effectuer sur place, c'est-à-dire au lieu même où existait la congrégation, de manière que l'opinion publique ne puisse s'y tromper et que la congrégation ne puisse pas se constituer sous une autre forme. »

Nous ne connaissons pas assez bien la situation des congréganistes en cause pour pouvoir la discuter au point de vue juridique : il appartiendra aux tribunaux de résoudre la question qui leur est soumise. Les congréganistes, — ce sont, paraît-il, des jésuites, — déclarent qu'ils ont été régulièrement relevés de leurs vœux par le Souverain Pontife, et ils en font la preuve. Que faut-il de plus ?

Il faut, dit le décret de messidor, qu'ils se retirent dans leurs diocèses, pour y vivre conformément aux lois et sous la juridiction de l'ordinaire. Soit : cette prescription est, en effet, dans le décret ; toutefois elle n'y est pas exactement dans les termes reproduits par la circulaire ministérielle, car la circulaire dit « diocèse d'origine, » et le décret dit « diocèse » tout court. Il y aura lieu de déterminer comment cette prescription devra être interprétée. Mais des deux autres, qui sont dans la circulaire, nous ne voyons pas la moindre trace dans le décret, et nous le comprenons d'autant mieux que Napoléon, qui avait l'esprit très lucide, n'avait pas l'habitude de mettre des contradictions, ni des absurdités dans les siens. Quelle situation la circulaire du 14 novembre 1901 fait-elle aux jésuites, qu'elle nomme et qu'elle prend pour exemple ? Elle décide souverainement que la sécularisation de l'un d'entre eux, ou plutôt d'aucun d'entre eux ne saurait être acceptée, alors même que la congrégation n'existerait plus en France sous forme d'agrégations compactes, si elle continue d'exister ailleurs, quel que soit le lieu où elle s'est transportée. C'est mettre

à la sécularisation d'un jésuite une condition impossible à remplir. Tout ce que peut faire la congrégation, en France, c'est de se dissoudre. Mais exiger, pour qu'elle y soit dissoute valablement, qu'elle se dissolve aussi dans tous les autres pays du monde qui échappent à notre souveraineté, est une prétention si exorbitante et même si peu sérieuse, qu'on se demande si tel est bien le sens de la circulaire de M. Waldeck-Rousseau. Il est pourtant difficile de lui en trouver un autre. Et que dire de la troisième obligation imposée aux congréganistes qui voudront être régulièrement sécularisés? « La sécularisation, dit la circulaire, ne doit jamais s'effectuer sur place, c'est-à-dire au lieu même où existait la congrégation. » Où donc s'effectuera-t-elle, si c'est là le diocèse d'origine du congréganiste? Il faut bien que ce malheureux soit quelque part. Dites-lui, une bonne fois, où il doit être. Mais, pour Dieu! ne le condamnez pas à être à la fois dans deux endroits différens. La circulaire n'a qu'un but, qui est, au moins pour un certain nombre de congréganistes, de faire de leur sécularisation un problème aussi difficile à résoudre que celui de la quadrature du cercle. Mais en a-t-elle le droit? C'est ce que nous contestons avec la loi du 1er juillet 1901, et même avec l'article 2 du décret de messidor an XII, qui ne disent rien de pareil. La robe du congréganiste est-elle donc une tunique de Nessus qu'il est impossible de dépouiller? Cette opinion peut se soutenir, mais ce n'est pas celle de la loi du 1er juillet, dont la circulaire interprétait beaucoup plus correctement le texte et l'esprit lorsqu'elle disait: « Le fait d'avoir appartenu à une congrégation ne constitue pas une sorte de *diminutio capitis* à l'égard de l'ancien congréganiste, et ne le retranche pas sans doute à tout jamais de la vie ecclésiastique en paroisse. » Dès qu'il est sécularisé, il rentre dans le droit commun. Mais si, en lui imposant l'obligation de la sécularisation, on en établit pour lui l'impossibilité, il faut choisir, pour qualifier cette attitude, entre la mauvaise foi, ou, comme nous l'avons dit plus haut, l'absurdité.

La question de savoir si un congréganiste l'est encore, et toujours, même lorsque, dans la sincérité de sa conscience, il croyait ne l'être plus, n'a pas seulement des conséquences au point de vue de la régularité de son accès à la vie ecclésiastique en paroisse. Le parquet de la Seine lui interdit le droit de prêcher : lui interdira-t-il également celui de dire la messe ? On pourrait tout aussi bien aller jusque-là ; mais sans doute on ne le fera pas, parce que la chose n'a en soi aucun intérêt. Il n'en est pas de même du droit d'enseigner : ici se dressent toutes les préoccupations dont nous avons déjà parlé, et qui

prennent un nouveau degré d'énergie à la veille des élections générales. La thèse du procureur de la République tend à enlever le droit d'enseigner à tous ceux ou à la plupart de ceux qui ont appartenu à une congrégation non autorisée. Mais les autres, ceux qui ont appartenu et qui continuent d'appartenir, soit à une congrégation autorisée, soit à une congrégation qui a demandé à l'être, quelle sera leur situation? Examinons les deux cas. L'article 14 de la loi du 1er juillet 1901 enlève le droit d'enseigner à tout membre d'une congrégation non autorisée. Cela paraît très clair; mais ce qui ne l'est pas, ou ce qui ne l'est plus, c'est de savoir, pour un ancien congréganiste, s'il l'est encore ou s'il a cessé de l'être : il faudra attendre sur ce point la décision des tribunaux. Quant aux membres des congrégations qui ont déjà obtenu, ou qui ont régulièrement demandé l'autorisation, assurément ils peuvent enseigner ; du moins, aucun texte législatif ne le leur interdit; mais M. le ministre de l'Instruction publique, par une circulaire qu'il a adressée aux inspecteurs d'Académie le 11 septembre 1901, a invoqué l'article 13 de la loi sur les associations pour soutenir que la congrégation à laquelle ils appartiennent ne peut pas ouvrir un établissement nouveau sans une autorisation préalable du Conseil d'État.

L'histoire de cette circulaire, et de ses suites, serait intéressante à raconter. On affirme que, lorsqu'il en a eu connaissance, M. Waldeck-Rousseau en a été quelque peu embarrassé : il se rappelait les paroles qu'il avait prononcées devant la Chambre, à la séance du 18 mars dernier, paroles qui étaient de tous points contraires à l'interprétation de M. Leygues. Alors s'est établie, avec des fortunes diverses, avec des hauts et des bas, une lutte d'influence entre le ministère de l'Instruction publique et le ministère de l'Intérieur. M. Waldeck-Rousseau a tantôt résisté et tantôt cédé : il a fini par capituler.

L'article 13 de la loi dit bien qu'une congrégation autorisée ne peut créer un nouvel établissement qu'en vertu d'un décret rendu en Conseil d'État; mais que faut-il entendre par là? Il y a une loi générale, celle de 1886, qui établit les conditions dans lesquelles tout citoyen peut ouvrir une maison d'enseignement primaire : la loi du 1er juillet 1901 enlève-t-elle le bénéfice de cette loi aux membres des congrégations autorisées? Non, a formellement déclaré M. Waldeck-Rousseau, à la séance du 18 mars dernier, dans sa réponse à une question de M. Denys Cochin. « Quant au droit, a-t-il dit, d'ouvrir des écoles primaires, la Chambre sait à merveille qu'il est réglé par une loi spéciale. S'il s'agit de l'enseignement supérieur, il faut une autorisation; s'il

s'agit de l'enseignement primaire, il suffit d'une simple déclaration. L'école est alors placée sous le contrôle et l'inspection de l'État; mais l'autorisation d'ouvrir une école primaire ne peut être réglementée que par la législation spéciale à laquelle je viens de me référer. » Et M. le président du Conseil, continuant de préciser sa pensée, concluait en disant : « Les dispositions proposées n'ont absolument rien à voir avec la législation sur l'enseignement, et, jusqu'à ce que celle-ci ait été modifiée, il est bien entendu qu'elle garde toute sa force, et que la loi actuelle n'y touche même pas. » Donc, les congrégations autorisées ne peuvent ouvrir, sans un décret, aucun établissement nouveau, excepté ceux dont les conditions d'ouverture sont réglées par la loi de 1886, c'est-à-dire les établissemens d'enseignement primaire. Voilà qui est clair. Mais on obscurcit à plaisir les choses les plus limpides, et le ministère de l'Instruction publique s'est si fort appliqué à obscurcir celle ci, que le gouvernement, ne sachant plus quel parti prendre, a posé la question au Conseil d'État en lui demandant son avis. Si encore il s'en était tenu là! Mais il est allé plus loin, et il a interrogé le Conseil d'État, non seulement sur le droit d'une congrégation autorisée, mais encore sur celui de ses membres d'aller à titre particulier, *ut singuli*, enseigner dans des établissemens libres non dirigés par la congrégation. Ainsi, un laïque ouvre une école primaire et, cela fait, il y appelle, comme instituteur ou comme institutrice, un membre d'une congrégation autorisée, — l'école est-elle de ce simple fait un établissement nouveau de la congrégation? Il semble bien que la question ne comporte qu'une réponse, et que cette réponse doit être négative. Mais ce n'est pas ainsi qu'a conclu le Conseil d'État. Il a donné au gouvernement qui l'interrogeait la réponse que celui-ci désirait, et qu'il a fait soutenir devant lui par les fonctionnaires de son administration, conseillers d'État en service extraordinaire. Grâce à eux, une majorité, qui n'a été d'ailleurs que de deux voix, — et les commissaires du gouvernement sont beaucoup plus nombreux, — s'est prononcée dans le sens le plus restrictif, et a déclaré qu'un décret était nécessaire, même pour l'ouverture d'une école qui n'appartient pas à la congrégation et qui n'est pas dirigée par elle, dès que quelques-uns de ses membres, ou même un seul, donnent l'enseignement.

Heureusement, ce n'est là qu'un avis du Conseil d'État. Il a la valeur morale que chacun veut bien lui attribuer : il interprète la loi, il ne la remplace pas. Si la justice est saisie sous une forme ou sous une autre, elle aura pleine liberté pour se prononcer. Mais, on le voit,

tous ces efforts, les uns directs et violens, les autres indirects, subtils et un peu louches, convergent vers la destruction de la liberté de l'enseignement. Les uns veulent seulement la restreindre, la limiter, la gêner ; les autres, la supprimer. Il n'est pas jusqu'au général André qui n'ait révélé l'autre jour *ex abrupto* à la Chambre un projet de loi qui consiste à refuser des bourses dans les écoles militaires aux élèves des congréganistes : admirable conception, qui rend des mineurs responsables de l'instruction que leur famille leur a fait donner, mais seulement ceux qui sont pauvres, car les riches pourront toujours se passer de bourses et entrer dans les écoles militaires comme auparavant ! Toutes ces tendances, tous ces projets, toutes ces tentatives donnent un sens à la phrase dans laquelle M le président du Conseil a dit, à Saint-Etienne, qu'il ne se contenterait pas de vaines apparences : mais il est à craindre que ce qu'il prend pour des réalités ne soit encore une apparence parfaitement vaine aux yeux de ses amis. Ils demanderont, ils exigeront toujours davantage. Sa destinée semble être de servir de pont au socialisme et au jacobinisme. Il a combattu autrefois le premier, et, s'il a eu à toutes les époques quelques complaisances, il a eu aussi des sévérités pour le second. Aujourd'hui, à peine avait-il quitté M. Millerand dans la Loire, que celui-ci a levé très haut le drapeau du socialisme, auquel il a déclaré qu'il était fidèle dans le gouvernement, comme il le serait après en être sorti. A propos de l'application de la loi sur les associations, on vient de voir les déclarations si formelles que M. Waldeck-Rousseau avait faites à la Chambre ; mais, M. Leygues ayant rétabli à l'encontre la doctrine jacobine, c'est M. Leygues qui a eu raison devant le Conseil d'État. Derrière l'un et derrière l'autre, il y a la poussée chaque jour plus violente du parti socialiste révolutionnaire. Entre la force de résistance du gouvernement et la force d'impulsion de ses amis, il est facile de prévoir quelle sera la plus énergique et la plus persévérante : et c'est là ce qui avive nos inquiétudes, à la veille de ce déchaînement de cette débauche, de cette surenchère de promesses, que sont toujours chez nous les élections générales.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

L'ÉTAPE

PREMIÈRE PARTIE

I. — UN AMOUREUX

L'allée du jardin du Luxembourg, où Jean Monneron se tenait aux aguets, était située dans la partie de ce vaste enclos qui a le plus changé depuis ces dernières années, à l'angle de la rue d'Assas et de la rue Auguste-Comte. Le groupe des constructions toutes récentes où sont installés le lycée Montaigne, l'École coloniale et celle de Pharmacie a complètement modifié et banalisé le pittoresque aspect de ce coin de Paris, que la disparition de la Pépinière avait bien altéré, dès la fin de l'Empire. Mais, tout rétréci qu'il puisse être, et malgré la vulgarité des bâtimens neufs dont nos architectes l'enserrent, le vieux jardin primitivement dessiné par De Brosse n'en garde pas moins, même dans ses morceaux les plus défigurés, je ne sais quel charme italien. On dirait que la nostalgie de la Toscane, qui décida Marie de Médicis à sa création, flotte encore autour de ces bassins, de ces terrasses et de ces marbres. C'est l'endroit de Paris où vous aurez quelques chances, par cet âge de téléphones et d'automobiles, quand personne n'a plus le temps de rien, de rencontrer un amoureux en train de rêver indéfiniment, et cette occupation peu moderne semble naturelle sous ces larges platanes, à quelques pas de cette façade en bossages où l'exilée de Florence voulut retrouver un souvenir du palais Pitti. Les bustes blancs des

poètes, qu'une gracieuse fantaisie édilitaire a placés de-ci de-là dans les massifs, protègent d'un sourire indulgent les paresses sentimentales des promeneurs, étudians pour la plupart, qui perdent ainsi en folles songeries les heures promises à un pressant et trop aride travail! Que Jean Monneron remplît l'une et l'autre condition du légendaire jeune premier de cet antique Quartier Latin, c'est-à-dire qu'il fût un amoureux et un étudiant, tout dans son attitude et dans sa physionomie le dénonçait jusqu'à l'évidence. Quoiqu'il fît une matinée très fraîche d'automne, — on était exactement au 1er novembre, qui, dans cette année 1900, tombait un jeudi, — Jean restait immobile sur le banc de bois où il s'était laissé choir plutôt qu'il ne s'y était assis, sans prendre garde à l'humidité pénétrante de l'atmosphère. La fièvre de l'attente qui mettait une flamme dans ses prunelles brunes suffisait à réchauffer ses membres, dont la structure se devinait un peu grêle sous le drap mince d'un de ces pardessus de demi-saison, que l'argot faubourien appelle expressivement des « vinaigres. » Ce vêtement, très défraîchi, avait dû être acheté, comme les autres pièces du costume, au rabais et dans une maison de confection. Mais si le jeune homme était aussi mal habillé que peut l'être un garçon pauvre déjà, prédisposé à l'oubli du monde extérieur par l'absorption cérébrale, un air de supériorité, comme répandu sur sa personne, enlevait à son apparence tout caractère commun. Ses grosses bottines n'arrivaient pas à dissimuler l'élégance de ses pieds fins. Ses mains maigres et nerveuses sortaient de manchettes presque élimées, mais elles montraient de beaux doigts déliés d'intellectuel. Ajoutons qu'il avait tous les droits à ce nom, qu'il faut continuer d'employer, malgré l'abus qui a pu en être fait. — Il est le seul qui convienne à une certaine espèce d'hommes tels que celui-là, qui sont les victimes, parfois si pathétiques par leur noblesse, d'autres fois si détestables par leur arrogance, d'un constant abus de la pensée. — Jean était le fils d'un professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, et lui-même boursier d'agrégation à la Sorbonne. Le feutre de son chapeau de forme ronde s'était flétri à courir de la Faculté aux bibliothèques sous le soleil et sous les averses, mais il coiffait un front large et comme éclairé de pensées. Le visage creusé trahissait de précoces souffrances, supportées par un tempérament énergique, à la veille pourtant d'être trop éprouvé. Le teint appauvri révélait une existence étroite, une

table médiocrement servie, un excès d'effort mental sans une suffisante réparation physique, de grands soucis peut-être et des douleurs morales inavouées. Néanmoins l'humide radical des yeux bruns, la fraîcheur saine des lèvres, la rangée intacte des dents blanches, l'épaisseur bouclée des cheveux châtains disaient des réserves de vitalité profonde. Un peu de détente dans la joie et le bien-être, et ce jeune homme s'épanouirait.

Cette détente lui serait-elle jamais accordée? Le sort lui donnerait-il ce rayon de bonheur dont il avait le besoin presque animal? La mélancolie de ce doute sur sa destinée se lisait dans le pli de la bouche, où il y avait de l'enthousiasme et de l'amertume, de la volonté et du découragement. Jean Monneron avait vingt-cinq ans. C'est la période où ces états contradictoires coexistent tout naturellement. L'âme du jeune homme s'est déjà meurtrie à la réalité, assez pour comprendre que ce monde est, comme l'a dit un sage, « une affaire brutale, » pas assez pour y flétrir la fleur de sa délicatesse native. La conscience de sa force frémit en lui, et il a peur, devant l'irréparable des décisions à prendre. Il se sait, pour employer une métaphore toute contemporaine, à une tête de ligne, et que son avenir de bonheur ou de malheur dépend d'un aiguillage sur tels ou tels rails. Si les incertitudes de carrière ou même de convictions peuvent revêtir, à ce moment de la vie, un caractère de violence presque tragique, qu'est-ce alors qu'il s'agit à la fois pour le jeune homme d'un problème de conscience et d'un problème de cœur? Le simple énoncé de la situation où se trouvait Jean suffira pour faire comprendre quelle tempête intérieure le remuait, tandis qu'il surveillait d'un regard follement anxieux la porte du jardin en face de lui. Il aimait une jeune fille. Il s'en croyait aimé. Son unique, son passionné désir, depuis des mois, était de l'épouser, et il se préparait à mettre entre elle et lui quelque chose d'irrémédiable. Il l'avait demandée en mariage. Le père avait apposé à son consentement une certaine condition, et ce 1er novembre avait été fixé, d'un commun accord, comme la date où Jean donnerait une réponse sur cette condition. Que ce fût « oui, » et les jeunes gens étaient fiancés. Au lieu de cela, l'étudiant s'était résolu à répondre un « non, » qui lui déchirait à l'avance le cœur. S'étant rangé à un parti dont la conséquence était le renoncement volontaire à sa plus douce espérance, que disait la raison? Qu'il était prudent d'avoir cet entretien de rupture avec M. Ferrand,

— c'était le nom du père de la jeune fille, — sans revoir Brigitte, — c'était son nom à elle. — Par une inconséquence, où tous ceux qui ont aimé reconnaîtront le goût, inné aux amans, de se faire du mal à la place la plus blessée du cœur, comme si, souffrir par ce qu'on aime, c'était encore du bonheur, Jean était venu se poster dans ce coin d'allée où il était à peu près sûr de rencontrer cette enfant. Il avait calculé que ce 1er novembre était la veille du jour des Morts. Le père et la fille avaient dû, ce matin-là, comme chaque année, aller au cimetière du Montparnasse, sur le tombeau de la mère de Brigitte. M. Ferrand avait une autre fille, mariée à un médecin et qui demeurait dans le haut de la rue Notre-Dame-des-Champs. Cette fille s'était, sans doute, rendue au cimetière avec son père et sa sœur. Il était bien probable que ceux-ci la reconduiraient. Pour rentrer à la rue de Tournon où ils habitaient, ils passeraient certainement par le Luxembourg, et leur chemin naturel serait par cette porte d'angle. Voilà pourquoi Jean Monneron était là depuis plus d'une heure, — à se torturer d'impatience et de désespoir, à se répéter qu'il était insensé d'épier ainsi l'apparition de celle qu'il lui était interdit d'épouser, à se démontrer qu'il ne pouvait pas, qu'il ne devait pas l'épouser en effet sous la clause imposée par le père, à souhaiter que la jeune fille ne fût pas allée au cimetière, ou qu'elle rentrât par une autre route, et à se dire, devant chaque silhouette de femme apparue au détour de la rue Bara : « C'est elle, » ou « ce n'est pas elle, » avec un battement de cœur. Les choses autour de lui s'harmonisaient à la mélancolie passionnée dont il se sentait de plus en plus envahi, au fur et à mesure que les minutes avançaient. Le ciel était tout voilé et comme tendu de neige, avec de grands nuages plus noirs sur ce fond grisâtre que chassait une bise, par instans très rude. Cette bise arrachait aux platanes des volées de larges feuilles jaunes, qu'elle dispersait sur le gazon, brûlé par l'été d'abord, puis par la précoce gelée. Les géraniums qui bordaient les plates-bandes agitaient leurs dernières fleurs, encore rouges, mais toutes recroquevillées et fanées. Des moineaux piailleurs dont ce vent retroussait les plumes frileuses se disputaient, à quelques pas du jeune homme, un morceau de pain, jeté par quelque enfant joueur. Jean ne voyait que des passans qui marchaient vite, à cause du froid, et dont la plupart étaient vêtus d'étoffes sombres. Ils allaient, eux aussi, au cimetière, ou en revenaient. Tout, dans ce décor fu-

nèbre de l'automne commençante, achevait d'accabler l'amoureux. Comment se fût-il retenu de comparer sa détresse présente à la félicité dont il eût débordé, même sous ces arbres aux feuilles jaunies et devant cet âpre ciel, — s'il l'eût voulu, — s'il le voulait, puisqu'il n'avait pas prononcé le « non » fatal? Et, à de certains momens, il appuyait son front sur sa main avec un geste de révolte, il secouait sa tête accablée et il lui arrivait de répéter à voix haute une simple phrase, toujours la même, celle d'un homme qui raidit la plus intime énergie de sa volonté contre une obsédante tentation :

— Non. Je ne peux pas. Je ne peux pas...

Pour éviter toute équivoque, et caractériser aussitôt le drame intime dont la réponse négative de Jean au père de Brigitte allait être un épisode décisif, il faut expliquer dès maintenant la nature très particulière de cette clause édictée par M. Ferrand et contre laquelle le jeune homme se débattait. L'insistance de l'un et la rébellion de l'autre portaient sur un point qui n'eût pas fait question, voici quelques années, entre des personnes aussi voisines de conditions, et, par suite, appelées, semblerait-il, à penser de même sur les actes essentiels de la vie familiale. Victor Ferrand, en effet, appartenait, lui aussi, au monde universitaire. Il avait été le camarade du père de Jean à l'École normale. Il était son collègue à Paris, occupant une des deux chaires de philosophie du lycée Henri IV. Mais, pour des Français d'aujourd'hui, — une récente et lamentable crise l'a trop montré, — vivre côte à côte, exercer le même métier, participer aux mêmes devoirs et aux mêmes plaisirs, ce n'est plus avoir la même âme. Le mal d'anarchie dont notre pays souffre depuis 1789, et dont il risque de mourir, n'est plus seulement dans les institutions, il a pénétré jusqu'au plus secret des sensibilités. Nous n'avons plus de mœurs : au sens civique de ce beau mot. Des mœurs n'impliquent pas seulement un système d'habitudes communes. Elles veulent une conformité des cœurs entre eux et des intelligences. Les deux professeurs étaient partis des deux points les plus opposés du monde social, pour aboutir, sous une étiquette officiellement identique, aux plus radicales oppositions de sentimens et de pensées. L'un, Joseph Monneron, fils d'un cultivateur de Quintenas, en Ardèche, avait fait ses études, comme boursier, d'abord au lycée de Tournon, puis à celui de Lyon. De là, il

s'était fait recevoir à la rue d'Ulm. Arrivé, grâce aux concours, à se déclasser par en haut, sa carrière offrait le type accompli du développement que préconisent les doctrinaires de notre démocratie. L'ancien boursier, devenu, à la force du poignet, un fonctionnaire important, ne devait rien qu'à lui-même et à l'État. Il avait d'ailleurs la fierté de son origine et une reconnaissance fanatique pour l'ordre de choses qui avait fait de lui un bourgeois, en quelques années d'obstiné labeur. C'était un exemplaire absolu du Jacobin, à la date de cette année 1900, — autant dire du Jacobin tout court. Pour quiconque, en effet, n'est pas la dupe de la différence des phraséologies, l'identité de forme d'esprit est surprenante, entre les sophistes sanglans de 93 et leurs successeurs plus désarmés, mais aussi dangereux, d'aujourd'hui. La suite de ce récit montrera plus en détail la nature des théories révolutionnaires de Monneron, leur rapport avec l'histoire de sa vie et leur retentissement dans sa famille. Notons seulement, pour l'intelligence immédiate de la crise traversée par son fils, que l'Universitaire radical et libre penseur avait élevé ses enfans hors de toute espèce de religion. « Je ne me reconnais pas le droit, disait-il, d'enseigner, à des êtres sans défense contre leurs premières impressions, des hypothèses invérifiées. » Le logicien avait poussé ce parti pris jusqu'au bout : aucun de ses enfans n'avait été baptisé. M. Victor Ferrand est trop connu par son remarquable livre *la Tradition et la Science* pour qu'il soit nécessaire d'exposer ici les principes de ce disciple de Bonald et de Le Play qui reste, depuis la mort de ses aînés, MM. Ollé-Laprune et Charpentier, un des chefs les plus en vue de la philosophie catholique dans l'Université. Issu d'une famille de propriétaires angevins, et suffisamment riche pour ne pas dépendre de son traitement, ce chrétien avoué n'a jamais dissimulé l'intégrité de ses convictions. Il n'est que juste de reconnaître que la République les a jusqu'ici respectées. Comment et pourquoi un pareil homme s'était-il trouvé admettre un Jean Monneron dans son intimité ? Cette inconséquence apparente sera comprise par tous ceux qui ont approché un vrai professeur tel que celui-là, un de ces accoucheurs d'esprits, possédés par le goût, par la passion du talent jeune. Ces éducateurs de grande race éprouvent, à discerner dans un écolier de dix-sept ans les premiers linéamens de la supériorité future, des émotions d'inventeurs et d'artistes. Préciser, hâter l'achèvement de cette

ébauche, conspirer à l'éclosion de cette noble fleur humaine, s'associer à ce miracle : la formation d'une belle intelligence, telles sont les délices de ces maîtres, qui demeurent le plus souvent anonymes. Que représentent aujourd'hui, sauf pour de bien rares piétés, les noms d'un Rinn et d'un abbé Noirot, et, plus près de nous, d'un Aubert-Hix, d'un Merlet, d'un Charles? M. Victor Ferrand appartenait à cette élite et de là son amitié pour Jean. Avant d'être nommé à Henri IV, il avait été suppléant à Louis-le-Grand, où le jeune homme achevait ses études. Il l'avait eu comme élève. Il s'était intéressé à cette nature distinguée et que certaines circonstances de désaccord intime avec son milieu rendaient pathétique. C'était l'époque où la femme du professeur de philosophie venait de mourir. Vivant seul avec sa fille cadette, il n'avait peut-être pas eu, sur les rapports possibles entre ce disciple favori et cette fille, les prudentes appréhensions qu'aurait eues une mère. Peut-être aussi son affection pour Jean l'avait-elle induit à fermer les yeux sur un sentiment naissant qu'il avait vu Brigitte partager, avec la joie profonde d'un père qui, dans ses rêves, s'est souhaité pour gendre celui même que sa fille a choisi. Un autre motif, et justement celui qui semblait devoir faire obstacle à cette union, la lui rendait, au contraire, plus désirable. On a compris qu'il s'agit de la religion. Quoique le strict respect du devoir professionnel eût toujours empêché M. Ferrand de transformer son cours de philosophie en un instrument de propagande, ses convictions catholiques étaient trop connues et elles tenaient par des liens trop serrés à l'ensemble de ses idées pour que certains de ses élèves ne fussent pas tentés de l'interroger. Même aujourd'hui, le préjugé perfidement mis à la mode au XVIIIe siècle demeure si vivace, l'antinomie entre la croyance et la raison est si généralement admise, que la coexistence dans un grand esprit de la haute culture et de la Foi déconcerte comme une anomalie presque monstrueuse. Jean Monneron, en particulier, avait dû être plus étonné qu'un autre d'une attitude intellectuelle qui contredisait si violemment toutes les théories acceptées, respirées plutôt dans l'atmosphère paternelle. Notez que M. Ferrand n'est pas seulement traditionnaliste en religion. Il l'est aussi en politique et ne parle de la Révolution qu'en employant la formule de Le Play sur les « faux dogmes de 89. » La curiosité passionnée, excitée chez Jean par la rencontre d'idées si diffé-

rentes des siennes, ses hardies questions, son ardeur à forcer la réponse, toute cette fièvre communicative d'une jeune conscience qui se cherche, avaient entraîné Ferrand à des discussions dont il s'était d'abord fait scrupule. Puis, ces débats l'avaient intéressé autant et plus que son élève. Il s'était créé entre ces deux pensées une de ces relations presque impossibles à définir, car elles n'ont guère d'analogue. L'intelligence de chacun était devenue pour l'autre un champ d'action presque nécessaire. Les allées et venues du souple esprit du jeune homme, ses abandons et ses reprises, ses concessions et ses dérobemens avaient fini par donner à leurs entretiens, si abstraitement intellectuels, — ils ne parlaient jamais que d'idées, — une chaleur et presque une âpreté de combat. La funeste guerre civile, à laquelle une retentissante affaire judiciaire servit de prétexte plus encore que de cause, les avait, un moment, séparés jusqu'à la brouille. Il n'est pas besoin de dire dans quel camp le génie traditionnaliste de M. Ferrand l'avait rangé. Après une année entière d'absence et de silence, Jean était, un beau jour, revenu chez son maître, qui l'avait accueilli les bras ouverts. Mais, d'un commun et tacite accord, les deux hommes s'étaient, depuis cette époque, interdit précisément les sujets qui les enflammaient le plus jadis. Ferrand, toutefois, n'avait pas cessé d'observer son ancien élève de son perspicace regard. Des signes de tous ordres lui avaient montré que cette conscience continuait d'être très inquiète, très troublée. Il se faisait en elle un travail. C'est durant cette période qu'il avait constaté un romanesque éveil d'amour dans le cœur de Jean et dans celui de sa fille. Il n'eût pas été le croyant qu'il était, tout pénétré d'une foi à la de Maistre dans la constante action de la Providence sur nos destinées privées, s'il n'avait pas vu, dans ce réciproque attrait, une grâce d'en haut, un des moyens dont Dieu se servait pour ramener une âme. Aussi, lorsque Jean s'était décidé à se déclarer enfin et à lui parler de son sentiment pour Brigitte, le père avait été persuadé que cette démarche supposait chez le jeune homme une évolution définitive. Demander la main de Mlle Ferrand, c'était s'obliger à un mariage religieux, et, un tel mariage supposait que Jean Monneron se fît catholique. Puis, en pressant le jeune homme, M. Ferrand avait reconnu avec stupeur que celui-ci, trompé sans doute par le profond respect que son maître montrait toujours pour la sincérité des convictions contraires aux siennes, avait nourri l'illusion d'une union, célé-

brée à l'église, mais, comme il arrive dans les mariages mixtes, sans qu'il fût obligé lui-même d'adopter la religion de sa fiancée. Le philosophe n'était pas homme à se contenter d'un semblable compromis, d'ailleurs plus difficile qu'aucun autre à faire accepter par Rome. Il prenait trop au sérieux et ses idées et les sacremens. Il avait donc répondu à l'amoureux de Brigitte qu'il ne donnerait sa fille qu'à un catholique déclaré et pratiquant. Sa surprise avait été plus grande encore à constater, chez Jean Monneron, un réel saisissement d'épouvante à la seule pensée d'un acte aussi grave, aussi mêlé aux profondeurs de la conscience! Il l'avait cru si préparé, si voisin d'une adhésion définitive à ce qu'il croyait, lui, être la vérité, et il le trouvait si vacillant, si incertain encore! Le jeune homme avait demandé huit jours pour réfléchir. Le père les avait accordés. Ce 1er novembre marquait la fin du délai.

On connaît maintenant le secret de la profonde détresse dont Jean était atterré par cette froide matinée, sur ce banc solitaire du jardin du Luxembourg. Quoi qu'il fût, depuis un certain temps, bien attiré vers les idées de son ancien maître, par suite de toute une évolution intérieure, plus attiré même que celui-ci ne le supposait, le pas lui semblait si définitif, si solennel! Ce baptême à vingt-quatre ans, c'était une telle rupture avec tout son passé, avec tout son milieu! Il entrevoyait de tels conflits et, un surtout, de telle nature! D'autre part, les raisons qui le rapprochaient des convictions de M. Ferrand laissaient en lui une telle place au doute!... Bref, il lui avait été impossible de se décider dans le sens où le poussait son cœur. Son amour même avait été un obstacle de plus. Il s'était demandé si l'attraction qu'exerçaient sur lui les doctrines du père de Brigitte ne dérivait pas, sans qu'il s'en rendît compte, du sentiment qu'il portait à la jeune fille. La probité intellectuelle a ses maladies de scrupule comme l'autre. Bien résolu à retirer sa demande, pour ne pas accepter une clause à laquelle il ne pouvait se soumettre en toute conscience, sa violente douleur augmentait encore l'énergie de cette résolution. L'idée de l'effort s'associe si aisément dans les âmes délicates à l'idée de mérite, qu'elles sont toujours tentées de se mésestimer de ce qui leur plaît et de s'estimer de ce qui leur coûte. Et qu'il en coûtait à Jean de renoncer pour toujours à l'amie dont la grâce blonde allait

rayonner tout à l'heure dans ce décor d'automne et de tristesse, si ses calculs s'étaient trouvés justes !

Ils l'étaient. Les amoureux ont à leur service un don de divination presque infaillible, qui ressemble aux visions du génie. Le principe n'en est-il pas identique : les facultés de logique portées à un degré supérieur sous l'influence de l'observation aiguë et de l'idée fixe? Brigitte Ferrand s'approchait, en effet, à ce moment même, de ce coin de jardin où Jean Monneron l'attendait. Si la magie d'intuition qui avait décidé le jeune homme à se poster près de cette porte d'angle se fût exaltée jusqu'à la double vue, et s'il avait pu, des yeux de sa chair, percer le massif des maisons dressées devant lui, il eût aperçu celle qu'il aimait en train de suivre le trottoir de la rue Notre-Dame-des-Champs auprès de son père. Ils venaient, l'un et l'autre, de reconduire chez elle Mme Fortier, la sœur mariée de Brigitte, et ils se préparaient à tourner par la rue Bara, qui débouche précisément en face de cette entrée du vieux jardin choisie par Jean. Et peut-être son énergie n'eût-elle pas tenu bon une minute, s'il eût pu non-seulement la voir, mais l'entendre qui causait en tête à tête avec son père et parlait de lui. Il savait bien, quoique ne s'étant jamais permis de lui dire ses sentimens, qu'elle les avait devinés. Il croyait savoir aussi, malgré sa réserve, qu'il ne lui déplaisait pas. Il n'avait pas osé imaginer la vérité : qu'elle l'aimait autant qu'il l'aimait. Surtout, il ignorait que M. Ferrand fût le confident de cet amour et qu'il n'eût caché à Brigitte ni la demande de Jean, ni sa propre réponse. Cette entière sincérité du père vis-à-vis de sa fille avait ses dangers trop évidens. Elle tenait à la nature un peu exceptionnelle des rapports qui les unissait. Brigitte Ferrand était de la lignée d'Antigone, de cette « enfant du vieillard aveugle, » la plus pure création du génie antique, qui joint à la féminilité du dévouement le plus attentif une vigueur d'intelligence presque masculine, — si tendre pour asseoir sous les oliviers de Colone l'infortuné qu'elle guide, — si hardie pour affirmer devant un juge inique l'existence de « ces lois non écrites, immuables, dont nul ne sait quand elles ont pris naissance. » Chargée, à seize ans, de remplacer sa mère morte au foyer d'un père qu'elle admirait autant qu'elle l'aimait, Brigitte avait voulu devenir, pour cet homme supérieur, mieux qu'une ménagère, une compagne de pensée, bien humble, bien modeste, et qui l'aidât cependant à supporter la solitude du

veuvage. Cela avait commencé par de tout petits services, comme de recopier les manuscrits du philosophe, comme de transcrire pour lui des extraits, comme de lui lire, le soir, à haute voix, et dans des revues spéciales, des articles dont le titre seul prenait, sur ces lèvres de jeune fille, de touchantes allures de paradoxe. L'hérédité aidant l'affection, elle était arrivée à comprendre, à partager toutes les idées du professeur. C'était aussi ce goût profond et cette entente des choses de l'intelligence qui l'avaient intéressée à Jean. Quoique son instinct de femme lui fît éviter soigneusement tout air de savante, et qu'elle eût même, par réaction, un rien de coquetterie dans sa toilette, sa physionomie trahissait cet excès, cette anomalie plutôt, de culture. L'expression du visage était plus âgée que les traits. Avec des lignes d'une régularité presque classique, elle était moins jolie que belle. Un je ne sais quoi de trop grave flottait autour de sa bouche, pourtant si jeune, et dans le regard de ses prunelles, pourtant si bleues. Elle était assez grande, avec une tête plutôt petite, de forme ovale, que couronnaient d'admirables cheveux blonds. Son teint très clair, presque transparent, pâlissait ou rougissait à la moindre émotion, d'une manière qui révélait, chez cette enfant, précocement initiée aux plus abstruses théories de la psychologie et de la métaphysique, la plus vive, la plus spontanée sensibilité. Ces deux côtés de sa nature, trop réfléchie et trop émotive tout ensemble, se retrouvaient dans l'entretien qu'elle avait avec son père, ce matin-là, et qui avait commencé dès le seuil de la maison de sa sœur aînée, Mme Fortier. A peine avaient-ils pris congé de celle-ci, laissée jusqu'ici absolument en dehors de leurs projets, Brigitte avait demandé :

— Vous devez être content de moi, mon père?... Comme on voit, le traditionnaliste partageait, sur le chapitre du tutoiement, l'opinion de son maître Bonald, lequel a écrit avec son austère ironie : « On ne tutoie plus que son père et sa mère. Cet usage met toute la maison à l'aise. Il dispense les parens d'autorité et les enfans de respect... » Ce petit détail donnera la nuance du caractère et des manières de M. Ferrand, chez qui la bonhomie se relève d'une courtoise, mais souveraine dignité : « Oui, » avait insisté la jeune fille, « je vous avais promis, il y a huit jours, de ne plus vous parler de M. Monneron, et d'être calme. C'est la première fois de cette semaine que je vous aurai pro-

noncé son nom, et j'ai été calme, très calme. Je la suis plus encore ce matin. Je viens de demander à ma mère d'intercéder là-haut pour que les choses soient telles que je les désire... C'est comme si j'avais reçu une promesse... Ah ! mon père, que je plains ceux qui n'ont pas la foi ! Comment vivent-ils avec leurs morts ? Et ne pas vivre avec ses morts, c'est comme ne pas avoir de famille. Quand je pense qu'*il* n'a pas connu, jusqu'ici, ces joies profondes que donnent les pratiques religieuses, que je suis tentée de le plaindre !...

A mesure qu'elle parlait, montrant à nu, dans leur ingénuité, ses espérances et son amour, elle pouvait voir un pli soucieux contracter le front et la bouche de son père. M. Ferrand était un homme de cinquante-trois ans, taillé en force, avec un visage dont la pâleur naturelle s'était accrue par une existence trop sédentaire. Ce teint mat était d'autant plus saisissant qu'il contrastait fortement avec la noirceur des cheveux et de la barbe, où des fils d'argent commençaient à peine de courir. Il y avait, dans ce masque un peu lourd, aux traits fins, presque ténus, de la puissance et de la subtilité. L'ensemble rappelait vaguement le célèbre portrait des Offices qui passe pour représenter Léonard. L'expression était si noble qu'elle faisait oublier une infirmité qui eût défiguré tout autre visage : une convulsion enfantine avait fortement dévié l'œil droit. Ce regard bigle s'accordait avec cette physionomie, comme abstraite du monde extérieur et tournée en dedans, qu'éclairait la sérénité ardente des certitudes profondes. L'accent de sa fille, plus encore que ses mots, venait de lui prouver, une fois de plus, qu'il n'avait pas été assez prudent, et qu'il eût mieux valu ne pas lui annoncer la démarche de Jean Monneron, avant d'avoir la réponse du jeune homme, sur le point encore en suspens. Pour Brigitte, évidemment, cette réponse ne faisait pas doute. M. Ferrand, lui, tout au contraire, se rendait trop compte que, si l'amoureux n'avait pas raccourci de lui-même ce délai des huit jours, la raison en était dans une hésitation de plus en plus grande. Il pressentait maintenant la résolution définitive de Jean, dont lui non plus d'abord n'avait pas douté, et il en redoutait le contre-coup sur sa fille.

— Ma pauvre Brigitte, reprit-il donc, tu me dis que tu es calme et tu viens de me parler avec une exaltation dont j'aurais peur, si je ne te savais pas si courageuse, quand il le faut. A

l'entendre, la réponse que nous attendons aujourd'hui sera certainement ce que nous souhaitons qu'elle soit. Si elle était le contraire, cependant? Si, au dernier moment, les idées qui ont empêché Jean d'accepter aussitôt la condition que nous avons mise, toi et moi, à notre consentement, étaient les plus fortes?.. Moi aussi, continua-t-il, je crois à une mystérieuse influence des morts sur les vivans, et qu'ils peuvent obtenir pour nous, comme nous pouvons obtenir pour eux. C'est tout le sens de la fête d'aujourd'hui et de la communion des saints. Mais je crois aussi que la décision suprême d'une volonté dépend d'elle seule. Je ne t'ai pas caché que, dans les circonstances qui ont amené les choses où elles en sont, j'ai cru voir un dessein caché, une invite de Dieu à cette âme. Cette âme s'y rendra-t-elle? C'est ce que ni toi ni moi nous ne pouvons savoir, mon enfant.

— Vous craignez mon chagrin, si j'étais déçue, mon bon père, dit Brigitte en secouant sa tête avec un sourire ému et confiant. Je ne peux pas l'être. Vous m'avez raconté vous-même que l'incrédulité de M. Monneron n'était que de l'ignorance. Vous lui avez si souvent appliqué devant moi cette belle phrase du cardinal Manning : « Il n'a jamais péché contre la lumière. » Il sait, maintenant que vous avez tant discuté avec lui. Toutes ses objections, vous les avez dissipées. Toutes vos réflexions, vous les lui avez communiquées. Vous lui avez prouvé la religion. Comment ne croirait-il pas?...

— On ne prouve pas la religion, repartit le philosophe. Je t'ai dit cela aussi bien souvent. On donne des raisons de croire, ce qui n'est pas la même chose. Une conversion n'est pas une œuvre purement intellectuelle. Sans cela, tout le monde croirait, ou bien personne. On croit avec tout son être, avec son intelligence, certes; mais aussi avec son cœur et avec sa volonté. Il y a des gens qui n'aiment pas à croire, qui ne veulent pas croire, et ils en arrivent à obscurcir pour eux jusqu'aux ténèbres, ce qui, pour toi, pour moi, fait évidence et lumière. Quand Jean Monneron était mon élève, plus d'une fois j'ai vu son intelligence s'ouvrir, se donner, venir à la foi, et sa volonté l'arrêter net dans cet élan. Qui sait s'il n'en est pas de même aujourd'hui?...

— Mais, dit Brigitte, sa démarche auprès de vous était sincère, et, s'il *veut* m'épouser, — elle souligna le mot en le prononçant, — il doit *vouloir* tout ce qui peut l'y aider, excepté une démarche contre la conscience...

— Et s'il pense que c'est le cas? reprit M. Ferrand, et, sur un geste étonné de sa fille : — Tu oublies qu'entre lui et nous, il y a son père... Et, comme Brigitte esquissait de nouveau son geste : — Comprends-moi bien, continua-t-il, je sais parfaitement que le père ne refusera pas son consentement. S'il avait dû le refuser, je n'aurais même pas laissé Jean formuler sa demande. Je connais mon ancien camarade. Il met son point d'honneur à laisser ses enfans absolument libres. C'est la raison pour laquelle il ne les a pas fait baptiser. Il a voulu qu'ils choisissent, une fois majeurs, en pleine indépendance. Il est sincère dans cette persuasion qu'il ne les a jamais influencés. Cela n'empêche pas que, le jour où Jean viendra lui dire : — Je me marie à l'église et je suis catholique, — ce sera pour lui un déchirement, une faillite, la banqueroute de l'éducation morale qu'il a donnée à son fils. Il n'y a pas de neutralité vraie sur certains points. Monneron se croit tolérant. Il est un fanatique à rebours. La religion, pour lui, c'est le poids mort du passé, le legs de superstition d'une humanité inférieure. Il la hait de tout l'amour qu'il porte à ce qu'il croit le progrès et la raison. De voir Jean retourner à cette erreur, il en souffrira cruellement, et Jean le sait. Tu parles de conscience. Voilà le scrupule qui peut troubler la sienne.

— Vous m'aviez bien dit, reprit la jeune fille, après un silence, que M. Monneron le père n'était pas religieux. Mais il ne s'agit donc pas d'une indifférence. Il s'agirait d'une haine. Vous venez de prononcer ce mot... Est-ce possible?... Lui, un si honnête homme !...

— Il est un très honnête homme, en effet, répondit M. Ferrand, par tant de côtés. Et pourtant, tu as raison, ce n'est point par les portions hautes de son être qu'il sent ainsi. Son excuse, c'est qu'il ne se rend pas compte des mobiles auxquels il obéit dans cette haine. C'est un des points où sa famille est malade en lui, — hélas ! où la France est malade dans sa famille. Suis la filière, et, toi qui connais si bien mes idées sur le principe de continuité, ce que l'Église appelle la réversibilité, tu en trouveras ici une confirmation bien significative. Cette famille Monneron a commis une première faute, dans le grand-père, qui était un simple cultivateur. Il avait un fils très intelligent. Il a voulu en faire un bourgeois. Pourquoi ? Par orgueil. Il a méprisé sa caste, ce jour-là, et il a trouvé un complice dans l'État, tel que

la Révolution nous l'a fait. Toutes ces lois sur lesquelles nous vivons depuis cent ans, et dont l'esprit est de niveler les classes, d'égaliser pour tous le point de départ, de faciliter à l'individu les ascensions immédiates, ce ne sont pas davantage des lois saines et généreuses. Ce sont des lois d'orgueil. A quel sentiment s'est-on adressé chez Monneron, au collège? A l'orgueil. Dans ses examens? A l'orgueil. Quand je l'ai rencontré à l'École normale, tout son développement n'était qu'un développement d'orgueil. Voilà pourquoi il n'a pas cru. Il a pensé à l'encontre de notre tradition religieuse, et, ce faisant, il a estimé qu'il obéissait à sa raison. En réalité, il s'est fourni des prétextes pour justifier une attitude qui n'était que l'instinct déposé en lui par toutes ces données. Il est un vrai représentant d'une époque dont l'aberration consiste à vouloir que chaque génération recommence la société! Son irréligion est comme son radicalisme, la preuve qu'il ne vit pas avec ses morts, lui, pour prendre ton mot de tout à l'heure. On l'en a séparé et il s'en est séparé. Sa pensée et sa volonté vont contre sa race, au lieu d'en être la continuation, le prolongement. Mais il est écrit qu'il ne sera demandé à chacun de nous que ce qu'il aura reçu. Voilà pourquoi, je te le répète, Monneron est un honnête homme avec les idées d'un sectaire, et voilà pourquoi la conversion de son fils, si elle a lieu, le bouleversera comme un reniement...

— Vous admettez pourtant, interrogea Brigitte, que cette conversion est un besoin de cette âme? Comment expliquez-vous alors que l'enfant d'un tel père ait, au contraire, cette nostalgie de Dieu, c'est votre mot, et que vous avez employé, il y a huit jours encore, dans notre grande conversation?...

— Tu touches là, mon amie, à un grand mystère, dit le philosophe. Qu'il y ait un atavisme moral, comme il y a un atavisme physique, une hérédité en retour des idées et des sentimens de nos aïeux, c'est un fait indiscutable. Pourquoi cette hérédité se manifeste-t-elle dans un individu plutôt que dans un autre? Le problème n'est pas plus soluble que celui de l'inégalité des talens ou tout simplement des santés, entre frères et sœurs, nés des mêmes parens, dans des conditions presque identiques. Ce qu'il y a de certain, c'est que Jean Monneron est travaillé, depuis des années, par cet atavisme qui n'a jamais tourmenté son père. La bonne race des cultivateurs vivarais, dont il est issu, se révolte en lui, malgré lui, contre l'erreur paternelle. Ce fils d'un

Jacobin a de continuels retours vers la vieille France. Il voudrait aimer la France nouvelle, et tout l'en écarte. Cet enfant d'un incrédule étouffe dans la négation. Il est né d'un fonctionnaire et d'un déraciné et il ne rêve, quand il s'abandonne à ses goûts, que d'une famille établie, de mœurs locales et traditionnelles, d'un milieu terrien. Cette lutte secrète dure depuis que je le connais, et c'est la cause qui m'a tant intéressé à lui, durant son année de philosophie. Je n'ai jamais connu un jeune homme dont le malaise démontrât plus complètement combien les sophismes du monde révolutionnaire sont meurtriers à un esprit juste et à un cœur droit... Et puis, il t'a aimée. J'ai vu grandir ce sentiment. J'ai vu que tu le voyais aussi, qu'il t'attendrissait. Il m'a semblé que le bonheur pouvait être là, pour vous deux. Aujourd'hui, je me demande si je ne me suis pas trompé, puisque la lutte intérieure dont il était déjà la victime, à dix-huit ans, continue à vingt-cinq, à travers et malgré cet amour...

— Non, mon père, reprit Brigitte, en touchant de sa main le bras de M. Ferrand, la lutte ne continue pas et le bonheur est là... Et, en indiquant à son compagnon d'un gracieux hochement de sa tête fine, elle ajouta : *lui* aussi, *il* est là... Elle venait d'apercevoir Jean Monneron, qui, de son côté, l'avait reconnue. Il s'était levé de son banc, avec la gêne, toujours si touchante pour une femme qui aime, de quelqu'un qui attend depuis des heures et qui veut avoir l'air de s'être trouvé là par hasard. Quoique les préoccupations de M. Ferrand fussent bien grandes et qu'il considérât comme très important l'entretien dont cette présence de son ancien élève annonçait l'imminence, il ne put, lui non plus, s'empêcher d'être attendri et amusé par cette gaucherie de l'amoureux. Dans l'atmosphère de tension intellectuelle où il vivait, et où il faisait, par contagion, vivre sa fille, c'était comme une bouffée de jeunesse, comme un souffle de nature et de spontanéité que cet enfantillage de Jean, surpris dans son aguet, tout confus et s'excusant d'être là par des phrases maladroites. Ses explications balbutiées, en abordant M. et Mlle Ferrand, trahissaient un si naïf embarras que le père en sourit, et ce fut avec la plus indulgente moquerie qu'il y coupa court :

— Vous n'alliez nulle part ? lui dit-il. Eh bien ! tant mieux ! Vous nous accompagnerez jusqu'à la maison.

II. — L'OBSTACLE

Les trois promeneurs commencèrent donc à marcher ensemble dans la direction du Palais, le père séparant les deux jeunes gens. Sa première impression d'amusement et d'attendrissement avait cessé tout de suite et ils n'échangeaint les uns avec les autres que des phrases indifférentes qui tombaient, presque sans réponse, dans un silence chargé de trop de pensées. Tous les trois étaient en effet dominés par des idées qui leur tenaient de trop près au cœur pour qu'ils pussent les dire, et elles leur enlevaient la force de soutenir une autre conversation. M. Ferrand avait aussitôt compris, devant le visage contracté, comme serré, de Jean Monneron, que sa venue au-devant d'eux ne signifiait pas l'heureux acquiescement dont s'était flattée Brigitte. Le tendre optimisme de celle-ci n'avait pas tenu non plus contre cette physionomie tourmentée, et surtout contre le regard d'angoisse dont le jeune homme l'enveloppait de temps à autre. C'est qu'à la voir marcher ainsi, près de lui, avec sa taille svelte, avec la ligne si douce et si réfléchie de son profil, avec ses beaux yeux bleus, remplis d'âme, elle lui apparaissait comme plus charmante encore, comme plus digne d'être aimée pour toujours et uniquement. L'homme supérieur dont elle était la fille ne s'était jamais révélé plus affable, plus attirant, rien que par sa manière de respecter les émotions devinées chez les deux amoureux. Il était vraiment le père d'élection que Jean se serait choisi, le grand aîné auquel il pouvait dire tout ce qu'il devait taire à son vrai père, tant d'incertitudes et de troubles ensevelis au fond de son cœur!... Le vent continuait de chasser les feuilles des platanes le long des allées, la lourde pesée du ciel d'automne d'envelopper de mélancolie les statues lavées de pluie, les massifs glacés, le bassin frissonnant, le palais décoloré. L'étudiant pouvait reconnaître une image de son sort actuel dans cette vision de félicité qui passait, passait, et, quand elle ne serait plus là, il ne resterait qu'un sinistre et solitaire décor d'hiver. Et de nouveau la tentation le ressaisissait de ne pas la laisser passer, cette félicité, de ne pas l'accepter, cette solitude. Un mot suffisait. Non. Il ne devait pas le prononcer. Il ne le pouvait pas. Tous les motifs qu'il s'était donnés pour renoncer à son rêve, durant ces huit jours d'un si passionné, d'un si scrupuleux examen de conscience, se levaient du fond de

son âme à chaque geste de la jeune fille. Plus elle l'enchantait par sa grâce intelligente et délicate, plus il apercevait de bonheur assuré devant lui, s'il le voulait, et plus la voix intérieure lui commandait d'être ferme, de ne pas sacrifier des raisonnemens à une émotion, un principe obligatoire à une joie, si ravissante fût-elle. Et cet orage intime se déchaînait en lui, tandis qu'il prononçait, comme M. Ferrand lui-même, et comme Brigitte, d'insignifiantes paroles sur les menus incidens de cette interminable traversée du jardin : un nom inscrit sur une base de statue, l'aspect d'un des monumens par ce jour voilé, la rencontre, au passage, d'une figure de connaissance. Cette contrainte, douloureuse pour tous les trois, quoique à des degrés inégaux, — car chez le jeune homme elle était du désespoir et chez ses interlocuteurs seulement de l'anxiété, — ne cessa qu'à l'arrivée dans la maison de la rue de Tournon, et lorsque, Brigitte les ayant laissés, les deux hommes se retrouvèrent face à face dans le cabinet de travail de M. Ferrand. Cette vaste et haute chambre attestait, comme la cour et comme l'escalier, que l'hôtel, aujourd'hui distribué en quelques appartemens, avait été, au XVIIIe siècle, une de ces larges demeures parlementaires faites à souhait pour une famille bourgeoise, opulente et simple. La noble décoration de cette pièce : les couronnemens des fenêtres et des portes, la forme de la cheminée avec son chambranle en anse de panier et la coquille de son cartel, dataient du milieu du XVIIIe siècle. Quatre grands corps de bibliothèque achevaient, par les reliures sévères des gros livres qui les remplissaient, cet air d'autrefois. La chambre était éclairée par deux hautes fenêtres qui ouvraient sur un balcon, suspendu lui-même sur les débris d'un jardin. Une copie ancienne, peut-être une réplique, du portrait si intelligent, si humain, si français, d'Arnaud d'Andilly par Philippe de Champaigne était le seul objet d'art qui parât cette salle de travail, aménagée pour la méditation, et qui semblait juste à la mesure de la puissante physionomie du philosophe. Aussitôt entré, il avait fait signe à son élève de s'asseoir. Il avait pris place lui-même à son bureau et il lui avait demandé :

— M'apportez-vous votre réponse, ou bien désirez-vous avoir devant vous quelques jours encore ?

— Je vous apporte ma réponse, fit Jean Monneron. Huit jours, quinze jours de plus n'y changeraient rien, puisque je me retrouverais dans les mêmes sentimens et devant le même obstacle...

— Alors, si je comprends bien, c'est non, reprit M. Ferrand, après un silence.

— C'est non, répéta le jeune homme, d'une voix basse, ferme et triste. J'ai bien réfléchi, mon cher maître, bien lutté aussi, depuis ces huit jours. J'aurais tant voulu venir à vous aujourd'hui, en vous disant : Je suis prêt à me faire baptiser. Conduisez-moi chez le prêtre que vous avez choisi. Eh bien! je ne peux pas...

— Je m'y attendais, répondit M. Ferrand. — Il avait, tandis que le jeune homme prononçait cette déclaration, appuyé son coude sur la tablette du bureau chargé de papiers, et, son front sur sa main, avec un air d'accablement où son interlocuteur pouvait voir à quel point ses paroles atteignaient dans un point sensible le père et le croyant — : Si vous aviez dû répondre : oui, vous n'auriez pas hésité huit jours, pas une minute. Je ne suis pas aveugle. Je sais combien vous aimez Brigitte, et depuis longtemps.

— Si je l'aime!... s'écria Jean, et, comme si l'espèce de pitié attendrie avec laquelle son maître venait de lui parler lui avait soudain ouvert le cœur, toutes ses émotions de cette matinée lui jaillirent soudain à la bouche en paroles passionnées : — Si je l'aime! répéta-t-il. Du moins, vous, vous ne me méconnaissez pas. Vous me comprenez. Vous me plaignez... Mais lui donner mon nom, mon cher maître, vivre avec elle, toujours, fonder avec elle un foyer, travailler pour elle, auprès d'elle, par elle, essayer d'avoir un peu de talent, un peu de réputation peut-être à cause d'elle, ah! c'était l'idéal de ma jeunesse réalisé. C'était ma vie fixée. C'était tout ce que j'ai pu souffrir déjà, réparé, et vous si près de moi, votre esprit si grand, si généreux, me soutenant, m'appuyant! C'était le bonheur!... Pour que j'y renonce, vous le devinez, il faut qu'il y ait un obstacle par-dessus lequel je ne peux pas passer. Monsieur Ferrand, je ne vous fais aucun reproche, remarquez, de la condition que vous m'avez imposée. Vous ne seriez pas là, que Mlle Brigitte me l'imposerait aussi, j'en suis sûr, et elle aurait raison, comme vous avez raison. Vous agissez tous deux suivant votre conscience. Je ne peux pas ne pas agir suivant la mienne, et elle ne me permet pas de me faire catholique...

— Donnez-moi la main, mon enfant, dit M. Ferrand. L'accent de son ancien élève lui avait infligé, une fois de plus, cette

émotion si particulière qui naît chez les vrais apôtres au contact de certaines âmes d'incrédules. Ils les sentent si belles, si chaudes, et, les trouvant étrangères à leurs idées, ils en souffrent. Ils voudraient communier avec ces nobles sensibilités dans une foi commune, et, tout en se défendant d'exercer sur elles aucune pression, il faut qu'ils s'essaient à se les attirer. La tentation était trop forte et si instinctive! Persuadé qu'il agissait uniquement pour le bonheur de sa fille, le père de Brigitte ne se doutait pas que c'était aussi le besoin de conquérir cette généreuse intelligence qui lui faisait, en ce moment même, insister, avec cette douceur prenante, qui est le don des maîtres. — J'ai bien désiré, continua-t-il, que votre résolution fût tout autre. Si j'ai accueilli votre demande comme je l'ai fait, vous l'avez compris, c'est que j'ai vu dans ce mariage toutes les chances de bonheur pour Brigitte, et c'est aussi que je vous aime beaucoup, mon enfant, je vous l'ai prouvé à trop de reprises pour que vous en doutiez. C'est à cause de cette amitié, et pour que vous puissiez toujours revenir chez moi sans arrière-pensée, que j'ai évité avec vous, ces dernières années, les divers points où mes convictions auraient pu paraître violenter les vôtres. C'est cette amitié qui me permet aujourd'hui de vous dire : vous faites de votre refus à l'unique condition que j'aie posée à votre mariage une question de conscience. Mais une question de conscience comporte un pour et un contre. Elle se discute. Vous l'avez discutée avec vous-même. Vous pouvez vous tromper, vous être créé des scrupules imaginaires, n'y avoir pas vu clair dans votre pensée. Supposez que je ne sois pas le père de Brigitte, que je sois votre vieux professeur de philosophie simplement, que vous vous trouviez, vis-à-vis d'une famille de moi inconnue, précisément dans la situation où vous êtes vis-à-vis de la mienne, et que vous veniez me consulter. Voulez-vous me laisser vous parler comme je vous parlerais?... Oui?... Eh bien! Pouvez-vous me définir, me marquer le point exact de votre scrupule?...

— Le point exact? répondit le jeune homme, c'est que je ne *crois* pas, tout simplement, et qu'accepter, que demander le baptême dans ces conditions-là, ce serait mentir, et non pas mentir par silence, comme font tant de gens, catholiques de naissance, qui, ayant perdu la foi, se marient à l'église. Ils n'ont qu'à se taire de leurs doutes, comme je comptais me taire des miens,

quand je m'imaginais que la cérémonie religieuse serait pour moi ce qu'elle est pour un protestant ou pour un juif qui épouse une catholique. Elle ne l'est pas, et je me trouve dans la nécessité non plus de me taire, mais de parler. Il faut que je déclare qu'un certain système d'idées, où j'ai été élevé, est faux, — et je n'en suis pas sûr; — qu'un autre, tout contraire, est vrai, et je n'en suis pas sûr davantage. Me faire catholique, c'est une profession de foi. C'est un acte positif. C'est une affirmation. Vous, mon cher maître, m'estimeriez-vous d'avoir affirmé publiquement, solennellement, ce à quoi je ne croirais pas?

— Non, répondit M. Ferrand, mais est-il vrai que vous ne croyiez pas?... Vous le dites. C'est peut-être que vous confondez deux choses bien différentes, et qui doivent rester différentes, ce qu'un grand médecin de notre temps, qui est aussi un grand chrétien, le professeur Grasset, de Montpellier, a si bien résumé, quand il a distingué les certitudes du laboratoire et celles de l'oratoire. Cette distinction, la faites-vous vraiment? Vous pensez que vous ne croyez pas, parce que vous ne vous trouvez pas, vis-à-vis des vérités religieuses, dans une attitude mentale pareille à celle que vous avez vis-à-vis des vérités physiques et chimiques, par exemple. Mais, moi non plus, je ne l'ai pas. Les dogmes de l'Église dont je suis le plus persuadé, le Péché originel, l'Incarnation, la Résurrection, la Présence réelle, n'ont pas pour moi la même clarté d'évidence que la loi de composition de l'eau. Qu'est-ce que cela prouve? Que l'objet de la vérité religieuse n'est pas l'objet de la vérité scientifique, simplement, et que les facultés employées ne sont pas les mêmes... L'erreur des rationalistes, je vous l'ai dit si souvent autrefois, consiste à vouloir réduire un des types de certitude à l'autre. Prenez garde que ce ne soit votre erreur aussi, dans le cas présent. Voulez-vous une preuve que vous avez beaucoup plus de foi que vous ne le savez vous-même? C'est que vous avez hésité, quand je vous ai répondu : Je ne donnerai ma fille qu'à un catholique pratiquant. Cette hésitation m'a effrayé, je vous l'ai dit, parce que j'ai prévu que le nouvel homme en vous ne terrasserait pas l'ancien. Mais elle atteste que le nouveau existe. Il n'y aurait pas eu lutte sans cela, et, cet homme nouveau, c'est un croyant...

— C'est quelqu'un qui a espéré croire, répliqua Jean Monneron. La distance est grande de l'un à l'autre!... Oui, conti-

nua-t-il, si j'ai hésité, mon cher maître, c'est que tout mon cœur était le complice de cette espérance, et, qu'après tout, ma raison ne s'y oppose pas. J'ai repassé en esprit, cette semaine, par tous les chemins où vous m'avez conduit, quand nous discutions ensemble ces problèmes, et j'avoue que je n'ai rien à répondre à vos argumens, rationnellement. C'est la preuve que, ce qui me manque, c'est bien la Foi, telle que vous l'entendez, l'adhésion vivante du fond de l'être. J'admets avec vous que la Science est incapable de dépasser l'ordre des phénomènes et qu'elle se heurte, aussitôt qu'elle veut chercher le pourquoi des choses, au lieu du comment, à l'Inconnaissable. J'admets que cet Inconnaissable est réel, puisqu'il est à la racine de toute réalité. J'admets que, le conséquent étant enveloppé dans l'antécédent, cet Inconnaissable doit posséder, virtuellement au moins, tout ce qui constitue le réel; donc, puisque nos facultés font partie du réel : l'intelligence, l'amour et la volonté. J'admets encore que ce principe d'intelligence, d'amour et de volonté, caché dans l'Inconnaissable, c'est ce que le langage des simples appelle Dieu. J'admets que ce Dieu, ainsi conçu, doit s'être manifesté dans l'histoire humaine, et comme cette histoire n'est pas une attente, qu'elle est actuelle, qu'elle est présente, j'admets que cette action de l'Inconnaissable y est mêlée, actuellement. J'admets que, de tous les faits qui tombent sous l'observation, le christianisme est celui qui remplit le plus exactement les conditions que notre raisonnement nous montre *a priori* comme ayant dû être celles d'une action divine. Je vais plus loin et je reconnais que, des formes diverses du christianisme, la plus complète est celle qui remonte par la tradition au fondateur et à ses apôtres, c'est-à-dire le catholicisme. J'admets tout cela, mais comme une construction intellectuelle qui me reste totalement extérieure, et dont je ne me sens pas faire partie. C'est une hypothèse plus ingénieuse, plus probable, si vous voulez, que beaucoup d'autres, mais cette probabilité est pour moi, — comment m'exprimer? — une probabilité morte. Elle m'est étrangère, je vous le répète. Elle ne touche pas à cette place intime de la personne où s'élabore la conviction. Où voyez-vous la Foi là dedans?...

— Où je la vois? répondit M. Ferrand, avec une gravité frémissante : — Dans le fait, d'abord, que vous avez dû, pour admettre seulement cette probabilité dont vous me parlez, détruire

en vous tant de préjugés! Ne dites pas que je vous ai guidé dans ce chemin. Vous m'y avez suivi. Vous m'y avez cherché. Les argumens que vous m'avez résumés vous viennent de moi, et ils me paraissent, en effet, irréfutables. Vous n'auriez pas pris la peine de même les examiner, pas plus que n'ont fait tant d'autres, — car ce n'est rien de bien nouveau, et Pascal les avait donnés, — si vous ne vous étiez senti étouffer dans les doctrines de négation où vous avez grandi. Et pourquoi y étouffiez-vous, sinon parce que des portions inconnues de vous-même avaient le besoin d'une vie religieuse? Pourquoi vous êtes-vous tant attaché à moi, quand vous êtes entré dans ma classe? Parce que les idées que je vous représentais, si contraires aux vôtres, réveillaient en vous des traces secrètes. Vous êtes un Français, c'est-à-dire l'héritier d'une longue lignée d'hommes et de femmes qui, pendant des siècles, ont été des catholiques. Vous vous mouvez, vous respirez dans une société imprégnée de mœurs catholiques. La langue que vous parlez, dans laquelle vous pensez, est catholique, puisqu'elle est romaine. Le catholicisme est en vous, malgré vous, dans ce que les philosophes d'aujourd'hui appelleraient votre inconscient. Vous ne pouvez pas être en accord avec le plus intime de vous-même, si vous n'êtes pas catholique. C'est cet accord que vous avez passionnément désiré depuis que vous pensez, à votre insu, comme un liquide désire son niveau, et oscille jusqu'à ce qu'il l'ait trouvé. Quand vous avez souhaité de fonder un foyer, sur quelle jeune fille s'est fixé votre choix? Sur une catholique. Ce charme par lequel ma Brigitte vous a enchanté, c'est son âme, cette âme que lui a faite cette Église, dont vous dites qu'elle vous est étrangère, qu'elle vous est extérieure. Étrangère? Oui, au « moi » factice dont vous a revêtu un enseignement qui prétend libérer la personne en la séparant de ses traditions. C'est la folie d'un jardinier qui s'imaginerait affranchir les arbres en les séparant de leurs racines!... Extérieure?... Mais entrez-y donc, dans l'Église, et vous serez étonné de ce que vous découvrirez en vous, que vous n'y voyez pas... Vous éprouverez, ce jour-là, que se connaître soi-même, comme le conseillait la sagesse antique, c'est simplement se reconnaître... Ce qui vous est étranger, ce qui vous est extérieur, en ce moment, c'est votre vraie personne. Mais Dieu la veut, et il l'aura. Vous avez les deux vertus dont il marque les âmes qu'il s'est choisies : l'humilité et la bonne

volonté. Il vous poursuivra jusqu'à ce qu'il vous ait conquis...

Le philosophe s'était levé pour prononcer ces dernières paroles, où le mysticisme qui faisait le fond de sa pensée avait éclaté malgré lui. Il allait et venait dans le vaste cabinet de travail, son large visage tout éclairé par une flamme de passion religieuse aussi intense que, si au lieu d'être un simple professeur de lycée à la fin du XIXe siècle, il eût été un des docteurs de réforme catholique du XVIIe, un contemporain de cet Arnauld, dont l'immobile effigie présidait à cet entretien, lequel risquera de paraître bien étrange à cette date de 1900 et à Paris. Mais l'était-il réellement? Lorsqu'on appartient, comme les deux hommes qui causaient ainsi, à la race de ceux dont Platon disait déjà qu'ils vont à la vérité « avec toute leur âme, » n'est-il pas naturel que, dans un acte aussi solennel qu'un mariage et que la création d'une famille, on ne voie pas seulement une question d'intérêts, de convenances et même d'attrait sentimental? Ces idées, si théoriques, semble-t-il, les avaient portés, l'un et l'autre, à un point d'émotion extrême, et la voix du maître, en particulier, s'était faite presque sourde, dans son excès d'ardeur intime, pour prédire la conquête par Dieu de l'âme de son ancien élève. Son exaltation continuant, il s'arrêta tout d'un coup devant Jean Monneron, toujours assis, et, lui posant les mains sur les épaules, le regard plongé dans son regard :

— Comprenez-vous maintenant, conclut-il, pourquoi je n'accepte pas votre réponse d'aujourd'hui? C'est moi qui veux que vous le preniez, ce nouveau délai que vous m'avez refusé. Je sais. Ce n'est pas le rôle d'un père à qui l'on vient demander sa fille, de parler ainsi. Mais nous ne sommes pas dans la convention, vous et moi. Nous sommes dans la vérité profonde. Nous avons à prendre une décision qui pèsera, vous, sur toute votre vie, moi, sur toute la vie de ma fille. Pour que cette décision soit ce qu'elle doit être, il est nécessaire que nous ne laissions rien dans l'équivoque et que la plus absolue franchise ait présidé à cet entretien... Il s'interrompit une minute, comme s'il hésitait devant une parole bien grave. Puis, fermement : — Il faut que vous sachiez ce que vous avez pu deviner à mon attitude, à d'autres indices peut-être, oui, que vous le sachiez d'une façon positive et qui ne vous permette pas le doute. Brigitte vous aime, mon enfant. C'est au nom de ce sentiment que je vous demande de réfléchir encore avant de vous sacrifier tous deux, elle et vous, à une illu-

sion sur vous-même dont vous resterez étonné plus tard, quand le jour se sera fait en vous complètement. Je connais ma fille et je vous connais. Elle ne changera pas plus vis-à-vis de vous que vous ne changerez vis-à-vis d'elle. Mettons donc que nous ne nous sommes rien dit aujourd'hui et que j'attends votre réponse relativement à la condition que je vous ai imposée. Vous me la donnerez, cette réponse, dans deux mois, dans trois mois, dans un an. C'est moi qui ai eu tort de fixer avec vous une une époque trop rapprochée. Acceptez-vous maintenant?...

— Ah! mon cher maître, s'écria Jean, que vous êtes bon! Et pourtant que vous me faites mal!... Ah! que vous me faites mal!... répéta-t-il, et, les coudes sur ses genoux, le visage dans ses mains, comme quelqu'un qu'une crise de souffrance presque insupportable plie en deux, il éclata en sanglots. C'était un gémissement de tout son être, aigu et violent qui le secouait d'un spasme presque convulsif! Et, comme le philosophe, épouvanté de cet inexplicable accès, ne trouvait à dire au jeune homme, pour le calmer, que les phrases que l'on tient à un enfant malade :

— Voyons, Jean, soyez raisonnable... Mais revenez à vous, mon ami... Qu'y-a-t-il? Que se passe-t-il? Qu'avez-vous compris?... — l'amoureux releva la tête. Il montra ses joues couvertes de larmes, sa bouche tremblante d'émotion, ses yeux supplians, et il répondit :

— Je ne serai pas moins franc avec vous que vous ne l'avez été avec moi, monsieur Ferrand. Oui, vous venez de me faire bien mal. Ce n'est pas votre faute. Je ne vous ai montré qu'un seul des scrupules qui se dressent entre mon bonheur et moi, le scrupule d'idées. Il serait déjà bien puissant, quoi que vous en disiez. Il y en a un autre, et celui-là est invincible. Quand vous le saurez, vous-même, mon cher maître, vous vous inclinerez... Ah! n'avez-vous pas deviné qu'il s'agit de mon père?...

— Je l'avais deviné, fit M. Ferrand, et je l'avais dit à Brigitte. Vous lui avez parlé de votre démarche et de notre conversation?...

— Non, répondit Jean, pas plus que du reste, pas plus que de nos longues discussions, autrefois, sur les problèmes religieux, pas plus que de mes doutes et de mes recherches. Tout ce travail de ma pensée, mon père ne le connaît pas. Il ne l'a jamais connu... Ah! monsieur Ferrand... Et l'agitation du jeune homme grandissait au fur et à mesure d'une confidence qu'il

ne s'était jamais permise, et qui portait sur le drame le plus secret, le plus profond de sa vie de cœur.

— Votre sincérité me fait un devoir de tout vous dire, moi aussi... Mais que c'est dur! Laissez-moi me reprendre, continua-t-il. Je vais toucher en moi-même à des plaies si intimes...

— N'y touchez pas! interrompit Ferrand avec une vivacité singulière. Il avait toujours mis tout son soin à ne jamais s'entretenir du père avec le fils, et, soudain, il appréhendait un réquisitoire contre son ancien camarade, que, même dans ce moment, il ne voulait pas entendre : — Fût-ce à moi, ajouta-t-il, vous ne devez pas vous plaindre de votre père...

— Moi? m'en plaindre? répondit Jean, douloureusement. Non, monsieur Ferrand, je n'ai jamais eu, je n'aurai jamais, j'en suis sûr, un reproche à faire à mon père. Si mes rapports avec lui sont parfois bien cruels pour moi, ce n'est pas sa faute, c'est la mienne. Je me suis habitué, depuis des années, à ne jamais me montrer à lui dans ma vérité, et j'expie ce mensonge de silence par une impuissance absolue de nous expliquer aujourd'hui, sans déchiremens. Vous le connaissez, vous savez comme il est entier dans ses idées, et, en même temps, comme il est sensible, je dirai presque farouche, et pour tant de raisons. Tout distingué qu'il est, le paysan est trop près. Il n'a pas été apprivoisé à la vie bourgeoise dès son enfance, et cela lui donne une violence intérieure, que je n'ai jamais pu braver, par excès de sensibilité, moi aussi. Vous savez qu'il est, avec cela, le plus idéaliste des hommes, idéaliste jusqu'à la chimère. Où aurait-il appris à connaître la vie, à la manier? Avec quoi a-t-il jamais été en contact? Tout jeune, il était au collège, séparé de sa famille par ses mœurs, par son instruction, par tout. A l'École, il vivait parmi des livres et des idées. Fonctionnaire, son traitement lui est arrivé tous les mois, comme une rente. Il a ignoré l'âpreté des luttes d'intérêt. Professeur, il a fait des classes et donné des leçons, ayant toujours et toujours, avec ses collègues comme avec ses élèves, des relations réglées, officielles. Il n'a pas acquis ce don de lire dans les âmes, que vous avez, vous, mon cher maître, et qui vous vient de tant de choses! Vous aviez une famille, vous, et un milieu. Vous aviez un pays, cet Anjou dont vous m'avez dit si souvent ce que vous lui deviez, tant de points de contact avec des réalités vivantes! — Mais lui, il est né à Quintenas, il a fait ses études à Tournon, il a préparé ses examens à Lyon,

il s'est marié à Nice, mon frère est né à Besançon, moi à Nantes, ma sœur à Lille, mon frère le plus jeune à Versailles, nous vivons à Paris. Sommes-nous du Centre, du Midi, de l'Est, de l'Ouest? Nous n'en savons rien, ni mon père. Son pays, ce sont ses idées. Son milieu, ses idées encore. Sa réalité, ses idées toujours. Que j'ai senti cela vivement, tout jeune, qu'il ne me *voyait* pas, qu'il ne *voyait* pas mes frères et sœurs, qu'il ne *voyait* que ses pensées! Mais, ce que je ne sentais pas alors et ce que je sens aujourd'hui, c'est qu'il y a, dans cet aveuglement, du parti pris et de la volonté. Non seulement il ne voit pas la vie, mais il ne veut pas la voir, parce que la réalité lui serait trop cruelle. En politique, il a toujours été républicain, avec quelle foi, une foi religieuse, dans les principes de 89, vous le savez! Les faits ont beau lui démontrer que, plus la France s'enfonce dans le parlementarisme jacobin, plus elle est malade : il veut l'ignorer. Son métier de fonctionnaire chargé de famille l'a conduit, à quoi? à devoir se surcharger de répétitions pour amasser une dot à ma sœur, et payer la petite assurance qui permettrait à sa veuve de vivre décemment, s'il venait à mourir. Il n'a pas eu, depuis sa sortie de l'École, une année pleine pour faire un livre, et vous savez s'il aimait, s'il aime les Lettres. C'est une existence de manœuvre qu'il a menée pour nous. Il veut l'ignorer, comme il veut ignorer que sa famille n'est pas une famille, que nous sommes en l'air, sans appui, sans vraie atmosphère, sans certitudes, et pour tant de causes! Sommes-nous des bourgeois, sommes-nous des plébéiens? Moi, il y a des jours où je me sens peuple par toutes mes fibres, où je retournerais à la terre, si je pouvais! Mais mon frère Antoine a déjà été grisé par Paris, il ne rêve que luxe et que plaisir. Notre simple intérieur de la rue Claude-Bernard lui est insupportable. Notre père ne veut pas plus voir cela qu'il ne veut voir que ma sœur Julie a l'horreur de l'existence qu'il lui destine, de ce Sèvres où elle va entrer et du professorat dans les lycées de filles ensuite?... Quand les signes de leur désaccord avec lui sont trop multiples, comme aussi quand les politiciens de son parti commettent de trop malpropres actions, moi, qui le connais si bien, je le sens qui se retire en lui, qui s'en va du monde réel dans ses idées. Il ferme les yeux intellectuellement, comme on les ferme physiquement, devant un spectacle insupportable... Tout le secret de mes silences à l'égard de mon père est là, dans cette sensation que j'ai

eue, presque enfant, qu'il ne voulait pas voir certaines choses, parce qu'il en souffrait, d'une souffrance qui vous étonnera, même vous, car vous n'avez jamais rencontré que son optimisme, si voulu, lui aussi. Mais moi, qui diffère tant de lui par mon amour passionné de la vérité quelle qu'elle soit, je lui ressemble trop par cette sensibilité maladive pour m'y être jamais trompé. Mon père a manqué sa vie, et il ne consent pas à se l'avouer, parce que, toute cette vie ayant été la mise en œuvre de certains principes, cet avortement est la condamnation de ces principes... C'est un homme très malheureux et qui n'en convient pas vis-à-vis de lui-même. J'avais quinze ans, que je comprenais déjà cela d'instinct, sans me l'expliquer. J'avais trouvé, à cet âge-là, dans les Mémoires de Michelet, une anecdote sur son père à lui, pauvre imprimeur ruiné qui le prenait sur ses genoux en chantant une romance de l'époque :

Mon fils sera mon consolateur...

Si vous saviez, mon cher maître, que je me le suis redit de fois, ce mauvais vers, depuis ce jour?... Et c'est vrai, que j'ai été pour lui, à cette époque, ce consolateur. Pensez donc. Mon frère avait toujours été un médiocre élève. Moi, j'étais le premier de ma classe. J'avais un certain goût et un certain sens du latin et du français. J'avais aussi toutes les idées de mon père. Vous me les avez connues... Mais déjà je ne les avais plus toutes. Mon évolution datait d'une lecture, celle du livre de Taine sur *les Origines de la France contemporaine*. Mon père me l'avait vu entre les mains et il m'avait dit : — Tu lis ce pamphlet? C'est un Monsieur qui a eu bien peur pour ses rentes en 71 ! — Je ne vous cite ce mot, si injuste, que pour vous faire comprendre combien cet homme excellent devient irritable, aussitôt qu'il s'agit des points qui font dogme en lui... La foi dans la Révolution en est un. Je ne lui en ai jamais parlé. La haine contre l'Église en est un autre. Je ne lui en ai jamais parlé non plus. J'ai eu trop peur d'atteindre en lui des plaies trop saignantes... Il se plaît à me croire toujours tout pareil à lui dans ses enthousiasmes et dans ses aversions. Je n'ai pas eu le courage de le détromper. Ce n'est pas brave, je le sais. Ce n'est pas loyal, quoique je puisse alléguer à mon excuse que j'ai bien souvent été repris par les idées de mon père, ou de toutes voisines. Je serai véridique jusqu'au bout, mon cher maître. Quand vous me prêtez de la sympathie

pour le catholicisme, vous vous trompez. Il m'attire, je ne le nie pas. Mais par réaction uniquement, parce qu'il est l'ordre, parce qu'il me représente le seul correctif efficace de l'anarchie intellectuelle et sentimentale où je me débats, où je vois se débattre les miens. C'est ma pensée qui va vers lui, mais ma sympathie est ailleurs. Elle est pour les utopies révolutionnaires. Je les sais, je les constate des erreurs, à chaque effort nouveau que je m'impose pour les servir. J'ai vu, dans une récente expérience, ce qu'il faut penser des politiciens qui parlent de justice. Dans une autre expérience, plus récente encore, dans cette Union de la rue du faubourg Saint-Jacques, où nous avions rêvé, quelques camarades et moi, de fonder quelque chose comme les *settlements* anglais et américains, j'ai vu ce que rencontrent, hors d'eux-mêmes et en eux-mêmes, des lettrés qui veulent aller au peuple. Je prévoyais ces déceptions dès le début, et pourtant j'ai pris parti passionnément dans ces deux circonstances. J'ai voulu, moi aussi, comme mon père, me faire illusion, pour être avec lui, pour qu'il sentît son activité prolongée par la mienne, pour être *son consolateur*. Quand j'ai commencé d'aimer Mlle Brigitte, combien de fois me suis-je dit que je ne devais pas me laisser aller à ce sentiment, que mon père souffrirait de voir son fils marié à une femme pieuse! Ah! je dirai tout! pardonnez-moi, je savais si bien qu'il souffrirait de me voir votre beau-fils, à vous dont il déteste l'esprit, à ce point qu'il a eu un moment l'idée, quand j'ai dû entrer dans votre classe, de me changer de lycée. Je n'en ai pas moins aimé Mlle Brigitte. On ne commande pas à ses émotions, mais on commande à ses actes. Vous-même, mon cher maître, maintenant que vous connaissez toute la vérité, je vous mets au défi de me conseiller cet acte-là, cette conversion à une religion dont je doute, pour satisfaire le plus personnel des sentimens, le désir du bonheur, alors que je suis certain, bien certain que cette conversion désespérera mon père, et dans un moment où il est peut-être à la veille d'une affreuse épreuve!... Mais je n'en dirai pas plus... Ce que j'avais le droit de vous révéler, pour supprimer entre nous, comme vous l'avez désiré, toute équivoque, je vous l'ai révélé. N'ai-je pas raison, je vous le demande maintenant, de me refuser à ce nouveau délai que vous m'offrez si généreusement, raison de renoncer pour toujours à un rêve dont je n'avais pas bien vu les conditions? Je les vois aujourd'hui nettement, complètement, vous

aussi, mon cher maître, et vous pensez comme moi, que j'ai été fou de le concevoir, ce rêve, que je serais coupable d'essayer de le réaliser à ce prix?... Vous vous taisez à présent. Mais votre silence me répond assez, et votre visage, depuis que je vous ai tout confessé...

Tandis que son ancien élève lui racontait longuement, amèrement, avec des passages de révolte tour à tour et de désespoir dans la voix, la misère de la tragédie morale dont les stigmates se lisaient sur sa physionomie si jeune et déjà si tourmentée, M. Ferrand n'avait, en effet, ni proféré une remarque, ni posé une question. Son front plissé avait seulement exprimé une concentration d'esprit de plus en plus intense. Les grands cliniciens, consultés sur un cas où la moindre erreur de diagnostic risque d'être fatale, n'ont pas un masque plus immobile, plus dépouillé de toute impression étrangère aux symptômes qu'ils sont en train d'observer. Ils n'ont pas, non plus, pour énoncer la décision sans appel où ils se sont fixés, plus de gravité impérative que le père de Brigitte n'en eut pour donner à cet entretien si douloureux l'unique conclusion qu'il comportât :

— Vous vous trompez, Jean, sur la signification de mon silence, commença-t-il. Croyez-vous que vous m'ayez rien appris, sinon des détails qui précisent seulement ce que j'avais pressenti? Savez-vous ce que je me disais, en vous écoutant? Je me souvenais de votre père, à votre âge, quand nous étions à l'École, et qu'il me développait, avec l'ardeur de son jeune enthousiasme, les théories qu'il a voulu vivre. Il les a vécues, et voilà le résultat. La vie est l'épreuve de la pensée. Le malheur démontre l'idée fausse, comme la maladie la mauvaise hygiène. Pauvre Monneron! Je le plaignais en vous, comme je plains la France en lui. Tout le malaise que vous me décrivez ne vient ni de lui, ni de vous. Il vient de ce que votre famille ne s'est pas développée d'après les règles naturelles. Vous êtes des victimes, lui et vous, de la poussée démocratique. La grande culture lui a été donnée trop vite, et à vous aussi. La durée vous manque, et cette maturation antérieure de la race, sans laquelle le transfert de classe est trop dangereux. Vous avez brûlé une étape et vous payez la rançon de ce que j'appelle l'Erreur française et qui n'est au fond, tout au fond, que cela : une méconnaissance des lois essentielles de la famille. Mais il ne s'agit pas de philo-

sopher. Nous devons terminer cette conversation sur un arrangement positif. Je maintiens ce que je vous ai dit tout à l'heure, mon ami. Je n'accepte de votre part, aujourd'hui, aucune réponse définitive. Mais j'ai le droit, comme père, et le devoir, de veiller sur le cœur de mon enfant. J'exige simplement de vous la promesse que vous tiendrez compte, vous aussi, de ce cœur de jeune fille. Vous avez manqué à votre devoir, permettez-moi de vous le dire, en vous occupant d'elle et en le lui laissant deviner quand vous n'étiez pas plus sûr de vous. Vous y avez manqué, ce matin, en venant au-devant de nous, comme vous l'avez fait, quand vous aviez à m'apporter une telle réponse. Vous avez cédé à votre sensibilité, comme vous y avez cédé avec votre père. Car il faut avoir le courage de vous l'avouer plus complètement : ce n'est pas à cause de lui que vous lui avez caché toute votre vie intérieure de ces dernières années, c'est surtout, c'est beaucoup à cause de vous-même, et pour ne pas souffrir, pour ne pas lutter. J'avais mis à votre mariage avec ma fille une condition. Je l'y mets toujours, et j'y joins cette autre, que, si jamais vous devez revenir ici me redemander la main de Brigitte, vous aurez parlé d'abord à votre père, avec une absolue vérité... On la doit, cette vérité absolue sur soi-même, à ceux dont on sort. Si j'ai bien entendu une de vos phrases, vous entrevoyez dans votre milieu la probabilité d'un grand chagrin pour vos parens. Je respecte votre réticence et je ne vous interroge pas. Pensez-vous que, ce jour-là, vous pourrez être à votre père d'un secours moral aussi efficace que si vous vous étiez toujours montré à lui tel que vous êtes ? Ne me répondez pas, — ajouta-t-il, en arrêtant de la main Jean, qui allait lui parler. — C'est inutile. Ai-je votre promesse pour vos relations avec nous ?

— Elles seront ce que vous voulez, monsieur Ferrand, dit le jeune homme, et, si j'ai été imprudent...

— Le plus sage est que vous suspendiez vos visites chez moi, interrompit le père, et que vous évitiez de nous rencontrer, autant qu'il vous sera possible...

— J'obéirai, fit Jean.

— Bien, reprit le maître. Il eut, lui aussi, sur les lèvres une phrase qu'il ne prononça pas. Les deux hommes étaient debout, qui se regardaient. Une inexprimable tristesse les étreignait l'un et l'autre. M. Ferrand rompit le premier le silence. Il tendit la main à celui qu'il souhaitait si passion-

nément de pouvoir appeler son fils, et il le congédia d'un mot, où tremblait, malgré lui, la crainte de le perdre pour toujours :

— Nous nous sommes tout dit. Au revoir, j'espère, et bientôt, mon enfant...

— Adieu, mon cher maître, répondit Jean Monneron. Il répéta : adieu, et il sortit du cabinet de travail du philosophe sans tourner la tête.

Celui-ci demeura quelques minutes immobile, absorbé dans une réflexion si profonde qu'il s'en réveilla comme d'un songe et avec un sursaut, en entendant la porte s'ouvrir. C'était Brigitte qui, sachant son père seul, n'avait pu contenir son impatience. Son joli visage avait aux joues la rougeur d'une émotion qu'elle essayait pourtant de dominer :

— Il est parti, mon père, et vous ne m'avez pas appelée? Vous avez de mauvaises nouvelles à me donner. Ne me ménagez pas. Je suis prête. Il n'accepte pas.

— Non, Brigitte, répondit M. Ferrand, il n'accepte pas.

— Et c'est pour le motif que vous aviez prévu?...

Et, comme son père inclinait la tête, en signe d'assentiment, elle demanda encore :

— Il a parlé à M. Monneron, et celui-ci ne consent pas?...

— Il ne lui a pas parlé, dit M. Ferrand. Il a craint que même son hésitation ne fît trop de peine à son père! Ah! ce sont d'étranges rapports, et, si tu les connaissais comme je les connais à présent, tu ne pourrais pas lui en vouloir de sa faiblesse. Tu l'en plaindrais...

— Je ne lui en veux pas, répondit la jeune fille. Elle avait pâli et s'était, de la main, appuyée à une chaise en entendant ces mots : — Il ne lui a pas parlé. — Ses paupières battirent sur ses prunelles profondes, et, d'une voix où passait une angoisse : — Je voudrais vous poser une question, mon père, une seule, et que vous me répondiez, quelque mal que votre réponse puisse me faire, franchement, complètement... Vous venez de causer avec *lui*, bien à fond, n'est-ce pas, de lui lire dans le cœur? Oui ou non, croyez-vous qu'il m'aime?

Le père hésita une seconde, puis, avec la décision d'un homme qui a pris, une fois pour toutes, son unique point d'appui dans la vérité, si périlleuses qu'en puissent être les conséquences :

— Oui, Brigitte, je crois qu'il t'aime.

— Ah ! merci, mon père, dit la jeune fille. Vous venez de me donner la force d'attendre tant qu'il faudra. Elle embrassa M. Ferrand dans un élan de reconnaissance où il put la sentir frémir tout entière, puis, essuyant de sa main deux larmes qui lui avaient jailli des yeux : — Et maintenant je vous promets que je ne vous en parlerai plus... Vous serez content de moi. Je saurai porter ma croix...

Le père connaissait trop sa fille pour ne pas savoir qu'elle tiendrait cet engagement de silence qu'elle venait de prendre si simplement, comme elle l'avait déjà tenu ces huit derniers jours. Il savait aussi qu'à travers et malgré ce silence, cette âme de son enfant lui resterait aussi transparente qu'elle l'était à cette seconde, et, une comparaison involontaire le faisant se ressouvenir de ce que Jean lui avait dit de ses silences à lui, vis-à-vis de son père, si fermés, si impénétrables, la même exclamation de pitié pour son ancien camarade, qu'il avait jetée tout haut à un moment, lui revint au cœur, et il répéta tout bas, en pensée, en attirant de nouveau sa fille contre lui, pour lui donner une autre caresse : — Pauvre Monneron !...

III. — LES MONNERON

De la rue de Tournon où habitait M. Ferrand à la rue Claude-Bernard où demeuraient les Monneron, la distance n'est pas grande, par le Luxembourg et la rue Gay-Lussac. Que Jean l'avait franchie souvent d'un pas rapide, — et elle lui semblait bien longue alors, — quand il allait rendre visite à son ancien maître, avec l'espérance d'apercevoir au passage la taille souple, les cheveux blonds, les yeux bleus et le sourire de Brigitte ! Au sortir de cet entretien qui, dans sa pensée, équivalait à une rupture définitive, que cette distance lui parut courte ! Il aurait voulu que des lieues et des lieues séparassent les deux maisons, pour ne pas retrouver si vite, encore ébranlé jusqu'au fond de l'être par les paroles qu'il avait prononcées et par celles qu'il avait entendues, les tristesses du logis paternel. Toutes les souffrances de la passion contrariée le déchiraient. Le sacrifice auquel il s'était résolu si péniblement comportait un effort contre nature. On ne dompte pas l'élan spontané de l'amour avec des idées abstraites,

comme il venait de l'essayer, sans une révolte de toutes les énergies instinctives, si puissantes dans un cœur de vingt-cinq ans. Il voulut entrer dans le vieux jardin par la même grille, à droite du palais, qu'il avait franchie si peu de temps auparavant avec M. Ferrand et la jeune fille. Il revit Brigitte en souvenir, silencieuse et belle, si délicate et si sereine, si pareille au rêve qu'il avait pu se faire d'une fiancée, d'une compagne d'âme avec qui traverser toutes les épreuves de la vie, appuyé sur elle et la soutenant, consolé par elle et la consolant, compris tout entier et la comprenant! Les pieds fragiles de la jeune fille marchaient tout à l'heure sur le sable dur de ces allées. Elle était là auprès de lui. Elle n'y était plus, elle n'y serait plus jamais! Elle l'aimait cependant. Le père lui-même le lui avait dit. Elle l'aimait!... Cette certitude, indiscutable maintenant, d'un sentiment auquel il avait toujours cru, sans en être vraiment sûr, achevait de désespérer le jeune homme. Qu'allait-elle penser, quand elle saurait qu'après avoir demandé sa main, il s'était retiré, et pour quel motif? Pieuse comme elle était, s'expliquerait-elle le scrupule auquel il avait immolé leur commun bonheur? Elle apercevrait en lui un ennemi de tout ce qu'elle respectait, de tout ce qu'elle croyait, et, à cause de cela, elle cesserait de l'aimer. Elle cesserait de l'aimer aussi, simplement parce qu'elle ne le verrait plus. Jean était bien décidé à tenir sa parole et à s'effacer absolument de l'entourage de son ancien maître. Brigitte l'oublierait. Elle en rencontrerait un autre, qui aurait la même foi religieuse, et à qui elle s'attacherait, qu'elle épouserait. Une image précise jusqu'à l'hallucination se dessina devant les yeux de l'amoureux, celle de Mlle Ferrand marchant à l'autel, rose d'émotion sous ses voiles blancs de mariée, et, auprès d'elle, quelqu'un qui ne serait pas lui. Et il se surprit à être tenté par le raisonnement qu'il se tenait sans cesse depuis ces huit jours :

— Mais je suis un fou, se disait-il, de briser ma vie pour une chimère! Un acte religieux auquel on ne croit pas, ce n'est rien. Pourquoi donc ne pas me soumettre à une formalité, ou légitime, si le catholicisme est vrai, ou absolument vaine, s'il est faux, alors que cette soumission, c'est le bonheur assuré?... Que me répondrait mon père, si j'allais lui poser ce dilemme? Il s'est pourtant marié à l'église, lui!...

Jean Monneron sortait du jardin, comme il se prononçait men-

talement cette phrase. Elle lui rendit soudain la conscience aiguë de l'existence des siens et de leurs personnalités. Ce mariage de Joseph Monneron à l'église restait, dans le souvenir de celui-ci, comme la preuve de la tyrannie que le régime impérial exerçait sur les fonctionnaires. Il avait eu lieu en 1868, à Nice, l'année même où le professeur sortait de l'École normale. Il n'avait pas de fortune. Il épousait une fille qui n'en avait pas non plus. La pression de sa future belle-mère, le respect de sa fiancée pour les convenances bourgeoises, les conseils d'un proviseur paternel et qui s'intéressait à l'avenir d'un sujet brillant, la crainte des sévérités administratives, tout s'était réuni pour déterminer le jacobin à une concession qu'il n'avait d'ailleurs pas renouvelée lors de la naissance de ses enfans. Il ne pardonnait pas plus cette première et dernière faiblesse à l'Empire que ses aînés, les professeurs républicains de 1852, ne pardonnaient au débonnaire Napoléon III le serment prêté pour conserver leur chaire. Les innombrables discours que Jean avait entendu son père tenir sur ce point douloureux lui revinrent à la mémoire. Il crut entendre aussi les réponses qu'avaient faites sa mère, son frère aîné, sa sœur, son plus jeune frère. A l'image torturante, mais délicieuse, de Brigitte, d'autres images se substituèrent, aussi torturantes, mais sans cette extase de martyre qui mêle une ivresse aux pires désespoirs de l'amour. En quelques minutes, et tout en continuant de marcher sur le trottoir de ces rues que son père, à son âge, et comme élève de la rue d'Ulm, avait tant suivies, il revécut les années d'un malaise moral, d'abord obscur et inexplicable, puis réfléchi et interprété par ses raisons profondes, que représentait pour lui ce mot si doux, si bienfaisant à tant d'autres : la famille. Dans cette conversation, poussée pourtant bien à fond, il n'avait fait à M. Ferrand que des demi-aveux. Il n'avait pas caché les troubles de sa pensée religieuse, et il n'avait pas protesté quand son ancien maître lui en avait indiqué la véritable cause dans cette famille même : ce conflit entre son atavisme catholique et l'incrédulité d'un père que sa trop rapide culture avait trop brusquement détaché de son milieu pour qu'il ne raisonnât pas avec une révolte irritée à l'inverse de ses traditions. Il avait avoué avec la même lucidité les troubles de sa pensée politique, qui tenaient encore à cette famille. Ne dérivaient-ils pas d'un heurt entre son expérience, si courte fût-elle, et les utopies sociales que lui avait inoculées ce père? Il avait confessé des soucis plus intimes

encore, et qui procédaient, pareillement, des conditions dangereuses où ce père avait constitué le foyer commun. Il avait raconté leur réciproque impuissance à se communiquer le fond de leur âme, dans une existence menée côte à côte, que faussait l'irréalisme du professeur chimérique, volontairement aveugle sur les vérités trop pénibles. Jean avait encore déclaré ses inquiétudes sur son frère aîné, qu'il voyait soumis, avec une sensibilité brutale, plébéienne et avide, aux tentations du plaisir et du luxe, si redoutable aux demi-bourgeois, lorsqu'ils n'ont ni un milieu de coutumes où se retremper, ni des principes solides où s'appuyer. Il était allé jusqu'à parler de sa sœur, avec une réticence immédiate. Car c'était de ce côté qu'il voyait venir cette menace pour le bonheur de ses parens, à laquelle il avait fait une allusion aussitôt retirée. — En revanche, il n'avait pas même prononcé le nom de sa mère. Et cependant, parmi les visages de lui si connus, qu'il appréhendait de retrouver dans quelques minutes, réunis autour de la table familiale, aucun ne lui représentait plus de tristesses que celui de cette mère. Son expansion méridionale faisait passer M[me] Monneron pour bonne. Mais Jean, lui, savait qu'elle ne l'aimait pas. Il se rendait compte aussi qu'aux élémens désorganisateurs de la vie de son père, cette mère en avait ajouté un, et le plus funeste : l'influence d'une femme instinctive et inintelligente, vaniteuse et sans talent de ménage. Seulement il ne comprenait pas que cette déplorable union n'était pas plus un hasard que le reste. Quand on étudie un homme de très près, on reconnaît que son mariage lui ressemble toujours. Celui de Joseph Monneron avait tenu, comme tout son caractère, à la logique de son origine. Le fils de paysan, devenu un « Monsieur, » seul des siens et par la chance d'une instruction toute livresque, n'avait eu, pour le guider dans son établissement, aucun parent. N'ayant comme revenu que son traitement, le cercle des choix possibles était bien resserré. D'autre part, idéaliste et inexpérimenté, il avait dû manquer de prévoyance et ne pas rechercher d'autres conditions dans ce choix que les sentimentales. Il était resté absolument chaste durant ses années de Paris, pour des raisons multiples : travail acharné, timidité physique, scrupule moral. Il avait donc dû, non moins immanquablement, se laisser séduire au charme de la première jeune personne dans l'intimité de laquelle les circonstances le feraient vivre. C'est ainsi qu'ayant pris pension à Nice, son poste

de début, chez de soi-disant petits rentiers qui louaient en garni trois chambres de leur appartement, il avait épousé la fille de ses logeurs. Elle s'appelait Anna Garnier. Elle était vraiment jolie, à vingt ans, et surtout frappante, avec ces yeux noirs et ce teint pâle du Midi, qui jouent d'autant mieux la passion qu'il s'y joint une vivacité de manières qui joue la franchise. En réalité, Anna était une nature honnête, mais très vulgaire, d'esprit court, de cœur étroit, élevée dans l'à peu près, par une mère indolente et par un père équivoque, qui avait fait vingt métiers, depuis celui de chef d'institution, jusqu'à celui de garibaldien, en passant par le courtage en huiles, l'épicerie, la commission, pour finir par la spéculation sur les terrains et la chambre meublée! Est-il besoin d'ajouter qu'elle n'avait pas eu de dot et que son mari pouvait compter parmi les rares chances heureuses de sa destinée la mort presque immédiate de ses beaux-parens? Il eût été obligé de les soutenir, et avec quelles ressources? Ces détails sur le mariage de son père, Jean ne les savait qu'à demi. Mais ce qu'il connaissait trop bien, c'était les manières d'être actuelles de sa mère. C'était son incurie dans la tenue de la maison, son manque de respect pour l'argent si péniblement gagné par son mari, et qu'elle gaspillait, qu'elle gâchait, tantôt par vanité, tantôt par manque de soin, toujours endettée dans le quartier, toujours en retard avec les domestiques et les fournisseurs, et, comme dit cocassement, mais énergiquement, le peuple, bouchant sans cesse un trou par un autre. S'agissait-il de recevoir à « son jour? » Elle trouvait le moyen de figurer en toilette dans le salon auquel elle savait donner un air de décorum, par ce génie du trompe-l'œil, que les gens du Midi conservent dans leur pire débraillé, et, pendant ce temps-là, une cuisinière de hasard se préparait à servir pour le dîner du soir, où le professeur, épuisé de cours, avait besoin de réparation, un ragoût brûlé! Ce que Jean connaissait trop bien aussi, c'était le fond d'égoïsme animal qu'il y avait par-dessous ces défauts, et qui se trahissait, tantôt par des colères furieuses à la moindre contrariété, tantôt par des paresses poussées jusqu'au plus négligent abandon, d'autres fois par des partialités et des injustices, cyniques d'inconscience. Autant elle avait été dure pour Jean, par exemple, et pour sa fille Julie, qui, tous deux, reproduisaient si visiblement le type cévenol, hérité du père, autant elle avait gâté son fils aîné, Antoine, beau garçon qui tenait d'elle, et son plus jeune fils, Gas-

pard, vrai « moco » du Midi, qui savait la prendre par ses drôleries, et dont elle était en train de faire, sans s'en douter, un franc garnement. Jean Monneron n'eût pas été le sensitif et le tourmenté qu'il était, s'il n'eût pas perçu ces vices de l'âme de sa mère, et, tout ensemble, éprouvé une secrète honte de les percevoir. Car c'était sa mère, et, malgré tout, il l'aimait. Chaque fois qu'il constatait en lui cette impossibilité de se rencontrer avec elle sans en souffrir, il lui semblait que cette impression, si involontaire et qu'il cachait avec tant de soin, constituait un véritable parricide moral. Encore ce matin, à mesure qu'il approchait de la rue Claude-Bernard, un remords le poignait à sentir que, de toute cette famille qu'il appréhendait tant d'affronter, avec son cœur mis à vif, la présence la plus douloureuse allait lui être celle de cette femme, de la chair de laquelle il était issu pourtant, et que son père avait aimée à son âge.

— Comme j'aime Brigitte, se disait-il. Est-ce possible? Mais oui, je n'ai qu'à regarder son portrait à vingt ans. Elle était charmante. Elle a trop peiné dans de mauvaises circonstances, voilà tout. Il n'a pas eu le temps de l'élever, de la cultiver, le temps, ni la force, ni l'argent surtout! Il avait trop à travailler au dehors. Ce sont de pauvres diables. Nous sommes tous de pauvres diables. Nous aurions dû rester en Ardèche, mon père paysan comme son père, et moi de même, labourer, peiner, jusqu'au jour où nous eussions amassé de quoi former un petit capital, et alors nous aurions pu faire souche. Ah! ne pas habiter cette ville, pas cette maison!...

Ce soupir accablé, où ses impressions amères de la matinée se résumaient dans la condamnation de toute sa famille, lui-même y compris, lui était suggéré par un dernier contraste. Il venait de comparer mentalement la vieille demeure parlementaire, si simplement bourgeoise, — au digne et vieux sens de cette épithète, — où habitait M. Ferrand, et la grande caserne de rapport *modern style*, avec les enjolivemens de ses sculptures à la douzaine, ses baies à vitraux coloriés, son faux air de demi-luxe, où la vanité de Mme Monneron faisait camper son mari et ses enfans. Les loyers de 2400 francs abondent à Paris, et il n'y avait certes aucun lien nécessaire entre l'origine des Monneron et le choix de leur appartement. Jean sentit pourtant, avec une force extrême, en gravissant l'escalier de bois à tapis, mais étroit et mal éclairé,

qu'il en était de ce logis comme des autres événemens de leur existence. C'était le décor inévitable de leur condition sociale. Il était fait pour eux, comme ils étaient faits pour lui. Les énormes bâtisses de cette espèce, avec leur apparat à bon marché, le pseudo-confort de leurs appartemens tous identiques, tous étriqués, où il n'y a pas une armoire, pas un coin perdu où garder des objets, où durer enfin, se multiplieraient-elles partout, si elles n'étaient pas l'image même d'une société qui multiplie, elle aussi, les petites rentes, les petites positions, les bien-être éphémères et les parodies d'élégance? Ce sont là de bien petites nuances, mais, dans les instans comme celui que traversait ce jeune homme, les plus chétifs incidens de notre sort nous apparaissent sous un angle symbolique. Ces riens nous révèlent, par derrière eux, la pression de causes si profondes, et ils achèvent de nous écraser de mélancolie! Nous comprenons, nous saisissons cette unité tragique de la vie que le génie des législations issues de la coutume rendait perceptible par la minutie des rites. Il n'y a rien d'absolument insignifiant dans le monde humain. Par une loi aussi mystérieuse qu'universelle, notre destinée n'est, du petit au grand, que notre caractère projeté au dehors, et ce caractère lui-même n'est, en dernière analyse, qu'une résultante de tous les vastes faits généraux qui ont gouverné le développement de notre individualité : notre patrie, le moment de son histoire, ses mœurs, les idées qui flottent dans son air. L'installation d'une famille dans un endroit plutôt que dans un autre, voilà, semble-t-il, un détail d'existence privée bien négligeable, et Jean Monneron comprenait que même cet établissement de ses parens ici et non ailleurs n'avait pas été arbitraire. Dans une crise d'intuition imaginative, il apercevait, déterminant cet incident minuscule comme elles avaient déterminé tout le reste, deux des grands phénomènes nationaux que M. Ferrand appelait l'Erreur française : la manie égalitaire et le fonctionnarisme. — Que son ancien maître eût raison de condamner l'une et l'autre de ces deux tendances, comment le jeune homme en eût-il douté, alors qu'il s'en trouvait la victime? Sa détresse était telle à cette minute, qu'arrivé sur le palier de ses parens, immobile dans le lugubre jour glauque de ce triste midi rendu plus triste par le morne éclairage de cet escalier sans air, il fut tenté de ne pas sonner et de s'en aller, de fuir indéfiniment, dans la rue plus hospitalière que le foyer fa-

milial, puisqu'il n'y souffrirait pas, au lieu qu'il allait offrir son cœur blessé à des piqûres... Puis, secouant la tête, et tendant tout son être dans un sursaut d'énergie, il pressa sur le timbre, et, — ce trait achèvera de montrer la jeunesse de cette sensibilité, encore si naïve, si pénétrée, même dans son réalisme naissant, de réminiscences scolaires, — il se répétait mentalement un vers d'un poète grec inconnu, cité par Marc-Aurèle, et où son stoïcisme d'étudiant se retrempait dans les mauvaises heures, tant il y trouvait une forte expression de fatalisme universel : — *Tu n'es qu'un esclave, tu n'as pas la parole...*

Une ironie du hasard, qu'il ne pouvait pas, dans sa présente humeur, percevoir en gaîté, voulut qu'au moment même où il se faisait à lui-même cette héroïque citation, une voix répondit de l'intérieur de l'appartement un : « Boum! voilà, voilà! » où il reconnut l'accent faubourien qu'affectait son frère cadet. La porte s'ouvrit pour laisser apparaître le visage chafouin du jeune Gaspard. Le collégien en congé, — il avait une bourse d'interne au lycée Louis-le-Grand, — était accouru de table sans quitter sa serviette, dont le coin était passé dans son cou et qui tirebouchonnait par-dessus sa tunique. Il tenait sa fourchette à la main et mangeait encore, la joue enflée par l'énorme morceau qu'il s'était introduit dans la bouche avant d'aller ouvrir, et il criait, de l'antichambre :

— Tu vois bien, maman, que j'avais raison? C'est le père Jean qui rapplique à la turne. Tu aurais mieux fait de boulotter dehors, continua-t-il, en s'adressent à son frère : les côtelettes sont en bois et les patates pas cuites. Le déjeuner est infect ce matin. On se croirait au bahut!...

L'élève du bonaldiste Ferrand, l'amoureux de la fine et pure Brigitte, l'admirateur du sage empereur Marc-Aurèle, ne répondit rien à cet accueil du potache, déjà fané et fripé à quinze ans, qui le saluait de ces propos argotiques, sans que ni la mère, dans l'iniquité de ses indulgences pour le jeune drôle, le relevât sévèrement, ni le père, qui présidait le déjeuner avec sa bonhomie habituelle. La salle à manger était une pièce de guingois, chauffée par un poêle en faïence brune engagé dans le mur, et qui prenait tout son jour d'un *bow-window*, parfaitement incommode, avec des carreaux de couleur, où un monstre soi-disant héraldique rayonnait en rouge sur un fond jaunâtre. Deux maigres plantes vertes s'y étiolaient, faute aussi d'être ar-

rosées régulièrement. Sur les murs tendus d'un faux papier-cuir à ramages, se voyaient des gravures mises sous verre et qui configuraient assez bien les goûts disparates de l'universitaire jacobin, idyllique et lettré. Une des planches représentait Rouget de Lisle chantant *la Marseillaise* chez M. de Dietrich, — une autre, les bergers de Nicolas Poussin : *Et ego in Arcadiâ!* — une troisième, la séance de l'Assemblée nationale où M. Thiers fut proclamé le libérateur du territoire, — deux autres, des arcs de triomphe romains, par Piranèse, envoi d'un ancien élève, en mission à Rome. Quatre portraits, celui de Victor Hugo, celui de Michelet, celui de Jules Ferry et celui de Gambetta, achevaient cette décoration passablement incohérente, moins pourtant que le groupe des physionomies rangées autour de la table. Joseph Monneron était un homme de taille moyenne. Les épaules étroites et le dos un peu voûté disaient assez qu'il n'avait jamais fait, depuis plus de quarante ans, aucun exercice. Les os trop gros de ses poignets et le caractère presque massif des traits de son visage révélaient pourtant l'hérédité d'une race rude. C'était un vrai tempérament de plébéien, pour qui se raffiner, c'est s'user. Il y avait pourtant, chez cet homme d'aspect chétif, au teint plombé, des signes d'une nature tout à fait supérieure : les yeux, par exemple, très profonds et très doux, des yeux bleus de rêveur tendre qui éclairaient de leur poésie une face flétrie et creusée, encadrée par des cheveux tout blancs et une barbe jadis blonde, aujourd'hui grisonnante. Le sourire aussi, candide et presque enfantin, annonçait une âme restée jeune, l'âme de ces prunelles, une âme enthousiaste, et capable d'illusions magnifiques. Ce sourire illuminait, en la transformant, une bouche aisément diserte, à cause de l'habitude des cours. Le pli au repos, tout serré, tout tendu, décelait les ardeurs secrètes du fanatisme. Vis-à-vis de ce chef de famille, victime de ses idées et de la vie, vaincu par l'excès du travail mercenaire, mais si intelligent encore, si vibrant par toutes les fibres de ses nerfs fatigués, siégeait Mme Monneron. Son masque de Provençale indolente, engraissé avec l'âge, d'une graisse pâle, que faisait ressortir la nuance de la chevelure restée noire à quarante-sept ans, gardait quelques traces de son ancienne beauté. Elle avait des traits fins, dans cette bouffissure qui lui aurait donné une physionomie poupine, n'eût été le regard, impatient et mobile, irritable et défiant. Ses yeux, comme charbonnés sur ce teint mat, trahissaient une nature

impulsive, inégale et qui ne dominait pas ses sentimens. Avec cela, le front étroit et bas disait l'inintelligence, et la bouche d'un dessin amolli, la paresse. Négligente et entêtée, égoïste et passionnée, elle était bien la femme que dénonçait ce masque, si déplaisant lorsqu'on y avait discerné ces caractères, qui semblent contradictoires. Ils se tiennent par cette même logique qui relie la sensualité à la dureté, et la vanité à la bassesse. Debout, Mme Monneron était exactement de la même taille que son mari. Assise et plus haute de buste, elle donnait l'impression d'être vraiment la maîtresse du logis. C'était l'arbre d'essence plus vigoureuse qui a grandi à côté et aux dépens du voisin étiolé. La différence de tenue entre les deux époux soulignait encore cette antithèse. Été comme hiver, le professeur croyait devoir à la sévérité de son métier de porter une redingote noire, d'un drap lisse, dont l'épaisseur variait seule suivant la saison, et qui, boutonnée soigneusement, étriquait encore son torse creusé. Mme Monneron, elle, demeurée fidèle à la tradition niçoise, ne se commandait, chez les diverses petites couturières où ses notes s'accumulaient, que des toilettes chargées et fanfreluchées. C'est ainsi que, devant faire des visites durant cette après-midi d'un jour de vacances, elle s'était harnachée, dès le matin, d'une robe neuve en drap chaudron, fortement soutachée et bordée de bandes de faux astrakan. C'était encore une des formes de son gaspillage, que cette impossibilité de recevoir un costume sans le passer aussitôt. Elle avait transmis ce goût de la toilette à Antoine, son fils favori, qui lui ressemblait tant, avec son beau visage régulier et la chaude pâleur d'un teint où brillaient deux grands yeux noirs, et il arborait lui aussi, à cette table du déjeuner familial, une redingote neuve, en drap pelucheux, qui n'avait rien de commun avec l'étui râpé où s'engonçait son père. La faille des revers, comme aussi la soie fraîche de la cravate, piquée d'une épingle d'or, comme les boutons d'or des manchettes de la chemise, dénonçaient un budget de dépenses personnelles hors de toute proportion avec les ressources avouées du jeune homme. Grâce à la protection d'un député radical, camarade de Monneron à l'École normale, Barentin, l'ancien universitaire, ex-ministre des Finances d'un des derniers cabinets, Antoine était entré comme employé dans un des bureaux de quartier du Grand-Comptoir, la banque du célèbre financier Firmin Nortier, aux appointemens annuels de dix-huit cents

francs. Bien qu'il continuât à demeurer chez son père en payant une pension très minime, dont la secrète complicité de sa mère l'exemptait le plus souvent, ce mince revenu ne justifiait pas plus cette tenue que le reste des habitudes de ce joli et dangereux garçon, qui ne se cachait pas assez de fréquenter les champs de courses, les théâtres à la mode et les restaurans de nuit. A côté de lui, et le séparant de leur père, était Julie, cette taciturne et mystérieuse sœur dont les allures inquiétaient son frère Jean. Elle tenait, elle, physiquement, beaucoup plus de son père que de sa mère. Maigre et serrée dans un corsage tailleur, qui exagérait encore sa minceur, elle montrait un visage extrêmement délicat et régulier, auquel une expression bougonne et comme fermée enlevait toute grâce jeune. Ses opulens cheveux noirs, — c'était, avec la couleur de ses yeux très foncés, les seuls traits hérités de la mère, — retombaient des deux côtés de son front en deux épais bandeaux qui cachaient ses oreilles. L'esthéticisme de cette coiffure, comme aussi le caractère volontiers masculin de ses costumes, disait l'indépendance d'une fille que ses parens laissent aller et venir toute seule, — à l'anglaise et à l'américaine; — qui a suivi toutes sortes de cours et lu toutes sortes de livres, — à la russe et à la norvégienne; — et qui, n'étant que la pauvre enfant d'un pauvre fonctionnaire français, se débat, entre les dures nécessités de son existence et ses prétentions. Que Jean le connaissait bien, ce profil maussade de sa sœur, et cet aspect d'étudiante féministe, et ces yeux impénétrables et mécontens! Oui, qu'il connaissait cette expression mauvaise, et qu'il en était tourmenté, comme des élégances dispendieuses de son frère Antoine, comme des façons si aisément dures de sa mère, comme de l'usure inscrite autour des tempes et dans le creux des joues de son père, comme du ton précocement canaille de son plus jeune frère, — comme de tout, même de la table autour de laquelle ces diverses personnes étaient assises et de l'incurie maternelle qu'accusaient la toile cirée mal nettoyée, les verres dépareillés, les assiettes pour la plupart écornées, les couverts désargentés, les couteaux, les uns ébréchés, les autres mal assurés dans leur virole! Ce bohémianisme sans pittoresque attristait le jeune homme, qui aurait habité avec délices une cellule blanchie à la chaux, et mangé avec de l'étain dans du bois. C'était un signe, entre mille autres, de l'avortement auquel tout l'effort des siens semblait condamné. Cependant il

s'asseyait sur la chaise laissée libre entre celle de son père et celle de Gaspard, lui-même assis auprès de Mme Monneron, et il s'excusait de son inexactitude, en assurant sa contenance, afin de ne pas laisser même soupçonner la crise intérieure dont il était la victime :

— Ma montre m'a trompé, disait-il, et, comme je suis allé au delà du Luxembourg...

— Tant pis pour toi, interrompit aigrement la mère, tu mangeras ce qui reste. Nous ne sommes pas assez riches pour faire un autre déjeuner à chaque personne qui arrive en retard...

— Je n'ai pas grand'faim, répondit le jeune homme, et ce qu'il y aura me suffira...

La bonne arrivait au moment où Jean prononçait cette phrase, apportant un grand plat de macaroni qui devait faire le second service du déjeuner. Le premier avait été constitué par les côtelettes et les pommes de terre, objet du mécontentement du verveux Gaspard, qui, voyant apparaître les pâtes, les salua de cette exclamation :

— Du macaroni, chouette! Si tu n'as pas faim, Jean, cède-moi ton *fade*... Puis, regardant le plat et faisant sa lippe : Flûte alors! Ils sont au gratin, et Bibi ne les aime qu'aux tomates...

— Je n'ai pas su que tu sortais, dit le père Monneron, en s'adressant à son second fils, et faisant signe au plus petit de se taire, mais très doucement. Cet excellent homme avait bien remarqué le disgracieux accueil de sa femme au retardataire. Il en avait un peu souffert, et aussi, comme toujours, de l'exécrable ton du petit voyou en tunique. Comme toujours aussi, au lieu d'agir, ce qui, dans l'espèce, signifiait tancer celui-ci et faire sentir à celle-là qu'elle était injuste, le rêveur se réfugiait dans les idées abstraites, et il essayait d'y porter la conversation : — Si je l'avais su, continua-t-il, je t'aurais demandé de m'accompagner. Je suis allé au Panthéon, seul, en pèlerinage laïque. C'est ma conviction de plus en plus arrêtée, nous ne détruirons l'Église qu'en la remplaçant. Il faut que nous nous habituions à prendre leurs fêtes aux catholiques, et à les célébrer aux mêmes dates, mais avec un sens rationnel. Déjà le Jour des Morts n'a quasi plus rien de liturgique à Paris. C'est parfait. Mais il y a une idée très belle dans la fête d'aujourd'hui, qui est celle de tous les saints. Je voudrais que la République célébrât ses saints, elle aussi, et justement le 1er novembre, ceux précisé-

ment qui sont au Panthéon, les Carnot, les Baudin, les Victor Hugo, les Michelet... Ah! que ce dernier a une belle page dans son *Banquet*, sur cette nécessité de donner au peuple de vraies fêtes qui se substituent aux anciennes, et lui fassent aimer davantage encore la Révolution!...

— Tu trouves que les ouvriers n'ont pas assez d'occasions de ne rien faire et de se griser? Moi pas!... répondit Antoine. C'était une de ses habitudes d'opposer aux enthousiasmes de son père des axiomes de misanthropie gouailleuse qu'il croyait bien parisiens et qu'il débitait du haut de sa somptueuse cravate, en assurant dans son œil droit un monocle qu'aucune faiblesse de vue ne justifiait et qu'il attachait, par imitation du portrait d'un des derniers rois de la mode, vu à la devanture d'un photographe, avec un large ruban noir. Rien n'atteignait le professeur au vif de sa sensibilité autant qu'un certain pessimisme, où il discernait l'absence de foi dans la bonté originelle de la nature humaine. « Soyez ce que vous voudrez, mais ne soyez pas sceptiques, » cette étrange formule, dont il était coutumier, caractérisait l'attitude, toujours passionnément affirmative, de cet esprit d'idéologue. Il était incapable de supporter même la pensée de la désillusion. Il n'avait d'énergie, à l'égard de ses enfans, qu'à l'occasion de phrases comme celle que venait de prononcer son fils aîné. Il la releva, d'une voix presque irritée, en répliquant :

— S'il y a des paresseux et des ivrognes dans le peuple, c'est qu'il est trop ignorant et trop malheureux. Donnez-lui de l'instruction et du bien-être, et ces vices disparaîtront. Voilà pourquoi j'ai approuvé ton frère, quand il a fondé, avec ses amis Rumesnil et Crémieu-Dax, l'*Union Tolstoï*... (C'était le nom que Jean et ses camarades avaient donné à leur ébauche d'université populaire, moins par fétichisme pour le néfaste utopiste russe, que pour éviter les objections d'un de leurs premiers adhérens, anticlérical de la grande tradition, que le mot « saint » avait choqué dans *Union Saint-Jacques*.) — Oui, continuait Monneron, je ne suis pas collectiviste. Je n'ai jamais varié sur ce point. Ma charte, c'est la Déclaration des Droits de l'Homme, et je m'en tiens à l'article 17 : la propriété est un droit inviolable et sacré. Mais il y a un socialisme que j'approuverai toujours, c'est celui qui va au peuple pour l'éclairer...

Il avait regardé son fils préféré, en insistant sur ces der-

nières paroles, d'un regard que Jean connaissait trop bien aussi, et qui prouvait que le jeune homme avait réalisé, — à quel prix, hélas! — le programme de la vieille chanson : « Mon fils sera mon consolateur!... » C'était cette tendresse complaisante, si souvent surprise dans les yeux du professeur vieillissant, qui avait toujours arrêté sur les lèvres du jeune homme l'aveu qu'il aurait tant voulu et tant dû faire de leurs divergences intimes. Encore cette fois, ce regard fut le plus fort. Jean savait aujourd'hui la vanité de cette formule si magnifique à prononcer, si misérable à pratiquer : aller au peuple! Il savait, pour l'avoir éprouvé amèrement, — et il l'avait dit à M. Ferrand, — l'entière inutilité de ces rapports factices entre travailleurs de l'esprit et travailleurs manuels, où ceux-là ne font que s'abaisser, sans élever ceux-ci. Il était à la veille de rompre avec cette *Union Tolstoï*, dont il se demandait si elle n'avait pas été déjà une école de basse envie, de niais orgueil et de destructive anarchie, pour les ouvriers qui la fréquentaient. Des deux amis que son père avait nommés et qui étaient ses camarades de collège, l'un, Salomon Crémieu-Dax, lui était déjà douloureux à fréquenter, par momens à cause de son despotisme d'esprit, et parce que le chrétien qu'il était en voie de devenir allait se heurter, il le sentait, dans ce compagnon de sa jeunesse, à toute la passion juive. Quant à l'autre, Adhémar de Rumesnil, il appartenait à cette classe de nobles qui se piquent d'intellectualisme, et qui croient se libérer des préjugés en professant de parti pris les idées les plus contraires à leur naissance et à leur caste. Jean avait eu pour lui un véritable culte. Il lui était apparu, sur les bancs du lycée, à l'époque où la Révolution était sa foi, comme un vrai descendant des gentilshommes de la nuit du 4 août. Il ne croyait plus maintenant à cette funeste nuit, dans laquelle il commençait de voir la plus honteuse des démissions, celle des privilégiés, dépositaires d'un héritage national, et qui l'abandonnent pour ne pas en remplir les devoirs. Surtout il ne croyait plus à son ami. Rumesnil se trouvait mêlé dans son imagination, et d'une manière atroce, à la sinistre chose qu'il redoutait et à laquelle il avait risqué cette obscure allusion dans son entretien avec M. Ferrand. C'était de quoi ne pas acquiescer, sans une réserve, aux éloges que faisait son père de cette entreprise pour lui manquée si totalement. Au lieu de cela, il se contenta de ne pas répondre et de pencher la tête sur

son assiette, pour la relever brusquement, sur cette interpellation que le nom de cet ami, soupçonné de la plus honteuse félonie, suggérait à sa mère :

— Il ne faut pas oublier, Julie, disait Mme Monneron, de faire la commission de Rumesnil.

— Adhémar est venu ? demanda Jean. Malgré lui, en posant cette question, il dévisageait sa sœur. Celle-ci ne se départit pas, sous ce regard dont l'interrogation était si claire, de la maussaderie flegmatique dont sa très réelle joliesse était comme masquée. Ce fut encore la mère qui répondit, et son fils crut discerner dans sa voix une certaine précipitation, comme de quelqu'un qui, n'ayant pas la conscience absolument tranquille, devance un reproche possible :

— Mais oui. Je m'étonne que tu ne l'aies pas rencontré, rue d'Ulm ou rue Gay-Lussac, si tu es rentré par là. Il est parti très tard. Il t'a attendu une longue demi-heure. J'étais occupée. Je l'ai laissé expliquer à Julie ce qu'il te voulait.

— Il s'agissait de l'U. T., — dit la jeune fille. Comme on voit, elle employait la sorte d'abréviation, empruntée aux habitudes anglo-saxonnes et qui trahirait seule l'origine étrangère et artificielle de ces groupemens dangereux, fantaisies de jeunes bourgeois qui jouent aux apôtres sans s'inquiéter des conséquences. — Il voulait te demander, continua-t-elle, d'être très exact au rendez-vous ce soir. Il paraît que la discussion est importante.

Elle s'arrêta, interloquée par un ricanement de l'aimable Gaspard, auquel Mme Monneron demanda cette fois avec un véritable mécontentement :

— Je t'ai répété ce matin encore que c'était parfaitement mal élevé de rire tout haut sans que l'on sache pourquoi. Qu'y a-t-il de drôle dans ce que dit ta sœur?...

— Mais rien, fit le gamin, dont le sens déjà très avisé savait jusqu'où il pouvait aller avec sa mère, et quand il fallait filer doux. C'est ce nom d'U. T. qui me fait rigoler, voilà tout...

— Il s'agit d'une affaire assez délicate, dit Jean, qui s'adressa directement à son père. — Lui aussi, parlait un peu précipitamment, comme si les trois petits incidens simultanés qui venaient de se produire : le message de Rumesnil transmis par sa sœur, l'évidente gêne de sa mère, et le rire du plus jeune frère, l'avaient soudain énervé. — Un des prêtres de Paris qui se sont le plus occupés des problèmes sociaux, et que tu connais certainement,

de nom, l'abbé Chanut, a écrit à Crémieu-Dax pour lui demander de faire à l'U. T. une conférence sur le christianisme et la science...

— J'espère que vous n'avez pas accepté? interrompit vivement Monneron.

— Comment pourrons-nous refuser? répondit Jean. Quel est le premier article de notre Union? — *Une maison où des hommes de toute situation se réunissent en vue de leur éducation mutuelle, morale et sociale;* — et, le second : *l'Association est indépendante de tout caractère politique et religieux.* Qui dit éducation mutuelle dit forcément libre discussion. Qui dit indépendance politique et religieuse dit libre exposé de toutes les doctrines politiques et religieuses. Nous avons eu, dans le comité, une première séance très chaude. Quelques-uns d'entre nous, le cousin Riouffol notamment, sont très opposés à cette idée. C'est Crémieu-Dax qui a fait remettre le vote à ce soir. Il est pour admettre l'abbé Chanut, et il a cité, dans le petit discours qu'il nous a fait, avec un commentaire très éloquent, je dois en convenir, quoique je n'aime pas cette autorité, le mot de Robespierre à Couthon, quand celui-ci, à l'Hôtel de Ville, lui demanda d'écrire aux armées : Mais au nom de quoi?...

— Mais au nom de la raison, dit Monneron plus vivement encore, et de la liberté. Mais oui, insista-t-il, devant l'étonnement que son fils laissait voir malgré lui sur son visage. Ce M. Chanut, puisqu'il est prêtre, croit à la révélation et au surnaturel. Il abdique donc sa raison. Par conséquent, nous n'avons pas à discuter avec lui. C'est lui qui a renoncé le premier à son droit de libre discussion. Il n'a pas à le réclamer. Ou bien qu'il dépouille sa soutane de prêtre, qu'il vienne vous dire : Je ne crois pas, je cherche à savoir. Alors il rentre dans ce que j'appelle le droit commun de l'humanité. Sinon, non. Et de même pour la liberté. Nous n'avons pas à la donner, au nom de nos principes, à des gens qui nous la refuseraient au nom des leurs. Les libéraux l'ont eue, cette duperie. Où cela les a-t-il menés? A la loi de 1850 et à la rentrée des Jésuites. Voilà ce que j'aurais répondu à Crémieu-Dax. Sa faiblesse m'étonne. Je l'aurais cru plus énergique. Mais il est Juif. Il aura craint d'être accusé de préjugés confessionnels. Ce sont ces générosités-là qui nous perdent tous. Nous avons peur du jugement de nos ennemis. Qu'est-ce que cela nous fait? Ce sont nos ennemis, et nous nous battons. Il faut être à

droite ou à gauche. Moi, je suis à gauche... Conquérons la liberté d'abord, nous la pratiquerons ensuite.

— Je ne peux pas penser comme toi, mon père, répondit Jean. — Ce fanatisme d'incrédulité qui venait d'inspirer au jacobin, si cultivé d'autre part, si indulgent, si dépourvu d'égoïsme, cette dernière phrase, étonnante d'intolérance, avait touché dans l'amoureux de la pieuse Brigitte une place trop sensible. Si, par crainte de peiner son père, il s'abstenait de montrer ses préoccupations religieuses, elles étaient trop sincères déjà, et cet amour les lui rendait trop chères pour qu'il ne trouvât pas dans cette émotion la force de protester contre ces maximes de tyrannie et d'inquisition, professées au nom d'une doctrine de libre examen et d'affranchissement : — Et toi-même, continua-t-il, j'en appelle à tes principes de respect pour la conscience individuelle. Tu ne nous as pas fait baptiser. Pourquoi? Tu me l'as dit bien souvent, parce que tu estimais, parce que tu estimes que la conviction de chacun est un domaine réservé où les autres ne doivent pas entrer.

— Aussi n'empêcherais-je jamais les abbés Chanut d'avoir les convictions qu'il leur convient d'avoir, — répondit Joseph Monneron. — Il avait pris de nouveau, devant la contradiction de son second fils, la même voix irritée. — Mais qu'ils les gardent pour eux et qu'ils ne s'en servent pas pour établir dans le pays la guerre civile des âmes. Car c'est là leur œuvre. S'il y a deux Frances l'une contre l'autre, celle de l'Avenir, de la Justice, de la Vérité, en face de l'autre, celle du Passé, des Préjugés, de la Superstition, à qui la faute, sinon à eux? Ah! si tout le monde avait fait comme moi, il n'y aurait qu'une France, qu'une jeunesse, qu'un idéal commun de lumière et de bonheur, et la République serait si grande, si belle, que, par son seul rayonnement, elle conquerrait le monde, sans lutte, sans guerre... Rome le sait bien, sois-en sûr, et ce qu'elle veut, c'est empêcher cette unité morale à tout prix. Veux-tu que je te dise pourquoi ce monsieur Chanut va chez vous? Il sait très bien qu'il ne convertira pas Crémieu-Dax, ni Rumesnil, ni toi, — vous êtes à l'abri de ses sornettes. Mais il veut vous diviser et il réussit, puisque vous êtes en discussion, à cause de lui. Ah! la Congrégation est adroite, et elle est renseignée! Il s'agit de briser ce mouvement des universités populaires qui leur fait peur. Pas de robe noire chez vous, si vous voulez vivre. C'est le

simple instinct du cousin Riouffol qui a eu raison, pour cette fois, contre vous...

Ce Riouffol était un parent des Monneron, au troisième degré, venu, lui aussi, de Quintenas, mais sans avoir, en abandonnant la campagne pour la ville, quitté la blouse pour la redingote. Il était ouvrier relieur et fort habile. Il était aussi un grand lecteur de journaux et un de ces autodidactes passionnés des questions sociales dont la redoutable espèce pullule aujourd'hui. Il s'était fait reconnaître de ses cousins assez tard et seulement après avoir rencontré Jean à l'*Union Tolstoï*. Celui-ci l'avait amené chez son père. Cette relation n'avait guère été du goût de M[me] Monneron, et c'était un des griefs qu'elle gardait à son fils. Aussi s'empressa-t-elle de saisir cette occasion de lui décocher quelques mots désagréables :

— Tu t'es disputé avec lui, Jean? Avoue-le. Je t'avais prévenu. Tu n'as déjà pas le caractère si facile, et, quant à lui, je ne m'y suis pas trompée, c'est un anarchiste. Je suis la fille d'un garibaldien, je ne suis donc pas suspecte, et la femme d'un bon républicain, je m'en vante. Mais je déteste les anarchistes, et je te répète que c'en est un...

— On le deviendrait à moins, dit Antoine, avec son ironie accoutumée. Rumesnil et Crémieu-Dax font bien tout ce qu'il faut pour cela, en venant lui tenir des conférences sur la fraternité et la justice avec des pelisses de loutre sur le dos et dans des coupés de cinq mille francs! Si j'étais comme Riouffol, moi, je leur dirais : — Rendez l'argent d'abord. Plus de fourrures, plus de titres, plus d'équipages, plus de millions. Nous causerons ensuite. — Il ne dit pas cela, mais il le pense, et, franchement, il n'a pas tort...

— Jamais Adhémar et Salomon ne sont venus à l'*Union* dans leur voiture, — répondit Jean, d'un accent aussi irrité cette fois que celui de son père. Était-ce bien contre la boutade d'Antoine? — Non, jamais, répéta-t-il. Tous deux ont trop de cœur et trop de tact...

— Ils laissent les chevaux et la livrée au coin de la rue, reprit l'autre, — c'est pire. D'ailleurs, qu'ils s'en servent ou non pour aller rue du faubourg Saint-Jacques, il les ont, comme ils ont, l'un, son hôtel rue de Varennes et ses ancêtres, l'autre son hôtel avenue Hoche et les cinq cent mille francs de rente que le papa Crémieu-Dax a ramassés dans les mines Tout le monde le

sait dans votre U. T., Riouffol tout le premier, et à quoi crois-tu donc qu'il pense, sinon à ça, pendant qu'il est en train de confectionner chez son patron des cartonnages à la Bradel, métier fort démocratique, mais peu divertissant, auquel il gagne huit francs par jour, pas même ce que mangent d'avoine les bêtes de ces messieurs?... A sa place, moi!...

— Je te demande bien pardon, interrompit le père, — en lui coupant la parole, avec une impatience qui allait cette fois jusqu'à la violence, — mais, si Riouffol pensait comme tu dis, il serait très coupable. Le jour du vote, M. de Rumesnil et M. Crémieu-Dax peuvent arriver avec des équipages de cinq mille francs, de vingt-cinq, de trente, s'il leur plaît : leur bulletin a juste la valeur de celui d'Auguste Riouffol, colleur de Bradels, et de monsieur Joseph Monneron, ancien élève de l'École normale, agrégé des lettres, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand. Nobles ou Juifs, millionnaires ou pauvres, ouvriers ou lettrés, nous sommes tous égaux. Quand ils ont eu l'âge de servir, les citoyens Rumesnil et Crémieu-Dax ont porté le sac et le fusil, tout comme le citoyen Auguste Riouffol. De quoi celui-ci se plaindrait-il ? De ne pas avoir actuellement autant d'argent que ces messieurs? Mais, d'abord, est-ce que l'argent fait le bonheur? Est-ce que j'ai jamais eu une voiture, moi qui te parle, et m'en suis-je jamais plus mal porté? J'ai marché et je n'ai pas la goutte, au lieu que je l'aurais peut-être et toutes les maladies qu'ont les gens riches, si j'avais roulé carrosse. Et puis, si Riouffol envie l'argent, qu'il en gagne ! Tout est accessible à tous ici, comme en Amérique, où les plus grands potentats du pétrole et des mines ont commencé par crier les journaux dans les rues. Oui ou non, peut-il faire fortune ? Oui ou non, toutes les carrières lui sont-elles ouvertes? Oui ou non, lui et ses enfans peuvent-ils aspirer à tout ? Qu'était Gambetta? Le fils d'un épicier. Burdeau? Le fils d'un canut. N'ont-ils pas exercé les plus hautes charges de l'État? N'ont-ils pas habité des palais, frayé, au nom de la France, avec les princes et les empereurs sur un pied d'égalité? N'ont-ils pas eu des funérailles nationales? Je ne suis pas grand'chose, mes enfans, conclut-il, en roulant sa serviette pour la passer dans un anneau de bois tout déverni qui n'avait pas été renouvelé depuis des années, car le dîner s'achevait et il venait d'absorber sa tasse de café, — sans sucre, par économie, — j'ai beaucoup tra-

vaillé dans ma vie, mais il y a un sentiment qui m'a toujours soutenu et réjoui, au milieu de tous mes tracas, c'est celui de me sentir un libre citoyen d'une libre démocratie, et de n'avoir personne au-dessus de moi, que les maîtres que je me suis librement donnés par mon vote...

— Et si tu avais été dans la minorité? demanda railleusement Antoine, comme on se levait de table.

— Je n'aurais eu qu'à convertir mes concitoyens à mes idées et à essayer de devenir la majorité...

— Et si tu n'y étais pas arrivé? — insista le jeune homme.

— Je me serais soumis à la loi du nombre.

— Tu aurais donc obéi à des maîtres que tu ne te serais pas librement donnés, — reprit Antoine. — Que tu obéisses à un, comme dans les monarchies, ou à plusieurs millions, comme dans les républiques, c'est kif-kif, pour parler le style de notre intéressant Gaspard... Il tira l'oreille de son jeune frère, en débitant cette profession de foi avec sa gouaillerie habituelle, puis, s'en allant, comme il faisait à l'ordinaire, aussitôt le repas fini : — D'ailleurs, tu connais mes opinions sur la politique. Je dirai comme un de nos plus illustres hommes d'État : Il n'existe pas de mot dans la langue française pour exprimer à quel point je m'en !...

Il n'acheva pas sa grossière citation et sortit de la pièce, sans que Joseph Monneron, sur le visage duquel avait passé une véritable douleur, eût eu le temps de lui répondre. Cette expression de physionomie fut si pénible à Jean qu'il suivit son frère impulsivement jusque dans sa chanbre :

— Pourquoi as-tu parlé ainsi à notre père? lui demanda-t-il. Ne t'en va pas sans être revenu causer un peu avec lui, autrement.

— Je n'ai pas le temps, répondit Antoine, qui avait ôté sa redingote pelucheuse à revers de soie, avec le soin qu'un chevalier du temps jadis pouvait avoir pour se dépouiller de son armure. Il avait versé de l'eau dans une cuvette, et, dans cette eau, quelques gouttes d'un parfum de verveine assez fort. Il commença de se laver le visage et les mains, en disant à son frère : — Prends mon portefeuille dans la poche de ma redingote, à droite. Tu y trouveras un portrait. Tu l'as? Regarde-le, c'est la jeune personne avec qui j'ai rendez-vous, à une heure et demie, et je vais être en retard. Tu comprendras que j'aime mieux aller

la retrouver que de discuter avec papa sur des blagues comme les Droits de l'Homme et le suffrage universel, qui m'indiffèrent! Ce qui m'agace, c'est quand j'entends ce brave homme qui aura travaillé comme un cheval pour ne pas nous laisser un fifrelin, se féliciter d'avoir été la dupe de bonimens électoraux, quarante ans de sa vie. Regarde-moi Barentin! A la bonne heure. Que celui-là célèbre la République, le progrès, les classes ouvrières, toute la guitare! Ça lui profite au moins. Il était petit professeur, comme le père, avec la perspective d'une jolie retraite de deux mille francs après s'être éreinté le tempérament à des vingt-cinq heures de cours et de répétitions par semaine, plus la correction des copies. Il a un hôtel à Passy, une voiture au mois. Il a des maîtresses. Il y a bien l'histoire d'un certain chèque, qui n'est pas reluisante. Mais il a bénéficié d'un non-lieu, et tu sais comme papa s'indigne quand on se permet une allusion à cette *calomnie de la presse immonde!*... Je ne m'en plains pas d'ailleurs. Si Barentin n'était pas bien avec la haute finance, je ne serais pas chez Nortier. Au moins faut-il savoir tout cela! Sois tranquille. Je ne recommencerai pas. Ce soir, à dîner, je lui sers un abatage des Jésuites. Je mange du prêtre comme si c'étaient des truffes... D'ailleurs, papa fume sa pipe et n'y pense déjà plus, s'il a trouvé dans les feuilles quelque bon article dans sa note, ou simplement s'il a ouvert un de ses bouquins grecs... Passe-moi ma redingote et donne-moi le portrait. Hein! Comment trouves-tu ma bonne amie?...

Jean rendit à son frère la photographie, qu'il avait prise et regardée pendant ce discours. Elle représentait, en effet, une très belle personne, toute jeune encore, assise sur le bras d'un canapé, de manière à bien faire ressortir la ligne opulente de la chute des reins et de la croupe. La robe, en mousseline de soie pailletée, se décolletait juste assez pour découvrir la naissance de l'épaule et la gorge, où se tordait un collier de perles. La tête était charmante, quoique déjà marquée de vice. Les yeux se tournaient de côté avec un regard de ruse et de coquetterie, et, autour du front, floconnait un délicieux envolement de cheveux que l'on devinait d'un blond doux et pâle, presque cendré. Que la créature fût une femme entretenue, tout le révélait, dans le jeu des prunelles, dans le luxe souligné de la toilette. Dans quelles conditions un amant, de ressources aussi maigres que celles dont jouissait le fils du professeur, pouvait-il être lié avec cette fille?

Jean n'osa ni se le demander, ni le demander à son frère. Il eut seulement, une fois de plus, cette appréhension angoissée, qui était un de ses supplices, sur l'avenir de ce beau garçon, lequel le regardait maintenant avec des yeux d'une impudence et d'une fatuité singulières.

— Elle est extrêmement jolie, dit-il seulement. Qui est-ce?...

— Ça, c'est mon secret, répondit Antoine, qui remit le portrait dans le portefeuille. Il rit d'un rire audacieux qui montra ses claires dents blanches sous sa moustache noire, et il commença de lisser son chapeau de haute forme, avec une brosse légère, en soufflant doucement sur la soie. Son profil félin s'éclairait à cette seconde d'une telle lueur de contentement, cette demi-confidence, chez un être aussi fermé, aussi boutonné qu'il l'était d'ordinaire, annonçait une telle ivresse intérieure, qu'instinctivement Jean profita de cette trop rare occasion pour l'interroger sur le soupçon qui lui tenait au cœur, non plus comme une menace de demain, mais d'aujourd'hui, et, au moment où l'autre passait son pardessus, il lui dit :

— Je regrette bien que tu t'en ailles. J'aurais tant besoin de causer avec toi très à fond de quelque chose...

— Et de quoi? demanda Antoine, dont les yeux, tout à l'heure si ouverts, se voilèrent soudain d'une ombre.

— De Julie,... répondit Jean, et il ajouta, en fixant son frère : Tu n'as pas remarqué que Rumesnil lui fait la cour?

— Ça, c'est son secret à elle, mon cher ami, répondit l'autre. — Un sourire imperceptible effleura sa bouche, et l'ombre s'en alla de ses prunelles, comme s'il eût redouté une autre question, sur ses dépenses sans doute et sur les moyens qu'il employait pour y suffire. — Mais oui, insista-t-il, je n'aime pas qu'on se mêle de mes affaires, et, par conséquent, je ne me mêle pas des affaires des autres. Chacun pour soi, c'est mon principe. Où verrais-tu le mal, d'ailleurs, si Julie arrivait à se faire épouser par ton ami? Cela vaudrait mieux pour elle que d'aller enseigner la grammaire historique et commenter *la Chanson de Roland*, d'après les derniers travaux allemands, aux jeunes vierges de Carpentras ou de Brive-la-Gaillarde. Elle a de la défense, notre petite sœur, plus que toi, et autant que moi. Nous en avons appris tous deux assez pour savoir qu'il n'y a qu'une loi d'un bout à l'autre du monde : la lutte pour la vie. Elle *struggleforlifise* à sa façon, cette petite.

Veux-tu prendre mon conseil? Ne t'occupe pas de cette histoire. Tu gâterais tout...

— J'avais deviné juste, se dit Jean, qui n'insista point. Il se passe quelque chose, et Antoine y prête la main. Il a souri, quand je lui ai nommé Rumesnil. Mais, si vraiment Adhémar voulait épouser Julie, il ne se cacherait pas de moi, comme il fait... Et ce luxe d'Antoine, et ces bijoux, d'où cela lui vient-il? Où a-t-il rencontré cette maîtresse? Ah! il faut que je prévienne mon père. A l'heure où je lui sacrifie ce que je lui sacrifie, j'ai le droit d'empêcher qu'ils ne lui portent, eux, des coups trop durs. Il n'y a que lui qui puisse avoir assez d'autorité pour les interroger tous deux, et pour savoir...

Ce fut sur cette résolution d'avoir, sur ces deux points du moins, une explication directe que Jean se dirigea vers le cabinet de travail, où il savait devoir trouver l'homme trop sensible auquel il ressemblait plus encore qu'il ne le savait lui-même, par cet arrêt soudain de la parole devant les mots qui font mal. Il lui fallait traverser le salon, où Julie, assise au piano, et se sachant seule, jouait un morceau de son choix. Jean reconnut, à travers la porte, une des polonaises de Chopin. La jeune fille, qui avait beaucoup de don musical, n'avait jamais voulu travailler régulièrement. Elle était, avec cela, très farouche, quand il s'agissait d'exécuter devant quelqu'un, fût-ce un de ses frères. Jean, qui ne l'avait pas entendue depuis longtemps, demeura étonné de ses progrès, et surtout de l'énergie passionnée qu'elle mettait dans le mouvement de cette mélodie, une des plus fiévreuses du plus fiévreux des maîtres. Au bruit qu'il fit en ouvrant la porte, la musicienne s'arrêta net, puis, faisant courir ses doigts sur les touches avec un visible énervement, elle plaqua quelques notes d'un air quelconque de café-concert, canaille et dégingandé :

— Pourquoi ne continues-tu pas ce magnifique morceau? demanda Jean. C'est moi qui te gêne?...

— Toi? — répondit-elle, en fermant le piano, et en se levant. — Pas le moins du monde. Je dois sortir avec maman, ajouta-t-elle, en regardant la pendule. J'y cours. Je n'ai que cinq minutes pour mettre mon chapeau...

— Julie,... fit le jeune homme. Ses relations avec sa sœur, après avoir été très affectueuses et très intimes pendant de longues années, étaient devenues peu à peu extrêmement froides et tendues. Il s'était permis de lui faire quelques observations sur

ses lectures, à une époque, avec la maladroite sévérité des moralistes de vingt ans, et il s'était heurté à une bouderie qui n'avait jamais cessé tout à fait depuis lors et que ces derniers mois avaient encore augmentée. Il était visible que la jeune fille fuyait toute occasion de se trouver en tête à tête avec lui. Cette fois encore, quand il l'eut interpellée ainsi, elle tourna vers lui des yeux si altiers tout ensemble et si impénétrables, qu'il n'acheva pas sa phrase.

— Qu'y a-t-il ? interrogea-t-elle.

— Rien,... fit-il, et, la regardant sortir de la chambre : — Elle ne répondrait pas non plus, se dit-il, en se parlant tout bas à lui-même. Je l'éloignerais de moi davantage encore. C'est mon père qu'il faut avertir... Et, comme si le hasard se fût complu à multiplier autour de lui les petits incidens qui faisaient commentaire à son entretien avec M. Ferrand, il avisa sur un fauteuil du salon, près de la porte du cabinet de Joseph Monneron, un livre à couverture mauve, laissé là par ce drôle de Gaspard, que sa mère avait sans doute appelé quelques minutes plus tôt. C'était un roman à titre équivoque et qui obtenait en ce moment un de ces succès de scandale qui seraient la honte du Paris actuel, si toutes les époques n'en avaient connu de pareils, engloutis aujourd'hui dans l'oubli. Seulement ces malpropretés se vendaient autrefois sous le manteau, et des collégiens de quinze ans ne les emportaient pas dans la poche de leur tunique, pour les oublier sur un des fauteuils du salon de leurs parens.

— Voilà un prétexte pour commencer la conversation,... pensa Jean. Il prit le volume, qu'il tenait à la main en entrant chez son père. Celui-ci était en train de fumer, comme l'avait annoncé son fils aîné, dans l'étroite chambre qui lui servait à lui de bibliothèque, et dont les murs disparaissaient, comme chez Victor Ferrand, sous les livres. Il y avait cette différence que, sauf une file de tomes dorés sur tranche et habillés de chagrin, — prix de lycée et de concours, — les rayonnages de bois noirci ne supportaient guère que des ouvrages brochés. Joseph Monneron n'avait jamais eu devant lui, avec ses charges de famille, de quoi suffire à la dépense de leur reliure. Son budget comportait, bon an mal an, et depuis qu'il était à Paris, avec les leçons et les cours supplémentaires, de douze à treize mille francs par an. La prime de son assurance en distrayait huit cents, et, malgré les soulagemens que représentait la bourse d'agrégation

de Jean à la Sorbonne, celle de Gaspard à Louis-le-Grand, et la position d'Antoine au Grand Comptoir, à peine s'il arrivait, avec ses quatre enfans et les dépenses malgré tout inévitables, à joindre les deux bouts. C'était la formule vulgaire, mais expressive, de Mme Monneron. Elle était très médiocre ménagère et elle avait des goûts de toilette, il est vrai. Il est vrai aussi que la vie est chère pour les fonctionnaires d'un certain rang, et qui doivent représenter, ne fût-ce qu'un peu. Jean Monneron savait tout cela, et aussi que les deux seules prodigalités que se permît son père étaient l'achat de trop nombreux journaux, et, de temps à autre, un paquet de tabac. Il était plongé dans l'unique fauteuil de ce bureau, au moment où son fils entra dans cet asile, qu'il appelait volontiers τὸ φροντιστήριον, le pensoir, par ressouvenir d'Aristophane :

— ... Ψυχῶν σοφῶν τοῦτ' ἐστὶ φροντιστήριον

Il fallait l'entendre citer ce vers, sans se douter, hélas ! qu'en effet il était bien lui-même un de ces assembleurs de *Nuées*, fustigés par le poète athénien. Assis à contre-jour et les pieds au feu, il avait à la bouche une pipe en terre, dont il tirait de lentes et gourmandes bouffées, — il ne se permettait qu'une de ces pipes après chaque repas, — et il lisait dans un minuscule volume qui était l'*Eschyle* de l'édition Boissonade. Il avait à la portée de la main, sur sa table bien rangée, — car l'ordre personnel était une des vertus de cette nature ascétique, — les quelques ouvrages qu'il feuilletait le plus volontiers. Leur énumération achèvera de définir cet esprit disparate de millénaire déraisonnable et de délicat lettré. C'était ledit Eschyle et le Sophocle de la même collection, un Virgile, et, à côté, le *Contrat social* de Rousseau, *la Justice dans la Révolution et dans l'Église* de Proudhon, les *Châtimens* d'Hugo, et, — contraste suprême à ces trois monumens de l'illusion révolutionnaire, — parmi les auteurs du XVIIe siècle, les *Caractères* de La Bruyère !

— C'est toi, Jean ? — dit-il à son fils, en relevant la tête, et il montra un visage comme transfiguré où n'apparaissait plus ni le fanatisme de la discussion du déjeuner, ni la tristesse accablée d'après, quand Antoine lui avait si brutalement répondu. C'était l'artiste littéraire, — car goûter certaines beautés d'art avec une certaine qualité d'enthousiasme, c'est s'égaler à un créateur ; — oui, c'était l'artiste, mutilé, écrasé par la vie, empêché d'écrire,

de se révéler, de se réaliser, mais indestructible, mais toujours capable du sublime *alibi* du rêve, qui souriait dans ces yeux nettoyés de leurs soucis et sur ces lèvres heureuses. — Tu vois. J'ai profité de ce jour de congé pour reprendre l'*Orestie*. Je viens de la commencer et je compte y passer toute mon après-midi. J'ai fini ce matin mes corrections de copies. Quelle poésie que celle de ces Grecs, et comme ils ont des touches qui rendent tout vulgaire à côté! Écoute ceci, c'est dans la strophe B' du second chœur, sur Ménélas abandonné: *Dévoré du regret de celle qui est au delà des mers, il erre comme un fantôme dans son palais. De belles statues l'entourent et redoublent sa douleur. Car une statue n'a pas d'yeux, et, sans regard, plus d'enchantement d'amour!*... Est-ce rendu, est-ce humain, ce besoin d'aimer ce qui peut répondre, ce qui peut sentir, ce qui peut vous voir l'aimer!... Et, sur Hélène encore, un peu plus loin, te rappelles-tu? Il vient de la comparer à un lionceau, élevé dans une maison, et qui d'abord *flatte parce qu'il a faim*. — Quel trait! — Puis la férocité se réveille, et la bête cruelle tue et dévore. Et le chœur continue: *Telle, si j'ose le dire, Hélène entra dans la cité d'Ilion, âme sereine comme le calme des mers, beauté qui ornait la plus riche parure, doux yeux qui perçaient à l'égal d'un trait, fleur d'amour, fatale au cœur*... Ah! quel poète! Quel poète! — Et il répétait: — *Ame sereine comme le calme des mers!* C'est toute la grâce et tout le danger de la femme! Et c'est toute la grâce et tout le danger de la Méditerranée!.. Il faut l'avoir connue, cette mer lumineuse, pour comprendre ces poètes grecs. Elle entre partout dans les moindres replis de leurs vers, comme elle entrait dans les moindres criques de leurs côtes. Et cette Méditerranée est encore dans ce magnifique début du discours de Clytemnestre: *Il y a la mer, et qui pourrait l'épuiser?*... Quand je rencontre de pareils vers, je me vois par avance là-bas, près de Nice, dans le pays de ta maman, quand j'aurai pris ma retraite. Vous serez tous casés. Toi, tu seras professeur de Faculté, à Aix peut-être. Je te l'ai déjà dit, ce serait plus sûr encore si tu avais passé par l'École normale. Tu as préféré la Sorbonne. C'est une question d'un léger retard. Tu seras donc dans une Faculté. Ta sœur sera sortie de Sèvres. Elle sera professeur dans un lycée de filles et indépendante. Tout est là pour une femme. Gaspard sera professeur de sciences. Il a des dispositions étonnantes pour les mathématiques. Ta mère me le disait encore ce

matin. Il calcule de tête comme faisait son grand-père Garnier, qui n'a jamais tenu un livre de dépenses. Il l'avait là sous son front. Antoine sera chef d'un des bureaux du Grand Comptoir. Vous serez tous fonctionnaires, car un employé dans une grande administration, comme lui, c'est encore un fonctionnaire, et, souviens-toi de cela, personne n'est heureux comme un fonctionnaire. Il passe régulièrement à la caisse à la fin du mois. Sa besogne est tracée : tant d'heures par jour. Jamais de hasards. Jamais d'à-coups. Il n'a pas à penser à la vie matérielle. Vous serez tous heureux, et moi, n'ayant plus de classe à faire, je relirai, tous les ans, tous les poètes grecs d'un bout à l'autre. Je commencerai par Homère, puis les tragiques, Eschyle, Sophocle, Euripide, — il est excellent quand il est bon, — Aristophane... Il n'est pas assez démocrate pour mon goût, celui-là, mais c'est bien de lui qu'on peut dire ce mot de notre vieux maître de l'École normale : Ah ! que ces Grecs étaient canailles, messieurs, mais qu'ils avaient donc de l'esprit !... C'est égal. Pour moi, aucun ne vaut le vieil Eschyle, et cela me fait plaisir de penser qu'il était, comme Victor Hugo, aussi bon citoyen que grand poète. *Ame sereine comme le calme des mers !*... Tiens, lis-moi ce passage tout haut, dans le texte...

Il tendait à Jean le petit volume qui avait tant traîné dans sa poche depuis le jour où, élève de première année dans sa chère École, il l'avait acheté d'occasion dans une boîte des quais. Le jeune homme commença de déclamer les vers grecs dont son père redisait les mots qu'il savait par cœur. Où trouver le courage de réveiller le visionnaire de son rêve, si ce rêve était tout à fait inconscient ? Et si ce rêve était volontaire, si Joseph Monneron se réfugiait dans un monde idéal, pour ne pas se déchirer trop douloureusement à l'autre, pour ne pas le voir, comment avoir le courage de le rejeter au réel ? Tout en prononçant des lèvres les paroles du texte grec, Jean écoutait la voix intérieure lui redire un autre vers bien humble, bien indigne de l'*Agamemnon* et du génie antique, celui qu'il avait cité à M. Ferrand :

Mon fils sera mon consolateur...

Et voilà pourquoi, lorsqu'il sortit du cabinet de son père, une demi-heure plus tard, il n'avait parlé ni de l'intrigue soupçonnée de Julie, ni des dangereux dessous de l'existence d'Antoine, ni du livre oublié par Gaspard sur un fauteuil du salon, ni de

lui-même surtout et du tragique débat de conscience et de cœur dont il était la victime. — A quoi bon ?... se disait-il, comme il se l'était dit déjà tant de fois. Il avait quitté la maison pour marcher, marcher indéfiniment et tromper, par le mouvement, le désespoir dont il se sentait saisi, plus définitif encore, plus irrémédiable que celui du matin... Il allait, déchirant d'un geste machinal les pages du mauvais roman corrupteur pris à son jeune frère, et il les jetait au ruisseau. C'était la seule action dont il fût capable, et l'image de Brigitte était là, qui l'accompagnait, si présente et si lointaine, si vivante et si morte pour lui ! Il arriva ainsi à l'extrémité de la rue Claude-Bernard et il se trouva devant la vieille église Saint-Médard, toute paisible dans son petit jardin. Par ce jour de fête, des fidèles entraient et sortaient. Le jeune homme s'arrêta un moment, les yeux fixés sur le porche, puis, tournant le dos, il s'enfonça hâtivement dans l'avenue des Gobelins, et il pensait : — Non, je n'avais pas le droit d'accepter l'offre de M. Ferrand et de faire ce chagrin à mon père, du moment que je ne crois pas, et la preuve que je ne crois pas, c'est que je ne pense pas aller demander au Dieu de Brigitte de m'aider, de me consoler. Et pourtant, que je souffre !...

PAUL BOURGET.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LE MAROC

ET

LES PUISSANCES EUROPÉENNES

Le voyageur qui vient de quitter Oran, sur le bateau de la « Compagnie de navigation mixte, » et qui vogue lentement vers Tanger, en côtoyant le littoral méditerranéen du Maghreb, éprouve une étrange impression. Pas un port, pas une jetée, pas un phare ! Rien que quelques îlots, quelques rochers où les Espagnols ont établi des pénitenciers, et, partout ailleurs, une côte sauvage, avec de hautes montagnes qui ferment l'horizon et des populations farouches, dont les villages se montrent au loin, tout hérissés de cactus et d'aloès. La mer, souvent furieuse, brise sur les récifs et parfois empêche le bateau de mouiller en face de Melilla ou de Tetuan et de communiquer avec la terre. *Mare sævum, littus importuosum !* C'est le Rif, le seul rivage du monde où une mort certaine attend l'audacieux qui s'y hasarde. Et la côte de l'Océan Atlantique, plus exposée encore aux vents du large, n'est guère plus hospitalière ! Et cette terre n'est pas la Papouasie ; elle est à quelques heures d'Oran, à deux jours de Marseille ; on la voit distinctement de Gibraltar et tous les bateaux qui pénètrent dans la Méditerranée en longent les bords : c'est le Maroc !

Aucun des Européens qui se sont enfoncés dans les profondeurs mystérieuses du Maghreb, aucun de ceux qui, moins audacieux ou moins curieux d'inédit, n'ont fait qu'en effleurer les rivages et qu'en visiter les villes ouvertes, n'a échappé à cette sensation, dont M. Pierre Loti a rendu, avec tant de charme et

d'émotion, l'originale saveur, d'une plongée subite en plein moyen âge, d'une magique transposition des temps et des choses, qui ferait revivre l'Espagne des Maures à quelques heures de nos grandes villes modernes. Et telle est l'impression saisissante produite par cette apparition, qu'elle amène sous la plume de tous ceux qui ont vu et décrit le Maroc le mot d'anachronisme. L'empire du Chérif prolonge sous nos yeux un passé très lointain. L'histoire, ailleurs, se précipite, emportant les peuples vers des destins nouveaux; ici, l'évolution interne est si lente qu'à peine est-elle sensible, et, si elle paraît aujourd'hui à la veille de s'accélérer, c'est sous la pression de forces étrangères.

I

Même dans le monde de l'Islam, qui n'a de l'immobilité que les apparences, mais qui, en réalité, se transforme, le « Pays du couchant » apparaît comme une anomalie; il est le Maghreb-el-Aksa, « l'ultime Occident, » non seulement dans l'espace, mais encore dans le temps; tandis qu'autour de lui de puissans chocs extérieurs altéraient profondément la physionomie des pays musulmans, le Maroc n'a subi que de très faibles modifications; il s'est enfermé, plus étroitement que jamais, dans son isolement volontaire.

Dans la plupart des pays soumis à la loi du Coran, le contact de l'étranger a provoqué, au XIXe siècle, des altérations plus ou moins graves des croyances et des rites (1). Stamboul, la capitale du Commandeur des croyans, est devenue une ville cosmopolite ; à demi peuplée de chrétiens, elle a un chemin de fer, des journaux, elle a eu un Parlement! L'Égypte « s'européanise » de plus en plus; la Perse s'organise comme un État civilisé ; l'Algérie, la Tunisie sont dominées par les Français. Le Maroc seul reste réfractaire à toute pénétration : c'est qu'il ne renferme pas, comme la Turquie d'Europe ou la Syrie, une couche de populations chrétiennes qui vit et s'agite sous une suzeraineté musulmane, ou, au contraire, comme l'Algérie-Tunisie, une population musulmane gouvernée par des chrétiens. Point de mélange ni de relations avec les mécréans dans l'empire du

(1) Sur tous ces mouvemens, qui ont agité le monde musulman, voyez le petit livre, déjà ancien, mais plein d'aperçus originaux, de M. A. Le Chatelier : *l'Islam au XIXe siècle,* 1 vol. in-18; Leroux, 1888.

Chérif; l'on n'y trouve que des Juifs, si méprisés et si accoutumés, par une longue soumission, à l'infériorité de leur état, qu'ils ne constituent point, dans le monde marocain, un élément hétérogène. Les étrangers ne sont tolérés qu'à grand'-peine à Tanger; et encore est-ce « Tanger la chienne, » honnie des vrais croyans, pour avoir subi la souillure du contact des infidèles.

Le mouvement religieux, au siècle dernier, s'est traduit ici par quelques édits de Mouley-el-Hassan et par l'éclosion de sectes nouvelles; les uns comme les autres tendaient à rendre plus rigides les prescriptions rituelles, les abstinences plus rigoureuses, les pratiques plus étroites. Les coutumes qui règlent le mariage et la condition des femmes, qui se sont modifiées si profondément en Turquie et en Égypte, n'ont subi au Maghreb aucune altération : garder les habitudes et les traditions d'autrefois, éviter toute compromission avec les civilisations chrétiennes modernes, telle a été la tendance constante, sinon toujours des sultans, du moins des populations et des confréries marocaines. Et, si l'on invoquait au Maghreb l'exemple de Constantinople et de son Padischah, l'on entendrait la réponse : le sultan de Stamboul n'est pas chérif; il n'est pas, comme les descendans authentiques d'Ali et de Fatime qui règnent au Maroc, le petit-fils du Prophète; c'est au cimeterre de ses ancêtres, non à leur noble origine et à leur piété, qu'il doit son pouvoir; c'est donc aux Chérifs de Fez et de Marrakech qu'il appartient de conserver, dans leur intégrité et leur pureté, les mœurs et les rites musulmans et d'observer à la lettre la loi du Coran.

Le sultan, descendant de Mahomet, possède l'autorité canonique; mais l'influence mystique appartient surtout aux chefs des confréries et aux saints locaux. Cette puissance des ordres religieux atteste la vitalité de l'Islam marocain; la plupart des grandes confréries qui recrutent leurs adeptes jusqu'au Touât, jusqu'au Sénégal et au Soudan, ont, au Maroc, leur centre dans quelque zaouia où affluent les aumônes et d'où partent des mots d'ordre aveuglément obéis jusqu'aux extrémités du Sahara. Le Maghreb est un foyer d'où la foi musulmane rayonne au loin. Ce sont les Tidjaniya et les Kadriya qui ont, au XIXe siècle, conquis au Croissant tant de peuplades africaines. La fameuse confrérie de Mouley-Taïeb étend ses ramifications jusque dans nos départemens algériens, et ses chefs, les chérifs d'Ouazzan, sont

plus vénérés dans les sauvages provinces du Rif que le sultan lui-même. Quant aux saints locaux, ils sont légion : ascètes ou mendians, fous ou pauvres d'esprit, charlatans ou hallucinés, se partagent la vénération et les aumônes de la multitude ; vivans, ils sont respectés, écoutés, nourris ; morts, leur tombeau devient un lieu d'asile, leur nom une protection ; mais, en général, la renommée de leurs vertus et l'efficacité de leur intercession ne dépassent pas les limites d'une tribu. Chacune d'elles, comme les cités antiques avaient leur héros, a son marabout, gardien de l'indépendance de la tribu, palladium de son particularisme irréductible.

Révélateur d'une activité religieuse très intense, le pullulement des confréries et la popularité des *santons* sont aussi l'indice et la conséquence de cette passion pour l'autonomie de leurs tribus, qui semble être le trait caractéristique des populations berbères. C'est leur humeur sauvage, plus encore que l'intolérance de leur foi, qui ferme le Maroc aux étrangers ; souvent ces Berbères sont d'assez mauvais musulmans, qui connaissent à peine le Prophète et se montrent rétifs aux préceptes du Coran ; certaines tribus du Rif ne se font pas faute de boire le vin qu'elles récoltent ; il en est même qui ignorent les prières sacrées, oublient la pratique des ablutions et poussent l'audace jusqu'à tourner en ridicule la liturgie rituelle. Sans cesse occupées de guerre et de pillage, de dévotions superstitieuses et de débauches infâmes, les tribus berbères, surtout celles du Rif et des Djebala, vivent isolées les unes des autres, gouvernées par leurs *djemaâ* et plus dociles aux conseils des marabouts que soumises à l'autorité du sultan ; dans la montagne, les marchands ne s'aventurent guère d'une tribu à l'autre ; seuls s'y risquent les pauvres diables qui n'ont à perdre qu'une escarcelle vide et une *djellaba* rapiécée, mendians que protègent leurs loques, rapsodes aveugles qui vont débitant des prières et des poésies, charlatans qui amusent la foule sur les marchés, *tolba* et derviches, comme cet extraordinaire Mohammed-ben-Taïeb dont M. Mouliéras a recueilli et traduit les souvenirs, amassés pendant de longues et aventureuses pérégrinations à travers le Maghreb (1).

Les grandes confréries, les cultes locaux, répondent suffisamment aux besoins religieux, ou plutôt superstitieux, des indi-

(1) *Le Maroc inconnu*, par Aug. Mouliéras. Paris, Challamel, 2 vol. in-8°.

gènes, mais ils n'élèvent ni leur moralité, ni leur intelligence. Le temps n'est plus où les grandes mosquées de Fez, Mouley-Idris et Karaouïn, rivalisaient avec Cordoue et attiraient les étudians de tout le monde musulman, où les sciences et les lettres, avec des hommes comme Ibn-Batouta et Averroès, jetaient un si vif éclat que la chrétienté elle-même en recueillait les reflets. Coupées du reste de l'Islam, privées de l'afflux rénovateur des idées et des sciences de l'Orient, volontairement isolées de tout contact avec les civilisations chrétiennes, les universités marocaines ne sont plus guère occupées qu'à relire et à apprendre par cœur le Livre du Prophète et les écrits de ses commentateurs les plus autorisés, comme Sidi-el-Boukhari.

Ainsi le Maroc d'aujourd'hui, impénétrable à toute infiltration des idées et des influences extérieures, en même temps qu'il est une citadelle et un centre de propagande de l'Islam, est aussi, dans l'Islam même, une anomalie et un anachronisme, comme il est une anomalie et un anachronisme au seuil de cette Méditerranée, qui a été le berceau et qui reste l'un des foyers les plus actifs de nos civilisations chrétiennes.

II

La conception d'une unité nationale, l'idée d'un État, au sens où nous l'entendons, sont inconnues dans le Maghreb-el-Aksa. La communauté de religion est le seul lien qui unisse les divers groupemens humains qui y vivent juxtaposés; les uns et les autres connaissent et surveillent jalousement les frontières de leur petit territoire, mais ils n'ont aucune notion d'un organisme politique qui s'appellerait le « Maroc, » et dont le chef serait un « empereur. » Ce sont là des fictions créées par nos imaginations européennes.

« Un empire qui croule, » c'est le titre que l'on a donné à un ouvrage sur le Maroc; mais, bien plutôt qu'un empire en décadence, le Maroc n'est pas encore un empire; il est, si l'on veut, un empire en formation, un empire qui tend à sortir de la forme féodale et théocratique pour devenir un État moderne. Mais cette évolution est loin d'être achevée et l'histoire entière du Maghreb est là pour faire douter qu'elle puisse s'achever jamais, s'il est vrai que, depuis les Romains, tous les maîtres du pays ont usé leurs forces contre le particularisme indomptable

des Berbères. Il semble bien que ni les Romains, ni les Vandales, ni les Byzantins, n'ont jamais soumis les massifs montagneux du Rif et de l'Atlas; leurs fonctionnaires ne gouvernaient que les côtes et les plaines. — Les Berbères adoptèrent le christianisme, mais leur esprit d'indépendance se manifesta par le succès rapide des hérésies; incapables de s'élever à l'idée d'unité, pas plus à celle d'Église qu'à celle d'État, ils embrassèrent avec ardeur le donatisme et l'arianisme; et, plus tard, quand, après une longue résistance, ils eurent accepté l'islamisme, l'apparition, parmi eux, de dynasties nouvelles, la naissance et le succès de sectes hérétiques vint encore fournir à leurs passions autonomistes l'occasion de prouver leur invincible persistance. M. H. de la Martinière a montré, ici même (1), que l'idée directrice du gouvernement de Mouley-el-Hassan avait été la lutte contre le particularisme des tribus; toute sa vie se passa à combattre l'influence de Mohammed-ben-el-Arbi-el-Derkaoui, fondateur de la confrérie des Derkaoua, qui incarnait à ce moment les résistances berbères.

Le sol du Maghreb, avec ses hautes montagnes, ses plateaux sauvages, a favorisé ces tendances à un farouche isolement, en offrant aux tribus des forteresses naturelles; quelques-unes d'entre elles, dans le Rif surtout, ne parlent ni ne comprennent l'arabe; d'autres, qui ont adopté la langue des conquérans, n'en jouissent pas moins d'une indépendance à peu près complète; si elles révèrent, dans la personne du sultan, l'héritier du Prophète, ces très platoniques et très lointains respects ne suffisent pas à créer un lien politique solide. Les populations des plaines et les habitans des bonnes villes, qui obéissent aux caïds nommés par le sultan et payent régulièrement l'impôt, constituent le « pays de l'administration, » le *bled-el-maghzen;* les autres, qui ne le payent pas du tout ou attendent, pour s'exécuter, qu'une armée chérifienne envahisse leur territoire, ravage leurs moissons et ruine leurs villages, et qui vivent dans leurs montagnes au gré de leur humeur sauvage, sous le gouvernement patriarcal de leur djemaà, forment le *bled-es-siba* ou « pays du vol. » Il est vrai que telle tribu, obéissante hier, se révoltera demain contre l'avidité d'un caïd, que telle autre, hier rebelle, aujourd'hui décimée, foulée par les troupes du sultan, fait sa soumission jus-

(1) *Le règne de Mouley-el-Hassan. Revue* du 15 septembre 1894.

qu'à ce qu'elle trouve un moment favorable pour secouer le joug; mais la distinction entre le pays soumis et le pays insoumis n'en subsiste pas moins et elle explique toute la politique des « empereurs » du Maroc. Leur tactique se résume en un mot, qui sera toujours le programme des maîtres, quels qu'ils soient, du Maghreb : augmenter autant que possible l'étendue du *bled-el-maghzen* aux dépens du *bled-es-siba*, substituer partout l'autorité du caïd à celle de la djemaà. En d'autres termes, les souverains du Maroc ont cherché à accroître la part facilement exploitable de leurs domaines. Une exploitation, c'est bien en effet le mot qui caractérise le gouvernement des sultans : ils administrent leurs États comme un domaine, dont les caïds seraient les fermiers, mais des fermiers dont la redevance ne serait pas fixée ; dépouillés et ruinés quand ils viennent à la cour, les caïds, à leur tour, sont sans pitié pour leurs administrés ; leurs exactions sont telles que, dans les plaines qui entourent Marrakech, les paysans découragés ne cultivent plus que les grains et les légumes strictement nécessaires à leur entretien. A quoi bon épargner pour les agens du caïd ou pour les soldats du Maghzen?

Quant au *bled-es-siba*, le sultan en parcourt tantôt une partie et tantôt une autre ou y envoie son armée ; les troupes vivent sur le pays, tant qu'elles y trouvent leur subsistance ; elles mangent et ravagent tout, et elles se retirent enfin, chargées de tout le butin qu'elles ont pu ramasser et des têtes rebelles qu'elles ont pu moissonner, emmenant les bestiaux et traînant de lamentables files de prisonniers, enchaînés, dix par dix, à une énorme chaîne de fer qui use leurs jambes et scie leurs clavicules. Le butin ira grossir le trésor du sultan ; les têtes, salées par les soins des juifs, se dessécheront sur les crocs qui ornent les portes des palais impériaux et des kasbahs des grandes villes ; quant aux captifs, entassés dans d'épouvantables prisons, dont les cachots chinois peuvent seuls égaler l'horreur, ils périront lentement de fièvre, de misère et de faim, tandis que, pour leur procurer quelque nourriture, leurs femmes iront rôder autour des camps et offrir leur corps à tout venant.

Sur cet agrégat anarchique de tribus, sur cette société théocratique et féodale, ce sont les diplomates européens, les nôtres surtout, qui ont dessiné la trompeuse façade d'un État centralisé et d'un pays unifié. Une tribu des frontières, une troupe de pil-

lards venait-elle faire une incursion sur notre territoire algérien, razzier quelques-uns de nos indigènes, notre diplomatie adressait une plainte au sultan et lui demandait une indemnité, comme s'il avait été vraiment le maître de tout le territoire que nous appelons « Maroc. » Si cette étrange procédure n'avait eu d'autre inconvénient que de retarder indéfiniment la solution des affaires les plus simples, et de faire naître, entre le Maghzen et nous, d'incessantes difficultés, le mal eût été réparable. Mais ce sont les procédés de notre politique et les formules de nos chancelleries qui, peu à peu, ont donné, à cette fiction de « l'empire marocain, » un commencement de réalité; c'est nous qui avons, de nos propres mains, dressé à côté de l'Algérie le fantôme d'un État organisé, nous qui, sur l'édifice fragile et lézardé de « l'empire » des Chérifs avons appliqué cette couche de chaux qui, au pays du Maghreb, prête aux masures croulantes et aux bicoques en pisé l'aspect monumental d'édifices de pierre capables de défier les siècles.

Sans cesse rendus responsables de méfaits qu'il leur était impossible de prévenir, les sultans, peu à peu, comprirent la nécessité d'augmenter leur autorité sur les marches lointaines de leurs domaines, d'avoir du moins les réalités avantageuses du pouvoir, puisqu'ils n'en pouvaient esquiver les responsabilités gênantes. « Je paye, donc je règne, » fut, si l'on ose dire, le raisonnement qui, d'instinct, s'ébaucha dans l'esprit des Chérifs; et c'est ainsi que leur autorité réelle a quelque peu grandi, et que la conception qu'ils avaient de leur propre pouvoir, s'est, dans une certaine mesure, modifiée. Mouley-el-Hassan, par exemple, dans sa vie agitée, toujours à cheval et en campagne, comme nos rois capétiens, toujours en lutte contre la résistance berbère, a augmenté l'étendue du *bled-el-maghzen*, installé des caïds dans la riche vallée du Sous, tenté de rattacher « l'archipel » du Touât à sa domination. Quand, de sa dernière expédition, ses serviteurs eurent ramené à Rbât son cadavre à demi décomposé, mais maquillé, maintenu sur son cheval et faisant encore figure d'empereur, et quand, à la faveur de ce subterfuge, on eut proclamé son second fils Mouley-Abd-el-Aziz, l'énergique Ba-Hamed, organisateur de cette macabre mise en scène, continua la politique vigilante du sultan défunt.

La mort du grand vizir laissa sans guide l'empereur actuel; très jeune, semblant plus soucieux de ses plaisirs que des affaires,

regardé avec défiance par les anciens serviteurs de son père, à cause de son penchant pour des récréations peu conformes aux habitudes marocaines, comme la bicyclette, le cinématographe, l'automobile, les feux d'artifices, Mouley-Abd-el-Aziz marqua d'abord sa prédilection pour un Berbère, venu jadis comme otage à la cour et devenu l'homme de confiance de Ba-Hamed, El-Menebhi, et pour un aventurier anglais nommé Mac-Lean, qui est devenu l'organisateur des plaisirs du jeune sultan. Ce sont ces deux personnages qui ont été chargés, en juillet 1901, d'une ambassade à Londres et à Hambourg; mais, soit qu'El-Menebhi se soit mal acquitté de sa mission, soit que ses adversaires aient profité de son absence pour ruiner son crédit, son retour fut suivi d'une demi-disgrâce. Les conseillers expérimentés de Mouley-el-Hassan, le grand vizir Si-Feddoul-Gharnit et Si-Abd-el-Krim-ben-Sliman, le beau vieillard que Paris et Saint-Pétersbourg ont vu l'été dernier à la tête de l'ambassade marocaine, parurent un moment avoir repris une autorité prépondérante; ils ont conduit les négociations et aplani les difficultés avec la France et avec l'Espagne. Mais les plus récentes nouvelles permettent de croire que l'ancien favori, appuyé par le « caïd » Mac-Lean, et fort de la venue d'une ambassade solennelle de la Grande-Bretagne, a reconquis toute la faveur du maître; c'est lui qui semble diriger le voyage à Rbât et à Fez, la ville sainte, où le sultan n'a pas encore paru, et dont l'accueil est comme la consécration d'une autorité bien affermie.

Ainsi, malgré tous les obstacles, le gouvernement du Maghreb va se fortifiant peu à peu et s'organisant lentement. Les troupes chérifiennes, mieux armées de fusils imprudemment vendus par le commerce européen, sont plus redoutables aux populations berbères; c'est ainsi qu'à l'extrême sud de l'empire, le caïd El-Guellouli, qui vient de mourir, commandait des troupes qui tiennent sous leur surveillance toute la région du Sous; c'est ainsi encore que, depuis plus d'une année, une *mahalla* d'un millier de soldats réguliers circule, sans rencontrer de résistance, à travers le Rif, terrorisant les tribus et levant des impôts.

Mais il faut se garder d'exagérer les conséquences de ces succès et la portée de ces réformes; elles peuvent modifier quelque peu la physionomie extérieure du Maghreb-el-Aksa, elles n'altèrent pas sa constitution organique. C'est de l'état social et de l'état religieux des peuples que découle leur organisation politique, et

le sultan lui-même, à supposer qu'il le voulût, qu'il pût même en concevoir l'idée, serait impuissant à réformer l'un ou l'autre; il se heurterait invinciblement aux résistances de la vieille race berbère, si attachée à ses coutumes et à ses traditions; il susciterait une de ces formidables révolutions, fréquentes dans l'histoire marocaine, qui emporterait la dynastie et installerait à sa place quelque chérif populaire, peu suspect de mépriser les vieilles mœurs. Une réforme radicale du gouvernement marocain ne pourrait être réalisée qu'avec l'aide et sous l'inspiration d'une puissance étrangère, qui prêterait au sultan son concours pour briser les résistances intérieures; mais alors le Maroc ne serait plus qu'en apparence le Maroc; le sultan continuerait de faire les gestes qui commandent, les caïds ne cesseraient pas d'exercer leurs fonctions, mais l'impulsion directrice et la force régulatrice viendraient du dehors : le Protectorat serait fait.

Appelée par un sultan réformateur ou provoquée par une crise intérieure, l'introduction d'un élément étranger dans les destinées du Maghreb-el-Aksa paraît probable. Abandonné à lui-même, soit à cause de l'inertie, soit à cause des rivalités jalouses des grandes puissances, le Maghreb pourrait demeurer indéfiniment dans ce moyen âge où il s'endort; et peut-être, peu à peu, des sultans énergiques et éclairés parviendraient-ils à lui faire faire, dans le monde, figure d'État moderne. Mais le Maroc n'évolue pas en vase clos : riche et fertile, seul intact dans un continent partagé, seul inexploité dans une Afrique partout mise en valeur, il est l'objet d'ardentes convoitises qui ne laisseraient pas à une évolution spontanée le temps de s'y achever.

III

A notre époque d'impitoyable concurrence, vivre comme un anachronisme parmi les hommes et les choses de son temps, c'est se condamner à une claustration rigoureuse ou s'exposer au péril d'une domination étrangère. L'exemple du Maroc le prouve, lui qui, à cheval sur l'Atlantique et la Méditerranée, dans l'une des positions les plus avantageuses du monde, et recélant tant de richesses dans son sol et son sous-sol, reste plus fermé qu'une Chine, plus inaccessible qu'un Thibet. A mesure que nos civilisations s'avancent dans la voie du progrès matériel, et que des inventions nouvelles rendent toujours plus faciles et plus ra-

pides les échanges entre les peuples, le Maghreb, de plus en plus, s'isole. Jadis, ses bateaux légers allaient trafiquer jusqu'en Orient, ses pirates venaient piller jusque sur les côtes de Provence et d'Italie, ce qui, après tout, est encore une manière d'avoir des relations avec ses voisins. Il n'y a plus de flotte marocaine, que les trois bâtimens du sultan qui dansent sur leurs ancres dans la baie de Tanger. Quant aux ports, non seulement il n'en existe pas un seul, ni un seul phare (sauf le phare international du cap Spartel); non seulement il faut, quand le temps le permet, débarquer les marchandises dans des rades foraines, exposées à tous les vents; mais encore quelques rades, notamment celle d'Agadir, le meilleur mouillage de toute la côte de l'Atlantique, sont complètement interdites au commerce. Quant aux chemins de fer, le Maroc refuse absolument qu'il en soit construit sur son territoire. Les routes sont de simples pistes, frayées par un usage séculaire, qui ne permettent l'emploi d'aucun véhicule lourd. Cette circonstance, à elle seule, serait un obstacle à toute exportation importante de céréales et de minerais, si les prohibitions légales ne suffisaient pas à l'entraver. Les « trois royaumes » de Fez, de Marrakech et du Sous, dont la juxtaposition constitue ce que nous appelons « l'empire du Maroc, » ont chacun leur vie commerciale, leur activité économique particulière; l'incommodité et l'insécurité des transports rendent les communications de l'un à l'autre si malaisées, que l'on a vu parfois l'un d'eux manquer de tout, tandis que les autres étaient dans l'abondance. De Marrakech, pour se rendre à Taroudant, dans le Sous, ou aux oasis du Tafilelt, il faut franchir des cols élevés, traverser des régions dangereuses; de Fez à Marrakech, que nos livres de géographie appellent « les deux capitales du Maroc, » l'on ne va que par Rbât et la côte; et il est plus aisé de se rendre de Fez à Tlemcen, par Oudjda, qu'à Marrakech; le sultan n'entreprend que rarement ce dernier voyage, et encore se fait-il escorter par une véritable armée, car l'antique Fez est une cité capricieuse où les *tolba* s'agitent volontiers et qui n'ouvre pas toujours de bon gré ses portes à « l'empereur. » A plus forte raison le voyage est-il pratiquement presque impossible aux commerçans et aux marchandises.

Le Maroc, aux portes de l'Algérie et de l'Espagne, est actuellement l'un des pays les plus inconnus du globe, celui sans doute où il est le plus dangereux de pénétrer. Un voyageur

chrétien, reconnu dans les régions de l'intérieur ou dans le Rif, est à peu près sûr de ne jamais revoir sa patrie. Les traités stipulent, il est vrai, la liberté pour les Européens de circuler dans toute l'étendue de l'empire, de même qu'ils leur garantissent le droit de propriété; mais ce ne sont là que de vains textes, que le Maghzen, à supposer qu'il en eût la volonté, est totalement impuissant à faire respecter. Dernièrement encore, M. Forret, parti pour le Rif, avec une mission de la Société de géographie commerciale de Paris, n'a pas reparu. Le vicomte de Foucauld n'a pu accomplir ses admirables explorations que déguisé en juif marocain, en se résignant à subir toutes les avanies et tous les mauvais traitemens réservés aux enfans d'Israël. La protection même des plus puissans personnages n'est pas toujours une sauvegarde suffisante : Duveyrier a dû, malgré le patronage du chérif d'Ouazzan, renoncer à explorer le Rif; et M. de Segonzac n'a pu, tout récemment, visiter cette province que sous la *djellaba* d'un marchand tripolitain. Ainsi, ce n'est qu'au prix des plus grandes fatigues et des pires dangers, que d'intrépides voyageurs, parmi lesquels l'on n'est pas surpris de trouver beaucoup de Français, ont pu se risquer hors des pistes battues et des villes de la côte, pour arracher au Maghreb-el-Aksa les secrets qu'il cache si jalousement.

Théoriquement, le commerce, au Maroc, est libre; mais, en fait, une infinité de restrictions, de prohibitions, de taxes, entravent les échanges. Les marchandises étrangères sont frappées à l'importation d'un droit de 10 pour 100 *ad valorem*, qui a été adouci en notre faveur par l'accord commercial du 24 octobre 1892 (1). La plupart des transactions se font par l'intermédiaire des juifs qui, protégés aussi bien par le mépris qu'ils inspirent que par les services qu'ils rendent, s'insinuent dans les coins les plus reculés du Maghreb, se font « les hommes, » au sens féodal du mot, de quelque puissant musulman et deviennent les courtiers indispensables, souvent pillés, mais prompts à s'enrichir de nouveau, de toutes les affaires.

En outre, les Puissances étrangères exercent sur certains sujets marocains un droit de protection, réglementé par la Convention de Madrid, de 1880, et qui leur permet de soustraire à l'arbitraire de la justice et de l'administration locales, les indi-

(1) Sur tout le détail des conventions commerciales, voyez Rouard de Card : *les Traités entre la France et le Maroc*. Paris, Pedone, 1898, in-8°.

vidus qui sont en relations avec elles ou dont elles se servent pour la défense de leurs intérêts. Malgré l'entremise des juifs et des « protégés, » l'apathie des indigènes des campagnes, la mauvaise volonté du gouvernement, l'impossibilité pratique de voyager et de posséder, réduisent à des chiffres très faibles le commerce d'un pays que la nature a créé l'un des plus riches et des plus fertiles de toute l'Afrique.

Bien arrosé par les pluies de l'Océan qu'attirent les hautes montagnes, irrigué, dans ses parties les plus sèches, par les eaux des ouadi qui dévalent des sommets de l'Atlas, le Maroc est, par son climat et sa situation, plus favorisé que l'Algérie et la Tunisie. A l'est, le bassin de la Moulouïa n'est guère qu'un prolongement de l'Oranie ; au pied des montagnes, les oasis du Tafilelt et de l'oued Draâ participent des conditions géographiques du Sahara et ressemblent à nos plus belles oasis du Sud-algérien ; mais à l'ouest, le long de l'Océan, s'étend, depuis Tanger jusqu'à l'Atlas, une longue bande, large de 50 à 100 kilomètres, composée de terres noires, qui pourrait devenir, si des colons européens y mettaient la charrue et si un gouvernement régulier y assurait la paix et une juste répartition des impôts, une riche terre à céréales. Entre cette zone côtière et les montagnes, c'est la steppe herbeuse, capable de nourrir des troupeaux de bœufs et de chevaux et susceptible d'être, çà et là, transformée par l'irrigation. Sur les flancs des montagnes, dans les hautes vallées abondamment pourvues de pluie, l'olivier, la vigne, les arbres fruitiers méditerranéens croissent presque sans culture. Plus au sud, enfin, entre les deux branches terminales de l'Atlas, la vallée des Sous étale ses vergers et ses champs. Si l'on ajoute que l'étude géologique du Maghreb et les indices recueillis par les voyageurs permettent de croire que le sous-sol renferme des mines de charbon et de différens métaux, l'on s'étonnera plus encore que tant de ressources naturelles restent inexploitées, et l'on se souviendra sans surprise que, selon Diodore, les Phéniciens avaient fondé sur la côte africaine, au delà des colonnes d'Hercule, trois cents comptoirs dont ils tiraient toute sorte de richesses, et qu'au temps des Romains, des villes florissantes, comme Volubilis, prospéraient dans les plaines de l'Ouest.

La nature, dans ces contrées privilégiées, n'a pas changé ; elle n'est devenue plus avare ni de ses eaux fécondantes, ni de son soleil vivifiant ; mais la rage des hommes s'est appesantie sur

elles; le musulman est venu, et le grand silence de l'Islam s'est étendu sur le pays; il a fermé ses portes à la vie. Ce sont les brigandages, l'anarchie, les impôts écrasans et les exactions des caïds qui condamnent ce sol fécond à une stérilité artificielle.

Que le « Maghreb sombre » reste étroitement confiné dans son isolement « afin qu'il y ait un dernier pays où les hommes fassent leur prière (1), » un dernier pays où l'argent ne soit pas tout et où il soit permis au vagabond, drapé dans ses loques, de circuler au hasard de sa fantaisie, sans crainte du gendarme, nourri dans les mosquées et accueilli comme l'hôte envoyé d'Allah! Sur quelles lèvres d'artiste ou de poète, au retour d'un voyage au Maroc, ne viendrait naturellement un pareil souhait? Mais il serait dangereux qu'un sentimentalisme vague, et d'ailleurs discutable, vînt cacher à nos yeux les réalités du tableau, moins séduisantes que lorsqu'elles apparaissent à travers le prisme de l'imagination d'un Loti. Or, c'est un fait certain que notre civilisation européenne est, par vocation et par nécessité, conquérante, que la loi de sa vie économique l'oblige à chercher sans cesse des débouchés nouveaux et des terres vierges. Il semble impossible qu'au milieu du torrent de l'expansion européenne, qui bat ses côtes et qui l'entoure de toutes parts, le Maghreb puisse demeurer isolé, comme un îlot d'archaïsme. Alors que, jusqu'aux confins du monde, les peuples civilisés vont porter les produits surabondans de leur industrie et implanter des provins de leurs races, il paraît invraisemblable qu'il puisse toujours subsister, aux portes de la Méditerranée, un Maroc où ne pénètrent ni nos idées, ni nos voyageurs, ni nos marchandises.

IV

Ne pas agiter les problèmes qui dorment encore, c'est sans doute une sage maxime que l'Europe, engagée, en Orient et en Extrême-Orient, dans d'interminables complications, applique volontiers; mais refuser de regarder en face les difficultés qui surgissent, attendre pour les résoudre qu'elles se soient envenimées, c'est s'acculer de gaieté de cœur à des situations inextricables et se préparer de pénibles surprises. Ne nous payons donc pas d'illusions; quoi qu'on fasse aujourd'hui, la « question

(1) Pierre Loti; *Au Maroc*, p. 357. Paris, Calmann Lévy.

marocaine » est posée ; le fait même de l'isolement du Maroc dans une Afrique partagée, les événemens du Touât et surtout le bruit qu'en a fait la presse européenne, l'affaire Pouzet, les ambassades marocaines à Londres et à Hambourg, à Paris et à Saint-Pétersbourg, les récens démêlés avec l'Espagne, les ambassades britannique et française actuellement en route, ont poussé peu à peu la « question d'Occident » au nombre des préoccupations actuelles de l'opinion et des gouvernemens. La solution que, l'année dernière, certains journaux étrangers affectaient de croire imminente, peut être encore très éloignée, comme elle peut être très proche ; mais, dès maintenant, les intérêts en présence apparaissent nettement et le moment est venu de les étudier. Pour l'honneur et la paix de l'Europe, il serait néfaste que les affaires marocaines pussent dégénérer en une de ces sempiternelles « questions » autour desquelles s'essouffle, depuis si longtemps, la diplomatie des grandes nations.

Toutes les Puissances, ou presque toutes, ont quelque intérêt à sauvegarder dans les parages du Maroc, soit qu'elles confinent à ses frontières, comme la France et l'Espagne, soit qu'elles fassent avec lui du commerce, comme l'Angleterre et l'Allemagne surtout, soit que leurs bâtimens de guerre et de commerce passent en vue de ses côtes. Et voilà, dans cette simple énumération, énoncés les trois aspects de la « question marocaine. »

Si l'opinion publique, dans la plupart des grands pays, se montre inquiète et nerveuse dès qu'un incident survient au Maghreb ; si les représentans des Puissances, à Tanger, se surveillent les uns les autres avec tant de jalouse âpreté, c'est que le passage le plus fréquenté du monde, le détroit de Gibraltar, est marocain par l'une de ses rives. Le Djebel-Mousa, qui domine, de plus de 850 mètres, l'étranglement le plus étroit du canal, est en territoire marocain. Aussi voit-on toutes les nations commerçantes, alors qu'elles auraient un intérêt évident à l'ouverture de l'empire des Chérifs au trafic universel, s'opposer avec énergie à ce que l'une d'elles assume la charge de l'administrer, d'y faire régner la sécurité, d'y créer des ports et des voies ferrées ; toutes redoutent que celle qui dominerait au Maroc, ne soit tentée, en cas de guerre, d'entraver la navigation dans le détroit.

Ainsi, la « question du détroit » est impliquée dans celle du Maroc. Aucune puissance ayant une flotte et des intérêts sur mer, pas plus les États-Unis ou le Japon, que l'Allemagne, la

France ou l'Italie, ne peut admettre que la Grande-Bretagne, assise sur son rocher de Gibraltar, occupe la côte marocaine du détroit, ou même un seul point de cette côte, et possède ainsi la mâchoire inférieure de cette bouche formidable dont Gibraltar est la maîtresse dent. Et de même, il est certain qu'actuellement, la Grande-Bretagne ne permettrait pas qu'une grande puissance maritime prît position en face de Gibraltar et que Tanger, d'où la garnison anglaise tire chaque jour ses subsistances, appartînt à une nation rivale, car ce serait abdiquer cette royauté qu'elle prétend exercer sur les mers.

Mais la « question marocaine » et celle du détroit, si elles se touchent et s'impliquent, se débordent aussi mutuellement. Simples l'une et l'autre, si on les envisage séparément, elles se compliquent dès qu'on les confond ; ce sont, en effet, des problèmes de nature différente et, s'ils ont entre eux des points de contact, ils peuvent être, dans une certaine mesure, isolés l'un de l'autre. La « question du détroit » intéresse la politique internationale ; elle ne saurait trouver de solution définitive que dans une entente des puissances maritimes pour la garantie de la liberté de la navigation. Mais il suffirait que les nations intéressées se missent d'accord en vue d'assurer la neutralité des quelques lieues de côtes escarpées qui forment, en face du Djebel-Tarik et de Tarifa, l'une des colonnes d'Hercule, pour calmer les anxiétés de l'Angleterre et les appréhensions des Puissances maritimes ; la « question marocaine » se trouverait, du coup, dégagée de tout ce qui la fait, à première vue, paraître inquiétante pour la paix du monde ; elle apparaîtrait ce qu'elle est réellement, c'est-à-dire très simple. La France, qui est la voisine immédiate du Maroc et qui partage avec lui la domination des pays barbaresques, l'Espagne, qui allonge ses rivages en face des montagnes rifaines, qui possède Ceuta et les *Presidios*, ont, vis-à-vis de l'empire chérifien, une situation hors de pair ; elles y ont de grands intérêts politiques, qui ne sauraient être mis en balance avec les intérêts économiques des autres pays. Ceux-ci, éloignés du Maroc par leur position géographique, n'ont avec lui que des rapports commerciaux ; ce serait, par conséquent, leur avantage que le Maghreb entrât dans la voie des progrès matériels, s'ouvrît au commerce et aux voyageurs, devînt un pays consommateur et producteur ; il semble donc qu'ils ne devraient voir qu'avec plaisir une intervention européenne au Maroc, à la

seule condition que, pendant un certain nombre d'années au moins, les droits de douanes actuellement en vigueur ne seraient pas augmentés.

L'Angleterre, la France, l'Allemagne, tiennent le premier rang sur la liste des nations qui font des échanges commerciaux avec le Maroc (1). La Grande-Bretagne garde encore la première place, malgré la rude concurrence que lui font les produits allemands; elle a fait, en 1899, un commerce d'environ 29 millions et demi de francs; elle vend des cotonnades, des cotons en rame, des bougies, des thés, des draps; elle achète des denrées alimentaires destinées surtout au ravitaillement de Gibraltar. Mais tandis que les échanges de l'Angleterre restent à peu près stationnaires, l'Allemagne réussit à lui enlever une partie du marché marocain; le grand effort fait par les Allemands au Maghreb coïncide avec l'essor général des industries germaniques; en quête de débouchés pour la pléthore de leurs produits, ils ont envoyé des missions pour étudier les ressources du pays et en préparer la mise en valeur. C'est ainsi que M. Théobald Fischer, le géographe bien connu de l'Université de Marbourg, a fait successivement, sur l'initiative des sociétés de géographie de Berlin et de Hambourg, deux voyages d'études dans les plaines de la côte ouest. Les bateaux allemands apportent des draps, des papiers; ils exportent des laines, des huiles, des peaux, de la cire; ils faisaient déjà, en 1899, un commerce de 7 millions et demi de francs, en augmentation notable sur les années précédentes; ces chiffres ont été depuis en s'accroissant très rapidement. Les maisons allemandes, très actives et très avisées, ont envoyé des agens dans tous les ports de la côte; elles ont su se plier aux goûts et aux besoins des indigènes, elles ont colporté ces articles médiocres, mais à bon marché, qu'elles fabriquent en masse pour l'exportation, et, déjà, elles ont enlevé aux vieilles maisons anglaises et françaises une part de leur clientèle. Ces succès rapides du commerce de l'empire devaient naturellement suggérer, parmi les « coloniaux » allemands, quelques aspirations plus ambitieuses; peu à peu l'idée est apparue d'acquérir un port sur la côte de l'Atlantique et même d'occuper toutes ces plaines du *Vorland* qui bordent l'Océan et qui pourraient se transformer en un pays de

(1) Notons ici que les chiffres fournis par les douanes marocaines ne méritent qu'une très médiocre confiance. Les commerçans sont d'accord pour dire qu'il faut majorer ces chiffres d'un tiers pour avoir une approximation assez exacte.

culture et de colonisation. Ce serait, insinue-t-on quelquefois chez nos voisins, au cas d'un partage du Maroc, le lot de l'Allemagne, la part du lion! car l'Espagne n'aurait que l'extrême-nord avec Tanger et le détroit; et quant à la France, elle se devrait contenter de la vallée de la Moulouïa et des oasis sahariennes! Ces tendances conquérantes, qui se font jour dans les revues et dans la presse coloniale, l'activité de la diplomatie allemande à Tanger, révèlent le courant d'opinion qui grandit dans l'empire et nous montrent que, si la France et l'Espagne n'y prennent pas garde, elles ne manqueront pas de concurrens pour les devancer à Fez et à Marrakech. Mais ce serait, malgré tout, faire fausse route, que d'attribuer trop d'importance à ces indices; dans tous les pays, les « coloniaux » ont l'appétit insatiable! Mais, autant le gouvernement impérial paraît soucieux d'ouvrir à ses nationaux des débouchés nouveaux pour leur industrie, autant il semble peu enclin à entrer dans la voie des conquêtes lointaines. Les difficultés d'une pareille entreprise au Maroc sautent aux yeux, mais l'on voit moins bien ce que les commerçans et les industriels allemands y gagneraient; il n'est pas nécessaire, pour que leurs exportations augmentent, que les soldats de l'Empereur occupent une partie du pays, il suffit que le marché du Maghreb soit ouvert à la libre concurrence. Il est à croire, en outre, que le gouvernement ne se laisserait pas entraîner, pour un avantage assez mince, à léser très gravement les intérêts essentiels de la France et à créer, dans l'Afrique du Nord, une nouvelle frontière d'Alsace. Dans les circonstances actuelles, il n'apparaît pas que l'Europe soit sous la menace de quelque Kiao-tcheou marocain.

Si à l'Angleterre, à l'Allemagne et à la France, l'on joint l'industrieuse Belgique qui, pour les sucres, fait une concurrence dangereuse aux produits français, et même, pour les draps, aux produits allemands et anglais, l'on ne trouve plus, sur les tableaux statistiques, que l'Espagne et le Portugal qui ne vendent presque rien au Maroc (1), mais qui lui achètent une notable quantité de produits alimentaires; les États-Unis qui demandent au Maroc des peaux de chèvres; l'Égypte qui s'y fournit de babouches et de haïks; l'Italie qui en tire des peaux et de la cire; quant aux autres pays, les chiffres de leurs échanges sont insignifians.

(1) Bien entendu, nous ne faisons pas état, ici, du commerce de contrebande qui se pratique sur une large échelle.

Ainsi, pour toutes les puissances, la France et l'Espagne exceptées, la « question marocaine, » dès qu'on l'isole du problème du détroit qui peut et doit en être séparé, se résout en une question de commerce et de « porte ouverte. »

V

Entre le « Pays du couchant » et la péninsule ibérique, la nature a créé des affinités. Les montagnes du Rif et la Sierra Nevada sont nées d'un même plissement qui, infléchi en demi-cercle et presque tordu par la résistance des massifs plus anciens, s'est brisé à la charnière, séparant par une profonde fissure les deux colonnes d'Hercule. Le détroit de Gibraltar n'est pas une frontière géographique; c'est le même climat, la même végétation, les mêmes paysages que l'on retrouve sur ses deux rives et, durant sept siècles, loin d'isoler, comme aujourd'hui, deux civilisations, deux mondes violemment disparates, elles ont obéi aux mêmes maîtres et accepté la même foi. Longtemps, avant de porter vers les cieux la croix victorieuse, la Giralda de Séville, sœur jumelle de Kétibia de Marrakech, a proclamé comme elle qu'il n'y a qu'un seul Dieu dont Mahomet est le prophète et elle atteste encore la puissance et la splendeur des Almoravides. La croisade espagnole, continuée, longtemps encore après que Boabdil eut pleuré sur les ruines de Grenade, jusqu'à ce que le dernier Maure eut disparu des Alpujarras, a définitivement chassé l'Islam du sol ibérique; mais, d'un côté du détroit comme de l'autre, le souvenir des grandes luttes héroïques est resté vivant; c'est l'épopée nationale de l'Espagne; et quant aux Maures et aux Berbères eux-mêmes, l'un des rares souvenirs qu'ils aient gardé de leur histoire jadis si brillante, c'est la douceur de vivre dans les plaines fertiles que fécondent les eaux de l'Oued-el-Kébir, c'est le regret des palais de Grenade et de ses sources jaillissantes, et c'est aussi une aversion instinctive contre leurs vainqueurs, ces chrétiens, si longtemps leurs sujets, qui ont fini par les expulser impitoyablement. La haine, de part et d'autre, a survécu aux causes qui l'avaient provoquée; elle continue sourdement une lutte de sept siècles. L'horreur du *moro* est innée parmi le peuple espagnol, et quant aux Marocains, ils éprouvent en face de l'Espagnol un sentiment de répulsion très différent de la défiance hostile qu'ils témoignent

à tous les étrangers. Le contact, qui n'a jamais cessé d'exister sur les côtes, dans les *Presidios*, entre les deux peuples, n'a fait que raviver et envenimer les rancunes réciproques.

Quand les rois catholiques eurent achevé d'unifier l'Espagne et atteint ses frontières géographiques, il y eut, dans sa destinée une heure d'indécision. Quelle politique allait l'emporter, la croisade nationale qui entraînerait au delà du détroit les successeurs d'Isabelle et de Ferdinand, à la poursuite des Maures vaincus, ou la politique dynastique qui jetterait l'Espagne hors de ses voies traditionnelles, dans des luttes sans fin aux Pays-Bas, en Allemagne, en Italie? Le monde put croire, un moment, que Charles-Quint et Philippe II seraient de taille à conduire de front la double bataille et à justifier une domination universelle par une lutte sans repos contre les ennemis de la chrétienté; mais, à cette trop lourde tâche, les énergies de l'Espagne s'épuisèrent; la guerre contre le Maure ne fut plus qu'un épisode secondaire et passager de son histoire; les rois catholiques, peu à peu, en vinrent à d'humiliantes négociations avec le sultan et l'on vit Charles II envoyer un grand d'Espagne à Meknez pour obtenir du Chérif qu'il n'inquiétât pas les galions chargés d'or et d'épices, à leur retour des Amériques! Chaque fois que l'idée de la croisade nationale, profondément enracinée dans l'âme du peuple espagnol, sembla réapparaître, des querelles européennes vinrent distraire l'attention de l'Espagne et paralyser son effort. Mais, des luttes d'autrefois, les Espagnols ont gardé quelques postes fortifiés sur les côtes du Maghreb, Ceuta et les *Presidios*, qu'ils regardent comme les têtes de pont qui leur permettront, un jour, de reprendre, la guerre sainte contre l'Islam. Les hommes qui ont eu le sens de la tradition nationale, un penseur comme Donoso Cortès, des généraux comme O'Donnell et Prim, ont tenté d'orienter l'Espagne vers cette politique. O'Donnell, en 1859, a réalisé un moment la réconciliation de tous les partis dans un même sentiment patriotique, quand il a conduit la grande expédition qui s'empara de Tetuan; il se produisit alors une explosion du sentiment national, qui montra combien est populaire encore la guerre contre l'ennemi héréditaire.

Depuis la perte des colonies surtout, des hommes d'État, des publicistes, des géographes ont tenté de répandre cette idée que l'activité nationale, délivrée du poids mort des Antilles et des Philippines, doit se porter vers le Maroc; ils espèrent faire renaître

les jours heureux et restaurer la concorde, en accommodant aux besoins de l'Espagne d'Alphonse XIII, les grands souvenirs et les traditions héroïques des temps d'Alphonse le Saint et d'Isabelle; des brochures, des conférences, une pétition aux Cortès, ont fait quelque bruit autour de ce dessein généreux. Soucieux de tenir compte du changement des temps et des idées, ce n'est plus une croisade que demandent les partisans de ce renouveau politique, mais l'établissement d'une sorte de protectorat sur le Maroc. Invoquant la parenté des races, malgré la différence des civilisations et des croyances, ils répètent volontiers qu'à eux est réservée la tâche de civiliser le Maghreb, de le pousser dans la voie du progrès matériel et de le transformer en un grand État musulman protégé et dirigé par l'Espagne.

Malheureusement, ces nobles aspirations, si elles font honneur au patriotisme de ceux qui les ont conçues, ne tiennent peut-être pas assez compte de l'état politique et financier actuel de la péninsule et de ses intérêts au Maroc; les plus intransigeans défenseurs des « droits » de l'Espagne reconnaissent eux-mêmes qu'aujourd'hui elle n'est pas prête à jouer, au Maghreb, un rôle prépondérant; augurant mieux de l'avenir, ils se contentent de veiller à ce que, pour emprunter le jargon diplomatique, le *statu quo* soit strictement maintenu; ils semblent ne pas s'apercevoir qu'ils travaillent ainsi contre les vrais intérêts de leur patrie et que le temps, en rendant de plus en plus difficile la survivance d'un Maroc indépendant et fermé à toute influence du dehors, ménagerait à l'Espagne, si elle écoutait leurs craintes et suivait leurs conseils, de cruelles déceptions.

L'opinion espagnole redoute, il faut bien le constater, les entreprises françaises au Maroc; et cependant la France s'est toujours montrée respectueuse des glorieuses traditions de sa voisine; elle a compati à ses malheurs, elle apprécie ses efforts pour rentrer dans sa voie historique; elle ne méconnaît ni ce que réclament les intérêts, ni ce qu'exige l'honneur d'une nation généreuse et fière de son passé. Un accord avec l'Espagne est toujours apparu, chez nous, comme la condition de toute solution équitable de la « question marocaine. » Mais, surtout à notre époque d'impitoyable concurrence, les traditions les plus nobles et les plus généreuses ambitions sont donc d'un médiocre poids auprès du chiffre des affaires ou du nombre des cuirassés. Les Espagnols font grand état de leurs *Presidios;* ce sont, disent-ils,

des « pierres d'attente » pour la conquête future. Étranges « pierres d'attente » en vérité, qui attendent depuis les temps d'Isabelle et de Charles-Quint et qui, depuis lors, n'ont servi à leurs possesseurs ni à étendre leur influence ni à augmenter leur négoce ! Et de quelle valeur peuvent être des « têtes de pont, » qui ne sont que des impasses d'où l'on ne peut s'élancer pour la conquête ou pour le commerce? Il suffit de parcourir les *Presidios* pour y constater l'état d'abandon où ils ont été laissés trop longtemps. Ceuta, dans une position magnifique et qui pourrait être un autre Gibraltar, n'est qu'une médiocre forteresse ; du côté du Maroc, son territoire, très exigu, et fermé par des montagnes, n'est le point de départ d'aucune route naturelle de pénétration vers l'intérieur ; en 1859, l'armée d'O'Donnell éprouva les plus grandes difficultés à en sortir. Le Peñon-de-Velez-de-la-Gomera et Alhucemas sont des pénitenciers ; juchés sur des rochers, dans des îlots stériles de la côte rifaine, ils reçoivent tout d'Espagne, jusqu'à l'eau douce ; avec les tribus du voisinage, ils n'échangent que des coups de fusil ; les indigènes haïssent tellement les Espagnols, qu'ils refusent même de leur vendre des vivres et qu'ils se relayent pour monter une garde continuelle et les empêcher de débarquer sur le rivage. Melilla, plus importante, a quelques commerçans juifs et pratique en grand la contrebande ; les Rifains y viennent s'approvisionner de poudre, d'armes, de marchandises de toute sorte qu'ils colportent, ensuite, dans tout le Maroc oriental et jusqu'aux oasis du sud. Mais, peu intimidés par la nombreuse garnison qui s'exerce et parade, entre les murs croulans de la vieille cité et la ligne de grosses tours rondes qui en défendent les approches, les indigènes empêchent absolument tout Européen de franchir les limites du *Presidio ;* et malheur à l'Espagnol qui s'égarerait au delà de l'enceinte dés tours ! Au moindre incident, les gens des tribus voisines accourent en armes, comme en 1893, où, grâce à leurs fusils espagnols, ils tinrent en échec l'armée du général Margallo et tuèrent son chef. Les îles Zaffarines abritent un bon mouillage et occupent une situation stratégique avantageuse; mais les Espagnols n'en ont fait qu'un pénitencier. Quant à Santa-Cruz-de-la-Mar-Pequeña, sur la côte de l'Atlantique, que le traité de 1860 cédait à l'Espagne, l'on a fini par s'apercevoir que ce nom ne s'appliquait qu'à un banc de sable poissonneux; une commission mixte se réunit et identifia le point désigné par le traité avec Ifni, qui ne répond

en rien à la description et où, d'ailleurs, les Espagnols n'ont encore que des droits théoriques. Voilà, il était nécessaire de le constater, la situation des Espagnols sur les côtes du Maroc. Cramponnés, depuis des siècles, à quelques îlots et à quelques presqu'îles du littoral, ils n'en ont tiré profit ni pour agrandir, ni même pour faire respecter leur territoire ; à cette longue domination, ils n'ont gagné que les haines inexpiables des tribus du voisinage ; cette possession précaire de quelques rochers ne leur confère guère plus de droits sur la masse du pays, que d'accrocher leurs nids aux fenêtres n'en donne aux hirondelles à la propriété d'un édifice.

Que de significatifs enseignemens encore dans les chiffres qui résument le mouvement d'échanges entre l'Espagne et le Maroc ! La plus proche voisine du Maghreb est la seule nation qui soit sa tributaire commerciale, qui lui achète beaucoup plus qu'elle ne lui vend (1) !

Il est de la dignité de l'Espagne de regarder en face les réalités ; dans l'état politique, financier, économique où elle est aujourd'hui, elle ne saurait assumer seule la tâche très lourde de protéger et d'organiser le Maroc. La parenté des races, qu'invoquent volontiers les partisans d'une politique d'action en Afrique, leur serait plutôt, à supposer qu'elle fût réelle, un obstacle qu'une aide, car il n'est pas de pires ennemis que les frères ennemis. Le souvenir des victoires d'O'Donnell, en 1859, s'est effacé ; il n'est resté que les fermens de haine laissés, notamment à Tetuan, par les troupes espagnoles. Dans de pareilles conditions, ce qui serait possible à la France, par exemple, puissance africaine, habituée à gouverner des musulmans, connue d'eux pour garantir à tous ses sujets une complète liberté religieuse, serait impraticable à l'Espagne, quand même elle s'y appliquerait loyalement. Sept siècles d'histoire et l'implacable éloquence des morts s'insurgeraient contre une pareille tentative.

Le Maroc du Nord est aujourd'hui la seule terre où l'Espagne pourrait trouver un jour une expansion naturelle : le sentiment populaire dans la péninsule se révolterait si cette possibilité d'un avenir conforme à ses traditions nationales lui était enlevée.

(1) Voici les chiffres de 1899 : Importations espagnoles, 522 955 francs. Exportations marocaines, 6 178 784 francs, consistant en peaux, œufs, pois chiches, maïs, fèves, poisson salé, amandes, oranges. Nous mettons, à part, bien entendu, le commerce de contrebande.

La France devrait tenir compte, au cas où les événemens l'amèneraient à intervenir au Maroc, de susceptibilités si légitimes : elle pourrait voir sans jalousie l'Espagne occuper les côtes septentrionales du Maghreb, jusqu'à Melilla, sous la seule garantie que le gouvernement de Madrid s'engagerait à ne jamais céder ses possessions africaines à quelque autre puissance et à respecter la liberté du détroit. Dans un article qu'il a publié récemment et qui a pris toute l'importance d'un événement politique (1), le chef du parti conservateur, M. Silvela, a donné à ses concitoyens les conseils les plus sages auxquels son expérience ajoute un prix infini. Reconnaissant que la « question marocaine » est à la veille de s'ouvrir et que l'Espagne ne saurait de longtemps assumer une tâche aussi vaste que le protectorat ou la domination du Maroc tout entier, il montre dans la France l'alliée naturelle de l'Espagne; résolument adversaire d'un *statu quo* impossible à prolonger, comprenant que « la situation actuelle du Maroc, fermé au commerce, à la civilisation, à toute augmentation de la population, à l'exploitation de ses mines, à la consommation et à l'échange des produits, n'est pas un bénéfice ni une richesse, mais bien une raison de pauvreté, de stérilité et de stagnation pour l'Espagne, » il cherche le moyen, pour son pays, de n'être pas exclu d'un partage éventuel, et ce moyen, il le trouve dans une entente avec la France, où l'Espagne « trouvera l'appui le plus sûr, non certes pour la guerre, mais pour un partage équitable et raisonnable. »

Les Espagnols méditeront les paroles si sages de l'éminent homme d'État; ils rappelleront les souvenirs de 1859 et de 1860; quand lord John Russell arrêta brutalement, sur la route de Tanger, l'avant-garde de Prim, victorieuse à Tetuan, et arracha à O'Donnell le fruit de trois victoires, l'Espagne obtint au contraire de la France un loyal appui. Ici, comme partout dans le monde, l'on saisit sur le vif le jeu, toujours renouvelé mais toujours efficace, de l'Angleterre : froisser l'amour-propre espagnol en lui montrant une France prête à conquérir le Maroc, tenter de brouiller les deux voisines pour jeter l'Espagne dans l'alliance britannique. Implantés, par la force, dans ces parages où leur présence sur le rocher de Gibraltar a bouleversé les

(1) *La Cuestion de Marruecos*, dans la *Lectura* d'août 1901. L'article est signé : *un diputado a Cortès*. Il a été en partie traduit par M. R. de Caix dans le *Bulletin du Comité de l'Afrique française* de septembre.

conditions naturelles de la politique, ils n'y peuvent garder une situation prédominante qu'en excitant l'une contre l'autre la France et l'Espagne. De trop vastes ambitions et un orgueil démesuré n'empêcheront pas, il faut l'espérer, les Espagnols d'écouter les avis si clairvoyans et si patriotiques de M. Silvela; l'Espagne et la France ont seules des intérêts territoriaux au Maroc : c'est par leur entente amicale que, sans heurts et sans secousses, la « question d'Occident » sera un jour résolue.

VI

Entre la France algérienne et le Maroc, il n'existe ni une frontière naturelle ni un de ces contrastes de climat ou de relief qui, parfois, incline vers des voies divergentes les destinées de deux peuples voisins. Les chaînes de montagnes, parallèles à la côte, ouvrent des passages naturels d'un pays à l'autre. Le Maroc, plus proche de l'Atlantique, dominé par des massifs plus élevés, est plus arrosé; ses plaines sont plus fertiles, ses steppes plus faciles à irriguer; mais il n'y a pas, d'une contrée à l'autre, de différence de nature. L'Algérie-Tunisie est un prolongement du Maroc. Les pays barbaresques, géographiquement, sont un tout indivisible et ils l'ont souvent été politiquement; les conquérans qui en ont soumis l'une des parties, sont presque toujours devenus, tôt ou tard, les maîtres de toutes les autres, tout au moins des côtes et des plaines. Les Romains, quand ils abattirent Carthage, n'avaient pas l'ambition de dominer toute l'Afrique du Nord; la force des choses les y entraîna peu à peu. Venus, comme eux, par l'est, les Arabes absorbèrent tout le Maghreb et le convertirent à l'islamisme; plusieurs fois, des dynasties musulmanes le réunirent tout entier sous leur autorité.

Quand Charles X fit occuper Alger, personne, en France, ne soupçonnait jusqu'où nous entraînerait cette conquête : hier, jusqu'à Carthage et jusqu'au Touât, un jour, peut-être, jusqu'à l'Océan. La frontière actuelle entre Maroc et Algérie est toute conventionnelle; elle ne suit même pas la limite historique de la Moulouïa; dans le Sud, il n'existe aucune frontière. De pareilles limites ne sauraient être que provisoires. Le seul fait de l'existence d'un Maroc indépendant, d'un Maroc où l'autorité du sultan n'est obéie que par endroits et par intermittences et où s'agitent librement les confréries religieuses, est un danger pour notre

puissance algérienne et un obstacle à nos efforts. Nos dissidens sont assurés de trouver, dans le Maghreb, un asile sûr: des excitations à la révolte en viennent continuellement, colportées par des marabouts, des derviches, impossibles à surveiller. Le fanatisme musulman de nos indigènes trouve un encouragement et un aliment dans la masse, toujours en fermentation religieuse, des tribus marocaines. Notre œuvre est démolie à mesure que nous y travaillons. Malgré notre désir sincère de vivre en paix et en bonne intelligence avec « l'empire du Maroc, » un jour viendra où nous serons amenés à y intervenir, soit pour consolider l'autorité du sultan, soit pour la remplacer. Nous n'aurons achevé notre tâche, dans les pays Barbaresques, que le jour où nous aurons atteint l'Atlantique, où nous aurons amené jusqu'au bord de l'Océan notre grand chemin de fer du Nord-Afrique, comme jadis Okba-ibn-Nafé, le conquérant arabe du Maghreb, ne crut avoir accompli son œuvre qu'après avoir poussé son cheval jusque dans les flots de l'Atlantique.

La France n'a pas attendu, pour exercer son action dans tout le Maghreb, que ses soldats eussent débarqué sur la plage de Sidi-Ferruch ; la prise d'Alger, si elle a été le premier acte de la conquête, est aussi la conclusion d'une histoire déjà longue. Dès le XVII[e] siècle, le pavillon fleurdelisé était respecté sur les côtes barbaresques. Le sultan Mouley-Ismaël, dont l'empire comprenait Tlemcen et Tombouctou, envoyait une ambassade saluer en Louis XIV le plus puissant prince de la chrétienté ; il lui faisait demander la main de M[lle] de Conti, fille du Roi et de La Vallière. Le baron de Saint-Amand, à son tour, se rendait à Marrakech pour conclure, de la part du Roi Très-Chrétien, un traité d'amitié avec le grand empereur du Maroc. A maintes reprises, les vaisseaux de nos rois se montrèrent sur les côtes du Maghreb ; la France, ramassant l'épée que l'Espagne avait laissée choir, devenait, en face des infidèles, en Orient comme dans l'Afrique du Nord, la gardienne des intérêts de la chrétienté. Si l'Espagne peut rappeler avec orgueil les souvenirs de sa croisade séculaire contre les Maures, nous ne devons pas oublier la longue tradition, ininterrompue depuis les temps de François I[er], de notre politique orientale et chrétienne, dont notre action au pays du Maghreb n'a été qu'un chapitre.

Survint Trafalgar, où les flottes de France et d'Espagne succombèrent en vue des côtes marocaines. Notre prestige dans les

pays barbaresques en fut ébranlé durant quelques années, jusqu'à ce que la monarchie des Bourbons, au moment de disparaître de l'histoire eut, en s'emparant d'Alger, indiqué à la France, avec cette étrange clairvoyance qu'ont parfois ceux qui vont mourir, les voies d'un magnifique avenir.

La prise d'Alger, et, plus tard, la bataille de l'Isly, le bombardement de Tanger et de Mogador, ont mis fin à la légende de la puissance barbaresque. Le canon de Bourmont, de Bugeaud et du prince de Joinville a délivré les nations européennes des honteux tributs que, sous diverses formes, elles payaient au sultan des pirates. Le Portugal, l'Espagne, la Hollande, la Suède, le Danemark donnaient régulièrement des cadeaux, en argent ou en armes, pour que leurs bateaux de commerce ne fussent pas pillés dans le détroit; une courte guerre entre l'Autriche et le Maroc, en 1828, s'était terminée de façon peu brillante pour l'empire chrétien; le sultan, en 1835, s'étant plaint que la garnison de Ceuta fît l'exercice du canon, les Espagnols aussitôt cessèrent de tirer. La prise d'Alger apparut donc, en son temps, comme un acte très audacieux, qui marqua la fin des longues humiliations de la chrétienté et la ruine définitive de la piraterie. En 1854, la campagne du *Newton* acheva de détruire les derniers brigantins des pirates du Rif; il n'y a plus eu, depuis lors, que des actes isolés de pillage d'épaves ou d'attaque de petits bâtimens égarés tout près des côtes marocaines.

Prudemment avertis, en 1844, de la puissance de nos armes, les sultans du Maghreb n'ont pas cessé de vivre en paix avec la France. Mais, nous avons tenté de le montrer ici (1), une politique imprévoyante appliquée aux frontières franco-marocaines, en prolongeant les moindres conflits et en renouvelant sans cesse les causes de mésintelligence, troubla les bonnes relations des deux pays. Le gouvernement de l'Algérie, d'une part, les rapports entre la France et le Maroc, de l'autre, ont, jusqu'à ces derniers temps, constitué, pour ainsi dire, deux compartimens séparés de notre politique, si bien que, trop souvent, il n'y a eu ni entente entre les ministères intéressés, ni coordination des mouvemens, entre notre action diplomatique à Tanger et notre action militaire et administrative en Algérie. Notre présence en Oranie, au lieu d'être, pour nos représentans au Maroc, une cause unique

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

de force et un moyen de parler haut, n'a été, la plupart du temps, qu'une source de stériles discussions et de misérables chicanes. En outre, la Conférence de Madrid, réunie en 1880 pour réglementer le droit de « protection, » eut pour conséquence pratique de mettre fin à la situation privilégiée dont nous jouissions encore au Maroc. Depuis lors, nos efforts n'ont pu parvenir à donner sans conteste, à la France la première place, que sa qualité de puissance africaine et de puissance musulmane aurait dû lui assurer depuis longtemps. Il semble que nous venons d'abandonner les fâcheux erremens d'autrefois; souhaitons que ce soit pour n'y plus revenir!

Malgré cette incohérence de notre politique africaine, la force des choses a travaillé pour nous; de fréquens rapports de voisinage se sont établis entre l'Algérie et le Maroc. En 1884, M. Ordega, notre ministre à Tanger, a accordé la protection personnelle au chérif d'Ouazzan, l'une des plus hautes personnalités religieuses du Maghreb, et la France l'a continuée à ses héritiers; cette sorte d'alliance de la puissance qui domine en Algérie et des chefs de l'une des principales confréries du Maroc, est un premier pas dans une voie qui pourra nous mener aux meilleurs résultats, pour le maintien de notre autorité sur nos sujets musulmans et pour l'accroissement de notre influence chez nos voisins. Tous les ans, un grand nombre de travailleurs du Rif ou des Djebala viennent louer leurs bras à nos colons, au moment des récoltes : ils constatent et ils redisent à leur retour que les salaires, chez nous, sont élevés; que l'argent gagné est à l'abri de l'avidité des caïds; que nos indigènes payent un impôt fixe; que la religion musulmane est respectée et librement pratiquée. Parmi les caïds, les hauts personnages du Maghzen, dans l'entourage même du sultan, les bienfaits que nous avons répandus en Tunisie ne sont ni ignorés ni méconnus; l'on sait comment nous y gouvernons sans supplanter les fonctionnaires indigènes, que nous savons récompenser ou punir avec impartialité. Le sort du bey de Tunis, jouissant de tous les honneurs du pouvoir, bien renté, garanti contre toutes les révolutions, peut fort bien sembler digne d'envie à un souverain obligé de courir sans repos d'un bout à l'autre de ses États et qui tremble sans cesse pour son trône et pour sa vie. Les juifs méprisés, les commerçans déplorant le manque de sécurité des transactions, les paysans des plaines eux-mêmes, réduits à ne plus semer par

crainte des exactions du caïd, n'ignorent pas que, sous l'autorité des *roumis*, le commerce est libre, les routes sûres, les propriétés garanties, les impôts réguliers. Il serait très exagéré de dire que la France est aimée au Maroc, même en n'appelant de ce nom que le *bled-el-maghzen*, mais il est certain que nous sommes les chrétiens les moins détestés et les moins redoutés. L'année dernière, au moment du combat de Timimoun, le bruit se répandit à Marrakech que les armées françaises allaient apparaître sur les crêtes de l'Atlas; l'on attendait leur venue avec plus de curiosité que de crainte, et quelques personnages du Maghzen s'informèrent discrètement de nos intentions: savait-on, en France, qu'ils étaient de bons serviteurs de l'État et seraient-ils maintenus à leurs postes?

Ainsi, malgré les erreurs passées, notre situation au Maroc était, l'été dernier, assez bonne et notre influence en progrès. Le règlement définitif des affaires du Sud, les mesures prises pour empêcher que de nouvelles difficultés de frontières ne surgissent ou, tout au moins, ne s'enveniment, ont fermé l'ère des continuelles discussions entre les deux gouvernemens. L'affaire Pouzet, rapidement réglée à notre entière satisfaction, grâce à la décision et à la fermeté de M. Paul Révoil; l'apparition, à cette occasion, d'une escadre dans les eaux de Tanger, ont montré qu'une politique d'énergie et de franchise venait facilement à bout de toutes les difficultés. L'ambassade de Si-Abd-el-Krim-ben-Sliman en France et chez nos alliés de Russie marquera une date dans l'histoire de notre politique marocaine; rapprochée des événemens qui l'ont précédée ou suivie, elle a montré que nous étions résolus à ce qu'aucune influence, sur cette terre du Maghreb qui touche à notre empire africain, ne l'emportât sur la nôtre. Respectueux de la force, quand elle se manifeste sans hésitation comme sans injustice, rassurés en même temps par l'accueil bienveillant et amical fait à leur ambassadeur, les Marocains ont dû comprendre que nous ne demandions qu'à vivre avec eux en bons voisins, mais que la France est décidément, dans l'Afrique du nord, la puissance prépondérante.

C'est à nous maintenant, par une politique très active, à développer nos intérêts au Maroc et à prouver qu'à tous les points de vue, nous entendons avoir, dans les pays Barbaresques, une situation hors de pair. Tout d'abord, un effort sérieux et persévérant est nécessaire pour le maintien et le développement de

notre commerce au Maroc. Le chiffre de nos échanges (14508748 francs en 1899, dont 9057649 francs à l'importation) est encore relativement considérable; mais le commerce allemand fait au nôtre une terrible concurrence et les maisons allemandes déploient une activité dont nous semblons avoir perdu le secret. La plus grande partie de nos importations consiste en sucre, dont les Maures consomment de grandes quantités dans leur thé à la menthe; mais ce n'est qu'aux primes d'exportation que nous devons de conserver ce marché que nous disputent déjà les Belges, les Allemands et jusqu'aux Autrichiens. Nous ne vendons plus de bougies, parce que nos fabricans se sont refusés à fournir les modèles demandés; pour les draps, les laines, nos manufactures pourraient lutter sans désavantage avec celles de Manchester, si elles consentaient à tisser les articles recherchés sur le marché marocain; au lieu de cela, nous nous contentons de vendre quelques lainages de luxe pour les burnous des grands chefs et quelques étoffes de soie pour les haïks des belles dames. Il y a là une situation fâcheuse : notre commerce risque d'être vaincu par l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, en attendant les États-Unis et l'Italie. Il suffirait cependant que, sur la frontière de terre comme dans les ports, nous montrions quelque énergie, quelque esprit de suite, pour conjurer le péril et occuper bientôt la première place. Quelques mesures, prises sans retard, nous aideraient à lutter : sur terre, la prolongation du réseau algérien jusqu'à Lalla-Marnia et, s'il était possible, jusqu'à la première ville marocaine, Oudjda, est indispensable au double point de vue économique et militaire; il est inouï que cette ligne n'ait pas encore dépassé Tlemcen, car c'est la future route de Fez, celle qui donnera un jour à l'Algérie son débouché sur l'Atlantique. Du côté de la mer, il est urgent de multiplier et d'améliorer nos services de bateaux, et notamment de subventionner une ligne partant de l'un de nos ports de l'Océan ou de la Manche et allant desservir la côte occidentale du Maroc (1). L'exportation et l'importation ne suffisent pas à créer l'influence politique, mais il est certain qu'elles y contribuent largement.

Nous n'avons pas ici pour but d'indiquer les nombreux moyens

(1) La pose, au printemps de 1901, d'un câble français de Tanger à Oran a été une heureuse mesure qui affranchit nos communications de l'obligation de passer par les fils anglais ou espagnols.

d'accroître les échanges de la France et de l'Algérie avec le Maroc; mais le sens général de notre action, tant politique que commerciale et religieuse, est facile à résumer d'un mot : elle doit être algérienne. C'est le fait de posséder, et d'être seuls à posséder, aux portes du Maroc, un empire chaque jour plus florissant et où vivent 400000 Français, qui donne à la France, vis-à-vis du Maroc, une situation sans seconde; c'est de cet avantage que nous devons tirer parti pour devancer nos rivaux. Peser de tout le poids de la puissance algérienne sur le Maghreb-el-Aksa, appuyer pour ne pas avoir un jour à frapper, c'est toute la formule de notre action au Maroc, c'est le seul moyen d'arriver un jour, pacifiquement, à y exercer une influence telle qu'elle obligera le Maghzen a entrer dans des voies nouvelles et qu'elle équivaudra, en fin de compte, à un protectorat.

La France ne cherche pas à brusquer les événemens; elle est disposée à respecter tous les droits légitimes. Elle ignore si la transformation du Maroc s'opérera lentement, par l'effet d'une pression extérieure continue, ou si une crise violente viendra obliger l'Europe à intervenir. Mais il est nécessaire de prouver, par l'activité de notre politique, que la France est et restera à tout prix dominante dans cette Afrique du Nord, où il n'y a pas place pour plusieurs grandes puissances, et d'affirmer qu'elle considérerait comme un acte « anti-amical » la mainmise, par une puissance quelconque, sur une portion quelconque du Maroc. Il ne s'agirait pas alors, en effet, d'une limitation gênante de notre expansion dans le Nord de l'Afrique, mais du maintien même de notre domination en Algérie-Tunisie; c'en serait fait de notre empire barbaresque, qui nous a coûté tant de sang et tant d'or, où notre race se développe si heureusement et qui nous donne tant d'espérances, si nous devions nous trouver en contact, le long de la province d'Oran, avec des rivaux européens, devenus maîtres de la partie la plus fertile et la plus riche du Maghreb.

Les succès de notre politique ont suscité des envies et stimulé des concurrences. Habiles à profiter des intrigues de cour, les agens de l'Angleterre cherchent à entraîner le sultan dans la voie des réformes, et surtout des dépenses. Débiteur de la Grande-Bretagne, il aurait perdu, en fait, son indépendance. Déjà, en ce moment, une mission anglaise, composée de personnages de marque et voyageant avec un appareil inaccoutumé,

est à Rbât, auprès du Chérif, et l'on parle d'avantages douaniers ou commerciaux, voire de concessions de chemins de fer, qu'elle chercherait à obtenir. Depuis quelques mois, des soldats réguliers paradent à Tanger, sous le commandement de sous-officiers anglais ; la mission militaire française semble réduite, de plus en plus, à son rôle de directrice de l'artillerie. Là est le danger actuel : nous ne doutons pas que l'Angleterre ne respecte, en ce moment surtout, le *statu quo* marocain ; mais, si nous la laissons prendre librement des hypothèques sur le Maghreb, si le gouvernement français, si l'ambassade que le *Charlemagne* vient de porter à Rbât, ne déjouent pas cette politique, la question marocaine, en dépit des apparences, ne sera plus entière. Nous aurons perdu la partie.

Néanmoins, nous ne pouvons croire, malgré ces symptômes alarmans, que pareil danger menace notre influence. Si le « partage de l'Afrique » n'est pas complètement achevé, les grandes lignes de démarcation sont déjà irrévocablement tracées et il semble admis que l'Afrique du Nord est le domaine réservé à l'expansion française, le « *peculium* de la France, » comme le disait naguère encore une revue anglaise, le *Spectator* (1), dans un article très curieux où elle suggérait une entente entre l'Angleterre, la France, l'Espagne pour une solution de la « question marocaine; » l'auteur de cet intéressant travail conseillait à ses compatriotes de ne demander pour leur part aucun territoire, mais d'exiger la neutralisation des rives du détroit, dont la garde serait confiée à l'Espagne; Tanger deviendrait port franc, et, pendant vingt ans au moins, les tarifs de douanes en vigueur ne seraient pas augmentés. Nous avons vu, d'ailleurs, que M. Silvela engage, lui aussi, son pays à une entente avec la France, seule capable de lui garantir qu'au cas d'un partage du Maroc, elle n'en serait pas exclue. La concordance de ces deux voix, parties l'une d'Espagne, l'autre d'Angleterre, est significative ; elle prouve que, de l'aveu même de ses rivales, la France-Algérie, avec son expérience déjà longue du gouvernement des pays musulmans, avec sa belle armée africaine, est seule en état, le jour où, d'une façon ou d'une autre, la « question marocaine » demanderait une prompte solution, exercer à Fez et à Marrakech une influence pacifique assez forte pour rétablir l'ordre dans l'empire, pour y assurer la sécurité

(1) Mai 1900.

du commerce et commencer d'arracher, au sommeil léthargique de l'Islam, la perle du Maghreb.

Lorsque mourut Ba-Hamed, le puissant ministre de Mouley-el-Hassan et de Mouley-Abd-el-Aziz, le splendide palais qu'il avait fait bâtir à Marrakech et où il avait entassé les merveilles de l'art arabe ancien et moderne, fut fermé pour toujours. Ainsi le veut la coutume, lorsque meurt un prince ou quelque très haut personnage ; les jardins qu'il a aimés, les tapis où il s'est reposé, les décorations dont il a pris plaisir à embellir sa demeure, tout est enfermé, condamné à tomber lentement en poussière. Loti a dit, en des pages exquises, la mélancolie profonde de ces splendeurs à jamais ensevelies sous leur suaire de chaux blanche... Il en est de tous les pays musulmans, il en est surtout du Maroc comme de ces palais merveilleux que la volonté des hommes a rendus muets et déserts; l'Islam recouvre, sous un suaire d'inertie morale, de fatalisme et de dépravation, les vestiges des plus brillantes civilisations ; et, pour en retrouver les traces, il faut soulever le voile mortuaire qui les cache. Aujourd'hui le muezzin, du haut de son minaret, fait résonner son cri guttural sur La Mecque et sur Babylone, sur Memphis et sur Carthage, sur Tombouctou et sur Téhéran, sur Samarcande et sur Jérusalem, sur Sainte-Sophie et sur Alexandrie. L'Islam est un danger dont on a le sentiment très net en écoutant ces mélopées si impressionnantes, quand, à l'heure du Maghreb, elles retentissent sur les villes enveloppées de crépuscule et semblent voler sur les toits plats pour rejoindre, par delà les campagnes indéfinies, d'autres voix lointaines qui jettent aux quatre vents la même prière. De nos jours, beaucoup des anciennes conquêtes du Croissant lui échappent et renaissent à une vie plus libre et plus féconde : le Maroc n'évitera pas un semblable destin ; l'étranger, qu'il redoute et qu'il éloigne de tout son pouvoir, finira par le pénétrer de toutes parts, il forcera les portes de l'antique citadelle de l'Islam africain et inaugurera, pour cette terre si belle, où dorment tant de richesses et de souvenirs, une ère nouvelle où le travail amènera la prospérité. Que la France doive être l'ouvrière de cette transfiguration prochaine, c'est, comme l'ont prédit quelques prophètes berbères, ce qu'Allah a écrit au livre des destinées.

René Pinon.

LA GENÈSE

DES

IDÉES POLITIQUES DE RICHELIEU [1]

I. — LA RUSE DE LUYNES

La série des événemens considérables accumulés pendant les huit mois qui s'écoulent depuis la bataille des Ponts-de-Cé (août 1620) jusqu'à l'ouverture des hostilités contre les protestans (avril 1621), était suivie avec une attention passionnée par l'évêque de Luçon. Les affaires d'Allemagne, les événemens de la Valteline, les incidens du Midi, c'était, pour lui, matière à de profondes réflexions. Il voyait le lien de ces grandes affaires entre elles; il embrassait, d'un coup d'œil, le vaste champ de bataille qu'était alors l'Europe. Il tournait, vers ces faits considérables, l'inutile impatience de son génie politique et le travail de ses propres ambitions. Il prenait la mesure de son rival.

Battu aux Ponts-de-Cé, il avait pu, par une habileté suprême, sauver la situation de la Reine-Mère. Luynes était obligé de le ménager. Il sentait bien, cependant, que si l'on avait traité avec lui, c'était parce qu'on n'avait pas osé l'abattre.

Mais combien de temps cela durera-t-il? Sa force est dans la faiblesse de ses adversaires. Si, un jour, ils prennent le dessus, ils en auront vite fini avec sa fragile et redoutable opposition. L'exemple du maréchal d'Ancre prouve que ces gens ne sont pas de ceux qui reculent devant un coup de main. Aussi, l'évêque de Luçon suit, avec une anxiété silencieuse, la marche, trop lente à son gré, des événemens qui se précipitent pourtant.

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier et du 1er février.

Au début, il avait cru prudent de ne pas se refuser à un rapprochement et il avait consenti à unir sa fortune à celle du favori : « Les réconciliations sont entières, écrivait-il quelques jours après le traité ; je crois que, comme la raison les a faites, elle les maintiendra. » Un an plus tard, revenant sur ce passé, il écrivait encore : « Les deux premiers mois, nous avons vécu en espérance d'un accommodement parfait, c'est-à-dire d'une confiance réciproque et assurance que chacun ne voudrait pas faire du mal à son compagnon. »

L'intérêt du favori était d'opposer ses adversaires les uns aux autres et de n'en pousser aucun à bout, d'entretenir, dans la Cour, le calme par l'espérance et, par les espérances rivales, le désaccord. Promettre était, pour lui, tout l'art du gouvernement. Il s'était donc répandu en protestations solennelles sur son désir de faire vivre la mère en bonne harmonie avec le fils et, selon le mot de Richelieu, il en avait eu « de diverses envies ; » il mettait, dans ce jeu, une certaine bonne foi, les faibles étant habiles à se faire des sincérités successives avec leur mobilité même. Luynes avait offert son amitié à l'évêque de Luçon ; il avait serré les nœuds d'une union plus intime et plus durable par un mariage entre les deux familles ; enfin, il avait pris un engagement formel au sujet du chapeau : « Dès le lendemain de l'entrevue de Brissac, le Roi dépêcha un courrier à Rome qui portoit ordre à notre ambassadeur de déclarer au Pape que Sa Majesté nommoit Monsieur de Luçon au Cardinalat et d'en poursuivre le plus tôt qu'il se pourroit la solution. » Nous avons les lettres du Roi au marquis de Cœuvres, son ambassadeur, au cardinal secrétaire d'État et au Pape lui-même. Pour donner une preuve de la sincérité de son désir, le Roi confiait à un ami particulier de Richelieu, l'abbé de la Cochère, le mandat officiel d'aller, à Rome, hâter la promotion qui devait assurer à la France deux chapeaux, l'un pour l'archevêque de Toulouse et l'autre pour l'évêque de Luçon.

Luynes était aux petits soins pour dissiper la méfiance. Sa correspondance ne tarit pas : « Vous devez être assuré par les dernières paroles que je vous ai tenues, et que mes promesses vous devront être comme titres très assurés. Je ne vous les ferai plus longues, puisque les paroles ne sont rien en ce siècle, je me résumerai aux effets. »

L'évêque de Luçon laissait aller les choses sans faire un

mouvement; car, pour lui, la promotion au Cardinalat eût été un succès tel qu'il retenait son souffle pour ne pas troubler l'œuvre à laquelle son rival s'employait avec un zèle si démonstratif.

Il avait décidé la Reine-Mère à accompagner le Roi jusqu'à Poitiers, autant pour donner, de son côté, une preuve de zèle et de confiance que pour surveiller de plus près l'exécution des promesses du favori. Ainsi, il avait pu suivre les Conseils où avait été décidé le voyage de Béarn. Il désapprouvait, au fond, la décision prise. Mais il se taisait. La Reine-Mère, toujours mécontente, avait fini par laisser là la Cour et par s'en retourner à Paris.

Le nonce du Pape était accouru, de Paris à Poitiers, pour prendre part, de son côté, à ces graves délibérations. Or, Luynes et Puisieux, au moment où ils allaient accompagner le Roi dans son voyage du Midi avaient profité de la présence du nonce, pour avoir avec lui, dans le plus grand secret, au sujet de l'évêque de Luçon une bien curieuse conversation : « Le Roi a désigné Luçon pour le chapeau de cardinal, avaient-ils dit. La Reine-Mère est tellement engouée de cette idée, qu'on n'a pu lui opposer un refus. Mais, de vous à nous, il faut qu'il soit bien entendu que cette proposition n'est que pour la forme. Notre ambassadeur lui-même ignore et ignorera notre véritable pensée. Nous le laissons faire des démarches, c'est entendu. Mais vous, vous savez la vérité et vous pouvez l'écrire à Rome. Le Roi entend empêcher, à tout prix, cette nomination. D'ailleurs, il envoie là-bas un émissaire secret, Chazan, avec des lettres de sa main pour qu'on n'ait aucun doute sur ses intentions... Vraiment, cet évêque est fou ! C'est lui qui a mis le royaume sens dessus dessous; il est la cause de tout le mal. De son exil d'Avignon, il fomentait cette terrible révolte dont nous avons eu tant de peine à venir à bout, et ce serait lui qui recueillerait maintenant tout le bénéfice !... Et quelle ingratitude ! avait ajouté Luynes qui ne se contenait plus. J'ai tout fait pour lui. Je l'ai sauvé au moment de la mort du maréchal d'Ancre ; je l'ai maintenu près de la Reine-Mère; et il reste, malgré tout, mon plus furieux ennemi ! On va le mettre en observation : si, vraiment, il s'est corrigé, nous verrons; il sera toujours temps de le faire cardinal. Mais pour le moment, qu'il attende ! tout cela, bien entendu, entre nous et dans le plus grand secret; le Roi en a assez de

récompenser toujours les plus brouillons parmi ses sujets. »

Le nonce ne témoigna nulle surprise. Détestant lui-même Richelieu, il entre, avec joie, dans les vues de Luynes, et il en écrit de bonne encre à la cour pontificale : ce sont ses lettres qui nous renseignent.

Avant de quitter Poitiers, la Reine-Mère demande au nonce de venir la voir; elle l'accable de protestations et le supplie de faire tout le possible pour obtenir une solution prompte en faveur de son cher évêque. Bentivoglio va, tranquillement, répéter ces propos au ministre Puisieux, qui lève les épaules et sourit. Six semaines après, à Paris, Bentivoglio reçoit la visite de l'évêque de Luçon qui vient protester de son dévouement au Saint-Siège. Le nonce est l'instrument joyeux de la fourberie de Luynes. Il se moque agréablement du solliciteur : « C'est une proposition extravagante, écrit-il à Rome. Il faut que la Reine soit hors de sens. Quant à cet évêque, c'est le plus effréné des ambitieux. Dieu le mortifiera. Quel déboire, quand il se verra exclu ! »

Plus la Reine insiste, plus le nonce s'amuse. L'ambassadeur de France à Rome a vent de quelque chose. Il craint qu'on ne lui fasse jouer un rôle ridicule. Il envoie, en France, un de ses secrétaires, nommé Mesmin, pour débrouiller l'intrigue. Mais les trois compères rient sous cape et le laissent marcher, tandis que Rome est avertie.

Rome hésite. Elle connaît la valeur de l'évêque de Luçon et craint, peut-être, en trempant dans une pareille intrigue, de se faire un irréconciliable ennemi. Cependant, au fur et à mesure que Luynes, s'avançant vers le Béarn avec le Roi, voit le succès s'affirmer, il pousse vivement le nonce et insiste sur l'exclusion *secrète*, *secrétissime*, mais formelle.

Richelieu finit par se douter de quelque chose. Il reçoit, d'ailleurs, des avis secrets. Son fidèle ami, Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orléans, lui écrit : « Vous ne trouverez pas mauvais d'être averti qu'un chevalier de l'Ordre me dit, hier, que votre promotion n'est pas encore assurée et que le Pape était bien averti de trois choses qui vous peuvent nuire : qu'aviez juré avoir l'âge à Rome et que ne l'aviez pas; que, durant votre charge de secrétaire d'État, aviez fait le pis contre le Saint-Siège que vous aviez pu ; que, nouvellement, vous aviez recherché les huguenots pour prendre les armes et servir avec la Reine-Mère; qu'on aurait

envoyé un exprès à Rome pour les tenir avertis de cela. » Son inquiétude est donc en éveil. D'ailleurs, il sèche d'impatience, et l'impatience est ombrageuse.

Pourtant, comment croire à tant de malice? Luynes est si affirmatif, si empressé, si cordial! Il écrit encore à l'évêque, le 17 octobre : « Je suis extrêmement content de quoi vous auriez reconnu le soin que j'ai pris de vous servir en votre affaire de Rome... Nous continuerons à faire les mêmes instances que nous avons faites. » Et puis, de Fontainebleau, le 12 novembre : « Si je recogne jamais de ce que je vous ai promis, que je meure plus tôt! Fiez-vous donc à moi. Je le dis parce qu'on m'a dit que vous aviez quelque méfiance... ; » et encore, le 19 décembre : « Ne vous mettez plus en peine d'imprimer en mon esprit l'affection que vous avez pour moi, puisque je ne suis nullement en doute... Il faut donc, désormais, faire et ne plus rien dire, puisque nos cœurs sont hors de soupçon. » Et cela, même quand il s'éloigne. De Boulogne, où il accompagne le Roi, pendant le voyage de Calais, il écrit encore, le 25 décembre 1620.

Un tel empressement finit par avoir raison des doutes de la Reine et de ceux de l'évêque de Luçon. D'ailleurs, Luynes, par une dernière habileté, ou une dernière faiblesse (car il n'a même pas le courage de sa perfidie), change encore de manège, à la fin. Le comble de l'art serait de se dégager de toute responsabilité et de tout faire retomber sur Rome. Aussi, quand l'époque de la promotion approche, que la Reine-Mère multiplie ses démarches avec une sorte de fièvre, et, aussi, quand les choses recommencent à se brouiller dans le royaume, il parle au nonce dans des termes sensiblement différens : « Il change d'avis tous les jours, écrit celui-ci ; un jour, il veut ; un jour, il ne veut pas. » Le nonce évente le piège. Il veut une parole ferme, et il pousse Luynes dans ses derniers retranchemens. Celui-ci, mis au pied du mur, est bien obligé de découvrir sa véritable pensée : « Si on le nomme cardinal, ce sera bien, dit-il à la fin; mais si on ne le nomme pas, *ce sera mieux*. » Voilà les hommes qui conduisent la France! Bentivoglio lui-même n'en revient pas. « La vérité, écrit-il, c'est qu'ils se détestent tous! »

La promotion des cardinaux paraît le 11 janvier. Le nom de La Valette y est compris. Celui de Richelieu n'y figure pas.

Il est facile de deviner les sentimens de l'évêque. Une fois encore, il était joué par ce perfide. Il eût pu éclater. Il se contint.

Il écrit au Père Joseph une lettre demi-souriante pour lui faire part de la nouvelle, — et de l'opinion un peu naïve du bon La Cochère, qui n'a rien deviné, à Rome, et qui espère toujours une prochaine promotion. Mais il n'ajoute aucun commentaire. La vengeance est un plat qui se mange froid. Richelieu écrit, à propos de cet incident : « En France, le meilleur remède que l'on puisse avoir, c'est la patience. »

« Perdre Luynes par la violence, dit-il encore, était un si mauvais moyen pour gagner le cœur du Roi que la Reine fut toujours déconseillée d'entendre aux propositions qui lui furent faites sur ce sujet. » Mais l'évêque guette le favori, et il l'attend à la première faute ou au premier échec.

Luynes est entré dans l'ère des grands embarras et des lourdes responsabilités. Il avait cru d'abord que le voyage du Béarn était une fin, et ce n'était qu'un commencement. Il était obligé maintenant de faire la guerre aux huguenots, et cela au moment où ses adversaires lui reprochaient son double échec dans les affaires de l'Allemagne et dans les affaires de la Valteline.

Sentir rôder autour de soi, à la Cour, dans les Conseils, partout, l'inimitié muette et justement exaspérée d'un homme comme Richelieu, ce n'est pas une médiocre gêne. La Reine-Mère est l'instrument bruyant de cette hostilité désormais implacable : « Après cela, est passé un temps, écrit Richelieu, où, nos désirs étant restés les mêmes, nos espérances se sont grandement refroidies, la Reine ayant tenu presque pour constant qu'on ne voulait point d'intelligence avec elle. » C'est un combat à mort. Marie de Médicis déçue, furieuse, fait sonner sa colère. Tout est sujet de plaintes, de récriminations, d'exigences croissantes et querelleuses. Avec une insistance maternelle qui devient la plus odieuse des persécutions, elle réclame la place qui lui est due auprès du Roi. Elle a l'affection agressive. Elle veut entrer dans les Conseils, disant qu'une mère comprend mieux que personne les intérêts d'un fils. « La Reine-Mère commence à se montrer de nouveau mécontente, écrit le résident florentin ;... son mal n'est point de ceux qui cèdent à des calmans... Dieu veuille qu'à la fin, on n'apprenne pas quelque nouveau coup de tête ! »

Autour de Luynes, on commence à s'inquiéter sérieusement. Là aussi, la colère grandit. Un habile et sage intermédiaire avertit Richelieu, et, parlant au nom du favori, emploie, après la caresse, la menace : « Vous avez été dans les Conseils et vous

savez où portent les soupçons et à quoi la sécurité des États oblige les princes. En telle matière, pour remédier à une ombre et souvent commencement de mal, *on est forcé de venir aux voies de fait*. Ce qui, peut-être, sera entrepris d'une part pour sûreté sera pris, de l'autre, pour conspiration... Nous avons affaire à un homme qui est de cette humeur de vouloir contenter un chacun. Il saura toujours garder le respect et les devoirs selon la considération des personnes... Mais, hâtez-vous donc, Monsieur, hâtez ce désiré retour et venez contribuer au bien commun, ce qui est en votre pouvoir. »

On veut Richelieu à la Cour. On le veut en otage. Pour lui, il est résolu : la Reine ne sera près du Roi que si elle a ses entrées au Conseil. Si on ne veut pas écouter ses avis, elle les donnera quand même. Elle a un entretien avec le Roi. C'est à l'heure critique où se décide la guerre contre les Réformés. Elle parle; elle s'oppose à la rupture ; elle demande, elle exige « l'union de tous, » c'est-à-dire la paix.

Elle parle d'union et de paix. Or, c'est la guerre qui est décidée. On méprise ses conseils : il faut donc frapper ailleurs. Richelieu prend alors le chemin de toutes les ambitions non satisfaites, de toutes les oppositions désespérées. Il s'adresse à l'opinion.

Ce jeune évêque se morfondait, depuis cinq ans, loin du pouvoir. Il s'épuisait en des efforts stériles pour conquérir sinon la faveur, du moins la confiance du Roi ! Sa carrière était traversée par celle d'un homme jeune aussi, maître de la volonté royale et qui, selon toute apparence, pendant des années encore, lui barrerait la route. Il n'avait qu'une issue : le cardinalat. On la fermait. La politique du silence et de la réserve lui réussissait mal. Il se décide à en adopter une autre.

II. — LE RECOURS A L'OPINION

Il n'est pas de régime politique qui ne soit obligé de compter avec l'opinion. Mais, dans une monarchie, l'art de concilier les idées de gouvernement avec les sentimens populaires est particulièrement difficile, parce que les intérêts dynastiques et la volonté particulière du prince compliquent encore les données du problème.

Un homme public qui, pour agir sur le souverain, prend le détour de s'adresser à l'opinion risque beaucoup. D'abord, il

faut qu'il parle : et le gouvernement est un secret. En parlant, il s'engage : or, la première loi que doit se faire un ministre fidèle est de n'avoir d'autre engagement que le service du monarque. Enfin, en se prononçant, avec liberté, sur les actes qui s'accomplissent par la volonté du prince (fût-elle séduite ou égarée), il risque de s'aliéner pour toujours la faveur royale.

Ayant mesuré ces difficultés, Richelieu, poussé à bout, entre cependant dans les voies périlleuses de l'appel à l'opinion ; mais avec quelle prudence, quel tact, quelle magistrale sûreté ! Les grandes affaires qui agitent le monde sont toutes présentes à son esprit au moment où il dessine son premier mouvement comme chef de l'opposition et où il soulève, devant le public, les voiles qui recouvrent encore la politique qui sera bientôt celle du premier ministre et de l'homme d'État. D'ailleurs, il parle à peine ; on l'entend à demi-mot. L'opposition, connaissant le prix d'un tel concours, se précipite vers lui, l'entoure, le presse. Lui, écoutant beaucoup, laisse percer son sentiment ; et cela suffit.

Son cabinet devient ainsi, rapidement, le centre d'un grand mouvement d'opinion dont les vibrations se répandent de proche en proche et qui vont agiter tout le royaume.

En l'année 1621, le problème protestant et le problème monarchique étaient posés en France et en Europe de telle sorte qu'il fallait opter : faire la guerre au dehors ou faire la guerre au dedans. Luynes, au nom du principe monarchique et du principe catholique, se décidait pour la guerre intérieure. L'évêque de Luçon, non seulement par situation et par caractère, mais surtout par une vue plus large et plus complexe des choses, eût préféré la guerre extérieure. En agissant ainsi, chacun des deux partenaires était dans son rôle.

Les esprits élevés ont cette fortune que les esprits moindres ne démêlent jamais les grands services, même dans les grandes circonstances. La capacité se révèle au choix et à la grandeur des entreprises. Les esprits médiocres se tiennent aux occasions médiocres et aux chemins battus. Ils croient qu'ils ont beaucoup fait quand ils n'ont rien compromis. Il était naturel que Luynes fît passer avant tout la difficulté intérieure qui le touchait directement : sa faveur n'était-elle pas la principale affaire de l'État ? Il était naturel aussi que Richelieu portât ses vues sur la difficulté extérieure, qui demandait une tout autre portée d'esprit. Il savait, lui, que les affaires intérieures s'arrangent toujours,

tandis qu'à l'extérieur, les occasions ne se retrouvent pas et que les fautes ne se réparent pas.

Par le simple fait que son opinion différait de celle du favori, il ralliait à sa cause tous ceux qui, par intérêt, par situation ou par principe, étaient opposés à la politique de Luynes. Celui-ci, ayant pour système de ménager tout le monde, avait mécontenté tout le monde. Maintenant que, pour conserver la faveur royale, il se décidait et prenait un parti, il trouvait contre lui tous ses adversaires déclarés et, en plus, les ennemis nouveaux que sa nouvelle politique lui faisait. Et ce n'étaient pas, tant s'en faut, des adversaires silencieux ! Il y eut donc, soudain, une telle recrudescence de polémique contre le pouvoir que les contemporains eux-mêmes en furent frappés : « Au commencement de cette année 1620, on ne voyait que libelles contre celui qui possédait la faveur du Roi. »

Les libelles, c'était la presse du temps. Le bourgeois de Paris qui descendait sur le Pont-Neuf les voyait, pour ainsi dire, naître autour de lui. Pamphlets de quelques pages, qui se glissaient sous le manteau, ils visaient à l'esprit, sans dédaigner le plus vulgaire et le plus grossier. On disait que beaucoup d'entre eux étaient imprimés en Allemagne : ce qui est certain, c'est que la presse de Hollande commençait à les multiplier dès lors, dans ses formats réduits et sous son candide vélin.

Les protestans avaient été les initiateurs de cette redoutable petite guerre. Les premiers livrets répandus par les colporteurs devinrent, contre l'Église romaine, des armes plus dangereuses que les *in-folio* des théologiens. Les fameuses *Lettres des hommes obscurs* avaient pénétré partout. En France, la *Franco-Gallia* d'Hotman, les traités réunis dans les *Mémoires du temps de Charles IX*, et les *Vindiciæ contra tyrannos* avaient posé, devant les peuples, les plus hardis problèmes de la religion et de la politique. Les pamphlétaires de la Ligue avaient imité ces exemples, et, en plus, ils avaient parlé au bourgeois dans sa langue. Bientôt, le succès de la *Satire Ménippée* ayant multiplié les imitateurs, il ne fut plus question que de « *Catholicons.* » La faveur du maréchal d'Ancre avait amené une recrudescence trop facile et trop fastidieuse.

Après une accalmie, la polémique reprenait donc, tout aussi violente, contre Luynes et contre ses deux frères. En somme, cette littérature est peu de chose. Les turlupinades sur les pro-

priétés de l'*Aluyne* (c'est l'absinthe, et on prononçait l'*Aleine*), ou sur les *ruines* occasionnées par les *Luynes*, le facile amusement des *Contrevérités de la Cour*, des *Qu'as-tu vu de la Cour*, ou des *Tout en tout de la Cour:*

> Le Roy simple donne tout,
> Monsieur de Luyne ruine tout,
> Et ses deux frères raflent tout,

le discours du *Chien à trois têtes* (à cause des trois frères), la *Requête présentée à Pluton contre Luynes par Conchine*, les dialogues où l'on fait parler Henri IV, les prosopopées que l'on met dans la bouche de la France, les *Prédictions de la Sibylle*, les *Méditations de l'Hermitte Valérien*, les plaisanteries de *Mathurine* et de *Gros-Guillaume*, tout cela constitue une littérature fort vulgaire et dont il ne faut pas exagérer l'importance.

Cependant, dans cet éphémère fatras, il est quelques pièces qui méritent d'être examinées avec attention. Ce sont celles qui, entre les excès de la thèse catholique et de la thèse protestante, s'appliquent à défendre une politique plus mesurée, plus sage, plus tolérante, une politique exclusivement nationale, mettant au-dessus de tout les intérêts de la couronne de France, et dont les adhérens se donnent, à eux-mêmes, le nom de *Bons François*.

On ne peut pas dire qu'il y eût groupement politique et parti constitué. La doctrine même était flottante, plus empreinte de catholicisme chez les uns, plus nuancée de protestantisme ou de « libertinage » chez les autres. Nulle organisation publique ou secrète, nul chef reconnu : tout au plus des conciliabules, des conversations chez quelque bourgeois bien posé, dans quelque boutique de libraire, ou dans quelque étude bien close et abritée contre l'indiscrétion du dehors. La causticité de la bourgeoisie parisienne raillait, frondait, chansonnait. Tout en se jouant, elle rencontrait des critiques justes, des traits piquans, des observations fondées. Le bon sens alerte faisait le reste. Le mouvement si sincère des esprits à Paris, la communion des cœurs dans un sourire, l'entente prompte et à demi-mot, donnaient quelque importance à cette petite guerre menée rondement et gaiement du Pont-Neuf à la Place Royale. Dans la ruelle de « l'accouchée, » les commères caquetaient et répandaient la plaisanterie à la mode qui, par les antichambres, entrait au Louvre et se glissait, parfois, jusqu'aux oreilles du Roi.

Et c'est là qu'est le danger. Si sûr de la faveur que soit un courtisan, il n'est pas à l'abri de ces piqûres de moustiques, qui irritent d'abord et qui font, parfois, de durables blessures.

Or, à un moment précis qu'il est facile de déterminer, cette polémique si vive et si dangereuse s'attaque obstinément et cruellement à la faveur de Luynes. Évidemment, il y a campagne décidée et campagne menée. L'arme existait ; quelqu'un la manie ; et il est facile de deviner d'où vient le mot d'ordre. Il vient des entourages de la Reine-Mère.

Au printemps de l'année 1620, un peu avant la bataille des Ponts-de-Cé, une sorte de pamphlet à demi officiel, intitulé *les Vérités chrétiennes au Roi très chrétien*, connu aussi sous le nom de *Manifeste d'Angers*, sonne la charge. Il est attribué, avec toute apparence, à Mathieu de Morgues, prédicateur de la Reine-Mère, esprit caustique, plume dangereuse, que Richelieu ménagea longtemps, mais qui, après avoir été son familier, devint, par la suite, son plus dangereux ennemi. *Les Vérités chrétiennes* sont d'un style âpre et net. C'est la pensée de la Reine-Mère, c'est la politique de l'évêque de Luçon, qui s'y trouvent développées : « Croyez, Sire, qu'il y a beaucoup plus de favoris ingrats que de mères sans amour pour leurs enfans... » D'après Mathieu de Morgues lui-même, le manifeste fut « grandement approuvé » par l'évêque de Luçon.

Un autre familier taille sa plume. Celui-là, Richelieu le rencontrera, aussi, dans tout le cours de sa carrière. Déjà, il est un ennemi caché auprès de la Reine-Mère. C'est un gentilhomme, un homme d'épée, un personnage avec qui il faut compter, Chanteloube. En décembre 1620, trois mois après la bataille des Ponts-de-Cé, il publie le *Comtadin Provençal*, qui prend Luynes directement à partie et qui procède, contre lui, méthodiquement. Le favori est accusé de six vices notables, savoir : incapacité, lâcheté, ambition furieuse, avarice insatiable, ingratitude non pareille, et d'être homme ni de foi ni de parole. On lui reproche sa naissance non française, puisqu'il est né à Mornas, au Comtat d'Avignon ; on lui reproche ses débuts si modestes, lui et ses frères n'étant bons, d'après leur premier protecteur, le comte de Lude, « qu'à dénicher des geais verts ; » on s'étonne de cette fortune d'un petit fauconnier, « qui, depuis son hors de page jusqu'au 24 avril 1617, n'avait gouverné autre chose que des esperviers. » Tous les traits portent. La langue est vive,

mordante, et la querelle aboutit toujours à la même conclusion : « Le souhait de la Reine est d'être auprès du Roi; ces noms de mère et de fils ne peuvent souffrir de division. Le bien des affaires du Roi et du public requiert cela. Au contraire, le bien des affaires de Luynes et de ses parens est que Leurs Majestés soient divisées, et voilà la source de tout le mal... » Or, c'est encore ici la thèse de l'évêque de Luçon : « Donnez l'entrée au Conseil, dit-il sans cesse à Luynes, au nom de la Reine-Mère, et tout est arrangé. »

Mais voilà que le champ de la polémique s'élargit. C'est le moment où, dans le grand débat politique et religieux qui divise la France et l'Europe, Luynes a pris parti, — c'est-à-dire vers février ou mars 1621, — et à l'heure précise où l'évêque de Luçon sait que son nom ne figure pas sur la liste de promotion des cardinaux. Il n'a plus de ménagemens à garder. D'ailleurs, les grands intérêts de la France sont en cause : malgré ses avis, on a décidé la guerre à l'intérieur. C'est donc sur la politique de Luynes et non sur sa personne seulement que la polémique va porter. Cette fois, « la France » elle-même prend la parole. Elle s'adresse à Louis XIII par *Le Discours salutaire et advis de la France mourante au Roi.*

C'est une adjuration au Roi et à ses conseillers de ne pas déchaîner la guerre civile dans la royaume; c'est un appel à tous les « bons François... » « Je reviens à vous, mes enfans, quel bien prétendez-vous de mon nom? Quel profit du sang de vos frères?... » C'est une invocation aux vieux ministres, ce Sillery, « ce sage oracle de tous les François, » au Parlement « colonne de l'État, » aux Grands, à la Noblesse, à l'Église « catholiques françois. » Le Roi, à son tour, est pris à témoin. On lui rappelle l'ensemble funeste des guerres antérieures, la résistance de son père, Henri IV, aux conseils « venus de Rome et d'Espagne, » et le mot de Henri III à Messieurs du Parlement : « J'ai grand peur qu'en voulant perdre le prêche, nous ne hasardions fort la messe. »

Le pamphlet prêche la tolérance dans des termes que l'auteur de la *Réponse aux ministres de Charenton* n'eût pas désavoués : « Les âmes et les consciences ne se peuvent forcer; elles se moquent du fer, des gibets et des flammes... Laissez Dieu par-dessus vous, ô mon Prince, laissez-lui et la force de sa parole, et le régime des consciences. Il n'y a point de religion en la

force. » Voici maintenant la défense des Réformés : on loue leur fidélité. C'est à tort qu'ils sont accusés de rébellion : « En effet, lorsqu'ils s'assemblent, c'est sur la promesse qu'on dit que Votre Majesté leur en avait donnée; ils vous supplient d'ouïr leurs plaintes avant que de condamner leur cause et leurs personnes. Ils ne cherchent pas d'autres armes que leurs larmes, s'il plaît à votre bonté royale d'y avoir quelque égard. » Pour un peu, le plaidoyer serait si chaleureux qu'il verserait dans le « huguenotisme, » et ce trait même est assez notable ; car il classe, presque certainement, ce pamphlet auprès d'un autre, plus considérable encore, qui parut quelques mois plus tard, après la mort de Luynes, mais qui, écrit de son vivant, expose la thèse complète de ses persévérans adversaires. C'est la *Chronique des Favoris.*

Ici, le ton s'élève encore. Ce ne sont plus seulement les incriminations particulières contre Luynes et ses frères; ce n'est plus seulement la défense de la Reine-Mère et des grands: c'est l'ensemble du grand débat européen ; c'est la politique extérieure aussi bien que la politique intérieure; ce sont les conséquences funestes de la décision si grave prise par Luynes quand il a voulu la guerre : « Nous voyons clair, maintenant; des lièvres tremblans nous ont fait peur. Nous nous sommes jetés à l'eau pour échapper à des foudres de guerre qui n'étaient eux-mêmes que des poltrons : voilà toute l'histoire des Ponts-de-Cé. » Tous nos maux viennent, une fois de plus, de nos ennemis, c'est-à-dire des Espagnols : « Nos voisins, vrais Argus, s'avisèrent qu'une guerre civile en France serait bien à propos, pour leur permettre de venir à bout des révoltes d'Allemagne et de l'usurpation qu'ils prétendaient faire, tant au Palatinat, Juliers, qu'en la Valteline. » De là tout le mal; et nous nous sommes laissé prendre au piège! « Ils ont ramassé tous les vieux haillons de la Sainte Ligue pour faire un beau manteau de religion doublé bien finement par les Pères de la Société et, de tout cela, ils ont fait un présent à ce beau favori, qui n'y a vu qu'un moyen de parvenir à la connétablie... Tous les dévots sont arrivés à la rescousse; les cardinaux; l'archevêque de Sens, le Garde des sceaux Du Vair, qui comptaient aussi sur leur chapeau rouge, et le Père de Bérulle, et « jusqu'à la marquise de Maignelay. » Le roi Henri IV s'inquiète, aux enfers, de ce qui se passe là-haut; il apprend l'état où l'on a mis son royaume, son fils mal conseillé et à demi

découronné. Il demande pourquoi la mère ne l'a pas tiré de ce mauvais pas; on lui répond qu'elle est elle-même chassée de la Cour ou traînée aux camps comme une « femme à lansquenets. » Personne n'est plus à sa place; tout l'or du royaume est gaspillé; le peuple est ruiné, la noblesse périt dans des combats inutiles, et tout cela, pourquoi? Pour enrichir une famille d'incapables et d'intrigans, dont l'ambition insatiable a tout détruit dans ce florissant royaume : « De haute lutte, ils ont fait passer, depuis quatre ans, toutes les affaires importantes par leurs seuls avis. Ils ont fait marcher le Roi en tous lieux où leurs intérêts particuliers les appelaient. En faveur de Castille, Luynes a négligé toutes les vieilles alliances de la couronne. Il a laissé perdre le Palatinat et les Grisons, afin de se rendre l'Espagnol favorable. La Reine-Mère avait conservé Juliers sous la protection des armes du Roi, et ces trois marauds l'ont laissé bloquer par Spinola à la honte de votre glorieuse mémoire. Le même Père Dominique, qui avait béni les armées impériales, à la veille de la bataille de la Montagne Blanche, on l'a fait venir pour bénir les armées du Roi à la veille de l'assaut de Montauban! Nous sommes donc bien les soldats de l'Espagne; nous ne faisons plus qu'un avec elle. Voilà ce que ces traîtres ont fait de la France. L'ennemi traditionnel a dirigé leur politique et a profité seul de leur incapacité! »

Ainsi, la politique nationale s'affirme contre la politique catholique et espagnole de Luynes. La bourgeoisie parisienne, avertie par les fautes mêmes qu'elle a commises au temps de la Ligue, se méfie maintenant. Elle n'a plus de goût pour les Saint-Barthélemy; elle n'a pas oublié l'assassinat de Henri III et celui de Henri IV. Quand on lui parle de recommencer les guerres de religion, elle se demande d'où viennent les conseils. Elle voit, autour du favori, le nonce du Pape, les cardinaux, le parti des dévots et surtout l'ambassadeur d'Espagne. Et l'Espagne, — on le sait maintenant, — n'a qu'un but. Sous le prétexte de la religion, elle poursuit obstinément sa campagne pour la domination universelle. Les moines sont ses favoris et ses estafiers. Tout le monde obéit au : *Yo el Rey*. Si l'on veut rester des patriotes, la première prudence est de se méfier de tous ces cosmopolites. Jamais on n'en a tant vu à Paris. Les Jésuites, en moins de vingt ans, ont restauré leur Compagnie, ont fondé partout des collèges, se sont emparés de la Cour, se sont imposés au confes-

sionnal du Roi et tiennent en bride le favori. Or, les Jésuites sont à la fois les serviteurs et les maîtres de la Maison d'Autriche. Ferdinand Ier et Maximilien sont leurs élèves. La victoire de la Montagne Blanche est une victoire jésuite.

Et les vaincus, qui sont-ils? Ce sont les vieux alliés de la couronne de France; ce sont ceux qui ont aidé le roi Henri IV à reconquérir sa couronne; ce sont les princes allemands indépendans, et, au premier rang, le Palatin. Les Hollandais sont, maintenant, menacés de nouveau, depuis que la trêve conclue sous les auspices du roi Henri est terminée et dénoncée; les Vénitiens, le duc de Savoie, les Grisons, Mansfeld, tous nos amis, crient au secours et personne ne vient à leur aide.

Comme la situation de la France est changée, depuis l'assassinat de Henri IV! Tous les maux qu'on avait prévus se réalisent. Divisée au dedans, au dehors elle n'a plus d'alliés! La confédération qui s'était groupée autour du vainqueur de Fontaine-Française s'est dissipée. En évoquant habilement de soi-disant principes religieux, on nous a isolés en Europe. L'Angleterre nous a abandonnés et la voilà qui recherche maintenant elle-même l'alliance d'Espagne. Nous n'avons pas su profiter des occasions favorables. Nous avons laissé périr sans secours le duc d'Osuna à Naples; et, au moment où cette vieille adversaire était écrasée par nos alliés de la veille, loin de l'achever, nous l'avons sauvée, à Ulm.

Demain, restaurée et raffermie, ayant eu raison, isolément ou successivement, de tous ses adversaires, elle se dressera de nouveau devant nous; elle marchera sur nous; elle retrouvera des Farnèse; il lui reste des Spinola; et elle nous prendra, de nouveau, en flagrant délit des discordes intestines où sa redoutable habileté nous aura, encore une fois, précipités.

La France n'a pas de plus cruel ennemi qu'elle-même. Ce sont ses divisions qui font la force de ses adversaires. Tous ceux qui n'étaient pas aveuglés par la passion catholique comprenaient que c'était là le véritable danger national; et c'est pourquoi ils se donnaient, avec une assurance qui embarrassait grandement leurs adversaires, le nom de « Bons François. »

Ces aspirations, ces sentimens, étaient-ils partagés par le cardinal de Richelieu, ou, pour préciser, appartenait-il au parti des « Bons François? » Sur bien des points, il était certainement en communauté de vues avec ce groupe d'hommes sensés, influens

et actifs. Il était frappé du danger que faisait courir au royaume l'abandon de la politique traditionnelle de Henri IV. Il voulait la France grande. Or, alliée et satellite de l'Espagne dans la campagne de restauration catholique, elle ne pourrait être que subalternisée et diminuée. Il était partisan déclaré de la tolérance religieuse. Son titre d'évêque et même sa candidature au cardinalat n'étaient pas des obstacles : on citait bien des hommes publics, comme le cardinal Duprat et le fameux cardinal Georges d'Amboise, à qui leur indépendance envers le Saint-Siège n'avait pas si mal réussi.

Mais, de tout cela, fallait-il conclure que ce prélat, cet ami de la Reine-Mère, ce porte-parole du clergé dans les États de 1614, allât jusqu'à lier sa fortune à celle des ennemis déclarés de la politique catholique? Pensait-il à prendre réellement, au dedans et au dehors, la défense des huguenots? Si oui, quelle imprudence, et que de contradictions! Si non, comment expliquer ses relations journalières avec les pamphlétaires qui se réclamaient de lui? Comment nier la présence, dans son cabinet, de personnages louches qui se donnaient pour ses inspirateurs et pour ses confidens? Grand embarras pour les contemporains; et même, il faut l'avouer, grande difficulté pour l'histoire.

III. — LES CONSEILLERS INTIMES. — FANCAN ET LE PÈRE JOSEPH

A demi perdue jusque-là, dans l'entourage de l'évêque, une figure a été récemment signalée par un érudit mort prématurément, M. Geley, qui prétendit même la tirer au premier plan. Il s'agit d'un personnage singulier, énigmatique. En raison de l'importance des affaires auxquelles il a été mêlé et de la puissance des ressorts qu'il fit agir, on peut se demander s'il ne fut pas, en France, un des agens occultes de ces grands partis rivaux qui, à cette époque, divisaient l'Europe.

Homme actif, entreprenant et ingénieux, écrivain plein de verve, interlocuteur persuasif et entraînant, politique fécond en ressources, en ruses, en tours et détours, touchant à tout, touchant partout; curieux, perspicace, d'allure ardente et plein de sang-froid, gardant, au milieu de ses transformations et de ses avatars cachés, une manière d'autorité et un ton de conviction; si bien que ce n'est pas un de nos moindres embarras que de le voir s'adresser en termes familiers à un homme qui, comme

l'évêque de Luçon, n'encourageait par la familiarité ; il s'appelait François Langlois, sieur de Fancan ; il était chantre et chanoine de l'église Saint-Germain l'Auxerrois.

Il venait d'Amiens. Il avait été attaché d'abord, à la famille très catholique de Longueville, c'est-à-dire aux Soissons et aux Guise, et il avait su gagner la confiance de cette fameuse comtesse de Soissons qui était l'intrigue en personne, et dont, pendant quelques années, il avait géré les affaires. Habile à s'insinuer, il s'était fait charger, vers 1617, par M. de Longueville, d'une mission en Suisse, pour y traiter une affaire particulière à laquelle le duc de Savoie était également intéressé. Était-ce là qu'il avait pris une première teinture des affaires extérieures et un premier contact avec les protestans du dehors? Ce qui est certain, c'est qu'il avait manigancé, à cette époque, un rapprochement entre messieurs de Berne et le duc de Savoie et que, quoiqu'il fût clerc et familier d'une puissante maison catholique, il se prononçait très crânement contre la politique pontificale ; il écrivait, dès lors : « Dieu nous garde du conseil des bigots ! » Son langage imprudent avait attiré l'attention, et peu s'en fallut que le roi de France ne donnât, à son ambassadeur en Suisse, l'ordre de le faire arrêter.

Rentré en France, il avait d'abord humé le vent de la faveur, et il avait essayé de se glisser dans les bonnes grâces de Luynes, devenu, par suite d'un échange avec le duc de Longueville, gouverneur de la Picardie. Mais ses services n'avaient pas été agréés ; et, par dépit peut-être, il s'était jeté dans l'opposition, probablement au moment où la comtesse de Soissons et M. de Longueville, quittant la Cour, s'étaient réfugiés à Blois, auprès de la Reine-Mère, et avaient donné ainsi le signal de la rébellion.

Est-ce à ce même moment, et dans le tumulte des semaines où se préparait l'affaire des Ponts-de-Cé, qu'il s'insinua auprès de l'évêque de Luçon ? C'est ce qu'il est difficile de préciser. Quoi qu'il en soit, son frère, Dorval-Langlois, était l'intendant des affaires particulières de l'évêque ; il semble bien que celui-ci avait été présenté au futur cardinal par les Bouthillier, dont les origines, comme celles des La Porte, étaient picardes ; depuis longtemps, d'ailleurs, un Langlois était, comme on disait alors, de la domesticité des Richelieu.

En 1618, Fancan apparaît, auprès de l'évêque de Luçon,

comme un adversaire déclaré de Luynes, comme un tenant de la cause des « Bons François, » et, surtout, comme un homme particulièrement renseigné sur les affaires d'Allemagne : il les traitait d'un ton de connaisseur. Il faisait valoir ses nombreuses relations au dehors et il était au courant de ce qui se passait un peu partout. Chanoine de Saint-Germain l'Auxerrois depuis 1614, et sur le point d'être promu, bientôt, à la haute dignité capitulaire de chantre de la même église, il ne cachait pas son inclination vers la cause protestante, et il ne tarissait pas sur les dangers que la politique catholique de Luynes faisait courir au pays. M. Geley a démontré que, dès cette époque, Fancan fut un des rédacteurs principaux des libelles imprimés contre le favori. Ce fut lui qui écrivit les mauvais vers du pamphlet, célèbre alors, sur les *Admirables propriétés de l'Aluyne :*

Voulez-vous piper la jeunesse,
Mener en triomphe un grand Roy ?
Voulez-vous blesser la noblesse,
Et aux princes donner la loy ?
Faites que toujours votre haleine
Sente l'odeur de l'*Aluyne*.

. . . .

Voulez-vous piper un prince,
Attraper un gouvernement,
Acheter toute une province
Pour y régner absolument ?
Frottez-vous le nez de la Graine
Ou du jus de l'*Aluyne*.

. . . .

Voulez-vous que la Royne-Mère
Demeure toujours en prison
Et que le Roy soit en cholère
Contre elle, sans droit ni raison ?
Faites toujours que votre haleine
Sente l'odeur de l'*Aluyne*.

On peut lui attribuer également la rédaction de certains pamphlets autrement intéressans et, notamment, de la *Remontrance au Roy importante pour son État*, et de la *Chronique des Favoris* qui avait, nous l'avons vu, la portée d'un véritable manifeste. Ce qui caractérise ces pamphlets, et d'autres, non moins intéressans, qu'il écrira par la suite, c'est une argumentation puissante, une véhémence parfois éloquente, une verve souvent grossière, et toujours, et par-dessus tout, un fort parfum de huguenoterie

Fancan n'était pas un isolé dans l'entourage de l'évêque et de Marie de Médicis. Il était étroitement lié avec toute la bande des praticiens de l'intrigue et des spéculateurs en mécontentement qui s'attachaient à la cause de la Reine-Mère. Succédant aux Tantucci et aux Rucellaï, il rencontrait là les Chanteloube, les Marcel, les Mathieu de Morgues. Une lettre de celui-ci nous montre bien quels genres de services on pouvait attendre de ces gens : ils répétaient les nouvelles, forgeaient les épigrammes, insinuaient les calomnies, espionnaient, colportaient, rapportaient, hommes à toutes besognes et à toutes mains, se répandant, selon leurs propres expressions, « en beaucoup de visites chez des personnes considérables, pour donner de bonnes impressions et effacer les mauvaises que d'autres avaient données. » C'est ce qu'on appelait, dès lors, des mouches, espèces bourdonnantes et malfaisantes qui se croyaient nécessaires et que l'on croyait utiles, parce que, dans ces temps-là, tout, même les grandes choses, se préparait dans l'intrigue du cabinet.

Il est incontestable que ce Fancan pénétra très avant dans la familiarité, sinon dans la confiance, de l'évêque de Luçon. Ses compagnons, qui avaient intérêt à compromettre Richelieu, ont dit, par la suite, qu'il avait écrit ses principaux pamphlets sous l'inspiration directe de celui-ci. Mais l'idée protestante y est trop évidente pour que cette assertion puisse être reçue sans contrôle. Fancan était auprès de Richelieu, cela est certain. Il avait, avec lui, une liberté de langage qui indique d'étroites et intimes relations, voilà tout ce que l'on peut dire.

De ces rapports intimes, il nous reste une preuve d'une authenticité incontestable, dans une lettre écrite à Richelieu, en août 1621, lettre que l'on a attribuée à un autre confident de Richelieu, le Père Joseph, et qu'on peut, sans risque d'erreur, restituer, comme l'a fait M. Fagniez, à notre Fancan. Ce sont des conseils donnés de haut, par un politique raffiné, à une ambition dont tous les calculs et toutes les inquiétudes sont devinés et ménagés sous les formes d'une apparente rudesse : « Souvenez-vous donc, s'il vous plaît, que le bien des affaires de la Reine consiste, pour l'heure, en l'établissement d'une vie privée et au mépris des tracas de la Cour... Ne demandez rien au Roi pour votre fait particulier, mais importunez-le librement en ce qui regardera les nécessités de la Reine sa mère... Surtout, montrez discrètement que vous n'êtes de facile croyance à toutes

les promesses que l'on pourra faire, les réduisant toutes à l'effet, non aux paroles... N'ayez pas honte de publier que la Reine est extrêmement nécessiteuse; supposez des dettes, faites saisir son revenu... Sa misère, opposée à l'opulence orgueilleuse de ses ennemis, frappera un grand coup pour elle dans les corps des communautés, quand on considérera une grande reine, veuve et mère de deux grands rois, réduite à une vie privée et nécessiteuse par l'insolence d'autrui... Ceux auxquels vous avez affaire veulent tout tenir sous leur puissance; c'est ce qu'il vous faut prévoir d'heure et n'avez que le prétexte d'une vie à demi conventuelle pour échapper de leurs mains... Il sera aussi à propos de faire courir le bruit que la Reine est, à présent, fort opiniâtre en ses résolutions, se laissant parfois emporter à des fantaisies dont on ne peut aisément la détourner; qu'elle se forme des mécontentemens, tantôt contre les uns, tantôt contre les autres de ses plus familiers, et que cela soit semé parmi les domestiques, tantôt feignant qu'il y en a de disgraciés, tantôt travaillant pour les rétablir en grâce; tout cela bien joué... ainsi on gagnera du temps... » Et enfin, ces conseils tout directs sur l'affaire qui tient le plus au cœur à l'évêque de Luçon, celle du cardinalat : « Si vous n'avez pas présentement vos expéditions de Rome, il semble que ne devez vous embarrasser davantage à la poursuite... Il faut alors que la Reine et vous acquériez du crédit parmi les bons François, que vous ne fassiez point paroître d'avoir une intelligence avec les maisons ou religions qui sont suspectes à la France (les Jésuites), et la Reine ne feroit pas peu pour ses affaires, si elle prenoit quelquefois un bon docteur de Sorbonne et quelque bon chartreux pour se confesser et, pour prédicateur, quelqu'un qui fût d'un autre habit que le P. Arnoux... Il vous en réussira un plus grand bien qu'il ne semblera à plusieurs; il y a de grandes particularités à vous entretenir là-dessus... »

Quelle singulière hardiesse, quelle complexité et quelle fécondité de ressources, quelle astuce déliée et impudente, quel irrespect et quel scepticisme dans ce langage tenu à un évêque par un prêtre, quelle assurance détachée dans ces aphorismes que l'auteur de la lettre appelle lui-même des maximes d'État! Qui donc osait parler ainsi, en face, à Richelieu?

Fancan, il est vrai, était téméraire. Il aimait à donner des conseils qu'on ne lui demandait pas. Il tranchait volontiers du

Machiavel. Il écrivait beaucoup, comme un homme à qui les écritures coûtent peu, et rapportent. Cependant, pour tenir un tel langage, il fallait qu'on lui eût laissé prendre d'autres libertés. Un peu plus tard, quand Richelieu parvint aux affaires, Fancan lui adresse encore des « avis, » des mémoires politiques. Le ministre les recevait avec plaisir; il les demandait même. Fancan était donc admis dans son cabinet; il travaillait avec lui; il écrivait pour lui, et notamment sur les sujets de politique extérieure.

Et c'est ici que la difficulté se complique encore. Il faut lever maintenant le dernier voile qui couvre cette étrange personnalité. Nous pénétrons, ce qui est si rare en histoire et en politique, dans le domaine ténébreux où s'agitent les agens occultes de la politique internationale. Nous avons dit que, si Fancan avait pris de l'influence sur Richelieu, c'est, certainement, par la connaissance, rare en ce temps-là, qu'il avait des affaires européennes. L'évêque était avide d'entendre un homme qui savait bien les choses et qui avait l'art de les expliquer.

Or, ce conseiller, cet agent, ce confident, avait les raisons les plus particulières d'être bien renseigné. Car il représentait, en France, des intérêts étrangers. Il avait, certainement, les relations les plus étendues avec tout le monde protestant et, par un double jeu où les ténèbres se recouvrent de ténèbres, il était aussi en rapport avec le parti adverse. Fancan restera, dans l'histoire, un type remarquable de l'agent secret : adresse, hardiesse, sang-froid, duplicité, immense et permanente intrigue, avec l'intensité d'action et d'émotion que donne un si délicat et si redoutable maniement.

Quelques années plus tard, quand Richelieu le fit mettre à la Bastille, — où il ne tarda pas à mourir bien inopinément, — on saisit ses papiers, et on dressa un inventaire, publié récemment par M. Kügelhaus; or, voici ce qu'on découvrit : Fancan entretenait une correspondance des plus actives avec les chefs du protestantisme dans les Pays-Bas, en Suisse, en Hollande, en Angleterre. Et quelle correspondance! Il offre ses services au Palatin. Il écrit à Mansfeld, le grand chef des armées huguenotes, disant « qu'il ne lui écrit souvent, *crainte que les lettres ne tombent en mains étrangères;* dit encore qu'il appuie tant qu'il peut ses intérêts, mais que, souvent, il se trouve faible contre les factions contraires; dit qu'il a assez fait con-

naître *à l'ambassadeur d'Angleterre* combien les ennemis le redoutent, etc. »

S'il s'agit de l'Angleterre, voici ses correspondans de Londres qui le félicitent de « ses lettres pleines des témoignages ordinaires de son ardeur et affection au public. » Voici les lettres de Carlisle, ambassadeur d'Angleterre en France. Voici d'autres lettres adressées à un haut personnage anglais, où Fancan dit qu'il *contribue de tout son pouvoir à l'alliance d'Angleterre contre l'Espagne.* Voici toute une vaste correspondance sur ce sujet et sur tant d'autres. Voici des renseignemens sur les flottes et sur les troupes qui vont venir au secours de La Rochelle.

Mais c'est surtout du côté de l'Allemagne qu'il s'emploie. Pour qui travaille-t-il ? Voilà qui devient plus obscur. Nous avons vu le rôle affirmé et patent, en quelque sorte, en faveur des protestans, les pamphlets, les correspondances avouées, probablement, dans une certaine mesure, les mémoires remis à Richelieu. Tout cela se tient. Mais, voici d'autres attaches, et celles-ci sont avec des princes catholiques, avec les princes bavarois, avec l'archevêque de Cologne et, surtout, avec l'allié de Ferdinand II, avec le vainqueur de la Montagne Blanche, avec Maximilien de Bavière !

C'est par lots entiers que l'on compte les liasses de ces correspondances, bien suspectes pour un Français, et, dans ces liasses, il y a des reçus ! « Paquet de plusieurs papiers et lettres concernant le maniement de 36 000 livres pour le baron de Rechem (c'est un des ministres de cet archevêque de Cologne qui est le frère de Maximilien). Entre lesdits papiers, il y a une quittance du baron de Rechem de 45 000 livres de maniement qu'avait eu le sieur Fancan. » Le « maniement ; » le mot est trop clair. Aucun doute ne peut subsister. Fancan était à la solde d'un des partis, peut-être des deux.

Je sais bien que les princes de la maison de Bavière, quoique catholiques, jouèrent souvent un double jeu, qu'ils hésitèrent longtemps entre les deux causes, et qu'ils furent, plus d'une fois, tentés de former, en Allemagne, ce qu'on appelait alors un tiers-parti. Je sais bien que la France s'intéressa à cette politique et que Richelieu y employa même, notoirement, les services de Fancan. Mais, si celui-ci montra tant d'ardeur à servir cette cause, son ardeur ne le rend que plus suspect, car il n'était pas libre et il recevait de l'argent de l'étranger.

Richelieu sut à quoi s'en tenir, quelques années plus tard, et voici le terrible réquisitoire qu'il insère, dans ses *Mémoires*, sur l'homme qui avait, si adroitement, forcé son intimité : « Le Roi fit arrêter un nommé Fancan, pour lui faire expier une partie des crimes qu'il avait commis. De tous temps, il s'était déclaré, plus ouvertement que ne pouvait un homme sage, ennemi du temps présent. Rien ne le contentait *que les espérances imaginaires d'une République qu'il formait selon le dérèglement de ses imaginations*... Son exercice ordinaire était de composer des libelles pour décrier le gouvernement, de rendre la personne du prince contemptible, les Conseils odieux, exciter à sédition, chercher de beaux prétextes pour troubler le repos de l'État, *et, sous le nom de bon François*, procurer la perte du royaume... En cette considération, il *avait pris, de tout temps, intelligence avec les protestans étrangers, auxquels il servait de fidèle espion*, d'autant plus à craindre que sa condition le rendait moins suspect. Il se servait envers eux *de l'entrée qu'il avait en diverses maisons des ministres*, pour, sous prétexte de bons avis, leur donner de fausses alarmes pour les armer contre l'État... »

Cet « espion, » c'est dans le cabinet de Richelieu qu'il espionnait. Ces « entrées, » c'est chez Richelieu qu'il les avait. Ces « avis, » c'est à Richelieu qu'il les donnait. Richelieu ne pardonna pas d'avoir été trompé, ou il ne voulut pas dire jusqu'à quel point il lui avait plu de se laisser tromper. Fancan lui avait été utile ; Fancan devenait dangereux ; Fancan, ses avis et sa mémoire disparurent dans l'ombre et le secret de la Bastille.

Mais, en 1621, au moment où il recevait de Fancan les conseils hardis contenus dans la lettre intime qu'il se laissait adresser, au moment où il lisait, avant qu'ils parussent, des livrets comme les *Remontrances au Roi* et la *Chronique des Favoris*, au moment où il étudiait les mémoires si précis et si documentés sur les affaires d'Allemagne, l'évêque de Luçon ne cherchait pas à démêler les raisons du zèle dont cet officieux faisait étalage. Ayant tout intérêt, alors, à ménager le parti protestant, l'évêque avait tout avantage à s'instruire exactement des intérêts qui étaient en jeu dans les conflits internationaux. Cet homme était pour lui un éducateur, un indicateur, et peut-être un intermédiaire.

Mathieu de Morgues et, d'après lui, des écrivains plus récens

ont été plus loin et ont attribué à Fancan le rôle d'un inspirateur. L'exagération ou l'erreur sont évidentes. Le parti pris de Fancan en faveur de la cause protestante est si déclaré qu'il est facile de distinguer ses idées personnelles de celles de l'évêque. L'agent représente une doctrine qui ne fut jamais celle de Richelieu, et cette doctrine était, dès lors, formulée en Angleterre, par le fameux *No popery* : « A bas le papisme! » On trouve, dans l'inventaire des papiers de Fancan, la mention d'un dossier qui devait être particulièrement curieux; le commissaire royal qui rédigea l'inventaire, Nicolas Fouquet, l'analyse en ces termes : « *Le grand secret du grand Dessein*. C'est un livre in-folio, qui contient environ cent pages, écrites à la main, contre les Jésuites, lequel surpasse, à mon sens, tout ce qui a été écrit contre eux. » Si l'on voulait savoir le dernier mot sur la personnalité de Fancan, c'est dans ce « Mémoire, » s'il subsiste, qu'il faudrait le chercher. On y trouverait probablement tout l'esprit de la Conjuration.

Les idées de Richelieu étaient, dès lors, beaucoup plus complexes. Il n'a jamais aimé les Jésuites : mais il avait des raisons très sérieuses de ménager ceux que Fancan traitait si mal. Si les « bons François, » si l'opposition protestante elle-même avaient, à cette époque, les yeux tournés vers lui, si, comme il arrive dans toutes les coalitions, l'évêque avait des accointances diverses, il est certain que les « catholiques, » les « dévots, » n'avaient, d'autre part, aucune raison de le traiter en adversaire, ou en suspect. C'est là que s'observe ce sens de la mesure et cette haute sagesse qui seront le secret et la force de toute son activité politique. Le sentiment du bien public le guide parmi les excès qui l'environnent et assure à son caractère une position si haute que même ceux qui le craignent ne peuvent pas ne pas l'estimer. Évêque, il était trop soucieux de sa dignité pour se laisser compter au nombre des adversaires publics ou cachés de l'Église; candidat à la pourpre, son intérêt l'eût mis en garde contre toute manifestation qui eût alarmé Rome.

Si la tactique de son opposition contre Luynes le portait à se séparer des catholiques ultra; si sa clairvoyance le préservait de l'illusion, généralement partagée, qu'on en finirait avec le parti huguenot en une seule campagne; s'il appréhendait la guerre civile; si son génie politique lui découvrait la portée et les conséquences de la faute commise à Ulm, de l'abandon du Palatin,

de l'invasion de la Valteline, il était, pourtant, assez maître de lui pour ne pas se laisser entraîner au delà.

Il se proposait surtout de rentrer dans la faveur du Roi. Or, Louis XIII était trop bon catholique pour confier jamais les affaires à un homme dont les sentimens à l'égard de l'Église n'eussent pas été sûrs. Marie de Médicis était dévouée, corps et âme, aux idées romaines. Enfin, l'évêque de Luçon faisait sa société habituelle de personnages appartenant au haut clergé et que leur foi active et leur ardeur religieuse recommandaient particulièrement à la faveur du Roi, à la piété des fidèles et à la confiance du Saint-Siège.

Au premier rang, les cardinaux de Retz et de La Rochefoucauld; puis, son grand ami, l'archevêque de Sens, frère du cardinal du Perron, qui s'employait sans cesse à un raccommodement avec Luynes et à un rapprochement avec la Cour; puis, le confesseur du Roi, ce bruyant et intempérant Père Arnoux qui, après l'avoir combattu, s'était pris, tout à coup, d'un beau zèle pour lui et ne se gênait pas pour le proclamer le futur chef du gouvernement; puis, le fondateur d'une de ces congrégations qui allaient tant contribuer à restaurer, en France, la pureté des mœurs et de la doctrine parmi les membres du clergé, le fameux Père de Bérulle; enfin, par-dessus tout, l'ami des premiers jours et des heures mauvaises, l'homme dont l'autorité, la valeur, le désintéressement, le prosélytisme fougueux eussent fourni, au besoin, caution suffisante, le Père Joseph.

Essayons de préciser, dès maintenant, le véritable rôle du Père Joseph. C'était un homme plein de foi, un enthousiaste, un imaginatif. Ses vertus religieuses dépassent la mesure commune. Il fut un fondateur d'ordre, un directeur de conscience admirable, un écrivain abondant et souvent heureux; et, en plus, il reste, auprès de son ami, une très remarquable personnalité politique. Il consacra la première partie de sa vie à la réalisation d'une entreprise qui n'aboutit pas et qui ne pouvait pas aboutir, une croisade nouvelle contre le Turc. Mais, la seconde partie, il la dévoua à l'exécution des desseins du grand ministre qu'il avait su reconnaître, avant tout le monde, et auquel il resta, seul peut-être, fidèle jusqu'à la fin. Il fut, pour Richelieu, un appui sans pareil et un instrument unique, — puissant et souple. On dit que Fancan écrivit sous l'inspiration du prélat : et le Père Joseph? Les archives sont pleines des documens où

sa plume ferme et prompte donne le tour à la pensée de l'ami.

A partir de l'époque où ses conseils influens ramenaient l'évêque de l'exil d'Avignon pour traiter de la paix à Angoulême, il ne le quitte plus, et les rapports de ces deux hommes froids sont empreints, dès lors, d'une calme et joyeuse cordialité. Richelieu lui donnait, en riant, le sobriquet d' « Ezechieli, » probablement à cause de ses airs de prophète. Sur le même ton plaisant, il l'appelait encore *tenebroso-cavernoso.* » Le capucin était, en effet, terriblement sérieux avec tout le monde. Mais, auprès de l'évêque, son cadet, il se déridait, et son âme attentive se penchait sur cette jeune et élégante destinée, comme sur celle d'un enfant cher : « Tenez pour vrai, écrivait-il aux capucins, que le bon personnage duquel vous me parlez et auquel je fis ouverture de l'affaire de Dieu (la croisade contre les Turcs) est *in visceribus meis ad convivendum et ad moriendum.* Faites près de lui (de Dieu) qu'il croisse chaque jour en la sainte résolution d'employer pour lui les talens considérables qu'il lui a donnés... J'ai vu cet aiglon pendu à l'ongle et approcher des rayons du soleil sans cligner les yeux. » On voit bien, dans ces paroles si rares, que ce qui séduit le Père Joseph, c'est la beauté extraordinaire de cette intelligence, de ce caractère hardi, de cette organisation puissante, ailée et forte, où il reconnaissait une des œuvres les plus parfaites du Créateur. Le bon Père se croyait tenu, en conscience, d'admirer et d'aimer.

Dans son dévouement à la personne de Richelieu, le Père Joseph mettait l'abandon, le renoncement, l'esprit de sacrifice habituels aux fortes passions. Sa propre intelligence et sa propre volonté, si belles pourtant, se perdaient, en quelque sorte, dans l'intelligence et dans la volonté de son ami. On était étonné de voir, chez un homme d'un tel mérite, une telle abnégation. Rome, habituée au dévouement aveugle des religieux, ne cachait pas sa surprise : « Ce capucin, écrira bientôt le cardinal Spada, est peut-être un homme de bien ; c'est certainement un négociateur habile ; mais sa façon de négocier est pleine de réticences et de faux-fuyans. Il ne fait qu'un avec Richelieu ; mais si, dans cette union intime, l'amitié est égale des deux côtés, l'influence ne l'est pas, le religieux subissant celle du cardinal plutôt qu'il n'essaye de la soumettre à la sienne. »

Cette appréciation portée sur le rôle et la personnalité du

Père Joseph laisse, comme on le voit, subsister quelque doute sur certains côtés obscurs du caractère de l'homme. Les ennemis du Père se sont expliqués plus durement : Mathieu de Morgues, qui est un adversaire acharné, fait de lui ce portrait sanglant : « C'est le bon Père qui crève d'ambition dans un sac de pénitence; qui veut tirer à soi les plus grandes dignités de l'Église avec une grosse corde et qui a caché, sous un rude capuchon, le désir d'avoir un bonnet d'écarlate. C'est un homme qui a voulu fonder autrefois, sur une révélation feinte, une chevalerie qui ne dura que six mois, et qui devait prendre le Grand Turc dans un an : c'est un esprit petit, inquiet, qui parle beaucoup et ne dit rien de bon. »

Voilà qui nous rapproche davantage du Père Joseph de la légende. Reconnaissons que la vie du Père Joseph, trop souvent contradictoire, fuyante, insaisissable, autorise parfois un si noir crayon. Il ne faut tomber dans aucun excès, ni vouloir faire de lui un trop grand homme, ni un trop saint homme. Ce fut une âme très chaude, une imagination très puissante, une intelligence très déliée; ce fut surtout un incomparable ami. Mais son amitié et sa conscience protesteraient, si l'on exagérait son rôle auprès du grand ministre qu'il avait accepté pour chef et qu'il servit, comme il le dit lui-même, « à la vie, à la mort. »

Dans la période qui précède l'arrivée de l'évêque de Luçon au cardinalat et, pour la seconde fois, au ministère, le Père Joseph représentait, auprès de lui, le parti catholique. Il était comme la contre-partie de Fancan. Celui-ci lui accordait parfois, du bout des lèvres, le nom de « capucin bon françois. » Ils s'employaient ensemble, selon les vues de l'évêque, soit à la polémique contre Luynes, soit aux affaires d'Allemagne, et notamment à certaines intrigues du côté de la Bavière où d'autres capucins étaient mêlés. Mais il n'y avait, probablement, dès lors, entre eux, aucune sympathie. Cette froideur réciproque devait se transformer, un jour, en une hostilité déclarée.

Le Père Joseph n'aimait pas ce chanoine si hardiment huguenot et ce « bon François » si dévoué aux intérêts de l'étranger. Sa perspicacité et ses soupçons étaient en éveil. Il comprenait que Richelieu ne pouvait que perdre en compromettant sa dignité d'évêque catholique dans ces relations et ces intrigues louches. Si son ami se fût laissé entraîner par les astucieux conseils du Machiavel obscur, il l'eût retenu, assurément, d'une

main vigoureuse, avec cette brutalité familière permise à l'ami et au capucin.

Mais, de cela, il n'était nul besoin : malgré l'opposition de l'évêque à la politique de Luynes, malgré les indices qui révélaient sa participation à la guerre de libelles, malgré le ton assuré de Fancan et de ses amis, aucun doute n'était émis au sujet des sentimens scrupuleusement corrects de Richelieu. Les catholiques le considéraient, unanimement, comme un de ces prélats illustres appelés, par leurs vertus, leurs mérites et une désignation quasi providentielle, à prendre, dans les Conseils du roi de France, la place qu'avaient occupée, dans les siècles passés, tant de lumières de l'Église. Rome même, toujours si bien renseignée, n'avait aucun doute. Au moment même où la lutte était la plus acharnée entre les deux partis, en dépit de l'animosité des ministres et malgré les mauvaises dispositions de Bentivoglio, le Pape recommandait au nouveau nonce, Corsini, partant pour Paris, de se confier surtout au cardinal de La Rochefoucauld, « et à l'évêque de Luçon. »

IV. — LES IDÉES DE RICHELIEU

L'année 1621 est climatérique dans l'histoire de l'Europe; elle est décisive dans la vie de Richelieu. L'importance des événemens qui se déroulent, la grandeur extraordinaire des problèmes qui se posent, la vivacité des passions qui se heurtent, tout l'excite; il est en pleine force et le cortège des amis et des admirateurs lui crie, de partout, que son heure approche. Il arrête ses résolutions, ses desseins et ses projets, car son clair esprit ne peut supporter, surtout en lui-même, la moindre obscurité.

Il est gentilhomme; il est soldat; il est prêtre; un cœur français bat en lui. Les siens ont toujours servi la cause royale. Sa jeunesse avait connu les misérables temps de la Ligue et sa brillante adolescence avait vu les dernières et heureuses années du règne de Henri IV. Ses mérites éclatans avaient attiré l'attention de ses collègues, puis celle des grandes assemblées, enfin la faveur de la Reine : il était entré, une première fois, au ministère. Il avait pu croire, un instant, que, dans la vie, le mérite saisit et arrête le succès. Une terrible catastrophe l'avait ramené à une plus juste appréciation des réalités. Le comble de la for-

tune s'était abîmé devant ses yeux, pour lui servir de leçon. Il devait garder, de cette heure, le souvenir et, un peu, le tremblement.

Il n'avait fait que passer au ministère; mais il y était resté assez longtemps pour connaître l'aspect qu'ont les hommes et les affaires, quand on les voit de haut. Désormais, quoi qu'il advînt, il devait rester ministre et responsable pour la vie. Ces sortes de natures trouvent, dans l'investiture du pouvoir, une désignation qui les consacre à jamais. Il se devait donc au pays, à la France. Ce sont là de ces vocations exigeantes qui ne laissent plus de place à aucun autre engagement humain. Entre de tels hommes et les générations qui les voient paraître, il y a contrat tacite. Celles-ci savent qu'elles peuvent disposer, sans réserve et sans scrupules, de ces serviteurs que la destinée leur envoie. Même si elles les frappent injustement, elles savent qu'elles les retrouveront toujours. Ils s'inclinent devant la volonté du maître, c'est-à-dire du pays. On dit ces natures ambitieuses : leur ambition est de servir.

A cette époque, il n'y avait qu'une façon de servir la France : servir le Roi. Louis XIII, faible, timide, bègue, presque impuissant, avait montré, cependant, dans l'affaire du maréchal d'Ancre, qu'il était le Roi. Ce jeune homme dissimulé était, par lui-même, de ceux qui ont le dernier mot. D'ailleurs, les qualités ou les défauts personnels du prince s'absorbent, en quelque sorte, dans sa dignité. Les grandes situations et les grandes responsabilités soutiennent les esprits médiocres; et, quoique Louis XIII fût d'une intelligence assez courte, il avait le cœur royal : haut, ferme et froid.

Donc, pour être et pour agir, il fallait se tenir au plus près de la personne du prince. Le Roi représentait, dans son royaume, l'unité, l'autorité, l'avenir; il était le seul pouvoir permanent et obéi. Il n'existait d'ordre que par lui. D'où il suit qu'il n'y avait pas d'autre façon d'être quelqu'un, pas d'autre façon d'être utile, pas d'autre façon de se consacrer à la France que d'être royaliste. Et royaliste à fond, sans réticence; royaliste de foi, d'âme, royaliste passionné : la passion royaliste était la passion patriotique.

La nation n'était unie en dedans, forte au dehors que si le Roi était absolu. On l'avait bien vu au temps de la Ligue; la désobéissance au pouvoir était le commencement de tous les

maux. Obéir, c'était le rôle et l'honneur de la nation tout entière et de chacun des sujets.

Un homme qui avait été ministre, et qui espérait le redevenir bientôt, n'avait, d'ailleurs, qu'à se féliciter du respect extraordinaire dont l'autorité royale était entourée. Car, disposant de cette autorité, il avait en mains une puissance sans pareille pour l'exécution de ses desseins.

Le pivot d'une vie politique étant la confiance du Roi, le premier art de la politique était l'art de la faveur. Épernon sous Henri III, Sully sous Henri IV, Concini sous la Reine-régente, Luynes depuis quelques années, tels étaient les exemples les plus récens livrés aux méditations des courtisans. Or, ces hommes avaient dû la faveur dont ils avaient joui à leurs défauts plus encore peut-être qu'à leurs qualités : d'Épernon à son insolence, Sully à son humeur, Concini à son audace, Luynes à sa douceur hypocrite. Tant cet art est difficile!

Cependant, Richelieu, au moment où il se sentait le plus éloigné de la faveur de Roi, avait, en lui, une sorte de fierté qui le poussait à ne vouloir la conquérir que par ses mérites réels et par l'évidence de sa supériorité. Chemin dangereux; entreprise téméraire, mais qui, si elle réussissait, pouvait fixer la faveur pour toute une vie.

Donc, l'évêque était dans la nécessité d'avoir toujours raison. Il fallait qu'il eût raison si fortement que l'attention d'un homme aussi ordinaire que Louis XIII fût frappée. En outre, il devait avoir toujours raison dans le sens royal. L'intérêt royal devait être la ligne de conduite unique et imperturbable du ministre. Il fallait qu'il fût la raison d'État incarnée pour devenir l'homme de l'État, et ainsi, bon gré mal gré, l'homme du Roi.

Ainsi ses idées se précisaient, et il dégageait, de l'ensemble des circonstances où il vivait et des complexités de cette année 1621, les trois grands desseins dont la réalisation devait occuper son ministère : réduire les Grands, détruire la puissance politique des Huguenots, abattre la Maison d'Espagne. Laissons-le parler lui-même : « Lorsque Votre Majesté se résolut de me donner, en même temps, et l'entrée de ses Conseils et grande part en sa confiance..., je lui promis d'employer toute mon industrie et toute l'autorité qu'il lui plaisait me donner pour ruiner le parti huguenot, rabaisser l'orgueil des Grands et relever son nom dans les puissances étrangères au point où il devait

être... » Il comprenait donc, dès lors, avec une lucidité merveilleuse, que cette triple tâche était l'œuvre royale par excellence.

Les Grands étaient les adversaires permanens de l'autorité monarchique. L'évêque les avait vus de près. Il avait travaillé avec eux dans cette entreprise générale de rébellion qui avait abouti à la rencontre des Ponts-de-Cé. Il les connaissait donc. Il savait leur égoïsme imprévoyant, leurs divisions atroces, leur turbulence avare. Il savait que, parmi eux, il en était bien peu qui eussent au cœur le souci du bien public. Survivans d'une aristocratie qui avait autrefois soutenu l'édifice compliqué du régime féodal, ils ne songeaient plus qu'à sauver les débris d'une autorité inutile et épuisée. Ils combattaient sans chef, sans programme et sans espoir; leur agitation n'était qu'une vaine turbulence. Toujours prêts à se conjurer, mais toujours disposés à se vendre individuellement, ils formaient à peine un parti. Cette étrange aristocratie n'était même plus libérale. Les grandes familles du siècle précédent, les Condé, les Guise, les Châtillon étaient prêts pour la servitude; seulement ils voulaient la servitude dorée. Pour les tenir, on prodiguerait l'or; mais, si quelque ambition attardée ou quelque vertu farouche ou trop exigeante se montrait intraitable, on saurait, comme Tarquin, raccourcir les têtes pour assurer la tranquillité publique. Richelieu, au lendemain de la déroute des Ponts-de-Cé, avait déjà calculé, nous l'avons vu, ce que cette rébellion, à laquelle il avait participé, eût pesé devant la menace du bourreau. Grand niveleur, et précurseur de l'œuvre démocratique, il abolirait ces « pouvoirs intermédiaires, » qui obstruaient, de leur encombrante et dangereuse inutilité, les relations entre le Roi et les peuples.

Avec les protestans, le problème était singulièrement plus compliqué. Certes, il ne pouvait être question de leur laisser la paisible jouissance des avantages politiques que la gratitude de Henri IV et la lassitude du pays leur avaient accordés temporairement, à la fin des guerres de religion. Ils se réclamaient sans cesse de l'Édit de Nantes : mais l'Édit de Nantes n'était qu'une trêve, un engagement à temps, renouvelable et modifiable à chaque échéance. La France ne pouvait être forte, tant qu'elle renfermerait dans son sein un corps organisé, en pleine paix, sur le pied de guerre, avec chefs indépendans, cadres militaires, places fortes, budget et justice à part, armée toujours prête à

prendre la campagne. On ne pouvait tolérer l'existence d'un État dans l'État. On ne pouvait admettre que ces Français nombreux et ardens eussent toujours la menace à la bouche et la rébellion dans le cœur; et l'on pouvait tolérer encore moins leur perpétuel et insolent recours à l'étranger. Un État ne peut subsister, s'il est ainsi divisé contre lui-même. Pour assurer l'unité du royaume, pour ramasser toutes les forces nationales, en vue des luttes extérieures qui se préparaient, il fallait donc ruiner ce grand corps des huguenots de France ou l'amener à composition.

Mais une double et grave difficulté apparaissait. Si le péril de l'existence d'un tel parti était évident, une guerre qui paraîtrait avoir la religion pour prétexte serait toujours odieuse. On ne force pas les consciences; Richelieu le savait, et, sur ce point, son opinion était arrêtée. Il se rattachait à l'école de ceux que les guerres du XVI[e] siècle avaient instruits, à l'école de Bodin, de Montaigne, de Charron, et, pour faire court, de Henri IV. Il savait que les guerres d'anéantissement sont sans issue, et surtout quand il s'agit de guerres intestines. Mais comment dissiper l'habile confusion que la cause protestante avait intérêt à entretenir entre la politique et la religion? C'était là une première difficulté : il y en avait une autre.

Ce parti, composé, en somme, de Français énergiques, vigoureux, intelligens, était un précieux appoint pour la royauté, si elle se décidait à faire la guerre à la Maison d'Espagne. Toutes les relations du parti au dehors étaient avec les ennemis de cette monarchie. Par eux, on s'assurait le concours des puissances protestantes, l'Angleterre, la Hollande, les princes allemands, et même Venise et la Savoie. Si on les attaquait, au contraire, ce groupe naturel des alliances françaises, — des alliances de Henri IV, — se retournait contre nous.

De telle sorte que la deuxième partie du fameux programme : *ruiner le parti protestant* était en contradiction formelle avec la troisième : *abattre la Maison d'Espagne*. Or, cette dernière entreprise était certainement celle à laquelle Richelieu comptait consacrer toutes les forces de sa vie et toute l'activité de son génie.

L'idée de la lutte contre la Maison d'Espagne était si répandue en France qu'un homme d'État n'avait, pour en concevoir le dessein, qu'à se laisser porter par une certaine partie de l'opinion. Mais comment se dissimuler les obstacles presque

insurmontables que rencontrerait sa réalisation ? Pour les contemporains, la Maison d'Espagne était à l'apogée de sa force. Il fallait une perspicacité extrême pour deviner son prochain et rapide déclin. Elle disposait des richesses du monde. Les deux branches de la dynastie, tant celle qui dominait la péninsule ibérique que celle qui régnait sur l'Allemagne, étreignaient la France. On savait ce que valaient les vieilles bandes des Farnèse et des Spinola : elles connaissaient le chemin de Paris. Les rois d'Espagne nous avaient chassés de l'Italie. Ils s'étaient maintenus dans les Flandres ; la bataille de la Montagne Blanche venait de rendre à la branche autrichienne, avec l'Empire, ses États électifs et héréditaires d'Allemagne. Par l'avènement de Ferdinand et par l'unité de la campagne de restauration catholique, l'empire de Charles-Quint était, en quelque sorte, reconstitué. Qui oserait s'attaquer à un tel adversaire ?

La France ne trouvait même plus, en Europe, les concours qu'Henri IV s'était assurés. L'Angleterre de Jacques Ier n'était plus celle d'Élisabeth ; la Hollande, ayant clos la période héroïque de son histoire, était en proie aux plus graves discordes intestines ; les princes protestans d'Allemagne étaient divisés et leurs divisions avaient préparé leur ruine.

Aussi, on ne contestait guère la sagesse des vieux ministres de la Régente, qui, prenant le contre-pied de la politique de Henri IV, s'étaient rapprochés de l'Espagne. Le mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche avait scellé cette politique prudente et avait assuré à la France une longue période de paix dont tout le monde se félicitait.

Les peuples n'aiment pas la guerre ; la politique générale et les vues lointaines les laissent indifférens. Leur résignation, — ou leur ignorance, — attend l'avenir, la tête penchée vers la terre. Ouvrir, de nouveau, la période des hostilités, des hasards, des dépenses, des sacrifices, peut-être des défaites et des invasions, pour des craintes ou des visées incertaines et apparemment chimériques, c'était braver l'opinion des gens sages. Il fallait être bien sûr de ses propres idées, bien sûr du succès, bien sûr de la volonté royale, pour concevoir, même de loin, une entreprise si complexe et si hasardeuse.

Et quel *tolle* dans toute la chrétienté ! Les Turcs menaçaient toujours l'Europe. L'Allemagne luttait contre toutes les forces hérétiques ; et c'est ce moment que l'on choisirait pour prendre

à revers la grande puissance catholique ! Trahison, impiété, lèse-chrétienté, violation de toutes les lois divines et humaines ! On mettait le Pape, et Dieu, contre la France !

En France même, quelle plainte, quelle désolation chez les meilleurs ! Ce peuple était catholique, et, tout récemment, ligueur. Que sa bourgeoisie fût sceptique et frondeuse, cela n'entamait pas les sentimens des masses. La Cour, comme le Roi lui-même, était non seulement catholique, mais dévote. A quoi bon les vœux à la Vierge et les pèlerinages à Notre-Dame-des-Ardilliers, si c'était pour aboutir à une telle catastrophe ? Les peuples aiment la paix ; les dévots veulent la paix catholique ; ceux qui s'appellent les « bons François » ne sont qu'une minorité bruyante. Comment susciter de pareilles complications, quand le pays ne dispose ni d'une armée, ni d'une flotte, ni de généraux expérimentés, ni de ressources pécuniaires, et quand on est, soi-même, un évêque en passe de la pourpre ?

Les seuls sur qui on puisse s'appuyer, les seuls qu'une pareille politique comblerait de joie, ce seraient précisément les hommes et les partis qui, de près ou de loin, se rattachaient à la cause protestante. Mais là, précisément, on retrouvait la grave et décisive objection qui se présentait, dès l'abord, à l'esprit. Ces deux politiques, celle de la lutte contre les protestans et celle de la guerre contre la Maison d'Espagne étaient contradictoires. Si on voulait réduire La Rochelle, il fallait s'arranger avec Madrid ; si on voulait combattre l'Autriche et l'Espagne, il fallait, au dedans et au dehors, s'allier et se confier aux protestans. C'était un dilemme.

Luynes l'avait bien compris. Contraint de choisir, il avait choisi. Il avait adopté l'une des deux politiques avec toutes ses conséquences, et, en somme, la décision prise par lui était conforme aux traditions nationales qui voulaient, avant tout, l'unité intérieure, conforme aux instincts religieux de la grande majorité du pays, et conforme, enfin, à l'idéal suprême de la royauté capétienne, descendante de saint Louis, fille aînée de l'Église et soldat du Christ !

C'est parmi ces difficultés et ces opinions diverses que Richelieu cherchait sa voie, ou, pour être plus exact, qu'il s'affermissait en son dessein. Aucune objection ne lui échappait. Mais son esprit pénétrant apercevait des conciliations intimes entre les thèses contraires en apparence : il démêlait les nécessités pre-

mières, leur subordonnait les autres, ordonnait, d'avance, dans sa pensée, les exécutions et les succès; il classait, sériait, combinait, et passait tant d'idées diverses au crible du bon sens et de la réflexion.

Il se disait, tout d'abord, que la pire des solutions, c'était l'inaction. Si l'on ne va pas au-devant des événemens, ils marchent sur vous et vous surprennent. Or, au point où en étaient les choses, en France et en Europe, l'ère des tergiversations était close. Luynes même avait dû prendre parti. Tout autre, à sa place, eût dû se prononcer.

La France ne pouvait se désintéresser du grand conflit qui divisait l'Europe. S'il se terminait sans elle, il se résoudrait contre elle. Les coalitions la menacent toujours. Sa situation est telle qu'elle ne peut rester indéfiniment dans l'abstention. Mais, d'autre part, cette même situation lui impose une autre règle de conduite : elle ne doit s'attacher absolument à aucun système général de politique européenne, parce qu'un succès ou un revers absolu lui serait également funeste. De toutes les puissances européennes, elle est la mieux située et la plus exposée. Il faut donc qu'elle sache, à la fois, se donner et se retenir, se livrer et se réserver. La politique d'équilibre est, essentiellement, la politique française.

Ce sont ces principes qui guident Richelieu. La France n'est pas le champion de la cause catholique; elle n'est pas le champion de la cause protestante. Pourquoi assumerait-elle l'un ou l'autre rôle? La sagesse d'un homme d'État doit consister à saisir, dans l'un ou l'autre système, tout ce qui peut servir à ses vues et à ses intérêts.

La lutte contre la Maison d'Espagne, qui est sa pensée dominante, prouvera qu'il n'entend nullement faire, par sa politique ou par ses armes, œuvre de religion; la lutte contre les protestans à l'intérieur fournirait, au besoin, la même preuve en sens contraire. Si on l'accuse de favoriser les protestans, il prendra La Rochelle; si on l'accuse de persécuter les hérétiques, il se proclamera l'allié du Palatin, des Pays-Bas et de la Suède. D'ailleurs, il ne s'agit pas de répondre à de vaines objections. Pour cette besogne, on trouvera toujours des plumes dévouées; il s'agit des destinées du pays.

Dans la passe redoutable où la France est engagée, elle a besoin de toutes ses forces et de toute sa prudence pour parer à

un double danger. Avant tout, la crise extérieure, la frontière, la Valteline, l'Allemagne. La France ne peut pas laisser les Espagnols achever, à ses dépens, l'entreprise de la domination universelle : elle a donc besoin des protestans et elle devra ménager leur concours. Mais les protestans peuvent troubler la paix intérieure : on tâchera de les gagner ; mais, s'il est nécessaire, on n'hésitera pas à les attaquer, en s'appuyant, au besoin, sur les catholiques. C'est cette politique, cette politique française, cette politique royale, que Richelieu fait sienne, alors qu'il est encore dans l'opposition. Il attellera à son char les passions de tous pour faire, par leur ardeur même, le bien de tous. La religion, — catholique ou protestante, — devient, pour lui, à la fois fouet et frein. Il conduira tout le monde, d'une main ferme, selon ses propres expressions, « au but qu'il s'est proposé pour le bien de l'État. »

Il jouera donc, à la fois, les deux jeux, se tiendra à égale distance des deux thèses, n'inclinera vers l'une ou vers l'autre que selon la nécessité pressante des circonstances ou le besoin urgent de l'action. Sa vertu suprême est la mesure. La politique française sera faite de souplesse, de finesse, de pondération : sa force sera dans sa précision. Il attendra, louvoiera, hâtant ou retardant la marche selon le temps, le vent ou les étoiles ; il aura pour mission, — affreuse existence, — de longer les précipices, de soutenir les orages, de remonter les courans. Pour employer une autre de ses expressions, il devra « comme les rameurs, aller au but en lui tournant le dos. » Le phare qu'il suit, c'est l'intérêt de la France : il ne voit rien autre chose, et, en bon pilote, il sait où il va, tandis que l'équipage s'irrite et se plaint dans la nuit.

Le double reproche que cette savante audace suscitera, il le brave. Il sait qu'il aura contre lui les violens des deux partis et que ce sera un cri universel. Mais il tiendra droit le timon ; car la contradiction apparente se résout, pour lui, dans la résolution arrêtée, par lui, de ne verser dans aucun excès. Les protestans vaincus seront de meilleurs Français, et on les traitera comme tels. L'Espagne abattue, la cause catholique reprendra en Europe une vigueur nouvelle. L'Allemagne du Nord contiendra l'Allemagne du Sud ; mais elle sera contenue elle-même par l'appui donné aux populations catholiques du Centre. La France combattra une entreprise de domination universelle, mais sans concevoir, à son tour, de si folles ambitions. Elle gagnera ses

frontières naturelles sans les dépasser. Elle s'attachera, par une conquête d'affection, les provinces nécessaires qui se fondront volontairement dans son unité ; et, si la fortune dont un tel homme est digne lui vient en aide, si la faveur royale ne l'abandonne pas, il pourra laisser au monde, avec la paix, un exemple parfait d'effort contenu et de victorieuse modération.

Mais, pour atteindre ce but à peine entrevu, que d'obstacles, que de contrariétés, que de périls! L'homme qui ose concevoir de tels desseins aura contre lui la médiocrité générale des hommes, qui ne voient pas ce qu'il voit, parce que la passion les aveugle ou parce qu'ils ont la vue courte, la difficulté des réalisations, toujours si lentes quand les conceptions sont si promptes, l'incertitude de la faveur, que les services rendus ébranlent tout autant que l'intrigue. Cette montagne d'obstacles, qui ferme son horizon, il la mesure du regard. Mais il n'hésite pas; son cœur résolu n'a jamais tremblé. Et, plus haut que son cœur, son intelligence plane et domine. Elle a tout calculé, tout pesé. Elle *voit* le succès au bout de la route obscure où elle s'engage; car cet esprit puissant éclaire au loin l'avenir devant lui et cet étonnant génie a cette portée sans pareille « d'avoir eu les intentions de tout ce qu'il fit. »

GABRIEL HANOTAUX.

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

DU

P. DIDON

DEUXIÈME PARTIE (1)

Jérusalem, 14 mars 1883.

Mon cher ami,

Je veux vous envoyer un mot de souvenir affectueux de Jérusalem.

Je vais bien. Tous mes compagnons se portent à la perfection.

Moi, je me nourris des impressions divines qui me remplissent au souvenir de tout ce que le Christ a fait dans cette terre.

Je n'oublierai jamais ce que j'ai éprouvé en baisant la roche du Calvaire, en visitant le Jardin de Gethsémani, et en regardant du haut du Mont des Oliviers cette ville que le Christ a choisie pour y combattre la dernière lutte, pour y souffrir la suprême agonie, pour y mourir.

Toute cette terre sent la désolation et la mort. Ces montagnes en forme de mamelons, sans arbres, sans verdure, rocailleuses, calcinées, sont d'un aspect profondément lugubre. Vous trou-

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

verez ci-inclus quelques fleurs de Judée, cueillies au Jardin des Oliviers et sur la montagne. Offrez-en à votre femme et à vos petites filles. Je n'oublie point l'anneau de Jeanne ; il me suit partout et il lui reviendra sanctifié et chargé de mille souvenirs divins.

Nous partons vendredi pour Jéricho, le Jourdain, la Mer-Morte. Nous serons dans douze jours à Nazareth et à Tibériade. Envoyez-moi un mot de nouvelles à Beyrouth, chez M. le Comte de Pertuis, un mot comme celui-ci, qui me rassure sur vous et les vôtres.

Adieu, cher ami, j'entasse les impressions qui m'envahissent ici et qui me troublent trop pour que je puisse les traduire encore. Une chose domine tout : c'est de voir comment la *Personne* qui, par son esprit et son influence, mène aujourd'hui le monde, a pu sortir de ce petit milieu, de ce petit peuple, de cette terre si inférieure quand on la compare à la terre d'Égypte, à la Perse, à l'Assyrie, à la Grèce et à Rome. Tous les autres ont engendré les oppresseurs de l'humanité ; de la Judée est sorti le Libérateur. — Cet Être vient de plus haut.

Adieu, cher ami, je vous embrasse d'un cœur profondément affectueux

Jérusalem, 3 mai 1883.

Mon cher ami,

Je quitte Jérusalem et la Palestine demain. J'ai passé soixante jours à parcourir, explorer, observer, vénérer ces lieux où le Christ a voulu vivre, agir, souffrir, mourir.

Je suis très impressionné. Je ne puis pas vous dire en détail ce que je sens ; il faut raconter cela ; il est impossible de l'écrire : un volume n'y suffirait pas. Ce monde oriental et palestinien est si différent de notre monde européen que tout est à décrire, depuis le rocher nu, que l'admirable lumière de l'Orient éclaire, jusqu'au dernier Arabe, superbement déguenillé, qui y dort accroupi.

Il me semble que je vois vivre maintenant, dans ses traits réels, Celui que j'adorais déjà en Esprit, mais auquel je prêtais une humanité fantaisiste.

Je le trouve plus grand, plus divin que jamais, et je reste de plus en plus confondu, en cherchant comment, de cette terre

desséchée et de cette civilisation si inférieure à la nôtre, a pu sortir un être sans culture, dont la parole a bouleversé le monde, et dont l'Esprit le domine encore aujourd'hui dans ce qu'il a de meilleur.

Nous causerons sans fin de tout cela quand nous nous reverrons. Je m'embarque à Jaffa dimanche prochain, 6 mai, je serai à Smyrne le 11. Je partirai pour la Grèce; je veux aller admirer l'Acropole, le Parthénon, et baiser à l'Agora les traces de saint Paul, mon grand aïeul.

Je serai à Constantinople vers le 18 ou le 20 mai, et je prendrai de là mon billet pour Paris, en remontant le Danube.

Ma santé est excellente. Je souhaite que vous et tous les vôtres soyez heureux et j'ai souvent prié pour mon *cher païen d'ami,* dans ce voyage où l'Esprit de Dieu me soulevait plus haut sur les pas du Christ.

A bientôt, cher ami, dès mon retour, j'irai vous voir et il me sera bien doux de retrouver votre cordiale tendresse. Vous verrez bientôt le capitaine T...; il vous dira comment, ayant encore soif de voir la Terre Sainte, j'ai abandonné mes compagnons de route et suis reparti seul pour contempler à mon aise tout ce qui m'intéressait tant.

Adieu encore, je vous embrasse et me rappelle au souvenir de votre femme en bénissant vos filles.

Beyrouth, 7 mai 1883.

Mon cher ami,

Je n'ai appris qu'aujourd'hui, 7 mai, à Beyrouth, par votre lettre du 15 avril, le malheur foudroyant dont vous avez été frappé. Je vous envoie sans retard une dépêche pour que vous sachiez avec quel cœur je m'associe à votre deuil. Votre pauvre femme a dû être terriblement éprouvée, elle qui avait pour son père une affection si tendre. Comme j'eusse voulu être auprès de vous à cette heure de l'épreuve ! C'est l'heure des amis. On se sent moins accablé quand ils sont là, et on ne les connaît bien qu'en ces circonstances tristes.

Croiriez-vous, cher ami, qu'au moment de mon départ, quand je vis M. Y... chez vous, j'ai eu le pressentiment que je ne le reverrais pas? Son état me semblait très inquiétant, et je ne pus me défendre d'une certaine angoisse.

Exprimez toute ma condoléance la plus affectueuse à votre femme et dites-lui que je prierai avec toute ma foi pour celui que vous venez de perdre.

Je suis convaincu que votre femme sera courageuse et résignée dans sa douleur et qu'elle acceptera avec une volonté douce le grand coup de Dieu. Hélas! mon pauvre ami, j'ai vu mourir tous les miens, les uns après les autres, et j'ai le cœur tout meurtri des blessures que la mort m'a faites sans merci. J'ai trouvé dans ma foi l'espérance de revoir en Dieu ceux qui m'ont quitté et, en songeant à toutes les douleurs qui sommeillent en moi, sans jamais disparaître, je puis dire à mes amis ce qui console et ce qui sauve.

Je suis touché de ce que vous me dites de vos chères petites filles; je ne m'étonne point qu'elles aient su trouver dans leur tendresse de quoi adoucir l'amertume du chagrin de leur mère.

Adieu, mon ami, je viens de quitter la Palestine, je suis à bord du bateau qui m'emmène à Smyrne et qui m'a déposé un instant à Beyrouth, où il s'arrête une demi-journée.

Nous nous verrons dans les premiers jours de juin, mais croyez bien que, de loin, je vous reste très uni et que je partage en ami vrai toutes vos douleurs, toutes vos épreuves, comme vos joies. Je vous embrasse et je prie pour vous tous, en vous souhaitant d'être courageux et de trouver dans la foi de Dieu la force, la paix, que rien autre ne peut donner,

Le P. Didon est de retour en août 1883.

Paris, 28 août 1883.

Quel dommage, cher ami! Vous êtes parti à l'heure même où j'arrivais. Un jour plus tôt, nous eussions pu nous revoir. Vous avez quitté Paris samedi soir, je suis rentré samedi à minuit.

J'ai été très satisfait de mon traitement de Vichy. Ces eaux sont merveilleuses et je crois bien que j'ai trouvé en elles mon élixir de longue vie. Reposez-vous bien, vous, après les mois laborieux que vous venez de passer. Il me serait très doux de respirer avec vous l'air des côtes bretonnes, et de revoir notre cher Saint-Énogat. Hélas! mes vacances sont finies quand les vôtres commencent, et j'ai repris, sans perdre un jour, mes études.

Je mets la dernière main à mon travail sur les Allemands. Quand vous rentrerez au mois d'octobre, nous le lirons ensemble, si vous le voulez, et j'écouterai docilement vos critiques d'ami; quand mon petit volume aura passé par vos mains, ce sera peut-être un petit chef-d'œuvre.

Paris est désert. J'y travaille en paix comme dans une solitude profonde : quel dommage que le silence ne remplisse pas cette ville dépeuplée! Je prie pour vous, mon ami, de toute mon âme, et il me semble que Dieu m'a mis sur votre chemin pour vous conduire à Lui. Vous serez ma plus douce, ma plus noble conquête. Dans mes épreuves prolongées, j'ai toujours eu, sans vous le dire, un regard, une pensée ardente pour vous.

Adieu, je suis heureux des nouvelles que vous me donnez de votre femme et de vos filles. Dites-leur mon affection profonde. En aimant le père, j'aime la mère et les enfans. Je vous embrasse avec toute ma tendresse.

Un bon souvenir au vaillant colonel et à M. D...

29 avril 1884.

Mon cher ami,

Je vous envoie ces quelques lignes du tombeau de ma mère où je viens de prier. Vous qui avez eu, comme moi, une mère héroïque et qui avez reçu d'elle, comme moi, le meilleur de votre âme, vous partagerez toutes mes émotions et vous aimerez ce simple souvenir que je vous adresse de mes montagnes.

Je me sens toujours meilleur ici, en vivant plus ardemment de mes souvenirs. Je repasse par les mêmes chemins que suivait ma mère, je vois la place où elle s'agenouillait à l'église. Je regarde ces rochers qu'elle aimait, et je retrouve sa grande âme partout.

Je compte rentrer à Paris dans une dizaine de jours et vous revoir de mardi en huit. Le changement d'air me renouvelle à fond, et je respire avec enivrement l'air de mes bois et de mes Alpes.

Adieu, mon cher ami, je vous serre les mains avec tendresse et je caresse l'espérance de vous amener un jour ici dans ce petit cimetière où dorment les miens et... non pas pour y

dormir avec eux, mais pour y mêler, comme à Corbara, nos sentimens profonds.

Tout vôtre.

Vichy, 8 août 1884.

Mon cher ami,

J'ai rencontré l'autre jour, par le plus grand hasard, notre ami P... Nous avons naturellement causé des amis communs, et votre nom est venu le premier. Il m'a raconté l'incident qui vous a peiné, et j'en ai éprouvé de la tristesse. J'aurais voulu être près de vous afin de vous serrer la main plus cordialement et vous aider à oublier cette misère.

Mais je sais que vous avez le cœur aussi grand que sensible, et je suis sûr que vous savez vous placer au-dessus de l'inconstance et de la fragilité humaines.

Cependant, cher ami, si au lieu d'être un stoïcien, vous aviez l'âme d'un croyant, il vous eût été plus facile de dédaigner et d'oublier. J'en sais quelque chose, moi qui, depuis des années, ai à subir mille défiances et mille intrigues.

Enfin, les amis sont une force presque divine dans les heures tristes, et j'aime à penser que mon petit mot vous sera doux.

Je suis à Vichy depuis huit jours. J'éprouve le plus grand bien des deux semaines de solitude que j'ai passées à Flavigny et de mon traitement thermal.

Quel dommage que nous ne puissions nous revoir avant si longtemps ! Je ne rentrerai à Paris qu'à la fin d'août, vers le 25 ou le 26.

Dès mon arrivée, j'irai frapper à votre porte ou je vous enverrai un télégramme.

Rappelez-moi au souvenir affectueux de tous les vôtres, et croyez-moi toujours votre ami le plus cordial, le plus tendrement dévoué.

Paris, 22 septembre 1884.

Mon cher ami,

Je suis rentré à Paris depuis une quinzaine de jours. En quittant Vichy, j'ai fait une halte en Bourgogne chez un vieil ami, puis, j'ai poussé une pointe en Normandie, dans l'Eure, où j'ai évangélisé de petits enfans qui faisaient leur première com-

munion. Cela m'a donné l'idée qu'un jour, — un jour prochain peut-être, — je me ferais l'apôtre des paysans. Je m'en irais sans bruit de village en village, et j'annoncerais aux braves gens l'Évangile, la parole qui console, qui relève, qui sauve.

Vous voyez que je suis en veine d'ambition : je vous dis cela très sérieusement.

Dans l'attente de ces jours-là, je travaille sans relâche à ma *Vie de Jésus*. Il me faudra plus de dix-huit mois pour l'achever. Quand le manuscrit sera complet, je me mettrai en route pour Rome, afin d'obtenir du grand maître l'estampille et le sceau. Si je réussis, je publierai mon volume; sinon, je ferai ce que je vous ai dit. Je me sauverai vers les ruraux. C'est bien meilleur que les académiciens.

Ma santé est parfaite, je le juge à mon entrain pour le travail. Les eaux de Vichy, cette année, m'ont été très salutaires. Je ne désire qu'une chose, c'est que les forces dont j'ai fait provision ne s'épuisent pas trop vite.

Et vous, mon cher grand paresseux, vous vous reposez pleinement : ce n'est pas moi qui vous blâmerai. Votre année est assez remplie pour que vous ayez le droit de vous laisser vivre, en regardant la mer, l'horizon infini, le ciel surtout.

Là, dans ce regard de l'esprit, dans cette aspiration de l'âme, est le vrai repos. J'ai le sentiment profond du Père qui mène tout et que la nature nous révèle, et que la conscience nous fait aimer.

Adieu, je vous charge de tous mes complimens pour votre chère femme et je suis heureux de savoir vos enfans en belle santé. Je suis à vous d'un cœur ami.

Le Touvet, 4 juin 1885.

Mon cher ami,

Je suis au Touvet, depuis deux jours, dans ce coin de terre qui garde, avec la tombe de ma mère, mes meilleurs souvenirs. Vous devinez, vous qui, comme moi, avez eu une sainte mère, toutes mes émotions auprès de ce tombeau où j'aime à prier. Il me semble que j'entends encore la voix de ma morte bien-aimée : son âme remplit la mienne, et, chaque fois que je reviens m'agenouiller sur cette pierre, j'y trouve quelque inspiration divine. Il y a là, pour moi, une source d'eau vive toujours jaillis-

sante. Je m'y désaltère. Je me repose de mes fatigues quotidiennes, je prends un nouveau courage pour marcher plus ferme dans ma destinée, et la figure de ma mère, à qui la mort a fait une auréole, éclaire mon chemin.

Je me dis : Comme elle a été courageuse, je serai fidèle et courageux. Comme elle a su se sacrifier sans réserve à son devoir maternel, je me sacrifierai pleinement à mon devoir d'apôtre.

Voilà, mon ami, ce que j'éprouve ici, et ce qu'il m'est doux de vous écrire, ne pouvant vous avoir près de moi, comme à Corbara.

Je n'ai point regretté mon absence de Paris au moment des funérailles de Victor Hugo. Ce que j'en ai lu m'a attristé.

Le grand poète méritait mieux que cette apothéose païenne. Le sanglot d'un peuple eût mieux valu que tous ces discours enflés et creux. Là où le divin ne se montre pas, ne rayonne pas, tout est mesquin et grandement petit.

Il y avait du divin dans Hugo : pourquoi ses funérailles en ont-elles manqué?

J'espère être de retour le 15 juin. J'irai vous voir. Comment vont les vôtres, votre femme et vos filles? La petite Marie est-elle guérie de sa fièvre?

Je souhaite que vous soyez tous heureux et en belle santé. Moi, je respire avec ivresse l'air de mes montagnes et il me donne le calme, la fraîcheur, le vrai bien-être. Il a mieux éteint ma fièvre que toute la mauvaise quinine de Paris.

Adieu, mon cher ami, je vous charge de tous mes souvenirs affectueux pour votre femme et je vous embrasse de tout cœur.

Hugueville, près Les Andelys (Eure), 3 août 1885.

Mon cher ami,

Quelle vie charmante et douce que celle de curé de campagne! Comme il fait bon, loin du tumulte des ambitions humaines, à l'ombre d'un petit clocher, sous le toit d'une église, dont rien ne trouble la paix divine!

Si Dieu m'avait destiné à cette existence de berger, je serais bien heureux, ce me semble, car la houlette est moins pesante que l'épée de l'apôtre.

Je rêve de finir ma vie appuyé sur le bâton du Pasteur, dans quelque coin perdu de mes montagnes. Vous viendriez me voir

là-haut avec tous les vôtres; nous passerions ensemble des jours divins comme à Corbara, nous plaindrions la pauvre humanité qui s'agite et qui se tue, et nous regarderions le ciel plein d'étoiles où nous préparerions dévotement notre place éternelle! Qu'en dites-vous?

Les Normands, au milieu desquels je vis, sont de rudes et finaudes natures, avec leur teint rouge, leur forte mâchoire et leur nez allongé. Ils ont du renard et de l'ours. Je les évangélise comme si j'étais leur curé définitif, et, bien que je sois un X pour eux, ils trouvent que j'ai de l'esprit. Ce mot, pour eux, dit tout. Avoir de l'esprit, c'est être aussi fin qu'eux.

Quand nous reverrons-nous, mon cher ami? Je ne rentrerai à Paris que le 17 : y serez-vous encore? Faites-le-moi savoir d'une manière précise, afin que nous puissions dîner ensemble.

Je vous charge de tous mes complimens affectueux pour votre femme, d'un bon souvenir tendre pour vos filles, et je vous embrasse, vous, avec ma meilleure amitié.

29 août 1885.

Mon cher ami,

Votre lettre est venue me joindre à Sermaise, près de Bois-le-Roi. Je continue là, au milieu des braves paysans, mes fonctions modestes d'évangéliste des campagnes. J'ai prêché mardi, je prêcherai encore dimanche, et, d'un sermon à l'autre, je travaille au grand air, de longues heures. M. R... me donne l'hospitalité, et il me laisse une liberté absolue.

Je rentrerai à Paris lundi 7, dans la journée. Combien je serais heureux si je pouvais vous retrouver tous, le soir même, à dîner! J'espère que votre femme sera retenue encore jusqu'à cette époque et que je la reverrai avec ses filles avant son départ pour la Bourgogne.

La forêt de Fontainebleau est à cinq minutes de Sermaise : je vais m'y perdre souvent. La solitude est bonne; les chênes sont hospitaliers. Je respire le même air tranquille que celui dont ils vivent, et j'apprends d'eux à me revêtir d'une rude écorce pour mieux lutter dans le grand combat de ma vie.

Et puis, les pensées arrivent en foule dans ce silence des bois : l'âme se sent mieux vivre et elle est plus près de Dieu dans cette nature que rien ne trouble.

A bientôt, mon cher ami, je vous retrouve toujours après nos absences comme un ami de la veille, et cependant les années de notre amitié finissent par dater de loin.

Je vous charge de mes complimens affectueux pour votre chère femme, du meilleur souvenir pour Jeanne et Marie, et je suis à vous d'un cœur fidèle et profond.

Hugueville, 7 août 1886.

Mon cher ami,

Je suis arrivé avant-hier dans ma petite paroisse normande. J'y ai trouvé, comme l'an dernier, un grand calme, une douce sérénité, et je me sens heureux de faire quelque bien à ces bons paysans.

La vie civilisée est pleine de mille choses artificielles; la vie des champs est plus vraie : c'est la nature telle que Dieu l'a faite et non telle que les hommes l'ont gâtée, en prétendant l'améliorer et l'embellir.

Vous allez partir pour Luchon. J'en suis heureux pour vous et pour tous les vôtres, qui doivent être impatiens de vous revoir. J'aurais aimé à vous y suivre, mais je ne fais jamais ce que je voudrais. Je vis enchaîné, et il faut que j'aille où mon destin me pousse.

Donnez-moi de vos nouvelles, quand vous serez installé dans les Pyrénées; dites-moi comment vont votre femme et vos filles.

Dès que j'aurai un exemplaire de mon discours de mariage, je vous l'enverrai. Mais je crains qu'on me le fasse attendre beaucoup; je n'ai même pas encore reçu les premières épreuves.

Ne voyez pas trop en noir notre monde moderne et notre grand pays. Malgré nos misères, il y a encore, dans le fond, des étincelles divines que notre devoir est de dégager.

Adieu, mon très cher ami, je vous aime profondément et je suis à vous de tout cœur.

Le P. Didon n'avait pas assez vu la Palestine. Il en avait la nostalgie. C'était à la fois un charme qui le dominait et un souvenir qu'il se sentait le besoin de raviver. Il ne voulait pas publier son livre sans avoir de nouveau visité la Terre sacrée. Il fait un second voyage à Jérusalem.

Voici ce qu'il m'écrivait le 12 septembre 1886 :

12 septembre 1886.

Mon cher ami,

Je suis bien en retard pour vous répondre. Mais j'ai l'excuse d'avoir été depuis quinze jours très occupé et toujours en mouvement.

La Mère S... m'a demandé de lui prêcher la retraite de ses jeunes filles. Il m'a fallu rentrer à Paris et, pendant six jours entiers, me consacrer, sans une minute à moi, à l'évangélisation de ces consciences de vingt ans. J'achève aujourd'hui ce travail inattendu, et je pars dans deux heures pour Flavigny. De là, j'irai à Dijon pour faire au nouvel évêque une visite d'ami; puis, je viendrai passer quelques jours à Sermaise, en Seine-et-Marne, chez les R..., afin d'y rencontrer les deux jeunes compagnons que j'emmène en Palestine.

Je serai de retour à Paris vers le 28 septembre, je compléterai alors mes derniers préparatifs de départ, et je vous dirai le grand adieu, le 5, ou, au plus tard, le 6 octobre

J'espère que vous serez de retour ainsi que votre femme et vos enfans.

Il me serait pénible de partir sans les revoir et sans vous revoir tous en famille, sans m'asseoir encore à votre table, dans l'intimité de notre vieille affection.

Je pense que l'air des Pyrénées et les bonnes courses dans la montagne vous auront donné à tous de belles couleurs et une bonne santé. Comme j'eusse aimé à vous suivre dans vos excursions à travers les rochers! Mais, depuis la douce rencontre de Saint-Énogat, notre bonne étoile ne nous ramène plus dans les mêmes sentiers.

Adieu, mon cher ami, croyez à toute ma vive affection pour vous et pour les vôtres, et soyez sûr que, de près comme de loin, mon amitié est toujours pleine de tendresse et de dévouement,

P.-S. — Ai-je réussi à écrire assez gros pour vos yeux? C'est ainsi que j'écrivais à ma chère mère.

Flavigny-sur-Ozerain, 17 septembre 1886.

Mon cher ami,

Votre dernière lettre est venue me rejoindre en Bourgogne, dans ce vieux couvent où j'aime à revenir, tant je le retrouve rempli des souvenirs de ma jeunesse, je pourrais dire de mon

adolescence, religieuse. J'avais seize ans lorsque je le vis pour la première fois..., il y a trente ans de cela, plus d'un quart de siècle. Je cueille à tous les coins ces souvenirs, comme des fleurs toutes fraîches et parfumées. Malgré les épreuves par lesquelles j'ai dû passer, je ne regrette rien et je recommencerais encore cette rude vie, dussé-je affronter les mêmes combats.

Ma dernière lettre, datée de Paris, 12 septembre, s'est croisée avec la vôtre. Je souhaite qu'elle vous soit parvenue avant votre départ et qu'elle ait rassuré votre amitié inquiète.

Les jours se passent rapidement, et l'heure de mon départ approche. Je vais demain à Dijon faire ma visite au nouvel évêque, qui m'attend. Je repartirai pour Paris le 26 septembre et j'ai grand'peur que vous ne soyez pas encore de retour quand je le quitterai. Il faut que je parte le 6, au plus tard, car je dois, avant de m'embarquer vers le 20, faire un petit séjour en Dauphiné et un pèlerinage au tombeau de ma mère. J'aime à venir prier sur cette pierre qui la recouvre et où il me semble l'entendre encore. Je veux espérer que nous nous reverrons, avant la longue absence qui nous séparera.

Jouissez de votre beau voyage d'Espagne. Je m'unis de cœur à vous et aux vôtres, et je partage vos admirations en face des monumens d'art de la vieille foi espagnole.

Adieu, très cher ami, que mon souvenir vous arrive comme un rayon de la patrie, avec ces lignes.

Je vous serre tendrement la main et je serre dans les vôtres celles de votre femme et de vos filles.

Paris, 30 septembre 1886.

Mon cher ami,

Notre départ de Marseille est fixé au 20 : huit jours plus tôt que je ne pensais. Il faut que nous soyons là dès le 17.

Me voilà obligé moi-même de quitter Paris le 5 à 7 h. 15 du soir, car j'ai à m'arrêter en Dauphiné pour y faire mes adieux à ce qui me reste de famille et pour y prier sur la tombe de ma mère.

Je n'ose plus caresser l'espérance de vous revoir avant ce grand voyage et cette longue séparation. Voilà la vie. Elle est faite de choses tristes qu'on ne peut éviter : et la grande vertu qu'elle demande, c'est toujours la résignation.

Je suis heureux, cependant, de penser que vous prenez pour

vos filles de belles et instructives vacances, et je ne voudrais pour rien au monde que vous les abrégiez.

Nous nous retrouverons au retour et nous causerons alors d'Espagne et de Palestine. Je demande à Dieu qu'Il vous donne, à votre femme surtout qui en a le plus besoin, une santé meilleure, qu'Il veille sur l'avenir de Jeanne et de Marie, qu'Il vous bénisse comme votre grand cœur le souhaite.

Il me sera très doux de vous revoir alors, si tous mes vœux d'ami sont exaucés. Je porterai votre souvenir tout le long de mon voyage, au tombeau du Christ et au Calvaire.

J'aurais tant voulu faire ce voyage avec vous. Il me semble que votre âme eût éprouvé tout ce que la mienne va ressentir; et vous savez quelle est l'ardeur de ma foi et de mon culte pour le Christ! Adieu. Je vous embrasse, le cœur plein de regrets, en attendant que nous nous retrouvions en février ou en mars prochain.

Dites à votre femme tous mes sentimens affectueux et à vos filles combien je les aime.

A vous encore et de tout cœur.

Marseille, 17 octobre 1886.

Mon cher ami,

Il m'a été impossible de retarder mon départ au delà du 5 octobre. J'ai donc dû quitter Paris sans vous revoir, vous et les vôtres. C'est un grand regret que j'emporte dans ce long voyage.

Je m'embarque le 20, à midi, avec mes compagnons. Notre traversée jusqu'à Port-Saïd durera six jours. Nous ne ferons relâche nulle part ni à Naples, ni à Alexandrie. J'ai l'intention de faire une pointe dans la Haute-Égypte jusqu'à Assouan et la première cataracte. Si ce projet se réalise, nous serons en Égypte quatre ou cinq semaines, et nous ne mettrons pas le pied en Palestine avant le 20 novembre.

Mon séjour en Palestine durera de soixante à quatre-vingts jours, c'est-à-dire de la mi-novembre à la fin de janvier. Je ferai de Jérusalem mon quartier général jusqu'à la fin de décembre, et je passerai en Galilée, soit à Nazareth, soit à Tibériade, tout le mois de janvier, de façon à pouvoir m'embarquer à Beyrouth pour Smyrne vers la mi-février.

Je ne serai pas à Paris avant le mois de mars, et encore ne

ferai-je que le traverser. Je suis résolu à me retirer dans la solitude de la Sainte-Baume, en Provence, pour y achever ma *Vie de Jésus-Christ*.

Nous voilà donc, cher ami, séparés pendant de longs, très longs jours.

Que Dieu vous garde tous dans la paix et dans la santé, qu'Il vous protège contre tout mal et qu'Il réalise mes vœux ardens pour le bonheur de vos filles et pour le vôtre!

Je vous embrasse de tout mon cœur. Le vendredi, quand vous dînerez tout à fait en famille, pensez quelquefois à l'ami absent qui sera, en esprit, au milieu de vous.

Jérusalem, 21 décembre 1886.

Mon cher ami,

Je ne suis arrivé à Jérusalem que le 17 de ce mois. J'y ai trouvé vos trois lettres et j'ai été très affligé de la peine que vous a causée mon silence. Il faut me pardonner cela. Je suis un voyageur muet. Je me nourris de ce que je vois, j'en suis violemment impressionné, absorbé, et j'ai dû vous dire, en vous quittant, de ne pas trop compter sur mes lettres. Le cœur n'est point refroidi, au contraire. Et vous le trouverez toujours tel que vous l'avez connu aux heures où il doit se montrer.

Je suis resté en Égypte plus de six semaines, retenu par l'indisposition d'un de mes compagnons de voyage. J'ai profité de ce temps pour remonter le Nil jusqu'à la première cataracte, et visiter à mon aise les ruines prodigieuses de la vieille Égypte, ses temples et les tombeaux creusés dans le roc de ses Pharaons. J'ai fait ainsi quatre cents lieues sur le fleuve divin. Le spectacle de cette nature m'a ravi : ce ciel sans nuages où il ne pleut jamais; ces deux chaînes de montagnes, l'Arabique au levant, la Libyque, à l'occident entre lesquelles le Nil coule; ces roches nues, sans arbre, sans un brin d'herbe, sans une mousse, mais revêtues d'une lumière dorée ; cette atmosphère d'une transparence absolue; ces rives toujours les mêmes, couvertes de *douras* et parsemées de palmiers; ces fellahs moitié nus, puisant avec leur *schadouf* l'eau du fleuve et arrosant, en chantant, leur terre; ces oiseaux étranges alignés sur le sable comme une armée, ces pélicans, ces ibis, ces grues, vous regardant, sans s'effaroucher, d'un œil étonné et mystérieux. Tout ce tableau, se conti-

nuant pendant des journées, sans autre changement que celui de la lumière dont les teintes varient avec le soleil, finit par vous opprimer et vous éblouir. A mon retour au Caire, après trois semaines, j'en ai rêvé plusieurs nuits. Je n'ai jamais reçu du spectacle de la nature une commotion plus violente. Quant aux temples de la vieille Égypte, on ne peut rien voir de plus grandiose, de plus puissant.

Leurs ruines semblent un monde détruit. J'ai passé de longues heures à Karnak, admirant ces pylones restés debout comme d'inexpugnables remparts, malgré les tremblemens de terre, les guerres féroces et les siècles, ces colonnes à demi brisées, ces statues colossales, pesant un million de kilogrammes, cassées en morceaux dont un seul suffirait à faire dix statues moyennes, ces obélisques renversés, ces sanctuaires mystérieux d'où le dieu est parti, ces sphinx qui, par milliers, composaient l'avenue des temples et que le sable recouvre aujourd'hui à moitié.

La constitution, l'architecture du temple égyptien m'a beaucoup intéressé. J'y ai retrouvé le type du temple hébraïque tel que Salomon l'avait édifié à Jérusalem, et, à ce point de vue, l'Égypte m'a aidé à mieux comprendre la Palestine. Le symbolisme judaïque lui-même, avec son tabernacle, son arche d'alliance, ses chérubins ailés, son arbre de vie, et tant d'autres choses, est un emprunt fait par Moïse au temple des Pharaons. Il l'a transfiguré par son inspiration divine, mais il l'a conservé presque en entier. Je n'ai pas vu, dans les temples d'Égypte, de traces de sacrifices sanglans. Les Égyptiens se contentaient d'offrandes, d'encens vaporisé et de libations. Les Juifs, au contraire, ont immolé en holocauste des milliers de victimes, et c'est en ce point que se distinguent profondément les deux cultes.

Les tombeaux des Pharaons sont une merveille d'art, avec leurs galeries percées dans le roc vif, avec leurs chambres sépulcrales, avec leurs sarcophages d'un seul bloc de granit et leurs momies royales, avec leurs hiéroglyphes gravés dans le granit plus poli que le marbre, avec leurs peintures murales aux couleurs aussi fraîches, après quatre mille ans, que si elles étaient d'hier.

J'ai vu la momie de Sésostris, le Louis XIV de l'Égypte, je l'ai touchée de mes mains, et j'en eusse emporté des reliques, si je n'avais en horreur tous les tyrans.

Malgré tout l'intérêt poignant qui m'attachait à la terre des

Pharaons, j'avais hâte de revoir la Palestine. La terre des Pharaons est une nécropole, une terre morte. Celle du Christ, malgré sa désolation et sa tristesse, est une terre vivante. Elle garde les traces et le souvenir tout frais de Celui qui a conquis le monde, qui a créé notre civilisation morale et religieuse et qui fait vivre les âmes.

Mon émotion, en la revoyant, a été aussi forte qu'à mon premier voyage. J'ai baisé avec larmes le rocher où le Christ a été crucifié, la pierre où on l'embauma pour l'ensevelir, et celle dans le creux de laquelle son corps fut déposé. Je parcours tous les lieux où il a passé, j'entends sa voix, je sens sur moi sa main étendue et je revis avec Lui. L'Évangile entre dans ma conscience, et, tout en peignant en historien austère les scènes évangéliques, je laisse aller mon cœur et ma conscience à tous les sentimens divins qui m'inondent.

Je prie pour vous, cher ami, pour vous et les chers vôtres, dans ce voyage, et je demande à Celui qui seul nous sauve du mal qu'Il vous fasse partager ma foi sans réserve. En dehors de Lui, il n'y a rien qui console, rien qui éclaire, rien qui fortifie. L'esprit, sans Lui, se trouble; le cœur, sans Lui, s'égare et s'attriste; la conscience, sans Lui, se lasse; et le scepticisme nous dévore.

Je suis heureux des bonnes nouvelles que vous me donnez de votre femme et de vos filles.

Je serai à Jérusalem jusqu'à la fin de janvier J'irai passer huit jours à Bethléhem, afin de voir la nuit qui a vu naître le Christ. Puis, vers le 2 janvier, je ferai, au delà du Jourdain et de la Mer-Morte, en plein pays bédouin, une longue excursion de quinze jours au moins. J'irai à Machœrons où fut décapité Jean-Baptiste, et à Djerasch, où le Christ, dit-on, a passé. Je reviendrai à Jérusalem vers le 22, j'y ferai une nouvelle halte de cinq ou six jours, et je partirai pour la Samarie et la Galilée.

Nous serons à Damas à la fin de février.

Adieu, cher ami, faites toutes mes amitiés à votre femme, dites à vos filles que je les bénis de loin, et, vous, croyez à mes plus tendres sentimens. Un bon souvenir à ce pauvre et cher M. de V..., qui monte le Calvaire, sans avoir besoin de venir jusqu'à Jérusalem.

Jérusalem, 30 janvier 1887.

Mon cher ami,

Vous avez reçu, je pense, ma première lettre de Jérusalem, et vous m'aurez pardonné ce long silence dont vous avez souffert. Il faut être bon pour le voyageur. Si vous saviez ce que c'est que la vie mouvementée que je mène, et à quel travail je me condamne pour mener à bien mon œuvre ! J'ai passé ici un mois et treize jours, mais j'en ai consacré dix-huit à une longue et pénible excursion au delà du Jourdain, à l'orient de la Mer-Morte, dans les montagnes de Moab, d'Ouscha et d'Adjalon. J'ai voulu voir les ruines de Machœrons, la vieille forteresse d'Hérode Antipas, où Jean-Baptiste a été emprisonné et décapité. C'est un lieu sauvage habité par des Bédouins indépendans, qui ont failli nous faire un mauvais parti. J'arrivais là sous la garde du curé catholique de Medeba, un petit village perdu dans le haut plateau de Moab, escorté par cinq de ses Bédouins d'une tribu différente de ceux de Machœrons; le vieux chef, une tête d'épervier, est arrivé sur lui, deux pierres dans chaque main, prêt à les lui jeter. L'adresse du drogman a tout calmé. J'ai assisté à une scène étonnante et d'un pittoresque sauvage. Le vieux cheikh s'est apaisé peu à peu, il a laissé tomber ses pierres; il s'est assis, accroupi, près de notre drogman ; il a fini par accepter de boire le café, signe d'amitié : et nous avons pu déjeuner en paix sur les ruines de Machœrons..., immenses débris de pierres taillées où j'ai pu à peine reconnaître les linéamens de la vieille forteresse et du palais du Tétrarque. On a vue sur la Mer-Morte, par l'échancrure des montagnes, et aussi sur toute la chaîne des Monts de Judée depuis Engaddi jusqu'au Thabor. L'horizon, du côté de l'Ouest, est immense; les teintes du ciel et des montagnes sont d'une délicatesse vaporeuse ; et cependant les lignes restent pures, et tout se détache avec une netteté parfaite. Tout à l'entour, des montagnes nues, sans arbres, revêtues d'un gazon naissant. Des Bédouins à l'air farouche nous regardaient manger, leur vieux fusil à pierre entre les jambes, fumant leur chibouk. Leurs yeux se sont adoucis lorsque leur chef s'est calmé.

Notre campement était à six heures de marche à cheval de Machœrons. Pour assurer notre retraite en toute sécurité, nous avons déterminé le cheikh à nous suivre, ce qu'il a fait à grand'-peine et seulement lorsque notre drogman lui eut baisé la barbe,

— signe suprême d'amitié, — et juré sur Mahomet qu'il ne lui serait fait aucun mal. Trente Bédouins, amis du curé de Medeba, gardaient nos tentes. Vous ne pouvez rien imaginer de plus beau que ces robustes enfans du désert, montés sur leur jument, portant une lance de cinq mètres de long sur l'épaule et nous faisant cortège. Le soir, ils allumaient des feux, s'asseyaient en cercle autour, préparaient leur riz et leur café, et passaient la nuit entière à causer et à chanter leurs chants de guerre et d'amour.

J'ai vu aussi les ruines des grandes villes bibliques : Bel-Meon, où le prophète Balaam a prophétisé les destinées du peuple juif et entrevu l'étoile mystérieuse de Jacob ; j'ai déjeuné sur les tours à demi renversées de l'antique Hesbon ; j'ai campé entre le théâtre et l'odéon de la Philadelphie du Ptoléméen, Ammon-Rabath ; et enfin j'ai passé deux jours à Djérasch, une autre ville ruinée, aussi belle que Palmyre, et florissante sous les Antonins. Il reste une belle porte triomphale, un stade, deux théâtres, deux temples, et plus de cent colonnes qui ont l'air de sentinelles figées là pour garder ces splendides débris. Partout autour, la solitude, la montagne nue. Une colonie de Circassiens est venue s'établir là et construire ses misérables huttes avec les pierres arrachées aux vieux édifices écroulés.

Avec quelle joie j'ai respiré, au milieu de ces ruines, le parfum de la vie antique, et, au milieu des Bédouins, celui de la vie patriarcale !

Ce voyage m'a permis de parcourir l'ancienne Pirée de l'Évangile, où le Christ a souvent séjourné et voyagé. Maintenant, ma tâche est finie dans la Judée, et je quitte Jérusalem demain. J'ai vu, revu, dépeint sur mon cahier de notes toutes les localités évangéliques, et je pars pour la Samarie et la Galilée. Ce voyage me demandera plus de quinze jours. J'ai hâte de quitter la Judée sombre, austère, rocailleuse, presque funèbre, pour la Samarie et surtout pour le lac de Tibériade et la haute Galilée. Je serai à Beyrouth le 26 et je m'embarquerai le 28, s'il plaît à Dieu.

Comme j'avais besoin de revoir et d'étudier ce pays ! On ne connaît bien que ce qu'on peut revoir. Je rentrerai avec une gerbe bien fournie et bien dorée.

J'ai retrouvé ici le Christ, vivant de sa vraie vie humaine. Cette terre, qui me donne le cadre du drame évangélique, m'aide

à le mieux comprendre; et puis, il s'en dégage un esprit divin qui m'enveloppe et me pénètre tout entier.

Avec quelle joie je vous reverrai! Ce sera une entrevue seulement, car j'ai formé le dessein, vous ne l'avez pas oublié, d'aller m'ensevelir dans la solitude, pour y achever ma *Vie de Jésus*.

Je n'ai pas eu, dans tout ce voyage, la moindre fatigue. Une force intérieure m'a tenu debout et vaillant, de sorte que j'ai travaillé sans relâche.

Je souhaite, cher ami, que vous et les vôtres, soyez en bonne santé, et je prie Dieu qu'Il vous donne à tous la paix qui vient de Lui. Je Le prie pour vous, que je voudrais voir, comme je le suis, ou comme j'essaie de l'être, un vrai disciple du Christ, de Celui qui a seul enseigné efficacement à la pauvre humanité à souffrir, à se dévouer, à s'aimer.

Adieu, je vous embrasse tendrement, et je vous charge pour votre femme et pour vos filles de mes sentimens les plus affectueux.

Le Père Didon était de retour en 1887. Son grand ouvrage est composé dans sa tête. Il cherche la solitude pour l'écrire. Cet isolement, il le trouvera à Flavigny, où vécut si longtemps Lacordaire.

Flavigny-sur-Ozerain, 19 avril 1887.

Mon cher ami,

Me voilà installé dans ma nouvelle vie de solitude, de travail et de prière. Flavigny est pour moi aujourd'hui une espèce de Corbara. Je suis en dehors et au-dessus de tout le tourbillon humain, et je vis absorbé dans la composition de mon ouvrage.

J'occupe une grande cellule, un peu moins austère que celle de Corbara. Elle a deux fenêtres, elle est pleine de silence et de lumière. Je suis entouré de mes papiers et de mes livres, comme un simple ouvrier de ses outils. Vous la connaîtrez un jour. Vous viendrez vous asseoir à ma grande table de travail, et vous verrez comme il est doux de vivre solitaire avec une pensée divine et une conscience tranquille.

Je me lève chaque jour à cinq heures et demie; je prie jusqu'à sept heures un quart. Je déjeune rapidement, je fais mon lit et ma chambre, et, à huit heures moins un quart, je me mets au travail jusqu'à midi. A une heure, je pars en promenade à travers les bois et les champs, dans le fond des vallées qui en-

tourent Flavigny ou sur les plateaux voisins; je rentre à quatre heures et je reprends ma besogne jusqu'à sept heures et demie. Je soupe, comme nous disons dans notre langue de moine ou je collationne; puis, à huit heures, je prie jusqu'à neuf et je reprends mon travail jusqu'à dix. Alors, ma journée est finie; je puis dormir sur ma gerbe comme un moissonneur qui bénit Dieu de lui avoir donné quelques beaux épis.

Toutes mes journées se ressemblent. Vous en jugerez vous-même, l'été prochain, quand vous viendrez partager ma tranquille existence monacale. Mon travail marche bien; je me sens en bel entrain, et j'espère que l'an prochain, à pareille époque, il sera fort avancé.

J'aime cette nature bourguignonne; le paysage est gracieux. Les horizons ont de beaux lointains, les vallées sont fraîches, et, sur les plateaux, on respire un air vif qui excite la pensée.

Si mes amis pouvaient être avec moi, je trouverais ma vie idéalement belle. Mais rien en ce monde n'est parfait. Toutes les médailles ont leur revers. Le revers de la mienne, c'est l'éloignement de ceux que j'aime, comme vous.

Comme il ferait bon nous retrouver tous à la table de famille! Encore un revers de ma médaille. Adieu, cher, très cher ami, que Dieu vous garde tous deux dans votre douce tranquillité et joie de famille! Qu'Il bénisse vos grandes filles et leur mère! Je vous embrasse d'un cœur tendre et profond.

Flavigny-sur-Ozerain, 8 mai 1887.

Mon cher ami,

J'ignorais l'article que vous me signalez, et vous savez quelle horreur j'ai du bruit fait autour de mon nom.

J'ai emporté une douce impression des quelques heures passées auprès de vous et des chers vôtres. L'amitié est bien, après Dieu, la meilleure chose de la vie. Son parfum me suit dans ma chère solitude. Adieu, vous savez mon affection pour votre femme, vos chères filles, et pour vous. Je vous embrasse cordialement.

Flavigny-sur-Ozerain, 20 mai 1887.

Mon cher ami,

J'ai reçu l'*Encyclopédie* et la *Revue des Deux Mondes*. Vous êtes un ami et un commissionnaire parfait. Je vous eusse re-

mercié plus tôt, si je n'avais fait une petite absence de Flavigny. Je suis allé passer quarante-huit heures à Dijon chez le nouvel évêque, qui m'avait invité à lui faire visite. Je l'ai trouvé dans son palais d'évêque tel que je l'avais connu dans sa cure de Compiègne. Les honneurs ne l'ont pas changé; il est resté aussi simple, aussi affectueux, aussi dévoué. J'en étais sûr d'avance, parce que c'est un noble cœur, mais il m'a été doux de le constater par expérience. J'ai vu que je pouvais compter sur lui et qu'il saurait au besoin se servir de sa crosse pour me défendre.

Je continue, cher ami, ma vie laborieuse et solitaire ; et j'en goûte chaque jour la douceur et les bienfaits. Mon travail marche bien, et j'ai la joie, en finissant ma journée, de voir ma tâche plus avancée. Connaissez-vous une satisfaction plus douce et plus noble que celle-là? Adieu, mon cher ami, je vous serre les mains avec tendresse.

Flavigny-sur-Ozerain, 13 juillet 1887.

Mon ami,

J'ai été heureux de votre petit mot de souvenir, et je vous en remercie de tout cœur. Comme ce sera bon, quand vous viendrez vous-même partager ma solitude, et vivre un instant de ma vie! Je me réjouis de cette espérance, et dans mes courses à travers les bois, je songe aux chemins que je vous ferai suivre, aux sites que je veux vous montrer, aux sources renommées où je vous désaltérerai.

Les environs de Flavigny sont charmans, quand on les connaît par le menu. Il faudra vous munir d'une bonne paire de chaussures de marche, afin que vous ne vous fatiguiez pas inutilement dans les chemins de la forêt.

Voilà trois mois que je suis ici. J'y ai fait une grande somme de travail; je n'ai pas été arrêté un seul jour, et cependant j'achève à peine mon troisième chapitre sur les *Origines de Jésus*. Mais, plus l'œuvre coûte, plus elle nous devient chère. Je mets à la mienne tout ce que j'ai de foi, de science, de patience et d'énergie.

Quand je lui aurai donné tout ce qui est en moi, je la livrerai au public qui la déchirera à belles dents; mais peu m'importe si elle réussit à communiquer à quelques âmes comme la vôtre mes convictions et ma foi!

Il est naturel, mon ami, que votre femme et vos filles son-

gent à l'Italie après l'Espagne. Seulement l'Italie est bien chaude en septembre, et ce serait sage de vous reposer tous dans quelque coin des Alpes avant d'aller voir les chefs-d'œuvre de Florence, de Rome et de Naples.

Comme j'aimerais à vous revoir tous! Et comme une soirée de famille, tout intime, me reposerait délicieusement près de vous!

Adieu, cher ami, je veux que vous disiez aux vôtres ma tendre affection; pour vous, je vous embrasse cordialement.

Flavigny-sur-Ozerain, 10 août 1887.

Mon ami,

Je suis désolé. L'évêque de Dijon, qui arrive à Flavigny, m'emmène pour trois jours, jusqu'à dimanche ou lundi. Je ne puis me dégager de son étreinte épiscopale, et il faut que je renonce à ce que mon cœur avait rêvé. Dites-moi : à votre retour, ne pourrez-vous pas me donner, — non pas une journée rapide, — mais de bons jours, comme ceux de Corbara?

Je ne me consolerais pas d'avoir manqué cette visite sur laquelle j'avais si doucement compté.

Merci, mon cher ami, de la *Revue*, que j'ai reçue exactement,

Mon travail marche toujours très bien. J'ai écrit près de deux cents pages, et, si je mets à *mille* le nombre de celles qu'il me faudra écrire, vous voyez que j'ai fait le cinquième de ma tâche. A mesure que j'avance dans mon œuvre, je me sens plein de confiance : les difficultés vaincues m'encouragent à vaincre celles qui me restent encore.

Ne manquez pas, cher ami, de me dire et de m'assurer que votre visite est seulement retardée, et que vous vous arrêterez dans ma solitude au retour de votre grand voyage.

Je vous renouvelle toute ma tendre et profonde amitié, et je veux que vous emportiez pour les vôtres mes affectueux souvenirs.

27 septembre 1887.

Mon cher ami,

J'ai vivement regretté que notre réunion à Flavigny n'ait pu avoir lieu. Tout s'est mis au travers. La vie est pleine de ces fatalités-là : ce qu'on désire le plus, ce qu'on rêve, vous échappe, alors qu'on croit le tenir et qu'on a tout fait pour l'avoir.

Je viens d'apprendre une bien triste nouvelle, dont je suis encore tout bouleversé! Vous vous rappelez le Père de Ségonzac, mon cher compagnon, mon fidèle ami, celui-là même que j'avais déterminé à partir pour l'Orient. Il vient de mourir. Il était, il semblait, du moins, plein de force et d'avenir. Il n'avait pas quarante-six ans. Il se disposait à revenir en Europe et en France pour traiter les affaires de son archevêque et de sa mission. Il a été enlevé brusquement par une fièvre, compliquée d'un épuisement du système nerveux. Le mal l'a consumé en quelques semaines, sans que les médecins aient pu l'entraver. On m'écrit de Mossoul, où il est mort, que sa fin a été pleine de foi, de courage et d'abnégation.

C'est une consolation pour nous, qui avons l'espérance de retrouver en Dieu et dans le Christ ceux que la mort nous prend.

Ce deuil m'attriste d'autant plus qu'il me semble en être la cause.

Sans mon conseil, le pauvre Père ne fût certainement point parti. C'est moi qui l'ai envoyé à la mort.

La destinée a des imprévus terribles. Je me résigne avec une foi aveugle à la volonté de Dieu qui nous mène et dont nous ne connaissons pas les secrets.

Je vous souhaite, ami, à votre chère femme et à vos enfans de mieux terminer votre voyage que vous ne l'avez commencé. Comme je voudrais revoir avec vous Florence, non seulement les chefs-d'œuvre de ses peintres, mais les souvenirs si vivans de Savonarole, du Palazzo Vecchio et de Saint-Marc! Pensez à moi là-bas.

Je continue dans ma solitude mon travail, et j'ai la joie de le voir avancer. J'ai rédigé la valeur de dix chapitres. Si je ne suis pas entravé par quelque obstacle imprévu, j'aurai fini dans un an.

Adieu, et croyez à ma tendre amitié.

Flavigny-sur-Ozerain, 21 octobre 1887.

Mon cher ami,

J'ai été bien touché de votre dernière lettre. Vous avez compris tout ce que j'ai souffert de la mort de mon pauvre ami, et vous m'avez parlé comme un vrai Père de l'Église. Mais les coups de la mort sont affreux; ils m'ont si cruellement frappé

depuis que je vis! A chaque fois, les vieilles plaies se renouvellent plus cuisantes, et cependant je suis plein d'espérance divine, et je sais que je retrouverai dans l'éternelle vie ceux que j'ai aimés et qui ne sont plus. La douleur vit côte à côte avec les consolations de ma foi.

Je travaille toujours, cher ami, avec une ardeur croissante, et j'avance dans mon œuvre. J'estime en avoir fait le tiers. J'écris en ce moment le sixième chapitre. Que ne puis-je vous avoir à mes côtés, dans une des cellules voisines de la mienne! Je vous lirais mes pages à mesure que je les rédige, et vous seriez mon Mentor, avec cette douce sévérité qui fait les bons juges et que l'amitié seule inspire.

Ma vie laborieuse est pleine de joies profondes. Chaque difficulté vaincue, — et j'en rencontre jour par jour, — est une fête intime. Je ne connais pas de bonheur plus grand que celui du travailleur, de l'artiste aux prises avec son œuvre: il la voit peu à peu, à force de labeur, sortir vivante de son âme.

Vous voilà relancé aussi dans votre vie de travail. Heureux mortel que vous êtes! Chaque jour, vous avez la consolation de vous retrouver, après le labeur, au milieu des vôtres. Vous ne connaissez pas l'âpre solitude, vous n'en avez eu qu'un avant-goût dans les jours de Corbara. C'est une rude existence, mais elle a ses douceurs divines, quand on aime Dieu, quand on accomplit sa destinée, quand on est fidèle à son devoir; je ne connais pas d'autre joie,... si ce n'est celle des amitiés comme la vôtre.

J'ai une douce espérance, ami, à vous donner. Je compte faire un voyage à Paris vers la mi-novembre. J'irai prêcher la petite retraite de la Mère S..., ce qui me procurera le plaisir intense de vous revoir. Vous me garderez une place, un jour, au dîner de famille..., mais tout à fait entre nous. Je ne voudrais pour rien au monde que mon séjour à Paris fût ébruité.

A vous, mon ami, de tout cœur.

Flavigny-sur-Ozerain, 25 décembre 1887.

Mon cher ami,

C'est demain la Saint-Étienne. Je vous envoie tous mes vœux de bonne fête. Comme je voudrais pouvoir vous les porter! Je serai présent d'esprit et de cœur au milieu de vous, demain soir, je m'unirai par la tendresse d'une vieille amitié aux souhaits de votre femme et de vos filles, du fond de ma solitude.

Et puis, je prierai, mon ami, pour que Dieu vous donne un rayon de la foi de cet héroïque Étienne, dont la conviction véhémente a toujours fait mon admiration et mon envie.

J'ai repris sans perdre un instant mon travail interrompu. Depuis mon retour, un nouveau chapitre a été fait, et j'en rédige un autre.

L'hiver à Flavigny rend la solitude plus silencieuse et plus profonde. La neige couvre la campagne, et ajoute au calme infini de ma retraite. Je ne trouve rien de plus doux que ces longues heures de labeur que nulle visite, nul bruit ne vient troubler. J'aimerais à vous les faire partager, de temps en temps. Nous regarderions ensemble, au-dessus des misères de cette vie, les grandes réalités qui demeurent et l'idéal divin pour lequel nous sommes faits.

Vous retrouveriez là le sentiment de ce qui est éternel, sentiment dont mon âme déborde et qui permet de juger tout ce qui passe comme rien.

Je mets dans mon livre toute ma foi profonde. J'ai la conviction que, si notre génération peut être relevée, c'est par la foi dans le Christ. Sa parole reste l'idéal de la vie, et son esprit vivant la seule force capable de nous tenir, sans défaillance, à la hauteur de nos devoirs.

Adieu, mon cher ami, je vous charge de tous mes souhaits affectueux de bonne année pour votre femme et pour vos filles, et je vous embrasse, mon cher Étienne, de tout mon cœur.

P.-S. — Voulez-vous me trouver le livre dont je vous envoie le titre? A l'avance, tous mes remerciemens.

Flavigny-sur-Ozerain, 20 février 1888.

Mon cher ami,

Je vous remercie de tout le zèle que vous avez mis à chercher l'introuvable *Cronologia rivendicata*. Laissez-la. On m'avait beaucoup vanté cet ouvrage récemment publié par un moine italien. Je crains qu'on ne l'ait surfait.

Du reste, je ne suis pas pressé de le lire. Il me suffira d'y jeter un coup d'œil plus tard, lorsque je reverrai tout mon travail, et que je comparerai les solutions que je donne de la chronologie de la vie de Jésus avec d'autres plus ou moins différentes des miennes.

Je ne me ralentis pas un instant dans ma vie de labeur. J'ai résisté bravement aux rigueurs de l'hiver, et je pense pouvoir terminer avant la fin de mars mon premier volume. Vous voyez, cher ami, que je ne suis pas au bout de ma peine. Malgré tous mes efforts, et si Dieu me donne la santé nécessaire, j'espère que tout sera fini dans les premiers mois de 89.

Comme j'aimerais à vous avoir de temps en temps près de moi, à ma table de travail! Je vous donnerais à lire mes pages, et vous les jugeriez avec la bonne sévérité des amis vrais. Mais je compte bien vous montrer mon œuvre avant que le public ne la voie, et recevoir de votre amitié clairvoyante les conseils et les critiques. Si le Christ que je peins, que j'essaie de rendre avec son auréole divine, pouvait vous séduire aussi!... Ce serait un grand triomphe et, alors même que mon livre serait lacéré, déchiré sans merci, je croirais avoir réussi à faire une œuvre vivante et belle.

Je ne m'étonne pas de la tristesse dont votre lettre est remplie. En dehors de ceux qui croient, je ne connais pas d'homme heureux. Quand la vie a battu son plein, et même lorsqu'elle est dans son plus vigoureux rayonnement, elle ne donne jamais aux âmes, qu'un idéal supérieur attire, la plénitude de la joie. Mille aspirations demeurent inassouvies. L'homme est un grand affamé que le Christ seul rassasie d'espérance divine.

J'en ai fait l'expérience, et si je vous l'écris, c'est que ma vie tout entière m'en a convaincu.

Dieu vous a donné beaucoup, mon ami, et vous seriez un ingrat de l'oublier ; à l'âge où nous sommes, il faut choisir entre une tristesse incurable ou les espérances de Dieu. Nous causerons de ces choses et de tant d'autres bientôt. Je compte aller à Paris vers la fin de mars, un peu avant Pâques.

Flavigny-sur-Ozerain, 16 mai 1888.

Mon ami,

Je n'ai reçu qu'une partie des ouvrages que j'avais demandés.

Le *Commentaire de l'Évangile selon saint Luc*, par Godet, ne m'a pas été envoyé.

J'ai écrit à Sandoz pour le réclamer. Il n'a pas jugé à propos de me répondre. Vous seriez bien aimable de lui porter vous-même ma réclamation. L'ouvrage me serait nécessaire, et le

brave puritain me rendrait service en m'en trouvant quelque part un exemplaire, s'il était épuisé.

Pardon, cher ami, de la peine. Mais vous serez heureux, je le sais, de m'être utile, comme je le serais moi-même, s'il m'était donné de vous servir.

J'ai travaillé péniblement tout ce mois à un chapitre nouveau de mon livre. Ceux qui le liront un jour, — quelques-uns du moins, — ne se douteront pas des mille sacrifices, de tout le labeur qu'il m'aura coûté.

Adieu, mon ami, je suis heureux que votre cher petit monde soit en bonne santé. Je prie Dieu pour vous tous. Je demande au Christ qu'Il vous fasse partager ma foi, mes espérances divines et ma sérénité. Cordialement à vous.

Flavigny-sur-Ozerain, 24 juillet 1888.

Mon cher ami,

J'ai été heureux de recevoir de vos bonnes nouvelles. Elles me manquaient et je les attendais d'un cœur impatient. La vie de Paris est dévorante. Ses mille riens et ses grandes exigences prennent tout : les pauvres amis solitaires ont peine à trouver la goutte d'eau et la rosée dont ils vivent. Merci, cher ami, de vos livres et de la *Revue*. Tout m'est arrivé suivant vos ordres et mes désirs. Je vous suis très reconnaissant.

Mon travail est en bon train, toujours, et il avance sans trêve. La mine se creuse peu à peu et je commence, par instant, à sentir les approches du terme de mon travail.

Il me faudra encore huit à dix mois d'un labeur ininterrompu, acharné. J'ai commencé ce matin le XVIIIe chapitre ; j'y traite de la prédication populaire de Jésus et des paraboles dans lesquelles il aimait à parler aux foules de son œuvre et du Royaume de Dieu. L'Évangile est un drame d'un intérêt poignant ; je voudrais réussir à le rendre comme je le sens, ou plutôt comme il est. Le sentiment d'un homme est petit devant cette œuvre qui a rempli la terre, bouleversé et transformé les consciences, et ouvert le monde divin à la pauvre humanité.

Je ne pense pas revenir à Paris avant le mois de novembre. J'utilise cette saison chaude, qui m'inspire mieux que l'hiver, pour donner un vigoureux coup de collier.

Vous partez donc pour l'Angleterre, cher ami ; cela veut dire

que Flavigny ne sera pas sur votre route. Je le regrette bien. C'eût été si doux, de vous voir quelques jours dans ma solitude sauvage et laborieuse !

Parlez de moi à votre femme et à vos filles. Dites-leur mon affection.

Je regarde toujours vers vous, mon ami, d'un œil de convoitise. Votre âme m'est chère au delà de tout, et il faut qu'un jour vous partagiez ma grande foi.

Laissez ce monde mourir dans sa misère et son scepticisme, dans sa bête incrédulité savante.

Je vous embrasse.

Évêché de Dijon, 31 août 1888.

Mon cher ami,

J'ai été heureux de vos nouvelles. Vous me semblez en bonne veine d'admiration, de calme et de sérénité. Évidemment les Anglais sont un grand peuple, dont j'envie la force, la persévérance, l'individualisme et le patriotisme intelligent.

Je serais curieux de savoir au fond l'état de leurs croyances. Si vous avez pu jeter un coup d'œil dans ce fond-là, dites-moi ce que vous y avez vu.

Vous verrez *les Allemands* bientôt : il faudra me communiquer vos observations. Je ne leur crois pas de génie, — celui de la musique et de la poésie excepté, — mais ils ont la discipline, le travail et l'organisation : grands élémens pour être fort ici-bas, dans ce monde où la lutte est inexorable.

Je travaille toujours sans relâche, ne me permettant que quelques rares heures de répit après l'achèvement d'un chapitre. J'ai terminé le XXe, et demain je m'attaquerai au XXIe. Je suis venu passer quarante-huit heures chez Mgr de Dijon, afin de lui communiquer mes dernières pages. C'est un ami très dévoué pour moi, et je ne puis trop apprécier sa fidélité et sa franchise.

Au mois de novembre, nous nous occuperons de l'éditeur de mon *Christ* et, si vous le voulez bien, je vous chargerai de régler en mon nom, sans que je paraisse, cette grosse affaire.

Adieu, mon ami, rappelez-moi affectueusement au souvenir de votre femme ; dites à vos chères filles toute ma tendresse, et croyez à ma profonde et cordiale amitié.

Arcueil, 25 août 1889.

Mon cher ami,

L'affaire d'Arcueil n'a pas eu de suite. Le supérieur général, consulté, a été d'avis qu'on me laissât tranquillement achever la publication de mon ouvrage. Rien ne pouvait m'être plus agréable, et je vais regagner, dans deux ou trois jours, ma solitude de Flavigny, afin de me consacrer tout entier à la correction de mes épreuves.

Ce travail m'occupera tout le mois de septembre. Dès qu'il sera terminé, je me mettrai à mon *Introduction*, et enfin, vers la troisième semaine de novembre, je compte être prêt à partir pour Rome.

Lorsque le livre aura reçu l'approbation suprême, mon *nouvel avenir* se dessinera nettement. Jusqu'alors, je n'ai rien à désirer ni à combiner, et j'en suis heureux.

Reposez-vous bien à Évian, et soignez-vous pour vous préparer un bon hiver.

Ma rude vie solitaire de Flavigny me donne toute la santé désirable, et je ne demande à Dieu qu'une chose, c'est de la consacrer sans réserve à l'amélioration morale de mon pays, à la défense et au progrès de la foi, sans laquelle l'homme est si malheureux, si incapable de bien et si triste. Adieu, cher ami, croyez à ma profonde amitié.

Flavigny-sur-Ozerain, 29 octobre 1888.

Mon cher ami,

Je partirai pour Paris le 14 ou le 15 novembre, et j'y passerai six ou sept jours. Le but de mon voyage est la retraite que je prêche chaque année, vers cette époque, à la petite communauté de la Mère S...

Ce sera pour moi un changement de vie qui me reposera de mon labeur prolongé. Le meilleur repos sera de revoir un instant mes amis, de vous revoir, vous que je place au premier rang.

Nous nous ménagerons, n'est-ce pas ? quelques bonnes heures, car nous aurons beaucoup à dire. Vous avez à me raconter les impressions que vos voyages de cet été vous ont laissées, à me communiquer vos jugemens sur le coin d'Allemagne que vous avez vu. Moi, je vous parlerai de mon livre et

de la *question pratique* de sa publication. Je vous ai demandé, mon ami, de vous en charger. C'est un grand service que vous pourrez me rendre. J'ai déjà reçu cinq ou six lettres d'éditeurs parisiens, que j'ai poliment éconduits. Je vous les montrerai, je vous donnerai pleins pouvoirs d'agir en mon nom, et vous réglerez vous-même, en toute sagesse, cette affaire. Je ne serai pas prêt avant Pâques. Il me faut encore six mois de travail. J'écris en ce moment mon XXVe chapitre, mais il m'en reste une douzaine à rédiger. L'œuvre marche régulièrement, jour par jour. Dieu me donne le calme, la pleine disposition de mes forces, et je les emploie comme un sage ouvrier, sans perdre une minute. La figure divine de Jésus m'éblouit, et je vis de cette lumière, en priant pour qu'elle luise aux yeux de mes amis. Notre sagesse humaine est un néant, lorsqu'on la compare à celle du Christ; et, malgré la décadence des âmes de ma génération, je reste plein d'espoir en Celui qui est venu sauver le monde, et dont les trésors de salut ne s'épuisent pas.

Adieu, mon cher ami, à bientôt. Je me fais une fête de vous revoir et de m'asseoir à votre table dans l'intimité. Dites-le à votre femme et à vos filles, en leur rappelant ma profonde affection. Je vous embrasse comme un frère.

Le P. Didon me chargea de trouver un éditeur pour la publication de la *Vie du Christ* et de stipuler avec cet éditeur les conditions du traité. Il s'en rapportait sur ce point complètement à moi. Cette confiance absolue me touchait infiniment. C'était à la fois un témoignage de haute estime et de fraternelle amitié.

Je m'adressai à M. Eugène Plon.

L'honorable éditeur, bien qu'il eût pour le Père une profonde admiration, était loin de s'attendre au succès qui était réservé à la *Vie de Jésus*. C'est à peine s'il prévoyait trois ou quatre éditions. Le livre en eut plus de quarante. Il produisit un immense effet. Il y eut une édition in-octavo, et, plus tard, une édition populaire. Il fut traduit en italien, en allemand, en anglais, dans plusieurs autres langues.

Flavigny-sur-Ozerain, 31 mars 1889.

Il y a longtemps, en effet, mon cher ami, que nous n'avons échangé un mot d'affection. Et cependant, je puis vous le dire sans banalité, il ne se passe guère de jour où, dans ma religieuse et laborieuse retraite, je ne pense à vous et à ceux que

vous aimez. Si absorbant que puisse être mon travail, je me réserve des heures de prière, et je vis devant Dieu avec mes amis. Mon œuvre est bien avancée. Je rédige le XXXVIe chapitre, qui sera terminé dans deux ou trois jours. Celui-là fini, je veux en rédiger un autre avant d'aller à Paris. Il m'est impossible de préciser l'époque de ce voyage. Ce sera probablement vers le 14 ou le 15 au plus tard. Il va sans dire que ma première visite sera pour vous. J'aurai une joie profonde à vous revoir et à m'asseoir à votre table de famille.

Voulez-vous être assez bon pour prévenir M. Plon de mon arrivée? Je tiens à ce qu'il connaisse mon œuvre, et puisse l'apprécier en toute liberté de jugement. Elle sera sûrement achevée à la fin du mois de juin, et j'espère qu'à cette époque je pourrai lui remettre mon manuscrit complet. Il faudrait qu'il l'imprimât sans retard, de façon à me permettre de le confier à l'évêque de Dijon, dans les premiers jours d'octobre. L'évêque le porterait lui-même à Rome, où il sera examiné, et j'irais le retirer moi-même en novembre.

Voilà mes nouveaux plans; nous en causerons bientôt.

Adieu, mon cher ami, croyez à ma tendre et religieuse amitié.

Mon cher ami,

Pardonnez à ce crayon. Il veut vous dire un petit mot et il le dira plus aisément que ma plume.

Je suis encore au lit, mais je ressusciterai demain, mon docteur me l'assure.

J'ai rudement souffert, cher ami. J'offre religieusement à Dieu une part de mes souffrances pour vous, pour votre chère femme, pour vos enfans.

Soyez heureux là-bas.

Flavigny-sur-Ozerain, 28 mai 1889.

Mon cher ami,

J'ai signé mon traité avec Plon sans modifier la rédaction. J'ajoute seulement un article qui peut avoir son utilité et que je vous prie d'interpréter à mon éditeur dans le sens le plus pacifique et le plus doux.

Merci, mon cher ami, de la peine que vous avez prise pour moi. Je pense qu'à la fin de juillet, mon manuscrit sera com-

plètement rédigé et copié. Mais je n'en puis répondre à une ou deux semaines près.

Ce mois de mai a été particulièrement laborieux. Il m'a fallu ces vingt-six jours écoulés pour rédiger mon chapitre sur *L'Insuccès final de Jésus chez les Juifs, et ses causes.*

Quel soupir, lorsque j'écrirai le chapitre final! Je voudrais que vous fussiez près de moi alors, afin de partager ma joie... et ma foi.

Adieu, mon ami, je vous serre les mains avec toute ma tendresse.

Flavigny-sur-Ozerain, 2 juin 1889.

Mon cher ami,

J'ai reçu, ce matin, le traité Plon. Encore une fois merci.

Pendant que vous avez négocié, j'ai poursuivi ma tâche et j'achève mon XL[e] chapitre.

Tout sera prêt à être livré à l'éditeur, je l'espère, dans le courant de juillet. Voulez-vous avoir la bonté de renouveler à la *Revue des Deux Mondes* mon abonnement, qui finit le 15 juin?

Il y a deux livres, deux petits *livres juridiques* que j'aimerais à avoir : l'un, *le Procès de Jésus*, par Dupin; l'autre, *la Valeur de l'Assemblée qui condamna Jésus*, par les frères Lehmann; faites-moi envoyer ces deux volumes par Plon le plus tôt possible.

Adieu, mon ami. Je voudrais bien vous avoir près de moi quelques jours dans ma solitude. Ce sera possible, peut-être, en août, lorsque je corrigerai mes épreuves. Vous m'aiderez.

Je vous embrasse de tout cœur.

Flavigny-sur-Ozerain, 16 septembre 1889.

Mon cher ami,

La première revision de mes premiers placards ne peut être utilement faite que par moi. Il y a des retouches de texte, des remaniemens, quelques additions même qui doivent achever l'œuvre, et je ne puis rien communiquer avant que ces corrections ne soient terminées. Je vis absorbé dans ce dernier travail jusqu'aux premiers jours d'octobre.

Mais je serai heureux de vous confier la seconde épreuve, et, en la lisant avec soin, en me faisant vos observations critiques, vous pourrez alors me rendre un vrai service.

L'affaire d'Arcueil, que je croyais définitivement écartée, revient sur le tapis. Je pressens qu'après l'approbation de mon ouvrage, il faudra que je m'y dévoue. A la garde de Dieu! Ma vie ne m'appartient pas. Elle est vouée au bien, sous une forme ou sous une autre. Je n'ai qu'un désir profond, c'est de me rendre utile à la cause sainte de Dieu.

J'espère qu'après votre retour d'Allemagne, je vous verrai à Paris, où l'impression de mon livre m'amènera forcément.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de tout cœur.

Arcueil, 3 novembre 1889.

Mon cher ami,

Je pars pour Dijon, appelé par Monseigneur. Je regrette de ne pouvoir avant de partir vous serrer les mains. Nous nous reverrons en décembre, au moment où, — mon *Introduction* terminée, — je me mettrai en chemin pour Rome. Quelle bonne espérance, cher ami, que le revoir! Et quelle chose divine que l'amitié, à mesure qu'elle vieillit et qu'en vieillissant, elle développe son arome et sa vertu!

Adieu, mon ami, je vous renouvelle à vous et à tous les chers vôtres ma très profonde affection.

Flavigny, 28 novembre 1889.

Mon cher ami,

Je trouve l'idée de Plon excellente, et je pense qu'il y a tout intérêt à y donner suite. Je lui écrirai pour le lui dire. J'aimerais mieux encore causer avec ces messieurs de l'affaire; et, comme rien ne presse, — au moins à quelques jours près, — je me réserve d'avoir un entretien avec eux sur ce point, vers le 8 décembre. Ayez la bonté de les en prévenir. Je travaille à mon *Introduction*, qui est assez avancée. Elle sera prête, je crois, dans une huitaine. J'ai le projet de partir pour Paris dès qu'elle sera terminée.

Les nouvelles de Rome sont excellentes. Un télégramme de Monseigneur de Dijon me donne l'assurance que tout va bien, là-bas, pour mon livre. Il me dit de presser mon *Introduction*. Hélas! je ne puis que suivre le bon mouvement qui m'est donné d'en haut. Le *Hélas!* est de trop. Nous ne devons obéir qu'à ce qui vient de Dieu, dans l'oubli de nous-mêmes et dans la prière.

Si aucun ordre inattendu ne m'appelle à Rome, j'espère vous

voir avant la quinzaine. Dites toujours à ces messieurs que je compte sur le zèle de leurs ouvriers pour imprimer, — à la vapeur, — mes dernières pages.

A vous, cher ami, du fond de l'âme.

Évêché de Dijon, 2 mars 1890.

Mon cher ami,

Je suis toujours dans l'attente de mon approbation romaine. J'avais espéré la recevoir dans le courant de février, mais, d'après mes derniers renseignemens, elle ne me sera envoyée que dans la première quinzaine de mars. *Roma-mora*, dit le proverbe. J'en expérimente la vérité. Si encore cette lenteur dans l'expédition des affaires tenait à des difficultés sérieuses!... Point du tout : elle n'a d'autre cause que l'allure paresseuse des Romains.

Heureusement, Dieu m'a enseigné la patience dans les épreuves multiples que j'ai eu à traverser, et je laisse les jours s'écouler sans m'agiter vainement moi-même, convaincu que tout vient à l'heure marquée d'en haut.

Peut-être faudra-t-il retarder la publication de mon ouvrage jusqu'en octobre?

La question d'Arcueil et de la direction du collège devient pressante. Dès que mon livre aura été approuvé, elle va se poser de nouveau devant moi; et, malgré les difficultés de la tâche, je crains bien qu'il me soit impossible de m'y dérober. En cela, comme en toutes choses, je m'efforcerai de me dévouer, sans calcul intéressé, n'ayant qu'un seul désir : celui de servir, d'une façon ou d'une autre, la cause de Dieu.

Dès que mon *Imprimatur* m'arrivera, cher ami, vous me verrez, et je ne doute pas que ce ne soit bientôt. Je m'en réjouis, et, en attendant, je vous renouvelle à tous ma profonde affection.

A vous cordialement.

Les droits d'auteur du P. Didon s'élevèrent en peu de temps pour la *Vie de Jésus-Christ* à plus de 100 000 francs. De cette somme il ne garda rien. Il l'affecta en totalité à l'œuvre d'Arcueil.

Arcueil, 19 septembre 1890.

Mon cher ami,

J'ai été très heureux de vous lire, et je suis avec vous, en esprit, sur ce merveilleux Bosphore que j'ai tant admiré dans mes voyages au pays du soleil.

Le docteur G... m'a expédié à Contrexéville, où j'ai passé vingt et un jours, les vingt et un jours classiques. Le traitement m'a fait le plus grand bien, et je n'ai plus rien senti des fatigues qui m'avaient effrayé. Aussi ai-je repris vaillamment mes occupations. Je travaille à l'organisation de la nouvelle école Lacordaire et à la réorganisation de l'école Albert-le-Grand d'Arcueil. Tout marche avec entrain. Les deux rentrées s'annoncent très prospères: j'ai déjà, à Lacordaire, 35 inscriptions; cela dépasse mes espérances, et je compte, à Arcueil, une plus-value de quinze élèves sur l'année précédente.

La période de déclin semble close; et, grâce à Dieu, nous allons entrer dans une phase de rénovation et de progrès.

L'impression du livre est achevée; on va s'occuper du brochage et des reliures; mais la publication n'aura lieu que du 16 au 20 octobre, juste à temps pour fêter votre retour.

Mon éditeur a offert l'*Introduction* à la *Revue des Deux Mondes*, qui l'a acceptée, et qui la publiera dans le numéro du 1er octobre.

J'éprouve un sentiment de reconnaissance filiale infinie envers Dieu qui m'a soutenu pendant les longues, les laborieuses années de ce travail où j'ai mis le meilleur de ma vie.

Maintenant, le livre n'a plus besoin de moi; c'est moi plutôt qui ai besoin de lui.

J'envie votre voyage en Grèce et les belles heures que vous allez passer à l'Acropole. Après les temples d'Égypte, le Parthénon est l'œuvre d'art humain qui m'a le plus impressionné.

Adieu, mon cher ami, croyez à ma tendre, à ma profonde amitié.

Arcueil, 26 décembre 1890.

Mon cher ami,

Je vous adresse tous mes vœux, à l'occasion de la Saint-Étienne. Je serais allé vous les offrir de vive voix, et fêter en famille votre grand patron, si mes devoirs ne m'enchaînaient à l'école.

Croyez à mes regrets. Je serai avec vous et les vôtres de cœur et d'esprit. Je prierai pour vous avec toute ma foi et je demanderai au Christ de faire de vous un de ses disciples fidèles et ardens.

Ce sera un lien de plus entre nous et le meilleur, le seul indestructible.

Adieu, mon cher Étienne, je vous embrasse de tout mon cœur.

Arcueil, 25 septembre 1891.

Mon cher ami,

J'arrive de Lyon. J'ai trouvé, à mon retour, votre lettre, qui m'a vivement ému. Je suis allé aussitôt faire une visite à votre pauvre ami. Il m'a reçu avec émotion et avec joie. Son âme est toujours pleine de foi, d'énergie et de douceur chrétiennes. Mais ses forces physiques défaillent, et il a le sentiment de sa fin prochaine. Rien ne trouble sa sérénité et sa paix. Il m'a demandé de revenir près de lui et je le lui ai promis. Quelle grande leçon, mon très cher ami, on reçoit près d'une âme comme la sienne!

Ses filles et ses gendres ne le quittent pas, et le cher malade m'a fait l'éloge de tous les siens.

Je vous remercie de m'avoir prévenu de l'état désespéré de votre ami ; j'eusse été désolé de ne point l'avoir visité en cette heure suprême où j'ai pu lui redire combien j'admirais son courage, sa douceur dans le support de ses douleurs cruelles, et sa foi intrépide.

Ma vie est emportée par les mille occupations de ma charge, et il ne faut pas m'en vouloir si je suis condamné à vous voir trop rarement. Reposez-vous et soignez-vous bien ; à votre retour, faites-moi signe, afin que nous puissions nous rencontrer, soit à Arcueil, soit à Paris, soit chez vous, soit chez moi.

Rappelez-moi au souvenir de votre femme, dites à Marie que je forme des vœux ardens pour son avenir, et vous, mon ami, laissez-moi vous redire toute ma profonde et inaltérable amitié.

A vous du fond du cœur.

École Lacordaire, 269, rue Saint-Jacques, Paris, 3 février 1893.

Mon cher ami,

Je songe en effet très sérieusement à fonder un externat, mais la chose est loin d'être accomplie. Si elle se fait, soyez sûr que je n'oublierai point votre protégé, à qui jusqu'à présent, malgré ma bonne volonté, je n'ai pu être utile.

Je suis heureux d'apprendre que votre santé est tout à fait remise.

Je suis toujours emporté par le tourbillon de ma vie de maître d'école. Où sont les bonnes heures libres d'antan? Je vous serre les mains de tout cœur.

P. S. — Je vous ai écrit avec la grosse écriture que je réservais pour les yeux de ma mère.

Arcueil, 7 septembre 1896.

Mon cher ami,

J'ai été bien ému de la lettre si amicale que vous m'avez écrite il y a quelques jours. Oui, mon cher ami, je suis et je reste l'ami fidèle, malgré la séparation que nos vies si différentes nous imposent. S'il m'était possible de disposer de quarante-huit heures, avec quel empressement je répondrais à votre appel! Mais les préoccupations du transfert de l'école Lacordaire, et l'ouverture prochaine de l'Externat Saint-Dominique, m'enchaînent ici. Je dois faire face à tout, aux exigences financières, au recrutement du personnel, à l'aménagement des constructions nouvelles.

Cependant, si, vers la fin de septembre et avant la rentrée, j'ai un jour libre, je vous le donnerai.

J'ai été flatté de votre suffrage pour mon discours! Vous êtes un juge sévère, mais d'une perspicacité admirable.

Adieu, cher ami, dites à votre femme combien je suis reconnaissant de la part que vous voulez bien prendre à mon œuvre: encouragez Marie à son grand art, et puis j'essaierai de lui donner ma tête! Pour vous, mon vieil ami, je vous tends la main, et je vous embrasse, en vous souhaitant ma foi.

A vous.

La dernière phase de la vie du P. Didon a été remplie par l'enseignement.

Dans sa vie de solitude et de travail, le talent du P. Didon avait grandi et s'était dépouillé de ces ardeurs de langage qui jadis avaient donné prise à la critique.

A son retour de Corbara, la liberté de prédication lui avait été rendue, rien ne l'empêchait de se faire entendre à l'occasion de grandes solennités religieuses. Il refusa. Il était encore guidé par un sentiment de réserve que tout le monde appréciait. Il voulait montrer qu'il n'était pas le moine affamé de publicité. Mais, quand il revint d'Allemagne, on le sollicita de nouveau de prêcher. Il accepta alors, quoique rarement; et toujours il parla avec une incomparable éloquence. Sa

place était indiquée à Notre-Dame. Il était digne d'y être le successeur de Lacordaire et de Monsabré.

Mais à ce moment ses supérieurs lui demandèrent avec insistance de faire à l'Ordre des Dominicains un nouveau sacrifice et de se consacrer au relèvement de l'école d'Arcueil. Jamais il ne s'était occupé d'enseignement. C'était une vie nouvelle, un travail nouveau pour lequel il n'était nullement préparé. Au point de vue oratoire, c'était presque un renoncement.

Il hésitait : ses chefs renouvelèrent leurs instances.

Fidèle à la parole que sa mère répétait sans cesse : « Que la volonté de Dieu soit faite ! » il accepta.

Il avait été apôtre par la parole, par le livre; il le devint par l'enseignement.

Bientôt, grâce à son initiative et à sa puissante impulsion, l'école d'Arcueil prit une importance considérable.

Tous les ans, le jour de la fête d'Albert-le-Grand, une des gloires de l'Ordre de Saint-Dominique, il réunissait à un grand banquet, à côté des prélats éminens et des personnalités les plus élevées, les parens des élèves et quelques amis d'Arcueil. Il prenait la parole, et, dans un magnifique discours, il indiquait les progrès accomplis, il énumérait ceux qui restaient à faire. Puis, élargissant son cadre, il parlait de Dieu, de la patrie, des devoirs à remplir. C'étaient de vrais manifestes, qui avaient un grand retentissement au dehors.

Son travail était immense; sa vie était tout entière absorbée; sa journée n'était pas seulement la journée de huit heures; c'était le plus souvent la journée de dix-sept heures!

Il avait à surveiller le progrès des études de tout ce monde qui vivait autour de lui : il connaissait tous ses élèves, se préoccupait à la fois de leur hygiène physique et de leur hygiène morale. Aucun détail ne lui était indifférent. Et, tout en ne négligeant pas les questions secondaires, il voyait toujours de haut. Sa mission n'était-elle pas de créer pour la France, comme il le disait si bien, des hommes d'action?

Il a bien mérité de l'Église et de la Patrie.

***

LA PITIÉ SOCIALE

DANS LE ROMAN

L'AUTEUR DES « MISÉRABLES »
ET L'AUTEUR DE « RÉSURRECTION »

Certains admirateurs de Tolstoï ont paru surpris et même un peu fâchés qu'il existât de si visibles rapports entre *Résurrection* et *les Misérables.* Il était de bon ton parmi eux de médire de Victor Hugo, et *les Misérables*, en particulier, excitaient leur verve moqueuse. Qu'une œuvre aussi surannée, que ce « manuel du parfait garde national » pût avoir rien de commun avec les écrits de Tolstoï, c'est une idée qui ne leur venait pas. A la lecture de *Résurrection* il a bien fallu qu'elle leur vînt. Qu'ont-ils en effet trouvé dans *Résurrection*, qui ne fût déjà dans *les Misérables?* Une créature déchue qui se relève ; des indigens, des forçats, des prostituées, tous les rebuts et toutes les victimes de la vie sociale rassemblés en un vaste tableau ; des bourgeois au cœur dur, des juges au cœur léger ; de candides révolutionnaires qui tentent de corriger le monde et qui meurent à la tâche ; des scènes d'hôpital, des scènes de prison ou de bagne ; et, par-dessus tout cela, à travers tant d'effrayantes ou désolantes visions, je ne sais quel grand souffle qui passe, souffle d'amour

fraternel et de miséricorde : tels sont, en substance, les deux livres, et le titre de l'un conviendrait également à l'autre.

Dès les premières pages de *Résurrection*, le rapprochement s'impose. On ne suit pas Nekludov aux assises où une malheureuse fille va être condamnée par sa faute, sans se rappeler l'entrée de Valjean dans la salle d'audience où un pauvre vieil homme va être condamné à sa place; on n'assiste pas à la lutte qui se livre alors dans l'âme de Nekludov sans se rappeler les angoisses de Valjean et le fameux chapitre de la « tempête sous un crâne. » Malgré soi, en écoutant le substitut de Moscou qui requiert si étourdiment et en phrases si pompeuses contre l'innocente Katucha, on le compare à l'avocat général d'Arras qui foudroyait de son éloquence le bonhomme Champmathieu; et, malgré soi, on compare les deux accusés, leurs effaremens, leurs naïves réponses, leur impuissance à se justifier de crimes qu'ils n'ont pas commis. Sans doute, le héros de Tolstoï, le prince Nekludov, riche, élégant, considéré, ne ressemble guère au héros de Victor Hugo, au galérien Jean Valjean, encore que leur histoire à tous deux soit celle de leur retour au bien, de leur « résurrection, » et qu'ils s'emploient dès lors avec une égale ardeur à secourir les infortunés. Mais, auprès de Nekludov, il y a Katucha, qui est même en réalité le personnage principal du roman, qui « ressuscite » elle aussi; et le lecteur n'est pas long à s'apercevoir que Katucha est sœur de Valjean en même temps que de Fantine. Comme Fantine, elle a été la dupe d'un séducteur qui l'a presque aussitôt abandonnée et jetée au ruisseau. Comme Valjean, et sans plus de raisons que lui, elle a été envoyée au bagne, et, en dépit de son ignominie, en dépit de ses amères rancœurs, il lui suffit comme à Valjean de rencontrer un peu de tendre pitié pour que sa conscience se réveille, pour que son cœur se rouvre, pour qu'elle redevienne capable du plus noble sacrifice.

Le rapport est de toute évidence; mais pourquoi s'en étonner? *Résurrection* n'est pas le premier roman de Tolstoï qui ait un air de parenté avec celui de Hugo. Ce n'est pas sans motif que, dans *Qu'est-ce que l'Art?* — après avoir dit que la valeur esthétique d'une œuvre est inséparable de sa valeur religieuse, mais que, d'ailleurs, le sentiment religieux se modifie d'âge en âge et qu'il réside aujourd'hui tout entier dans la conscience que les hommes ont de leur fraternité, — Tolstoï a cité *les Misérables* comme

l'œuvre d'art la plus belle du XIXe siècle et comme la plus conforme à son propre idéal.

I

Commencés en 1846, *les Misérables* n'ont été terminés et publiés qu'au printemps de 1862. Dans l'intervalle, le sort de la France et le sort du poète avaient bien changé de face. La monarchie de Louis-Philippe avait fait place à la République, et la République à l'Empire; quant à Hugo, le pair de France de 1845, le député de 1848, était devenu le proscrit du Deux-Décembre. Il avait dû s'exiler à Bruxelles, puis à Jersey jusqu'en 1855, enfin à Guernesey; et il avait écrit l'*Histoire d'un crime*, *Napoléon le Petit*, *les Châtimens*... *Les Misérables* sont d'un autre style. Quoiqu'en grande partie rédigés dans les mêmes circonstances, après le coup d'État, sur la terre d'exil, ils sont très loin d'être une œuvre de passion politique, de colère et de haine. Ils sortent de la même inspiration que *Melancholia* et *les Pauvres Gens*, publiés peu d'années auparavant; inspiration que je ne saurais mieux définir qu'en empruntant à M. de Vogüé un mot dont il s'est servi dans ses belles études sur le roman russe, et en la nommant « la pitié sociale. »

Tant qu'il existera, dit la préface des *Misérables*, par le fait des lois et des mœurs, une damnation sociale, créant artificiellement, en pleine civilisation, des enfers, et compliquant d'une fatalité humaine la destinée, qui est divine; tant que les trois problèmes du siècle, la dégradation de l'homme par le prolétariat, la déchéance de la femme par la faim, l'atrophie de l'enfant par la nuit, ne seront pas résolus; tant que, dans de certaines régions, l'asphyxie sociale sera possible; en d'autres termes, et à un point de vue plus étendu encore, tant qu'il y aura sur la terre ignorance et misère, des livres de la nature de celui-ci pourront ne pas être inutiles.

Qu'est-ce donc que cette pitié qui pleure sur Valjean, Fantine et Cosette, qui se tourne et se penche vers l'humanité des faubourgs, de l'usine et du cabaret, de l'hospice et du pénitencier, vers « l'ignorance et la misère, » vers les damnés de la cité moderne, et qui semble se réserver pour eux tout entière, et qui n'est jamais lasse d'intervenir en leur faveur, jamais lasse de nous rappeler nos devoirs envers eux? Est-ce l'esprit démocratique? Oh! je sais bien qu'il a produit de grandes choses; je sais

que parfois, aux beaux jours de 1789, de 1830 ou de 1848, il a rapproché les hommes dans une étreinte fraternelle, et que nous lui devons plus d'une loi ou d'un décret vénérable! Mais je sais aussi qu'en son essence propre et par définition l'esprit démocratique est l'esprit égalitaire, et que, livré à lui-même, il court grand risque de dégénérer en esprit d'envie, de révolte et de destruction. Livré à lui-même, la littérature qu'il suscite, ce sont peut-être les exquises et fielleuses maximes de Chamfort, les comédies de Beaumarchais, les pamphlets de Paul-Louis Courier : ce sont plus sûrement les journaux jacobins de l'époque révolutionnaire, les grossiers romans d'un Pigault-Lebrun ou d'un Eugène Sue, *les Réfractaires* de Vallès, et, disons d'un mot, pour ne point citer de titres plus récens, tous les écrits qui prêchent au bourgeois la haine de la noblesse et au peuple la haine de la bourgeoisie. Et cet esprit-là m'a bien l'air, je l'avoue, d'avoir dicté à Hugo certains chapitres des *Misérables*, de lui avoir dicté sa théorie de l'insurrection et de la sainte barricade ; mais, à considérer l'énorme ouvrage dans son ensemble, il n'en fait point l'âme, il n'en est point le souffle.

L'âme et le souffle des *Misérables*, est-ce purement et simplement l'esprit chrétien ? Je ne le crois pas davantage. Oserai-je dire en effet que l'esprit chrétien a quelquefois le tort de renfermer une part trop grande de résignation passive et de renoncement, de trop bien accepter, dans l'attente de l'éternelle justice, les iniquités d'ici-bas? Qu'on l'étudie, par exemple, chez un homme du XVIIe siècle ; qu'on relise le beau sermon de Bossuet *sur l'Éminente dignité des pauvres dans l'Église*, ce sermon que Bossuet lui-même résume ainsi : « La politique de l'Église est directement opposée à celle du siècle ; et je remarque cette opposition principalement en trois choses. Premièrement, dans le monde, les riches ont tout l'avantage et tiennent les premiers rangs ; dans le royaume de Jésus-Christ, la prééminence appartient aux pauvres, qui sont les premiers-nés de l'Église et ses véritables enfans. Secondement, dans le monde, les pauvres sont soumis aux riches et ne semblent nés que pour les servir ; au contraire, dans la sainte Église, les riches n'y sont admis qu'à condition de servir les pauvres. Troisièmement, dans le monde, les grâces et les privilèges sont pour les puissans et les riches, les pauvres n'y ont part que par leur appui ; au lieu que, dans l'Église de Jésus-Christ, les grâces et les bénédictions sont pour

les pauvres, et les riches n'ont de privilèges que par leur moyen. » Que les croyans qui raisonnaient de la sorte aient pu être des âmes charitables, rien de plus certain; et Bossuet en était une; et il n'y en aura jamais de plus tendrement, de plus éperdument charitable que saint Vincent de Paul. Mais qui ne voit qu'à une telle conception de la charité, il ne se mêle aucune réclamation contre cette « politique du siècle, » si contraire à celle de l'Église, aucun espoir de réaliser parmi nous ce « royaume de Jésus-Christ? » Qui ne voit qu'elle se borne à constater par là même et consacre l'inégalité des conditions, et le partage de l'humanité en deux classes, dont l'une, sans doute, aura tout dans le ciel, mais dont l'autre, en tout cas et en attendant, a tout sur la terre? Tel était bien le point de vue du XVIIe siècle; et de là vient que, tout en distribuant des aumônes, tout en créant des œuvres de bienfaisance, il a laissé si lourdement peser sur la nation le despotisme du souverain et les privilèges de l'aristocratie. De là vient également qu'il n'a fait dans son art aucune ou presque aucune place aux pauvres gens. L'amour des pauvres gens s'appelle, au XVIIe siècle, charité; c'est une des trois vertus théologales, et l'écrivain laisse au prêtre le soin de l'enseigner en même temps que les deux autres. Ou, s'il lui arrive de penser que la fraternité des hommes n'est pas seulement une vérité mystique, s'il arrive que don Juan, jetant un louis d'or au pauvre qui mendie, lui dise : « Va, va, je te le donne pour l'amour de l'humanité, » la scène provoque une telle surprise et un tel scandale que, dès la seconde représentation, il faut que Molière la supprime.

Mais supposez que ces deux esprits, celui de la Révolution française et celui de l'Évangile, se rencontrent, se pénètrent et se combinent, l'un apportant sa tendresse infinie et sa paix, l'autre son instinct d'égalité et ses justes revendications : une pitié nouvelle va naître, qui ne se contente plus de considérer « l'éminente dignité du pauvre dans l'Église, » qui songe à sa dignité dans l'État, ou plutôt qui ne se limite pas au pauvre, qui s'étend à toute la classe inférieure de notre société, à toute la grande foule obscure, et s'efforce d'attirer sur elle non plus seulement les bienfaits des âmes pieuses, mais l'attention et la clémence du législateur. C'est cette pitié-là qui remplit *les Misérables* et qui en fait quelque chose de si grand.

Il me semble l'apercevoir chez Hugo, au moins à l'état de

germe, dès sa jeunesse, dès l'éveil de son génie. Peut-être n'était-elle encore ni bien profonde ni bien sincère dans ses premières productions, dans *Bug-Jargal*, *Marion de Lorme*, *le Roi s'amuse*, ou *Notre-Dame de Paris*. Ce qui le poussait alors vers l'esclave, vers la courtisane, vers le bouffon, vers les truands et les bohémiennes de la Cour des miracles, c'étaient surtout ses partis pris de jeune romantique, heureux de jeter le défi aux bienséances du classicisme et de faire enrager les « philistins; » c'était le goût de l'étrange et des difformités pittoresques, la recherche des antithèses provocatrices. Il serait difficile, en revanche, de ne voir rien qu'un jeu d'esprit et un exercice littéraire dans *le Dernier jour d'un condamné* (1829) ou dans *Claude Gueux* (1834), de n'y pas voir une protestation contre la peine de mort et une tentative pour adoucir les rigueurs de la justice humaine. *Le Dernier jour d'un condamné*, sous forme de narration personnelle, de journal intime, est l'analyse des terreurs et des espérances qui se disputent l'âme d'un condamné à mort entre le jour de la condamnation et le jour de l'exécution; c'est la lente et affreuse agonie d'un homme, d'un criminel, mais enfin d'un homme, en pleine santé, en pleine vie, qui se débat et crie comme déjà sous le main du bourreau. *Claude Gueux* est une autre agonie, celle d'un malheureux être doux et résigné, d'un ouvrier dont la misère a fait un voleur et qui subit patiemment sa peine au fond d'une prison, mais qui se révolte enfin le jour où son geôlier, par une inutile cruauté, le sépare de son ami. Il n'est pas sans quelque ressemblance, le pauvre Claude, avec le Valjean des *Misérables*. Mais qu'il y a loin, malgré tout, de ces premiers écrits, loin d'une *Feuille d'automne* telle que *Pour les pauvres* ou que *la Prière pour tous*, à *Melancholia*, aux *Pauvres gens* et à la grande épopée humaine de 1862!

Pour comprendre comment la transformation s'est faite, comment le germe s'est développé, il faudrait avant tout étudier le mouvement d'idées qui s'est produit en France de 1830 à 1848, et à peine en puis-je ici marquer les tendances générales. Ces dix-huit années de batailles parlementaires et d'émeutes sont la période de crise d'où allait sortir l'institution du suffrage universel, c'est-à-dire le triomphe définitif de la démocratie; elles sont aussi, et on l'a souvent répété, l'âge héroïque, l'âge d'or du socialisme. Quel travail et quelle fermentation dans tous les cerveaux! quelle ardente et sincère aspiration au progrès! Tandis

que les rédacteurs de *l'Avenir*, Lamennais, Lacordaire et Montalembert, s'évertuent à restaurer le catholicisme en le réconciliant avec l'idée de liberté, tandis que, d'autre part, les communistes et les anarchistes, que conduisent Buonarroti et Proudhon, attaquent le principe même de la propriété, entre eux vont et viennent d'innombrables et doux rêveurs, adeptes de Saint-Simon ou de Fourier, de Pierre Leroux ou de Buchez. Ces noms ont perdu pour nous beaucoup de leur prestige. Il est tentant et il est aisé de se moquer un peu de Saint-Simon et plus encore des saint-simoniens, des cérémonies de leur culte, de leurs prédications, de leur pape ou « père suprême, » et de la retraite d'Enfantin à Ménilmontant avec ses quarante jeunes hommes en pantalon blanc et justaucorps bleu. Il n'y avait pas de moins réjouissantes bizarreries dans le fouriérisme et dans ses promesses. Mais souvenons-nous que le saint-simonisme, le fouriérisme, l'humanitarisme n'ont pas séduit seulement des sots; que Saint-Simon a compté parmi ses premiers disciples Armand Carrel, Augustin Thierry, Auguste Comte; que Fourier avait avec lui Victor Considérant et Toussenel; que Pierre Leroux était admiré de Jean Reynaud autant que de Mme Sand. Allons au fond des systèmes dont les excentricités ou les enfantillages nous faisaient sourire, et nous verrons qu'ils tendaient tous à un même but. De même que Buchez édifiait toute sa doctrine sur deux paroles du Christ : « Aimez votre prochain comme vous-même ; — que le premier parmi vous soit votre serviteur, » de même Saint-Simon avait écrit à la première page de ses œuvres : « Aimez-vous les uns les autres. » Église saint-simonienne ou phalanstère, en somme, toute l'idéologie socialiste de ce temps-là consiste en un rêve d'association fraternelle, en une solution de la question sociale par l'amour. Sous quelque forme qu'elle se présente, elle se ramène en dernière analyse au désir de sauver, du naufrage menaçant de la foi, la morale du christianisme, à un commun effort pour faire entrer la loi du Christ dans les institutions de la démocratie et, si je puis ainsi parler, à laïciser l'Évangile; en sorte que, de tant de folies, se dégageait une belle et bonne leçon dont Hugo a pu profiter.

Et puis, après avoir regardé autour de lui, il resterait à regarder un peu dans l'intimité de sa vie, à se rappeler ce qu'à la même époque, il a souffert dans son amour paternel, puisque, après tout, rien ne peut mieux que la souffrance enseigner à l'homme

la pitié; il resterait à se rappeler cette date du *4 septembre 1843*, inscrite à part, sur une feuille blanche, au tome II des *Contemplations*. Il n'y avait pas tout à fait sept mois qu'il avait marié sa fille Léopoldine à Charles Vacquerie. Les deux très jeunes époux s'étaient établis sur la rive droite de la Seine, non loin de Caudebec, à Villequier. Le 4 septembre, comme ils se promenaient en canot, un coup de vent fit chavirer la frêle embarcation : tous deux périrent. On retrouva leurs corps étroitement serrés l'un contre l'autre, et ils furent ensevelis dans le même cercueil. Hugo revenait alors d'un voyage en Espagne; aucune des lettres qui lui furent adressées ne le rejoignit en route; c'est le 9 septembre seulement qu'en passant dans un village voisin de Rochefort, dans un café, un journal lui apprit par hasard, et de la façon la plus brutale, qu'il ne reverrait pas son enfant. On a de lui une lettre écrite le lendemain; elle est belle et touchante. Mais, quand on veut mesurer sa douleur, quand on veut savoir quel retentissement elle a eu sur son génie, le mieux est d'aller droit à la pièce des *Contemplations* qui porte en titre : *A Villequier*.

Maintenant que Paris, ses pavés et ses marbres,
Et sa brume et ses toits sont bien loin de mes yeux;
Maintenant que je suis sous les branches des arbres,
Et que je puis songer à la beauté des cieux...

Ces vers sont datés de 1847. A huit ans de là, douze ans après le drame de Villequier, la blessure était toujours aussi saignante, plus peut-être, car il n'avait même plus la triste douceur de rendre visite à la tombe de sa fille. *A celle qui est restée en France*, ainsi s'intitulent les vers sur lesquels s'achève le recueil des *Contemplations* et qui en sont comme le funèbre *Envoi* :

Mets-toi sur ton séant, lève tes yeux, dérange
Ce drap glacé qui fait des plis sur ton front d'ange;
Ouvre tes mains et prends ce livre; il est à toi...

Mouvement d'idées socialiste et humanitaire de 1830 à 1848, deuil domestique ravivé par l'exil, telles sont, si je ne me trompe, les influences qui ont agi sur Hugo et qui, de nature bien diverse, ont pourtant agi dans la même sens, élargissant chez lui le sentiment de la misère humaine et de la fraternité humaine. Alors il a écrit l'œuvre immense, l'œuvre d'enthousiasme démocratique et d'évangélique pitié, qui se nomme *les Misérables*.

Je ne prétends pas que la même inspiration ne se retrouve chez aucun de nos prosateurs ou de nos poètes. Elle est dans un ou deux épisodes de *Jocelyn;* sans parler des travaux historiques de Michelet, elle anime son petit livre du *Peuple;* et, si elle n'a mené George Sand qu'à produire *le Compagnon du tour de France* ou *le Meunier d'Angibaud*, où l'intention généreuse avorte et se perd en un stérile exposé de doctrine, elle a de nos jours grandi le talent de M. Pierre Loti jusqu'à faire de lui l'auteur de *Mon frère Yves* et de *Pêcheur d'Islande*. Est-ce là tout? J'en ai peur. Fils de Chateaubriand, les romantiques étaient trop ivres de couleur et surtout trop occupés de leur *moi*, trop occupés à retrouver en eux et à décrire le tourment distingué de René, pour abaisser volontiers leurs yeux sur le peuple de la rue, sur la plèbe. Les réalistes et les naturalistes se sont rapprochés d'elle, mais sans respect, sans amour; ils ont fouillé curieusement ses haillons, ses plaies, ses hontes, et plus d'une fois, en croyant la peindre, ils l'ont diffamée. Tant il est vrai que l'écrivain représente chez nous la dernière aristocratie qui subsiste, et la plus hautaine, la plus irréconciliable, celle de l'esprit; tant il est vrai que, s'il était difficile à un gentilhomme de fraterniser avec un manant, il n'est guère plus facile à nos mandarins de lettres d'entrer en communion d'âme avec les illettrés.

Où donc chercherons-nous l'équivalent des *Misérables?* Chez les romanciers de langue anglaise? A la rigueur, nous le pourrions. Ils ont ressenti et traduit des émotions analogues à celles qui ont débordé du cœur de Hugo, et à peu près dans le même temps. Le livre de Mme Beecher-Stowe, qui a fait une si grande fortune et si heureusement contribué, en Amérique, à l'abolition de l'esclavage, *la Case de l'oncle Tom*, a paru en 1852. *Adam Bede* et *Silas Marner*, de George Eliot, datent, le premier de 1858, le second de 1861. Parmi les romans de Dickens, il n'en est guère où ne soit tendrement plaidée la cause des humbles : tel, entre autres, celui qu'il a publié en 1854, *Temps difficiles*, où paraît le vieil ouvrier Stephen. C'est une page exquise que celle où Stephen, à qui la vie a été si dure, meurt en pardonnant aux hommes et en les invitant à s'entr'aider. Mais, parvenu à la fin du volume, le lecteur est un peu déconcerté d'y rencontrer un dénouement de petite moralité douceâtre, qui est la punition de tous les coupables et la réparation de toutes les erreurs; et il lui semble, en revenant sur sa lecture, que l'impression en est

décidément un peu superficielle et la portée bien courte. Celle des romans de George Eliot est plus haute, incomparablement, mais la forme en demeure la forme du roman psychologique ou intime, et, quand nous en préférerions la facture à celle des *Misérables*, n'est-il pas vrai qu'on n'y sent point la même force et la même ampleur de souffle?

Mais ce souffle, ce sentiment que j'essaie d'analyser, cette pitié sociale qui est l'âme des *Misérables*, ne savons-nous pas bien qu'elle est l'âme aussi du roman russe? Et comment en serait-elle absente, si elle est faite des deux élémens que j'ai cru y démêler? De tous les peuples de l'Europe, il n'en est pas aujourd'hui de plus foncièrement chrétien que le peuple russe; et quant à l'esprit démocratique, la poussée en a été assez forte là-bas, au XIXe siècle, pour provoquer l'événement que certains penseurs n'ont pas craint de comparer, d'égaler presque à la Révolution française, je veux dire l'émancipation des serfs. Tourguenef et Dostoïevsky ont écrit leurs premiers romans de 1844 à 1847, au cours de ces « années Quarante, » comme on dit en Russie, pendant lesquelles la classe instruite de Pétersbourg et de Moscou s'éprenait des idées françaises et aspirait à rebâtir de fond en comble le vieil édifice des tsars. Ils ont souffert pour la cause populaire; et je ne serais pas en peine de trouver chez eux, notamment dans *Humiliés et Offensés* de Dostoïevsky ou dans sa *Maison des morts*, la matière d'une comparaison avec *les Misérables*. J'ai moins de peine encore à la trouver chez Tolstoï.

II

Ce n'est pas qu'entre Hugo et lui, il n'y ait bien des différences, soit dans leur art, soit dans leurs idées.

De toutes les œuvres d'imagination que le XIXe siècle a vues éclore, *les Misérables* sont la plus vaste et la plus puissante. Nous n'avons en France aucun autre roman de même type. Depuis l'abbé Prévost, depuis que le roman est chez nous un genre défini et constitué, l'effort de nos romanciers a constamment tendu à faire de leur récit le drame d'une vie humaine. Drame plus ou moins développé, plus ou moins riche en peintures de mœurs et en analyses psychologiques, mais, qu'il s'agisse de *Manon Lescaut* ou de *Valentine*, du *Père Goriot* ou de

Madame Bovary, drame qui se concentre autour d'un ou deux personnages principaux et se limite à un moment de leur vie, à la crise essentielle et décisive de leur existence. Dans *les Misérables*, et dès la seconde des cinq parties, le rôle de Valjean devient des plus secondaires. Dès lors se succèdent, en apparence sans suite et sans lien, des descriptions de Paris ou des tableaux d'histoire qui font revivre pour nous les temps de l'Empire, de la Restauration, de la monarchie de Juillet. Nous passons du champ de bataille de Waterloo aux salons ultra de 1817, du Petit Picpus aux cafés du Quartier Latin, des barricades de 1832 à celles de 1848; et, dans ce continuel va-et-vient, dans ce brusque passage d'une scène à l'autre, nous ne tardons pas à nous rendre compte qu'au lieu du drame d'une vie humaine, c'est un drame de la vie nationale que nous présente Victor Hugo; que son héros n'est point Valjean, mais la France de 1815 à 1848 dans sa marche vers un idéal de justice, de liberté, de fraternité; que son œuvre embrasse toute la vie d'un peuple pendant une période de trente années; bref, qu'elle est moins un roman qu'une forme nouvelle, la forme moderne de l'épopée.

Mais, si *les Misérables* sont l'épopée du prolétariat dans sa lente ascension vers la lumière, s'ils sont très loin de se réduire aux aventures de Jean Valjean, encore est-il vrai qu'elles y forment la trame de l'action, qu'elles sont le support du colossal édifice, et que ces aventures sont de la plus fabuleuse invraisemblance. Escalades, évasions, sauvetages, fatales et surprenantes rencontres, tout le romanesque du roman-feuilleton ou du mélodrame se retrouve dans les métamorphoses de Valjean en M. Madeleine et de M. Madeleine en M. Leblanc. Ni le pouvoir d'expression que nous admirons chez Hugo, ni les grands effets dramatiques qu'il sait tirer des situations les plus fausses, ni les larmes même qu'il nous arrache, ne sauraient nous cacher ce qu'il y a d'excessif dans ses conceptions et dans son style; et, bien qu'il substitue ici aux évocations gothiques et aux truands de *Notre-Dame-de-Paris* des types et des tableaux pris dans la réalité contemporaine, nous reconnaissons encore en lui le romantique de 1830.

Veut-on voir à quel point le réalisme de Tolstoï diffère du romantisme de Hugo? Qu'on mette *Guerre et Paix* en parallèle avec *les Misérables*. On en a le droit : *Guerre et Paix* est aussi

une épopée, et le seul roman dont la libre composition soit à peu près celle des *Misérables*. Mais là, rien de théâtral, nul apprêt, nulle complication d'intrigue. Tout au plus relèverait-on une ou deux coïncidences où il pourrait sembler, si on était de méchante humeur, que le hasard a un peu trop bien fait les choses, mais cela n'est rien, si l'on songe combien d'acteurs Tolstoï fait mouvoir et parvient à grouper au cours de son long récit. Il n'est pas possible de se conformer plus simplement, plus fidèlement, au train ordinaire de la vie, d'imaginer des situations plus naturelles, et de toucher davantage en visant moins à l'effet. Voyez comment nous est racontée la mort du prince André : « Il se confessa, il communia, et prit congé des siens. Lorsqu'on lui amena son fils, il effleura sa joue de ses lèvres, et se détourna, non par regret de la vie, mais parce qu'il supposait que c'était tout ce qu'on attendait de lui. On le pria cependant de bénir l'enfant; il le fit, et jeta ensuite sur ceux qui l'entouraient un coup d'œil interrogateur. Il semblait leur demander s'il n'y avait pas encore quelque chose à faire; il rendit enfin le dernier soupir entre les bras de la princesse Marie et de Natacha. « C'est fini ! » dit sa sœur quelques secondes après. » Rien de plus; et pourtant, quand nous en sommes à cet endroit du livre, notre émotion est grande. Est-elle plus grande, est-elle plus vive qu'à la lecture de certaines scènes des *Misérables :* arrivée de Valjean chez Myriel, entrevues de Valjean et de Fantine au poste de police, puis à l'hôpital, mort de Gavroche et d'Enjolras, mort de Valjean? Plus vive, je ne sais, ou plutôt je ne le crois pas; mais elle est d'une autre nature. L'émotion que nous inspirent les grandes scènes des *Misérables* est celle que nous ressentons au théâtre, quand la pièce jouée est de Shakspeare ou de Corneille. L'émotion que nous font éprouver les récits de Tolstoï est celle que nous ressentons devant les spectacles de la vie, en présence d'une souffrance réelle, à la mort de quelqu'un que nous aimions.

Car ses héros ne sont plus, comme ceux de Hugo, de puissantes créations de l'esprit qui personnifient une idée abstraite, la loi, la bonté, la misère. Ses héros sont des vivans, des créatures complexes et changeantes en qui, malgré tout, le *moi* persiste, si bien qu'à travers leurs modifications successives, nous n'hésitons jamais à les reconnaître; et, parmi tous les dons de son génie, s'il me fallait dire celui que j'admire le plus, celui qu'aucun homme n'a aussi pleinement possédé, sauf peut-être

Shakspeare ou Saint-Simon, je dirais que c'est son pouvoir de donner la vie à toutes les figures qu'il peint. Leur physionomie, leur regard, le son de leur voix nous sont connus et familiers. Et vraiment, il serait vain de vouloir expliquer ce qui est le secret du génie; l'analyse ne nous fournirait que de bien maigres résultats. Nous constaterions que Tolstoï individualise quelques-uns des êtres qu'il crée, en soulignant un trait particulier de leur personne physique : telle, Lise, la femme du prince André, avec sa lèvre supérieure qui se retrousse et ne parvient jamais à rejoindre la lèvre inférieure. Mais ceci n'est qu'un procédé, un procédé relativement facile et qui n'appartient pas en propre à Tolstoï : Dickens, avant lui, en avait abusé. Il est autrement difficile de peindre les gens de façon que leur âme, leur *moi*, se reflète et se traduise dans l'ensemble de leur personne et de leur vie, dans leurs paroles et dans leurs actes comme dans leurs gestes et leurs attitudes; et c'est à quoi Tolstoï excelle.

Peut-être l'opposition que je viens de marquer entre les deux grands artistes est-elle moins sensible dans le dernier roman de Tolstoï; et, à vrai dire, il serait naturel que la main du vieux maître fût aujourd'hui un peu moins sûre qu'au temps de *Guerre et Paix* ou d'*Anna Karénine*. Dans *Résurrection*, la donnée et les caractères ont quelque chose d'artificiel. Le jour où Nekludov s'assied au banc du jury se trouve être celui où Katucha, dont il a causé la déchéance et qu'il n'a pas revue depuis dix ans, est assise au banc des accusés. Il n'y avait point jusqu'ici chez Tolstoï de ces miraculeuses combinaisons d'événemens, et c'est bien la première fois, ce me semble, qu'en lisant un roman de lui, nous avons conscience de lire un roman. Ici encore, néanmoins, il s'en faut de beaucoup que sa façon de conter et de peindre soit celle de Hugo.

Elle en est même demeurée si différente qu'à certains égards, *Résurrection* a presque l'air d'être une critique des *Misérables*. J'ai dit que la scène des assises offre dans les deux œuvres de frappantes analogies de situation : combien, en revanche, la situation y est différemment traitée! Au moment où Champmathieu, en qui les témoins et les juges s'obstinent à reconnaître Valjean, va être condamné aux travaux forcés à perpétuité, le véritable Valjean, caché sous le nom de M. Madeleine, maire de M...-sur-M..., se lève, se nomme, et se sacrifie pour sauver un innocent. Coup de théâtre admirable, mais dont le tort, aux

yeux de Tolstoï, est justement d'être un coup de théâtre. Son Nekludov a moins grande allure : il regarde stupidement Katucha; en la revoyant, tout son passé s'est ranimé devant ses yeux; il est partagé entre le remords et la peur; il tremble qu'elle ne le reconnaisse comme il l'a reconnue. Plus tard, demain, ce soir peut-être, le remords l'emportera sur la peur; il se compromettra, il s'accusera pour obtenir la grâce de la condamnée, et, s'il n'y réussit pas, il la suivra jusqu'en Sibérie afin d'expier, de souffrir avec elle. Mais, en attendant, il se fait tout petit à sa place, et se contente de penser à part lui : « *J'aurais dû* me lever, au moment du verdict, et faire publiquement l'aveu de ma faute. » De même, comparez la résurrection morale de Katucha et de Valjean. Celle de Valjean est brusque et complète; dès qu'il a entendu les célestes paroles de Myriel, la brute disparaît pour faire place à l'ange; l'homme au bâton ferré et au passeport jaune n'est plus que renoncement, douceur et charité. La pauvre Katucha met beaucoup plus longtemps à se régénérer; elle résiste aux bons sentimens qui se sont fait jour dans son cœur; l'empreinte que sa vie infâme a laissée en elle ne s'efface que peu à peu, ne s'effacera tout à fait qu'à la dernière page de son histoire. Il est vrai qu'au lieu de Myriel, c'est Nekludov qu'elle a rencontré sur son chemin, et qu'avec toutes ses bonnes intentions Nekludov est un faible esprit, un faible caractère. Hugo nous élevait au-dessus du réel, Tolstoï nous y ramène; et je n'en conclus pas que l'art de Tolstoï soit supérieur à l'art de Hugo, mais je suis bien obligé d'en conclure que leur art n'est pas le même.

III

Dans leurs idées générales sur la vie et la société, la différence n'est pas moins grande.

On a maintes fois reproché à Hugo ses changemens d'opinion; on a pris plaisir à lui rappeler qu'il avait été légitimiste jusqu'en 1830, orléaniste de 1830 à 1848, et finalement républicain. Le reproche ne me semble pas très sérieux, quand je considère combien sa vie a été longue et de combien de révolutions il a été témoin. Il a vu les Bourbons revenir, puis disparaître, puis revenir encore et de nouveau tomber du trône; il a vu la

monarchie de Juillet s'écrouler et naître la République de 48; il a vu le second Empire et la troisième République. Né en 1802, mort en 1885, mêlé à la vie fiévreuse de tout un siècle, il en a été le grand écho; il a pensé, marché avec le siècle; et se plaindre qu'entre temps ses idées se soient modifiées, c'est se plaindre qu'il eût un cœur et un cerveau.

Sur un point, d'ailleurs, il n'a jamais varié. Toujours il a eu foi au progrès, confiance dans l'œuvre de la raison humaine, dans la vérité et la fécondité des principes que le XVIIIe siècle a établis; toujours il a cru au rôle civilisateur de la France, à la beauté et à l'avenir de la civilisation.

Ce siècle est grand et fort, un noble instinct le mène,

s'écriait-il en 1837, dans *les Voix intérieures;* et en 1830 déjà, dans *les Chants du crépuscule*, il avait dit :

Oh! l'avenir est magnifique!
Jeunes Français, jeunes amis,
Un siècle pur et pacifique
S'ouvre à vos pas mieux affermis!...

Sa foi au progrès n'avait point faibli en 1862, lorsqu'il publiait *les Misérables*, lorsqu'il y montrait toutes les tares et toutes les plaies de la société moderne. Il les montrait, parce qu'il les croyait guérissables, parce qu'il en croyait la guérison prochaine. Son robuste optimisme n'a jamais été plus affirmatif et plus confiant qu'à cette heure-là. J'ai cité les lignes : « Tant qu'il existera par le fait des lois et des mœurs une damnation sociale... » Tant qu'il existera des hommes, des femmes, des enfans, que la misère torture et avilit? Cela doit donc un jour cesser?... Hugo en est convaincu, et il l'a dit vingt fois dans son livre.

Mais ce mot de « progrès, » qui revient si volontiers sous sa plume, que représente-t-il au juste pour lui? Il est permis de se le demander, les métaphores et la belle rhétorique tenant souvent lieu chez lui de formules précises et d'idées. Il nous dit dans *les Misérables* : « Substituez l'aurore au crépuscule, le jour à la nuit, la lumière aux ténèbres, voilà le progrès. » Il dit : « Détruisez la cave Ignorance, vous détruirez la taupe Crime... Condensons en quelques mots une partie de ce que nous venons d'écrire : l'unique péril social, c'est l'ombre. » Cette ombre

n'est peut-être pas très claire. Il dit encore : « Pas une chauve-souris ne résiste à l'aube. Éclairez la société en dessous ; » et ceci deviendrait presque intelligible, s'il n'appelait dans la même page la Sorbonne un *asinarium* et nos collèges des « huîtrières artificielles. » « L'harmonie se rétablira entre l'âme et l'astre : l'âme gravitera autour de la vérité comme l'astre autour de la lumière : » voilà de son style, aux instans où il veut faire son office de penseur, où il envisage le problème social, et où, selon son mot, il « ausculte la civilisation. » Il y a ainsi trop de morceaux dans *les Misérables* qui ressemblent à des professions de foi électorales et qui en ont toute la creuse emphase. Et, par le fait, depuis 1848, Hugo était un homme politique ; il avait été député de Paris, il espérait le redevenir, et il lui arrivait, en écrivant, de penser à ses électeurs. Il y a deux passages des *Misérables* où cette préoccupation se trahit d'une façon assez amusante. Dans le premier, parlant de Thénardier, qui tient une auberge à Montfermeil et qui est passé maître dans l'art de rançonner les voyageurs : « Il eût fait les choses en grand, écrit-il, s'il eût été en Suisse ou dans quelque ville d'eaux, mais, où le sort attache l'aubergiste, il faut qu'il broute ; » et soudain, pris d'un remords, il ajoute : « On comprend que le mot aubergiste est employé ici dans un sens restreint et qui ne s'étend pas à une classe entière. » Je ne vois pas bien ce que peut être le sens restreint du mot aubergiste, mais je me doute qu'en s'efforçant ainsi de le restreindre, le poète avait en vue quelques-uns de ses électeurs les plus influens. Plus loin, après avoir écrit une page émue, respectueuse et parfaitement belle, sur la vie du cloître, sur l'utilité de la prière, sur la beauté de l'expiation pour autrui, le même scrupule l'arrête : « Ici, conclut-il, toute théorie personnelle est réservée, nous ne sommes que narrateur ; c'est au point de vue de Jean Valjean que nous nous plaçons, et nous traduisons ses impressions. » O fâcheuse politique, qui oblige les poètes à s'excuser d'avoir de l'esprit, d'avoir du génie, et de comprendre le beau et le bien sous leurs formes les plus diverses !

En y mettant quelque application, je crois cependant que nous pouvons arriver à définir le progrès tel que le concevait Hugo ; et peut-être le programme, qui d'abord nous semblait confus, va-t-il, au contraire, nous paraître singulièrement précis et limité. Sous tant de périodes retentissantes et de somptueuses

images, il y a ceci : République, avec droits civiques égaux, suffrage universel, liberté de la pensée et liberté de la presse, avec, surtout, l'instruction pour tous, l'instruction laïque et obligatoire. Ces choses une fois obtenues, tout sera obtenu ; les hommes seront vertueux, il le dit en propres termes au livre VII de la quatrième partie, parce qu'ils auront le droit de vote et que « la dignité du citoyen est une armure intérieure ; » il n'y aura plus de haines de classes, plus de pauvres, plus de criminels : « On n'aura plus à craindre, comme aujourd'hui, une conquête, une invasion, une usurpation... On n'aura plus à craindre la famine, l'exploitation, la prostitution par détresse, la misère par chômage, et l'échafaud, et le glaive, et les batailles, et tous les brigandages du hasard dans la forêt des événemens. On pourrait presque dire : il n'y aura plus d'événemens. On sera heureux. » Une réflexion nous gêne un peu. Ce que souhaitait et réclamait Hugo en 1862, c'est ce que nous avons aujourd'hui ; et, si convaincu qu'on puisse être de l'importance des réformes sociales que le dernier tiers du XIXe siècle a vues s'accomplir, on est bien forcé de lui répondre qu'elles n'ont pas aboli, qu'elles ne pouvaient abolir le crime et la souffrance, qu'il y a encore des « misérables », et qu'il s'est trop hâté d'annoncer l'éclosion du « bien-être universel ».

Mais où trouver le courage de le railler, ce poète du XIXe siècle en qui revivaient les beaux espoirs naïfs des hommes de 89, ce vieillard qui avait gardé en lui toutes les ardeurs et toute la foi de la jeunesse? Hugo a été le poète de l'action, et par là il continue Corneille, le poète de la volonté. Il a contribué, autant que cela est possible au poète, à soutenir, à exalter l'élan de la France vers un idéal qui, sans doute, est moins proche qu'il ne le pensait, mais auquel il ne faut pas se lasser de croire et de tendre, auquel c'est l'honneur de la France d'avoir cru plus fermement et plus passionnément aspiré qu'aucune nation de l'Europe. « La grandeur et la beauté de la France, a-t-il dit dans une page à la fois bizarre et magnifique des *Misérables*, c'est qu'elle prend moins de ventre que les autres peuples... Le flambeau de l'Europe, c'est-à-dire de la civilisation, a été porté d'abord par la Grèce, qui l'a passé à l'Italie, qui l'a passé à la France. Divins peuples éclaireurs!... La France est de la même qualité de peuple que la Grèce et l'Italie. Elle est athénienne par le beau et romaine par le grand. En outre, elle est bonne, elle se donne.

Elle est plus souvent que les autres peuples en humeur de dévouement et de sacrifice. » Loin de railler ceux qui nous rappellent ainsi qui nous sommes et ce que nous valons, comme il faudrait les chérir et les honorer!

Le dernier terme auquel vient aboutir la pensée de Hugo ne laisse pas toutefois d'être inquiétant. Pour réaliser le progrès tel qu'il le rêve, l'emploi des moyens violens lui semble légitime. Il ne le dit pas d'emblée et en termes aussi formels. Il commence par déclarer qu'il est pour « le progrès en pente douce, » ou bien il nous étourdit d'un tel carillon de mots et de jeux de mots que nous ne savons plus ni ce qu'il veut ni ce qu'il pense; ici, par exemple : « On accuse les révolutionnaires de semer l'effroi. Toute barricade semble attentat. On incrimine leurs théories, on suspecte leur but, on redoute leur arrière-pensée, on dénonce leur conscience. On leur reproche d'élever, d'échafauder et d'entasser contre le fait social régnant un monceau de misères, de douleurs, d'iniquités, de griefs, de désespoirs, et d'arracher des bas-fonds des blocs de ténèbres pour s'y créneler et y combattre. On leur crie : vous dépavez l'Enfer! Ils pourraient répondre : c'est pour cela que notre barricade est faite de bonnes intentions. Le mieux, certes, c'est la solution pacifique. En somme, convenons-en, lorsqu'on voit le pavé, on songe à l'ours, et c'est une bonne volonté dont la société s'inquiète, » etc., etc. Barricades pavées de bonnes intentions, pavé de l'ours, progrès en pente douce, toutes ces drôleries ou toutes ces prouesses d'élocution ne doivent pas nous donner le change. La vérité est que Hugo appartenait à une génération pénétrée des leçons et des exemples de la Révolution française, et que le mot fameux : « L'insurrection est le plus saint des devoirs, » avait pour lui l'évidence d'un axiome. Je ne m'engagerai pas à sa suite dans la distinction fort longue et terriblement subtile qu'il essaie d'établir entre l'émeute et l'insurrection, condamnant l'une pour glorifier l'autre. Je n'examine pas non plus si, à la date de 1862, il avait tort ou raison d'exhorter le peuple de Paris à la révolte en lui remémorant et en magnifiant ses révoltes antérieures. Je me borne à constater qu'il a consacré près d'un quart de l'ouvrage aux émeutiers du 5 juin 1832, à leur histoire, à leur apologie, et que le portrait qu'il a tracé d'eux, que son « épopée de la rue Saint-Denis, » égale presque en beauté héroïque son immortel récit de Waterloo.

Tolstoï nous a peint les révolutionnaires russes sous des couleurs moins flatteuses, sans toutefois nous faire voir en eux, comme Tourguénef dans *Pères et enfans* ou Dostoïewsky dans *les Possédés,* des espèces de Peaux-Rouges ou d'animaux sauvages lâchés à travers le monde. Chez lui, ils sont à la fois touchans et ridicules : c'était le cas du frère de Lévine dans *Anna Karénine;* c'est le cas, dans *Résurrection*, de la « petite, maigre, jaune » Vera Bogodouchovska et de ses compagnons de captivité. Il les aime pour leur dévouement à la cause qui leur semble juste, pour leur amour des petits et des faibles, des « humiliés » et des « offensés, » pour leur abnégation ; mais leurs discussions pédantesques, leurs continuelles citations de Karl Marx, leurs airs de certitude le font sourire. Il souriait naguère de leurs théories, parce que toute théorie, tout effort tenté pour remédier aux injustices et aux cruautés de la vie lui paraissait inutile, parce qu'il était plus nihiliste qu'eux-mêmes, parce que le pessimisme sans bornes de l'âme russe était en lui, et qu'il ne voyait rien à souhaiter que l'éternelle tranquillité du tombeau. Il sourit de leurs théories maintenant, parce qu'il en a lui-même une qu'il croit très supérieure à toutes les autres. Mais le nihiliste d'hier se reconnaît encore dans le doctrinaire d'aujourd'hui, et son rêve d'avenir est à peu près exactement l'inverse de celui que faisait Victor Hugo. Victor Hugo rêvait d'élever les classes pauvres au niveau des classes riches et éclairées, et de faire du prolétaire un citoyen et un bourgeois. Tolstoï conseille aux riches de se dépouiller de leurs biens et aux gens instruits de fermer leurs livres pour se rapprocher du paysan et vivre de sa vie. Il nous conseille de « nous simplifier, » d'arrêter les progrès de cette civilisation dont Hugo nous conviait à parachever l'œuvre, de réagir contre elle, de la tuer en nous, et de tendre à l'état de nature, à la vie primitive, qui lui apparaît comme une sorte de communisme rural et idyllique. Ce n'est sans doute pas se faire de moindres illusions que Hugo; mais c'est s'en faire de tout autres.

IV

Qu'importe, au surplus, que leurs idées diffèrent, si le même désir de justice et la même pitié les animent? Qu'im-

porte que leur art soit réalisme ou romantisme, s'ils savent tous deux toucher les cœurs? Qu'importe, en un mot, ce qui les sépare, s'ils se rejoignent par les plus hautes inspirations de leur génie?

Non, Tolstoï n'a pas attendu jusqu'à *Résurrection* pour se faire, comme Hugo, le peintre et l'avocat de tous les déshérités. Dès le temps de *Guerre et Paix* (1864-1869), alors qu'il était ou croyait être si sceptique, il y avait en lui quelque chose de plus fort que son scepticisme, et c'était sa bonté. Déjà son héros de prédilection était l'homme du peuple, tel qu'il l'avait pu voir à l'armée du Caucase ou au siège de Sébastopol, sous l'uniforme du soldat. Un court épisode, dans *Guerre et Paix*, l'épisode de Karataïef, semble annoncer tout ce qu'il nous a donné depuis. Karataïef est le vieux soldat qui console Bezoukhov, prisonnier comme lui des troupes françaises. Il est sale et déguenillé; il passe son temps à dénouer et enrouler des bandes de toile autour de ses pieds meurtris; et d'abord Bezoukhov détournait la tête pour ne pas le voir. Mais Karataïef lui a adressé la parole : « Avez-vous supporté beaucoup de misère, barine? » Il lui a conté sa propre vie, et sa vie a toujours été si malheureuse, et il y a tant de simplicité, de douceur, de foi naïve dans son récit, que Bezoukhov, ému jusqu'au fond de l'âme, se jure de prendre désormais modèle sur ce chrétien, sur ce sage en haillons.

Tolstoï a tenu le serment de Bezoukhov. Retiré dans ses terres, au milieu de ses paysans, il a pris le parti, il y a une vingtaine d'années, de vivre avec eux et comme eux; il leur a donné une part de ses biens, et a endossé la blouse de grosse toile que serre à la taille une ceinture de cuir. Il n'a plus été question pour lui de peindre dans ses romans les mœurs aristocratiques et les mœurs bourgeoises, ou, s'il les a peintes une fois encore, dans *la Sonate à Kreutzer*, ç'a été pour en faire la plus forte, la plus troublante satire. Adieu, les salons de Pétersbourg où rayonnait la grave et douce beauté d'Anna Karénine! Adieu, la vieille maison seigneuriale qu'égayait le rire de Natacha! Il a changé de modèles, et aussi de public. Il ne s'occupe plus à présent que de ces paysans, de ces *moujiks*, qui constituent à eux seuls presque toute la nation russe, et qui, au dernier recensement, étaient près de 60 millions contre 5 ou 6 millions de citadins. Son unique souci est de leur faire du bien, d'améliorer leur sort, de les instruire, et il y travaille avec

un zèle infatigable. Dirons-nous qu'en les instruisant, il dément ses propres doctrines? Nous aurions tort; il ne se contredit pas. S'il nous engage à chercher le bonheur dans les travaux rustiques et la vérité dans l'humble sagesse paysanne, s'il croit avoir rencontré, parmi les vieux habitans des campagnes, les seuls vrais disciples du Christ, s'il estime que ceux-là, qui ne savent rien, mais qui croient et qui espèrent, nous enseignent mieux que les plus illustres penseurs ce qu'il faut faire et ce qu'il faut accepter, il n'ignore pas que, là comme ailleurs, les sages sont en minorité et qu'il y a dans le peuple de Russie beaucoup de consciences à éveiller et de vices à combattre. Il sait combien de gens, autour de lui, sont hors d'état de lire l'Évangile, et, de ceux qui le lisent, combien sont hors d'état de l'interpréter; il sait quelles ténèbres pèsent sur eux, quelle est la « puissance des ténèbres » où ils sont plongés. Dans *l'Empire des Tsars*, M. Anatole Leroy-Beaulieu, tout en louant les vertus du paysan russe, sa résignation, son tour d'esprit religieux, a dénombré ses défauts qu'il explique en partie par son long servage. Le servage l'a trop longtemps déprimé et avili, pour que, en 1861, le décret qui l'émancipait ait pu du jour au lendemain lui rendre la pleine notion de sa dignité humaine. Afin d'oublier ses humiliations et ses souffrances, il avait pris l'habitude de boire : il l'a gardée, et va jusqu'à vendre son cheval ou sa charrue pour acheter de l'eau-de-vie. Afin de se soustraire aux exactions du maître ou de l'intendant qui le pressurait, il avait appris à feindre, à mentir : il est resté rusé. Respectueux de l'autorité paternelle, et, d'une façon générale, respectueux de la vieillesse : « Où sont les cheveux blancs, dit le dicton, là est la raison, là est le droit, » avec sa femme, il est facilement brutal, et il la réduit à la condition d'esclave. Là-dessus, il a une foule de proverbes significatifs : « Aimez votre femme comme votre âme, et battez-la comme votre pelisse. » Appelé devant le juge pour avoir brutalisé sa femme, il s'étonne, il proteste : « C'est ma femme, c'est mon bien! » Il n'en veut point démordre, et si le juge lui parle du respect dû aux femmes : « Qui donc alors peut-on battre? » demande-t-il ingénument. Aussi le meurtre du mari par la femme est-il fréquent dans les villages russes : la victime, lasse de souffrir, se révolte, et n'ayant pas assez de force pour faire le coup de poing, elle a recours au coup de couteau ou au poison.

C'est là ce que nous dit M. Leroy-Beaulieu ; mais c'est ce que nous avait dit déjà, ce que ne nous a point du tout caché Tolstoï. Il est si convaincu de la nécessité d'éclairer et de moraliser les moujiks qu'il a composé pour eux d'abord un alphabet, puis toute une série de beaux livres. Non pas des livres de vulgarisation scientifique, non pas des manuels civiques ou des variations sur les Droits de l'homme ! Il ne se soucie guère, ou plutôt il serait bien fâché de les initier aux idées nouvelles, aux progrès de cette civilisation qu'il croit corruptrice et qu'il déteste. Il souhaite seulement de leur enseigner à tous ce qu'il a lui-même appris des meilleurs d'entre eux, une morale élémentaire et parfaite qui n'est autre chose, en somme, que celle de l'Évangile réduite à ses principes essentiels. De là le drame de *la Puissance des ténèbres*, et la petite comédie féerique du *Premier distillateur*, et les *Contes*, et *Polikouchka*.

Tolstoï a-t-il atteint le but qu'il visait? A-t-il été entendu de ceux à qui il s'adressait? J'en doute, et lui-même n'en paraît pas bien sûr. Il a conté, avec la plus charmante bonhomie, la déception que *la Puissance des ténèbres* lui avait fait éprouver. Tout le monde connaît le sujet de cette pièce qui a été naguère un des grands succès du Théâtre-Libre : Nikita a tué et volé, un premier crime l'a conduit à d'autres crimes, et bientôt, en proie à la terreur, aux remords, il s'agenouille au milieu de la foule en criant : Je suis coupable ! Tolstoï s'était proposé d'inspirer aux moujiks l'horreur de la débauche et de l'ivrognerie, du vol et du meurtre, et de leur faire comprendre la beauté du repentir et de l'expiation. Or, un jour qu'il avait rassemblé quelques villageois du voisinage et qu'il leur lisait sa pièce, un d'eux lui fit observer, à la fin de sa lecture, que Nikita était bien sot de se dénoncer juste à l'instant où il avait détourné tous les soupçons et où il pouvait recueillir le bénéfice de ses crimes. Voilà comment le naïf et rude auditoire avait compris la leçon du moraliste !

Mais, que Tolstoï l'ait voulu ou non, il a d'autres auditeurs, d'autres lecteurs que ceux-là. Ces œuvres écrites pour le peuple, nous les lisons, nous aussi, et elles nous apprennent à aimer ceux pour qui elles ont été écrites. Elles nous font pénétrer dans l'isba, perdue au milieu de la steppe, au bord du fleuve, à l'orée des grands bois, dans la maison de planches qu'emplit aux trois quarts le poêle en maçonnerie et où brillent contre le mur les

saintes images, les icones de bois colorié. Là vivent des fermiers, des bûcherons, des artisans, et ils parlent une langue étrange, à la fois naïve et imagée, grossière et savoureuse, où les mots et les injures se mêlent à de brèves sentences d'une grandeur toute biblique. Ce qu'ils sont? Ils sont les fils ou les petits-fils des serfs, de ceux qui, jusqu'en 1861, ont été là-bas la gent taillable, corvéable et fouettable à merci, de ceux que le vocabulaire russe appelait de temps immémorial « la classe noire » ou, j'en demande pardon aux délicats, « la classe puante. » Ah! dans *la Puissance des ténèbres* tout au moins, leur grand ami Tolstoï ne les a pas flattés! Quelle obscurité dans leur cerveau! Quelle fourberie ou quelle brutalité dans leurs actes! Les uns, comme Nikita, sont des débauchés et des ivrognes capables de tuer; les autres, le vieux Mitritch, le vieil Akim, ont toute la mine d'être des idiots. Et cependant ce vieux Mitritch, qui a bu autrefois tout son petit bien, ce vieux Mitritch, si las, si abruti, qui n'aspire qu'à se coucher sur le poêle et à y ronfler à l'aise, il sait à l'occasion compatir à la fatigue d'un cheval que le maître a fourbu, ou à l'affolement d'une petite fille qui a peur la nuit. Ce vieil Akim, qui bégaie et ne peut prononcer deux mots sans les couper d'un : « *Taié!...* pour ainsi dire! » il garde au fond de son cœur l'instinct du juste et de l'injuste, et c'est lui qui, au second acte, sort de chez Nikita en crachant sur le seuil, lui qui l'encourage et l'embrasse au dénouement. Ce Nikita enfin, ce Nikita stupide et bestial, qui tout à l'heure étouffait de ses propres mains l'enfant nouveau-né de sa maîtresse, voici qu'il se repent, qu'il se frappe la poitrine, qu'il se dénonce; voici qu'en lui nous découvrons une âme, une âme sœur de notre âme et à laquelle il n'avait manqué peut-être, pour être celle d'un honnête homme, que les heureux loisirs et la coûteuse éducation du riche.

Tous les livres que Tolstoï a publiés depuis vingt ans nous mènent à quelque découverte du même genre. Tous nous font honte de notre dureté et des mépris dont nous sommes prodigues. Ils nous disent combien en ce monde les parts ont été inégalement distribuées, et combien est grande l'iniquité sociale. Ils nous disent que les vices du pauvre ne lui sont pas entièrement imputables, que ses pires méfaits ont leur excuse, que notre justice est inhumaine, et que, pour l'être le plus dégradé, la rédemption serait possible, si, au lieu de le repousser avec dégoût, au lieu de le maintenir et de l'enfoncer dans son op-

probre, nous lui tendions la main pour en sortir. Ils opposent, en d'autres termes, aux mœurs et aux lois de la société l'esprit et la loi de l'Évangile, — et qu'est-ce à dire, sinon qu'ils continuent *les Misérables?*

Car ce contraste, avec quelle force Hugo l'avait marqué! Comme il l'avait rendu sensible à nos yeux et douloureux à nos cœurs! Doué à un degré bien rare du pouvoir d'animer l'abstraction, il avait créé deux grandes figures qui se faisaient vis-à-vis dans son livre; et l'une est Javert, l'autre, Myriel. A Javert, qui personnifie, dans sa précision, sa rigueur et son étroitesse, la morale publique, s'oppose Myriel, qui symbolise, dans toute sa douceur et sa sublimité, la morale évangélique; et c'est entre eux, en quelque sorte, que vient passer le long cortège des êtres de misère, Valjean, Champmathieu, Fantine, Cosette, Gavroche, sur qui la main rude du policier est toujours prête à s'abattre, sur qui reste étendue, pour les absoudre et les bénir, la douce main de l'évêque. Ah! certes, il ne suffisait pas d'avoir du génie pour écrire les premiers livres des *Misérables :* n'en déplaise aux critiques qui refusent toute sensibilité à Hugo, il fallait encore être profondément bon. Il n'y a rien de plus beau dans aucune langue que les paroles de Myriel à Valjean. Renvoyé de porte en porte, hué par les enfans, aboyé par les chiens, aussi tragique dans sa course errante qu'un Œdipe ou un roi Lear, Valjean a fini par entrer, haletant et menaçant, dans l'humble maison que Myriel habite. Il s'est nommé; il a montré son passeport de forçat libéré, ce passeport qui sert, dit-il, « à le faire chasser de partout où il va. » Mais, au lieu de le chasser, au lieu de lui crier comme les autres et ainsi qu'il s'y attendait : « Va-t'en, chien! » Myriel le fait asseoir à sa table et lui dit doucement :

Vous pouviez ne pas me dire qui vous étiez. Ce n'est pas ici ma maison, c'est la maison de Jésus-Christ. Cette porte ne demande pas à celui qui entre s'il a un nom, mais s'il a une douleur. Vous souffrez; vous avez faim et soif : soyez le bienvenu. Et ne me remerciez pas, ne me dites pas que je vous reçois chez moi. Personne n'est ici chez soi, excepté celui qui a besoin d'un asile. Je vous le dis, à vous qui passez : vous êtes ici chez vous plus que moi-même. Tout ce qui est ici est à vous. Qu'ai-je besoin de savoir votre nom? D'ailleurs, avant que vous me le disiez, vous en avez un que je savais.

L'homme ouvrit des yeux étonnés :

— Vrai? vous saviez comment je m'appelle?

— Oui, répondit l'évêque. Vous vous appelez mon frère...

Ainsi parle Myriel ; et ce nom de frère, dont il avait accueilli le passant inconnu, après le larcin commis chez lui la nuit suivante, il le donne encore au larron.

Dans les romans de Tolstoï, Myriel ne porte pas l'habit du prêtre. Le prêtre est à peu près absent de son œuvre ou il n'y a qu'un rôle épisodique, insignifiant, et M. Leroy-Beaulieu nous en a, je pense, fourni la raison, lorsqu'il a montré le peu d'action que le pope, marié, et fonctionnaire de l'État autant ou plus que ministre de Jésus-Christ, exerce en Russie sur le peuple des campagnes. Chez Tolstoï, Myriel est un pauvre moujik à qui la souffrance a appris à comprendre et à pratiquer la grande loi d'amour et de pardon. C'était Karataïef, dans *Guerre et Paix ;* c'est Akim, dans *la Puissance des ténèbres*, et Pierre Micheïef, dans le conte si touchant du *Petit Cierge ;* c'est, dans *Résurrection*, le vieil ouvrier qui siège au jury avec Nekludov et qui dit, en refusant de condamner aucun des accusés : « Nous-mêmes ne sommes pas des saints ! » Sous un nom ou sous un autre, il est toujours là, formant antithèse avec le propriétaire ou l'intendant, avec le juge ou le directeur de prison, avec l'égoïsme des puissans et des riches ; et il suffit de l'écouter pour reconnaître en lui Myriel. Il parle le même langage, et il parle presque aussi bien. Qu'on en juge par un exemple.

Histoire vraie est une très courte nouvelle, de vingt pages à peine, et le seul de tous ses récits que Tolstoï aujourd'hui ne désavoue pas. L'anecdote qui en fait le sujet est probablement authentique : l'auteur l'avait déjà contée en quelques mots dans *Guerre et Paix*. Aksénov, un beau garçon blond et ami des gais refrains, s'est mis en route pour se rendre à la foire de Nijni-Novogorod. Chemin faisant, il rencontre un marchand de sa connaissance, soupe avec lui dans une auberge, y passe la nuit, et, au petit jour, n'étant pas grand dormeur, repart sans s'inquiéter de son compagnon. Le soir même, il est arrêté : on lui dit que le marchand a été égorgé à l'auberge pendant son sommeil, qu'il est accusé de l'avoir tué, et, chose incroyable, on trouve dans son sac, en effet, un couteau taché de sang. Il a beau protester, jurer qu'il ne sait rien, que le couteau n'est pas à lui : il est mis en prison. Sa femme l'y vient voir, elle se désespère, sanglote, puis murmure : « Vania, cher ami, dis la vérité à ta femme ; n'est-ce pas toi qui l'as tué ? » Et Aksénov répond en pleurant : « Et toi aussi, tu le crois ! » Sa femme s'en va ; il songe : « Dieu seul

connaît la vérité; c'est lui qu'il faut implorer. Attendons sa miséricorde. » Il est jugé, il est condamné, fouetté de verges, envoyé en Sibérie. Vingt-six années s'écoulent; ses cheveux ont blanchi, il s'est voûté, il traîne la jambe, parle peu, ne rit jamais et prie souvent. Un jour, un nouveau forçat, Makar Sémionovitch, arrive au bagne, et, entendant raconter l'aventure d'Aksénov, jette un cri de surprise, puis se tait. Du premier regard, Aksénov a deviné en lui l'homme qui a tué le marchand. Il perd le sommeil; il revoit dans sa tête son passé, son isba, sa femme, ses enfans, tout ce qu'il a perdu par la faute d'autrui. Quinze jours passent sans qu'il retrouve le calme. Mais, bien qu'il ait surpris Makar en train de faire un trou dans le mur de la prison, il ne le dénonce pas. Quand les gardiens voient le trou et cherchent le coupable, Aksénov, interrogé, se borne à répondre : « Dieu ne me permet pas de le dire, et je ne le dirai pas. » La nuit suivante, il entend venir à lui Makar Sémionovitch :

Makar se pencha sur Aksénov, tout près de lui, et lui dit à voix basse :

— Ivan Dmitriévitch, pardonne-moi!

— Quoi! que te pardonnerai-je? fit Aksénov.

— C'est moi qui ai tué le marchand, et c'est moi qui ai placé le couteau dans ton sac. Je voulais te tuer aussi, mais, à ce moment, on a fait du bruit dans la cour : j'ai mis le couteau dans ton sac et je me suis sauvé par la fenêtre.

Aksénov gardait le silence et ne savait que dire.

Makar Sémionovitch se laissa glisser du lit, se prosterna jusqu'à terre, et dit :

— Ivan Dmitriévitch, pardonne-moi, au nom de Dieu, pardonne-moi! Je vais déclarer que c'est moi qui ai tué le marchand, on te rendra la liberté et tu retourneras chez toi.

Et Aksénov dit :

— Cela t'est facile à dire. Mais, moi, j'ai trop longtemps souffert ici. Où irais-je à présent?... Ma femme est morte, mes enfans m'ont oublié. Je n'ai plus nulle part où aller.

Makar restait toujours prosterné. Il frappait de sa tête la terre en disant :

— Ivan Dmitriévitch, pardonne-moi! Quand on m'a battu du knout, cela me fut moins douloureux que de te voir ainsi... Et tu as encore eu pitié de moi, tu ne m'as pas dénoncé. Pardonne-moi, au nom du Christ, pardonne au malfaiteur maudit!

Et il se remit à sangloter.

En entendant pleurer Makar Sémionovitch, Aksénov se mit à pleurer lui-même, et dit :

— Dieu te pardonnera! Peut-être suis-je cent fois pire que toi...

Comment ne pas avouer, après cela, qu'en dépit de la race ou du tempérament, deux écrivains chez qui se rencontrent de telles beautés, chez qui le sentiment de la fraternité humaine s'élève, selon la formule de *Qu'est-ce que l'art?* à la hauteur d'un sentiment religieux, sont deux écrivains de même famille? Hugo et Tolstoï ont ramené dans la littérature le sublime qui n'y avait point reparu depuis Corneille; ils l'y ont ramené, et ils l'ont renouvelé. Le sublime cornélien était celui de la vertu stoïcienne; il résidait dans la plus fière affirmation de la volonté et de la personnalité. Chez eux, le sublime est celui de la vertu chrétienne; il réside dans l'effacement du *moi*, dans le sacrifice et le don absolu de soi-même à autrui, dans l'amour éperdu de tous les malheureux et de tous les coupables. Par là, leurs œuvres ne sont pas seulement de même sens, mais de même qualité littéraire; par là, elles sont trop belles pour n'être pas bienfaisantes, et l'on pourrait leur appliquer un mot profond que Hugo a prêté à son Myriel. Myriel, qui donne aux pauvres tout ce qu'il possède, a pourtant quelques fleurs dans son jardin. Voilà un carré inutile, lui dit sa vieille servante, Mme Magloire; il vaudrait mieux avoir là des salades que des bouquets. « Madame Magloire, répondit l'évêque, vous vous trompez. Le beau est aussi utile que l'utile. — Il ajouta après un silence : Plus, peut-être. »

André Le Breton.

LA

FORCE NATIONALE ET LE SPORT

M. Rudyard Kipling, qui se plaît évidemment à étonner ses contemporains, vient de donner un grand coup de pied à l'Angleterre sportive. Le fait étant nouveau et inattendu de la part d'un Anglais, il est intéressant de se demander, comme dans le jeu des petits papiers, « ce qui en est résulté et ce que le monde en a dit. »

Il en est résulté, d'abord, une mauvaise prose rythmée, et le monde lettré a fait la grimace en la lisant. M. Rudyard Kipling, qui est parfois génial, s'était rarement montré aussi vulgaire et aussi plat. Mais nous laisserons de côté la forme littéraire de son œuvre récente pour nous en tenir au bref examen de l'idée qui lui sert de thème, à savoir la faillite du sport en tant qu'élément de force militaire et de grandeur nationale. Voilà quinze ans, la proclamation d'une semblable faillite nous eût navrés, nous autres partisans convaincus de la culture physique, qui faisons de notre mieux pour en développer partout l'instinct; aujourd'hui, nous l'écoutons proclamer sans inquiétude et sans tracas. Le mouvement ne peut plus être arrêté. La science, l'hygiène, la mode, tout a conspiré pour lui. Le génie des inventeurs et les perfectionnemens de l'industrie se sont associés pour le mieux servir. Il n'est pas jusqu'à l'esprit démocratique et aux contacts internationaux qui ne favorisent son essor. Mais enfin, toutes les forces individuelles acquises de la sorte ont-elles formé de la force collective, et l'antique *civium vires, civitatis vis* se trouve-t-il vérifié par l'expérience de notre civilisation ? C'est apparemment la question que s'est posée M. Rudyard Kipling et le spectacle de ce qui se passe depuis deux ans dans l'Afrique du Sud l'a amené à y répondre par la néga-

tive. *Vis*, la Force! M. Rudyard Kipling en est grand partisan : en quoi il est, certes, de son époque. Le culte de la Force est devenu la religion du temps présent et puisse notre démocratie, grisée des grands mots de paix et de justice, ne pas payer trop cher l'imprudence qu'elle commet en se posant en champion d'idées qui semblent, pour le moment du moins, n'être plus en faveur dans le monde.

On a rappelé, ces jours-ci, — pour la centième fois, — le rapprochement oratoire, d'une authenticité d'ailleurs douteuse, par lequel le duc de Wellington aurait fait honneur aux joueurs de cricket d'Eton du gain de la bataille de Waterloo. Je citerai un autre mot, inédit, mais certain, car il a été prononcé par M. Gladstone, pendant une après-midi d'automne que je passai près de lui, il y treize ans : « Je ne crois pas, me disait le grand *old man*, avec un sentiment de fierté dont je n'oublierai jamais l'accent, qu'il existe un seul endroit de la Tamise où je ne puisse indiquer, en temps normal, la puissance du courant et la profondeur de l'eau. » De tels avocats plaideraient brillamment, s'il le fallait, la cause du sport contre M. Rudyard Kipling. Il importe de noter, du reste, que son réquisitoire n'emprunte qu'une médiocre autorité à la personnalité de celui qui le formule et aux circonstances dans lesquelles il a été composé. M. Kipling, à en croire du moins un chroniqueur bien informé, est un homme de petite santé, aux nerfs surexcités, au tempérament morbide et, s'il faut tenir ce portrait pour exact, ce n'est guère celui d'un homme de sport. Quant aux circonstances, elles seraient plus probantes, si les désastres subis par l'armée anglaise au Transvaal ne paraissaient imputables à l'ignorance du corps des officiers bien plus qu'au goût national pour les exercices physiques. Et qu'on ne s'imagine pas que l'une découle de l'autre. Les officiers ne sont pas, en Angleterre, gens très sportifs, à moins que suivre assidûment les courses de chevaux et y perdre de l'argent ne compte pour un sport; l'athlétisme y fleurit, en général, dans des milieux plus sérieux et plus intelligens : celui-là, en revanche, détient le record de l'ignorance. Ignorance prodigieuse! Elle dépasse tout ce qu'on peut imaginer; elle tourne au dogme. L'officier anglais, dix-neuf fois sur vingt, se réjouit de ne rien savoir et s'en vante, encore qu'il ait de sa valeur intellectuelle une très haute opinion. M. Kipling du reste, qui, dans *Stalky and C°*, n'a pas craint d'exalter l'écolier paresseux, ne s'est-il pas attendri, dans une de ses plus jolies nouvelles hindoues, en traçant le portrait du brave capitaine qui s'épuise, depuis 365 jours, à trouver le moyen d'enlever quelques grammes au poids global du paquetage et du harnachement et qui, pour y

parvenir, en soupèse tour à tour les divers objets en réfléchissant profondément? Aux yeux de l'écrivain britannique, c'est là le modèle des chefs : pour des Allemands ou des Français, ce serait un type plutôt quelque peu ridicule.

Tout cela ôte de la valeur à la réponse formulée par M. Rudyard Kipling, mais non point de l'importance à la question qu'il avait posée : question très actuelle, en vérité. Dans le plus militaire des États de l'Europe règne un empereur qui incite sans cesse ses sujets à la pratique de tous les sports; un sportsman accompli occupe la présidence de la grande république du nouveau monde, après avoir trouvé dans une campagne fameuse l'emploi de ses facultés athlétiques; enfin, dans presque toutes les armées, la place faite au sport va grandissant; et, tandis que les officiers suédois courent sur leurs *skis* à travers les solitudes neigeuses, à Tor di Quinto, le Saumur italien, on s'adonne au *rough riding*. Empereur, président et officiers sont évidemment convaincus qu'ils préparent de la force nationale. Se tromperaient-ils? Leur calcul serait-il faux?

Pour apprécier l'action du sport sur la nation, il faut considérer le gain de l'individu : son gain *physique*, son gain *moral* et son gain *social*. Le gain physique est à peine discutable. On parle bien du surmenage musculaire de nos collégiens, comme jadis on parlait de leur surmenage cérébral. Qu'on me pardonne : je ne crois pas plus à l'un que je n'avais cru à l'autre. Ne seraient-ce pas les médecins qui créent ces agitations vaines et vides de réalité? On leur conduisait naguère de petits anémiés dont la neurasthénie leur paraissait provoquée par l'abus du thème et de la version; aujourd'hui, on leur mène quelques éclopés, en qui ils voient aussitôt les victimes d'un exercice exagéré. Mais il ne faudrait pas confondre l'infirmerie avec la chambrée et, si l'on fait le total des malades, il conviendrait de le rapprocher du total des bien portans; c'est de quoi l'on ne s'avise jamais. Il y a huit ans, certains docteurs partirent en guerre sur ce terrain; ils apportèrent au Congrès de l'Association pour l'avancement des sciences, qui se tenait à Caen, une effrayante nomenclature des ravages exercés par le sport dans les établissemens d'éducation. Or, sur les 70 associations scolaires que notre Union des sports athlétiques comptait alors, pas une n'avait été, de la part de ces messieurs, l'objet d'une enquête préalable. Que valaient ainsi leurs constatations et leurs diagnostics?

En règle générale, le jeune garçon qui a reçu une éducation sportive un peu complète n'y a pas seulement gagné un développement

musculaire supérieur, une plus forte capacité thoracique, un fonctionnement de la peau plus actif : il a encore pris l'habitude d'exécuter ou de subir sans effort ou avec un effort très diminué certains mouvemens, certains contacts, certaines pesées qui, pour lui, se reproduiront quotidiennement dans la vie militaire. Courir, sauter, se tenir en selle, porter le sac, épauler un fusil, manier un sabre, ne sont pas des actes qui exigent de grandes dépenses de forces : ils paraissent pourtant en exiger parce que l'inhabileté à les accomplir forme une résistance qu'il faut vaincre. Cette résistance, l'exercice militaire la fait disparaître, mais rapidement et par une pratique énergique et répétée ; l'éducation, elle, la neutralise doucement et progressivement ; c'est qu'à la caserne, on est pressé ; il faut, en quelques mois, fournir un soldat entraîné, tandis qu'on a des années pour préparer un écolier robuste. Les garçons qui arrivent au régiment déjà familiarisés avec les instrumens du sport et ayant l'habitude des mouvemens commandés, possèdent une double avance ; non seulement ils savent déjà une partie de ce qu'il faudrait apprendre, mais ils apprendront le reste plus facilement ; non seulement ils sont mieux préparés à fournir l'effort, mais, pour eux, l'effort sera moindre. Les instructeurs, d'ailleurs, subissent le contre-coup de ce que valent les recrues ; l'avance des uns profite aux autres ; au régiment, la maladresse physique provoque un retard général. Aussi l'idéal pour l'officier est-il de voir arriver l'engagé et le conscrit déjà *débourrés*, de façon qu'on puisse, dès le début, entreprendre leur formation professionnelle. Il redoute, au contraire, que, sous prétexte de l'aider dans sa tâche, cette formation n'ait déjà été commencée par d'autres. Il souhaite de trouver devant lui un corps souple, des membres agiles, des articulations obéissantes, et non point la possession anticipée de demi-connaissances qui devront souvent être rectifiées et rendront, en tous cas, l'élève moins attentif et trop confiant en son savoir. De plus, si le jeune soldat ne se déplaît pas trop à la caserne, c'est en grande partie la nouveauté de son existence qui en est cause ; cette nouveauté, on doit prendre garde de l'affaiblir en cherchant à familiariser prématurément les adolescens non pas avec l'exercice en général, mais avec les aspects militaires de l'exercice.

Le sport est donc un excellent agent pour le « débourrage » physique qui doit précéder l'entrée dans l'armée moderne. Qu'en dire au point de vue moral ? J'en ai parlé ici même, il y a un an. Mais il ne s'agit plus, cette fois, de la vertu moralisatrice du sport et de l'influence heureuse qu'il peut exercer sur la jeunesse en lui procurant de saines

et viriles distractions, propres à occuper l'imagination et à pacifier les sens. Il s'agit plutôt des qualités morales telles que le courage, la hardiesse, le sang-froid, la patience, que sa pratique peut acclimater chez l'individu. Quand même ce gain serait aléatoire, tout le monde admettra qu'il existe en bien des cas; le sport l'a souvent produit; or, il n'a jamais rendu personne poltron, ni hésitant; à cet égard, qui n'y gagne pas, est toujours sûr de n'y point perdre. De telles qualités, essentiellement utiles dans la vie militaire, se révèlent parfois spontanément chez l'enfant et, pour les faire naître, il y a, dans tous les cas, l'exemple et l'enseignement; mais rien ne vaut encore la pratique. L'exemple fera souvent défaut et bien des exemples inverses en affaibliront la portée. L'enseignement est une puissance. En ce temps de science pure, il est de mode de prendre en pitié le professeur de lettres qui vivait dans le commerce des héros antiques et en apprenait le culte à ses élèves ; beaucoup de force morale jaillissait pourtant de cet enseignement-là. Mais, encore une fois, rien n'égale le moyen offert à un garçon de s'exercer, de s'entraîner lui-même; le sport est pour lui une sorte de gymnase moral où le progrès s'opère insensiblement, où, tenté par l'occasion toujours présente, poussé par l'émulation de ses compagnons, il a chance de se laisser gagner peu à peu par le charme de l'effort. J'ai suivi jadis, avec un intérêt passionné, la transformation véritable opérée chez un adolescent renfermé, timide et nerveux; l'instrument de sa rénovation fut une simple barrière, de celles qu'on emploie au Racing Club, pour les courses de haies. Cette barrière l'hypnotisa toute une année. Il aurait donné je ne sais quoi pour la franchir et n'osait même pas l'aborder. Puis, il commença de s'exercer, en se cachant, ému jusqu'à trembler et maladroit en proportion. Sa victoire finale le libéra et le pacifia : il fut un autre être. On eût dit que la porte s'était ouverte de la prison où son caractère demeurait captif. Quand je le revis après son entrée au régiment, alerte et joyeux, je pensai quel soldat différent il eût fourni sans la petite barrière qui s'était si opportunément dressée en travers de sa route.

Le gain physique est donc certain et le gain moral est probable; mais il y a encore le gain social. Pourquoi celui-là? J'entends d'ici l'objection. Ne peut-on faire du sport sans appartenir à des sociétés sportives, et n'est-ce pas là, justement, ce qui marque la frontière entre le raisonnable et l'exagéré? Que l'individu se perfectionne physiquement et moralement par le sport, rien de mieux; que, pour s'y aider, il se mesure avec des camarades, c'est parfait. Mais la Société, le Club, avec tout leur cortège de séances, de comités, de compétitions, d'élec-

tions, de réclames, de fêtes et d'invitations, voilà où commence l'abus, voilà d'où part l'excès. L'observation est juste et logique, mais la logique ne gouverne pas le monde et peu d'institutions s'y créent qui ne traînent pas après elles des inconvéniens sérieux; la question est de savoir si les inconvéniens passent les avantages, ou même s'ils les égalent.

Le sport, pour vivre, a besoin d'être soutenu par la faveur publique, et la faveur publique entraîne toujours à quelque excès. Admettons que l'association sportive représente l'excès, elle n'en est pas moins indispensable. Pas d'association sportive, pas de sport. Le sport, en effet, correspond bien à un instinct profond de l'humanité. Mais cet instinct a besoin d'être excité et tenu en éveil. Il somnole pendant de longues périodes. De fait, il n'a dominé qu'à trois reprises : dans l'antiquité, par l'inspiration du génie grec; au moyen âge, par l'influence de la chevalerie; de nos jours, par l'action des tendances scientifiques et des aspirations patriotiques. Aucune de ces causes n'eût suffi à créer l'instinct sportif; mais, dans les trois cas, l'instinct, sans elles, ne se fût pas développé et, sans la pression du sentiment public et de l'habitude, il ne se fût pas maintenu. La chose est aisée à comprendre. L'effort qui est sans but immédiat et précis n'a jamais de prise directe sur l'humanité; la séduction du sport n'opère donc pas d'elle-même, et, pour faire envisager à l'homme la fatigue comme un plaisir, il faut l'entraînement d'un motif extérieur, et puis l'influence d'un milieu et d'une opinion favorables.

Tout cela engendre forcément le groupement. Du jour où l'on a voulu mettre sérieusement en pratique les doctrines d'Amoros, il a bien fallu créer des sociétés de gymnastique et notre propagande scolaire a trouvé, depuis quinze ans, dans l'association sportive son principal levier. Faire de la gymnastique solitaire et du sport isolé est une complète utopie.

Si l'individu est modifié dans ses muscles et dans son caractère par le sport, il le sera donc également dans ses vues et ses habitudes sociales. Qu'il doive y gagner, je n'hésite pas à le croire. A notre époque démocratique, l'association est le principal rouage du mécanisme social et l'homme inhabile à s'en servir est un dépaysé, gauche dans sa démarche et gêné dans ses mouvemens. La préoccupation d'entreprendre, à cet égard, dès le collège, la formation du citoyen se fait jour, d'autre part, en plus d'un pays monarchique, et, comme le gouvernement de leurs jeux est celui qu'on peut avec le moins d'inconvéniens abandonner aux adolescens, c'est de ce côté que se mani-

festent le plus volontiers les initiatives ou les tolérances. Mais y a-t-il gain au point de vue militaire ? C'est la vraie question, et c'est maintenant ce que nous avons à nous demander.

Ce n'est guère probable. L'armée est un grand tout dans lequel ceux qui sont chargés d'opérer l'amalgame se réjouissent de voir entrer des unités aussi indépendantes les unes des autres que possible. La résistance à la militarisation provient bien rarement de l'individu. Neuf fois sur dix, elle provient de la collectivité restreinte ou étendue dont l'individu a fait partie avant d'arriver au régiment. Aujourd'hui on déclare volontiers, il est vrai, que cette résistance est un bien ; mais ceux qui parlent ainsi sont des théoriciens partisans d'une formule disciplinaire et pénétrés d'une conception des rapports de l'officier avec le soldat qui reposent sur des raisonnemens et non sur des faits. Nous ne pouvons les suivre sur ce terrain et nous continuons d'envisager la discipline et les rapports de l'officier et du soldat tels qu'ils existent dans toutes les grandes armées du monde, dans toutes celles du moins qui sont préparées pour l'offensive, et c'est bien à l'offensive que songent M. Rudyard Kipling et les plus ardens impérialistes d'outre-Manche. Il n'est nullement désirable, au point de vue de la perfection professionnelle, que les jeunes gens qui composent de telles armées aient traversé ce qu'on peut appeler « l'apprentissage social : » ce serait plutôt à craindre. Sans doute il faut distinguer entre les groupemens dont ils ont fait partie. Comment comparer l'action exercée par la fréquentation d'une Bourse du travail, d'un cercle collectiviste ou même d'un de ces cénacles où l'anarchisme se dissimule sous les reflets d'un intellectualisme raffiné, avec l'influence d'un honnête club de foot-ball ou d'une société d'escrime ou de courses à pied ? Il n'en est pas moins vrai que les uns comme les autres de ces groupemens engendrent des habitudes de libre appréciation, un sentiment d'égalité, des tendances à la coalition et à la discussion qui ne sont pas utilisables dans l'armée et peuvent parfois faire obstacle à la militarisation totale de l'individu. Du jour où le service obligatoire se trouverait imposé aux Anglo-Saxons, on s'apercevrait que cet obstacle n'est pas négligeable.

Nous en venons donc à cette conclusion que le sport est une excellente préparation physique au service militaire, qu'il peut engendrer ou fortifier des qualités morales nécessaires au soldat, mais qu'il s'accompagne nécessairement d'un apprentissage social plus propre, dans les temps actuels, à servir les intérêts de la démocratie que ceux de l'armée. Le bénéfice final, à mon avis, est encore considérable, et

ce double avantage surpasse largement un unique inconvénient qu'on peut d'ailleurs travailler à atténuer de bien des manières.

Voilà pour la préparation à la caserne : mais, dans la caserne même, le sport a-t-il un rôle à jouer? Ce serait un second aspect de la question introduite devant l'opinion par l'écrivain britannique. En ce qui concerne l'officier, point d'hésitation possible. Oui, le sport est recommandable, à la condition qu'une organisation sportive trop compliquée n'entraîne pas de fâcheuses pertes de temps et des dépenses exagérées ; quant au soldat, son temps de service est devenu trop bref, — et on tend à l'abréger encore, — pour que les jeux trouvent utilement place dans son existence ; sous ce rapport, la renaissance athlétique est venue trop tard. Que de services un jeu viril et passionnant comme le foot-ball n'eût-il pas rendus au soldat de sept ans dont les loisirs, difficiles à occuper, ne le furent pas toujours de la façon la plus exemplaire! Le soldat de trois et de deux ans, moins endurci et plus surmené, a assez à faire d'apprendre son métier. Seulement son métier, il ne faudrait point l'oublier, comporte l'acquisition de nombreux sports qui, jusqu'ici, n'ont point figuré au programme d'entraînement physique. Presque partout on devrait remanier ce programme dans un sens plus pratique, en sorte qu'il comporte moins de principes, de positions, d'attitudes et plus d'exercices *vécus*, si l'on ose ainsi dire. On n'apprend pas à franchir lestement une haute muraille en sautant une corde et pas davantage en faisant le saut périlleux ; de même, pour se tirer d'affaire dans l'eau, il n'est pas besoin d'être un plongeur accompli, mais il ne faut pas non plus en être resté aux exercices sur le chevalet!...

Cela nous amène à une conception de l'éducation physique qui n'est pas encore admise, mais qui me paraît devoir s'imposer fatalement à notre génération, car elle est essentiellement utilitaire, et l'utilitarisme est le courant dominant de l'époque. Elle aurait cet avantage de concilier les méthodes rivales et d'enlever aux Rudyard Kipling de l'avenir tout motif de récrimination. Elle consistera à envisager, comme indispensable, la connaissance pratique des instrumens de défense et de locomotion dont le génie moderne nous a pourvus. Elle reléguera au second plan l'ambition qui pousse à l'exploit sportif et l'entraînement qui se spécialise pour y mieux parvenir. Elle ne laissera pas l'exercice au choix de chacun ; elle l'imposera à tous, sous toutes les formes, au nom des concurrences démocratiques et du *struggle for life*. Et, imbu de ces idées nouvelles, le citoyen éclairé dira à son fils : « Si la bicyclette ne te plaît pas, tu ne seras

pas obligé d'en faire tes délices, mais il faut que tu saches rouler dessus et en prendre soin. Je ne te demande pas de jouer au *polo*, d'autant que cela me coûterait trop cher, mais il est nécessaire que tu puisses panser, seller et monter ce cheval dont tu auras peut-être à te servir à l'improviste. Je souhaite que tu n'aies de coups d'épée, de coups de poing ou de coups de revolver à échanger avec personne, mais tu vas t'y préparer tout de même. Je veux, en outre, que tu puisses ramer dans ce bateau et le vernir s'il en a besoin, et encore chavirer sans te laisser prendre sous lui. S'il gèle cet hiver, tu apprendras à patiner, et, à la première occasion, tu t'essaieras à manier une automobile; puis, au lieu de grimper à une corde lisse dans un gymnase, tu vas accrocher celle-ci à la grille de ma fenêtre et descendre nos deux étages promptement, comme si tu avais à t'en aller d'une maison en flammes. Tant mieux, si tout cela t'amuse, et le contraire m'étonnerait, car c'est fort amusant. Mais, si cela t'ennuie, ce sera tout comme. On ne te demande pas tes préférences en littérature, en sciences naturelles, en mathématiques et en langues vivantes. Les élémens de ces choses sont tous également considérés comme indispensables à ton instruction générale, et, de même, je considère qu'il ne serait pas prudent de te lancer dans la vie sans que tes muscles aient appris les élémens des mouvemens usuels. »

Ce speech consacrera le triomphe de l'éducation physique; je le crois proche; il se prépare tacitement en bien des esprits. Le jour où il se manifestera, le sport aura perdu, non pas son droit à l'existence, car il continuera de passionner les uns et de laisser les autres indifférens, mais son importance au point de vue de la force nationale.

PIERRE DE COUBERTIN.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Le Marquis de Priola*, comédie en trois actes, par M. Henri Lavedan. — Gymnase : *Le Détour*, comédie en trois actes, par M. Adrien Bernstein. — Vaudeville : *La Passerelle*, comédie en trois actes, par Mme Fred. Gresac et M. Francis de Croisset.

Peindre un caractère au théâtre, c'est refaire un portrait. déjà vingt fois exécuté par d'autres, et qui restera toujours à recommencer. Car la nature humaine n'est guère variée dans ses traits essentiels, mais ceux-ci ne cessent de se modifier légèrement sous l'action du milieu social; le cadre a changé, le portrait ne s'y adapte plus, il faut les remettre d'accord. Aucun travail n'exige plus de véritable invention et d'originalité. Aussi fallait-il quelque hardiesse à M. Lavedan pour tenter de remettre à la scène le caractère de don Juan : à tout prendre, il y a réussi. *Le Marquis de Priola* est une comédie vigoureuse et incomplète, brillante et dure, saisissante et pénible, et à laquelle on peut faire toute sorte d'objections, mais dont on ne peut contester le mérite. C'est une œuvre digne du talent de son auteur. Enfin! Il y a assez longtemps que nous l'attendions. Depuis *le Prince d'Aurec*, M. Lavedan n'avait guère fait que gâcher et compromettre en de fâcheuses aventures des dons remarquables. Cette fois, il a ramassé les ressources diverses et en apparence contradictoires de son talent et il les a combinées en vue d'écrire une pièce qui eût vraiment la marque de son esprit.

Car le talent de M. Lavedan nous déconcerte d'abord par une sorte de surprenante dualité. Il y a deux Lavedan, dont l'un semble la contre-partie de l'autre. L'un, peintre de mœurs qui n'est curieux que des mauvaises mœurs, ne s'intéresse qu'aux formes variées de notre corruption, ne se lasse pas de nous en remettre les images sous les yeux, en multiplie à plaisir les exhibitions effrontées, sans doute

parce qu'il faut montrer la réalité telle qu'elle est, mais aussi, apparemment, parce que ce genre de peintures a pour lui de l'attrait : ce Lavedan-là a mis au théâtre quelques-unes des scènes les plus vives qu'on y eût encore vues et reculé un peu plus loin qu'on n'avait fait les bornes du cynisme. L'autre, moraliste éperdument moral et bourgeois à tour de bras, est le représentant de toutes les saines doctrines, le conservateur de tous les bons principes, l'avocat de la famille, le héraut du devoir, le poète ému de l'innocence : ce Lavedan-là a mis au théâtre quelques-unes des tirades les plus vertueuses, quelques-unes des déclamations les plus outrageusement honnêtes, quelques-unes des fables les plus fades qu'on y eût encore entendues. Lorsque, d'une œuvre à l'autre, ces deux écrivains alternent et que, du *Nouveau Jeu* à *Leurs sœurs* ou du *Vieux marcheur* à *Catherine*, nous nous trouvons en présence tantôt de l'un et tantôt de l'autre, nous nous demandons : lequel des deux est le vrai? Lorsque, dans un même ouvrage, comme dans *Viveurs*, nous les rencontrons tous les deux et tour à tour, nous les renvoyons dos à dos. Il nous faut un peu de réflexion et quelque effort pour admettre que ces deux hommes puissent n'en faire qu'un, et pour nous aviser que, dans les œuvres mêmes où le peintre de scènes galantes semble seul s'être donné carrière, le moraliste n'était pas complètement absent. Tel est pourtant le cas de M. Lavedan : tout attiré qu'il soit vers l'étude de certaines formes de la vie, il n'est pas séduit par elles : il n'a ni indulgence ni sympathie pour les personnages qu'il nous présente; il est bien loin de trouver leur corruption délicieuse et exquise leur déliquescence. A mesure qu'il pénètre davantage dans leur intimité, il aperçoit mieux la platitude de leurs sentimens, la pauvreté de leurs idées, leur détresse intellectuelle, leur misère morale, la vulgarité de leurs élégances, l'ennui de leurs plaisirs, la niaiserie de leurs passe-temps, le vide de leurs existences désolées; leur âme n'est que sottise, laideur et vilenie; et il arrive que cette sottise soit méchante, que ces imbéciles deviennent dangereux : ils sont abominables. Cette attitude que prend M. Lavedan vis-à-vis de ses modèles contraste avec celle de la plupart des peintres de la vie que les étrangers appellent parisienne. Ceux-là sont amusés par le spectacle qu'ils peignent; lui, il en est irrité. Ils sont des dilettantes et des ironistes; lui, par les procédés qu'il emploie, par l'âpreté du ton et la cruauté de certains traits, est un satirique.

D'après cela, il est aisé de deviner dans quelles dispositions l'auteur du *Marquis de Priola* devait aborder l'étude du Don Juan mo-

derne : il le connaît à merveille pour l'avoir maintes fois rencontré dans le monde spécial où il fait figure de héros, et il le déteste. Nous allons avoir un Don Juan peint en pied par un peintre familier avec son modèle, et qui le hait et qui le méprise. C'est l'originalité de cette création. Don Juan présenté par un écrivain qui non seulement ne l'aime pas, mais qui n'a même pour lui aucune espèce d'admiration, voilà ce qui est nouveau.

On s'entend assez bien quand on parle du donjuanisme, et on peut aisément énumérer les traits qui entrent dans sa définition. Don Juan est aimé de toutes les femmes. Pourquoi ? On ne sait. Quand même, ainsi qu'il arrive souvent, il manque à Don Juan tout ce qu'on a coutume d'appeler beauté, grâce, charme, il se fait aimer ; il réussit où d'autres échoueraient qui semblaient mieux faits pour plaire. Il est vraiment irrésistible, et sa puissance de séduction est incontestable. A quoi tient-elle ? La nature, qui a ses raisons que la raison ignore, et qui va obscurément à ses fins, en a décidé ainsi. Il paraît : on lui cède. Plus tard, et une fois sa réputation établie, son prestige s'explique aisément et le mystère cesse d'en être un. Le succès va au succès : et une femme ne paraît-elle pas d'autant plus désirable qu'elle est désirée par plus de gens ? D'ailleurs, auprès de Don Juan, une femme sait qu'elle est en danger : cela ressemble fort à être perdue.

Don Juan aime toutes les femmes ; après tout, il se peut que ce soit son principal moyen de séduction et que là se trouve le mot de l'énigme. L'amour est chez lui à l'état d'instinct ; c'est la recherche du plaisir sensuel. La sensation s'émousse par l'habitude, s'avive par le changement ; aussi l'inconstance est-elle un des traits inhérens à ce caractère. Tout succès d'amour n'est qu'un épisode de la lutte éternelle des sexes, succès pour l'homme et défaite pour la femme ; aussi Don Juan veut qu'on lui résiste et n'apprécie que les victoires disputées, car chez l'homme l'instinct de l'amour ne se sépare pas de l'instinct de conquête. Au moment, d'ailleurs, où il entreprend une nouvelle conquête amoureuse, Don Juan est sincère, et dupe de l'illusion. Il croit aimer pour la première fois, et pour toujours. A l'idée de la maîtresse qu'il n'a pas encore possédée il immole le souvenir de toutes les autres ; il donnerait sa vie pour la minute de plaisir qu'il attend ; s'il faut, en effet, exposer sa vie, il n'hésite pas : il va, au mépris de tous les périls, où l'appelle sa destinée. Le mirage de la jouissance espérée le fascine, lui fait méconnaître tout ce qui n'est pas elle, comme fait pour le joueur l'appât du gain ou pour le soldat la lueur entrevue de la gloire.

L'amour est égoïste, et Don Juan ne songe qu'à lui-même. Bien entendu! Quand, à propos de l'amour, on parle de dévouement, de bonté, d'oubli de soi, c'est qu'on y fait entrer toute sorte de notions qui n'y étaient pas contenues. Au surplus, comme l'enfant gâté dont sa mère fait un ingrat, Don Juan est l'enfant gâté de toutes les femmes. On prend aisément le pli d'être adoré; et à force de voir toutes ces adorations qui viennent à vous, on conclut qu'elles vous sont dues. On se met à part du reste des hommes, on devient une espèce d'idole; et ce ne sont pas seulement des hommages et des prières que les dévots offrent à l'idole, mais ce sont aussi des soupirs et des plaintes; larmes et sanglots sont parmi les plus chères offrandes : tout culte a ses victimes. Don Juan ne s'étonne, ni ne s'émeut, s'il apprend qu'on souffre par sa faute et pour lui : il est des ruines inévitables, et celles qu'il sème ne lui semblent pas un obstacle qui doive l'arrêter dans la poursuite exclusive de son bien. Ajoutez que le goût du plaisir entraîne fréquemment une certaine dureté de cœur : c'est ici le domaine de l'instinct, qui est aussi celui de la férocité. Il faut donc que Don Juan soit égoïste, et il se peut qu'à l'occasion, il devienne méchant.

Don Juan suit l'impulsion naturelle; or la société n'existe qu'à condition de s'opposer à la nature. Religion et morale ont pour objet de contraindre et de dompter l'instinct; par suite il faut que Don Juan devienne leur ennemi, qu'il se pose en adversaire de la loi de Dieu et de celles des hommes. Ou bien, il est un croyant, comme dans Tirso de Molina; et il fait le brave, il cherche à s'étourdir pour oublier la menace de la vengeance divine qu'il sent peser sur lui. Ou bien il est un incrédule, comme dans Molière ; il se fabrique une philosophie à sa convenance et trouve dans le libertinage de la pensée un utile auxiliaire au libertinage des mœurs. Tout se tient dans une société organisée, et l'oubli d'un devoir entraîne celui de tous les autres : l'athée est amené à se conduire en mauvais fils et en mauvais maître, comme il s'est conduit en mauvais époux. Ainsi l'homme de plaisir s'achève en impie et en scélérat.

Aimé de toutes les femmes, amant universel, égoïste, impie, tel est le type de Don Juan dans toute l'étendue de sa définition et, pour ainsi dire, au complet. C'est celui qu'a mis en scène le XVIIe siècle. Chez lui, tous les traits du caractère sont des conséquences de ce goût du plaisir auquel il subordonne tout le reste; voilà le point à noter, et cette remarque nous aide à comprendre en quoi consiste perversion du type à laquelle nous fera assister le XVIIIe siècle.

Désormais Don Juan s'attachera passionnément non plus au plaisir lui-même, mais à ce qui jadis n'était pour lui que le moyen de se le procurer. Perversion pareille à celle de l'avare qui, au lieu d'aimer dans l'argent les satisfactions qu'il sert à acheter, en arrive à aimer l'argent pour lui-même : comme l'avare qui meurt déguenillé et sordide sur son tas d'or, Don Juan vit sans amour dans son libertinage. La conquête, qui jadis n'était pour lui qu'un aiguillon de l'amour, lui devient une satisfaction qui se suffit à elle-même : il conquiert pour conquérir, pour dominer, pour humilier. Il change, il trahit, pour la vanité d'être infidèle. Et ces souffrances dont il ne se faisait pas scrupule jadis d'être l'occasion, il veut en être la cause ; il les provoque, parce qu'elles sont devenues le meilleur de sa joie : il goûte le plaisir des larmes d'autrui. Froid, sec, inhumain, il est l'orgueilleux ou le roué, Lovelace ou Valmont.

Reste le Don Juan des romantiques. Avec eux, le type est non plus perverti, mais faussé. Ils en font un chercheur d'idéal, un symbole de l'humanité qui, au prix d'expériences toujours renouvelées, toujours déçues, poursuit son rêve et s'élève sans cesse. Et, comme ce que cherche Don Juan est la plus matérielle des réalités, comme d'ailleurs il est dans sa destinée qu'à chaque expérience il descende un peu plus bas, l'interprétation romantique n'est donc qu'un contresens. Il suffit de s'entendre et de convenir qu'on prendra les mots au rebours de leur acception.

Chacun de ces types est en étroit accord avec l'époque où il s'encadre, dépendant des formes sociales, de l'état des mœurs, de celui des croyances et des idées. Voici maintenant Don Juan tel que l'ont façonné les conditions de notre vie. C'est un homme d'aujourd'hui ; il porte le frac et le smoking ; mais, en perdant l'épée qu'il portait au côté, ce flot de rubans qui nouaient ses souliers et la plume au chapeau qui lui faisait une manière de panache, il a beaucoup perdu : il a perdu toute l'élégance extérieure qui masquait la vilenie foncière du personnage.

Le « grand seigneur » de jadis pouvait puiser dans le préjugé du rang cette idée que sa naissance l'élevait au-dessus de certains devoirs et qu'il y aurait même eu pour lui de l'indignité à se plier à la morale de ceux qui n'étaient pas « nés. » Il conservait dans sa dépravation quelque allure, et son impertinence avait de la hauteur. A tout le moins, il était soucieux, en toutes choses, de ne pas se conduire comme un laquais. Le marquis de Priola appartient à une époque où un titre de noblesse ne correspond plus à aucune réalité. Voulez-vous

juger de son élégance ? Voyez-le dans la scène des almanachs, l'une des deux ou trois scènes supérieurement traitées de la pièce de M. Lavedan. Ce bourreau des cœurs a fait venir chez lui, dans la salle des exécutions, une jeune femme. Il commence par l'exciter en lui montrant des gravures obscènes. Après quoi, au moment où l'amoureuse va s'abandonner, il lui fait une grimace de singe et la congédie. Il y a, pour désigner ce genre de procédés, des termes spéciaux dans l'argot des barrières. Ce sont, dans leur inconvenance, les seuls qui conviennent. Car le décor ne fait rien à l'affaire et peu importe qu'on ait un titre de marquis, quand on a la conduite d'un goujat.

Don Juan était brave ; le sentiment de l'honneur lui tenait lieu de conscience ; il lui restait quelque moyen de rattraper sa propre estime, sinon la nôtre. Dans la société où le type nous apparaît pour la première fois, société romanesque, chevaleresque, où il y avait de l'imprévu, où les caractères n'étaient pas amollis, où les mœurs n'avaient pas perdu toute leur rudesse, la carrière du séducteur avait quelque chose de la carrière des aventures. Elle représentait une série d'enlèvemens, de duels, de surprises, de coups donnés ou reçus. On risquait la vengeance, non seulement d'un mari, mais d'un père, d'un frère, d'un parent engagé d'honneur à ne pas laisser impunie l'insulte faite à la famille. Nous vivons dans un temps où, — par bonheur, — de tels désagrémens ne sont plus à craindre. On n'a plus le droit d'être son propre justicier : le divorce a tout de suite fait de réparer les accrocs donnés à la foi conjugale ; une législation de tout repos protège le suborneur. Dans notre société policée, régularisée, assagie, que risque le séducteur ? Il risque le commissaire de police, le tribunal correctionnel, et seize francs d'amende.

L'impiété elle-même avait jadis un air de défi, l'incrédulité était légère : M. Homais, en passant par là, a beaucoup changé les choses. Le scepticisme était une bravade : il est tombé à la qualité de denrée de consommation courante. Les aphorismes dont nous voyons s'éblouir et s'épouvanter le philosophe Priola, où n'ont-ils pas traîné? Dans quelles vagues gazettes n'ont-ils pas été ressassés, et quel « penseur » de collège n'en a régalé les jouvenceaux de son âge ?

Arrivons à ce qui, chez M. de Priola, est caractéristique. Je crains qu'en lui attribuant des origines exotiques, l'auteur ne nous ait déroutés. Ce bellâtre cosmopolite est en fait un proche parent du prince d'Aurec. Il appartient à ce même monde de gentilshommes oisifs, de viveurs, de gens de cercle et de sport dont M. Lavedan s'est fait l'historiographe. Par une sorte d'atavisme, ou peut-être parce qu'au

fond il vaut mieux que son entourage, il a des goûts de grandeur et de domination. En d'autres temps, il eût été général d'armée, diplomate, ministre, prince de l'Église, il se serait poussé dans les charges et dans les honneurs. Aujourd'hui, toutes les carrières lui sont fermées. L'horizon lui est limité de toutes parts. Il est inhabile à toutes les besognes par où désormais un homme peut s'élever à de grandes situations. Il ne peut exercer sa domination sur les hommes ; mais il peut dominer les femmes. Il ne peut avoir des dignités; il peut avoir des maîtresses. C'est l'unique moyen qui lui reste pour affirmer sa supériorité : il en use. Il se doit à lui-même d'en user : c'est le devoir et c'est la consigne. En s'y conformant, il n'obéit pas à une exigence de ses sens : son tempérament est médiocre ; quoique des rencontres du genre de celle qu'il a eue avec Mme de Valleroy n'aient pas dû, suivant le mot de la dame, beaucoup le « fatiguer, » il est « à la côte » avant la cinquantaine. Le plaisir n'est dans l'affaire que pour fort peu de chose : il n'aime pas ses maîtresses ; il leur joue une comédie d'amour, dont lui-même il n'est pas dupe. Est-il méchant? Il met trop d'insistance à nous en convaincre, pour que nous ne soyons pas tentés d'en douter. Est-il sceptique? Tout son scepticisme craque devant une ingratitude. Ni sensuel, ni roué, cet homme, qui est tout cerveau, obéit à une idée. Il est l'esclave d'une convention. Il s'est tracé un programme et s'en répète à lui-même les articles afin de se donner du courage. Il dépend de l'opinion. Il ne tient à avoir des maîtresses qu'afin qu'on sache qu'il en a : c'est sa manière à lui d'entendre l'honneur. Il n'opère que sous les yeux de la galerie ; le tête-à-tête n'a pour lui de douceurs que par-devant témoins ; il y a des compères cachés derrière la porte. Ils publieront le dernier exploit du marquis ; il en rejaillira sur lui de la considération. Il pourra demain se présenter aux gens de son monde. « Qu'est-ce qu'on en dira au cercle ? » se demande je ne sais plus quel personnage de comédie. Le marquis de Priola fait de même. C'est le Don Juan par respect humain et par théorie ; ce n'est pas seulement le Don Juan par profession, c'est le Don Juan par devoir.

Le type ainsi conçu est curieux, il est neuf, il est vrai. Comme, jadis, en écrivant *Monsieur Alphonse*, Dumas s'accusait d'avoir déshonoré un nom de baptême, M. Lavedan peut se vanter d'avoir dépoétisé un type littéraire. D'une main très sûre, il a écarté les vains prestiges et montré dans sa nudité, c'est-à-dire dans sa laideur, celui qu'une littérature morbide a longtemps célébré : le dilettante, l'artiste, le chercheur de sensations. Il a fait tomber le masque du héros de roman : le pleutre

est apparu... Seulement cette conception entraînait de graves inconvéniens et des obstacles dont M. Lavedan n'a pas triomphé. Le personnage, auquel il ne laisse aucune excuse et aucune élégance, est monotone et monotone dans la laideur. Nous passons la soirée dans la compagnie d'un vilain monsieur; et ce vilain monsieur tire à soi toute l'attention : il est toute la pièce. Trop est trop. Cet étalage de cynisme, cette pédanterie dans la perversité, sont d'un petit-maître qui serait un cuistre. Le spectacle, continûment pénible, est souvent désobligeant. Tout ne pouvait pourtant pas se passer en tirades et professions de foi : il fallait mettre en scène le donjuanisme du marquis. De là certaines scènes, parmi lesquelles la scène des almanachs est la mieux venue, et la plus révoltante. Elle est d'une crudité qui dépasse tout ce qu'on avait osé jusqu'ici à la Comédie-Française et, je pense, ce que devrait se permettre un auteur homme de goût. Le public est ici le plus coupable : il laisse tout passer comme lettre à la poste; il a définitivement abdiqué.

Je sais bien que, pour soulager notre conscience, M. Lavedan a opposé, au satanisme du père, les généreuses révoltes du fils. Le malheur veut que le rôle soit tout à fait conventionnel et que nous ne croyions pas un instant à son existence. Ce bon jeune homme a été tiré du lot de bons jeunes gens dont Augier et Dumas ont fourni le répertoire : il ne vient pas de la vie réelle. Dans la réalité, nous prévoyons à coup sûr ce que serait devenu un garçon élevé comme l'a été le fils du marquis de Priola, et jeté à vingt ans en pleine vie facile, muni de l'argent et des conseils que ne lui marchande pas l'auteur de ses jours. Qu'il ait, dans la pièce de M. Lavedan, résisté à de telles tentations, c'est un pur effet du hasard, ou plutôt c'est une fiction de l'auteur.

Il est exact encore que le marquis de Priola est puni au dénouement. La paralysie joue ici le rôle de la statue du Commandeur. C'est le châtiment naturel substitué au châtiment surnaturel, et la physiologie faisant fonction de morale. Mais toute la portée de ce dénouement tombe devant cette simple remarque que beaucoup de viveurs sont récompensés par une verte vieillesse, et que ceux qu'on traîne dans de petites voitures n'ont pas tous été des Don Juan. Ce châtiment n'est ni fatal, ni même topique. Mais il fournissait à l'auteur une façon commode de se tirer d'affaire. En confiant à la médecine le soin de punir le vice, M. Lavedan s'épargne la peine de donner à son étude une conclusion : c'est une manière de se dérober. Il eût fallu trouver autre chose, et cela en restant dans l'ordre des idées et des sentimens.

A la perversion morale qu'est le donjuanisme, il fallait trouver un châtiment qui vînt de ses conséquences morales. Don Juan fait la chasse au plaisir, et le plaisir, justement parce qu'il le poursuit, lui échappe. Don Juan est assoiffé d'amour; et le véritable amour, celui qui n'est plus seulement une sensation animale, mais une émotion marquée d'un caractère d'humanité, l'amour qu'ont chanté les poètes, celui que connaissent les simples et les purs, il en enviera, sans pouvoir la posséder jamais, la plénitude de bonheur. Voilà l'intime misère par laquelle Don Juan est puni, le jour où il s'aperçoit qu'il a fait un métier de dupe et que, de toutes ses victimes, il est encore la plus pitoyable.

Je passe, sans y insister, sur certains défauts dans la conduite de la pièce, car ils sautent aux yeux et tout le monde les a relevés. Il y a des personnages inutiles. Il y en a même dont la présence ne sert qu'à nous jeter sur une fausse piste. Au premier acte, paraît un certain M. Le Chesne, qui a épousé la femme divorcée du marquis de Priola. Ce vieux monsieur respectable nous raconte des choses bien extraordinaires : il passe ses nuits à gémir à la porte de sa femme, en inondant de ses larmes un portrait. Nous ne pouvons croire qu'on l'ait amené en scène uniquement pour nous bailler de pareilles sornettes; mais nous remarquons qu'il se frappe la poitrine pour nous faire constater qu'il est commandeur : nous nous imaginons que ce commandeur va être « le Commandeur » et qu'il servira à amener le dénouement. Le fait est qu'il ne reparaîtra plus. Il y a dans l'action des brusqueries, de subites volte-face : au milieu du second acte, lorsque éclate la révolte du jeune homme, la scène est fort belle, mais elle est tout à fait imprévue; nous ne savons sur quelle herbe a marché ce jeune homme et ce qui le fâche si fort.

Les moyens dramatiques employés par M. Lavedan sont souvent d'une banalité et d'un vieux jeu qui étonnent : ainsi l'épisode du portrait de sa mère, trouvé par le jeune homme dans la cassette où Priola garde ses lettres et reliques d'amour; ainsi le truc qui consiste à cacher les gens dans la pièce voisine. Il y a des défaillances de métier, de composition dramatique, d'agencement des scènes. A pratiquer un genre dont la loi est le décousu, à écrire des dialogues parisiens qu'on n'a pas la peine de relier entre eux, à travailler pour des scènes où l'artificiel est une nécessité, M. Lavedan a pris des habitudes de négligence. Mais, d'ailleurs, plusieurs scènes, prises en elles-mêmes, ont de la puissance : la trame du dialogue est serrée; le style est spirituel et mordant; les mots portent. C'est à l'homme de théâtre que

s'adressent presque toutes les réserves : la pièce fait honneur à l'observateur, au moraliste, à l'écrivain.

Si la soirée est bonne pour l'auteur, elle ne l'est guère pour la Comédie-Française. La façon dont a été monté *le Marquis de Priola* est des plus médiocres. La mise en scène laisse beaucoup à désirer, notamment au premier acte. L'interprétation est très faible.

Faisons une exception pour Mme Bartet. Elle a été délicieuse, non pas comme à son ordinaire, mais autrement encore. Elle n'a guère qu'une scène, celle du second acte : elle l'a jouée à ravir. Il est impossible de la composer avec plus d'art, de la nuancer avec plus de finesse. Il faut avoir entendu Mme Bartet prononcer un certain « Bigre ! » Et il faut entendre de quel ton elle prend congé du marquis. Celui-ci ayant conclu qu'elle restera pour lui une amie : « Et une bonne, je vous en réponds ! » réplique cette amie. Dans ces quelques mots, l'artiste a su faire tenir tout un infini de dépit et de rancune.

Disons encore que M. Coquelin cadet est amusant dans un rôle de bon pitre.. Ce sera la part largement faite à l'éloge. Les rôles de femmes sont tenus comme ils pourraient l'être en province. M. Dessonnes est un jeune premier qui ne manque pas de chaleur, mais qui manque totalement d'expérience. Au surplus, c'est à M. Le Bargy qu'il faut faire la principale querelle.

M. Le Bargy est un artiste de beaucoup de talent. Il a des qualités de composition, une intelligence, une distinction, un mordant qui sont des dons de premier ordre. L'estime que nous en faisons nous oblige à lui dire qu'il est en train de se fourvoyer et de faire fausse route. Dans le rôle du roi Christian de *Struensée*, il avait fait preuve d'une puissance qui a été une révélation pour le public et probablement aussi pour l'artiste. Depuis lors, il semble qu'il ait voulu se développer en ce sens, retrouver et prolonger des effets qui lui avaient une fois réussi. C'est l'impression que nous avions eue déjà en l'écoutant dans le rôle du marquis de Neste de *l'Énigme*. Mais le rôle de Christian durait cinq minutes ; celui du marquis de Neste dure une heure ; celui du marquis de Priola en dure trois. M. Le Bargy, depuis le milieu du second acte, commence à crier, et il ne cesse plus. Il crie, déclame, halette. C'est un long accès de frénésie. La voix lui manque : on ne l'entend pas. Qu'il sache bien qu'on ne l'entend pas ! Des mots, des phrases entières ne parviennent pas à l'oreille des spectateurs les mieux placés. On fait un effort d'attention des plus pénibles. L'acteur se donne visiblement un mal de tous les diables ; c'est son affaire ; mais, nous aussi, il nous fatigue. Dans ce jeu, il n'est

plus question de nuances et de valeurs : tout est mis sur le même plan. L'erreur de M. Le Bargy rejaillit sur l'ensemble de l'interprétation : car il faut bien que les autres comédiens suivent et se mettent au diapason. M. Le Bargy est en train de forcer sa nature. Il se fait applaudir, hélas ! C'est un genre d'applaudissement qui devrait l'effrayer pour l'avenir de son talent.

Le Détour est une jolie comédie dans un genre aimablement vieillot, doucement conventionnel et agréablement sentimental. Une jeune fille, qui a le malheur d'être la fille d'une grue et qui a bonne envie de devenir une honnête femme, peut-elle y réussir ? Cette question a été maintes fois soulevée au théâtre. Les auteurs ont coutume de répondre par la négative. M. Bernstein n'a pas éprouvé le besoin d'innover. Au premier acte du *Détour*, nous voyons Jacqueline entourée de messieurs qui lui font des propositions déshonnêtes. Un certain Rousseau, plus amoureux ou plus naïf que les autres, offre les justes noces. Au second acte, Jacqueline est devenue Mme Rousseau, et elle habite avec son mari chez ses beaux-parens. On nous donne ces beaux-parens pour des puritains d'une rigidité insupportable. Nous, dans la salle, nous les trouvons charmans. Comment ! Voilà des gens qui disent à leur belle-fille : « Depuis le jour où vous êtes entrée chez nous, vous êtes une Rousseau ; vous faites partie de la famille ; le passé, nous l'ignorons : nous entendons que les autres l'ignorent comme nous et qu'on vous fasse honneur. » Et ils font comme ils l'ont dit : ce sont des gens qui vont jusqu'au bout de leurs engagemens. Cela vaut bien qu'on leur pardonne un peu de lourdeur et de maladresse : ce à quoi Jacqueline n'aurait pas manqué, si elle avait eu un peu plus de cette finesse de nature et de cette résolution vertueuse qu'on lui prête. Au troisième acte, Jacqueline se querelle avec son mari, revoit sa mère et s'esquive vers Cythère avec un des bons noceurs que nous avions vus tourner autour d'elle au premier acte. Le mariage n'aura été pour Jacqueline qu'un « détour. » Elle va maintenant rentrer dans la grande voie de la vie facile. Pleurons sur le sort de Jacqueline ! — Cette histoire nous est contée avec beaucoup de bonne grâce par un écrivain qui a de l'habileté, de l'adresse, de la légèreté de main, et qui n'a aucune prétention à bouleverser l'art dramatique.

Le rôle de Jacqueline servait de début à Mme Simone Le Bargy. Elle s'y est montrée charmante. C'est une comédienne experte, très sûre

d'elle-même, qui a de la grâce, de l'émotion, un talent menu et des plus agréables.

La Passerelle est une comédie ingénieuse et leste. La donnée en est une sorte de transposition de celle du *Chandelier*. Le Code, qui a pour les divorcés toutes les complaisances, rend à l'épouse divorcée ce service de lui interdire d'épouser son complice. Hélène a été pincée en flagrant délit avec Roger. Impossible d'épouser Roger. Un avoué, habile homme, leur suggère ce moyen : Roger va épouser une jeune fille quelconque. Ce sera un mariage pour rire, bientôt dissous par un nouveau divorce et qui aura servi de « passerelle » pour arriver à l'union des deux complices. Roger épouse en effet une nièce de l'avoué, qui se trouve être une jeune fille pauvre, jolie et rusée. Qu'arrivera-t-il? On l'a tout de suite deviné. Le « chandelier » se fera aimer. Le mariage blanc sera un vrai mariage. Les deux époux se trouveront très bien sur la passerelle. Hélène sera dupe et victime. — Ce sujet, bien posé au premier acte, est développé en deux actes assez amusans et encore plus égrillards. Je crois que la pièce, un peu lente, aurait gagné à être poussée à la bouffonnerie.

La Passerelle servait de rentrée à Réjane et a été pour la spirituelle comédienne l'occasion d'un triomphe.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

LA MÉDECINE JUGÉE PAR UN MÉDECIN

Zapiski Vratcha, par le Dr Veressaïef, 1 vol., Saint-Pétersbourg.

Depuis les *Récits d'un Chasseur*, d'Ivan Tourguenef, peu de livres ont aussi vivement ému la société russe tout entière que les *Mémoires d'un Médecin*, publiés, il y a quelques mois, sous un pseudonyme, par un des plus savans médecins de Saint-Pétersbourg. Et, bien que, au point de vue littéraire, aucune comparaison ne soit possible entre les deux ouvrages, l'extraordinaire succès de ces *Mémoires d'un Médecin* n'est pas dû seulement à l'importance, à la nouveauté, à la hardiesse imprévue des idées qui s'y trouvent exprimées. L'auteur, qui est évidemment un lettré, n'a rien négligé des artifices capables de donner à ses idées un relief plus net et plus vigoureux. Mais surtout il a dû étudier de fort près les derniers écrits du comte Tolstoï : de telle sorte que son livre rappelle, tout ensemble, *Ma Religion*, *Qu'est-ce que l'Art?* et *Résurrection*, avec un art infiniment moins haut et moins personnel, mais, peut-être, avec une portée plus précise et plus immédiate. Chez lui, comme chez le comte Tolstoï, sous une apparence de rude simplicité, sans cesse on découvre l'adresse d'un écrivain s'ingéniant, pour mieux nous toucher, à transformer sa pensée en de vivantes images : sans cesse une anecdote, une citation, un petit

exemple, introduit au milieu d'un raisonnement, prend à nos yeux la valeur d'un symbole, et vient, pour ainsi dire, entraîner de force notre conviction.

Seule, la composition générale du livre laisse à désirer. Chacun des chapitres se suffit à soi-même, et parfois on a peine à distinguer le lien qui le rattache aux autres chapitres : défaut malheureusement trop fréquent dans la littérature russe, depuis les *Ames mortes* de Gogol jusqu'aux derniers écrits du comte Tolstoï. Encore ce défaut ne se fait-il sentir que dans la seconde moitié des *Mémoires d'un Médecin*, tandis que la première moitié du livre, au contraire, nous offre une manière de roman autobiographique très suffisamment suivi, et d'une qualité littéraire tout à fait remarquable. Cette première moitié du livre pourrait s'appeler, à elle seule, *Les Mémoires d'un Médecin* ; la seconde moitié, avec son désordre, est plutôt quelque chose comme une « confession, » et non point la confession de certain médecin en particulier, mais celle de toute la médecine moderne, procédant devant nous à son examen de conscience, avec un mélange bien *tolstoïen*, — ou, si l'on préfère, bien *slave*, — d'orgueilleuse franchise et d'humilité.

Le héros du livre nous raconte d'abord ses études médicales à l'Université de Saint-Pétersbourg, avec les mille émotions diverses et souvent contraires qu'elles ont fait naître, tour à tour, dans sa jeune âme enthousiaste et inexpérimentée. Au sortir du collège, où il s'est fastidieusement nourri de grec et de latin, voici que s'ouvre à lui le monde merveilleux des sciences naturelles. Il se sent ébloui, enivré ; il frémit de joie à la pensée qu'enfin il va acquérir des connaissances certaines, sérieuses, et utiles. Il s'étonne et s'indigne de l'ignorance du commun des hommes, qui savent en quel siècle a vécu Louis XIV, mais ne savent point que la viande qu'ils mangent est faite de muscles, ni pourquoi le phosphore luit dans les ténèbres. L'anatomie, en particulier, attire et passionne le jeune étudiant. Il en vient à considérer l'humanité tout entière comme une immense collection d'organes anatomiques. Chaque mouvement qu'il fait, ou qu'on fait près de lui, se décompose aussitôt pour lui en une série d'opérations musculaires ; et il se répète fièrement les noms des muscles qui y prennent part. Mais bien plus profonde encore est l'action qu'exerce sur lui la méthode générale des sciences naturelles. Pas d'hypothèses ; l'observation directe, unique fondement de toute connaissance : voilà ce qui se grave, tout de suite, dans son cerveau. Et il a beau, ensuite,

sauter fiévreusement d'une hypothèse à l'autre, il a beau constituer toute sa science d'affirmations dont pas une seule ne repose sur son observation personnelle : toujours, désormais, il sera invinciblement porté, en théorie, à ne concevoir la vérité que sous la forme d'un fait matériel, matériellement démontré. Dès le début, pour ainsi dire, l'étude de la médecine lui donne « un état d'esprit médical. »

Après deux ans d'études purement théoriques, il entre enfin en contact avec l'être vivant. La dissection des cadavres, à l'amphithéâtre, ne l'a jamais ému comme elle émouvait quelques-uns de ses camarades ; mais le spectacle de la douleur, tout d'abord, l'épouvante. Il entend hurler un vieux jardinier pris de tétanos ; il assiste aux cruelles péripéties d'un accouchement ; il lit, dans ses livres, la description de toutes les maladies ; et bientôt la vie des hommes lui apparaît un enfer, le royaume sinistre du mal et de la souffrance. Maintenant, il voit des malades partout. Pas de jour où, chez lui-même, il ne découvre les symptômes évidens d'une affection incurable. Mais, un matin, comme il s'est décidé à consulter son professeur sur l'une des maladies dont il se croit atteint, le professeur se moque de lui, le gronde ; et le voilà guéri.

Désormais, il ne s'inquiète plus de maladies imaginaires. Il s'inquiète des maladies, trop réelles, qui défilent sous ses yeux : et, de jour en jour, il est plus profondément frappé de l'impuissance de la médecine à y remédier. Son professeur oblige une centaine d'étudians à venir écouter, tour à tour, la respiration d'un phtisique, que cette épreuve fatigue et énerve affreusement : après quoi, le professeur ajoute que l'état de ce phtisique est tout à fait sans remède. Un jour, à l'amphithéâtre, le professeur dissèque une jeune femme, morte d'une péritonite. Sa péritonite a été le résultat d'une opération : et le chirurgien qui a fait l'opération est là, avouant presque. Sans cesse, après l'examen d'un malade, le professeur dit à ses élèves : « Le diagnostic de cette maladie ne pourra être établi qu'au moment de la dissection. » Sans cesse les manuels, après avoir déclaré qu'une maladie est incurable, donnent une longue liste de remèdes « à essayer » pour cette maladie. Le jeune étudiant voit se dresser devant lui deux médecines : « l'une toute de parade, celle qui guérit et qui ressuscite ; l'autre, la vraie, impuissante, stérile, mensongère, se faisant fort de guérir des maladies qu'elle ne connaît point, ou s'ingéniant à décrire des maladies qu'elle ne peut guérir. » Il en arrive à considérer les médecins comme des augures incapables de se regarder sans rire, et qui, devant les profanes, le plus sérieusement du monde, écrivent

des ordonnances et font des opérations, *ut aliquid fiat*, afin que l'on croie qu'ils savent quelque chose. Et le jeune homme se rappelle, amèrement, les paroles du Méphistophélès de Gœthe : « L'essence de la médecine est facile à concevoir. C'est une science qui approfondit le microcosme et le macrocosme, pour, enfin, laisser aller toutes choses comme il plaît à Dieu. »

Et puis, un jour, de nouveau, le point de vue change. Chargé d'établir un diagnostic, le jeune homme observe, compare, réfléchit, et, après tout cela, déclare audacieusement à son professeur que le diagnostic lui paraît impossible, les symptômes pouvant se rapporter également à quatre ou cinq maladies. Le professeur examine le malade, à son tour ; et quelques minutes lui suffisent pour découvrir, au moyen de petits faits en apparence insignifians, le caractère véritable de la maladie. Le malade meurt ; on le dissèque : et le diagnostic du professeur se trouve entièrement confirmé. Encore deux ou trois expériences du même genre, et rien ne subsiste plus des dispositions sceptiques du jeune étudiant. Jusqu'à la fin de ses études, maintenant, tout ce qu'il verra et tout ce qu'il lira ne va plus servir qu'à fortifier en lui la foi dans le présent, mais surtout dans l'avenir, de la médecine. Il se dit bien qu'autrefois il avait tort d'attendre *tout* de la médecine, tandis que désormais il n'attendra plus d'elle que le *beaucoup* dont elle est capable. En réalité, et sans se l'avouer, il est tout prêt à croire que ce « beaucoup » est très proche de « tout. » Et lorsque, après six ans d'études, il obtient le diplôme de docteur en médecine, il se tient pour absolument digne d'user, suivant les termes mêmes du diplôme, « de tous les droits et privilèges que, de par la loi, ce titre lui confère. »

Il quitte Saint-Pétersbourg et va pratiquer la médecine dans une petite ville de province. Mais là, tout de suite, il s'aperçoit que ses études ne lui ont rien appris. Il a vu soigner des maladies étranges et exceptionnelles ; mais les cliens qui le consultent ont des maladies toutes simples, toutes banales, et contre lesquelles il ne sait que faire, ayant toujours négligé de les étudier. Il ne sait, non plus, ni placer des ventouses, ni ouvrir un abcès, bien qu'il ait assisté à des opérations désormais fameuses. Il se trompe dans ses diagnostics, il se trompe dans ses ordonnances : surtout il se trouve désemparé devant la personnalité de ses cliens, n'ayant appris ni à tenir compte de la différence des caractères moraux, ni même à tenir compte de cette différence des tempéramens physiques qui fait que, en réalité, chaque malade représente une maladie spéciale. Un jour, six mois

environ après ses débuts dans la médecine, une aventure lui arrive, qui achève de lui ouvrir les yeux sur sa situation.

A l'extrémité de la ville, dans une misérable masure, vivait une veuve, une blanchisseuse. Des trois enfans qu'elle avait eus, deux étaient morts de la scarlatine, à l'hôpital ; et, peu de temps après leur mort, le troisième enfant était devenu malade à son tour. C'était un petit garçon de huit ans, chétif, et de pauvre mine. La mère s'était absolument refusée à le conduire à l'hôpital, et m'avait prié de venir le voir. Le petit avait la scarlatine sous une forme assez grave : il délirait, s'agitait sans cesse; une température de 41°, un pouls extrêmement précipité. Ayant examiné le malade, je dis à la mère que, suivant toute apparence, il ne survivrait pas. La blanchisseuse tomba à genoux devant moi.

— Petit père, sauvez-le!... C'est le dernier qui me reste! Tout ce que j'ai d'argent, je vous le donnerai, je vous laverai votre linge pour rien toute ma vie!

Pendant une semaine, la vie de l'enfant resta en danger. Enfin la température, peu à peu, s'abaissa, l'éruption pâlit; le malade commença à revenir à lui. L'espoir d'une guérison redevenait possible, à ma grande joie, car je m'étais fort attaché à ce petit être malingre, avec son visage couvert d'écailles et son regard apathique. La mère, folle de bonheur, ne trouvait pas assez de mots pour me remercier.

Quelques jours après, la fièvre reparut, et les glandes sous-maxillaires droites se mirent à enfler. Puis l'enflure grandit, tous les jours plus douloureuse. En soi, la chose ne présentait pas un grand danger : tout au plus pouvait-on craindre une infection des glandes, amenant un abcès. Mais, pour moi, cette complication était des plus désagréables. Si un abcès survenait, il y aurait à l'ouvrir; et le mal résidait dans la gorge, où se trouve une telle masse d'artères, de veines! « Veuille le malheur que je touche à quelque gros vaisseau, — saurai-je avoir raison de l'hémorragie? » Pas une seule fois, jusqu'alors, je n'avais eu l'occasion d'opérer sur un corps vivant. J'avais vu faire des milliers d'opérations; mais, à présent, l'idée d'avoir à ouvrir un simple abcès m'épouvantait.

Je lus, dans mes livres, qu'au début d'une inflammation des glandes, une forte application d'onguent mercuriel pouvait produire de bons effets. Renouvelée régulièrement, cette application réduit souvent l'enflure, et prévient l'abcès. Je résolus donc de frictionner la gorge de l'enfant avec l'onguent mercuriel. L'enflure était très douloureuse, de telle sorte que, la première fois, je dus me borner à une friction très légère. Le lendemain, le regard du petit était devenu plus vif, la douleur s'était calmée : il souriait et demandait à manger. Évidemment la friction avait agi. Je me hâtai de la renouveler, et, cette fois, avec plus de force. La mère m'accablait de remerciemens ; elle se désolait de ne pas m'avoir appelé auprès de ses deux autres enfans, qui, traités par moi, sûrement ne seraient pas morts.

Le lendemain, quand je revins auprès du malade, je trouvai dans son état un grave changement. Le petit était couché sur le dos, la tête tournée vers le mur, et gémissait sans discontinuer. Au-dessous de la première enflure, dans le creux de la clavicule droite, une nouvelle enflure s'était

formée, plus grande, et déjà toute rouge. Je blêmis, en l'apercevant; et tout mon cœur tremblait, tandis que je procédais à l'examen du malade. La température s'était élevée à 39°,5; l'articulation du coude droit avait enflé, et tout le bras était devenu si sensible qu'on pouvait à peine y toucher. La mère, malgré sa vive inquiétude, suivait tous mes mouvemens avec des yeux pleins de confiance et d'espoir...

Je me hâtai de sortir, atterré. La chose était claire : en frottant, j'avais répandu l'infection dans les organes voisins, et un empoisonnement général du sang s'était déclaré. Le petit garçon était perdu.

Toute la journée, toute la nuit suivante, j'errai au hasard dans les rues. Je ne pensais à rien, et je me sentais écrasé d'horreur. Par instans, seulement, surgissait devant ma conscience cette idée : « Voilà que j'ai tué une créature humaine ! »

L'enfant vécut encore une dizaine de jours. Chaque jour se montraient chez lui de nouveaux abcès, aux articulations, au foie, aux reins... Il souffrait affreusement, et tout ce que je pouvais faire était de le calmer par des injections de morphine. Je venais le voir plusieurs fois par jour. Dès le seuil, je rencontrais, fixé sur moi, son regard plein de souffrance, dans un visage qui sans cesse se tirait, s'assombrissait davantage. Les dents serrées, le pauvre petit ne cessait point de gémir sourdement. La mère savait déjà que toute espérance était impossible.

Un jour enfin, — c'était le soir, à la nuit tombante, — lorsque j'entrai chez la blanchisseuse, je vis mon petit malade étendu sur la table. Tout était fini... Poussé par une curiosité aiguë et angoissante, je m'approchai du cadavre. Les derniers rayons du soleil éclairaient le visage de cire de l'enfant. Il gisait là, les sourcils froncés, et moi, son meurtrier, je le regardais. La mère, désormais seule au monde, sanglotait dans un coin. M'armant de courage, je m'approchai d'elle, et essayai de la consoler.

Un quart d'heure après, comme je me préparais à sortir, la blanchisseuse se redressa, tira de sa poche un billet de trois roubles et me le tendit.

— Prenez, petit père,... pour vos peines... dit-elle. Je sais tout ce que vous avez fait; puisse la Reine des Cieux vous en récompenser!

Je refusai de prendre le billet. Nous étions debout sur le seuil, dans la pénombre.

— Dieu, sans doute, aura eu ses raisons pour agir ainsi! murmurai-je, m'efforçant de ne point rencontrer le regard de la pauvre femme.

— Bénie soit sa volonté sainte!,.. Il sait tout mieux que nous! — répondit la blanchisseuse; et de nouveau un sanglot lui secoua la bouche. — Et vous, petit père, merci à vous, pour avoir eu pitié de l'enfant!

Et, tombant à genoux devant moi, toute pleurante, elle s'efforçait de me baiser les mains...

Non! tout quitter, renoncer à tout! Je résolus de partir, le lendemain même, de retourner à Saint-Pétersbourg, pour apprendre, dussé-je y mourir de faim!

Le médecin nous raconte ensuite son retour à Saint-Pétersbourg, les longues et pénibles années de son nouvel apprentissage, et comment vingt fois encore il a été sur le point de se décourager, devant les

difficultés, les incertitudes, les mauvais hasards de sa profession. Puis, comme je l'ai dit, le roman s'arrête; la seconde partie du livre n'est plus qu'un recueil, assez désordonné, d'études sur divers problèmes de philosophie, de morale, ou de casuistique médicales. Et je dois ajouter que ces études sont loin d'offrir toutes le même intérêt, du moins pour le grand public, à qui le livre s'adresse. Quelques-unes traitent de questions exclusivement professionnelles, tandis que d'autres, au contraire, me paraissent avoir une portée générale des plus considérables. Dans l'une d'elles, l'auteur nous révèle l'extrême danger des opérations même les plus simples, lorsque le médecin qui les pratique ne possède point, de naissance, le don, le génie spécial de la chirurgie. Un autre chapitre a pour objet de nous mettre en garde contre les remèdes nouveaux, dont la plupart se trouvent être, en fin de compte, plus nuisibles qu'utiles. Ailleurs, en des pages qui sont peut-être les plus pathétiques de l'ouvrage entier, nous apprenons quel rôle énorme a joué, depuis un siècle, et joue encore, dans les progrès de la médecine moderne, l'expérimentation directe sur les malades des hôpitaux : l'expérimentation non seulement de l'effet des remèdes, mais aussi de la marche des maladies, soit que les médecins aggravent celles-ci chez leurs sujets, ou qu'ils les leur inoculent artificiellement. L'auteur nous cite, à ce propos, une centaine d'extraits de rapports envoyés à des journaux médicaux, ou lus dans des congrès. Et la sécheresse toute documentaire de ce chapitre de son livre prête un surcroît de saveur au chapitre suivant, où il célèbre les avantages scientifiques de la pauvreté, qui seule, en remplissant les hôpitaux, fournit à la médecine une aussi ample matière d'investigation.

Au reste, je ne saurais mieux définir l'esprit et le caractère de toute cette partie du livre qu'en la comparant, une fois de plus, aux réquisitoires sociaux du comte Tolstoï. De même que l'auteur de *Ma Religion*, l'auteur des *Mémoires d'un Médecin* apporte à l'étude de son sujet une constante préoccupation de l'idéal moral : avec cette différence, toutefois, que, traitant d'une réalité plus précise, il est souvent empêché d'aboutir à une conclusion. Car on se tromperait à croire, par exemple, qu'il désapprouve absolument l'expérimentation pratiquée sur l'être vivant : il ne peut oublier ni ce qu'elle a, en soi, d'immoral, ni les heureuses conséquences que, à plusieurs reprises, on en a tirées pour le bien des hommes. Un examen de conscience, une recherche, — également impartiale, — du pour et du contre : voilà l'entreprise qu'il semble s'être proposée, bien plutôt que la défense systématique d'une thèse préconçue.

Mais il y a, dans son livre, un chapitre d'une portée tout à fait exceptionnelle : celui où il se demande, à notre intention, quelles sont actuellement les ressources de la médecine. Que sait-elle de l'origine des maladies, de leur marche, et des moyens de leur guérison? D'une façon générale, au dire de l'auteur des *Mémoires d'un Médecin*, elle n'en sait rien, ou presque rien.

Voici devant moi cet organisme vivant, chose pour moi mystérieuse et impénétrable! Quelles forces le régissent, quelles actions s'accomplissent en lui? En quoi consiste l'effet des remèdes que j'y introduis? De quelle manière y naissent et s'y développent les maladies? Le bacille de Koch y provoque la phtisie ; un autre bacille, presque tout pareil à celui-là, y provoque la diphtérie : pourquoi cela? J'injecte sous la peau d'un malade une solution chimique; elle circule indifféremment par tout le corps, à l'exception d'un seul centre, qu'elle excite aussitôt : je sais cela, mais je n'ai aucune idée des conditions chimiques qui rendent possible un tel phénomène. Une migraine est produite par une irritation du grand sympathique, produite elle-même par un état général d'anémie. La belle explication! Mais comment et pourquoi, dans ce cas particulier, l'anémie a-t-elle irrité le grand sympathique?

Et où résident, dans l'organisme, les forces préservatrices qui luttent contre la désorganisation, et à qui j'ai le devoir de venir en aide? Et comment vont agir, sur le spasme du grand sympathique, ce mélange de phénacétine et de caféine, sur l'anémie ce fer, que je vais prescrire à mon malade? Et le malade est là, devant moi, et j'entreprends de le guérir, et peut-être parviens-je en effet à le guérir : mais en même temps je découvre que je ne comprends *rien* ni à ce qui le fait souffrir, ni à la façon dont je l'en guéris.

Je n'ai point la moindre idée des grandes fonctions communes à tous les organismes humains ; et, cependant, chaque malade me présente un ensemble de fonctions absolument spécial, et différent de la règle commune. Que puis-je savoir d'elles? Deux hommes également sains en apparence se mouillent les pieds, au même moment : l'un d'eux prend un rhume, l'autre, un rhumatisme articulaire aigu. D'où vient cette différence? La dose maximum de morphine est de trois centigrammes ; or, tout récemment, un médecin a injecté sous la peau d'une adulte, dont l'état général était parfaitement sain, trois *milligrammes* de morphine, et elle en est morte. Pour expliquer ce genre de faits, la médecine a un mot, les *idiosyncrasies ;* mais de quel usage peut m'être ce mot, pour m'apprendre à reconnaître les faits de ce genre, et à en tenir compte?

Pour certaines maladies, en vérité, la médecine permet un diagnostic à peu près positif : ainsi la présence de bacilles particuliers révèle la tuberculose, la fièvre typhoïde. Mais ces maladies ne sont malheureusement qu'une infime minorité, comparées à celles dont le

diagnostic doit se fonder, tout entier, sur des signes fortuits et toujours douteux. Puis, le diagnostic établi, restent à trouver les remèdes. Il y en a une dizaine, pour chaque maladie : des remèdes dont chacun se recommande d'autorités sérieuses, et qui, cependant, se contredisent l'un l'autre. Lequel choisir ? A quoi se fier? Se fier à l'expérience des maîtres? Jamais les maîtres n'ont pu s'accorder sur rien. Se fier à son expérience personnelle? On voit trop ce qu'une telle entreprise a d'irréalisable.

Ainsi résumée en quelques lignes, la pensée de l'auteur risque de paraître un peu superficielle. Et je ne prétends pas qu'elle ne le soit pas un peu, même dans le texte : mais elle y a l'avantage d'être vivante, avec un douloureux accent de sincérité. On sent, à chaque ligne, que l'auteur s'est adressé à lui-même, en présence des réalités de la vie quotidienne, les tristes réflexions dont il nous fait part. On sent que les émouvans récits dont il entremêle son argumentation ne sont pas, simplement, des exemples inventés à plaisir. Dans des circonstances peut-être différentes, il a dû, lui-même, éprouver des angoisses, des doutes, des remords, pareils à ceux qu'éprouve le héros de son livre. Et l'on devine sans peine que lui aussi, comme son héros, il a eu besoin d'un effort prolongé pour ne pas succomber au découragement.

Le fait est, pourtant, qu'il n'y a point succombé. Et si quelques-unes de ses autres études manquent de conclusion, celle-là, au contraire, en a une, très claire, très éloquente, et probablement très vraie. Pour l'auteur des *Mémoires d'un Médecin*, la médecine d'à présent, en tant que science, reste encore très incomplète et très incertaine; mais c'est que la médecine, bien plus qu'une *science*, est un *art*. Elle est un art indéfinissable, constitué de mille élémens divers : un art qui varie d'après chaque médecin, de même qu'il doit varier d'après chaque malade; un art qui, tout en s'appuyant sur l'expérience acquise, laisse une part prépondérante à l'inspiration personnelle; un art dans le développement duquel l'observation morale tient au moins autant de place que l'observation matérielle; un art qui a d'autant plus de chances d'être efficace qu'il s'accompagne de plus de compassion et de charité.

Aussi le docteur Veressaïef, après nous avoir avoué les misères de la médecine, n'est-il ensuite que plus à l'aise pour nous en vanter la grandeur. Il nous dit tout ce qu'elle exige de patience, de résignation, souvent d'héroïsme, mais, en revanche, tout le bien qu'elle peut faire

aux hommes, pourvu seulement que ceux-ci ne se méprennent pas sur sa véritable portée. Car c'est là une seconde conclusion, qui ressort de presque tous les chapitres des *Mémoires d'un Médecin :* bien loin de vouloir, comme on l'a prétendu, nous mettre en défiance contre la médecine, l'auteur s'est évidemment proposé de nous réconcilier à jamais avec elle, en nous apprenant à la connaître pour ce qu'elle est, et à n'attendre d'elle que ce qu'elle peut nous offrir. Il nous affirme que c'est nous-mêmes qui, par notre attitude à l'égard des médecins, leur imposons la plupart des défauts que nous avons coutume de leur reprocher. « Que les hommes cessent de croire à l'infaillibilité de la médecine; et la médecine, dépouillant toute prétention à l'infaillibilité s'occupera plus sérieusement de soulager leurs maux! » Voilà ce qu'il semble nous dire, à toutes les pages de son livre. Et, certes, un aussi sage conseil ne manquerait pas de produire son effet, si les hommes étaient une espèce raisonnable, pouvant s'accommoder de vivre en tête à tête avec la vérité. Mais je crains que, comme ils attendent trop de la médecine, le docteur Veressaïef n'attende trop d'eux, à son tour. Ce sont eux qui, par nature, ont besoin d'être trompés. Ils ont besoin que l'homme qui les soigne ait, sur la tête, un bonnet pointu, que, même quand il ne sait rien, il prétende tout savoir, et que, même quand sa science lui conseille de ne rien faire, « il écrive des ordonnances et fasse des opérations, *ut aliquid fiat.* » Et tout porte à croire qu'ils auront ce besoin sans cesse davantage, à mesure que, en leur ôtant l'espoir d'une vie future, on les déshabituera de considérer leur vie terrestre comme la chose passagère, fragile et médiocre qu'elle est.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février.

La question qu'on s'est posée depuis quinze jours, et qu'on se pose encore avec anxiété, est de savoir si la guerre sud-africaine approche de son dénouement. Un moment on a cru que le terme allait en être atteint; puis il s'est éloigné une fois de plus; mais, à force de le désirer peut-être, on persiste à espérer que la paix ne sera pas un mirage toujours trompeur. Quoi qu'il en soit, l'attention universelle a été très excitée lorsqu'on a su que le gouvernement néerlandais avait pris auprès du gouvernement britannique une initiative dont le véritable caractère est resté, pendant quelques jours, mystérieux et obscur. C'est M. Balfour qui, dans une séance de la Chambre des Communes, a annoncé cette nouvelle inattendue. Une note avait été remise à Londres : elle était à l'étude et la réponse en serait faite sous peu. En attendant, on ne pouvait rien dire de plus.

L'initiative du gouvernement néerlandais n'a pas beaucoup étonné. M. Kuyper, qui est aujourd'hui à sa tête, est un boerophile très ardent, en quoi d'ailleurs il est d'accord avec l'opinion de la grande majorité, on peut même dire de l'unanimité de son pays. Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié le remarquable article qu'il y a publié peu de temps avant les élections qui devaient faire passer le pouvoir entre ses mains : il y avait là, avec un accent d'apôtre, l'affirmation d'une confiance indomptable dans le succès final d'une cause qui était celle de la justice et du droit. Une fois devenu premier ministre, M. Kuyper ne pouvait pas parler tout à fait comme il le faisait auparavant : ses paroles engageaient la politique de son gouvernement, et on lui aurait demandé à quoi bon parler lorsqu'il pouvait agir. Un gouvernement, en effet, ne doit exprimer son opinion

par des paroles que lorsqu'il est décidé à la soutenir par des actes M Kuyper, obligé d'observer plus de réserve, n'en était resté pas moins fidèle à une cause qui, aux yeux des Hollandais, a quelque chose de national : il attendait seulement l'occasion de la servir. Pour tous ces motifs, que l'Angleterre, malgré les passions de l'heure présente, sait d'ailleurs apprécier, la Hollande était, de tous les pays de l'Europe, le mieux en mesure de prendre vis-à-vis d'elle une initiative diplomatique en provoquant de sa part le moins de susceptibilités. Et puis, la Hollande est un petit pays, dont la démarche ne pouvait, en aucun cas, avoir une apparence comminatoire : à supposer qu'il y eût quelque chose à tenter, elle était donc particulièment désignée pour le faire. Enfin, les délégués boers sont sur son territoire, et il n'est pas douteux qu'il y a des rapports fréquens entre eux et le gouvernement néerlandais, de quelques formes discrètes que ces rapports soient enveloppés. Voilà pourquoi, lorsque le bruit a couru, il y a quelques semaines, que M. Kuyper était allé à Londres, personne n'a cru que son voyage était un simple voyage d'agrément. Des commentaires inévitables se sont produits. Mais si la démarche de M. Kuyper ne pouvait pas passer inaperçue, on n'a pas su quelle en avait été la suite immédiate, le ministre néerlandais ayant gardé pour lui le secret de ses impressions. Il pouvait, en somme, en avoir éprouvé de décourageantes, et le silence qu'il a observé pendant les premiers jours était de nature à le faire croire. On se demandait s'il sortirait quelque chose de sa démarche. On commençait même, avec la mobilité d'esprit qui caractérise notre époque, à songer à autre chose, lorsque M. Balfour a fait à la Chambre des communes la révélation dont nous avons parlé.

A partir de ce moment, on a vécu dans l'impatience de savoir exactement de quoi il s'agissait. Les Anglais dissimulaient la leur mieux que les autres, parce qu'ils ne voulaient pas avoir l'air d'attacher une trop grande importance à l'initiative néerlandaise : au fond, on voyait bien qu'ils y prenaient un vif intérêt, et que, plus que personne peut-être, ils auraient désiré qu'elle eût un résultat pratique. Sans doute, ils ne voulaient rien sacrifier de ce qu'ils considéraient comme leur droit ; mais cette guerre leur pèse, et ils sont de plus en plus pressés d'en voir la fin.

Au bout de quelques jours, la note néerlandaise et la réponse britannique ont été connues. On en a éprouvé d'abord quelque déception, parce que cela ne finissait rien. Puis, en relisant les deux documens avec plus de soin, on a cru reconnaître que la réponse de lord

Lansdowne était tout autre chose qu'une fin de non-recevoir absolue. Le ministre anglais indiquait en effet, et même avec quelques variantes, — ce qui permettait de choisir entre elles, — la procédure à suivre pour entrer en négociations, si on voulait le faire. Cette procédure n'était pas celle qu'avait suggérée le gouvernement néerlandais ; mais enfin c'en était une, et le gouvernement britannique se montrait disposé à la suivre, si les Boers s'y engageaient aussi. Il est vrai que, soit d'un côté, soit de l'autre, on n'avait parlé que de la manière dont les négociations pourraient être ouvertes et conduites. Quant à dire sur quoi elles porteraient, c'est ce qu'on s'était mutuellement abstenu de faire, et c'est là sans doute, quand on en viendra au fait, que sera la grosse pierre d'achoppement. On serait bientôt d'accord sur la procédure à suivre si on l'était également sur le but à atteindre. Mais les Boers ont toujours demandé leur indépendance, et les Anglais la leur ont toujours refusée. Là est toute la difficulté de la situation.

Cette difficulté, le gouvernement néerlandais ne pouvait ni l'aborder, ni même y faire allusion. A quoi s'est-il borné dans la note qu'il a remise à Londres ? Partant de l'hypothèse que tout le monde désirait la paix, il a fait remarquer qu'il y avait dans les circonstances exceptionnelles où se trouvent les républiques sud-africaines une sorte d'empêchement matériel à l'ouverture des négociations d'où elle pourrait sortir. Voilà près de deux ans que ces républiques ont envoyé en Europe des délégués munis de pouvoirs pour traiter éventuellement de la paix. Le plus en vue n'est autre que le président Krüger lui-même : les autres sont M. le docteur Leyds et M. Fischer. Depuis lors, les événemens les plus importans se sont succédé, et la situation n'est plus ce qu'elle était lorsque les délégués boers ont reçu leur mandat : ce mandat ne les autorisait à traiter de la paix que sur la base de l'indépendance absolue des deux républiques. Quelle que soit leur opinion, — et nous ignorons ce qu'elle est, — sur les modifications qu'il conviendrait peut-être d'y apporter, ils sont liés par la lettre et par l'esprit de leurs instructions, de sorte qu'ils ne pourraient faire une concession quelconque sans s'exposer à être désavoués. « Cette situation, dit la note néerlandaise, fait naître une difficulté toute spéciale, en ce sens que les autorités qui pourraient négocier au nom des Boers sont partagées en deux groupes privés de tout moyen de délibérer ensemble. Il est évident que les délégués boers en Europe ne peuvent rien faire, parce qu'ils ne connaissent pas l'état des choses en Afrique, et que les Boers sous les armes doivent s'abs-

tenir de faire eux-mêmes des démarches, parce qu'ils ne sont pas au courant de l'état des choses en Europe. » Comment opérer entre ceux-ci et ceux-là un rapprochement, qui paraît également indispensable, soit qu'on veuille négocier en Europe, soit qu'on aime mieux le faire en Afrique? C'est la question que le gouvernement néerlandais s'est posée, et voici ce qu'il a suggéré pour la résoudre. Un gouvernement neutre, a-t-il dit, pourrait, s'il y était encouragé, offrir ses bons offices, « afin de rendre au moins possibles des négociations qui ne pourraient pas être entamées autrement. » Lui-même remplirait ce rôle. Sa tâche consisterait à mettre en rapport les négociateurs désignés par les deux parties, et elle se bornerait à cela. Mais il serait, avant tout, indispensable, pour les motifs énoncés ci-dessus, que les délégués boers pussent se rendre en Afrique, d'où ils reviendraient avec des pouvoirs suffisans. Si tel était l'avis du gouvernement britannique, il y aurait lieu pour le gouvernement de la reine Wilhelmine « d'adresser aux délégués boers la demande de savoir s'ils accepteraient de se rendre en Afrique du Sud pour délibérer avec les Boers de là-bas, » et, en cas de réponse affirmative, « il deviendrait nécessaire que le gouvernement de Sa Majesté britannique remît à celui des Pays-Bas trois sauf-conduits permettant aux délégués boers de se rendre librement en Afrique, d'y séjourner librement le temps convenu et de retourner librement en Europe. » Le temps de séjour convenu pourrait être de quinze jours. Après le retour des délégués, « le gouvernement de Sa Majesté la Reine pourrait les mettre en rapport avec les plénipotentiaires nommés par le gouvernement de Sa Majesté britannique à cet effet, et se chargerait volontiers de mettre à la disposition de ces messieurs les locaux nécessaires pour leurs réunions. » Cela fait, il considérerait sa tâche comme terminée.

Il y a dans cette note des parties ingénieuses. D'abord, le gouvernement néerlandais réduit son rôle au strict minimum ; il se contente de servir d'intermédiaire entre les deux parties, et de les mettre en rapport l'une avec l'autre par l'entremise de leurs délégués ; il fournit un local à ces derniers, — et c'est tout. Quelque ombrageux que soient les Anglais en cette affaire, il semble que leurs susceptibilités ne puissent pas être mises en jeu par une démarche aussi discrète. Aussi est-on un peu étonné d'entendre lord Lansdowne, dans sa réponse, parler d'intervention, et rappeler que, dès l'origine, le gouvernement anglais a déclaré qu'il n'en accepterait aucune. En vérité, ou les mots ont perdu leur sens habituel, ou il ne s'agit pas ici d'une intervention. L'employée du téléphone qui met deux personnes en com-

munication exerce-t-elle entre l'une et l'autre une intervention morale ? Le gouvernement néerlandais ne fait pas autre chose. Aussi, sommes-nous convaincus que le gouvernement anglais n'aurait pas hésité à accepter ses bons offices, dans la forme où il les offrait, s'il y avait vu quelque intérêt pour lui. Il était en présence d'une suggestion qui ménageait avec soin toutes les convenances : malheureusement elle dérangeait les idées qu'il s'était faites, tant sur les personnes qui devaient entrer en négociations, que sur le lieu où celles-ci devaient s'engager. C'est pour ce dernier motif, et non pas pour un autre, qu'il a décliné les offres du gouvernement néerlandais.

Il faut convenir d'ailleurs que, si la note néerlandaise était, à quelques égards, très habile, elle prêtait sous d'autres rapports, à des objections que le gouvernement anglais devait inévitablement lui faire, et qu'il lui a faites en effet tout de suite. Après avoir sommairement analysé le document qui lui avait été remis, il en a tiré la conclusion que le gouvernement de la reine avait agi sous sa seule responsabilité, « et sans l'autorisation des délégués des chefs boers. » Il était d'autant plus en droit de le faire que ceux-ci, aussitôt la démarche publiée, s'étaient empressés de faire dire dans les journaux qu'ils n'y étaient absolument pour rien. Le croira qui voudra. M. Kuyper est certainement trop avisé pour avoir lancé sa note sans s'être assuré des dispositions des délégués boers. Nous ne doutons pas qu'il ne fût d'accord avec eux, et lord Lansdowne n'en doute probablement pas davantage ; mais rien ne l'obligeait d'en convenir, puisqu'on lui disait le contraire. On comprend que le gouvernement néerlandais ait pris pour lui seul la responsabilité de sa démarche et ait déclaré qu'elle était toute spontanée ; on ne comprend pas moins que les délégués boers aient consacré une fiction qui devait, en cas d'échec, leur permettre de dire qu'ils n'en étaient pas atteints. Mais s'il y avait à cela des avantages, il y avait aussi un inconvénient : l'autorité de la démarche hollandaise en était sensiblement affaiblie. Eh quoi ! M. Kuyper, à supposer que le gouvernement anglais se montrât prêt à accorder les sauf-conduits demandés, ne pouvait même pas dire si les délégués boers consentiraient à les accepter ? Il est naturel que le gouvernement anglais, quand même il n'aurait pas eu d'autres raisons de s'en abstenir, n'ait pas voulu entrer dans une voie qui aurait pu être une impasse. Il a mis à son tour quelque discrétion à ne pas insister : il s'est contenté de prendre acte du fait que le gouvernement de La Haye avait agi sans entente préalable avec les principaux intéressés. Un autre point, dans la note néerlandaise, devait prêter à des critiques. « Il ne

faut pas oublier, dit lord Lansdowne dans sa réponse, que si les délégués boers doivent employer leur temps à visiter l'Afrique du Sud, à conférer avec les chefs boers en armes et à retourner en Europe afin d'y faire connaître les résultats de leur mission, il faudrait une période d'au moins trois mois, pendant laquelle les hostilités se prolongeraient et des souffrances seraient imposées, peut-être sans nécessité, à l'humanité. » Peut-être sans nécessité : cela signifie sans doute que, dans la pensée de lord Lansdowne, il y a des chances pour que la guerre, si elle suit son cours normal, soit terminée avant trois mois, tandis qu'elle ne le serait sûrement pas avant ce terme, s'il fallait attendre le retour des délégués. Il est probable, et les incidens militaires de ces derniers jours nous confirment dans ce sentiment, que la guerre, si on n'y met pas fin par des négociations, durera beaucoup plus de trois mois encore : mais le gouvernement anglais a le droit d'avoir, ou de manifester une impression différente. Tout le monde aspire à la paix avec impatience et voudrait la hâter. On ne saurait nier que la note néerlandaise, en la faisant dépendre de négociations qui ne pourraient pas s'ouvrir avant trois mois, ne l'ait renvoyée à une date qui paraît bien lointaine. Il y avait dans ce retard un argument pour le gouvernement britannique et il n'a pas manqué de le produire. Mais ce sont là, à ses yeux, des argumens de pure forme ; les vrais motifs de sa détermination sont ailleurs. En réalité, il ne veut pas négocier en Europe ; il veut le faire en Afrique.

La question n'a pas été posée pour la première fois par la note néerlandaise. Elle avait déjà été agitée auparavant en Angleterre, et le gouvernement avait dit ce qu'il en pensait. On n'a pas oublié le récent discours que lord Rosebery a prononcé à Chesterfield. Prenant la parole après un long silence, pendant lequel il avait pu observer, méditer, dresser un plan d'action, on s'attendait de sa part à des propositions nouvelles : il n'a effectivement pas manqué d'en faire. La plus remarquable de toutes a été précisément que, si l'on voulait aboutir à une prompte paix, il fallait négocier en Europe et non pas en Afrique. On avait sous la main M. Krüger; pourquoi ne pas s'entendre avec lui? Quoi qu'on eût pu dire sur son compte, rien n'autorisait à croire qu'il n'eût pas conservé, avec la confiance des Boers, son influence sur eux. Ses pouvoirs lui permettaient de négocier; il fallait en profiter, et on pourrait par ce moyen atteindre le but par la voie la plus rapide. Mais la note néerlandaise a quelque peu affaibli la portée de la suggestion de lord Rosebery.

Que disait celui-ci ? Il disait qu'en négociant en Europe avec

M. Krüger, on pourrait avoir la paix tout de suite : c'était là son principal argument. Et que dit M. Kuyper, que nous persistons à croire d'accord avec les délégués boers? Il dit qu'avant d'entrer en conversation avec des plénipotentiaires anglais, il était indispensable que M. Krüger obtînt un sauf-conduit pour se rendre en Afrique, et qu'il fît un voyage de trois mois. M. Krüger a des pouvoirs sans doute; mais M. Kuyper est le premier à émettre un doute sur leur valeur actuelle, en avouant qu'ils ne sont peut-être plus en harmonie avec les circonstances. Dès lors, on devait s'attendre à ce que le gouvernement anglais, ne trouvant même plus dans la suggestion de M. Kuyper cet avantage de la rapidité que lord Rosebery avait cru pouvoir comprendre dans la sienne, la déclinât avec un surcroît de résolution, et c'est ce qu'il a fait. Mais, que voulait encore lord Rosebery en demandant que les négociations eussent lieu en Europe et non pas en Afrique? Tout le monde l'a dit : il voulait enlever la direction de ces négociations à M. Chamberlain et à son acolyte lord Milner, pour la mettre entre les mains de lord Lansdowne et de lord Salisbury. Les deux premiers avaient amplement fait leurs preuves; on savait ce qu'on pouvait attendre de leur part. Il est douteux qu'ils veuillent la paix, ou du moins un traité de paix. Car il faut s'entendre : la paix, ils la désirent évidemment, mais sans condition. Ils considèrent que, les deux républiques ayant été annexées à l'empire britannique, leurs gouvernemens n'existent plus : dès lors, comment négocier avec eux, et à quoi bon? Quelle est donc à leurs yeux la situation, et comment peut-elle se dénouer? On a en face de soi des chefs militaires, des chefs de bandes, comme l'a dit un jour lord Kitchener : il faut les traquer jusqu'à ce qu'ils se rendent purement et simplement. Le malheur, c'est qu'on a beau les traquer, ils trouvent toujours le moyen de s'échapper et de reprendre la campagne sur un autre point. De Wet vient de donner une fois de plus une preuve éclatante de cette manière de procéder, qui peut faire durer la guerre encore longtemps. Eh bien! elle durera ce qu'il faudra; mais M. Chamberlain n'admet pas qu'elle se termine autrement. Des négociations ont eu lieu, au printemps dernier, entre lord Kitchener et Botha; elles auraient pu aboutir, et tout le monde, à notre avis, s'en serait mieux trouvé; mais elles ne donnaient pas satisfaction à M. Chamberlain et il en a provoqué la rupture. Il y a chez lui, sur la manière dont la guerre doit finir, une conception simple, étroite, violente, qui a déjà coûté à l'Angleterre beaucoup de sang inutilement répandu et d'argent inutilement dépensé : mais il n'en démordra pas. Dès lors, il était na-

turel que ceux qui avaient une conception différente sur la manière de rétablir la paix, cherchassent à lui enlever les négociations pour les confier à d'autres. Mais ils n'y ont pas réussi. M. Chamberlain a constamment fait prévaloir ses vues personnelles. Sa volonté s'est imposée à ses collègues et au Parlement : et il faut bien reconnaître qu'après la démarche du gouvernement néerlandais sa situation s'est trouvée plus forte, puisque les négociations avec M. Krüger se trouvaient soumises à des conditions préalables d'un caractère un peu aléatoire, et qu'en tout état de cause, elles ne pouvaient s'ouvrir avant trois mois.

Il est bon de rappeler tous ces antécédens de la question pour comprendre comment elle s'est posée au gouvernement anglais, et comment il l'a résolue. En ce qui concerne les sauf-conduits, il s'est réservé de les donner lui-même aux délégués boers, si ceux-ci les lui demandaient directement : même sur ce point, il n'accepte pas d'intermédiaire. Il n'est dès lors pas probable que les délégués boers sollicitent ces sauf-conduits : on ne les leur livrerait qu'après y avoir mis des conditions inadmissibles pour eux. Le gouvernement anglais ne désire en aucune manière que M. Krüger revienne dans l'Afrique australe. Il croit avoir des griefs particuliers contre lui, et il le traite, tantôt avec dédain, tantôt avec colère : ce n'est pas avec lui qu'il consentira à négocier. « Je crois devoir faire remarquer, dit lord Lansdowne dans sa note, qu'à l'heure actuelle, le Gouvernement de Sa Majesté ignore que les délégués jouissent encore d'une influence auprès des représentans des Boers dans l'Afrique du Sud, ou qu'ils y aient voix au Conseil. » Assurément ils n'ont pas voix au conseil, puisque leur voix ne peut pas matériellement y pénétrer ; mais il n'y a aucune raison de croire qu'ils aient perdu leur influence auprès de leur gouvernement. Après avoir prononcé leur déchéance politique, le gouvernement anglais cherche à prononcer leur déchéance morale. Il n'a aucun droit de le faire : mais passons.

S'il ne veut pas négocier avec M. Krüger et les autres délégués qui sont actuellement en Europe, avec qui le fera-t-il ? C'est ici que sa pensée devient un peu confuse, et peut-être faut-il voir dans la rédaction de sa note deux influences différentes qui ne sont pas parvenues à prévaloir définitivement l'une sur l'autre, ni à se mettre tout à fait d'accord. Elles le sont sur un point, à savoir que les négociations auront lieu en Afrique : mais avec qui ? « Le Gouvernement de Sa Majesté, dit lord Lansdowne, avait compris qu'à l'heure actuelle, M. Steijn, pour les Boers de la colonie d'Orange, et M. Schalk-Burger, pour ceux

du Transvaal. étaient investis de pleins pouvoirs gouvernementaux, y compris les pouvoirs pour négocier. S'il en est ainsi, il est évident que toute solution interviendrait le plus rapidement et de la façon la plus satisfaisante par voie de communication directe entre les chefs militaires boers dans l'Afrique du Sud et le commandant en chef des troupes de Sa Majesté, qui a reçu l'ordre de transmettre immédiatement toute offre qu'il pourra recevoir, pour que le gouvernement de Sa Majesté soit en mesure d'en délibérer. »

On le voit, le gouvernement anglais, après avoir poliment décliné celle du gouvernement néerlandais, en vient lui-même à faire des suggestions, et ce n'est pas l'attitude d'un gouvernement qui ne veut pas négocier. S'il n'avait pas voulu le faire, il se serait contenté de dire pourquoi il n'agréait pas la démarche hollandaise; il aurait même pu la repousser purement et simplement, sans expliquer ses motifs. Ce n'est pas ce qu'il fait : il donne à son tour, sur la procédure à suivre, des explications qu'on ne lui avait pas demandées. La note néerlandaise avait désigné les délégués boers sans les nommer; la note anglaise est plus explicite, elle nomme M. Steijn, président de l'État libre d'Orange, et M. Schalk-Burger, vice-président de la République sud-africaine. On avait compris à Londres qu'ils avaient tout ce qu'il fallait pour négocier. Admettons cette hypothèse : avec qui MM. Steijn et Schalk-Burger peuvent-ils entrer en rapports? Est-ce avec lord Milner? Non, c'est avec le commandant en chef des troupes britanniques, et cela par l'intermédiaire des chefs militaires boers. On reconnaît dans ce dernier trait l'influence de M. Chamberlain; mais il semble que, pour le reste, cette influence ait été adoucie par une autre. En somme, le gouvernement anglais se borne à donner une indication qui n'a rien d'impératif, mais où la personne de lord Milner disparaît. Il indique qu'on pourrait procéder d'une certaine manière, sans en exclure une autre. Il n'est ferme que sur deux points : l'élimination de M. Krüger, la décision que les négociations auront lieu en Afrique. « Le gouvernement de Sa Majesté, dit lord Lansdowne, a décidé qu'il en serait ainsi en ce qui concerne le lieu des négociations. » Si les Boers veulent la paix, ils savent maintenant où et comment ils doivent la proposer. A défaut d'autre avantage, la démarche de M. Kuyper a eu du moins celui-là pour eux. Le gouvernement anglais, sortant de l'immobilité et du silence où il s'enfermait, a fait connaître sa pensée sur la manière dont les négociations devaient être engagées. Il a donné sur ce point une véritable consultation qui témoigne, après tout, de son désir de voir ses conseils écoutés et

suivis. Est-ce un pas vers la paix? C'est possible : ce n'est pas encore bien sûr.

Quoi qu'il en soit, la réponse officielle de lord Lansdowne à la note néerlandaise est correcte dans le fond et courtoise dans la forme : elle est ce qu'elle devait être, étant donnés l'attitude qu'avait prise le gouvernement britannique et l'état de l'opinion dans le Royaume-Uni. M. Kuyper ne pouvait guère attendre autre chose. On rend hommage aux sentimens qui l'ont inspiré; on discute les termes de sa suggestion; on entre dans les détails de ce que les Boers peuvent faire, s'ils veulent aboutir rapidement à la paix. A cela nous n'avons rien à reprendre, du moins dans la forme, mais il est impossible de rendre le même témoignage au discours que lord Salisbury a prononcé quelque quarante-huit heures plus tard au *Junior Conservative Club*.

Les défauts du noble lord s'accentuent avec l'âge; la causticité de sa parole devient de plus en plus amère et blessante, et cela sans aucune utilité appréciable; il semble que ce soit par simple amour de l'art. Si cela continue, bientôt M. Chamberlain pourra lui envier quelques-uns de ses procédés oratoires. Dans le discours auquel nous faisons allusion, lord Salisbury n'a pas dit autre chose que lord Lansdowne, mais il l'a dit sur un tout autre ton, qui assurément n'est pas le bon ton. Quelque jugement qu'on porte sur la démarche du gouvernement néerlandais, elle méritait d'être traitée avec déférence; lord Salisbury a affecté de dire qu'il lui était impossible de découvrir les motifs qui avaient provoqué ce qu'il a appelé une « crise d'avortement. » — Je suppose, a-t-il dit en substance, que les démarches importantes qui sont faites par des peuples importans, pour des sujets de quelque importance, sont dictées par un motif ou par un autre. Mais je suis absolument incapable d'imaginer quel but a espéré atteindre le gouvernement hollandais, s'il n'avait aucune autorité pour parler de la part de ceux de nos ennemis qui habitent sur le continent. Le gouvernement ignore le motif de cette curieuse démarche. — C'était abuser avec cruauté de la situation, à la vérité un peu fausse, où s'était placé le gouvernement néerlandais en disant qu'aucune entente n'existait entre les délégués boers et lui. La note de lord Lansdowne avait touché ce point d'une main très précise, mais plus légère. Quant au motif de la curieuse démarche du gouvernement hollandais, il l'avait aussi très équitablement apprécié. Il avait fait mieux, puisqu'il s'en était inspiré dans les développemens assez longs qu'il avait donnés à sa propre pensée. S'il était vrai que la démarche néerlandaise n'avait aucune raison d'être, la seconde partie de la ré-

ponse britannique n'en aurait pas davantage et mériterait les mêmes qualificatifs, car elle a le même objet. Lord Salisbury, après avoir persiflé la note hollandaise, s'est exprimé sur M. Krüger et sur les Boers avec une dureté insolente et rogue qui rappelle M. de Bismarck dans ses plus mauvais jours, lorsqu'on disait de ses libres propos, en leur appliquant une expression de Jean-Paul, qu'ils étaient un véritable sirocco pour l'âme. Lord Salisbury s'exerce à son tour dans le même genre avec beaucoup de succès : nous ne l'en félicitons pas. En parlant de l'Afrique australe, il a accusé l'ambition de M. Krüger d'avoir versé une abondance de douleurs et de désolations dans cette partie de l'Empire : il n'est pas probable que l'histoire ratifie un jugement aussi sommaire, ni qu'elle décharge M. Chamberlain et lord Salisbury lui-même de toute responsabilité dans l'épreuve qui a été infligée à l'humanité. — Quant aux Boers, a dit l'orateur du *Junior Conservative Club*, ils n'ont que ce qu'ils méritent pour s'être mis injustement et sottement en travers du chemin de l'Angleterre. — Ils l'ont fait sans doute, les malheureux ! mais il y a déjà plusieurs siècles : pouvaient-ils deviner que l'Angleterre aurait un jour à faire passer son chemin à travers leur patrie ? Longtemps, ils ont reculé, transportant leurs foyers plus loin, toujours plus loin devant le flux sans reflux de l'invasion britannique ; et il est à croire qu'ils auraient fait de même une fois de plus, si les Anglais ne les avaient pas tournés par le nord et mis dans l'impossibilité d'y chercher un refuge. Alors ils ont dû périr ; mais, certes, leur infortune mérite un peu de pitié. Lord Salisbury n'en a aucune pour eux: il se soucie peu, dit-il, de laisser des souvenirs agréables dans l'esprit de ceux qu'il combat. Il ne se soucie pas davantage, lui, homme d'une grande culture intellectuelle et morale, de l'impression que l'Angleterre peut laisser dans le monde civilisé, à la suite de l'acte brutal et sanglant qu'elle accomplit. Si c'est à ses yeux une nécessité de le faire, elle devrait du moins le couvrir de quelques formes. Mais non ! Il semble que la glorification de la force soit devenue sa philosophie politique en ce debut du XXe siècle, et qu'elle éprouve comme une jouissance intime et profonde à écraser et à détruire une petite, mais énergique nationalité, après avoir si éloquemment plaidé la cause de tant d'autres, qui, à la vérité, ne la gênaient pas. On croirait assister à une poussée violente du vieil atavisme saxon ou normand, sujet bien digne d'être chanté par M. Rudyard Kipling ! Encore y mettrait-il peut-être quelque imagination lyrique : c'est un travers dans lequel lord Salisbury ne tombe pas. — La guerre du Transvaal, dit-il crûment, n'est pas une ques-

tion de sentiment. Nous avons entrepris une affaire (*business*) que nous devons achever. — Eh bien ! nous conseillons à l'Angleterre, si elle veut conserver sa réputation d'esprit pratique, de ne pas s'engager dans beaucoup d'affaires de ce genre.

Il faut, paraît-il, regarder cette guerre au simple point de vue affaire. Soit : c'est une manière comme une autre de la juger, mais qui ne modifie certes pas le jugement à en porter. On disait autrefois de la France qu'elle était assez riche pour payer sa gloire, et sans doute l'Angleterre l'est assez pour payer ce que nous appellerons la sienne : elle lui coûtera, toutefois, plus qu'elle ne vaut. S'il s'agissait d'un autre homme que lord Salisbury, nous dirions que son discours est une impertinence parfaitement gratuite. Mais sans doute il correspond à une partie de l'opinion, que lord Salisbury a jugé utile de flatter, et c'est une explication, à défaut d'une excuse. En tout cas, la cause de la paix ne peut rien y gagner. Lord Salisbury a dit un jour d'un discours de M. Chamberlain que, n'ayant pas été prononcé au Parlement, il ne comptait pas, et qu'il ne l'avait même pas lu : il est fâcheux qu'il ne puisse pas dire la même chose du sien.

Malgré tout, malgré l'insuccès apparent d'une démarche qui fait beaucoup d'honneur au gouvernement néerlandais, malgré la réponse de lord Lansdowne, malgré le discours de lord Salisbury, le sentiment général est qu'on a fait un pas vers la paix. Si le gouvernement néerlandais n'a pas fait sa démarche plus tôt, et s'il l'a faite précisément ces jours derniers, ce n'est pas sans motif qu'il l'a jugée en ce moment plus opportune. Et si, de son côté, le gouvernement britannique est entré, sur la meilleure et la plus prompte manière de mettre fin à la guerre, dans des explications un peu embarrassées sur quelques points, mais qui ne semblent pas malintentionnées, il devait avoir lui aussi des raisons pour cela. Peut-être les temps sont-ils proches. En tous cas, les Boers ont tiré de la guerre tout ce qu'elle pouvait comporter. Ils ont donné un incomparable exemple de vertu patriotique, et l'admiration du monde ne saurait augmenter pour eux. Ils ont le droit aujourd'hui de ne plus songer qu'à sauver de leur nationalité expirante tout ce qui peut encore en être ranimé.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

CINQUIÈME PÉRIODE — LXXIIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

SEPTIÈME VOLUME

JANVIER — FÉVRIER 1902

Livraison du 1er Janvier.

Livraison du 15 Janvier.

Livraison du 1er Février.

Livraison du 15 Février.

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 41867.

